

23 1968

BIBLIOTHECA

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

TOME CINQUIÈME.

EXAMINAIRE

NOBLESSE

M^{rs} Legendre
1/2 charg. les 2 titres ensemble

(No - 222222)
1857

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, substitutions
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIEME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies font comprises
dans cette édition.

TOME CINQUIÈME



A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIV
1864





No. 2000

CS

587

.L 2

1863

no. 5



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.



CHABOT, Seigneur de Torrettes, au Comté de Nice, & de Souville, Terre située en Gâtinois.

I. JEAN DE CHABOT, Ecuier, Seigneur de Torrettes, au Comté de Nice, est cru fils de PIERRE DE CHABOT, Ecuier, Seigneur de Torrettes, qui en rendit la foi & hommage au Duc de Savoie (*Imbert Chrétien*, Notaire Ducal) le 23 Juin 1483; le même JEAN DE CHABOT rendit aussi foi & hommage pour ladite Seigneurie, à CHARLES, Duc de Savoie (*Pierre Battandis*, Notaire Ducal, & Secrétaire de ce Duc), le 23 Août 14... Il épousa noble *Louise de Berre*, dont :

1. HONORÉ, qui suit;
2. Et ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *la Fonden* Provence, & de *Souville* en Gâtinois, rapportée ci-après.

II. HONORÉ DE CHABOT, Ecuier, Seigneur
Tome V.

de Torrettes, épousa, par contrat passé devant *Honoré Baudouin*, Notaire à Nice, le 11 Août 1552, *Dorothee de Giraud*, fille de *Jean de Giraud*, Ecuier, Seigneur du Broc, dont :

III. JACQUES DE CHABOT, Ecuier, Seigneur de Torrettes, qui épousa *Marthe de Graffe*, fille d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur de la Brière, & de *Louise de Berre de Quelongue*, & laissa :

1. N... dont la branche s'est éteinte depuis quelques années en la personne de M. le Comte de *Torrettes*, mort sans postérité, laissant pour héritière sa sœur, femme de M. de *Saint-André*, de Nice;
2. Et PHILIPPE-EMMANUEL DE CHABOT, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, dont les preuves furent admises, le 18 Décembre 1604, par Jean de Roduph, Commandeur de Milhau, & Hercule de Castellane, Chevalier dudit Ordre, députés par le Chapitre de Saint-Gilles d'Arles, sous l'autorité de Pierre d'Esparins, alors Grand-Prieur.

BRANCHE

des Seigneurs de LA FOND & de
SOUVILLE.

II. ANTOINE DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de la Fond en Provence, épousa, par contrat passé devant *Chapelain*, Notaire à Paris, le 30 Mars 1554, *Catherine Lombard*, fille de *Jean-Antoine Lombard*, Ecuyer, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, & de *Douce de Vienne*. En faveur de ce mariage, le Roi HENRI II, par ses Lettres du 26 Juin 1555, accorda audit ANTOINE DE CHABOT la survivance de la charge de son beau-père. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. PAUL, Avocat au Parlement, mort sans alliance le 9 Août 1611 ;
3. SUSANNE, mariée à *Pierre Ponfon*, Lecteur ordinaire du Roi ;
4. MARGUERITE, mariée à *Jean Biçet*, Ecuyer, Seigneur de Raponville ;
5. Et RACHEL, morte fille.

III. JACQUES DE CHABOT, Ecuyer, fut, du chef de sa mère, ou par acquisition, Seigneur de Souville en Gâtinois : il servit plusieurs années dans les guerres de son tems comme homme d'armes, & se distingua en cette qualité au siège d'Amiens en 1597. Il fut Capitaine de 100 hommes de pied au Régiment d'Hocquincourt par Commission du 6 Septembre 1616, & ensuite Commissaire ordinaire d'Artillerie par Lettres du 1^{er} Mars 1617. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Nicolas le Roux*, Notaire Royal à Charleval, sous le Tabellion d'Andely, le 27 Juin 1608, *Anne d'Estin*, fille d'*Yves d'Estin*, Ecuyer, Seigneur-Patron de Villeret, dont :

1. SAMUEL, qui suit ;
2. Et PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Frenay-Laubry, Paroisse d'Yzy en Beauce. Il étoit en 1635 Enseigne de la Compagnie de son frère dans le Régiment de Fouquesolles, & en obtint la Compagnie, sur la démission de son frère, par Commission du 21 Octobre 1637. Cette troupe ayant été partie dé faite à la guerre, partie réformée, PIERRE DE CHABOT leva en 1640 une autre Compagnie dans le Régiment de Belfonds, Infanterie, & la conserva plusieurs années ; cela ne l'empêcha pas de faire la campagne de 1642, en qualité de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Menneville dans l'armée commandée en Picardie par M. le Comte d'Harcourt, qui lui en donna son certificat,

daté de Saint-Quentin le 6 Novembre 1642. Il épousa, par contrat passé devant *Guil-laume Gentils*, Notaire à Pithiviers, le 2 Avril 1644, *Madeleine de la Taille*, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, Occimpuis, Bitry, &c., & de *Madeleine de Loynes*, dont pour fille unique :

MADELEINE DE CHABOT, mariée, par contrat passé devant *Chaubert*, Notaire à Yèvre-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, à *Jean d'Auffy*, VII^e du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, Paroisse de la Neuville en Gâtinois. Voy. AUSSY.

IV. SAMUEL DE CHABOT, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Souville & de Nacelle, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied dans le Régiment de M. de Fouquesolles, oncle paternel de sa femme, fit partage avec PIERRE, son frère, devant *Gouault du Pin*, Notaire à Pithiviers, le 13 Septembre 1666, ratifié le 1^{er} Décembre 1670 devant le même Notaire. Après avoir cédé sa Compagnie à son frère, il épousa, par contrat passé devant *Denisart*, Tabellion à Gournay en Normandie, le 10 Avril 1632, *Susanne de Rune*, fille d'*Oudard de Rune*, Ecuyer, Seigneur de Rébergue, Paroisse de Buvreil près Gournay. De ce mariage vinrent :

1. SAMUEL, qui suit ;
 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, Capitaine au Régiment de la Fère, blessé au siège de Saint-Venant, & fait prisonnier à la prise de Condé, qui épousa, par contrat passé devant *Pichon & Michel*, Notaires à Neuville-aux-Bois, le 6 Novembre 1669, *Susanne de Bonnard*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, Limier, &c., & de *Marie de Cosne* ;
 3. JACQUES, qui servit plusieurs années dans le Régiment d'Arbouville ;
 4. SUSANNE, mariée à *Anne de l'Epinay*, Ecuyer, Seigneur de la Megrie, demeurant à Schinwilliers, Paroisse d'Aulnay-la-Rivière, aujourd'hui Rocheplatte ;
- Et deux autres enfans, morts jeunes.

V. SAMUEL DE CHABOT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Souville & de Nacelle, servit avec CÉSAR, son fils, au ban & à l'arrière-ban du Duché d'Orléans en 1689, sous la charge de François du Pé-de-Loüefme, qui lui en donna son certificat le 20 Septembre audit an ; il y parut aussi en 1691, sous les ordres du Marquis de la Lande, Lieutenant-Général de l'Orléanois, qui lui en accorda son certificat le 30 Mai 1691. Il épousa, par contrat passé

devant *Gouault du Pin*, Notaire à Pithiviers, le 30 Juin 1674, *Madeleine de la Taille*, fille de *Jean de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Guigneville, Occumpuis, &c., & de *Marguerite de Pleis*, dont :

1. CÉSAR, qui fuit ;
2. LOUIS, Lieutenant au Régiment Royal-Artillerie en 1703 ;
3. SAMUEL, Religieux Dominicain à Paris ;
4. ANNE, mariée, le 28 Juillet 1698, à *Michel de Tarragon*, Ecuyer, Seigneur d'Aumonville, dont la postérité subsiste. Voy. TARRAGON ;
5. Et MADELEINE, morte fille.

VI. CÉSAR DE CHABOT, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, &c., époula, 1^o par contrat passé devant *Etienne Jaquet*, Notaire à Orléans, le 11 Février 1703, *Marie-Madeleine de Blosset*, fille de *François de Blosset*, Chevalier, Seigneur de Certaine, Paroisse de Cernon, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Esclainvilliers, & de *Madeleine de Péan* ; & 2^o par contrat passé devant *Dupuis*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 7 Septembre 1711, *Madeleine d'Estrées*, fille de *Florizel d'Estrées*, Ecuyer, & d'*Anne de Guy*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit font :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Mothe-d'Egry ;
3. Et CHARLES, dit le *Chevalier de Chabot*, mort sans postérité.

VII. FRANÇOIS DE CHABOT, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle & de la Vicomté de Vaux, époula, par contrat passé devant *Pierre Hureau*, Notaire à Villeneuve-Saint-Nicolas, sous la Prévôté de Bonneval, le 10 Septembre 1725, *Marie-Madeleine-Françoise d'Estrées*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Theuville, & de *Marie-Madeleine Baudouin*, dont :

1. CHRISTOPHE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHARLEMAGNE, Curé de Miarmaigne au Perche, Diocèse de Chartres ;
3. Autre CHARLEMAGNE, dit le *Chevalier de Chabot*, Lieutenant dans le Régiment de Piémont, qui obtint une Compagnie franche de la Marine, détachée à l'Isle Royale dans l'Amérique Septentrionale en 1750, & mourut à Louisbourg le 18 Juin 1755 ;
4. JACQUES-CHRISTOPHE, frère jumeau du précédent, Seigneur-Châtelain de la Grande-Touche-Agnès, l'Arbresec, &c., demeurant à la Terre du Pavillon près Miarmaigne au

Perche. Il a époufé, par contrat passé devant *Alexandre Mondeguerre*, Notaire à Beaumont-le-Chartif, le 14 Décembre 1761, *Anne-Claude de Pellard*, fille de N... Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne Girouard*, dont :

- ANNE-CLAUDE-CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1762 ;
Et MARIE - MADELEINE - FRANÇOISE - MICHELLE, née le 15 Décembre 1763.
5. MICHEL-MARC-ANTOINE, Seigneur de Radray, demeurant Paroisse de la Bazoche-Gouet au Perche, qui a époufé, par contrat passé devant *du Bignon*, Notaire à Châteaudun, le 12 Novembre 1763, *Madeleine-Nicole Bois-du-Tartre*, fille de *Pierre-Antoine*, Seigneur de Melanville, & de *Marie Cellier*, dont (en 1765) :
MARC-NICOLAS-PIERRE, né le 8 Novembre 1764.
 6. JULES-CÉSAR, mort au Séminaire de Chartres ;
 7. EDMÉ-ANGE-EDOUARD, qui étoit en 1765 au Séminaire de Sens ;
 8. MARIE - MADELEINE - AIMÉE, née en 1726, mariée, le 20 Septembre 1756, à *Louis de Guilhem*, Gentilhomme de Languedoc, Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie ;
 9. Et MARIE-ADÉLAÏDE, élevée dans la Maison Royale de St.-Louis à St.-Cyr, non mariée en 1765.

VIII. CHRISTOPHE - FRANÇOIS DE CHABOT, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, & de la Vicomté de Vaux, servit quelques années dans les Bataillons de Milice de Montargis & d'Orléans ; ensuite il fut fait Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Piémont, par Lettres du 21 Février 1747 ; & sur d'autres Lettres du 15 Avril 1750, il passa à l'Isle Royale, comme Lieutenant d'une des Compagnies d'augmentation que l'on forma pour cette Colonie. Sa fanté l'ayant obligé de revenir en France, il y est mort le 21 Mai 1761, après avoir époufé, par contrat passé devant *May*, Notaire à Paris, le 27 Octobre 1757, *Marie-Anne-Catherine Hébron*, fille de *Jean*, ancien Capitaine au Régiment de Brest, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Anne Millon*. Ce *Jean Hébron* est arrière-neveu de *Jean Hébron*, connu dans l'Histoire sous le nom du *Colonel Hébron*, parce qu'il avoit passé au service de France avec un Régiment Ecoffois, Infanterie, levé à ses dépens. Il fut tué à Saverne le 8 Juillet 1636,

étant Maréchal - des - Camps & Armées du Roi, âgé de 45 ans, & inhumé dans l'Eglise Cathédrale de Toul, où l'on voit son épitaphe. Cette illustre Maison d'Ecosse porte pour armes: *d'azur, à un chevron d'argent, chargé à la pointe d'une rose de gueules, boutonée d'or, accompagné en chef de deux lions d'or, & en pointe de trois canettes de même.* CHRISTOPHE-FRANÇOIS a laissé :

CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, &c., né le 6 Janvier 1760.

Généalogie dressée sur titres & mémoires de famille par feu M. le Marquis de Prunelé.

Les armes: *d'azur, à une étoile d'or, chargée d'une tour de gueules.*

CHABOU, ou CHABO, en Dauphiné: *d'azur, à la croix d'or, au chef cousu de gueules, chargé de 3 roses d'argent.*

CHABRIÈRES, en Dauphiné: *d'azur, à deux fasces onnées d'argent.*

* CHABRILLAN, en Dauphiné, Diocèse de Die, Terre & Seigneurie qui fut donnée par le Dauphin (depuis Roi, sous le nom de Louis XI), en 1456, à *Antoine de Moreton*, en échange de celle de *Pierrelate*. Celle-ci étoit entrée dans sa Maison, une des plus anciennes du Dauphiné, par l'alliance d'*Agnès d'Adhémar de Monteil*, avec *Pierre de Moreton*, Chevalier, Seigneur de la Pallu, St.-Paul, &c., qui vivoit en 1250, avec *Menette de Montoisson*, sa femme. Voy. MORETON DE CHABRILLAN.

* CHACENAY ou CHASSENAY, en Champagne, Diocèse de Langres, ancienne Baronnie & Terre considérable, qui relèvent immédiatement du Comté de Champagne. Cinq Prévôtés relèvent par appel à son Bailliage. Elle a entr'autres droits celui de conserver au Greffe de son Bailliage le marc & l'étalon des mesures & aunes, dont se servent plus de cent, tant Villes que Villages, & sur lequel les Officiers de Justice Royale sont obligés de venir faire marquer, aux armes du Seigneur de *Chaceny*, le boiffeau qui leur sert à faire la police.

Cette Baronnie étoit possédée en 1085 par *Milon*, Sire de *Chaceny*, & *Adèle*, sa femme. Son arrière-petit-fils, *Erard II*, Sire de *Chaceny*, eut de *Méline de Broye*, *Alix*, Dame de *Chaceny*, qui n'eut point d'enfants de ses deux maris, *Guy V*, Comte de *Forêt*, & *Guillaume*, Vicomte de *Melun*.

Après sa mort, la Seigneurie de *Chaceny* fut partagée en 1285 par trois de ses neveux, *Jean*, *Erard*, & *Guillaume d'Arcis*. *Jean* & *Guillaume* étant morts sans postérité, *Erard*, leur frère, réunit en sa personne la Baronnie de *Chaceny*, qui fut ensuite divisée entre ses deux filles, *Jeanne* & *Marguerite*. Cette dernière eut la partie appelée *les Tours-Ste.-Parise*, qui, après avoir été possédée par différentes Maisons, a été réunie dans ce siècle à l'autre partie, laquelle avoit conservé le nom de *Chaceny*, & que *Jeanne d'Arcis*, sœur de *Marguerite*, eut en partage.

Elle la porta en 1380 à son mari *Guillaume de Grancey*, dont le frère *Robert* acquit la Seigneurie de *Chaceny* vers 1389. *Claude de Grancey*, Dame de *Chaceny*, fille de *Robert*, épousa, en secondes noces, en 1405, *Amé*, Sire de *Choiseul*, qui fut père de *Jeanne de Choiseul*, Dame de *Chaceny*. Celle-ci épousa, en premières noces, en 1420, *Etienne*, Sire d'*Anghure*, dont la fille *Claude d'Anghure*, Dame de *Chaceny*, fut mariée à *Gallard de Sallezard*, père de *Bernarde de Sallezard*, qui vendit *Chaceny* dans le XVI^e siècle à *Guillaume de Dinteville*, mari de *Louise de Rochechouart*, de laquelle il eut *Jeanne de Dinteville*, Dame de *Chaceny*, mariée 1^o à *Louis de Lénoncourt*, Seigneur de *Colombi*.

Sa fille, *Gabrielle de Lénoncourt*, mariée, par contrat du 11 Mars 1600, à *René du Châtelet*, Seigneur de *Bevillers*, &c., fit entrer dans la Maison du Châtelet la Baronnie de *Chaceny*, qui fut acquise par décret en 1674, après la mort de son petit-fils *Daniel du Châtelet*, Marquis dudit lieu, Baron de *Chauvray*, &c., par *Louis de Cayeul*, Marquis de *Liancourt*, qui épousa, avant le 3 Avril 1690, *Françoise-Elisabeth Poncher*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Beauregard*. Il étoit mort en 1720, après avoir vendu en 1720 la Baronnie de *Chaceny* à *Claude-François Poncher*, Maître des Requêtes, qui la possède actuellement, & qui a acheté dans le même tems, d'*Antoine-Joseph Hennequin*, le démembrement de cette même Baronnie de *Chaceny*, appelé *les Tours-Sainte-Parise*. Il est marié à *Elisabeth-Monique Arnould*.

CHACIPOL: *d'azur, à trois coqs d'or.*

CHAFFELIN, ancienne Maison d'Allemagne, dont une branche s'est perpétuée en

Languedoc sous le nom de *Thefan*. Voy. THESAN.

CHAFFOY. Cette Maison, ancienne & illustre en Franche-Comté, a fait ses preuves, tant dans l'Ordre de Malte que dans différens Chapitres nobles des deux sexes, favoir : en l'Abbaye de *Baume-les-Messieurs*, en 1487 & 1617; celle de *Baume-les-Dames* en 1628, celle de *Saint-Claude* en 1651, celle de *Migette* en 1680 & 1774, celle de Remiremont, en Lorraine, en 1698; celle de *Neuville-les-Comteffes* en 1766, en la noble Confrérie de Saint-Georges en 1652, & à Malte en 1684.

Dans une tranfaction & partage faits l'an 1178, indiction XI^e, entre Emery & Frédéric de Pontarlier, & les Religieux de Montbenoît, on trouve PIERRE & RENAUD DE CHAFFOY, témoins, qualifiés *Chevaliers*. L'original, écrit en latin sur parchemin, est déposé aux Archives de l'Abbaye Royale de Montbenoît en Franche-Comté, ainsi que celui d'une donation faite par Henri de Joux, à la même Abbaye, en 1199, Epacte XXII^e, dans laquelle FRÉDÉRIC DE CHAFFOY, Chevalier (*Miles*), se trouve mentionné comme témoin. Cette tranfaction & cette donation ont été transcrites mot à mot sur les originaux de ces deux actes, à la réquisition de Messire CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, collationnées par *Berthod & Poulet*, Notaires à Befançon, & légalisées par Antoine-François Despotot, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage dudit Befançon; lesdites collations faites, le 29 Mars 1772, en présence de quatre Gentilshommes, & de François-Xavier Marmier, Prieur de ladite Abbaye de Montbenoît, qui ont tous signé, vu & tenu les originaux de ces deux actes. Cette ancienne Noblesse remonte, par filiation suivie, à

1. GUY DE CHAFFOY, Chevalier, vivanten 1250, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. HENRI, qui suit;
2. JEAN, lequel rendit foi & hommage à Jean de Chalon, Sire d'Arlay, au mois de Décembre 1289, de plusieurs choses qu'il tenoit en fief de lui. Dans cet acte il est qualifié *Chevalier*, fils de *Monseigneur GUY DE CHAFFOY*. Le même JEAN fit une fondation dans l'Eglise d'Arbois, le Dimanche avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, en 1312, pour le repos des âmes de ses prédécesseurs, dans laquelle fondation OTHENIN, son oncle, est nommé;

3. Et MATHILDE, qui rendit hommage la veille de Saint-Nicolas en 1280, comme veuve de Messire JACQUES DE CHAFFOY, Ecuyer.

II. HENRI DE CHAFFOY, Ecuyer, testa le Lundi après la huitaine de la Fête de l'Annonciation de la Vierge en 1329, & demanda d'être inhumé dans le Cloître du Prieuré d'Arbois, ou avec JEAN, son frère, ou OTHENIN DE CHAFFOY, son oncle. Il avoit épousé *Esfenatte Borgeois*, d'une très-ancienne Noblesse du Comté de Bourgogne, dont les descendants ont depuis pris le nom de *la Tour-Saint-Quentin*, & en eut :

GUYOT;

HENRI;

JEAN, qui suit;

Et HUGUES, tous mentionnés dans le testament de leur père.

III. JEAN DE CHAFFOY, Ecuyer, épousa *Alix de Lambelot*, en faveur de laquelle Pierre Courdier, de Pontarlier, Prêtre & Chanoine de Saint-Mauris de Salins, testa le 16 Juin 1376, & la fit son héritière. Elle étoit fille de *N... de Lambelot*, Ecuyer, de la ville de Pontarlier. Ce testament en latin est déposé à l'Officialité de l'Archevêché de Befançon. De ce mariage vinrent :

1. RICHARD, qui suit;
2. GUILLAUME, Ecuyer, lequel eut un fils, aussi nommé GUILLAUME DE CHAFFOY, qui rendit foi & hommage le 20 Décembre 1408;
3. Et JEANNETTE DE CHAFFOY, laquelle, étant veuve d'*Emonnot de Mornay*, jadis d'Arbois, Ecuyer, rendit foi & hommage en 1406, & fit, par son testament, héritier GUILLAUME DE CHAFFOY, son neveu.

IV. RICHARD DE CHAFFOY, Chevalier, tenoit & possédoit avec son épouse, des biens dans l'étendue du Comté de Bourgogne, mouvans & relevans de *Philippe*, Duc de Bourgogne, du nombre desquels étoit la Terre de Montenay, dont il lui rendit hommage le 20 Octobre 1422. Il épousa *Catherine de Pasquoy*, remariée à *Amédée de Quingey*, Damoiseau, & l'on voit par son testament, en latin, du mois d'Avril 1438, qu'elle institua ses héritiers universels les enfans qu'elle eut de son second mari, & un fils nommé RICHARD, qui suit, qu'elle eut du premier. En voici les termes : *Dilectos liberos meos naturales & legitimos Ricardum, filium meum, quem suscepi à Ricardo DE CHAFFOY, Milite, quondam primo marito meo, & Johannem & Isa-*

bellam, filios meos, quos suscepi à prædido Amedeo, secundo marito meo. Elle étoit fille d'Etienne de Pasquoy-de-Montenay, Chevalier.

V. RICHARD DE CHAFFOY, II^e du nom, Ecuyer, Co-Gouverneur de Befançon, épousa Marguerite Ewrrard, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. ETIENNE, Prieur titulaire de Notre-Dame de Junan-Moutier de Befançon, en 1460, nommé exécuteur testamentaire par le testament d'Isabelle, fille d'Ignace de Clairval, en date du mois de Mai 1476;
3. Et AIMÉ DE CHAFFOY, Religieux en l'Abbaye noble de Baume-les-Meslieurs en 1487, où il avoit l'office de Refectorier.

VI. PIERRE DE CHAFFOY, Ecuyer, Co-Gouverneur de Befançon comme son père, fut invité, le 3 Décembre 1518, avec nobles personnes Richard Bercin & Denis Danvers, de la part des Gouverneurs & Consuls de ladite ville de Befançon, assemblés au son de la cloche, de se trouver à l'Hôtel Consistorial. On leur donna pouvoir de traiter & de faire toutes alliances convenables à ladite Cité de Befançon, avec les Consuls des Villes & Cités de Berne, Fribourg & Soleure. Il fit son testament à Dôle le 13 Octobre 1530, par lequel il institua héritier universel PANCRACE, son fils, qui suit. Il avoit épousé Catherine Daniel, fille de Jean Daniel, citoyen de Befançon, lequel, par son testament du 5 Janvier 1503, légua à sa fille une somme modique, au-dessus de ce qu'il lui avoit assuré par son contrat de mariage. A la publication de ce testament, PIERRE DE CHAFFOY parut pour accepter ce legs au nom de son épouse.

VII. PANCRACE DE CHAFFOY, Ecuyer, Seigneur d'Anjeu & de Melincourt, Pannetier de l'Empereur, Gentilhomme ordinaire des quatre États du Roi des Romains, rendit foi & hommage, le 21 Mars 1532, à Gilles de Conflans, Ecuyer, Seigneur de Broye & d'Equivilley, d'un four bannal situé à Equivilley, qu'il avoit acquis de Jean Chaffard, Seigneur dudit lieu, & fit son testament à Befançon le 16 Mai 1542, par lequel il institua héritiers universels ses enfans & le posthume qu'il pourroit encore avoir. Il épousa Anne de Bailly, qui lui survécut, & par son testament, publié le 2 Décembre 1561, elle institua héritier BÉNIGNE, son fils. Ils eurent :

1. BÉNIGNE, qui suit;

2. MARGUERITE, dite l'Afnée;
3. MADELEINE;
4. MARGUERITE, dite la Jeune;
5. Et CLAUDE DE CHAFFOY.

VIII. BÉNIGNE DE CHAFFOY, Ecuyer, Seigneur d'Anjeu, de Corcelles, Purgerot & Melincourt, Capitaine au service de l'Empereur, donna son dénombrement du fief de Purgerot, le 29 Septembre 1584, relevant du Roi à cause de son Comté de Bourgogne. Il épousa Bonne de Scey, fille de Claude de Scey, qui, par son testament, passé devant Laubel, Notaire à Befançon, le 14 Septembre 1573, légua à sa fille, tant pour sa dot que pour ses habits nuptiaux, la somme de 8000 livres. Elle avoit pour frère Anatole de Scey, Gouverneur de la Ville de Dôle, qui, par son testament, passé devant Jean Laintre-d'Avilley, Notaire au Bailliage d'Ornans, le 28 Juin 1579, légua la somme de 1000 livres aux enfans & héritiers, tant du premier que du second lit, de feu Bonne de Scey, sa sœur. BÉNIGNE DE CHAFFOY eut :

1. MELCHIOR, qui suit;
2. PIERRE;
3. ADRIENNE, mariée à Messire Adrien de Thomassin;
4. Et ANNE DE CHAFFOY, mariée à Messire François l'Allemand, Seigneur de Vaitte, dont Jeanne-Baptiste l'Allemand, Religieuse en l'Abbaye de Baume-les-Dames, d'où elle sortit pour entrer aux Annonciades de Dôle. C'est ce qui est prouvé par un traité passé, en 1628, entre elle & Messire Henri l'Allemand, Chevalier, Baron de Lavigny, son frère.

IX. MELCHIOR DE CHAFFOY, Ecuyer, Capitaine au service de l'Empereur, ainsi que son père, acquit de Ferdinando de Brenot, veuve de Jacques de Mesmes, la Terre & Seigneurie de Munans, mouvante & relevante du Château de Montmartin, & en rendit foi & hommage, le 6 Mars 1605, à Claude-François & Philibert de la Baume, frères, Chevaliers, Seigneurs de Pesmes & de Montmartin. Il épousa, par contrat passé devant Jean Bitel, Notaire à Befançon, le 13 Décembre 1601, Claudine de Grachaut, qualifiée fille de haut & puissant Seigneur Messire Pierre de Grachaut, Chevalier, Seigneur de Raucourt. Leurs enfans furent :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. FRANÇOIS, Religieux en l'Abbaye de Bau-

me, mentionné dans un inventaire des titres, représentés, en 1651, par noble Jean-Baptiste-Clériades de l'Allemand, pour être reçu dans l'illustre Abbaye de Saint-Oyant de Joux, dit de *Saint-Claude*, aujourd'hui Evêché;

3. & 4. Autre FRANÇOIS & PIERRE, tués au service devant Wolfenbuttel en Allemagne.

Ils avoient pour cousin germain JEAN-FRANÇOIS DE CHAFFOY, Sieur de Goulans, Sergent-Major au Régiment du Comte de la Tour, fait depuis Colonel d'Infanterie dans les dernières guerres de Bourgogne, & enfin Colonel de Cavalerie au Royaume de Naples.

X. JEAN-CLAUDE DE CHAFFOY, Ecuier, Seigneur d'Anjeu, de Munans, &c., se trouva à la Bataille de Nordlingen, & fut fait ensuite Capitaine-Commandant en la ville de Champlitte. Il fut admis dans la confrérie de Saint-Georges, le 24 Avril 1652, sur ses preuves faites de 16 quartiers paternels & maternels: on n'y reçoit que des Gentils-hommes de nom & d'armes. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Philibert Briget*, Notaire-Juré au Comté de Bourgogne, le 19 Mai 1640, *Anne de Montrevél*, laquelle, étant veuve, fit son testament, passé devant *Gouget*, Notaire à Baume, le 30 Juin 1680, institua son héritier universel PHILIPPE-ADRIEN, qui suit, & rappelle ANTOINETTE-ADRIENNE DE CHAFFOY, sa fille, Dame de Migette.

XI. PHILIPPE-ADRIEN DE CHAFFOY, Ecuier, Seigneur de Munans, eut procès contre *Anne-Thérèse de Rahon*, sœur de sa femme, qui fut terminé par Arrêt rendu au Parlement de Besançon le 12 Mai 1681, & testa à Vesoul le 18 Juillet 1697; il épousa, par contrat passé devant *Bernard*, Notaire et Tabelion général au Comté de Bourgogne, le 8 Décembre 1670, *Antoinette-Françoise de Rahon*, & eut:

HARDOUIN, qui suit, qu'il institua héritier universel;

Et ANNE-ALEXANDRE DE CHAFFOY, mariée, par contrat du 9 Juillet 1698, passé à Corcelles devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, à *Jacques de Poly*, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, mort en 1731, laissant postérité. Voyez POLY.

XII. HARDOUIN DE CHAFFOY, Ecuier, Sci-

gneur de Munans, étoit au service en Flandre, lors du testament de son père. Il fit son testament à Besançon, passé devant *Bouard*, Notaire, le 19 Novembre 1755, par lequel il institue héritier universel son fils aîné, & mourut en Avril 1756. Il épousa, par contrat passé à Dôle devant *Saillard*, Notaire, le 15 Avril 1720, *Françoise-Véronique de la Forest-de-Divonne*. Il laissa :

CHARLES-FRANÇOIS, qui suit;

Et ANTIDE-HIPPOLYTE, rapporté après la postérité de son frère.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, Chevalier, Seigneur Baron de Munans & de Sorans, au Comté de Bourgogne, a servi avec distinction, depuis 1734, tant en qualité de Lieutenant, que de Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, & est Chevalier de Saint-Louis. Il a obtenu, en 1774, l'érection de ses deux Terres & dépendances en *Baronnie*, sous la dénomination de *Munans*, pour lui, ses enfans & descendans mâles, comme on l'a dit au commencement de cet article; & a épousé, par contrat passé devant *Guillemet*, Notaire à Besançon, le 23 Décembre 1756, *Jeanne-Charlotte de Prat-de-Peuzeux*, fille de *Claude*, Marquis de *Prat-de-Peuzeux*, & de *Louïse de Largentier-de-Chandon*, dont :

1. LOUIS-ANTIDE, qui suit;
2. ANTIDE-LOUIS;
3. LOUIS;
4. CLAUDINE-FRANÇOISE-VÉRONIQUE;
5. MARIE-CHARLOTTE-JEANNE-BAPTISTE;
6. JEANNE-FERDINANDE-OCTAVIE;
7. Et LOUISE-VÉRONIQUE DE CHAFFOY. Elles ont toutes été reçues Chanoines-Comtesses de Neuville le 21 Juillet 1766, après avoir prouvé sept ascendants nobles du côté paternel, & trois du côté maternel, ainsi qu'il résulte de leurs Brevets expédiés les 2, 3, 4 & 5 dudit mois de Juillet. Ces mêmes demoiselles ont passé à l'Abbaye Royale de Migette, sur de nouvelles preuves faites de 16 quartiers, d'après le Certificat donné, le 29 Mai 1774, par MM. *du Tartre*, de *Mont-richard*, de *Poligny* & de *Raincourt*, Commissaires Jurés desdites preuves, portant qu'ils les ont trouvées bonnes et valables.

XIV. LOUIS-ANTIDE DE CHAFFOY, Chevalier, a été reçu Page de l'Ecurie de MONSIEUR, d'après ses preuves faites de 12 ascendants, & le Certificat donné, le 26 Juillet 1774, par

Jean-Baptiste-Guillaume de Gevigney, Généalogiste des Maisons de L. A. R.

XIII. ANTIDE-HIPPOLYTE DE CHAFFOY, Chevalier, second fils de HARDOUIN, & de *Françoise-Véronique de la Foret-de-Divonne*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Major de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 1^{er} Septembre 1766, à Laon en Picardie, *Marie-Jeanne-Florimonne-Sophie le Clerc*, morte en 1775, fille de *Pierre-Bonaventure le Clerc*, Lieutenant-Général & Président au Bailliage de Vermandois, & Siège Présidial de Laon, & de *Marie-Marguerite-Florimonne-Marquette de Marly*. Ils eurent :

1. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS-ANTIDE, Chevalier, né le 11 Novembre 1767 ;
2. PIERRE-FERDINAND-CHARLES-EUGÈNE, né le 10 Septembre 1770 ;
3. LOUIS-PHILIPPE-HECTOR, né le 31 Août 1772 ;
4. Et MARIE-LOUISE-SOPHIE DE CHAFFOY, née le 4 Mars 1775.

Les armes : *lofagé d'or & d'azur, à la fasce d'argent.*

(Généalogie dressée sur un Procès-verbal de vérification des titres de cette ancienne Noblesse, fait les 22 & 23 Novembre 1774, qui nous a été communiqué.)

CHAILLON. FRANÇOIS CHAILLON, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, son Ministre à Bruxelles, puis à Gènes, mort en Avril 1765, laissa d'*Eugénie-Catherine Lombard d'Ermenonville* :

AUGUSTIN-JEAN-FRANÇOIS CHAILLON, Seigneur de Jonville, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1752, Maître des Requêtes en Mars 1762, & Président au Grand-Conseil le 4 Janvier 1768, qui épousa, 1^o *Antoinette-Avoye de Ricouart*, morte sans enfans, le 31 Mai 1765, fille de *Philippe-François de Ricouart*, Capitaine au Régiment de Toulouse, & d'*Elisabeth-Avoye de Ponty*; & 2^o le 12 Janvier 1768, *Anne de Fredefond-de-Sauvagnac*, fille d'*Antoine Guillaume de Fredefond-de-Sauvagnac*, & d'*Anne-Geneviève Bertin*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux mouches de sable, & en pointe d'un lion d'or.*

*CHAILLON (DE), ancienne Noblesse originaire du Dauphiné, & dont une branche

est établie depuis trois siècles au Comté de Bourgogne. Elle tire son nom d'un ancien Château fort, appelé la *Tour-Chaillot*, dans la Vallée de Queyras en Dauphiné. Elle y a toujours été reconnue pour *noble de race*, & y a reçu des distinctions dès les tems les plus reculés.

Après la cession du Dauphiné, le Chapitre de Die fit hommage de ses Terres au Roi, & les assujettit au ressort supérieur de Sa Majesté, quoiqu'il eût prétendu jusqu'alors être indépendant; ce qui se fit par le Ministère de CLAUDE DE CHAILLOT, l'un de ses Chanoines, le 13 Août 1398, entre les mains de Jacques de Montmaur, Gouverneur de la Province. Voy. Chorier, *Histoire abrégée du Dauphiné*, tom. II, liv. iv, art. III.

En 1707, lors de la recherche de la Noblesse en Dauphiné, Jugement fut rendu le 24 Janvier par M. d'*Argenvilliers*, Intendant de la Province, sur les conclusions du Procureur du Roi de la commission, l'un & l'autre ayant visé tous les titres de Noblesse de JEAN-BAPTISTE DE CHAILLOT, par lequel lui & tous ses enfans nés & à naître sont maintenus dans le rang, privilège & prérogatives dont jouit la Noblesse du Royaume, & ordonne qu'il sera inscrit dans le Catalogue des Gentilshommes du Dauphiné. Cette famille remonte par filiation suivie à

I. FRANÇOIS DE CHAILLOT, 1^{er} du nom, Seigneur de Chaillot & autres places, Commandant d'une troupe de gens à cheval au service de France en 1323. Il eut pour fils :

II. JEAN DE CHAILLOT, Seigneur des mêmes places, & qui prit, comme son père, le parti des armes. Il laissa :

III. PHILIPPE DE CHAILLOT, qui commanda des troupes en Piémont.

IV. LOUIS DE CHAILLOT, son fils, fut Président en Piémont. On ignore le nom des femmes de ces quatre premiers degrés, mais on fait que LOUIS eut pour fils :

V. CHARLES DE CHAILLOT, qui épousa, le 17 Juillet 1477, *Bonne d'Albert*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et CHRISTOPHE, auteur de la branche établie en Franche-Comté, rapportée ci-après.

VI. JACQUES DE CHAILLOT, Seigneur de la Tour, du Plan & autres lieux, épousa, le 2 Janvier 1509, *Marguerite de la Porte*, dont :

VII. LAZARE DE CHAILLOT, Seigneur des

mêmes Terres & lieux, marié, le 14 Juillet 1545, à *Justine de Perrodon-de-Sauves*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et un autre FRANÇOIS, marié, le 9 Janvier 1597, par acte reçu devant *Chaufand*, Notaire à Béziers, à *Claude de Gaillard*, fille de noble *Aubert de Gaillard*, Seigneur de Bellaffaire, Gigors, Bayons & la Saulece, & de *Marguerite de Rouffet*. Il eut :

CATHERINE DE CHAILLOT, mariée, par acte du 26 Juillet 1619 (reçu par *Berard*, Notaire à Briançon), à noble *Emmanuel de Brecheret-de-Nicole*, Seigneur de la Place.

VIII. FRANÇOIS DE CHAILLOT, II^e du nom, épousa, par contrat du 6 Juin 1582 (reçu par *Berard*, Notaire à Grenoble), *Gasparde du Faure*, fille de Messire *François du Faure*, Conseiller & Procureur-Général au Parlement du Dauphiné, & de *Jeanne Fléard*. De cette alliance naquirent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et GASPARDE, mariée, par acte du 16 Décembre 1617 (reçu par *Berard*, Notaire à Briançon), à *Guillaume de la Balme*, Seigneur de Mares & de Dortan. Voy. *Guichenon*, tom. II, fol. 42, & ce *Diétionnaire*, au mot BALMÉ.

IX. CLAUDE DE CHAILLOT épousa, par contrat du 15 Avril 1617 (reçu par *Villers*, Notaire à Grenoble), *Béatrix Robert*, fille de Messire *Gaspard-Béatrix Robert*, Seigneur de Bouqueron, du Baschais & Saint-Muris, Président à Mortier au Parlement de Dauphiné, & d'*Antoinette Camus*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-AIMARD, qui suit ;
2. FRANÇOIS, fait Conseiller d'Etat par Brevet du 23 Septembre 1662, marié, par contrat du 9 Juillet 1650 (reçu par *Sylvestre*, Notaire à Briançon), à *Isabeau de Verdoney*, fille de noble *Charles de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve & de Mares, & d'*Isabeau de Villars* ;
3. Et ANTOINETTE, mariée, par contrat du 7 Août 1658 (reçu par *Mailhet*, Notaire à Grenoble), à noble *Sébastien Dauphin de Saint-Etienne*, Seigneur de Vernaz & du Cingle, fils de noble *Raymond Dauphin de Saint-Etienne*, & de *Bonne de Pourroy*.

X. CHARLES-AIMARD DE CHAILLOT, Seigneur de Bouqueron & du Baschais, Capitaine au Régiment de Saulx, épousa, par acte du 7 Septembre 1673 (reçu par *Sylvestre*, Notaire

Tome V.

à Briançon), *Françoise de Verdoney*, fille de noble *Jean de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve, & d'*Alexandrine de Brund*, dont :

XI. JEAN-BAPTISTE DE CHAILLOT, Seigneur de Bouqueron, du Baschais & Saint-Muris, qui eut ordre, par Brevet du 4 Juillet 1708, de lever & de commander 800 hommes de Milice Briançonnoise pour la défense du pays. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1693 (reçu par *Dou*, Notaire à Grenoble), *Jeanne de Vivens*, fille de Messire *Marc-Antoine de Vivens*, & de *Marguerite de France*. De ce mariage est né

XII. SÉBASTIEN DE CHAILLOT, Chevalier, Seigneur de Bouqueron, du Baschais & Saint-Muris, marié, par contrat du 23 Mai 1727 (reçu par *Hebrail*, Notaire à Grenoble), à *Anne-Laurence de la Coste*, fille de Messire *François de la Coste*, Seigneur de Fessins, Fessinet, Pariset, &c. Conseiller au Parlement de Dauphiné, & d'*Anne de Revol*.

BRANCHE

établie en Franche-Comté.

VI. CHRISTOPHE DE CHAILLOT, second fils de *Charles*, & de *Bonne d'Albert*, vint s'établir au Comté de Bourgogne, & fut fait Conseiller au Parlement de Dole par MARGUERITE D'AUTRICHE, Duchesse Douairière de Savoie, Comtesse de Bourgogne, par Lettres-Patentes du 31 Décembre 1524. Il avoit épousé, le 31 Mai 1509, *Jeanne Broquet*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. LUC, Conseiller, Maître des Requêtes d'ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur de l'Empereur CHARLES-QUINT, Reine Douairière de Portugal, épouse de FRANÇOIS I^{er}, & depuis Reine Douairière de France, Comtesse de Bourgogne, par Lettres-Patentes datées de Paris le 6 Janvier 1547. Après la mort de FRANÇOIS I^{er}, cette Princesse l'appela à Paris pour travailler avec les Ministres à régler son douaire. Il avoit épousé *Alonse Thierry*, dont :

CHRISTOPHE, Baron du Monjutier, Seigneur d'Auricourt, Lavernay & Moncour, marié à *Hélène-Melchior de Visemal*, dont il eut plusieurs enfans qui n'ont point laissé de postérité ;

JEAN-JACQUES, Capitaine-Enseigne de la Garnison de Dôle ;

Et CLAUDE-FRANÇOISE DE CHAILLOT, qui épousa *Nicolas du Champ*, Ecuyer, Seigneur d'Assaut.

B

3. LOUIS, Chevalier;
4. Et CLAUDINE, mariée à noble Pierre du Champ, Ecuier.

VII. JEAN DE CHAILLOT, Ecuier, Seigneur de Foucherans, Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur, repris de fief pour la Terre & Seigneurie de Foucherans le 5 Mai 1543. Il fit un accommodement avec LAZARE DE CHAILLOT, Seigneur de la Tour & du Plan, son cousin germain, pour terminer un procès qui avoit été commencé entre leur père, par lequel CHRISTOPHE demandoit à JACQUES, son frère, un supplément de légitime dans les biens de noble CHARLES DE CHAILLOT, & de Bonne d'Albert, leurs père & mère; & par transaction du 29 Octobre 1539 (reçue par *Guigue Peyron*, Notaire à Briançon), le supplément fut réglé à 2000 florins. Il épousa *Jeanette de Bergières*, fille de Messire Robert de Bergières, Conseiller au Parlement, & de *Charlotte de Criffet*, dont il eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. CLAUDE, auteur d'une branche éteinte;
3. Et JEANNE-BAPTISTE, mariée à Messire *Claude Jaquinot*, Seigneur de Goux, Président unique au Parlement de Dôle.

VIII. LOUIS DE CHAILLOT fut Commis de la Chambre de la Noblesse aux Etats de la Province, & Député desdits Etats auprès du Connétable de Castille, Gouverneur du Comté & des Pays-Bas. Il épousa, par contrat du 29 Avril 1576 (reçu par *Fautet & Ducley*, Notaires), *Pernette Perrot*, fille d'*Aimey Perrot*, Ecuier, Seigneur d'Aunoires, & de *Jeanette de Maranches*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE-LOUIS, Chanoine en l'Eglise Métropolitaine de Befançon, ensuite Prévôt & Chanoine de l'Insigne Chapitre de Saint-Anatole de Salins;
3. Et CHRISTOPHE, qui servit dans l'armée de HENRI IV en 1595, & se trouva au combat de Fontaine-Françoise, où il fit prisonnier Don Alonze Idiaquez, un des Généraux de l'Armée Espagnole, dont il tira 20000 ducats de rançon. Voy. Davila, *Hist. des guerres civiles de France*, Edit. de 1666, tom. IV, liv. XIV, pag. 426.

IX. FRANÇOIS DE CHAILLOT, Ecuier, épousa, 19 par contrat du 4 Décembre 1610 (reçu par *Griffon*, Notaire), *Jeanne de Tournon*, fille de *Claude de Tournon*, Ecuier, Seigneur de Voiseles & du Pasquier, & de *Geneviève*

Pardeffus; & 2^o *Louise Sordet*. Il eut du premier lit :

1. HUGUES-ETIENNE, qui suit;
2. CLAUDINE, mariée à *Claude Rigaud*, Ecuier, Seigneur de Vizènes.

Et du second lit :

3. PIERRE-LOUIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

X. HUGUES-ETIENNE DE CHAILLOT fut Commis pour la Noblesse aux Etats de la Province en 1666, & épousa, par contrat du 15 Février 1644 (reçu par *Peron*, Notaire), *Jeanne-Albertine Alix*, fille de Messire *Jacques Alix*, Conseiller au Parlement, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Prévôt & Chanoine du Chapitre de Saint-Anatole de Salins;
 2. & 3. CLAUDE & CHRISTOPHE, Religieux;
 4. JEAN-BAPTISTE, Prévôt de Saint-Anatole après son frère;
 5. PIERRE-PHILIBERT, qui suit;
- Et plusieurs filles, Religieuses.

XI. PIERRE-PHILIBERT DE CHAILLOT, Seigneur de la Loye, épousa par contrat du 14 Août 1692 (reçu par *Gaudignon*, Notaire), *Anne-Claude Maguin*, fille de noble *Jean-Baptiste Maguin*, & de *Marie-Thérèse Labbe*. De ce mariage font né :

1. 2. & 3. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, CHRISTOPHE & JEAN-BAPTISTE, Religieux;
4. JOSEPH-XAVIER, qui suit;
5. CLAUDE-JOSEPH, Capitaine au Régiment de Rouergue, Infanterie, mort à l'armée de Bavière en 1743;
6. CHRISTOPHE, appelé le *Chevalier de Chaillet*;
7. Et MARIE-THÉRÈSE, morte Prieure des Carmélites de Dôle en 1754.

XII. JOSEPH-XAVIER DE CHAILLOT, Ecuier, Seigneur de la Loye, épousa, par contrat du 16 Mars 1753 (reçu par le *Clerc*, Notaire à Châlons-sur-Saône), *Marie-Anne de Théfut*, morte le 2 Octobre 1760, fille de Messire *Louis de Théfut*, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Théfut, Chevalier, Seigneur de Moroges, & d'*Henriette de Tuffery-de-Tranpenard*. Il lui relle de ce mariage :

1. SÉBASTIEN-CHRISTOPHE-JOSEPH, né le 24 Février 1754, Page du Roi dans la Grande-Ecurie, reçu en 1770;
2. JEAN-BAPTISTE-BENJAMIN, né le 31 Mars 1756;
3. Et EDMÉ-MARIE-JEANNE, née le 18 Mars 1759, Chanoinesse-Comtesse de Neuville par brevet du 13 Février 1760.

SECONDE BRANCHE
établie en Franche-Comté.

X. PIERRE-LOUIS de CHAILLOT, Seigneur de Choisey & de Dampierre, fils de FRANÇOIS, & d'Anne-Louise Sordet, sa seconde femme, fut subrogé à HUGUES-ETIENNE de CHAILLOT, son aîné, après sa mort, pour Commis de la Chambre de la Noblesse aux Etats de la Province, en 1666, & fut fait le premier Conseiller du Parlement, après la conquête de la Province, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1675. Il avoit épousé, le 2 Septembre 1660, *Ignace de Richardot*, fille du Vice-Président de ce nom, dont il eut :

1. PIERRE-ALBERT, Chanoine & Official de la Métropolitaine de Besançon ;
2. CHRISTOPHE, qui suit ;
3. ANNE-IGNACE, mariée à *Claude Franchet*, Seigneur de Raus & de Cendry ;
 Et plusieurs filles, Religieuses.

XI. CHRISTOPHE de CHAILLOT, Seigneur de Pin & de Dampierre-sur-Salon, Conseiller au Parlement, épousa, le 16 Juin 1692, *Catherine Chifflet*, fille de Messire *Eugène Chifflet*, Conseiller au même Parlement de Besançon, dont il eut :

1. PIERRE-ALBERT, Prieur de Granfon & de Saint-Louthain, & Chanoine de la Métropolitaine de Besançon ;
2. CHRISTOPHE-IGNACE, qui suit ;
3. Et EUGÉNIE, mariée à *N.... Bereur*, Seigneur de Malauges & Villers-Lesbois, Conseiller au Parlement.

XII. CHRISTOPHE-IGNACE de CHAILLOT, Seigneur de Dampierre & de Pin, obtint du Roi par Lettres-Patentes du mois de Février 1746, registrées au Parlement de Besançon le 5 Mars, & à la Chambre des Comptes le 2 Mai 1746, l'érection des Seigneuries de Dampierre-sur-Salon & de Pin-lès-Magny en *Marquisat* sous le nom de *Chaillot*. Il est mort Président à Mortier au Parlement, & a laissé de *Jeanne-Bonaventure Richard-de-Villervaudefy* :

1. CHRISTOPHE-CLAUDE-MARIE, Président à Mortier au Parlement de Besançon ;
2. ANNE-IGNACE-BENOÎTE, Chanoinesse-Proffesse en l'Abbaye Royale de Montigny ;
3. JEANNE-IGNACE, mariée à *N.... Maréchal de Longeville*, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Dôle ;

4. Et ANNE-BENOÎTE, Chanoinesse-Novice à Montigny.

Les titres de Noblesse de cette famille ont été vérifiés au Parlement & à la Chambre des Comptes de Franche-Comté en 1746, lors de l'enregistrement de Lettres-Patentes du *Marquisat de Chaillot*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'or, 2 en chef & 1 en pointe. Cimier : un massacre de cerf & couronne de Marquis.*

CHAISE (LA) : *de sable, au griffon d'argent, & un chef d'argent, chargé d'un croissant de gueules, l'écu timbré d'un casque de profil. Voyez l'Armorial de France, reg. 1^{er}, part. I, pag. 120.*

CHALABRE. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATEL.

* CHALAIS, Bourg en Périgord, qui fut porté en dot par *Agnès*, fille & héritière d'*Olivier*, Seigneur de Chalais, à *Elie de Talleyrand*, fils de *Boson*, Seigneur de Grignols, dont on rapporte l'origine aux Comtes de Périgord. Voy. TALLEYRAND.

CHALANT. FRANÇOIS CHALANT, Seigneur de Châtillon, obtint en 1450 que la Seigneurie de *Chalant* fût érigée en *Comté*.

PHILIBERT, son fils, épousa, en 1502, *Louise*, Comtesse d'*Arberg*, Dame de Valengin & de Bauffremont.

RENÉ, leur fils, Comte de Chalant & de Valengin, Baron de Bauffremont, Chevalier de l'Annonciade, Maréchal & Gouverneur de Savoie, n'eut de sa seconde femme *Mencie de Portugal-Lemos* que deux filles :

PHILIBERTE, l'aînée, déshéritée par son père, devint héritière de sa sœur & épousa, en 1665, *Joseph*, Comte de *Tornielle* & de Salarol. Ce mariage l'attira en Lorraine, où son fils *Charles-Emmanuel*, Comte de *Tornielle* & de Chalant, Baron de Bauffremont, épousa *Anne du Châtelet*, Dame de Gerbeville, & de Deully. Leur postérité s'est éteinte en 1737, dans la personne d'*Anne-Joseph*, Comte de *Tornielle*, Grand-Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui n'ayant point d'enfants d'*Antoinette-Louise de Lambertye*, substitua son nom & ses biens à *Camille de Lambertye*. Voy. LAMBERTYE.

Les armes de la Maison de Chalant font : *d'argent, au chef de gueules, à un bâton de sable brochant sur le tout.*

CHALENÇON, en Auvergne, ancienne Noblesse qui portoit pour armes : *écartelé, d'or & de gueules à la bordure de fable chargée de fleurs-de-lys d'or*. Ces armes furent quittées pour celles de *Polignac*, depuis le mariage du Seigneur de Chalençon avec *Walpurge*, héritière de Polignac, qui font : *fascé de six pièces d'argent & de gueules*. Voy. POLIGNAC.

CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX. Il y a deux branches principales de cette Maison établies en Auvergne, dont la seconde est subdivisée en plusieurs rameaux ; & une troisième établie en Languedoc sous le même nom de *Chalevet*, avec les mêmes armes à peu de différence. On trouve dans les titres quelquefois *Cholvet*, *Chauvet*, *Chouvet* & *Calvet* ; mais le nom usité est *Chalevet*. Suivant une Généalogie conservée dans la Bibliothèque du Roi,

1. JEAN CHALEVET, 1^{er} du nom, Seigneur de Rochemonteix & de la Jourdanie, vivoit vers 1440, & eut de *Catherine de Saillans* :

II. ANTOINE CHALEVET, 1^{er} du nom, qualifié *Noble-Homme* dans plusieurs actes originaux, Seigneur de Rochemonteix, de la Jourdanie, &c., marié à *Gabrielle de Douhet*, dont :

1. GUYNOT, qui suit ;
2. 3. & 4. BERINGTON, PIERRE & JEAN, qualifiés *Nobles-Hommes* dans plusieurs actes originaux. BERINGTON fut marié.

III. GUYNOT, dit aussi GUYOT & GUYON CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Seigneur de Rochemonteix, de Vernassal & de la Jourdanie, testa en 1549. Il épousa, 1^o en 1530, *Hippolyte de Vigier*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Vernassal ; & 2^o par contrat du 15 Janvier 1538, *Anne du Puy*, ou *Del Puech*, fille d'*Alexandre*, & de *Marie Chivallier*, & eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit ;
2. ALIX, mariée 1^o à *Jean Chivallier*, & 2^o le 22 Décembre 1564, à *Jean de Lavour*, Ecuyer.

Et du second lit :

3. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. JEAN, tué au siège du Château du Lac, étant alors au service du Roi ;
5. FRANÇOISE, mariée, le 20 Janvier 1560, à *Antoine Vidal-Larenel*, du Diocèse de Clermont, dont elle étoit veuve le 7 Août 1582 ;

6. ALIPS, mariée à *Guillaume Roche*, de l'Évêché de Clermont, avec lequel elle vivoit le 7 Août 1582 ;

7. Et MARGUERITE, mariée à *Jean de la Vergne*, du Diocèse de Clermont. Ils vivoient tous les deux, le 7 Août 1582.

IV. JEAN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Vernassal, fut employé en qualité d'Homme d'armes de la compagnie de Jacques de Ballaguic, aux montres de la ville de Réalmont le 8 Octobre 1563, de la ville d'Alais le 18 Novembre 1564 ; & de celle de Béziers le 15 Juin 1565 ; il servit long-tems en cette qualité. Il commanda au Château de la Roque le 6 Septembre 1570, & LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, lui donna la charge de Capitaine du Château & Châtellenie de Léautoing, en la Principauté Dauphin. Il se laissa entraîner au parti de la ligue ; mais il ne fut pas long-tems à reconnaître son erreur. Il vivoit encore le 13 Octobre 1585, & avoit épousé, par contrat du 25 Novembre 1561, *Louise Dentil*, qui vivoit encore le 18 Avril 1587. Elle étoit sœur de *Jacques*, Seigneur de Ligonès, dans la Haute-Auvergne, & nièce d'un Chanoine de Saint-Julien de Brioude. Ils eurent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GABRIEL, qui fut marié, mais on n'a point connaissance de son alliance ;
3. Et JEAN, qui servoit ainsi que ses deux frères en 1587.

V. JACQUES CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers le 25 Juin 1594, pourvu le 14 Juin 1613, après son père, de l'État & Office de Capitaine du Château & Châtellenie de Léautoing, nommé le 15 Septembre 1616 Maréchal-des-Logis de la Compagnie-Colonelle des Chevaux-Légers de PHILIPPE DE VALOIS, Comte d'Auvergne ; & envoyé par ce Prince au Château de Queuvre, pour empêcher les ennemis de s'en emparer ; leva encore une Compagnie de 50 Chevaux-Légers au service de Sa Majesté, pour la conduire sur la Frontière & au Pays du Dauphiné. Il servit encore en Piémont sous le Prince THOMAS DE SAVOIE, & mourut avant le 24 Janvier 1633. Il avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1587, *Marguerite de Rochefort*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de la Roche, & d'*Antoinette de Collonges*. C'est peut-être à cause de cette alliance que lui & ses descendans ont

écartelé leurs armes, en y joignant celles de la Maison de *Rocheport-d'Ailly*, qui font : à une bande de gueules onnée & accompagnée de six merlettes de même, posées 3 en chef & 3 en pointe en orle. De ce mariage vint :

MAXIMILIEN, qui suit.

Un Mémoire domestique lui donne pour frère aîné

GUYOT, qui fut tué au siège de Montpellier en 1621. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juin 1621, *Jeanne d'Artauld*, qui ne laissa point d'enfans.

VII. MAXIMILIEN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, 1^{er} du nom, Seigneur de la Roche, de Vernassal, de Fougères, &c., obtint le 16 Octobre 1617, de CHARLES DE VALOIS, Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie-Légère de France, des provisions pour la charge de Sous-Lieutenant d'une Compagnie-Colonelle de Chevaux-Légers, entretenue en Piémont, & le 11 Juin 1622 une commission pour lever une Compagnie de gens de guerre à pied, François, composée de 100 hommes. Il fut pourvu le 25. Avril 1630 de l'état & charge de Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing, servit sous le Vicomte de Polignac, conduisant la Noblesse d'Auvergne, depuis le 12 Août 1635 jusqu'au 12 Novembre suivant, avec l'équipage de deux hommes d'armes & de sept chevaux; & ne mourut qu'après le 27 Avril 1658. Il n'étoit encore que Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de son père lorsqu'il épousa, le 13 septembre 1619, *Anne d'Auzon*, fille de François, Seigneur de Montravel, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Syndic de la Noblesse d'Auvergne, & de *Renée d'Urfé*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ANTOINE, Capitaine dans le Régiment d'Enghien, tué à la bataille des Dunes en 1658;
3. FRANÇOISE, qui vivoit sans alliance le 27 Avril de la même année, & qu'un Mémoire de Famille dit mariée à François de Bonnevie, Seigneur de Marfillac en Auvergne, près de Riom;
4. Et GILBERTE, qu'on dit n'avoir pas été mariée.

VII. FRANÇOIS CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Seigneur de la Roche, de Vernassal, Fougères, &c., servit d'abord en qualité

d'Aide-de-Camp du Marquis du Terrail, obtint ensuite des Provisions pour l'état & charge de Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing. Il testa le 28 Janvier 1672, & mourut avant le 15 Avril 1675. Il avoit épousé, par contrat du 27 Avril 1658, *Marie le Bouthillier-de-Rancé*, sœur du célèbre Abbé réformateur de l'Abbaye de la Trappe, au Perche, & fille de Denis, Seigneur de Rancé, Lieutenant-Général de la Marine en Picardie, & de *Charlotte Jolly*, dont :

1. MAXIMILIEN, qui suit;
2. ANTOINE-GILBERT, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves faites le 12 Novembre 1680, mort Commandeur de Blaudeix en Limoufin;
3. Et MARIE, qui vivoit en Avril 1675.

VIII. MAXIMILIEN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, 1^{er} du nom, dit le Comte de Vernassal, né le 7 Décembre 1662, Page du Roi dans la Grande-Ecurie au mois de Janvier 1679, ensuite Mousquetaire, successivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie d'Armagnac le 10 Mars 1684, Lieutenant Réformé de Cavalerie dans celui de Brienne le 21 Octobre suivant, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie le 20 Août 1688, Capitaine de Carabiniers en 1690, Major dans le même Régiment le 9 Janvier 1692, Capitaine-Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, sous le commandement du Maréchal de Duras, le 20 Mars 1693, Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing le 17 Avril 1697, eut le 4 Mars 1702 Commission de Maître-de-Camp dans la Compagnie des Gardes de Sa Majesté & dans ses troupes de Cavalerie; & le 22 Janvier 1703 il obtint du Roi des Provisions pour l'état & charge d'Aide-Major de ses Gardes dans la Compagnie du Duc de Duras; le 14 Janvier 1705 un Brevet d'Enseigne dans la Compagnie du Duc de Boufflers; le 29 Janvier 1709, un autre Brevet de Brigadier de Cavalerie; & le 16 Décembre 1720 des Provisions pour la charge de Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la Compagnie du Duc de Charost, charge dont il ne se démit qu'en 1737. Il commanda la Maison du Roi en 1734 & 1735, eut des Provisions de Lieutenant-Général des Armées le 20 Janvier 1734; & fut Gouverneur de Rocroy avec des Provisions de Commandeur à la pension de 3000 livres dans l'Ordre Mili-

taire de Saint-Louis le 27 Octobre 1735. Il est mort à Paris le 18 Juin 1755. Il avoit épousé, le 27 Février 1710, *Louise de Charvaignac*, fille de *Jean*, & de *Louise d'Apchier*, dont :

IX. HENRI-GILBERT CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, appelé le *Comte de Vernaffal*, qui fut fait successivement le 18 Octobre 1723 Capitaine Réformé à la suite du Régiment du Roi, & le 1^{er} Avril 1725 Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté dans la Compagnie du Duc de Charoît. Il a eu Commission de rang de Mestre-de-Camp dans la Cavalerie le 23 Avril 1735, des Lettres de retenue à la charge d'Enseigne des Gardes-du-Corps le 28 Septembre 1737; & au mois de Juin 1744 des Provisions de Brigadier de Cavalerie. Il a été tué en 1745 au siège d'Oudenarde. Il épousa, le 9 Juin 1739, *Anne-Françoise de Montmorin-de-Saint-Herem*, née en Avril 1716, fille de *François-Gaspard*, Seigneur de Montmorin, en Auvergne, & de *Marie-Michelle de Beauverger-de-Mongou*, dont :

1. MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 4 Août 1740;
2. CHARLES-GASPARD, né le 8 Septembre 1741, reçu Chevalier de Malte de Minorité, & mort dans le tems qu'on faisoit ses preuves;
3. Et MARIE-JOSEPH-PAULINE, née le 28 Novembre 1744, dont nous ignorons la destination, ainsi que celle de son frère aîné, faute de mémoire.

SECONDE BRANCHE.

IV. ANTOINE CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, II^e du nom, fils puîné de GUYNOT, & d'*Anne du Puy*, sa seconde femme, eut en partage tous les biens que sa mère avoit en la Paroisse de Cheilade & aux appartenances des Villages de Chancroche & de Chamoderch, à condition qu'il paieroit le douaire de FRANÇOISE, sa sœur, femme d'*Antoine Vidal-Larenel*, & qu'il marieroit ALIPS, son autre sœur. Un Mémoire Domestique dit qu'il fut tué au siège d'Ambert, en Auvergne. Il testa le 13 Août 1596, & fit divers legs tant à sa femme qu'à ses enfans. Il épousa, le 6 Juillet 1555, *Jeanne de Laubar*, veuve de *Charles le Grand*, & fille de *Jean*, Seigneur du Caire, & de *Jeanne d'Auzoles*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. GUYOT, marié, par contrat du 14 Janvier 1616, à *Marie de Saillans*, dont il a eu un fils & deux filles;
3. GABRIEL, qui ne vivoit plus le 31 Décembre

1633. Il épousa, 1^o par contrat du 7 Février 1603, *Françoise de Pralat*, 2^o N...., & eut du premier lit GUYOT;

4. HUGUES, qui vivoit encore le 14 Juin 1634;
5. HENRI, marié, le 3 Mars 1615, à *Gabrielle de la Rochette*, dont il eut un fils & une fille;
6. 7. & 8. ETIENNE, GABRIEL & GUYOT, qualifiés nobles dans le testament de leur père;
9. JACQUES, qui servit en qualité de Cheval-Léger dans la Compagnie du Chevalier d'Estain. Il fut maintenu dans sa noblesse avec son frère JEAN, & épousa, le 7 Mars 1635, *Madeleine de la Broue*, dont il a eu :
Trois garçons,
Et quatre filles.

10. 11. & 12. ANTOINETTE, ALIX & FRANÇOISE.

V. JEAN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, I^{er} du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur du Caire, de Rouffières, de Marmiers, de Naftrac, &c., maintenu dans sa noblesse avec JACQUES, son frère, par Sentence des Elus de St.-Flour, rendue le 15 Juin 1634, vivoit encore le 6 Janvier 1638, & avoit épousé, le 4 Février 1607, *Madeleine de Saleffes*, veuve de *Pierre de Saleffes*, Sieur de Combes, & fille de *Jean de Saleffes*, Seigneur de la Rouffière, dont :

FRANÇOIS, qui suit.

On lui donne encore deux filles, favoir :

MADELEINE, mariée, le 26 Janvier 1631, à *Gilbert de Boulher*, Seigneur de Caires;
Et N...., mariée à *Jacques*, Seigneur du Cros.

VI. FRANÇOIS CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Seigneur du Caire, & de Naftrac, né le 24 Mars 1610, fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères par ordonnance de M. de Fortia, Intendant d'Auvergne, le 26 Mai 1668. Il testa le 5 Février de la même année, & avoit épousé, le 6 Janvier 1638, *Madeleine d'Oradour*, fille de *Charles*, Seigneur d'Autezac, &c., Bailli du Comté d'Auvergne, & d'*Anne de Nozières*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JACQUELINE, nommée dans le testament de son père, qui vivoit le 7 Février 1672.

VII. JEAN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, II^e du nom de sa branche, testa le 27 Août 1718, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Just, près de Brioude, tombeau de ses prédécesseurs. Il épousa, le 17 Février

1672, *Madeleine d'Apchon-de-St.-André*, fille de *Claude*, Marquis de Saint-André, & de *Renée-Béatrice de Grolée*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur du Caire, qui vivoit le 27 Août 1718 ;
3. CLAUDE, dit le *Chevalier de Nastrac*, né le 21 Juillet 1684, marié, par contrat du 4 Février 1723, à *Marie de Léautoing*, fille de *Gabriel*, & de *Gabrielle d'Anjoni-de-Foix*, dont :

ROSE, reçue sur ses preuves de Noblesse à Saint-Cyr au mois de Juin 1737.

4. MADELEINE, veuve le 27 Août 1718 de *Joseph du Mas-de-Lodines* ;
5. Et MARIE, mariée à *Claude Saunier*, Ecuyer, Seigneur du Pouzat.

VIII. ALEXANDRE CHALEVET-DE-ROCHE-MONTEIX, Ecuyer, Seigneur du Caire, mort avant le 15 Juin 1735, épousa, le 27 Août 1718, *Marie-Amable de la Tour-d'Auvergne*, dont :

IX. JACQUES CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, dit le *Comte de Nastrac*, Chevalier de Saint-Louis, dont nous ignorons la destinée.

Cette branche, qui n'écartèle pas comme la première de *Rochefort*, porte les armes pleines de sa Maison, qui sont : *de gueules, à un lévrier d'argent passant, accolé de gueules.*

BRANCHE

du nom de CHALEVET, établie en Languedoc.

I. ANTOINE DE CHALEVET, proche parent de GUYNOT DE CHALEVET, auteur du III^e degré de la branche aînée, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. & 2. GUYNOT & PIERRE ;
3. Et MATHIEU, qui suit.

Ces trois frères achetèrent, le 17 Décembre 1544, tout le bien que GUYNOT CHALEVET, mentionné ci-dessus, avoit au lieu de la Jourdanie en Auvergne. GUYNOT ou PIERRE doit avoir été père de JACQUES DE CHALEVET, dont la postérité fera rapportée après celle de MATHIEU, son oncle.

II. MATHIEU DE CHALEVET, Co-Seigneur de Mereville, Seigneur de Rochemonteix, de la Jourdanie & de la Fauvelic en Auvergne, laït le 10 Décembre 1553 Conseiller au Parlement de Toulouse, & Président des Enquêtes au même Parlement le 9 Juin 1573, testa avec sa femme le 28 Décembre 1579, & mou-

rut avant le 4 Juin 1617. Il épousa, le 24 Décembre 1556, *Jeanne de Bernuy*, dont :

1. CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de la Fauvelic, Trésorier de France en Languedoc, marié, avant le 8 Décembre 1579, à *Marie de Lancefoc*, dont il eut trois garçons & une fille, nommés dans le testament de FRANÇOIS DE CHALEVET, leur oncle ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. & 4. JACQUES & PIERRE, morts avant le 8 Décembre 1579 ;
5. GAILLARDE, mariée à *Antoine de Garroche*, Conseiller du Roi, & Contrôleur des Finances de Languedoc ;
6. JEANNE, légataire avec sa sœur CATHERINE, de leur père & mère en 1579, & veuve le 4 Juin 1617, de *Louis de Laufelergie*, Seigneur de Cairas ;
7. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Paulo*, Seigneur de Roque, Président au Parlement de Toulouse, morte avec son mari avant le 4 Juin 1617.

III. FRANÇOIS DE CHALEVET, 1^{er} du nom, Seigneur de Mereville, de Fenouillet, de St.-Loup, reçu le 20 Août 1605 Président au Parlement de Toulouse sur la démission de son père, avoit testé le 4 Juin 1617 & ajouta à son testament un codicille le 14 Septembre 1620. Il étoit mort avant le 4 Août 1629. Il épousa, 1^o le 31 Janvier 1588, *Jacqueline de Reynier*, Dame de Fenouillet ; & 2^o le 21 Juin 1618, *Lucrèce de Claret*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Félix, & d'*Anne de Morangers*. Il laissa de son premier lit :

IV. JACQUES DE CHALEVET-DE-REYNIER, Baron de Fenouillet, &c., qui obtint le 4 Juillet 1644 des Provisions pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIV, dans lesquelles ce Prince le qualifie *Baron de Chauvet*. Il fut maintenu dans sa Noblesse avec ses deux fils, par Jugement de M. de *Beçons*, Intendant de Languedoc, le 7 Janvier 1669, & testa le 20 Octobre 1672. Il épousa, par contrat du 4 Août 1629, *Gabrielle Baderon de Mauillac*, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Diane de Sarret-de-Fabrègues*. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. VALENTIN, Capitaine au Régiment Royal le 20 Octobre 1672 ;
3. Et DIANE-MARIE, qui étoit veuve dans le même tems de *N... de Valette*, Conseiller au Parlement de Toulouse.

V. FRANÇOIS DE CHALEVET, II^e du nom, Baron de Fenouillet, &c., obtint le 14 Juillet 1663 des provisions pour l'office de Conseiller au Parlement de Toulouse. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Juillet 1660, *Anne de Reich*, fille de *Bernard de Reich*, Seigneur de Penautier, Trésorier de France à Toulouse, & de *Louise de Claret-de-Saint-Félix*, dont :

1. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui suit ;
2. Et HENRI-LOUIS, qui fit, le 30 Novembre 1682, ses preuves de Noblesse pour entrer dans l'Ordre de Malte.

VI. FRANÇOIS-AUGUSTE DE CHALEVET, né à Toulouse le 7 Janvier 1668, fit ses preuves, qui furent admises par Sa Majesté le 17 Janvier 1683, pour être reçu Page dans sa Grande-Ecurie. Nous ignorons sa postérité.

Les armes de cette branche : *de gueules, à un lévrier d'argent rampant, accolé de gueules, & une bordure d'or ; écartelé d'azur, à une bande d'or chargée de trois croisettes de gueules, & accompagnée en chef d'une tête de lion d'argent, arrachée & languée de gueules ; & en pointe d'une rose d'argent.* (Consultez l'*Armorial Gén. de France*, reg. V, part. I, où l'on trouve la généalogie de cette famille.)

* CHALIGNY, en Lorraine, Diocèse de Toul, Terre & Seigneurie, qui fut unie à celle du *Pont-Saint-Vincent*, dans le Bailliage de Vaudemont, pour ne former qu'un feul & même fief-lige indivisible, & qui fut érigée en *Comté*, en faveur de *NICOLAS DE LORRAINE*, Comte titulaire de Vaudemont, au mois de Novembre 1562, par le Duc *CHARLES DE LORRAINE*, son neveu, qui ne s'en réserva que la fuzeraineté, & permit audit Comte de *Chaligny* de mettre imposition sur les sujets de ce Comté, en trois cas seulement, favoir : de *mariage de première fille, nouvelle Chevalerie, & rançon de prison, faite de bonne guerre.*

Le Comté de *Chaligny* fut le partage de *HENRI DE LORRAINE*, Marquis de Mouy, son fils puiné, né de sa troisième femme, *Catherine de Lorraine-Aumale*. Ce Prince, mort à Vienne en 1601, eut pour fils aîné *CHARLES DE LORRAINE*, Evêque de Verdun, qui se fit Jésuite en 1624, après avoir cédé son Evêché à son dernier frère *FRANÇOIS DE LORRAINE*. *HENRI*, le puiné, devint Comte de *Chaligny*

& Marquis de Mouy. Celui-ci mourut sans alliance le 10 Juin 1672, ayant institué pour héritier son neveu *PROCOPE-HYACINTHE*, Prince de Ligne, second fils de sa sœur *LOUISE DE LORRAINE*, & de *Florent*, Prince de *Ligne*, & du Saint-Empire. Voy. *LORRAINE*.

CHALLARD, Seigneur de Bourgimière : *de sable, à trois pals retraits d'argent, mouvans du bas de l'écu.*

CHALLEMAISON. De cette ancienne Noblesse étoit *LOUISE DE CHALLEMAISON*, Dame de Gravon, mariée à *Jacques de Saint-Périer*, Seigneur de Maupertuis & de Rouffelle, dont elle eut deux filles, *FRANÇOISE & LOUISE*. *FRANÇOISE DE SAINT-PÉRIER*, Dame de Maupertuis, morte le 29 Juin 1627, avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1600, *Charles de Melun*, Seigneur du Buignon, qui en fit construire le Château. Voy. *MELUN*.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une rose d'or accostée de deux étoiles de même.*

CHALLEMOUX, en Bourgogne. *ANNE-FRANÇOIS DE CHALLEMOUX*, Ecuier, Capitaine au Régiment des Volontaires Etrangers, & le dernier de son nom, a été tué le 11 Septembre 1758 dans la Baye de Saint-Cast, près de Saint-Malo. Son père, son aïeul & son bis-aïeul sont aussi morts au service du Roi. Il ne reste plus que *MARGUERITE-CHARLOTTE DE CHALLEMOUX*, sa sœur, qui a été mariée, en 1756, au Marquis de *Folin*.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or.*

CHALLET, famille maintenant en sa Noblesse en Avril 1667 & en Mai 1700.

LÉONOR DE CHALLET, Seigneur de Chanceville au pays Chartrain, laissa d'*Anne l'Aumônier* :

ELISABETH DE CHALLET, vivante en 1723, veuve au mois de Décembre 1709, de *Gabriel de l'Hopital*, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny, père de *Paul-François*. (*Armorial Gén. de France*, reg. I.)

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent l'un au-dessus de l'autre accompagnés de trois étoiles d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHALLUDET : *de sable à la croix en-grêlée d'or.*

* CHALMAZEL, Terre & Seigneurie en

Forest, Diocèse de Lyon, à une lieue des confins de la Province d'Auvergne, dont la Justice comprend toute la Paroisse de ce nom, & une partie de celle de Saint-Just-en-Bas, & Sauvain en Forest, avec *Job*, *Vertolayc* & *Marrat* en Auvergne. Cette Justice, ainsi que la Seigneurie, appartient au Marquis de *Talaru-Chalmazel*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine. Voy. *TALARU*.

CHALMETTE. LOUIS-JOSEPH CHALMETTE, Seigneur de Limiers-Rilly, Villeneuve, &c., Secrétaire du Roi honoraire, mort dans un âge fort avancé le 12 Avril 1740, avoit épousé, au mois d'Octobre 1701, *Marguerite Pasquier*, morte le 16 Novembre 1726, fille d'*Antoine Pasquier*, Notaire au Châtelet de Paris, mort Secrétaire du Roi, & de *Marie-Françoise Denis*. Il a laissé :

1. ANTOINE-LOUIS CHALMETTE, reçu Conseiller au Parlement de Paris à la quatrième Chambre des Enquêtes le 24 Janvier 1725 ;
2. LOUIS-JOSEPH CHALMETTE-DE-RILLY, Prêtre & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, le 29 Octobre 1732 ;
3. Et une fille, mariée, au mois de Mars 1729, à *Pierre-Nicolas Poisson*, Seigneur de Bardy, Conseiller-Secrétaire du Roi, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel. (*Mercur de France*, du mois de Mai 1740, pag. 1034).

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de sable; aux 2 & 3 de gueules, à la Tour d'argent, maçonnée de sable.*

CHALO ou **CHAILLOU-DE-SAINT-MARS**, à Estampes. Le Roi PHILIPPE I^{er} ayant fait vœu d'aller en pèlerinage au St.-Sépulcre, HEU ou EUDES, dit *le Maire d'Estampes*, dit *CHALO* ou *Chaillou-de-Saint-Mars* ou de *Saint-Mard*, ou de *Saint-Médard*, s'offrit d'y aller pour lui armé de toutes pièces. L'offre fut acceptée, & le Roi donna à CHALO un privilège d'exemption de tous péages, tributs, & autres droits, pour lui & pour toute sa race, de l'un & de l'autre sexe.

EUDES DE CHALO partit & laissa, sous la protection du Roi, ANSOLDE DE CHALO, son fils, & cinq filles qu'il avoit. Les Lettres-Patentes données à Estampes sont rapportées par Chopin. Il est aussi parlé de ce privilège dans les Registres de la Chambre des Comptes. Il étoit Général pour toutes sortes d'impôts &

péages, tant par terre que par eau. Il fut confirmé par le Roi JEAN en 1360; & l'a encore été par d'autres Rois, dont Chopin fait mention.

Les fils d'EUDES DE CHALO-DE-SAINT-MARS, & ses cinq filles, multiplièrent prodigieusement cette race. Les filles qui en descendoient étoient fort recherchées, & même sans dot, parce qu'elles apportoient la Noblesse & le privilège d'exemption pour leurs descendants de l'un & de l'autre sexe.

Le nombre s'en étant infiniment multiplié, FRANÇOIS I^{er} se vit obligé, en 1540, de faire une Ordonnance où il déclara que les descendants de *Chalo-de-Saint-Mars* jouiroient de leurs franchises, à l'égard de tout ce qui se leveroit sur leurs fonds, mais qu'ils payeroient tous les péages. HENRI III donna encore une nouvelle atteinte à ce privilège; & en 1601 HENRI IV déclara que tous les descendants de *Chalo-de-Saint-Mars* payeroient la taille, & tous les autres droits que payoient ses autres sujets.

Les armoiries de *Chalo-de-Saint-Mars* (à ce que porte la tradition), & celles de ses descendants, étoient : *de Jérusalem, c'est-à-dire d'argent, à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croiffettes de même (à enquerre); écartelées de finople, à l'écu de gueules, chargé d'une feuille de chêne d'argent à la bordure d'or.* Ils prétendoient que c'étoit le Roi PHILIPPE I^{er}, qui leur avoit donné ce quartier de Jérusalem. Erreur manifeste, dit le P. Montfaucon, tom. II, des *Monumens de la Monarchie Française*, pag. 216, car en ce tems-là il n'y avoit point d'armoiries, & les Rois ne donnoient point de lettres de Noblesse; mais nous trouvons, en 1191, un annoblissement fait par PHILIPPE II, dit *Auguste*, arrière-petit-fils de PHILIPPE I, en faveur de *Viâor Brodeau*. Voy. *BRODEAU*.

On raconte de deux manières différentes le voyage qui donna lieu à la Noblesse & au privilège du Maire d'Estampes. Dans l'*Hist. du convoi des obsèques de la Reine ANNE* DE BRETAGNE, imprimée in-4 en 1619, il est dit que ce fut Luc le Maire, Seigneur de Chailloü, qui fut envoyé par le Roi PHILIPPE-le-Bel, à Jérusalem à pied, armé & portant un cierge, pour quelque maladie qui survint à ce Monarque. Quoi qu'il en soit de ces deux manières différentes de raconter le voyage, on peut toujours conclure que la concession est

certaine, mais qu'il est difficile d'en découvrir l'origine.

CHALON ou CHASLON, famille noble & ancienne, originaire d'Espagne où plusieurs branches subsistent. Elle a donné des Chevaliers de l'Ordre de Calatrava.

RODRIGUE de CHALON vint s'établir en Normandie (dit *l'Histoire de Rouen* & le Père Anfelme), où il avoit épousé, vers 1650, *Catherine Brifaut*, dont :

MARIE-MADELEINE de CHALON, mariée, en 1694, à *Adrien-Joseph de Houdetot*.

Don DIEGO de CHALON fut reçu Chevalier de l'Ordre de Calatrava le 25 Juillet 1654.

MARC-FRANÇOIS CHALON de CRETOT, de cette famille, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1684; & LOUIS-FRANÇOIS de CHALON, Seigneur de Cauleon, étoit pareillement en 1685.

JEAN-BAPTISTE de CHALON, Seigneur de Maignemont, oncle de FERNAND-FRANÇOIS de CHALON, & ALPHONSE de CHALON, fils d'ALPHONSE de CHALON, de la ville de Rouen, obtinrent des Lettres de maintenue de Noblesse en 1641, dans la crainte que le commerce qu'ils faisoient ne dérogeât. Voy. *l'Histoire de Rouen*, tom. II, pag. 35.

Les armes : *écartelé, au 1 de sinople à la tour d'or; au 2 d'azur, à 2 croissants d'argent environnés de 10 étoiles d'or; au 3 d'argent, à un lion grim pant de gueules; au 4 d'argent, à lours de sable attaché à un arbre de même, l'attache de gueules; la bordure de l'écu d'or, semée de 13 coquilles d'azur. Pour accompagnement 13 étendards alternativement d'azur & de gueules, ayant un croissant d'argent au centre.*

CHALON, Sieur de la Chefnye, Elections de Coutances & de Valognes.

Les armes : *de sinople, à trois levrettes d'argent.*

CHALONS, branche des Comtes de Bourgogne, qui a produit elle-même les branches d'*Auxerre* & de *Tonnerre*, & des Princes d'*Orange*.

Les Comtes d'*Auxerre* ont commencé à JEAN de CHALONS, 1^{er} du nom, dit *le Sage*, Comte de Châlons & de Bourgogne, mort le 30 Septembre 1267, & ont fini à LOUIS de CHALONS, Comte de *Tonnerre*, Seigneur de *Saint-Aignan*, mort en 1398. Il eut :

1. LOUIS de CHALONS, Comte de *Tonnerre*, qui fut tué à la bataille de *Verneuil* en 1424, sans laisser postérité;
2. HUBERT, qui mourut aussi sans enfants;
3. JEAN, qui fut tué à la bataille d'*Azincourt* le 25 Octobre 1415;
4. GUILLAUME, qui fut Chevalier de *Rhodes*;
5. AMÉDÉE, Abbé de *Baume*, qui mourut en 1431;
6. Et MARGUERITE de CHALONS, une des filles, Comtesse de *Tonnerre*, Dame de *Saint-Aignan*, &c., qui épousa *Olivier*, Seigneur de *Huffon*, Chambellan du Roi CHARLES VII, dont descendent les Comtes de *Tonnerre*.

Les Princes d'*Orange*, de la Maison de Châlons, ont eu pour auteur JEAN de CHALONS, II^e du nom, fils de JEAN, Comte de Châlons & de *Rochefort*, & de *Laure de Commercy*, sa troisième femme. JEAN de CHALONS, IV^e du nom, Seigneur d'*Arlai*, &c., succéda en 1393 dans la Principauté d'*Orange*, à son beau-père. Voy. NASSAU & ORANGE.

Consultez, sur l'ancienne Maison de CHALONS, du *Chefne*, du *Cange*, *Sainte-Marthe*, le P. *Anfelme*, du *Bouchet*, *l'Histoire d'Orange* par la *Pife*, &c., & *Moréri*, édit. de 1759.

* CHALONS, en *Champagne*, Ville située sur la rivière de *Marne*, qui tenoit rang entre les premières Villes de la *Gaule Belgique* sous l'Empire de *JULIEN l'Apostat*. Son Evêque, qui est suffragant de l'Archevêque de *Reims*, est Comte & Pair de France. Les armes de ce Comté-Pairie sont : *d'azur, à la croix d'or, accompagnée de quatre fleurs-de-lys de même*. Voyez sur les Evêques de Châlons le P. *Anfelme*, tom. II, pag. 311 & suiv.

CHALOT. Cette famille, établie à *Arles*, est originaire de *Bretagne*, & a pour auteur

I. PIERRE de CHALOT, Seigneur du *Bouchet*, en *Bretagne*, qui épousa, par contrat du 6 Octobre 1403, *Jeanne Guillaume*, fille de noble *Guillaume*. Il eut :

II. JEAN de CHALOT, 1^{er} du nom, qui épousa, en 1475, *Philippine Dupé*, dont :

III. JEAN de CHALOT, II^e du nom, qui prêta hommage pour la *Terre de la Chaletaye*, par-devant les Officiers de la Cour des Aides de *Bretagne* le 12 Septembre 1538. Il épousa, le 5 Mai 1500, *Perrine du Bois*, fille de noble *Jean*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et GEORGES, rapporté ci-après.

IV. JEAN DE CHALOT, III^e du nom, Seigneur de la Chaletaye & du Bouchet, épousa, en 1527, *Blanche le Maître*, dont :

1. SUSANNE, mariée à *Geoffroy de l'Escroult*, Chevalier, Conseiller d'Etat, & premier Préfident en la Chambre des Comptes de Bretagne;
2. Et MARIE, mariée à *Jean du Frêne*, Chevalier de l'Ordre du Roi.

IV. GEORGES DE CHALOT, fils puîné de JEAN, II^e du nom, se retira à Arles, où il épousa, par contrat du 12 Juin 1525, *Gillette Peline*. Il eut :

V. JEAN DE CHALOT, IV^e du nom, qui épousa, le 17 Juin 1550, *Claire de Piquet*, dont vint :

VI. GASPARD DE CHALOT, qui épousa, le 15 Avril 1581, *Catherine Bergière*, dont :

1. TROPHIME, qui suit;
2. Et PIERRETTE, mariée à *Conrad de Raoux*, fils de *Bertrand*, & de *Françoise de Leotaud*.

VII. TROPHIME DE CHALOT, I^{er} du nom, obtint des Lettres de relief de Noblesse le 23 Avril 1645, vérifiées & enregistrees aux Archives du Roi à Aix le 22 Décembre 1647. Il épousa, 1^o le 29 Septembre 1604 (*Reibaud*, Notaire à Arles), *Madeleine Petit*; & 2^o le 17 Avril 1614, *Françoise de Sommeire*. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ, marié à *Christine de Fulconis*, dont il n'eut point de postérité;
2. CATHERINE, mariée, dès 1624, à N... de *Vidalon*;
3. Et PIERRETTE-CHARLOTTE, Religieuse.

Et du second lit naquirent :

4. HONORÉ, qui suit;
5. IMBERT, rapporté après son frère;
6. N..... DE CHALOT, qui fut Jésuite;
7. TROPHIME, mort Officier de Galères; Et trois filles, dont deux Religieuses, & l'autre morte sans alliance.

VIII. HONORÉ DE CHALOT épousa, en 1656 (*Remusat*, Notaire à Arles), *Marguerite de Plier*, & eut :

JOSEPH, Religieux de l'Ordre de St.-Augustin; Et deux filles, mortes sans postérité.

VIII. IMBERT DE CHALOT, second fils de TROPHIME, & de *Françoise de Sommeire*, épousa, par contrat passé devant *Loy*s, Notaire à Arles, 1^o en 1638, *Madeleine de Peint*, fille de *Gaucher*, Ecuyer, & d'*Anne de Montfort*, dont il n'eut point d'enfants; & 2^o en 1659

(*Bergiere*, Notaire à Arles), *Louise d'Imbert*, fille d'*Etienne*, & d'*Anne Pilles*. Il eut du second lit :

IX. LOUIS DE CHALOT, qui épousa *Françoise de Raoux*, fille de *François*, & de *Dorothee des Porcellets-Fos*, dont il eut entr'autres enfans :

1. TROPHIME, qui suit;
2. ETIENNE - TROPHIME, Religieux de la Réforme de St.-Augustin;
3. FRANÇOIS-XAVIER, vivant sans alliance en 1757;
4. Et DOROTHÉE, non mariée.

X. TROPHIME DE CHALOT, II^e du nom, Officier d'Infanterie, épousa, par contrat passé en 1719 devant *Guibert*, Notaire à Arles, *Clau-dine Trucheman*, de laquelle il a laissé :

1. MARIE, mariée à *Alexandre Faffin*, Avocat au Parlement;
2. Et THÉRÈSE - DOROTHÉE, héritière universelle des biens de son père, mariée à noble *Joseph-François de Novarin*, Seigneur de Longchamp & autres lieux, Lieutenant des Vaisseaux de Sa Majesté, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de St.-Louis.

Les armes : d'or, à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre lions armés. lampassés & couronnés de sable (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 252.)

CHALUP (DE), en Périgord. Cette famille noble remonte par titres à

I. ITIER DE CHALUP, qui eut pour fils :

II. GUILLAUME DE CHALUP, élu Maire de la ville de Périgueux en 1491, marié 1^o à *Clémentine de Meiguenac*; & 2^o à *Bertrande de Puyzilhou*. Il eut de l'une de ces deux femmes :

III. JACQUES DE CHALUP, qualifié dans un acte du 25 Avril 1528, *Ecuyer*, Sieur des Rocs, Conseiller pour le Roi dans la Sénéchaussée de Périgord, qui testa le 4 Août 1540, & mourut avant le 5 Janvier 1554. Il épousa *Françoise Pastourelle*, fille de la seconde femme de son père, & laissa :

1. RAYMOND, qui suit;
2. JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. ANNET, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au siège Présidial de Bazas, qui fut marié, & dont la postérité s'est éteinte dans son petit-fils;

4. FRANÇOIS, Seigneur du Repaire en Périgord, Conseiller du Roi au siège Présidial de Bazas, marié à *Françoise de Mestayer* ou *Mescahier*, dont la postérité est aussi éteinte;

5. Et FRANÇOIS.

IV. RAYMOND DE CHALUP, Ecuyer, Sieur de Fareirou & d'Eglifeneuve, Avocat à la Cour Présidiale de la Sénéchaussée & siège Présidial de Périgueux, testa le 21 Décembre 1566. Il épousa, le 16 Janvier 1554, *Marguerite Arnaud*, fille de *Louis Arnaud*, Seigneur de la Boric - Friquard, & d'*Anne Arnaud*, & eut :

1. BERTRAND, institué héritier universel par le testament de son père;
2. BERNARD, qui suit;
3. JACQUES, Conseiller & Avocat du Roi au Siège de Périgueux;
4. 5. & 6. ANNE, CATHERINE & ALMOISE.

V. BERNARD DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur de la Maison noble de Fareirou, Avocat au Parlement de Bordeaux, se dit pourvu de l'Office de Lieutenant-Criminel pour le Roi, dans la Sénéchaussée de Bazados, lorsqu'il se maria. Il testa le 16 Février 1612. Il avoit épousé, le 29 Septembre 1591, *Anne de Tourtel*, morte ainsi que son mari avant le 4 Septembre 1650. Elle étoit fille unique de *Jean*, Bourgeois de la ville de Brantôme en Périgord, & de *Catherine de Champaignac*.

VI. JACQUES DE CHALUP, II^e du nom, leur fils, fut confirmé comme Noble dans la jouissance de l'exemption des tailles, par Ordonnance des Commissaires-Généraux députés par le Roi en Guyenne, rendue le 26 Avril 1635, & compris au catalogue des Nobles de la Sénéchaussée de Périgueux par une autre Ordonnance du 24 Mars 1667, de *M. Pellot*, Intendant en Guyenne. Il eut d'*Anne d'Alexandre*, fille de *Léonard*, Avocat en la Cour, & de *Catherine du Teilh* :

1. MARTIAL, qui suit;
2. Et PIERRE, successivement Lieutenant & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Albert, qui partagea avec son frère aîné le 27 Avril 1685, & mourut avant le 26 Janvier 1690.

VII. MARTIAL DE CHALUP, Seigneur de Fareirou & de Carly, servit dans le Ban par ordre du Gouverneur de Guyenne, fut déchargé comme Noble, par Ordonnance de *M. de la Bourdonnaye*, Intendant de Bordeaux, rendue le 21 Juillet 1705, de la somme de

3300 livres à laquelle il avoit été taxé, & mourut à Brantôme le 20 Mai 1708. Il épousa, par contrat du 26 Avril 1678, *Jeanne du Chaffaingt*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Girard*. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Un autre FRANÇOIS, successivement Lieutenant, Capitaine & Major du Régiment de Guise, tué en cette dernière qualité le 19 Juillet 1747, à l'affaire de l'Affiette, sous les ordres du Chevalier de Belle-Isle;
3. JEANNE;
4. Une autre JEANNE;
5. ANNE;
6. Une autre ANNE;
7. MARIE - ANNE;
8. Et CATHERINE, Religieuse-Professe au Couvent de Sainte-Claire de Périgueux avant le 19 Juin 1708.

VIII. FRANÇOIS DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur de Fareirou, &c., né le 1^{er} Mai 1700, épousa, par contrat du 9 Août 1726, *Ifabeau de Magniac*, fille de *Pierre*, Président en l'Élection de Périgueux, & de *Marie Blois*, dont entr'autres enfans :

IX. LÉONARD-ALEXIS DE CHALUP, Ecuyer, né le 17 Juillet 1738, reçu Page du Roi en la Grande-Ecurie sur ses preuves de Noblesse admises le 10 Août 1754.

SECONDE BRANCHE

IV. JEAN DE CHALUP, Ecuyer, Avocat au Parlement de Bordeaux, second fils de *Jacques*, & de *Françoise Pastourelle*, épousa, par contrat du 20 Janvier 1560, *Jeanne Roubert*, dont :

1. JOSEPH, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat du 31 Janvier 1596, à *Bertoulmieu Godeffre*.

V. JOSEPH DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur de la Faucherie, testa le 1^{er} Mars 1633, & avoit épousé, le 4 Juillet 1595, *Marguerite Baudin*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et un autre PIERRE, Prêtre & Doyen du Chapitre de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, qui testa le 21 Octobre 1683.

VI. PIERRE DE CHALUP, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Villoche, Avocat au Parlement, épousa *Marguerite Souc*. Ils moururent l'un & l'autre au commencement de Janvier 1670, laissant :

1. PIERRE, qui suit;

2. Un autre PIERRE, Docteur en Théologie, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Etienne & de Saint-Front de la ville de Périgueux ;

3. MARGUERITE ;

4. Et JEANNE, morte sans alliance, après avoir testé le 14 Septembre 1710.

VII. PIERRE DE CHALUP, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Grangier & de Villoche, Avocat au Parlement, fut maintenu dans sa Noblesse le 27 Août 1704, & mourut le 24 Juillet 1711. Il avoit épousé, le 17 Mai 1663, *Anne de Cremoux*, qui testa le 12 Juillet 1672, dont :

1. PIERRE, qui suit ;

2. & 3. Autre PIERRE & FRANÇOIS, légataires de leur mère.

VIII. PIERRE DE CHALUP, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Grangier & du Bolt, né le 10 Mars 1670, fut Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montforeau, par Commission du 29 Septembre 1706, & ensuite Capitaine réformé au Régiment de Boulonnois, Infanterie, testa le 20 Mai 1724, & mourut au mois de Janvier 1731. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1696, *Françoise Arnaud-de-la-Borie-Friquard*, fille de *François*, & d'*Antoinette de Champagnac*, dont :

1. PIERRE-AIGNAN, qui suit ;

2. Et ANTOINETTE-MARIE, mariée, le 4 Juin 1719, à *Pierre de la Bastide*, Ecuyer, Seigneur de Chaunc, fils d'*Adrien*, & de *Suzanne la Rue*.

IX. PIERRE-AIGNAN DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur du Grangier & du Bolt, né au mois de Septembre 1703, fait successivement Lieutenant d'Infanterie le 23 Septembre 1725, Capitaine le 10 Novembre 1733, Chevalier de Saint-Louis le 9 Janvier 1745, & pensionné du Roi le 27 Mai 1747, a épousé, le 14 Mars 1749, *Jeanne Aultier*, fille de *Philippe*, Seigneur de Challard, Conseiller du Roi, Juge-Magistral honoraire en la Sénéchaussée & Siège Préfidal d'Angoumois, & de *Marguerite Allenet*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Les armes : de gueules, à un lion rampant d'or, couronné, langué & armé de même ; écartelé d'argent, à trois cloches de sinople mises en pal. (*Armorial Gén. de France*, reg. V, part. 1.)

* CHALUS, en Limoufin, Diocèse de Limoges, ancienne Baronnie, que *Charlotte*

d'*Albret*, fille d'*Alain*, Sire d'*Albret*, Comte de Périgord, & de *Françoise de Blois*, dite de *Bretagne*, porta en dot à son mari *César Borgia*, Duc de Valentinois. Leur fille unique, *Louise de Borgia*, fut Dame de *Chalus*, & épousa PHILIPPE DE BOURBON, Comte de Buffet, dont la postérité possède encore cette Baronnie. Voy. BUSSET.

CHALUS-SENSAC. FRANÇOISE DE CHALUS, ci-devant Dame du Palais de Madame Infante Duchesse de Parme, & à présent Dame d'Atours de Madame Adélaïde de France, épousa, le 13 Juillet 1749, *Jean*, Comte de *Narbonne-Lara*.

CHALUT, Seigneur de Verin : d'or, à la croix onnée d'azur.

CHAMAILLARD : chevronné d'or & de gueules de huit pièces.

* CHAMANS (SAINT-), Terre considérable dans le Limoufin, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison connue dès le X^e siècle. Voy. SAINT-CHAMANS.

* CHAMARANDE, en Champagne, Diocèse de Langres, Terre & Seigneurie qui fut unie avec plusieurs fiefs, & érigée en Comté par Lettres du mois de Mars 1685, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 5 Avril & 25 Mai suivans, en faveur de *Clair-Gilbert d'Ornaïson*, Gouverneur de Phaltzbourg, mort le 3 Janvier 1691. Il avoit épousé *Marie-Anne de Trelon*, mère de *Louis d'Ornaïson*, Comte de *Chamarande*, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phaltzbourg, premier Maître-d'Hôtel de la Dauphine, mère du Roi, puis en 1733, de la Reine. Il est mort sans enfans, & a eu pour héritier son neveu, *Louis de Talaru*, Marquis de *Chalmazel*, fils de sa sœur, *Marie-Anne d'Ornaïson*, en faveur duquel il s'étoit démis en 1735 de la charge de premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & auquel le Roi donna le Gouvernement des Villes de Sarrebourg & de Phaltzbourg. Voy. TALARU.

CHAMBELLAIN : d'azur, à la tige de trois lys d'argent.

CHAMBELLAN. GUILLAUME CHAMBELLAN, Docteurès Droits, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne le 6 Mai 1496, & reçu le 15 Juin. Il eut aussi la Garde-des-Sceaux

de la Chancellerie, fut Conseiller au Grand-Conseil par Lettres données à Blois le 5 Janvier 1505. Il prêta ferment entre les mains du Chancelier le 18 Mars de la même année. Ayant eu depuis ordre d'opter, il conserva en 1512 ses charges de Bourgogne. Nous ignorons s'il fut marié & s'il eut postérité. Il portoit pour armes : *d'azur, à deux pattes de griffon d'or en chef, & en pointe une tête de léopard arrachée de même & lampassée de gueules.*

CHAMBENOT, en Franche-Comté, famille éteinte depuis près de quatre siècles, qui a commencé à PERRIN de CHAMBENOT, Chevalier vivant dans le XIII^e siècle. Les derniers que l'on connoît de cette ancienne Noblesse sont PERRIN & OTHON de CHAMBENOT, frères, qui furent héritiers de PIERRE de CHAMBENOT, leur oncle, en 1350.

CHAMBERAN : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent posées en bandes.*

CHAMBES-MONTMOREAU, famille originaire d'Angoumois, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, dont les aînés portoient dans les tems les plus reculés le titre de *Chevalier*, & les puînés celui de *Damoiseau*.

I. PIERRE de CHAMBES, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, le premier que l'on connoisse, vivoit en 1051, & fut père de

II. DAVID de CHAMBES, Chevalier, dont le fils aîné,

III. GUILLAUME de CHAMBES, épousa *Pétronille de Vitré*. Il eut :

1. LANDRY, Chevalier, qui se ligua dans les premières guerres contre l'Angleterre avec le Capitaine de Beuil, & le Capitaine Carlonet, Breton, contre le Capitaine Thaudoy, qu'ils défirent avec 4 à 5 mille hommes des siens dans les Landes de Bordeaux ;
2. Et GUILLOTO, qui suit.

IV. GUILLOTO de CHAMBES. Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, épousa *N... de la Rivière*, & eut :

V. PIERRE de CHAMBES, II^e du nom, qui mourut en 1256, & fut enterré à Vilhonneur, où l'on voit encore son tombeau. Il avoit épousé AGNÈS de CHAMBES, sa parente, dont :

VI. GHOFFROY de CHAMBES, Chevalier, Sei-

gneur de Vilhonneur, qui épousa *Lorette de Vivonne*, comme il paroît par deux contrats de 1205. Il en eut :

VII. PIERRE de CHAMBES, III^e du nom, qui épousa, en 1314, *Marie de Rohan*, dont il eut :

VIII. JEAN de CHAMBES, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, qui fut tué le 19 Décembre 1356 à la bataille de Poitiers. Il avoit épousé *Jacquette de Craon*. De ce mariage vint :

IX. AGLIOT de CHAMBES, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, qui épousa, en 1395, *Marie d'Esflouteville*, dont :

X. BERNARD de CHAMBES, I^{er} du nom, Chevalier, mort le 24 Janvier 1435, qui avoit épousé *Sibylle de Montenay*, & fut père de

XI. JEAN de CHAMBES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Fauquignon, Baron de Montfôreau, Capitaine-Viguiier, Châtelain d'Aigues-Mortes, la Rochelle, Niort, Talmont, &c., qui fut employé le 8 Juin 1454 en plusieurs Ambassades à Rome & en Turquie, & nommé en 1457, conjointement avec Tanneguy du Châtel, pour tenir les Etats de Languedoc assemblés à Carcassonne. Il avoit épousé, le 17 Mars 1445, *Jeanne de Chabot*, première Dame d'honneur de la Reine, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. COLETTE, morte le 12 Mai 1472, mariée, le 24 Janvier 1466, à *Louis d'Amboise*, Prince de Talmont, Vicomte de Thouars ;
3. MARIE, mariée, le 23 Février 1483, à *Jean*, Comte d'*Astarac* ;
4. JEANNE, mariée, par contrat du 17 Juin 1493, à *Jean de Polignac* ;
5. Et HÉLÈNE, mariée à *Philippe de Commines*, dont la fille unique *Jeanne de Commines* fut mariée, en 1504, à *René de Broffe* de Bretagne, & étoit la cinquième aînée de la Duchesse de Nemours, mariée, le 11 Mai 1665, à *Charles-Emmanuel*, II^e du nom, Duc de Savoie.

XII. JEAN de CHAMBES, III^e du nom, Chevalier, Baron de Montfôreau, &c., épousa *Marie de Châteaubriand*, laquelle testa le 21 Avril 1522, & laissa :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. HIPPOLYTE, mariée, en 1526, à *Jacques d'Amboise*, Seigneur d'Aubijoux ;
3. Et LOUISE, mariée, 1^o en 1529, à *Jean de Malestroit*, Seigneur d'Uzel ; 2^o à *Hubert de la Rochefoucauld*, Baron de Genac ; & 3^o au Vicomte d'*Aubijoux*.

XIII. PHILIPPE DE CAMBES, Chevalier, Baron de Montforeau, Commandant dans les Ports, Havres & Fortereffes de Bretagne, époufa, le 18 Janvier 1530, *Anne de Laval-Montmorency*, dont :

1. JEAN, IV^e du nom, Chevalier, Baron, puis Comte de Montforeau, Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1574, en faveur duquel la Baronnie de *Montforeau* fut érigée en Comté par Lettres-Patentes de 1573 & 1575, & mort en 1575;
2. CHARLES, qui fuit;
3. Et CYPRIENNE, fille d'honneur de la Reine, morte en 1583.

XIV. CHARLES DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montforeau, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Chambellan & Grand-Veneur du Duc d'Alençon, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 Lanciers, & Maréchal-de-Camp, mourut avant d'être reçu à l'Ordre du Saint-Esprit, auquel il avoit été nommé le 11 Avril 1613. Il avoit époufé, le 10 Janvier 1576, *Françoife de Maridor*, dont l'arrière-petite-nièce, *Clair-Clémence de Maille*, fut mariée, le 11 Février 1641, au *Grand Condé*. Il en eut entr'autres enfans :

XV. RENÉ DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montforeau, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en Angleterre en 1649, qui époufa, par contrat du 23 Juin 1617, *Marie de Fortia*, dont plusieurs enfans, & entr'autres :

XVI. BERNARD DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montforeau, Seigneur de la Freslonnière, &c., qui époufa, le 19 Mai 1637, *Geneviève Boivin*, dont il eut :

1. NICOLAS-BERNARD, mort âgé de 10 ans;
2. MARIE-GENEVIÈVE, Comteffe de Montforeau par la mort de fon frère, morte le 25 Novembre 1715, mariée, le 20 Septembre 1664, à *Louis-François du Bouchet*, Marquis de Sourches;
3. Et MARIE-MADELEINE, morte le 15 Mai 1720, mariée, le 15 Octobre 1677, à *Louis-Anne Dauvet*, Chevalier, Comte d'Esquilly.

Cette famille fubfifte en Angoumois, dans trois frères mariés, qui ont poftérité. (Voyez Robert Gaguin, Mingou, Chopin, du Bouchet en fon *Hiftoire d'Aquitaine*, &c.)

Les armes : *d'azur, semé de fleurs-de-lys d'argent, fans nombre, au lion d'azur, armé, lampaffé, & couronné de gueules, brochant fur le tout.* (Mémoire envoyé.)

CHAMBES, en Bourgogne : *d'azur, semé de fleurs-de-lys d'argent, au lion de gueules brochant.*

CHAMBIER ou CHAMBRIER & MOREL, en Franche-Comté, ancienne Noblesse établie à Salins, avant que cette Ville & fon Territoire passaffent fous la domination de JEAN, Comte de Bourgogne. ULRIC CHAMBIER est nommé dans une donation faite à l'Abbaye de Gouaille par Gaucher, IV^e du nom, Sire de Salins, en 1210. Sa poftérité a fini dans le XIV^e fiècle.

* CHAMBLEY, ancienne Baronnie dans le Duché de Lorraine, qui a donné fon nom à une illustre Maifon éteinte, de laquelle étoient FERRI, Seigneur de CHAMBLEY, qui avoit époufé, en 1398, *Jeanne de Launoy*, dont vint MARGUERITE DE CHAMBLEY, mère d'*Ifabeau de Beauvau*, mariée à JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme, bifaïeul du Roi HENRI IV; & FERRI, Seigneur de CHAMBLEY, qui testa en 1435. Celui-ci avoit époufé *Blanche-Fleure de Fénéfrange*, mère de FRANÇOIS, Seigneur de CHAMBLEY, Maréchal de Lorraine, qui de *Marguerite Beyer de Boppart* n'eut que BLANCHE-FLEURE, Dame de CHAMBLEY & de Magnières, laquelle porta la Baronnie de *Chambley* dans la Maifon de *Haraucourt* par fon mariage avec *Pierre*, Seigneur de *Haraucourt*. Voy. HARAUCOURT.

CHAMBLY : *de gueules, à trois coquilles d'or.*

CHAMBLY. CHARLES-FRANÇOIS DE CHAMBLY laiffa pour fille unique & héritière :

LOUISE-JACQUELINE DE CHAMBLY, qui époufa, par contrat du 13 Février 1741, *René-François-André*, Comte de la *Tour du Pin*, qui prit alors le nom & les armes de CHAMBLY.

CHAMBON. JEAN CHAMBON, Conseiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, mourut à Paris le 8 Juin 1490, & fut entermé à l'Ave-Maria. Il époufa *Marie des Courtils*, fille de *Philippe*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Fumechon*, dont :

EUSTACHE CHAMBON, Conseiller au Parlement de Paris en 1524, marié à *Marie Thibouft*, dont il eut :

FRANÇOIS CHAMBON, auffi Conseiller au même Parlement, qui laiffa :

1. N...., mariée à *Nicolas Viole*, Maître des Requêtes;
2. Et N...., mariée à *Pierre Viole*, Conseiller au Parlement.

Les armes: *d'or, à la tour d'argent.*

CHAMBON-D'ARBOUVILLE. Nous ne donnons que sa descendance directe depuis l'établissement en Beauce.

I. CHARLES DE CHAMBON, originaire de Combraille en Auvergne, où se trouve la Terre de Chambon, vint s'établir en Beauce vers 1500. Il y posséda la Terre de Godinville, soit par acquisition, soit du chef de *Louise de Cure*, sa femme.

II. FRANÇOIS DE CHAMBON, Ecuyer, Seigneur de Godinville, épousa *Françoise Beroul*, qui étoit veuve de lui en 1530.

III. NICOLAS DE CHAMBON, Ecuyer, Seigneur de Godinville, épousa, le 1^{er} Février 1538, *Marie de Morainville*.

IV. PIERRE DE CHAMBON, Ecuyer, Seigneur de Godinville, étoit encore mineur en 1549. Il épousa *Marguerite de Cosne*, fille de *Pasquier*, Ecuyer, Seigneur du Houffay, & de *Luce de Chartres*.

V. GUILLAUME DE CHAMBON, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville & Baudreuil, épousa, le 11 Février 1607, *Marguerite de Roux*, fille de *Juvenal*, Ecuyer, Seigneur de Reigny, & de *Françoise le Vergeur de Courtoignon*.

VI. FRANÇOIS DE CHAMBON, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville, & par acquisition d'Arbouville, épousa, en Juin 1635, *Louise de Halot*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Letourville, Baron du Puifet, & de *Elisabeth Arbaleste*, dont 12 enfants. Celui qui a continué la postérité est

VII. N... DE CHAMBON, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Moigneville, &c., qui épousa N... *Sevin*, morte la veuve très-âgée en 174..., au Château d'Arbouville. Ils eurent :

PIERRE, qui suit;

Deux garçons, qui ont servi dans le Régiment des Gardes-Françoises, & sont vivans non mariés, l'un est Gouverneur de Sainte-Menchould;

Et une fille, mariée.

VIII. PIERRE DE CHAMBON, Marquis d'Arbouville, entra dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1699, eut une enseigne en 1702, fut Aide-Major en 1712, eut une Compa-

gnie le 6 Avril 1716; nommé Capitaine de Grenadiers le 22 Mars 1730, créé Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734, quitta ce Régiment en 1737, & fut fait Maréchal-de-Camp le 1^{er} Mars 1738. Il eut peu après le Gouvernement de Schelestadt dans la Haute-Alface, & mourut en 1753. Il avoit épousé, en 1724, *Marie-Anne-Françoise de Montmorin*, morte le 16 Novembre 1753, âgée de 56 ans, fille de *Charles-Louis*, Marquis de Saint-Herem, & de *Marie-Geneviève Rioulte-Douilly*, dont :

1. GASPARD, qui suit;
2. ADÉLAÏDE-LOUISE, morte le 23 Novembre 1753. Elle avoit épousé, le 14 Février 1752, *Jean-Baptiste Thomas de Pange*, Trésorier-Général de l'extraordinaire des guerres;
3. N... DE CHAMBON, morte, qui avoit épousé le Comte d'*Esprez*.

GASPARD-LOUIS DE CHAMBON, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourbon, épousa, le 5 Février 1766, *Félicité-Françoise-Sophie Freteau*, fille de *Michel-Louis Freteau*, Maître des Comptes, & de *Sophie-Hélène Lambert*.

Les armes: *fascé d'or & d'azur de six pièces.*

CHAMBON, en Bourbonnois. De cette Maison étoit N... DE CHAMBON, qui de simple Gendarme de la Garde du Roi étoit parvenu à être Maréchal-de-Logis & Aide-Major. Il fut fait Brigadier le 1^{er} Août 1734, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748. Il est mort en son Château de Pierrefitte, près Moulins, le 1^{er} Décembre 1754, âgé de 84 ans.

Les armes: *d'or, à la fasce de gueules, surmontée de deux merlettes de sable, à trois chevrons d'hermines, l'un au-dessus de l'autre.*

§ CHAMBON DE LA BARTHE (DE), en Languedoc, famille dont il sera parlé dans l'*Arm. de France*, tom. XI, titre VII. En voici l'Extrait que nous a fait passer M. de CHAMBON DE LA BARTHE, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, commandant l'Artillerie, au département de la Haute-Normandie, demeurant au Havre-de-Grâce, dont la famille remonte à

I. JACQUES DE CHAMBON, qualifié noble dans les titres, du tems qu'il vivoit à Toulouse,

avant 1546. Il paroît qu'il avoit épousé 1° *Marguerite du Méné*, veuve de noble *Vibret*; & 2° *Anne de Cassin*, & que de l'une de ses deux femmes il eut :

II. SIMON DE CHAMBON, qui, dans son testament du 28 Février 1613, désigne ses biens situés au lieu de l'Airac, Mont-Roujet, Mi-repoix, & dans la Vicomté de Villemur; veut être enterré aux Grands-Augustins de Toulouse, où est la sépulture de ses père & mère; & charge Messieurs de Ferrier & de Peyronnet, ses neveux, de faire porter respect à son épouse, par ses enfans. Il épousa, *Marie de Ferrier*, fille de Messire *Antoine de Ferrier*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & laissa :

1. PIERRE, qui suit;
2. Autre PIERRE, mort sans enfans;
3. JEAN, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
4. Et MARIE DE CHAMBON, laquelle fit une donation en faveur du Collège des Jésuites de Pamiers. Elle possédoit un domaine à Claverie, au Diocèse de Mirepoix, & épousa 1° Noble *Bernard de Lautrec*, Sieur de la Batu; & 2° *Jean Durand*, Sieur de la Nogardé.

III. PIERRE DE CHAMBON, 1^{er} du nom, épousa *Marguerite de Chante*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE DE CHAMBON, mariée à Noble *Abraham de la Forcade*.

IV. FRANÇOIS DE CHAMBON, né le 3 Août 1633, Co-Seigneur de l'Angerville, fut maintenu dans sa noblesse par un jugement du 6 Juillet 1700, dont la minute est au Greffe de l'Intendance de Montpellier. Il mourut sans enfans, & son hérité passa à Noble *Jean de la Forcade*, son neveu. Il épousa, le 31 Mars 1668, *Antoinette de Barthe*.

DEUXIÈME BRANCHE.

III. JEAN DE CHAMBON, Ecuyer, Haut du lieu de Leirac, troisième fils de SIMON, & de *Marie de Ferrier*, déclare, par son testament olographe du 14 Juin 1660, avoir épousé, 1° *Marguerite de Caulejac*; & 2° par contrat du 9 Décembre 1625, *Marguerite d'Azémar de Granzac* ou *Cranzac*, dernière fille de Noble *Charles d'Azémar*, Sieur de *Cranzac*, & de *Jeanne de Bouquet*. Il eut de cette dernière :

IV. PIERRE DE CHAMBON, II^e du nom, Sieur

Tome V.

de la Générale, né à l'Airac le 22 Avril 1629, marié, le 17 Août 1660, à *Marie de Ramondy*, en présence de noble Claude de Gécéstel, Sieur de Granouillac, de noble Jean de Routtel, Sieur de la Maze, & de noble Paul de Barraffe, Sieur de l'Avianie, ses cousins germains. Ses enfans furent :

1. JEAN-BERNARD, qui suit;
2. PIERRE;
3. GABRIEL;
4. NICOLAS, Haut du lieu de Saufens, marié à *Catherine d'Aldeguier*;
5. JACQUES;
6. JÉRÔME;
7. JOSEPH, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
8. 9. & 10. MARIE, ANNE & FRANÇOISE DE CHAMBON, dont nous ignorons la destinée.

V. JEAN-BERNARD DE CHAMBON, né le 8 Septembre 1661, à l'Airac, Diocèse de Montauban, Sieur de Roudiges, de Serdardannes, & autres lieux, a servi 20 ans Officier dans le Régiment Royal-Artillerie, s'est établi au Bourg Saint-Bernard, Diocèse de Toulouse, & a épousé *Marie de Pydemarre*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN-JACQUES, qui suit;
2. Et NICOLAS DE CHAMBON, né le 30 Octobre 1717, à Bondigou, Diocèse de Toulouse; il a eu en partage le bien du Bourg Saint-Bernard, & sert le Roi depuis 1734, est Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Corps-Royal de l'Artillerie, & réside actuellement, en 1784, à Calvy, en l'Isle de Corfe, en ladite qualité.

VI. JEAN-JACQUES DE CHAMBON, né le 11 Janvier 1715, à Boudigou, fut maintenu dans sa qualité de Noble & d'habitant du Bourg Saint-Bernard, avec le droit d'y chasser, & épousa 1° *Susanne de Pydemarre*; & 2° *Jeanne de Coufin*, fille de noble de *Coufin*, & de *Marie des Cornebeuf-de-Saint-Sulpice*. Du premier lit sont nés :

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. Et LOUISE DE CHAMBON, née au Bourg Saint-Bernard, en 1750.

VII. JEAN-PIERRE DE CHAMBON, né au Bourg Saint-Bernard, en Février 1747, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment d'Eu, Infanterie, épousa, le 15 Juillet 1778, *Marguerite de Serin*, dont :

1. JEAN-JACQUES-RAYMOND, né le 24 Avril 1780, au Bourg Saint-Bernard;
2. NICOLAS-JOSEPH-MARGUERITE-PASCAL, né

D

le 15 Avril 1781, audit Bourg Saint-Bernard;

3. NICOLAS-JULIEN-GENEVIÈVE-ROSALIE-JOSEPH-JEAN-PIERRE-JACQUES-RAYMOND, né le 7 Mars 1782, audit Bourg Saint-Bernard;
4. Et JULIEN-JEAN-JACQUES-JOSEPH-MARIE-ANNE-GENEVIÈVE-ROSALIE-CHARLES-AUGUSTE DE CHAMBON, né le 10 Mars 1783, au Bourg Saint-Bernard, Diocèse de Touloufe.

TROISIÈME BRANCHE.

V. JOSEPH DE CHAMBON, septième enfant de PIERRE, II^e du nom, Sieur de la Générale, & de *Marie de Ramondy*, né le 16 Juillet 1670, à l'Airac, Diocèse de Montauban, Sieur de Beaumont, de Lifac & autres lieux, a servi le Roi en qualité d'Officier dans le Régiment Royal-Artillerie, depuis 1686 jusqu'en 1720, qu'il a été nommé Aide-Major de la ville de la Fère, en Picardie, en considération de ses services, & de trois blessures qu'il avoit reçues au siège de Namur & à celui d'Ath, dont il est resté estropié du bras droit. Il est mort, en 1744, Major & Commandant de la ville de la Fère. Il avoit épousé 1^o *Jeanne de Cabaye*; & 2^o *Catherine Madière*. Du premier lit font nés:

1. & 2. JEANNE-GABRIELLE & JEANNE, toutes deux mortes à Touloufe.

Les enfans du second lit dont on a connoissance font:

3. CHARLES-LOUIS-JOSEPH, né le 7 Janvier 1715, à Douai en Flandre, mort sans postérité;
4. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 16 & baptisé le 17 Octobre 1718, à la Fère, en Picardie, Officier d'Artillerie à l'Ecole établie en cette ville, mort en 1775, sans postérité, à l'Isle de Ryo-Berbec, dans l'Amérique Méridionale, qui appartient aux Hollandois;
5. JULIEN, qui suit;
6. Et MARIE-FRANÇOISE DE CHAMBON, née le 14 Février 1713, à Saint-Hybery, Diocèse d'Agde, Religieuse Cordelière à Saint-Quentin, depuis 1739.

VI. JULIEN DE CHAMBON-DE-LA-BARTHE, né le 8 Juillet 1721, à la Fère, en Picardie, est entré furnuméraire dans le Régiment Royal-Artillerie, & a servi ensuite en qualité de Volontaire d'Artillerie, y a été fait Officier en 1737, de grade en grade, est parvenu à celui de Colonel dans le même Corps, le 24 Novembre 1769, Commandant d'Ecole en 1779,

a reçu deux blessures, en 1746, au siège de Bruxelles, dont une par un boulet de canon, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1757, est Pensionné depuis 1747; a été, pendant 9 années, chargé par la Cour du commandement général de l'Artillerie des Isles Françoises du vent de l'Amérique, Colonel, Directeur & Commandant du Corps-Royal de l'Artillerie de la Haute-Normandie, au Havre-de-Grâce, en 1779, & Brigadier d'Infanterie le 1^{er} Mars 1780, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 1^{er} Janvier 1784. Il a épousé, 1^o le 10 Janvier 1758, *Marie-Jeanne-Françoise-Joséphé d'Achery*, morte à Saint-Pierre de la Martinique, le 19 Juin 1770. Elle étoit fille de *Claude d'Achery*, ancien Mateur & Juge-Conful de la ville de Saint-Quentin, & de *Jeanne d'Hercourt de Beauvais*; & 2^o par permission de la Cour, le 5 Septembre 1778, *Geneviève-Rosalie le Marchand de la Vieville-de-la-Mairie*, cousine germaine de Mefdames les Marquises de Turbilly & de Touftain, sa parente, fille de Meflire *Louis-François le Marchant*, Ecuyer, Sieur de la Vieville & de Putot, Contrôleur-Général des Ponts & Chaussées de France, & de *Marie-Charlotte de Klingfte*, descendant d'une famille noble de Suède. Du premier lit font issus:

1. JULIEN-JOSEPH, qui suit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE DE CHAMBON, née le 2 Février 1762, à Vermand, Diocèse de Noyon, morte peu de jours après sa naissance.

VII. JULIEN-JOSEPH DE CHAMBON-DE-LA-BARTHE, né le 10 Avril 1763, à Vermand, a été reçu, sur ses preuves de Noblesse faites devant le Juge d'Armes de France, à l'Ecole Royale Militaire; actuellement, en 1784, & depuis un an, Elève à l'Ecole d'Artillerie, à Metz, cousin issu de germain de Mefdames de Catelan, de Caumont & de Pomairol-de-Touloujeac, lesquelles ont pour trisaïeule, Anne de Puylaurens, femme de Bernard de Ramondy, veuve de noble Gineftel de Selves.

Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées du champ, posées 2 & 1.*

* CHAMBONNAS, en Languedoc, Diocèse d'Uzès, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquifat* par Lettres du mois d'Avril 1683, registrées au Parlement & à la

Chambre des Comptes de Languedoc, en faveur de LOUIS-FRANÇOIS DE LA GARDE, Seigneur de Chambonnes, fils aîné d'ANTOINE DE LA GARDE, Chevalier, Seigneur de Chambonnes, & de *Charlotte de la Baume-de-Suzè*. Voyez GARDE (DE LA).

CHAMBORANT, en Poitou, Maison également illustre par son antiquité, que par son attachement & sa fidélité pour nos Rois : ceux de ce nom ne se font jamais démentis pendant l'espace de plus de sept siècles. Plusieurs Auteurs la croient descendue de la Maison d'*Alsace*. Combien de familles actuellement existantes sortent des Maisons souveraines, sans le savoir, parce qu'elles en furent séparées avant que les noms devinrent fixes & héréditaires, & dans un tems où le Prince, comme le simple Gentilhomme, prenoit également le titre de *Chevalier*. Les branches cadettes, pour se distinguer des aînées, adoptèrent alors malheureusement pour elles des noms différens qu'elles empruntèrent, soit des Terres qui leur étoient échues en partage, soit des *sobriquets* qui furent affectés à leurs chefs ou à leurs auteurs. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la Maison de *Chamborant* a les mêmes armes que celle des Comtes de Flandre, de la Maison d'*Alsace*. On remarque que ces Comtes portèrent un *écu gironné* jusqu'en 1179, que le Comte *Philippe*, fils de *Thierry d'Alsace*, changea cet *écu* pour prendre un *lion de sable, en champ d'or*, en mémoire d'un *écu* semblable qu'il avoit gagné sur un Prince Sarrasin dans un combat, après son arrivée au pays d'Outre-mer.

Le nom de *Chamborant* étoit connu un siècle avant le Comte *Philippe*. On ignore quelles étoient alors les armes que les Seigneurs de ce nom portoient. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils paroissent avoir pris les mêmes armes que le Comte *Philippe*, de son vivant, en mémoire de l'identité de famille.

Au reste, la Maison de *Chamborant* s'est toujours montrée digne de cette haute origine. Son nom étoit connu & célèbre, même avant que la Maison d'*Alsace* parvint à la souveraineté du Comté de Flandre. Elle a contracté de très-nobles & belles alliances, & s'est particulièrement distinguée par des services militaires non-interrompus, qu'elle a toujours inviolablement consacrés à nos Rois & à la patrie : avantage glorieux dont peu de Maisons jouis-

sent. L'Hermite Souliers la regarde avec raison comme l'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons d'en-delà de la Loire, & comme descendante de celle d'*Alsace*.

Cette Maison, dont les titres remontent jusqu'à 1040, tire son nom de *Chamborant*, première Baronnie de la Vicomté de *Bridiers*, en Poitou. L'Abbaye de Benevent, au Diocèse de Limoges, compte au nombre de ses principaux bienfaiteurs, les Seigneurs & Barons de *Chamborant*. On les trouve qualifiés de *Chevaliers*, & possesseurs d'un grand nombre de Terres dès le XI^e siècle.

Les Seigneurs de cette Maison ont possédé des emplois considérables, tant dans les armées qu'à la Cour, comme des Gouvernemens de Places, des dignités de Chambellan de nos Rois, d'*Ecuyers* du Corps, ce qui revient aujourd'hui à la Charge de *Grand-Ecuyer de France*, & de Chevalier de leurs Ordres avant l'institution de celui du Saint-Esprit : voilà les titres glorieux qui distinguent avec éclat cette ancienne Maison.

Elle a formé deux branches principales : la première connue sous le nom de *Droux* ; & la seconde, sous celui de la *Clavière*, deux Terres situées l'une en Limousin, & l'autre dans la Haute-Marche, que *Marguerite de Forges* apporta en 1330 à PIERRE DE CHAMBORANT, frère aîné de GUILLAUME DE CHAMBORANT, *Ecuyer* du Corps du Roi, Baron d'Asnebec & de Rafne en Normandie.

I. PIERRE DE CHAMBORANT épousa *Marguerite de Forges*, dont :

1. FOUCAUD, qui suit ;
2. Et PIERRE, Chambellan du Roi, mort sans postérité de *Marquise du Breuil*, mariée à *Guillaume de Montejean*.

II. FOUCAUD DE CHAMBORANT, Seigneur de *Chamborant*, de *Droux*, de la *Clavière*, &c., épousa *Jacquette de Chys*, dont :

1. GUY, Seigneur de CHAMBORANT, mort sans postérité de *Bruniffende de Maleret* ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. GILBERT ;
4. JACQUETTE, mariée, par contrat du 3 Janvier 1436, à *Jean de Menou* ;
5. Et MARIE, mariée, par contrat du 10 Avril 1445, à *Guillaume du Cartier*, Seigneur de la Borde en Sologne.

III. JACQUES DE CHAMBORANT, Seigneur de *Droux*, de la *Clavière*, &c., épousa, par con-

trat du 28 Mars 1453, *Marguerite Chauvet-de-Sampnac*, dont entr'autres enfans :

BRANGON ;
Et GUY, qui fuit.

IV. GUY DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, de la Clavière, &c., épousa, par contrat du 29 Janvier 1491 (vieux style), c'est-à-dire en 1492, *Françoise de Salagnac*, dont :

1. CHRISTOPHE, Seigneur de Droux ;
2. PIERRE, à qui son frère aîné céda son droit d'aînesse, auteur de la branche des Seigneurs de Droux, dont on va parler ;
3. Et GASPARD, qui a fait la branche des Seigneurs de la Clavière, rapportée ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de DROUX.

V. PIERRE DE CHAMBORANT, II^e du nom, Seigneur de Droux, épousa, par contrat du 17 Avril 1534, *Philippe de Loubes*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et PIERRE, auteur d'un rameau des Seigneurs de Droux, mentionné ci-après. Il partagea noblement avec son frère le 25 Août 1574.

VI. JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, testa le 19 Novembre 1596, il est qualifié *Haut & puissant Seigneur & Chevalier* dans son second contrat de mariage passé au Château de la Villatte, & mourut en 1601. Il avoit épousé, 1^o en 1558, *Madeleine de la Beraudière* ; & 2^o le 31 Juillet 1575, *Catherine de Châteaueux*, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Fromeuze & Verjon, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi & son Bailli en Bresse, & de *Marie de Montchenu*. Il laissa du second lit entr'autres enfans :

1. GASPARD, qui fuit ;
2. Et JOACHIM, auteur de la branche des Seigneurs de *Villevert*, rapportée ci-après.

VII. GASPARD DE CHAMBORANT, Chevalier, Seigneur de Droux, testa le 5 Mars 1623, & institua ses enfans héritiers, à la réserve du droit d'aînesse en faveur de PIERRE, qui fuit. Il épousa *Françoise Couraud*, comme il conte par son testament.

VIII. PIERRE DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, vérifia sa Noblesse avec JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Villevert, son cousin, par-devant M. d'Aguesseau, Commissaire député par Sa Majesté, pour la vérification des

titres de Noblesse dans la Généralité de Limges le 16 Mars 1667. Il est l'auteur de

MARIE-ANNE DE CHAMBORANT, Dame de Droux, qui a épousé 1^o *François Mondain*, Ecuier, Seigneur de Montotre, dont elle a eu une fille, mariée à *N.... de Bonny*, Seigneur de Lagnac ; & 2^o le 28 Octobre 1728, JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Villevert, son parent, dont elle a eu deux fils, l'aîné Officier au Régiment de Bourgogne Infanterie, marié, dont deux fils, l'un Chevalier de Malte ; & le cadet, Chevalier de Malte, s'est retiré Capitaine au Régiment de la Marche, & est attaché au service de S. A. S. M. le Prince de Condé en qualité de Gentilhomme.

BRANCHE
des Seigneurs de VILLEVERT.

VII. JOACHIM DE CHAMBORANT, Seigneur en partie de Droux, Gentilhomme chez MADAME, second fils de JEAN, & de *Catherine de Châteaueux*, fit cession en faveur de GASPARD, son aîné, des droits de succession légitime qui pourroient lui appartenir par les décès des feu Seigneur & Dame leurs père & mère, par acte du 3 Octobre 1611. Il épousa, par contrat du 16 Octobre 1611, *Catherine de Vaud*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de Villevert, & de *Françoise du Pin*, dont :

VIII. JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Villevert, qui prouva son ancienne Noblesse avec PIERRE, son cousin, comme nous l'avons dit ci-devant. Il épousa 1^o par contrat du 15 Juin 1635, *Gabrielle de Couhel*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de l'Estang ; & 2^o *Suzanne Saulnier*, comme il conte par le contrat de mariage de JACQUES, son fils. Il eut pour enfans :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEAN-RICART, Chevalier, Seigneur de Villevert ;
3. & 4. FRANÇOIS & CHARLES. Ces trois frères ont laissé postérité.

IX. JACQUES DE CHAMBORANT, Seigneur du Boucheron, est qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage du 10 Juillet 1689, avec *Anne Guyot-de-la-Mirande*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne Gourdin*. Voy. GUYOT. Il eut entr'autres enfans :

ANNE-GABRIELLE DE CHAMBORANT-DU-BOUCHERON, née le 8 Octobre 1693, mariée, en 1717, à *Pierre de Palmes*, Seigneur de Vieuxprés, Inspecteur-Général des troupes

de Saint-Domingue, fils de *Jacques de Palmes*, Ecuyer, Seigneur de Vaudenut, & de *Marie-Marguerite Martini*, dont *Pierre-André*, Comte de *Palmes-de-Vieuxprés*, par concession du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises. Voy. PALMES.

RAMEAU

des Seigneurs de DROUX.

VI. PIERRE DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, Baron de Neuvy-Saint-Sépulcre, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général du Berry, Gouverneur de la grosse Tour de Bourges, Chambellan & Colonel des Gardes étrangères de MONSIEUR, frère du Roi HENRI III, épousa *Anne de la Forest*, qui depuis fut Gouvernante des Dames de France, fille de HENRI IV, dont :

VII. LOUIS DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, Baron de Neuvy-Saint-Sépulcre, mort en odeur de sainteté à Madrid le 19 Avril 1615. Il laissa tous ses biens, qui étoient très-considérables, à *Georges-Iforé*, Baron d'*Hervaut* & de *Pleumartin*, son filleul & son neveu.

BRANCHE

des Seigneurs de LA CLAVIÈRE.

V. GASPARD DE CHAMBORANT, troisième fils de GUY DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux & de la Clavière, & de *Françoise de Salagnac*, Seigneur de la Clavière, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de la Compagnie des 100 Gentilshommes ordinaires de la Maison, appelés les 100 *Gentilshommes à Bec-de-Corbin* (charge alors très-considérable). Il avoit épousé, par contrat du 15 Juin 1540, *Louise de Reilhac*, Dame d'Anay-le-Feron, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, mort âgé de 2 ans ;
3. GABRIELLE, mariée, le 3 Février 1558, à *Foucaud de Faucon*, Seigneur de Thou-ron ;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 12 Février 1568, à *Gabriel de Pouyennes*, Seigneur de Montlevis ;
5. Et AIMÉE, morte sans alliance.

VI. JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de la Clavière, de Chaume & de la Berthaudière, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat du 20 Mars 1571, *Anne de Razès*, dont :

VII. PIERRE DE CHAMBORANT, 1^{er} du nom

de sa branche, Seigneur de la Clavière, de Chaume, de Lavis, Lieutenant de la Compagnie des 100 Gentilshommes à *Bec-de-Corbin* de la Maison du Roi, mourut en 1660. Il épousa, 1^o par contrat du 29 Décembre 1596, *Diane de Gentils* ; & 2^o par contrat du 13 Janvier 1659, *Renée de la Châtre*, née & baptisée le 19 Juillet 1640, qui vivoit encore en 1688, remariée, par contrat du 17 Septembre 1661, à *René Conflantin*, Chevalier, Seigneur de Pruhinville, &c. Elle étoit fille du premier lit de *Sylvain de la Châtre*, & de *Gabrielle Pot-de-Rhodes*. PIERRE laissa du premier lit :

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. JACQUES, Seigneur de Chamblet, tué au siège de Corbie en 1636 ;
3. CLAUDE, Chanoine Régulier de l'Abbaye de St.-Vincent, Abbé d'Uferfal près de Landau, qui se distingua par son courage & son zèle pour la gloire du nom François, car il défendit la Ville de Worms : s'étant introduit dans cette place pendant que les ennemis la tenoient assiégée, il en fit lever le siège & la maintint dans l'obéissance du Roi ;
4. FRANÇOISE, mariée, le 1^{er} Mai 1627, à *Claude de la Marche*, Seigneur de Parnac ;
5. Et ISABELLE, mariée, par contrat du 26 Juillet 1637, à *Jean Bertrand*, Seigneur de Beaumont.

VIII. ETIENNE DE CHAMBORANT, Seigneur de la Clavière, d'Aiguzon, de Lavis, du Puy-Laurent, du Noyer, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie, & l'autre de Cavalerie de son nom, qu'il conserva toute sa vie par une distinction toute particulière, Gouverneur de Philippsbourg, Conseiller d'Etat d'Espée, rendit à l'Etat les services les plus éclatans sous les règnes de LOUIS XIII & de LOUIS XIV, & mourut en 1661. Il épousa, le 28 Mai 1639, *Marie Philippes*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. MARIE, mariée, par contrat du 18 Octobre 1660, à *François de Charbançois*, Seigneur de Charron ;
3. ISABELLE, mariée à *Paul de Bridiers*, Baron de Saint-Julien ;
4. 5. 6. Et MADELEINE, ELISABETH & MARGUERITE, Religieuses.

IX. PIERRE DE CHAMBORANT, 11^e du nom, Seigneur de la Clavière, du Puy-Laurent, d'Aiguzon, de Villemendeur, &c., épousa,

par contrat du 6 Avril 1683, *Marie-Anne le Fort*, dont :

1. ALEXANDRE - ETIENNE , né le 26 Novembre 1685, appelé le *Marquis de Puy-Laurent*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Vaisseau, mort sans alliance ;
2. CLAUDE, qui suit ;
3. HENRI, Chevalier de Malte de minorité, mort le 10 Janvier 1705, âgé de 6 ans ;
4. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 14 Novembre 1721, à *André Hebert*, Baron de Châteldon, Vicomte de Ferrières & Introduceur des Ambassadeurs.

X. CLAUDE DE CHAMBORANT, Comte de la Clavière, Seigneur d'Aiguzon & de Villemaieur, Lieutenant - Général des Armées du Roi, Gouverneur du Pont-d'Arlos & de Montmédy, & de la personne de S. A. S. M. le Comte de la Marche, s'est distingué par ses vertus & ses services. Il épousa, le 18 Juin 1728, *Marie-Anne Moret-de-Bournonville*, dont :

1. LOUIS, né le 7 Mars 1729, mort âgé de 4 ans ;
2. ANDRÉ-CLAUDE, qui suit ;
3. MARIE-ANNE-THERÈSE, née le 14 Septembre 1734, Dame d'Honneur de S. A. S. Madame la Comtesse de la Marche, mariée, par contrat du 9 Mai 1753, à *François Jean*, Comte de la *Myre-Mory*, né le 14 Septembre 1723. Voyez ce mot ;
4. Et AGATHE-FÉLICITÉ, née le 17 Décembre 1738, morte le 2 Avril 1746.

XI. ANDRÉ-CLAUDE DE CHAMBORANT, appelé le *Marquis de Chamborant*, né le 23 Février 1732, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie Hongroise au service de France le 3 Janvier 1770, Mestre-de-Camp propriétaire d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Gouverneur du Pont-d'Arlos, & premier Ecuyer de S. A. S. M. le Prince de Condé, épousa, 1^o par contrat du 26 Février 1759, *Louise-Perrine-Elisabeth Richard-de-Fondville*, morte le 28 Décembre 1762 ; & 2^o par contrat signé le 2 Février 1770, & célébration le 5 du même mois, *Marie-Julie Vassal*. Il a eu du premier lit :

1. N.... DE CHAMBORANT, mort en 1761 ;
2. Et ALEXANDRINE, née en 1762, morte en Septembre 1771.

Et du second lit :

Une fille, née en Novembre 1770 ;
Et une autre fille, née en Juillet 1772.

Les armes : d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules. Cimier : un dragon issant d'or. Supports : deux dragons de même.

CHAMBORNAY. C'est une branche de l'ancienne Maison des Sires de la *Roche-sur-l'Ognon*, qui portoient pour armes : cinq points de gueules, équipollés à quatre d'or. Celles des Seigneurs de *Chambornay* étoient : d'azur, au lion d'argent.

HUGUES DE LA ROCHE, troisième fils de PONCE, Sire de LA ROCHE, & de *Sibylle*, Dame de *Roulans*, auteur de cette branche, étoit Seigneur de *Chambornay* en 1164. Elle a fini à JEANNE DE CHAMBORNAY, mariée, au commencement du XVI^e siècle, à *Jacob de Vaugrenans*, Ecuyer.

* CHAMBORS, dans le Vexin-François, Seigneurie portée le 28 Décembre 1528 dans la Maison de la *Boiffiere* par le mariage de *Jacqueline le Sueur* (héritière de *Chambors*, par *Guillemette de Trie*, sa bis-aïeule), avec *Guillaume de la Boiffiere*, III^e du nom, Seigneur de *Kergournefek*, Ecuyer-Tranchant ordinaire du Roi François I^{er}. Voy. BOISSIERE-CHAMBORS.

* CHAMBOY, en Normandie, Châtellenie séparée de celles d'*Exmes* par *Philippe le Bel*, Roi de France, & donnée en échange à *Pierre de Chambly*, Sieur de *Wuirmir*, son Chambellan, pour le Château de *Luzarches*. Elle est possédée par la Marquise de *Graveyron*, qui l'a acquise de N.... DE CHAMBOY, son frère.

CHAMBRAY (DE), en Normandie, Noble & ancienne Maison qui tire son nom d'un Château situé sur la rivière d'Yton, possédée depuis six siècles de père en fils, par les Seigneurs de ce nom, fortis dès le XII^e siècle des Seigneurs de la *Ferté-Fresnel*, lesquels ont conservé sur elle le droit d'*ainesse* ou de *parage par lignage*, usité dans la Province de Normandie du tems de l'ancienne Coutume, jusqu'en 1528.

I. RICHARD, II^e du nom, Baron DE LA FERTE-FRESNEL, Chevalier, qui vivoit dans le XII^e siècle, épousa *Emmeline de Laigle*, fille de *Richer*, II^e du nom, Baron de Laigle, & en eut pour second fils

II. SIMON, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, partagé de la Terre de Chambray, vers la fin du XII^e siècle, & de celle de Blandé.

Il épousa *Isabelle de Granvilliers*, héritière de son nom & de la Terre de Granvilliers, qu'elle lui porta en mariage. Elle étoit veuve de lui en 1210, selon une charte conservée à la Cathédrale d'Evreux, par laquelle elle donne à Guillaume de Sézémoulin un bois dépendant de la Terre de Chambray, à condition qu'il viendrait tenir les plaids de Chambray. Elle eut la garde de ses enfans mineurs, qui furent :

1. SIMON, qui fuit;
2. Et AMAURY, dont on ne connoît point de postérité.

III. SIMON, II^e du nom, Seigneur DE CHAMBRAY, Chevalier, adopta le nom de cette Terre, conformément à l'usage du tems. Une Charte de 1239, conservée en original à l'Abbaye de Lyre, & par copie collationnée au Chartrier de Chambray, scellée de son sceau ordinaire, représentant une *Croix de Jérusalem*, fait connoître qu'il étoit Seigneur de *Blandé*, & par conséquent que ce fut à JEAN, son second fils, que commença la branche de *Blandé*; que ce second fils eut cette Terre en partage & en prit le nom. SIMON, Seigneur DE CHAMBRAY, aumôna en 1239, aux Moines du Désert, le patronage de la Chapelle de Chambray, qui avoit été fondée par son père, & leur fit plusieurs autres dons contenus en 6 Chartes, conservées à l'Abbaye de Lyre. Ces dons furent confirmés par GUILLAUME DE LA FERTÉ-FRESNEL, son oncle, en ces termes: *Volui & confirmavi omne donum Simonis DE CHAMBRAY, Militis, nepotis mei*. Il épousa *Eustache*, dont il ne paroît point de furnom dans une Charte de 1239: cependant on présume qu'elle étoit de la Maison des *Effarts*, parce que, dans une Charte de 1288, *Jean des Effarts* appelle JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de *Blandé*, *son cousin & son ami*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et un autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Blandé*, rapportée ci-après.

IV. JEAN, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, épousa *Marguerite du Fresne*, d'une famille très-noble. Voy. FRESNE. Il eut:

1. JEAN, qui fuit;
2. ROGER, dont il ne paroît pas de postérité;
3. & 4. PÉTRONILLE & ODELIN, qui furent Religieuses à la Chaîe-Dieu, Ordre de Fon-

tevrault. Au mois d'Avril 1283, leur père aumôna à ce Monastère 8 livres de rente à prendre sur la Terre de Chambray, du consentement de *Jean de la Ferté-Fresnel*, son cousin germain, aîné de la Maison & du *parage*. La Charte est scellée du sceau de ces deux Chevaliers. Sa veuve *Marguerite du Fresne* vendit en 1288, le jeudi, Fête de *Saint-Simon & Saint-Jude*, au Chapitre d'Evreux, la dime inféodée au Fief de Chambray, pour & au nom de ses enfans mineurs, du consentement de JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de *Blandé*, leur tuteur; & cette vente fut confirmée par *Jean de la Ferté-Fresnel*, aîné de la Maison, en vertu de son droit de *parage*.

V. JEAN, Seigneur DE CHAMBRAY, II^e du nom, est nommé en qualité de *Chevalier* dans un échiquier de 1305. Il étoit Chambellan du Roi CHARLES-le-Bel en 1323. (Voy. *l'Histoire du Comté d'Evreux*, par l'Abbé le Brasseur, pag. 259.) Il fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent Jean de Bretagne, Comte de Richemont, lorsqu'il passa la mer. Il épousa *Yolent de Sommere*, d'une ancienne Noblesse de Normandie, à laquelle la Terre de Sommere, composée de quatre Paroisses situées sur la petite rivière de ce nom, près Laigle, avoit donné son nom. Voy. SOMMERE. Il eut:

1. YON, qui n'eut que deux filles;
2. ROGER, qui fuit;
3. Et PIERRE, qui n'eut que des enfans naturels.

VI. ROGER DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Saint-Denis, de Behellan & de Lymeux. De son vivant, Jean de la Ferté-Fresnel, III^e du nom, exerça plusieurs fois son droit d'aînesse sur la Terre de *Chambray*, qui étoit possédée par YON DE CHAMBRAY, son frère aîné, & notamment le 6 Avril, Vigiles de Pâques 1389, que Jean de la Ferté-Fresnel rendit avenu de cette Terre à Agnès des Effarts. ROGER mourut en 1410. Il épousa *Catherine de Menilles*, Dame de Menilles & de Thevray. Voy. MENILLES. Il laissa:

1. JEAN, qui fuit;
2. SIMON, Seigneur de Saint-Denis, de Behellan & de Lymeux, marié à *Agnès de Bigars*, dont:

LOUIS, qui épousa *Marie de Bailleul*, dont:

JEANNE DE CHAMBRAY, mariée à *Jean de Mézières*.

3. 4. & 5. GUY, GILBERT & CATHERINE, qui n'ont point été mariés.

VII. JEAN, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Chambray, de Thevray & de Menilles, racheta par échange le 2 Février 1428 la Terre de Chambray, qui appartenait à YOLLENT de Chambray, sa cousine germaine, fille d'Yon, qui avoit eu cette Terre en partage, comme fils aîné de JEAN, II^e du nom, & d'*Yolent de Sommere*. Il fut fait Chevalier en 1428. Son attachement au service du Roi CHARLES VII fut si grand, qu'il aima mieux souffrir la confiscation de ses Terres, que de se foumettre à la domination des Rois d'Angleterre HENRI V & HENRI VI. Après la retraite des Anglois, CHARLES VII le rétablit dans ses Terres en 1450, & fit dans ses Lettres-Patentes l'éloge de sa fidélité & de ses prédécesseurs. JEAN rétablit le Château de Chambray qui avoit été réduit en cendres durant la guerre. Il mourut en 1460 ou sur la fin de 1459. Alain d'Hellenvilliers, représentant la branche aînée de la Ferté-Fresnel, paya en sa qualité d'aîné, le relief qui étoit dû pour sa mort, le 20 Février 1468. Il épousa *Gillette Cholet*, Dame Durbois, de Leureville & de Bretoncelles, qui eut la garde noble de ses enfans en minorité, elle portoit pour armes : *bandé d'argent & de sable de six pièces*, & non *bandé d'or & de sable*, comme le marque le P. Anselme. Elle étoit fille de *Gilles*, Seigneur de la Choletière, de Dangeau, &c., & de *Jeanne de Varennes*. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, Chevalier de Saint-Michel, Chambellan du Roi LOUIS XII, Bailli d'Evreux, Ambassadeur en 1499, pour ratifier la paix d'Estaples, mort le 14 Mars 1504, sans postérité;
3. JEANNE, mariée, le 17 Mai 1462, à *Gilles de la Haye*, Seigneur de Cesseville, de Chantelou, de Cretot, de Freville-la-Champagne & de Fontaines-fous-Jouy;
4. CATHERINE, mariée à *Guillaume de Melicourt*, Seigneur de la Guillerie & de Chandé;
5. GERMAINE-VINCENTE, Abbesse d'Almenesche en 1504;
6. Et une autre JEANNE, élue Abbesse de Montvilliers le 17 Octobre 1508.

VIII. JEAN, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Chambray, de Varennes, Blandé, Chicou, Thevray & Menilles, Baron de la

Roche-Turpin & de Ponffay en Vendômois, fut en 1483, 1484 & 1485, un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & créé Chevalier de son Ordre (Saint-Michel) en 1500. Il mourut en 1528 : ce fut en sa personne que finit le *parage* qui subsistoit entre les Seigneurs d'Hellenvilliers, représentans de la Maison de la Ferté-Fresnel, parce qu'il étoit arrivé au VI^e degré de consanguinité. Il épousa *Françoise de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, Dame d'Anières, dont :

1. JACQUES, mort sans enfans. Il avoit épousé, en 1524, *Françoise d'Amfreville*, Dame de Champdolent, de Miséray & d'Amfreville-sur-Yton, remariée à *Robert de Pomme-reuil*, Seigneur de Moulin-Chappel, dont elle eut postérité;
2. NICOLAS, qui suit;
3. CHARLES, Chanoine & Archidiacre de Laon en 1529, Prieur de Bezeu, Grand-Chambrier du Cardinal de Lorraine, & Aumônier en 1547;
4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponffay*, rapportée ci-après;
5. OGER, Abbé de Joug-Dieu, dans le Beaujolois, Archevêché de Lyon, de Corneilles, Diocèse de Lisieux, & Prieur de Charolles & de Beaumont-Ic-Roger dès années 1531, 1547 & 1557;
6. GABRIELLE, mariée, en 1500, à *Charles de Bombelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Minières & d'Ycore au Perche, duquel elle étoit veuve en 1520, & tutrice de ses enfans, *Charles, Louis & Gabrielle*;
7. CHARLOTTE, mariée, en 1516, à *Pierre Filhet*, Seigneur de la Curée, auquel elle porta la Terre de la Roche-Turpin. Ils furent aîeux de *Gilbert Filhet*, Seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de ses Ordres en 1619;
8. Et JEANNE, mariée à *N.... de la Croix*, Seigneur de Tourpes.

IX. NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Chambray, de Thevray, Baron d'Auffay, mourut au mois d'Août 1560. Nicolas d'Hellenvilliers, qui n'avoit plus aucun droit de *parage* sur la branche de Chambray, comme représentant la Maison de la Ferté-Fresnel, parce que le VI^e degré de descendance étoit révolu, eut peine à abandonner cette prérogative, & voulant la convertir en *droit féodal*, malgré le jugement qui avoit été rendu contre cette prétention par le Bailli d'Evreux en 1484, le

Seigneur des Effarts, véritable Suzerain, s'y opposa de nouveau, & pendant cette discussion NICOLAS DE CHAMBRAY consigna la tenure de sa Terre entre les mains du Roi, par acte du 23 Avril 1540. Il avoit épousé, le 5 Janvier 1530, *Bonaventure de Prunelé*, qui renonça à la succession mobilière le 10 Décembre 1560, fille de *François* & d'*Antoinette le Roi-de-Chavigny*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, élevé enfant d'Honneur du Dauphin, depuis Roi de France sous le nom de FRANÇOIS II;
2. GABRIEL, qui fut;
3. FRANÇOISE, mariée, le 20 Décembre 1547, à *Jean de Mies*, Baron de Guefpray;
4. BARBE, mariée, 1^o à *René le Mutrel*, Seigneur de Feauville; & 2^o à *Louis de Canouville*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre;
5. SUSANNE, Religieuse à Poissy, puis Abbesse de Saint-Remy des Landes, Diocèse de Chartres en 1580;
6. Et MARGUERITE, aussi Religieuse à Poissy, & qui se retira à Paris par le désastre des guerres, où elle mourut, âgée de 32 ans, le 25 Octobre 1567, & fut inhumée dans l'Eglise des Frères Prêcheurs.

X. GABRIEL, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, de Thevray, Baron d'Auffay, &c., fut nommé Coadjuteur d'OGER, son oncle, Abbé de Cormeilles. Il quitta cette Abbaye pour prendre le parti des armes. Le Roi HENRI III le fit Chevalier de son Ordre, & le pourvut de la Charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres du 17 Mai 1585, après avoir été Député de la Noblesse du Bailliage d'Evreux, aux Etats-Généraux du Royaume tenus à Blois en 1576. HENRI IV lui donna en 1590 une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Il l'envoya commander à Condé pendant la ligue, puis il lui ordonna de négocier la réduction des Ville & Châteaux de Dreux, où il avança de ses propres deniers la somme de 15000 écus, dont il fut remboursé par Ordonnance du 18 Mars 1595. *Jacques de Prunelé*, son oncle, le fit en 1585 son légataire universel, dont il eut les Terres de Machenainville & de Beauverger en Dunois. Dans l'Aveu qui fut rendu au Roi le 23 Février 1578, à cause de la Baronnie de Damville, il est encore parlé du droit d'*ainesse* ou de *parage par lignage*, que le représentant de la Maison de la Ferté-Fresnel avoit sur GABRIEL, Seigneur DE CHAMBRAY, parce qu'on

Tome V.

suivoit le style des anciens aveux. Il épousa, 1^o le 15 Juin 1566, *Peronne le Picard de Radeval*, fille de *Georges*, des Comtes d'Etelan, & de *Françoise de Saint-Simon*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o le 27 Janvier 1578, *Jeanne d'Angennes*, fille de *Denis*, & de *Jacqueline de Sily-la-Rochepot*, dont il eut pour fils unique :

XI. TANNEGUY DE CHAMBRAY, Seigneur de Chambray, de Thevray, de Machenainville en Beauce, Baron d'Auffay, &c., qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-Camp entretenu en l'Infanterie Française, par Lettres du 26 Février 1620, puis Maréchal-des-Camps & Armées du Roi. Il fut Député de la Noblesse de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, pour l'élection d'un Député aux Etats de Rouen & Gouverneur de Pont-de-l'Arche. Comme les prétentions des représentans de la Maison de la Ferté-Fresnel pour leur droit d'*ainesse* sur la Maison de *Chambray* subsistoient, & que le Seigneur suzerain de cette Terre s'y opposoit, TANNEGUY DE CHAMBRAY fit juger par Sentence du Bailliage de Breteuil, le 31 Juillet 1613, que ce droit avoit été anéanti par la révolution du VI^e degré de consanguinité, & il n'en a plus été question depuis, dans les aveux que les Seigneurs de *Chambray* ont rendus. Il est mort en 1645, après avoir consommé une grande partie de ses biens au service. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 14 Mai 1600, *Suzanne d'Ailly*, sœur de *Philibert-Emmanuel*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Péquigny; elle fut Dame du Palais de la Reine MARGUERITE; & 2^o par contrat passé le 19 Juin 1636, *Helène de Baingnard*, nièce de *François de Péricard*, Evêque d'Evreux. Il eut du premier lit :

Une fille, morte jeune.

Et du second lit :

NICOLAS, qui fut.

XII. NICOLAS, II^e du nom, Chevalier, Seigneur & Baron DE CHAMBRAY, fut Capitaine des Armées navales de Sa Majesté, par Brevet du 31 Décembre 1662. Il fut chargé par César, Duc de Vendôme, de négocier le mariage de *Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie-Nemours*, sa petite-fille, avec ALPHONSE-HENRI VI, Roi de Portugal: il la conduisit à Lisbonne. Etant de retour en France, il épousa, le 10 Septembre 1663, *Anne le Doux-de-Melleville*, fille d'*Etienne*, Sci-

gneur du Breuil, Conseiller au Parlement de Rouen, dont :

1. FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit ;
2. HENRI-NICOLAS, Capitaine au Régiment de Picardie, marié, en 1714, à *Espérance-Marie le Pellerin*, Dame de Morfan, près Evreux, dont :
Plusieurs filles ;
Et JEAN-BAPTISTE, né le 26 Juillet 1724, Chevalier de St.-Louis, Capitaine dans les Grenadiers de France, qui, de *N... de Bihorel*, a un fils unique.

3. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier, Grand-Croix & Vice-Amiral de l'Ordre de Malte, lequel, après s'être distingué par la prise de 11 vaisseaux sur les Infidèles, & notamment de la *Patronne de Tripoli*, & d'une Sultane du Grand-Seigneur, commandant alors l'Escadre de la Religion, avec le titre de Lieutenant-Général, a fait construire & fortifier à ses frais une Ville dans l'Isle de Goze, appelée de son nom la *Cité neuve de Chambray* ; a mis par cet ouvrage important les Gozitains à l'abri des insultes des Barbaresques ; a rendu le siège de Malte presque impossible, favorisé & assuré le Commerce des Puissances Chrétiennes dans la Méditerranée. Il est mort à Malte le 8 Avril 1755, avec la réputation du plus grand homme de mer de ce siècle. On a gravé sur son tombeau cette épitaphe : *mari ætatis suæ nulli secundus fudit Turcas, terræ arce propriis impensis extrudâ tutavit cives* ;
4. MARIE-ANNE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux ;
5. FRANÇOISE-MAURICE, Religieuse à la même Abbaye ;
6. MARIE-GABRIELLE, mariée, par contrat du 17 Avril 1698, à *Charles du Four*, Ecuier, Seigneur de Saint-Leger & de Pihallière ;
7. HÉLÈNE-MARTHE, Religieuse en l'Abbaye de Caen, puis Abbessé d'Almenêche, par Brevet du 23 Août 1727 ;
8. Et MARIE-MADELEINE, Religieuse à l'Abbaye de Caen.

XIII. FRANÇOIS-NICOLAS, Chevalier, Seigneur & Marquis de CHAMBRAY, né le 19 Avril 1675, Colonel d'Infanterie en 1702, mourut le 6 Décembre 1750. Il avoit épousé, le 1^{er} Avril 1704, *Marie-Louise de Folleville*, morte le 31 Mai 1757, fille de *Charles*, Seigneur de Manancourt, Beaumartin, &c., & de *Clémence-Gabrielle de Laneth*. Par cette alliance il a eu part à la succession de *Paule-Françoise-Marguerite de Gondi-de-Retz*, veuve de *François-Emmanuel de Bonne-de-*

Créqy, Duc de Lefdiguières, morte le 21 Janvier 1716, & a eu pour enfans :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JACQUES, né le 14 Juin 1715, reçu Chevalier de Malte le 7 Octobre suivant ;
3. MARIE-ANNE, née le 2 Mars 1705, morte le 21 Septembre 1728, mariée à *Charles du Four*, Seigneur de Saint-Léger, son cousin germain, laissant *Cloilde-Louise du Four*, née au mois de Septembre 1727 ;
4. CLÉMENCE-RENÉE, née le 6 Août 1706, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux le 28 Août 1724, & Prieure en 1771 du Prieuré Royal de Bellefond à Rouen, par Brevet du Roi du 14 Février 1745 ;
5. MARTHE-GABRIELLE, née le 6 Mars 1709, Religieuse à l'Abbaye d'Almenêche le 22 Novembre 1729, depuis Abbessé de cette Abbaye par Brevet du 15 Mars 1744, & morte le 30 Juin 1755 ;
6. Et MARIE-HENRIETTE, née le 22 Mars 1711, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux en 1737.

XIV. LOUIS DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur & Marquis de Chambray, né le 16 Juin 1713, Page du Roi dans sa Grande-Ecurie en 1730, a suivi en 1733 le Prince Charles de Lorraine, Grand-Ecuier de France, à l'armée d'Italie en qualité d'Aide-de-Camp, & est entré dans le Régiment des Gardes-Françoises en qualité d'Enseigne à Drapeau en 1734. Il a acquis, en 1739, d'Alexandre de Lieuray, la Terre du Cormier, qu'il a fait ainsi rentrer dans sa Maison. Il a épousé, 1^o le 8 Avril 1734, *Marie-Elisabeth-Françoise de Bonigalle*, morte en couches le 27 Mai 1737, fille unique de *Simon-Charles de Bonigalle*, Ecuier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, & de *Marie-Elisabeth de Vigny*, fille de *Jean-Baptiste de Vigny*, Seigneur de Courquemin en Brie, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général d'Artillerie, & Colonel des Bombardiers ; 2^o le 18 Juin 1741, *Anne-Catherine d'Aubenton*, morte le 21 Juillet 1743, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuier, Commissaire-Général de la Marine ; & 3^o le 3 Juillet 1747, *Jacqueline-Anne de Bernard*, Dame de la Bellière, le Monfel, la Rosière, Gentilly & Rosnay, en Normandie, fille & seule héritière de *Jean-Charles de Bernard*, Chevalier, Seigneur de la Bellière, &c., & d'*Hélène-Scholastique de Pilliers*. Il a eu du premier lit :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.

Du second lit :

2. FRANÇOIS-NICOLAS, Chevalier, né le 30 Mai 1742, d'abord Garde-Marine, puis en 1759 Cornette dans le Régiment de Montcalm, Cavalerie, mort le 19 Août 1769. Il avoit épousé N... de Barodin.

Et du troisième lit :

3. BERNARD, né le 19 Mai 1752, Sous-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment du Commiffaire-Général de la Cavalerie, par Brevet daté de Versailles du 19 Mai 1768;
4. JACQUES, né le 21 Août 1754, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Mars 1755, actuellement à Malte, faisant fes caravanes. Il époufa, le 1^{er} Mars 1780, *Antoinette Gougenot*;
5. HÉLENE-MARTHE-CÉCILE, née le 3 Novembre 1749, mariée, dans la Chapelle du Château de Chambilly, le 27 Novembre 1769, à *Claude-François de Courcy*, Chevalier, Gouverneur de la Ville de Breteuil, âgé de 25 ans, fils de *François-Antoine*, Baron de Courcy, Chevalier, Seigneur du Menillet, Seigneur & Patron de Dampierre-sur-Aure, des Salles, Dislon, Montmorin, Rosman, Vicomte de Manon, &c., Grand-Bailli d'Evreux, & de *Marguerite-Geneviève Desperrais*. De ce mariage vint *François de Courcy*, né le 15 Septembre 1770, baptisé le lendemain dans l'Eglise Paroiffiale de Gouville;
6. Et LOUISE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 22 Novembre 1750, mariée, 1^o dans la Chapelle du Château de Chambray le 1^{er} Octobre 1770, à *Charles le Sefne*, Marquis de Menilles, lors veuf, & fils de *Charles*, Marquis de Menilles, & de *Marie-Catherine d'Amouville*; & 2^o à N... le *Tellier d'Orville*.

XV. LOUIS-FRANÇOIS DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur & Marquis de CHAMBRAY, né le 23 Mai 1737, s'est trouvé à la bataille de Rosbach en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal Prince de Soubise, a été fait Mestre-de-Camp de Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le 12 Octobre 1758, Chevalier-Honoraire de Malte par concession du Grand-Maitre, en considération des services rendus à l'Ordre par le Bailli de CHAMBRAY, son grand-oncle; Chevalier de Saint-Louis le 30 Mai 1762, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 3 Janvier 1770, & premier Enseigne des Chevaux-Légers le 1^{er} Décembre suivant, a épousé, par contrat du 25 & célébration du

29 Avril 1762, *Marie-Angélique Rouillé*, fille de *Michel Rouillé*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, Conseiller-Honoraire au Parlement de Paris, & d'*Angélique-Elifabeth Sézille*, & nièce à la mode de Bretagne du feu Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, puis des Affaires Etrangères. De cinq enfans qu'ils ont eu, il ne reste que l'aînée, nommée

ALEXANDRINE, née le 2 Juillet 1764, appelée *Mademoiselle de Chambray*.

BRANCHE

des Seigneurs de PONSSEY, en Vendomois.

IX. JEAN DE CHAMBRAY, V^e du nom, quatrième fils de JEAN, & de *Françoise de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, eut en partage les Terres de Ponsfay, Hauteville & Durbois, par acte passé entre NICOLAS, son frère aîné, & ses autres frères, le 23 Octobre 1529. Il étoit alors porte-guidon des 100 hommes d'armes du Grand-Sénéchal, Gouverneur de Normandie. Le 25 Novembre 1529, devant les Notaires de Condé, noble & puissante Dame *Françoise de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, sa mère, qui étoit veuve, lui céda l'usufruit & les acquêts qui pouvoient lui appartenir dans la Terre de Ponsfay. Il fut Panetier ordinaire du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, & mourut en 1560. On conserve à Chambray plusieurs Lettres que le Roi HENRI III lui écrivit. Le 9 Juin 1561, les aveux de Ponsfay se rendoient à sa veuve, gardienne de son fils aîné & principal héritier. Il avoit épousé, en 1538, *Eléonore des Feugeris*, fille de Messire *Charles des Feugeris*, Chevalier, Seigneur de la Vachereffe, & de N... des *Ligne-ris*. Ils eurent :

1. CHARLES;
2. GILLES, qui suit;
3. Et CATHERINE, laquelle époufa, 1^o le 16 Septembre 1575, *Jacques de Sabrevois*, Chevalier, Seigneur du Menyopton; & 2^o en 1578, *François Thauveau*, Baron de Molitar, en Dunois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, dont est sortie une branche masculine qui vient de s'éteindre, & de laquelle il ne reste plus actuellement que Madame l'Abbesse de Saint-Cyr-lès-Verfailles. CATHERINE DE CHAMBRAY eut aussi *Eléonore Thauveau*, qui, par contrat passé devant les Notaires de Molitar, époufa Messire *Louis de Caillebot*, Chevalier, Seigneur de la Salle

& du Meny-Thomas, Capitaine aux Gardes Françaises, dont la descendance subsiste dans la personne de Messire *Louis de Caillebot*, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Marche. Voy. CAILLEBOT.

X. GILLES DE CHAMBRAY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Seigneur de Ponsfay, Hauteville, Durbois, Chevelu & la Bodounière, fut d'abord Cornette de la Compagnie d'ordonnance du Comte de Montgommery. Le Roi HENRI III lui donna un passeport pour aller à Rome, Naples, & autres lieux d'Italie, accompagné de deux Ecuyers avec ses armes, chevaux & valets. Le 30 Août 1590, étant Gouverneur pour le Roi HENRI IV du Château de Montoire en Vendomois, il eut ordre de Sa Majesté, par une lettre des Cardinaux de Bourbon & de Lénoncourt, de remettre cette place entre les mains des Princes Catholiques ligués contre le Roi. En conséquence il fit sa capitulation le 12 Septembre 1590, & elle est conservée en original au Château de Chambray. Il eut de *Louise d'Alonville* :

XI. CHARLES DE CHAMBRAY, Seigneur de Ponsfay, Hauteville, &c., qui étoit sous la tutelle de la mère en 1604, & encore en 1609, Chevalier de l'Ordre du Roi, est qualifié de *très-haut & puissant Seigneur*, dans les aveux qui sont à Ponsfay, des 17 Septembre & 28 Octobre 1615, & 22 Juillet 1631. GASTON DE FRANCE, frère de LOUIS XIII, lui écrivit le 8 Août 1636, de se rendre à Estampes le 24 du même mois, bien armé, & d'inviter tous les Gentilshommes ses voisins, de s'y trouver de même pour aller dans la Picardie s'opposer aux ennemis de l'Etat. Il mourut au Château de Ponsfay le 19 Novembre 1641, & avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires de Montoire le 25 Juillet 1629, *Catherine du Mur*, dont :

1. 2. & 3. JEAN, LOUIS & MARIE, qui n'eurent point de postérité ;

4. JEANNE, qui partagea avec sa sœur COLOMBE, le 28 Décembre 1649, la succession de LOUIS, leur frère. Elle épousa, par contrat passé devant le Notaire de Montoire, le 25 Juillet 1648, Messire *Nicolas de Thiville*, Seigneur de Bapaume, Champromain, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées. Leur postérité s'étant éteinte, la Terre de Ponsfay est revenue aux enfans de COLOM-

BE DE CHAMBRAY. (Voyez THIVILLE) ;
5. Et COLOMBE DE CHAMBRAY, qui épousa, le 22 Novembre 1648, *Pierre de Durcet*.

BRANCHE
des Seigneurs de BLANDÉ.

IV. JEAN DE CHAMBRAY, 1^{er} du nom de la branche, Chevalier, second fils de SIMON, 11^e du nom, & d'*Eustache*, prit le nom de son apanage, qui étoit la Terre de *Blandé*, & ralement il ajoutoit à ce nom celui de *Chambray*. Ses descendants en ont usé de même. Il eut cette Terre de *Blandé* en partage après la mort de SIMON, son père, & la tint en *parage par lignage* de JEAN, Seigneur de CHAMBRAY, son frère aîné. Le samedi après la St.-Martin d'hiver 1288, *Monseigneur JEAN DE CHAMBRAY*, Seigneur de *Blandé*, vendit au Chapitre d'Evreux 8 livres de rente foncière qu'il avoit droit de prendre sur des héritages assis en la Paroisse d'Authenay. La Charte en est conservée au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux : on y voit le sceau dudit JEAN DE CHAMBRAY, représentant un écu au champ d'*hermines, chargé de trois tourteaux* ; & comme il étoit puîné de la Maison de Chambray, il y a une *fasce qui partage les deux tourteaux qui sont en chef d'avec celui qui est en pointe*. *Jean des Effarts*, Ecuyer, fils de *Monseigneur Jean des Effarts*, Chevalier, confirma cette vente, & appelle dans cet acte JEAN DE CHAMBRAY *son cousin & son ami* ; ce qui a fait penser qu'il étoit son cousin germain, & qu'*Eustache*, dont le surnom est inconnu, mère de JEAN, Seigneur de CHAMBRAY, & de JEAN, Seigneur de BLANDÉ, étoit tante de *Jean des Effarts*, qui confirma cette vente, & sœur de *Jean des Effarts*, père de *Jean*, dont on cite la confirmation. Cela est d'autant plus probable que le nom de *Jean* ayant été alors adopté par les Seigneurs des Effarts, qui aux générations précédentes avoient pris celui de *Gilbert*, il semble que par le baptême ils avoient conservé le nom de *Jean* aux Seigneurs de *Chambray & de Blandé*.

JEAN DE CHAMBRAY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Blandé, par une autre Charte du même samedi après la St.-Martin d'hiver en 1288, conservée en original à la Cathédrale d'Evreux, scellée de son sceau, cautionna au Chapitre de cette Eglise la vente de la dime inféodée du Fief de Chambray, qui venoit de lui être faite par *Marguerite du Fresne*,

veuve de JEAN, son frère aîné, Seigneur de CHAMBRAY, pour & au nom de ses enfans mineurs; & ledit JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, leur oncle & tuteur, promit de leur faire ratifier cette vente lorsqu'ils seroient en âge, & il s'y obligea personnellement. On voit au Chartrier de Chambray une autre Charte originale du vendredi après les *brandons* de 1290, par laquelle *Monseigneur* JEAN DE BLANDÉ prit en fief, des Prieur & Frères de la Maladrerie de Breteuil, plusieurs héritages assis en la Paroisse & Seigneurie de Blandé, pour 6 livres de rente; cette Charte est scellée du même sceau ci-devant énoncé. On y voit que JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, ne se nomme que JEAN DE BLANDÉ, & souvient il en usoit ainsi. Ses descendants ne portèrent aussi que le nom de Blandé, pour se distinguer des Seigneurs de Chambray, leurs aînés. Cependant dans les actes de famille ils prenoient le nom de Chambray-Blandé. On ignore quelle fut la femme de JEAN DE CHAMBRAY, on fait seulement qu'il fut père de

V. JEAN DE CHAMBRAY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Blandé, qui est connu par une seule Charte originale conservée au Chartrier de Chambray en date du 6 Juillet 1366; cette Charte est attachée à celle de 1290, ci-dessus rapportée, & porte que *Monseigneur* JEAN DE BLANDÉ, Chevalier, Seigneur de Blandé, étant sur le point de délaisser les héritages qui avoient été pris en fief par feu *Monseigneur* JEAN DE BLANDÉ, son père, des Prieur & Frères de la Maladrerie de Breteuil, parce qu'il les avoit tenus à trop grand prix, lesdits Prieur & Frères consentirent que ladite rente de 6 livres soit réduite à 3 livres par an. On ignore pareillement quelle fut la femme de JEAN DE CHAMBRAY, II^e du nom, Seigneur de Blandé, parce que cette branche s'étant éteinte dans le XVI^e siècle, dans la Maison de *le Conte*, par JACQUELINE DE CHAMBRAY, qui épousa *Jacques le Conte*, Seigneur d'Orvaux, & celle-ci dans celle de *Lieurey*, les titres de famille font restés en la possession de ces Seigneurs, mais il s'en trouve assez au Chartrier de Chambray pour savoir que JEAN DE CHAMBRAY, II^e du nom, fut père de

VI. PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, surnommé *le Jeune*, à cause d'un autre PIERRE, frère d'YON, Seigneur de Chambray. Il servoit sous la bannière de Guy

le Baveux, Chevalier, Seigneur de Maillebois & de Tillières, comme on le voit par une montre originale conservée à la Bibliothèque du Roi, au dépôt de feu M. de *Clairambault*, en date du 17 Mai 1380. Il y a au même dépôt plusieurs quittances en parchemin de lui, des 17 Janvier 1386, 29 Juin 1406, 28 Juillet 1407, & 17 Mai 1409, auxquelles pend son sceau en cire rouge représentant un *écu penché, semé d'hermines, avec trois tourteaux sur le tout, posés 2 & 1*, & autour cette inscription : S. PETRI DE CHAMBRAY. On a plusieurs actes au Chartrier de Chambray des années 1403 & suivantes, par lesquels PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, s'effa divers héritages dépendans de la Seigneurie de Blandé. Dans tous ces actes il ne prend d'autre nom que PIERRE DE BLANDÉ, Chevalier, parce que ce n'étoit point des actes de famille. Par un acte original en parchemin, conservé au Chartrier de Chambray, en date du 2 Octobre 1428, *honorable Seigneur Messire* PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, & noble *Perrette Luce*, Dame du Cormier, la femme, furent présents & assistèrent, comme témoins, à la remise qu'YOLLENT DE CHAMBRAY fit de la Terre de Chambray à JEAN DE CHAMBRAY, son cousin germain. PIERRE DE CHAMBRAY épousa, avant 1399, *Perrette Luce*, Dame du Cormier & des Houilles, qui étoit veuve de PIERRE DE BLANDÉ en 1449. Suivant une infinité de titres qui sont au Chartrier de Chambray, elle étoit encore vivante en 1462, & étoit morte en 1466, suivant le partage de sa succession déposé au Chartrier de Chambray, fait cette année entre ses enfans. Elle étoit fille de *Robert Luce*, Ecuyer, Seigneur du Cormier & des Houilles, ce qui se justifie par une procuration, en date du 23 Septembre 1399, donnée à PIERRE DE CHAMBRAY par *Roberti Luce*, son beau-père, en vertu de laquelle il se présenta aux plaids de la Seigneurie de Chambray, pour payer un *éperon doré*, qui étoit dû à cette Seigneurie par ledit Fief du Cormier. Ils eurent :

1. ETIENNE, mort sans hoirs de son mariage avec *Jeanne des Broffes*;
2. JEAN, qui suit;
3. PERRETTE, mariée, le 30 Août 1418, à *Robin du Fay*, dont la descendance subsiste; Et plusieurs autres filles, mentionnées dans le partage de 1466, mais dont les alliances sont inconnues.

VII. JEAN DE CHAMBRAY, III^e du nom, Chevalier, eut en partage, du chef de sa mère, la Terre des Houilles. Il y a au Chartrier de Chambray une infinité d'actes qui le concernent. Il épousa *Louise de Mésenge*, dont il eut :

VIII. JACQUELINE DE CHAMBRAY, Dame du Cormier & des Houilles, qui épousa, par contrat passé devant les Notaires de Damville, le 28 Août 1483, *Jacques le Conte*, Ecuyer, Seigneur d'Orvaux. On la voit peinte dans un tableau avec son mari au Château d'Orvaux, avec cette inscription au haut du tableau : *non omnibus ut nobis unica voluntas eademque etas* 39. 1522. (Voyez CONTE (LE)).

Les armes : à l'écu semé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1.

CHAMBRE (DE), famille originaire d'Escoffe, & établie en la Ville de Tartas depuis

I. JOB DE CHAMBRE, qualifié *homme d'armes*, dans une donation de plusieurs parties de Terre que lui fit le 30 Mai 1461 *Charles d'Albret*, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas. Il épousa *Mathine de Curclosse*, fille de *Bertrand*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et MERIGON;

II. JEAN DE CHAMBRE, qualifié *Escuder Vain de Tartas* dans son testament du 28 Octobre 1517, avoit épousé, le 7 Décembre 1484, *Catherine de Mongrand*, fille de *N... de Mongrand*, & de *Brunette de Castillon*, & sœur de *Paulain de Mongrand*, qui, en faveur de ce mariage, lui constitua en dot 100 écus d'or. Il en eut pour fils unique :

III. BERTRAND DE CHAMBRE, qualifié aussi dans le testament de son père *Escuder*, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. BLAISE, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Lieutenant & Gouverneur du Sénéchal d'Albret par Commission du 6 Septembre 1560.

IV. BLAISE DE CHAMBRE, Lieutenant-Principal au Siège & Reffort de Tartas, se distingua par son zèle dans le tems des guerres de la Religion, & fut assassiné par les hérétiques; & sa veuve, *Vincente de Sagrinet*, vivoit encore le 4 Décembre 1595; elle étoit sœur de *Jean*, Lieutenant du Sénéchal d'Albret au Siège de Tartas. Ses enfans furent :

1. THOMAS, qui suit;
2. JOSEPH, qui servit dans la Compagnie du Maréchal de Biron, & reçut un coup d'arquebuse au travers du corps, dans l'attaque que les ennemis firent sur l'armée du Roi. Il testa à Craonne le 16 Juin 1594, & institua pour héritier universel son frère aîné, à la charge de payer 350 écus d'or à JEAN DE CHAMBRE, son cousin, qui seroit au pays de Picardie dans la même armée;
3. JEANNE, mariée, le 4 Décembre 1585, à *Fortis du Souil*, dit de *Fortiffon*, dont la postérité a pris le nom;
4. Et CATHERINE, morte avant le 11 Juillet 1617, mariée à *Pierre d'Estoupignan*, Prévôt Royal de la Ville de Saint-Sever.

V. THOMAS DE CHAMBRE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Siège de Tartas, qui eut la confiance de CATHERINE DE NAVARRE, sœur du Roi, suivant une Lettre de cette Princesse du 21 Mars 1590, mourut avant le 22 Août 1635. Il avoit épousé, le 31 Janvier 1598, *Jeanne de Mèrignac*, fille de *Joseph*, Co-Seigneur d'Armentieu, & de *Françoise de Gamardes*. Il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. BERTRAND, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et PIERRE, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre & Curé de Tartas.

VI. PIERRE DE CHAMBRE, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Siège de Tartas par provisions du 21 Février 1631, fut maintenu dans la Noblesse en 1668, & fit construire dans l'Eglise de l'Observance de Saint-François de la Ville de Tartas une Chapelle, dédiée à Saint Joseph, où sa femme, *Marie du Boys*, choisit sa sépulture. Elle étoit fille de *Nicolas du Boys*, Avocat en la Cour, & de *Peironne Coifard*, & eut pour enfans :

1. NICOLAS, qui suit;
2. 3. 4. & 5. PIERRE, JOSEPH, un autre PIERRE, & THÉRÈSE, dont on ignore la destinée.

VII. NICOLAS DE CHAMBRE, Ecuyer, Baron d'Urgons, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Tartas par provisions du 7 Janvier 1658, testa le 5 Avril 1684, & choisit sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Joseph, dont il étoit Fondateur. Il avoit épousé, le 13 Juillet 1660, *Claire de la Lande-de-Montaut*, fille de *Pierre*, Baron de Montaut, & de *Marthe Dappatte*, dont :

1. PIERRE-JOSEPH, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Siège de Tartas, maintenu dans ses qualités de *Noble & d'Ecuyer* par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux du 4 Juillet 1703, mort sans enfans. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1691, *Madeleine d'Amou*, fille de *Léonard*, Marquis d'Amou, de Saint-Pé, &c., & de *Marie Gaxion*;
2. PIERRE-MARIE, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre & Curé de Tartas;
3. JEAN, qui fuit;
4. PIERRE-THOMAS, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre d'Auribat, & Curé de Laurède;
5. BERTRAND;
6. MATHIEU, Capitaine dans le Régiment de Gâtinois, tué au service en Juillet 1706;
7. JOSEPH;
8. PIERRE;
9. Et JOSEPHE, morte sans alliance.

VIII. JEAN DE CHAMBRE, Baron d'Urgons, nommé Garde de la Marine en 1683, Enseigne en 1692, étoit Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis lorsqu'il épousa, le 17 Juin 1713, *Catherine-Ursule d'Urtubie-de-Garro*, fille d'*André*, Seigneur & Baron de Garro, Lieutenant-Colonel du Régiment de Labour, & de *Marie de Saint-Martin*, dont :

1. ANDRÉ, qui fuit;
2. CÉCILE;
3. MARIE-ANNE, mariée, le 9 Mai 1741, à *Louis de Marignac*, Ecuyer, Seigneur de Malet;
4. Et FRANÇOISE, mariée, le 10 Août 1748, à *Bernard du Pin*, Ecuyer, Seigneur de Jun-carot.

IX. ANDRÉ DE CHAMBRE, Ecuyer, Baron d'Urgons, &c., né le 29 Mai 1714, a servi Mousquetaire depuis 1731 jusqu'en 1736, qu'il s'est marié à *Marie-Monique de Rolde-Montpellier*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur & Baron de Laffé, & d'*Anne de Mimiague*. De ce mariage font issus :

1. PIERRE, né le 12 Juin 1743, reçu Page du Roi dans sa Petite-Ecurie sur ses preuves de Noblesse le 20 Juin 1758;
2. LOUIS, né le 19 Janvier 1746, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint-Loubouer, Diocèse d'Aire;
3. HENRI, né le 7 Décembre 1748;
4. JEANNE, née le 13 Mars 1737, Religieuse au Couvent de Sainte-Ursule de Dax;
5. CATHERINE-URSULE, née le 17 Mars 1740;
6. MARTHE, née le 15 Mai 1750;

7. Et SOPHIE, née le 29 Janvier 1754.

SECONDE BRANCHE.

VI. BERTRAND DE CHAMBRE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général-Criminel au Siège de Tartas, second fils de THOMAS, & de *Jeanne de Mérignac*, épousa, le 27 Novembre 1641, *Catherine de Maurian*, fille de *Jacques*, & de *Marie Cheloffe*, dont :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. Et PIERRE, Prêtre & Docteur en Théologie.

VII. BERTRAND DE CHAMBRE, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général-Criminel au Siège de Tartas, épousa, le 10 Mai 1675, *N.... de Quittrie de Nolibois*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Bedora*. Ils testèrent l'un & l'autre le 10 Octobre 1703, & choisirent leur sépulture dans l'Eglise de Saint-Jacques de Tartas. Leurs enfans furent :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. JOSEPH, né le 12 Mars 1677, Docteur en Théologie & Curé de Béga;
3. PIERRE, né le 26 Janvier 1678, mort Curé de Saint-Martin le 27 Août 1704;
4. ALEXANDRE, né le 21 Janvier 1680, mort le 10 Décembre 1756;
5. PIERRE, né le 5 Août 1681, mort Jésuite à Poitiers le 16 Avril 1757;
6. Autre PIERRE, né le 20 Juillet 1685, mort à Bordeaux en 1743;
7. PIERRE-JOSEPH, né le 27 Juillet 1687, mort sur la fin de Juin 1743;
8. JOSEPH-AMBOISE, né le 3 Mars 1692, Docteur en Théologie, Curé de Laurède, Archiprêtre d'Auribat, mort le 25 Février 1736;
9. Autre JOSEPH, né le 2 Mars 1693, mort Barnabite à Montargis en 1723;
10. JOSEPHE, née le 21 Juillet 1686, morte le 22 Août 1704, Religieuse au Couvent de Sainte-Claire de Tartas;
11. MARIE, née le 9 Septembre 1688, morte Abbessé du même Monastère le 16 Novembre 1739;
12. Autre MARIE, née le 8 Mars 1691, morte Religieuse dans le même Monastère que ses sœurs;
13. Et MARIE-QUITTRIE, née le 29 Août 1696, mariée, le 17 Juillet 1713, à *Jean-François de Batz*, Seigneur d'Armantieu, Conseiller du Roi, Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée de Tartas.

VIII. BERTRAND DE CHAMBRE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Criminel au Siège de Tartas, testa le 2 Juin 1721, choisit la fé-

pulture dans l'Eglise de Saint-Jacques de Tartas, & eut de *Cécile de Saint-Martin*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Betuy, & de *Sufanne de Labat* :

1. JEAN-JACQUES, qui fut ;
2. JEAN, né le 20 Avril 1714, Curé de Pey ;
3. ELISABETH, née le 13 Octobre 1712, morte le 29 Juin 1750, mariée à *Louis du Pont* ;
4. Et HÉLÈNE, née le 10 Avril 1718, Religieuse à Tartas.

IX. JEAN-JACQUES DE CHAMBRE, né le 21 Septembre 1711, Conseiller du Roi, Lieutenant-Criminel au Siège de Tartas, après avoir servi dans les Gardes du Roi, a épousé, le 27 Juin 1735, *Claire Larremar*, fille de *Barthélemy*, Avocat en Parlement, & de *Marie-Armande de Bedora*, dont :

1. JEAN-ALEXANDRE, né le 8 Décembre 1739, Lieutenant au Régiment de Belfunce ;
2. LOUIS-MARIE, né le 15 Août 1742 ;
3. JEAN, né le 7 Avril 1744 ;
4. BERTRAND, né le 12 Septembre 1745 ;
5. PIERRE-FRANÇOIS, né le 27 Mai 1750 ;
6. CÉCILE, née le 19 Août 1738 ;
7. Et THÉRÈSE-ELISABETH, née le 5 Février 1741.

Les armes : d'or, à une fasce d'azur, surmontée d'un lion de gueules naissant à demi corps, & accompagnée en pointe d'une fleur-de-lys aussi de gueules. (*Armorial gen. de France*, reg. V. part. I.)

CHAMBRE (LA), en Savoie : d'azur, femé de France; à la bande de gueules, brochant sur le tout.

‡ CHAMBRIER, famille qui tire son origine du Comté de Bourgogne, établie à Neuchâtel en Suisse, vers 1465; les évènements qui occasionnèrent sa transplantation ne lui permettent de réclamer aujourd'hui son état ancien en Franche-Comté, que des présumptions & des indications; les ravages des guerres que cette Province essuya, vers le milieu du XV^e siècle, ayant occasionné la dispersion de beaucoup de titres & documens, ainsi que les historiens l'attestent; une tradition constante a conservé l'opinion de la noblesse de cette famille antérieure à son établissement à Neuchâtel, le témoignage de ses Souverains est venu à l'appui de cette présomption en la confirmant dans différentes époques, & elle paroît être d'une manière bien formelle, par l'introduction de cette fa-

mille aux audiences générales du Comté de Neuchâtel en 1547. Son aîné y siégea comme noble vassal, en vertu d'un Fief qu'il venoit d'acquérir, & y fut reçu sans contradiction, & sans avoir besoin des Lettres du Souverain qui suppléent aux preuves qu'un vassal étoit obligé de donner de sa noblesse pour y être admis; la famille de CHAMBRIER étoit anciennement établie à Traves, ville du Comté de Bourgogne, & il paroît qu'elle y possédoit des droits du fief, & quelques domaines considérables; cette ville fut prise vers la fin du XV^e siècle, ses murs renversés, & depuis elle n'est plus qu'un bourg.

Il paroît que, pour se soustraire aux ravages de cette Province, JEAN CHAMBRIER s'attacha dès son bas âge au Margrave de Bade-Hochberg, Comte de Neuchâtel, & le suivit dans ce pays; quelques anciens documens portent qu'il fut Page du Margrave, & ensuite son Chambellan ou Chambrier; cettoffice de Chambrier qu'il doit avoir exercé, a fait penser que sa descendance lui doit son nom actuel, mais cette tradition n'est pas appuyée de preuves, il se trouve nommé GIRARDIN dans quelques actes, mais à l'ordinaire il y porte le nom de CHAMBRIER; une ancienne opinion établie à Besançon veut que cette famille descende de celle de Chambrier, ancienne noblesse de cette Province, qui est éteinte, dans la ville de Besançon, depuis deux siècles; une tradition héréditaire depuis long-tems l'a fait descendre d'un cadet de l'ancienne Maison de Traves, appelé GIRARD, dont la descendance, par une suite de l'usage assez commun dans ces tems anciens, adopta le nom de GIRARDIN, qui en dériveroit, pour se distinguer d'autres branches, ou pour désigner particulièrement un individu; ce qui est certain, c'est que les ancêtres de ce JEAN CHAMBRIER, qui s'attacha au service du Margrave de Hochberg, possédoient à Traves & aux environs quelques droits de fiefs & domaines, qu'on regardoit comme biens partagés, & un reste de partage de l'ancienne Maison de Traves; ce fut sur ce motif que son petit-fils fit des recherches pour les recouvrer. On ne cite les traditions sur l'origine de cette famille, que pour prouver l'opinion de sa noblesse ancienne. Dans une concession citée, & faite par le Roi FRÉDÉRIC I^{er}, en 1709, S. M. les appelle von CHAMBRIER, en françois, de CHAMBRIER. La plupart des récripts ou lettres adressées par ce Prince, ou les Rois ses

successeurs, à plusieurs membres de cette famille, portent le nom de CHAMBRIER. On se conformera donc à une autorité aussi respectable, dans la succession généalogique que nous allons en donner par filiation suivie :

I. JEAN CHAMBRIER, premier auteur de cette famille en Suisse, s'établit dans le Comté de Neuchâtel, où il suivit, vers 1465, comme on le croit, le Margrave Rodolphe de Hochberg, qui en étoit le Souverain. D'anciennes chroniques disent qu'il fut Page & Ecuier de ce Prince, & qu'il étoit d'une famille noble du Comté de Bourgogne. Il mourut en 1505, & fut enseveli dans l'Eglise Collégiale de Neuchâtel. On voit encore sur sa tombe une partie de la légende & de ses armes. Il épousa *Catherine du Locle*, dite *Besaçonet*, qui, dans son testament, daté du 9 Mai 1521, est appelée veuve de noble homme JEAN CHAMBRIER, & mère de

II. PIERRE CHAMBRIER, qui reçut en don, pour ses services, de la Princesse Jehane de Hochberg, 15 livres de cens sur un domaine en vignes qu'il possédoit. Elle l'avoit fait Châtelain de Neuchâtel, Conseiller d'Etat; ce fut en cette dernière qualité qu'il fut choisi un des quatre arbitres, qui, déliés de leur serment de fidélité envers elle, prononcèrent sur les différens qui s'étoient élevés entre le Souverain & le Magistrat de Neuchâtel, à l'égard des biens d'Eglise (a). On le voit nommé Lieutenant au gouvernement du pays dès 1537. Il préféda comme tel à la rédaction des Ordonnances Ecclésiastiques, faite par le Tribunal Souverain des Audiences générales, après la réformation. Possesseur d'un domaine très-vaste, dans un vallon du Comté de Neuchâtel, on trouve un Arrêt de Police, donné en Septembre 1552, qui le concerne, dans les manuels du Conseil d'Etat, donnés peu d'années après sa mort (b), où l'on rappelle la possession de ce domaine par feu noble PIERRE CHAMBRIER, mort de la peste en 1545, & enseveli dans l'Eglise de Neuchâtel, à côté de son père. Il épousa *Jacqueline du Vieil-Marché*, dont :

I. BENOÎT, qui suit;

(a) Ce Jugement fut prononcé par les nobles, prudens & sages, PIERRE DE CHAMBRIER, &c.

(b) On doit observer ici que les Registres du Conseil d'Etat établi par les Souverains, pour gouverner le pays, ne remontent qu'à 1547.

2. PIERRE, qui servit dans sa jeunesse, à la suite de son Souverain, pour lors Colonel d'un Corps de Suisses à la soldé de FRANÇOIS 1^{er}; il fut Chancelier du Prince dans le Comté de Neuchâtel, office connu alors sous le titre de Secrétaire-Général des Princes; on voit qu'il fut envoyé par le Canton de Soleure, en 1536, au Roi de France pour Je servir. Ce canton le lui recommanda comme issu de nobles gens; son testament nous dit qu'il laissa un fils unique que le Seigneur de Traves lui demanda pour Page, voulant le traiter & nourrir dans sa Maison comme son parent & allié, après avoir vu les titres du testateur. Cet acte public, fait en 1570, contient diverses circonstances sur sa famille, qui rendent sa conservation précieuse; d'ailleurs on a vu, dans les observations qui précèdent cette généalogie, qu'il s'occupa beaucoup de recherches, dans le Comté de Bourgogne, sur l'ancien état de sa famille. On a vu encore que, traversé par diverses circonstances, & surtout n'agissant qu'après un siècle écoulé depuis la sortie de son aïeul, elles devinrent inutiles;

PIERRE, son fils unique, mourut jeune, sans postérité;

3. JEAN, auteur de la quatrième branche, rapportée plus loin;
4. GEORGES, on ignore sa destinée; après avoir reçu la part qui lui revenoit dans l'héritage de sa Maison, il disparut. Quelques notes anciennes ont donné lieu à la tradition conservée jusqu'à nous, qu'il se retira en Allemagne;
5. Et CATHERINE DE CHAMBRIER, qui épousa 1^o *Claude de Sénarclans*, Seigneur du Perroy, Ully, Grandfy, &c., au pays de Vaud, Conseiller d'Etat à Neuchâtel. Après la mort de son mari, elle eut pour ses reprises matrimoniales la moitié de la Seigneurie du Roset au pays de Vaud, qu'elle substitua, par l'acte de 1585, aux mâles de sa famille; elle épousa 2^o *Jacques de Menthon*, Seigneur d'Uselly (a); mais elle n'eut d'enfans ni de l'un ni de l'autre. Ses neveux qu'elle avoit faits héritiers, reçurent, après la mort du Souverain, 800 écus d'or, qu'il devoit au Sieur *Claude de Sénarclans*.

III. BENOÎT CHAMBRIER fut d'abord Chanoine de l'Eglise Collégiale de Neuchâtel, pour obéir au vœu de son aïeul; la réforma-

(a) De cette Maison de *Menthon* sont sortis les Comtes de *Varax* en Savoie. Ce *Jacques de Menthon* étoit d'une branche protestante établie au pays de Vaud.

tion embrasée en 1530, dans le pays, anéanti ce Chapitre. Il succéda à son père dans l'office de Châtelain de Neuchâtel en 1545; Conseiller d'Etat en 1548. On voit, par des actes publics, qu'il étoit Lieutenant de Gouverneur en 1566. On conserve des instructions qui lui furent données, lorsqu'il fut envoyé plusieurs fois auprès du Canton de Berne, par le Gouvernement, au nom du Souverain, pour différentes négociations entre les deux Etats. Il avoit acquis, en 1537, le Fief de Gruyères qui lui donnoit place dans le rang des nobles aux Audiences générales, où il siégea en 1547. Il acquit encore le Fief de Savagnier, qui lui donnoit séance aux Etats du Comté de Valengin. On a rapporté, dans les preuves, différentes pièces concernant un procès que lui & ses frères eurent à soutenir contre les héritiers du Seigneur de Prangin, Gouverneur de Neuchâtel: elles servent à prouver la filiation de cette famille, avec un extrait de partage, à défaut de testament & de contrat de mariage; ils y sont nommés les nobles & prudents BENOÎT, PIERRE, JEHAN & GEORGES CHAMBRIER, fils de noble & prudent PIERRE CHAMBRIER, Lieutenant au Gouvernement. BENOÎT CHAMBRIER mourut en 1571 (a). Il avoit épousé *Rose de l'Ecureux-Simonin*, dont :

IV. PIERRE CHAMBRIER, qui prêta hommage, en 1575, à *Isabelle*, Comtesse de Challant, Dame de Valengin, pour le fief de Savagnier; dans cet acte on rappelle feu noble BENOÎT CHAMBRIER, son père, nommé Conseiller d'Etat en 1576; il fut établi Lieutenant au Gouvernement du pays, par Nicolas Brulart, Seigneur de Sillery, Ambassadeur de France en Suisse, chargé de cette Commission par la Princesse Régente, Marie de Bourbon, en 1594; & comme pendant quelque temps le Souverain n'eut pas de Gouverneur dans l'Etat, on le voit à l'ordinaire titré de Lieutenant-Général: il paroît qu'il eut une grande part à la bienveillance de la Princesse, & qu'il fut soupçonné de postuler le Gouvernement de Neuchâtel, malgré la survivance accordée à

(a) Par une nouvelle Ordonnance de Police, il fut défendu d'enfvelir dans l'Eglise Collégiale de Neuchâtel. Par cette raison, il fut enterré dans un Cimetière qu'on venoit de former hors de la Ville, dans une place affectée à sa famille, & sous une pierre armoirée de ses armes. (Ancienneté de cette famille.)

l'ancien Gouverneur pour son fils. On voit encore un témoignage sensible de la confiance que le Souverain avoit en lui, par la lettre que Catherine & Marguerite d'Orléans lui écrivirent après la mort de la Princesse Régente, leur mère, en 1602. Il fut employé dans plusieurs négociations en Suisse, & surtout à la Cour du Duc de Wurtemberg, pour l'achat de la Seigneurie de Valengin, vendue à ce Prince, & qu'il falloit engager à se défaire de ses prétentions, mort en 1609, possesseur de quelques Fiefs dans les Terres de ce Prince, Evêque de Bâle. On trouve à cette date une lettre de citation de ce Prince, qui le requéroit de se tenir prêt, comme son fidèle vassal, à se rendre auprès de lui, au premier ordre, avec armes, équipages de guerre & chevaux. Il avoit épousé 1^o *Isabeau de Wallet-Gatchet*; 2^o *Anne Warnier*, veuve d'*Henrick de Diesbach*; & 3^o *Isabeau*, fille de *Nicolas de Graffenried*, Trésorier & Sénateur de la République de Berne, dont :

1. BENOÎT, qui suit;
2. ABRAHAM, auteur de la troisième branche, rapportée plus loin;
3. ISAAC, établi à Berne, où il acquit le droit de bourgeoisie. Il y épousa *Jehant*, fille de noble *Jean-François-Manuel*, du Conseil Souverain de la République, & de *Jeanne de Lutternau*, dont :

CATHERINE, mariée à *N... de Gingins*, Baron de Laffara;
Et JEHANT, mariée à *Jehan Steigner*, Baron de Rolle.

4. ISABELLE, qui épousa 1^o noble *Pétermand de Gléresse*, Conseiller d'Etat; & 2^o noble *François-Louis d'Erlach*, Seigneur de Pomptz.

V. BENOÎT CHAMBRIER prêta hommage en 1625 au Prince HENRI II, pour le Fief de Savagnier. Il fut Major de la Côte, & mourut en 1637. Il épousa 1^o *Isabelle*, fille de noble *Jehan Merveilleux*, Conseiller d'Etat; & 2^o *Dorothee*, fille de noble *N... de Wittembres*, dont :

1. FRÉDÉRIC, Capitaine au service du Duc de Savoie mort sans postérité;
2. PIERRE, qui suit;
3. JACOB, dont le petit-fils

DAVID-FRANÇOIS, Officier au service des Etats-Généraux, fut tué en 1702, au siège de Kaiferworth, c'étoit un jeune homme de grande espérance.

4. ANNE, mariée à noble *Jérémie de Hou-*

moëns, Seigneur dudit lieu au pays de Vaud ;

5. Et ESTHER de CHAMBRIER, mariée à noble Samuel de Gingins, Seigneur de Cornens, au pays de Vaud.

VI. PIERRE CHAMBRIER prêta hommage en 1647 au Souverain pour le Fief de Savagnier, fut établi Conseiller d'Etat, Procureur-Général & ensuite Maire de Neufchâtel, & mourut en 1667, laissant :

1. JOSUÉ, qui fuit ;
2. SAMUEL, Conseiller d'Etat & Chancelier du Souverain, dont la défendance est éteinte ;
3. ABRAHAM, Conseiller d'Etat & Maire de Valengin, auquel son fils,

BENOÎT, succéda dans son emploi, & qui obtint de Sa Majesté le Roi FRÉDÉRIC 1^{er}, l'office de Capitaine du Comté de Valengin en 1709, mort sans postérité en 1726.

4. Et HENRI CHAMBRIER, auteur du premier rameau, rapporté plus loin.

VII. JOSUÉ de CHAMBRIER, établi Trésorier-Général du Souverain dans le pays, mourut en 1700. Il épousa Judith, fille de noble Guillaume Tribolet, Conseiller d'Etat, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. FRÉDÉRIC, auteur de la deuxième branche, rapportée ci-après ;
3. GUILLAUME, mort sans postérité en 1742 ;
4. DAVID-FRANÇOIS, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Saxe-Balby en 1696 ; son congé, lorsqu'il quitta cette Cour, est daté du 20 Août 1698 ; Capitaine d'une Compagnie Suisse de 200 hommes, au service du Duc de Savoie en 1704, nommé l'un des Lieutenans-Colonels de la Souveraineté de Neufchâtel en 1708, par le Roi FRÉDÉRIC 1^{er}. Il mourut en 1729, sans postérité ;
5. Et JEAN-JACQUES de CHAMBRIER, Officier dans le Régiment des Gardes Hollandoises de GUILLAUME III, Roi d'Angleterre, mort jeune, sans être marié.

VIII. PIERRE de CHAMBRIER, nommé Conseiller d'Etat & Trésorier-Général pour le Roi FRÉDÉRIC 1^{er}, en 1708, mourut en 1744. Il épousa Marguerite, fille de noble Georges de Montmolin, Conseiller d'Etat, dont :

IX. JOSUÉ de CHAMBRIER, Seigneur de Travaret, Saint-Pierre, Trevisy, &c., en Languedoc, qui reçut la clef de Chambellan du Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME en 1731, à laquelle fut attachée une pension de 375 rixdalers ; il fut Conseiller d'Etat & Trésorier-Général de la

Principauté de Neufchâtel, & mourut en 1763. Il épousa Henriette de Cabrol-Travanet, d'une ancienne noblesse de Languedoc, dont :

1. CHARLES-HENRI, qui fuit ;
2. Et JEAN-PIERRE de CHAMBRIER-TRAVANET, Colonel d'Infanterie au service des Etats-Généraux, qui épousa SALOMÉE de CHAMBRIER, dont :

Un fils en bas âge, en 1785.

X. CHARLES-HENRI de CHAMBRIER, Conseiller au Conseil d'Ambassade de S. M. à Berlin, en 1748, Conseiller d'Etat de la Principauté de Neufchâtel en 1751, quitta Berlin en 1764, & mourut en 1769. Il épousa Charlotte-Albertine Pury, remariée à JEAN-FRANÇOIS BARON de CHAMBRIER, fille de noble Charles-Albert, ci-devant Officier au service de France, dont :

XI. CHARLES-HENRI de CHAMBRIER, II^o du nom, né en 1767, Pensionnaire de l'Académie-Royale des Gentilshommes à Berlin.

DEUXIÈME BRANCHE.

VIII. FRÉDÉRIC de CHAMBRIER, second fils de JOSUÉ, & de Judith Tribolet, servit pendant quelques tems en France, nommé Conseiller d'Etat, Commandant & Châtelain du Landeron par le Roi FRÉDÉRIC 1^{er} en 1709, mourut en 1746. Il épousa MARIE-MARGUERITE de CHAMBRIER, dont :

1. CHARLES-LOUIS, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Lieutenant-Colonel au service des Etats-Généraux, & Commandant en chef de la Colonie de Surinam, mort en 1754, sans postérité ;
3. JOSUÉ, Major & Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Suisse de Chambrier au service des Etats-Généraux, mort en 1756 sans postérité ;
4. BENOÎT, Officier au service de France dans le Régiment Suisse dans la Marine de Kara, mort en 1742 ;
5. Et HENRI de CHAMBRIER, Officier dans le même Régiment, mort en 1741.

IX. CHARLES-LOUIS de CHAMBRIER, Seigneur d'Oleires, Officier en 1709, dans le Régiment des Gardes-Suisses en Hollande, passa en 1717 dans le Régiment Suisse de Chambrier, comme Capitaine, Lieutenant-Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes en 1728, Major en 1737, du Régiment Suisse d'Hishel, Lieutenant en 1745, fut blessé au siège de Tournay. La fuite de ses blessures l'obligèrent

à quitter le service, ayant un brevet du Stat-
houder, pour la levée du Régiment qui lui
étoit destiné, se retira en 1747, avec une pen-
sion & le grade de Colonel; il servit avec dis-
tinction, & mourut en 1770. Il épousa *Mari-
e-Marguerite de Brun*, fille de noble *Jean-
Pierre*, Seigneur d'Oleires, dont:

X. JEAN-PIERRE, Baron de CHAMBRIER, Sei-
gneur d'Oleires, né en 1753, nommé en 1780,
par Sa Majesté, son Envoyé Extraordinaire à
la Cour de Turin, & l'un de ses Chambellans,
non marié en 1785.

PREMIER RAMEAU.

VII. HENRI DE CHAMBRIER, né en 1657,
quatrième fils de PIERRE, prêta serment en
1693 au Gouverneur du pays, comme Ban-
neret ou chef choisi du Corps de la Bourgeoi-
sie de Neuchâtel, portant la bannière ou Pé-
tendard du Prince, mourut en 1700. Il épousa
SUSANNE DE CHAMBRIER, dont:

1. HENRI, qui suit;
2. Et PIERRE DE CHAMBRIER, né en 1695, nom-
mé Conseiller d'Etat en 1727, mort en 1774,
sans postérité.

VIII. HENRI DE CHAMBRIER, II^e du nom, né
en 1688, nommé Banneret de Neuchâtel en
1741, prêta serment en cette qualité entre les
mains du Gouverneur de S. M., & mourut
en 1761. Il épousa *Esther Jaquet*, fille de
noble *Pierre-Jean*, Conseiller d'Etat, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. FRÉDÉRIC, né en 1726, Enseigne en 1745,
dans le Régiment Suisse d'Hirtrel, au ser-
vice de Hollande, Capitaine-Lieutenant en
1747, blessé dangereusement au siège de
Berg-op-Zoom, obligé de quitter le service.
Il avoit passé dans le Régiment de Cham-
brier & s'est retiré avec le brevet de Capita-
ne & une pension, vivant, non marié, en
1785.

IX. PIERRE DE CHAMBRIER, né en 1721,
mourut en 1761. Il épousa *Jeanne-Henriette*
DE CHAMBRIER-TRAVANET, dont:

X. FRÉDÉRIC DE CHAMBRIER, né en 1753,
Sous-Lieutenant en 1773, dans le Régiment
Suisse de Cattellay, au service de France, vi-
vant, non marié, en 1785.

TROISIÈME BRANCHE.

V. ABRAHAM CHAMBERIER, second fils de PIER-
RE, & d'*Isabeau de Graffenried*, acquit du
Souverain la moitié du fief de Grand-Jacques,

qu'il réunit à l'autre moitié qu'il avoit déjà;
fut pourvu par HENRI II, Prince de Neuchâ-
tel, de l'Office de Conseiller d'Etat & de Tré-
sorier-Général en 1630. On conserve plusieurs
lettres de ce Prince qui prouvent sa bienveil-
lance pour lui. Il mourut en 1642. Il épousa
Marguerite du Tiller, fille de noble *Jean-
François*, Membre du Conseil Souverain de
la République de Berne, & de *Marguerite*
de Bomtellen-Vauxmarcus, dont:

1. RODOLPHE, qui suit;
2. Et DANIEL CHAMBERIER, qui servit pendant
quelque tems en France & fut pourvu en-
suite par le Souverain de l'Office de Capita-
ne & Chatelain de Vauxmarcus. Il mou-
rut en 1684, laissant:

1. N... , père de DANIEL, Officier dans le
Régiment Suisse de Chamberier, qui se
distingua à la bataille de Denain en
1711; il y fut tué & sa descendance
éteinte;
2. RODOLPHE, Capitaine dans le Régiment
Suisse d'Erlach, au service de France;
3. Et HUGUES, Officier dans le même Régi-
ment. Ils servirent avec distinction,
& moururent jeunes sans avoir été ma-
riés.

VI. RODOLPHE DE CHAMBERIER prêta hom-
mage, en 1656, au Souverain, pour le Fief
de Grand-Jacques; fut nommé Trésorier-Gé-
néral en 1662, Conseiller d'Etat en 1669, &
mourut en 1669. Il épousa *Susanne Marval*,
fille de *François*, Conseiller d'Etat, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et DANIEL DE CHAMBERIER, auteur du deu-
xième rameau rapporté ci-après.

VII. FRANÇOIS DE CHAMBERIER, né en 1663,
servit pendant quelque tems dans le Régiment
des Gardes-Suisses en France; fut nommé
Conseiller d'Etat & Maire de Neuchâtel en
1702; souvent envoyé aux diètes pour diffé-
rentes négociations, à la rescrite des Rois
FRÉDÉRIC I^{er} & FRÉDÉRIC-GUILLEAUME, font
des témoignages de la bienveillance dont ils
l'honorèrent. Il mourut en 1730, laissant de
SALONÉE DE CHAMBERIER:

1. JEAN, Baron de CHAMBERIER, nommé en
1722 Ministre du Roi FRÉDÉRIC-GUILLEAUME,
à la Cour de France; reçut en 1724, des
mains de Sa Majesté, l'Ordre de la Géné-
rosité; obtint la même année l'expectative
du premier Canoniat au Chapitre d'Havel-
berg; nommé par Sa Majesté le Roi ré-
gnant, son Envoyé Extraordinaire en 14

même Cour. Il se rendit en 1751 à Wezel, mandé par le Roi, attaqué d'une maladie mortelle. Il fut honoré deux fois de la présence de Sa Majesté, & finit ses jours dans cette ville, sans postérité;

2. FRANÇOIS, qui suit;

VIII. FRANÇOIS, Baron de CHAMBRIER, prêta hommage en 1752, pour la moitié du fief de Grand-Jacques, & mourut en 1757. Il épousa *Rose-Marguerite Meuron*, fille de noble *Etienne*, Conseiller d'Etat, dont:

FRANÇOIS, Chambellan de Sa Majesté en 1764, à Berlin, mort à Paris, sans être marié, en 1781;

Et SALOMÉ de CHAMBRIER, Colonel d'Infanterie au service des Etats-Généraux;

Et DANIEL de CHAMBRIER, qui suit.

IX. DANIEL, Baron de CHAMBRIER, né en 1708, nommé, par le feu Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Conseiller d'Etat en 1738, Doyen & Président de ce Corps en 1769, épousa *Suzanne-Marguerite de Luzé*, dont:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

2. SAMUEL, né en 1744;

3. Et RODOLPHE de CHAMBRIER, né en 1755, Officier au Régiment de Blumenthal, en garnison à Stargard en Prusse.

X. JEAN-FRANÇOIS, Baron de CHAMBRIER, né en 1740, Conseiller d'Ambassade de Sa Majesté en 1781, épousa *Charlotte-Albertine de Pury*, veuve, en 1769, du Baron CHARLES-HENRI de CHAMBRIER, dont:

Une fille en bas âge, en 1785.

DEUXIÈME RAMEAU.

VII. DANIEL de CHAMBRIER, second fils de RODOLPHE, & de *Suzanne de Marval*, servit en Piémont en 1690, comme Capitaine, dans le Régiment de Montbrun, & Aide-de-Camp du Lord Duc de Schomberg, Général de l'Armée des Alliés, blessé dangereusement, en 1693, à la bataille d'Orbassan ou de la Marfaïlle. Il passa d'abord après en Angleterre pour demander de l'emploi au Roi Guillaume; en obtint le Brevet de Major & 100 guinées pour ses équipages. Il leva, en 1696, une Compagnie de 200 hommes Suisses, au service des Etats-Généraux, qui fit partie d'un corps particulier dont le Roi lui donna le commandement. Réuni, en 1678, au Régiment de Muralt, dont il fut fait Lieutenant-Colonel, il obtint ce Régiment, en 1702, après le siège de Kaiferwerth, où il fut dangereuse-

ment blessé, & le Colonel de Muralt tué. Il fit toute la guerre de la succession, & s'y distingua; prisonnier à l'affaire de Denain en 1711. Il étoit Brigadier en 1709, & servit comme tel dans le corps que les Hollandois envoyèrent en Angleterre, en 1715, contre les rebelles; fut choisi, en 1717, Gouverneur du Prince d'Orange; nommé Général-Major en 1727, & mourut en 1728. Il épousa *Catherine-Gratiane de Schwertz-Landas*, d'une ancienne noblesse de Flandre, dont:

1. SAMUEL, qui suit;

2. LUDOVIC-GUILLAUME, né à Bois-le-Duc, en 1709, Officier dans le Régiment de Chambrier, mort en 1726 sans postérité;

3. Et JEANNE-LUCRÈCE de CHAMBRIER, qui épousa, en 1725, à Bois-le-Duc, *Jean de Sayer*, Gentilhomme Ecossois, Brigadier au service des Etats-Généraux.

VIII. SAMUEL de CHAMBRIER, né à Bois-le-Duc en 1705, reçut une partie de son éducation à la Cour du Prince d'Orange; Officier en 1721, dans le Régiment de Chambrier; Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, en 1737, dans le Régiment d'Hichel; Colonel d'un Régiment de son nom en 1748; réformé en 1751; Général-Major en 1766; Lieutenant-Général en 1779; vivant à Bois-le-Duc, sans être marié, & ayant pour unique héritière sa nièce *Jeanne-Lucrèce de Sayer*, Comtesse douairière de *Limbourg-Styrum*, dont plusieurs fils au service des Etats.

QUATRIÈME BRANCHE CADETTE éteinte en 1743.

III. JEAN de CHAMBRIER, troisième fils de PIERRE, & de *Jacqueline du Vieil-Marché*, s'attacha au service de France; capitula, en 1515, pour la levée d'une Compagnie de 400 hommes, par moitié avec un autre Officier; servit comme Maréchal-Général des Régiments Suisses, dans l'armée du Duc d'Alençon; obtint son congé de ce Prince en 1576. On voit, dans plusieurs actes, qu'il fut compris avec ses frères BENOÎT, PIERRE & GEORGES, dans les difficultés qu'ils eurent à soutenir contre la famille de Prangin, Gouverneur de Neuchâtel; ces divers actes servent du moins à établir la filiation; il mourut en 1582, laissant:

1. JEAN, qui suit;

2. Et JACQUES CHAMBRIER, qui fut Gentilhomme de la Maison du Prince HENRI II; éta-

bli Maire en chef de Valengin en 1618, & mort fans postérité.

IV. JEAN DE CHAMBRIER, Gentilhomme de la Maison du Prince HENRI II, par Brevet du 17 Septembre 1618, dans lequel le Souverain reconnoît son ancienne noblesse, mourut en 1642. Il épousa *Suzanne Merveilleux*, fille de noble *David*, Conseiller d'Etat, dont :

1. SAMUEL, nommé, en 1643, Trésorier-Général du Souverain, Conseiller d'Etat en 1644, Doyen & Président de ce corps pendant long-tems. Il reçut plusieurs fois des lettres du Prince qui prouvent ses services, & mourut en 1675. Il épousa *Suzanne d'Esflavayer*, fille de noble *Philippe*, Seigneur de Buffi-Mézières, &c., au Pays de Vaud, dont :

SUSANNE, mariée à HENRI CHAMBRIER, Banneret de Neuchâtel, dont la descendance subsiste.

2. HENRI, qui suit ;
3. Et DAVID CHAMBRIER, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, en 1625, au service du Duc de Savoie, mort jeune, fans postérité.

V. HENRI CHAMBRIER commanda le secours envoyé par le Souverain à la République de Berne, en 1653, pour sa défense, à l'occasion d'une révolte qu'elle essuya. Il reçut de ce canton, par reconnoissance de ses services, une médaille d'or accompagnée d'une lettre flatteuse. Il épousa *Marie Brun*, fille de noble *Jean*, & de *Marie Watteville*, dont :

VI. FERDINAND CHAMBRIER, qui servit en France, dans sa jeunesse, & mourut en 1668. Il épousa *Marguerite de Montmolin*, dont :

VII. JONAS DE CHAMBRIER, qui fut nommé, par le Souverain, Conseiller d'Etat & Procureur-Général en 1705. Il contribua beaucoup à faire reconnoître les droits du Roi Frédéric I^{er} à la succession de Neuchâtel; le Prince daigna lui écrire qu'il en étoit informé; Conseiller privé du Roi Frédéric-Guillaume, en 1713, il mourut en 1743. Il épousa *Lucrèce de Chambrier*, dont :

VIII. SAMUEL DE CHAMBRIER, Conseiller d'Etat en 1725, qui fut pourvu de l'office de Procureur-Général de cette Principauté, par la résignation de son père, agrée de la Cour, en 1730, & mourut en 1736. Il épousa *Elisabeth de Chambrier*, dont trois filles.

Les armes : *un champ d'or, au chevron droit, entrelassé d'un autre renversé de sable, à la fasce de même, brochant sur le tout. Cimier: un hérault d'armes, portant*

dans sa main droite une masse d'armes, qu'il appuie sur sa hanche, couvert d'un bonnet à l'Albanoise & d'une bandée d'or & de sable. Supports: deux lions.

Par diplôme, dont le Roi Frédéric I^{er} honora cette famille, en 1709, qui la reconnoissoit pour être d'ancienne noblesse, & qui l'agrégeoit comme telle à celle de tous les autres Etats, il lui accorda, par concession, un quartier portant la tête de l'aigle de Prusse, au champ d'argent.

Le feu Roi Frédéric-Guillaume daigna accorder au feu Baron de CHAMBRIER, son Envoyé à la Cour de France, un écu d'argent sur le tout, portant une aigle de sable couronnée d'or, qui est celle du Royaume de Prusse. Cette concession a passé, avec l'agrément de Sa Majesté le Roi régnant, à ses deux frères & au Baron de CHAMBRIER, Conseiller d'Ambassade à Berlin, mort en 1769.

(Généalogie dressée sur copie des titres vidimés & légalisés de deux Notaires & de Samuel de Merval, Président du Conseil d'Etat, établi par Sa Majesté le Roi de Prusse en sa Souveraineté de Neuchâtel; ces copies à nous présentées en bonne forme.)

CHAMBRIER, en Dauphiné. LOUIS DE CHAMBRIER, Seigneur de la Maison-Forte des Granges, né en 1699, chef de la branche aînée de cette ancienne Maison, est marié & a des enfans.

SECONDE BRANCHE.

JEAN-BAPTISTE DE CHAMBRIER-CHALÉON, Doyen du Parlement de Grenoble, épousa *Marguerite de Bardonnenche*, dont :

1. LAURENT-CÉSAR, qui suit ;
- JEAN-ETIENNE, appelé l'Abbé de Chaléon, Vicaire-Général du Diocèse de Meaux ;
- Et deux filles, Religieuses dans le noble Prieuré de Montleury, même province.

LAURENT-CÉSAR DE CHAMBRIER-CHALÉON, Seigneur de l'Albe, Bivan, Baron de Châteauneuf, Conseiller au Parlement de Grenoble, non marié.

Les armes : *d'azur à une tour & chambre crénelées d'argent, maçonnées, fenestrées & portillées de sable.*

CHAMBUT, en Bresse : *d'argent, au lion de sable couronné d'or.*

CHAMIGNY : *fascé, enté d'argent & de gueules de six pièces.*

CHAMILLART. GUY DE CHAMILLART, Intendant à Caen, mourut en 1675, & laissa de *Catherine Compain* :

MICHEL DE CHAMILLART, Secrétaire d'Etat de la Guerre & Contrôleur-Général des Finances, Ministre d'Etat & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, qui obtint la réunion des Seigneuries de Courcelles, Château-Sénéchal, Verron & autres Châtellenies au Comté de la Suze, & nouvelle érection dudit Comté en la faveur par Lettres du mois de Mai 1720, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 20 Août 1722 & 27 Janvier 1723. Il est mort le 14 Avril 1721, & avoit épousé, le 28 Novembre 1680, *Isabelle-Thérèse le Rebours*, sa cousine germaine, morte au Château de la Suze au Maine le 26 Juillet 1731, âgée de 74 ans, fille de *Jean*, Maître des Comptes, & d'*Elisabeth-Anne Compain*. Ils eurent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. CATHERINE-ANGÉLIQUE, morte le 19 Février 1739, âgée de 50 ans, mariée, le 14 Juin 1698, à *Thomas de Dreux*, Marquis de Brezé; ils eurent plusieurs enfans. Voy. DREUX DE BREZÉ ;
3. MARIE-THÉRÈSE, morte sans enfans le 3 Septembre 1716, mariée, le 24 Novembre 1701, à *Louis*, Duc de la *Feuillade*, Maréchal de France, mort le 29 Janvier 1725 ;
4. Et GENEVIÈVE-THÉRÈSE, morte le 31 Mai 1714, mariée, le 14 Décembre 1702, à *Guy-Nicolas de Durfort*, Duc de Lorges, dont elle fut la première femme.

MICHEL DE CHAMILLART, II^e du nom, Marquis de Cany, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, est mort avant son père le 23 Juillet 1716, âgé de 27 ans. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1708, *Marie-Françoise de Rochechouart*, née le 1^{er} Janvier 1686, remariée, le 10 Décembre 1722, à *Jean-Charles de Talleyrand*, Prince de Chalais, mort le 24 Février 1757. Elle étoit fille de *Louis*, Duc de *Mortemart*, & de *Marie-Anne Colbert*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. LOUIS-MICHEL, qui suit ;
2. N..., Comte de *Chamillart*, établi en Périgord, marié, en 1762 ou 63, à une Demoiselle de condition ;
3. N..., Abbé de *Chamillart* ;
4. Et MARIE-ÉLISABETH, mariée, en 1732, à *Daniel-Marie-Anne*, Marquis de *Talleyrand*, Comte de Grignols, dont elle fut la seconde femme, & en a eu des enfans.

LOUIS-MICHEL DE CHAMILLART, Comte de la Suze, né le 8 Février 1709, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées le 10 Mai 1748, fait Gouverneur du Mont-Dauphin en 1764, a épousé, en Février 1748, *Anne-Madeleine Chauvelin*, née le 19 Novembre 1727, seconde fille de *Germain-Louis*, Marquis de Grobois, ancien Garde-des-Sceaux, & d'*Anne Cahouet-de-Beauvais*. De ce mariage vint une fille, mariée à *Louis-Henri de Ville-neuve*, Marquis de Trans, Chevalier de Saint-Louis, ancien Colonel du Régiment Royal-Rouffillon, Infanterie.

Les armes : d'azur, à une lévrette d'argent, colletée de gueules ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable.

CHAMILLY, voy. BOUTON - CHAMILLY.

CHAMISSOT, en Champagne : d'argent à cinq trèfles posés en sautoir de sable en chef, & deux mains dextre & senestre renversées de même, posées en pointe.

* CHAMOY, Terre & Seigneurie entre Troyes & Saint-Florentin, appartenant à *Pierre-Jacques de Rousseau de Chamoy*, Chevalier, Seigneur de ladite Terre & autre lieux. Voyez ROUSSEAU DE CHAMOY.

CHAMP-D'ASSANT. JEAN-BAPTISTE DU CHAMP-D'ASSANT, Chevalier, Seigneur de la Motte & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, feul de sa famille, qui est une des plus anciennes de nom & d'armes, & des mieux alliées du Comté de Bourgogne, a épousé, le 10 Février 1755, dans la Chapelle du Château de Montramé, en Brû, *Rosalie-Louise du Tillet*, fille de *Charles-Claude du Tillet*, Chevalier, Seigneur de Boui-Montramé, Chalmaison, Chalante-la-Petite, Vicomte de la Malmaison, Brigadier des Armées du Roi, ancien Aide-Major & Enseigne des Gardes-du-Corps, & de *Marie-Marguerite de Cœuret-de-Nesle*. Ces deux familles sont connues par leurs charges & leurs alliances.

* CHAMPAGNE, Province de France, érigée en Comté-Pairie, qui a eu ses Comtes particuliers fortis des Comtes de *Vermandois*, issus, par mâles, du sang de *CHARLEMAGNE*.

ROBERT DE VERMANDOIS, quatrième fils d'HERBERT II, Comte de Vermandois, s'empara de la ville de Troyes sur l'Évêque Angéle, vers le milieu du X^e siècle, & fut premier Comte de Troyes. HERBERT, Comte de Meaux, son frère, lui succéda en 964. ETIENNE, son fils, mourut sans enfans en 1030.

EUDE, Comte de Chartres & de Blois, s'empara de la succession de ce dernier, & fut le premier qui porta le titre de *Comte de Champagne*. Ses successeurs y joignirent celui de *Palatin*, parce qu'ils avoient juridiction, au nom du Roi, sur les Officiers du Palais de sa Maison; & comme par la fuite les Empereurs d'Occident accordèrent le titre de *Comte-Palatin* à des Seigneurs d'Allemagne, le Comte de Champagne se qualifia aussi *Comte-Palatin de France*.

Les Comtes de Champagne, Pairs de France, avoient sept Comtes qui étoient Pairs & Comtes de Champagne, favoir: les Comtes de *Joigny, Rethel, Brienne, Porcien, Grandpré, Rouffy & Bremes*.

La généalogie des Comtes de Champagne, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome II. p. 835 & suiv., commence à

THIBAUT I^{er}, dit *le vieux & le Trucheur*, mort en 978.

THIBAUT IV, surnommé *le Grand*, est le premier qui prit le titre de *Comte-Palatin de Champagne*. Il fit de grands biens à l'Abbaye de Clairvaux, & mourut le 10 Janvier 1152.

HENRI, son fils, Comte-Palatin de Champagne, qui portoit: *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées & contre-potencées d'or*, épousa MARIE DE FRANCE, Duchesse de Guyenne, fille aînée de LOUIS VII.

THIBAUT VI, son petit-fils, Comte de Champagne & de Brie, puis Roi de Navarre, surnommé *le faiseur de Chançons*, portoit: *écartelé, aux 1 & 4 de Navarre, & aux 2 & 3 de Champagne*.

Sa postérité a fini à

JEANNE, Reine de Navarre, Comtesse-Palatine de Champagne & de Brie, sa petite-fille, fondatrice du Collège de Navarre à Paris l'an 1304, morte en 1304, mariée à PHILIPPE-le-Bel. Par ce mariage les Comtés de Champagne & de Brie entrèrent dans la Maison Royale de France, & furent ensuite

unis à la Couronne en 1361, par le Roi JEAN, qui dédommagea les descendans de LOUIS-HUTIN, des droits qu'ils y prétendoient.

Les Comtes-Palatins de Champagne sont au nombre de onze. Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Moréri, du Cange, Sainte-Marthe, Labbe, Dupui, &c.

CHAMPAGNE, Maison originaire des Provinces d'Anjou & du Maine. Un Mémoire dressé sur les titres dit que

I. HUBERT, Sire d'ARNAY, auroit pu être un puîné des anciens Comtes du Maine, c'est le sentiment de l'Abbé le Laboureur, en ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, tom II. Cet HUBERT vivoit es années 980, 985 & 997. Il mourut avant 1002, sous le règne du Roi ROBERT, fils de HUGUES-Capet. Il épousa, en 997, *Eremburge* ou *Ermengarde*, Dame de *Vihers*, remariée l'an 1002 à *Hervé de Sablé*, surnommé *Raforius*, dont elle eut *Raoul & Bernier de Sablé*, tués à la bataille de Pont-le-Voy, à la fleur de leur jeunesse, en 1016. Elle étoit fille, selon l'Auteur ci-dessus cité, ou nièce, selon d'autres, d'*Albéric*, Sire de *Montmorency*, Connétable de France. Elle eut en dot de FOULQUES NERRA, Comte d'Anjou, son cousin-germain, la Terre de *Vihers*, située sur les confins d'Anjou & du Maine, appelée *la Campagne de Parcé*, qui comprend la *Baronnie de Champagne*, avec les Siereries de *Pescheseul, d'Avoise, du Bailleul, & de Saint-Martin de Parcé*, que les descendans d'HUBERT d'ARNAY ont toujours possédée jusqu'à JEAN, Sire de CHAMPAGNE, surnommé *le Grand Godet*, mort le 3 Juillet 1576. Ceci est prouvé par un titre de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, dont les Moines prétendoient être Seigneurs Suzerains de ces Terres, que le Comte d'Anjou leur avoit données en partie, ce qui fut disputé par HUBERT, dit *Raforius*, qui suit, fils du premier HUBERT, nommé dans le présent titre *Arnetto*, aliàs *Harnotto*, & sa femme, *Eremburge de Vihers*, y est qualifiée *cousine germaine de Foulques Nerra, Comte d'Anjou*. Il paroît par là que cet HUBERT d'ARNAY tenoit le premier rang parmi la plus haute Noblesse des Provinces d'Anjou & du Maine, puisqu'un Comte Souverain lui donnoit sa cousine en mariage. Ils eurent:

II. HUBERT, II^e du nom, Sire d'ARNAY, de *Vihers*, & de la Champagne de *Parcé*, qui fut surnommé *Raforius*, parce qu'il avoit été

élevé jeune par *Hervé de Sablé*, dit *Raforius*, second mari de sa mère. Il fut tué le 6 Juillet 1016, à la bataille de Pont-le-Voy-fur-le-Cher, gagnée sur le Comte de Chartres, par *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou. Il avoit épousé *Ildeburge de Beauvoir-Mayenne*, fille puinée d'*Isembert de Beauvoir-Mayenne*, Seigneur Souverain du Ludes, de Beaufort & de Pithiviers en Beauce, Diocèse d'Orléans, & d'*Ildeburge de Château-du-Loir*, dont :

III. HUBERT, III^e du nom, Sire d'ARNAY, de Champagne, Vihers, Saint-Martin de Parcé, du Bailleul, Avoise, Pefchefeul, Baillé, &c., qui défit un Prince Sarrafin; fonda le Prieuré de Saint-Léonard, près Duretal, comme il paroît par le titre de cette fondation de 1050; & reçut en don le Château de Duretal, de *Geoffroy Martel*, Comte d'Anjou, en 1059. Il quitta le *burnom d'Arnay*, pour prendre celui de *Champagne*, que sa postérité a conservé. Il épousa, en 1080, *Elisabeth de Mathéfelon*, Dame de Mathéfelon en Anjou, à condition que le fils aîné qui naîtroit de cette alliance, prendroit le seul nom de *Mathéfelon*, & que les puînés conserveroient celui de *Champagne*. Ils eurent :

IV. HUBERT, IV^e du nom, Baron de MATHÉFELON, Sire de CHAMPAGNE, Vihers, Arnay, Clervaux, Duretal, Avoise, Parcé, du Bailleul, Pefchefeul, Champigny, Baillé, Saint-Léonard & Ravaudun, *premier Baron* d'Anjou & du Maine, qui fut présent à une donation faite à l'Abbaye de Fontevault l'an 1112, par Pierre, Seigneur de Chemillé: ce qui est confirmé par un titre de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, où il est qualifié de *Très-Illustre Hubert de Champagne, Seigneur de Parcé, Baron de Duretal*, & sa femme y est nommée. Ils fondèrent ensemble le Prieuré de Jouy en 1116, & cette même année HUBERT de MATHÉFELON donna à l'Abbaye de Saint-Aubin la dixième partie des deniers du péage de Duretal, à la charge de dire une Messe chaque semaine. Il rendit de grands services au Comte FOULQUES d'ANJOU, dans ses guerres contre le Roi d'Angleterre, & commanda les 100 hommes d'armes, & 200 Archers qui facilitèrent la victoire remportée sur les Anglois, à la bataille de Séz, l'an 1115. Les *Annales d'Anjou* se trompent, lorsqu'elles attribuent cette gloire à HUGUES de MATHÉFELON, son fils, & à THIBAUT, son petit-fils. Il eut d'*Agnès de Bretagne* :

Tome V.

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et AVOISE DE CHAMPAGNE, dont on ignore la destinée.

V. HUGUES, I^{er} du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, Avoise, du Bailleul, Champigny, Baillé, la Ferté, Leigné, Clervaux, St.-Léonard, Bazoges & Ravaudun, *premier Baron* d'Anjou & du Maine, embrassa le parti de Lisiard de Sablé, contre Geoffroy Plantegenest, Comte d'Anjou, & fonda l'Abbaye de Chalocé. Il eut de *Jeanne de Sablé*, sœur de *Lisard de Sablé*, & fille de *Robert*, I^{er} du nom, Seigneur de *Sablé*, & de *Herzinde*, Dame de la *Suze* :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Champagne* & de *Parcé*, rapportée ci-après ;
3. ETIENNE, nommé parmi les Seigneurs prionniers de RICHARD, Roi d'Angleterre, à la bataille de Carcelles l'an 1198 ;
4. Et LISIARDE, dont l'alliance est ignorée.

VI. THIBAUT, I^{er} du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Chaumont, &c., *premier Baron* d'Anjou, augmenta les rentes de l'Abbaye de Chalocé des dîmes d'Azay & de Boudray; & par Lettres-Patentes données à la Flèche l'an 1210, il commanda à tous ses vassaux & sujets d'aller faire garde dans ladite Abbaye, qu'il prend, suivant les Lettres, en sa protection. Il servit en la guerre de Poitou en 1214, se trouva aux sièges & prises d'Angers, de Moncontour & de Beaufort; fonda en 1233 le Prieuré conventuel du Port-en-Geard, situé dans la Paroisse d'Entrâmes. Il eut de *Jeanne de Bruyères* :

1. FOULQUES, qui suit ;
2. GUYON, Baron de Chaumont, qui fonda le Prieuré de ce nom, & mourut Moine à l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers ;
3. Et SAMUEL, mort jeune.

VII. FOULQUES, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Juvigny, Saint-Ouen, Entrâmes, Azay, &c., *premier Baron* d'Anjou, donna aux Religieuses de Seiche toutes les dîmes qu'il avoit en sa Baronnie de Mathéfelon, & fit construire à neuf leur Eglise en 1251. Il transigea en 1260, avec l'Abbé de Saint-Serge d'Angers & ses Moines, & échangea, l'an 1265, les Fiefs & Seigneuries des

G

Ponts de Mayenne, Faubourg de Laval, avec Guy VII, Sire de Laval, qui lui donna en échange la Terre de la Crotte. Il fit de riches dons à l'Abbaye de Chalocé, & poussé du zèle de ses pères, il fit le voyage de la Terre-Sainte, ayant à la suite un grand nombre de Gentilshommes, ses vassaux, après avoir fait son testament en 1269. A son retour il confirma ses dons & legs, suivant Augustin du Pas, en son *Hist. Généalog. de plusieurs Maisons illustres de Bretagne*, pag. 326. Il épousa, en 1248, *Alix de Vitré*, fille d'*André*, dernier Baron de *Vitré*, & de *Thomasse de Mathéfelon*, dont :

1. HUGUES, qui suit ;
2. FOULQUES, Evêque d'Angers, d'abord Trésorier de l'Eglise Cathédrale de cette Ville: il fut sacré & fit son entrée le 17 Juin 1324. Il se trouva à la conférence qui fut tenue à Paris le 8 Décembre 1329, entre le Roi PHILIPPE-*de-Valois*, & Pierre de Cugnères, parlant au nom de ce Prince, d'une part, & plusieurs Prélats de France, de l'autre, au sujet de la puiffance spirituelle & temporelle: cette conférence fut continuée le 15 & le 22 du même mois à Paris; le 29 & le 30 à Vincennes; & l'Evêque d'Angers assista à toutes ces séances, & à un Concile Provincial, convoqué à Château-Gontier, sous Pierre Fréteau, Archevêque de Tours, en 1336. Il mourut en odeur de sainteté le Mardi avant la Fête de Noël 1355, dans un âge fort avancé, & fut enterré dans le Chœur de son Eglise Cathédrale, où l'on voit son épitaphe ;
3. CATHERINE, Abbesse de St.-Georges de Rennes l'an 1294, morte le 29 Avril 1317 ;
4. Et PHILIPPE, Religieuse, puis Abbesse de St.-Georges de Rennes après sa sœur, morte l'an 1325.

VIII. HUGUES, II^e du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur d'Entrâmes, Azay, Juvigné, Saint-Ouen, &c., *premier Baron* d'Anjou, confirma les donations & fondations que son père avoit faites, tant à l'Abbaye de Chalocé, qu'aux Religieuses de Seiche, auxquelles il donna toutes les dîmes qu'il avoit en la Baronnie de Mathéfelon, tant par eau que par terre. Il assista avec les Seigneurs de Craon, de Beaumont, de Vendôme, & de Chartres, à la cérémonie du Baptême de JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, qui fut depuis le Roi JEAN, faite au Mans le 26 Avril 1319. Il est inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Chalocé

en Anjou. Il eut de son épouse, dont on ignore le nom :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. Et ÉNOTTE ou ÉNOTTE, mariée à *Foulques*, Sire de *Baselle*.

IX. THIBAUT, II^e du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur d'Entrâmes, Azay, Juvigné, la Chapelotte, Saint-Ouen, Breviande & Maupas, *premier Baron* d'Anjou, premier Chambellan du Roi PHILIPPE-*de-Valois*, servit dignement JEAN DE FRANCE, Comte d'Anjou, dans les guerres contre les Anglois es années 1334 & 1336. Il se trouva au dégât d'Hainaut & au siège du Château de Thin-Lévêque près Cambrai, fit des prodiges de valeur à la sanglante bataille de Crécy, le 16 Août 1346, de même qu'à la défense de la Ville de Calais en 1353. Il mourut peu de tems après, & fut inhumé à Chalocé, laissant de *Luce de Quelaines* :

1. FOULQUES, Baron de Duretal, mort sans postérité vers 1340, du vivant de son père, & enterré à Chalocé ;
2. THIBAUT, qui suit ;
3. Et ALIX, Abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1352, & morte en 1370.

X. THIBAUT, III^e du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Jars, Entrâmes, Azay, Juvigné, la Chapelotte, Saint-Ouen, Breviande, Maupas, Yvoy, Malvoisine, la Crotte & Chaumont, *premier Baron* d'Anjou, fut réputé, avec le Connétable du Guesclin, l'un *des plus vaillans, des plus nobles & des plus adroits Chevaliers de son siècle*, suivant la Chronique d'Anjou, qui ajoute que ce THIBAUT de MATHÉFELON servit dans l'armée que le Roi CHARLES V, dit le Sage, envoya en Bretagne en 1364, sous les ordres du Connétable, & qu'il signala sa valeur à la bataille d'Auray. Il suivit LOUIS, Duc d'Anjou, en Guyenne, où il se trouva en 1374, à la prise de la Rochelle & à la réduction du Poitou; & l'an 1378, aux sièges & prise de Bergerac, de Sainte-Foy & de Castillon. Il suivit le Duc de BOURGON en Barbarie, & se trouva au siège de la Ville d'Afrique en 1391. Il est inhumé à Chalocé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat passé à Melun au mois de Mai 1339, *Béatrix de Dreux*, morte en 1356, & enterrée dans l'Eglise de Chalocé. Elle étoit fille de ROBERT, III^e du nom, Seigneur de Beu, souverain Maître-d'Hôtel de JEANNE de BOUR-

GOGNE, Reine de France, & de *Béatrix de Courlandon*, sa première femme. Il eut :

1. PIERRE, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Jars & autres lieux, *premier Baron* d'Anjou, qui testa en faveur de ses frères en 1389, étant allé faire la guerre en Hongrie aux Infidèles, avec l'élite de la Noblesse d'Anjou. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 24 Avril 1396, sans laisser d'enfants de *Jeanne Painelle*, d'une ancienne Maison de Normandie, fille de *Philippe Painelle*, Baron de Moyon, & d'*Isabeau de Mailly* ;
2. JEANNE, Dame de MATHÉFELON & de Duretal, selon le testament de son frère, laquelle porta les principaux biens de sa branche dans celle de *Larchevêque*, par son mariage avec *Guillaume*, dit *Jean Larchevêque*, Baron de Parthenay, & Seigneur de Soubise en Poitou, mort le 17 Mai 1407, fils de *Jean Larchevêque*, Seigneur de Parthenay, & de *Marie Beaujeu* ;
3. ÆNOR de MATHÉFELON, qui porta les Terres de Jars, d'Entrâmes, d'Azay, de la Chapelotte & d'Yvoy, dans la Maison de *Rochechouart*, par son mariage avec *Jean*, II^e du nom, Vicomte de *Rochechouart*, Conseiller-Chambellan du Roi & du Duc de Berry. De cette alliance sont descendus les Seigneurs du *Bourdet*, Marquis de Champdenier, de Fudoas & de Jars, rapportés dans le tom. IV des *Grands Officiers de la Couronne*, p. 655, à l'occasion du Duché-Pairie de *Mortemart*. Voy. ROCHECHOUART ;
4. & 5. BÉATRIX & MARIE de MATHÉFELON, Religieuses au Prieuré de Saint-Louis de Pailly.

BRANCHE

des Seigneurs de CHAMPAGNE & de PARCÉ.

VI. BRANDELIS, I^{er} du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, Avoife, Saint-Léonard, Ravaudun, du Bailleul, Epinay, Boffé, Lefigné, Bazoges & Champigny, *premier Baron* du Maine, second fils d'HUBERT IV, & d'*Agnès de Bretagne*, testa le 11 Septembre 1247, mourut en 1249, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre de Parcé, où l'on voit son tombeau. Il eut de *Louise de Rohan*, morte en 1257 & enterrée auprès de lui, qui étoit probablement fille d'*Alain IV*, Vicomte de Rohan :

1. FOULQUES, qui fuit ;
2. GEOFFROY, Sire & Baron d'Epinay, marié à *Jeanne de Beaumont*, fille de *Jean*, I^{er} du nom, Vicomte de Beaumont, & de *Jeanne*,

Dame de la *Guierche*, & petite-fille de JEAN de BRIENNE, Roi de Jérusalem. Il eut :

1. GALLERAND, mort en 1308 sans postérité ;
2. & 3. ALAIN & THIBAUT, morts jeunes ;
4. Et ALIX.

VII. FOULQUES, I^{er} du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, Avoife, Bazoges, Bailleul, &c., *premier Baron* du Maine, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1246, mourut en 1269, & fut inhumé à Saint-Pierre de Parcé. Il époufa *Jeanne de Sully*, Dame en partie de Baugency, morte en 1261, & enterrée à Parcé, fille de *Henri*, IV^e du nom, Sire de *Sully*, Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*, dont :

1. JEAN, Sire de CHAMPAGNE, Seigneur de Bazoges & de Parcé, qui testa le 15 Janvier 1287, & mourut sans enfans de *Marguerite de Montitur* ;
2. Et FOULQUES, qui fuit.

VIII. FOULQUES, II^e du nom, aliàs HUGUES, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, Avoife, Clervaux, du Bailleul, Ravaudun, Bazoges, &c., *premier Baron* du Maine, fit hommage de la Terre de Bazoges au Vicomte de Beaumont le 15 Juillet 1277, & étoit mort l'an 1290. Il époufa *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Robert d'Harcourt*, I^{er} du nom, Seigneur de Beaumefnil, & de *Jeanne de Saint-Eclairian*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GEOFFROY, Chevalier, auquel le Roi PHILIPPE-de-Valois, en récompense de ses services, fit don d'une maison, terres & vignes & autres biens. Il est qualifié, dans l'acte de 1328, *Général & Maréchal des Armées de S. M. Très-Chrétienne*. C'est lui à qui on fut redevable, après le Roi, du gain de la bataille de Montcaffel, donnée le 21 Août 1328, contre les Flamands.

IX. JEAN, I^{er} du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, Avoife, Ravaudun, du Bailleul, Clervaux, Lefigné, Bazoges, &c., *premier Baron* du Maine, rendit un aveu au Vicomte de Beaumont le 2 Avril 1290, mourut en 1335, & fut inhumé à St.-Pierre de Parcé. Il avoit époufé *Isabelle de Bazailles*, fille de *Foulques*, Sire de Bazailles & d'*Ænor de Mathéfelon*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. THIBAUT, Chevalier, tué à la bataille de Cocherel le 23 Mai 1364 ;
3. FOULQUES, mort en bas âge ;

4. Et BÉATRIX, mariée à *Louis le Clerc*, Seigneur de Juigné.

X. JEAN, II^e du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, du Bailleul, Avoife, Ravaudun, &c., *premier Baron* du Maine, né au Château de Pefchefeul le 7 Janvier 1317, fut créé *Chevalier-Banneret* à Abbeville en 1326, peu après Capitaine de 100 Lances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Touraine. Il testa le 23 Avril 1352, & fut tué avec son frère cadet à la bataille de Cocherel, gagnée sur les Anglois le 23 Mai 1364. Il avoit époufé, par contrat du 3 Octobre 1348, *Jeanne de Beaujame*, fille & unique héritière de *Bouchard*, Chevalier, Seigneur de Villemaifon, & de *Marguerite de Beauçay*, dont :

1. BRANDELIS, qui fuit ;
2. ROBERT, Chevalier, qui fervit le Roi en 1330 ;
3. Et JEAN, Chevalier, qui fervit auffi le Roi, ayant dans fa Compagnie un Chevalier, 35 Ecuers & un Archer, ès années 1380, 1381, 1382 & 1383. Il avoit fait montre à Blois le 2 Février 1370.

XI. BRANDELIS, II^e du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, du Bailleul, &c., *premier Baron* du Maine, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, rendit aveu le 4 Juillet 1393, devant MARIE, Reine de Jérufalem & de Sicile, Ducheffe d'Anjou, Comteffe de Provence, du Maine & de Touraine, ayant la garde-noble & adminiftration du Roi Louis, fon fils. Il eft qualifié, dans cet hommage, de *notre très-cher & bien amé coufin, qui tient de nous en franc-aleu noble, & à titre de Sirerie & Principauté, les Terres d'Avoife & de Pefchefeul*. Il fonda, par contrat du 18 Mars 1375, trois Canonicsats à St.-Martin de Parcé, où il fut inhumé dans le tombeau de fes ancêtres le 10 Mars 1411. Il époufa *Jeanne*, Dame de *la Reaulté*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Reaulté*, en Anjou, & de *Jeanne de Manubier*, Dame de Bois-Dauphin, de la Grange & d'Estave, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. HARDOUIN, Seigneur de Tucé, Grand-Chambellan de Sicile, Gouverneur & Grand-Bailli de Touraine. Le Roi RENÉ lui donna un Brevet de premier Conseiller avec une pension de 200 liv. tournois, par Lettres expédiées au Château d'Angers le 17 Mars 1434. Il prit le nom de *Tucé*, qui étoit celui de fa femme. Il avoit époufé, par con-

trat du 16 Janvier 1437, à condition d'en prendre le nom & les armes, *Jeanne*, héritière de *Tucé*, fille du Baron de *Tucé*, puiné des anciens Comtes du Maine, & veuve de *Guillaume de Chources-Malicorne*, dit de *Tucé*, Seigneur de Clinchamps. Il eut :

1. NICOLAS, Baron de Tucé, Seigneur de Milleffe, &c., qui bâtit la Chapelle du Château de Tucé où il eft inhumé, étant mort le Samedi 22 Mai 1529. Il époufa *Françoife l'Espervier*, morte le 29 Février 1529, fille de *Georges*, Seigneur de la Bouvardière & de Montauban, dont :

JEANNE, Baronne de Tucé, Dame de Milleffe, &c., morte le 30 Décembre 1545, & enterrée en l'Abbaye de Champagne au Maine, mariée 1^o à *Claude d'Aumont*, Seigneur d'Eftrabonne ; & 2^o par contrat du 9 Juillet 1525, à *François de Beaumanoir*, Baron de Lavardin, fils de *Jean de Beaumanoir*, II^e du nom, & d'*Hélène de Villeblanche*, fa première femme ;

2. GEOFFROY DE TUCÉ, Chevalier, qui fervit le Roi l'an 1477, fuivant le compte des guerres de cette année ;
3. Et ANNE DE TUCÉ, mariée, par contrat du 23 Juin 1453, à *Charles de la Porte*, Seigneur de Saint-Marc ;
3. GUILLAUME, Chevalier, qui commanda les 7 Chevaliers & Ecuers François au combat donné contre les 7 autres Chevaliers & Ecuers Anglois, fur la rivière de Ligne, au-deffous du Château de Pont, en Sainctonge, & ce fut lui feul qui refta maître du champ de bataille ;
4. Et JEAN DE CHAMPAGNE, dit *le Jeune*, mort en bas âge.

XII. JEAN, III^e du nom, Sire de CHAMPAGNE, Lonvoifin, Parcé, Pefchefeul, Avoife, Bazeille, du Bailleul, &c., Duc de Barri au Royaume de Naples, *premier Baron* du Maine, Grand-Maréchal de Sicile, d'Anjou & de Provence, fut bleffé à la bataille de Verneuil en 1424, & testa le 9 Juin 1433. Il mourut à Angers le 27 Janvier 1436, & fut inhumé à Saint-Martin de Parcé. Il époufa *Ambroife de Crénon*, fille unique & héritière de *Baudouin*, Seigneur de *Crénon* & de Broüaffin, Bailli de Touraine, & de *Marie de Beuil*, fœur de *Jean*, V^e du nom, Sire de *Beuil*, Comte de Sancerre, Amiral de France, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel à la pre-

mière promotion faite le 1^{er} Août 1469. Il eut :

1. JEAN, IV^e du nom, Sire de CHAMPAGNE, tué à la bataille de Verneuil au Perche l'an 1424, qui épousa *Marie de Sillé*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Sillé*, & de *Marie de Rieux*, dont :

ANNE DE CHAMPAGNE, mariée à *René de Laval*, dit de *Rat*, Seigneur de la Suze, laquelle donna, du consentement de son mari, à BRANDELIS DE CHAMPAGNE, son cousin germain, les Terres de la Suze, de Loupelande & de Chauffour, par acte du 21 Septembre 1498. Elle fit une autre donation à BAUDOUIN DE CHAMPAGNE, frère dudit BRANDELIS, d'une partie de ses meubles, par acte du 8 Juillet 1499, & mourut en 1501, après avoir fait son testament, par lequel elle ordonna sa sépulture en l'Eglise de Saint-François de la Flèche ;

2. PIERRE, qui suit ;
3. 4. 5. 6. 7. 8. BAUDOUIN, BRANDELIS, HARDOUIN, THIBAUT, MATHIEU, & LOUIS, qui terminèrent glorieusement leur vie à la bataille de Verneuil, où ils furent tués avec leur frère aîné, à la fleur de leur âge, en 1424. On voit leur tombeau dans l'Eglise Paroissiale de cette Ville ;
9. LOUISE, mariée à *Eustache de Macheoul*, Chevalier, fils puîné de *Jean de Macheoul*, Seigneur de *Vieilleigne* & d'*Efchive*, & de *Vivonne*, sa seconde femme ;
10. AGNÈS, mariée à *René*, Sire de *Chemiré* ;
11. JEANNE, mariée à *Hardouin de Montjeau*, fils puîné de *Briand*, V^e du nom, Sire de *Montjeau*, & de *Marie de Montalain* ;
12. AMBROISIE, mariée à *Jacques de Craon*, Seigneur & Baron d'*Ingrande* ;
13. Et LOUISE, dite *la Jeune*, Abbessé de *Romeray* à Angers.

XIII. PIERRE, 1^{er} du nom, Sire de CHAMPAGNE, Pêchefeul, Avoisé, Lonvoisin, du Bailleul, Parcé, &c., Prince de Montorio & d'Acquilla, au Royaume de Naples, *premier Baron* du Maine, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Grand-Maréchal & Vice-Roi de Sicile & d'Anjou, se trouva à la bataille de Verneuil, si funeste à ses frères en 1424, défit les Anglois au combat de Beaumont en 1429, fit hommage à RENÉ, Roi de Sicile & de Jérusalem, Duc d'Anjou, Comte du Maine, Comte de Provence & de Touraine, de ses Terres de Pêchefeul & de Champagne, à *titre de Sirie & Principauté*, le 21 Septembre 1439. Il est qualifié, dans l'acte, de *son Cher* &

Amé Cousin, Féal Conseiller, Chambellan, Maréchal de nos Royaumes. Il remporta deux signalées victoires contre les Anglois, la première en 1442, dans la plaine de Saint-Denis d'Anjou, Village contigu du Pays du Maine ; & la seconde devant Beaumont-le-Vicomte, en 1448. Il fut créé, par le Roi RENÉ, Chevalier de l'Ordre du Croissant, & l'année suivante il eut ordre de JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, de secourir le Roi CHARLES VII, contre les Anglois. Il signala sa valeur, pour le service de ce Prince, au siège de Rouen, à la bataille de Formigny, & à la conquête de la Normandie. Il mourut à Angers, à la Cour du Roi de Sicile, le 15 Octobre 1485, ayant vécu près d'un siècle ; son corps fut inhumé le 8 Décembre suivant dans l'Eglise de Saint-Martin de Parcé. Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1441, *Marie de Laval*, sœur de *Guy de Laval*, 11^e du nom, Seigneur de Lotié, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Grand-Veneur de Sicile & d'Anjou, & fille de *Thibaut de Laval*, Seigneur de Lotié, Chevalier, Conseiller & Chambellan au Roi CHARLES VI, & de *Jeanne de Maillé-Brezé*, dont :

1. RENÉ, qui suit ;
2. BAUDOUIN, Seigneur de Paray, Gouverneur du Vicomté de Beaumont, Conseiller-Chambellan au Roi LOUIS XI, mort sans enfans de *Marie de la Gréville* ;
3. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes de *la Suze*, rapportée ci-après ;
4. GUY, Seigneur de Ravault, de Bonnefontaine & de la Roche-Simon, Colonel de 600 hommes de pied, mort âgé de 70 ans, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Pavie le 24 Février 1524. Il eut de *Jeanne de la Gréville* :

CHRISTOPHE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Ravault, père de FRANÇOIS DE CHAMPAGNE, Seigneur de la Roche-Simon, dont le fils, CLAUDE DE CHAMPAGNE, Vicomte de Neuville, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épousa *Marie de Riants-de-Villeray*, mère de deux fils, morts sans postérité ;

5. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Morcins*, qui viendra en son rang ;
6. Et PIERRE, 11^e du nom, mort en bas âge.

XIV. RENÉ, Sire de CHAMPAGNE, Pêchefeul, Avoisé, Longchamps, Bazailles, du Bailleul, &c., *premier Baron* du Maine, mourut

avant son père en 1480, & fut enterré à St.-Martin de Parcé. Il avoit épousé, par contrat du 17 Mars 1477, *Julienne de Beaumanoir*, Dame de Saint-Bernard de Duretal, & de Lefigné, fille de *Guy de Beaumanoir*, Seigneur de Lavardin, & de *Jeanne d'Estouteville*, sa première femme, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ET ANNE, mariée à *Georges de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, Grand-Veneur de France, fils de *Theaud de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, Baron du Lion d'Angers, Comte de Cafan au Royaume de Naples, & de *Françoise Odart*, Dame de Colombières en Touraine, & Baronne de Loigny au Perche.

XV. PIERRE, III^e du nom, Sire de CHAMPAGNE, Pefchefeul, du Bailleul, la Mothe-Achard, Parcé, &c., *premier Baron* du Maine, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, à Amiens, par le Roi FRANÇOIS I^{er}, en 1527, & mourut au Château de Pefchefeul le 14 Mars 1529, étant nommé Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, & fut enterré à Saint-Martin de Parcé. Il épousa, par contrat du 7 Janvier 1504, *Anne de Fourmantière*, inhumée auprès de son mari à St.-Martin de Parcé. Elle étoit fille unique & héritière de *Guy de Fourmantière*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Fourmantière, & de *Françoise de Laval-Bois-Dauphin*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. JEAN, dit *le jeune*, Seigneur de la Reaulté, mort sans enfans de *N.... de Champagne-Ravault* ;
3. ET RENÉE, mariée à *Nicolas le Clerc*, Seigneur de Juigné.

XVI. JEAN, V^e du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Pefchefeul, Avoife, Ravaudun, Valon, Clervaux, du Bailleul, le Plessis-Fourmantière, le Plessis-Tacé, Crénon, la Reaulté, Martigny, Beaumont, Duretal, Lefigné, St.-Bernard, Magné, Béru, Longchamps, Briant, la Vauville & Baiffé, *premier Baron* du Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, communément appelé *le Grand Jean*, à cause de sa belle taille, fut toute sa vie l'ennemi déclaré des Religioneux : il en fit périr un grand nombre dans le vivier de son château de Pefchefeul, qu'il appeloit *le Grand-Gobelet*, dans lequel il leur donnoit à boire, ce qui lui fit donner le surnom de *Grand-Go-*

det : peu même s'en fallut qu'il n'y fit boire sa femme, *Anne de Laval*, qu'il soupçonnoit d'être Huguenote. Le Roi CHARLES IX, étant dans le Pays du Maine, lui fit l'honneur de loger dans son Château de Pefchefeul en 1571. Ce même Monarque ayant couru risque de se noyer en passant la rivière de la Sâtre, le Sire de CHAMPAGNE lui sauva la vie, en le retirant de l'eau, avec le Comte du Lude & le Seigneur de Lavardin. Il assista au siège de la Rochelle en 1573, & mourut à Pefchefeul le 3 Juillet 1576, & fut inhumé à Saint-Martin de Parcé, dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 29 Septembre 1538, *Anne de Laval*, fille de *Jean*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Renée de Saint-Marc*, Vicomtesse de Breteau, dont :

XVII. HARDOUINE, Dame de CHAMPAGNE, Pefchefeul, Parcé, Avoife, Ravaudun, Valon, Clervaux, le Plessis-Fourmantière, le Plessis-Tacé, du Bailleul, la Reaulté, Crénon, Martigny, Beaumont, Duretal, Lefigné, Saint-Bernard, Longchamps, Magné, Béru, la Vauville, Baiffé, Briant, &c., *première Baronne* du Maine, qui épousa, par contrat du 9 Octobre 1559, *Philippe de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, Comte de Graffay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Fontenay-le-Comte en Poitou, fils de *Louis de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, & de *Marguerite de Vernon*, Dame de Graffay. Ce *Philippe de Châteaubriand* est renommé dans l'Histoire par ses grands exploits de guerre contre les Religioneux. Il eut :

Philippe de Châteaubriand, Dame de Champagne, Pefchefeul, Avoife, Parcé, &c., mariée 1^o à *Gilbert*, Seigneur du Puy-du-Fou ; & 2^o le 23 Mai 1601, à *Henri de Beauves*, Baron de Contenant, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1619, & mort sans avoir été reçu.

BRANCHE

des Seigneurs & Comtes de LA SUZE.

XIV. BRANDELIS DE CHAMPAGNE, Seigneur de Bazoges, de Brouassin, de Villaines, de Vauelles, & de Bazelle, troisième fils de PIERRE I^{er}, Sire de Champagne, Prince de Montorio & d'Acquilla, *premier Baron* du Maine, & de *Marie de Laval-Loué*, fut Chevalier de l'Ordre du Croissant, Conseiller-

Chambellan du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, Lieutenant-Général, & Commandant en Artois, Grand-Sénéchal du Maine, Perche & Comté de Laval, & Gouverneur de la Ville de Saumur. *Anne de Champagne*, sa cousine germaine, femme de *René de Laval*, dit de *Rai*; Seigneur de la Suze, lui fit don, du consentement de son mari, des Terres & Seigneuries de la Suze, des Coulans, de Loupelande & de Chauffour, par acte passé le 21 Septembre 1498. Il servit dans toutes les guerres de son tems, & fut dangereusement blessé à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, & testa le 15 Décembre 1504. Il avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1485, *Renée de Warie*, fille de *Guillaume de Warie*, Seigneur de l'Isle-Savary en Touraine, & de *Charlotte de Barbaugy*, dont :

1. BAUDOUIN, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 6 Décembre 1505, à *Jean de Gironde*, Seigneur de Montetara, Gouverneur des Ville & Château de Domme en Périgord, fils de *Bertrand de Gironde*, Seigneur de Montetara, & de *Monde de Bauza*;
3. JEANNE, mariée, par contrat du 25 Mars 1508, à *Marquis de Cardaillac*, IV^e du nom, Seigneur de Bringues, Baron de Montbrun, fils de *Jean*, Baron de *Cardaillac*, & de *Marguerite de Caumont*;
4. Et ÉLÉONORE, mariée à *Jean de Guarguefalle*, Seigneur de Coulaines, fils de *Jean de Guarguefalle*, Seigneur de Coulaines, & d'*Anne du Breuil*, & petit-fils de *N... de Guarguefalle*, Grand-Ecuyer de France, en 1461.

XV. BAUDOUIN DE CHAMPAGNE, Baron de la Suze au Maine, Seigneur de Bazoges, Loupelande, des Coulans, Chauffour, Bazeille, Villaines, Brouassin, Vaucelles & la Motte-Achard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Conseiller & Chambellan des Rois Louis XII & FRANÇOIS I^{er}, fut envoyé en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire auprès de l'*Empereur Palatin* en 1521, & en la même qualité auprès de l'Empereur CHARLES-QUINT en 1528. *Jean de Gironde*, Seigneur de Montetara, son beau-frère, le nomma son Exécuteur testamentaire le 14 Mars 1535. Il accompagna le Roi au siège de Landrecies en 1543, mourut à la Suze le 24 Juin 1560, & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de ce lieu, à côté de sa femme. Il avoit épousé, par con-

trat du 17 Mars 1518, *Jeanne*, Dame de la *Chapelle-Rainfouin*, fille & unique héritière d'*Olivier*, Seigneur de la *Chapelle-Rainfouin*, & d'*Arêthuse de Melun*, morte en 1558, fille de *Charles de Melun*, Seigneur de la Borde & de Normanville, Grand-Maitre de France, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. HARDOUINE, qui eut pour sa dot 230 mille livres, & fut mariée, par contrat du 7 Mars 1543, à *Louis de Vieuxpont*, Baron de Neubourg, Chevalier de l'Ordre du Roi;
3. Et CHARLOTTE, mariée, par contrat du 3 Août 1549, à *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Saint-Séverin, fils de *Merlin de Saint-Gelais*, Seigneur de Saint-Séverin, premier Maître-d'Hôtel des Rois Louis XII & FRANÇOIS I^{er}, & de *Madeleine de Beaumont*, Dame de Glonay.

XVI. NICOLAS DE CHAMPAGNE, premier Comte de la Suze, Seigneur de la Chapelle-Rainfouin, la Chassignière, des Coulans, Chauffour, Bazeille, Bazoges, Brouassin, Vaucelles, Villaines, Loupelande, & la Motte-Achard, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre de Saint-Michel, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, fut du nombre des Seigneurs François qui se jetèrent dans Metz, pour défendre cette Ville, contre les Troupes de l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1552. Il fit la campagne de Flandre en 1555, sous le Duc de Nevers & le Maréchal de Saint-André. Il se trouva à la bataille de Saint-Quentin le 10 Août 1557, & fut tué à celle de Saint-Denis le 12 Novembre 1567, âgé de 41 ans. Ce fut en sa faveur que la Baronnie de la Suze fut érigée en Comté, & les Châtellenies de Loupelande, des Coulans, Brouassin, Villaines, la Motte-Achard, la Butonnière, & Chambrel, en Baronnies, & unies sous le nom de Comté de la Suze, relevant nuellement en plein fief à une seule foi & hommage du Roi, avec exercice de Justice, sous un seul degré de Juridiction, par Lettres-Patentes données au mois de Février 1566, enregistrees le 12 Décembre suivant. Il avoit épousé, par contrat du 26 Mai 1547, *Françoise de Laval*, fille de *Guy de Laval*, Seigneur de Laizay, & de *Claude de la Jaille*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Villaines, rapportée plus loin;

3. Et PERRONELLE, Dame de Bazoges, mariée à Jacques, Comte de Lorges & de Montgommery, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Caftres, fils de Gabriel, Comte de Montgommery, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & d'Elifabeth de la Touche. Voy. DURFORT.

XVII. LOUIS DE CHAMPAGNE, 1^{er} du nom, Comte de la Suze, Baron de Brouaffin, Loupelande, des Coulans, la Butonnière, Chambreil, & la Motte-Achard, Seigneur de la Chapelle-Rainfouin, & autres lieux, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50, puis de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, Conseiller d'Etat, servit dans toutes les guerres de son tems, comme il paroît par les Lettres, Brevets, & Commissions que lui donna le Roi HENRI III, ès années 1575, 1576, 1577, 1582, 1584, 1585, 1586 & 1587. Il fut blessé aux batailles de Jarnac & de Moncontour en 1569, signala sa valeur au siège de la Rochelle en 1573, & à celui de Brouage en 1577, où il reçut le Brevet de Capitaine de 50 hommes d'armes. Il commanda en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi, sous le Comte de Bouchage, au siège du Château d'Angers en 1585; fut employé, après la réduction de cette place, avec la Compagnie d'ordonnance, depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Août, aux environs des Villes de Paris, Rouen & autres, pour s'opposer aux mauvais desseins des ennemis de l'Etat. Il fut reçu, le 31 Décembre suivant, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. HENRI III augmenta la Compagnie d'ordonnance de 50 hommes d'armes, & lui donna un Brevet de Conseiller d'Etat, daté du 3 Avril 1587; mais il jouit peu de ces nouvelles dignités, ayant été tué le 20 Octobre 1587 à la bataille de Coutras, où il servoit en qualité de Lieutenant-Général, âgé seulement de 32 ans, fort regretté du Roi & de toute la Cour, tant à cause de sa valeur, que des belles qualités de son esprit. Entre grand nombre de lettres que lui écrivit le Roi HENRI III, il y en a trois surtout qui prouvent suffisamment l'estime particulière que ce Monarque faisoit de son mérite. La première, écrite de Paris, est du 16 Novembre 1575; la seconde, écrite à Dollainville, est datée du 5 Octobre 1576; & la troisième, écrite de Paris, est du 29 Octobre 1585. Par cette dernière il paroît que ce fut au Comte de la Suze

que ce Prince fut redevable de la prise du Château d'Angers. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 2 Mars 1572, en présence du Maréchal Duc de Montmorency, de l'Amiral de Coligny, du Marquis de Villaines, & du Seigneur du Bellay, Madeleine de Melun, Dame de Normanville, des Landes, de Luré, & de Lumigny, remariée à Aymon de Mailloc, Baron de Saint-Denis; elle étoit fille unique & héritière de Charles de Melun, 11^e du nom, & de Marie, Dame de Luré, dont :

1. LOUIS, qui fut;
2. Et CATHERINE, Dame de Nogenf-sur-Loire, morte à Paris le 11 Juillet 1649, âgée de 70 ans, qui épousa Amaury Goyon, 11^e du nom, Marquis de la Mouffaye, Comte de Plouëres, Vicomte de Pommerith, & de Touquedec, fils de Charles Goyon, Baron de la Mouffaye, & de Claude du Châtel, Dame de Pommerith & de Touquedec.

XVIII. LOUIS DE CHAMPAGNE, 11^e du nom, Comte de la Suze, de Bedfort & de Ferrette, Marquis de Normanville & de Lumigny, Baron des Coulans, la Butonnière, Chambreuil, la Motte-Achard, Loupelande & Brouaffin, Seigneur des Landes, Luré, la Chapelle-Rainfouin, & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Général de la République de Berne, Gouverneur de Montbelliard & des Comtés de Bedfort & Ferrette, apprit le métier de la guerre sous le Grand GUSTAVE, Roi de Suède, avec permission du Roi HENRI IV, comme il paroît par les Provisions & Passe-ports que ce Prince lui donna. Deretour en France, il eut le malheur de renoncer à la Religion de ses pères, pour embrasser celle de Calvin, aux instantes sollicitations de Charlotte de la Rochefoucauld, son épouse, zélée Huguenote. Il défendit, pour son parti, la Ville de Soissons, contre toute l'armée du Roi Louis XIII, en 1617. Ayant assemblé la Noblesse Protestante de Beauce, du Perche, & du Vendômois, il se jeta en 1621 dans la Ville de Gergeau, remplie d'Huguenots, & investie par l'armée du Roi, commandée par le Comte de Saint-Pol; & après s'être défendu avec une valeur extraordinaire, il fut obligé de capituler le 23 Mai. Quelques jours après il fut défait par les Royalistes, sur la rive de la Forêt de Marché-Noir, près Beaugency.

La République de Berne le demanda pour Généralissime, avec permission du Roi, qui lui en envoya les Lettres, datées du 8 Septembre

1622. Il servit encore en France après la prise de la Rochelle en 1628; fit les fonctions de Maréchal-de-Camp au siège de Trèves, sous le Maréchal d'Estrées, en 1632; servit en cette qualité dans l'armée que le Roi envoya dans l'Électorat de Trèves & Pays Messin, sous les ordres du Marquis de Saint-Chamant, Ministre d'Etat, en 1633; eut beaucoup de part à la victoire de Coblenz, à la prise de Freidembergh; se trouva ensuite au siège de Nancy, où le Roi Payant détaché pour soumettre les places voisines, il prit, entr'autres, la Ville de Charmes; fut pourvu du Gouvernement de Montbeliard en 1635; eut commission de commander un corps de troupes, composé en partie de la garnison de cette place, dans la haute & basse Alsace, où il assiégea, le 23 Décembre 1635, le Château de Rouppe, près de Bedfort, occupé par les Croates, qui, après avoir fait une assez forte résistance, demandèrent à parlementer, afin d'avoir le tems de cacher l'or & l'argent, & ce qu'ils avoient de plus cher de leurs brigandages & voleries; mais pendant qu'ils s'amusoient à cela, les Assiégeans entrèrent dans la Ville, passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils trouvèrent en armes, & firent prisonniers les autres. Le Château fut rasé, & le Comte de la Suze fut particulièrement loué d'avoir conservé l'honneur aux femmes & aux filles, qu'il fit retirer & garder dans l'Eglise du lieu. Il fit lever le siège de Porentru au Général Collorédo, le 19 Juin 1636; deux jours après, il se rendit maître de Bedfort; assiégea ensuite la Ville de Delle, qui capitula le 25 du même mois; & se fournit la plus grande partie de l'Alsace. Le Roi lui donna en récompense, par Lettres datées de 1636, pour en jouir, comme de son bien propre, les Seigneuries & Comté de Bedfort, de Ferrette & pays en dépendans, avec le Gouvernement de ces places, le Brevet de Lieutenant-Général de ses Armées, & une pension de 9600 liv. Il mourut à Montbeliard en 1637. Son corps fut transporté à Berne, où la République lui fit dresser un magnifique mausolée. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1617, *Charlotte de la Rochefoucauld*, dite de *Roye*, morte le 6 Septembre 1637, fille de *Charles de la Rochefoucauld-Roye*, Comte de Rouilly, & de *Claude de Gontaut-de-Biron*, dont :

1. GASPARD, qui suit;

Tome V.

2. FRANÇOIS-MARIE, Marquis de Normanville, tué à la bataille de Lens en 1648, où il servoit en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Prince;
3. LOUIS, Marquis de Lumigny, qui se trouva en qualité de Volontaire, à la bataille de Lens, où il eut le même sort que son frère;
4. JOSUÉ, mort jeune à Berne, où l'on voit son épitaphe en vers latins, faite par Graf-ferus, Ministre de cette République;
5. ARMAND, mort au berceau 15 jours après sa naissance;
6. URSULE, mariée à *César*, Marquis de la *Muce-Ponthus*, fils de *David*, Baron de la *Muce*, & d'*Anne de la Noüe*, petite-fille du fameux *François*, Seigneur de la *Noüe*, dit *Bras-de-fer*;
7. 8. & 9. CLAUDINE, MARIE & CHARLOTTE, mortes sans alliance.

XIX. GASPARD DE CHAMPAGNE, Comte de la Suze, de Bedfort & de Ferrette, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Alsace, Gouverneur de Delle, Bedfort & Ferrette, marcha sur les traces de son père, & se distingua en plusieurs occasions pour le service du Roi Louis XIII, qui lui donna en 1640 un second Brevet confirmatif de celui qu'il avoit donné à son père, pour posséder en propriété les Comtés de Bedfort & de Ferrette, avec le Gouvernement de ces Places, & le Brevet de Lieutenant-Général de ses Armées dans la haute & basse Alsace.

L'Historien Duplex, sur l'an 1641, dit que les Espagnols conduisant à Befançon un convoi de six 20 chariots, escorté de 200 hommes de pied, commandés par le Baron de Gramont-Melizas & le Sieur de Gonfan, Gouverneur de Faucogney, le Comte de la Suze alla les attaquer avec 150 hommes de pied & 30 maîtres. Les ayant trouvés en bon état, il leur fit de rudes charges, qu'ils soutinrent vigoureusement, faisant leur décharge avec avantage entre les chariots, qui leur servoient de barrières; mais le Comte de la Suze, ayant mis pied à terre avec ses cavaliers, marcha l'épée à la main, & en fit un si horrible carnage, qu'il en demeura 150 sur la place, entre lesquels fut le Sieur de Gonfan. Le vainqueur fut blessé dans l'action, & à l'exemple de son père, il conserva l'honneur aux Dames & aux Demoiselles qui étoient dans des carrosses à la suite du convoi.

En 1642, le Comte de la Suze fit lever le siège de Hohentwiél aux Impériaux. Pendant les guerres civiles arrivées sous la minorité de

H

Louis XIV, il prit, soit par inclination, soit par un intérêt particulier, le parti du Prince de Condé. Devenu le confident & la créature de ce Prince, il lui livra plusieurs places d'Alface. Le Maréchal de la Ferté-Senneterre eut ordre du Roi de l'assiéger dans Bedford sur la fin de l'année 1653. Le Comte de la Suze, au rapport de tous les Historiens du tems, se défendit d'abord avec beaucoup de valeurs; mais se voyant sans espérance de secours, il se rendit le 23 Février 1654, après 59 jours de siège, ayant auparavant fait mettre le feu dans le Château de Rouppe, & dans les autres Villages voisins. Sa rébellion donna occasion au Cardinal Mazarin de le dépouiller de la jouissance & du Gouvernement de Bedford & de Ferrette, pour s'en pourvoir lui-même, & en donner la survivance au Duc de Mazarin, son neveu. Le Comte de la Suze, privé des glorieux fruits des conquêtes de son père, se retira en la Terre de Brouassin, où il mourut en 1694. Il avoit épousé 1^o *Henriette de Coligny*. La jalousie que son mari conçut contre elle, lui fit prendre le parti de la mener à une de ses Terres. La Comtesse effrayée de ce dessein, en détourna l'exécution, en abjurant la Religion Prétendue Réformée, qu'elle professoit, comme son mari, & entra dans la véritable créance de l'Eglise Catholique, ce qu'elle fit le 20 Juillet 1653. Le motif n'en étoit pas pur ni digne de la Religion qu'elle embrassa : c'est ce qui fit dire à la Reine CHRISTINE DE SUÈDE, que la Comtesse de la Suze s'étoit fait Catholique, *pour ne voir son mari, ni en ce monde, ni en l'autre*. Le changement de Religion, & la continuation de la jalousie de son mari, qui prenoit chaque jour de nouveaux degrés, augmentèrent la défiance, & elle fit casser son mariage par un Arrêt du Parlement. Elle mourut après s'être fait une réputation par ses poésies, dans la République des Lettres, le 10 Mars 1673, & fut enterrée dans l'Eglise de Saint-Paul à Paris. On a quatre volumes de ses Poésies in-12, imprimés à Trévoux en 1725. Au commencement de ce recueil, on trouve un extrait de la vie de la Comtesse de la Suze, dont Mignard, premier Peintre du Roi, a fait le portrait. M. du Tillet lui a aussi donné place dans son *Parnasse François*, ainsi que Mdemoiselle de Scudery dans sa Clélie. Elle étoit veuve de *Thomas Hamilton*, Comte de Haddington, Ecoquois, & fille de *Gaspard*,

Comte de *Coligny*, nommé *Duc de Châtillon*, Maréchal de France, Gouverneur de Montpellier, & d'*Anne de Polignac*; & 2^o par contrat du 28 Octobre 1662, *Louise de Clermont-Gallerande*, morte au mois de Septembre 1669, dont :

1. THIBAUT DE CHAMPAGNE, Comte de la Suze, mort à l'âge de 18 ans aux Moulquetaires;
2. MARIE-LOUISE, morte à 21 ans, sans alliance;
3. RENÉE-GABRIELLE, mariée au Marquis de la *Briffaudière* en Normandie;
4. ET MADELEINE-FRANÇOISE, morte le 17 Avril 1731, âgée de 64 ans, à Saint-Romain près de Mellé en Poitou, où elle est inhumée, mariée, par contrat du 21 Octobre 1699, à *Hubert-Jérôme de Champagne*, son cousin, Comte de Villaines.

BRANCHE

des Seigneurs & Marquis de VILLAINES.

XVII. BRANDELIS DE CHAMPAGNE, second fils de NICOLAS, premier Comte de la Suze, & de *Françoise de Laval-Lexay*, Marquis de Villaines, Baron de Tucé, Seigneur de la Chaffinière, Vaucelles, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Conseiller d'Etat, Capitaine de 100 hommes d'armes, Commandant en chef dans le Pays du Maine, Gouverneur de Laval, & nommé Maréchal de France, obtint au commencement de 1587, du Roi HENRI III, l'érection de sa Baronnie de *Villaines* en titre de *Marquisat*, & se trouva le 20 Octobre 1587 à la bataille de Coutras, dont il échappa heureusement. Le feu de la guerre civile s'étant rallumé à l'avènement du Roi HENRI IV, ce Prince, à qui le Marquis de *Villaines* conserva toujours une fidélité inviolable, lui donna le commandement du Pays du Maine & le Gouvernement de Laval. Il soutint avec un courage extraordinaire le siège de Piche-lieu en 1589. Ayant marché ensuite au secours de la Ville de Mayenne assiégée par les Ligueurs, il les attaqua dans leur camp, & les tailla en pièces : à peine parent-ils s'en sauver 6 à 700 de 2000 qu'ils étoient. Le vainqueur y gagna deux pièces de canons, six enseignes, une cornette, & fit 300 prisonniers. Cette action se passa en 1590, avec 500 Arquebustiers & 100 Chevaux seulement. Il assiégea le Château de Malauze situé entre Rennes & Vitré, qui capitula à l'approche du canon; de-là il marcha contre le Fort de la

Patrière, & ayant obtenu une entrevue du Commandant de cette place, il l'engagea à se soumettre.

La prise du Château de Coudray, situé sur la Rivière de Mayenne, & qui, outre l'avantage de sa situation, avoit encore celui d'être bien fortifié, lui coûta plus de peine; le Sieur de la Brochardière, zélé partisan de la Ligue, commandoit dans ce poste. Sur le refus qu'il fit de se rendre, après quelques volées de canons, le Marquis de Villaines fit escalader la place & l'emporta. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Craon le 24 Mai 1592, conduit ensuite du secours au Maréchal d'Aumont, pour faire le siège de Rochefort-sur-Loire, au-dessous d'Angers; & continua de rendre des services importants à l'Etat par ses exploits jusqu'à la paix. Le Roi HENRI IV, en reconnaissance, le créa Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, à Paris dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 3 Janvier 1599, & le nomma Maréchal de France, par Brevet donné au commencement de l'année 1619. Il mourut au Château de la Chaffinière le 29 Octobre suivant, âgé d'environ 62 ans, & fut inhumé dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Villaines.

Il avoit épousé, par contrat du 14 Avril 1603, *Anne de Feschal*, remariée à *Urbain de Bouillé*, Comte de Créance, fille & unique héritière de *Jean*, Baron de Tucé, & de *Charlotte Auger-de-Crapado*, dont:

XVIII. HUBERT DE CHAMPAGNE, Marquis de Villaines, Baron de Luré, Seigneur de la Chaffinière, Vaucelles & autres lieux, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers qu'il commanda à la guerre d'Allemagne, sous le Comte de la Suze, son cousin. Il épousa 1^o *Louise d'Arcona*, fille d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Hubercourt, & de *Louise de Clère*. Elle étoit sœur de *Claude d'Arcona*, mariée à *Charles de Tilly*, premier Marquis de Blaru, Gouverneur de Vernon, nièce de *Jérôme*, Comte d'*Arcona*, surnommé *le menton d'argent*, Gouverneur de Vernon, & petite-fille de *Gaspard*, Seigneur d'*Arcona*, Gentilhomme Milanois; & 2^o par contrat du 29 Décembre 1644, *Catherine Fouquet-de-la-Varenne*, fille de *René Fouquet*, Marquis de la Varenne, Gouverneur des Ville & Château de la Flèche en Anjou, & de *Jeanne Girard-de-la-Rouffière*. Il eut du premier lit:

1. LOUISE-MARIE DE CHAMPAGNE, mariée, par contrat du 18 Décembre 1661, à *Claude de Talaru*, Marquis de Chalmazel. Voy. TALARU.

Et du second lit:

2. RENÉ BRANDELIS, qui suit;
3. HUBERT-JÉRÔME, Seigneur de la Rouffière, dit le *Comte de Villaines*, Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Paris, le 7 Août 1713, & inhumé dans la Chapelle du Saint-Sacrement de Saint-Severin. Il avoit épousé, par contrat du 21 Octobre 1699, *Madeleine-Françoise de Champagne*, morte le 17 Avril 1731, âgée de 64 ans, à Saint-Romain près de Mellé en Poitou, où elle est inhumée; elle étoit fille de *Gaspard de Champagne*, Comte de la Suze, de Bedford & de Ferrette, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c., & de *Louise de Clermont-Gallerande*, sa seconde femme. Il eut:

1. FRANÇOIS-HUBERT DE CHAMPAGNE, Comte de Villaines, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort à l'âge de 19 ans en fa Terre de Mortefons, le 16 Novembre 1721, enterré à Saint-Romain de Mellé;
2. LOUIS-HUBERT DE CHAMPAGNE, Seigneur de la Rouffière, le Baroff, la Forest & autres lieux, dit le *Comte de Champagne*, né le 20 Février 1704, marié, 1^o par contrat du 18 Octobre 1731, à *Judith-Hiéronymme de Lopriac*, morte le 17 Juin 1735, à Paris, âgée d'environ 35 ans. Elle étoit veuve de *Jean-François Jubert-de-la-Bastide*, Comte de Château-Morand, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, mort le 17 Avril 1727, & fille de *René de Lopriac*, Marquis de Coëtmadeuc, & de *Julie-Hiéronymme Ragon*; 2^o avec dispense & par contrat du 17 Novembre 1738, à *Françoise-Judith de Lopriac*, nièce de sa première femme, Dame de Compagnie de feu Madame la Dauphine, morte le 16 Juin 1748, âgée de 27 ans & inhumée dans l'Eglise de Saint-Sulpice sa Paroisse. Elle étoit fille de *Guy-Marie de Lopriac*, Comte de Donges, & de *Marie-Louise Roye de la Rochefoucauld*; & 3^o le 24 Juin 1755, à *Louise-Julie-Sylvie de Maridor*, fille de *Charles-Louis-Auguste de Maridor*, Baron de Bourg-le-Roi, Grand-Sénéchal de la Province du Maine, & de *Julie-Hortense de Colbert de Linières*. LOUIS-HUBERT DE CHAMPAGNE eut du second lit:

MARIE-JUDITH DE CHAMPAGNE, née à Paris, le 17 Février 1745, mariée, contrat signé le 25, célébration le 27 Janvier 1761, à *Anne-Léon de Montmorency*, appelé le *Marquis de Fosseux*.

4. JEANNE-PÉLAGIE, Religieuse au Maine;
5. 6. & 7. ANNE-MARIE, JACQUELINE & ANGÉLIQUE, mortes sans alliance.

XIX. RENÉ-BRANDELIS DE CHAMPAGNE, Marquis de Villaines & de la Varenne, Baron de Turé, Seigneur de la Chaffignière, Vaucelles, & autres lieux, mort à Paris le 5 Avril 1723, avoit épousé, par contrat du 6 Juin 1702, *Catherine-Thérèse le Royer*, fille & unique héritière de *René le Royer*, Seigneur du Mesnil-Saint-Samson, & de *Catherine-Thérèse Pannard*, dont :

1. MARIE DE CHAMPAGNE, Marquise de Villaines, &c., mariée le 30 Avril 1732, à *César-Gabriel de Choiseul*, dit le *Comte de Choiseul*;
2. Et ANNE-CATHERINE DE CHAMPAGNE, morte sans enfans le 19 Juillet 1743, âgée de 28 ans, mariée, le 26 Mai 1739, à *Louis-Charles-César le Tellier-de-Louvois*, appelé le *Comte d'Eftrées*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Ministre d'Etat.

BRANCHE

des Seigneurs de MORGINS.

XIV. JEAN DE CHAMPAGNE, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil, de Saint-Bon, cinquième fils de PIERRE, 1^{er} du nom, Sire de CHAMPAGNE, Prince de Montorio & d'Acquilla, *premier Baron* du Maine, &c., & de *Marie de Laval-Loué*, fut présent au procès-verbal de rédaction de la Coutume de Vitry, où la Noblesse du Bailliage fut appelée, pour donner son avis, au mois d'Octobre 1509. Il épousa *Marguerite de Véelu*, à laquelle *Jean de Véelu*, Doyen de l'Eglise Collégiale de St.-Etienne de Troyes, fit donation de plusieurs héritages le 9 Janvier 1513, & eut :

1. ROBERT, qui avoit épousé, le 19 Septembre 1508, *Béatrix de Verdelot*, fille de *Georges de Verdelot*, Seigneur des Prez, & de *Catherine de Psailly*, dont :

NICOLAS DE CHAMPAGNE, mort avant sa mère;

JEAN DE CHAMPAGNE, Seigneur de Neuvy, & Chanoine de Noyon;

Et PIERRE DE CHAMPAGNE, aussi Seigneur de Neuvy, mort sans alliance. Cette Terre est encore possédée aujourd'hui

par les descendans de LOUIS, frère de ROBERT;

2. Et LOUIS, qui fuit.

XV. LOUIS DE CHAMPAGNE, 1^{er} du nom, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil & de Lechelle, fut appelé à la rédaction de la Coutume de Vermandois, & fait prisonnier à la bataille de Pavie. Il avoit épousé, avant le 3 Avril 1524, date d'un acte par lequel il fit avec sa femme, *Madeleine de Bouzié*, vente de certains héritages, à *Jeanne de Condé*, veuve de *Jean de Bouzié*, Ecuyer, Seigneur de Lechelle, dont :

1. ROLAND, qui fuit;
2. NICOLAS, dont la postérité fera rapportée après celle de son frère;
3. & 4. DENIS & FRANÇOIS, morts sans alliance.

XVI. ROLAND DE CHAMPAGNE, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil, de Lechelle & de Neuvy après la mort de ses oncles, épousa, par contrat du 13 Décembre 1544, *Jeanne de Ravenel*, fille de *Thibaut de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eugène, dont entr'autres enfans :

1. LOUIS, 11^e du nom, père de CHARLOTTE DE CHAMPAGNE, qui épousa *David de Montigny*, Seigneur de Violaines. La postérité de LOUIS II a fini en la personne de

HENRI DE CHAMPAGNE, son petit-fils, premier Capitaine dans le Régiment d'Espagne, qui n'a laissé que deux filles qui vivoient encore au mois d'Août 1669.

2. ROBERT, qui fuit;
3. N... mariée à *Claude de la Place*, Seigneur de Rouge-Bois;
4. Et N... DE CHAMPAGNE, mariée à *Antoine de Vandière*, Seigneur des Mignons.

XVII. ROBERT DE CHAMPAGNE, 1^{er} du nom, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil, de Lechelle & de Neuvy, épousa *Charlotte le Cordellier*, dont il eut :

XVIII. ROBERT DE CHAMPAGNE, 11^e du nom, Seigneur de Lonvoisin, Vendeuil, Lechelle, Neuvy, &c., qui épousa, par contrat du 2 Décembre 1610, *Claude le Goux*, fille de *Jacques le Goux*, Ecuyer, Seigneur de Lourps & de Mareil, & de *Claude de Saint-Belin*, dont entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui fuit;
2. JACQUES, Seigneur de la Borde, des Mœurs, de Longeville, & en partie de Lourps, Ca-

pitaine d'Infanterie dans le Régiment de Langeron & Creancey qui a laissé

Un fils, père de

JACQUES-CHARLES DE CHAMPAGNE, duquel est issu un fils,

N... DE CHAMPAGNE, marié fans enfans, vers 1766, à N... *Vitard de-Passy*, fille de N... *Vitard-de-Passy*, Capitaine de Cavalerie.

DENIS-GABRIEL DE CHAMPAGNE, qui n'a qu'une fille;

Et CATHERINE-AGATHE DE CHAMPAGNE, mariée à *Paul-Sébastien du Peret de la Gaufröye*, Seigneur de Subligny.

3. Et CATHERINE, mariée à *Gabriel de Reilhac*, Seigneur des Hautes-Maisons.

XIX. CHARLES DE CHAMPAGNE, 1^{er} du nom, Seigneur de Lourps, Longeville, Montigny, &c., a laissé de son mariage, entr'autres enfans:

1. CHARLES, 11^e du nom, Seigneur de Lourps, &c., qui a épousé *Claude de Saint-Belin*, dont est né:

BÉNIGNE-ANTOINE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Lourps, reçu Chevalier de Malte en 1700, & mort en 1715.

2. JEAN, Seigneur de Longeville, de Toulotte, & de Lourps, qui eut pour fille: ANGÉLIQUE DE CHAMPAGNE, mariée à N... *Delonoy*, Seigneur de Coufery. JEAN est le bifaïeul de

LOUIS-ANTOINE DE CHAMPAGNE, né vers 1752, qui paroît aujourd'hui se destiner à l'état Ecclésiastique, & n'a que des sœurs.

3. Et MARIE, qui a épousé *François de Morru*, Seigneur de Saint-Martin-du-Bauchet.

SECONDE BRANCHE des Seigneurs de MORCINS.

XVI. NICOLAS DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Lechelle, Fonda, Leuze & Frenay, second fils de LOUIS, 1^{er} du nom, & de *Madeleine de Bouzié*, fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épousé, par contrat du 12 Septembre 1546, *Marie de Verdelot*, sœur de *Nicolas de Verdelot*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont:

1. PIERRE, mort fans alliance;
2. OLIVIER, qui s'uit;
3. LOUIS, mort fans alliance;
4. JACQUES, Seigneur de Neuvy, Linières & Condry, marié à *Antoinette le Fèvre*, dont:

HECTOR DE CHAMPAGNE, Seigneur des

mêmes Terres, mort fans enfans de *Marguerite de Barbin*, fille de *Dreux de Barbin*, Baron de Broys, & de *Stéfanne de Navières*;

ABEL DE CHAMPAGNE, mort jeune;

ANTOINE DE CHAMPAGNE, mort fans enfans de *Jeanne de Montigny*, fille de *Jacques de Montigny*, Seigneur de Saint-Onyne & d'Aubilly, & de *Marguerite de Drapierre*;

Et ANTOINETTE DE CHAMPAGNE, mariée à *Nicolas de Chavigny*, Seigneur de Nouilly.

5. Et ANTOINETTE, mariée à *Edme de Balaïne*, Seigneur de Lorme.

XVII. OLIVIER DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Dagaulne, de Vidano & de Leuze, avoit 7 ans lorsque son père fut tué à la bataille de Dreux, donnée en 1562. Il fut d'abord Capitaine de 100 hommes de pied par Commission du Maréchal de Bois-Dauphin, du 4 Octobre 1598, puis Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre, du nombre des dix qui devoient composer le Régiment dont le Roi avoit donné le commandement au Maréchal de Vitry. Entre grand nombre de lettres que lui écrivit HENRI IV, il y en a deux principalement qui prouvent suffisamment l'estime particulière que ce Prince faisoit de son mérite, & l'affection qu'il avoit pour lui. La première, datée du Château de Noyon, est du 19 Août 1591; & la seconde de Lyon, est du 3 Septembre 1595. Le Roi lui donna en 1616 le Gouvernement de la Ville de Meaux. Il avoit épousé, par contrat du 4 Août 1579, *Madeleine de Montigny*, fille de *Benoît de Montigny*, Seigneur de Framoizelle & de Saint-Eugène, & de *Jeanne de Ravenel*, dont:

1. CLAUDE, qui s'uit;
2. ANTOINE, qui fut Capitaine, par Commission du 4 Juin 1649, d'une Compagnie de Chevaux-Légers du nombre de 90 Maîtres montés & armés à la légère, & n'a laissé qu'une fille, Religieuse à Sezanne;
3. LOUIS, qui eut d'*Henriette de Champatin*:

LOUIS DE CHAMPAGNE, 11^e du nom, Seigneur de la Villeneuve, mort fans alliance;

MADELEINE DE CHAMPAGNE, mariée 1^o à N... de *Guidoti*; 2^o à *Charles de Haniques*; & 3^o à *Hugues*, Comte de *Chaumont*;

N... DE CHAMPAGNE, Religieuse;

Et N... de CHAMPAGNE, morte sans alliance.

4. CHARLES, qui eut Commission du Roi le 7 Août 1631, pour lever une Compagnie de Gens de pied, & laissa de *Marie d'Haucourt* :

CLAUDE de CHAMPAGNE, Seigneur de Coupigny ;

Et MADELEINE de CHAMPAGNE, mariée à *Jean-Louis de Vaudetar*, Seigneur de.....

5. Et MADELEINE, mariée, le 9 Juillet 1602, à *Michel de Chalmaison*, Seigneur de Châlante.

XVIII. CLAUDE de CHAMPAGNE, I^{er} du nom, Seigneur de Morcins & de Leuze, fut Capitaine d'Infanterie, & épousa, par contrat du 24 Juillet 1611, *Françoise le Gouff*, fille de *Jacques le Gouff*, Seigneur de Lourps & de Mareil, & de *Claude de Saint-Belin*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. ANTOINE, mort jeune ;
3. OLIVIER, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué à la bataille de Réthel le 15 Décembre 1650 ;
4. 5. & 6. MARIE, MADELEINE & ANTOINETTE, mortes sans alliance.

XIX. CLAUDE de CHAMPAGNE, II^e du nom, Seigneur de Morcins, Neuvy, Condry, Leuze, la Villeneuve, Linières, Beauregard, Joifelle en partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers des nouvelles levées de 90 Maîtres, par Commission du 18 Février 1648, Commandant du Régiment du Maréchal de la Ferté, dès 1653, fit ses preuves de Noblesse en 1667, lors de la recherche par M. de *Caumartin*, Intendant de la Province de Champagne. Il épousa, le 18 Juin 1653, *Suzanne de Seps*, fille de *Paul*, Seigneur de Flavigny, la Godine & Chaption, & de *Claude de Barbin*, Baronne de Broyes, dont :

1. HENRI-CLAUDE, qui suit ;
2. 3. 4. 5. 6. ANTOINE, PAUL, MATHIAS, OLIVIER, & FRANÇOIS-JOSEPH, morts sans postérité ;
7. CLAUDE-CHARLES, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné ;
8. SUSANNE, morte jeune ;
9. Et MADELEINE, morte sans être mariée.

XX. HENRI-CLAUDE de CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Condry, Linières, Beauregard, Neuvy, Leuze, des Hautes, & Joifelle en partie, Major des Régimens de Cavalerie

d'Harlus & de Montpeyroux, a eu de *Marie-Françoise de Saint-Maurice* :

1. FRANÇOIS-CLAUDE-HENRI, Seigneur de Morcins, Commandant de bataillon au Régiment du Roi, Infanterie, Brigadier des Armées de Sa Majesté le 20 Juillet 1753, mort en 1756, sans enfans d'*Anne-Nicole-Madeleine Nacquart* ;
2. RENÉ-PAUL-LOUIS, Seigneur de Neuvy, Colonel d'Infanterie le 17 Juillet 1747, qui épousa, le 18 Avril 1728, *Elisabeth de Champagne*, sa cousine germaine, dont deux garçons & une fille, morts jeunes ;
3. LOUIS-JOSEPH-AUBERT-NICOLAS, Seigneur des Hautes, du Chefne, de Ventelette, & de Vendière en partie, Capitaine de Grenadiers au Régiment du Roi, qui laissa d'*Anne-Kadegonde de Chartognes* :

1. N...., morte à Saint-Cyr ;
2. N...., mariée au Comte de *Chartognes*, son cousin ;
3. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, mariée à *Charles-Joseph*, Marquis de *l'Escuyer* ;
4. LOUISE-ANGÉLIQUE, mariée à M. de *Flavigny* ;
5. Et N... de CHAMPAGNE, mariée au Baron du *Buat* ;

4. EUTROPE-JOSEPH, mort en 1751, Capitaine-Lieutenant de la Colonelle au Régiment du Roi, Infanterie, sans avoir été marié ;
5. MARIE-ELISABETH-ANTOINETTE, mariée à *Pierre-Dominique Largentier*, Seigneur de Chamguion ;
6. MARIE-MADELEINE-NICOLE, mariée à *Isaac Largentier*, Seigneur de Joifelle ;
7. ANGÉLIQUE-BÉNIGNE-HENRIETTE, mariée à *Jacques-Christophe de Mongeot*, Seigneur d'Armonville ;
8. MARIE-MADELEINE-JACQUETTE, qui n'est point mariée ;
9. Et MARIE-ANNE, mariée à N... de *Vitard-de-Passy*, Capitaine de Cavalerie.

XX. CLAUDE-CHARLES de CHAMPAGNE, Seigneur de Chaption, la Villeneuve, Leuze, Saint-Prix, la Novergnante, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Harlus, dont son frère aîné étoit Major, épousa, par contrat du 19 Février 1699, *Elisabeth du Bellay*, fille de *Salomon du Bellay*, Seigneur de Soizy-au-Bois & de Salnove, & de *Marie de Salnove*, dont :

1. FRANÇOIS-CLAUDE-JACQUES, qui suit ;
2. ELISABETH, mariée, le 18 Avril 1728, à *René-Paul-Louis de Champagne*, son cousin germain, Seigneur de Neuvy ;
3. Et MADELEINE-CLAUDE, mariée à *François-*

Anne de Vendeuil, Seigneur de Montgi-vroux.

XXI. FRANÇOIS-CLAUDE-JACQUES DE CHAMPAGNE, Seigneur de Villeneuve, Chapton, la Novergnante, Fréçu, Saint-Prix & Salnove, né le 18 Mars 1701, a servi dans la Cavalerie, ainsi que son père. Il épousa, le 13 Mars 1726, *Angélique-Madeleine de Marguerie*, fille de *François-Charles de Marguerie*, Seigneur de Courbetin, Toraille, & de *Jeanne-Madeleine de la Coutrie-Perdrix*, dont :

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FERDINAND DE CHAMPAGNE, dit le *Marquis de Champagne*, né le 28 Avril 1727, qui est entré au Régiment du Roi, Infanterie, en 1741, a été fait Capitaine-Lieutenant de la Colonelle de ce Régiment en 1751, Colonel du Régiment de Rouergue en 1759, de celui d'Auvergne en 1761; & Brigadier des Armées du Roi le 22 Janvier 1769. Il épousa, le 10 Octobre 1763, *Jeanne-Pérette de Busancy-Pavant*, fille de *Jules-Auge*, Vicomte de *Busancy-Pavant*, Seigneur de la Croix-aux-Bois, &c., & de *N... Reynault d'Yrval*, dont :

1. LOUIS BRANDELIS-FERDINAND, né le 2 Juin 1769;
2. FRANÇOIS, né le 30 Avril 1770;
3. Et LOUISE-FRANÇOISE-PERRETTE DE CHAMPAGNE.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, cotoyée de deux cotices, potencées & contrepotencées d'or de treize pièces.*

Cette explication est exactement conforme à celle qui est dans le *procès-verbal de la recherche de la Noblesse de Champagne*, faite par M. de *Caumartin*, avec les armes & blasons de chaque Famille, & c'est CLAUDE DE CHAMPAGNE, II^e du nom, Seigneur de Mornins, qui a fait ses preuves lors de la recherche de 1667.

CHAMPAGNE, en Franche-Comté, famille noble qui tire son nom d'un gros Village du ressort de Salins, & dont étoient SIMON, FRANÇOIS, HENRI, PHILIPPE, CHARLES & GASPARD DE CHAMPAGNE, reçus à la Confrérie de Saint-Georges, le premier en 1502, le second en 1561, le troisième en 1651, le quatrième en 1674, & les deux derniers en 1726.

Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

* CHAMPAGNE-DU-HOMMEL, dans le pays du Maine, ancienne *Baronnie* non

affouagée & érigée en cette qualité en faveur de *Jacques le Cleu*, Seigneur de *Jaygré*. Cette Terre, qui dépend du Comté de *Laval*, vaut au moins 12 mille livres de rente. GUILLAUME le *Conquérant* s'étant emparé d'une grande partie de la Province du Maine, donna la Terre dont il est question à TANCRÈDE-DU-HOMMEL, Seigneur Normand, qui lui communiqua son nom.

‡ CHAMPAGNÉ (DE), Maison issue d'ancienne Chevalerie de la province de Bretagne, & distinguée par ses services militaires, tant sous les Ducs, ses anciens Souverains, que sous les Rois qui leur ont succédé. Elle réunit à ces avantages celui d'avoir des alliances directes avec l'auguste Maison de France, la Maison Impériale et les Rois d'Espagne & de Sardaigne, du chef des Maisons de Vendôme & de Beauvais, indépendamment de celles qu'elle a contractées avec les Maisons les plus illustres de Bretagne, telles que celles de *Malefroit*, de *Beloczat*, de *Giffart*, de *Montbourcher* & autres. Cette Maison, dont l'origine se perd dans les siècles les plus reculés, jouissoit du droit de Menée chez les Ducs de Bretagne, & du titre de Chevalier-Banneret.

MAINO DE CHAMPAGNÉ est nommé comme témoin dans la chartre de donation faite, en 1050, par Geoffroy, de la dime de Montbourcher à l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, où ce Geoffroy faisoit sa fille Religieuse (*Histoire de Bretagne*).

HERIO DE CHAMPAGNÉ fut présent au don que Conan III, Comte de Bretagne, fit en 1114 à l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, d'une des écluses qu'il avoit sur la Loire.

PHILIPPE DE CHAMPAGNÉ fut présent à une donation que Conan IV, Comte de Bretagne, fit en 1158 à l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, & en la même année à la confirmation des dons faits par Conan IV à l'Abbaye de Saint-Mélaine de Rennes, où il est nommé au nom des Barons.

BRANCHE AINÉE

BERTRAND, Seigneur de CHAMPAGNÉ & de la Rossignolière, épousa *Sibylle de Chevi-gné*, dont :

1. BERTRAND, qui suit;
2. Et THIPHAINE DE CHAMPAGNÉ, qui vivoit encore le 28 Septembre 1417, date d'un acte où elle est qualifiée noble & puissante.

Elle épousa, le 26 Mai 1392, *Simon de Montbourcher*, Chevalier, Seigneur du Bordage. A la mort d'ALAIN & d'HONORÉE, neveu & nièce de THIPHAIN, la terre & seigneurie de Champagné passa à la Maison de *Montbourcher*.

BERTRAND, Chevalier, Seigneur de CHAMPAGNÉ & de la Rossignolière, se trouve compris au nombre des Seigneurs Bretons qui firent serment, par un acte du 7 Novembre 1397, scellé de leurs sceaux respectifs, d'obéir au Duc & à la Duchesse de Bretagne toutes les fois que l'occasion s'en présenterait où qu'ils seroient mandés à cet effet. Il épousa, par contrat passé le 26 Mai 1392, *Jeanne de Montbourcher*, fille aînée & principale héritière de noble homme *Alain*, Seigneur du Bordage, & de *Jeanne le Vayer*, Dame de la Tourniolle, dont :

1. ALAIN, Seigneur de Champagné & de la Rossignolière, mort sans enfans;
2. Et HONORÉE DE CHAMPAGNÉ, qui ne prit pas d'alliance.!

C'est-là tout ce qu'on fait sur la branche aînée de la Maison de CHAMPAGNÉ, dont l'origine paroît être des plus illustres : ce qui est conforme à la tradition des habitans de la terre de ce nom.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs de LA MONTAGNE.

GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, possédoit des fiefs dans la Paroisse de Melesse et Saint-Mard-sur-Isle, suivant un acte du mois de Juillet 1266.

GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, ne vivoit plus, lors dudit acte du mois de Juillet 1266, qui lui donne pour fille :

PÉTRONILLE, qui vendit, par cet acte, à GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, tous les droits, propriétés & jouissances qu'elle avoit & pouvoit avoir sur les fiefs de GOHIER DE CHAMPAGNÉ, dans les Paroisses de Melesse & de Saint-Mard-sur-Isle. Elle étoit veuve alors de *Guillaume de la Cage*.

Il paroît probable que GOHIER & GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ appartenoient à la branche des Seigneurs de la Montagne étant cités dans les premiers titres qui concernent ceux-ci.

Le même GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, fit un accord au mois d'Octobre 1257 avec les deux frères Hugues & Thibaut Pouencé, Chanoines de Reims, au sujet d'un bien, &c.

Le samedi avant la fête de la Nativité de Notre-Dame au mois de Septembre 1262, il fut nommé un des exécuteurs du testament de Geoffroy, Seigneur de Chateaubriant, Chevalier, avec les Evêques de Nantes & de Rennes, & autres; il y est nommé *Dominus GORIEUX DE CHAMPIGNEIO*. La qualité, précédée de celle de *Monfor, Monfour*, qui équivaut à *Monseigneur*, dans un accord qu'il fit, au mois de Juin 1265, avec Rafray du Pleffis, Ecuyer, ainsi que dans un acte de 1281, par lequel Guillaume le Vicomte, Ecuyer, lui fit don du fief de Lefporanac, situé en la Paroisse de Mordelle, en échange du fief de Vilate, assis en la Paroisse de Lohéac, que ledit Chevalier avoit donné à ce Guillaume. Il vivoit encore, en 1291, date d'un acte énoncé à l'article de GOHIER DE CHAMPAGNÉ, son frère, qui fut.

1. GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, est connu par l'acte du mois de Juillet 1266. Il est dit, dans un autre de 1291, que Dom GOHIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, prit de lui à cens ce que ledit Chevalier avoit en la Paroisse de Melesse, comme juveigneur d'ainé, & qu'il y avoit alors 45 ans que ledit Ecuyer avoit laissé audit Chevalier l'obéissance de la Paroisse de Melesse; il est dit aussi, dans cet article, que le fief dudit Ecuyer y avoit été appofé. On a tout lieu de croire, par le rapport des tems, des mêmes possessions, & du nom de GOHIER, porté par le frère de PIERRE, auteur du II^e degré, qu'il fut père d'ESQUENOR, de PIERRE, GOHIER & de JEANNE, mais au moins la preuve complète que ces trois derniers étoient frères & sœurs. Il paroît aussi très-probable que ce fut de *Seraine de Saint-Didier*, qu'il eut les enfans ci-dessus nommés, savoir :

1. ESQUENOR, Seigneur de la Montagne & de la Gallissonnière, qui ne vivoit plus avant le 14 Février 1350, date d'un acte où il est nommé ESQUENOR DE LA MONTAGNE (du nom de l'une de ses terres), ainsi que dans un autre acte de la même année, et dans un autre de 1360, sous le nom d'ESQUENOR DE CHAMPAGNÉ, dit de la *Gallissonnière*. On ignore l'alliance qu'il contracta; mais il est prouvé qu'il eut :

1. GUILLAUME DE LA GALLISSONNIÈRE, nommé dans un acte de 1350, & dans un autre de 1362;
2. Et PHILIPPE DE CHAMPAGNÉ, qui fit un accord avec PIERRE DE CHAMPAGNÉ,

Seigneur de la Montagne, en 1350, au fujet des héritages de la Galliflonnière, qui avoient appartenu à GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ, son frère, & dont ledit PIERRE se disoit possession.

2. PIERRE, qui fuit;

3. GOHIER, Chevalier, Seigneur de la Montagne, du Boullon & de Fumeçon, est appelé Monf. GOHIER DE CHAMPAGNÉ, dans un mandement de 1366, donné par Marguerite de Poitiers, Vicomtesse de Beaumont & Dame de la Guerche, à Guillemet Levesque, son Sénéchal, pour faire donner congé audit GOHIER, pour personne & pour menée à la cour de la Guerche, à raison des villages & fiefs du Boullon & de Fumeçon, & des hommes fujets & tenans desdits fiefs, tout ainsi qu'en avoit joui son cher & amé cousin Monf. Hus de Pouencé, mari de JEANNE DE CHAMPAGNÉ, sœur dudit GOHIER qui en étoit héritier. « En 1379, GOHIER signa les actes de concordance faits entre les Nobles pour la conservation du Duché de Bretagne, de la Ville & Château de Rennes, conjointement avec BONABES, THIBAUT & ALAIN DE CHAMPAGNÉ; ces actes furent confiés à la famille qui les posséde encore aujourd'hui, & furent produits à Rennes par JEAN DE CHAMPAGNÉ, III^e du nom, du tems de la guette entre CHARLES VIII, Roi de France, & FRANÇOIS II, Duc de Bretagne;»

4. Et JEANNE DE CHAMPAGNÉ, Dame du Boullon, de Fumeçon & de la Motte-Ferchaut, qui épousa Hus de Pouencé, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, qui mourut vers Noël 1352, laissant PIERRE DE POUENCÉ, marié à Jeanne de Couefne.

II. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Montigné, de la Motte-Ferchaut & de la Galliflonnière, ratifia, conjointement avec GUILLAUME, fils d'ESQUENOR DE CHAMPAGNÉ DE LA MONTAGNE, par acte de 1350. Il est nommé dans cet acte PIERRE, Seigneur de la Montagne; paroît encore sous le même nom dans un autre acte de la même année, & un de 1360. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut admis dans l'ordre de Chevalerie; car, depuis cette époque, jusqu'à sa mort, tous les actes qui le concernent le qualifient Chevalier. Il fit son testament le samedi après Noël 1384, & choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Pierre de Vifeche, près du tombeau de sa première femme, & chargea la seconde de l'exécution du testament. Il épousa 1^o Jeannette de Saint-Mervé; & 2^o Isabelle de Beloczac. Du premier lit vinrent:

Tome V.

1. PIERRE, qui fuit;

2. THIBAUD, nommé au nombre des Ecuyers de la montre de Bertrand du Guefclin, du 1^{er} Juin 1371, avec ROBIN & JEAN, ses frères. Ils y font ainsi dénommés THIBAUT, ROBERT & JEAN LES CHAMPAGNÉS;

3. ROBIN, tige de la branche des Seigneurs de la Motte-Ferchaut, rapportée ci-après;

4. Et JEAN DE CHAMPAGNÉ, compris au nombre des Ecuyers, dans une montre de Bertrand du Guefclin de 1371.

III. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, II^e du nom, Seigneur de la Montagne & de Montigné, reçut quittance le mardi avant la Saint-Michel 1390 de Jamet de Chance, Châtelain du Désert, pour le Seigneur de Laval & de Vitry; favoir de la somme de 40 florins d'or qu'il lui devoit pour le rachat des terres de noble homme PIERRE DE CHAMPAGNÉ, son père; fit un accord avec ROBIN, son frère, le dimanche après la Saint-Macé 1404, & ne vivoit plus le vendredi après l'Ascension 1411. Il avoit épousé Marie du Gué, qui fut tutrice de JEAN, son fils aîné. Elle étoit fille de Guy du Gué, Chevalier, & de Marguerite d'Ancenis, Dame de la Rouveraye & de Lignièrès. Ils eurent :

1. JEAN, qui fuit;

2. MARGUERITE, mariée à Gilles le Filzhus, Seigneur de la Frenaye, de la Chenardaye & de la Noë;

3. ISABEAU, qui épousa 1^o Jean Pouez, Seigneur d'Ellebertre, dont elle n'eut pas d'enfans; & 2^o en 1458, Phelippot, Seigneur de Montchenoul;

4. PERRONNELLE, mariée 1^o à Jean de la Fontaine, Seigneur de la Gresleraye; & 2^o à Henri le Bouteiller de la Chefnyne, Seigneur de Racinoux. Ils font, l'un & l'autre, qualifiés nobles gens;

5. GUYONNE, qui épousa, par contrat du 2 Janvier 1428, Guillaume de Lamboul;

6. Et MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée à Robert, Seigneur de Bernay.

IV. JEAN DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Louvigné, de Rochechaude, &c., Chambellan de PIERRE II, Duc de Bretagne, est nommé & qualifié Messire JEAN DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, dans l'article des gages des Officiers, commencés le 18 Septembre 1442. Dans l'article des présents que ce Prince fit à plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, le 1^{er} Janvier 1447, il est dit que JEAN DE CHAMPAGNÉ fut Roi de la Fève chez le Duc le jour de la Epifanie:

1

d'où l'on doit conclure qu'il avoit l'honneur d'être admis à sa table. Il mourut en 1466, à la Terre de Sarigné, & fut inhumé, avec sa femme, à Louvigné, au Maine. Il épousa *Jeanne de Grazay*, morte avant le 8 Novembre 1464, fille de *Jean*, Seigneur de Grazay, &c. Ils eurent :

1. JEAN, mort sans postérité avant ses père & mère ;
2. Autre JEAN, qui fuit ;
3. GOHIER, Chevalier ; il est compris, & un Archer, parmi les Gentilshommes, hommes d'armes & Archers, qui vauquèrent à la garde de la place de Clisson, par ordonnance du Duc de Bretagne, depuis le 16 Octobre 1464 jusqu'au 1^{er} Janvier 1465, & servoit dans la Compagnie de 100 Lances & de 200 Archers du Sire de Lefeun, suivant la montre faite à la Guerche le 19 Janvier 1464, où il est encore nommé GOHIER DE CHAMPAGNÉ ;
4. AMAURY ;
5. GEOFFROY, Religieux à Marmoutier ;
6. PIERRE ;
7. FRANÇOIS, Religieux Cordelier à Laval, qui mourut au Château de la Montagne, & fut inhumé dans l'Eglise de Vifeche ;
8. RENÉ, Religieux de l'Ordre de Saint-François ;
9. GUYONNE, qui eut en dot les Terres de Menil & de Cherbonnière, en Anjou, & épousa *Jean*, Seigneur de *Pezé*, au Maine ;
10. JEANNE, mariée à *Amboise de Champ-de-Manche*, Seigneur de *Rouperoux* ;
11. Et MARGUERITE DE CHAMPAGNÉ, qui épousa 1^o *Guillaume*, Seigneur d'*Auteville* ; & 2^o *Guy de Champchevrier*, Chevalier, Seigneur de *Soudé*.

V. JEAN DE CHAMPAGNÉ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Montigné, &c., Conseiller, Chambellan de François, Duc de Bretagne, naquit en 1425. On le croit le même JEAN qui servoit parmi les 30 Lances du Sire de Derval, à Saint-Malo, suivant un compte de Guillaume de Bogier, des années 1453, 1454 & 1455 ; il paroît aussi au nombre des hommes de la Compagnie du Sieur de Lohéac, revus à Vitry, en 1464. Il étoit déjà décoré du grade de Chevalier, lors d'une transaction qu'il fit le 8 Novembre 1464, avec son père, & mourut en 1504. Il épousa, avant le 7 Janvier 1456, *Jeanne du Pontrouaud*, qui étoit morte le 14 Décembre 1501, mariée, le 6 Novembre 1446, à *Raoulet du Bouchet*, Ecuyer, & fille de *Messire Guillaume*, Chevalier, Seigneur du Pontrouaud, de la Ri-

vaudière & de Quénéleuc, & d'*Ifabeau de Baulon*. Ils eurent :

1. THOMAS, Chevalier, Seigneur de Quénéleuc & de Montigné, qui mourut sans enfans, avant le 13 Janvier 1507. Il avoit épousé *Anne de Malefroit*, Dame de Beaumont, fille de *Philippe*, Seigneur de Beaumont, & de *Marguerite de Porhoet* ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. JEANNE, mariée, par contrat du 29 Août 1484, à *François Ivette*, Ecuyer, Seigneur du Boishamon ;
4. GUYONNE, qui épousa, par contrat du 7 Octobre 1473, *Jean de Montboucher*, Seigneur du Pleffis-Pillet ;
5. Autre JEANNE, mariée, suivant un acte du 13 Janvier 1507, à *Yvon de la Motte*, Ecuyer, Seigneur du Breil ;
6. Et HÉLÈNE DE CHAMPAGNÉ, mariée à *Patry de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, du Vert-Buisson, &c.

VI. JEAN DE CHAMPAGNÉ, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Montigné, de Quénéleuc & de Sarigné, fut émancipé par son père le 14 Décembre 1501. Le Roi ayant ordonné la levée du Fouage dans ses États, en Bretagne, JEAN DE CHAMPAGNÉ représenta, par acte du 20 Juin 1505, qu'il devoit en être exempté, attendu qu'il étoit noble, issu & extrait de gens nobles, & en possession de noblesse & exemption, & que le lieu de Montigné, dont il étoit Seigneur, étoit aussi Noble & en possession de noblesse. Il est qualifié noble & puissant dans deux actes des 13 Janvier 1507 & 20 Novembre 1509. Le 26 Octobre 1504 le Roi lui avoit accordé des lettres de sauve-garde pour lui, sa femme, ses enfans, & pour tout ce qui lui appartenoit. Il épousa, 1^o le 1^{er} Mai 1500, *Barbe Buffon*, fille de *Messire Robert Buffon*, Chevalier, Seigneur de Gazon, & de *Madeleine de la Chapelle* ; & 2^o *Antoinette Papin*. Du premier lit vinrent :

1. GOHIER, qui fuit ;
2. Et RICHARDE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 6 Juillet 1527, à *Roland du Rouvre*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre, près Saint-Malo, &c.

VII. GOHIER DE CHAMPAGNÉ, II^e du nom, fut Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Quénéleuc, de Sarigné & de Louvigné. « En 1529, il fut fait une Assemblée de la Noblesse principale de Bretagne, portant que tous les nobles donneroient, à leur conscience, le vingtième de leur revenu pour la délivrance des

enfants de France; de laquelle délibération fut donnée lecture séparée à GOHIER DE CHAMPAGNÉ, qui y soucrivit, & fut dépositaire du titre. » Il mourut avant le 26 Octobre 1550, & sa femme vivoit encore alors. Il étoit encore sous la tutelle de son père le 10 Juillet 1521, épousa noble *Catherine de la Marzelière*, qui avoit obtenu le 9 Avril 1521 une dispense pour se marier, quoiqu'elle n'eut alors que 15 ans & demi. Elle étoit fille aînée de noble & puissant *Renaud de la Marzelière*, & de *Jeanne de Brambeat*. Ils eurent :

1. JACQUES, Ecuier, Seigneur de la Montagne & de Quéneleuc, qualifié noble homme JACQUES DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Montagne & de Quéneleuc, dans une quittance qu'on lui donna le 30 Juin 1561. Il mourut sans enfants de *Jeanne d'Uff*, Dame d'Uff & du Molant;
2. JEAN, qui suit;
3. RICHARD, dont on ignore la destinée;
4. Et GILLETTE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 26 Octobre 1550, à *François l'Enfant*, Ecuier, Seigneur de Louzil. Ils moururent l'un & l'autre avant le 3 Septembre 1558.

VIII. JEAN DE CHAMPAGNÉ, IV^e du nom, Ecuier, Seigneur de la Montagne, de Fretay, &c., qualifié noble & puissant, épousa 1^o *Peronnelle de la Villermois*, dont l'inventaire fut fait après sa mort, le 31 Janvier 1572; & 2^o par contrat du 1^{er} Février 1574, *Catherine le Porc* ou *le Port*, fille de noble homme *Vincent le Porc*, & d'*Antoinette Hingant*. Du premier lit vinrent :

FRANÇOISE & RENÉE, qui suivent.

IX. FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, Dame de la Montagne, mariée, par contrat du 21 Juillet 1583, comme fille aînée & héritière principale & noble de ses père & mère, à *Paul Hay*, Chevalier, Seigneur Châtelain des Nétumières, depuis Conseiller d'Etat, & Président au Parlement de Bretagne.

IX. RENÉE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Fretay, épousa *Claude Pepin*, Ecuier, Seigneur de Sevigné, Président au Parlement de Bretagne, à raison de laquelle alliance la Terre de Fretay entra dans cette famille, d'où elle passa ensuite dans la Maison du Guefclin.

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs de LA MOTTE-FERCHAUT.

III. ROBIN DE CHAMPAGNÉ, Ecuier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, en la Paroisse

du Lion-d'Angers, en Anjou, troisième fils de PIERRE, auteur du II^e degré de la seconde branche, & de *Jeannette de Saint-Merré*, auquel son père fit don, en faveur de son mariage, de l'hébergement & domaine de la Motte-Ferchaut. Il est compris au nombre des Ecuers dans la montre d'Olivier Clifson, faite à Montrelet, le 1^{er} Novembre 1379, & dans deux autres du même Seigneur, faites, l'une à Ploermel, le 1^{er} Avril 1380, l'autre à Château-Joffelin, le 1^{er} Août suivant. Le 9 Juillet 1380, il avoit assisté, comme témoin & parent, au testament du Connétable du Guefclin; & le 12 Février 1382, on le trouve encore compris dans une revue de Messire Olivier du Guefclin, frère du Connétable, Comte de Longueville, Banneret, reçu à Paris au nombre de 16 Ecuers de la Chambre. Le 10 Janvier 1384, le Seigneur Olivier du Guefclin, sire de la Rochefesson, l'établit son Receveur-Général dans les pays d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou & de Saintonge, & son Procureur dans toutes les causes & querelles qui pourroient arriver, lui donnant pouvoir d'instituer un ou plusieurs substitués avec la même autorité que la sienne; & dans ses lettres, il le qualifie son amé cousin ROBIN DE CHAMPAGNÉ. Il mourut avant le 12 Novembre 1419. Il épousa, par contrat du lundi après la fête de la décolation de Saint-Jean-Baptiste, 1365, *Jeanne Lorenz*, fille juveigneur de *Jamet Lorenz*, & de *Macée*, dont :

1. OLIVIER,
2. JEAN, qui fut présent à un échange fait le 10 Février 1429, entre Bertrand Goyon & Jean Racapé;
3. N... DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 4 Août 1405, à *Guyon Rebouffy*, Ecuier;
4. MARGUERITE, qui épousa, par contrat du 15 Février 1410, *Jean de Hercé*;
5. Et MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 12 Novembre 1419, à *Jean Racapé*, Ecuier, Seigneur de la Gorderie, en la Paroisse de Léon.

IV. OLIVIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, épousa, par contrat du 27 Mai 1405, *Roberte de Vendôme*, qui vivoit encore le 1^{er} Avril 1434, & mourut avant le 12 Décembre 1450. Elle étoit fille de *Pierre de Vendôme*, Seigneur de Segré, & de *Jeanne de Chazé*, & arrière-petite-fille de *Bouchard*, Comte de Vendôme, & d'*Alix de Bretagne*. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. THIBAUT, qui paroît être le même qu'un *Thibaut de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de Mozé, marié, le 15 Mars 1450, à *Michelle du Bois*, fille de *Robin*, Seigneur du Bois de Chambellé, & de *Béatrix Challopin* ;
3. Et PERRINE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 14 Avril 1460, à *Jean du Bois*, Ecuyer, Seigneur du Bois.

V. JEAN DE CHAMPAGNÉ, 1^{er} du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut & de la Buzardière, fit hommage d'une partie de son domaine de la Buzardière, en 1473, à noble & puissant Seigneur M. Guyon du Bouchet, Ecuyer, Seigneur de la Haye de Torcé & de Meral, comme étant dans la mouvance de ladite Terre & Seigneurie de Merel à lui appartenant. Il paroît même, par ledit hommage, qu'elle lui étoit venue du chef de sa seconde femme. Il fit son testament le 30 Juin 1477. Il épousa, 1^o par contrat du 15 Mars 1450, *Roberte du Bois*, fille de Messire *Jean du Bois*, Chevalier, Seigneur du Bois, en la Paroisse de Chambellé, & de *Marguerite de Charnacé* ; & 2^o *Jeanne de Frezeau de la Frezelière*, qui fit son testament le 20 Septembre 1505, dans lequel elle se qualifie de Dame de la Grenonnière & de la Buzardière. Elle y ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Bierné. Elle étoit fille de *Lancelot Frezeau*, Chevalier, Seigneur de la Frezelière, Capitaine du Château de Laval, & de *Jeanne de Tuebeuf*. Du premier lit vinrent :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la huitième branche, Seigneurs de *Moffé*, rapportée plus loin ;
3. Et LOUIS DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, mort sans postérité avant le 5 Juillet 1511.

VI. THIBAUT DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, &c., fit un testament mutuel avec sa seconde femme, le 16 Août 1490. Il épousa 1^o *Isabeau Briend*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Brez, & de *Jeanne Frezeau de la Frezelière* ; & 2^o par contrat du 9 Décembre 1484, *Marguerite Chenu*, veuve de *Georges du Rouffigneul*, Ecuyer, Seigneur du Rouffigneul, & de la Lizière, & fille de nobles personnes *Jean Chenu*, & *Guillemette du Planis*, Seigneur & Dame de la Bernardière. Il eut du premier lit :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et JEANNE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par con-

trat du 2 Mai 1502, à *Jozchim*, Seigneur de la *Barrière*.

LOUIS DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Lohorie & de la Taillaye, est dit oncle paternel de LOUIS & SIMON DE CHAMPAGNÉ, dans le contrat de mariage de ce dernier, auquel il affista, le 30 Décembre 1529; on croit devoir en conclure qu'il étoit aussi fils de THIBAUT DE CHAMPAGNÉ.

VII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière & du Rouffigneul, épousa, par contrat du 9 Décembre 1484, *Hardouine du Rouffigneul*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur du Rouffigneul & de la Lizière, & de *Marguerite Chenu*, dont entr'autres enfans :

1. LOUIS, qui suit ;
2. SIMON, auteur de la quatrième branche, Seigneur de *Moyré*, de *Brulon*, &c., rapportée en son rang ;
3. Et JEANNE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 27 Septembre 1506, à *Jean*, Seigneur de *Vaugiraut*.

VIII. LOUIS DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de Coullons, &c., né vers 1488, épousa, par contrat du 14 Octobre 1513, *Renée Audebault*, fille aînée, héritière principale de nobles personnes *René Audebault*, Seigneur de Villegaye, & de *Renée de Souvigné de la Roche-Boiffeau*. On lui connoit de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Rouffigneul, qui épousa *Jeanne du Tilleul*, dont :

ISABELLE, mariée par contrat du 2 Décembre 1585, à noble homme *Claude*, Seigneur du *Tertre* ;

3. Et RADEGONDE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Villegaye, qui épousa, par contrat du 11 Février 1542, *Jean d'Andigné*, Seigneur d'Andigné & d'Angrie.

IX. FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Perronnière, &c., servit sous les ordres de M. de Matignon, Lieutenant-Général en Normandie, au Camp de Domfront, le 18 Mai 1574, obtint, en conséquence, le 30 Juin, des lettres de la Reine Régente CATHERINE DE MÉDICIS, avec plusieurs autres Seigneurs, par lesquelles cette Princesse les exempta, à raison de leur service dans l'armée de Normandie, de la contribution au ban & arrière-ban pour 1574. Il épousa, par contrat du 10 Août 1544, *Marie de la Rouffière*, fille aînée & principale héri-

tière de noble homme *Christophe de la Rouffière*, & de *Louise de Bernezay*, dont entr'autres enfans :

1. ADRIEN, Ecuyer, mort avant le 15 Novembre 1575;
2. LOUIS, qui suit;
3. RENÉE, mariée, par contrat du 31 Juillet 1571, à noble homme *Tristan de Fontenailles*, Seigneur de Jaubert & de Marigny;
4. Et FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 24 Octobre 1571, à noble homme *Eustache Hardouin*, Seigneur de la Girouardière.

X. LOUIS DE CHAMPAGNÉ, II^e du nom, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, de la Perronnière, etc., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur & Commandant pour Sa Majesté de la Ville de Château-Gontier, se rendit digne de la faveur dont l'honorèrent HENRI IV, Louis XIII, & la Reine-Mère. Il fut honoré par le Roi Louis XIII de l'Ordre de Saint-Michel, qui étoit alors composé de la Noblesse la plus illustre, mourut le 5 Octobre 1615; fut inhumé dans l'Eglise du Lion d'Angers, en sa chapelle de la Motte-Ferchaut, où on lui érigea un mausolée sur lequel est une épitaphe, qui, entr'autres qualités, lui donne celle de haut & puissant, &c. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1584, *Perrine du Buat*, fille aînée de noble homme *René du Buat*, Seigneur de la Soubrardière & de Cramaillé, & d'*Anne de la Rouffardière*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Commer & de la Lizière, qui mourut avant le 29 Mai 1648. Il épousa, le 16 Juillet 1623, *Françoise d'Armaillé*, Dame de la Jacoppière, fille unique & héritière de *Claude d'Armaillé*, Seigneur de la Perrière, & de *Marguerite de la Flechère*, dont :
 1. RENÉ, marié à *Anne de Meaulne*, dont une fille;
 2. MARIE, mariée à *Augustin de Racapé*;
 3. PERRINE, mariée à *Antoine du Rivau*;
 4. LOUISE;
 5. Et SUSANNE DE CHAMPAGNÉ, dont on ignore la destinée.
3. GABRIEL, Seigneur de Cramaillé, qui mourut sans postérité avant le 3 Juin 1637. Il épousa, le 5 Septembre 1630, *Suzanne de Cordon*, fille unique de *René de Cordon*, Sei-

gneur de Boisbureau, & de *Suzanne Quatrebarbes*;

4. Et MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 19 Avril 1610, à *Jean du Boisbé-ranger*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté.

XI. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, le 10 Octobre 1605, Capitaine & Gouverneur de la Ville de Château-Gontier dans le même tems, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Bois-Dauphin, servit avec distinction dans les guerres de son tems. Il obtint de la Reine-Mère, le 26 Avril 1620, une pension de 2000 liv., & il épousa, par contrat, du 7 Juillet 1618 (dans lequel il prenoit la qualité de Chevalier), *Françoise du Bouchet*, fille de *René du Bouchet*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne Chemu*, dont :

1. PIERRE, Seigneur de Forges, par le don que lui en fit *Anne Chemu*, son aïeule maternelle, qui vivoit encore le 28 Avril 1638;
2. RENÉ, qui suit;
3. Et ANNE DE CHAMPAGNÉ, Dame de la Perronnière, mariée, par contrat du 27 Février 1650, à *Jean de la Landelle*, Chevalier, Seigneur de la Roscauv. Leurs descendants ont hérité de la Motte-Ferchaut le 2 Septembre 1743, par la mort sans enfans de RENÉ DE CHAMPAGNÉ, auteur du XI^e degré, & de LOUISE, sa sœur.

XII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, &c., produisit, en 1668, les titres justificatifs de sa noblesse d'extraction à M. Voyfin de la Noiraye, Intendant de Tours, qui lui donna acte, le 16 Mars 1668, de la représentation qu'il lui en avoit faite, & mourut au Château de la Motte-Ferchaut, vers le mois de Juillet ou d'Août 1694. Il épousa, par contrat du 21 Novembre 1649, *Gabrielle de Beauvau*, morte le 19 Novembre 1694, âgée d'environ 72 ans, qui avoit l'honneur d'appartenir au Roi Louis XIII, au VI^e degré. Elle étoit fille de haut & puissant Seigneur Messire *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur de la Bessière, & de *Louise Dollé*. Ils eurent :

1. RENÉ, qui suit;
2. & 3. LOUISE & GABRIELLE;
4. N... DE CHAMPAGNÉ, Religieuse;
5. RENÉE;
6. GABRIELLE-MARGUERITE;

7. Et CÉCILE DE CHAMPAGNÉ, morte le 7 Septembre 1693, âgée de 23 ans.

XIII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de Villebernier, &c., baptisé le 8 Septembre 1664, fut maintenu dans son ancienne noblesse d'extraction par M. Chauvelin de Beau-séjour, Intendant de Tours, le 21 Août 1715, & mourut le 28 Septembre 1718. Il épousa, 1^o par contrat du 7 Février 1687, *Anne d'Andigné*, morte le 1^{er} Mai 1693, à Angers, fille de *Jean d'Andigné*, Lieutenant-Général commandant l'Artillerie en Rouffillon, & d'*Anne de Rebuffé*; & 2^o par contrat du 25 Avril 1697, *Gabrielle-Anne de Lantivy*, fille de *Louis de Lantivy*, & de *Marie Jouin*. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ, qui suit;
2. JEAN, né jumeau le 15 Mars 1693.

Du second lit est issue :

3. LOUISE DE CHAMPAGNÉ DE LA MOTTE-FERCHAUT, morte sans enfans le 2 Septembre 1743, âgée de 45 ans, qui avoit épousé, en 1719, *Pierre de la Barre*, Seigneur du Teil-leul.

XIV. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, &c., né le 15 Mars 1693, fut reçu Page du Roi en la Grande-Écurie, sur les preuves de sa noblesse, certifiées à Sa Majesté au mois d'Avril 1710, par M. Charles d'Hozier, Juge d'Armes de France, mourut le 22 Juin 1726 à Angers, sans postérité. Il épousa, le 10 Juin 1719, *Jeanne-Renée-Éléonore de la Haye-Montbault*, morte le 29 Mars 1754, âgée d'environ 55 ans.

QUATRIÈME BRANCHE,

Seigneurs de MOYRÉ, de BRULON, &c.

VIII. SIMON DE CHAMPAGNÉ, Écuyer, Seigneur de la Haye, de la Pommeraye, en la Paroisse de Marans en Anjou, &c., second fils de RENÉ, 1^{er} du nom, & d'*Har douine du Rouffigneul*, partagea, le 30 Mai 1553, avec LOUIS DE CHAMPAGNÉ, son frère, Seigneur de la Motte-Ferchaut, la succession d'*Jfabeau de Rouffigneul*, leur tante, & fit son testament le 30 Décembre 1568, conjointement avec sa femme. Il épousa, par contrat du 30 Décembre 1529, *Louise Lambert*, fille de noble homme *Jean Lambert*, & de *Jeanne le Comte*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. GEORGES, mort entre les années 1569 & 1575;
3. LOUIS, Écuyer, Seigneur de la Bonne-Fillaye, qui mourut avant le 22 Juillet 1628. Il épousa, par contrat du 28 Avril 1587, *Renée de Montdragon*, dont :
RENÉE, mariée à *René du Tertre*.
4. JEANNE, qui eut pour sa part dans la succession de ses père et mère le lieu de la petite Pommeraye; testa le 4 Décembre 1606, & ne vivoit plus le 5 Juillet 1612;
5. FRANÇOISE;
6. ISABEAU;
7. JACQUINE;
8. Et YVONE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 10 Mai 1576, à M^e *James Boyer*.

IX. JEAN DE CHAMPAGNÉ, Écuyer, Seigneur de la Pommeraye, de la Haye, de Saint-Brice, &c., épousa, par contrat du 8 Février 1584, *Gabrielle de Vrigny*, fille de noble homme *Jean de Vrigny*, le jeune, & de *Françoise de Piedouault*, Seigneur & Dame de Moyré, &c., dont :

1. RENÉ, qui suit;
2. LOUIS, Écuyer, Seigneur de Saint-Brice en partie, qui épousa, par contrat du 14 Septembre 1616, *Charlotte de Salles*, fille d'*Antoine de Salles*, & de *Jeanne Bourel*, dont :
1. LOUIS, né & baptisé le 14 Avril 1617;
2. Autre LOUIS, né & baptisé le 20 Avril 1618;
3. JEAN, Écuyer, Seigneur de St.-Brice, mort sans postérité, avant le 27 Mars 1654;
4. RENÉE, née & baptisée le 23 Janvier 1620;
5. Et CLAUDINE DE CHAMPAGNÉ, Dame en partie de Saint-Brice, qui fut baptisée le 6 Septembre 1621, testa le 27 Mars 1654, & ne vivoit plus le 3 Juin 1654.
3. SIMON, auteur de la septième branche, Seigneur de la Pommeraye, rapportée en son rang;
4. Et BARBE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 20 Mai 1612, à *René de Dieuçi*, Écuyer, Seigneur de Vaufaine, &c.

X. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, de la Motte, de Moyré, &c., servit dans le Régiment des Gardes Françaises, & obtint sa retraite le 6 Juin 1610. Il avoit été maintenu, le 22 Mai 1635, dans son ancienne noblesse, ainsi que Louis, son frère, par les Commissaires-Généraux députés par le Roi pour le réglément des tailles

de Touraine; fit son testament le 3 Février 1656, & ne vivoit plus le 23 Mai 1657. Il époufa, 1^o par contrat du 20 Mai 1612, *Jeanne de Dieuçi*, qui mourut en couches, fille de *Pierre de Dieuçi*, & de *Marguerite de Pincé*; 2^o en 1625, *Charlotte de Quentin*, fille de *Jean de Quentin*, & de *Rose Bouju*; & 3^o par contrat du 2 Janvier 1638, *Marie de la Motte*, fille unique de *Laurent de la Motte*, & de *Marie Tillon*. Du fecond lit vinrent:

1. CHARLOTTE, mariée en 1659, à *Charles de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de la Ménicuière;
2. CLAUDE, mariée, en 1659, à *David de Sorhouette*, Ecuyer, Seigneur de Pommérieux;
3. PERRINE, mariée, en 1659, à *Guillaume de Sorhouette*, Seigneur du Bois de Soulaire.

Du troifième lit font iffus:

4. RENÉ, qui fuit;
5. MARC-ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Motte, mort vers le mois de Décembre 1718;
6. GABRIELLE, qui époufa, par contrat du 17 Décembre 1676, *Charles de Cantineau*, Chevalier, Seigneur de la Benicherie;
7. Et MARIE DE CHAMPAGNÉ, morte fans alliance.

XI. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, II^o du nom de la branche, Chevalier, Seigneur de Moyré, de Brulon, &c., né vers 1640, obtint, le 20 Août 1667, de M. Voyfin de la Noiraye, Intendant de la Généralité de Tours, conjointement avec MARC-ANTOINE, fon frère, acte de la représentation qu'ils lui avoient faite des titres justificatifs de leur noblesse d'extraction, & mourut avant le 23 Août 1675. Il époufa, le 9 Septembre 1670, *Anne Giffart*, fille de *Louis Giffart*, Seigneur de la Perrine, & de *Marguerite Feillet*, dont:

1. RENÉ, qui fuit;
2. LOUIS-PÉLAGE, auteur de la fixième branche, Seigneur de la *Pinsterie* & de *Folville*, rapportée plus loin;
3. Et LOUISE DE CHAMPAGNÉ, née le 14 Juin 1675, qui époufa, le 20 Mai 1710, *Charles Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de Fontenailles, &c.

XII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, III^o du nom, Chevalier, Seigneur de Moyré, des Tuffades, &c., né le 26 Août 1671, mourut le 3 Mars 1727. Il époufa, 1^o par contrat du 23 Juin 1695, *Françoife-Jacquine Louet*, fille de *Guillaume Louet*, & de *Marie Grimaudet*; & 2^o en 1707, *Agnès de la Joyère*, morte

fans enfans le 21 Avril 1727. Du premier lit vinrent:

1. GEORGES-RENÉ, né le 16 Mars 1697, mort le 2 Novembre 1721, fans alliance;
2. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui fuit;
3. Et PÉLAGIE DE CHAMPAGNÉ, née le 15 Février 1705, qui fut Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien de Château-Gontier, où elle fit profession le 9 Juin 1721, & mourut le 7 Mars 1724.

XIII. GUILLAUME-FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Moyré, des Tuffades, &c., né le 16 Février 1703, mourut le 27 Février 1761. Il époufa, par contrat du 10 Février 1727, *Renée-Anne de la Planche*, morte le 20 Août 1775, fille de *René-Jean-Baptiste de la Planche*, & d'*Anne Brault*, dont:

1. REMI-FRANÇOIS, qui fuit;
2. ALEXANDRE-VICTOR, né le 14 Novembre 1730, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Lifieux, & Vicaire-Général de ce Diocèse;
3. GUILLAUME, auteur de la cinquième branche, dite de *Champagné-Giffart*, rapportée plus loin. Ils furent présentés au Roi, le 2 Avril 1775, par M. le Prince de Beauvau, comme iffus de race d'anciens Bannerets de Bretagne, & comme alliés à la Maison de Bourbon, par les Maisons de Vendôme-Ancien & de Beauvau (a);
4. ADÉLAÏDE, née le 19 Juin 1732;
5. Et FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, née le 17 Octobre 1734, mariée, le 4 Novembre 1764, à *Gabriel-Jules Sourdille*, Chevalier, Seigneur de Chambrézais, Lieutenant des Maréchaux de France; & en cette qualité, juge du point d'honneur de la noblesse.

XIV. RENÉ-FRANÇOIS, appelé le *Marquis de Champagné*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Moyré, des Tuffades, de la Noë, &c., Vicomte de Perriers, né le 13 Décembre 1727, est entré au service en 1744, s'est trouvé au siège de Namur & à la bataille de Rocoux en 1746, au siège de Berg-op-Zoom, où il fut blessé à la tête d'un coup de fusil, & à la bataille de Lawfeld en 1747, aux sièges de Maeftricht en 1748, & de Munster en 1759; a commandé l'Artillerie dans Cologne en 1760, & a été nommé Chevalier de l'Ordre Royal &

(a) Voyez le tableau de cette parenté à la fin de la Généalogie de la Maison de CHAMPAGNÉ, comprise dans le VII^e reg. de l'Armorial général de France.

Militaire de Saint-Louis le 18 Juin & reçu le 3 Juillet 1763, Capitaine d'une Compagnie de Canoniers du Régiment d'Auxonne, du Corps Royal de l'Artillerie, le 15 Octobre 1765, & Major audit Corps Royal d'Artillerie le 1^{er} Janvier 1777. Il épousa, le 13 Février 1765, *Jeanne Tahureau*, fille d'*Etienne Tahureau*, Chevalier. Seigneur de Couture, Colonel au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de St.-Louis, & de *Jeanne-Françoise Prudhomme de Mellé*, dont :

1. GOHIER-ALEXANDRE-JEAN-FRANÇOIS-DE-SALES, qui suit ;
2. CHARLES-MARIE, baptisé le 9 Juillet 1772 ;
3. ET JEANNE-PERRINE-RENÉE DE CHAMPAGNÉ, née le 12 Février 1766.

XV. GOHIER-ALEXANDRE-JEAN-FRANÇOIS-DE-SALES DE CHAMPAGNÉ-DE-MOYRÉ, né le 30 Juillet 1767.

CINQUIÈME BRANCHE,
dite de CHAMPAGNÉ-GIFFART.

XIV. GUILLAUME, dit le *Marquis de Champagné-Giffart*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Normand, du Boulay, &c., troisième fils de GUILLAUME-FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ DE MOYRÉ, de la quatrième branche, & de *Renée-Anne de la Planche*, né le 4 Juillet 1733, entra au service en qualité de Surnuméraire d'Artillerie le 14 Avril 1747, fut fait Officier pointeur le 27 Juin 1756, le trouva aux batailles de Bergen & de Minden en 1759 ; à l'affaire de Corbach en 1760 ; à la retraite de Cassel, le 14 Février 1761 ; & aux affaires dites Philekaufes des 15 & 16 Juillet suivants ; & fut fait Capitaine en 1765, Capitaine d'une Compagnie de Sapeurs au Régiment de Strasbourg le 7 Mars 1773, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, le 11 Août 1773. Il a été tenu de porter le nom & les armes de la Maison de GIFFART, en vertu d'une donation que *Pélagie Giffart de la Roche-Giffart*, veuve de *Guy-Philippe des Vaux de Lévaré*, Chevalier, Seigneur de Loreffe, Lieutenant des Maréchaux de France en Anjou, lui a faite de tous ses acquêts & conquêts immeubles, par son codicille du 26 Juin 1762, dans lesquels biens se trouvent comprises la Terre de la Roche-Normand & ses droits sur la Terre du Boulay. Il épousa, par contrat du 28 Avril 1764, *Marie-Anne Patry*, Dame de la Chartenais, fille de *François Patry*, & d'*Anne Cadock*, dont :

1. GUILLAUME-RENÉ-ANNE, qui suit ;
2. ET ANNE-MARIE DE CHAMPAGNÉ-GIFFART, née le 19 Septembre 1765.

XV. GUILLAUME-RENÉ-ANNE DE CHAMPAGNÉ-GIFFART, né le 5 Août 1766.

SIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs de LA PINSTERIE & de FOLVILLE.

XII. LOUIS-PELAGIE, dit le *Chevalier de Champagné*, Chevalier, Seigneur de la Pinsterie, second fils de RENÉ DE CHAMPAGNÉ, 11^e du nom, Seigneur de Moyré, & d'*Anne Giffart*, baptisé le 29 Mars 1674, épousa, 1^o le 10 Décembre 1697, *Renée le Lardeux*, fille d'*Olivier le Lardeux*, Seigneur du Pâtis, & de *Julienne le Bourdais* ; & 2^o par contrat du 11 Avril 1712, *Charlote Piau-du-Saulay*, fille d'*Elie*, & d'*Elisabeth Quélin*. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-JOSEPH, né le 10 Mai 1700 ;
2. RENÉ, qui suit ;
3. OLIVE-MARIE, née le 12 Avril 1703, morte le 6 Mars 1722 ;
4. FRANÇOISE-PÉLAGIE, née le 25 Mars 1705, morte le 14 Janvier 1742 ; elles furent l'une & l'autre, Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien de Château-Gontier, où elles firent profession le 9 Juin 1722 ;
5. LOUISE-RENÉE, baptisée le 8 Octobre 1706.

Du second lit sont nées :

6. CHARLOTTE-LOUISE, née le 30 Août 1714, mariée, le 9 Février 1747, à *Antoine-César du Bois-de-Maquillé*, Chevalier, Seigneur de Vaujours, &c. ;
7. ET RENÉE-CATHERINE DE CHAMPAGNÉ, née le 27 Janvier 1719, morte le 10 Avril 1761.

XIII. RENÉ DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pinsterie, du Pâtis & de Folville, né le 12 Mai 1701, mourut le 14 Avril 1761. Il épousa, le 21 Février 1735, *Catherine-Henriette-Renée Boucault*, fille de *François Boucault*, & de *Marie-Marguerite Gontard*, dont :

1. RENÉ-JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS-RENÉ, dit le *Vicomte de Champagné-de-Folville*, né le 28 Février 1743, Capitaine au Régiment de Flandre ;
3. CHARLES-PIERRE-MARIE, dit le *Chevalier de Champagné*, né le 19 Janvier 1747, Lieutenant au Régiment de Saintonge ;
4. MARIE-HENRIETTE-FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, née le 31 Mai 1740.

XIV. RENÉ-JOSEPH-FRANÇOIS DE CHAMPA-

gné, né le 29 Juin 1738, Seigneur de Folville, Doyen de Craon, & Curé de Saint-Quentin.

SEPTIÈME BRANCHE.
Seigneurs de LA POMMERAYE.

X. SIMON DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, de Courléon-le-Lige, de la Touche-Chapponneau & de la Houfflaye, troisième fils de JEAN DE CHAMPAGNÉ, de la quatrième branche, Seigneur de la Pommeraye, & de *Gabrielle de Vrigny*, ne vivoit plus le 22 Mai 1635. Il épousa, le 2 Février 1623, *Jacqueline de Cantineau*, qui fit son testament le 21 Mars 1676. Elle étoit fille de *Jean de Cantineau*, Ecuyer, Seigneur de Rinsfé, & de *Renée d'Agullon*. Ils eurent :

1. ISAAC, qui suit ;
2. RENÉ, baptisé le 16 Mars 1626 ;
3. JACQUINE, baptisée le 7 Octobre 1623 ;
4. CATHERINE, baptisée le 25 Mai 1627 ;
5. MARQUISE ;
6. MARIE, baptisée le 28 Août 1629 ;
7. Et SUSANNE DE CHAMPAGNÉ, baptisée le 19 Novembre 1630.

XI. ISAAC DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye & de Courléon-le-Lige, baptisé le 30 Janvier 1625, obtint, le 20 Août 1667, de M. Voysin de la Noiraye, Intendant de Tours, acte de la représentation qu'il lui avoit faite des titres justificatifs de son ancienne noblesse, & mourut avant le 24 Janvier 1683. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 24 Juillet 1656, *Anne Grenouillon*, fille de *Geoffroy Grenouillon*, Chevalier, Seigneur de Fourneux, & de *Renée Bréau* ; & 2^o *Hélie Courtin*, veuve de *Charles de l'Épinay*, & sœur de *Jean Courtin*, Ecuyer, Seigneur de Courléon, & sœur de *Jean Courtin*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudière, Gouverneur de Baugé. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, &c., qui mourut avant le 24 Janvier 1683. Il épousa, par contrat du 9 Octobre 1675, *Catherine de l'Épinay*, fille de *Charles de l'Épinay*, & d'*Hélie Courtin*, dont :

CHARLOTTE-CATHERINE, née en 1677, reçue dans la Maison-Royale de Saint-Cyr, sur les preuves de sa noblesse, certifiées le 23 Novembre 1686, & mourut en 1716, Religieuse Urfuline à Pontoise ;

2. CHARLES, qui suit ;
3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Pom-

Tome V.

meraye, &c., élevé Page des Ducs du Maine & Comte de Touloufe, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Vaiffeaux du Roi, par commission du 1^{er} Février 1728 ;

4. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Courléon-le-Lige, Lieutenant des Galères du Roi le 23 Janvier 1713, & Chevalier de Saint-Louis le 28 Juin 1718 ;
5. MARIE ;
6. HÉLIE, morte fille ;
7. RENÉE.

Du second lit font issus :

8. RENÉ, Garde de la Marine, tué en 1704 à la bataille de Malaga ;
9. Et ISAAC DE CHAMPAGNÉ, mort au mois d'Octobre 1711, à la prise de Rio-Janeiro, au Brésil.

XII. CHARLES DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, baptisé le 15 Décembre 1668, Lieutenant d'Artillerie, Commandant dans les Provinces de Bourgogne, Bresse, Bugey, Gex & Valromey, entra en 1690 dans le Corps Royal d'Artillerie & se trouva en la même année à la bataille de Fleurus ; fit plusieurs campagnes en Allemagne, en Flandre & en Italie, en qualité de Major d'Artillerie ; se trouva en 1703 & 1704 aux deux batailles d'Hochflett ; servit en 1705 dans l'armée d'Italie en qualité de Commissaire Provincial, & fut blessé au siège de Chivas, se trouva en 1706 au siège de Turin, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 9 Mars 1709, fut envoyé en 1710 à Aire en Flandre, où il commanda l'Artillerie à la place de M. de Vallière, qui y fut blessé, & mis hors de combat, reçut en 1712 des ordres pour aller commander l'Artillerie à Strasbourg ; fut envoyé à Nancy en 1713 pour le même objet ; passa en 1715 à Haguenau, où il résida jusqu'en 1718, qu'il vint à Auxonne, où il fut nommé Commandant de l'Artillerie le 30 Juillet 1721. Il mourut à Auxonne le 25 Janvier 1738. Il épousa, par contrat du 4 Mai 1707, *Marie-Anne Becquet*, fille d'*Antoine Becquet*, & de *Marie Lambert*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-GABRIEL, dit le *Marquis de Champagné-de-la-Pommeraye*, né le 31 Décembre 1711 ; est entré au service en 1728 ; a fait les campagnes de Bavière, de Bohême & d'Italie, a été successivement Commissaire Provincial d'Artillerie, commandant à Schelestadt, Directeur d'Artillerie dans le Rouffillon, à Lille en Flandre, & dans les places de la Haute-Alface, Chevalier de

J

- Saint-Louis, Colonel du Régiment de Strasbourg du Corps Royal de l'Artillerie le 15 Octobre 1765, Brigadier des Armées du Roi le 16 Avril 1767, n'est pas marié;
2. CHARLES-NICOLAS-QUENTIN, qui fuit;
 3. Et CHARLOTTE-BÉNÉDICTINE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 2 Décembre 1740, à *François Potier*, Ecuier, Seigneur de Rainant, Commissaire-Général de la Marine.

XIII. CHARLES-NICOLAS-QUENTIN, dit le *Comte de Champagné*, Chevalier, Seigneur de Courléon-le-Lige, né le 25 Mai 1720, époufa, le 30 Juin 1750, à Ligny en Barrois, *Marie-Madeleine Gillès*, fille de *Nicolas-Louis*, & de *Françoise Savoy*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, qui fuit;
2. CHARLOTTE-BÉNÉDICTINE, née le 11 Novembre 1752;
3. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 3 Novembre 1753;
4. Et MARIE-MADELEINE-SOPHIE DE CHAMPAGNÉ-DE-LA-POMMERAYE, née le 21 Février 1757.

XIV. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, dit le *Vicomte de Champagné-de-la-Pommeraye*, né le 13 Décembre 1755, reçu le 3 Janvier 1774, Cheval-Léger Surnuméraire de la Garde du Roi.

HUITIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Mossé.

VI. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Seigneur du Vieux-Mossé, second fils de JEAN, auteur du V^e degré de la troisième branche & de *Roberte du Bois*, sa première femme, époufa *Catherine du Pré*, dont :

1. JEAN, Seigneur de Mossé, qui fit un partage noble, le 13 Août 1511, avec RENÉ DE CHAMPAGNÉ, son cousin, des biens de leurs aïeul & aïeule communs;
2. AMAURY, qui fuit;
3. Et FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, qui vivoit sans alliance le 20 Janvier 1529, jour auquel elle vendit à AMAURY, son frère, la part qui lui revenoit de la succession de ses père & mère.

VII. AMAURY DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Mossé, mourut avant le 29 Mars 1554, ainsi que sa femme *Madeleine du Rallié*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN;
3. CLAUDE, Prêtre Prébendé en l'Eglise Collé-

giale de Saint-Etienne de Montauban le 29 Mars 1554;

4. & 5. CATHERINE & RICARDE DE CHAMPAGNÉ.

VIII. FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Mossé, époufa, par contrat du 5 Janvier 1551, *Antoinette de Chérité*, sœur de noble homme *Léon de Chérité*, Seigneur de Voirie. On leur connoit pour enfans :

1. ABDON, qui fuit;
2. Et JEANNE DE CHAMPAGNÉ, connue par une tranfaction en forme de partage qu'elle fit le 29 Mai 1593 avec ABDON, son frère.

IX. ABDON DE CHAMPAGNÉ, Ecuier, Seigneur de Mossé, &c., obtint le 10 Septembre 1587, des Commissaires du Roi pour le règlement des tailles en Touraine, acte de la représentation des titres de sa noblesse, & mourut avant le 8 Mai 1628. Il époufa, par contrat du 1^{er} Octobre 1595, *Françoise Thierry*, fille d'*Étienne Thierry*, Ecuier, Seigneur de la Vieillièrre, & d'*Anne Savin*, dont :

1. BRANDELIS, Chevalier, Seigneur de Mossé, &c., qui fut maintenu dans son ancienne Noblesse par jugement des Commissaires-Généraux députés par le Roi, en Touraine, le 19 Mars 1635. Il époufa, par contrat du 8 Mai 1628, *Marie de Lestenois*, fille d'*Eustache de Lestenois*, & de *Barbe d'Argy*, dont :

MARIE, Dame de Mossé, &c., mariée, par contrat du 17 Janvier 1660, à *Gabriel de Charnières*, Chevalier, Seigneur de la Poissonnière.

2. ABDON, qui fuit;
3. 4. 5. RENÉE, MARIE, MARGUERITE, qui partagèrent noblement avec leur frère, par acte du 24 Octobre 1629, la succession de leurs père & mère;
6. Et FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 22 Octobre 1628, à noble homme *Marin Corbeau*.

X. ABDON DE CHAMPAGNÉ, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Besséau, de Lorie & de la Sigonière, époufa, 1^o par contrat du 15 Février 1647, *Renée le Maire*, morte sans enfans, fille unique d'*Ambroise le Maire*, & de *Gabrielle Vitain*; 2^o par contrat du 11 Septembre 1651, *Louise de la Roche*, fille d'*Eustache de la Roche*, & de *Claude d'Ambrois*; & 3^o le 18 Novembre 1666, *Gabrielle de Launay*, fille puinée & héritière, en partie de ses père & mère. Il eut du second lit :

1. CHARLES, qui fuit.

Et du troisième lit :

2. MARGUERITE-GABRIELLE, Dame de Lorière, mariée, par contrat du 5 Août 1701, à Honorat Sigoneau, Ecuyer, Seigneur de la Perdrillière;

3. Et CHARLOTTE DE CHAMPAGNÉ, morte sans alliance avant le 5 Août 1701.

XI. CHARLES DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de Beffeu & de Fontaine, épousa, le 28 Avril 1700, Marie de la Clef, fille d'Étienne de la Clef, Chevalier de Saint-Louis, & de Marie de Briffac, dont :

MARIE-ROSALIE, & ANNE-CHARLOTTE, qui suivent.

XII. MARIE-ROSALIE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Fontaine, en la Paroisse de Touarcé, née le 15 Mars 1703, morte sans enfans le 29 Janvier 1772, épousa, par contrat du 7 Juillet 1743, Hyacinthe de la Lande, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin de Villenglofe.

XIII. ANNE-CHARLOTTE DE CHAMPAGNÉ, née le 9 Mai 1704, épousa, par contrat du 29 Janvier 1731, Joseph-Louis de Briffac, Ecuyer, Seigneur du Marais, dont postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de CHAMBELLÉ, dont la jonction est ignorée.

« Elle n'est connue que par un titre de 1200, dans lequel

N... DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Chambellé, est qualifié CHEVALIER.

GUILLEMETTE DE CHAMPAGNÉ DE CHAMBELLÉ épousa, vers 1495, Roland du Breil, Seigneur de Rais. »

(Voyez pour plus long détail le VII^e reg. de l'Armorial gén. de France.)

Les armes : bannière de Bretagne herminée au chef de gueules ; la branche de CHAMPAGNÉ-GIFFART porte écu en bannière, parti de CHAMPAGNÉ, & parti de GIFFART, qui est d'argent à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or, & cantonnée de quatre lions aussi de gueules, langués, onglés & couronnés d'or.

* CHAMPCENETZ, Seigneurie en Brie, érigée en Marquisat, pour une branche de la famille de QUENTIN, qui en porte le nom. Voy. QUENTIN.

CHAMPEAUX : d'or, à la bande de sable, chargée de trois besans d'or & accompagnée de deux croix pattées de gueules.

CHAMPEAUX, en Bretagne : d'hermine, au lion de gueules, armé & couronné de sable.

CHAMPEAUX, en Bourgogne. Suivant un Mémoire envoyé, cette famille remonte par titres à JEAN-BAPTISTE DE CHAMPEAUX, député pour le Roi, en qualité de Commisfaire; il prend encore cette qualité dans un acte qu'il passa avec la Ville de Châlon-sur-Saône le 16 Juillet 1593. Il ne vivoit plus en 1599, & n'eut qu'un fils,

NICOLAS DE CHAMPEAUX, Ecuyer, mort avant 1645, ce qui est prouvé par une Sentence de la Chancellerie de Semur en Auxois, rendue le 8 Août 1645, où il est qualifié Ecuyer. Il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, mort au service du Roi, sans avoir été marié;
2. Et DENIS, qui fuit.

DENIS DE CHAMPEAUX, I^{er} du nom, épousa Jeanne Goureau, dont les armes se trouvent dans l'Armorial des Gentilshommes qui ont entrée aux États de Bourgogne. Leurs enfans furent :

1. SÉBASTIEN, dont la postérité est éteinte;
2. Et DENIS, qui fuit.

DENIS DE CHAMPEAUX, II^e du nom, eut de Barbe Guyard (dont les armes se trouvent dans le même Armorial) :

DENIS DE CHAMPEAUX, III^e du nom, mort à Saulieu le 9 Avril 1693, laissant de Jeanne Moingou, fille unique de N... Moingou :

1. DENIS, qui fuit;
2. Et JOSEPH, encore mineur au décès de son père, comme il paroît par sa tutelle faite par les Officiers du Bailliage de Semur en Auxois, le 11 Avril 1693, dont la postérité sera rapportée ci-après, fut maintenu dans sa Noblesse, ainsi que son frère, le 31 Mai 1698, par Jugement de M. Ferrand, Intendant de Bourgogne.

DENIS DE CHAMPEAUX, IV^e du nom, a eu de N... de la Goute :

1. DENIS, qui fuit;
2. Et JOSEPH, Seigneur de Blancey & de Tremond, qui n'a point eu d'enfans.

DENIS DE CHAMPEAUX, V^e du nom, Seigneur de Saucy & de Saint-Thibaux, a épousé, en 1722, Femulier, de laquelle il a eu beaucoup

d'enfans. Plusieurs font morts en bas âge, les autres font :

1. & 2. DENIS, qui fuit, & LOUIS, jumeau de son frère, Lieutenant au Régiment de Montboissier, mort de maladie occasionnée par les fatigues du siège de Berg-op-Zoom, en 1747;
 3. GUY, Prieur de Marcilly, Chanoine de Saint-Honoré;
 4. JEAN-BAPTISTE, d'abord Lieutenant au Régiment de Nice, aujourd'hui Capitaine au Régiment Royal Dragons, qui fut blessé, à l'affaire de Zifemberg, de 10 coups de fabre, & laissé pour mort sur le champ de bataille;
 5. DENIS-AUGUSTIN;
- Et deux filles Religieuses.

DENIS DE CHAMPEAUX, VI^e du nom, Seigneur de Saucy & de Coneley, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berry, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Bailliage d'Autun, a épousé, le 15 Mars 1757, *Anne de Maurey*, dont :

1. DENIS-ANNE;
2. JOSEPH-ANTOINE;
3. Et DENISE - FRANÇOISE - AMÉLIE DE CHAMPEAUX.

Les armes : *d'azur, au cœur d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

SECONDE BRANCHE.

JOSEPH DE CHAMPEAUX, Seigneur de Thoify-le-Désert, du fief de Mandelot & de Champeaux, frère de DENIS IV, fut convoqué pour servir à l'arrière-ban de la Noblesse de Bourgogne; ensuite il entra dans la Compagnie des Gardemans de la Garde du Roi, & se retira avec une pension de S. M. Il reprit de fief à la Chambre des Comptes le 4 Avril 1704, pour les fiefs de Mandelot, & de la Co-Seigneurie de Toify-le-Désert, où il est mort, âgé de 73 ans, le 21 Février 1746. Il épousa, le 2 Novembre 1703, *Madeleine-Diane de Riollet* (qui avoit pour frère unique *Hugues de Riollet*, mort de ses blessures, en 1707, à Crémone, étant au Régiment de Limoufin), & a laissé :

1. ANDOCHE, Capitaine au Régiment de Nice, blessé au siège de Philippsbourg, qui mourut le 26 Septembre 1759. Il avoit épousé, le 26 Février 1737, *Claire-Josèphe de la Jarrie*, & a laissé :

MADELEINE-JOSÈPHE DE CHAMPEAUX, mariée, le 5 Janvier 1762, à *Edme-Ar-*

mand de Riollet, substitué au nom & armes de *Colombet*, Seigneur de Giffey, son cousin issu de germain.

2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Nice, tué, sans avoir été marié, à la bataille de Lawfeld, le 2 Juillet 1747;
3. JEAN-BAPTISTE-LAZARE, qui fuit; Et des filles, toutes Religieuses, excepté la cadette, mariée, le 29 Septembre 1744, à *Louis-Philibert Espiard*, Seigneur de Mâçon.

JEAN-BAPTISTE-LAZARE DE CHAMPEAUX, dont la tutelle fut faite par les Officiers du Bailliage d'Arnay-le-Duc, le 21 Mars 1746, Capitaine au Régiment de Nice, & Chevalier de Saint-Louis, depuis la prise du Fort Saint-Philippe, a épousé, le 1^{er} Février 1752, *Antoinette Grangier*, fille de *Claude Grangier*, Seigneur de Parpas, descendant des *Grangier-de-Parpas*, commandant pour les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, à la Basse Ville d'Autun, appelée *Marcheaux*. De ce mariage font nés :

1. ETIENNE-ÉLISABETH-CLAIR-JOSEPH;
2. LOUIS-PHILIBERT, reçu à l'Ecole Royale Militaire par ordre du Roi le 24 Août 1771, après ses preuves de Noblesse faites, & suivant le certificat délivré par M. *d'Hozière-Serigny*, Juge-d'armes de France, & déposé à l'Ecole Royale Militaire avec ses autres pièces;
3. JEAN-BAPTISTE-LAZARE;
4. MADELEINE-PHILIBERTE;
5. MARIE-ANDOCHÉ;
6. Et FRANÇOISE - XAVIÈRE - ANTOINETTE DE CHAMPEAUX.

Les armes : *d'azur, au cœur d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.*

* CHAMPFLEUR, au Maine, Diocèse de Sées, Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Février 1654, enregistrées le 7 Juillet 1656, en faveur de *Christophe de la Vallée*, Seigneur d'Isles.

CHAMPIER DE LA BASTIE: *d'azur, à l'étoile d'or.*

* CHAMPIGNY, Terre dans le Saumurois, Diocèse de Tours, qui entra dans la Maison Royale d'Artois en 1360, par le mariage de *Jeanne de Beauçay*, Dame de Beauçay & de *Champigny*, avec CHARLES D'ARTOIS. Celui-ci vendit la Terre de *Champigny* à Louis DE FRANCE, Duc d'Anjou, lequel la revendit à *Pierre de Beauvan*, dont la petite-fille *Ifa-*

belle de Beauvau la porta dans la Maison Royale de BOURBON-VENDÔME, par son mariage avec JEAN de BOURBON, Comte de Vendôme. Cette Terre appartient présentement à M. le Duc d'ORLÉANS, héritier de PHILIPPE DE FRANCE, son bis-aïeul, à qui Mademoiselle de Montpensier la légua en 1693.

CHAMPIGNY, en Champagne: *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée à 1 canton d'un croissant de même.*

CHAMPLAIS DE COURCELLES. ETIENNE DE CHAMPLAIS, second fils de PIERRE, Ecuier, Seigneur de la Maiferie, épousa, en 1480, *Jeanne de Loillé*, qui lui porta en dot la Baronnie de *Courcelles* au Maine. Ils eurent:

FRANÇOIS DE CHAMPLAIS, Seigneur de Courcelles & de Vendœuvre, qui épousa, en 1503, *Hélène du Puy-Jourdain*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PERRINE, mariée à *Jacques du Bois*, Seigneur de Maguillé, aïeul d'*Anne*, mariée à *Gilles*, Seigneur de la Dufferie.

FRANÇOIS DE CHAMPLAIS, Seigneur du Puy-Jourdain, épousa, en 1562, *Jeanne de Beau-mont*, dont:

1. CHARLES, qui suit;
2. Et CLAUDE, aïeule du premier Duc de *Mayarin*.

CHARLES DE CHAMPLAIS épousa *Suzanne de Montboucher*, dont:

LOUIS DE CHAMPLAIS, qui obtint l'érection de la Baronnie de *Courcelles* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1667, enregistrees le 1^{er} Août 1668. Il épousa, en 1640, *Marie de Neuville-Villeroy*, dont:

1. CHARLES, Marquis de Courcelles, mort sans postérité de *Marie-Sidoine de Lenoncourt*;
2. CAMILLE, Commandeur de Piéton, qui fut fait en 1706 Lieutenant-Général des Armées du Roi;
3. Et CHARLOTTE, seconde femme, le 13 Mars 1709, de *Jean-Baptiste*, Prince de *Spinola*, de Vergagne & du Saint-Empire, & Grand d'Espagne.

Les armes: *d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de trois aigles de sable.*

* CHAMPLITTE, en Franche-Comté, Diocèse de Langres, Terre & Seigneurie dont l'héritière, nommée *Sibylle*, morte en 1177, avoit épousé *Eudes de Champagne*, qui déshérité par son père *Thibaut*, Comte de Cham-

pagne, avoit reçu de la libéralité de l'Empereur FRÉDÉRIC 1^{er}, & de ses oncles *Renaud & Guillaume*, Comtes de Bourgogne, les Terres de *Quingey, Lonvy, Liele & Champagne*. Ils eurent *Eudes & Guillaume*, qui prirent le nom de *Champlitte*: ils s'engagèrent dans la Croisade. *Eudes* y mourut en 1205, & laissa une fille unique nommée *Odette*, mariée à *Hugues d'Oudin*, Châtelain de Gand, qui vendit la Terre de *Champlitte* à *Guillaume de Vergy*, Sénéchal de Bourgogne, duquel descendoit *François de Vergy*, Gouverneur du Comté de Bourgogne, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II érigea la Terre de *Champlitte* en Comté, par Lettres du 5 Septembre 1574. Ses deux fils *Claude & Clériadus de Vergy*, étant morts sans postérité, l'un en 1602 & l'autre en 1625, le Comté de *Champlitte* passa à leur sœur *Anne de Vergy*, mariée à *Jean-Louis de Pontaillier*, Seigneur de Talmey, dont la seconde fille *Diane*, mariée, en 1625, à *Louis de Clermont d'Amboise*, hérita du Comté de *Champlitte*, & fut mère entr'autres enfans de *François de Clermont*, Comte de *Champlitte*, qui eut d'*Anne de la Rochette*, pour fille unique *Marie-Françoise-Justine de Clermont*, Comtesse de *Champlitte*, mariée en 1700 à *Jean-Baptiste de Toulangeon*. Voy. TOULONGEON.

Les anciens Seigneurs de *Champlitte* font sortis des Comtes Palatins de Champagne & de Brie, par HUGUES DE CHAMPAGNE, Comte de Troyes & Seigneur de Bar-sur-Aube, quatrième fils de THIBAUT II, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix de Crespi*, sa seconde femme. Il fut un des premiers bienfaiteurs de l'Abbaye de Clairvaux, fit le voyage de la Terre-Sainte, & y mourut en 1125. Sa postérité a fini à

GUILLAUME DE CHAMPLITTE, IV^e du nom, Seigneur de Pontaillier, qui vivoit en 1292.

Les branches sorties de la Maison de *Champlitte* font celles de *Pontaillier & de Vaugrenans*, celle-ci sortie de la première, & celle de *Flagey*, aussi sortie de celle de *Pontaillier*, toutes les trois éteintes. Voy. les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Comté de Bourgogne & Moréri*.

Les armes: *de gueules, au lion d'or couronné de même.*

* CHAMPLOST, Terre située en Champagne, & érigée en Baronnie pour une bran-

che de la famille de *Quentin* qui en porte le nom. Voy. QUENTIN.

CHAMPORCHIN. N... DE CHAMPORCHIN étoit Capitaine de Frégate en Août 1767.

CHAMPREPUS, Sieur de Vierville en Normandie, Election de Coutances: *coupé au 1 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une levrette d'argent, colletée, bordée & bouclée du second émail; au 2 d'argent, à une mouchetur de fable.*

* CHAMPROND ou CHAMRON, Terre & Seigneurie dans le Mâconnais en Bourgogne, érigée en *Comté* par Lettres du mois de Décembre 1644, registrées le 5 Mai 1653, en faveur & en récompense des services de GASPARD DE VICHI, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit. Voy. VICHI.

CHAMPS (DES), famille noble, originaire de Champagne, fixée en Bourgogne depuis plus d'un siècle, qui a pour auteur:

JEAN DES CHAMPS, I^{er} du nom, Seigneur de Château-Renard, Baron de la Roche, Villiers-le-Sec, Nollefont, la Haye, &c., qui épousa, par contrat du 20 Septembre 1241, *Catherine d'Apremont*, dont:

CHARLES DES CHAMPS, qui se maria avec N... de *Grancey*, & eut:

GEOFFROY DES CHAMPS, lequel épousa N... du *Fay*, dont vint:

DAVID DES CHAMPS, marié à N... de *Baufremont*, de laquelle il eut:

JACQUES DES CHAMPS, qui épousa N... d'*Oizelet*, dont:

PIERRE DES CHAMPS, qui laissa de N... de *Réance*:

NICOLAS DES CHAMPS, I^{er} du nom, marié à N... de *Rup*, dont:

CLAUDE DES CHAMPS, I^{er} du nom, lequel épousa N... de *Durandot*, de laquelle vint:

NICOLAS DES CHAMPS, II^e du nom, qui épousa N... de *Buxière*, dont:

JEAN DES CHAMPS, II^e du nom, lequel épousa N... de *Dupuy*, dont:

NICOLAS DES CHAMPS, III^e du nom, qui laissa de N... de *Bretagne*:

CLAUDE DES CHAMPS, II^e du nom, marié à N... de *Petitjean*, dont:

CHARLES-MARGUERITE DES CHAMPS, Comte de la Villeneuve, mort en 1754. Il avoit épousé *Marie-Catherine du Bois de la Rochette*, Dame de Mazoncle, Montot & Brèche, dont:

1. ANTOINE-LOUIS, qui suit;
2. CLAUDE-ZOZIME, appelé *l'Abbé de la Villeneuve*, né le 25 Juillet 1712;
3. ANTOINE-PHILIPPE, appelé de *Pirey*, Officier d'Infanterie, né le 22 Novembre 1746;
4. JOSEPH, dit *le Chevalier de la Villeneuve*, né le 11 Décembre 1750;
5. Et ANNE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiselle de la Villeneuve*, née le 11 Décembre 1745.

ANTOINE-LOUIS DES CHAMPS, né le 8 Décembre 1739, Comte de la Villeneuve, près Tournus, en Bourgogne, & Seigneur de Mazoncle, de Montot, de Brèche & de Grandveau, a épousé, le 23 Mars 1772, *Anne-Gabrielle*, fille de *Dominique-Louis-François*, Comte de *Saint-Belin*, Seigneur de Vaudremont en Champagne, ancien Maître-de-Camp de Cavalerie, & d'*Antoinette-Paule de la Magdelaine de Ragny*.

Les armes: *d'azur, à 3 chardons fleuris d'or, feuillés & tigés de même, & posés 2 & 1. Supports: deux saurages au naturel, la couronne surmontée d'une fleur-de-lys d'or.* (Mémoire envoyé & dûement certifié véritable).

CHAMPS DE BOIS-HEBERT (DES): *d'argent, à trois perroquets de sinople.*

CHAMPSDIVERS, en Franche-Comté: *d'azur, au chevron d'or.*

* CHAMPSONELS, Terre & Seigneurie en Normandie, érigée en *Marquisat* sous le nom de la *Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregistrées le 29 Décembre suivant en faveur de LOUIS DE CAILLEBOT, Seigneur de la Salle & de Montpinçon. Le titre de *Marquisat* de la Salle a été transféré sur la Terre de Montpinçon, par Lettres du mois de Juillet 1730, enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Janvier 1732. Voy. CAILLEBOT-DE-LA-SALLE.

CHAMPUANT, branche cadette de la Maison de *Vergy*, une des premières & des plus illustres du Duché de Bourgogne. Voy. VERGY.

CHANCEL-DE-LA-GRANGE, famille noble du Périgord, dont les titres, qui nous ont été communiqués, remontent la filiation à

I. GEOFFROY CHANCEL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sire de Coetivy & de Quirquené en Bretagne, commandant l'armée de Louis XII en Périgord, où il mourut, après avoir remis

l'Evêque dans son Siègè épiscopal, le 2 Mai 1521. Il fut enterré dans l'Eglise Collégiale de Saint-Front, où l'on voit encore son épitaphe, que le tems a presque détruite. Il avoit épousé *Marie de la Grange*, fille de *Jean de la Grange*, Seigneur d'Arquien, Grand-Maitre de l'Artillerie de France, & d'*Hélène de la Rivière*, dont entr'autres enfans :

II. PONCET CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Génébrières, qui fut tué à la bataille de Pavie, le 24 Février 1525, étant Capitaine de 50 hommes d'armes. Il avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1519, passé devant *Jabelin*, Notaire, *Françoise de la Porte-du-Puy-Saint-Astier*, héritière de la Terre de Barbedor, dont :

III. GERAULD CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Veysonie, pourvu gratuitement, en 1551, par le Roi HENRI II, de la charge de Président au Siègè Présidial de Périgueux, créée pour lui, en récompense des services rendus par son père & par son aïeul. Il avoit épousé, par contrat passé devant *la Barre*, Notaire Royal, le 5 Janvier 1542, *Jeanne de Vigouroux*, fille de *Jean de Vigouroux*, Ecuyer, Sieur de la Besse, & de *Catherine de Belcier*; celle-ci fille de *Jean de Belcier*, Seigneur des Rolphics, Président au Parlement de Bordeaux. De ce mariage naquirent :

PIERRE, qui fuit;

Et JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *la Chalupie*, rapportée ci-après.

IV. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouse & de Barbedor, épousa, par contrat du 27 Décembre 1574, passé devant *Burraud*, Notaire Royal, *Marguerite Faure-de-la-Roderie*, fille de noble *Julien Faure*, Seigneur de la Mothe & de Vaugoubert, Juge-Magistrat Criminel de la Sénéchaussée de Périgord, & de *Madeleine de l'Huillier*; celle-ci fille de noble *Jean de l'Huillier*, Seigneur de la Mothe, d'Égry, &c., Président au Parlement de Paris, & de *Catherine le Maître*. Il eut :

JEAN, qui fuit;

Et JEANNE CHANCEL, mariée, par contrat du 3 Octobre 1608, à noble *Pierre d'Alby*, Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux.

V. JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouse, Barbedor, &c., qui vivoit encore le 11 Janvier 1625, épousa, par contrat passé le 31 Août 1604, devant *Bugeaud*, Notaire

Royal de Périgueux, *Marguerite de Jean*, fille de *Pierre de Jean*, Avocat en la Cour de Parlement, Sieur de la Grange, & de *Huette Robert*. Et eut :

PIERRE-JEAN, qui fuit;

Et PIERRE, tige de la seconde branche éteinte, mentionnée ci-après.

VI. PIERRE-JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Grange, reçu Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, pour succéder à la charge de son oncle Messire *Antoine de Leflang*, Président au Parlement de Toulouse, testa le 7 Août 1652, devant *Bordes*, Notaire Royal de Périgueux, & légua 1500 livr. à chacune de ses trois filles. Il avoit épousé, par contrat du 10 Novembre 1640, passé devant ledit *Bordes*, Notaire, *Françoise de la Brouffe-de-Verteillac*, fille de *Jean de la Brouffe*, Ecuyer, Seigneur de Verteillac, & de *Narde Vidal*. Leurs enfans furent :

1. LÉONARD, qui fuit;

2. NARDE;

3. ANTOINETTE, qui épousa *Jean de Langlade*, légataire de 100 livres par le testament de son beau-frère;

4. Et JEANNE.

VII. LÉONARD DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de la Grange, inflitué héritier universel par son père, produisit ses titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, & fut maintenu dans sa noblesse le 5 Mai 1668. Il fit son testament le 10 Janvier 1686, dans lequel il rappelle ses enfans. Il avoit épousé, par contrat passé le 9 Mai 1666, devant *Bordes*, Notaire Royal, *Anne de Bertin-d'Antoniât*, fille de Messire *Pierre de Bertin*, Ecuyer, Seigneur d'Antoniât, & d'*Honoré de Puybertrand*, remariée à *Jean Faure*, Conseiller du Roi & Président en l'Élection de Périgueux. Ils eurent :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit;

2. LOUIS DE CHANCEL, appelé le *Chevalier de la Grange*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine-Général-Garde-Côtes, reçu Chevalier de l'Ordre Royal, Militaire & Hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, le 17 Novembre 1700, puis Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, mort le 25 Novembre 1747;

3. PIERRE-JEAN, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, qui périt avec le *Fidèle*, en 1711, au retour de la conquête de Rio-Janiero, sous a conduite de M. du Guay-Trouin. Il avoit

été nommé légataire de 12 mille livres par le testament de son père ;

- MARGUERITE, née le 5 Mai 1680, légataire de pareille somme de 12 mille livres, mariée à *Jean-Baptiste Stoppa-d'Erlach*, Capitaine aux Gardes-Suisses.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de la Grange & d'Antoniat, né à Périgueux, le 1^{er} Janvier 1676, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Maison de MADAME ELISABETH-CHARLOTTE, Duchesse Douairière d'ORLÉANS, par Provisions du 26 Août 1701, en prêta serment le 2 Septembre suivant, devant Hyacinthe de Quatrebarbes, Marquis de la Rongère, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Chevalier d'honneur de cette Princesse. Il a fait plusieurs pièces de Théâtre, dont la collection en cinq volumes est imprimée sous le titre d'*Œuvres de la Grange-Chancel*, & est mort le 27 Décembre 1758, à son Château d'Antoniat, près de Périgueux. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1708, passé devant *Bergues*, Notaire Royal de Périgueux, *Jeanne-Marie du Cluzel*, fille de *François du Cluzel*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, & de *Marie de Montozon*. Ils ont eu :

- ANNE-FRANÇOIS DE CHANCEL, Seigneur d'Antoniat, Lieutenant dans le Régiment de la Ferté-Imbault, puis Capitaine au Régiment de Chartres, tué à la bataille de Dettingen le 27 Juin 1743, sans avoir été marié ;
- FRANÇOIS-VICTOR, qui suit ;
- MARIE-CONSTANCE, aînée de tous, mariée à *Nicolas le Fèvre*, Marquis de la Faulnière ;
- Et FRANÇOISE, mariée à *Jean du Cluzel*, ancien Capitaine au Régiment de Piémont.

IX. FRANÇOIS-VICTOR DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de la Grange, d'Antoniat, &c., né le 16 Janvier 1712, Lieutenant au Régiment de Poitou, puis Capitaine de Dragons au service de Sa Majesté Catholique, a épousé, par contrat du 12 Mai 1746, passé devant *Douriat*, Notaire Royal à Limoges, *Marie Martin-de-Nantiat*, fille de Messire *Jean-François Martin*, Chevalier, Seigneur de Nantiat, Fredayne, &c., & de *Charlotte-Chauvet*. Ils eurent :

- CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
- LÉONARD, né le 29 Décembre 1747, Garde-du-Corps du Roi, puis Commissaire des Guerres, marié, par contrat du 29 Janvier 1777, passé devant *Isambert*, Notaire Royal

à Libourne, avec *Marie-Anne de Cheverry*, fille de Messire *Jacques-Augustin de Cheverry*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres, & de *Suzanne-Marie Dupin-des-Lezès* ;

- JEAN-BAPTISTE, né le 21 Janvier 1751, Prêtre & Chanoine, Vicaire-Général de Re-dez ;
- & 5. LÉONARD-VICTOR, né le 6 Février 1752, & CHARLES-GASPARD, né le 20 Avril 1754, tous les deux Gardes-du-Corps du Roi, & Pensionnaires de Sa Majesté ;
- Et FRANÇOISE DE CHANCEL, née le 30 Janvier 1749, mariée, par contrat du 31 Décembre 1764, passé devant *Laverge*, Notaire Royal de Périgueux, à haut & puissant Seigneur *Gabriel-Raymond*, Marquis de *Sallegourde*, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Bordeaux.

X. CHARLES-FRANÇOIS JOSEPH DE CHANCEL, Chevalier, né le 16 Octobre 1746, Garde-du-Corps du Roi, & Pensionnaire de Sa Majesté, n'est pas encore marié en 1778.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

VI. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Sieur de Borieroque, fils puiné de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Fouilloufe, Barbedor, &c., & de *Marguerite de Jean*, partagea avec PIERRE-JEAN CHANCEL, son frère aîné, le 29 Décembre 1640, & épousa, par contrat du 22 Septembre 1641, passé devant *Philipot*, Notaire Royal, *Anne Beyssot*, qualifiée *Damoiselle*, fille de *Louis Beyssot*, Conseiller, Contrôleur pour le Roi, & d'*Anne Charron*. Il eut :

VII. LOUIS DE CHANCEL, Ecuyer, legué de 150 livres par le testament de PIERRE-JEAN, son oncle. Il épousa, par contrat du 13 Mai 1678, *Françoise de Montozon*, dont :

- JÉRÔME, qui suit ;
- PIERRE, Gardé de la Manche du Roi, qui ne s'est point marié ;
- Et MARIE DE CHANCEL, mariée, par contrat du 28 Décembre 1698, à JEAN DE CHANCEL, fils aîné de François, Ecuyer, Sieur de l'Esparat, tige de la branche des Seigneurs de *Barbadaud*.

VIII. JÉRÔME DE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Barbadaud, n'eut point d'enfants, & fit son testament le 9 Juin 1748, par lequel il donna tous ses biens à JOSEPH-JÉRÔME DE CHANCEL, Chevalier, son neveu. Il avoit épousé *Anne d'Alby*.

BRANCHE

des *Seigneurs de LA CHALUPIE.*

IV. JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrières, fils puîné de GERAULD, & de *Jeanne de Vigouroux*, fit un accord avec PIERRE, son frère aîné, le 8 Janvier 1607. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1571, *Anne Chalup*, qualifiée *Damoiselle*, laquelle, étant veuve, fit son testament le 10 Septembre 1638. De leur mariage vint :

V. JEAN CHANCEL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrières, qui fit faire information & Procès-Verbal à sa requête, les 4 Juin & 4 Novembre 1653, pour justifier comme lui & ses enfans furent faits prisonniers pour le service de Sa Majesté, & leurs Maisons pillées. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1626, *Marguerite de de Marquessac*, & étoit mort le 10 Février 1667, que sa veuve déclara qu'elle avoit au service trois enfans, favoir :

1. PIERRE, qui suit;
2. FRANÇOIS, Sieur de l'Esparrat, tige de la branche des Seigneurs de *Barbadaud*, rapportée ci-après;
3. Et JOSEPH CHANCEL, Sieur de la Valade, Garde-du-Corps du Roi, maintenu dans sa *Noblesse* avec ses frères, sur la production de leurs titres, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, rendu à Agen, le 5 Mai 1668.

VI. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Chalupie & du Bastit, présenta Requête, pour faire attestation comme ANTOINE CHANCEL, Sieur de la Foucaudie, étoit au service. Il avoit épousé, par contrat du 7 Septembre 1657, *Jeanne Foucaud-de-Lardimalie*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et autre JEAN, Capitaine au Régiment de Talard, Infanterie, qui ne s'est point marié.

VII. JEAN DE CHANCEL, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, partie d'Eyliac, &c., épousa, par contrat passé le 20 Juin 1694, devant *Nebout*, Notaire Royal, *Marie de Fauvel*, fille de *Jean de Fauvel*, Ecuyer, Sieur de Pradeau, & de *Marie de la Fillolie*. Leurs enfans furent :

JOSEPH, qui suit;
Et JEANNE, morte Religieuse Ursuline.

VIII. JOSEPH DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de la Chalupie, d'Eyliac, &c., a été

Tome V.

Garde-du-Corps du Roi, & épousa, par contrat passé le 6 Février 1732, devant *Lalande*, Notaire Royal, *Marie-Thérèse de Montferrand*, Demoiselle de Saint-Orfe, fille de *Meffire Antoine-Joseph de Montferrant*, & de *Jeanne-Charlotte de Hautefort*, dont est issu :

IX. JEAN DE CHANCEL, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Eyliac, la Chalupie, &c., qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, par contrat du 18 Octobre 1757, passé devant *Guy*, Notaire Royal, *Jeanne de Montozon*, fille de *Léonard de Montozon*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, partie du Change, &c., & de *Marie du Chaffaing*. De ce mariage sont issues :

1. MARIE DE CHANCEL;
2. MARIE-THERÈSE;
3. MARIE-AUGUSTINE, morte en bas âge;
4. Et FRANÇOISE-JULIE-ROSE : aucune n'est encore mariée.

BRANCHE

des *Seigneurs de BARBADAUD.*

VI. FRANÇOIS CHANCEL, Sieur de l'Esparrat, Ecuyer, Seigneur de Mareynou, second fils de JEAN, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, & de *Marguerite de Marquessac*, avoit épousé, par contrat du 3 Février 1665, passé devant *Chartroule*, Notaire Royal, *Renée Thoumasson*, fille de *Jean Thoumasson*, Avocat en la Cour, & de *Marie Orfaure*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
 2. JOSEPH, Religieux;
 3. PASCAL;
- Et deux filles, nommées JEANNE.

VII. JEAN CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Mareynou, épousa (autorisé par JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur d'Eyliac, son cousin germain), par contrat du 28 Décembre 1698, passé devant *Lalande*, Notaire Royal, MARIE DE CHANCEL, fille de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Fouilloufe & de Barbadaud, & de *Françoise de Montozon*, dont :

JOSEPH-JÉRÔME, qui suit;
Et N... CHANCEL, morte Religieuse aux Dames de la Foy.

VIII. JOSEPH-JÉRÔME DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, Lieutenant d'Infanterie, mort le 25 Septembre 1773, avoit épousé, par contrat passé le 25 Avril

K

1751, devant *Dedois*, Notaire Royal, *Antoinette de Sanfillon*, Demoiselle de Beaulieu, fille de *Bertrand de Sanfillon*, Chevalier, Seigneur de Minfignac, & de *Marie-Antoinette du Chatenet*. De ce mariage font issus :

1. ANTOINE, qui suit;
 2. BARTHÉLEMY;
 3. MARTIAL;
 4. 5. & 6. JEANNE, LÉONARDE & MARIE-VALLÉRIE, toutes trois aînées des deux premiers garçons;
 7. MARGUERITE, aînée de MARTIAL;
 8. LÉONARDE;
- Et six autres, morts en bas âge.

IX. ANTOINE DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, né le 8 Juin 1759, Officier au Régiment d'Aunis, n'est pas encore marié en 1778.

Les armes : *d'argent, à un arbre de sapin, soutenu d'un croissant de gueules montant; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or (a)*. Couronne de Marquis. Devise : CHANCEL NE CHANCELLE MIE.

CHANDÉE : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six besans d'argent, posés en orle*.

CHANDIEU, noble & ancienne famille de Forez. Il est parlé des Barons de Chandieu dans l'Histoire de France.

ANTOINE DE CHANDIEU embrassa dans sa jeunesse la Religion Prétendue Réformée, & s'appliqua à la Théologie. Il se retira à Genève, où il mourut en 1591. On a de lui un grand nombre d'Ecrits Théologiques où il attaque les Dogmes & les Pratiques de l'Eglise Romaine. Ses descendants font encore dans le pays de Vaux, & surtout à Lausanne, où ils tiennent un rang honorable parmi les familles nobles de ce pays-là. Voy. Moréri.

CHARLES DE CHANDIEU, dit le *Marquis de Villars*, Colonel d'un Régiment Suisse, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Seigneur de l'Isle-Villars, &c., épousa *Catherine de Haudicher d'Averfé*, dont :

(a) La Chenaye-Desbois, dans son *Didionnaire Généalogique*, publié en 1757, en 7 vol. in-8, donne pour armes à CHANCEL-DE-LA-GRANGE : *de gueules, à un chêne d'or, arraché, soutenu d'un croissant d'argent, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent*.

(Note des Editeurs.)

1. ISAYE, qui suit;
2. BENJAMIN, Lieutenant-Colonel au service de France, puis Colonel d'un Régiment au service de MM. de Berne, qui épousa *Marie de Montrond*, dont quatre filles;
3. MARIE, morte en 1735, qui épousa *Philippe de Buren*, Conseiller du Conseil Souverain de Berne & Bailli de Morges, dont un fils & une fille;
4. & 5. ANGÉLIQUE-CHARLOTTE & LOUISE-HENRIETTE, non mariées;
6. Et MADELEINE-HENRIETTE, mariée, sans enfans, à PAUL DE CHANDIEU, Seigneur de Veüllans.

ISAYE DE CHANDIEU, ancien Capitaine aux Gardes Suisses, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épousa *Angélique-Henriette de Peliffan*, dont :

CHARLES, Capitaine aux Gardes Suisses, non marié.

Il y a d'autres branches dans le pays de Vaud, sur lesquelles on n'a pas fourni de Mémoires.

Les armes : *de gueules, au lion d'or paré d'azur*.

CHANDIO : *d'hermine, à la fasce de gueules*.

CHANDON. JEAN CHANDON, Sieur de la Montagne, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, vint demeurer à Paris, où il fit long-tems la Profession d'Avocat. Il obtint une charge de Maître des Requêtes, où il fut reçu le 11 Mars 1578, fut ensuite Président au Grand-Conseil le 29 Août 1585, Maître des Requêtes Honoraire le 3 Juin 1587, & enfin premier Président de la Cour des Aides de Paris en Mai 1592. Il s'en démit en Octobre 1597. Le *Nobiliaire de Champagne* dit qu'il étoit fils de ROBERT CHANDON, Avocat du Roi au Bailliage de Mâcon, & de *Georgette de Chintré*, sa seconde femme. Il épousa *Madeleine Fillet*, morte le 12 Juin 1596, dont :

1. ANDRÉE, mariée, le 11 Janvier 1580, à *Christophe de Sève*, Maître des Requêtes, puis premier Président de la Cour des Aides de Paris le 17 Octobre 1597, sur la démission de son beau-père;
2. ANNE, mariée à *Pontus de Sybran*, Sieur de Boyer & Bailli de Mâcon;
3. Et N... dite *Mademoiselle de Seure*, morte à Paris de la contagion, le 18 Juin 1596, suivant le Journal de HENRI IV, tom. 11.

Les armes : *d'or, à la fasce engrêlée de gueules, accompagnée de trois trèfles de sable, 2 & 1.*

• CHANE, Voy. CHATENAY.

CHANLECY - BOYER DE PLEU - VAULT, en Charolois : *d'or, à une colonne d'azur, semée de larmes d'argent.*

CHANNE DE VEZANNE, en Champagne, près Tonnerre.

LOUIS-HENRI DE CHANNE, Seigneur de Vezanne, Chevalier de Saint-Louis, laissa :

GEORGES-PHILIPPE-LÉON, qui suit ;

ET MARIE-HENRIETTE DE CHANNE, mariée, en 1749, à *André-François II d'Anstrude*, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

GEORGES-PHILIPPE-LÉON DE CHANNE, Seigneur de Vezanne, de la Maison-Forte, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp, Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, épousa, en Octobre 1776, N... *d'Anstrude*, ci-devant Chanoinesse du Chapitre noble de Leigneux, fille de *François-César*, Baron d'Anstrude, & d'*Hélène-Thérèse Carré d'Aligny*.

CHANTECLERC, nom de substitution d'une branche cadette de la Maison de *le Tonnelier-de-Breteil*, originaire de Beauvais, qui subsiste dans LOUIS-CHARLES-JOSEPH LE TONNELIER DE BRETEUIL *de-Chanteclerc*, né le 26 Octobre 1721, Voy. TONNELIER DE BRETEUIL (LE).

CHANTELOU, en Basse-Normandie, famille existante dès le tems de la recherche faite par *Montfaut*, Commissaire de Louis XI en 1463, maintenue dans sa Noblesse en 1671, qui porte pour armes : *d'argent, à un loup de sable, passant, langué & onglé de gueules.* (Voy. l'*Armorial de France*, reg. 1, part. I, p. 123.)

CHANTELOU, en Champagne : *d'or, au loup de sable, accompagné de trois tauraux de gueules.*

CHANTELOUP, en Normandie. Cette famille étoit une des plus illustres de la Province.

La branche aînée est fondue dans la Maison de *Paynel*, par le mariage d'AGNÈS DE CHANTELOUP, avec Messire *Foulques de Pay-*

nel, dont les grands biens de ces deux Maisons passèrent dans celle d'*Estouteville*, par le mariage de JEANNE DE PAYNEL, avec *Louis*, Sire d'*Estouteville*, Grand - Bouteiller de France & Gouverneur de Normandie, dont *Adrienne d'Estouteville*, héritière de sa Maison, porta les biens dans une branche de la Maison Royale de BOURBON, par son mariage avec FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Saint-Paul, dont sortit MARIE DE BOURBON, femme de LÉONOR d'ORLÉANS, Duc de Longueville, &c.

De la branche cadette étoit MARIE DE CHANTELOUP, mariée, avant 1530, à *Pierre Dagobert*, Écuyer, Seigneur de la Hère, fils de *Jean*, & de *Catherine Miette*, dont postérité. Voy. DAGOBERT.

Les armes : *lozangé d'or & de sable.*

CHANTEMERLE : *écartelé, aux 1 & 4 d'or à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes de gueules, rangées en orle ; aux 2 et 3 d'azur, au fautoir d'argent.*

CHANTEPIE ou CANTEPIE, en Normandie. La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1897, parle de RAULIN DE CHANTEPIE, qui procédoit en la Cour de l'Échiquier vers 1460 ; de JEAN DE CHANTEPIE, écuyer, & de *Fleurence de Fontenay*, sa femme. Ils vivoient l'an 1480, & avoient la Garde-Noble de NICOLAS DE CANTEPIE.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre besans d'or, & chargée en cœur d'une pie de sable.*

CHANTEPRIME, famille dont étoit JEAN DE CHANTEPRIME, Général des Finances sous CHARLES V, qui épousa *Gilette de Dormans*, sœur du Chancelier de ce nom. Il eut :

JEANNE DE CHANTEPRIME, mariée à *Philippe*, fils d'*Arnaud de Corbie*, Chancelier de France, mort en 1413 ;

ET CATHERINE DE CHANTEPRIME, morte le 12 Février 1504, inhumée sous les Charniers des Saints-Innocens à Paris, mariée à *Jean Luillier*, Chevalier.

Les armes : *d'or, au chevron de sable, accompagné de trois hures de sanglier de même.*

CHANTEPRINT, famille noble & ancienne dont étoit JEANNE DE CHANTEPRINT, mariée à *Jean Luillier* ou l'*Huillier*, Seigneur d'Ur-

finés, de Rieux, de Francourt, &c., dont postérité.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois yeux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* CHANTILLY, dans le Valois, Diocèse de Senlis, Terre & Seigneurie qui appartenoit autrefois à PIERRE D'ORGEMONT, Chancelier de France, sous le règne de CHARLES VI. PIERRE D'ORGEMONT, son petit-fils, la donna en 1484, à Guillaume, Baron de Montmorency, son neveu, fils de Jean de Montmorency, II^e du nom, & de MARGUERITE D'ORGEMONT, sa femme. En 1633 LOUIS XIII donna le Duché de Montmorency, dont Chantilly faisoit partie, à la Princesse de Condé, sœur de Henri de Montmorency le dernier de sa branche; mais en même tems Sa Majesté se réserva le Château avec la Seigneurie de Chantilly, dont elle jouit le reste de sa vie. La Reine, mère de Louis XIV, en accorda pendant son règne la jouissance au Prince de Condé; mais quelque tems après le Roi entra en possession de ses biens. Enfin en 1661, le Roi donna Chantilly, en toute propriété au même Prince de Condé, & établit en 1675 la Capitainerie des Chasses de la forêt de Halatte, qui avoit été supprimée en 1645. Au reste, cette Terre ornée d'un très-beau Château, digne de la curiosité des Etrangers, ne vaut gueres que 20 mille livres de rente, mais elle est très-considérable par ses mouvances.

* CHANTILLY, Seigneurie qui appartient à la famille des *Escotais*, l'une des plus anciennes de l'Anjou. Voy. ESCOTAIS.

CHANTILLY. Les anciens Seigneurs de Chantilly, Vicomtes d'Aunai, étoient une branche cadette de la Maison de Clermont en Beauvoisis. Voy. CLERMONT.

* CHANTOME, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1696, registrées le 16 Janvier 1697, en faveur de GASPARD-JEAN-BAPTISTE TERRAT, Baron de Chaumont, Chancelier, Garde-des-Sceaux du Duc d'Orléans, Grand-Trésorier des Ordres du Roi en 1715, mort sans postérité le 19 Mars 1719.

CHANTRE (LE). JEAN LE CHANTRE, de la Ville d'Aix, reçu en 1701 Conseiller du Roi,

Juge-Garde de la Monnoie, a eu d'Anne de Rémusat :

1. PIERRE, Trésorier-Général de France en la Généralité de Provence;
2. N..... Capitaine au Régiment d'Aunis, mort aux guerres d'Italie en 1734;
3. JACQUES, qui exerça son Office;
4. MARC, Capitaine dans le Régiment Royal-Comtois;
5. Et JEAN-JOSEPH, Garde du Roi dans la Compagnie de Luxembourg.

Les armes : *d'azur, à un coq crêté & barbé d'argent, ayant la patte sénéstre appuyée sur une motte de même; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'or, accolé de deux étoiles de même. (Hist. héroïque de la noblesse de Provence, tom. 1, p. 254.)*

* CHANTRÉ en Anjou, Diocèse d'Angers, Terre, Seigneurie & Baronnie, qui passa en 1100, dans la Maison de Craon, par le mariage de MAURICE DE CRAON avec Tiphaine, dite l'Angeville, Dame de Chantré & d'Ingrande. MARIE DE CRAON la porta à Guy de Laval, Seigneur de Retz. Le Maréchal de Retz la vendit au Duc de Bretagne, JEAN V, lequel la donna en apanage à Gilles de Bretagne, son troisième fils. Elle passa ensuite à Gilles II^e du nom, fils du Duc JEAN VI, & depuis elle est tombée dans la Maison d'Avangour, dont les héritiers la possèdent actuellement.

‡ CHAPEL, « ancienne noblesse originaire du Château de la Salle, situé dans le village de Maliargues, Paroisse de la Ville d'Allanche, distant de 15 lieues de celui de Pachervie, sis aux confins de la Haute-Auvergne, frontière de la Limousin.

L'étymologie du nom de Chapel vient d'un fort qui est aux environs d'Allanche, dont les ruines existent encore. M. l'Abbé Berger, qui travailloit au *Nobiliaire de la Province d'Auvergne* & qui y a fait la recherche des titres, assure qu'en 1190 un CHAPEL donna les rentes d'un village au Prieur de Bredon, Paroisse qui est auprès de la Ville de Murat, ce qui prouve que ceux de ce nom étoient dans ce tems-là des Seigneurs distingués. Il ajoute qu'ils descendent du Vicomte de Murat, dont ils portent les mêmes armes que l'on voit encore à une des clefs de la voûte de l'Eglise Paroissiale d'Allanche. Cette Eglise appartenoit anciennement à une maison de Bénédictins,

qui furent transférés dans une autre. Il y a lieu de croire qu'ils en ont été les fondateurs ou les bienfaiteurs, puisqu'on leur permit d'y mettre leurs armes : c'est même la tradition du pays. »

CHAPEL, qualifié noble homme, Damoifeau, Seigneur de la Salle, vivoit le 10 Février 1455, comme il appert d'un terrier de cette date, écrit en latin. Il eut pour fils :

1. VITAL, qui fuit;
2. Et PHILIPPE CHAPEL, qui prend la qualité de noble homme & de Damoiseau, Seigneur de la Salle, *Nobili viro Philippo Chapelli, Damicello, Domino de la Salle, &c.*, dans un terrier du 9 Février 1500.

Noble homme VITAL CHAPEL, Damoiseau, ainsi qualifié dans un terrier du 31 Juillet 1462, fut Seigneur de la Salle, & épousa noble *Irlande de Pouzols*, sœur de noble *Louis de Pouzols*, ainsi qu'il appert d'une quittance de partie de la dot de sa femme, en date du 20 Février 1477. De son mariage vint :

JEAN CHAPEL, Ecuyer, Seigneur de la Salle & de Maliargues, qui épousa, en 1520, *Leone de Claviers*, fille de *Jacques de Claviers*, Seigneur de Murat-Lovare, Terre qui a passé depuis dans la Maison de *Montmouton*, & ensuite dans celle de *Bourbon-Malause*, & a été vendue par Madame la Comtesse de Poitiers au Marquis de Castris. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et ANNE CHAPEL, mariée, le 10 Juillet 1553, à *Louis d'Anjony*, Ecuyer, Seigneur du Cambon.

JEAN CHAPEL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Salle & de Maliargues, épousa, par contrat du 18 Octobre 1551, *Antoinette d'Anjony*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, &c., & de *Louise de Buzarengues*, dont :

1. LOUIS, Ecuyer, Ecclésiastique, qui resta au Château de la Salle à Maliargues, lequel fut brûlé & réédifié sur les anciennes ruines, & vendu par décret au Seigneur de Chayladet;
2. JEAN, qui fuit;
3. Et GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de la Beffolie, pourvu de la charge d'un des Gentilshommes servans de la Maison de la Reine MARGUERITE DE NAVARRE, sœur unique du Roi, par Lettres données à Carlat le 1^{er} Janvier 1586. Il fut marié, & laissa postérité.

JEAN CHAPEL, III^e du nom, Ecuyer, Sei-

gneur de la Salle, épousa, par contrat du 24 Août 1591, *Marie de Mornay*, fille de noble *Simon de Mornay*, & d'*Antoinette de la Roche*. Il en eut :

1. LOUIS, mort au siège de Philippsbourg;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. JACQUES, tué devant Casal;
4. Et N.... CHAPEL, Chanoine & Doyen du Chapitre de Saint-Chamant.

ANTOINE CHAPEL DE LA SALLE, Ecuyer, Sieur de Rouchin, résidant au Château de la Pachevie, Paroisse de Rouffiac, Election d'Aurillac, se trouva au siège de Millau, Ville que LOUIS XIII fit démanteler, sous le Comte de Noailles, en 1629, & au secours de Casal, en 1630, servant dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Maréchal d'Effiat, en Piémont, commandée par le Seigneur d'Espinchal, & par le Seigneur de Lignerac, Cornette de ladite Compagnie. Il servit aussi en Lorraine, en 1635, lors de la convocation du ban & arrière-ban, sous la conduite du Comte de Polignac, comme il appert du rôle des appels de ladite année 1635. Il épousa, par contrat du 7 Juin 1637, *Louise de Brequillanges*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pachevie, & de *Jeanne de Faghol*. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de la Pachevie & du Martinet, qui épousa, en Bas-Limousin, le 24 Décembre 1676, *Antoinette de Cofnac*; & 2^e en 1689, *Françoise de Chazelles de Barges*;
2. JEAN, qui fuit;
3. Et MICHEL, Ecclésiastique, comme il conste par un acte du 14 Mai 1653.

JEAN CHAPEL DE LA SALLE, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Martinet & de Girgols, servit dans l'Escadron des Gentilshommes d'Auvergne, depuis le 18 Mai jusqu'au 16 Septembre 1694, ainsi qu'il appert du certificat qui lui fut donné à Clermont, le 17 de ce mois, par M. le Comte de Chavagnac, commandant l'arrière-ban du haut & bas pays d'Auvergne. Il avoit épousé, par contrat du 16 Juillet 1692, passé au Château de Bezau-dun, Paroisse de Tournemire, *Marguerite de Guinhard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de Malles, & de *Jacquette Delfol*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et N... CHAPEL, lequel servit long-tems, & est mort pensionné du Roi.

FRANÇOIS CHAPEL DE LA SALLE, Ecuyer, Sei-

gneur de la Cipièrre, mort en 1767, avoit épousé, par contrat du 5 Septembre 1725, passé devant *Bouffaroque*, Notaire d'Aurillac, *Jeanne Colinet*, dont le frère est Chevalier de Saint-Louis, & pensionné du Roi, fille de *Pierre-Jacques Colinet*, Seigneur de Labeau, Conseiller du Roi, ancien Lieutenant-Criminel aux Bailliage & Siège Présidial d'Aurillac, & de *Jeanne de Verdier*. Elle est morte après son mari, & laissa :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
2. ANTOINE, Ecuyer, Prêtre, Curé de Charenton-lès-Paris ;
3. & 4. MARIE-CATHERINE & FRANÇOISE, non mariées.

PIERRE-JOSEPH CHAPEL DE LA PACHEVIE, Chevalier, Seigneur de la Pachevie, en Auvergne, de Bezaudun, Co-Seigneur de Tournemire, de Gîtgols, & autres lieux, Capitaine des Grenadiers au Régiment de la Sarre, Chevalier de Saint-Louis, puis Chef de Bataillon audit Régiment, a épousé, par contrat du 8 Janvier 1777, passé à Tulle, en Bas-Limousin, *Louise-Elisabeth Meynard*, fille de Messire *Raymond Meynard*, Chevalier, Seigneur, Baron de Maumont, la Chapelle, Espinasse, &c., & de *Marie-Jeanne-Louise de Faige*, dont plusieurs de cette famille ont servi avec distinction, & ont été tués au service du Roi.

Les armes : *d'azur, à trois faces d'or crénelées : la première de quatre pièces ; la seconde de trois ; & la troisième de deux*. Cimier : *la tête d'un Nègre*. Support : *deux griffons*, & pour cri de guerre : *Murat*.

Généalogie rédigée sur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés, lesquels furent produits en 1666, devant M. de *Fortia*, Intendant & député par le Roi à la recherche de la Noblesse d'Auvergne.

CHAPEL : *d'or, à cinq merlettes de sable*.

CHAPELAIN, en Languedoc : *d'argent, au levrier de sable, au chef d'azur*.

CHAPELET (DU), Sieur de Saint-Laurent, de Chaufourd & de Bricourt, ancienne Noblesse de Caen en Normandie : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois chapelles d'argent*.

* CHAPELLE, Seigneurie érigée en Comté en faveur de GABRIEL THIBOUST, Seigneur des Aulnois, par Lettres du mois de

Janvier 1644, enregistrées au Parlement & en la Chambre des comptes les 27 Avril & 3 Juin suivants.

CHAPELLE, Sieur du Buiffon, en Normandie, Election de Coutances : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, et d'un croissant d'argent en pointe*.

CHAPELLE (LA), en Bretagne : *d'argent à trois gresliers de sable*.

* CHAPELLE-D'ANGILLON (LA), Ville, Châtellenie & Baronnie en Berry, Diocèse de Bourges, qui a appartenu à une branche de la Maison des Comtes de *Champigny*, qui étoient eux-mêmes de la Maison de *Sully*. Elle passa ensuite dans la Maison d'*Albret*, & depuis dans celle de *Bèthune-Sully*. Voy. BETHUNE.

* CHAPELLE-GAUTHIER (LA), en Normandie, Diocèse de Lisieux, Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Mars 1612, en faveur de *Mercur de Saint-Chamans* & d'*Isabelle des Urfins*, sa femme. Voy. SAINT-CHAMANS.

CHAPELLE DE JUMILHAC, famille noble du Périgord. JACQUES CHAPELLE, Ecuyer Seigneur de Jumilhac, épousa *Madeleine de Doucet*, dont il eut :

FRANÇOIS CHAPELLE, Seigneur de Jumilhac & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, qui obtint l'érection de cette Terre en *Marquisat*, & mourut le 3 Avril 1675. Il avoit épousé, le 12 Septembre 1644, *Marie d'Asis*, dont :

JEAN CHAPELLE, Marquis de Jumilhac, Lieutenant de Roi en Guyenne, au département de Sarlat, qui épousa, le 23 Juillet 1682, *Marie d'Esparbès-de-Luffan-d'Aubeterre*, dont :

PIERRE-JOSEPH CHAPELLE, Marquis de Jumilhac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1^{er} Mai 1745 ; ancien Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, marié, le 21 Mai 1731, à *Françoise-Armande de Menou-de-Charnizay*, née le 6 Décembre 1708, fille de *François-Charles*, Marquis de Menou & de *Marie-Anne-Thérèse Cornuau de la Grandière*, dont :

PIERRE-MARIE CHAPELLE, Comte de Jumilhac, né le 1^{er} Janvier 1735, d'abord Colonel dans les Grenadiers de France en 1751,

Brigadier des Armées du Roi de 1762, Colonel du Régiment d'Aunis, marié en 1763 à N.... Pourchereffe d'Esfrabonne, fille de Jean-Jacques, Baron d'Esfrabonne, & de Pascale-Antoinette-Emilie Petit de Mariwas.

BRANCHE
de JUMILHAC-CUBEJAC.

Elle subsiste dans deux frères :

Le Comte de Jumilhac-Cubejac, Gouverneur de la Bastille depuis 1762, marié à N.... Bertin, fille de Jean Bertin de Bourdeille, Maître des Requêtes honoraire, & sœur de l'ancien Contrôleur-Général des Finances, Ministre d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres, dont :

Une fille, mariée en 1764 à Augustin-Louis Bertin, Receveur des Parties Casuelles, né en 1725.

Et le Chevalier de Jumilhac, ci-devant employé aux Indes en qualité de Colonel, a été fait Brigadier en 1762, & Gouverneur de Sainte-Lucie en 1763.

BRANCHE
de CHAPELLE-DE-JUMILHAC-
SAINT-JEAN.

Ses repréſentans ſont :

L'Archevêque d'Arles ;

Le Comte de Jumilhac-Saint-Jean, lequel a obtenu, le 4 Septembre 1760, le Guidon des Gendarmes de Flandre ;

Et PIERRE CHAPELLE-DE-JUMILHAC, Evêque de Lectoure.

C'est ce que nous ſavons ſur ce nom, faite de Mémoire.

Les armes : d'azur, à une chapelle ou Eglise d'or. Du Buifſon, dans ſon Armorial, donne pour armes à la branche ainée des Seigneurs de Jumilhac : écartelé, au 1 d'argent à la bande de gueules, chargée d'une étoile & de deux roues d'or ; au 2 d'argent, au lion couronné de ſable ; au 3 d'or, à trois lions de ſable ; au 4 d'azur, à trois faſces d'or & une bande de même brochante ſur les faſces ; & ſur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or. Voy. JUMILHAC.

* CHAPELLE-LA-REINE (LA), dans le Gàtinois, Diocèſe de Sens, Terre unie à la Seigneurie & Baronnie d'Acheres, & érigée en Marquiſat en faveur de JEAN-PIERRE D'ARGOUGES, Seigneur de Fleury, fils de JACQUES,

Baron de Mondreville, & de Madeleine-Genève de Montchal. Voy. ARGOUGES.

CHAPELLE DE PLAIX, en Berry : d'azur à une faſce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, poſées 2 en chef, & 1 à la pointe de l'écu. (Voy. l'Armorial gén. de France, reg. III, part. I.)

* CHAPELLE-SAINTRAILLES (LA). La Seigneurie de la Chapelle-Gaugain fut érigée en Vicomté, ſous le nom de la Chapelle-Saintrailles, par Lettres du mois de Février 1635, enregistrées le 24 Mai 1641, en faveur de JEAN DE ROTHÉLIN-DE-SAINTRAILLES, Seigneur de Roiton.

* CHAPELLE-SAINT-ULRIC (LA), Seigneurie en Brabant, érigée en Baronnie par Lettres du 14 Mars 1650, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DE FOURNEAU-DE-CRUYCKENBOURG, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de la Chapelle, Rayſt, Millegen & Wildere, créé Baron du Saint-Empire par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 27 Juillet 1643.

CHAPELLIER : faſcé de ſix pièces d'argent, & ſinople au chef d'argent, à deux branches de gueules en ſautoir.

CHAPES : d'or, à la croix alaiſée d'azur.

CHAPON : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois têtes de lion de gueules.

CHAPONAY : d'azur, à trois coqs d'or, barbés, crétes & membrés de gueules.

CHAPONAY-SAINT-BONNET, en Dauphiné : de gueules à la faſce engrelée d'or, & trois bandes retraites d'argent mouvantes du chef (ou au chef de gueules chargé de trois bandes d'argent.)

CHAPOTIN, Ecuyer, Seigneur de Fromonville & d'Arvault ; famille qui a donné pluſieurs Baillis & Gouverneurs de Nemours, & dont les armes ſont : d'azur, à trois beſans d'or, au lambel d'argent.

CHAPOULIE (LA), famille originaire de Sariat en Périgord. Voy. BONET.

CHAPT-DE-RASTIGNAC. Cette Maison eſt originaire du Limouſin, & établie en Périgord depuis plus de 300 ans. Elle compte parmi ſes ancêtres : un Prince de l'Empire, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Prélats

distingués, des Gouverneurs de Province & des Conseillers d'Etat d'Epée. Elle a des alliances avec les meilleures Maisons de la Province de Guyenne, & elle fe trouve aujourd'hui divisée en trois différentes branches.

GUICHARD CHAT OU CHAPT, 1^{er} du nom, Chevalier, qui vivoit en 1328, eut pour petit-fils: JEAN CHAPT, 1^{er} du nom, Seigneur de la Germanie, qui devint Seigneur de Raftignac, par fon mariage avec l'héritière de *Jalhez* & de *Raftignac*. Il fut troisiéme aieul de

CLAUDE CHAPT, Seigneur de Raftignac, qui eut d'*Agnès de Montberon*:

ADRIEN, qui fuit;

Et RAYMOND CHAPT-DE-RASTIGNAC, Lieutenant-Général & Bailli de la haute Auvergne, nommé à l'Ordre du St.-Esprit en 1594.

ADRIEN CHAPT, Comte de Raftignac, mourut en 1578. Il époufa, le 7 Février 1565, *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean*, Seigneur de *Hautefort*, & de *Catherine de Chabannes-Curton*. Ses enfans furent:

1. JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Raftignac*, qui fuit;
2. Et PEYROT, auteur de celle des Marquis de *Laxion*, rapportée ci-après.

BRANCHE

des Marquis de RASTIGNAC.

JEAN CHAPT, II^e du nom, Maréchal-de-Camp, obtint en 1617, en récompense de fes services, & en confidération de fa naissance, un brevet d'érection de la Terre de *Raftignac* en *Marquisat*, & mourut le 26 Octobre 1620. Il époufa, 1^o le 23 Février 1604, *Jacquette de Genouillac-de-Vaillac*, fille de *Louis-Ricard de Gourdon*, Comte de *Genouillac* & de *Vaillac*, & d'*Anne de Montberon-de-Fontaine-Chalandray*; & 2^o *Jeanne de Lafours*. Du premier lit vint entr'autres enfans:

JEAN-FRANÇOIS CHAPT, Marquis de Raftignac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui époufa, le 12 Novembre 1625, *Françoise de Sédières*, qui lui porta en mariage les Terres de *Coulonges* & de *Perignac*: celles qu'elle avoit en Auvergne & en Poitou, qui lui venoient du chef de *Catherine de la Foyeff* & de *Marie Coiffier-d'Effiat*, fa mère & fon aieule, furent vendues pour payer les dettes de la Maifon de *Raftignac*. De ce mariage vint:

FRANÇOIS-CHAPT, Marquis de Raftignac,

qui mourut en 1724. Il avoit époufé *Jeanne de Clermont-Touchebœuf*, morte en 1713. Ils eurent:

1. JACQUES-GABRIEL, Comte de Raftignac, qui mourut fans enfans en 1755. Il avoit époufé, le 7 Décembre 1701, *Marie-Anne de Narbonne-Arnouil*, morte en 1703, fille de *Louis*, Comte de Clermont, & de *Madeleine de Souillac d'Azézac*;
2. ARMAND-HIPPOLYTE-GABRIEL, qui fuit;
3. LOUIS-JACQUES, Archevêque de Tours & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui mourut au mois d'Août 1750;
4. MADELEINE, mariée 1^o le 20 Août 1694, à *Charles de Montclar*, Seigneur de *Montbrun*; & 2^o le 17 Février 1700, à *Marc-Antoine de la Grange-Gourdon*, Seigneur de la *Vercantière*, dont poftérité;
5. Et JEANNE CHAPT, veuve du Marquis de *Gaubert*.

ARMAND-HIPPOLYTE-GABRIEL CHAPT, Vicomte de Raftignac, mourut le 18 Août 1746. Il avoit époufé, en 1722, *Françoise de Foucaud de Pontbriand*, fille unique de *Pierre*, & d'*Ifabeau de Vaffal*, & a laiffé:

1. JEAN-JACQUES CHAPT, Marquis de Raftignac, né le 24 Septembre 1728;
2. Et MARIE-ANNE-PÉTRONILLE, née le 1^{er} Septembre 1729.

BRANCHE

des Marquis de LAXION.

PEYROT CHAPT de RASTIGNAC, second fils d'*Adrien*, & de *Jeanne de Hautefort*, époufa, le 27 Août 1599, MARGUERITE CHAPT de LAXION, fa cousine germaine, qui lui porta les Terres de *Laxion*, *Turfac* & *Saint-Jorry*. Elle étoit fille unique d'ANTOINE CHAPT de RASTIGNAC, frère puiné d'ADRIEN. Il eut:

FRANÇOIS CHAPT de RASTIGNAC, Marquis de Laxion, qui testa en 1697, & mourut en 1702. Il époufa, le 14 Février 1643, *Jeanne de Hautefort-Marquessac*. Leurs enfans furent:

1. JEAN-FRANÇOIS, Marquis de Laxion, mort en 1694;
2. CHARLES, héritier de fon frère, qui fuit;
3. Et JACQUES-FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Puyguilhem*, rapportée ci-après.

CHARLES CHAPT de RASTIGNAC, appelé dans le testament de fon frère de *Raftignac*, & dans celui de fa mère, Seigneur de *Nanteuil*,

mourut en 1694. Il avoit époufé, le 14 Février 1686, *Anne de Reynier*, dont :

CHARLES CHAPT DE RASTIGNAC, Marquis de *Laxion*, appelé à la fubftitution après la branche de Puyguilhem, recueillit par la mort de fon père & de fon oncle le Marquisat de *Laxion*. Il eut un grand procès à foutenir contre le Marquis de *Puyguilhem*, fon oncle, qui fut terminé par une tranfaction de 1728, & mourut le 4 Avril 1762 au Château de *Laxion* en Périgord, âgé de 69 ans. Il époufa, en 1724, *Marie-Jacqueline-Éléonore d'Aydie de Ribérac*, & laiffa :

1. JACQUES-GABRIEL-LOUIS, qui fuit ;
2. ARMAND-ANNE-AUGUSTE-ANTONIN-SICAIRE, dit *l'Abbé de Chapt*, Vicaire-Général du Diocèfe d'Arles ;
3. LOUIS-JACQUES, appelé *le Chevalier de Chapt*, Capitaine au Régiment de Thianges, Dragons, Chevalier de Malte ;
4. JEAN-LOUIS-MARIE, appelé *le Comte de Laxion*, Capitaine au Régiment d'Aubigné, Dragons, tué à Ifsoudun en 1766 ;
5. SICAIRE-AUGUSTE-ANTOINE-ARMAND, appelé *le Chevalier de Laxion*, Capitaine au Régiment de Noailles, Cavalerie ;
6. Et GABRIELLE, mariée, par contrat du 24 Juillet 1746, à *Jofeph-François du Mas*, Seigneur du Payfat.

JACQUES-GABRIEL-LOUIS CHAPT DE RASTIGNAC, appelé *le Marquis de Chapt*, a époufé, par contrat du 30 Janvier 1746, *Gabrielle d'Aydie de Ribérac*, fille de *Jean*, Comte d'Aydie, & de *Henriette de Javarliac*, dont :

1. HENRI-GABRIEL-CHARLES, né le 12 Août 1747 ;
2. Et CHARLES-ANTOINE, né le 30 Juillet 1748.

BRANCHE

des Marquis de PUYGUILHEM.

JACQUES-FRANÇOIS CHAPT DE RASTIGNAC, Marquis de Puyguilhem, troifième fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne de Hautefort-Marqueffac*, hérita en 1689 de la Terre de *Puyguilhem*, par la mort d'*Armand de la Martonie*, Seigneur de Puyguilhem, fon parent, qui le fit fon héritier, & mourut le 16 Mai 1733. Il époufa, 1^o en 1691, *Marie de Rocquard*, veuve d'*Armand de la Martonie*, Seigneur de Puyguilhem ; & 2^o par contrat du 9 Avril 1709, *Françoife Chapt de Firbeix*, fa coufine, héritière de cette branche, morte le 31 Janvier 1748. Ils eurent :

1. PIERRE-LOUIS, qui fuit ;
2. JACQUES-LOUIS, appelé *le Chevalier de Rastignac*, né le 15 Novembre 1714, Capitaine de Dragons au Régiment d'Aubigné, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. PIERRE-JEAN-LOUIS, appelé *l'Abbé de Rastignac*, né le 16 Janvier 1716, fait en 1740 Grand-Vicaire de l'Archevêque de Tours, & Agent du Clergé, Abbé de Beaufort en 1744, & de Barbeaux en 1746 ;
4. Et CHARLES, appelé *le Chevalier de Firbeix*, né en Juillet 1726, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montboiffier.

PIERRE-LOUIS, appelé *le Comte de Puyguilhem*, né le 3 Novembre 1713, Page du Roi dans la Grande-Ecurie le 12 Décembre 1730, époufa, le 27 Mars 1734, *Susanne-Anne du Lau*, fille de *Jean-Armand*, Seigneur d'Allemands, & de *Julie-Antoinette de Beauport-Saint-Aulaire*. Ils eurent (dit le III^e reg. de M. d'Hozier) dix enfans, entr'autres :

1. JACQUES-GABRIEL, qui fuit ;
2. Autre JACQUES-GABRIEL ;
3. Et JEANNE-CHARLOTTE, mariée au Marquis de *Touchimbert*.

JACQUES-GABRIEL CHAPT, Comte de Rastignac, Enseigne des Gendarmes - Dauphin, époufa, par contrat figné le 8 Mars 1767, *Adélaïde-Julie de Hautefort*, née le 12 Octobre 1743, présentée par la Comteffe de Lillebonne le 20 Avril 1768, dont :

PIERRE-JEAN-JULIE, né le 7 Juillet 1769.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, lampaffé & couronné d'or.*

CHAPUIS, en Franche-Comté, famille éteinte dans le XVI^e fiècle. Les Terres & Seigneuries de *Magni* & de *Mont-lès-Vernois*, furent unies & érigées en *Marquisat*, fous le nom de *Chapuis*, par Lettres du mois de Décembre 1740, enregiftrées en faveur de *Pierre-Augustin Chapuis de Rosières*, Préfident au Parlement de Befançon. Les armes : *d'azur, à un bâton nouveau d'argent, mis en fafce, chargé en chef d'une aigle éployée d'argent & accompagné en pointe d'un lévrier courant de même.*

Il y a deux autres familles du nom de *Chapuis*, originaires du Dauphiné, l'une nommée *Chapuis de Pommiers*, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 rofes d'argent en chef, & d'un lion de même en pointe.*

L'autre nommée *Chapuis-Passin & Bien-*

Assis, porte : *d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Et une troisième établie dans le Lyonnais & le Forez, qui subsiste en plusieurs branches, & a pour Auteur DURAND CHAPPUIS ou CHAPUS, qualifié de *Noble Homme* dans l'épitaphie qui lui fut dressée après sa mort, le 27 Octobre 1377. De cette dernière étoit AIMARD-ANDRÉ CHAPUS, Baron d'Iseron, Seigneur de Laval, de Saint-Laurent-de-Vaux en Lyonnais, &c., ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, qui testa à Lyon le 8 Mai 1766, & est mort le 25 Novembre 1766. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1737, *Pétronille de Montdor*, née le 9 Janvier 1718, fille aînée de *Benoît de Montdor*, Chevalier, & de *Catherine de Garnier*, dont :

1. PIERRE-ANDRÉ, qui suit;
2. AIMARD, Chevalier, Seigneur de Monbroman, né le 21 Avril 1741, Officier dans les Cuirassiers;
3. JOSEPH-MARIE, né le 9 Juin 1755, qui fit son Séminaire à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris;
4. FRANÇOISE-JOSÉPHE, née le 6 Janvier 1740, Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie à Montbrison;
5. ANNE-FRÉDÉRIQUE, née le 7 Septembre 1747, Religieuse à St.-Pierre de Lyon;
6. Et FRANÇOISE-JOSÉPHE, née le 7 Février 1753.

PIERRE-ANDRÉ CHAPUS, Chevalier, Baron d'Iseron, Seigneur d'Hoirieu & de Saint-Laurent-de-Vaux, par sa mère, né le 3 Mars 1739, Capitaine dans le Régiment de Conti, Infanterie, a épousé, par contrat passé le 17 Mars 1767, *Marie-Charlotte Adine*, dont jusqu'à ce jour :

1. ANTOINE-PIERRE-MARGUERITE, né le 21 Décembre 1767;
2. Et JEAN-BAPTISTE-PIERRE, né le 19 Janvier 1769.

Sur les autres branches de cette famille, consultez l'*Armorial de France*, reg. V, part. I, où la généalogie est détaillée & dressée sur preuves.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHAPUS, famille qui est originaire d'Allemagne, où elle étoit connue sous le nom de *Chaps*.

I. FRANÇOIS DE CHAPS, ou CHAPUS, fut le premier qui s'établit en Provence. C'étoit un Militaire, qui, ayant fait quelque séjour à Lambesc, y épousa, en 1463, *Noble Marguerite de Renaud*, comme il appert par son testament du 1^{er} Janvier 1490, reçu par *Sébastien Bonhomme*, Notaire de cette Ville. Ils eurent :

II. ROBERT DE CHAPUS, qui prit aussi le parti des armes, & épousa *Pierrone de Damian*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Vernegues, & *d'Agnete de Sade*, dont :

III. ETIENNE DE CHAPUS, 1^{er} du nom, Capitaine de 100 hommes d'armes en 1545, qui testa le 25 Février 1558. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Etienne*, Notaire, le 25 Novembre 1524, *Allemane de Grille*, dont :

IV. SATURNIN DE CHAPUS, qui commanda plusieurs Compagnies que le Comte de Tende lui avoit permis de lever par lettres du 20 Mai 1562, & fit son testament, reçu à Lambesc par *Arquier*, Notaire, le 15 Juin 1602. Il épousa *Catherine de Lauris*, des Seigneurs de Taillade, Valbonnette & autres lieux, dont :

V. HONORÉ DE CHAPUS, aussi Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, ainsi qu'il appert par un ordre du Roi, signé de sa propre main, du 3 Février 1576. Il épousa, par contrat du 10 Mai 1595 (*Onde*, Notaire à Lambesc), *Anne-Delphine d'Olivaud*, dont :

VI. ETIENNE DE CHAPUS, 2^e du nom, qui fut d'abord Capitaine dans le Régiment de la Marine, ensuite Sergent de Bataille, ainsi qu'il conste par un brevet du Roi, daté du 26 Mars 1652. M. de Lorraine-Guife, Baron de Lambesc, érigea en arrière-fief, sous le nom de *Pierrédon*, une terre qu'il possédoit dans la Baronnie de ce Prince. Il est dit, dans les lettres qu'il lui donna à cette occasion le 21 Janvier 1626, que c'est en considération des services que lui & ses ancêtres avoient rendus au Roi dans ses Armées, que cette grâce lui est accordée. ETIENNE épousa, le 26 Décembre 1616 (*Borrilly*, Notaire), *Gabrielle d'Aubinot*, dont :

VII. JOSEPH DE CHAPUS, qui servit avec beaucoup de distinction, en qualité d'Aide-de-Camp des Armées du Roi, & de Lieutenant-Colonel de Cavalerie dans le Régiment de Créquy. On voit par les certificats des Généraux, qu'il avoit commandé pendant 22

ans, reçut 14 blessures & eu quatre chevaux tués sous lui. Il fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Noblesse, le 19 Juillet 1672. Il épousa, par contrat passé le 22 Septembre 1658 (*Abel*, Notaire à Lambesc), *Ifabeau de Fouquet*. Il eut :

VIII. JEAN-JOSEPH DE CHAPUS, qui porta pendant quelque tems les armes dans les guerres du Piémont. Il épousa, par contrat passé le 9 Décembre 1706 (*Boyer*, Notaire à Lambesc), *Thérèse d'Arbaud*, des Seigneurs de *Porcheres*, & eut :

1. JOSEPH-GASPARD, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Eglise de Riez;
3. Et JOSEPH, ancien Officier dans le Régiment de Beauce.

IX. JOSEPH-GASPARD DE CHAPUS, Seigneur de *Pierrédon*, épousa, en 1755, *Anne-Marie de Bosse*.

Les armes : *d'or, à une hure de sanglier de sable, ensanglantée de pourpre, mêlée & défendue d'argent; au chef de gueules.* (*Hist. héroïq. de la noblesse de Provence*, tom. 1, p. 255.)

CHARBONNEL, en latin *Charbonnelli*, ancienne Noblesse du Languedoc, qui remonte à

GUY DE CHARBONNEL, vivant dans le XI^e siècle. Il fit, dans les Croisades, un Général Turc prisonnier, & obtint de porter pour armes : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 3 molettes d'or*. On fait que les *molettes* font la marque de l'ancienne Chevalerie, & que le *croissant* désigne les armes des Turcs, comme on le peut voir dans l'*Origine des armoiries*.

PIERRE DE CHARBONNEL, descendu de ce Guy, qualifié *Miles* (Chevalier), en 1273, possédoit le fief de *Charbonnel*, qui a donné ou reçu son nom de cette famille. Ce fief s'appelle aujourd'hui *Proß*; il n'y a plus que les bois qui ont retenu le nom de *Charbonnel*. Il commandoit le ban & arrière-ban, & épousa, à la fin du XII^e siècle, noble *Anne de Villers*, dont :

II. JEAN DE CHARBONNEL, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de *Charbonnel*, commandant, pour le Roi, les ville & Château de *Serrières*, qui épousa, en 1328, *Lucrèce Moreti*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

III. JUST DE CHARBONNEL, qualifié dans les titres *Nobilis et domicellus* (noble & Damoiseau), Seigneur de *Charbonnel*, Commandant à *Serrières*. Il rendit hommage de son fief à *Just*, Comte de *Tournon*, Seigneur de *Serrières*, & épousa, le 21 Septembre 1354, noble *Jeanne de Chavanieux*, fille de très-noble *Jean de Chavanieux*, Seigneur de *Courcelles* en *Beaujolois*. Il eut :

V. ANDRÉ-FRANÇOIS DE CHARBONNEL, qualifié noble *Damoiseau*, Seigneur de *Charbonnel*, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

VI. JEAN DE CHARBONNEL, II^e du nom, aussi qualifié Chevalier & Damoiseau, commandant, comme ses prédécesseurs, les ville & château de *Serrières*. Il fut un des plus grands Capitaines de son siècle, & se joignit à *Pierre de Brezé*, Grand-Sénéchal de Normandie, pour aller faire une descente en Angleterre, en 1456. Ce fait est rapporté par plusieurs Historiens, entr'autres par *Dupleix*, dans son *Histoire de France*. Il avoit épousé, le 2 Février 1418, noble *Marie de Taillefer*, fille de noble & puissant Seigneur *Claude de Taillefer*, Seigneur du *Chambon* en *Vélay*, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et ADAM, Chevalier de *Saint-Jean de Jérusalem*.

VII. CLAUDE DE CHARBONNEL, Seigneur du dit lieu, épousa, le 19 Août 1452, noble *Huguette de David*, fille de *Huges*, & d'*Ifabelle de Bransée*, Dame du *Bets* en *Vélay*, nièce du Seigneur de *Rochebaron*, qui lui fit don des rentes de *Bassée*, & sœur de *Marguerite de Bransée*, mariée à noble & puissant Seigneur *Jean de Montaigu*, neveu de *Guerin*, de *Pierre* & de *Bernard de Montaigu*; le premier, Grand-Maitre de l'Ordre de *Saint-Jean de Jérusalem*; le second, Grand-Maitre de celui des *Templiers*; & le troisième, Evêque du *Puy*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui, n'ayant pas voulu se marier, fit donation pure & simple à *ALBERT*, son frère;
2. *ALBERT*, marié, en 1499, à *Peyrone de Chavanieux*, sa cousine, & auteur d'une branche fondue par deux filles dans les Maisons du *Terrail* & de *Foudras*;
3. GUY, qui suit.

VIII. GUY DE CHARBONNEL, Ecuyer, Seigneur du *Bets* & de *Verne* en *Vélay*, épousa,

en 1501, *Guyonne Bayle*, fille de noble *Mathieu Bayle*, Seigneur de Martinac, dont:

1. MARCELLIN, qui fuit;
2. CHRISTOPHE, reçu Comte de Brioude en 1531;
3. CLAUDE, reçu dans le même Chapitre en 1534;
4. Et GUY, tué à Conon, Diocèse de Cavailon.

IX. MARCELLIN DE CHARBONNEL, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur du Bets & de Verne, épousa, le 28 Mai 1559, *Miracle Maurin*, fille de haut & puissant Seigneur *Jacques Maurin*, Seigneur du Béage & de Châteauneuf, Bailli général du Comté de Vélay, commandant le ban & arrière-ban, & de *Jeanne de Villedieu*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. 3. 4. & 5. GUY, GUILLAUME, PIERRE & LUCRÈCE, morts sans postérité;
6. Et ANNE, mariée à noble *Etienne de la Tour-Varan*, les Feugèrolles.

X. JACQUES DE CHARBONNEL, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur du Bets & de Verne, épousa, en 1589, *Marguerite de Roiran*, fille de noble & puissant Seigneur *Marcellin de Roiran*, Seigneur du Chambon, Baron du Villard, & d'*Antoinette Pichon*, dont :

1. MARCELLIN, qui fuit;
2. Et CLAUDE, mariée à noble *Pontus d'Alès-de-Rochepaule*.

XI. MARCELLIN DE CHARBONNEL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Bets & de Verne, épousa 1^o *Hélène de Besset*, fille de *Léonard de Besset*, Ecuyer, Seigneur de la Valette & de Villebeuf en Forest; & 2^o le 2 Décembre 1617, *Antoinette de Broffac*, fille de très-noble *Charles de Broffac*, Seigneur de Broffac & de Rocoules, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Montfaucon, & Baron d'Ulmet, & de noble *Jeanne du Verger*. Du premier lit il eut :

1. CHARLES, qui fuit;
2. CLAUDE, Religieuse Ursuline à Monistrol.

Et du second lit :

3. LÉONARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Juffac*, rapportée ci-après;
4. JACQUES, Capitaine au Régiment Lyonnais, mort au service;
5. Et SUSANNE, mariée à noble *Jérôme de Fray*, Ecuyer, Seigneur des Pailloux.

XII. CHARLES DE CHARBONNEL, Chevalier, Seigneur du Bets & de Verne, le Croix &

Laborie, Officier de Cavalerie, épousa, le 5 Janvier 1638, *Anne de Beget*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, Seigneur du Flachat, Bailli-Général du Comté de Vélay. Il eut :

- JACQUES, qui fuit;
Et cinq filles, dont plusieurs mariées.

XIII. JACQUES DE CHARBONNEL, II^e du nom, Chevalier, Seigneur du Bets, de Verne, &c., Capitaine d'Infanterie, épousa 1^o *Marguerite d'Alès*, & 2^o *Thérèse de Colomb*, fille de *Jean de Colomb*, Ecuyer, Seigneur de Chambeaux. Il a eu du premier lit :

1. JEAN, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, mort sans postérité;
2. MARGUERITE, mariée à *Jean Baillard*, Ecuyer, Seigneur des Comboux & Baron de la Mothe.

Et du second lit :

3. FRANÇOIS, qui fuit;
4. Et autre JEAN, dit *le Chevalier du Bets*, mort dans le Régiment de la Gervasée.

XIV. FRANÇOIS DE CHARBONNEL, appelé *le Comte de Charbonnel*, Chevalier, Seigneur du Bets & de Verne, a épousé 1^o N... & 2^o en 1745, la cousine *Marie-Louise de Beget*, fille d'*Armand de Beget*, Chevalier, Seigneur du Flachat & du Cublaise, & de *Françoise de Layris des Ponchets*, dont la grand-mère paternelle étoit *Ifabeau de Castelnaud*, & la grand-mère maternelle, *Elisabeth d'Arpajon*, fille de *Philibert*, Chevalier des Ordres du Roi. Il eut du premier lit :

1. MARIE-MADELEINE, mariée à *Jacques Colomb*, Seigneur d'Espinaise;
2. Et MARIE-ETIENNETTE, mariée à *Louis-Joseph Armand de Paffourel*, Chevalier, Seigneur de Beaux, Boislong, le Bouchet, &c., ancien Officier au Régiment d'Auvergne.

Du second lit vinrent :

3. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
4. ANNE-ELISABETH, mariée à *Jean-Louis du Lac*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, Feugères, &c., Capitaine au Régiment de Normandie;
5. Et autre MARIE-ETIENNETTE, née le 5 Septembre 1755, mariée, le 11 Janvier 1773, à son cousin BENOÎT-MICHEL DE CHARBONNEL, Seigneur de Juffac.

XV. JEAN-BAPTISTE, Comte de CHARBONNEL, né le 24 Janvier 1754, reçu, en 1770, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & depuis 1778, Capitaine au Régiment de Belfunce, Dra-

gons, épousa, au mois de Janvier 1776, *Marie-Françoise-Andrée de Portalès*, fille de *François-Hercule de Portalès*, Marquis de la Chèze, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Marie-Antoinette de la Rivoire de la Tourette*, dont :

1. MARIE-FRANÇOISE, née le 18 Avril 1777;
2. Et LOUISE-GABRIELLE-SUSANNE-ALPHONSI-NE DE CHARBONNEL, née le 18 Février 1779.

BRANCHE

des Seigneurs de JUSSAC.

XII. LÉONARD DE CHARBONNEL, Chevalier, Seigneur de Jussac, Capitaine au Régiment de Lyonnais, Infanterie, fils de MARCELLIN DE CHARBONNEL, 11^e du nom, & d'*Antoinette de Broffac*, sa seconde femme, épousa, en 1654, *Marguerite Poncetou*, dont :

1. GASPARD, qui fut;
2. Et JEAN, Capitaine au Régiment de Vexin, auteur de la branche de *Pelouzac*, rapportée ci-après.

XIII. GASPARD DE CHARBONNEL, Chevalier, Seigneur de Jussac & de la Charotte, épousa, en 1683, *Catherine Veron*, fille de *Jean Veron*, Ecuyer, dont :

1. LÉONARD, Officier de Dragons, mort au service;
2. HENRI-JOSEPH, qui fut;
3. CLAUDE, Capitaine d'Infanterie, mort en allant joindre son Régiment;
4. Et MARIE-THÉRÈSE, morte sans postérité, mariée à *Pierre du Favrès*, Ecuyer.

XIV. HENRI-JOSEPH DE CHARBONNEL, Chevalier, Seigneur de Jussac, épousa, en 1742, *Catherine du Cluzel*, dont :

1. BENOÎT-MICHEL, qui fut;
2. Et CATHERINE, non mariée.

XV. BENOÎT-MICHEL DE CHARBONNEL, Chevalier, Seigneur de Jussac, né le 10 Février 1749, Lieutenant au Corps Royal d'Artillerie, Régiment de Metz, a épousé, le 11 Janvier 1773, sa cousine MARIE-ÉTIENNETTE DE CHARBONNEL, fille puînée de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Bets & de Verne, & de *Marie-Louise de Beget*, dont :

1. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, né le 25 Juillet 1777, Chevalier;
2. CATHERINE-FRANÇOISE-HENRIETTE-EMILIE, née le 7 Novembre 1774;
3. MARIE-LOUISE-MARCELINE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née le 25 Novembre 1775;

4. Et MARIE-FRANÇOISE-GABRIELLE-TOUSSAINT DE CHARBONNEL, née le 31 Octobre 1778.

BRANCHE

de CHARBONNEL-PELOUZAC.

XIII. JEAN DE CHARBONNEL, deuxième fils de LÉONARD, fut Capitaine au Régiment de Vexin, & laissa trois filles:

L'aînée est Chanoinesse, Comtesse de N.-D. de Coize à l'Argentière en Forez;
Et les deux autres ne font pas mariées.

Les armes comme ci-devant.

CHARBONNIER DE CRANGEAC, famille qui habite aujourd'hui la Province de Bresse. Elle compte parmi ses ancêtres des Chevaliers de Rhodes, dès 1333. Le dernier fut ANTOINE DE CHARBONNIER, Chevalier de Rhodes en 1449, qui étoit frère de

LAURENT DE CHARBONNIER, dont descendoit en ligne directe

N... DE CHARBONNIER, qui laissa :

1. CLAUDE-GUILLAUME, qui fut;
2. FRANÇOIS-LOUIS, Seigneur d'Epeiffolle, qui fut, en 1692, premier Syndic de la Noblesse de Bresse. Il eut :

ANSELME DE CHARBONNIER DE CRANGEAC, Capitaine au Régiment de Fontanges, Infanterie, mort sans enfans.

3. Et GUILLAUME-ANSELME DE CHARBONNIER DE LONGES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres & Inspecteur-Général d'Infanterie, qui fut tué à Nerwinde, le 29 Juillet 1693.

CLAUDE-GUILLAUME DE CHARBONNIER, Seigneur de Longes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forcat, épousa *Marie-Henriette de Mauléon*, ci-devant Chanoinesse du Chapitre de Poufflay, en Lorraine, dont :

MARIE-JEAN-JOSEPH DE CHARBONNIER, Chevalier, Seigneur, Comte de Crangeac, qui posséde les Terres de *Crangeac*, d'*Epeiffolle*, de *Marillac*, *Viriat* & *Fleyriac*. Il a été plusieurs triennalités de suite premier Syndic de la Noblesse de Bresse, élu par le Corps, & a épousé *Françoise-Garparde de Laurencin*, fille de *Philippe*, Comte de *Laurencin de Beaufort*, & de *Gabrielle-Simonne de Beau-repaire*. De ce mariage font issus :

1. MARIE-PHILIPPE-HENRI, Comte de Crangeac, Capitaine au Régiment de la Vieuville, Cavalerie;
2. MARIE-JACQUES-LOUIS, dit *le Chevalier de Crangeac*, Officier de Marine;

3. MARIE-JOSÉPHINE-GABRIELLE DE CHARBONNIER de *Crangeac*, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre de Neuville-les-Dames, en Bresse;
4. ANNE-NICOLE DE CHARBONNIER d'*Epeiffolle*, Chanoinesse-Comtesse du même Chapitre;
5. MARIE-CHARLOTTE, Chanoinesse-Comtesse du même Chapitre;
6. Et MARIE-FRANÇOISE-CATHERINE DE CHARBONNIER de *Marilliac*, Chanoinesse-Comtesse du même Chapitre.

Les preuves ont été faites & vérifiées sur les titres & originaux par Messieurs les Comtes de Lyon, qui, en cette qualité font Commissaires nés du Chapitre de Neuville-les-Dames, pour l'examen des preuves de Noblesse des Demoiselles qui se présentent pour y être admises.

Il y a encore en Bresse deux branches cadettes de cette famille, dont l'une possède la Seigneurie de *Rigniat* & Fief de la Varre, & l'autre le Fief de la Tour-de-Besserel.

Les armes : *de fable, au fautoir d'or.*

CHARENCEY, en Dauphiné : *d'azur à trois oisillons d'argent volant en bande, 2 & 1.*

* CHARCE (LA), en Provence, Diocèse de Gap, Terre & Seigneurie qui a appartenu à la Maison de *Montauban*. FRANÇOIS DE MONTAUBAN, Comte de Sault, la donna à sa fille ISABEAU DE MONTAUBAN, en la mariant à *René de la Tour*, Seigneur de Gournet (du chef de son aïeule *Madeleine-Sylvie*), Capitaine de 50 hommes d'armes, en faveur duquel la Terre de la *Charce*, à laquelle fut unie la Baronnie de *Cornillon*, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mai 1619. De les deux fils CHARLES & CÉSAR, l'aîné a fait la branche de *Gournet*, l'autre celle de la *Charce*, qui fut son partage. Voy. TOUR (DE LA).

CHARDON, famille noble & ancienne dont étoit

JEAN CHARDON, Vicomte de Cramaille, qui épousa *Jeanne de Befannes*, dont entr'autres enfans :

THOMAS CHARDON, Vicomte de Cramaille & Baron de Nantueille, marié à *Henriette d'Ogny*, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Genève, & de *Jeanne Toignel*. Il eut entr'autres enfans :

MADELEINE CHARDON, Baronne de Nantueille, Vicomtesse de Cramaille, mariée à

Jean de Boham, Seigneur de Vonc & de Clamecy, fils de *Gobert*, & de *Marie de Condé*, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1.*

CHARETTE DE MONTEBERT, ancienne famille originaire de Nantes, qui a long-tems possédé la Charge de Sénéchal en Bretagne.

GILLES CHARETTE DE MONTEBERT, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa *Elisabeth-Gabrielle de Montigny*, dont :

MARIE-MADELEINE - GABRIELLE CHARETTE DE MONTEBERT, morte le 8 Janvier 1778, qui épousa, 1^o par contrat signé le 28 Mai 1733 (célébration le 18 Août), *Louis de Sérent*, Marquis de Kerfily, mort en 1741 ; 2^o le 15 Août 1745, *Henri-François de Bretagne*, Baron d'Avagour, né le 17 Juin 1685, mort le 2 Septembre 1746 ; & 3^o le 23 Octobre 1752, *Anne-Léon*, Baron de *Montmorency*.

Les armes : *d'argent, à trois aiglettes ou merlettes de fable, 2 & 1, membrées & becquées de gueules, surmontées d'un lion de fable debout.*

‡ CHARGERES, ou CHARGIERES (DE), très-ancienne Maison de Nivernois, originaire de Savoie, de laquelle nous allons donner une filiation suivie & non interrompue, en rapportant toutes les branches existantes aujourd'hui dans les Provinces de Nivernois & de Bourgogne. Le premier connu de cette Maison est

I. ANTOINE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Chapinieres en Bourbonnois, & Capitaine de 100 hommes d'armes, qui vivoit en 1424. Il épousa *Anne du Crest*, dont :

II. DURAND DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Tourny, de Sapinieres, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, qui vivoit encore en 1487, comme il paroît par une reconnaissance d'une rente faite à son profit du 17 Mars 1487, & par deux autres actes reçus par *Blanc*, Notaire, des 15 Juin & 24 Octobre 1598, faits conjointement avec sa femme. Il épousa *Philippe des Vernois*, fille de *François des Vernois*, Ecuyer, & d'*Anne de Chiffey*, dont :

1. NICOLAS, qui suit;

2. GASPARD DE CHARGERES;

3. Et d'autres enfans, dont la postérité est ignorée.

III. NICOLAS DE CHARGERES, Ecuier, Seigneur de Tourny & du Breuil, de Sapinières, de Tars, & autres lieux, fit partage (portant tranfaction) avec ses frères & sœurs, le 16 Août 1515, des biens de *Philippe des Verinois*, leur mère, veuve de DURAND DE CHARGERES, leur père. Il est encore connu par trois Sentences contre les habitans de Flety & d'Avrez, obtenues à l'Élection de Nevers, les 6 Mars, premier Juillet & 10 Septembre 1534, par ANTOINE DE CHARGERES DE TOURNY, LAURENT DE CHARGERES DE LA GOUTE, & autres, ses descendans au II^e & III^e degrés, qui les déclarent issus de noble Race, & dans l'une desquelles leur filiation est établie à vue de titres, dont copie collationnée est restée au Greffe. Il épousa, en 1523, contrat reçu par *Simon*, Notaire, *Anne de la Menuë*, veuve de *Philippe de Moroges*, Ecuier; il eut de ce mariage :

1. DENIS, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *la Goute*, rapportée plus loin;
3. CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Pommeray & la Boutière*, qui viendra en son rang;
4. LOUIS, assassiné;
5. Et PIERRE DE CHARGERES, Seigneur du Breuil, Curdin, &c., dont nous ignorons la postérité.

IV. DENIS DE CHARGERES, Ecuier, Seigneur de Tourny, du Breuil en partie, &c., fit partage avec ses frères ci-dessus nommés, des biens de leur père, du consentement d'*Anne de la Menuë*, leur mère, sauf, après son décès, leur part & portion dans les Terres & Seigneuries du Pleffis-Montécot, la Verchère & Montcharlon, & à la charge de payer par égale portion la somme de 5 livres par an, pour la fondation d'une messe dans l'Église de Flety, où NICOLAS DE CHARGERES est inhumé. Cet acte est du 2 Avril 1557, reçu par *Pelletier & Virot*, Notaires en la Prévôté de St-Pierre-le-Moutier. Il avoit épousé, en 1567, par contrat reçu par *Boyard*, Notaire, *Bénédict de Vingles*, veuve de noble *Claude de Genelard*, Ecuier, dont :

V. ANTOINE DE CHARGERES, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Tourny & du Breuil, homme d'armes de la Compagnie de Tavannes, en 1592, qui rendit foi & hommage le 22 Juin 1598, à Madame la Duchesse de Nevers, en qualité de fils & héritier de feu noble DENIS DE CHARGERES, son père, des redevan-

ces qu'il avoit à Buzonchedes, Vanoise & Saint-Jean-Gout. Il avoit épousé, 1^o par contrat passé au Château de Culetter, en Auxois, devant *Etienne de Poigny*, Notaire à Veilly-Sous-Antigny, *Marguerite de Vingles*, fille de Haut & Puissant Seigneur *Georges de Vingles*, Chevalier, Seigneur de Druz, Sa-veranges, &c., & de *Jeame de Longuevay*; & 2^o le 25 Mars 1636, par contrat reçu par *Repoux*, Notaire à Luzy, *Guillemette Bernat*. Du premier lit sont issus :

1. CLAUDE, qui suit;
2. ROLAND, Ecuier, Seigneur d'Antrezy, marié à *Philiberte d'Angny*;
3. BÉNÉDICTE DE CHARGERES, mariée, par contrat reçu par *Repoux*, Notaire à Luzy, le 19 Juin 1614, à *Jean de Bataille*, Ecuier, Sieur de Flagny.

Et du second lit :

4. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs d'*Arunay*, en Auxois, rapportée ci-après;
5. HUGUES, Sieur des Boifards, dont on ne dit rien;
6. Et LÉONARDE DE CHARGERES, morte fille.

VI. CLAUDE DE CHARGERES, Chevalier, Seigneur de Tourny, Montigny, Roche, &c., épousa, en 1624, contrat reçu par *Repoux*, Notaire à Luzy, *Marguerite de Mattieu*, fille de *Robert de Mattieu*, Ecuier, Seigneur de Varennes, la Vallée, Montantaume, &c., & de *Catherine de Reugny du Tremblay*. Les parens, qui assistèrent à leur mariage furent, du côté du mari, ROLAND DE CHARGERES, son frère, Révérend Père *Claude de Vingles*, Général de l'Ordre de Saint-Benoît, son oncle maternel, *Laurent de Bournonville*, Ecuier, Seigneur de Chancigny, & *Antoine de Sercey*, Ecuier, Seigneur d'Arconcey, ses cousins; & du côté de l'épouse, Messire *Robert de Mattieu*, Ecuier, Seigneur de Varennes, &c., & *Pontus de Mattieu*, Seigneur de Chevigny, ses frères, *François de Charry*, Ecuier, Seigneur de Giverdy, son beau-frère, Hauts & Puillants Seigneurs *Edme & Jean de Reugny du Trambly*, ses oncles, *Jean de Ponnard*, Ecuier, son oncle, *Antoine de Maumigny*, Ecuier, Seigneur de Saint-Michel, &c., *Christophe de Mouchameau*, Ecuier, &c. CLAUDE eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. SIMON, Capitaine au Régiment de Picardie;
3. HUGUES;

4. JOACHIM, reçu Chevalier de Malte, & mort jeune ;
5. PIERRETTE, mariée à *Guillaume de Ponnard*, Ecuyer, Seigneur de Mariez ;
6. Et MARGUERITE DE CHARGERES, Religieuse Urfuline à Corbigny.

VII. ANTOINE DE CHARGERES, III^e du nom, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier, Seigneur de Tourny, produisit les Titres justifiant sa Noblesse, devant Messire *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins, Commissaire départi pour la recherche des usurpateurs, avec un inventaire, au bas duquel est le blason de ses Armes, en vertu duquel il obtint Sentence, qui le déclare être issu de noble Race, &c. Il épousa, le 31 Mars 1669, contrat reçu par *Bouziot*, Notaire à Nevers, *Edmée d'Aligret*, fille de Messire *Claude d'Aligret*, Chevalier, Seigneur de la Croix-Marnay, en Berry, & d'*Antoinette le Jeune*, assistés de CLAUDE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Moragnes, Capitaine d'Infanterie, de MM. *François, Claude & Laurent de Charry*, Ecuyers, & Messire *Jean de Mattieu*, Chevalier, Seigneur, ses cousins. De ce mariage naquirent :

- CLAUDE, qui suit ;
Et plusieurs filles, mariées.

VIII. CLAUDE DE CHARGERES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Tourny, la Croix-Marnay, Roche, &c., fut d'abord Lieutenant d'Infanterie, ensuite Commissaire à la revue des Gentilshommes de l'arrière-ban de la Province de Nivernois, au camp devant Dinant, en 1696. Il épousa, par contrat passé le 19 Avril 1700, devant *le Blanc*, Notaire à Prémery, *Louise de Charry*, fille de *Eustache de Charry*, Chevalier, Seigneur de Lurcey-le-Bourg, Charry, la Bretonnière, &c., & de *Cécile de Bigny*, dont pour enfans :

1. PIERRE, mort jeune ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. JEAN, mort au service ;
4. Et BARBE DE CHARGERES, morte fille.

IX. FRANÇOIS DE CHARGERES, Chevalier, Seigneur de Tourny, de Roche, &c., obtint une Sentence au Bailliage de Nevers en 1746, qui lui adjugea la préséance du pain béni dans la Paroisse de Flety, contre EUSTACHE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Vaux ; & ce comme aîné de la famille. Il épousa, en 1738, *Claude de Jaquinet*, fille de Messire *Paul de Jaquinet-de-Cuffe*, Chevalier, Sei-

gneur des Planches, Chigy-le-Monial, & autres lieux, Lieutenant de Dragons au Régiment de Languedoc, & de *Claude de Jarfaillan*. De ce mariage font issus :

1. CLAUDE, Chanoine de la Cathédrale d'Auntun en 1776 ;
2. JEAN-JULIEN, qui suit ;
3. BARBE-MARGUERITE ;
4. JACQUELINE-ANTOINETTE, toutes deux Religieuses à la Visitation de Bourbon-Lancy ;
5. Et JEANNE-DIDIER DE CHARGERES, reçue à Saint-Cyr, après ses preuves faites, & ensuite Religieuse à l'Abbaye Royale de la Be-nifon-Dieu.

X. JEAN-JULIEN DE CHARGERES, Chevalier, Seigneur des Planches & de Chigy-le-Monial, Sous-Aide-Major aux Régimens de Champagne & d'Autrafie, épousa, le 25 Novembre 1776, *Marie-Elisabeth de Moncrif*, fille de Messire *Jean de Moncrif*, Chevalier, Seigneur de Verneuil, Capitaine au Régiment de Navarre, & d'*Anne Coureau*.

BRANCHE

des Seigneurs d'ARCENAY, en Auxerrois.

VI. CLAUDE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur des Griz, Paroisse d'Avrey, premier fils du second mariage d'ANTOINE DE CHARGERES, II^e du nom, & de *Guillemette Bernat*, vivoit encore en 1664. Il épousa *Anne Goullier*. De leur mariage naquirent :

1. GABRIEL ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. PHILIPPE ;
4. JEAN ;
5. ETIENNE ;
6. Et JEANNE DE CHARGERES. La postérité de tous ces enfans nous est inconnue.

VII. LOUIS DE CHARGERES, Co-Seigneur d'Arcenay, épousa *Catherine Baudouin d'Orville*, dont entr'autres enfans :

VIII. JACQUES DE CHARGERES, Ecuyer, Co-Seigneur d'Arcenay, qui mourut en 1746. Il avoit épousé, en 1734, *Elisabeth Angeli*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. ANTOINE-JOSEPH, qui a eu un bras emporté à la bataille de Wurtemberg ;
3. JACQUES, tué au service du Roi dans l'Inde ;
4. FRANÇOIS, Chanoine de la Collégiale d'Auntun ;
5. GENEVIÈVE, demeurant à Sémur, en Auxois ;
6. MARIE-LOUISE - THÉRÈSE DE CHARGERES, mariée à N... de *Flamery de la Fosse* ;

Et deux autres enfans, morts en bas âge.

IX. CHARLES DE CHARGERES, Lieutenant au Régiment de Royal-Champagne, Cavalerie, Chevalier, Seigneur de Prémians, en Auxois, époufa, en 1766, MARIE-MADELEINE DE CHARGERES, fille de Mellire EUSTACHE DE CHARGERES, Chevalier, Seigneur de la Coeudre & de Vauvrey, Paroiffe Saint-Honoré, & de *Marie-Gabrielle de Sauvage*. Ils ont pour enfans :

EUSTACHE DE CHARGERES, né le 8 Octobre 1766, reçu à l'Ecole Royale Militaire d'Auxerre, fur fes preuves ;
Et deux Demoifelles.

BRANCHE

des Seigneurs de LA GOUTE.

IV. JEAN DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Sapinières, de Chigy-le-Migien, & autres lieux, fecond fils de NICOLAS DE CHARGERES, & d'*Anne de la Menüe*, époufa, en 1559, *Claudine de Ballard*, qui lui apporta en mariage la Terre de la Goute, Paroiffe de Flety. Leurs enfans furent :

1. DENIS, Ecuyer, Seigneur de Sapinières, mort fans poftérité ;
2. LAURENT, qui fuit ;
3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs du *Breuil*, rapportée plus loin ;
4. PIERRE, Seigneur d'Etevaux & Moularmin, qui époufa *Jeanne de Merans*, dont il eut :

LAZARE DE CHARGERES ;
Et plusieurs autres enfans, morts fans poftérité.

5. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de *Vaux*, rapportée ci-après ;
6. HUGUES, Seigneur de Chigy-le-Migien ;
7. MARIE, mariée à *Jean de Miçard*, Ecuyer ;
8. Et MADELEINE DE CHARGERES, mariée, 1^o en 1578, à *Hugues du Crest* ; & 2^o à *Jean de Mattieu*, Ecuyer.

V. LAURENT DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Goute, époufa, le 10 Novembre 1607, *Marguerite d'Apurillon*, dont :

1. CLAUDE, mort fans poftérité ;
2. HUGUES, qui fuit ;
3. CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Magny, la Coeudre*, &c., rapportée ci-après ;
4. Et CATHERINE DE CHARGERES, morte fans poftérité.

VI. HUGUES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Goute, époufa, le 1^{er} Février 1639, *Marie des Jours*, dont plusieurs en-

Tome V.

fans, morts fans poftérité. La Terre de la Goute a passé enfuite, par donation entre-vifs, à *Pierre des Jours*, Ecuyer, Sieur de Mazilles.

BRANCHE

des Seigneurs de MAGNY, LA COEUDRE, LA CREUZILLES & ROUDON.

VI. CHARLES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Magny, troisieme fils de LAURENT DE CHARGERES, & de *Marguerite d'Apurillon*, époufa *Louife de Bourguignon*, dont :

1. PAUL, qui fuit ;
2. JEAN ;
3. PIERRE ;
4. Et LAZARE DE CHARGERES.

Nous ne connoifons pas la poftérité de ces trois derniers.

VII. PAUL DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Magny, époufa *Elifabeth du Crest de Barnaud*, morte le 18 Décembre 1677, dont entr'autres enfans :

VIII. LAZARE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Coeudre, de Roudon, &c., marié, le 20 Juin 1679, par contrat reçu par *Duruisseau*, Notaire à Moulins, & *Gilbert*, à *Marie-Charlotte des Prés*, dont :

1. EUSTACHE, Chevalier, Seigneur de la Coeudre, marié à *Gabrielle de Sauvage*, dont :

MARIE-MADELEINE, mariée, en 1766, à CHARLES DE CHARGERES de Prémians ;

2. JEAN-MARIE, qui fuit ;
3. JOSEPH DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Roudon, près le Donjon, en Bourbonnois, Chevalier de Saint-Louis, qui a un fils ;
4. Et MADELEINE DE CHARGERES, mariée à N... DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Champ-Joly.

IX. JEAN - MARIE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Creuzilles, époufa, le 26 Novembre 1750, *Marie-Françoise du Crest*, fille de *François du Crest*, Chevalier, Seigneur de Ponay, & de *Louife de Vergiles*, dont :

Un fils, qui a été héritier, par testament, de la Terre du Breuil de BERNARD DE CHARGERES ;
Et ANTOINETTE-JACQUELINE DE CHARGERES.

BRANCHE

des Seigneurs DU BREUIL.

V. CHARLES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur du Breuil, Chevalier de l'Ordre du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, troisieme fils de JEAN

M

DE CHARGERES, & de *Claudine Ballard*, eut de *Marguerite de Gand* :

VI. PIERRE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur du Breuil, Curdin, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, qui épousa, en 1696, *Françoise de Damas-Marcilly*, qui lui apporta la Terre de la Motte-Bouchot, & eut :

VII. ANTOINE DE CHARGERES, 1^{er} du nom de sa branche, Chevalier, Comte du Breuil, qui épousa *Françoise de Valerot*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE, Comte du Breuil, Baron de la Motte-Bouchot & Beaudésir ;
2. FRANÇOIS, Chanoine de Saint-Claude ;
3. BERNARD, Chevalier de Malte, & ensuite marié ;
4. Et HÉLÈNE DE CHARGERES, Chanoinesse à Château-Châlon, dont aucun n'a laissé de postérité.

Les armes de cette branche sont : *d'azur, au lion d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois tresles d'argent.*

BRANCHE
des Seigneurs de VAUX.

V. CLAUDE DE CHARGERES, Sieur de Vaux, cinquième fils de JEAN DE CHARGERES, & de *Claudine de Ballard*, épousa, le 22 Novembre 1616, *Françoise Gontier*, dont :

VI. CLAUDE DE CHARGERES, 11^e du nom, Seigneur de Vaux, qui épousa, le 18 Octobre 1661, *Jeanne de Jaquinet*, dont :

VII. FRANÇOIS DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Vaux, qui épousa, le 20 Mars 1682, contrat reçu par *Camuzet*, Notaire à Nevers, *Isabelle de Bongards*, dont il eut entr'autres enfans :

VIII. EUSTACHE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Vaux, qui épousa N... *Sauvaget*, & eut :

Didier, qui suit ;
Et deux Demoiselles.

IX. DIDIER DE CHARGERES, Ecuyer, épousa *Anne du Crest-du-Ponay*, de laquelle il ne laissa à sa mort que quatre filles.

BRANCHE
des Seigneurs de POMMERAY & de
LA BOUTIÈRE.

IV. CHARLES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Pommeray, Tart, Mârfandry, &c., troisième fils de NICOLAS DE CHARGERES, &

d'*Anne de la Menüe*, épousa *Jeanne*, Dame de la Boutière, fille de *Charles de la Boutière*, Ecuyer, & de *Philiberte de Saint-Clément*, dont :

V. FRANÇOIS DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Pommeray, qui épousa, en 1602, *Françoise de Vichy*, fille de *Jacques de Vichy*, Ecuyer, & de *Philiberte de Douhars*, de la Maison des Sires de *Dalins*. Ils eurent de leur mariage :

VI. CHARLES DE CHARGERES, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Boutière, qui épousa *Charlotte de Caron*, fille de *Denis de Caron*, Ecuyer, Seigneur de Bierry, aujourd'hui Anstrude (a), & de *Sufanne de Chaugy*, dont :

Jeanne, mariée, en 1655, à *Jacques de Damoiseau*, Ecuyer, Seigneur de la Motte ;
Et FRANÇOISE DE CHARGERES, mariée à *Claude d'Anstrude*, Ecuyer, l'un des 25 Gentilshommes de la Garde Ecoissoise du Roi en 1649.

Les armes : *d'azur, fascé d'or, à un léopard aussi d'or, & à trois tresles d'argent en chef, qui est de CHARGERES ancien.*

(Généalogie dressée sur Titres originaux, & conforme aux différentes productions faites dans les tems de recherches.)

CHARIPOL : *d'azur, à trois coqs d'argent, 2 & 1.*

CHARLEMESNIL, en Normandie, Diocèse de Rouen, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1600, en faveur de *François-Bonaventure de Manneville*. Voy. MANNEVILLE.

CHARLET, en Poitou. Le premier connu de cette famille est

I. JEAN CHARLET, Sieur du Château, qui vivoit en 1434. Il eut pour fils :

II. YVES CHARLET, Seigneur du Château & des Chauffées, Maire de la Ville de Poitiers en 1486, marié à *Catherine Boileve*, dont :

1. JACQUES, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers ;
2. GEOFFROY, qui suit ;
3. Et CHARLES, auteur d'une branche établie à Poitiers & rapportée ci-après.

(a) La Terre de Bierry est tombée dans la Maison d'*Anstrude*, qui, en vertu de Lettres-Patentes, a obtenu de changer le nom de Bierry en celui d'*Anstrude*.

III. GEOFFROY CHARLET, Seigneur d'Esbly, du Château & des Chaussées, Conseiller au Grand-Conseil en 1514, puis Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, épousa *Louise de Cuffy*, fille de *Pierre*, Seigneur des Garennes, & d'*Antoinette Robertet*, nièce de *Florimond*, Secrétaire d'Etat, dont :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. JACQUES, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans être reçu ;
3. PIERRE, Auditeur des Comptes, marié à *Etiennette l'Allemant-Sanguin*. Ils moururent tous les deux avant 1596, & eurent pour enfans :

PIERRE, qui épousa *Geneviève Forget*, fille de *François Forget*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Dreux*, dont :

PIERRE CHARLET, mort sans alliance ;
Deux filles, Religieuses ;
Et CATHERINE, mariée à *Martin de Bermond*, Seigneur de Mousley, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans enfans.

Et ANDRÉ ;

4. Et LOUISE, mariée 1^o à *Louis ou François Alligret*, Seigneur de Charentonneau, Conseiller au Parlement, 2^o à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances ; & 3^o au Seigneur des *Jumeaux*, Gouverneur de Vendôme.

IV. ETIENNE CHARLET, Conseiller au Parlement en 1537, puis Président en la seconde chambre des Enquêtes, épousa *Marie du Bourg*, fille d'*Antoine*, Chancelier de France, & d'*Anne Henart*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. GEOFFROY-RENÉ, Abbé de Notre-Dames-Bois & d'Isoudun, en 1556, & Aumônier du Roi ;
3. Et PIERRE, Abbé de Saint-Georges-des-Bois, vivant en 1622.

V. FRANÇOIS CHARLET, Seigneur des Garennes & d'Esbly, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis en celui de Paris en 1576 ; Maître des Requêtes le 6 Février 1586, avoit épousé, en Juillet 1570, *Barbe le Picart*, fille de *Germain*, Seigneur de Ville-Evrard, Conseiller au Parlement, & de *Barbe Bouette*, dont :

1. ETIENNE, qui suit ;

2. & 3. ROBERT & NICOLAS, Religieux Capucins ;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Tourvoye, près Berny, & des Fournaux, mort en 1619. Il avoit épousé *Hélène le Normand*, fille de *Sylvestre*, Maître des Requêtes, & d'*Adrienne l'Hermite*, dont :

ETIENNE CHARLET, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au siège d'Armentières, sans alliance, en 1647 ;

5. MARIE, morte en 1640, mariée à *Jacques Favier*, Baron de Mery-sur-Seine, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat ;
6. 7. & 8. CATHERINE, BARBE & ISABELLE, Religieuses ;
9. Et ANNE, mariée 1^o à *N... de la Sèvre*, Seigneur d'Escaux, Avocat du Roi à Caen, & 2^o à *N... Baudry de Piencourt*, Seigneur du Tilleul, duquel elle ne laissa point d'enfans.

VI. ETIENNE CHARLET, Seigneur des Garennes, d'Esbly & de Tourvoye, reçu Conseiller au Parlement le 12 Août 1606, & Commissaire aux Requêtes du Palais, épousa, en 1610, *Catherine Perrot*, morte en Janvier 1665, fille de *Pierre Perrot*, Procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville de Paris, & de *Catherine Bourlon*, sa première femme, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ETIENNE, Seigneur de Versailles, Capitaine au Régiment du Roi, marié, le 3 Août 1666, à *Renée Potelle*, morte le 13 Juin 1694, fille de *Jean*, & d'*Elisabeth Parisot*, dont :

CATHERINE CHARLET, mariée, le 11 Mars 1679, à *Godefroy de Romans*, Ecuyer de la Grande-Ecurie.

3. FRANÇOIS, mort sans postérité ;
4. JACQUES, mort Prieur de Verdelot le 7 Août 1696 ;
5. GUILLAUME, Seigneur de Cuify & de Grandval, résidant à Saint-Malo, maintenu dans sa noblesse en Bretagne, le 8 Octobre 1668. Il épousa *Catherine Rivet*, & eut un fils & deux filles mariés en Bourbonnois ;
6. GEOFFROY, Capitaine d'Infanterie, tué par accident ;
7. GERMAIN, Chevalier de Malte en 1631, Commandeur de Moify en Brie, mort le 19 Novembre 1680 ;
8. MARIE, morte le 30 Novembre 1685. Elle avoit épousé 1^o *Florent Masparault*, Seigneur de Chennevières, Conseiller au Parlement de Paris en 1633 ; & 2^o *François de Pradel*, Lieutenant-Général des Armées du

Roi, Gouverneur de Bapaume & de Saint-Quentin, mort en 1687;

9. Et ELISABETH, Religieuse à Nogent-l'Artaut.

VII. PIERRE CHARLET, Seigneur des Garennes, d'Esby & de Tourvoye, Conseiller au Parlement le 3 Août 1640, mort le 1^{er} Août 1680, Doyen des Requêtes du Palais, avoit épousé 1^o Marie le Gras, morte le 23 Décembre 1645, fille de Claude le Gras, Auditeur des Comptes, & de Marie de Bernage; 2^o Marie Guilloire, morte en Décembre 1651, fille de Claude Guilloire, Secrétaire du Roi, & de Marie Mandat, dont il n'eut point d'enfants; & 3^o Marie le Feulqueux, morte en Septembre 1680, fille de Martin le Feulqueux, Président en l'Élection de Paris, & de Jacqueline Gueroult. Du premier lit il eut:

1. ETIENNE CHARLET, Seigneur de Noyan, d'Esby, la Grandcour, Tourvoye & Lissy, Chef du vol pour les champs de la Chambre du Roi le 25 Février 1676, Maître d'Hôtel du Roi en Janvier 1686, & mort en Juin 1700. Il avoit épousé, en 1670, Anne Ribier, fille de Jacques Ribier, Conseiller au Parlement, & de Geneviève de Bouvard, dont il n'eut point d'enfants;
2. CATHERINE, mariée à Jacques Ribier, Sieur de Villeneuve-le-Roi, Conseiller au Parlement.

Et du troisième lit font nés:

3. PIERRE, qui suit;
4. Et LOUISE CHARLET, mariée à Jacques Jafaud, Seigneur d'Arquinvilliers, Maître des Requêtes.

VIII. PIERRE CHARLET, Seigneur de Tourvoye, mourut en 1683 ou 1684. Il épousa, en 1682, Louise-Henriette Bedée, fille d'Élie Bedée, Seigneur des Fougerais, Médecin, & de N... de la Tremoullière, & laissa:

IX. ETIENNE-PIERRE, ou PIERRE-ETIENNE CHARLET, Seigneur d'Esby & d'Espiois, Conseiller au Parlement le 13 Juin 1714, qui mourut en 1723. Il avoit épousé, en 1710, Elisabeth-Marie Fayet, fille de Charles Fayet, Auditeur des Comptes, & d'Elisabeth Richard, dont:

1. LOUIS-HENRI, qui suit;
2. ANNE-ELISABETH, mariée à Charles, Marquis de Mouchy;
3. Et HENRIETTE-LOUISE, mariée à Jean-Baptiste-Régis Auillon, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi.

X. LOUIS-HENRI CHARLET, Seigneur d'Es-

bly, né en 1715, Conseiller au Parlement le 14 Février 1738, Président en la seconde chambre des Enquêtes le 28 Novembre 1764, mourut le 13 Février 1768. Il avoit épousé, le 11 Avril 1741, Elisabeth-Charlotte Bedée-des-Fougerais, fille de Charles Bedée-des-Fougerais, Capitaine aux Gardes, Maréchal-de-Camp, & de N... Benoit, dont:

N... CHARLET, mariée, en 1770, au Vicomte de Sabran, Brigadier des Armées; Et une autre fille.

BRANCHE établie à Poitiers.

III. CHARLES CHARLET, troisième fils d'YVES, & de Catherine Boilève, eut de sa femme, dont le nom est inconnu:

IV. JACQUES CHARLET, Seigneur de la Vevre, qui fut père de

V. JACQUES CHARLET, 11^e du nom, Président des Comptes en Bretagne. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

VI. JACQUES CHARLET, 111^e du nom, Seigneur de la Vevre & de Mondoy, Trésorier de France à Poitiers. Il épousa Jacqueline Dreux, dont:

1. JACQUES, qui suit;
2. N... CHARLET, Chantre & Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers;
3. Et N..., marié, dont une fille, femme de N... le Comte, Seigneur du Rivaux, Trésorier de France à Poitiers.

VII. JACQUES CHARLET, IV^e du nom, Seigneur de la Poupardière, Trésorier de France à Poitiers, épousa Catherine Labbé. De ce mariage vinrent:

1. N... CHARLET, qui ne laissa qu'une fille;
2. N..., Seigneur de la Poupardière, Capitaine dans le Régiment de la Couronne, mort sans enfants;
3. N..., Bénéficiaire;
4. PHILIPPE, qui suit;
5. N..., Seigneur de la Poupardière, qui a laissé plusieurs enfants;
6. Et N... CHARLET, mariée à N... de Neuchofe, Trésorier de France à Poitiers.

VIII. PHILIPPE CHARLET, Capitaine dans le Régiment de la Couronne, ensuite Gendarme de la Garde, a épousé 1^o N...; & 2^o Angélique de Neuchofe. Du premier lit est né:

1. N... CHARLET, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers.

Et du second lit font issus:

2. FRANÇOIS-PHILIPPE CHARLET-DE-LA-POUPARDIÈRE, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 1^{er} Juillet 1720;
3. Et N... CHARLET, fille en 1720.

Les armes: *d'or, à une aigle de sable, le vol abaissé.*

* CHARLEVAL, en Normandie, Diocèse de Rouen, Terre & Seigneurie, nommée autrefois *Noyon-sur-Andelle*, qui a appartenu à une branche de la Maison de *Léon*, en Bretagne. *René de Villequier*, un des favoris de HENRI III, l'eut par contrat d'engagement du 19 Décembre 1557, & elle fut vendue le 7 Janvier 1614, à *Alexandre Faucon*, Seigneur de Ris, premier Président du Parlement de Rouen, qui eut pour héritier, en 1628, son frère *Charles*, lequel fut aussi son successeur dans la charge de premier Président, & en faveur duquel la Seigneurie de *Charleval*, composée de quatre fiefs principaux, *Charleval*, *Menefqueville*, *Gournets* & *Paviots*, fut érigée en *Marquisat* par Lettres de 1651, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. *Charles-Louis*, dit *le Marquis de Ris*, petit-fils de ce *Charles*, vendit le Marquisat de *Charleval*, le 6 Janvier 1720, à *M. Law*, & en 1724, il a été acheté par *Nicolas Fremont*, Seigneur d'Auneuil, Conseiller d'Etat, Doyen des Maîtres des Requêtes, frère de la Maréchale de Lorges, mort en 1749. Voy. FAUCON-DE-RIS & FREMONT.

CHARLIERS, famille noble du Brabant. SIMON CHARLIERS, Licencié ès Loix, épousa *Marie van den Messe*, dont:

ANTOINE-FRANÇOIS CHARLIERS, Chevalier, Seigneur d'Odemont, de Buisferet, le 28 Mars 1691, Conseiller & Fiscal du Souverain Conseil de Brabant, qui épousa *Thérèse-Barbe-Joséphine Gielis-d'Hujoel*, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, enterrée dans la sépulture de sa famille à Laeken près de Bruxelles. De ce mariage sont nés:

1. LAMBERT-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, Commissaire du Linage de Caudenberg en 1737, ensuite Conseiller & Chevalier au Souverain Conseil de Brabant, Seigneur d'Odemont, mort sans être marié, le 26 Juin 1744; Et GUILLAUME-JOSEPH, qui suit.

GUILLAUME-JOSEPH, Seigneur de Borghgrafenbroeck, épousa *Thérèse Winauts*, morte le 2 Mai 1756, fille de *Pierre-Melchior-*

Henri Descourts-de-Winauts, Conseiller du Conseil de Brabant, & de *Catherine Panngaert*, dont un fils unique:

SIMON-BENOIT-JOSEPH CHARLIERS, Seigneur de Buisferet, marié à Bruxelles le 22 Septembre 1751, à *Thérèse Pipepoy*, fille de *Jacques-Jean Pipepoy*, Echevin & Bourg-mestre de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1732, & d'*Isabelle-Jacqueline van Papenbroeck*, dont:

LUCIE CHARLIERS;
Et autres enfans.

Les armes: *de sable, au lion d'argent. Cimier: un lion naissant de Pécu.*

CHARMEAUX, Branche cadette de la Maison de *le Tonnelier-de-Breteuil*, qui a fini à ETIENNE-PIERRE LE TONNELIER, Seigneur de Charmeaux, mort le 24 Octobre 1709. Voy. TONNELIER.

* CHARMES, en Dauphiné, Diocèse de Valence, Terre, Seigneurie, & Baronnie érigée en Comté par Lettres du mois de Novembre 1652, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 26 Juillet & 8 Août 1653, en faveur de *Jacques Coste de Simiane*, Président au Parlement de Dauphiné. Cette Terre étoit possédée par le Comte de *Bérenger*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 23 Octobre 1751.

CHARNAGE, famille noble de Saint-Claude en Franche-Comté, qui a fait de bonnes alliances & possédé les fiefs du Châtillonnois & des Tours de Villars & de Saint-Lupicin.

GUILLAUME DE CHARNAGE épousa, par contrat du 28 Janvier 1444, *Jacquette*, fille de *Jean de Châtillon de Michaille*, Co-Seigneur dudit lieu & du Châtillonnois, fils de *Nicod de Châtillon*, Chevalier, Seigneur de Cotailou, Epercy, &c. Il acquit en 1447 la part que son beau-père avoit dans la Seigneurie dite du Châtillonnois-Tiere, les Villages d'Epercy, la Rixouse, Arbens & Dartans.

PHILIPPE DE CHARNAGE, Sieur du Châtillonnois, son fils, qualifié *noble* dans son testament du 17 Janvier 1496, nommé *Marguerite*, sa femme, sans nom de famille, & institue héritier son fils:

JEAN DE CHARNAGE, qui épousa une fille de la Maison de *Pérolier*, suivant cette épitaphe, qui est au parvis de l'Eglise de Saint-Claude: *Ci gît Demoiſelle JEANNE PÉROLIER, à son*

vivant femme de noble JEAN DE CHARNAGE, Bachelier ès loix, Sieur du Châtillonnois.

CLAUDE DE CHARNAGE le Vieux, leur fils, Sieur du Châtillonnois, Grand-Juge, Adjoint de la Grande Adjudicature de Saint-Claude, étoit mort en 1560, fuivant un traité du 27 Novembre de la même année, fait entre Ferrine Bachod, veuve de noble CLAUDE DE CHARNAGE, nobles CLAUDE & PIERRE DE CHARNAGE leurs enfans. Ferrine Bachod étoit de Varcy en Bugey, d'une famille que François Bachod, mort Evêque de Genève en 1568, a beaucoup illustrée. Ils eurent :

PIERRE, qui suit;

Et CLAUDE, rapporté après son frère.

PIERRE DE CHARNAGE épousa Jeanne, héritière de Claude de la Tour, Gentilhomme de nom & d'armes, Sieur de la Tour, & Prevôt héréditaire de Saint-Lupicin. Il releva le nom & les armes de la Tour, fit bâtir des maisons à Saint-Claude & à Saint-Lupicin, où il fit mettre les armes de la Tour écartelées avec celles de CHARNAGE, & la devise, toujours en bon lieu, pour marquer les bonnes alliances de sa famille. Le P. Méneftrier, Jésuite, a fait graver, dans son traité de l'Origine des Quartiers, pag. 35, ceux d'une tombe du XIII^e siècle, de la Maison de la Tour-Saint-Lupicin, pour la singularité de leur disposition. PIERRE DE CHARNAGE fut la tige de la branche des Charnage de la Tour, qui ont possédé les fiefs de ce nom à Saint-Lupicin, & aux Villars avec la Prevôté héréditaire de Saint-Lupicin, jusqu'à l'extinction de cette branche, arrivée à la troisième génération par le décès de CLAUDE-FRANÇOIS-GASPARD DE CHARNAGE, Sieur de la Tour, arrière-petit-fils de PIERRE, sans enfans de son mariage avec Marie-Angélique des Bordes de Nercia.

CLAUDE DE CHARNAGE, le jeune, Sieur de Châtillonnois, eut pour fils :

CIRICE DE CHARNAGE, qui laissa :

1. & 2. JACQUES & DENIS, Prêtres;
3. CLAUDE-GASPARD, mort sans alliance;
4. HENRI, qui mourut Professeur en l'Université de Befançon, & fut inhumé aux Carmes de l'ancienne Obeervance, où l'on voit son épitaphe;
5. ANNE;
6. Et SALOMÉ DE CHARNAGE.

FRANÇOIS-IGNACE DU NOD DE CHARNAGE, E-

cuyer, Professeur en la même Université de Befançon, principal héritier de la branche aînée de Charnage, du chef de Salomé, son aïeule paternelle, porte les armes de CHARNAGE écartelées avec les siennes, & en a relevé le nom, en vertu de Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Juillet 1737. Il ne l'a pas moins illustré par ses ouvrages. (Voy. Moréri, édition de 1759.)

CHARNÉE-MOLARD (DE LA), ancienne famille originaire de Piémont, dont étoit

JEAN DE LA CHARNÉE, Ecuyer du Prince CHARLES III, dit le Bon, Duc de Savoie, lequel assista, en cette qualité d'Ecuyer, au Baptême du Prince EMMANUEL-PHILIBERT, qui fut célébré à Chambéry le 9 Juillet 1528. Il en est fait mention dans Guichenon, Histoire général. de la Maison de Savoie, tom. II, pag. 660.

Cette famille s'est éteinte en France dans la personne de CLAUDE DE LA CHARNÉE, Ecuyer, Seigneur de Molard & Aigrefoin près Chevreufe. Il avoit épousé Louïse, fille de François de Besset, Ecuyer, Seigneur de Millon & de la Chapelle, homme d'armes d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Chevreufe, dont :

CHARLOTTE-MARTINE DE LA CHARNÉE-MOLARD, mariée, en 1677, à César de Ferrari, Ecuyer, Seigneur d'Aigrefoin, dont postérité. Voyez FERRARI;

Et MARIE-ANTOINETTE DE LA CHARNÉE-MOLARD, qui mourut sans enfans le 29 Janvier 1706, & a fait sa sœur son unique héritière. Elle avoit épousé, le 11 Octobre 1666, Charles de Compans, Ecuyer, Seigneur de Saltun, successivement Capitaine d'une Compagnie franche de 100 Dragons, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de l'Académie du Roi de Sardaigne à Turin, tué en Piémont dans le combat du 11 Avril 1691; & 2^e par contrat du 6 Février 1694, François-Charles de Besset, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire du Roi, par dispense de Rome, à cause du second degré de consanguinité. Voyez BESSET (DE).

Les armes: de gueules, à un pal dentelé d'argent. (Notice envoyée.)

CHARNIER, Seigneur du Chefne-Arnoul. REGNAULT CHARNIER, Chevalier à cause d'Isabelle de Saint-Briffon, sa femme, paya un rachat à M. le Duc d'Orléans, mentionné dans le compte rendu le 1^{er} Novembre 1376, par Pierre de Sens.

DENISE CHARNIER, femme de *Pierre de Courtenay*, Ecuier, Seigneur de Sèves & de la Chaponière, rendit aveu à Jean de Chabannes, Seigneur de Saint-Maurice-sur-Avenir, devant les Notaires de Châtillon-sur-Loing, le 4 Septembre 1485.

Les armes : *de sable, au fautoir d'argent.*

* CHARNY, en Bourgogne, Diocèse d'Aulun, Terre avec titre de *Comté*, qui a donné son nom à une ancienne Maison. Le premier de ces anciens Seigneurs de Charny est *Pons de Mont-Saint-Jean*, Seigneur de Charny, qui vivoit en 1228. Cette Maison éteinte en 1398 dans GEOFFROY DE CHARNY, a donné un porte-oriflamme dans un autre GEOFFROY DE CHARNY, Capitaine-Général des guerres de Picardie & des Frontières de la Normandie, mort à la journée de Poitiers le 19 Décembre 1356.

GUILLEMETTE, héritière de sa Maison, porta cette Terre & ce Comté à son mari *Philippe*, Seigneur de *Jonvelle-sur-Saône*. Leur fille *Agnès de Jonvelle* la fit entrer dans la Maison de *Vergy*, par son mariage avec *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Mirebeau & de Bourbonne, dont vinrent *Jean*, qui mourut sans postérité le 17 Janvier 1388, & *Jeanne*, héritière de sa branche, qui porta les Seigneuries de Charny, de Mirebeau & de Bourbonne à son mari *Henri de Bauffremont*, Baron de Scy, dont le troisième fils *Pierre*, dit *le Jeune*, Sénéchal du Duché de Bourgogne & Chevalier de la Toison-d'Or, eut en partage la Seigneurie de *Charny*, qui fut érigée en *Comté*, en fa faveur, par Lettres du mois de Janvier 1461. Il mourut avant 1473, & ne laissa que trois filles, nées de sa troisième femme *Marie*, fille naturelle de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne.

Antoinette, qui étoit l'aînée, eut le Comté de *Charny*, & fut la première femme d'*Antoine de Luxembourg*, Comte de Rouffy, dont naquit *Philiberte de Luxembourg*, Comtesse de *Charny*, seconde femme de *Jean de Châlon*, IV^e du nom, Prince d'Orange, laquelle fit, en 1534, donation entre-vifs du Comté de *Charny*, à son petit-neveu *Philippe Chabot*, Comte de Bufançois, fils de *Madeleine de Luxembourg*, & de *Jacques Chabot*, Seigneur de Jarnac.

En 1597, le Comté de *Charny* passa à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau, Che-

valier du Saint-Esprit, après la mort duquel, arrivée le 29 Mars 1630, fans enfans mâles, il échut à *Marguerite de Chabot*, fille de *Léonor*, alliée à *Charles de Lorraine*, 1^{er} du nom, dont la postérité posséda aujourd'hui ce Comté. Voy. CHABOT-ROHAN & LORRAINE.

Les armes de l'ancienne Maison de *Charny* étoient : *de gueules, à trois écussons d'argent, 2 & 1.* Voy. le P. Anselme & Moréri.

CHARNY-LOTIN. Voy. LOTIN DE CHARNY.

CHAROLES : *d'azur, au bourdon d'or en pal, accolé de deux coquilles de même.*

CHAROLOIS, Pays qui est le premier Comté de la Province, & des Etats de Bourgogne. En 1350 les Comtes d'*Armagnac* vendirent le *Charolois* à *Philippe le Hardi*, Duc de Bourgogne. Les descendants de ce Duc ont possédé le *Charolois* jusqu'en 1477, que le Roi Louis XI s'en empara, comme d'un fief revertible à la Couronne. En 1492 ou 1493, le Roi CHARLES VII s'obligea, par le Traité de Senlis, de rendre le *Charolois* à *Philippe d'Autriche*, petit-fils de *Charles le Hardi*, par sa mère *Marie de Bourgogne*, mais à la charge de foi & hommage. Il y eut ensuite, entre les Cours de France & d'Espagne, plusieurs différends à ce sujet. Durant ces discussions, le Comté de *Charolois* fut souvent occupé par nos Rois en tems de guerre; mais enfin il fut rendu & confirmé à *Philippe IV*, Roi d'Espagne, par le traité des Pyrénées en 1659. Ce fut sous le Roi CHARLES II, fils de *Philippe IV*, que *Louis II*, Prince de Condé, fit saisir le *Charolois*, & s'en fit adjuger la possession, par Arrêt du Parlement; mais le haut domaine en fut réservé au Roi. Voy. BOURBON, branche de Condé.

CHARON, famille maintenue dans sa Noblesse en 1706, par Ordonnance de M. de la *Bourdonnaye*, Commissaire départi de la Généralité de Bordeaux. Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. 1, p. 124. Les armes : *d'argent, à trois fleurs de chardon d'azur, mouvantes d'une même tige de sinople, & posées 1 & 2.*

CHARON ou CHARRON (LE), autre famille qui remonte à *Pierre le Charon*, Seigneur de *Plaisance*, Trésorier-Général de

l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie Légère, marié à *Marguerite Sauvat*, morte en 1626, dont :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. PIERRE, mort fans enfans ;
3. ANTOINE, Baron d'Ormeilles, Gentilhomme de la Maison du Roi, Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1626, Gouverneur de Montereau, marié à *Madeleine de Viewre*, dont :

ANGÉLIQUE LE CHARON, seconde femme de *Georges Langlois*, Seigneur de Motteville, premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen.

4. FRANÇOIS, Baron de Saint-Ange, Trésorier-Général de la Cavalerie Légère en 1621, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en 1622, puis Maître-d'Hôtel de la Reine ;
5. FRANÇOISE, Abbesse de Panthemont ;
6. MARGUERITE, mariée à *Jean Bochart*, Seigneur de Noroy, Conseiller d'Etat en 1626 ;
7. ELISABETH, mariée à *Guillaume le Bourgeois*, Baron d'Origny, Seigneur de Crépy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie & Gouverneur de Semur. Cette Dame ayant furvécu à son fils *Pierre le Bourgeois*, Comte d'Origny, tué au siège de Lérida, étant Maréchal-de-Camp, hérita, suivant la coutume de Bourgogne, du Comté d'Origny, qu'elle porta à son second mari, *Erard du Châtelet*, VIII^e du nom, Chevalier, Seigneur de Trichâteau. Voy. CHATELET (DU) ;
8. Et COLOMBE, morte le 26 Janvier 1681, âgée de 78 ans, première Dame d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, mariée à *César de Choiseul*, Maréchal de France.

CLAUDE LE CHARON, Seigneur de Villema-réchal, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Mars 1615, Maître des Requêtes le 21 Janvier 1624, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, épousa, 1^o en 1624, *Marie Absolut*, fille de *Nicolas*, Receveur-Général du Taillon en Normandie, & de *Catherine Loifeau*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o le 29 Avril 1627, *Françoise Garnier*, fille de *François Garnier*, Conseiller au Parlement, & d'*Alphonfine Rebuffe*, dont :

1. MICHEL, mort en Janvier 1705. Il avoit épousé *N... de la Feraudière*, fille de *N... de la Feraudière*, & de *N... LE CHARON* ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. CLAUDE, Seigneur du Palais, Lieutenant-Colonel du Régiment de Nogent, marié à

Angélique Moreau, fille de *N... Moreau*, Seigneur de Bellebat, & d'*ISABELLE LE CHARON* ;

4. MADELEINE, morte en Septembre 1680, qui épousa *Charles de Maupeou*, Maître des Comptes en 1652 ;
5. RENÉE-ANGÉLIQUE, mariée, le 24 Septembre 1671, à *Charles-Léonard Fournier*, Seigneur de Pradines ;
6. ALPHONSINE ;
7. Et FRANÇOISE, Abbesse de Panthemont.

FRANÇOIS LE CHARON, Seigneur de Villema-réchal, épousa *Anne Moreau*, fille de *N... Moreau*, Seigneur de Bellebat, & d'*ISABELLE LE CHARON*, dont il eut :

1. CLAUDE-CHARLES, Capitaine au Régiment des Vaiffeaux ;
2. Et MARIE-ANNE, mariée à *Louis-Charles de Rogres*, Seigneur de Chevrainvilliers.

C'est ce que nous devons de cette famille, dont les armes font : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roues d'or, ou selon d'autres : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, & d'une roue en pointe de même.

CHARON ou CHARRON-DE-MENARS, dans l'Orléanois. La Seigneurie de *Menars*, dans la même Province, fut érigée en Vicomté, par Lettres du 24 Avril 1657, enregistrées le 1^{er} Septembre suivant, en faveur de *GUILLAUME CHARON*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & par d'autres de 1670, en faveur de son fils *JEAN-JACQUES CHARON*, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, qui obtint que cette Vicomté fût érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Septembre 1676, enregistrées au Parlement le 5 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 11 Mars 1677. Il devint, le 11 Janvier 1691, Président du Parlement de Paris, & mourut le 16 Mars 1718. Il avoit épousé *Françoise de la Grange-Trianon*, dont :

MICHEL-JEAN-BAPTISTE CHARON, Marquis de Menars, Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1739. De sa seconde femme, *Anne de Castera-de-la-Rivière*, il a eu :

1. CHARLOTTE-ARMANDE CHARON-DE-MENARS, née le 26 Décembre 1732, mariée, le 12 Octobre 1750, à *Esprit-François-Henri*, Marquis de *Castellane* ;
2. ANNE, née le 26 Juin 1733, mariée, le 30 Avril 1755, à *François*, Comte de *Lastic*,

Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Jal;

3. Et THÉRÈSE, morte le 21 Octobre 1755, âgée de 80 ans, sans avoir été mariée.

La Terre & Marquisat de *Menars* est aujourd'hui possédée par M. le Marquis de *Margigny*, qui en a hérité de sa sœur, Madame la Marquise de *Pompador*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1.*

* CHAROST, petite Ville en Berry, Diocèse de Bourges, qui fut vendue, l'an 1608, par *François Chabot*, Marquis de Mirebeau, à *Philippe de Béthune*, créé en 1621 *Comte de Selles & de Béthune*. Il étoit frère puîné de *Maximilien*, premier Duc de Sully, & mourut en 1649. *Louis*, son fils puîné, eut en partage *Charost*, qui fut érigé en sa faveur en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1672. Il mourut avant d'être reçu, le 20 Mars 1681. Voy. BÉTHUNE.

CHARPENTIER, FIACRE CHARPENTIER, Echevin de Paris en 1546, fils de JEAN, eut de *Marie Drouin*, fille de *N... Drouin*, Secrétaire du Roi :

1. MICHEL, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

MICHEL CHARPENTIER fut Receveur de consignations, & épousa *Anne Sellier*, dont :

1. MICHEL, qui suit;
2. Et CLAUDE, Receveur-Général à Moulins.

MICHEL CHARPENTIER fut Conseiller au Parlement de Paris, ensuite Président en la Chambre Souveraine de Metz, avant l'établissement du Parlement, puis Président lors de l'établissement. Il épousa *Jeanne-Elisabeth Mulot*, morte en 1654, dont :

1. THIERRY, qui suit;
2. Et ANNE, mariée 1^o à *Jacques Miron*, Conseiller en la Cour des Aides; & 2^o à *Charles Feydeau*, Maître des Comptes, mort en Septembre 1682.

THIERRY CHARPENTIER, Conseiller au Parlement de Metz le 16 Octobre 1637, puis au Grand-Conseil le 25 Janvier 1644, Conseiller au Parlement de Paris, Commissaire aux Requetes du Palais le 5 Aout 1645, & mort en 1681, avoit épousé, le 23 Avril 1644, *Marguerite le Tonnelier*, morte le 11 Janvier 1709, âgée de 83 ans, veuve d'*Antoine le Moucey*, & fille d'*Antoine le Tonnelier*, Au-

ditteur des Comptes, & d'*Anne Brice*. De ce mariage font nés :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. LOUIS, Maître des Comptes le 16 Septembre 1686, auparavant Conseiller au Parlement de Metz, qui mourut le 6 Juin 1724. Il avoit épousé *Colombe-Marguerite de Valles*, dont :

PHILIPPE CHARPENTIER, Seigneur de Villiez, Maître des Comptes le 4 Octobre 1717, mort le 10 Janvier 1738, âgé de 51 ans, qui épousa, en Avril 1727, *N... le Boulanger*, fille de *Jean le Boulanger*, Maître des Comptes, & de *Marie-Agnès Soulet*, & laissa :

ANNE-PIERRE CHARPENTIER, Conseiller au Parlement, mort le 24 Novembre 1762.

PIERRE CHARPENTIER, qui a été Maître des Comptes le 5 Juillet 1724;

Et une fille, qui a épousé 1^o *Jacques Charruel*, Maître des Comptes, dont un fils; & 2^o *N... de Maunry*.

3. 4. & 5. Trois autres garçons, le premier Chanoine-Régulier de Saint-Victor, le second Chanoine-Régulier de Sainte-Genève, & le troisième Chanoine de Saint-Croix;

Et deux filles, l'une Religieuse de Sainte-Marie, & l'autre Religieuse à Fontaine-lès-Nonnains.

PHILIPPE CHARPENTIER, Conseiller aux Requetes du Palais à Paris, le 13 Novembre 1681, mourut en 1694. Il avoit épousé, le 27 Mai 1682, *Madeleine Portail*, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Madeleine le Nain*, dont :

1. PHILIPPE-ANTOINE, Conseiller au Parlement le 24 Avril 1709, mort le 7 Juillet 1710, sans alliance;
2. JEAN, né le 4 Mai 1688, Clerc du Diocèse de Paris;
3. CLAUDE, né le 13 Mars 1690, Capitaine aux Gardes;
4. THIERRY-ANTOINE, né le 16 Mars 1692;
5. LOUISE-MARIE-MADELEINE, mariée le 12 Février 1711;
6. Et une autre LOUISE-MARIE-MADELEINE, Religieuse à Sainte-Marie.

SECONDE BRANCHE.

JEAN CHARPENTIER, second fils de FIACRE, & de *Marie Drouin*, épousa *Catherine Rouillé*, fille de *Jean Rouillé*, & de *Charlotte Lefchaffier*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. PHILIPPE, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 19 Décembre 1605, mort Doyen en 1677, âgé de 98 ans. Il avoit épousé *Anne Vaillant*, dont il n'eut point d'enfants;
3. LOUIS, Trésorier de France à Soissons, mort sans alliance;
4. MADELEINE, mariée, le 19 Décembre 1605, à *Jacques le Jay*, Seigneur de la Neuville & de Sauffalle, Correcteur des Comptes;
5. MARIE, mariée à *Jacques le Peultre*, Secrétaire du Roi, dont des enfans;
6. Et ANNE, mariée à *Nicolas le Peultre*, Gentilhomme de la Venerie, dont des enfans.

JACQUES CHARPENTIER, Auditeur des Comptes le 8 Mars 1597, avoit épousé *Madeleine Dreux*, fille de *Jean Dreux*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes, & de *Marie Castille*, dont :

1. LOUIS, qui fuit;
2. SIMON, mort sans alliance;
3. MARIE, mariée à *Henri Benoife*, Maître des Comptes, reçu le 10 Mars 1727, dont des enfans;
4. ANNE, Religieuse;
5. Et GENEVIÈVE, mariée à *Jacques de Coten-tin*, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes, mort en 1671, dont postérité.

LOUIS CHARPENTIER, Maître des Comptes le 20 Septembre 1641, Seigneur de LIVES, de Bois-Chaubeau & du Mée, mort en 1665, avoit épousé *Jeanne Pinon*, morte le 15 Mai 1675, fille de *Jean Pinon*, Seigneur du Martroy, Président au Parlement de Metz, & de *Marie de Creil*, dont :

JEANNE, qui fuit;
Et MARIE, morte sans alliance.

JEANNE CHARPENTIER, Dame du Mée-lez-Melun & du Martroy, morte le 2 Juin 1740, âgée de 80 ans, avoit épousé *Nicolas Fra-guier*, Seigneur de Quincy en Brie, Conseiller au Parlement de Paris en 1674, mort le 17 Novembre 1721, dont deux fils & une fille.

Les armes : *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'or & de gueules, accostée de deux licornes d'argent.*

CHARPENTIER D'ENNERY. N.....
CHARPENTIER D'ENNERY, Comte d'Empire en Janvier 1765, a pour sœur *MARIE-CÉCILE-PAULINE*, Dame de Compagnie de la Duchesse d'Orléans, mariée, par contrat signé le 8 Novembre 1749, à *Gilbert de Chauvigny*, Comte de Blot.

CHARPIN, famille originaire de Saint-Symphorien-le-Châtel, en Forez, dont les aînés sont Seigneurs de la Forêt des Hallés.

Les armes : *d'azur, à une croix ancrée d'or.*

‡ CHARRIER, terre & seigneurie située en Beaujolois, qui tire son nom d'une ancienne famille noble, originaire de la ville d'Issoire, établie en Auvergne depuis le XIII^e siècle; laquelle ayant toujours joui des droits & prérogatives de la noblesse y a été maintenue par différens arrêts du conseil & par des Lettres-Patentes. Elle possédoit dans le XIII^e siècle plusieurs fiefs, ce qui lui donnoit alors la qualité d'Ecuyer & de Chevalier; & en 1650 une partie de la noblesse d'Auvergne certifia, par des actes conservés, que la noblesse de la famille de CHARRIER avoit été reconnue de tout tems dans la province, & que les droits & privilèges lui en avoient toujours été conservés. Plusieurs branches se sont répandues dans diverses provinces du Royaume, dont trois subsistent sous le nom de CHARRIER-LA-VARENNE, CHARRIER-FLECHAC, & CHARRIER-LA-ROCHE, qui toutes reconnoissent avoir pour chef

I. DURAND CHARRIER, Seigneur de la Varenne, près d'Issoire, en Auvergne & du Bois-Charrier, nommé dans un échange fait en 1296 entre le Roi PHILIPPE le Bel, & Guillaume, Abbé d'Issoire, de plusieurs cens & droits dus au Roi & à l'Abbé, en divers lieux voisins. Il mourut avant 1309, laissant de *Jeanne Molinier* :

1. MICHELET, qui n'eut qu'une fille;
2. DURAND, Prêtre;
3. Et JEAN, qui fuit.

II. JEAN CHARRIER, Seigneur de la Varenne, vivoit encore en 1373, ainsi qu'il appert d'un arrêt du Parlement de Paris du mois de Juillet de la même année, rendu entre lui & les Religieux de l'Abbaye de Saint-Aufreimoine d'Issoire. Il avoit épousé *Antoinette du Prat*, fille d'un des aînés du Cardinal de ce nom. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui s'établit à Riom, & dont on ignore la postérité;
2. PIERRE, duquel on ne connoît que le nom;
3. URBAIN, Religieux Bénédictin, & Aumônier de l'Abbaye de Saint-Aufreimoine;
4. GUILLAUME, Secrétaire du Roi CHARLES VI, Receveur-Général des Finances en 1419 &

1423 (d'autres prétendent que ce GUILLAUME étoit fils de DURAND ci-après);

5. JEAN, auteur d'une branche considérable, éteinte en 1650, laquelle avoit donné deux Lieutenans-Généraux de la ville de Montferrand en Auvergne. On voit encore, dans l'Eglise Collégiale de cette Ville, la Chapelle de cette famille avec ses armes;
6. Et DURAND, qui fuit.

III. DURAND DE CHARRIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, vivoit encore en 1431, & avoit épousé *Claudine d'Iffard*, dont :

1. JACQUES, Secrétaire du Roi CHARLES VII, qui fut pourvu de la charge de changeur de son Tréfor;
2. DURAND, dont on ne connoit que le nom;
3. PIERRE, Abbé de Saint-Austremoine d'Iffoire;
4. JEAN, Prieur de Saint-Pierre;
5. ROBERT, mort jeune;
6. GUILLAUME, Ecclésiastique, nommé Evêque d'Orléans en 1437 par le Chapitre de cette Ville, à la recommandation du Roi CHARLES VII, & transféré en 1439 à l'Evêché de Maguelone, aujourd'hui Montpellier;
7. PIERRE, qui fuit;
8. Et ALIX CHARRIER, mariée, en 1459, à *Jean*, Seigneur de *Saumeron*, près de Gannat.

IV. PIERRE DE CHARRIER, Ecuyer, mort avant son père, avoit épousé *Alix Boyer*, fille de *Jean Boyer*, Chevalier, & de *Catherine Briçonnet*, & grand'tante d'*Antoine Boyer*, Cardinal Archevêque de Bourges, de *Thomas Boyer*, Général des Galères, de *N... Boyer*, Maître des Requêtes & Evêque de Nevers, de *Guillaume Briçonnet*, Archevêque, Duc de Reims, & de *Guillaume Briçonnet*, Evêque de Meaux. Ils eurent :

V. JEAN DE CHARRIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, qui, suivant son testament fait à Iffoire le 3 Septembre 1473, laissa d'*Alix Chandon*, trois filles, &

VI. LAURENT DE CHARRIER, Ecuyer, qualifié dans les actes Seigneur de la Varenne & de Siorac, qui testa le 3 Mars 1479, & rappela dans son testament ses enfans. Il avoit épousé *Isabeau Morin*, fille de *Raphaël Morin*, d'une famille distinguée du Velay, & d'*Agnès Portul*, & cousine de *Jacques Morin*, Baron de Béage & de Villeneuve, Sénéchal du Puy. Ils eurent :

1. JEAN, mort sans postérité;
2. Autre JEAN, Prêtre;

3. JACQUES, qui fuit;
4. 5. & 6. ISABEAU, ANNE & ALIX;
7. MARIE-BÉRAUDE, mariée à *Antoine du Prat*, dit *Ricot*, Seigneur de Veyrières, qui fut aïeule du Cardinal du Prat, Chancelier de France, Archevêque de Sens, après avoir été premier Président de Paris;
8. Et DAUPHINE DE CHARRIER.

VII. JACQUES DE CHARRIER, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, occupa, après avoir quitté le service, les principales charges de la ville d'Iffoire, & mourut en 1530. Il épousa *Gabrielle Chambon*, de la ville de Montpensier, morte en 1530, dont :

1. JEAN, mort sans enfans;
 2. JACQUES, qui fuit;
- Six filles, mariées;
Et une fille, Religieuse au monastère de Marac, près de Riom.

VIII. JACQUES DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, mourut le 27 décembre 1563, & fut inhumé dans la chapelle de Saint-Michel, fondée par ses ancêtres dans l'Eglise de l'Abbaye d'Iffoire. Il avoit épousé, 2 ans après la mort de ses père & mère, le 15 Juin 1532, *Claire de Minard*, morte le 11 Mai 1595, fille d'*Antoine de Minard*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Grolier, Trésorier-Général & Auditeur des Comptes des provinces d'Auvergne & de Bourbonnois, & de *Charlotte Coeffier-d'Effiat* grand'tante du Maréchal de ce nom, Grand-Maître d'Artillerie, mort en Allemagne sous Louis XIII, & transporté à Effiat. En vertu de cette alliance, MM. DE CHARRIER ont droit aux 12 places de Gentilshommes, fondées par le Marquis d'Effiat, Ambassadeur en Angleterre, dans le collège d'Effiat tenu par les pères de l'Oratoire; & plusieurs ont joui & jouissent encore de ce droit comme parens du fondateur. *Claire de Minard* avoit pour frère aîné *Antoine Minard*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président à Mortier au Parlement de Paris, Chancelier & Curateur de MARIE STUART, Reine de France & d'Ecosse, dont la vertu, la fermeté & la fidélité pour son Prince lui attirèrent la haine des ennemis de l'Etat qui l'assassinèrent à Paris, le 12 Décembre 1559. Il fut inhumé aux Blancs-Manteaux, avec épitaphe. JACQUES DE CHARRIER laissa :

1. JEAN, mort à Paris pendant le siège de cette ville en 1590 sans postérité;

2. FRANÇOIS, mort au berceau ;
 3. MICHEL, qui fuit ;
 4. ANTOINE, qui s'établit à Lyon, où il fut nommé 2 fois Echevin durant les troubles de la ligue, & mourut à Paris en 1614, laissant de grands biens à GUILLAUME, son frère ;
 5. Autre ANTOINE, né le 9 Septembre 1546, pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Gendarmerie de France, mort en 1590, à Brie-Comte-Robert ;
 6. ANNET, né en 1551, dont on ne connaît que le nom ;
 7. JEAN, mort fans enfans ;
 8. GUILLAUME, auteur de la branche de CHARRIER DE LA ROCHE, établie à Lyon ;
 6. Un garçon, mort en naissant ;
- Et sept filles, mariées selon leur état.

IX. MICHEL DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne & de Mardogne, né le 30 mars 1541, occupa les principales charges de la ville d'Issoire, à laquelle il rendit de grands services dans les tems les plus difficiles. Les états de la province d'Auvergne le députèrent souvent à la Cour & ailleurs pour les affaires publiques. Comme la ville d'Issoire avoit pris le parti de la ligue; il obtint son rétablissement & la confirmation de ses privilèges, après qu'elle eut été faccagée et brûlée par le Duc d'Alençon, frère du Roi HENRI III, pendant les guerres civiles. Il mourut à Issoire le 6 Septembre 1622, & fut inhumé dans la chapelle de ses ancêtres, auprès de sa femme, morte en 1607. Ils eurent :

1. PIERRE, Religieux Bénédictin à la Chaife-Dieu, puis Prieur & Vicaire-Général du Cardinal de Richelieu, qui en étoit Abbé ;
 2. GUILLAUME, mort sans alliance ;
 3. ANTOINE, qui fuit ;
 4. Autre ANTOINE, auteur du second rameau, Seigneurs de la Barge, rapporté en son rang ;
 5. ANNET, mort jeune ;
- Et cinq filles.

X. ANTOINE DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né le 22 Février 1578, Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, mourut le 10 Septembre 1652. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. GUILLAUME, mort à 5 ans ;
 2. MICHEL, qui fuit ;
 3. ETIENNE, tige de la branche des Seigneurs de Flechac, rapportée ci-après ;
- Et neuf filles, dont une nommée GABRIELLE,

mariée à Jean de Gaignon de Regimbeau, Conseiller au Présidial d'Auvergne.

XI. MICHEL DE CHARRIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né le 14 avril 1607, fut Trésorier de France en la Généralité de Riom, & ce fut de son tems que les Seigneurs de CHARRIER DE LA ROCHE, ses oncles, vinrent en 1650, faire la recherche des titres de noblesse de leur famille, dans laquelle ils furent maintenus par des Lettres-Patentes. Il mourut en 1679, & avoit épousé *Gabrielle Bégon*, dont :

1. ANNET, Officier de Dragons, mort sans alliance ;
2. GUILLAUME-MICHEL, qui fuit ;
3. & 4. JACQUETTE & GABRIELLE DE CHARRIER.

XII. GUILLAUME-MICHEL DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né à Riom, le 29 Juin 1652, eut le chagrin de voir sa fortune très-diminuée par des malheurs domestiques, & mourut en 1725, âgé de 71 ans, laissant de *Gabrielle de Benoist* :

1. ANTOINE-MICHEL, Seigneur de la Varenne, Colonel au service du Prince de Ragotzki, qui s'est distingué dans les troupes des mécontents de Hongrie, & est mort à Paris ;
2. GILBERT, Officier de Galères, mort à Marseille ;
3. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
4. MARIE-MARTE, mariée à N... de Matharel, Gentilhomme d'Auvergne ;
5. Et THÉRÈSE DE CHARRIER, veuve de N... d'Aurières, Chevalier.

XIII. JEAN-BAPTISTE DE CHARRIER DE LA VARENNE, Ecuyer, servit pendant 25 ans en Espagne, & épousa, en secondes noces, le 3 Septembre 1741, *Henriette du Verdier*, dont :

XIV. JACQUES DE CHARRIER DE LA VARENNE, Chevalier, qui a rempli une des 12 places de Gentilshommes, fondées dans le collège d'Esfiat, par le Marquis de ce nom, comme parent du fondateur, & a épousé N... *Guignard de Saint-Priest*, dont :

1. N... DE CHARRIER DE LA VARENNE ;
2. Et GABRIELLE DE CHARRIER DE LA VARENNE.

PREMIER RAMEAU. Seigneurs de FLECHAC.

XI. ETIENNE DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de Flechac, troisième fils d'ANTOINE, Seigneur de la Varenne, entra jeune au service en 1625, & étoit Garde-du-Corps du Roi en 1650, comme il appert des lettres de vétérance qu'il

obtint la même année. Il épousa *Marie de Gaignon de Regimbeau*, fille de N... de *Gaignon*, Président en la Sénéchaussée de Riom, & féur de *Jean de Gaignon*, Président au Prédial d'Auvergne, beau-frère de son mari. Il eut, entr'autres enfans, pour fils aîné :

XII. FRANÇOIS DE CHARRIER, appelé *le Chevalier de Flechac*, qui a servi dans une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, & a laissé de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. N... DE CHARRIER, appelé *le Chevalier de Rigamont*, Capitaine au Régiment de Ganges, tué en 1707, au siège de Lérida en Catalogne ;
2. JEAN, appelé *le Chevalier de Dancourt*, Capitaine au Régiment de Fimarcon, aussi mort sans alliance, ayant été tué au siège d'une petite ville d'Italie ;
3. Et autre JEAN DE CHARRIER, qui fuit.

XIII. JEAN DE CHARRIER, appelé *le Chevalier de Flechac*, entra de bonne heure au service, fut Garde-du-Corps du Roi, ensuite Commissaire d'Artillerie, & mourut à Paris en 1709, sur la Paroisse de Saint-Jean en Grève, laissant :

1. JEAN-ANTOINE, appelé *le Chevalier de Flechac*, Cheval-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1725, qui s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, a été fait Chevalier de Saint-Louis, puis Maréchal-des-Logis des Chevaux-Légers, & est mort en 1762 ;
2. JEAN, mort en 1750 ou 1760, après avoir quitté le service, & son fils, tué le 1^{er} Août 1759, à la bataille de Minden ;
3. N... DE CHARRIER, Prêtre & Curé au Diocèse de Clermont ;
4. JOSEPH-ÉTIENNE DE CHARRIER, qui fuit ; Et quatre filles.

XIV. JOSEPH-ÉTIENNE DE CHARRIER, appelé *le Chevalier de Flechac*, après avoir servi 15 ans dans les Gardes-du-Corps du Roi a été obligé de se retirer à cause de ses infirmités, & a eu 15 enfans, dont 11 morts en bas âge. Les autres sont :

1. MICHEL, dit *le Chevalier de Flechac*, élevé à l'École Royale Militaire, ensuite Officier de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, réformé à la paix de 1763, puis Garde-du-Corps du Roi, & mort en 1773 ;
2. PIERRE, qui a rempli une des 12 places de Gentilshommes au collège d'Effiat, aujourd'hui Prêtre & Chanoine de Montferrand, Curé de Vimarie à Sillé-le-Guillaume dans le bas Maine ;
3. ANTOINE-MARIE, qui fuit ;

4. Et JEANNE DE CHARRIER, non mariée.

XV. ANTOINE-MARIE DE CHARRIER-DE-FLECHAC, Chevalier, d'abord Lieutenant au Régiment de Hainaut, ensuite Gendarme de la Garde du Roi, & réformé en 1776, a épousé, en 1765, N... *Luxy de Maillargue*, fille de N... *Luxy de Maillargue*, Ecuyer, Vifiteur-Général des Gabelles du Languedoc, dont :

1. ANTOINE, Chevalier, nommé par le Roi, en 1776, à une des places du Collège d'Effiat ;
2. PIERRE-THOMAS ;
3. MARIE-AGNÈS ;
4. Et JEANNE-MARIE-ROSE DE CHARRIER.

SECOND RAMEAU.

Seigneurs de LA BARGE.

X. ANTOINE DE CHARRIER, Ecuyer, né en 1586, quatrième fils de MICHEL, 1^{er} du nom, fut Receveur des Tailles en Auvergne, alla s'établir à Lyon en 1616, où il fut Receveur-Général des décimes, ensuite des finances, & Trésorier de celles de la Généralité de cette Ville, acquit la Seigneurie de la Barge en 1615, & épousa *Jeanne du Gué*, fille de noble *Jean du Gué*, Trésorier-Général de la Gendarmerie de France, & d'*Antoinette de Turgis*, dont :

1. GASPARD ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. FRANÇOIS ;
4. GUILLAUME, tué en 1647, au siège de Lérida en Catalogne ;
5. & 6. PIERRE & ALEXANDRE ;
7. ANTOINETTE ;
8. Et GENEVIÈVE DE CHARRIER, mariée à N... de *Fetau*, Conseiller au Conseil de Gaston, Duc d'Orléans, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel. Dans plusieurs endroits des Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, il est parlé de la Dame de *Fetau*, qui étoit belle, & femme d'esprit.

XI. JEAN DE CHARRIER, Ecuyer, Baron de Sandrans en Bresse, Seigneur de la Barge, né en 1619, Capitaine au Régiment de Lorraine, blessé au siège de Lérida, quitta le service pour exercer la charge de son père, fut Prévôt des Marchands de Lyon en 1671, & avoit épousé, en 1653, N... *Gayot*. Tous ses grands biens, dit le mémoire qui nous est parvenu, n'ont point passé à ses enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de LA ROCHE, établie à Lyon.

IX. GUILLAUME DE CHARRIER, Ecuyer, Sei-

gneur de la Rochette, né le 12 Mars 1556, à Issoire en Auvergne, huitième fils de Jacques, Seigneur de la Varenne, & de *Claire de Minard*, se retira à Lyon auprès d'un de ses frères dont il hérita; fut nommé Echevin & ensuite Prévôt des Marchands de Lyon en 1596 & 1597; testa le 23 Mai 1618, devant *Coppier*, Notaire de cette ville, au profit de sa femme, & y mourut le 3 Juin 1618. Il avoit épousé, par contrat du 22 Août 1587, passé devant *Girard Dazergues*, Notaire à Lyon, *Gabrielle du Four*, morte à l'âge de 95 ans, à l'enterrement de laquelle se trouvèrent plus de 100 de ses descendants en ligne directe. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. MICHEL;
3. JEAN-BAPTISTE, Abbé-Commendataire de Notre-Dame du Chaâge au Diocèse de Meaux & Aumônier du Roi;
4. MARC-ANTOINE;
5. BALTHASAR;
6. AIMÉ, auteur de la branche des Seigneurs de la Roche-Juillé, Juliéans, &c., rapportée plus loin;
7. GUILLAUME, Abbé-Commendataire de Notre Dame du Chaâge après son frère, puis Aumônier de Gallon de France, Duc d'Orléans, & Grand-Obédiencier du Chapitre de Saint-Juft de Lyon, mort à Paris en 1665. Il est parlé de lui dans les Mémoires du Cardinal de Retz; il fut son ami & le compagnon de ses disgrâces;
8. GASPARD, né le 11 Décembre 1610, qui fut Prévôt des Marchands de Lyon en 1664, Conseiller d'Etat en 1665, & mourut en 1694. C'étoit un homme de tête & de beaucoup d'esprit, craint & respecté. Il eut pour enfans :

1. JEAN, mort jeune;
 2. GUILLAUME, Prêtre, Abbé-Commendataire de Quimperlé, dans la Basse-Bretagne, pendant plus de 50 ans. La célèbre Marquise de Sévigné parle, dans plusieurs de ses Lettres, de cet Abbé, qui institua pour héritier GUILLAUME DE CHARRIER, son neveu, & mourut au Château de la Roche en 1717;
 3. Et GABRIELLE DE CHARRIER, Religieuse au Couvent de l'Antiquaille à Lyon.
9. 10. 11. 12. 13. & 14. Six filles, mortes au berceau;
15. MARIE, née le 12 Septembre 1592, morte en 1628, mariée, en 1609, à *Gaspard du Gué*, Baron de Bagnols, dont la postérité subsiste à Paris;

16. MARGUERITE, mariée à *Jean Minet*, Seigneur de la Gardette en Beaujolois;
17. ANNE, mariée à N... du May, Trésorier-Général de la Gendarmerie de France;
18. ELÉONORE, mariée à *Charles-Henri Grollier*, Seigneur de Belair, Conseiller au Parlement de Dombes;
19. Et GABRIELLE DE CHARRIER, née en 1616, mariée à N... du Bourg, Seigneur de la Rigaudière, dont les biens sont possédés par le Marquis de Varenne, son petit-fils.

X. JEAN CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, épousa *Dorothee de Mafcrany*, fille de N... de Mafcrany, Seigneur de la Verrière, & de *Françoise Polailon*, & sœur de N... de Mafcrany, aïeul du feu Président de Mafcrany, Seigneur de la Verrière, Prévôt des Marchands de Lyon en 1667, & de la Duchesse de Gefvres. Ils eurent 11 garçons & 6 filles, mais il n'est resté que

JEAN, qui suit;

Et DOROTHÉE DE CHARRIER, qui épousa, en 1668, *Paul de Grignan*, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf.

XI. JEAN DE CHARRIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, de Solémieu & autres lieux, Magistrat & Président des Trésoriers de France à Lyon, mourut en 1713, âgé de 80 ans. Il épousa, le 2 Juillet 1682, *Anne Gaboury*, fille de *Louis*. Intendant des Menus, ensuite nommé Intendant de Justice en Flandre. Elle fut tenue sur les fonts de baptême par la Reine-Mère Marie-Thérèse d'Autriche, & par Philippe de France, Duc d'Orléans, son second fils, & mourut en couches le 19 Octobre 1684, à Lyon. Ils eurent :

1. ANNE, née le 29 Juillet 1683, morte en 1712, de la petite-vérole, qui épousa en 1703, *César-Charles l'Escalopier*, alors Conseiller au Parlement de Paris, depuis Maître des Requêtes, Intendant en Champagne, & Conseiller d'Etat, mort le 6 Février 1753. C'est par cette alliance que les biens de la branche des Seigneurs de la Rochette font passés dans la famille de MM. l'Escalopier;
2. Et N... DE CHARRIER, née en Octobre 1684.

BRANCHE

des Seigneurs de LA ROCHE-JUILLÉ,
JULIÉANS, &c.,

X. AIMÉ DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Juillé, Juliéans, &c., sixième fils de GUILLAUME, Seigneur de la Rochette,

& de *Gabrielle du Four*, fut Prévôt des Marchands de Lyon en 1633, & fit un testament mutuel avec la femme le 15 Mai 1676, par-devant *Roffignol*, Notaire de cette ville; il mourut au Château de la Roche qu'il avoit fait bâtir dans le Beaujolois. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1633, passé devant *Terraffon*, Notaire à Lyon, *Ifabeau de Rouvière*, dont :

1. EUSTACHE, qui fuit;
2. JEAN;
3. MARC-ANTOINE;
4. GUILLAUME, Colonel du Régiment de Sourches;
5. JEAN-BAPTISTE, Prieur de la Salle, bénéfice fondé par la famille;
6. & 7. GASPARD & PIERRE, dont on ne connoît que les noms;
8. N... DE CHARRIER, mariée à *Jean-Baptiste Michon*, Seigneur de Pierre-Clos; Et trois autres filles, mortes sans alliance.

XI. EUSTACHE DE CHARRIER, Seigneur de la Roche, forcé de quitter le service par sa mauvaise santé, épousa, par contrat du 5 Janvier 1665, passé devant *Valoux*, Notaire, *Catherine de Badol*, fille de *Louis*, Baron de Rochetaillée, Ecuyer du Roi, & de *Jeanne de Bardonnèche*, dont :

1. GEORGES-ANTOINE, qui fuit;
2. JACQUES, mort au berceau;
3. GASPARD-AIMÉ, Capitaine de Cavalerie, qui se trouva à la bataille d'Hochstedt, où il perdit toute sa Compagnie, à la réserve d'un seul cavalier;
4. JEAN-BAPTISTE, Prieur de la Salle & Chanoine d'Ainay, à Lyon;
5. JEANNE-MARIE, mariée à *Jean-Aimé de Rochefort d'Ally*, Comte de Saint-Point, Baron de Senaret;
6. BENOÎTE, Religieuse au Prieuré de Saint-Benoît;
7. Et CATHERINE-THÉRÈSE CHARRIER.

XII. GEORGES-ANTOINE CHARRIER, Chevalier, Seigneur de la Roche-Juillé, Chenas, &c., né en 1675, Président en la Cour des Monnoies de Lyon, & Lieutenant-Civil de la même ville, épousa, le 18 Janvier 1701, *Marie-Marguerite Rauvier*, fille de noble *Annet Rauvier*, ancien Echevin de la ville de Lyon, & de *Catherine Rigioly*, dont :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. JACQUES-CATHERIN, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, mort en Bohême;
3. ELISABETH-SABINE, Religieuse Professe à Saint-Benoît;

4. JEANNE-FRANÇOISE-GERVAISE-PROTAISE, mariée à N... du *Rosfer*, Ecuyer;
5. JEANNE-ANTOINETTE-SYLVESTRE, morte au berceau;
6. JEANNE-ROMAINE;
7. ANTOINETTE-ROSINE, mariée à *Antoine Pierre-Clos*, Baron de Ceuve, Trésorier de France à Lyon;
8. Et CATHERINE-BLANCHE-MARIE CHARRIER, morte Religieuse.

XIII. GUILLAUME CHARRIER, Chevalier, Seigneur de la Roche-Juillé, Chenas, Saint-Jacques, &c., né le 11 Mai 1703, Président en la Cour des Monnoies de Lyon, & Lieutenant Civil de la même ville en 1727, épousa, par contrat du 23 Avril 1727, passé devant *Vernon & Vignière*, Notaires à Lyon, *Françoise-Thérèse Duret*, fille de *Jean Duret*, Chevalier, Seigneur de Grigny, premier Président au bureau des finances de Lyon, & d'*Elisabeth Richer*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. LOUIS, né en 1738, Prieur de la Salle, Chanoine d'Ainay, & Vicaire-Général de Lyon;
3. JACQUES-CATHERIN, rapporté après son frère aîné;
4. ELISABETH-AGNÈS;
5. MARIE-MARGUERITE-GERTRUDE, née en 1730, morte le 19 Février 1766, mariée à *Etienne-Lambert de Ferrary de Romans*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-de-Roi de la Bresse & du Bugey. Ils eurent 12 enfans
6. ANTOINETTE-ROSINE;
7. Et FRANÇOISE-GABRIELLE DE CHARRIER.

XIV. JEAN-BAPTISTE CHARRIER DE LA ROCHE, Chevalier, né en 1734, Président en la Cour des Monnoies de Lyon, Lieutenant-Particulier de la même Ville en 1755, épousa, en 1764, *Claudine-Odavie Cholier*, fille de *Louis-Hector Cholier*, Chevalier, Président de la Cour des Monnoies de Lyon, & d'*Antoinette Panely de la Valette*, dont :

1. LAURENT-FRANÇOIS, né le 14 Août 1775, mort en nourrice, au Château de Grigny en Lyonnais;
2. Et GUILLEMETTE-ANTOINETTE CHARRIER, née le 22 Juin 1765.

XIV. JACQUES-CATHERIN CHARRIER DE LA ROCHE, Chevalier, troisième fils de GUILLAUME, & de *Françoise-Thérèse Duret*, ancien Officier au Régiment des Gardes-Françoises, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, par contrat du 13 Février 1775, *Suzanne-Christo-*

phe de la Fraffe-de-Seynar, fille de Messire *Claude de la Fraffe*, Chevalier, Seigneur de *Sury-le-Comtal*, en *Forez*, *Seynas*, *Saint-Romain*, le *Puy*, & de *Madeleine de Cavasse de Lery*, dont :

GUILLEMETTE-HIPPOLYTE CHARRIER, née le 16 Décembre 1775.

Les armes : d'azur, à une roue d'or, surmontée d'un lambel de trois pendans de même. Devise : *Semper in orbita*.

* CHARRITE, famille originaire du Béarnois. La Terre de *Charrite*, appelée la *Potestarie de Charrite*, située dans la Vicomté de *Soule*, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1743, enregistrées le 7 Mai suivant au Parlement de *Pau*, en faveur de *Jean-Vincent de Charrite*, Chevalier.

Les armes : d'azur, à trois épées d'or en pal, aboutées d'un trêfle de même, celle du milieu appointée vers le chef, les deux autres vers la pointe.

CHARROLES : d'azur, au bourdon d'or en pal, accolé de deux coquilles de même.

CHARRY, dans le Nivernois, famille dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, qui porte : d'azur, à une croix ancrée d'argent.

* CHARS, dans le Vexin-François, Diocèse de *Rouen*, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Janvier 1605, enregistrées le 25 Février suivant, en faveur de *Jacques de la Guesle*, Procureur-Général au Parlement de *Paris*. *M. Rivié*, qui en avoit fait l'acquisition, l'a laissée à son neveu, *Grand-Maitre des Eaux & Forêts*, dont le fils la possède aujourd'hui.

CHARTOGNES, en Champagne. Suivant les titres produits en 1667, devant *M. de Caumartin*, Intendant de cette Province,

LAURENT DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie & Descardal en partie, vivant en 1533, épousa *Marie de Saint-Quentin*, & eut :

1. ADRIEN, qui suit;
2. & 3. ETIENNE & JEAN.

ADRIEN DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, Descardal, Sorbon, Eclcy & Sons en partie, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de *Rethel*, épousa *Marie de Beauvais*, dont :

CHRISTOPHE DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie & de Sorbon en partie, qui épousa *Claude le Danois*, fille de Messire *Philibert*, & d'*Yolande de Condé*, de la Maison de *Bourbon*, dont :

1. ADRIEN, qui suit;
2. Et JEAN, Seigneur & Vicomte de *Pernant*, de *Montigny*, *Survingenne* & de *Provenchères*, qui n'a point eu d'enfans mâles de *Suzanne de Mérode*.

ADRIEN DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, Bertoncourt, Montigny, Survingenne, Sorbon & Tourteron en partie, épousa *Claude de Mérode*, fille de Messire *Charles de Mérode*, Chevalier, Seigneur de *Brécy*, *Montigny*, *Survingenne*, Baron de *Saint-Thibault*, & de *Suzanne de Joyeuse*, de la Maison de *Grandpré*. Decemariagefontiffus :

1. CLAUDE, qui suit;
2. & 3. JEAN & FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de *Tourteron*, actuellement au service.

CLAUDE DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, de Bertoncourt, Lefcy, Pernant, & de Sorbon en partie, a épousé *Françoise de Montbel*, fille de *Jean de Montbel*, Chevalier, Seigneur de *Lefcy*, ou *Lefey*, & de *Françoise de Toupet*, dont :

1. & 2. CHARLES-CLAUDE & LOUIS DE CHARTOGNES.

Article dressé sur une copie de maintenue de noblesse légalisée.

CHARTON. Selon l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 125, cette famille porte : de gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur, l'écu timbré d'un casque de profil.

CHARTRAIRE, en Bourgogne : de gueules à une tour d'or.

CHARTRAIRE DE BIERRE. FRANÇOIS DE CHARTRAIRE, Comte de *Montigny* & de *Bierre*, Conseiller honoraire à *Dijon*, épousa *Benigne de la Michaudière*, dont :

GABRIEL-BENIGNE DE CHARTRAIRE, Marquis de *Bourbonne*, Président à *Mortier* au Parlement de *Dijon*, qui épousa, le 7 Janvier 1737, *Jeanne-Guillemette Bouhier*, fille du célèbre Président *Jean Bouhier*, & de *Claude-Marie Bouhier*.

* CHARTRES. Ce Comté, après la mort de *Thibaut*, dit le *Jeune*, Comte de *Blois* & de *Chartres*, échut à *Elisabeth de Blois*, sa

tante, fille de THIBAUT I^{er}, dit *le Bon*, Comte de Blois. Après la mort, sans enfans, de sa fille MAHAUD, ce Comté fut possédé par *Jean de Châtillon*, fils de *Hugues*. *Jeanne de Châtillon*, fille de *Jean*, le vendit en 1286 au Roi PHILIPPE le Bel, qui le donna en 1293 à son frère CHARLES, Comte de Valois. PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, le réunit une seconde fois à la Couronne. FRANÇOIS I^{er} Péripèa en Duché en 1528, en faveur de *Renée de France*, Duchesse de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la somme de 2550 écus d'or. Quelques Ecrivains prétendent que cet engagement avoit déjà été effectué sous le règne de Louis XII, prédécesseur de FRANÇOIS I^{er}. *Anne*, fille de *Renée de France*, porta le Duché de Chartres à son second mari, *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours, père de *Henri*, qui, par transaction du 26 Août 1623, remit ce Duché au Roi Louis XIII, qui le donna en supplément d'apanage à son frère JEAN-BAPTISTE-GASTON, Duc d'Orléans, mort en 1660. En 1661 le Duché de Chartres fut érigé en Pairie, & donné par le Roi Louis XIV à PHILIPPE DE FRANCE, son frère, trisaïeul du Duc d'Orléans d'aujourd'hui, dont le fils unique porte le nom de *Duc de Chartres*, & ce Duché est compris dans l'apanage de la Maison d'Orléans. Voy. ORLEANS.

CHARTRES, ancienne Maison du Beauvoisis, éteinte dans le XV^e siècle, laquelle a donné un Grand-Maitre Enquêteur des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, un Cardinal, Archevêque de Reims & Chancelier de France.

JEAN DE CHARTRES, Seigneur d'Onze-en-Bray, en Beauvoisis, est le premier dont il fait mention.

HECTOR DE CHARTRES, son fils, Seigneur d'Onze-en-Bray, Baron de Chénédoré, Grand-Maitre Enquêteur des Eaux & Forêts de Normandie en 1389, mourut à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415, laissant entr'autres enfans :

RENAUD DE CHARTRES, d'abord Chanoine, puis Doyen de Saint-Pierre de Beauvais en 1404, Camérier & Référendaire du Pape, Président en la Chambre des Comptes de Paris, Evêque de Beauvais, puis pourvu de l'Archevêché de Reims en 1414, Lieutenant du Roi & du Dauphin au Pays de Languedoc, Lyonnais & Mâconnois, par Lettres du 16 Août 1418, ensuite créé Chancelier de Fran-

Tome V.

ce, par Lettres du 28 Mars 1424. Il sacra le Roi CHARLES VII dans l'Eglise de Reims, le 17 Juillet 1429, en présence de la Peuple d'Orléans. En reconnaissance de ses grands services, le Roi lui procura le chapeau de Cardinal, qu'il reçut au Concile général tenu à Florence par le Pape EUGÈNE IV, le 28 Décembre 1439; MM. de Sainte-Marthe disent le 15 des calendes de Janvier. Il mourut subitement à Tours le 4 Avril 1443, où il étoit allé trouver le Roi, pour traiter de la paix avec l'Angleterre;

Et HECTOR, qui fuit.

HECTOR DE CHARTRES, Seigneur d'Onze-en-Bray, l'un des quatre Chassiers de l'Eglise de Chartres, le dernier de cette Maison, mourut en 1418, laissant d'*Antoinette de Hémercy* :

ISABEAU DE CHARTRES D'ONZE-EN-BRAY, mariée à *Antoine de Lévis*, Comte de Villars. Voy. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 400.

Les armes : d'argent, à 2 fasces de gueules.

CHASOT (DE). Cette ancienne famille, originaire de Salives, près Dijon, a pour auteur

I. JEAN-WORLE DE CHASOT, qui commandoit une Compagnie de 50 hommes dans le Château de Salives, & à Saint-Laurent au Val de Suzon, près Dijon & Talant, en 1273, pour le service de ROBERT II, Duc de Bourgogne, auquel il donna des preuves de sa valeur & de sa fidélité. Ce Prince, pour & en récompense de son mérite & de ses talens militaires, lui fit don des droits de tierce & de dime sur différens cantons voisins de Salives. Ce droit, d'autant plus honorable en ce qu'il le partageoit avec son Souverain, devint pour lui un témoignage toujours existant de ses anciens services, & un titre incontestable pour ses descendants.

Les malheurs des guerres civiles, qui défirent Salives & les environs, & leur firent perdre la plus grande partie de leurs biens & titres, ont au moins laissé subsister cette preuve de leur noblesse & antiquité. Il avoit épousé *Rébecca*, dont il eut :

II. JEAN DE CHASOT, I^{er} du nom, Ecuyer, qui fut aussi Capitaine du Château de Salives, & épousa noble *Eglantine*, dont il eut :

Huit fils ;
BÉNIGNE, qui fuit ;
Trois autres fils ;

O

Et deux filles, Religieuses.

III. BÉNIGNE DE CHASOT, 1^{er} du nom, Ecuyer, devint par la mort de ses onze frères, tués au service du Duc de Bourgogne, leur héritier, & testa en 1362 en faveur de ses deux fils. Par ce testament, écrit en ancien langage bourguignon, dont une copie collationnée par *la Porte & le Sueur*, Tabellions Royaux à Caen, le 27 Août 1673, a été produite la même année, lors de la recherche des nobles, BÉNIGNE DE CHASOT rapporte entr'autres choses ce qui suit, concernant l'origine de sa famille: *J'ai su, dit-il, de JEAN, mon père, que nous descendons de ce JEAN-WORLE DE CHASOT, qui commandoit 50 soldats pour ROBERT II, Duc de Bourgogne, en 1273, dans le Château de Salives, & à Saint-Laurent au Val de Suzon, près Dijon & Talant. JEAN, mon père, eut 12 fils, dont je suis le neuvième né, & maintenant seul, mes onze frères ayant été tués au service d'EUDES, IV^e du nom, Duc de Bourgogne, qui en ressentit bien de la douleur par le souvenir de son amitié pour l'ancien JEAN-WORLE DE CHASOT, qu'il avoit connu, & auquel ROBERT II, son père, avoit accordé pour lui & ses hoirs mâles, à cause de sa vaillance & des grands services qu'il lui avoit rendus, le beau privilège de prendre & partager avec lui, dans le voisinage de Salives, les droits de tierce & de dime, dont maints autres nobles avoient eu grande jalousie, &c.* BÉNIGNE DE CHASOT avoit épousé noble Chrétienne, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et WORLE, qui mourut sans postérité d'Anne le Grand.

IV. CLAUDE DE CHASOT commandoit dans le fort de Talant. Il paroît, par l'extrait d'une formation faite le mercredi avant Pâques l'an 1387, par *Jean de Foissy*, Ecuyer, Bailli de la Montagne, dont une copie collationnée à son original le 30 Août 1630 a été produite en 1673, lors de la recherche des nobles, *que les hoirs de CHASOT jouissoient alors de droits, immunités & franchises, comme étant au-dessus des autres habitans, par l'ancienneté de leur noblesse, ainsi que des dîmes antérieurement accordées à leurs ancêtres sur différens héritages sis près de Salives, qui tierçoient, lors de la moisson, avec le Duc.* Il épousa noble *Suzanne Pillot*. Le Duc PHILIPPE le *Hardi* & la Duchesse de Bourgogne

assistèrent à leurs noces. De cette alliance vint entr'autres enfans :

V. ODOT DE CHASOT, Ecuyer, qui épousa *Claude de la Vefvre*, de la Maison de *Roye*, d'une branche de laquelle étoit *Charles de Roye*, Comte de *Roucy*, marié à *Madeleine de Mailly*, Dame de *Conti*, dont les deux filles & héritières, *Eléonore & Charlotte de Roye*, sont entrées par mariages dans les Maisons de *BOURBON-CONDÉ & de la Rochefoucauld*. Il eut :

1. COLIN, qui suit;
2. Et BÉNIGNE, Ecuyer, Seigneur du Val & de la Fontaine, auteur de deux branches, rapportées plus loin.

VI. COLIN DE CHASOT, Ecuyer, qui fut Chambellan de *CHARLES le Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, Capitaine de *Salives*, vivoit encore le 4 Février 1528, ainsi qu'il paroît par un contrat de vente passé devant *Guyot Dehors*, Notaire à *Châtillon-sur-Seine*, tant par lui, que par BÉNIGNE DE CHASOT, son frère, Ecuyer, Seigneur du Val & de la Fontaine. Il eut pour fils unique de *Toinon de Saumaise*, de la Ville de *Dijon* :

VII. JEAN DE CHASOT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de *Champlitte & de Laborde*, qui, par retrait lignager, conjointement avec *Nicolas de Chasot*, Ecuyer, son cousin germain, & par acte passé devant *Guyot Dehors*, Notaire à *Châtillon-sur-Seine*, le 20 Janvier 1529, retira le contrat de vente qui avoit été passé, en 1528, par leur père & oncle. Il eut d'*Hélène Fyrot* :

1. BERNARD, qui suit;
2. Et BÉNIGNE, qui vivoit encore le 3 Avril 1540, qu'il partagea avec son frère aîné la succession de leur père & mère.

VIII. BERNARD DE CHASOT, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de *Talmé, Mornay, Pouilly & Oslay*, commandant une Compagnie pour le service du Roi, & *Grand-Gruyer* de Bourgogne, vendit certains héritages qui lui étoient échus par le partage fait entre lui & BÉNIGNE DE CHASOT, Ecuyer, son frère, des biens provenans des successions de leur père & mère, par-devant *Jean Pétaut*, Notaire-Royal-Juré à *Châtillon-sur-Seine*, le 3 Avril 1540, & fonda en 1556 une Chapelle dans l'Eglise de l'ancien Château de la Ville de *Salives*, où l'on voyoit encore en 1639 ses armes sur les anciennes tombes, suivant qu'il est constaté par le procès-verbal qui en fut dressé,

le 6 Novembre 1640, par les Lieutenant-Général, Procureur du Roi, & autres Officiers du Bailliage de la Montagne. Il eut de *Christine de Rébillier* :

1. BERNARD, mort sans postérité;
2. Et BÉNIGNE, qui suit.

IX. BÉNIGNE DE CHASOT, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Grandbois, Talmé, &c., homme d'armes des Ordonnances du Roi au Régiment de Ténicey, vendit certains héritages, par contrat passé devant *Loigerot*, Notaire Royal à Châtillon-sur-Seine, le 3 Décembre 1558; & fuyant un certificat, délivré par les Prieur & Religieux Cordeliers dudit lieu de Châtillon-sur-Seine, le 20 Mai 1593, il paroît que, pour & au nom de BERNARD, son fils, qui fuit, il fonda & posa la première pierre du bâtiment nouveau dudit Couvent, dont il étoit fondateur. Il épousa *Marguerite Siredey*, dont :

X. BERNARD DE CHASOT, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Grandbois, & de la Cour-Saint-Georges, qui vendit par contrat passé devant *Nicolas Maffieurt*, Notaire & Gardes-Notes à Dijon, le 3 Octobre 1615, une maison provenant de la succession de feu son père. Il fut le premier de sa branche qui s'établit en Normandie, & lors de la recherche de la noblesse, il obtint des Lieutenans & Procureurs-Généraux de Salives & de Châtillon-sur-Seine en Bourgogne, les attestations & dépositions juridiques, dont nous avons ci-devant parlé, par lesquelles il constata l'ancienneté de la noblesse, & que ses aïeux employés, sans interruption, dans les armées des Ducs de Bourgogne, avoient conservé le même droit de dime, accordé par ROBERT II à JEAN-WORLE DE CHASOT, ci-devant cité, dont ils jouissoient encore au commencement du XVII^e siècle, & qu'ils partageoient alors avec le Roi. D'après ces attestations intervint l'Arrêt du Conseil du 10 Mai 1642, & les trois jugemens des 21 Juillet suivant, & 14 Mai & 20 Juin 1646, rendus par les Sieurs de la Poterie & du Tronchan, Intendants & Commisaires, qui le maintinrent dans tous les privilèges de la noblesse. Il épousa, par contrat passé devant *Enoch Costil & Jacob de la Perelle*, Tabellions Royaux en la Sergenterie d'Oiftréhan, le 15 Septembre 1630, *Elisabeth le Tenneur*, qui lui apporta en dot les Terres & Seigneuries de Vary & d'Escorches, fille de *Jean le Tenneur*, Ecuier, Sieur de Langrune, Es-

corches, Vary & autres lieux, & de *Catherine le Petit*. Il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. MARG-ANTOINE, Ecuier, Seigneur de Tailleville, mort sans alliance;
3. CATHERINE, qui épousa, par contrat reconnu devant les Notaires de Caen, le 31 Août 1648, *Claude de Vigneral*, Chevalier, Seigneur & Baron de Ry. Ce contrat fut passé en présence de HENRI DE CHASOT, Ecuier, Seigneur de Vice, Conseiller & Aumônier du Roi; de noble *Marie Dumeau*, veuve de PIERRE DE CHASOT, Doyen des Maîtres des Comptes de Dijon, Fondatrice du Couvent des Carmélites de Châtillon-sur-Seine; de *Jean Siredey*, Conseiller du Roi à Dijon; d'*Antoine de Chafans*, Ecuier, Seigneur dudit lieu, & autres;
4. Et VALENTINE, qui épousa, par contrat reconnu devant les Notaires de Caen, le 22 Décembre 1654, *Charles-Thomas de Morant*, Chevalier, Seigneur & Baron de Biéville en Auge, & Maréchal-de-Bataille aux Armées du Roi. Ce contrat fut passé en présence d'*Achille de Longueval*, Chevalier, Seigneur de Manicamp, Lieutenant-Général des Armées du Roi; de Jacques de Franquetot, Conseiller d'Etat & Abbé de Bolon; de Pierre de Rozevignan, Chevalier, Seigneur de Chambois, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Caen; de HENRI DE CHASOT, Ecuier, Seigneur des Troches & de Beaugard, Capitaine au Régiment de Marolles, & Lieutenant-de-Roi de Thionville; de CLAUDE DE CHASOT, Conseiller du Roi au Parlement de Metz, & autres.

XI. JEAN DE CHASOT, III^e du nom, Ecuier, Seigneur de Grandbois & de la Cour-Saint-Georges, Seigneur & Patron du chef de sa mère, de Vary & d'Escorches, obtint, lors de la recherche des nobles, un Arrêt au Conseil le 27 Janvier 1673, par lequel lui & MARG-ANTOINE DE CHASOT, son frère, conjointement avec HENRI DE CHASOT, leur cousin, Capitaine au Régiment de Marolles, furent maintenus en leur noblesse et qualité d'*Ecuier*, sans avoir égard au jugement précédemment rendu contre eux par défaut, par M. de *Chamillart*, Commissaire départi en la Généralité de Caen. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Olivier & Jean Bougon*, Tabellions à Caen, le 3 Avril 1673, *Catherine Hûe*, fille de *Jean-Baptiste Hûe*, Ecuier, Seigneur de Saint-

Jean, & de noble *Anne de Durand*, dont il eut :

1. THOMAS-LOUIS, qui suit ;
2. ANNE-JEAN-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Georges*, rapportée ci-après ;
3. THOMAS, Ecuyer. Capitaine au Régiment de Louvigny, mort sans alliance ;
4. Et CATHERINE, mariée, le 10 Juillet 1702, à *Simon de Boulot*, Ecuyer, Sieur du Peron.

XII. THOMAS-LOUIS DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vary & d'Escorches, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Louvigny, épousa, par contrat passé le 27 Février 1709, & reconnu devant *Jacques Flouquet*, & *François Boullin*, Notaires Royaux à Caen, le 1^{er} Septembre 1727, *Claude de Prépétit*, fille de *Gervais de Prépétit*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cahau, & de noble *Simonne Radulph*. De cette alliance font issus :

1. GERVAIS-JEAN-THOMAS, qui suit ;
 2. ISAAC-FRANÇOIS-EDMOND, rapporté après son frère ;
 3. 4. 5. & 6. Quatre autres fils, morts au service du Roi ;
- Et trois filles.

XIII. GERVAIS-JEAN-THOMAS DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vary & d'Escorches, a servi dans les armées de Sa Majesté. Il a épousé, par contrat passé le 1^{er} Septembre 1739, reconnu devant *Jean-Michel le Sage*, Notaire-Royal à Argentan, le 1^{er} Mars 1749, noble *Catherine-Renée de Coifferel*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Méheudin, fille de *Claude de Coifferel*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, Trémont, Coucey, &c., & de *Françoise-Catherine-Renée Duffour*. De ce mariage font nés :

1. CLAUDE GERVAIS-JEAN, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Royal-Nassau, Huffards, marié, en Janvier 1772, à *Marguerite-Pamphile de Prébois* ;
2. RENÉ-ANTOINE, Ecuyer, ci-devant Page du Roi en sa Grande-Ecurie, & aujourd'hui Lieutenant dans le Corps des Carabiniers ;
3. Et MARIE-CATHERINE-ANTOINETTE, mariée, le 15 Mai 1767, à *Robert-François du Faguet*, Ecuyer, Seigneur de Montbert, Chevalier de Saint-Louis, & Major des Ville & Citadelle du Havre-de-Grâce.

XIII. ISAAC-FRANÇOIS-EDMOND DE CHASOT, Ecuyer, second fils de THOMAS-LOUIS, & de

Claude de Prépétit, Droffart de Kollin en Poméranie, & de Plottenberg en Westphalie, a été décoré de l'Ordre Militaire du Mérite en Prusse, où il a servi avec distinction depuis 1734, jusqu'au moment de la rupture de cette Puissance avec la France : depuis il a été élu Commandant de Lubeck & de ses forteresses, ensuite Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté le Roi de Danemark, Grand-Croix de l'Ordre-Royal & Militaire de Saint-Stanislas de Pologne, & a épousé, par contrat du 17 Juillet 1760, *Marie-Camille*, née Comtesse de *Torelli*, dont :

1. FRÉDÉRIC-ULRIC, Ecuyer, né le 8 Juin 1761, & tenu sur les fonts de Baptême, par LL. MM. le Roi de Prusse & la Reine de Suède sa sœur ; Lieutenant d'Artillerie au service de Pologne ;
2. Et LOUIS-AUGUSTE-FRÉDÉRIC-ADOLPHE, Ecuyer, né le 10 Octobre 1763, & tenu sur les Fonts de Baptême par le Duc de HOLSTEIN-EUTIN, Evêque de Lubeck, & les Ducs & Duchesses de MECKLENBOURG-STRÉLITZ ; Enseigne des Gardes de Lithuanie, au service de la même Couronne.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-GEORGES, issue de celle des Seigneurs de GRANDBOIS, d'ESCORCHES, &c.

XII. ANNE-JEAN-PIERRE DE CHASOT, Ecuyer, second fils de JEAN, III^e du nom, & de *Catherine Hûe*, épousa, par contrat passé le 28 Novembre 1710, reconnu devant *Henri Thorel* & *Jean Brunet*, Tabellions Royaux en la Vicomté d'Auge, pour les sièges de Grevecoeur & Cambremer, le 1^{er} Avril 1711, *Françoise Martin*, veuve de *Jean Onfrois*, Ecuyer, & fille de *Charles Martin*, Ecuyer, Seigneur d'Escotils, & de *Renée Hubert*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et CATHERINE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée le 1^{er} Juillet 1734, à *Jean-Baptiste-Daniel de Piedoite*, Ecuyer, Seigneur d'Héritot.

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE CHASOT, Ecuyer, devint par son mariage Seigneur & Patron des Terres de Mutrecy & de Milly : la dernière provenant des successions de *Pierre-Augustin de Durand*, Ecuyer, Seigneur de Milly, Procureur-Général au Parlement de Normandie, & de *Pierre-Jean-Baptiste de Durand*, Evêque d'Avranches, cousins issus de germain du Sieur *Hûe* son beau-père. Il épousa, le 1^{er} Oc-

tobre 1734, *Marie-Anne-Françoise Hûe*, fille de *Pierre-Louis-Augustin Hûe*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Mutrecy*, & de noble *Marie-Françoise Cornière*. Ses enfans font :

1. FRANÇOIS-JEAN, Ecuyer ;
2. JEAN-PIERRE-FRANÇOIS, Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandre ;
3. MARIE-CATHERINE, mariée, le 15 Février 1763, à *Marc-Antoine-Louis de Livet*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Barville* ;
4. & FRANÇOISE-AUGUSTINE-AIMÉE DE CHASOT, mariée, le 14 Décembre 1770, à *Messire Jean-Louis de Giverville*, Seigneur de *Saint-Aubin* de *Scellon*, fils de *Messire Antoine*, Ecuyer, & de noble *Marguerite-Madeleine Desson*.

AUTRE BRANCHE.

Elle a pour auteur :

BÉNIGNE DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur du *Val* & de la *Fontaine*, deuxième fils d'*Odor*, & de *Claude de la Vefvre*, qui eut pour descendants

HENRI DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur de *Beauregard*, Capitaine au Régiment de *Marolles*, & Lieutenant-de-Roi de *Thionville* ;

HENRI DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur de *Vice*, Conseiller & Aumônier du Roi ;

Et N... DE CHASOT, mort en 1727, premier Président du Parlement de *Metz*, qui laissa :

LOUIS-BÉNIGNE DE CHASOT, Chevalier, Seigneur de *Cougy*, *Brouffy*, &c., Président à *Mortier* au Parlement, qui épousa, le 21 Août 1732, *Marie-Catherine de Montholon*, dont :

ELISABETH - MARGUERITE DE CHASOT, mariée, le 29 Juillet 1761, à *René de Chopin*, Seigneur d'*Arnouville*.

BRANCHE

issue de la précédente, & établie aux Andelys.

Elle est aujourd'hui représentée par *PIERRE-HENRI DE CHASOT*, Ecuyer, qui épousa *Catherine de Pacaroni*, dont :

THOMAS DE CHASOT, Ecuyer, &c.

Généalogie dressée conformément aux titres communiqués au Juge d'Armes de France, pour faire recevoir *RENÉ-ANTOINE DE CHASOT* aux Pages du Roi, aujourd'hui Lieutenant dans le Corps des Carabiniers.

Les armes, suivant le brevet d'enregistrement à l'*Armorial de France*, du 4 Février 1697, sont : *d'azur, au chêne d'argent, posé sur une terrasse de même, & accosté de deux*

lions d'or, enchainés d'argent au haut du fût de l'arbre, ayant les têtes contournées.

CHASPOUX, ancienne noblesse originaire de Bretagne, & établie en Touraine depuis le XV^e siècle, où elle tient un rang considérable & a pris des alliances avec les familles les plus distinguées de la Province.

JACQUES CHASPOUX, 1^{er} du nom, Conseiller d'Etat par brevet du 5 Janvier 1649, rendit hommage au Roi le 14 Novembre 1644, de la Châtellenie de *Verneuil* en Touraine, relevante immédiatement du Roi, à cause de son Comté de *Loches*. Il avoit épousé, le 30 Octobre 1634, *Esther-Marie d'Archambault*, fille de *Jean*, Grand-Bailli d'Epée de *Châtillon-sur-Indre*, & de *Marie Faure*, cousine germaine du fameux Père *Faure*, Abbé & Réformateur des Chanoines Réguliers de *Sainte-Geneviève*. Il eut entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et MARIE-MADELEINE DE CHASPOUX DE VERNEUIL, morte en 1718, qui épousa *Jean Bouchart*, VIII^e du nom, Seigneur de *Champigny* & de *Noroy*, Intendant de la Marine au *Havre-de-Grâce*.

JACQUES CHASPOUX, Seigneur de *Verneuil*, Lieutenant des Gardes-du-Corps de feu Monsieur, frère unique du Roi Louis XIV, eut de *Claire Renaudot* :

1. EUSÈBE-JACQUES, qui suit ;
2. Et CATHERINE CHASPOUX DE VERNEUIL, mariée à *François de Barbançois*, Marquis de *Sarzac* en *Bourbonnois*, dont postérité.

EUSÈBE-JACQUES CHASPOUX DE VERNEUIL, Secrétaire de la chambre & du cabinet du Roi, Introduceur des Ambassadeurs & des Princes étrangers, a obtenu l'érection en *Marquisat* de la Châtellenie de *Verneuil*, avec union de la Vicomté de *Betz*, de la Baronnie du *Roulet*, des Châtellenies de *Sainte-Julite*, de *Chaumussy* & de *Saint-Flovier*, de la Seigneurie de *l'Etang-lès-Betz*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1746, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris les 27 Janvier & 7 Juillet 1747, & au Bureau des Finances de *Tours* le 17 Mars 1749. Le Marquis de *Verneuil* est mort le 2 Janvier 1747, & avoit épousé, le 17 Avril 1719, Demoiselle *Bigres*, fille de *Paul-François*, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Félix Prat*, dont :

EUSÈBE-FÉLIX DE CHASPOUX, Marquis de *Verneuil*, Grand-Echanfon de France, Comte

de Loches, Vicomte de Betz, Baron du Roulet, Seigneur de Saint-Flovier, Sainte-Julite, &c., né le 1^{er} Septembre 1720, Introduceur des Ambassadeurs le 18 Mai 1743, charge dont il s'est démis volontairement le 30 Janvier 1756, & retenu Secrétaire du Cabinet du Roi avec exercice en 1747, puis Grand-Echanson le 23 Janvier 1756. Il époufa (contrat ligné par le Roi, la Reine & la famille Royale, le 17 Mai 1743, & d'après dispense de parenté obtenue du Pape Benoît XIV, le 14 Avril précédent), *Anne-Adélaïde de Harville*, morte le 29 Juillet 1761, à Paris, âgée de 35 ans, fille d'*Anne-François*, Marquis de Harville, Seigneur de la Celle, Beaumoret, Champ-Houdry, Voise, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Anne de Boucher de Livry*, dont :

1. ADÉLAÏDE-LOUISE-FÉLICITÉ, née le 24 Avril 1744, mariée, par contrat du 29 Avril 1764, à *Charles-Gabriel-René d'Apelvoisin*, Marquis de la Roche du Maine, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi ;
2. MARIE-CHARLOTTE-GABRIELLE, née le 26 Août 1749 ;
3. ANNE-ISABELLE-MICHELLE, dite *Mademoiselle de la Celle*, née le 1^{er} Septembre 1751, mariée, par contrat du 25 Janvier 1769, à *René-Louis-Charles*, Marquis de *Menou*, né le 9 Octobre 1746, Enseigne des Gardes Bourguignons ;
4. LOUISE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiselle de Sainte-Julite*, née le 21 Février 1755 ;
5. Et ANNE-PAULINE, dite *Mademoiselle du Roulet*, née le 22 Juin 1761.

Les armes : *d'azur, au pélican d'or dans son aire; au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants montans d'argent.*

CHASSAGNE, famille noble qui a possédé des biens en Berry, originaire de la Basse-Marche, où elle possédoit anciennement un fief, appelé la *Chaffagne-Coudour*, situé au-dessus de la Paroisse & Marquifat de Magnac en Basse-Marche, à une lieue de Dorat. Elle subsiste en la personne de

JACQUES DE LA CHASSAGNE, Ecuyer, Seigneur de *Drouilles*, en la Paroisse de Blein, Seigneurie qui fut portée en mariage à

N... DE LA CHASSAGNE, par *Jeanne de Jovion*. Ils eurent :

N... DE LA CHASSAGNE, qui suit ;

N... DE LA CHASSAGNE, nommé le *Chevalier de la Chassagne*, Capitaine au Régiment de la Marche-Prince, Chevalier de Saint-Louis ;

Et plusieurs filles, Religieuses.

N... DE LA CHASSAGNE a époué 1^o N... de *Lescours*, qui ne lui a pas laissé d'enfans ; & 2^o N... de *Roffignac*, de la branche de *Sannat*, dont :

Un fils, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de la Marche-Prince ;

Et une fille.

Les armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de cinq étoiles de même, deux en chef, deux entre les deux fasces & une en pointe.*

CHASSART : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, & en pointe d'une rose de même.*

CHASSÉ (DE) en Bretagne. N... DE CHASSÉ eut pour enfans :

JEAN-HENRI, qui suit ;

Et CLAUDE-LOUIS-DOMINIQUE, Chevalier, Seigneur du *Ponceau*, né à Rennes en 1698.

JEAN-HENRI DE CHASSÉ fut maintenu avec son frère dans leur noblesse par arrêt du Conseil du 24 Avril 1739, & par Lettres-Patentes des mêmes mois & an, enregistrées en la Chambre des Comptes de Nantes, & à la Généralité des Finances de Bretagne, au mois de Juin 1739. Il époufa *Jeanne Hubert*, dont :

JEAN-JOSEPH DE CHASSÉ, Chevalier, Seigneur des *Chénayts*, chef des nom & armes, Ingénieur des Ponts & Chaussées, né en 1728.

Les armes : *de gueules à six alérions d'argent, 3, 2 & 1.*

CHASSENOUS, aliàs CHAUSSENOUS, en Languedoc, ancienne famille que l'on croit éteinte, & de laquelle étoient JEAN DE CHAUSSENOUS, marié à *Jeanne de Hautpoul*, avec laquelle il vivoit vers la fin du XV^e siècle, & tige des Seigneurs de *Villestiffes*, dont on ne trouve plus de vestiges au milieu du XVII^e siècle ; & CLAIRE DE CHAUSSENOUS, Dame de *Peyriac* & de *Molleville*, qui étoit mariée à *Bertrand de Segnier*, Conseiller au Parlement de Toulouse, lors de la donation qu'elle fit de la Terre de *Molleville* à *Nicolas-Bertrand de Segnier*, son fils, Conseiller au même Parlement. Elle étoit tante de JEAN DE CHAUSSENOUS, Chevalier, Seigneur de *Villestiffes*, père de CLAUDE DE CHAUSSENOUS, Chevalier, Seigneur de *Villestiffes*, ma-

rié, 1° sans enfans, par contrat passé devant *J. Thuriès*, Notaire de Saint-Julien de Grascapon, le 7 Janvier 1592, à *Philippette d'Auriol-Roumens*, fille de *Julien*, & de *Rose de la Bailie*; & 2° aussi sans enfans, à *Guillemette de Raymond*.

CHASSONVILLE, branche de MALLIER, famille noble, qui a contracté d'illustres alliances, & qui a donné deux Maréchaux-de-Camp, deux Evêques, l'un à Troyes & l'autre à Tarbes; & deux Conseillers d'Etat, dont l'un devint Contrôleur-Général des Finances, & l'autre Ambassadeur à Venise. Voy. MAL-LIER.

CHASSY, Seigneur du Marais, en Berry: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHASTAIN, en Dauphiné: *d'argent, au lion de gueules, traversé d'une fasce d'azur, chargée de trois croisettes d'or.*

CHASTAN, en Provence. Le Roi LOUIS XV, en considération des services qu'ANDRÉ CHASTAN DE LA FAYETTE, Docteur ès Droits, & Avocat au Parlement de Provence, avoit rendus à l'exemple de ses ancêtres à la ville d'Apt en qualité de Recteur des Hôpitaux, lui a accordé des lettres de noblesse données à Versailles au mois de Février 1755. Elles ont été enregistrées aux registres du Parlement d'Aix le 16 Janvier 1756. ANDRÉ DE CHASTAN a épousé N... Vincens, des Seigneurs de *Sarvoulhan*, de laquelle il a des enfans.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, accostée de deux tours d'argent, maçonnées de sable (Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. 1, pag. 256).*

‡ CHASTEIGNIER, en Poitou. La généalogie de cette ancienne Maison, d'abord imprimée à Paris, en 1634, par les soins du célèbre André Duchesne, Géographe du Roi, vient d'être dressée de nouveau sur les pièces justificatives rapportées par Duchesne, sur plusieurs autres chartes anciennes, d'après les titres originaux, monumens & documens authentiques, par M. Clabault, auteur, en 1764, du *Tableau généalogique de l'augustine maison de France*, &c.; elle a été imprimée in-4° chez Lottin l'ainé, imprimeur du Roi & de la ville, à Paris.

Cette Maison tient un rang des plus notables dans la Province du Poitou, a produit, dans tous les temps, d'illustres Capitaines, dont un grand nombre tués à la guerre, en combattant généreusement pour le Roi, la Religion & la Patrie. Plusieurs ont été décorés du Collier de l'Ordre du Roi, & un a été fait Chevalier du Saint-Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1583; & Pon trouve, dans les alliances de cette Maison, des vestiges continuels de l'ancienne chevalerie. La généalogie que nous allons donner n'est qu'un extrait abrégé, qui remonte à

1. GISLEBERT CHASTEIGNIER, 1^{er} du nom, Chevalier, qui vivoit sous le règne de PHILIPPE 1^{er}, qui monta sur le trône en 1060. Il souscrivit avec Guy, fils de Guy de Monthéry, Gautier, fils de Guy de Ris, Hubert de Palaifeau, & d'autres Seigneurs, à la fondation du Prieuré de Saint-Christophe de Château-Fort, dépendant de l'Abbaye de Bourgueil, ce qui fut confirmé par le même Roi en 1068. Le nom de sa femme est inconnu, mais on lui donne pour fils

II. FOUCAULT CHASTEIGNIER, contemporain des Rois PHILIPPE 1^{er} & LOUIS VI, dit *le Gros*, qui vivoit encore en 1115, suivant une charte de Guillaume, Evêque de Périgueux, datée du 15 des Calendes de Mai de cette année, concernant la fondation & dotation de l'Abbaye de Sainte-Marie de Ligeux, où il est au nombre des bienfaiteurs actuels de cette Abbaye avec ses enfans, qui furent:

1. HÉLIE, qui suit;
2. ARNAUD, qui florissoit en 1115;
3. Et PIERRE CHASTEIGNIER, mentionné avec ses frères dans la charte de fondation ci-dessus mentionnée.

III. HÉLIE CHASTEIGNIER, mentionné avec son père & ses frères dans la même charte de fondation de l'Abbaye de Ligeux, eut de sa femme, qui n'est pas nommée:

- 1, THIBAUT, qui suit;
2. GUILLAUME, nommé dans un titre de l'Abbaye d'Abbie;
3. Et PIERRE CHASTEIGNIER, qui fut un des témoins d'une fondation faite avant 1168, en faveur des Religieux de l'Abbaye d'Abbie, & de leur Abbé. On le croit, avec assez de fondement, l'auteur des Seigneurs de *Haut-Castel*, de *Loubéjac*, de *Casse-Martin*, de *Sainte-Foy* & autres, subsistans encore dans le Quercy & ailleurs; suivant la gé-

néologie de cette Maïson, rédigée sur les Mémoires de l'Abbé CHASTEIGNIER, Archevêque & Vicaire-Général du Diocèse de Lombes.

IV. THIBAUT CHASTEIGNIER, 1^{er} du nom, Seigneur de la Chasteigneraye, en Bas-Poitou, contemporain de LOUIS VII, dit *le Jeune*, mourut avant 1186, & laissa :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la *Meilleraye* & de *Saint-Georges-de-Rex*, rapportée ci-après ;
3. GUILLAUME, tige de la 15^e branche, Seigneurs de *Bougon* & de la *Berlaire*, qui viendra en son rang ;
4. Et PIERRE CHASTEIGNIER, que Duchesne donne sans preuve certaine, & qui paroît avoir été confondu avec son oncle ou son neveu du même nom.

V. THIBAUT CHASTEIGNIER, II^e du nom, Seigneur de la Chasteigneraye, né en 1140, amortit en faveur de Regnier, III^e du nom, Abbé d'Abbie & de ses Religieux, le don qui leur avoit été fait par Papot & Ménard, de quelques héritages tenus de lui en Fief, sous condition que ces Religieux prieraient Dieu pour le salut de l'âme de sa femme, naguères décédée ; il leur remit encore la taille qu'il avoit sur le lieu de la Grollière, & mourut avant 1212, laissant :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. Et GUILLAUME CHASTEIGNIER, dont la postérité s'est éteinte dans ses petits-enfants.

VI. THIBAUT CHASTEIGNIER, III^e du nom, mourut avant 1246, & laissa :

VII. THIBAUT CHASTEIGNIER, IV^e du nom, qui rendit foi & hommage à Alphonse de France, Comte de Poitou, & est compris dans le rôle des Seigneurs qui payèrent dans ce tems-là pour la Croisade de la Terre-Sainte, certaines aides. Il laissa :

1. EMERI, qui suit ;
2. Et THIBAUT CHASTEIGNIER, qui paroît être celui à qui le Pape Grégoire écrivit touchant les deniers levés pour le recouvrement de la Terre-Sainte, après le Concile Général, convoqué à Lyon en 1274.

VIII. EMERI CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Chasteigneraye, eut ordre de Jean de Sors, Chevalier, Sénéchal de Saintonge, par lettres datées du jour de la Pentecôte 1263, écrites par Alphonse de France, Comte

de Poitou, de se rendre auprès de sa personne. Il mourut avant 1300, & laissa :

1. GUY, Seigneur de la Chasteigneraye, qualifié Chevalier dans un Arrêt du Parlement de 1307 ;
2. Et THIBAUT CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Chasteigneraye, de l'Isleau, du Palfis, &c., qui épousa, par contrat du samedi Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, *Isabeau de la Guierche*, d'une des plus anciennes Maïsons du Poitou, fille aînée & principale héritière de *Geoffroy*, Seigneur de la Guierche. Ils n'eurent pas de postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de LA MEILLERAYE & de SAINT-GEORGES DE REX.

V. JEAN CHASTEIGNIER, Seigneur de la Chasteigneraye, second fils de JEAN, 1^{er} du nom, qualifié Chevalier dans un titre de 1207, paroît dans un catalogue des Chevaliers Bannets de France, dressé sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, où il est nommé le quatrième après les Comtes d'Eu & de la Marche, & Geoffroy de Lesignem. Il épousa *Arfent de Réaumur*, Dame dudit lieu, Fief tenu de la Baronnie de Vouant. Elle vivoit encore veuve en 1246, qu'elle transigea avec Jean Jousseaume, Prieur de Réaumur. Ils eurent :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Réaumur, Sérizay, Bourneau, &c., qui épousa *Olive de Sérizay-de-Bourneau*, fille héritière de *Benoit de Sérizay*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, dont :

JEAN, mort sans postérité, du vivant de son père, & enterré dans l'Eglise de la Chasteigneraye ;

2. Et GISLEBERT, qui suit.

VI. GISLEBERT CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Meilleraye & de la Lardière, par sa femme, en rendit hommage en 1259, fut nommé parmi les Seigneurs en 1269, traita avec Alphonse de France, Comte de Poitou, pour le rachat des Fiefs à merci, & épousa *N...* de la Lardière, dont entr'autres enfans :

1. JEAN, Seigneur de la Meilleraye & de la ville de Rex en partie, mort sans postérité ;
2. GISLEBERT, qui suit ;
3. Et GUILLAUME CHASTEIGNIER, auteur de la 12^e branche, Seigneurs de *Prinçay*, &c., rapportée plus loin.

VII. GISLEBERT CHASTEIGNIER, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Meilleraye, étoit

mort dès le Mercredi d'après l'Épiphanie, en 1318. Il avoit épousé, après 1271, *Jeanne Barrabin*, Dame de Saint-Georges-de-Rex, d'Amuré & autres Fiefs, morte avant 1378, fille de *Guillaume*, & de *Marie de Rex*. Leurs enfans furent :

1. SIMON, qui suit ;
2. & 3. GISLEBERT & JEAN, qui partagèrent, en 1318, avec leur aîné & leur sœur, la succession de leur père & mère ;
4. Et MARGUERITE CHASTEIGNIER, mariée à *Pierre Barrière*, Chevalier, Seigneur de Saveilles, en Angoumois, dont elle eut un garçon & une fille.

VIII. SIMON CHASTEIGNIER, Ecuier, Seigneur de la Meilleraye & de Saint-Georges-de-Rex, rendit hommage au Comte de la Marche, pour raison de la Terre de Saint-Georges-de-Rex, & mourut en 1327. Il avoit épousé, avant 1318, *Létice de la Guierche*, qui consentit au partage que son mari avoit fait avec ses frères. Elle étoit fille de *Geoffroy*, Chevalier, Seigneur de la Guierche. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. SIMON, auteur de la XI^e branche, Seigneurs de *Réaumur* & d'*Antigny*, rapportée plus loin ;
3. GISLEBERT, qui partagea seulement avec son frère aîné en 1365 ;
4. Et JEANNE CHASTEIGNIER, mariée, après la Fête des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul en 1327, à *Guillaume Rogres*, Ecuier, fils de *Guillaume*, Chevalier, & de *Jeanne Poupart*.

IX. JEAN CHASTEIGNIER, II^e du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, prétait serment avec les autres Chevaliers au Roi d'Angleterre, en 1361, lors de la délivrance de diverses Places du Poitou, par le Maréchal de Boucicaut, en vertu du traité de paix, conclu entre ces deux Princes, s'étant trouvé engagé à cause de sa Seigneurie de Rex, dans la guerre qui se ralluma en Saintonge contre les Anglois, en 1369 ; il servit l'Espace de 3 mois sous le Prince de Galles, Duc d'Aquitaine, comme les autres Gentilshommes du pays, en qualité de Chevalier, ayant à sa suite un autre Chevalier, & 7 autres Ecuers ; mais Jean de France, Duc de Berry, s'étant approché de la Saintonge, il fut l'un des premiers à rentrer sous l'obéissance du Roi CHARLES V, & le Roi, pour le récompenser des pertes qu'il avoit souffertes, lui

permit d'établir dans la Ville de Saint-Georges un marché tous les lundis de chaque semaine, & trois foires à trois différens jours de l'année, ce qui n'eut lieu, à cause de l'opposition des habitans de Saint-Jean-d'Angely & de Frontenay-l'Abatu, qu'au mois de Septembre 1375. Il étoit mort avant le 17 Mai 1384, & avoit épousé *Ifabeau de Gourville*, Dame du Lindois, veuve de *Gauvin Chénin*. Elle plaidoit au Parlement en 1401, & vivoit encore en 1405, qu'elle tranfigea pour son douaire, à cause de son premier mari. Elle étoit fille d'*Elie de Gourville*, Chevalier, Seigneur de Gourville-du-Lindois, &c., & de *Marquise d'Archiac*. Ils eurent :

1. HÉLIE, qui suit ;
2. SIMON, II^e du nom, auteur de la branche des Seigneurs de la *Meilleraye* & de *Magné*, rapportée plus loin ;
3. ISABEAU, mariée à *Jacques de Saint-Gelais*, Ecuier, Seigneur du Grand-Hôtel de St-Gelais, dont deux garçons & une fille ;
4. Et JEANNE CHASTEIGNIER, Dame de Saint-Mars-en-Gâtine, seconde femme de *Louis d'Apelvoisin*.

X. HÉLIE CHASTEIGNIER, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, de la Salle-d'Aistré, qualifié Seigneur de la Roche-Faton dans un hommage qui lui fut rendu à cause de sa femme, mourut vers la fin de 1395. Il avoit épousé, le 19 Janvier 1377, *Philippe de la Roche-Faton*, Dame dudit lieu, qui testa le 17 Février 1423, en présence de son fils aîné, donna à la fabrique de la Paroisse de Lommoye, sa coupe d'argent dorée, pour faire un vaisseau à porter & mettre le corps de Jésus-Christ à la fête du Saint-Sacrement, & ordonna d'autres fondations pieuses. Elle étoit veuve, en premières noces, sans enfans, de *Louis d'Argenton*. Il laissa :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'Amuré, qui testa le 16 Novembre 1428, & légua, à perpétuité, au Couvent & Chapitre de Saint-Georges-de-Rex, deux boisseaux de froment de rente, & mourut sans postérité. Il avoit épousé *Marie de Rougemont*, que l'on croit avoir été fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Rougemont ;
3. SIMON, Religieux en l'Abbaye de Saint-Juin-de-Marnes, mort avant le 28 Mai 1450 ;
4. HÉLIE, auteur de la IX^e branche, Seigneurs d'*Avaux* & de *Saint-Vincent-sur-Jard*, rapportée plus loin ;

5. JEAN, Religieux de Saint-Michel-en-l'Herm, mort avant le 28 Mai 1450 ;
6. PIERRE, Ecuier, Seigneur de la Leu, mort vers 1426. Il avoit épousé *Jeanne Buffetau*, Dame de la Leu, morte vers 1471, qui s'étoit remariée, en 1429, à *Louis Chabot*, laissant au premier lit :
 1. HÉLIE, morte en bas âge ;
 2. Et PIERRE, mort sans postérité.

7. Autre JEAN, mort avant le 28 Mai 1450 ;
8. CATHERINE, mariée, le 17 Juin 1395, à *Constantin Affe*, Chevalier, Seigneur d'Angé, dont 2 garçons ;
9. Et MARTHE CHASTEIGNIER, mariée 1^o à *Guillaume de Nuchèze* ; elle étoit veuve & tutrice de leurs enfans en 1423 ; & 2^o à *Guillaume Chauffon*, Ecuier.

XI. GEOFFROY CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, de la Salle-d'Aittré & de la Roche-Faton, rendit hommage de sa Seigneurie de Saint-Georges à Perrenelle, Vicomtesse de Thouars, le 3 Septembre 1393, en rendit un autre pour la même terre, le 29 Septembre 1406, à Ingerger d'Amboise, Seigneur de Roche-Carbon & de Frontenay-l'Abatu. Les Officiers du Roi CHARLES VI ayant faisi sa Terre & Seigneurie de la Salle-d'Aittré, faute d'hommage, quoiqu'il fûtint l'avoir rendu, & que l'acte s'en étoit perdu dans l'incendie de l'Hôtel-de-la-Roche-Faton, que les Gendarmes de Parthenay, du parti contraire, avoient brûlé ; il en eut mainlevée, pourvu que de nouveau il prêtât serment de fidélité au Roi entre les mains du Gouverneur de la Rochelle, ce qui lui fut accordé par sentence du Juge de cette ville, le 28 Janvier 1421 ; il fut présent au testament de sa mère le 27 Février 1423, & mourut le 29 Octobre 1424. Il avoit épousé, vers 1410, *Louise de Preuilly*, Dame de la Roche-Pofay & d'Andonville-en-Beauce, fille héritière de *Eschivat*, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, & de *Sarrafine de Prie*, Dame d'Andonville, sa troisième femme. Ils eurent :

1. GUYON, mort jeune ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. JACQUES, auteur de la VI^e branche, Seigneurs du *Verger*, d'*Izeure* & d'*Andonville*, qui viendra en son rang ;
4. Et FRANÇOIS CHASTEIGNIER, Ecuier, Seigneur de Bourdigale, mort sans postérité, le jour de la Mi-Carême, en 1471, âgé de 50 ans. Il avoit épousé *Ifabeau de Couhé*,

remariée à *Jean Berland*, Ecuier, Seigneur de Charlée, & fille de *Jean de Couhé*, & d'*Ythière Berland*.

XII. PIERRE CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Roche-Pofay, Saint-Georges-de-Rex, la Salle-d'Aittré, la Roche-Faton & du Lindois, mis sous la tutelle d'ELIO CHASTEIGNIER, son oncle, rendit hommage au Roi pour sa Terre & Seigneurie de la Salle-d'Aittré, le 25 Août 1436. Voulant aller au service du Roi, conformément à la publication de l'arrière-ban, il vendit le 4 Septembre 1444 à Guillaume Chauffon, Seigneur des Isles, pour le prix de 150 liv. tournois, 15 liv. de rente sur tous ses biens, qu'il racheta depuis. Il a le titre de Chevalier, dans l'hommage qu'il rendit le 24 Mars 1461. Il vivoit encore en 1476, qu'il plaidoit au Parlement, à cause de sa femme. Il avoit épousé, le 20 Mars 1443, *Jeanne de Varèze*, Dame de la Meilleraye, de Château-Tifon, sa parente au III^e degré, fille de *Jean de Varèze*, Chevalier, & de JEANNE DE CHASTEIGNIER, dont :

1. GUY, qui fuit ;
2. JEAN, qui servit, & mourut sans postérité, au mois de Septembre 1507 ;
3. PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Feuillée, près Guingamp en Bretagne, qui fut l'un des électeurs, pour la langue de France, à l'élection d'Emery d'Amboise, fait Grand-Maître de l'Ordre ;
4. BERNARD, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Saintes, dont il prit possession, en vertu de la Bulle du Pape Sixte IV, du 3 Avril ;
5. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Septembre, 1470, à *Charles Cathus*, Chevalier, Seigneur des Granges, mort sans postérité ;
6. Et MARGUERITE CHASTEIGNIER, mariée à *Jean de Baif*, Ecuier, Seigneur de Baif en Anjou, dont entr'autres enfans, *François de Baif*, marié, le 10 Janvier 1614, à *Françoise de Villiers*, Dame de Mesangères, d'où descendent les Princes de Guéméné, Ducs de Montbazou.

XIII. GUY CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Roche-Pofay, &c., Chambellan des Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, rendit foi & hommage-lige, en 1475, à la Comtesse d'Angoulême, pour raison de plusieurs Terres qu'il tenoit d'elle, à cause de sa terre de Montbron ; suivit les Rois LOUIS XI & CHARLES VIII ; mourut au Lindois, avant le 5 Mai 1507, & fut inhumé devant le Grand Autel de l'Eglise de cette Paroisse. Il avoit

époufé, par contrat du 14 Février 1480, *Madeleine du Puy*, d'une maifon noble & ancienne du Berry, fille de *Loüis*, & de *Catherine de Prie de Bufançois*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, Religieux, puis Abbé, Baron de Charroux ;
3. LÉON, Religieux de l'Abbaye du Bourg-Dieu, Prévôt de celle de Charroux, depuis Abbé de Fougonbaut, de Saint-Millaire près Carcaffonne, de Nanteuil en Vallée, &c., Grand-Vicaire de l'Archevêché de Lyon, pour Odet de Coligny, Cardinal de Châtillon, mort en 1537 ;
4. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siège, Abbé Commandataire de la Merci-Dieu, qui fit imprimer à Paris en 1533 les *Commentaires de Saint-Augustin* fur les Epîtres de Saint-Paul ; il mourut le 19 Mars 1565, & fut inhumé dans l'Eglife de la Merci-Dieu, où fe voit fon épitaphe ;
5. GODEFROY, auteur de la III^e branche, Seigneurs du *Lindois*, rapportée plus loin ;
6. 7. & 8. JEANNE, MARGUERITE & MADELEINE, toutes les trois mariées, & qui eurent poftérité ;
9. Et LOUISE DE CHASTEIGNIER, Religieufe à la Trinité de Poitiers le 23 Novembre 1511, depuis nommée à l'Abbaye de Saint-Jean de Bonneval-lès-Thouars, où elle mourut le 4 Décembre 1543, & fut inhumé dans le chœur de fon Eglife, où fon épitaphe marque le 4 Décembre 1543.

XIV. JEAN CHASTEIGNIER, III^e du nom, Seigneur de la Roche-Pofay, Confeiller, Chambellan des Rois FRANÇOIS I^{er} & HENRI II, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fit l'Office de Maître des Cérémonies aux obféques du Roi FRANÇOIS I^{er}, mourut fait Chevalier de Saint-Michel par CHARLES IX, âgé de 77 ans, après avoir glorieufement fervi les Rois LOUIS XII, FRANÇOIS I^{er} & HENRI II, qui l'employèrent dans leurs affaires & charges importantes. Il fut inhumé auprès de fa femme en l'Eglife de la Roche-Pofay, où l'on voit fon épitaphe faite par le fameux Scaliger. Il avoit époufé, le 20 Juin 1519, *Claude de Monléon*, d'une des plus nobles & des plus anciennes familles du Poitou. Elle eft morte le 8 Juillet 1564, après avoir fait fon testament, & ordonné fa fépulture, dans l'Eglife de la Roche-Pofay, auprès du Seigneur de Touftau, fon troifième fils, alors l'aîné. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, Ambaffadeur du Roi, qui fe noya

par accident en la rivière de Vienne, près Touftau ;

2. CLAUDE, mort en bas âge ;
3. ROCH, né à Touftau, le 7 Février 1527 ; le détail de fes belles actions, fous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, eft fi beau & fi long, qu'il n'eft pas poffible d'en donner un abrégé : nous dirons feulement qu'à peine arrivé au fiège de la ville de Bourges, par l'armée du Roi, il reçut une moufquetade, & mourut en 1562, âgé de 36 ans, fans poftérité (le poète Ronfard lui fit un poème en forme d'épitaphe) ;
4. JEANNOT, né le 3 Juillet 1529, feulement nommé ;
5. Autre ANTOINE, destiné à l'Eglife, mais qui quitta fes études en 1550, pour aller fervir à la Mirandole qui s'enferma avec fon Capitaine dans Thérouenne, quand l'armée de l'Empereur *Charles-Quint* en fit le fiège, & y fut tué le 23 Juin 1553, âgé de 22 ans, comme il enlevoit le drapeau d'un Porte-Enfeigne qu'il avoit tué. Il a laiffé un livre de poëfie françoife à la louange des François qui fervoient en Italie ;
6. FRANÇOIS, né le 21 Avril 1532, pourvu dans fa jeunefle de l'Abbaye de la Grenetière, qu'il quitta pour entrer au fervice ; parut dans le monde fous le titre de Seigneur de Talmont, fut pourvu de la charge de Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi CHARLES IX ; honoré enfuite de l'état de Gentilhomme de fa Chambre, & du Collier de fon Ordre de Chevalerie. Il donna des preuves fignalées de fa valeur au fiège de Brouage, & à celui de la Rochelle en 1573 ; accompagna, en Pologne, Henri de France, depuis Roi de France fous le nom d'HENRI III ; de retour en France, il obtint, le 28 Janvier 1576, la charge de Capitaine d'une Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi, vacante par la mort du Seigneur de la Valette, dont il prêta ferment, & mourut à Nanteuil en Vallée chez le Comte de Schomberg, fon beau-frère, âgé de 47 ans, après avoir tellé le Mercredi 9 Septembre 1579, & avoir ordonné divers legs ; il fut inhumé dans l'Eglife de l'Abbaye de la Merci-Dieu. Il avoit époufé, le 26 Septembre 1566, *Louife de Laval*, de la Maifon de *Montmorency*, dont :

RENÉ, mort le 18 Mai 1591, âgé de 13 ans, dans la ville de Chartres, pendant qu'HENRI IV en faifoit le fiège.

FRANÇOIS eut auffi

Deux fils naturels, dont la poftérité paroît éteinte ;

7. CHARLES, dont on ne trouve que le nom ;

8. LOUIS, qui fut ;
9. ANTOINE, né le 21 Février 1536, c'est tout ce qu'on en fait ;
10. JEANNET, né à Touffau le 24 Juin 1538, c'est aussi tout ce qu'on en trouve ;
11. JEAN, dit JEANNET, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Georges-de-Rex*, rapportée plus loin ;
12. PHILIPPE, née à la Roche-Pofay, le 28 Septembre 1524, Abbesse de Saint-Jean de Thouars, par la résignation de sa tante ;
13. FRANÇOISE, née le 5 Mars 1525, Religieuse de Saint-François, dont elle fut Prieure, morte en 1570, à Abain ;
14. & 15. MARIE & SIBYLLE, mortes jeunes ;
16. JEANNE, née le 5 Avril 1543, morte le 23 Décembre 1622, qui épousa ^{1^o} *Henri Clutin*, Seigneur de la Villeparisis & de Saint-Aignan au Maine, Vice-Roi en Ecosse, pour le Roi FRANÇOIS II, & ensuite Ambassadeur à Rome pour le Roi CHARLES IX, où il mourut en 1566, âgé de 56 ans, dont une fille, morte en bas âge ; & 2^o le 15 Juillet 1573 (étant de retour en France), *Gaspard de Schomberg*, Colonel des Reîtres ou des Allemands entretenus en France, mort le 17 Mars 1599, dont des enfans.

JEAN III eut aussi pour fils naturel :

Claude de la Roche-Pofay, qui, après avoir été long-tems sur les galères, se maria au Royaume de Naples, & eut un garçon & une fille.

XV. LOUIS CHASTEIGNIER, né le 15 Février 1535, étudia à l'Université de Paris, sous le savant Adrien de Tournebu, ensuite à la Roche-Pofay, sous Jean d'Aurat, Poète & Professeur du Roi, & le fameux Scaliger. Sous ces grands hommes, il ajouta, à l'avantage de son extraction, une connoissance non commune des langues grecque & latine, de la Philosophie, de l'Histoire, de la Politique & des autres sciences libérales, qui le rendirent capable d'être employé aux plus importantes affaires de l'Etat. Après un voyage de Naples & de Malte, par ordre du Roi HENRI II, la foiblesse de son tempérament lui fit accepter l'Abbaye de Nanteuil en Vallée qu'ANTOINE, son frère, lui résigna ; il fut passer 9 mois à Milan en 1559, pour solliciter la liberté de son frère ROCH, détenu prisonnier par les Espagnols ; après la mort de ROCH, arrivée en 1562, il embrassa le parti des armes, sous le titre de Seigneur d'Abain ; se trouva, au mois de Novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, à celle de Jarnac en 1569, à celle de

Moncontour la même année, au combat de la Roche-Abeille, au siège de la Rochelle en 1573, à plusieurs autres places tenues par les Huguenots. Il fut pourvu par CHARLES IX de la charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Sa Majesté lui écrivit qu'elle vouloit qu'il accompagnât Henri, Duc d'Anjou, son frère, élu Roi de Pologne ; passant par l'Allemagne, il fut député vers les Archevêques de Trèves et de Cologne & les Electeurs de l'Empire. Après la mort de CHARLES IX, son successeur HENRI III l'envoya à Rome auprès du Pape Grégoire XIII, où il résida en qualité d'Ambassadeur ordinaire l'espace de 5 ans ; défendit courageusement les intérêts de la Cour de France auprès du Pape ; fut rappelé de son Ambassade, en chargeant le Cardinal d'Aix des affaires du Roi, & fut choisi pour l'un des députés du Conseil d'Etat, pour aller avec Philippe du Bec, évêque de Nantes, René Baillet, second Président au Parlement de Paris, visiter les Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Dauphiné & Provence. A son retour il fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & il en reçut le Collier des mains du Roi, dans le sixième Chapitre tenu, le 31 Décembre 1583, aux Augustins de Paris. Il servit glorieusement pendant toute la guerre d'HENRI III contre les ligueurs : après la mort de ce Prince, il reconnut pour son légitime souverain HENRI IV. Après beaucoup de travaux & avoir acquis une grande gloire tant dans les Armées que dans ses négociations, & essuyé des peines & des fatigues infinies, il mourut le 29 Septembre 1595, âgé de 60 ans, à Moulins, à son retour de la Franche-Comté, où il avait accompagné HENRI IV. Il aimait toujours l'étude des lettres, les sciences et les savans ; garda, pendant 30 ans, Joseph Scaliger pour l'éducation de ses enfans ; son corps fut transporté à la Roche-Pofay ; l'Évêque de Poitiers fit la Cérémonie de son enterrement : son oraison funèbre fut prononcée ; & on lit sur son tombeau son épitaphe, faite par Scaliger. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1567, *Claude du Puy*, sa parente au 11^e degré, morte le 30 Octobre 1632, âgée de 93 ans. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, né en 1567, mort en 1568 ;
2. HENRI, né le 14 Janvier 1569, qui fit les premières armes sous le Comte d'Abain, son père, à l'âge de 18 ans ; fit un voyage en Italie pour son instruction particulière ; continua ensuite son service ; mais attaqué,

le 1^{er} Octobre 1591, par une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, des Ligueurs de Poitiers, il reçut, dans cette action, 3 arquebuses, dont il mourut sur-le-champ ;

3. JEAN, qui suit ;
4. GERMAIN, dont on ne connoît que le nom ;
5. CLAUDE, né à Abain, en 1580 ;
6. LOUIS, dont on ne connoît que le nom ;
7. HENRI-LOUIS, né à Rome, pendant l'Ambassade de son père ; nommé par le Roi Louis XIII à l'Evêché de Poitiers, en 1611 ; mort en 1651, après avoir rempli glorieusement les devoirs de l'Episcopat ;
8. FERDINAND, né à Rome, le 15 Décembre 15... , mort à Paris en 1607, & inhumé dans l'Eglise de Saint-Benoît ;
9. FRANÇOISE, née le 26 Mai 1582, morte en Berry, dans la Terre de Vau-de-Bonheur, qui épousa, au mois de Février 1614, *Anne d'Aubières*, dont une fille, morte à 6 mois ;
10. Et GABRIELLE CHASTEIGNIER, née le 13 Juillet 1587, fondatrice, en 1633, dans la ville de Poitiers, d'un Monastère de Religieuses de la Visitation, où elle se retira, sans se faire Religieuse.

XVI. JEAN CHASTEIGNIER, IV^e du nom, Seigneur de la Roche-Pofay, né à Abain, le 22 Janvier 1571, prit d'abord le titre de Baron de Preuilley ; se trouva au siège de Saint-Jean-d'Angely, & à celui de la Rochelle, par Louis XIII, en 1628 ; fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Haute & Basse-Marche, & Maréchal-de-Camp des Armées, & vivoit encore en 1634. Il avoit épousé, le 30 Mars 1603, *Diane de Fonseca*, fille de *Charles*, issu des Comtes de *Monte-reyo* en Espagne, & d'*Esther Chabot-Jarnac*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
 2. LOUIS, Abbé de Beauport, de la Grenetière, de la Merci-Dieu, de Preuilley, né le 21 Juin 1613, mort le 21 Septembre 1637 ;
 3. JEAN, mort en 1615 ;
 4. N... mort sans avoir été nommé, un mois après sa naissance ;
 5. ANNE, garçon, né en 1623, baptisé en 1633, c'est tout ce qu'on trouve de lui ;
 6. MARIE, morte peu après sa naissance ;
 7. Une autre fille, morte sans être nommée, en 1618 ;
 8. MARIE-LUCIE, mariée à N... *Sabatier*, dont elle eut plusieurs enfans ;
 9. DIANE CHASTEIGNIER, dont on ne trouve que le nom ;
- Et une autre fille, morte en 1625, sans avoir été nommée.

XVII. CHARLES CHASTEIGNIER, Marquis de la Roche-Pofay, &c., servit sous Louis XIII, au siège de la Rochelle, en Piémont, en 1630, où il fut blessé d'un coup de canon ; fut député par les Gentilshommes du Poitou, assemblés à Poitiers, pour se trouver à l'Assemblée générale des Etats, tenue à Tours. Il épousa, en 1640, *Charlotte Joufferant*, dont :

Deux garçons, morts jeunes ;

Et ANNE-MARIE-GABRIELLE CHASTEIGNIER, qui, par son mariage, contracté en 1662, avec *René-Yvoré*, Marquis de *Pleumartin*, a porté les biens de sa branche, dont les descendants subsistèrent, au Marquis de *Pleumartin*, Seigneur de la Roche-Pofay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouffillon.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-GEORGES-DE-REX, Comtes de Chinffé.

XV. JEAN CHASTEIGNIER, dit *Jeannet*, onzième & dernier fils de JEAN III, & de *Claude de Montléon*, se trouva au siège de la Ville de Poitiers par le Maréchal de Saint-André, le 1^{er} Août 1562 ; à la bataille de St-Denis, au siège de la Rochelle en 1573 ; fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi ; mourut à Poitiers le 6 Janvier 1581, âgé de 38 ans, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers, où on lit son épitaphe, faite par Scaliger. Il avoit épousé, le 19 Avril 1567, *Jeanne de Villers*, fille d'*Antoine de Villers*, & d'*Hélène de Belloy*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. JEANNE, LOUISE, HÉLÈNE & FRANÇOISE, toutes mariées, & qui ont laissé postérité.

XVI. FRANÇOIS DE CHASTEIGNIER, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, &c., fut émancipé le 24 Décembre 1581, à l'âge de 18 ans ; se trouva aux sièges d'Epernay, de Provins & de la Ferté-Milon. Le Prince l'honora du Collier de son Ordre & de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre. Louis XIII, qu'il accompagna à Bordeaux, le nomma un de ses Conseillers d'Etat, le fit Chef & Capitaine d'une Compagnie, au titre de 50 hommes d'armes d'ordonnance ; fut fait Lieutenant-Général de Poitiers & du Poitou ; mourut à Poitiers en l'Abbaye de la Celle le 10 Mars 1637, & fut enterré aux Cordeliers, près de son père. Il avoit épousé, le 3 Février 1605,

Louise de Fontebon, fille de *Charles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine Tison d'Argence*, dont :

1. ROCH-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. RENÉ-LOUIS, qui partagea avec son frère aîné, le 5 Juillet 1646, & mourut sans postérité en 1693 ;
3. JEANNE, Religieuse à l'Abbaye de la Trinité de Poitiers ;
4. Et MARIE CHASTEIGNIER, d'abord une des Demoiselles de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & ensuite Religieuse Professe Carmélite, au Faubourg Saint-Jacques, à Paris.

XVII. ROCH-FRANÇOIS CHASTEIGNIER, né le 24 Novembre 1605, titré Comte de Saint-Georges, acquit quelques héritages près de son Château de Touffou, le 8 Décembre 1657, & ne vivoit plus en 1665. Il avoit épousé, le 2 Octobre 1629, *Gabrielle Regnaud*, fille d'*Emery Regnaud*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI-FRANÇOIS, mort à Chinlé, marié deux fois, qui n'eut des enfans que de la première femme, dont un garçon, duquel la postérité est éteinte ;
2. JOSEPH-ROCH, qui fuit ;
3. ANNE, Religieuse Carmélite à Poitiers ;
4. Et CHARLOTTE CHASTEIGNIER, mariée, en 1657, à *Louis d'Aloigny*, Marquis de la Groye, dont la postérité est éteinte.

XVIII. JOSEPH-ROCH CHASTEIGNIER, Chevalier, Comte de Saint-Georges, Capitaine & Major d'un Régiment de Cavalerie, mourut en 1698. Il avoit épousé, en 1665, *Anne de Guinodéau*, fille d'un Capitaine aux Gardes, dont :

1. & 2. Deux garçons, morts sans alliance ;
3. LOUIS-FRANÇOIS, mort aussi sans alliance en 1707 ;
4. HENRI-JOSEPH, mort en 1706 ;
5. EUTROPE-ALEXIS, qui fuit ;
6. MARIE-ANNE, mariée, en 1700, à *Charles de Béchillon*, dont elle eut un fils, né en 1706 ;
7. THÉRÈSE, mariée à *Charles Chénel*, Chef d'Escadre, dont : un fils, mort sans postérité en 1754 ; une fille, morte sans enfans, en 1771, mariée au Comte de *Galard-de-Béarn* ; & *Anne-Marie-Louise*, mariée à *Louis Guilloux*, Comte d'Orvillers, qui a commandé en Chef l'armée navale du Roi, en 1778 & 1779 ;
8. CÉCILE, Religieuse à la Trinité de Poitiers ;
9. MONIQUE, morte Religieuse à la Visitation de la même Ville ;

10. AGNÈS, morte fille ;
11. MADELEINE-MARGUERITE-AGATHE, née le 7 Juillet 1681, morte fille ;
12. Et AGATHE CHASTEIGNIER, morte en naissant.

XIX. EUTROPE-ALEXIS CHASTEIGNIER, Chevalier, Marquis de Saint-Georges, né à Touffou, le 7 Juillet 1681, fervoit, en qualité de Capitaine, au Régiment de Turenne, Cavalerie, & mourut le 22 Juillet 1760. Il avoit épousé, le 29 Décembre 1712, *Eléonore de Mesgrigny*, fille de *François-Romain-Luc*, dont :

1. Un fils, mort jeune à Paris ;
2. MONIQUE, morte sans alliance, âgée de 19 ans ;
3. Et MARIE-ELÉONORE-ARMANDE DE CHASTEIGNIER, mariée à *Jean-Henri de Chasteignier*, mentionné au degré XX^e de la branche des Seigneurs de *Rouvre*, qui subsiste.

TROISIÈME BRANCHE, Seigneurs du LINDOIS, qui subsiste.

XIV. GODEFROY CHASTEIGNIER, Seigneur du Lindois, &c., voyagea dans sa jeunesse en Italie ; mérita, par ses études, d'être mis au nombre des savans, & fut inhumé dans l'Eglise du Lindois, où l'on voit sa tombe & son épitaphe. Il avoit épousé *Madeleine*, Dame de *Fontenay-Néronde*, dont il eut :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. Et PIERRE, auteur de la V^e branche, Seigneurs des *Etangs*, rapportée ci-après.

XV. RENÉ CHASTEIGNIER, Seigneur du Lindois, &c., mourut en 1605. Il avoit épousé, au Château du Lindois, le 28 Décembre 1563, *Claude de Salaignac*, fille aînée de *Giraud*, Seigneur de Rochefort & des Etangs, près de Laflour en Limousin, Gouverneur du Roi HENRI IV, en la jeunesse, & d'*Jabeau Pierre-Buffière*, dont :

1. ISAAC, qui fuit ;
2. Autre ISAAC, mort sans postérité ;
3. ISABEAU, mariée, le 29 Mai 1590, à *Iffaac de Monneins*, en Périgord ;
4. MARIE, femme de *Jacob des Bans* ;
5. SUSANNE, morte âgée de 28 ans, mariée, le 9 Octobre 1600, à *Jacques du Rousseau* ;
6. ESTHER, mariée, le 3 Mai 1597, à *Geoffroy Plaisant de Bouchiat*, Seigneur de la Roche en Limousin ;
7. MADELEINE, mariée, en 1604, à *Jean de Monfrebeuf*, Seigneur de la Nadalie ;

8. JEANNE, mariée, en 1606, à *Jean Beaulroire*, Seigneur de la Peyre, en Périgord ;
9. ANNE, mariée, en 1605, à *Jean de la Messerie*, en Provence ;
10. ISABEAU, mariée, en 1604, à *Daniel de Beauchamp*, Seigneur de Ville-Neuve-de-Buffac ;
11. MARTHE, mariée trois fois ;
12. Et EVE CHASTEIGNIER, morte sans enfans.

XVI. ISAAC CHASTEIGNIER, Seigneur du Lindois, &c., obtint du Roi, en 1622, une pension de 2000 livres; fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & époufa, 1^o le 10 Août 1614, *Madeleine de Pons*, fille de *Ponce de Pons*, & de *Cécile de Durfort*; & 2^o le 24 Octobre 1628, *Efther de Larmandie*, veuve de *Gabriel d'Abzac*, Marquis de la Douze, fille d'*Henri*, & de *Sufanne Tuffat*. Il eut des enfans de ces deux mariages.

XVII. PONS CHASTEIGNIER, l'aîné de tous, Chevalier, Seigneur du Lindois, testa le 9 Octobre 1680, & mourut le 3 Novembre 1684, après avoir fait abjuration de la Religion prétendue réformée. Il avoit époufé, 1^o en 1634, *Madeleine d'Abzac*, qui, ayant été enlevée, fe remaria, par contrat du 27 Août 1645, à *Charles de Gouffier*, Comte de Maulevrier. Elle étoit fille de *Gabriel d'Abzac*, & d'*Efther de Larmandie*; & 2^o en 1656, *Charlotte de Nefmond*, fille de *Philippe*, & d'*Ifabelle de Preiffac*, dont il eut :

1. Un fils, mort en bas âge ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. CHARLES CHASTEIGNIER, auteur de la IV^e branche, Seigneurs de *Sauvagnac*, rapportée ci-après ;

Et huit filles, dont trois mariées, & cinq mortes, fans alliance.

XVIII. JEAN CHASTEIGNIER, Chevalier, Baron du Lindois, Seigneur de la Grolle, mort, le 21 Août 1707, avoit époufé, le 31 Octobre 1705, *Ifabeau de la Roche-Aymon*, née le 17 Juillet 1677, & morte en 1734, fille d'*Antoine*, & de *Marie d'Abzac*. Il laiffa :

XIX. FRANÇOIS-JOSEPH CHASTEIGNIER, Seigneur de Sauvagnac, qui a époufé, 1^o le 31 Octobre 1726, *Elifabeth de Mazière du Passage*, morte le 1^{er} Janvier 1734, fille de *Philippe-Benjamin*, & d'*Efther Guilhaudeau*; & 2^o le 4 Janvier 1736, *Marie Virouleau*, veuve de *Jacques Laigné*, Chevalier, Seigneur du Deffens, & fille de *Jean-François Virouleau*, & de *Marie Fournel*. Du premier lit font nés :

1. LÉONARD, qui fuit ;
2. SUSANNE, mariée, en 1750, à *Charles de la Rouffe*, fils de *Pierre*, & de *Gabrielle de Nefmond* ;
3. MADELEINE, qui vivoit fans alliance en 1779 ;
4. MARIE-MADELEINE, morte en bas âge.

Et du second lit :

5. FRANÇOIS-XAVIER, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué à l'affaire de Cloftercamp en 1760 ;
6. EUTROPE-ALEXIS, Garde-du-Corps du Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, en 1779 ;
7. LÉONARD, dit de *Graville*, vivant fans alliance en 1779 ;
8. SUSANNE, Religieufe Visitandine à la Rochefoucauld ;
9. Et MARIE-LOUISE CHASTEIGNIER, morte au berceau.

XX. LÉONARD CHASTEIGNIER, Baron du Lindois, Seigneur du Deffens, &c., né en 1728, mort en 1772, avoit époufé, en 1746, *Marie Laigné*, & de *Marie Virouleau*, dont :

1. FRANÇOIS-XAVIER, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Lieutenant au Régiment d'Enghien ;
3. MARIE-THÉRÈSE, mariée, le 1^{er} Juin 1773, à *Jean de Nasfrant* ;
4. Et MADELEINE CHASTEIGNIER, morte au berceau.

XXI. FRANÇOIS-XAVIER CHASTEIGNIER, Baron du Lindois, Seigneur du Deffens, du Fraiffe, &c., né en Août 1753, Garde du Pavillon de la Marine de la brigade du Havre, depuis Enseigne de Vaisseaux du Roi, au département de Rochefort; employé en 1778 & 1779 dans la flotte, commandée par le Comte d'Orvillers, a époufé, par contrat du 3 Novembre 1774, *Marie-Viçoire de Calvimont*, fille de *Jacques-Léon de Calvimont*, Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & de *Geneviève Roche*, dont, en 1779, il n'avoit eu encore qu'un fils, mort au berceau.

QUATRIÈME BRANCHE, qui fubfifte.

XVIII. CHARLES CHASTEIGNIER, Seigneur de Sauvagnac, de la Courière, de la Grolle, &c., troifième fils de *Pons*, & de *Charlotte de Nefmond*, fa seconde femme, né le 3 Juillet 1667, mort en 17... avoit époufé *Suzanne de Lambertye*, dont :

XIX. LÉONARD CHASTEIGNIER, Seigneur de

Sauvagnac, mort le 6 Mars 1746, âgé de 46 ans, avoit époué, le 9 Novembre 1741, *Jeanne de Roquart*, morte subitement à Bourbon, le 8 Décembre 1766, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Sauvagnac, &c., né le 13 Décembre 1742, qui a été Page de la Grande-Ecurie du Roi;
2. Et FRANÇOIS-JOSEPH CHASTEIGNIER, Seigneur de Pons, Lieutenant au Régiment d'Artois, né le 26 Février 1744, marié, par dispenses du Pape (contrat du 22 Juin 1773), à *Esther de Roquart*, sa cousine.

CINQUIÈME BRANCHE,
Seigneurs des ETANGS, éteinte.

XV. PIERRE CHASTEIGNIER, Baron des Etangs, second fils de GODEFROY, Seigneur du Lindois, & de *Madeleine de Fontenay*, époufa *Jacquette de Mouffy*, fille de *René*, Gouverneur de Metz, & d'*Anne Cauchon de Maupas*, de la Maison des Barons du Tour en Champagne, & fut nourri avec *Barbe de Cauchon*, sa tante, femme de *Symphorien de Durfort*, & cousine germaine de *Jacques de Durfort*, Marquis de Duras, auteur des Marquis, puis Ducs de ce nom. Elle étoit veuve en 1601, & eut la garde-noble de ses enfans, qui furent :

NICOLAS, qui fuit ;
Et deux filles.

XVI. NICOLAS CHASTEIGNIER étoit jeune, à la mort de son père, & vivoit encore en 1634. Il époufa *Madeleine le Barbarin*, qui laissa entr'autres enfans :

LOUIS, qui fuit ;
Et MARIE, dont on ne trouve que le nom.

XVII. LOUIS CHASTEIGNIER, dont on ignore la postérité.

SIXIÈME BRANCHE,
Seigneurs du VERGER, &c.

XII. JACQUES CHASTEIGNIER, 1^{er} du nom, troisième fils de GEOFROY, & de *Louise de Preuilly*, époufa, en 1445, *Jeanne Guerinnet*, Dame du Verger. Sa postérité a fini au XVI^e degré, dans HENRI CHASTEIGNIER, qui fut employé à Parmée du Roi, au voyage de Lorraine en 1633, & qui, lors de la reddition de Nancy, se noya en passant la Meuse à cheval, & fut le seul de sa troupe qui périt de cette manière.

SEPTIÈME BRANCHE,
Seigneurs d'ANDONVILLE, de MARIIGNY, de MARLANDE, &c., éteinte.

XIII. FRANÇOIS CHASTEIGNIER, second fils de JACQUES, & de *Jeanne Guerinnet*, eut pour descendant au XVI^e degré EDMOND CHASTEIGNIER, II^e du nom, le dernier de sa branche, Seigneur d'Andonville, qui vivoit encore en 1634. C'est tout ce qu'on fait de lui.

HUITIÈME BRANCHE,
Seigneurs de LA GABELLÈRE & de LA CHEZE, sortie de la précédente au XIV^e degré.

Elle n'en a formé que deux. Le dernier, FRANÇOIS CHASTEIGNIER, n'a eu qu'un fils, nommé ANTOINE, qui fuit, & trois filles.

ANTOINE, auteur de la branche des *Seigneurs des TOUCHES*, eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et CHARLES, mort de maladie au siège de la Rochelle, en 1622 ;

JEAN DE CHASTEIGNIER époufa une fille de la Maison de *Muffay* ; mais on ignore s'il a laissé postérité.

NEUVIÈME BRANCHE,
Seigneurs d'AVAUX, & de SAINT-VINCENT-SUR-JARD.

XI. HÉLIE CHASTEIGNIER, III^e du nom, quatrième fils d'HÉLIE II, & de *Philippe de la Roche-Faton*, eut pour descendant au XIV^e degré JEAN CHASTEIGNIER, II^e du nom, le dernier de sa branche, mort sans postérité.

DIXIÈME BRANCHE,
Seigneurs de LA MEILLERAYE & de MAGNÉ.

X. SIMON DE CHASTEIGNIER, II^e du nom de sa ligne, Seigneur de la MEILLERAYE, &c., eut pour descendant au XIII^e degré, ANTOINE, le dernier de sa branche, mort le 15 Janvier 1487, âgé de 14 ans, étant sous la tutelle de sa mère *Catherine de Coëtivy*.

ONZIÈME BRANCHE,
Seigneurs de RÉAUMUR & d'ANTIGNY.

Cette branche qui commence au IX^e degré, à SIMON CHASTEIGNIER, II^e du nom de sa ligne, s'est éteinte au XVI^e degré dans une fille, qui a porté les biens de sa branche dans une autre maison.

DOUZIÈME BRANCHE,

Seigneurs de PRINÇAY, &c., qui subsiste.

VII. GUILLAUME CHASTEIGNIER, 1^{er} du nom, né vers 1235, second fils de GISLEBERT CHASTEIGNIER, & de la Dame de la Lardière, eut pour descendants au XX^e degré, deux frères & une sœur :

JEAN - GABRIEL - LÉANDRE, ancien Mousquetaire du Roi, vivant sans alliance en 1779 ;

ALEXANDRE - HENRI - ROCH, appelé le Comte de CHASTEIGNIER, fait Aide-Maréchal-Général-des-Logis des Armées du Roi, en 1772, avec Commission de Lieutenant - Général de Dragons ; créé Chevalier de St.-Louis le 26 Février 1774, qui a commandé pour le Roi à St-Malo, en 1778 ; & le 8 Octobre 1779, deux Corsaires Anglois, ayant donné chasse à plusieurs petits bâtimens François qui étoient entrés ensuite dans la Baie de Cancale, Ville au Nord-Est de Saint-Malo & se préparoient de débarquer près de la Pointe du Château Richeux, où commence la digue des Marais de Dol, avoient déjà répandu l'alarme dans le pays, lorsque le Comte de CHASTEIGNIER, arrivé vers le Midi, sur les hauteurs de Cancale, avec 50 Grenadiers, commandés par M. Lefèvre, & 75 Fusiliers du Régiment de Rouffillon, quatre pièces de canon & un détachement du Corps Royal, força ces Corsaires de rentrer hâtivement dans leurs Vaisseaux, & de prendre le large. Le Comte de CHASTEIGNIER ne se retira, à cinq heures du soir, qu'après avoir fait entrer toutes les troupes dans leurs quartiers ;

Et MARIE - HENRIETTE - CÉLESTE CHASTEIGNIER, qui vivoit sans alliance en 1779.

TREIZIÈME BRANCHE,

Seigneurs de LA CHAIGNELAYE.

Cette branche, qui commence au XV^e degré, a pour tige CLAUDE CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de la Chaignelaye, qui épousa, en 1562, *Guillemette Biron*, dont

RENÉ, qui épousa *Françoise Girault*, dont il a eu un fils, nommé JEAN, mort sans postérité ; Et JACQUES, mort sans enfans.

QUATORZIÈME BRANCHE,

Seigneurs de ROUVRE, de LA MEILLERAYE, &c., qui subsiste.

XII. ANTOINE CHASTEIGNIER, second fils de LOUIS, & de *Catherine de Saint-Aubin*, qui

Tome V.

est dit mort dans une sentence de tutelle du Juge de Mallevaut, du 16 Août 1499. Il avoit épousé, le 27 Janvier 1494, *Louise Thibault de la Carte*, qui eut la tutelle de ses enfans mineurs. Elle étoit fille de *Floridas*, & de *Marguerite Arembert*, & laissa :

GEOFFROY, qui suit ;
Et MARGUERITE CHASTEIGNIER.

XIII. GEOFFROY CHASTEIGNIER, Seigneur des Terres que possédoit son père, servit, en qualité d'homme d'armes, à la réunion du ban & arrière-ban, & mourut avant le 4 Avril 1558. Il avoit épousé, en 1522, *Jeanne des Francs*, Dame de Rouvre, fille aînée & principale héritière de *Jean des Francs*, & de *Renée Rouffeau*, dont :

LOUIS, qui suit ;
Et trois filles, mariées.

XIV. LOUIS CHASTEIGNIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, de Mallevaut, &c., fit déclaration de ses biens, le 4 Avril 1558, à la montre du ban & arrière-ban du Poitou. Défendant courageusement le Château de la Ville de Poitiers, il fut blessé d'un coup de canon, dont il mourut le 15 Août 1559, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Didier de Poitiers, où l'on voit son épitaphe érigée, le 15 Août 1594, par AMBROISE CHASTEIGNIER, son second fils, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Saint-Remy. LOUIS CHASTEIGNIER épousa, le 21 Novembre 1556, *Marie Turpin*, fille de *Jean*, dont :

1. CÉSAR, qui suit ;
2. AMBROISE, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves, & depuis Commandeur de St-Remy en Gâtine ;
3. Et FRANÇOISE CHASTEIGNIER, mariée à *Jean de Ponthieu*.

XV. CÉSAR CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, Mallevaut, &c., reçut quittance pour sa contribution au ban & arrière-ban le 10 Avril 1601 & ne vivoit plus le 30 Novembre 1617. Il avoit épousé, le 30 Septembre 1581, *Renée de la Grèze*, Dame du Plessis-d'Anché, fille de *Gabriel*, & de *Marie d'Anché*, sa seconde femme. Elle fut maintenue dans sa noblesse avec son fils aîné, & eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. RENÉ, Chevalier de Malte, tué par les Turcs dans un combat sur mer en 1620 ;

Q

3. FRANÇOIS, mort à Blois, en 1630, revenant de la guerre d'Italie ;
4. CLAUDE CHASTEIGNIER, qui partagea avec ses frères ;
5. 6. & 7. Et trois filles ; les deux dernières Religieuses Ursulines.

XVI. JEAN CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, de Mallevaut, &c., dispensé, pour ses incommodités, le 26 Juillet 1635, par le Comte de Parabère, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, de se trouver au rendez-vous à Saint-Maixent, fournit à sa place un Gentilhomme, nommé Moïse Loubeau, en état & équipage de service, dont il eut un certificat le 13 Novembre 1635, & ne vivoit plus en 1659. Il avoit épousé 1^o N... de *Brilhac* ; & 2^o le 21 Novembre 1629, *Madeleine Pastureau*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Martin*. Il eut du second lit :

1. CÉSAR, mort sans postérité ;
2. JEAN, qui suit ;
3. Et JOSEPH, qui partagea avec JEAN, son frère, les biens de la succession de JEAN, leur père. Il fut marié, & sa postérité subsistoit dans deux garçons, qui étoient au service en 1767 & 1768, & dans une fille, morte en 1767, Religieuse Carmélite, à Poitiers.

XVII. JEAN CHASTEIGNIER, V^o du nom, Commandant d'un Escadron des Gentilshommes du Poitou, & Capitaine d'une Compagnie franche de Dragons, en 1676, avoit épousé, le 5 Novembre 1659, *Jeanne Sochet*, fille de *Louis*, & de *Marie Serizin*, dont il eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et MARIE CHASTEIGNIER, mariée dans la Maison de *Barbèzières*.

XVIII. RENÉ CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rouvre, &c., Cornette dans la Compagnie franche des Dragons de son père, ser voit encore, au mois de Juillet 1693, dans l'Escadron des Gentilshommes du Haut-Poitou, & fut maintenu dans sa noblesse, par sentence de l'Intendant de Poitiers, le 17 Janvier 1699. Il avoit épousé, par contrat du 16 Septembre 1691, *Catherine Chevalerie du Boisfanger*, morte le 4 Juillet 1716, fille de *Jean*, & de *Catherine de Marconnay*, dont vinrent :

1. JEAN-RENÉ, qui suit ;
2. LOUIS, Abbé des Châtellais, près Saint-Maixent, en Poitou ;
3. PIERRE, mort sans alliance ;
4. GABRIEL, ancien Capitaine de Cavalerie au

- Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, marié à Tournus en Bourgogne : il n'a point laissé de postérité ;
5. JOSEPH, mort sans alliance ;
 6. FRANÇOIS, marié, en 1744, à N... de *Vertueil*, qui a eu une fille, mariée, dont des enfans.
 7. CATHERINE, mariée en 1743 ;
 8. MARIE-ANNE, morte sans alliance ;
 9. Et SUSANNE CHASTEIGNIER, dite *Mademoiselle de Niçay*, qui vivoit sans alliance en 1779.

XIX. JEAN-RENÉ CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rouvre, de la Grollière, servit en qualité de Mousquetaire dans la seconde Compagnie du Roi, pendant 5 ans & 9 mois ; le Marquis de Vins lui en délivra un certificat ; fut élu Commandant en second de la Noblesse du Poitou, lors du ban convoqué le 15 Juin 1758, & mourut le 7 Juin 1779, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, le 4 Juillet 1716, *Marie-Gabrielle Guiscard d'Orfeuille*, Dame de la Grollière, morte en 1724, fille de *Charles*, & d'*Anne-Marie Piniot*, & laissa :

1. JEAN-HENRI, qui suit ;
2. ROCH, Lieutenant-Colonel du Corps des Carabiniers du Roi avec Brevet de Colonel, Chevalier de Saint-Louis, né en 1723, & marié, en 1774, à N... du *Chilleau*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;
3. ANNE-RENÉ-GEORGES, reçu, sur ses preuves, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & mort en 1750 ;
4. MARIE-GABRIELLE CHASTEIGNIER, née en 1717, qui a porté les biens de sa branche dans celle des Seigneurs de la *Grollière*, où elle est mentionnée au XX^e degré ; Et deux autres filles, mortes.

XX. JEAN-HENRI CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rouvre, de la Grollière, &c., né le 10 Mai 1718, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de nouvelle levée, sous la conduite du Marquis de Clermont-Tonnerre, Mestre-de-Camp-Général, s'est trouvé à la bataille de Dettingen en 1743 ; a été nommé Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le Régiment de Grammont, Cavalerie, le 30 Septembre 1746 ; premier Commandant en chef de la Noblesse du Poitou le 15 Juin 1758, fit hommage au Roi de ses Terres & Seigneuries, le 27 Août 1763, & a épousé, le 10 Octobre 1741, *MARIE-ELÉONORE-ARMANDE CHASTEIGNIER DE SAINT-GEORGES*, fille & héritière d'*EUTROPE-ALEXIS*, & d'*Eléonore de Mefgrigny*, dont :

1. JEAN-REMI-HENRI, qui suit;
2. LOUIS-GABRIEL, né le 19 Juillet 1748, Capitaine d'une Compagnie de Chasseurs, en 1779;
3. ROCH-HENRI, reçu au Grand-Prieuré d'Aquitaine, sur ses preuves, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; mort le 30 Octobre 1771, Officier au Corps des Carabiniers du Roi;
4. CHARLES-LOUIS, né & ondoyé le 15 Avril 1751, reçu, sur ses preuves, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, a servi en qualité de Garde-Marine, ensuite en qualité de Lieutenant dans le Corps des Carabiniers du Roi, a été nommé en 1774, Capitaine à la suite de la Cavalerie, & a obtenu en 1779 une réforme à la suite du Régiment de la Reine, Cavalerie;
5. JEANNE-HENRIETTE, née le 6 Décembre 1743, morte le 29 Janvier 1755, au Couvent de Châteauroux, en Berry;
6. ELÉONORE-SOPHIE-EUTROPE, Religieuse à l'Enclôtre, près Poitiers;
7. ARMANDE-ELÉONORE, mariée, le 15 Octobre 1770, à *Armand de Laisfré*, Chevalier, Seigneur du Lory, dont un garçon & une fille;
8. GABRIELLE-HENRIETTE, dite *Mademoiselle de Rouvre*, née le 1^{er} Mars 1734;
9. Et MARIE-JEANNE, dite *Mademoiselle de CHASTEIGNIER*, née le 17 Septembre 1755.

XXI. JEAN-RENÉ-HENRI CHASTEIGNIER, dit le *Comte de Chasteignier*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, a épousé, par contrat du 6 Février 1774, signé du Roi & de toute la famille Royale, *Marie-Louise-Madeleine-Gabrielle de Harville-des-Ūrins*, fille de *Claude-Constant-Juvénal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ce mariage sont issus :

Un garçon, né le 6 Janvier 1775, mort en 1778;

Et une fille, née le 18 Décembre 1777.

QUINZIÈME BRANCHE,

Seigneurs de BOUGON & de LA BERLAIRE.

V. GUILLAUME CHASTEIGNIER, troisième fils de THIBAUT, 1^{er} du nom, eut pour descendant au XIII^e degré :

RENÉ CHASTEIGNIER, Seigneur de Bougon, de la Berlaire. Il vivoit encore en 1532, & n'a laissé qu'une fille nommée

FRANÇOISE, Dame de Bougon & de la Berlaire, mariée à *Jean de la Lande*, Seigneur de Vieille-Vigne.

SEIZIÈME BRANCHE,

Seigneurs du BREUIL & de CHALANS, &c.

Cette branche a commencé au VII^e degré, & a fini au XV^e à GILLES CHASTEIGNIER, Seigneur du Breuil & de Chalans, qui mourut à Bologne en Italie, sans postérité, en 1572, & laissa pour son héritière universelle NICOLE DE CHASTEIGNIER, sa sœur, mariée à *François de Beaumont*, Seigneur des Dorides, dont elle eut : N... de *Beaumont*, mort sans postérité; & *Sufanne*, mariée, le 13 Décembre 1594, à *Louis de la Rochefoucauld*, Seigneur de *Bayers*.

DIX-SEPTIÈME BRANCHE, *Seigneurs de LA GROLLIÈRE.*

X. GILLES CHASTEIGNIER, 1^{er} du nom, Seigneur de la Grollière, eut pour descendant au XIX^e degré :

GABRIELLE CHASTEIGNIER, Dame de la Grollière, &c., mariée à *Jacob Guiscard*, Seigneur d'Orfeuille, dont :

Charles Guiscard, Seigneur d'Orfeuille & de la Grollière, marié à *Anne-Marie Piniot*, dont il eut :

Marie-Gabrielle Guiscard, d'Orfeuille, Dame de la Grollière, dont il est fait mention à la XV^e branche, où l'on voit sa postérité.

Les armes : *d'or, au lion passant de gueules*. Supports : *deux sauvages de même, armés de leurs massues*.

BRANCHE

des Seigneurs de HAUT-CASTEL, établie en Quercy.

« En voici la Généalogie, d'après un Mémoire remis & dressé sur les titres.

Leur nom y est différemment écrit. On y trouve *del Castanellier, de Castagnier, du Chataignier, de Chateigner, de la Chateigneraye*, tous mots synonymes, également employés en divers tems, par différentes branches. Elle est alliée, dès les XI^e & XII^e siècles, aux Maisons les plus considérables du Poitou, & des Provinces circonvoisines. Elle a donné son nom à la Terre de la *Chateigneraye*, qui s'est conservée, depuis des siècles, dans une branche. Quoiqu'originaires du Poitou, les Seigneurs du CHATEIGNER possédoient des biens dans le Quercy. Un ARNAUD-GAS-

BERT, qui étoit de cette famille, acheta, dans le XII^e siècle, du Comte de Toulouse, pour la somme de 30000 sols Cabortiens, la riche Abbaye de Moissac; mais par une action qui fait éclater fa piété, il refitua gratuitement cette opulente acquisition aux Religieux auxquels elle appartenoit, & qu'on leur avoit usurpée par violence. Ceci est constaté par les actes, conservés encore dans les Archives de ce Monastère.

Le célèbre Duchefne a tâché de découvrir l'origine de cette Maison, mais les premiers degrés qu'il en a donnés font si incertains jusqu'à THIBAUT II, qu'on ne peut établir un jugement solide sur ce qu'il rapporte. Quoi qu'il en foit, les deux branches du CHATEIGNER du Poitou & du Quercy se reconnoissent pour parens, & ont, suivant une tradition constante, une tige commune; mais on ignore l'époque de leur séparation. Cependant la vraisemblance est qu'ARNAUD-GASBERT, fils de THIBAUT II, établi en Poitou, vint se fixer dans le Quercy, du tems des guerres contre les Albigeois, & qu'il y fut honorablement distingué par le Comte de Toulouse, dans les Coutumes qu'il donna à la ville de Lauzerte en 1241.

I. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, Chevalier, avec RATIER de Roset & PONT DU CHATEIGNER, Chevaliers, fut dispensé, dans les Coutumes accordées par le Comte de Toulouse aux habitans de Lauzerte, par un acte daté de Moissac du mois de Février 1241, de toutes les redevances & servitudes auxquelles les autres habitans furent assujettis. Il inféoda, en 1255, une pièce de terre dans sa directe, & épousa, par contrat passé en 1230, devant *Gratecombe*, Notaire, *Alix de Loubejac*, Dame de Haut-Castel. Par cet acte il est stipulé que lui & les siens prendront les nom & armes de *Loubejac*, qui sont: *un champ d'argent, à trois fasces de gueules*; & il portoit, comme la branche du CHATEIGNER du Poitou, *un lion passant de sinople sur un champ d'or*. C'est ce qui est constaté par un ancien tableau aux armes du CHATEIGNER & de *Loubejac*, déposé dans la Chapelle du Château de ce nom, possédé actuellement par MM. de *Crugy de Marcillac*, leurs cousins. De ce mariage vinrent:

1. BERNARD, qui suit;
2. ARNAUD-GASBERT, connu par une transaction de 1268, qu'on va citer;

3. Et BERTRAND.

II. BERNARD DU CHATEIGNER, Chevalier, passa une transaction avec ARNAUD-GASBERT, aussi Chevalier, le 30 Juillet 1268, reçue par *Gratecombe*, Notaire, conjointement avec plusieurs Gentilshommes de Lauzerte, par le ministère de Raymond de Saint-Nazaire, Chevalier, leur Procureur fondé, avec les Consuls de la Ville, par laquelle il est porté que, suivant les privilèges accordés par le Comte de Toulouse, ils jouiront du revenu de leurs possessions actuelles, pourvu qu'ils contribuent, avec les autres habitans, à l'entretien des ponts publics & des grands chemins. Il rendit hommage le 2 Mai 1270, acte reçu par *Guillaume Fabry*, Notaire de Lauzerte, à Bertrand de Gourdon, Seigneur de Sauverterre, pour les biens qu'il tenoit de lui honorablement, & comme Chevalier, à Bulgairas, à Montcalvinjac, à Carvas & à Montsentou. Il épousa, par acte de l'an 1260, reçu par *Gratecombe*, Notaire, *Jeanne de Saint-Nazaire*, fille de *Raymond*, Chevalier, Procureur fondé des Gentilshommes de Lauzerte, ci-dessus cité. Ses enfans furent:

1. ARNAUD-GASBERT, qui suit;
2. Et BERTRAND.

III. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, II^e du nom, Chevalier, refusa à Bertrand de Gourdon l'hommage que son père avoit rendu, & auquel il avoit servi de témoin, ce qui occasionna un procès, qui fut réglé par une transaction du 1^{er} Avril 1289. Par cet accord, Bertrand de Gourdon céda à ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER l'hommage qu'il exigeoit de lui, & le laissa jouir, en toute suzeraineté, desdites Terres ci-devant hommées. Cet accord fut passé en présence de *Raymond-Bernard de Durfort*, son beau-frère, Baron de Clairmont-Soubiran en Agénois, & de Malaufe en Quercy. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER rendit hommage à l'Evêque de Cahors, le 8 Janvier 1294, pour les dîmes de Saint-Avit, de Combelongue, Paroisse dans laquelle sa Maison de Haut-Castel étoit située, & dont il avoit déjà toute la directe. Il avoit épousé *Barrane de Durfort*, sœur de *Raymond-Bernard de Durfort*, & de *Guillaume*, d'abord Abbé de Moissac, ensuite Evêque & Duc de Langres, & enfin Archevêque de Rouen, qualifié *parent du Pape Clément V*, *Bertrand de Goth*, dans plusieurs actes de ce Souverain Pontife. Il eut :

1. BERNARD, mort sans enfans, suivant son testament du 24 Janvier 1366, par lequel il fait héritier BERTRAND, Docteur ès Loix, son frère, & veut que s'il meurt sans faire de testament, son hérité revienne à ARNAUD-GASBERT, son autre frère, ou à ses héritiers;
2. BERTRAND, Docteur ès Loix, inſtitué héritier par son frère aîné, pourvu du Prieuré de Lorſon, dépendant de l'Abbaye de Moiffac, par *Guillaume de Durfort*, son oncle, pourvu de cette Abbaye, Chanoine d'Agen, & Doyen du Chapitre de l'Isle-Jourdain en 1366;
3. RAYMOND, nommé dans le testament de son frère, dont nous allons parler;
4. ARNAUD-GASBERT, qui ſuit;
5. Et HONORS, mariée à *Bernard de la Garde*.

IV. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, III^e du nom, inſtitué héritier de BERNARD, son aîné, fit pluſieurs inſéodations à Haut-Caſtel, tranſigea, en qualité de Procureur de ſon épouſe, avec *Guillaume de Touffailles*, mari de *Séguine de la Boiffière*, ſa belle-ſœur, le 10 Mai 1368, acte retenu par *Faure Conſtantino*, Notaire. Il mourut peu après avoir fait ſon testament, par lequel il établit une Chapelle dans la principale Eglise de Lauzerte, afin d'y faire prier Dieu pour le repos des âmes de ſes père & mère, & de celles de BERNARD & de RAYMOND, ſes frères. Il laiffa de *Guillaume de la Boiffière*:

1. RAYMOND-ARNAUD, qui ſuit;
2. PIERRE, lequel donna quittance de ſa légitime & du legs à lui fait par le testament de ſa mère, du 7 Février 1389. La première quittance eſt du 8 Mars 1398, & la ſeconde du 6 Novembre 1399;
3. Et BARRANE, mariée à *Bertrand de Rouſet de Lille*, ſuivant une quittance par lui faite à RAYMOND-ARNAUD, ſon beau-frère, le 24 Août 1406, pour raiſon de la dot & des habits nuptiaux de ſon épouſe.

V. RAYMOND-ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Haut-Caſtel, &c., *Donzel* de Lauzerte, étoit mineur & ſous la tutelle de *Guillaume de la Boiffière*, ſa mère, & de Raymond de la Roche, depuis 1370 juſqu'en 1375, que ſes tuteurs conſentirent, en ſon nom, à deux baux à ſief, & firent le titre de la Chapellenie fondée par ARNAUD-GASBERT, ſon père. Il fit une échange de directe à Jean Fauré, titulaire de la Chapelle fondée par ſon père. Il inſéoda auſſi des Maisons & des biens, en 1397, dans les Faubourgs de Haut-Caſtel,

ce qui fait croire que c'étoit un endroit conſidérable, quoique ce ne ſoit aujourd'hui qu'un ſimple Château démantelé, mais reſpectable par ſes tours & ſon antiquité. Il rendit hommage à l'Evêque de Cahors, en qualité de mari & de Procureur fondé de *Jeanne de Grezels*, héritière de *Bernard*, ſon grand-père, le 9 Septembre 1389. Il teſta le 26 Décembre 1442, & légua à GUILLAUME, ſon ſecond fils, les biens qu'il eut de Mathe de Carcès, & de Jean Fauré, à condition qu'ils ſeront ſubſtitués & reverſibles, en cas de mort, ſans enfans, à ſon ſils aîné. Il laiffa de *Jeanne de Grezels*:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. GUILLAUME;
3. Et MARTINE, mariée, ſans enfans, à *Bertrand de Mondenard*, ſuivant une reſtitution de dot de 1478.

VI. BERTRAND DU CHATEIGNER, *Donzel* de Lauzerte, qualiſié *Seigneur de Haut-Caſtel*, fondé de procuration de GUILLAUME, ſon frère, inſéoda, avec Pons de la Rivière, des biens à Monbarla, ſous les deux tiers de la centive pour ſon dit frère; &, du conſentement de JEAN, ſon ſils aîné, il fit, en 1472, le rachat de 4 fetiers de bled de froment de rente vendus à noble Geraud de Manas, ſur un moulin à eux appartenant à Lauzerte, appelé *le Moulin de Chateigner*, poſſédé encore aujourd'hui par la branche de *Fauré*. Dans un acte d'inſéodation de 1460, il prend la qualité de *Capitaine & Gouverneur du Château de la Garde pour l'Abbé de Moiffac*, & dans pluſieurs actes il eſt nommé Gouverneur, pour le Roi, de la ville de Moncuq, & teſta le 20 Janvier 1478. Il épouſa, du vivant de ſon père, en 1423, *Marie de Rouſet*, fille de *Pons*, Seigneur de Laſtours, qui, outre les habits & joyaux, lui donna en dot 1800 florins d'or. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. EMERIC, auteur de la branche de *la Mothe-Durfaut*;
3. BERTRAND, légué du bien de Fauré, qu'on croit n'avoir point eu de poſtérité, parce que le bien eſt retourné à la fouche;
4. PONS, Moine & Aumônier de l'Abbaye de Moiffac;
5. JACQUES, Religieux au même Monafière;
6. BERNARD, Clerc tonſuré;
7. JEAN, Curé de Saint-Hilaire de Durfort;
8. JEANNE, morte en 1454, ſans enfans de *Guillaume d'Arian*, qu'elle fit ſon héritier, par acte du 25 Juillet 1454;

9. FINE, mariée à *Raymond-Bernard de Montegut*, Seigneur de Touffailles;
10. JEANNE, mariée à *Gaffiot de Roquepère*, Seigneur de Montalzac;
11. Autre JEANNE, mariée à *François de Roquepère*, frère du précédent;
12. Et CATHERINE, mariée à *Bernard de Saint-Géry*.

VII. JEAN DU CHATEIGNER, Seigneur de Haut-Castel, &c., *Donzel* de Lauzerte, institué héritier par son père, testa le 14 Septembre 1500, par-devant *Raymond de Ponté*, Notaire, & épousa *Marguerite de Pechpeyrrou*, ce qui est confirmé par le testament de *Jean de Pechpeyrrou*, son père, & cut pour enfans:

1. BERTRAND, qui suit;
2. ARNAUD, légué du bien de Fauré, auteur de la branche des Marquis de *Sainte-Foy*, rapportée plus loin;
3. PONS, marié à *Jeanne de la Rochière*, dont on ne connoit pas la descendance, mais qui demouroit au Château del Cluzel, Paroisse de Montagnac, Juridiction de Pauliac en Agénois;
4. RIGAL, Religieux à Moiffac, dont l'acte de profession est de 1493;
5. JEAN, Curé de Castell-Sacrat & de Saint-Hilaire de Durfort;
6. JEAN, Clerc tonsuré & Titulaire de la Chapellenie par lui fondé;
7. JEAN, Bachelier ès Droits, dont on ne connoit pas la descendance;
8. Autre JEAN, Clerc tonsuré;
9. RICARD, qu'on croit avoir été Religieux à Moiffac;
10. FINE, mariée à *Augé de Charry*;
11. JEANNE, mariée à *Pierre Dupré*, Seigneur de Blaufac;
12. Et ANTOINETTE, mariée à *Jean de Seguiet*, Professeur ès Loix à Touloufe, Seigneur de la Gravière.

VIII. BERTRAND DU CHATEIGNER, Seigneur de Haut-Castel, *Donzel* de Lauzerte comme son père, transigea, le 25 Avril 1503, avec ARNAUD, son frère, & par cet accord il fut stipulé qu'ARNAUD continueroit à jouir des biens qui avoient appartenu à Jean Fauré; mais que moyennant une somme d'argent, une fois payée, il renonceroit, en faveur de BERTRAND, son aîné, aux biens qui avoient appartenu à *Mathe de Carcés*. Il hommagea, en 1503, une Maison noble dite de *Chateigner*, située dans la ville de Lauzerte. Il testa le 18 Décembre 1536, & confirma la donation qu'il avoit faite

de ses biens à JEAN, son fils aîné, lors de son mariage, avec substitution au premier enfant mâle habile à succéder, & il nomme dans son testament tous ses enfans. Il épousa, par contrat du 28 Août 1514, retenu par *Jean Faget*, Notaire de Montfort, *Anne de Preiffac*, veuve de *Guillaume du Cos*, Seigneur de Castlemartin, Co-Seigneur de Montbrun & de Beaupuy, & laissa:

1. JEAN, qui suit;
2. EMERIC, Protonotaire Apostolique, Chanoine de Montauban, Seigneur de Saint-Paul, qui fut pourvu d'une quantité de bénéfices simples & à charge d'âmes, à la faveur d'une Bulle de 1515. Il vivoit encore en 1580;
3. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Pelagruet*;
4. JEANNE, mariée à *Arnaud de Sachas*;
5. MARIE, mariée à *N... de Raimond*, Seigneur de la Vallette;
6. Et COMTESSE, Abbesse de Montalba.

IX. JEAN DU CHATEIGNER, II^e du nom, Seigneur de Haut-Castel, &c., & par la suite, de la Baronnie de Loubejac, en vertu de la substitution, où il fut appelé par le testament de Jean del Breil, Seigneur dudit lieu, fut compris dans la convocation du ban & arrière-ban de la Sénéchaussée de Cahors, en 1537, acquit des biens à Montbrun en 1546, hommagea la Seigneurie de Montbrun en 1552, présenta en sa place, pour faire le service dans la convocation du ban & arrière-ban, en 1557, BERTRAND DU CHATEIGNER, dit *des Bordes*. Il étoit âgé de plus de 80 ans, lorsqu'il afferma sa terre de Loubejac. *Catherine du Cos*, son épouse, testa le 19 Septembre 1560, par-devant *Jean Barrat*, Notaire; fit héritier son mari, & légua ses enfans, qui furent:

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, lequel servoit en 1562, & étoit mort en 1565;
3. EMERIC-MARIE, auteur de la seconde branche de *Haut-Castel*, rapportée ci-après;
4. ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *la Bercantière*;
5. Et COMTESSE, mariée à *N... de Beynac*, Seigneur de Floresta.

X. CLAUDE DU CHATEIGNER, malgré une donation contractuelle faite en sa faveur par son père & son grand-père, fut déshérité, lors du mariage d'EMERIC-MARIE, son frère; mais dès la mort de son père, il obtint des Lettres pour faire assigner son frère à laisser libres les biens de Haut-Castel, Loubejac & Castlemartin, à

lui donné comme premier-né. Le Sénéchal du Quercy maintint EMERIC dans la possession des mêmes biens, & CLAUDE se vit forcé de relever appel de cette Sentence devant le Parlement de Toulouse en attendant un acte définitif ou une transaction. Dans son acte de mariage il donne au fils qui naîtroit de lui, la moitié de tous ses biens présents et à venir. Cette donation fut, dans la suite, la source d'un nouveau procès: las de celui qu'il soutenait contre EMERIC-MARIE, son frère, au Parlement de Toulouse, & voulant s'assurer, à tout événement, une partie des biens de sa Maison, il transigea avec lui, le 4 Juin 1566, devant Granger, Notaire d'Auvillars, & renonça, par cette transaction, aux terres de Haut-Castel, Loubejac & autres biens du Quercy, & se réserva ceux de Cassemartin, Montbrun & Beauquy, que sa mère avoit apportés dans sa famille, à condition qu'il les posséderoit quittes & francs de toutes dettes & des légitimes; à condition encore que son frère lui payeroit 2000 livres dans l'année, avec clause expresse de substitution mutuelle d'enfants mâles, & que chacun des deux partis auroit le droit de disposer de 12000 livres. CLAUDE testa le 27 Juin 1569, par-devant Calion, Notaire de l'Isle-Jourdain, fit héritier GILLES, son fils aîné, voulant qu'il put demander les biens paternels & maternels à EMERIC-MARIE DU CHATEIGNER, frère du testateur, par voie de justice. Il régla encore, par cet acte les droits des autres enfants qu'il pourroit avoir. Il vécut encore quelque tems, puisque, le 29 Juin 1571, il fit une quittance de la dot constituée à son épouse, par-devant Dégremont, Notaire. Il épousa, le 23 Juin 1566 (contrat retenu par Cammartin, Notaire), Françoise de Laroccan, remariée à Guillaume de Pontoise, Seigneur de Pontpertuzat. Elle étoit fille de Jean de Laroccan, Seigneur de Thoux & de Lilette. Ils eurent:

1. GILLES, qui suit;
2. PIERRE, mort jeune;
3. Et JEANNE, aussi morte jeune, suivant deux actes de 1577 & 1578, par lesquels il paroît que Françoise de Laroccan, leur mère & leur co-héritière, se remaria.

XI. GILLES DU CHATEIGNER, Seigneur de Cassemartin, &c., fut quelques années sous la tutelle de Jean de Laroccan, son grand-père. Le 11 Septembre 1585, il donna quittance de dot des femmes & habits con-

stitués à son épouse par-devant Berterèche, Notaire, & étoit déjà mort en 1599, suivant un arbitrage de ladite année. Il épousa, du consentement de son tuteur & de sa mère, par acte du 12 Février 1584, reçu par Calion, Notaire, Paule de Pins, fille de René de Pins, Seigneur de Montbrun & de Forgues, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de la même famille qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Il laissa :

- RENÉ, qui suit;
- COMTESSE, qui transigea avec son frère, le 27 Avril 1615, par-devant Cazenove, Notaire, mariée à Jules-César de Montret;
- Et CATHERINE, mariée à Elie de Fauré, Seigneur de Marillac, suivant un acte d'accord avec le même RENÉ, de 1625.

XII. RENÉ DU CHATEIGNER, héritier de GILLES, vécut, de même que ses sœurs, sous la tutelle de Paule de Pins, leur mère commune; mais à la mort de cette Dame, chacun demanda ses droits. Il fit, le 10 Juin 1626, un testament olographe en faveur de sa future épouse. Il renouvela le procès que CLAUDE son grand-père avoit suscité à EMERIC-MARIE, son frère, pour la succession des biens de Haut-Castel, Loubejac, &c. Il soutenoit que CLAUDE, donataire contractuel, n'avoit pu être privé d'hérédité, & que ce principe une fois incontestable cette hérédité devoit lui revenir, puisque CLAUDE, son grand-père, n'y avoit renoncé que par une transaction postérieure à son contrat de mariage, par lequel il avoit donné à un fils habile à succéder la moitié de ses biens présents & à venir, que CLAUDE avoit par conséquent donné la moitié de tout ce qu'il comptoit dans l'hérédité de son père, sur laquelle, en qualité de donataire contractuel, il avoit un droit incontestable; que par une transaction il n'avoit pu préjudicier ni révoquer une donation faite dans un contrat de mariage; que la transaction entre CLAUDE son grand-père, & EMERIC-MARIE, son grand-oncle étoit donc nulle, & que la moitié de tous les biens de JEAN & de CLAUDE devoient retourner à GILLES; & par conséquent à RENÉ, son fils unique donataire. Il prévint la difficulté qu'on auroit pu lui faire à raison de sa prescription, en soutenant que CLAUDE n'avoit vécu que 5 ans après la transaction, que GILLES, son fils, étoit mort mineur à l'âge de 26 ans; que lui, RENÉ, lors du procès, n'avoit que 33 ans, ce qui éloignoit toute prescription. On ignore si

cette affaire fut abandonnée, ou jugée par Arrêt, ou accommodée par transaction. Il fit, en 1636, déclaration de plusieurs effets, bagues, bijoux & argent, montant à la somme de 8430 livres, pour partie du douaire constitué à sa femme, par *Arnaud de Fenelon*, son père, & mourut sans faire de testament. Il épousa, par acte du 26 Juillet 1626, reçu par *Cazenove*, Notaire, *Suzanne de Fenelon*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Villetes dans le Diocèse de Montauban, & de *Gaillarde de Boisfadel*, & eut :

1. ARNAUD, qui suit ;
2. GABRIEL, dit aussi MICHEL, Lieutenant de Dragons au Régiment de Guébriant, mort sans hoirs à Givet en Flandre, suivant son testament de 1717, reçu par *Depies*, Notaire ;
3. ERARD, auteur d'une branche établie en Astillac, dont il sera parlé ci-après ;
4. Et PAULE, Religieuse à Rabastens en Albigeois, suivant un acte de 1748.

XIII. ARNAUD DU CHATEIGNER fut maintenu dans la moitié de tous les biens qui appartenoient à RENÉ, son père, par arrêt du Parlement de Toulouse du 10 Juillet 1649. Il testa le 23 Octobre 1669, par-devant *Clavé*, Notaire, & avoit épousé, par acte passé le 22 Octobre 1647, reçu par *Cazenove*, Notaire, *Jeanne d'Aimé*, fille de *Jean*, Seigneur de Ninar, & de *Louise du Faure-Barbazan*, dont :

1. ERARD, qui suit ;
2. JEAN-PAUL, Lieutenant dans le Régiment de la Garde, & ensuite Lieutenant de Dragons. Il fit un accord pour sa légitime en 1715, avec *Cécile Dariot*, femme de son frère aîné ;
3. LOUISE, morte Novice à l'Abbaye de Fabas, Ordre de Cîteaux ;
4. GABRIELLE, mariée à *Jean-Jacques de la Barthe-Sénac* ;
5. LOUISE, mariée à N... *Daries*, Seigneur de Pardies ;
6. BALTHASARE, Religieuse à l'Abbaye de Fabas ;
7. & 8. MARIE & SUSANNE, qui n'ont point été mariées.

XIV. ERARD DU CHATEIGNER épousa, du consentement de ses père & mère, par acte du 15 Juin 1689, retenu par *Ribaut*, Notaire, *Cécile Dariot*, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite d'Asagne*, dont :

1. ARNAUD, qui suit ;

2. JEAN, Archidiacre, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèse de Lombez ;
3. JOSEPH, Chanoine & Prêtre de la même Eglise ;
4. PIERRE, vivant en 1774, sans enfans des deux mariages qu'il a contractés ;
5. JEAN-ETIENNE, Prévôt & Chanoine de Lombez ;
6. ANTOINETTE, mariée, par acte du 3 Avril 1732, reçu par *Dastugue*, Notaire, à *François de la Serre-Gazaux* ;
7. Et GABRIELLE, morte sans alliance.

XV. ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Cassemartin, Cornette de Dragons, testa le 18 Mai 1762. Il épousa, par acte du 24 Mai 1724, reçu par *Depies*, Notaire, *Constance de Loran*, morte le 26 Juillet 1766, fille de *Jean de Loran*, Seigneur de la Pinière, & de *Marie de Robert*. Leurs enfans sont :

1. JEAN-HUGUES, qui suit ;
2. CHARLES, ancien Officier dans les troupes de France & d'Espagne ;
3. JEAN-LOUIS-JOSEPH, Chanoine de Lombez lors du testament de son père, depuis Archidiacre de cette Eglise, & Vicaire-Général de Saintes en Septembre 1772 ;
4. GABRIELLE, qui vivait sans alliance en 1772 ;
5. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse Ursuline au Couvent de la ville de Gimont ;
6. & 7. ANTOINETTE & ONESIME, Religieuses à Riunettes de la ville de Lombez.

XVI. JEAN-HUGUES DU CHATEIGNER, Seigneur de Cassemartin, &c., a servi quelque tems dans la Marine. Il épousa, par acte du 4 Juin 1768, *Guillaumette-Vidoire de la Peyrie*, fille de *Jean-Antoine de la Peyrie*, Ecuier, Contrôleur des guerres, & d'*Antoinette Ribaut*.

BRANCHE

établie à Grenadet en Astillac.

XIII. ERARD DU CHATEIGNER, troisième fils de RENÉ, Seigneur de Cassemartin, & de *Suzanne de Fenelon*, obtint un Jugement de maintenue de Noblesse, le 9 Août 1698, & eut de *Françoise Dumont* :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEANNE, mariée à noble N... de Brux ;
3. Et MADELEINE, qui ne prit point d'alliance.

XIV. LOUIS DU CHATEIGNER, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Noé, par Commission donnée à Versailles le 1^{er} Janvier 1706, a épousé *Catherine de Sariac*, fille de *Jean de Sariac*, & de *Marthe de Lupeau*, dont :

1. HYACINTHE, qui fuit ;
2. Et THÉRÈSE, qui vit fans alliance.

XV. HYACINTHE DU CHATEIGNER a époufé, du vivant de fon père, *Jeanne de Roger*, fille de *Jean-Paul de Roger*, Seigneur d'Ardifas, & d'*Urfule de Vandange*, dont :

1. JEAN-LOUIS ;
2. JEANNE, morte jeune ;
3. Autre JEANNE ;
4. JEANNE-CLAUDE. Ces trois enfans vivent, ainfi que leur père.

SECONDE BRANCHE,
des Seigneurs de HAUT-CASTEL.

X. EMERIC-MARIE DU CHATEIGNER, second fils de JEAN, Seigneur de Haut-Castel, & de *Catherine du Cos*, fut Seigneur de Haut-Castel, du chef de fon père, & de *Loubejac*, par substitution de *Jean del Breil*, fon grand-père. Son père lui donna la Terre de *Loubejac*, & le fit héritier de la moitié de tous fes autres biens. Nous avons dit à la précédente branche qu'après la mort de fon père il fut attaqué par *CLAUDE*, fon frère aîné, en délaiffement de ladite hérité, & qu'il passa avec lui la tranfaction du 24 Juin 1566, dont on a parlé. Il servoit, en 1562, dans la Compagnie de M. de Charry, fuisvant le certificat accordé à fon père par le Sénéchal du Quercy. Le Roi HENRI III lui écrivit une lettre le 11 Janvier 1577, qui prouve qu'il servoit avec diftinction, & que ce Monarque avoit une entière confiance en lui. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS lui en écrivit auffi une d'Auch, le 5 Décembre 1578 ; ce qui prouve auffi la confiance qu'elle avoit en lui pour le service du Roi fon fils. Il jouiffoit d'une grande considération auprès des Princes qui follicitoient même fon appui dans leurs propres affaires. Par le mariage de fon second fils, il paroît qu'il étoit Enseigne de 50 hommes d'armes. Il testa en 1586, & avoit époufé, par acte du 9 Juillet 1564, *Anne de Beynac*, fille de *Gabriel de Beynac*, Seigneur de Larroque, & de *Jeanne de Campurac*, Dame de Larroque-Beynac en Quercy, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ANTOINE, rapporté après fon frère aîné ;
3. JEAN-GUY, mort fans enfans, qui testa en faveur d'ANNET fon frère cadet, le 26 Avril 1618. Il avoit époufé *Jeanne de Bar* ;
4. ANNET, Seigneur de Saint-Urfice, institué héritier de JEAN-GUY, fon frère, marié à

Tome V.

Anne d'Aftorg, fille unique de N... d'*Aftorg*, Seigneur de Saint-Urfice, dont :

PIERRE-COBEIRAN, Seigneur de Saint-Urfice, mort fans enfans.

5. Et GABRIELLE, qui ne prit point d'alliance.

XI. JEAN DU CHATEIGNER, affifté de fa mère, d'EMERIC, Protonotaire, fon grand-oncle, & de COMTESSE, Dame de Floreffas, fa tante, époufa, par contrat du 20 Septembre 1588, *Antoinette du Faur*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi, & premier Préfident au Parlement de Touloufe, Seigneur de Saint-Jorry, & de *Charlotte de la Jugie*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. ANTOINE DU CHATEIGNER, second fils d'EMERIC-MARIE, & d'*Anne de Beynac*, Seigneur de Haut-Castel, *Loubejac*, &c., testa le 2 Décembre 1639. Il époufa, affifté de fa mère, 1^o par acte du 18 Décembre 1592, reçu par *Fugis*, Notaire, *Françoife de Felzins*, fille de *Balthasar de Felzins*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montmerat & de la Tremouillière, & de *Madeleine d'Ebrard de Saint-Sulpice* ; & 2^o par acte du 18 Septembre 1601, *Antoinette de Paluel*, d'une ancienne Maifon de Guyenne, veuve d'*Antoine de Cardaillac*, Comte de Peyre, Baron de Saint-Siourac, &c., qui lui fit une donation de 15000 livres le 11 Mars 1605. Il eut du premier lit :

1. EMERIC, mort jeune, servant en qualité de Page de la Reine MARGUERITE.

Et du second lit :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. HÉLÈNE, dont l'alliance est ignorée ;
3. Et ISABELLE, morte fans alliance, fuisvant fon testament du 16 Septembre 1622.

XII. ANTOINE DU CHATEIGNER, II^o du nom, Seigneur de Haut-Castel, *Loubejac*, &c., testa le 24 Février 1671. Il époufa, du vivant & du contentement de fon père, par acte du 7 Janvier 1625, *Angélique de Roquefeuil*, fille de *Jean-Hector de Roquefeuil*, Seigneur & Baron de Belfort, &c., & de *Catherine de la Tour*, & eut :

1. ANTOINE-ALEXANDRE, qui fuit ;
2. PONS, rapporté après fon frère aîné ;
3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Pomarede*, qui fit unaccord avec PONS, fon frère, le 11 Mars 1682. Nous n'avons point la filiation de cette branche ;
4. JEAN-HECTOR ;

R

5. CATHERINE, mariée à *Jean de Roufet*, Seigneur de Goudauges;
6. Et autre CATHERINE, mariée à *Cyprien Del Péré*, Chevalier, Trésorier-Général de France.

XIII. ANTOINE-ALEXANDRE DU CHATEIGNER épousa, du vivant de son père, *Jeanne de Crugy de Marcillac*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIII. PONS DU CHATEIGNER, Seigneur de l'Olmede & d'Auzac, second fils d'ANTOINE II, & d'*Angélique de Roquefeuil*, fit un accord, le 11 Mars 1682, avec FRANÇOIS DU CHATEIGNER, Seigneur de Pomarede, son frère. Il avoit épousé, le 14 Juin 1678, *Jeanne d'Efcayrac*, fille de *Mathurin d'Efcayrac*, Baron de Loture, & d'*Elie de Durfort-Boiffières*, dont:

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Seigneur de Loubejac & d'Auzac, mort sans alliance;
2. JEAN-HECTOR, Seigneur de Monthery, Capitaine d'Infanterie, mort aussi sans alliance;
3. & 4. Deux autres garçons, morts jeunes & sans alliance;
5. JEANNE, qui suit;
6. Et CATHERINE, mariée à *Louis de Luppé*, Seigneur de Gariés.

XIV. JEANNE DU CHATEIGNER, Dame de Loubejac, Monthery & d'Auzac, après la mort sans enfans de ses frères, épousa, le 8 Février 1708, *Pierre de Crugy de Marcillac*, Seigneur de Sauveterre, fils de *Sylvestre*, & de *Germaine de Durfort*.

BRANCHE

des Marquis de SAINTE-FOY.

VIII. ARNAUD DU CHATEIGNER, second fils de JEAN, & de *Marguerite de Pechpeyrrou*, acheta six quarts de froment de rente annuelle, établie sur les biens de Saint-Ursice près de Saint-Fort & de son domaine de Fauré, par acte du 8 Février 1510. Il épousa, du vivant de son père, *Barbe de Condemene*, dont:

1. JEAN, qui suit;
2. Et RIGAL, rapporté après son frère aîné.

IX. JEAN DU CHATEIGNER épousa, par acte du 16 Septembre 1578, *Louise de la Boiffière*, qui testa le 11 Avril 1544, & rappela dans son testament son mari & ses enfans. Elle étoit fille d'*Arnaud*, Seigneur de Saint-Martin de Genouillac. Ils eurent :

1. & 2. FRANÇOIS & JEAN, morts jeunes, sui-

vant une transaction passée entre FINETTE leur sœur, & RIGAL leur oncle;

3. & 4. FINETTE & CLAIRE.

IX. RIGAL DU CHATEIGNER, second fils d'ARNAUD, & de *Barbe de Condemene*, étoit mort en 1561. Il épousa, 1^o par acte du 14 Octobre 1537, *Anne d'Elluc*, Dame de Sainte-Foy; & 2^o par acte du 30 Juillet 1543, *Jeanne de Pelagrue*, qui testa le 19 Décembre 1577, fille de *Hugues*, Seigneur de Montagudet, & de *Philberte de Saint-Felix-Moremont*. Ils eurent :

1. ARNAUD, qui suit;
2. FOY, mariée à *Charles de Goufon*, Seigneur d'Aix, d'une famille qui a fourni dès le XII^e siècle un Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
3. CATHERINE, mariée à *François de Falmon*, Seigneur de Feges;
4. JEANNE, mariée à *Antoine de Falmon*, Seigneur de Roquebrune & de Combarnaud, &c.;
5. MARGUERITE, morte sans enfans, mariée 1^o à *François de Buffon*, Seigneur de Mongairal en Périgord; & 2^o par acte du 7 Novembre 1581, à *Rigal de Pelagrue*, Seigneur de Montagudet;
6. Et NICOLE, mariée à *Jean de Guerin*, Seigneur d'Ols en Rouergue.

X. ARNAUD DU CHATEIGNER, mineur & sous la tutelle de sa mère, vendit à MARGUERITE, sa sœur, le bien de Fauré, par acte du 8 Février 1582, qu'il racheta par un autre acte du 11 Juillet 1588. Il entra dans le parti de la Ligue, qu'il quitta pour prendre celui du Roi HENRI IV; fut convoqué pour le ban & arrière-ban de sa Province, & fit servir un autre Seigneur en sa place, alléguant les blessures qu'il avoit reçues, & qui l'obligeroient d'aller prendre les eaux de Bagnères; mais pendant qu'il prenoit celles d'Encauffe, il fut fait prisonnier par ordre du Maréchal de Matignon, & n'obtint sa liberté qu'en donnant caution. Il épousa, par acte du 28 Juillet 1588, *Marie de Goudail*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontiron, & de *Françoïse de Redon*, dont :

1. MERIC-MELCHIOR, qui suit;
2. FRANÇOIS, aîné de la branche de *Fauré*, rapportée ci-après;
3. MERIC, Seigneur de Combegrife, mort *ab intestat*, & sans enfans;
4. JEANNE, mariée à *Jean de Lacroze*;
5. FRANÇOISE, qui vendit à JEANNE, sa sœur, le 10 Juillet 1644, les biens qui lui avoient été donnés pour sa légitime, & laquelle épousa

Jacques de Bure, Seigneur de la Calcinie, suivant une quittance du 29 Octobre 1648;
6. Et CATHERINE, Religieuse au Monastère du Chapelet d'Agen le 14 Août 1613.

XI. MERIC-MELCHIOR DU CHATEIGNER, héritier de MARGUERITE DU CHATEIGNER, sa tante, mourut jeune. Il épousa, du vivant de son père, par acte du 9 Décembre 1637, *Marquise de Gaulejac*, qui testa le 26 Août 1658, & rappelle ses enfans. Elle étoit fille de *Jean-Marc de Gaulejac*, & de *Marie de Gironde*. Ils eurent :

1. ARNAUD-FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN-CÉSAR, Seigneur & Prieur de Francoulés;
3. JEAN-MARC;
4. FRANÇOIS, dit le *Chevalier de la Chateigneraye*;
5. GERMAIN, fouche des *Chateigner* du Périgord;
6. MARGUERITE, mariée à *François de Montalembert*, Seigneur de Nagelous;
7. Et JEANNE.

XII. ARNAUD-FRANÇOIS DU CHATEIGNER obtint une maintenue de noblesse en 1666, testa le 24 Octobre 1685, & avoit épousé, le 22 Octobre 1662, *Catherine de Beynac de Tajak*, qui testa le 15 Mars 1710, fille de *Jean-François*, Seigneur de Tajak, les Aydiés, la Pomarede, &c., & de *Jeanne de Journard de la Broglie*, & eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, mort sans alliance;
2. FRANÇOIS, Seigneur & Prieur de Francoulés, qui céda la substitution à GASPARD-JOSEPH, son frère;
3. GASPARD-JOSEPH, qui fuit;
4. 5. & 6. GERMAIN, FRANÇOIS & ANTOINE;
7. JEANNE;
8. MARQUISE, morte jeune;
9. Et HENRI, veuve d'*André de Parréau*, Seigneur de Boifredon.

XIII. GASPARD-JOSEPH DU CHATEIGNER, Seigneur de Sainte-Foy, dit le *Marquis du Chateigner*, épousa, du consentement de sa mère, par acte du 10 Juillet 1707, *Marie de Timbrune-Valence*, fille de *François-Emeric de Timbrune*, Seigneur de Cambes, & d'*Elisabeth de Gontaut-Biron*, dont :

1. MARC, qui fuit;
2. GERMAIN, ancien Aumônier du Roi, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Thiers, Evêque de Saintes, depuis 1763, & sacré le 25 Mars 1764;
3. & 4. ELISABETH & JEANNE.

XIV. MARC DU CHATEIGNER, Marquis de la Chateigneraye, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par acte du 7 Mars 1735, *Claude-Madeleine de Pontac*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur d'Anglade, &c., & de *Marie-Anne de Ségur*. De ce mariage sont issues :

1. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de la Chateigneraye*;
2. Et MARIE-ANNE, mariée, par acte du 26 Octobre 1758, à *Bernard-Joseph de Deshoms*, Baron de Favols, Chevalier, fils de *Jean-François de Deshoms*, & de *Marie-Charlotte de Mathieu-de-Montinet*.

Branche des Marquis du Chateigner, établie en Périgord, sortie du degré V, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

BRANCHE des Seigneurs de FAURÉ.

XI. FRANÇOIS DU CHATEIGNER, second fils d'ARNAUD, & de *Marie de Goudail*, testa le 10 Juillet 1631. Il avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1625, *Anne de Mondenard*, fille de *N... de Mondenard*, Seigneur de Saint-Aman, & de *Cypriane d'Arnaldi*, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et FRANÇOISE.

XII. CHARLES DU CHATEIGNER rendit hommage pour le bien de Fauré, le Moulin de Chateigner, cens & rentes de Saint-Fort, le 5 Avril 1632, à Robert de Rohemont, Chevalier, par le ministère de MERIC DU CHATEIGNER, Seigneur de Combegrise, son oncle, chargé de procuration par *Anne de Mondenard*, mère dudit CHARLES, qui fut Capitaine d'Infanterie, suivant un certificat du Marquis de Boiffe-Mauvaissin, du 5 Janvier 1689. Il avoit transigé, le 2 Avril 1653, avec MERIC-MELCHIOR, son oncle, & étoit mort en 1666. Il avoit épousé, le 11 Juin 1646, *Jeanne de Roufet*, qui obtint une maintenue de noblesse sur la représentation de ses titres, qui remontoient à ARNAUD, frère de BERTRAND, Seigneur de Haut-Castel. Elle étoit fille de *Henri de Roufet*, & d'*Eléonore d'Amblard*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et CLAUDE, tué en 1692, au siège de Namur, où il servoit en qualité de Capitaine au Régiment de Bugey.

XIII. CHARLES DU CHATEIGNER, II^e du nom, dit de *Sainte-Foy*, & Seigneur de Fau-

ré, fournit son dénombrement, & rendit hommage pour les biens de cette Terre en 1671. Il servit en 1674, parmi les Gentilshommes convoqués à la levée du ban & arrière-ban sous le Maréchal d'Albert, qui lui en donna un certificat daté de Dax, & fournit un second dénombrement de ses biens le 26 Juin 1678. Il étoit Capitaine dans le Régiment de la Garde-Monluc en 1693, & en garnison aux Isles d'Oleron, lorsque Bonaulet l'attaqua pour le payement des droits de franc-fief, comme en étant fermier; mais ayant produit ses titres, il fit voir qu'il étoit de l'ancienne Maison du *Chateigner* du Quercy, en remontant par titres originaux à ARNAUD, son auteur, frère de BERTRAND, Seigneur de Haut-Castel, dont il s'étoit séparé en 1489, & obtint, en 1664, un jugement favorable & une décharge. Il fut encore maintenu, en 1698, dans sa noblesse, pour laquelle il avoit été attaqué en 1666. Il avoit épousé, par acte du 2 Août 1671, reçu par *Ducassé*, Notaire, *Marthe de Bofredon-de-la-Galinie*, fille d'*Alain de Bofredon*. Seigneur de la Galinie, & de *Marguerite de Gaulejac*. On ne connoît de ses enfans que

XIV. JEAN-CHARLES DU CHATEIGNER, né le 12 Décembre 1678, Seigneur de Saint-Fort, qui épousa, par acte du 13 Mai 1705, retenu par *François*, Notaire, *Marie-Thérèse-Angélique de Laborie*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Figeac, Major de la Citadelle de Strasbourg, & de *Jeanne de Brun*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, ancien Major du Régiment de Vermandois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et CHARLES, Sous-Aide-Major dans la Compagnie Ecossoise des Gardes-du-Corps du Roi, aussi Chevalier de Saint-Louis, & mort sans alliance

XV. CHARLES DU CHATEIGNER, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foy, de Saint-Fort, &c., épousa, par acte du 29 Janvier 1732, retenu par *Pons*, Notaire, du consentement de son père & de son aïeul, *Jeanne des Homs*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Favols & de Bias, & de *Marie de Cours*. Son père lui fit une donation entre-vifs, le 23 Juillet 1742, par-devant *Pons*, Notaire. Ils eurent :

1. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, qui fut ;

2. CHARLES-JOSEPH-MARIE, Aide-Major & Capitaine du Régiment de Vermandois ;
3. Et MARIE-CHARLOTTE-CATHERINE, mariée, par acte du 3 Janvier 1764, à *Jean-Gratian de Laborie*, Seigneur de Rouzet & de Saint-Aignan, fils de *Jean*, & de *Marguerite de Vergnes*.

XVI. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, dit *le Marquis* du CHATEIGNER, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Vermandois, depuis 1766, Lieutenant-Colonel par brevet de 1769, est pensionné du Roi, & n'est point marié en 1772.

Les armes: *d'or, au lion passant de sinople*.

CHASTEL (du), Maison d'ancienne Chevalerie, & une des plus illustres de Bretagne, connue par ses services militaires & ses alliances. Elle a donné un Grand-Maitre de France & un Grand-Ecuyer. Dans l'Eglise, elle a fourni plusieurs Evêques d'un rare mérite. Les Histoires de France & de Bretagne sont remplies de monumens qui prouvent la grandeur de cette Maison.

Des trois branches rapportées dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 357 & suiv., il ne reste plus que la branche aînée. Nous donnons ici la généalogie dressée par M. l'Abbé du CHASTEL, Aumônier du Roi, & insérée, en 1757, dans le *Mercur de France*.

BERNARD DU CHASTEL, Chevalier, scella de son sceau un acte de 1274. Il y est représenté à cheval tenant l'épée haute de la main droite, & soutenant de la gauche un écu chargé de *fascés*; le cheval caparaçonné aux mêmes armes. Il épousa *Anne de Léon*, de grande lignée, dont :

HERVÉ DU CHASTEL, Chevalier, qui vivoit en 1296, marié à *Sibylle de Lesleu*, dont :

BERNARD, 11^e du nom, Sire du CHASTEL, qui épousa *Eléonore de Rosmadec*, morte le 15 Juillet 1337, dont :

TANNEGUY, 1^{er} du nom, Sire du CHASTEL, Lieutenant-Général des Armées du Comte de Montfort contre Charles de Blois, sur lequel il gagna la bataille de la Roche-Derrien en 1347, & il gagna encore celle de Mauron en 1352. Il eut entr'autres enfans de *Tiphaine de Plusquellec* :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. TANNEGUY, Seigneur de la Roche-Dronion, chef de la branche des Seigneurs de *Mesle* éteinte ;

3. GARSIN, ou GARSIS, Seigneur du Bois, appelé à cause de lui le Bois de Garfis (en breton *Coetengars*), Maréchal & Général d'armée du Duc d'Anjou, mort sans alliance;
4. Et MARGUERITE DU CHASTEL, mariée à Guillaume, Sire de *Rosmadec*.

GUILLAUME, Sire DU CHASTEL, de Leslein & de Coetengars, par la mort de son frère GARSIN, rendit de grands services à JEAN, dit le *Vaillant*, Duc de Bretagne, pour lequel il demeura prisonnier en une rencontre, & paya 6000 écus d'or pour sa rançon. Il mourut en 1370, laissant pour fils & héritier d'*Alix de Lefourny*:

HERVÉ DU CHASTEL, qui porta les armes pour le Roi CHARLES V. Il épousa, en 1360, *Mencie de Lefcoet*, dont:

1. GUILLAUME, Chambellan du Roi CHARLES VI & du Duc d'Orléans, qui fut l'un des 7 champions du Seigneur de Barbazan, qui combattirent contre 7 Anglois en 1402. Il gagna un combat naval contre les Anglois en 1403, & pilla l'Isle de Jersey, où il fut tué en 1404, sans laisser de postérité;
2. OLIVIER, qui suit;
3. HERVÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Coetele7*, éteinte;
4. Et TANNEGUY DU CHASTEL, né vers 1369, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Grand-Maître de sa Maison, Prévôt de Paris, Gouverneur & Sénéchal de Provence, si renommé dans l'Histoire de France, par son attachement à la personne du Dauphin, depuis Roi, sous le nom de CHARLES VII. Il mourut en 1449, en Provence, sans postérité. Il avoit épousé *Sibylle le Voyer*.

OLIVIER, Sire ou Seigneur DU CHASTEL & de Leslein, Chevalier Banneret, Chambellan du Duc de Bretagne, Capitaine de Dinan & de Brest, Sénéchal de Saintonge, donna quittance de ses gages, comme Chevalier Banneret, le 20 Novembre 1415, & la scella de son sceau, qui est *fascé de six pièces*. Il mourut en 1455, & avoit épousé, le 2 Février 1408, *Jeanne de Ploec*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. GUILLAUME, Pannetier du Roi & Ecuyer du Dauphin, depuis LOUIS XI, tué le 20 Juillet 1441, au siège de Pontoise, en présence du Roi, qui, pour récompenser sa valeur & ses services, le fit enterrer dans l'Eglise de Saint-Denis avec les Rois. Voyez l'*Histoire de Saint-Denis*, par Felibien, pag. 352 & 362;

3. JEAN, Evêque de Carcassonne en 1457;
4. TANNEGUY, Vicomte de la Bellière, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Grand - Ecuyer de France, Grand-Maître de l'Hôtel du Duc de Bretagne, Gouverneur du Rouffillon & de Cerdagne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, lequel fut blessé d'un coup de fauconneau, au siège de Bouchain, en 1477, & mourut de cette blessure, au grand regret du Roi, qui envoya offrir 100 marcs d'argent à l'Eglise de Notre-Dame de la Vidéire, qu'il avoit voués pour le salut de l'âme de ce Seigneur, qui étoit l'oncle de *Pierre de Lailly*. Il avoit marqué son zèle & sa fidélité au service du Roi CHARLES VII, en se tenant auprès de lui jusqu'au dernier soupir; il avoit fait faire ses funérailles, & y avoit employé une somme de 30000 écus. Il épousa, en 1462, *Jeanne de Raguene*, Vicomtesse de la Bellière & de Combour, dont:

JEANNE DU CHASTEL, mariée à Louis, Seigneur de *Montejan*.

FRANÇOIS, Sire DU CHASTEL, de Leslein, de Lefourny, &c., fut fait Chevalier Banneret, Baron aux Etats de Bretagne de 1455. Il épousa, en 1434, *Jeanne de Kerman*, dont: OLIVIER, Sire DU CHASTEL, de Leslein, de Lefourny & de Lefcoet, qui épousa, par contrat du 27 Janvier 1459, *Marie du Poulmic*, dont:

1. TANNEGUY, qui suit;
2. GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Coetengars*, rapportée ci-après;
3. Et OLIVIER DU CHASTEL, Evêque de Saint-Brieuc, mort en 1523.

TANNEGUY, Sire DU CHASTEL, du Poulmic, &c., épousa, 1^o le 21 Octobre 1492, *Louise du Pont*, fille de *Pierre*, Seigneur du Pont-l'Abbé, & d'*Hélène de Rohan*; & 2^o le 23 Juin 1501, *Marie*, Dame du *Juch*. Du premier lit vint:

GILLETTE, Dame du Pont-l'Abbé, de Rostrenen, &c., qu'elle porta en dot, le 7 Février 1517, à *Charles de Quellenec*, Vicomte du Fou.

Du second lit naquit:

FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS, Sire DU CHASTEL, de Lefcoet & du *Juch*, qui mourut au mois d'Octobre 1537, eut de *Claude du Chastellier*, pour fils & héritier:

CLAUDE, Baron DU CHASTEL, &c., qui épousa *Claude d'Acigné*, Vicomtesse de la Bel-

lière, remariée à *Amaury de Goyon*, Sire de la Mouffaye. Ils eurent :

ANNE, héritière de la Baronnie du Chastel, qui épousa *Guy de Rieux*, Seigneur de Château-Neuf;

Et JEANNE DU CHASTEL, mariée à *Charles Goyon*, Baron de la Mouffaye.

BRANCHE

des Seigneurs de COETENGARS.

GABRIEL DU CHASTEL, second fils d'OLIVIER, eut en partage la Terre de Coetengars, & laissa de *Jeanne de Saint-Gouhenon* :

TANNEGUY DU CHASTEL, Seigneur de Coetengars, qui épousa *Marie de Kerguizian*, fille & héritière du Seigneur de Kerguizian, dont :

GUILLAUME DU CHASTEL, Seigneur de Coetengars & de Kerivant, qui épousa *Levenez de Kermenze*, dont :

JEAN DU CHASTEL, Seigneur de Coetengars, de Kerivant, de Bruillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dit de Saint-Michel, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, se qualifia chef du nom & des armes de la famille du CHASTEL, qualification que ses successeurs ont prise jusqu'à présent. Il épousa 1° *Marguerite du Cosquer*, dont il n'eut que des filles; & 2° en 1625, *Marie le Long de Keranroux*, Dame de Mefaurun, dont entr'autres enfans :

1. IGNACE-FRANÇOIS, appelé *le Marquis du CHASTEL*, dont la petite-fille,

N... DU CHASTEL, épousa, en 1716', *Hugues-Humbert Huchet*, Comte de la Bédoyère.

2. MARC-ANTOINE, Seigneur de Keranroux, mort sans postérité;

3. Et TANNEGUY, qui fuit.

TANNEGUY DU CHASTEL, Baron de Bruillac, épousa, en 1659, *Françoise de Kerprigent*, Dame de Parcarie, dont :

1. JACQUES-CLAUDE, qui fuit;

2. TANNEGUY-GUERIAN, Seigneur de Parcarie, mort sans postérité;

3. LOUIS-JONATHAS, rapporté après son frère;

4. Et MARIE-THÉRÈSE DU CHASTEL, mariée, en 1680, à *François l'Olivier de Locrist*, Seigneur de Kergariou.

JACQUES-CLAUDE DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur, Baron de Bruillac, de Parcarie, de Coalglaziau, &c., Maréchal-des-Logis de la Compagnie Colonelle des Gentilshommes de l'Evêché de Tréguier, épousa, en 1691, *Mar-*

guerite de la Porte, Dame du Guerdevolé, dont entr'autres enfans :

1. HYACINTHE-MARIE, qui fuit;

2. JACQUES-THOMAS, Chevalier, Lieutenant des Vaisseaux du Roi;

3. Et TANNEGUY DU CHASTEL, Aumônier du Roi, & Abbé de Samer-aux-Bois.

HYACINTHE-MARIE DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur de Parcarie, du Guerdevolé, chef de nom & d'armes, Chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1730, *Françoise-Mauricette de Kergariou*, dont :

Deux filles.

LOUIS-JONATHAS DU CHASTEL, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de l'Isle Marie-Galante, Inspecteur-Général des Troupes du Roi en Amérique, épousa *Elisabeth Pocquet* (famille alliée à la branche de *Rochechouart-Montigny*), dont :

LOUIS-CLAUDE, mort sans postérité masculine; Et RAYMOND-BALTHASAR, qui fuit.

RAYMOND-BALTHASAR DU CHASTEL épousa *Louise-Elisabeth des Verges d'Aurcy*, dont :

1. CLAUDE-TANNEGUY, Enseigne des Vaisseaux du Roi;

2. FRANÇOIS-RAYMOND, appelé *le Chevalier du Chastel*, Mouffetaire du Roi dans la seconde Compagnie;

3. BALTHASAR-MARC, appelé *Monsieur de Brouillac*;

4. VICTOR-PIERRE, appelé *Monsieur de Trémajan*;

5. Et LOUIS-JONATHAS DU CHASTEL, appelé *Monsieur de Coetengars*.

Les armes: *fascé d'or & de gueules, de six pièces*.

CHASTEL (DU), Seigneur de la Rouaudais, en Bretagne. Cette branche séparée depuis 1440, de celle des Seigneurs de *la Rouveraye*, dont elle est née cadette, est issue des anciens Seigneurs du *Chastel-Trémajan*, Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, en Basse-Bretagne, chef-lieu de cette ancienne & illustre Maison.

Les principales alliances de cette branche sont avec les Maisons de *Richebois*, *Lucas*, *Beaumanoir*, *Ladvoct*, *Plouër*, *Beaumont*, *Labbé*, *Serizay*, *la Boixière*, *Mouffet*, *la Vallée* & autres, qui leur ont apporté de grands biens. Cette suite non interrompue d'alliances contractées avec les meilleures Maisons de Bretagne, dans un tems où les

filles de qualité n'entroient que dans les Maisons de leur rang, prouvent le cas que l'on faisoit en Bretagne de cette branche.

Il est vraisemblable que les premières Armes de la Maison du CHASTEL étoient : *le Château d'or, sommé de trois tours de même en champ de gueules*, ainsi que les portent actuellement les Seigneurs de la Rouaudais, & que les *fasces de gueules*, que porte la Maison de du CHASTEL, n'étoient originairement qu'une *devise*, qu'ont pris ceux qui se font rendus célèbres dans cette famille, & que les aînés ont adopté pour armes cette devise, qui signifie qu'ils sont prêts à faire face à tout venant, tandis que les cadets ont conservé le *Château d'or, sommé de trois tours*, ainsi qu'elles se voyent sculptées en plusieurs endroits du Château de leur nom, dont on vient de parler.

JEAN-RENÉ DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur de la Rouaudais & autres lieux, épousa Marie-Reine Mouffet, dont :

1. LOUIS-JEAN-JULIEN, qui suit ;
2. JEAN-MARIE, né à Dinan le 4 Juin 1719, & baptisé le 6 en l'Eglise de Saint-Sauveur, nommé en 1741 à un Canoniat de la Cathédrale de Metz, ordonné Prêtre en 1744, Licencié en Théologie de la Maison Royale de Navarre en 1747, Chancelier de la Cathédrale de Metz en 1749, Conseiller & Aumônier de la feue Reine, Abbé-Commandataire de l'Abbaye Royale de Rigny, depuis 1754 ; & élu Général du Clergé des Etats de Bourgogne, dès années 1763, 1764 & 1765. Il est aujourd'hui Conseiller & Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine depuis 1770 ;
3. AGNÈS-REINE-LOUISE, née à la Gaudière, le Jeudi 5 Avril 1725, & baptisée le 8 dudit mois, en l'Eglise de Saint-Juvat dudit lieu, Diocèse de Saint-Malo, morte en 1772, qui avoit épousé, le 23 Octobre 1753, FRANÇOIS-CÉSAR DU CHASTEL DE LA ROUYERAYE, dont postérité ;
4. Et HENRIETTE-MARIE-BONNE, née le Samedi 7 Février 1728, & baptisée le surlendemain en la même Eglise que sa sœur qui vit non mariée.

LOUIS-JEAN-JULIEN DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur de la Rouaudais, de la Gaudière-Beaumont & autres lieux, né à Dinan le 25 Mai 1717, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur de ladite Ville, le même jour, ancien Capitaine du Régiment de Lyonnais, Infanterie, est Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Général des Milices-Gardes-Côtes

en Bretagne. Il a épousé, par contrat du 17 Janvier 1745, *Françoise-Genève de la Vallée*, fille héritière principale & noble de *François de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Coninai, & présomptive héritière de *Françoise de Marcheix*, sa mère. De ce mariage sont nés :

1. LOUIS-FRANÇOIS-TANNEGUY, Chevalier, appelé *le Comte du Chastel*, né à Dinan le 5 Novembre 1745, & baptisé à Saint-Sauveur le même jour, reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie au mois de Novembre 1758, Enseigné à drapeaux au Régiment des Gardes-Françoises au mois de Septembre 1761, Enseigné à pique au même Régiment en 1763, dont il est Sous-Lieutenant depuis 1769 ;
2. LOUIS-JEAN-RENÉ, appelé *le Chevalier du Chastel*, né le 12 Mars 1750, & baptisé le lendemain en l'Eglise de Taden, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 1755, Page de la feue Reine en 1763, & entré Sous-Lieutenant dans la Légion de Condé en 1766, dont il est Lieutenant depuis 1769 ;
3. & 4. HENRI-JOSEPH-AIMÉ, & JACQUES-MARIE-GUILAUME, Chevaliers, nés jumeaux le Samedi 10 Juillet 1751, baptisés le même jour en l'Eglise de Taden, & morts en 1751 ;
5. Et REINE-HENRIETTE-CLAIRE-CÉLESTE, dite *Mademoiselle de la Coninai*, née au Château de ce nom le 29 Avril 1747, & baptisée le 1^{er} Mai 1747, en l'Eglise de Taden, non mariée en 1771.

Les armes comme ci-avant.

CHASTEL (DU), en Bretagne : *de gueules au Château d'argent, accolé à droite d'une épée de même garnie d'or, la pointe en haut.*

CHASTEL (DU), en Flandre, famille qui a pour auteur

GILLES DU CHASTEL, Conseiller de Louis, Comte de Flandre, & de son beau-fils, PHILIPPE-le-Hardi. GILLES DU CHASTEL mourut en 1403, & fut aïeul de

ANTOINE DU CHASTEL, Seigneur d'Emmerin, de Theumaifnil, &c., Ecuyer & Esprivetier de PHILIPPE-le-Bel, Archiduc d'Autriche en 1490, lequel épousa *Béatrix de Gavarelle*, Dame de Marconville, qui fut nourrice de FRANÇOIS d'AUTRICHE, frère aîné de PHILIPPE, dit le Bel. Il en eut :

JEAN DU CHASTEL, qui épousa *Catherine van den Brande*, dont :

JACQUES DU CHASTEL, employé en diverses Ambassades, Gentilhomme de la Maison de CHARLES-QUINT, & de PHILIPPE II, Grand-

Bailli & Châtelain de Lille, mort en 1574, qui avoit épousé *Jeanne du Bois de Fiennes*, Dame de Bourfe & de la Vacquerie, morte en 1559, dont :

PHILIPPE DU CHASTEL, Seigneur de Marconville, Noyelles & Rollegem, créé *Chevalier* en 1563, puis du Conseil de Guerre, Capitaine du Château de Lille, Gentilhomme de la Bouche en 1574, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde en 1607. Il hérita de la Terre de *Blangerval*, à la mort de *N... du Bois de Fiennes*, son oncle, & laissa de *Marie de la Salle*, Dame de Terramefnil & Beauvain, morte en 1626 :

MAXIMILIEN DU CHASTEL, Seigneur de Blangerval, Rollegem, la Bourfe, Noyelles, &c., créé *Chevalier* en 1615, Colonel d'Infanterie en 1621, mort Gouverneur & Grand Bailli d'Oudenarde. Il avoit épousé *Sufanne d'Andréa*, Dame de Petrieu, fille de *Don Jérónimo d'Andréa*, & eut :

JÉRÔME-PHILIPPE DU CHASTEL, Seigneur de Blangerval, Rollegem, Marconville, &c., Colonel d'Infanterie & du Conseil de Guerre, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde, en faveur duquel la Terre de *Blangerval* fut érigée en *Comté* par Lettres-Patentes de 1664. Il épousa 1° *Louise de Bellefourrière*, qui mourut sans enfans en 1666; & 2° *Marie-Anne de Gand de Hem*, dont il eut :

1. *N...*, qui fuit;
2. Et ALBÉRIC-ADRIEN-FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après son frère.

N... du CHASTEL, Comte de Blangerval, épousa *N... de Varennes*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Houplines, & de *Philippotte de Gand de Hem*, dont :

Deux fils, morts sans alliance;
Et MARIE-PHILIPPE-ALBÉRIQUE DU CHASTEL, Comtesse de Blangerval, mariée, le 24 Juillet 1714, à *François-Eugène*, Marquis d'*Affignies*, Seigneur de Werquin.

ALBÉRIC-ADRIEN-FRANÇOIS-JOSEPH DU CHASTEL, Comte de Petrieu, Seigneur d'Houplines & de la Vacquerie, épousa *Ernesfine de Houclhin*, fille de *Charles*, Marquis de Longafre, dont :

1. ALBÉRIC-ALBERT-FRANÇOIS-EUGÈNE-JOSEPH, qui fuit;
2. *N... du CHASTEL*, Enseigne aux Gardes Wallones en Espagne;
3. *N... du CHASTEL*, d'abord Chanoineffe, puis nommée, en 1752, Abbefse du Chapitre de Denain-lez-Valenciennes;

4. *N... du CHASTEL*, Chanoineffe de Denain;
5. Et *N... du CHASTEL*, Chanoineffe à Moutier-fur-Sambre.

ALBÉRIC-ALBERT-FRANÇOIS-EUGÈNE-JOSEPH DU CHASTEL, Comte de Petrieu, né le 15 Novembre 1714, marié, en Mai 1763, à *Marie-Albertine de Lannoy*, née en 1737.

Voyez les *Tablettes généalogiques*, part. VIII, pag. 195, & l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, p. 1, pag. 130.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croix de même recroisetées, aux pieds fichés, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHASTELER ou CHASTELET. Dans les remarques préliminaires de la généalogie de cette Maison, imprimée avec les preuves à Bruxelles en 1768, & reconnue de l'Impératrice-Reine par un Diplôme du 28 Mai 1769, il est dit que

FERRI DU CHASTELER ou CHASTELET fut Seigneur de la forteresse du *Chastelet* en Lorraine, auprès de l'Abbaye de l'Etanche.

C'est de lui que descendent les Maisons du *Chastelet* & du *Chastelet*, comme on va le prouver, après avoir fait quelques remarques sur la différente terminaison du nom de ces deux branches.

Le plus ancien titre où il soit fait mention de ce nom, est de 1220. C'est un acte de PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, par lequel il permet à *Mathieu de Montmorency* de laisser bâtir une maison dans l'Isle de *Chastelet*, malgré la promesse que ledit *Mathieu* lui avoit faite de n'en point bâtir sans sa permission.

Mathieu de Montmorency, Connétable de France, épousa *Gertrude de Néelle*, dont il eut entr'autres enfans *Gertrude de Montmorency*, qui épousa THIERRY, surnommé d'*Enfer* ou le *Diable*. Celui-ci bâtit en Lorraine la forteresse du *Chastelet*, en mémoire de l'isle du même nom que possédoit son beau-père, & il la transmit à FERRI, son fils aîné. (Voy. Calmet, *Histoire de Lorraine*, tom. II, pag. 533; Jean de Bayon, C. 96; Dunod, *Histoire du Comté de Bourgogne*, tom. II, pag. 556; Benoit, *Supplément à l'Histoire de Lorraine*, pag. 47); ce qui prouve que depuis les siècles les plus reculés, ces deux terminaisons ont été également en usage. En effet, FERRY, dans le titre de 1268, écrit *Ferri*

du *Châtelier* ; dans celui de 1270, il écrit *Dou Chaftelei* , & dans celui de 1285, *Dou Chaftelet*.

JEAN, son fils, écrit *Dou Chaftelet* dans le titre de 1282, & du *Chaftelier* dans ceux de 1305 & 1313.

THIERRY, son autre fils, écrit *Dou Chaftelet* dans le titre de 1308, & *Dou Chaftelet* dans celui de 1321.

ÉRARD & HENRI, petit-fils dudit FERRI, écrivent du *Chaftelet* dans le titre de la veille de Saint-Pierre 1321, & dans celui du jour de Saint-Pierre de la même année, ils écrivent *Dou Chaftelet*.

Dans le XVI^e siècle enfin, l'on trouve deux exemples de cette variation, JEAN DU CHASTELET, Seigneur de Moulbais, septième ascendant de JEAN-GABRIEL-JOSEPH-ALBERT DU CHASTELET, dans deux titres, l'un de 1522 & l'autre de 1604. Ce dernier est de *Marie de Lannoy*, sa veuve, & mérite d'autant plus d'attention, que c'est une sentence munie du grand scel du Souverain.

Ces remarques sur les différentes terminaisons en R & en T, quoique peu essentielles dans le fond, ont paru nécessaires pour obvier à toutes objections. Duchefne, un des plus fameux Généalogistes du siècle de LOUIS XIV, avoit écrit dans son *Histoire de Châtillon*, que *Chaftelet* & *Chaftelet* étoient le même nom.

I. FERRY DU CHASTELET OU CHASTELET, fils aîné de THIERRY, surnommé d'*Enfer*, fut Seigneur du *Chaftelet* & de Rouvres. Il fut un des 40 Chevaliers que le Duc FERRY DE LORRAINE, donna pour garant du traité qu'il fit avec le Comte de Luxembourg en 1268. Il épousa, avant 1243, *Isabelle de Marfei*, fille d'*Erard*, & de *Renarde de Joinville*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;

2. Et THIERRY, rapporté après son frère aîné.

II. JEAN DU CHASTELET OU CHASTELET, 1^{er} du nom, signa comme garant le contrat de mariage de *Jeanne de Valois* avec *Guillaume*, Comte de Hainaut, le 19 Mai 1305. Il épousa 1^o *Gillette de Passavant*, veuve de *Veodon*, Comte de Toul, & fille de *Vichard*, Seigneur de Passavant ; & 2^o *Agnès de Bertincourt*. Il eut du premier lit :

1. ERARD DU CHASTELET OU CHASTELET, dont Duchefne fait mention dans son *Histoire de Châtillon*, aux preuves, pag. 210 & 211 ;

2. HENRI DU CHASTELET OU CHASTELET, recon-

nu pour chef de la branche du *Châtelier*, que nous rapporterons ci-après dans un article séparé, d'après l'*Histoire généalogique* de cette Maison, écrite par Dom Calmet, Abbé de Sénone. Voy. CHATELET.

Du second lit vinrent :

3. JEAN DU CHASTELET OU CHASTELET, Chambellan de PHILIPPE, Roi de France, & Gouverneur de Tournay en 1332. Cousin en parle dans son *Histoire de Tournay*, tom. II, livr. III, pag. 124, sur un titre de l'Abbaye de Saint-Aubert ;

4. PIERRE DU CHASTELET OU CHASTELET, Commandant en chef de l'armée de *Marie de Blois*, Duchesse de Lorraine, en 1348 ;

5. Et ALIX.

II. THIERRY DU CHASTELET, Seigneur de Moulbais, d'Hellemmes & d'Oisy, Gouverneur, Grand-Bailli & Capitaine-Général du Comté de Hainaut en 1308 & 1321, second fils de FERRY, & d'*Isabelle de Marfei*, mourut vers 1319. Il épousa *Marie de Harchies*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Ville, Prévôt de Mons. On lui donne aussi pour seconde femme *Marie de Haucourt*. Il eut du premier lit :

1. GUILLAUME, qui fuit ;

2. JEAN, Châtelain & Gouverneur d'Ath en 1351, qui eut de *Jeanne de Simouffe* :

ISABELLE, Chanoinesse à Mons en 1356, morte en 1396 ;

3. Et BERTRAND, qui défendit les frontières du Hainaut en 1340. Froissard en parle pag. 54.

III. GUILLAUME DU CHASTELET, Seigneur de Moulbais, fut Châtelain & Gouverneur d'Ath, de Flaubecq & de Lessines en 1346, dit Vinchant, dans ses *Annales du Hainaut*, pag. 230, & mourut vers 1378. Il eut de *Béatrix de Mortagne* :

1. ARNOULD, qui fuit ;

2. & 3. GILLON & GUILLAUME.

IV. ARNOULD DU CHASTELET, Chevalier, Seigneur de Moulbais, d'Oisy & d'Hellemmes, mourut en 1398. Il épousa, en 1372, *Jeanne de Pottes*, fille d'*Arnould*, Seigneur de Pottes, & d'*Anne de Saint-Simon*, dont :

1. MICHEL, qui fuit ;

2. & 3. GUILLAUME & ARNOULD ;

4. FASTRÉ, marié à *Marie de Quenghem*, morte en 1427 ;

5. JEAN, Seigneur d'Oisy & d'Hellemmes qu'il vendit en 1411. Il épousa *Marie d'Aubenchoul* ;

6. GILLES;
7. MAHAUT;
8. JEANNE, morte le 6 Septembre 1433;
9. Et GERTRUDE, Chanoinesse à Andenne.

V. MICHEL DU CHASTELER, Chevalier, Seigneur de Moulbais, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, dit Monstrelet, tom. I, p. 225, avoit épousé 1^o *Marguerite d'Oisy*; & 2^o *Gertrude de Gavre*, Dame d'Anfermont, remariée à *Guillaume de Sars*, Seigneur d'Audregnies, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Steinkerque, & de *Jeanne de Berlo*. Il eut du premier lit :

1. ELISABETH, mariée à *Jean de Gavre*, frère de sa belle-mère.

Et du second lit :

2. JEAN, qui suit.

VI. JEAN DU CHASTELER, II^e du nom, Seigneur de Moulbais, Frafnes, Carnin, Anfermont, Gouverneur de Lille en 1452, dit l'*Histoire Générale du Hainaut*, tom. V, pag. 52, fut tué à la bataille de Montlhéry le 16 Juillet 1465. Il avoit épousé *Jeanne Bourlignet*, Dame de Berfée & d'Esplechin, qui fut l'une des Dames d'honneur de Marie de Bourgogne, fille de *Jean*, & d'*Anne de Saint-Simon*, du sang de Vermandois. De son mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Carnin & d'Esplechin, mort en 1490;
3. Et JACQUELINE, Chanoinesse à Andenne.

VII. PHILIPPE DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, Carnin, Anfermont & Berfée, mort vers 1506, avoit épousé *Jeanne de Proiffy*, morte le 3 Janvier 1510, Vicomtesse, héritière de Bayav, titre qu'avoit reçu de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, *Clarimbaut de Proiffy*, son aïeul, en 1438. Elle étoit fille de *Léon de Proiffy*, & d'*Adrienne de Berlainmont*. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE, Vicomte de Bayav, Seigneur de Moulbais, Bois-de-Louvignies & de Berfée, mort en 1518 sans avoir été marié. Ses tuteurs furent *Jeanne de Proiffy*, sa mère, *Louis de Proiffy*, son cousin germain, *Antoine de Mastaing*, son oncle à la mode de Bretagne, & Jean de Trazegnies;
2. Et JEAN, qui suit.

VIII. JEAN DU CHASTELER, III^e du nom, Vicomte de Bayav, Seigneur de Moulbais, d'Anfermont, Carnin, Bois-de-Louvignies &

de Berfée, par la mort de son frère aîné, fut en 1542, Lieutenant des hommes de l'Empereur CHARLES-QUINT, puis il obtint en 1555 le Gouvernement de la Citadelle de Tournay; enfin Floris de Montmorency, Baron de Montigni, Chevalier de la Toison-d'Or, Gouverneur, Capitaine-Général & Grand-Bailli des Villes & Châteaux de Tournay & du Tournaisis ayant été appelé en Espagne où il fut arrêté, JEAN DU CHASTELER fut pourvu par *interim* du Gouvernement de Tournay & du Tournaisis.

L'esprit d'irréligion & de révolte avoit gagné la plupart des Villes des Pays-Bas, & la Ville de Tournay n'en fut pas exceptée. JEAN DU CHASTELER pensa d'abord à arrêter les défords par autorité: il prit le parti de se retirer dans le Château avec sa Garnison. Comme ce Seigneur ne s'attachoit qu'à la défense du Château, Marguerite de Parme, Gouvernante des Pays-Bas, envoya Philippe de Montmorency, Comte de Hornes, pour apaiser les troubles à Tournay. Bien loin de réussir, il permit au contraire plusieurs choses nuisibles à la Religion; il voulut même engager le Seigneur de Moulbais à ratifier ce qu'il avoit fait; mais celui-ci étoit trop attaché à son devoir pour y consentir, & en écrivit à la Gouvernante des Pays-Bas le 26 Septembre 1566. Cette Lettre est imprimée dans le procès de Philippe de Montmorency, Comte de Hornes, tom. II, pag. 440. Cette Princesse rappela ce Comte, qui depuis eut la tête tranchée, en approuvant la conduite du Seigneur de Moulbais, qui fut dès-lors revêtu du titre de Gouverneur, Capitaine-Général & Grand-Bailli de Tournay & du Tournaisis, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 27 Mai 1568. Il avoit épousé, 1^o le 31 Mai 1525, *Gillette de Harchies*, Dame d'Audignies & de Wadempriau, nièce de *Marie de Hanal*, femme de *Guillaume de Croy*, Seigneur de Chièvres, Chevalier de la Toison-d'Or, & Gouverneur de CHARLES-QUINT; 2^o le 22 Janvier 1547, *Barbe de Hun*, veuve de *Jean de Poitiers*; & 3^o le 30 Janvier 1561, *Marie de Lannoy*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, mort sans enfans le 5 Août 1599. Il avoit épousé, 1^o le 6 Mai 1597, *Isabelle van der Meere*, fille de *Georges*, & de *Marguerite de Wedergraët*; & 2^o *Catherine van der Meere*, remariée à *Antoine Visconti*, Seigneur de Preeau, & fille de *Joffe*, Sei-

gneur de Woorde, & de *Jeanne de Maf-taing*;

2. GABRIEL, qui fuit;
3. PHILIPPE, Chevalier de Malte, tué en 1565, en défendant contre les Turcs le Fort Saint-Elme dans l'Isle de Malte;
4. ANNE, Dame d'honneur de MARIE, Reine de Hongrie, morte le 15 Novembre 1603, mariée à *Georges van der Meere*, veuf de *Jeanne de Maf-taing*.

Du fecond lit vinrent :

5. ANTOINE;
6. ANNE, Chanoineffe à Maubeuge, qui époufa *Erard de Brion*, dont elle eut *Anne-Adrienne de Brion*, mariée à *François*, Comte d'*Arberg* & de Valengin.

Et du troisiéme lit :

7. Et YOLANDE, morte fans alliance.

IX. GABRIEL DU CHASTELER, Vicomte de Bay, Seigneur de Moulbais, Berfée, Anfermont, Bois-de-Louvignies, Capitaine de 200 hommes d'armes, Grand-Bailli par *interim* du Comté de Hainaut, & Député de la Noblesse de la même Province, mourut le 13 Septembre 1619. Il époufa, 1^o le 2 Août 1569, *Marie de Haudion*; & 2^o le 4 Juillet 1577, *Ifabeau de Berlaimont*, qui fut Chanoineffe à Mons, morte le 30 Décembre 1615, cousine de *Charles*, Comte de Berlaimont, Chevalier de l'Ordre de la Toifon-d'Or. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit.

Et du fecond lit :

2. GABRIEL, rapporté après la postérité de son aîné;
3. HENRI, Tréfoncier de St.-Lambert à Liège;
4. PHILIPPINE, née le 26 Novembre 1582, morte le 26 Mars 1650, reçue Chanoineffe à Nivelles le 12 Octobre 1586, mariée, le 27 Janvier 1609, à *Martin de Wiffocq*. De ce mariage descendent, par les femmes, le Prince de *Ghiffelles*, le Marquis de *Trazegnies*, les Comtes de *Naffau* & d'*Argentan*;
5. CATHERINE, Chanoineffe à Andenne le 17 Octobre 1584, morte le 21 Février 1602;
6. MARIE-JEANNE, auffi Chanoineffe à Andenne, morte le 5 Novembre 1687;
7. Et ANNE, mariée, le 30 Avril 1629, à *Charles de Harchies*, dont vint *Marie-Bonne de Harchies*, mariée à *Wolfgang-Guillaume de Bournonville*, troisiéme fils d'*Alexandre*, Duc de *Bournonville*, Chevalier de l'Ordre de la Toifon-d'Or, à qui elle porta en mariage les Terres de *Sars* & de *Flegnies*.

X. JEAN DU CHASTELER, IV^e du nom, Vi-

comte de Bay, Seigneur de Wadempriau & de Bois-de-Louvignies, mourut le 5 Avril 1624. Il époufa, en 1601, *Françoise de Carondelet*, qui fut Chanoineffe à Maubeuge, dont :

1. GABRIEL-JEAN, Vicomte de Bay, Seigneur de Wadempriau, Bellignies & Bois-de-Louvignies, mort le 26 Août 1652, marié à *Gertrude d'Andelot*, qui fut Chanoineffe à Nivelles, & mourut le 29 Septembre 1669. Il eut :

BONNE-FRANÇOISE, Chanoineffe à Maubeuge, morte fans enfans le 26 Avril 1706, qui infitua pour fon héritier FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, Marquis DU CHASTELER. Elle époufa, 1^o le 5 Juin 1671, *Claude*, Comte de *Lannoy* & de la Motterie, fils de *Philippe*, & de *Michelle d'Oignies*; & 2^o le 21 Octobre 1679, *Philippe de la Tramerie*, Comte d'*Hertaing*, fon cousin germain.

2. PIERRE-PHILIPPE, Vicomte de Bay, Baron de Doulieu, Seigneur de Wespelaer, Relegem, Tongrenel, Steenwerck, Dampierre, Maréchal héréditaire de Flandre, qui époufa, 1^o le 4 Mai 1642, *Hélène de Haynin*, morte au mois de Mars 1643, en couche de 2 fils; & 2^o le 9 Juillet 1645, *Anne-Marie d'Estournel*, Chanoineffe à Mons. Il en eut :

ANNE-CAROLINE, Chanoineffe à Mons, née le 5 Juillet 1651, morte le 23 Décembre 1725, mariée à *Alexandre-Othon*, Comte de *Vehlen*, Maréchal des Armées de S. M. I. & C., commandant en chef les troupes aux Pays-Bas, & Gouverneur de Bruxelles, mort le 11 Mai 1726.

3. Et MARGUERITE, Chanoineffe de Munsterbiffen, mariée, le 11 Juillet 1637, à *Guy-lain de la Tramerie*.

X. GABRIEL DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, fils de GABRIEL, & d'*Ifabeau de Berlaimont*, fa feconde femme, Seigneur de Moulbais & d'Anfermont, fut Maître-de-Camp & Colonel propriétaire d'un Régiment de 3000 Wallons, Député de la Noblesse du Comté de Hainaut, & ensuite envoyé à la Haye avec le Duc d'Arfchot, comme Députés de la Noblesse des Pays-Bas, assemblée à Bruxelles en 1633, & mourut le 13 Septembre 1639. Il époufa *Melchide d'Adda*, morte le 4 Septembre 1658, fille de *Jean-Ambroise*, Marquis d'*Adda*, & de *Marie Borommée*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;

2. Et CHARLES-GABRIEL, tué au siège du Fort de Linck le 3 Août 1645, âgé de 22 ans.

XI. FRANÇOIS DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais & d'Anfermont, Député de la Noblesse du Pays de Hainaut, mort le 20 Octobre 1657, avoit épousé, par contrat du 12 Avril 1646, *Caroline d'Yve*, Chanoinesse à Susteren, morte le 3 Juin 1650, fille de *Philippe-René*, Mestre-de-Camp, Membre du Conseil de Guerre de S. M. C. & Gouverneur d'Ath, & de *Marie d'Enghien*. Il eut :

1. ANTOINE-CHRÉTIEN, qui suit;
2. Et MELCHISE-PHILIPPINE, Chanoinesse à Munsterbilzen, née le 21 Janvier 1647, mariée, le 30 Septembre 1670, à *Jean-François*, Baron de *Serclaes* & de Tilly, Seigneur de Nordwick, mort le 1^{er} Février 1695, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Busyden*, Vicomtesse de Grimberghes.

XII. ANTOINE-CHRÉTIEN DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais & d'Anfermont, Député extraordinaire de la Noblesse du Hainaut au Congrès d'Utrecht, mourut le 10 Septembre 1722. Il épousa, en 1683, *Marie-Catherine-Joséphé de Franeau*, morte en 1732, fille de *Maximilien*, Vicomte de *Franeau*, & de *Marie-Catherine Dervillers*, Dame de Carcolle & Beaufart. De ce mariage font nés :

1. MAXIMILIEN, né le 12 Février 1684, mort le 13 Mai 1685;
2. PHILIPPE-FRANÇOIS, né le 4 Mars 1685, mort le 13 Mars 1685;
3. CLAUDE-PHILIPPE, Marquis du Chasteler, mort en 1729, fans enfans;
4. FRANÇOIS-GABRIEL, Marquis du Chasteler, Seigneur de Moulbais, Anfermont, Bellignies & Bois-de-Louvignies, né le 15 Juin 1690, mort en 1757, fans postérité de *Catherine de Plunket*, morte en 1765;
5. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
6. Un fils, né & mort le 23 Juin 1692;
7. FRANÇOIS-JACQUES, né le 30 Juin 1693, mort fans enfans;
8. ANTOINE-SULPICE-MARIE, né le 8 Septembre 1696, mort fans postérité;
9. CLAIRE-JEANNE, née le 3 Septembre 1687;
10. ANNE-FRANÇOISE, née le 1^{er} Septembre 1689;
11. Une fille, née & morte le même jour;
11. Une fille, née & morte le 22 Mai 1694;
13. MARIE-JOSÉPHE, née le 13 Août 1695, morte le 14 Août 1698;
14. CATHERINE-CAROLINE, née le 25 Décembre 1697;

15. Et MARIE-CATHERINE-JOSEPHE, née le 15 Juin 1699, morte en 1767, fans alliance, ainfi que ses sœurs.

XIII. JEAN-FRANÇOIS, né le 6 Août 1691, Marquis du CHASTELER, de Courcelles & de Moulbais, Seigneur de Carnières, Anfermont, Bois-de-Louvignies, la Cattoire, Anvin, le Vieutordoir, Jaurieux, Tenre, Rianwelz, Conseiller d'Etat d'Epée de L. M. I. R. A.; Chevalier d'honneur, puis Président de la Noble & Souveraine Cour à Mons, mort le 24 Août 1764, avoit épousé, 1^o le 23 Novembre 1718, *Marie-Claire-Joséphé du Sart*, morte fans enfans le 7 Février 1743, veuve de *Jean-François Boele*, & fille de *Nicolas du Sart*, Chevalier, & d'*Antoinette du Beron*; & 2^o le 1^{er} Juin 1743, *Marie-Claire-Joséphé du Sart*, nièce de la première femme, morte le 13 Janvier 1758, fille de *Joséph-Marie du Sart*, Chevalier, Seigneur de Bouland, & de *Marguerite du Beron*, dont :

1. FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, qui suit;
2. FRANÇOIS-MARIE-ANTOINE-CHRÉTIEN, Marquis du Chasteler & de Moulbais & Seigneur du Vieutordoir, né le 24 Septembre 1756;
3. MARIE-JOSEPHE-JULIE, née le 5 Avril 1745, mariée, le 19 Septembre 1759, à *Guillaume-René*, Comte de *Baillencourt*, Baron d'Antigny, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi d'Espagne, Commandeur de l'Ordre de Calatrava & Gouverneur d'Alicante, mort en Novembre 1775;
4. MARIE-CATHERINE-JOSEPHE-ALEXANDRINE-CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 7 Juin 1748;
5. MARIE-PHILIPPINE-FRANÇOISE-JOSEPHE, née le 22 Juillet 1749, morte le 2 Janvier 1755;
6. HENRIETTE-PHILIPPINE-JOSEPHE, née le 18 Août 1750, morte le 5 Septembre 1750;
7. LOUISE-JOSEPHE, née le 6 Avtil 1752;
8. Et MARIE-CLAIRE-JOSEPHE-HENRIETTE, née le 10 Septembre 1753, mariée à *Marie-Dieudonné-Louis-Joséph-Gustave*, Comte de *Vifart*, de Bocarmé & de Bury.

XIV. FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, Marquis du CHASTELER & de Courcelles, Seigneur de Carnières, Anfermont, Bois-de-Louvignies, &c., né le 20 Mars 1744, Chambellan actuel de L. M. I. R. A., Lieutenant de la Compagnie des Hallebardiers, Garde Royal de L. M. I. & Membre de la Noblesse des Etats de Hainaut, a épousé, 1^o le 21 Mars 1762, *Albertine-Joséphé-Dorotheé*, Comtesse de *Thurheim*, Chanoinesse à Mons, morte le 26 Juin 1765, fille de *Jean-Guillaume*, Chambel-

lan & Conseiller d'Etat-Intime, Président & Grand-Fauconnier Héréditaire de la Haute-Autriche, & d'Albertine, Comtesse de *Sprinzenstein*; & 2^o le 22 Mars 1767, *Catherine-Elisabeth de Hasselaer*, fille de *Gerard-Arnould*, Sénateur & Bourgmestre de la Ville d'Amsterdam, Directeur de la Compagnie des Indes, Grand-Amiral, représentant le Stathouder, & Ambassadeur des Provinces unies au Congrès d'Aix-la-Chapelle, & d'*Elisabeth de Clignet*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-GABRIEL-JOSEPH-ALBERT, né le 22 Janvier 1763;
2. PHILIPPINE-FRANÇOISE-JOSEPHE-DOROTHÉE, née le 10 Avril 1764;
3. Et MARIE-JOSEPHE-JULIE-FÉLICIANE, née le 1^{er} Mai 1765.

Du second lit vint :

4. GÉRARD-ARNOULD-FRÉDÉRIC-GABRIEL, né le 5 Juillet 1770.

Cette maison porte pour armes : *parti, au 1 d'argent, à une bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion armé & lampassé de sable, couronné d'or; & au 2 d'or, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'argent, posées dans le sens de la bande*. Supports : *à dextre un ange vêtu & habillé; & à sénestre, un griffon assis, les ailes étendues, lampassé de gueules, couronné d'une couronne ducale d'or, & en ayant une autre de même passée au col, au bas de laquelle pend un chapelet de perles & une croix de Lorraine d'or*. Cimier : *une couronne ducale, de laquelle sort un casque de front, orné de ses lambrequins, surmonté d'une autre couronne ducale, sommée d'un alérion couronné de même*. Derrière l'écu, un manteau ducal, aux émaux et chamarrures de l'écu. Devise : *Priny, Priny*.

FERRY DU CHASTELET, en 1277, portoit : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois alérions d'or, posés dans le sens de la bande*.

JEAN DU CHASTELET, Seigneur d'Hellemmes en 1400, portoit pour brisure, *un lambel de trois pendans de gueules*.

JEAN, Seigneur de Wadempriau, portoit : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys du champ, & accompagnée en chef d'un lion armé & lampassé de sable, couronné d'or*.

Du CHASTELET portoit, & porte : *d'argent*

à la bande de gueules, accompagné en chef d'un lion armé & lampassé de sable, couronné d'or, qu'il partit de DU CHASTELET, comme ci-dessus.

JEAN, en 1332, portoit de même : *la bande accostée de deux lions de même, un en chef & un en pointe*.

ERARD, en 1363, portoit : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'argent dans le sens de la bande, & accompagnée en chef d'une merlette de gueules, pour brisure*.

GERARD, en 1435, portoit mêmes armes, & au lieu de la merlette, *une étoile de gueules, pour sous-brisure*.

Et PHILBERT, aussi en 1435, portoit, au lieu de l'étoile, *un croissant aussi de gueules, pour autre sous-brisure*.

CHASTELLARD ou HAUTERIVE, en Viennois. HAUTERIVE est le premier nom de cette Maison du Dauphiné, qui a l'avantage peu commun de justifier une filiation exactement suivie depuis environ cinq siècles. On trouve une preuve bien authentique de la haute ancienneté du nom de *Hauterive* dans la vie d'AMÉDÉE DE HAUTERIVE, Religieux dans l'Abbaye de Bonnevaux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vienne, où l'on conserve en original un manuscrit du XIII^e siècle, qui contient cette vie écrite, vers 1185, par un Moine de la même Abbaye.

AMÉDÉE DE HAUTERIVE, Seigneur de Haute-*rive* en Viennois, de Planefé, de Charmes, de Lempes, de Clermont, de Saint-Geoire, & Co-Seigneur de plusieurs autres Terres, mérita par la sainteté de sa vie le nom de *Vénéérable*. Il avoit pour oncle maternel *Guignes Dauphin*, Comte d'Albon. Le goût pour la retraite le conduisit à l'Abbaye de Bonnevaux, où il embrassa la vie religieuse, avec 16 Chevaliers de distinction qui s'étoient joints à lui; il quitta depuis ce Monastère, pour se retirer avec AMÉDÉE son fils, dans la célèbre Abbaye de Cluny, où les lettres étoient en honneur, & où l'on les cultivoit avec succès. Les Religieux de Cluny, persuadés que l'instruction qu'ils pouvoient donner à un si digne élève (AMÉDÉE le fils), quelque bonne qu'elle pût être en foi, seroit bien au-dessous de celle qui lui convenoit à tous égards, crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de s'en décharger promptement sur l'Empereur CONRAD, son parent, qui en effet ne négligea rien pour

l'élever d'une manière qui répondit à la noblesse de son extraction, & qui prit de lui le même soin pendant plusieurs années, que s'il eut été son propre fils. Cependant le *Vénéral* AMÉDÉE se reprochant de n'avoir pas persévéré constamment dans sa première vocation, fonda quatre Monastères, qu'il soumit à celui de Bonnevaux, où il étoit retourné, & où il mourut plein de mérite & de bonnes œuvres le 14 Janvier 1150. Les Religieux de l'Ordre de Cîteaux le mettent au nombre de leurs Saints.

AMÉDÉE, fils du précédent, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Clairvaux, & fut ensuite Abbé de Haute-Combe en Savoie, puis Evêque de Lausanne, il est aussi au nombre des Saints de l'Ordre de Cîteaux.

I. BERLION DE HAUTERIVE OU DE CHASTEL-LARD, 1^{er} du nom, Damoiseau, auquel on commence la filiation suivie de cette Maison, fit son testament dans sa maison de Haute-rive en Viennois, le Vendredi avant la fête de Saint-Luc, l'an 1295, & en nomma exécuteurs Pons ou Poncet, Seigneur de Haute-rive, dont il étoit Vassal, & *Aymard de Rovoire*, Chevalier, son parent. Il épousa 1^o *Elisabeth*, & 2^o en 1262, *Blanchette Gaudin*, fille de *Guillaume Gaudin*, Chevalier, & de Dame de *Girine*. Du premier lit, il eut :

GUIGONNE, qui épousa, en 1279, *Antelme Ayrier*, Damoiseau.

Et de l'un des deux lits :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. GUIGUES, destiné à l'état de Religieux par son père ;
3. & 4. GIRINE & ALISE ;
5. Et CATHERINE, Religieuse dans le Couvent des Cordelières de Vienne. Elles vivoient en 1295.

II. NICOLAS DE HAUTERIVE OU DE CHASTEL-LARD, Damoiseau, vivoit encore en 1335. Il demanda en mariage, le Jeudi après la fête de Sainte-Luce, en 1292, *Guillemette de Givort*, fille de *Guillaume de Givort*, Chevalier. Il épousa, par contrat du Mardi après la fête de la Madeleine de 1295, passé en présence de *Pons*, Seigneur de Haute-rive, *Catherine de Clavefon*, fille de *Guillaume de Clavefon*, Chevalier. On lui connoît pour enfans :

1. PIERRE, qui suit ;
2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Vallier le 23 Mars 1341 ;

3. Et BERLIONE, mariée à *Guillaume Bonnet-de-Châteauneuf-de-Galaure*.

III. PIERRE DE HAUTERIVE OU DE CHASTEL-LARD, Damoiseau, fit son testament à Haute-rive le 23 Mars 1341 (vieux style), c'est-à-dire en 1342, par lequel, entr'autres dispositions, il donna sa maison de Haute-rive, avec ce qui lui appartenoit dans ladite Seigneurie, à PIERRE & à HUBERT DE HAUTERIVE, Damoiseaux. Il eut entr'autres enfans d'*Agnès Roislaing* :

1. BERLION, qui suit ;
2. GUILLAUME, destiné à l'état Religieux ;
3. CATHERINE, mariée à *Hugues de Maugiron*, Chevalier ;
4. Et CLÉMENCE, aussi destinée à être Religieuse, par son père.

IV. BERLION DE HAUTERIVE OU DE CHASTEL-LARD, 1^{er} du nom, Chevalier, qualifié *noble & puissant homme* en 1351, fit hommage en 1374, à Joachim de Clermont, Seigneur de Haute-rive, pour tout ce qu'il possédoit dans l'étendue de cette Seigneurie. Il vivoit encore le 15 Août 1395, & mourut avant le 9 Décembre 1398. Il épousa, en 1362, *Françoise de Quincieu*, fille de noble *Aymaron de Quincieu*, dont :

1. PIERRE DE CHASTELLARD, qui fit son testament en 1398, par lequel il voulut être enterré dans le cimetière de l'Eglise de Saint-Martin d'Auferin à Haute-rive, au tombeau de son père ; il épousa, en 1394, *Marguerite de la Bastie*, fille de noble & puissant homme *Roland de la Bastie*, Chevalier, Seigneur de Saint-Romans ;
2. Et GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME DE CHASTELLARD, Chevalier, est qualifié de *noble & puissant* dans une Sentence rendue à son profit en 1439, contre noble Humbert de Buffévant, par le Vice-Juge-Mage des Appellations de tout le Dauphiné, & on le nomme encore ainsi dans un acte de 1450 ; mais il ne vivoit plus alors. Il épousa, en 1395, *Béatrix de Murinais*, fille de noble *Odobert de Murinais*, dont :

1. BULION, qui abandonna à ses frères tous les biens qu'il pouvoit prétendre dans la succession future de ses père & mère, par acte du 24 Juillet 1439 ;
2. PIERRE, qui épousa *Catherine d'Urre*, suivant un Mémoire domestique, dressé récemment, lequel ajoute que ce PIERRE a fait la

branche des Seigneurs de *Saint-Lattier*, qui est éteinte ;

3. Et ANTOINE, qui fuit.

VI. ANTOINE DE CHASTELLARD, Damoiseau donataire d'Antoine de Clermont, Chevalier, Seigneur de Hauterive, pour la troisième partie des revenus de la Châtellenie de Hauterive, par acte du 9 Août 1442, déclara le 20 Novembre 1450, qu'il devoit & qu'il vouloit tenir dorénavant du Dauphin de Viennois tous les biens qu'il avoit possédés jusques-là en franc-aleu dans le mandement de Moras, & testa le 13 Décembre 1450. Il épousa, peu de tems après le 9 Août 1442, *Anne Ollanier*, fille de noble *Pons Ollanier*. On lui connoit pour enfans :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. Et CATHERINE, mariée à noble *Antoine du Palais*.

VII. CLAUDE DE CHASTELLARD, 1^{er} du nom, Damoiseau, épousa, par contrat du 8 Février 1472, c'est-à-dire en 1473, *Louise de Bresse*, fille de puissant homme *François de Bresse*, Chevalier, Seigneur de Beaucroissant & de Quincenet. Il eut :

1. CLAUDE, connu par le testament d'*Anne Ollanier*, son aïeule paternelle, du 26 Août 1494 ;
2. AYNARD, qui fuit ;
3. Et FRANÇOISE DE CHASTELLARD, qui épousa, en 1492, noble *Jean de Salignon*.

Dans le même tems paroissent PHILIPPE DE CHASTELLARD, Abbessé de Saint-André-le-Haut, à Vienne, en 1525, date d'un acte où pend un sceau, sur lequel on voit les *trois chevrons* qui désignent les armes de la Maison de Chastellard ; & LOUISE DE CHASTELLARD, élue Abbessé de Sainte-Claire d'Annoy le 1^{er} Novembre 1538.

VIII. AYNARD DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard, dans le mandement de Hauterive, testa en 1556. Il épousa, en 1515, *Catherine de Chavannes*, fille de noble *Jean de Chavannes*. Il eut :

1. CLAUDE, institué héritier universel par le testament de son père ;
2. HUBERT, substitué à son frère par le même testament ;
3. SIMON, qui fuit ;
4. JEAN, légataire de son père en 1456 ;
5. ANTOINE, Seigneur de Vaux, qui épousa *Fleurie de Chaponay*, & qui, suivant un Mémoire domestique, a formé les branches

de *Vaux*, de *Levaux*, & d'*Herpieu*, qui sont éteintes ;

6. Et CLAUDINE, connue par le testament de son père.

IX. SIMON DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive & de Levaux, testa en 1588. Il épousa *Antoinette Barbier*. Ses enfans furent entr'autres :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. 3. & 4. MARC, CHRISTOPHE & IMBAUD, connus par le testament de leur père, du 14 Février 1588 ;
5. ANTOINETTE, veuve en 1588, de noble *Imbaud du Cros* ;
6. 7. & 8. MADELEINE, HÉLÈNE & FLEURIE, connues par un acte du 14 Février 1588.

X. CLAUDE DE CHASTELLARD, 1^{le} du nom, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, institué héritier universel de son père en 1588, pour tous les biens qu'il possédoit dans le mandement d'Hauterive & de Moras, testa en 1611. Il épousa, en 1593, *Jeanne Musy*, sœur de *Simon Musy*, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes du Dauphiné. Il en eut :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. 3. & 4. CHARLES, ANTOINE & CHRISTOPHE, morts avant le 28 Novembre 1622 ;
5. MELCHIOR, Capitaine d'Infanterie en 1632 ;
6. HENRI, qui a formé la branche des Marquis de *Salières*, rapportée ci-après ;
7. MARGUERITE, qui ne vivoit plus le 28 Novembre 1622 ;
8. CLAUDE, mariée à noble *Balthasar de Flotte*, Sieur de la Freidiere, légataire de sa mère pour la somme de 7000 livres ;
9. Et MARIE, connue par le testament de son père, du 25 Septembre 1611.

XI. ALEXANDRE DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, Capitaine dans le Régiment de Neresfang, fit son testament en 1659, dans lequel il rappelle tous ses enfans. Il épousa, en 1624, *Catherine de Legue*, ou de *Laigue*, fille de noble *Claude de Legue*, Seigneur de Legue & de la Sablière en Dauphiné, & de *Louise du Peloux*, dont il eut :

1. CHRISTOPHE, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, lequel commanda le Régiment de Bourbonnois & mourut sans postérité ;
2. GEORGES, Sieur de la Contamine, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois ;
3. FRANÇOIS, qui fuit ;
4. ANTOINE, Chanoine de Saint-André-le-Bas

à Vienne, & Prieur de Saint-Pierre de Chandieu ;

5. CHARLES, Oratorien ;
6. MARIE, Abbesse de Notre-Dame de Bons en Bugey ;
7. REINE, Urfuline à Romans, sous le nom de sœur Sainte-Joachim ;
8. LOUISE-MADELEINE, mariée à noble *Charles de Gruel*, Seigneur de Fontagier ;
9. Et CLAUDINE, Abbesse de Bons en Bugey, après MARIE DE CHASTELLARD, sa sœur.

XII. FRANÇOIS DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, épousa, en 1690, *Virginie de Virieu-de-Beauvoir*, fille d'*André de Virieu-de-Beauvoir*, Seigneur & Baron de Faverges, & de *Marguerite de Virieu-de-Beauvoir*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui fut ;
2. JOACHIM, mort jeune ;
3. 4. & 5. MARIE, MARIE-ANNE & CATHERINE DE CHASTELLARD, Religieuses de la Visitation à Saint-Marcellin.

XIII. CHRISTOPHE DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, de la Maison-Blanche de Fontagé, &c., appelé le *Comte de Chastellard*, a épousé, en 1716, *Marguerite le Roux-Déagent*, fille de *François le Roux-Déagent*, Seigneur de Morges, & de *Marguerite de Virieu-de-Ponterrey*. Ses enfants sont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. PIERRE-JACQUES, appelé le *Chevalier de Chastellard de Hauterive*, Major au Régiment des Gardes-Lorraines, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et ANTOINE-CLAUDE, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Pierre-de-Vienne.

XIV. FRANÇOIS DE CHASTELLARD, dit le *Marquis de Chastellard*, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 18 Décembre 1755, *Marie-Thérèse de la Motte-de-Laval*, Dame de la Motte-Chalançon, de Vors, &c., fille de *Jean-René de la Motte*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie-Louise de Manent-de-Montaux*, dont :

1. ALEXANDRE-CHRISTOPHE-MARIE-PIERRE, dit le *Marquis de Chastellard de Hauterive*, né à Paris le 10 Juin 1761 ;
2. Et ALEXIS-PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-MARIE, dit le *Chevalier de Chastellard de Hauterive*, né à Grenoble le 8 Juin 1763.

BRANCHE

des *Marquis de SALIÈRES*.

XI. HENRI DE CHASTELLARD, nommé le

Marquis de Salières, sixième fils de CLAUDE, & de *Jeanne Mufy*, Colonel d'Infanterie, commandant le Régiment de Carignan en 1664, commandoit en 1670 ce même Régiment pour le service de Sa Majesté, au Canada. Il étoit aussi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & il épousa *Honorée de Maty*, dont :

1. FRANÇOIS-BALTHASAR, qui fut ;
2. Et CLAUDINE, qui épousa, en 1670, noble *Jean de Rignac*.

XII. FRANÇOIS-BALTHASAR DE CHASTELLARD, appelé le *Marquis de Salières*, Colonel d'Infanterie, Commandant les Forts & Ville de Salins, mourut en 1720. Il épousa, en 1681, *Anne-Louise d'Affigny*, fille de noble *Pierre d'Affigny*, Seigneur de Préaumont, & de *Jeanne du Coclet*, & eut :

1. ALEXIS-ANTOINE, qui fut ;
2. Et LOUISE-HENRIETTE, morte à Paris le 14 Octobre 1751, âgée de 64 ans, mariée, le 11 Octobre 1712, à *Claude-Raymond de Narbonne-Pelet*.

XIII. ALEXIS-ANTOINE DE CHASTELLARD, dit le *Marquis de Salières*, né à Salins en 1687, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Inspecteur-Général de l'Infanterie, Gouverneur d'Ardres, de Dieppe & de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire en 1752, place dont il a donné sa démission en 1754, est mort à Paris le 29 Février 1756.

Les armes : *d'or, à trois chevrons d'azur*.
Voy. pour les preuves de cette Maison, l'*Armor. de France*, reg. V, part. 1.

* CHASTELLET (du), Terre & Fief noble, situé dans le pays d'Artois, près de la Ville d'Aire, qui a donné l'origine & le nom à la Maison du *Chastellet*, l'une des plus anciennes de la Province.

CAMILLE DU CHASTELLET, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mourut le 2 Mars 1030, âgé de 95 ans. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 993, *Anne Wilsbeck*, dont :

II. ROBERT, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET, qui vivoit encore vers 1095. Il avoit épousé, par contrat du 20 Novembre 1065, *Isabelle de Fiennes*, fille d'*Alphonse*, Seigneur de *Fiennes*, dont :

1. PIERRE, qui fut ;
2. & 3. HUES & PIERRE, qui furent faits Chevaliers à la prise de Jérusalem, par Godefroy de Bouillon, Roi de Jérusalem, en

1099. Ils moururent à Jérusalem, & furent inhumés dans l'Eglise du Saint-Sépulcre.

III. PIERRE, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET & de Frefray, né en 1074, épousa, par contrat du 20 Janvier 1140, *Catherine d'Hallouin*, fille de *Théodore*, & de *Cyrille Rhumbeck*, dont :

IV. PIERRE, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET & de Frefray, qui épousa, par contrat du 10 Novembre 1210, *Marie de Fiennes*, fille de *Augustin de Fiennes*, & de *Elisabeth de Vaudrimont*. Il eut :

V. GUY, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET, & de Frefray, né l'an 1230, qui épousa, en 1302, *Marie d'Allennes*, fille de *Jean*, Seigneur d'*Allennes*, & d'*Agathe de Bleffy*. Leurs enfans furent :

1. HUGUES, qui fut ;
2. Et JEAN, fait Chevalier par PHILIPPE VI, à la bataille de Crécy, le 26 Août 1346, & mort sans enfans.

VI. HUGUES, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET, de Frefray & Collomby, né en 1304, épousa, en 1369, *Marguerite de la Rachie*, fille de *Mathieu de la Rachie*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Créquy*. Il eut :

1. CLAUDE, Seigneur de la Flandrie-lez-Béthune, mort au service du Duc de Bourgogne, étant à la prise de Paris le 30 Octobre 1411 ;
2. GEORGES, qui fut ;
3. Et ROBERT, fait Chevalier à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il fut blessé au pont de Montereau-Faut-Yonne, le 18 Août 1419, mourut sans laisser d'enfans, & fut enterré en la grande Eglise d'Aire, en Novembre 1475. Il avoit épousé *Robine de la Vieffville*.

VII. GEORGES, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET, de Frefray & de Collomby, né en 1370, épousa, le 11 Avril 1421, *Marie de Caumaisnil*, fille de *Malin de Caumaisnil*, dit *Païen*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Robine de Tenques*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui fut ;
2. ANTOINE, Religieux de Corbie ;
3. Et ELEPTE, mariée, en 1455, à *Jacques de la Motte*, Gouverneur de Gravelines, fils de *Jean de la Motte*, Seigneur de Beauclincourt, & de *Guy de Fieffe*, Dame de Villars, de Foncourt & de Flicourt.

VIII. JACQUES, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET, de Lumbres, de Collomby & de

Tome V.

Frefray, fut fait Chevalier à la journée de Morat, par CHARLES, Duc de Bourgogne, dont il étoit Conseiller. Il fut toujours attaché au service des Ducs de Bourgogne, Comtes de Flandre & d'Artois, se trouva à la journée de Granfon en 1476, & à celle de Nancy, où le Duc CHARLES fut tué en 1477. Après la mort de ce Prince, JACQUES du CHASTELLET vendit ses biens, & vint avec *Philippe de Creveœur*, Seigneur des Querdes, son parent & son allié, offrir ses services au Roi LOUIS XI, lequel, pour se l'attacher, le fit Gouverneur du Château d'Oïse en Cambréfis, en 1477. Il épousa, 1^o le 25 Juin 1459, *Jeanne de Sains*, fille de *Jean de Sains*, Seigneur d'Herbeval, & de *Jeanne de Crespireuil*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o en Mars 1460, *Jeanne de Conty*, fille de *Guillaume de Conty*, Seigneur de Roquencourt & du Sochoy, & de *Marie Acard*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et ADRIENNE, mariée, en 1490, à *Jean de Pardieu*, Seigneur de Beinghen & de Lemnenghen.

IX. JEAN DU CHASTELLET, né le 24 Juillet 1462, fut fait Chevalier à la prise de Saint-Omer en 1487 par *Philippe de Creveœur*, Seigneur des Querdes, & fut commis par lui à la garde des Ville & Château de Saint-Omer, avec *Jean Dubos*, Gouverneur & Capitaine desdites Ville & Château, son proche parent. Il fut toujours au service des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII, & épousa, le 8 Janvier 1501, *Jeanne de Fleschin*, fille de *Raoul de Fleschin*, Chevalier, Seigneur de Journy, & de *Jeanne de Cours*. Il eut :

1. CHARLES, qui fut ;
2. ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Collomby, mort sans enfans, marié à *Marie de Thory*, fille de *Christophe de Thory*, Ecuyer, Seigneur du Bus, de Villers, & de *Jeanne de Pernetz* ;
3. Et COLCHON, mariée, en 1536, à *Jean le Cordier*, Seigneur de Fontaine.

X. CHARLES, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET, de Collomby & de Frefray, épousa, le 20 Octobre 1533, *Antoinette de Moyencourt*, fille & héritière de *Charles de Moyencourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. Et MARGUERITE, mariée, en 1563, à *Jacques Trudaine*, Seigneur de Saint-Romain.

T

XI. CLAUDE DU CHASTELLET, Chevalier, Seigneur de Moyencourt, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV, par Lettres de 1594. Sa famille conserve l'original d'une Lettre que lui écrivit en 1582, le Roi HENRI III, sur ce qu'il avoit battu les troupes du Capitaine Champs. Il épousa 1^o *Adrienne de Bellefourrière*, fille de *Charles de Bellefourrière*, Seigneur de Soyecourt, Gouverneur de Corbie, & de *Catherine de Saint-Jean*; & 2^o en 1583, *Louise de la Chauffée-d'Eu*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Huberte de Francière*, dont:

1. CLAUDE, qui suit;
2. HENRI, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine & Grand-Bailli de la Morée, mort Généralissime des Galères de Malte en 1656;
3. LAURENT, Seigneur de Frefnières, auteur de la seconde branche, qui subsiste aujourd'hui, rapportée ci-après;
4. CHARLES, Capucin, nommé *Paulin*;
5. JACQUES, Religieux de Bouzancourt en 1625;
6. LOUIS, mort Page de la Chambre du Roi LOUIS XIII;
7. CATHERINE, morte sans enfans, mariée, en 1613, à *Ferry de Warluël*;
8. MAHAUT, mariée, en 1611, à *François de Bommy*, Seigneur de Vieutville & de Veaux, dont des enfans;
9. ELISABETH, mariée, 1^o en 1620, à *Cyprien de Gérard*, Seigneur de Montesbene & de Heriffart, dont des enfans; & 2^o à *Charles de Monchy*, Seigneur de Cueveron, près Hefdin;
10. Et MARIE, Abbesse de Notre-Dame-des-Prez, près de la Ville de Troyes.

XII. CLAUDE DU CHASTELLET, II^o du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1618, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre la même année, épousa, le 5 Octobre 1622, *Marie de Proiffy*, fille de *Louis de Proiffy*, Seigneur Baron de la Baure, & de *Louise de Gris*. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUISE, Religieuse de Variville;
3. CHARLOTTE, mariée, 1^o en 1640, à *Jean d'Anglebermer*, Baron de la Beaufe, Seigneur de Paffy & de Lagny; & 2^o à *Daniel de Ligniville*, Seigneur d'Autricourt, Baron de Vannes, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers;
4. Et CLAUDE, Religieuse à l'Abbaye de Bertaucourt, près Abbeville, en 1643.

XIII. FRANÇOIS DU CHASTELLET, Chevalier,

Seigneur de Moyencourt, Vadencourt, Famechon, Faily, Saint-Romain & Lentilly, épousa *Catherine de Prefteval*, fille de *Henri*, Seigneur de Prefteval, & de *Louise le Clerc*, Baronne dudit lieu & de Panilleufe, dont:

1. HENRI, reçu en 1673 Chevalier de Malte, & mort ensuite;
2. NICOLAS, qui mourut en 1728, sans enfans. Il avoit épousé *Catherine de Chefpy*;
3. CLAIRE, mariée à *Jean Daboual*, Seigneur de Bacouel, dont des enfans;
4. Et CATHERINE, mariée à *N... Sarcus*, Seigneur de Courcelles.

SECONDE BRANCHE.

XII. LAURENT DU CHASTELLET, né en 1592, Chevalier, Seigneur de Frefnières, Levigni & la Taulette, troisième fils de CLAUDE DU CHASTELLET, Seigneur de Moyencourt, & de *Louise de la Chauffée-d'Eu*, sa seconde femme, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, & épousa, 1^o en 1624, *Louise de Saint-Simon*, fille de *Louis de Saint-Simon*, Chevalier, Seigneur de Raffle, & de *Denise de la Fontaine*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o en 1627, *Catherine Fayyer*, fille de *Jacques Fayyer*, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Privé & Finances, Baron de Merry, Seigneur de Montdevigne, &c., & de *Marie Charlet*. Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui suit;
2. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Levigny, mort Mestre-de-Camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épousé *Charlotte de Blottefière*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Villancourt & de Dompierre, & de *Charlotte le Chevalier*, dont:
 1. LAURENT, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Nermond, mort retiré au Mont-Valérien près Paris, en Mai 1754;
 2. Et FRANÇOIS, mort Religieux Profès de l'Ordre de Grandmont;
3. GABRIEL, reçu en 1643 Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Etienne & Grand-Prieur d'Aquitaine, mort à Malte en 1708;
4. LAURENT, Abbé de Saint-Jacques & Prieur de Bouzencourt;
5. LOUISE, Religieuse au Couvent de Variville-lez-Clermont;
6. Et ANNE-MARIE, morte le 6 Mai 1705, mariée, par contrat du 1^{er} Juillet 1659, à *Jacques-François de Choiseul*, dit le *Marquis*

de *Beaupré*, Seigneur de Daillecourt, &c., mort en 1686, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Dinant, dont des enfans.

XIII. JACQUES DU CHASTELLET, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Frefnières, mort en 1710, avoit été marié, 1^o le 9 Mai 1660, à *Catherine du Verdier*, fille de *Jean du Verdier*, Chevalier, & de *Marie Pavillon*; & 2^o en 1670, à *Madeleine de Riquetti*, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et CATHERINE, morte Religieuse.

XIV. JEAN DU CHASTELLET, II^e du nom, Chevalier, Comte du Chastellet, Seigneur de Frefnières & Levigni, né le 29 Août 1662, mort le 15 Décembre 1733, avoit épousé, en 1689, *Suzanne-Geneviève Talon*, morte au mois d'Août 1728, dont :

1. ALEXANDRE-GASTON, mort le 10 Avril 1746, fans enfans mâles ;
2. 3. & 4. Trois autres fils, morts fans postérité, dont un Chevalier de Malte ;
5. Et ALEXIS-JEAN, qui fuit.

XV. ALEXIS-JEAN, Marquis du CHASTELLET, Gouverneur de Bray-sur-Somme, par Brevet du 11 Mai 1736, Seigneur-Châtelain de la Ferté-lez-Saint-Riquier, Cromont, Maifon-Roland, Genville, Grand-Voyer de Picardie entre les rivières de Somme & d'Authie, Seigneur-Châtelain de Vermanton en Bourgogne, Seigneur de Bazarre & Courtenay en Vermanton, mourut en 1761. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 3 Mars 1741, *Jeanne Regnault*, morte le 17 Avril 1753, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2^o le 7 Mai 1754, *Adélaïde-Marie-Thérèse de la Rochefoucauld-Lascaris-d'Urfé*, née le 6 Août 1727, Marquise de Bagé, Langeac, Urfé, Comtesse de Saint-Juft, Saint-Ylpipe, Arlet, la Bassie, Baronne des Effars & autres lieux. Depuis ce mariage, le Marquis du CHASTELLET porte les nom & armes de *Lascaris-d'Urfé*, en vertu de la substitution graduelle & perpétuelle établie par *Anne de Lascaris*, femme de *René de Savoie*, Comte de Tende. Cette substitution, qui est de 1511, ordonne que les mâles venant à manquer dans sa Maifon, l'aînée des filles fera prendre au mari qu'elle épousera les nom & armes de *Lascaris*. De cette seconde alliance vinrent :

1. ALEXIS-JEAN-CAMILLE DE LASCARIS-D'URFÉ-DU-CHASTELLET, né le 19 Avril 1751, mort le 29 Novembre 1756 ;
2. Et ARNULPHE-ROBERT-HONORÉ, né le 26 Août 1756, mort le 2 Janvier 1757.

Les armes de la Maifon de DU CHASTELLET font : *de gueules, à la fafce d'argent, accompagnée de trois châteaux d'or, girouettes de même, crénelés & maçonnés de sable.*

Cette Généalogie est la même que celle que M. le Marquis du CHASTELLET a remise à l'Auteur de la dernière édition de Moréri.

CHASTELLIER-DU-MESNIL (DE), en Dauphiné, famille noble, dont le *Nobiliaire* de cette Province, par Guy Allard & Chorier, fait mention, ainsi que l'*Histoire de la Noblesse du Comté Venaisfin*, par l'Abbé Pithon-Curt. Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1635 & 1668, par MM. *Talon & du Gué*, Intendans en Dauphiné. Elle a formé trois branches. La première est éteinte. De la seconde étoit :

CHARLES-LOUIS-JOACHIM DE CHASTELLIER, Marquis du MESNIL, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans la province de Dauphiné, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Inspecteur-Général de Cavalerie, qui mourut au mois de Mai 1764. Il épousa N,.. *Petit de Marivas*, dont :

FRANÇOIS-ESPRIT, qui fuit ;
Et deux filles.

FRANÇOIS-ESPRIT, Marquis de CHASTELLIER-DU-MESNIL, né le 28 Février 1752.

De la troisième branche est JOACHIM DE CHASTELLIER, marié, le 31 Août 1740, à *Diane-Françoise de Durand*, dont il a pour fils :

CHARLES-LOUIS-MARIE-JOACHIM DE CHASTELLIER, Ecuyer, né à Valence, le 8 Décembre 1747.

Les armes : *d'azur, à un château d'argent, flanqué de deux tours de même, & sommé d'une autre tour aussi d'argent ; le tout maçonné de sable ; les trois tours donjonnées chacune de trois pièces d'argent.* Voy. l'*Armorial de France*, reg. VI.

CHASTELUS ou CHASTELLUX, en Bourgogne, Diocèse d'Autun, Terre & Seigneurie qui fut érigée en Comté l'an 1621, en faveur d'HERCULE DE CHASTELUS. La généalogie de cette Maifon commence dans Moréri à

I. JEAN DE BEAUVOIR, Chevalier, Seigneur

d'Auxerre, qui servait en 1352 en Picardie, sous le Roi de Navarre, & laissa de *Jacquet de Autun*, Dame de Beauvoir :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ISABEAU, qui vivoit en 1394, mariée, 1^o en 1360, à *Gérard de Bourbon*, Seigneur de Montpéroux ; & 2^o à *Philippe de Jaucourt*, Seigneur de Ville-Arnoul ;
3. Et MARIE, mariée, en 1360, à *Jean Broichard*, Seigneur de Weure.

II. GUILLAUME DE BEAUVOIR, Seigneur de *Chastelus*, Bazoches, Marigni, le Bouchet, &c., Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, hérita de *Laure de Bordeaux*, sa proche parente, la Terre de *Chastelus*, & mourut le 6 Juin 1408. Il avoit épousé 1^o *Alix de Bourbon*, fille de *Jean*, Seigneur de Montpéroux, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o *Jeanne de Saint-Verain*, veuve de *Geoffroy du Bouchet*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. GEORGES, Amiral de France en 1420 ;
3. LAURETTE, morte avant 1432, mariée, en 1409, à *Guillaume de Grancey*, Seigneur de Parey & de Praslin ;
4. Et ALIX, qui épousa, en 1412, *Pierre*, Seigneur de *Raigni*.

III. CLAUDE DE BEAUVOIR, Seigneur de *Chastelus*, Vicomte d'Avalon, fait Maréchal de France en 1420, acquit, pour lui & ses descendans Seigneurs de *Chastelus*, le droit d'entrée & de séance au chœur de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, & aux Assemblées du Chapitre, *Pépée au côté, revêtu d'un surplis, & Paumusse sur le bras*, privilège que les Doyen & Chanoines de cette Eglise lui accordèrent, en reconnaissance du service qu'il leur avoit rendu, en leur remettant la ville de Crevant. Il suivit toute sa vie le parti des Ducs de Bourgogne, dont il étoit né sujet, & desquels il reçut beaucoup de biens. Il mourut en Mars 1453, vieux style, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale d'Auxerre. Il avoit épousé, 1^o avant 1412, *Alix de Toci*, Dame du Mont-Saint-Jean, Baserne & du Val de Loigni, morte en 1427, veuve d'*Oger*, Seigneur d'*Anglure*, Avoué de Théroanne, qu'il avoit enlevée de nuit dans son Château du Val de Loigni, & fille de *Louis de Toci*, Seigneur de Baserne & du Val de Loigni, & de *Guye*, Dame du Mont-Saint-Jean, dont il n'eut

point d'enfans ; 2^o par contrat du 11 Août 1427, *Jeanne de Longvi*, morte sans enfans, fille de *Mathieu*, Seigneur de Raon, & de *Bonne de la Trémoille* ; & 3^o *Marie de Savoisi*, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, & d'*Yolande de Rodemach*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. CLAUDE, Seigneur de Baserne, Coulanges & Bazoches, Echanfon du Comte d'Estampes, mort en 1472 ;
3. LOUIS, Seigneur de Bazoches, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique en 1469 ;
4. CATHERINE, morte avant 1472, mariée, par contrat du 23 Décembre 1467, à *Amauri*, Seigneur de *Fontenai* ;
5. AGNÈS, Dame d'Autrei & de Bazoches, mariée, par contrat du 12 Mai 1472, à *Antoine*, Seigneur de *Follet*, Chambellan du Roi ;
6. Et PERRETTE DE BEAUVOIR, Abbesse de Saint-Pierre-lez-Auxerre.

Il eut aussi pour fils naturel :

Jacques de Chastelus, Seigneur de Courfon, Ecuyer d'Ecurie du Comte de Nevers, en 1437 & 1455.

IV. JEAN, Sire de CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Bazerne & de Coulanges, Chambellan du Roi, mort avant 1490, avoit épousé *Jeanne d'Aulena-d'Arce*, & eut :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. JEAN, mineur en 1493 ;
3. Et HÉLÈNE DE CHASTELUS, mariée 1^o à *Heñor de Salazar*, Baron de Saint-Just ; & 2^o à *Jean de Marburi*.

V. PHILIPPE, Seigneur de CHASTELUS, de Coulanges, Vicomte d'Avalon, &c., fut nourri enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, & épousa, 1^o avec dispense, *Jeanne de Follet*, sa cousine, fille de *Antoine*, Seigneur de *Follet*, & d'*AGNÈS DE CHASTELUS* ; & 2^o le 9 Août 1502, *Barbe de Hochberg*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLOTTE, mariée, 1^o par contrat du 7 Novembre 1513, à *Antoine de Boutillac*, Seigneur d'Apremont ; 2^o à *Robert d'Anlezi*, Seigneur de Menetou ; & 3^o à *Saladin de Montmorillon*, Seigneur de *Véringneux* ;
2. GABRIELLE, Prieure de Gennes, au Maine.

Et du second lit font issus :

3. CLAUDE, Vicomte d'Avalon, &c., mort sans enfans. Il avoit épousé, le 22 Décembre

1531, *Françoise Bloffet*, fille de *Jean*, Seigneur de Torci, & d'*Anne de Cugnac* ;

4. PHILIPPE, qui fuit ;
5. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Chastelus*, rapportée ci-après ;
6. OLIVIER, chef de celle des Seigneurs de *Coulanges*, qui viendra en son rang ;
7. MARIE, mariée, par contrat du 25 Septembre 1524, à *Jacques Aux-Epaulles*, Seigneur de Poiffi & de Sainte-Marie ;
8. CATHERINE, mariée à *Philippe de Choifi*, Seigneur de Mons & de Château-Renard ;
9. Et ANTOINETTE, Religieuse à St.-Avit, près Châteaudun.

VI. PHILIPPE DE CHASTELUS, II^e du nom, Seigneur de Baferne, Prégilbert, & Saint-Palais, enfant d'honneur du Roi en 1530, épousa, 1^e en 1561, *Jeanne de Conflans*, fille de *Jean*, Seigneur de Vieux-Mailons, & de *Marguerite Lucas* ; 2^e *Anne Raguyer*, veuve de *François de Hangeft*, Seigneur de Moyencourt, & fille de *Louis Raguyer*, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte d'Inteville* ; & 3^e *Marthe de Culant*, qui se remaria à N.... Seigneur de *Rougenont*. Du premier lit vint :

1. ANTOINE, Seigneur de Baferne, Guidon des Gendarmes du Roi, tué au service fans alliance.

Du second lit font issues :

2. CATHERINE, mariée, par contrat du 31 Décembre 1571, à *Olivier de Sterlin*, Seigneur du Bouchet ;
3. JEANNE, mariée à *Bernard de Chiuron*, dit de *Villete*, Seigneur de Tourfé, Gié & Poutoire en Savoie ;
4. BARBE, qui épousa *Jean de Choifeul-Traves*, Seigneur de Vauteau ;
5. BLANCHE, mariée à *François d'Auleni*, Seigneur de Lye ;
6. Et FRANÇOISE, mariée à *Claude de Culant*, Seigneur de la Motte.

Et du troisième lit naquit :

ANTOINE, qui fuit.

VII. ANTOINE DE CHASTELUS, Seigneur de Baferne, après son frère, épousa *Claude de la Buffière*, Dame d'Avigneau, dont :

1. JEAN ;
2. LÉON, qui fuit ;
3. ANNE, Capitaine de Chevaux-Légers, tué ;
4. Et OLIVIER, mort fans alliance.

VIII. LÉON DE CHASTELUS, Seigneur de Baferne & d'Avigneau, épousa *Anne de Moro-*

ges, Dame de la Tour-du-Bos, fille de *François*, Baron du Chon, Seigneur de la Tour-du-Bos, & de *Jeanne de Coulanges*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, mort à 17 ou 18 ans ;
2. JEANNE, mariée à *François-Louis de Beugne* ;
3. ANNE, qui épousa *Charles Boucherat*, Seigneur de la Rocatelle ;
4. Et MARIE, mariée à *François de la Du7*, Seigneur de Vieux-Champ.

BRANCHE

des Seigneurs de CHASTELUS.

VI. LOUIS DE CHASTELUS, troisième fils de PHILIPPE, Seigneur de Chastelus, Baferne, &c., & de *Barbe de Hochberg*, la seconde femme, fut Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Carré, Marigni & Alonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de Marfal en 1569, & de la Citadelle de Metz en 1570, & épousa, 1^e le 30 Décembre 1540, *Anne de la Rouère*, morte en Octobre 1549, fille de *François*, Seigneur de Chamoi, & d'*Hilaire Raguyer* ; & 2^e le 22 Avril 1551, *Anne de Loges*, fille de *Hugues*, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte du Mefnil-Simon*. Du premier mariage vinrent :

1. OLIVIER, qui fuit ;
2. CLAUDE, mariée, par contrat du 16 Janvier 1560, à *Jacques d'Esquilli*, Seigneur de Chaffi ;
3. EDMÉE, mariée, le 8 Octobre 1564, à *René de Meun*, dit de la Ferté, Seigneur de la Ferté-Aurain.

Et du second lit font nées :

4. ANTOINETTE, mariée, le 4 Mars 1578, à *Anatole-Louis de Ponteuillier*, Seigneur de Châtillon en Bafois ;
5. Et CLAUDINE, morte le 21 Février 1572, âgée de 12 ans.

VII. OLIVIER, Seigneur de CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Autun, mort en 1617, avoit épousé, le 6 Avril 1583, *Marguerite d'Amboise*, morte en 1605, fille de *Jacques de Clermont*, dit d'*Amboise*, Seigneur de Buffi, & de *Catherine de Beauvau*, dont :

1. HERCULE, qui fuit ;
2. CÉSAR, Chevalier de Malte, mort en 1609 ;

3. ALEXANDRE, tué en duel en 1616 par le Baron d'Esquilli, son parent;
4. JEAN, mort en Italie;
5. ACHILLE, mort sans alliance en 1623;
6. AUGUSTE, tué à Saint-Jean-d'Angély en 1621;
7. DIANE, mariée, par contrat du 17 Février 1602, à *Guy de Chaugy*, Baron de Rouffillon & de Mercy;
8. ANGÉLIQUE, Abbesse de Crifenon en 1600;
9. MINERVE, mariée 1^o à *Philippe Bertrand*, Seigneur de Beuvron; & 2^o à *N... Pouffier*, Seigneur de Longpré;
10. HÉLÈNE, Religieuse à Sainte-Marie de Moulins;
11. LUCRÈCE, morte en 1616;
12. CASSANDRE, Urfuline à Dijon;
13. ET MADELEINE, morte sans alliance en 1623.

VIII. HERCULE, créé Comte de CHASTELUS en 1621, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré & de Marigni, mourut en 1644. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1612, *Charlotte le Genevois*, morte en 1663, fille de *Pierre*, Seigneur de Blaigny, & de *Françoise d'Angure*, dont il eut :

1. CÉSAR - PIERRE, Comte de Chastelus, tué d'un coup de canon à la bataille de Nordlingen, faisant la charge de Maréchal-de-Bataille le 3 Août 1643;
2. CÉSAR - ACHILLE, Comte de Chastelus, tué en Catalogne;
3. CÉSAR - PHILIPPE, qui suit;
4. GEORGES, Commandeur;
5. ROGER - OCTAVE;
6. LOUISE, Religieuse;
7. CATHERINE, mariée, le 17 Janvier 1640, à *Paul de Remigni*, Baron de Joux;
8. & 9. FRANÇOISE & CHARLOTTE, Religieuses.

IX. CÉSAR - PHILIPPE, Comte de CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Condé, & Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort le 8 Juillet 1695, avoit épousé 1^o *Madeleine le Sueur*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Ofni, & de *Marie Sublet-d'Heudicourt*; & 2^o en 1658, *Judith Barillon*, fille de *Jean-Jacques*, Président ès Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Bonne Fayet*. Du premier mariage vinrent :

1. NICOLAS - CÉSAR, Comte de *Chastelus*;
2. NICOLAS - MICHEL, mort le 29 Janvier 1659. Et du second lit sont issus :
3. PHILIBERT - PAUL, Comte de *Chastelus*, Colonel réformé, tué au combat de Chiari, en Italie, le 1^{er} Septembre 1701, âgé de 33 ans;

4. HENRI, Capitaine dans le Régiment de Normandie, tué en Allemagne;
5. ANDRÉ, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiffeau;
6. GUILLAUME - ANTOINE, qui suit;
7. BONNE, mariée, le 25 Juillet 1687, à *François*, Comte de *Saint-Chamant*;
8. MARIE - JUDITH, Chanoinesse à Poulangei;
9. Et ANNE, morte le 26 Décembre 1744, mariée à *Charles de Vienne*, Comte de Commarin, mort le 2 Février 1731.

X. GUILLAUME - ANTOINE, Comte de CHASTELUS, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry, Lieutenant - Général des Armées du Roi, & Commandant en Rouffillon, mort à Perpignan le 13 Avril 1742, âgé d'environ 58 ans, avoit épousé, le 16 Février 1722, *Claire-Thérèse d'Aguesseau*, née le 25 Octobre 1699, morte au mois de Septembre 1772, fille d'*Henri - François d'Aguesseau*, Chancelier de France, & d'*Agnès le Fevre d'Ormesson*, dont :

1. HENRI - CÉSAR, né le 8 Décembre 1722, mort en 1726;
2. CÉSAR - FRANÇOIS, qui suit;
3. LOUIS - PHILIPPE, Marquis de *Chastelus*, né le 3 Août 1726, Maréchal-de-Camp en Juillet 1762;
4. PAUL - ANTOINE, Vicomte de *Chastelus*, né le 26 Juin 1731, mort en 1747;
5. JACQUES - FRANÇOIS, Chevalier, puis Marquis de *Chastelus*, né le 4 Mai 1734, Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie;
6. Et MARIE - JUDITH, née le 12 Novembre 1732, mariée, en Février 1749, à *Jean-Baptiste - Louis*, Marquis de la *Tournelle*, ci-devant Capitaine des Gendarmes d'Orléans.

XI. CÉSAR - FRANÇOIS, Marquis de CHASTELUS, Colonel du Régiment d'Auvergne, Brigadier d'Infanterie, né le 1^{er} Novembre 1723, mort le 29 Septembre 1749, avoit épousé, le 1^{er} Mars 1745, *Olympe-Elisabeth Jubert-du-Thil*, née le 5 Juillet 1725, dont :

XII. HENRI - GEORGES - CÉSAR, Comte de *Chastelus*, Vicomte d'Avalon, Chanoine héréditaire de la Cathédrale d'Auxerre, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal - Piémont, né le 18 Octobre 1746.

BRANCHE

des Seigneurs de COULANGES.

VI. OLIVIER DE CHASTELUS, quatrième fils de PHILIPPE, 1^{er} du nom, Seigneur de *Chastelus*, Baserne, &c., & de *Barbe de Hoch-*

berg, la seconde femme, fut Seigneur de Coulanges & du Val-de-Merci, & épousa, en 1561, *Liénarde de Groffoye*, fille de N... de *Groffoye*, Seigneur de Pefsières, dont :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur en partie de Coulanges, qui laissa une fille d'*Anne de Ponville* ;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean de Giverlai*, Seigneur de Chafres.

VII. OLIVIER DE CHASTELUS, II^e du nom, Seigneur de Coulanges & du Val-de-Merci, épousa, par contrat du 19 Janvier 1586, *Anne du Pleffis-Liancourt*, fille de *Jean*, Seigneur d'Afnières, & de *Louise de Vieilchafel*, dont :

VIII. ALEXANDRE DE CHASTELUS, Seigneur de Coulanges, &c., qui épousa *Anne de Gauville*, fille de *Jean*, Vicomte de Saint-Vincent, & de *Marguerite Piédefer*. Ses enfans furent :

1. ROGER, Seigneur de Coulanges, Capitaine au Régiment de Navarre, tué ;
2. FRANÇOIS, Mestre de-Camp de Cavalerie ;
3. LOUIS, Capitaine de Chevaux-Legers, tué ;
4. Et CATHERINE, dite ISABELLE DE CHASTELUS, mariée à N..., Seigneur de *Villefranche*.

(Voyez les *Grands Officiers de la Couronne* & *Moréri*).

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accostée de sept billettes de même ; celles en chef 2 & 2 ; celles en pointe dans le sens de l'orle.*

CHASTENAY-DE-LANTY, ancienne & illustre Noblesse de Champagne. On en trouve la généalogie dans le *Grand Nobiliaire de Champagne*, fait par feu M. Charles d'Hoziér. N... DE CHASTENAY eut pour petit-fils :

EMARD DE CHASTENAY, qui reprit en fief de l'Evêque de Langres, la Terre de *Lanty* en 1288.

JEAN DE CHASTENAY, petit-fils de celui-ci, fonda avec *Marguerite de Saffre*, sa femme, le 6 Juin 1396, une Chapelle dans la cour de son Château de *Lanty*, sous l'invocation de la *Sainte-Vierge* & de *Sainte-Catherine*, pour être desservie par deux Chanoines, à la nomination de ses successeurs, & à la charge d'y célébrer tous les jours la Messe, & de chanter les heures canoniales à l'intention des fondateurs.

GUILLAUME DE CHASTENAY, Baron de *Lanty*, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1527, laissa :

JOACHIM, qui suit ;

Et BARBE DE CHASTENAY, mariée à *Patrice d'Heriot*, dont *Denise*, mariée à *François le Bascle*, trisaïeul de *Jean-Louis*.

JOACHIM DE CHASTENAY, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Châtillon-sur-Seine, fut bifaïeul de

FRANÇOIS DE CHASTENAY, Comte de Rochefort, qui épousa *Marie-Catherine du Fresnoy*, dont :

JOSEPH-AUGUSTE, qui suit ;

Et FRANÇOIS-ELIE DE CHASTENAY, Marquis de *Lanty*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp & Lieutenant-Colonel du Régiment de Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère de France, qui épousa, le 15 Octobre 1726, *Jeanne-Françoise Gardien*.

JOSEPH-AUGUSTE DE CHASTENAY, Comte de *Lanty*, épousa, le 29 Juillet 1738, *Louise-Anne-Elisabeth le Bascle d'Argenteuil*, sa parente, née le 26 Octobre 1713, reçue Chanoinesse, Dame & Comtesse de Remiremont, par acte du 28 Novembre 1726, fille de *Jean-Louis le Bascle*, Marquis d'Argenteuil, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de la Ville de Troyes, & de *Louise-Anne-Victoire de Rogres*, Dame de Chevrinvillier.

Les principales alliances de cette famille sont avec les Maisons de *Courtenay*, *Choi-seul*, *Vienne-Commarin*, *Bouton-Chamilly*, *Inteville*, *Chaumont*, *Nettancourt*, &c.

Les armes, suivant Chafot de Nantigny, *Tabl. Gén. part. VI : d'argent, à un coq de sinople, crêté, barbelé, membré & bequé de gueules, accompagné de trois rofes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

CHASTENAY, en Bourgogne : *d'argent, au coq de sinople, crêté, bequé, barbé, armé & couronné de gueules, ayant la patte droite levée.*

CHASTENET-DE-PUYSÉGUR. Cette Maison, d'ancienne Chevalerie du Bas-Armagnac, a donné un Echanfon du Roi PHILIPPE-le-Bel, un Chambellan de CHARLES II, Roi de Navarre, plusieurs Gentilshommes de la Chambre de nos Rois ; des Chevaliers de Malte, une Dame de Remiremont, divers Lieutenans - Généraux des Armées du Roi & Gouverneurs de Province, & un Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi.

Elle a pris son nom du lieu de *Castaneto*, appelé en français *CASTAYET*, dans une Charte du Chapitre de Nogaro, de 1062; depuis de ou du *CASTANHED*, *CASTANET*, *CHASTANET* & *CHASTENET*, aujourd'hui *CASTAIGNET*. Cette Terre est située entre Nogaro-sur-la-Midouze, Saint-Mont-sur-l'Adour, & les lieux de Saint-Griede, Mauritcherre & Saint-Martin-lès-Nogaro; & est passée, par alliance, à la Maison d'*Armagnac*, sur la fin du XIV^e siècle.

Le premier des Seigneurs de *CHASTENET*, dont on a connaissance & une filiation suivie, prouvée par titres, est

I. *PIERRE DE CHASTENET*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & Château de *Chastenet*, qui avoit eu pour bienfaiteur de ses enfans, *VITAL DE CHASTENET*, Chevalier, son grand-oncle, suivant un acte de vente qu'il fit au nom de ses enfans, donataires dudit *VITAL*, leur *grand-grand-oncle*, d'une maison située au lieu de *Pouy-Draguin* en Bas-Armagnac, par contrat du mois de Juin 1186. *PIERRE* eut pour enfans:

1. *VITAL DE CHASTENET*, II^e du nom, Chevalier, qui a continué la branche des Seigneurs de *CHASTENET* en Armagnac.

VITAL, III^e du nom, son fils, Damoiseau, rendit, au Comte d'Armagnac, hommage du Château & Terre du *Chastenet*, ainsi que du territoire de la *Roque*, en 1319. Il laissa:

GÉRAUD DE CHASTENET, Damoiseau, qui eut:

ANSELME DE CHASTENET, père de

GUYON, mort sans postérité;

Et *LUCIE DE CHASTENET*, mariée, en 1355, à *Beraud de Faudoas*, dont elle eut *Réale de Faudoas*, Dame de *Chastenet*, femme de *Pierre d'Armagnac*, à qui elle porta, entr'autres biens, ladite Terre de *Chastenet*;

2. *JACQUES DE CHASTENET*, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs de *Chastenet-de-Puyfégur*, par *PIERRE DE CHASTENET*, II^e du nom, Damoiseau, son fils, père de

BERNARD DE CHASTENET, Chevalier, confédéré du pays de Foix en 1338, & Chambellan du Roi de Navarre en 1365, qui eut:

JEAN DE CHASTENET, né en 1377, l'un des Gentilshommes qui jurèrent, en

1449, le traité de paix entre les Maisons d'Albret & de Grammont. Celui-ci eut pour fils:

ROGER DE CHASTENET, Chevalier, né en 1402, qui testa à Bordeaux, en 1459, en faveur des enfans qu'il eut de *Jeanne de Lordat*, favoir:

1. *JOSEPH DE CHASTENET*, mort sans postérité;

2. *BERNARD*, Prêtre, Prieur au Diocèse de Lectoure;

3. Et *FRANÇOISE*, mariée à *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Proux;

3. Et *GUY*, qui suit, établi en Limousin dans le XIII^e siècle, auteur de la branche des Seigneurs de *Chastenet de Puyfégur*, quatrième branche, de laquelle en sont sorties trois autres qui subsistent, comme on le verra ci-après.

BRANCHE

des Seigneurs de *PUYFERRIER*, &c.

II. *GUY DE CHASTENET*, Chevalier, troisième fils de *PIERRE*, Chevalier, Seigneur de *Chastenet* en Bas-Armagnac, reçu de *Hugues de Ramnulphe*, du lieu de *Julbac* en Limousin, la promesse qu'il lui donneroit en mariage sa fille avec une grosse dot, par acte des Nones de Mai 1225. Il fit un don perpétuel à *Bertrand*, Chanoine du *Chastelar*, & à la Maison de *Charbonnières*, dont il étoit Recteur, des dîmes qu'il possédoit dans les paroisses de *Mellet*, de *Fribes* & de *Sainte-Marie*, ce qui est prouvé par l'acte d'investiture d'*Adémar*, fils du *Vicomte de Limoges*, en date du mois de *Septembre* 1231. *GUY* vivoit encore en 1278, époque de l'existence de *JEAN DE CHASTENET*, Chantre du *Dorat*, un des exécuteurs testamentaires d'*Issembert de la Feuillée*, Abbé du *Dorat*, & qui présida à la confection des Statuts de son Chapitre. Il y a apparence que le Chantre du *Dorat* étoit parent de *GUY DE CHASTENET*, qui l'attira en Limousin, & qu'il fut parrain & donateur de *JEAN DE CHASTENET*, fils aîné de *GUY*, car il s'appela, comme lui, *JEAN*, & hommagea les mêmes biens qu'avoit possédés ce Chantre du *Dorat*. *GUY* eut d'*Almodie de Ramnulphe*, fille de *Hugues*:

1. *JEAN*, qui suit;

2. *AUDOUIN DE CHASTENET*;

3. Et *ANSELME*, Echanfon de *Philippe-le-Bel*, qui, selon une Charte mentionnée par *Marion*, dans son XIII^e Plaidoyer, p. 515, lui

assigna, sur son Trésor du Temple à Paris, une rente annuelle de 30 livres, à titre d'hérédité perpétuelle, pour lui & ses hoirs, nés & à naître en légitime mariage.

III. JEAN DE CHASTENET, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, de Lage, de la Maison-Rouge, & de quelques Fiefs dans la Châtellenie de Nieul en Limoufin, reçut une donation d'AUDOUIN & d'ANSELME DE CHASTENET, ses frères, du consentement & vouloir de GUY DE CHASTENET, Chevalier, leur père, le Mercredi avant la Fête de Saint-Georges, l'an 1279; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, pour les biens & Terres qu'il possédoit dans la Châtellenie de Nieul, le 4 Avril 1296. Il eut pour fils :

IV. JEAN DE CHASTENET, II^e du nom, Damoiseau, puis Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c., qui étoit en 1313, le Jeudi veille de la Fête de Saint-Pierre, Apôtre, sous la curatelle d'Etienne Celeroni, qui, à ladite époque, rendit pour lui, & comme tuteur de son frère, hommage, à l'Evêque de Limoges, des Terres qu'ils avoient dans ladite Châtellenie. JEAN, II^e du nom, rendit hommage des mêmes Terres le 18 Janvier 1328, & eut pour fils :

V. JEAN DE CHASTENET, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c., qui, se trouvant au lieu de Peyzac en Limoufin, le 6 Février 1369, vendit plusieurs fiefs & rentes à Adémar de la Rivière, Seigneur de Saint-Bonet. Il servit de témoin, le 13 Février 1389, pour une quittance respectivement entre le Seigneur de Baure, Chevalier, & Jean de Chambarret; s'obligea envers un Religieux de Saint-Augustin de Limoges, pour 67 sols 6 deniers, par acte du 15 Avril 1390; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, de plusieurs Fiefs & Terres, le 16 Février 1391. Il passa une transaction le 3 Mars 1394, au nom de sa seconde femme, avec Jean Eydelin, Prêtre, Chapelain de l'Eglise paroissiale de Doradour, & Guy de Poitevin, Damoiseau. Il épousa 1^o N..., & 2^o Guiotte de Sechaud. Du premier lit il eut :

1. HÉLIE, qui suit;
2. GUILLEMETTE, mariée à *Pierre de Roffinhac*, auxquels lesdits JEAN DE CHASTENET, Chevalier, & HÉLIE DE CHASTENET, son fils, Damoiseau, assignèrent en dot le domaine de la Graulière, paroisse de Beyffnac, par acte du mois de Février 1388.

Et du second lit vinrent :

Tome V.

3. & 4. PIERRE & JEAN, morts jeunes & sans postérité;
5. Et CATHERINE DE CHASTENET, Dame de la Pléau, &c., épouse d'*Etienne de Prinfaud*, Damoiseau, suivant un accord passé, le 3 Janvier 1447, entre lui, comme mari de ladite Damoiselle, & Ithier du Coudrier, aussi Damoiseau.

VI. HÉLIE DE CHASTENET, 1^{er} du nom, Damoiseau, Seigneur de Puyferrier, fonda un Anniversaire & des Prières au Chapitre de Saint-Junien en Limoufin le 15 Avril 1390; fut témoin, le 9 Mars 1392, à une transaction entre Jourdain Riquot, Seigneur de Moygon, & Pierre de Magnac, Damoiseau; acquit une rente de 40 sols de Marguerite de Beaufort, Dame de Bançon, par acte du 5 Avril 1399; & le lieu de Montet, de noble Aymon de Saint-Martin, Seigneur de Rochelifeux, par acte du 4 Juillet de la même année. HÉLIE, 1^{er} du nom, eut d'*Ade de Landrige* :

1. PIERRE DE CHASTENET, Seigneur de Villars, & habitant de Noint, ainsi que son fils
Autre PIERRE DE CHASTENET, Damoiseau, parce qu'ils furent légataires de tous les biens qu'HÉLIE 1^{er} y possédoit.
2. JEAN, Co-Seigneur de l'Isle-Jourdain, âgé de 25 ans, représentant ses frères mineurs en 1408;
3. JACQUES, Seigneur de la Boutière en 1417;
4. HÉLIE, qui suit;
5. GUILLAUME, Seigneur de Favet, selon un accord de 1459, père de
SIMON, Seigneur de la Grelière;
LOUIS, Seigneur de la Roderie;
Et MARGUERITE, mariée à *Jean de Lépine*, Damoiseau;
6. GUYNOT, Seigneur de la Grelière, par acte de 1426;
7. Et MARGUERITE DE CHASTENET, aînée du précédent.

VII. HÉLIE DE CHASTENET, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, est compris dans le paiement que fit aux Chartreux de Mortemart JEAN DE CHASTENET, Damoiseau, son frère aîné, par acte du 11 Avril 1408, & dans l'ascensement fait par le même JEAN, & par Pierre de Landrige, Damoiseau, leur oncle, le 8 Septembre 1408. HÉLIE, II^e du nom, fit un accord pour lui & pour les enfans de GUILLAUME DE CHASTENET, Seigneur de Favet, le 28 Février 1459; & un autre pour lui & pour JEAN, son frère, le 5 Novembre suivant. Ledit HÉLIE eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit. Son père & lui transgèrent

U

avec noble Pierre de Roche, le 15 Avril 1460;

2. Et un autre fils, aussi nommé JEAN, Seigneur de la Grelière & de la Tour-Balantru, père de

JACQUES, Seigneur de la Tour-Balantru & de la Grelière, marié à *Marguerite de Bailhier*, vivans l'un & l'autre à Brac en 1558: il mourut sans postérité;

Et JEANNE DE CHASTENET, Damoiselle, Dame de la Tour-Balantru, mariée à *François de Guilhommete*, Ecuyer, Seigneur de Magoudard & de Puyrobin, vivans ensemble en 1524.

VIII. JEAN DE CHASTENET, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutière, consentit, du vouloir d'HÉLIE, son père, le susdit accord de 1460; rendit hommage, pour la Terre de la Boutière, le 2 Janvier 1486, & pour les dîmes & premisses qu'il possédoit à l'Isle-Jourdain sur la Vienne, le 20 Novembre 1487. Il épousa 1^o N...; & 2^o *Dominge de la Lande*, qui testa le 28 Septembre 1507, en faveur de son fils unique. Elle étoit fille de N... *de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux, & de FRANÇOIS DE CHASTENET. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, Seigneur de Saint-Paixent & de la Boutière;
2. FRANÇOIS, qui suit.

Et du second lit :

3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Puyfégur*, &c., rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, de la grande & petite Rye, épousa 1^o *Françoise d'Etourneau*; & 2^o *Jeanne d'Escaers*, dont :

MADELEINE DE CHASTENET, Dame de Puyferrier, &c., mariée à *René de Turpin*, Chevalier, qui en eut *Jacques de Turpin*, Seigneur de Puyferrier, &c., père de *Jeanne de Turpin*, Dame de Puyferrier, &c., mariée à N... *de Londex*, ainsi Seigneur de Puyferrier & de Vayrac en Limousin, dont la famille s'est éteinte vers 1774.

BRANCHE

des Seigneurs de PUYFÉGUR & de CAMPSEGUE.

IX. NICOLAS DE CHASTENET, Ecuyer, Seigneur de Puyfégur, donna quittance, le 3 Février 1509, à Pierre de Ruffier, à raison de son administration des biens de défunts *Do-*

minge de la Lande, & JEAN DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutière, ses père & mère; reconnu tenir plusieurs biens du Roi & de la Reine de Navarre, le 17 Janvier 1534; leur rendit hommage, des Terres de Puyfégur & de Campsegue, le 27 Janvier 1541; présenta son aveu à leur Sénéchal d'Armagnac, le 13 Mai de ladite année; fit son testament le 29 Janvier 1548, & son codicille le 8 Mars 1549. Il avoit épousé *Geraude de Foaffin*, dont :

1. JOSEPH, mort sans postérité;
2. BERNARD, qui suit;
3. FRANÇOIS, Prêtre, Religieux Dominicain;
4. JEAN, Chanoine de Lectoure;
5. Autre FRANÇOIS, mort sans enfans;
6. JEAN, le *Jeune*, Exempt des Gardes du Roi HENRI II, qui, ayant été envoyé, par ce Prince, vers le Duc de Lorraine, pour Capitaine de ses Gardes, le maria dans le Palatinat, où il s'établit, & eut postérité, dont descend immédiatement

BARTHÉLEMY DE CHASTENET-PUYFÉGUR, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi de France, qui le déclara de l'ancienne Maison de CHASTENET-PUYFÉGUR, par Lettres du mois d'Août 1701. Il épousa, en 1702, HENRIETTE DE CHASTENET, fille de JACQUES, Chevalier, Seigneur de la Coupète.

Et deux filles.

X. BERNARD DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyfégur & de Campsegue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & grand Vice-Sénéchal d'Armagnac, servit avec distinction, durant les troubles & les guerres de la Religion, le Roi de Navarre HENRI IV, qui l'honora d'une ellipse particulière, ainsi qu'on le voit par les Lettres que ce Prince lui écrivit en 1577, 78, 83 & 1585. Il fit son testament le 26 Septembre 1600, & avoit épousé, le 30 Août 1556, *Marguerite de Pins*, fille d'*Heñor de Pins*, Seigneur du Bourg, dont la Maison a donné deux Grands-Maitres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'un en 1294, & l'autre en 1355. Il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. HERARD, auteur de la branche des Comtes de *Puyfégur*, Seigneurs de *Barraff*, rapportée ci-après;
3. PIERRE, tige de celle des Barons de *Puyfégur*, Seigneurs de la *Coupète*, mentionnée à la fin de ce *Mémoire*;

Et plusieurs filles, dont une, N... DE CHASTENET, mariée à *Bernard de Gavros*, duquel elle eut deux filles, l'une mariée à N... de *Marcous*, & l'autre à N... de *Mengin*.

XI. JEAN DE CHASTENET, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Puyfégur & de Campfegue, fit hommage desdites Terres le 6 Juillet 1611, & testa le 15 Octobre suivant. Il avoit épousé, le 3 Septembre 1590, *Madeleine d'Espagne*, fille d'*Onuphre d'Espagne*, Baron de Ramefort, & de *Catherine de Saman*, & petite-fille de *Charles d'Espagne*, & de *Marie d'Aure*; celle-ci fille de *Jean d'Aure*, Vicomte d'After (forti punié des Comtes de *Comminges*), & de JEANNE DE FOIX, fille de GASTON IV, Comte de FOIX, & d'ÉLÉONORE d'ARAGON, Roi & Reine de Navarre. Elle disputa long-tems la Seigneurie de Montefpan à *Paule d'Espagne*, sa cousine. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, qui suit;
 2. PIERRE, père de
 1. BERNARD, Capitaine de Cavalerie, mort à Dôle en Franche-Comté;
 2. ODE, Chanoine & Archevêque de Lectoure;
 3. JEANNE, mariée à N... de la Cour;
 4. MARGUERITE, Carmélite;
 5. Et FRANÇOISE DE CHASTENET, mariée à N... d'Espiau, dont N... d'Espiau, marié sans postérité; & N... d'Espiau, femme de N... de Petit, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons au service; & deux filles, non mariées.
 3. JOSSE, Seigneur de Campfegue, Capitaine, tué à Lectoure, où il commandoit, laissant deux fils, aussi tués au service, l'un desquels avoit un fils qui fut Chanoine de Lectoure;
 4. JACQUES (père du Maréchal de France, Chevalier des Ordres), auteur de la branche des Marquis de *Puyfégur*, Vicomtes de *Buzancy*, rapportée ci-après;
 5. JOSEPH, Seigneur de la Grange, Capitaine au Régiment de Piémont, tué au service;
 6. JEAN-PIERRE, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'assaut de Sainte-Affrique en Rouergue;
 7. NICOLAS, mort sans postérité;
- Et huit filles, dont deux furent Religieuses.

On dit qu'un fils de JEAN DE CHASTENET, V^e du nom, dont la postérité existe, fut s'établir en Poitou ou en Périgord.

XII. JEAN DE CHASTENET, VI^e du nom,

Chevalier, Seigneur de Puyfégur, fut nommé Vice-Sénéchal d'Armagnac, de Comminges, de Rivière-Verdun & de Bigorre, par Lettres de LOUIS XIII, du 13 Avril 1623, & avoit épousé, par contrat du 19 Février 1614, retenu par la *Peze*, Notaire de Lectoure, *Marie de Cere*, dont entr'autres enfans :

XIII. JEAN DE CHASTENET, VII^e du nom, Chevalier, Seigneur de Puyfégur, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, par contrat passé le 24 Juillet 1631, devant *Delas*, Notaire Royal de Sainte-Christine, à *Gabrielle de Tarfac*, fille de *Jean-Jacques*, Baron de Montberaut, &c., dont :

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyfégur & de la Grange, qui épousa, par contrat du 8 Août 1655, *Louise d'Aignan*, & eut :

XV. LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyfégur, marié, par acte du 25 Octobre 1688, à *Marie de Roquette*, dont il laissa :

XVI. ANNE-THÉRÈSE DE CHASTENET, Dame de Puyfégur, mariée à *Gilles-Gervais de la Roche*, Marquis de Genfac, dont :

Jacques de la Roche, Marquis de Genfac, marié à *Anne-Jeanne-Amable de Caulet-Grammont*, de laquelle vint *Anne-Jeanne-Thérèse-Joséph de la Roche-Genfac*, née en 1754, mariée, le 28 Avril 1773, à *Louis-Adélaïde-Anne-Joséph de Montmorency*, Comte de Laval.

BRANCHE

des Marquis de PUYFÉGUR, Vicomtes de BUZANCY, en *Soiffinois*.

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur Vicomte de Buzancy & d'Aconin, quatrième fils de JEAN, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Puyfégur, & de *Madeleine d'Espagne*, fut fait Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en récompense de ses services, le 22 Novembre 1639, Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 6 Janvier 1651. Etant Lieutenant-Général & Gouverneur de Berghes, il reçut ordre de commander l'armée en l'absence du Maréchal de Rantzau, le 15 Juin 1648; fut député, en 1651, pour porter au Roi la nouvelle de l'obéissance de l'Armée du Maréchal d'Aumont, & se rendit recommandable dans les guerres de son tems. Ses Mémoires, publiés en 1690, par André Duchefne, Historiographe de

France, apprennent qu'il fit 43 campagnes; qu'il se trouva à 120 sièges où le canon tira; à plus de 30 batailles, combats ou rencontres, sans avoir été, pendant tout ce tems, ni malade, ni blessé; qu'il eut trois de ses frères tués au service, & qu'il mourut à l'âge de 82 ans, après avoir rempli avec distinction tous les différens grades Militaires dont il fut honoré. Il avoit épousé 1° *Antoinette de Varlet*; & 2° *Marguerite du Bois*, fille de *Jacques du Bois*, Chevalier, Seigneur de Bernoville & de Liège, Capitaine des Tours du Havre & de la Rochelle, le 14 Avril 1644. Du premier lit il eut sept garçons :

- Le premier laissa plusieurs enfans; l'aîné desquels, Colonel de Cavalerie, fut marié & laissa postérité, qui est éteinte;
- Le second fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Royal-Cravate;
- Le troisième, Capitaine de Cavalerie, a laissé postérité illégitime, qui porte le nom de son Auteur, dans le Diocèse de Toul;
- Les quatre autres n'ont pas eu de postérité.

Du second lit vinrent :

- Trois enfans, morts sans postérité;
- 4. JACQUES, qui fut;
- 5. N... DE CHASTENET-PUYSÉGUR, Abbé de Sainte-Epvre, Diocèse de Toul;
- 6. MARGUERITE, Chanoinesse de Remiremont;
- 7. FRANÇOISE, mariée à *Louis de Polastron-la-Hillère*, Brigadier des Armées du Roi, dont *Henriette-Françoise de Polastron*, femme de *Jacques-Antoine*, Comte d'*Aumale*, de Picardie, Seigneur de Petit-Bois, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. De cette alliance vinrent entr'autres enfans : *Louis*, Comte d'*Aumale*, Seigneur de Petit-Bois; & quatre filles, dont deux mariées : l'une, nommée *Marie-Angélique-Augustine-Armande d'Aumale*, femme de *Gabriel-Florent*, Marquis de la *Tour*, Seigneur de Saint-Paulet en Languedoc; l'autre, appelée *Edouarde-Rosalie d'Aumale*, Sous-Gouvernante des Enfans de France en 1776, épouse du Vicomte d'*Aumale*, Seigneur du Mont-Notre-Dame, son cousin, Capitaine de Hufards au Régiment de Bercheny;
- 8. & 9. N... & N... DE CHASTENET, Religieuses à l'Abbaye Royale d'Origny.

XIII. JACQUES DE CHASTENET, II° du nom, Chevalier, Marquis de Puyfégur, Comte de Cheffy, Vicomte de Buzancy, premier Quart-Comte de Soissons, Seigneur de Bernoville,

Ezonville & Ceffereux, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., naquit le 13 Août 1659. Il commença de servir en 1677, au siège de Cambrai, dans le Régiment du Roi, Infanterie; fut blessé à celui de Philippsbourg en 1688; à la bataille de Steinkerque en 1692, après laquelle il fut fait Chevalier de Saint-Louis; & à celle de Nerwinde en 1693. Après la bataille de Fleurus, donnée en 1690, n'étant encore que Capitaine au Régiment du Roi, il fut choisi pour remplir les fonctions de Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée de Flandre, sous le Maréchal de Luxembourg. Il étoit consulté sur tous les projets de la campagne & sur leur exécution; fut fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1696; Gentilhomme de la Manche du Duc de Bourgogne, père de feu Louis XV, en 1698; fut chargé, en 1700, d'aller négocier avec l'Electeur de Bavière, lorsque le Duc d'Anjou fut appelé à la Couronne d'Espagne, pour l'entrée des troupes de France dans les places des Pays-Bas, où les Hollandois avoient garnison; exécuta ce projet avec tant de succès, que la nuit du 5 au 6 Février 1701 elles s'emparèrent d'Ostende, de Nieuport, de Gand, d'Ath, d'Anvers, de Bruxelles, Charleroy, Mons, Namur & de Luxembourg; négocia avec les Electeurs de Bavière & de Cologne un traité de Ligue offensive & défensive, qui fut ponctuellement exécuté jusqu'à la paix d'Utrecht. Fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, il fut envoyé en 1703 en Espagne, pour y examiner l'état & les ressources de ce Royaume: il y concerta les projets de campagne, & après y avoir introduit la meilleure discipline, & y avoir servi trois années, en qualité de Directeur-Général de la Cavalerie, de l'Infanterie & des Dragons, à la satisfaction des Rois de France & d'Espagne, Louis XIV le rappela, pour aller reprendre ses anciennes fonctions dans l'Armée de Flandre. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704; pourvu du Gouvernement de Condé en 1707; servit aux sièges de Landau & de Fribourg en 1713; fit la campagne sur le Rhin en 1733; fut nommé en 1734, Commandant en chef dans les Provinces de Flandre, Hainaut, Artois, &c.; honoré du Bâton de Maréchal de France le 17 Janvier 1735; fait Chevalier des Ordres du Roi en 1739; pourvu du Gouvernement de Berghes

en 1743 ; & mourut le 15 Août 1743, à Paris. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1714, *Jeanne-Henriette de Fourcey*, née le 9 Novembre 1692, morte le 17 Décembre 1737, fille aînée d'*Henri-Louis*, Comte de Cheffy, & de *Jeanne de Villars*, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME, qui suit ;
2. JEANNE-HENRIETTE, née le 29 Août 1715, mariée, le 20 Mars 1736, à *Charles-François de Nettancourt*, Comte de Vaubecourt. Ils n'ont pas d'enfants ;
3. MARIE-ANNE, née le 21 Septembre 1719, mariée, le 21 Avril 1740, à *Pierre-Auguste-Alphonse de Civille*, Seigneur de Saint-Mars & de Buchy ;
4. Ét HÉLÈNE-ADÉLAÏDE, née le 5 Février 1726, morte en Août 1748, qui avoit épousé, le 16 Mars 1744, le Marquis de *Choisy-Moigneville*, en Lorraine.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puyfégur, Vicomte de Buzancy, & premier Quart-Comte de Soissons, né le 22 Septembre 1716, Lieutenant-Général, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est entré au Régiment du Roi en 1731 ; a été fait Colonel du Régiment de Vexin en 1738 ; a donné au Public, en 1744, *l'Art de la Guerre* du Maréchal de Puyfégur, son père ; a été fait Maréchal-de-Camp en 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1759 ; nommé par le Roi Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 21, & reçu le 24 Février 1779. Il a épousé, le 26 Juin 1742, *Marie-Marguerite Maffon*, morte le 17 Janvier 1760, fille de *Gaspard-François*, Chevalier, Président au Parlement de Paris, & de *Marguerite Chevalier*. Ils eurent :

1. ADOLPHE-AUGUSTE-MAXIME, né le 27 Septembre 1749, mort jeune ;
2. ARMAND-MARC-JACQUES, qui suit ;
3. ANTOINE-HYACINTHE-ANNE, Comte de Chastenet de Puyfégur, né le 14 Février 1752, Enseigne de Vaisseaux du Roi, Commandant une Corvette en 1776 ;
4. PIERRE-JACQUES-MARIE, né le 1^{er} Août 1754, mort jeune ;
5. JACQUES-MAXIME-PAUL, Vicomte de Chastenet de Puyfégur, né le 15 Septembre 1755, Capitaine-Commandant au Régiment de Huffards de Chamborant ;
6. HENRIETTE-MARIE, née le 26 Septembre 1745, morte jeune ;

7. ANNE-ANGÉLIQUE-LOUISE, née le 30 Octobre 1746, morte jeune ;
8. ANTOINETTE-LOUISE-MAXIME, née le 1^{er} Novembre 1748, mariée, le 4 Novembre 1766, à *Antoine-Nicolas-François Vidard*, Marquis de Saint-Clair en Poitou, Baron de Maire en Champagne, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis ;
9. ELISABETH-MARIE-LOUISE, née le 22 Février 1752, mariée à N... le *Pelletier*, Comte d'Aunay, Mestre-de-Camp de Dragons, dont *Charles-Louis* & une fille ;
10. ADÉLAÏDE-MARGUERITE-LOUISE ;
Et trois autres enfants, morts jeunes.

XV. ARMAND-MARC-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puyfégur, Seigneur de Guarchy, Diocèse d'Auxerre, né le 1^{er} Mars 1751, est Lieutenant d'Artillerie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, à la fuite de l'Ambassadeur de France à la Cour de Russie, depuis 1775.

BRANCHE

des Comtes de PUYFÉGUR, en Albigeois, Seigneurs de BARRAST.

XI. HÉRARD DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, second fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puyfégur, & de *Marguerite de Pins*, épousa, le 17 Novembre 1595, *Catherine de Filleré*, fille de *Laurent*, Co-Seigneur d'Esclaquens, & de *Catherine d'Aigua*. Il fit inflituer & enregistra ses pactes de mariage aux mois de Février & de Mars 1596, & eut entr'autres enfants :

XII. JEAN-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, qui épousa, le 11 Juillet 1634, *Marguerite de Roux-d'Alzonne*, qui testa le 25 Février 1688, en faveur de son mari ; elle étoit fille de *Philippe de Roux*, & de *Jeanne de Toulouse-de-Saint-Martin* ; & petite-fille de *Raymond de Roux*, Chevalier, Seigneur d'Alzonne, & de *Jeanne de Château-Verdun*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. HERCULE, Chevalier de Malte ;
3. PIERRE-HÉRARD, aussi Chevalier de Malte, selon le procès-verbal des preuves faites en Langue de Provence le 12 Mai 1663 ;
4. Et MARIE, Religieuse Professe du même ordre à Toulouse.

XIII. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, testa le 27 Avril 1684, & avoit épousé, le 17 Février 1663, *Gabrielle*

de *Caminade*, qui testa le 1^{er} Décembre 1674, en faveur de son mari; elle étoit fille de *Philippe*, Chevalier, & d'*Anne d'Esplats*. Ils eurent :

JEAN-LOUIS, qui suit;
Et JEANNE DE CHASTENET.

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraft, fit son testament le 6 Octobre 1706, dans lequel il nomme, entr'autres enfans, ses deux fils. Il époua, le 13 Août 1690, *Charlotte de Mua*, fille de *Jean*, Baron de Barbazan, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, & de *Marie de Papus*, & eut :

PIERRE-HERCULE, qui suit;
Et JEAN-AUGUSTE, Général des Prêtres de la Doctrine Chrétienne.

XV. PIERRE-HERCULE DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puyfégur, Seigneur de Barraft, né le 16 Septembre 1694, Capitaine de Dragons, époua, 1^o le 29 Juillet 1726, *Jacquette de Pagès*; & 2^o le 25 Août 1752, *Marie de Rougués*. Du premier lit sont issus :

1. PIERRE-LOUIS, qui suit;
2. BARTHÉLEMY-ATHANASE-HERCULE, rapporté après son aîné;
3. ARMAND-PIERRE, né en 1736, Chanoine & Vicaire-Général de l'Eglise d'Alby;
4. JEAN-AUGUSTE, né le 11 Novembre 1740, Evêque de Saint-Omer en 1774;
5. N... DE CHASTENET, veuve du marquis de *Saint-Sernin*;
6. Une autre fille, appelée *Mademoiselle de Puyfégur*.

Du second lit vinrent :

7. JEAN-MARIE-HERCULE, Chevalier de Puyfégur, né le 26 Avril 1758. Capitaine-Aide-Major au Régiment de Vivarais;
8. JEAN-MARIE-LOUIS, appelé *l'Abbé de Chastenet*.
9. Et Demoiselle N... DE CHASTENET.

XVI. PIERRE-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puyfégur, né en 1727, successivement Colonel des Régimens de Vexin, de Forest, de Royal-Comtois & de Normandie, Maréchal-de-Camp, Inspecteur-Général d'Infanterie, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Duc de Bourbon, a époué, le 16 Avril 1760, *Marie-Françoise le Danois*, morte sans enfans de son second mariage, mariée 1^o en 1754, à son cousin *François-Joseph*, appelé

le Comte le *Danois*, & fille de *François-Marie*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Grand-Maréchal héréditaire du Hainaut.

XVI. BARTHÉLEMY-ATHANASE-HERCULE DE CHASTENET, Vicomte de Puyfégur, né en 1729, second fils de PIERRE-HERCULE, & de *Jacquette de Pagès*, sa première femme, Colonel du Régiment de Vivarais, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a époué, en 1765, *Angélique-Anne-Charlotte de Petit*, Dame de Petit-Val, morte en 1775, laissant :

1. GASPARD-HERCULIN, né le 4 Août 1769;
2. CHARLES-JACQUES-LOUIS-MAXIME, né le 11 Janvier 1773;
3. AUGUSTE-ATHANASE, né le 5 Avril 1775;
4. Et ANGÉLIQUE-LOUISE-ELISABETH DE CHASTENET, née en 1766.

BRANCHE

des Barons de PUYFÉGUR, en Armagnac, Seigneurs de LA COUPÈTE.

XI. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupète, troisième fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puyfégur, & de *Marguerite de Pins*, époua, par contrat du 7 Décembre 1595, passé devant *la Peze*, Notaire-Royal, *Gabrielle de Benot*, dont :

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupète, marié, par contrat du 24 Mai 1644, à *Madeleine du Bourg*, dont entr'autres enfans :

XIII. GUILLAUME DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyfégur, Seigneur de la Coupète, qui époua, par acte du 1^{er} Mai 1683, *Claire de Montlezun*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS DE CHASTENET-DE-PUYFÉGUR, Chevalier, qui a époué *Marie de Groffolles-de-Flamarens*, de laquelle sont issus :

JEAN, Prêtre, ancien Doyen & Chanoine honoraire du Chapitre Royal de Lens en Artois, actuellement Prévôt de celui d'Aire, aussi en Artois, & Vicaire-Général d'Arras & de Saint-Omer;

ROSE-FRANÇOISE, mariée, en 1770, à *Jean-Baptiste de Morlas*, Ecuyer, Seigneur des Francs, & mère de *Jean*;

LOUISE-FRANÇOISE;

MARIE-ROSE;

Et MARGUERITE DE CHASTENET-DE-PUYFÉGUR.

XIV. ALEXANDRE DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puylégur & de la Coupète, a épousé, en 1724, *Marie-Claire de Mesplez*, dont :

JACQUES, qui fuit ;

Et CLAIRE DE CHASTENET, mariée à *François*, Marquis de *Montpezat*, Seigneur de l'Estelle, de Pecholy & du Pesqué, desquels sont nés : *Guillaume-Alexandre*, Marquis de *Montpezat* ; & *Jacques*, Chevalier de *Montpezat*, tous deux Mousquetaires supprimés avec leur compagnie.

XV. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puylégur, né en 1740, est Capitaine réformé au Régiment de Périgord, Cavalerie, à la paix, & au Régiment Provincial de Rodez en 1776.

(Généalogie dressée d'après un *Mémoire*, fourni par la Maison de Puylégur, & les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or, au chef de même.*

* CHASTEUIL, en Provence, Terre acquise en partie par *Antoine Galaup*, à qui CHARLES IX donna aussi le Gouvernement du Château, par Lettres du 4 Mars 1574. Voy. GALAUP DE CHASTEUIL.

* CHASTRE ou CHATRE (DE LA), en Berry, Diocèse de Bourges, Terre & Seigneurie qui faisoit partie de la Principauté Déoloise. Elle fut donnée en apanage à *EBBES*, fils de *RAOUL-le-Chauve*, Seigneur de Châteauroux, lequel prit le nom de son apanage. On croit que c'est de lui que sont descendus les Seigneurs du nom de *la Chastre*, l'un d'eux s'étant croisé fut fait prisonnier, & obligé de vendre sa terre pour se racheter. Elle a depuis été réunie plusieurs fois au fief dominant, & pour la dernière fois au mois de Février 1614, qu'elle fut achetée de *Catherine Huraut* & d'*Antoine d'Aumont*, son mari, par *HENRI DE BOURBON*, 11^e du nom, Prince de Condé.

La Maison de LA CHASTRE est, sans contredit, l'une des plus anciennes de la Province du Berry. Outre qu'elle puise sa source dans la plus haute antiquité, son origine est encore des plus illustres, étant sortie des Princes de Déols, qui possédoient une grande partie des Provinces de Berry, Blaisois & Poitou. Cette

Maison réunit encore l'avantage d'avoir produit dans tous les tems de grands hommes, qui ont mérité les premières dignités & les charges les plus distinguées : deux Maréchaux de France, plusieurs Chevaliers des Ordres de nos Rois, cinq Capitaines des Gardes de leurs Corps, deux Grands-Maitres des Cérémonies de France, des Gouverneurs de Provinces, plusieurs Lieutenans-Généraux, des Baillis & Sénéchaux, des Capitaines de Places-fortes, des Prévôts de l'Ordre de Saint-Michel, un Gouverneur des Enfans de France, deux Grands-Fauconniers, des Echançons du Roi, plusieurs Chambellans des Ducs de Berry, un Colonel-Général des Suisses & Grisons, &c. Elle a donné à l'Eglise un Cardinal, un Chancelier de l'Eglise Romaine, plusieurs Archevêques & Evêques ; & ses alliances sont avec les Maisons de *Batarnay*, du *Bellay*, du *Bouchage*, *Beaumanoir*, *Lavardin*, *Bourdeilles*, *Chabot*, *Châtillon*, *Crévant-d'Humières*, *Cruffol*, *Cognac-Dampierre*, *Grancey*, *la Grange-d'Arquien*, *Liniers*, *Menou*, *Mitte*, *Miolans*, *Saint-Nectaire*, *Pot-de-Rhodes*, *Savary*, *Lancosme*, *Voisins-d'Ambrès*, *Alagny*, *Rochefort*, *Thiangès*, &c. Nous suivrons, pour les premiers degrés de la généalogie de cette Maison, ce qu'en dit la Thaumassière dans son *Hi/foire du Berry*, & les documens & renseignemens qui s'en trouvent épars à la Bibliothèque du Roi, & pour les autres degrés, le P. Anselme, tom. VII, p. 164 & suiv. Cette Maison est partagée en deux branches principales, dont la jonction n'est pas connue, mais auxquelles divers Généalogistes donnent une origine commune.

I. LAUNE, Prince de Déols, duquel la Maison de LA CHASTRE tire son origine, possédoit la Terre Déoloise vers 900. On le croit issu de la race de *LEOCADE*, Gouverneur de la Gaule Lyonnaise & Aquitanique, que Grégoire de Tours appelle *très-noble Sénateur des Gaules*, & qu'il assure (lib. 1, cap. 31) être issu de la race de *VECTIÉ-EPAGATHE*, Seigneur Chrétien, qui souffrit le martyre à Lyon, avec *Saint Phothin*, vers l'an de N. S. 177. Il avoit pour frère *GÉRONCE*, 52^e Archevêque de Bourges en 910, lequel mourut en 948. Il laissa d'*Arfendis* :

1. *EBBES*, qui fuit ;
2. Et *LAUNE*, qui succéda à *GÉRONCE DE DÉOLS*, son oncle, & fut le 53^e Archevêque de Bourges en 948, dont il avoit été Archi-

diacre, & mourut en 955, fuyant la Thaumassière, & fuyant le P. Labbe en 956.

II. **EBBES**, 1^{er} du nom, dit *le Noble*, Prince de Déols, possédoit la Terre Déoloife sous **CHARLES**, dit *le Simple*, qui régna depuis 893 jusqu'en 929. Il fit son testament l'an 917, par lequel il fonda l'Abbaye de *Déols*, qu'il dota de nouveau en 927; *Hildegarde*, sa femme, **RAOUL**, son fils, & **LAUNE**, Archidiaque de Bourges, son frère, soucrivirent au dernier acte. Il reçut humainement dans ses Terres l'Abbé Darc, du Monastère de Saint-Gildas de Rouis, en Bretagne, avec ses Religieux chassés par les Normands, leur fit construire une Eglise & un Monastère, & leur donna de ses biens pour subsister. Il fonda aussi l'Abbaye de Saint-Sauveur & de Saint-Gildas, à laquelle il donna une isle proche la rivière d'Indre, avec plusieurs autres héritages. Les Normands étant entrés dans le Berry en 935, il assembla ses vassaux, avec lesquels il leur livra bataille à Châtillon-sur-Indre, aux confins de ses Terres, remporta sur eux la victoire la plus signalée, & poursuivit les fuyards jusqu'à la rivière de Loire; mais leur ayant livré un second combat, il y fut blessé à mort d'un coup de lance. Il se fit porter à Orléans, où il mourut entre les bras de **GÉRONCE**, Archevêque de Bourges, son oncle, de **LAUNE**, Archidiaque de la même Eglise, son frère, & de son fils **RAOUL**, auquel il recommanda l'Abbaye de *Déols*. Il fut enterré en l'Eglise de Saint-Agnan d'Orléans, laissant d'*Hildegarde* :

1. **RAOUL**, qui suit;
2. & 3. **LAUNE** & **GAUSLIN**, dont on ignore le fort.

III. **RAOUL**, 1^{er} du nom, dit *le Large* ou *le Libéral*, Prince de Déols, & Seigneur de Château-Raoul, augmenta les revenus du Monastère de *Saint-Sauveur* & de *Saint-Gildas*, fondé par son père; donna à Bernon, premier Abbé de l'Abbaye de *Déols*, & à ses Religieux, son Château de Déols; fit construire sur la rivière d'Indre, un autre château appelé de son nom *Château-Raoul* (aujourd'hui Châteauroux) dans lequel il se retira, & y établit peu après une ville du même nom, qui devint la Capitale de la Principauté Déoloife, de laquelle ville lui & sa postérité prirent le nom, le qualifiant *Prince de Déols* & *Baron de Château-Raoul*; fonda le Prieuré de *la Sainte-Trinité de Villedieu*, qu'il fou-

mit à l'Abbé de Saint-Gildas, & mourut fuyant la chronique de Déols, en 953, laissant de *Duode*...

IV. **RAOUL**, 2^e du nom, dit *le Chauve* & *le Grand*, Prince de Déols & Baron de Château-Raoul, qui donna à l'Abbaye de Saint-Gildas le moulin & le manoir de Tournesac, enchérissant sur la libéralité de ses pères, & mourut, fuyant la même chronique, en 1012, laissant d'*Ade* :

1. **EUDES**, qui suit;
2. **LEUNON**;
3. **RAOUL**, dit *le Fier*;
4. **EUDES**, dit *le Scabieux*;
5. Autre **RAOUL**;
6. **EBBES**, alias **EBBO**, auteur de la branche des Seigneurs de *la Châstre*, rapportée ci-après;
7. Et **ELDEBURGE**, dénommée dans une charte de **GERSENDE DE DÉOLS**, sa nièce, de 1057. Elle épousa *Geoffroy*, dit *le Noble*, Vicomte de Bourges.

V. **EUDES DE DÉOLS**, dit *l'Ancien*, Baron de Château-Raoul & d'Issoudun, fonda le Chapitre de *Saint-Sylvain* de Levroux, par charte datée du mois de Mai, du règne du Roi **ROBERT**, vers 1012; permit aux Religieux de *Notre-Dame* d'Issoudun, par charte de l'an 31 du règne du même Roi, qui revient à l'an 1018, de recevoir les aumônes & dons de tous ses hommes & vassaux, de tenir en franc-aleu tout ce qui leur seroit donné, & de posséder leurs serfs dans toute l'étendue de ses terres; & leur accorda l'usage en toutes les forêts de son domaine, & une foire tous les ans, le jour de Saint-Paterne; se croisa & arriva à Jérusalem en 1027; céda aux Religieux de l'Abbaye de Déols, par une charte datée seulement du mois de Mai, du règne du Roi **ROBERT**, la Justice du Bourg de Déols, en échange de la Terre de Villedieu, qu'il reçut d'eux; & leur donna, par une autre charte aussi sans date, en présence & du consentement de ses enfans y dénommés, ainsi que dans la précédente, toute la voirie du même lieu de Déols: le tout pour le repos des âmes de **RAOUL DE DÉOLS**, son père, d'*Ade*, sa mère, & de ses prédécesseurs. Il prit le Château d'Argenton, & en chassa le Vicomte Guy, en fit bâtir un autre près de Meaux, que le Roi **ROBERT** ne put prendre; remit aux mêmes Religieux de Déols, par une charte datée de l'an 3 du règne du Roi **HENRI**, qui revient à l'an 1034, toutes les coutumes que son père, ou lui, avoient levées jusqu'alors en la Ville de Déols, dans

tous les lieux que ces Religieux possédoient ; & défit en un combat donné vers la rivière de Cher en 1037, suivant la Chronique de Déols, **AYMON DE BOURBON**, 58^e Archevêque de Bourges, & le Vicomte **GEOFFROY**, avec lesquels il avoit eu guerre. Il laissa entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. **RAOUL**, dit le *Prudent*, auteur de la branche des Barons de *Château-Raoul*. Voyez la *Thaumassière*, livre VII, chap. XIV ;
2. Et **EUDES**, auteur de celle des Seigneurs d'*Iffoudun*. Voy. *ibid.* livre IV, chap. XX.

V. **EBBES** ou **EBBO** DE **DEOLS**, II^e du nom, sixième fils de **RAOUL**, II^e du nom, Prince de Déols, Baron de Château-Raoul, &c. , & d'*Ade*, eut en apanage la Terre de la Chastre, & du chef de sa femme, dont on ignore le nom, celle de Charenton. Il vivoit en 1012 & 1037. Ses enfans furent entr'autres :

1. **EBBES**, auteur de la branche des Seigneurs de *Charenton*. Voy. la *Thaumassière*, livre IX, chap. XXXI ;
2. Et **GÉRARD**, qui fut.

VI. **GÉRARD**, nommé quelquefois **GUILLAUME** DE **DÉOLS**, eut en apanage la Terre & Seigneurie de la Chastre, dont sa postérité prit le nom. **GRÉGOIRE** VII lui écrivit, comme à son frère, en 1078. Il fut présent, en 1093, à la fondation de l'Abbaye de Chezal-Benoît, avec **AYMON**, Seigneur de Charros ; & en 1095, à la donation que fit à cette Abbaye une Dame, nommée **ADESINDE**, d'un moulin situé sur la rivière d'Auron. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans :

1. **RAIMBAUT**, qui fut ;
2. Et **EMERY**, d'abord Chanoine de Bourges, qui résigna sa prébende à **EUDES** DE LA **CHASTRE**, son neveu. Il fut fait Cardinal sous **CALIXTE** II, élu Pape en 1119, & siégea dix ans & dix mois, & étoit Chancelier de l'Eglise Romaine sous **INNOCENT** II, lorsqu'il sollicita auprès de ce Pape en 1140, la promotion de **PIERRE** DE LA **CHASTRE**, son autre neveu, à l'Archevêché de Bourges.

VII. **RAIMBAUT** DE LA **CHASTRE**, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé avec Roger de Charenton, son cousin, dans des chartes de l'Abbaye de Chezal-Benoît, des années 1109 & 1110. Il laissa pour enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. **GUILLAUME**, qui fut ;
2. **PIERRE**, d'abord Chanoine de Bourges, & en 1140 élu Archevêque de cette Eglise. Sa

promotion causa beaucoup de maux, & pensa faire un schisme dans l'Eglise, Louis VII n'ayant permis aux Chanoines de Bourges de procéder à l'élection d'un Archevêque, qu'à condition qu'ils en excludroient **PIERRE** DE LA **CHASTRE** ; ceux-ci au contraire, qui avoient résolu de n'élire que lui, dont ils connoissoient les bonnes qualités, négligèrent de procéder à son élection. Le Pape **INNOCENT** II, pour ne pas laisser plus long-tems l'Eglise de Bourges sans chef spirituel, l'en pourvut, le sacra à Rome Archevêque de Bourges, à la sollicitation d'**EMERY** DE LA **CHASTRE**, son oncle, Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, & le renvoya dans son Diocèse avec des bulles, portant commandement à tous ses Diocésains, & notamment au Chapitre de Bourges, de le reconnoître pour leur Pasteur & Prélat. Mais le Roi de France, irrité du procédé du Pape, fit défenses à tous ses sujets de reconnoître **PIERRE** DE LA **CHASTRE** pour Archevêque de Bourges, qui n'avoit pu être élevé à cette dignité sans son contentement, & fit saisir le revenu temporel de cet Archevêché. **PIERRE** DE LA **CHASTRE** s'étant retiré auprès de **Thibaut**, Comte de Champagne, le Roi y passa avec une armée qui fit beaucoup de ravages. Le Pape de son côté osa se porter à excommunier le Roi, & mit le Royaume en interdit ; mais **Saint Bernard**, par sa prudence, étant parvenu à réconcilier ces deux Puissances, cet Archevêque fut maintenu dans sa dignité, & entra dans les bonnes grâces du Roi, qui lui restitua tous ses biens temporels. **LOUIS** VII, par une charte de 1159, reconnoît même que jamais Prélat ne fit plus de bien à son Eglise, dont il avoit augmenté considérablement les revenus. Sa mort arrivée le 1^{er} Mai 1171, le fit beaucoup regretter : il est enterré dans le chœur de l'Eglise de Bourges, où se lit son épitaphe ;

3. Et **EUDES**, qui fut aussi Chanoine de Bourges, sur la résignation que lui fit de sa prébende **EMERY** DE LA **CHASTRE**, Cardinal, son oncle.

VIII. **GUILLAUME** DE LA **CHASTRE**, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1158, & eut pour enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. **RAOUL**, qui fut ;
2. & 3. **COLIN** & **GALAIS**, Ecuyers, servans en 1171 & 1172.

IX. **RAOUL** DE LA **CHASTRE**, III^e du nom, dit le *Vieil*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1188. Il est inhumé, avec sa

femme, dans le cloître de l'Abbaye de Noirlac en Berry, fondée par EBBES, Seigneur de Charenton, son cousin paternel, où on lit leur épitaphe. Il eut pour enfans d'*Ode*, dont la Maison est inconnue :

1. RAOUL, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Nançay*, & de *la Mai-sonfort*, qui fuit ;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Breuil-Ebbo*, rapportée ci-après.

X. RAOUL DE LA CHASTRE, IV^e du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de la Chastre en Berry, mort en 1200, fut enterré dans le Chapître de Noirlac, auprès du tombeau de RAOUL DE LA CHASTRE, III^e du nom, dit *le Vieil*. De lui est issu, après IV degrés :

XV. PHILIPPE DE LA CHASTRE, Seigneur de Befigny, Bressigny ou Befigny, qualifié Chambellan du Comte d'Anjou, dans un compte de Guillaume Chastelet, Receveur ordinaire de Bourges, de 1353, qui ne vivoit plus en 1360, & avoit épousé *Marie de Vanecy* ou *Vancey*, dont :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Marchereux en 1380 ;
3. Et JEAN, Chevalier, qui servoit dans l'armée du Roi en 1370, 1373 & 1382.

XVI. GUILLAUME DE LA CHASTRE, Seigneur de Befigny & de Nançay, qualifié *Chevalier, Conseiller & Chambellan* du Comte de Poitiers, dans une quittance qu'il donna le 10 Juin 1358, de 628 livres, au bas de laquelle est son sceau, qui est *une croix ancrée*, sur laquelle il paroît comme une *bande composée*, fit montre devant Saint-Jean-d'Angély dans la Compagnie du Comte de Sancerre, le 29 Avril 1351 ; fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357, & deux ans après vers le Comte de Foix, avec Bertrand d'Espagne, pour faire la guerre aux ennemis de l'Etat, au Pays de Neboufan & de Béarn. En récompense de ses services, le Comte de Poitiers lui fit payer la même année par Jacques Lempereur, Trésorier des Guerres, la somme de 500 florins d'or. Il acheta le 16 Janvier 1371, la Terre de Nançay en Sologne, de Godemar de Linières, II^e du nom, Seigneur de Menctou-sur-Cher, frère de la femme, qui fut *Agnès de Linières*, fille de *Godemar*, I^{er} du nom, Baron de *Linières*, & d'*Agnès de Sancerre*, sa première femme, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Seigneur d'Estréchy, Bailli de

Caen, par Lettres de provisions du Roi CHARLES VI, du 29 Décembre 1409, Chambellan du Duc de Berry, & Capitaine du Château de Mehun, par Lettres de provisions du 6 Novembre 1410, qui vivoit encore au mois de Mars 1417 ;

3. Autre JEAN, dit *le Jeune*, Seigneur d'Estréchy & de Combron ;
4. Et JEANNE, mariée à *Guillaume de Crévant*, Seigneur de Maubranche.

XVII. JEAN DE LA CHASTRE, Ecuyer, Seigneur de Nançay & de Befigny, Maître d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berry en 1397, Bailli de Gien en 1409, & Capitaine du Château de Mehun en 1410, eut permission de fortifier son Château de Nançay en 1413, & laissa de *Huguette de Vouderay* :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN, qui étoit Prieur de Saint-Pontian en 1456 ;
3. Et ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de la Porcheresse, qui rendit hommage au Roi, de cette Terre, le 17 Août 1473.

XVIII. PIERRE DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, Maître-d'Hôtel du Duc de Berry, Capitaine de Mehun-sur-Yèvre, Gentilhomme de la Maison du Roi CHARLES VII, étoit, avec JEAN DE LA CHASTRE, du nombre des 20 Ecuyers de la Chambre & Compagnie de Charles de Girefme, Chevalier - Bachelier, qui fit montre à Blois le 15 Avril 1421 : il fut confirmé dans les Offices de son père par le Duc de Berry en 1428 ; obtint aussi permission du Roi, au mois de Mai 1447, de fortifier son Château de Nançay ; lui fit hommage à Mehun le 13 Décembre 1454, de l'Hôtel & Justice de Befigny en Gâtinois, tenu de Château-Landon, & en rendit aveu le 27 Février 1457. Il avoit épousé *Marie de Roüy*, fille de *Jean de Roüy*, Seigneur de Menctou-sur-Naon, dont :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat passé à Lévroux, le 3 Mars 1453, à *Jean Savary*, Chevalier, Seigneur de Lancosme.

XIX. CLAUDE DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, Befigny, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Charlus, par Brevet du 4 Août 1469 ; servit dignement le Roi Louis XI en ses guerres, fut fait Capitaine de ses Gardes-du-Corps Françaises le 12 Juillet 1479, & ensuite Chevalier de son Ordre, s'étant attaché à sa personne, après la mort du Duc de Berry & de Guyenne. Il fe-

vit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, & combattit vaillamment auprès de sa Personne, à la journée de Fornoue, le 6 Juillet 1496; & en reconnaissance de ses services, ce Prince lui accorda la survivance de sa charge pour son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1460, *Catherine de Menou*, Dame de la Maisonfort, fille de *Jean de Menou*, Seigneur de la Ferté-Menou, & de *Jacquette de Chamborant*, dont :

1. ABEL, Seigneur de Nançay, qui fut pourvu en survivance de la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, le 6 Novembre 1495, ayant servi à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornoue. Il mourut avant son père, sans avoir été marié, après avoir fait son testament en 1495, par lequel il nomma exécuteur M. de *Menou*;
2. Et GABRIEL, qui suit.

XX. GABRIEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Nançay & de Besigny, Baron de la Maisonfort, Conseiller du Conseil d'Etat du Roi, son Chambellan & Maître-d'Hôtel, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, & de la grosse Tour de Bourges, à 1000 francs de gages, Capitaine des Châteaux de Mehun-sur-Yèvre, & de Romorentin, accompagna le Roi LOUIS XII en ses expéditions d'Italie, fut Maître des Cérémonies de France, & Prévôt de l'Ordre de Saint-Michel; & reçut en don le lieu de Saint-Jean-le-Blanc, près Orléans, au mois de Mai 1513. Le Roi FRANÇOIS I^{er} le choisit comme l'un des plus sages Gentilshommes de son Royaume, pour être l'un des Gouverneurs de ses enfans. Il mourut fort âgé le 9 Mars 1538, après avoir servi quatre Rois, & fut enterré en l'Eglise Cathédrale de Bourges, en la Chapelle dite de *la Chastre*, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 1^{er} Février 1495, *Marie de Saint-Amadour*, Demoiselle de la Reine ANNE DE BRETAGNE, qui lui donna 15000 livres en faveur de ce mariage, & fille de *Guillaume*, Seigneur de *Saint-Amadour*, & de *Marguerite de Guebriac*; & 2^o *Jeanne Sanglier de Boifrogues*, qui mourut le 9 Mars 1558, sans enfans. Il eut du premier lit :

1. JOACHIM, qui suit;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Maisonfort*, rapportée ci-après;

3. Et JEANNE aliàs, ANNE, qui fit don, l'an 1561, de la Seigneurie de Ternant, à GASPARD DE LA CHASTRE, son neveu. Elle épousa 1^o *Claude de Graçay*, Seigneur de Ternant, & 2^o en 1528, *René du Maç*, Seigneur de la Baiffonnière & de Milon-Lonchamp à Verneuil.

XXI. JOACHIM DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, de Besigny & de Sigonneau, Conseiller & Chambellan du Roi, & son Maître-d'Hôtel, Capitaine de la grosse Tour de Bourges, rendit des services considérables au Roi FRANÇOIS I^{er}, qui le pourvut, le 12 Février 1532, du Gouvernement des Ville & Château de Gien, à 1200 livres de pension. Il fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, par provisions du 15 Janvier 1533; Maître des Cérémonies, Prévôt de l'Ordre de Saint-Michel, Maître des Eaux & Forêts de France, au département d'Orléans, par provisions du 13 Octobre 1537, & Gouverneur de la Ville & Duché d'Orléans le 8 Février 1538. Il mourut à Lyon le 21 Septembre 1546, & avoit épousé *Françoise Foucher*, fille d'*Antoine Foucher*, Seigneur de Thenye, Gouverneur d'Amboise, & de *Françoise de Marconnay*, dont :

1. GASPARD, qui suit;
2. BALTHASAR, Seigneur de Besigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort sans alliance;
3. JEANNE, mariée à *Guy de Monceaux*, Seigneur de Houdan, & Maître-d'Hôtel du Roi;
4. Et MELCHIOTE, mariée à *Pierre du Pé*, Seigneur de Tannère.

XXII. GASPARD DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, de Sigonneau, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1562, Capitaine de l'ancienne Compagnie de ses Gardes-du-Corps en 1568, né vers 1539, fut élevé à la Cour enfant d'honneur du Dauphin. Il fit ses premières armes en Italie, sous le Duc de Guise, en 1558, & fut blessé au siège de Rouen en 1562. Il donna des marques de son courage aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour, pour le service de son Prince & de sa Religion; servit dignement aux sièges de Saint-Jean-d'Angely, de Châtellerault, de Poitiers & de la Rochelle; & mourut le 20 Novembre 1576, d'une blessure qu'il avoit reçue au combat de Dreux. Le docteur Cujas fit son oraison funèbre dans

l'Eglise de Nançay le 17 Janvier 1577, qui a été traduite en latin par M. Rigault, & imprimée en 1610. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1570, *Gabrielle de Batarnay*, fille de *René de Batarnay*, Comte du Bouchage Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Isabelle de Savoie-Tende*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. MADELEINE, aliàs MARGUERITE, qui épousa, 1^o *Charles de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, fils de *Claude de Châtillon*, & de *Renée Sanglier*, Dame de Boifrogues, duquel elle fut séparée ; & 2^o *Henri*, Vicomte de *Bourdeilles*, Baron d'Archiac & de la Tourblanche, Gouverneur & Sénéchal du Périgord, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 14 Mars 1641 ;
3. LOUISE, mariée 1^o à *Louis de Voifins*, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Lavaur ; & 2^o à *Martin du Bellay*, Seigneur dudit lieu, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René*, 11^e du nom, Seigneur du *Bellay*, & de *Marie du Bellay*, Princesse d'Yvetot ;
4. Et GASPARDE, née en 1577, & mariée, en 1602, à *Jacques-Auguste de Thou*, Seigneur de Villebonnelle & d'Augervillers, Baron de Meslay, Président à Mortier au Parlement de Paris, si célèbre par la belle *Histoire* qu'il nous a laissée, mort le 17 Mai 1617. Voy. THOU.

XXIII. HENRI DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, Seigneur de Sigonneau & de Bridoré, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Bailli & Capitaine du Château de Gien, né en 1574, fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi. Les Châtellenies de Nançay, relevant de la Tour d'Ifoudun, de Neuivy & Sigonneau, en Berry, mouvantes de Mehun-sur-Yèvre, furent réunies & érigées en Comté, en sa faveur, sous le nom de *Nançay*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1609, registrées le 3 Mars 1610. Il épousa, 1^o le 15 Juin 1605, *Marie de la Guesle*, fille aînée de *Jacques de la Guesle*, Seigneur du Laureau, Procureur-Général au Parlement de Paris, & de *Marie de Rouville*, Dame de Chars ; & 2^o sans enfans, *Gaspard Mitte-de-Miolans-de-Chevrières*, veuve 1^o de *Timoléon de Beaufort*, Marquis de Canillac, & 2^o de *Claude de l'Aubépine*, Baron de Châteauneuf, & fille de *Jacques Mitte*, Comte de Miolans, Seigneur de Chevrières, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Ga-*

brielle de Saint-Chaumont. Il eut du premier lit :

XXIV. EDNE DE LA CHASTRE, dit *le Marquis de la Chastre*, Comte de Nançay, &c., connu par les Mémoires qu'il a donnés, au commencement desquels il fait mention de son caractère, qui n'étoit pas celui d'un Courtisan, acheta la charge de Maître de la Garde-Robe du Roi, puis celle de Colonel-Général des Suisses & Grisons en 1643, qu'il fut obligé de remettre huit mois après au Maréchal de Bassompierre, qui en avoit été dépouillé sous le règne de Louis XIII, & qui y rentra, parce que le Marquis de la Chastre se voulut conserver l'amitié du Duc de Beaufort & de la Duchesse de Chevreuse, que la Reine avoit abandonnés. Ensuite il alla en Allemagne, le signala à la bataille de Nordlingen, où il demeura prisonnier, & mourut le Dimanche 3 Septembre 1645. Il avoit épousé, le 10 Mai 1632, *Françoise de Cugnac*, Dame de Boucart, fille unique & héritière de *François de Cugnac*, Marquis de Dampierre, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans, & de *Gabrielle Popillon-du-Riau*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. LOUISE-ANTOINETTE-THÉRÈSE, Dame du Palais de la Reine, mariée, en 1653, à *Louis de Crévant-d'Humières*, IV^e du nom, Duc d'Humières, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal & Grand-Maitre de l'Artillerie de France, mort le 30 Mai 1694 ;
3. Et N... DE LA CHASTRE.

XXV. LOUIS DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, dit *le Marquis de la Chastre*, Maître-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur de Bapaume, se distingua à la levée du siège d'Arras en 1654, & en d'autres occasions, & fut tué en Afrique près de Gigery au mois d'Août 1664. Il avoit épousé, en 1658, *Charlotte-Louise d'Hardoncourt*, Dame de Rozières, morte aux Filles Saint-Thomas à Paris le 22 Mars 1720, fille de *Henri d'Hardoncourt*, Seigneur de Rozières, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Marfal, & de *Charlotte-Barbe d'Ernecourt*. Elle laissa :

1. LOUIS-CHARLES-EDME, qui suit ;
2. LOUIS-CLAUDE, Abbé de Saint-Sever, Aumônier du Roi en 1690, & mort le 24 Mai 1699, pour s'être malheureusement jeté hors de son carosse, dont les chevaux s'é-

toient emportés & avoient pris le mors aux dents ;

3. Et LOUISE - MARGUERITE, Religieuse en 1676 aux Filles-Saint-Thomas à Paris, sous le nom de sœur *Sainte-Colombe*, où elle mourut Sous-Prieure le 7 Novembre 1729, âgée de 70 ans.

XXVI. LOUIS-CHARLES-EDME DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, nommé le *Marquis de la Chastre*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pecquay en Languedoc, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans, fut d'abord Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom, Brigadier le 31 Mars 1693, Maréchal-de-Camp en 1702, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704. Il mourut à Paris le 12 Septembre 1730, âgé de 69 ans, & avoit épousé, le 13 Mai 1694, *Marie-Charlotte de Beaumanoir* (aliàs dénommée *Anne-Charlotte*), morte le 29 Avril 1725, âgée de 58 ans. Elle étoit fille d'*Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, & de *Françoise-Paule-Charlotte d'Albert de Luynes*, sa première femme. Il eut :

1. LOUIS-CHARLES, qui suit ;
2. Et CLAUDE, Grand-Vicaire de Tours, Abbé de Tréport en 1717, nommé à l'Evêché d'Agde le 17 Octobre 1726, & sacré le 26 Octobre 1727. Il mourut dans son Diocèse le 24 Mai 1740, âgé de 43 ans, ayant fait son légataire universel l'Hôpital Général de la Ville d'Agde.

XXVII. LOUIS-CHARLES DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, Baron de Varamet-l'Enfant, de Bonnefontaine & de la Roche-Simon, Seigneur de Malicorne, le Pleffis-Taffé, de Chanfréaux & de Varennes en Anjou, Maître-de-Camp du Régiment de Béarn, Infanterie, par Commission du Roi du 7 Décembre 1717 ; Gouverneur du Fort de Pecquay, & fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion le 8 Mars 1734, fut tué en Italie, au combat de Parme, le 29 Juin 1734, âgé d'environ 39 ans. Il avoit épousé, le 3 Février 1723, *Marie-Elisabeth de Nicolai*, née le 8 Janvier 1707, fille de *Jean-Aymard*, Marquis de Gouffainville, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Françoise-Elisabeth de Lamoignon*. Le Roi lui a conservé la moitié des 6000 livres de pension qu'avoit son mari, dont elle a :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit ;

2. JEANNE-ROMAINE, dite *Mademoiselle de la Chastre*, née le 27 Février 1726, morte le 3 Décembre 1743, en Espagne, d'une fausse couche, par une peur qu'elle eut d'un chat, vingt-quatre heures après être accouchée d'un garçon. Elle avoit eu une fille en 1742. Elle avoit épousé, le 15 Juin 1740, dans l'Eglise de Saint-Paul à Paris, *Don Etienne Reggio*, Prince d'Yaci, premier Gentilhomme de la Chambre en exercice du Roi des Deux-Siciles, & Maréchal de ses Camps & Armées, avec lequel elle arriva à Naples au mois de Septembre de la même année, où elle fut faite une des Dames d'honneur de la Reine des deux-Siciles. Le Prince d'Yaci, son mari, obtint cette même année le Gouvernement du Château neuf de Naples, & a été nommé, au mois de Mai 1743, Ambassadeur du Roi des Deux-Siciles auprès du Roi d'Espagne, où il arriva au mois de Juin 1743, avec sa femme. Il est fils de *Don Louis Reggio - Branciforti - Saladino - el-Rollona*, Prince de Campo-Florido, de la Ville d'Yaci, de Saint-Antoine, de Saint-Philippe, de la Cadena, Duc de Valverde, Marquis de la Ginestra, Baron de Regalli, de Vaticagni, & Comte de Raneri, Seigneur de Bonacorfi, de la Regtana, de la Consolation, de Sainte-Lucie, de Treza, de Saint-Jacques & du Pizano, Grand d'Espagne de la première Classe, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques à la Commanderie de Calogero, au Royaume de Sicile, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Espagne, & son Ambassadeur auprès du Roi de France, & de *Catherine de Granina-de-Cruillas*. Ce mariage se fit en vertu de la procurator du Prince d'Yaci, dont étoit chargé Jean-Baptiste-Louis de Clermont-d'Amboise, Marquis de Renel, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi ;

3. Et LOUISE-ELISABETH, dite *Mademoiselle de Nançay*, née le 30 Octobre 1729, mariée, le 25 Novembre 1749, à *Michel de Dreux*, Marquis de Brézé, né en 1699, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Maître des Cérémonies de France, & Grand-Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, lors veuf. Elle en est restée veuve sans enfans le 27 Février 1754.

XXVIII. CHARLES-LOUIS DE LA CHASTRE, dit le *Comte de Nançay*, né le 19 Septembre 1724, fut, après la mort de son père, appelé le *Marquis de la Chastre*. Le Roi lui a donné le Gouvernement du Fort de Pecquay, au diocèse de Nîmes, vacant par la mort de son père, & en a réduit les appointemens à

6000 livres. Il a fait la campagne dans l'armée du Roi en Westphalie, en Septembre 1741, en qualité de Cornette de Dragons, au Régiment de Nicolaï; a été fait Colonel du Régiment d'Infanterie de Cambrésis, le 20 Août 1743, vacant par la mort du Marquis de Chavigny, tué le 27 Juin précédent au combat de Dettingen; a été fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747, & Lieutenant-Général en 1762. Il a épousé, le 18 Février 1744, *Isabelle-Louise Jouvenel de Harville des Ursins*, née en 1725, fille de *Claude-Constant-Esprit*, Chevalier, Marquis de Traifnel, Enseigne des Gendarmes de la Garde, puis Colonel des Dragons d'Orléans, & de *Louise-Madeleine le Blanc*, fille unique de *Claude le Blanc*, Secrétaire & Ministre d'Etat de la Guerre. Ce mariage fut célébré ledit jour en la Chapelle de l'Hôtel de Traifnel, par M. le Blanc, Evêque d'Avranches, grand-oncle maternel de la mariée, en présence du Curé de l'Eglise paroissiale de Saint-Sulpice à Paris. De cette alliance font nés :

1. CLAUDE-LOUIS, qui fut;
2. PIERRE-CHARLES, dit le *Chevalier de la Chastre*, né à Paris le 18 Novembre 1747, mort le 16 Novembre 1754, & inhumé à Saint-Sulpice;
3. LOUIS-SYLVESTRE, né en 1749;
4. Et MARIE-CLAUDE-LOUISE, mariée, le 17 Septembre 1774, à *Louis-Antoine*, Comte de *Sérignac*.

XXIX. CLAUDE-LOUIS DE LA CHASTRE, dit le *Comte de Nançay*, puis le *Marquis de la Chastre*, né le 30 Septembre 1745, épousa (contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 14 Juin 1778), *N..... Bontemps*.

BRANCHE

des Seigneurs & Barons de LA MAISON-FORT, issue de celle des Seigneurs de NANCAY, &c.

XXI. CLAUDE DE LA CHASTRE, Chevalier, second fils de GABRIEL, Seigneur de Nançay, &c., & de *Marie de Saint-Amadou*, fut, par partage, Baron de la Maisonfort, Seigneur de Sandré & de Sillac, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa *Anne Robertet*, Dame de la Ferté-sous-Reuilly, veuve de *Claude d'Elampes*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & fille de *Florimond Robertet*, Se-

crétaire d'Etat, Seigneur d'Alluye, & de *Michelle Gaillard de Longjumeau*, dont :

1. CLAUDE, qui fut;
2. JACQUES, Seigneur de Sillac, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, depuis Roi HENRI III, tué à la rencontre de Meffignac, le 25 Octobre 1568;
3. ANNE, mariée 1^o à *François de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, & de *Jeanne l'Orfèvre*, Dame de la Motte-Jouffrand; & 2^o à *François de Vieure*, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Rethelois;
4. MICHELLE, mariée, en 1559, à *Jean de Menou*, Seigneur de Bouffay en Touraine;
5. BLANCHE, Religieuse;
6. JACQUELINE, mariée à *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prévôt & Maître des Cérémonies, Commandeur des Ordres du Roi, & premier Ecuyer-Tranchant, mort en 1603;
7. Et MARIE, mariée à *Guillaume de l'Aubépine*, Baron de Châteauneuf, Chancelier des Ordres du Roi, né en 1547, mort en 1629.

XXII. CLAUDE DE LA CHASTRE, 1^{er} du nom, Seigneur & Baron de la Maisonfort, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Berry, Bailli, Gouverneur & Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans & Orlannois, Capitaine de la grosse Tour de Bourges, fut élevé Page auprès du Connétable de Montmorency, qui le favorisa beaucoup pendant ses premières Campagnes. Il se trouva à la bataille de Dreux en 1562, & est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans un don qui lui fut fait de la moitié du revenu de la terre de Givry, en Argonne, le 22 Décembre 1565. Il servit au combat d'Arnay-le-Duc en 1570, & à la prise de Sancerre, après sept mois de siège, en 1573; fut envoyé vers la Reine d'Angleterre en 1575; suivit le Duc d'Alençon aux Pays-Bas en 1578; fut honoré du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1585, ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher au Duc de Guise, qui lui procura la charge de Maréchal-des-Camps & Armées du Roi. Il se joignit au parti de la Ligue, pour lequel il se fit du Duché de Berry.

Depuis, ayant fait son accommodement avec le Roi HENRI IV, il lui remit les Villes d'Orléans & de Bourges, & fut confirmé en 1594 en la charge de Maréchal de France, dans laquelle il avoit été reçu au Parlement de la Ligue, le 8 Juin 1593, suivant les Lettres du Duc du Maine. Après la mort de ce Monarque, Louis XIII le fit Lieutenant-Général de l'armée qu'il envoya en 1610 au pays de Juliers, avec laquelle il contraignit l'Evêque de Strasbourg de remettre la ville de Juliers entre les mains de l'Electeur de Brandebourg & du Duc de Neubourg. Il fit la fonction de Connétable au sacre du Roi Louis XIII, & mourut en son Château de la Maisonfort, âgé d'environ 78 ans, le 18 Décembre 1614, fort regretté en Berry & à Orléans. Son corps fut porté à Bourges, & est enterré en l'Eglise Cathédrale, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, en 1564, *Jeanne Chabot*, veuve de *René-Anne d'Anglure*, Baron de Givry, Comte de Tancarville, & fille de *Guy Chabot*, Seigneur de Jarnac, & de *Louise de Pisseleu*, sa première femme, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE, morte Abbesse de Farmoutiers en Brie, le 7 Mai 1605. Voy. *Gallia Christ.* édit. de 1656, tom. IV, pag. 369 ;
3. MARIE, mariée par contrat du 5 Février 1595, à *Charles de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Gouverneur des Duchés d'Orléans & d'Estampes, fils de *François*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de Rohan-Gié*, sa première femme ;
4. JEANNE, mariée à *Gilbert de Saint-Chamant*, Seigneur de Lignerac ;
5. MARGUERITE, première femme d'*Henri de Senneterre*, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 4 Janvier 1662 ;
6. FRANÇOISE, Abbesse de Farmoutiers après sa sœur aînée, & morte subitement le 21 Août 1643, âgée de plus de 70 ans ;
7. Et LOUISE, seconde femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, mort le 9 Mai 1626.

XXIII. LOUIS DE LA CHASTRE, Baron de la Maisonfort, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province du Berry, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, servit dignement le Roi HENRI IV ; succéda à son père au Gouvernement de Berry, dont il

se démit volontairement entre les mains du Roi Louis XIII en 1616 ; reçut la même année, au mois de Juin, le bâton de Maréchal de France, & fut Gouverneur du pays du Maine, Laval & Perche. Il mourut au mois d'Octobre 1630, & avoit épousé 1^o *Urbaine de Montafié*, fille de *Louis*, Comte de *Montafié* en Piémont, & de *Jeanne de Coësmes* ; & 2^o *Elisabeth d'Estampes*, qui mourut à Coubert, en Brie, le 14 Septembre 1654, âgée de 72 ans, fille de *Jean d'Estampes*, Seigneur de Valençay, & de *Sara d'Aplaincourt*. Il n'eut point d'enfants de sa première femme, mais de la seconde vinrent :

1. LOUISE-HENRIETTE, Baronne de la Maisonfort, qui épousa, 1^o le 26 Avril 1622, *François de Valois*, Comte d'Alais, fils de *Charles*, bâtard de *Valois*, Duc d'Angoulême, & de *Charlotte de Montmorency*, sa première femme ; 2^o le 7 Janvier 1625, *François de Cruffol*, Duc d'Uzès, Pair de France : mort le 14 Juillet 1680, dont elle fut séparée ; & 3^o *Claude Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maitre des Cérémonies de France ; Et trois autres filles, mortes jeunes.

BRANCHE

des Seigneurs de BREUIL-EBBO, dit BREUILLEBAUT, issue de celle des premiers Seigneurs de la Chastre.

X. PIERRE DE LA CHASTRE, 1^{er} du nom de sa branche, second fils de *RAOUL*, III^e du nom, dit *le Vieux*, & d'*Ode*, Chevalier, Seigneur de Breuil-Ebbo, du nom d'*Ebbo* (aujourd'hui *Breuillebaut*), Seigneur de la Chastre, son IV^e aïeul, vivoit encore au mois de Janvier 1217, qu'il donna aux Religieuses d'Orfan, tout ce que la Dame de Phelatin tenoit, & tout ce qu'elle pouvoit acquérir dans ses terres, ainsi que plusieurs fers, & autres choses exprimées en cette chartre. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

XI. GEOFFROY DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuil-Ebbo, dit de Breuillebaut, qui vivoit avec *Asceline* sa femme, en 1219, qu'ils quittèrent aux Religieuses d'Orfan toutes les prétentions qu'ils avoient sur certains hommes fers. Il eut pour fils :

XII. RAOUL DE LA CHASTRE, 1^{er} du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui prit en fief, par acte du mois d'Avril 1243, plusieurs héritages fis en la Paroisse de Saint-Martin de Thevé (le P. Anselme dit Thené), de Philippe, Archevêque de Bourges, auquel il assigna, & à ses successeurs, un

muid de seigle de cens annuel sur tous les héritages qui lui appartenoient, à cause de sa femme, dans les Paroisses du Mesnil & du Chamenil; fit en 1261, au même Archevêque, le ferment sur le fait de la trêve & de la commune; vivoit encore en 1267, & laissa de sa femme, dont le nom nous est inconnu :

XIII. **RAOUL DE LA CHASTRE**, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., qui est qualifié *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à différens particuliers, de plusieurs héritages à cens, par acte du Lundi d'après les Rameaux de 1310; & a laissé de sa femme, dont le nom est inconnu :

XIV. **PIERRE DE LA CHASTRE**, II^e du nom, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, qualifié *Damoiseau & fils de Raoul, Seigneur de Fontancier*, dans une donation qu'il fit, en 1337, de plusieurs héritages à cens. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

XV. **JEAN DE LA CHASTRE**, I^{er} du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., qui servoit, en qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de Jouaume, Seigneur de Culant, Chevalier, le 22 Juin 1356. Il donna avec sa femme, en sa qualité de Seigneur de Breuillebaut, le Dimanche avant la Fête de Saint-Blaise 1361, aux Religieux de l'Abbaye de Notre-Dame du Puy-Ferrant, les arrérages de 22 boisseaux de bled-froment, & trois sols trois mailles de rente à lui dûs par cette Abbaye, du chef de sa femme, à cause d'une vigne sise au lieu de Château-neuf, que ses prédécesseurs avoient donnée à ce Monastère; transigea le 15 Février 1367, avec Jean de Beauvilliers, tant pour lui, que pour Hubert & Hervé de Beauvilliers, ses frères, petit-fils de Gédouin de Beauvilliers, à l'occasion de la Terre de Poteronne, près Beaugency, que ce dernier avoit donnée à Jeanne de Beauvilliers, sa fille, lors de son mariage avec Guillaume Bouffart: dans cet acte sa femme comparoit pour **GUILLAUME DE LA CHASTRE**, Chevalier, Seigneur de Béigny & de Nançay, Conseiller & Chambellan du Comte de Poitiers, son fondé de pouvoirs. Dans l'un & l'autre de ces deux actes il est qualifié *Chevalier*. Il avoit épousé *Marguerite Bouffart*, fille de *Guillaume Bouffart*, Ecuyer, Seigneur de Mazières, & de *Jeanne de Beauvilliers*.

XVI. **JEAN DE LA CHASTRE**, II^e du nom, son fils unique, Chevalier, Seigneur de Breuille-

baut, de Fontancier, &c., fit montre en qualité d'*Ecuyer* de la Compagnie de Louis de Broffe le 10 Février 1367, & le 9 Mai 1373 en celle de Chevalier dans la Compagnie d'Hugues de Frédeville. Il est qualifié de *noble Homme & Chevalier* dans l'hommage qu'il fit en 1375, à cause de sa première femme, du Village de la Forminière, à Guy de Sully, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, dans le testament de son fils du premier lit de l'an 1384, & ajoutée à ces qualités celle de *Seigneur de Breuillebaut*, dans son contrat de mariage de 1381, & dans un don qu'il fit à Pierre Roy, l'an 1389, en considération de ses services, de plusieurs terres & héritages sis à Louroir. Il vivoit encore au mois de Février 1391, étoit mort en 1396, & avoit épousé 1^o *Belleassez de Magnac*, Dame de la Forminière, dénommée dans l'hommage de 1375; & 2^o par contrat du Jeudi, Fête de la Translation de Saint Nicolas, 9 Mai 1381, **MARIE DE LA CHASTRE**, Dame de Prévert, fille d'**ARCHAMBAUT DE LA CHASTRE**, Chevalier, Seigneur de Dornon, & de *Marguerite de Mehum*, & veuve de *Bertrand de Cornassac*. **PHILIPPE DE LA CHASTRE**, Ecuyer, son frère, & ladite *Marguerite de Mehum*, leur mère, furent présens à ce contrat de mariage, en faveur duquel ce premier assigna à sa sœur 30 livres de rente sur la Terre de Prély, & 10 livres, après le décès de leur mère, avec les Terres & Fiefs de Prévert. **MARIE DE LA CHASTRE**, étant veuve & tutrice de ses enfans, fit hommage en 1396 de la Tour & Seigneurie de Breuillebaut & du lieu de Fontancier, mouvans de Rezay, à Philippe, Seigneur de Linieres & de Rezay. Le 6 Juin 1398, *Jean de Breuillebaut*, Ecuyer, lui rendit aveu de ses héritages relevans de la Seigneurie de Breuillebaut, comme ayant encore la garde-noble & administration de ses enfans. Elle testa le 20 Janvier 1410, devant l'Autel de la Vierge de Saint-Martin de Thevé, & fit ses exécuteurs testamentaires Philippe de Fontenay, Chevalier; **JEAN DE LA CHASTRE**, Seigneur de Vernay; Louis de Montiers, Ecuyer, & Jean de Barbançois, Chevalier. **JEAN** II eut du premier lit :

1. **JEAN**, Damoiseau, qui fit son testament le Lundi après le Dimanche *Jubilate* 1384, par lequel il remit le soin de ses funérailles à **JEAN DE LA CHASTRE**, Chevalier, son père, laissa 50 livres de rente à Blanche Bouffart, Religieuse à Saint-Hippolyte de Bourges, fit son héritière **MARIE DE LA CHASTRE**, sa

sœur confanguine, & donna au Chapitre de Venezie dix septiers de bled-froment, mesure de Linieres, à prendre sur la dîme de Condé, pour faire dire une Messe tous les ans pour le repos de son âme.

Et du second lit vinrent :

2. PHILIPPE, qui fut ;
3. Autre JEAN, mineur en 1398 ;
4. JACQUES, mineur en 1398, qui fut Abbé de Notre-Dame d'Issoudun depuis 1419 jusqu'en 1461, suivant un extrait des Annales de l'Hôtel-Dieu de cette Ville. Cette qualité lui est donnée dans un acte de 1421, dans le testament de son frère de 1456, & dans la Sentence de Curatelle de JEAN DE LA CHASTRE, Seigneur de Paray, son petit-neveu, du 6 Octobre 1457. Il mourut le 28 Mai 1461 ;
5. MICHEL, Seigneur de Plais, qui étoit mineur en 1398, fit partage le Vendredi avant la St-Jean-Baptiste 1426, avec PHILIPPE, son frère, & est auteur de la branche des Seigneurs de *Plais*, rapportée ci-après ;
6. MARIE, instituée héritière de JEAN, son frère confanguin, par son testament de l'an 1384, étoit encore en 1398 sous la tutelle de sa mère ;
7. PHILIPPE, mineur en 1398, qui, voulant se rendre Religieuse dans l'Abbaye de Villers-lez-la-Ferté-Aleps, Ordre de Cîteaux, céda à PHILIPPE, son frère aîné, Ecuyer, moyennant une pension viagère, & son entretien dans ce Monastère, l'hôtel de Conches, que *Marguerite de Mehun*, son aïeule maternelle, lui avoit légué par son testament du 25 Juillet 1394 ;
8. Et JEANNE, mineure en 1396 & 1398.

XVII. PHILIPPE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, Grand-Fauconnier de France, étoit mineur en 1396 & 1398, & est rappelé avec ses frères dans un aveu & dénombrement du 6 Juin de cette dernière année, comme fils aîné de MARIE DE LA CHASTRE, veuve de JEAN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut. Il transigea le 10 Mars 1421, avec Jean de Graçay, Seigneur de Sauveterre, & Jeanne de Graçay, pour les droits de sa femme en la succession de ses père & mère, de l'avis entr'autres de frère JACQUES DE LA CHASTRE, Abbé de Notre-Dame d'Issoudun, son frère ; fit partage le Vendredi avant la Fête de St-Jean-Baptiste de l'an 1426, à MICHEL DE LA CHASTRE, son frère, par lequel il promit de le nourrir & loger dans sa maison avec sa femme, un valet, une chambrière & deux chevaux un an durant, & lui donna 50 écus d'or de

rente pour tous ses droits successifs. Le Roi, par ses Lettres du 28 Juillet 1429, lui donna en récompense des grands & notables services qu'il lui avoit rendus, l'Office de Grand-Fauconnier de France, pour les prérogatives duquel Office, il obtint, au mois d'Avril 1450, des Lettres royaux, & reçut du Receveur des Aides, pour la guerre, la somme de 800 livres à lui ordonnée le 20 Janvier 1451. Par son testament du 14 Juillet 1456, il choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Martin de Thevé, au tombeau de ses prédécesseurs, dans laquelle Eglise RAOUL DE LA CHASTRE, 1^{er} du nom, Seigneur de Breuillebaut, son IV^e aïeul, avoit acquis plusieurs héritages en 1243 ; ordonna à GEORGES DE LA CHASTRE, son fils, de se contenter des donations qu'il lui avoit faites, lors de son mariage, & que sur son tombeau fût mise cette épitaphe : *Cy gisent noble homme JEAN DE LA CHASTRE, Chevalier, & Dame MARIE DE LA CHASTRE, conjoints, & PHILIPPE DE LA CHASTRE, Ecuyer, Grand-Fauconnier de France ;* ordonna de plus qu'on fit une chasuble au Prieuré de Thevé, de la robe verte que le Roi CHARLES lui avoit donnée, & nomma ses exécuteurs testamentaires JACQUES DE LA CHASTRE, Abbé de Notre-Dame d'Issoudun, & Jean de Graçay, Abbé de Saint-Martin de Macé, ses frère & beau-frère. Il avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1409, ratifié le 18 Janvier 1410, *Marguerite de Graçay*, qui, étant veuve, fonda le 21 Mai 1458 quatre messes dans l'Eglise de Saint-Martin de Thevé. Elle étoit fille de *Pierre de Graçay*, Chevalier, Seigneur de Sauveterre, & de JACQUETTE DE LA CHASTRE. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Paray*, qui sera rapportée ci-après, pour ne point interrompre la suite des Seigneurs de Breuillebaut ;
2. GEORGES, qui fut ;
3. LOUIS, qui donna quittance de 200 écus d'or à son père, pour reste de sa dot, à cause de son mariage avec *Philippe de Thoury*, dite de *Montgernaut*, le 14 Septembre 1446. Ils vivoient ensemble le 8 Septembre 1476 ;
4. MARGUERITE, mariée à *Charles du Verdier*, Seigneur de Niherne, dont elle eut *Jeanne du Verdier*, mariée à *Olivier de Montguypon*, Ecuyer, qui donna en cette qualité quittance le 17 Octobre 1474, à GEORGES DE LA CHASTRE, son oncle, de 40

écus d'or, restans des 100 qu'il lui devoit à cause de son mariage ;

5. MARIE, qui donna quittance à GEORGES, son frère, le 1^{er} Juillet 1493, de ce qui lui étoit dû de la dot que son père lui avoit constituée, lors de son mariage avec *Pierre d'Yeblès*, Ecuyer, Seigneur de Balerne, dont elle eut : *Charles, Pierre, Hippolyte & Marguerite*.

XVIII. GEORGES DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, succéda à son père dans l'Office de Grand-Fauconnier de France, par Lettres du 15 Juin 1453, se foudmit le 6 Août 1459, au jugement de quelques notables de Poitiers, qui donnèrent une Sentence arbitrale entre lui & noble homme Louis de Sorbiers, à cause de Jeanne de Paray, sa femme, veuve de JACQUES DE LA CHASTRE, fur le douaire qui lui avoit été accordé par PHILIPPE DE LA CHASTRE, son beau-père, le 7 Octobre 1457; transigea la même année avec JEAN DE LA CHASTRE, son neveu, qui prétendoit que la Terre de Breuillebaut devoit lui appartenir comme fils aîné de JACQUES, frère aîné de GEORGES, lequel lui donna 400 écus d'or pour tous ses droits. Il avoit épousé, par contrat du 21 Novembre 1441, *Jacquette de Barbançois*, fille d'*Hélion de Barbançois*, Seigneur de Sarzay, & de *Catherine de Villaines*, dont il eut entr'autres enfans :

XIX. GAMALIEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui acquit en cette qualité plusieurs héritages le 7 Mai 1482, & épousa, le 12 Janvier 1472, *Marguerite Trouffeu*, fille d'*Artaut Trouffeu*, Seigneur du Bois-Trouffeu, & de *Marie de Saint-Palais*, qui lui constituèrent en dot 2000 écus d'or, par son contrat de mariage. Ils eurent :

XX. HÉLION DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, qui étoit mineur en 1492, transigea avec *Jacques Trouffeu*, le 19 Juillet 1524, & fut présent au procès-verbal de rédaction des coutumes de Berry en 1539. Il avoit épousé, par contrat du 7 Septembre 1506, *Perrette Barton*, fille de *Bernard Barton*, Chevalier, Vicomte de Montbas, Seigneur de Naillac & de Lubinac, & de *Marie de Sully*, dont :

XXI. JEAN DE LA CHASTRE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui étoit Pannetier de la Duchesse de Berry le 10 Janvier 1547, & fit son testament le 1^{er} Août 1551, par lequel il institua héritier BAP-

TISTE DE LA CHASTRE, son fils aîné, à condition de marier CLAIRE DE LA CHASTRE, & de faire GABRIELLE, son autre fille, Religieuse; & nomma ses exécuteurs Charles de Saint-Julien, Seigneur de Valeloy, & Jacques de Mouffy, Seigneur de Roudan. Il avoit épousé, par contrat du 2 Octobre 1547, *Madeleine de Cluys*, fille de *Philippe de Cluys*, Seigneur de Briante, & de *Charlotte de Poitiers*; & partagea en cette qualité le 10 Janvier 1555, avec *François de Cluys*, dit *Mouton*, *Pierre-Philippe de Cluys*, l'aîné, *Philippe de Cluys*, le jeune, *Claire de Cluys*, femme du Seigneur de *Chavillain*, & *Bertrande de Cluys*, femme du Seigneur de *Solier*, les successions de ses père & mère, & de leurs aïeul & aïeule. Leurs enfans furent :

1. BAPTISTE, qui fuit;
2. PIERRE, qui vivoit en 1580, & mourut sans postérité;
3. CLAIRE, mariée, conformément aux volontés portées par le testament de son père, à *N...* de la *Garenne*, Seigneur de Durbois;
4. Et GABRIELLE, laquelle étoit morte en 1580.

XXII. BAPTISTE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, fut Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, partagea en 1570 avec ses frères & sceurs la succession de leurs père & mère, fut pourvu, par Lettres du 4 Janvier 1573, de l'Office de Pannetier du Duc d'Alençon, & étoit Ecuyer d'écurie du Roi de Navarre le 13 Juillet 1573. Il étoit mort en 1615, & avoit épousé, 1^o par contrat du 13 Juillet 1580, *Françoise de Vieubourg*, fille de *Ravaud de Vieubourg*, Seigneur de Mienne & de Malvoisine, & de *Marthe Girard*; & 2^o *Gabrielle Lamy*, fille de *Bonaventure Lamy*, Seigneur de Loury, & de *Louise de la Marche*. Il eut du premier lit :

1. RENÉ, qui fuit;
2. LOUIS, qui avoit eu pour parrain LUDOVIC DE GONZAGUE, & mourut sans alliance.

Du second lit vinrent :

3. FRANÇOISE, morte en 1672, première femme d'*Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien, né le 8 Septembre 1613, mort le 24 Mai 1707, Chevalier des Ordres du Roi, puis Cardinal. Voy. GRANGE-D'ARQUIEN;
4. N... DE LA CHASTRE, mariée à *N...* Comte de *Tenance* en Lorraine;
5. Et N... DE LA CHASTRE, mariée à *N...* Seigneur du *Solier*.

XXIII. RENÉ DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier & de Briante, époufa, par contrat du 23 Février 1615, *Sylvie de Longbots*, fille de *Balthazar de Longbots*, Seigneur de Coutis & de Saint-Martin-le-Mault en Poitou, & d'*Hélène Tiercelin*, dont :

1. CHARLES, mort jeune;
2. BALTHASAR, mort au service du Roi, à Nancy;
3. Autre CHARLES, tué, le 15 Décembre 1650, à la bataille de Réthel, où il commandoit le Régiment de Mestre-de-Camp-Général;
4. RENÉ, Capitaine au même Régiment;
5. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
6. JEAN, Seigneur de Briante;
7. CLAUDINE, mariée à *Sylvain de Monthieux*, Seigneur de Thury;
8. MARIE, mariée 1^o à *Benjamin de Wiffel*, Seigneur de Saint-Pierre-des-Esteufs; & 2^o à *N... Barbarin*, Seigneur de Chandon;
9. Et MARIE-LOUISE, mariée à *Louis de Montofre*, Ecuyer.

XXIV. JEAN-BAPTISTE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur du Breuillebaut & de Fontancier, Capitaine au Régiment du Mestre-de-Camp-Général, avoit époufé, par contrat du 14 Juillet 1663, *Jacqueline Turpin*, Baronne de Belon, fille de *Charles Turpin*, Comte de Vihers, & de *Louise de Saint-Ofange*, dont :

1. RENÉ, Seigneur de Breuillebaut, âgé de 14 ans en Juillet 1678;
2. Et MARIE-AGNÈS, âgée de 12 ans la même année.

BRANCHE

des Seigneurs de PARAY, issue de celle des Seigneurs de BREUILLEBAUT.

XVIII. JACQUES DE LA CHASTRE, fils aîné de PHILIPPE, Chevalier, Grand-Fauconnier de France, & de *Marguerite de Graçay*, ne succéda point à la Seigneurie de Breuillebaut, qui fut donnée à GEORGES DE LA CHASTRE, son frère puîné, par leur père, lequel abandonna seulement à JACQUES DE LA CHASTRE, l'Hôtel de Fontancier, lors de son mariage en 1436. Il mourut au voyage d'Allemagne, au service du Roi, vers 1445, suivant une enquête faite en 1459, concernant le douaire de sa femme. Il avoit époufé, par contrat du 31 Juillet 1436, *Jeanne de Paray*, qui lui apporta en dot l'Hôtel de Bruchemoret & la Terre du Paray; elle se remaria à *Louis de Sorbiers*, qui traita

pour son douaire en 1459. Elle étoit fille de *Jean de Paray*, dit le jeune, Ecuyer, Seigneur de Paray, & de *Jeanne de Sorbiers*, & nièce de *Jean de Paray*, marié à *Fleuwie*, qui comparurent à son contrat de mariage. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. & 3. LOUIS & JACQUES, Abbé d'Issoudun, qui étoient le 6 Octobre 1457, sous la curatelle de *Jean de Paray*, leur aîeul maternel.

XIX. JEAN DE LA CHASTRE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de Bruchemoret, &c., Echanfon du Roi, avoit pour curateur, par Sentence du 6 Octobre 1457, *Jean de Paray*, son aîeul maternel, & tranfigea le lendemain avec GEORGES DE LA CHASTRE, son oncle, qui lui donna 400 écus d'or pour tous ses droits sur la Terre de Breuillebaut, qu'il prétendoit comme représentant son père, frère aîné du même GEORGES; tranfigea avec *Jeanne de Paray*, sa mère, & *Louis de Sorbiers*, son second mari, à l'occasion de son douaire le 6 Août 1459, d'après deux enquêtes des 9 Février 1458 & 21 Juillet 1459; obtint en 1481, ainsi que sa femme & CHARLES DE LA CHASTRE, leur fils aîné, permission de JEAN, Cardinal & Légat du Saint-Siège, d'avoir un autel portatif, pour y faire célébrer dans les lieux convenables la Messe & les Offices divins, soit par leur Aumônier ou autre Prêtre; rendit hommage au Roi de son Fief de *Merle*, le 15 Juillet 1496, dans lequel acte il est qualifié *Echanfon* de S. M. & ne vivoit plus en 1508. Il avoit époufé, par contrat du 15 Novembre 1475, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Godemar de Sorbiers*, Ecuyer, Seigneur de Ponsieux, & nièce de *Louis Sorbiers*, Ecuyer, Sénéchal de Périgord, son oncle, & beau-père de son mari. Ce dernier leur fit don de tous ses biens, meubles & acquêts, & les institua ses seuls héritiers par acte du 5 Février 1476. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. & 3. JEAN & GALIOT, vivans en 1505.

XX. CHARLES DE LA CHASTRE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, & du Liège parla femme, vendit, par acte du 7 Mars 1510, à la veuve de Jean de la Rebertiere, 11 livres 5 sols tournois, & 15 septiers de froment de rente annuelle & perpétuelle à prendre sur les Terres de Paray & du Liège, fit deux baux à cens, le premier par acte du 10 Janvier 1512,

à Pierre de la Brève, de huit boisselées de terre ou environ, sises au terroir de Villegouin, près de sa métairie de la Bougardière; & le second aussi par acte du 17 Juin 1521, à Gilles Gayet, de deux arpens sis au lieu dit la Bruère-Bouffereau; obtint Sentence en la Châtellenie de la Mothe le 28 Février 1535, contre Jean de la Planche, qui fut déclaré *son homme serf*; bailla encore à cens, par acte du 26 Octobre 1536, à Pierre Martin & sa femme, une boisselée de chenevière sise au petit Paray; est qualifié dans le contrat de son fils, de l'an 1536, *Commissaire ordinaire de l'Artillerie*, en laquelle qualité il avoit reçu le 17 Mars 1510, du Roi Louis XII, ordre d'envoyer au Sénéchal d'Armagnac, Grand-Maitre de l'Artillerie de France, le rôle des Canoniers ordinaires de l'Artillerie, nécessaires pour le Pays de Normandie. Il plaidoit au Parlement de Paris le 25 Juin 1542, & avoit épousé, par contrat du 19 Septembre 1508, auquel fut présent HELION DE LA CHASTRE, son cousin, *Catherine d'Orléans*, Dame du Liège, morte avant 1536, fille de *Robinet d'Orléans*, Ecuyer, Seigneur de Redzé & de Bastarde, & de *Jeanne de Cigny*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Voûte, qui vendit cette Terre à N... Lancelon, & mourut sans alliance;
3. MADELON, Chevalier, marié à *Françoise Lancelon*;
4. Et LOUIS, lequel est nommé avec MADELON, dans une transaction de JEAN, leur frère aîné, de 1586.

XXI. JEAN DE LA CHASTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Voûte, Launay, la Touche, la Gonnetière, Iffoy, du Liège, &c., Echanfon & Pannetier du Roi, Ecuyer d'écurie de Madame MARGUERITE DE FRANCE, & Commissaire ordinaire d'Artillerie, est qualifié *homme d'armes de la Compagnie d'ordonnance* du Duc de Longueville, dans son contrat de mariage. Il donna quittance pour ses gages en qualité de *Commissaire ordinaire de l'Artillerie*, le 6 Août 1544; & par acte du 6 Juin 1553, fonda de pouvoir Pierre de la Forêt, Ecuyer, à l'effet de résigner cet Office en faveur de Louis de Saignes, Ecuyer, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi: il est qualifié dans cet acte d'*Ecuyer d'écurie de Madame MARGUERITE DE FRANCE*. Il fut déclaré exempt du

ban & arrière-ban, par Sentence du Bailliage de Tours, du 10 Juillet 1553, & fonda, le 13 Mars 1554, une Chapelle en la Paroisse de Villebernin, en l'honneur de *Sainte-Marguerite*, contiguë de celle que son père avoit fondée en la même Eglise en l'honneur de *Notre-Dame de Lorette*. Il épousa, le 10 Mai 1536, *Françoise Carreau*, fille de *François Carreau*, Chevalier, Seigneur de la Carretière, la Morinière, &c., Maître-d'Hôtel ordinaire des Dames de France, & de *Jeanne Rouffard*. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, mort jeune;
3. LOUISE, aussi morte jeune;
4. 5. & 6. MADELON, JEANNE & CHARLOTTE, qui partagèrent avec JEAN, leur frère aîné, en 1571.

XXII. JEAN DE LA CHASTRE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Voûte, de Neuport, &c., obtint des Lettres de terrier pour sa Seigneurie de Paray, le 16 Mars 1572; bailla à cens par acte du 27 Octobre 1574, à Louis Bande, demeurant à Villebernin au quartier de Buisson, quelques héritages; transigea avec sa femme les 25 Avril 1575, 20 Novembre 1579 & 19 Mars 1580; rendit hommage de sa Seigneurie de Neuport, & en fournit le dénombrement le 24 Mars 1580, à FRANÇOIS DE FRANCE, DUC D'ANJOU; obtint main-levée de la saisie de sa Seigneurie de la Voûte, faute de foi & hommage à rendre le 26 Mars 1581; & vendit avec sa femme, le 3 Décembre 1588, deux moulins, sis sur la rivière d'Indre, à Gilbert, Chevalier, Seigneur des *Préaux*. Il avoit épousé, par contrat du 6 Juillet 1569, *Françoise de Menou*, morte après lui au mois de Mai 1602, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Menou, & de *Françoise de Lameth*, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. Autre CHARLES, dit *le jeune*, qui partagea le 7 Janvier 1603, avec son frère aîné, & ses sœurs ci-après nommées, les successions de leurs père & mère, & mourut sans enfans;
3. SYLVAIN, majeure de 25 ans lors du partage du 7 Janvier 1603, & morte sans alliance, âgée de 60 ans, au mois de Décembre 1633;
4. Et ESTHER, Religieuse à Jarré. Elle étoit mineure lors dudit partage.

XXIII. CHARLES DE LA CHASTRE, II^e du

nom, Chevalier, Seigneur de Paray, Neuport, la Chaumette, &c., passa une obligation avec *Françoise de Menou*, sa mère, le 6 Avril 1602; partagea sa succession & celle de son père avec ses frères & sœurs le 7 Janvier 1603; & étant mort le 23 Janvier 1634, il fut enterré dans la chapelle des Seigneurs de Paray, fondée par ses prédécesseurs. Il avoit épousé, par contrat du 14 Avril 1602, & extrait de célébration du 8 Septembre 1602, *Marie Carré*, qui vivoit veuve le 18 Avril 1643, qu'elle compta avec Jean Cousté, des loyers & fermages de la Terre de Paray; & le 3 Novembre 1652, que SYLVAIN DE LA CHASTRE, son fils aîné, transigea en vertu de sa procuration, mourut le 21 Octobre 1678, âgée de 92 ans, & fut inhumée auprès de son mari. Elle étoit fille de *Marc Carré*, Ecuyer, Seigneur de Villebon & de Douhault, & de *Françoise du Mesnil-Simon*. Leurs enfans furent:

1. SYLVAIN, qui fuit;
2. CHARLES, tué en duel;
3. FRANÇOIS, baptisé le 16 Mars 1608;
4. MARIE, mariée, par contrat du 22 Septembre 1625, à *Pierre le Gras*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil;
5. ISABELLE, qui vivoit encore sans alliance en 1647;
6. MADELEINE, baptisée le 27 Octobre 1618;
7. Et JEANNE, baptisée le 20 Septembre 1620.

XXIV. SYLVAIN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Paray, de Neuport, de Piégu en Touraine, reçut les foi & hommages & dénombremens: 1^o le 16 Août 1639, de Gilles Aubry, Conseiller au Présidial de Tours, pour raison de son fief de la Chauverie; 2^o le 24 Juin 1640, de Claude de Vieux, Ecuyer, Seigneur de Nointheau, pour raison de cette Terre; & 3^o le 12 Mai 1682, de Nicolas Briffault, Avocat au Parlement, pour sa Seigneurie de Croffe, toutes lesdites Terres relevantes de la Seigneurie de Paray; mourut en 1687, père de 20 enfans, & fut inhumé dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Michel de Villebernin. Il avoit été maintenu en sa noblesse par jugement rendu par l'Intendant de Bourges, le 2 Août 1669, & épousa, 1^o par contrat passé devant *Pafquier*, Notaire à Paray, le 9 Octobre 1629, & extrait de célébration du 25 Juillet 1630, *Gabrielle Pot-de-Rhodes*, sa cousine au III^e degré, fille de *Mathurin Pot*, Ecuyer, Sei-

gneur de Piégu, & d'*Anne de Bridiers*, & sœur de *Raoul Pot*, Chevalier, Seigneur de Piégu, avec lequel il transigea, à cause de sa femme, le 25 Septembre 1649, pour raison de la succession de leurs père & mère, & auquel il donna, en qualité de tuteur de ses enfans, quittance le 3 Novembre 1652, d'une somme de 2000 livres tournois, dont il lui étoit resté redevable; 2^o par contrat du 25 Juillet 1655, & extrait de célébration du 12 Août 1655, *Marguerite Rabault-de-Beauregard*; & 3^o par contrat du 10 Mai 1658, *Madeleine le Forestier*, laquelle fut présente en 1672 au contrat de mariage d'*HENRI DE LA CHASTRE*, avec *Marguerite le Comte*; & en 1676, à celui de *LOUIS DE LA CHASTRE*, ses beaux-fils. Elles furent toutes les trois inhumées à côté dudit SYLVAIN DE LA CHASTRE, leur mari, dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Michel de Villebernin. Les enfans du premier lit furent:

1. HENRI, qui fuit;
2. SYLVAIN, baptisé le 30 Avril 1642, qui fut Mousquetaire du Roi, & ne vivoit plus en 1669;
3. JACQUES, rapporté après son frère aîné;
4. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Neuport, né & baptisé le 5 Janvier 1645, qui est rappelé avec ses frères dans la Sentence du Subdélégué des Maréchaux de France, de 1688, & mourut sans postérité. Il avoit épousé, par contrat du 19 Août 1674, & extrait de célébration du 13 Octobre 1675, *Claire-Angélique de Margonne*, veuve de noble *Jacques de Bruère*, avec laquelle il vivoit encore le 18 Avril 1679;
5. LOUIS, rapporté après HENRI & JACQUES, ses frères aînés;
6. JEAN, Chevalier, baptisé le 14 Mars 1652;
7. RENÉE, qui fut baptisée le 19 Juillet 1640, & vivoit encore en 1688. Elle épousa, 1^o par contrat du 14 Janvier 1659, *Pierre de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Clavière, de Laris, &c., mort en 1660; & 2^o par contrat du 17 Septembre 1661, *René Constantin*, Chevalier, Seigneur de Pruhinville, &c.;
8. ANNE, baptisée le 6 Octobre 1643;
9. MARIE, baptisée le 6 Décembre 1646.

Du second lit vint :

10. Autre CHARLES, qui laissa d'*Anne Droit*, Dame de la Blatière :
Un fils, mort au service ;
Une fille, Religieuse à Menetou-sur-Cher ;
Et ANNE DE LA CHASTRE, mariée sans en-

fans à N... le Moineau, Seigneur de Gérardy.

Et du troisième lit naquirent :

Dix enfans, tous morts en bas âge.

XXV. HENRI DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de la Charmette, baptisé le 19 Septembre 1640, fut présent avec sa femme, le 24 Septembre 1676, au contrat de mariage de LOUIS DE LA CHASTRE, son frère puiné, & fut contraint par Sentence rendue par M. de Viantais, Chevalier des Ordres & Subdélégué de MM. les Maréchaux de France, le 22 Janvier 1688, ainsi que JACQUES, CHARLES, LOUIS & RENÉE DE LA CHASTRE, ses frères & sœur, de partager noblement entr'eux la succession de SYLVAIN DE LA CHASTRE & de *Gabrielle Pot*, leurs père & mère. Il épousa, par contrat du mois d'Août 1672, & célébration le 5 Septembre 1672, *Marguerite le Comte*, fille de *Pierre le Comte*, Ecuyer, Seigneur de la Taradonnière, Gentilhomme servant du Roi, & de *Julienne-Marie de Quatremer*. De son mariage vinrent :

1. HENRI, baptisé le 12 Juin 1673 ;
2. CHARLES, né le 5 & baptisé le 27 Janvier 1676 ;
3. FRANÇOIS, baptisé le 20 Août 1677, & mort fans alliance ;
4. Et FRANÇOISE, baptisée le 30 Mai 1674, & mariée, en 1694, à *François d'Argy*, Seigneur de la Raudière, dont des enfans.

XXV. JACQUES DE LA CHASTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Chaulerie, baptisé le 30 Avril 1642, rappelé avec ses frères & sœur dans la Sentence du 22 Janvier 1688, ci-devant citée, avoit épousé, par contrat du 22 Octobre 1674, *Marie-Françoise Forestier*, fille & héritière d'*Antoine Forestier*, Ecuyer, Seigneur des Epinaudières, Paroisse de Bonimatour en Poitou, & de *Marie Galle*. De ce mariage vinrent :

1. PAUL-BERNARD, qui fuit ;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 6 Février 1701, à *Louis du Houlard*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, dont postérité ;
3. HÉLÈNE, seconde femme, par contrat du 17 Octobre 1702, de *François de Wiffel*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Palluau, dont des enfans ;
4. Et N... DE LA CHASTRE, mariée fans enfans à N... du *Bufferolles*, Ecuyer.

XXVI. PAUL-BERNARD DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur des Epinaudières, bap-

tisé le 7 Octobre 1681, fut maintenu dans sa noblesse avec son père, par Sentence du 31 Août 1715, rendue par le Commissaire départi en la Généralité de Poitiers, & laissa de *Françoise Morat* :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. N... DE LA CHASTRE, Religieuse à Poitiers ;
3. Et N... DE LA CHASTRE, mariée à N... de *Marfange*, Ecuyer, Seigneur de la Chaf-faigne & de la Blanchaudière, dont des enfans.

XXVII. JACQUES DE LA CHASTRE, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Epinaudières, & de Lereau en Limoufin, épousa N... *Brunier*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Aide-Major d'Infanterie, qui n'a point d'enfans de *Marie-Emerentienne*, fille de *François d'Espagne* ;
2. HENRI LÉOPOLD, Chevalier de la *Chastre*, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouffillon ;
3. JACQUES-JOSEPH ;
4. N... DE LA CHASTRE, mariée à N..., dont des enfans ;
5. & 6. N... & N... DE LA CHASTRE, toutes deux encore fans alliance.

XXV. LOUIS DE LA CHASTRE, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de Piégu, &c., cinquième fils de SYLVAIN, & de *Gabrielle Pot*, né le 22 Février 1650, & Capitaine dans le Corps Royal d'Artillerie, est nommé avec ses frères & sœur, dans la Sentence du Subdélégué des Maréchaux de France du 22 Janvier 1688, comme fils & héritier de SYLVAIN DE LA CHASTRE, & de *Gabrielle Pot*, mourut le 6 Novembre 1700, & fut inhumé dans la Chapelle des Seigneurs de Paray (Paroisse de Villebernin). Il avoit épousé, 1^o par contrat passé devant *Brimet*, Notaire à Paray, le 28 Juillet 1676, & extrait de célébration du 24 Novembre suivant, *Gabrielle-Anne de Muçard*, Dame de la Roche-Beluffon, de la Gaudetière, & de Sauzelle en Poitou, fille de *Claude de Muçard*, Chevalier, Seigneur des Forges, &c., & de *Bonne de Godefroy*, & sœur de *Catherine de Muçard*, Dame des Forges, avec laquelle il tranfigea le 21 Mai 1694, en qualité de père & tuteur de son fils aîné, pour la succession de leurs père & mère, aïeul & aïeule ; 2^o par contrat du 13 Novembre 1678, *Marie de Grellet*, fille de *Jacques de Grellet*, Chevalier, Seigneur de Montdidier, & de *Catherine de la*

Hars; & 3^e par contrat du 10 Septembre 1685, *Benigne de la Barre*, qui transigea avec lui, à cause de leur non-communauté de biens, le 4 Août 1696, mourut le 10 Juin 1715, & fut inhumée à côté de son mari, dans la Paroisse de Villebernin. Elle étoit fille de *Henri de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Lage & de la Salle, & de *Renée le Meyre*. Du premier lit vint :

1. JACQUES, qui suit.

Et du second lit :

2. MARIE-ANNE, mariée à *N... de Leyrault-de-Chambert*, Ecuyer, Seigneur de Montdidier, dont des enfans.

Du troisième lit font issus :

3. LOUIS, Chevalier, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie, mort le 9 Décembre 1711, des blessures qu'il avoit reçues le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, & inhumé le lendemain dans la Chapelle des Seigneurs de Paray en l'Eglise de Villebernin;
4. Et BENIGNE, baptisée le 14 Septembre 1686, morte le 25 Janvier 1748, qui avoit épousé, par contrat du 12 Août 1715, *Charles de Wiffel*, Chevalier, Commissaire - Général d'Artillerie, Seigneur de la Ferté-Palluau, &c., & de Paray par acquisition, mort le 27 Janvier 1744, âgé d'environ 82 ans, & inhumé avec sa femme en ladite Eglise de Villebernin. Ils eurent entr'autres enfans, *Charles-Louis de Wiffel*, né en 1718, Chevalier, Seigneur de Paray, &c., Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie.

XXVI. JACQUES DE LA CHASTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Roche-Beluffon, de la Gaudetière, de Sauzelle, &c., qui étoit mineur, & sous la tutelle de Louis, son père, lors de la transaction du 21 Mai 1694, concernant les droits de *Gabrielle-Anne de Muzard*, sa mère, étoit dans les Mousquetaires, & ne vivoit plus le 6 Décembre 1715. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Michel & Testeau*, Notaires à Boismorand, le 6 Juin 1695, *Marie de Phelyppe*, Dame de Lardonnière, fille de *Jean de Phelyppe*, Chevalier, Seigneur de Lardonnière en Poitou, & de *Marie d'Aloigny*. Ils eurent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Lardonnière, &c., né & baptisé le 15 Mars 1699, qui fut maintenu dans sa noblesse le 6 Dé-

cembre 1715, ainsi que Louis son frère, au contrat duquel il assista en 1722. Il épousa, en 1730, *Marguerite de Lauzon*, dont il a trois filles :

L'aînée mariée à *N... de Montdion*, Seigneur de Chassigny en Touraine ;

Et les deux autres, Demoiselles ;

3. Et MARIE-ANNE, morte sans postérité de *Louis de Levrault*, Chevalier, Seigneur de Montdidier, avec lequel elle vivoit encore en 1741.

XXVII. LOUIS DE LA CHASTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluffon, Sauzelle, Lardonnière, &c., né & baptisé le 17 Avril 1698, fut maintenu dans sa noblesse par Sentence du Commissaire départi en la Généralité de Poitiers le 6 Décembre 1715 ; rendit aveu à l'Evêque de Poitiers, comme Baron d'Angle, le 29 Février 1720, & obtint Arrêt du Parlement avec ses frère & sœur, contre les Dames de Luffac & de Parnac. Il mourut le 1^{er} Octobre 1763, & fut enterré dans la Chapelle des Seigneurs de Paray en la Paroisse de Villebernin, & avoit épousé, 1^o par contrat passé devant *Testeau & Cerret*, Notaires à Boismorand, le 15 Février 1722, *Catherine de Scourion-de-Boismorand*, fille de *François de Scourion*, Chevalier, Seigneur de Boismorand, Begodelle, Lauzon, &c., Capitaine au Régiment de Ponthicu, Chevalier de St.-Louis, & de *Marie d'Aloigny* ; & 2^o par contrat passé devant *Lamarière*, Notaire, le 3 Novembre 1750, *Madeleine de Thian-ges*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit font :

1. LOUIS-JACQUES, qui suit ;
2. CLAUDE, rapporté après son frère aîné ;
3. MARIE-THÉRÈSE, née le 1^{er} Mars 1724, Religieuse ;
4. MARIE-SYLVIE, née le 3 Juillet 1727 ;
5. MARIE-CATHERINE, née le 2 Juin 1729, Religieuse ;
6. MARIE-RADEGONDE, née le 17 Septembre 1732, mariée à *Louis de Mauvise*, Ecuyer, Seigneur de Boiffillet & de Mondevy en Poitou, dont postérité ;
7. Et MARIE-LOUISE, née le 25 Août 1738, mariée à *N... le Picart-de-Phelipeaux*, Lieutenant au Régiment de Fleury, Infanterie, dont postérité.

XXVIII. LOUIS-JACQUES DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluffon, la Gaudetière, &c., né le 22 Janvier 1726, & baptisé le 23, Capitaine au Régiment de Normandie en 1747, Chevalier de St.-Louis en

1762, reçut le 28 Juillet 1754 l'aveu & dénombrement de Jacques - Paul Chasseleoup, pour son fief de Mallé, relevant de la Roche-Belufson, & a épousé, par contrat du 2 Mars 1761, *Marie-Elisabeth de Fougères-du-Breuil*, Dame d'Aubières, fille de *Pierre de Fougères-du-Breuil*, Chevalier, Seigneur d'Aubières, &c., & de *Thérèse de Couhé-de-Lusigné*, dont :

1. PIERRE-DENIS, né le 7 Novembre 1762 ;
2. LOUIS, Chevalier, né le 1^{er} Avril 1764 ;
3. CHARLES-LOUIS, Chevalier, né le 28 Février 1768, reçu Chevalier de Malte de minorité le 20 Février 1770 ;
4. PIERRE-PHILIPP-FRANÇOIS, né le 28 Novembre 1771 ;
5. Et MARIE-ELISABETH - SYLVIE-ROSALIE, reçue Chanoinesse de St.-Louis de Metz le 12 Janvier 1771, d'après ses titres de noblesse produits, & le certificat de M. *Chérin*, Historiographe de l'Ordre du Saint-Esprit en survivance, & Commissaire nommé par Arrêt du Conseil du Roi du 20 Novembre 1767, pour certifier à S. M. les preuves de noblesse des Demoiselles présentées pour être reçues Chanoineses du Chapitre Royal & Séculier de St.-Louis de la Ville de Metz.

XXVIII. CLAUDE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Lardonnière, &c., second fils de LOUIS, II^e du nom, & de *Catherine de Scourion-de-Boismorand*, Capitaine au Régiment de Cambresis, dit le *Vicomte de la Chastre*, né le 30 Mars 1734, & baptisé le 31, a épousé, par contrat du 20 Août 1767, *Marie-Charlotte-Françoise de la Live-de-la-Brèche*, veuve de *Jacques Pineau*, Chevalier, Baron de Lucé, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes, & Intendant de Strasbourg. Il en a

CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH-ELISABETH, Chevalier, né le 19 Août 1769.

BRANCHE

des Seigneurs de PLAIS, issue de celle des Seigneurs de BREUILLEBAUT.

XVII. MICHEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, cinquième fils de JEAN, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, Fontancier, Plais, &c., & de MARIE DE LA CHASTRE, sa seconde femme, dont il étoit le quatrième enfant, étoit sous la tutelle de sa mère en 1396 & 1398, & partagea avec PHILIPPE, son frère aîné, le Vendredi avant la St.-Jean-Baptiste 1426. Il avoit épousé, par contrat du 12 Octobre 1425, *Jeanne de Bourges*,

fille de *Perrin de Bourges*, Ecuyer, & de *Marguerite d'Ars*, dont :

XVIII. DROUIN DE LA CHASTRE, Ecuyer, Seigneur de Plais, qui mourut avant 1428, & avoit épousé, 1^o par contrat passé à Ifoudun le Mercredi avant la Nativité de N.-S.-J.-C. en 1447, *Anne Arthaud*, fille de *Jean Arthaud*, Seigneur de Moneffer-sur-Cher, & de *Jeanne de Blanchefort* ; & 2^o *Jeanne de Montigny*, fille de *Jean de Montigny*, Seigneur de Préverangères. Du premier lit vint :

1. JEAN, qui suit ;
2. JACQUES, Ecclésiastique, qui fit donation de tous ses biens à JEAN, son frère aîné, le 5 Mars 1497.

Et du second lit :

3. & 4. EDMOND & EUSTACHE, morts sans alliance.

XIX. JEAN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, avoit, le 24 Avril 1481, bail d'EDMOND & d'EUSTACHE, ses frères confanguins, & donna quittance en cette qualité à *Jean de Montigny*, Seigneur de Préverangères, de 86 livres 13 sols, restans de 260 livres dues par feu son père, à cause de son mariage avec *Jeanne de Montigny*. Il eut de *Marguerite Dorlief* :

XX. JEAN DE LA CHASTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Plais & du Mas, Paroisse de Préverangères en Berry, qui donna, le 10 Novembre 1513, un aveu & dénombrement, & avoit épousé 1^o *Marie de Leaulin*, fille de *David de Leaulin*, Seigneur de Luslay, & de *Jeanne de Beaujeu* ; 2^o par contrat du 30 Avril 1531, *Jeanne de Saint-Mort*, fille de N.... de St.-Mort, Seigneur de Louré, & de *Catherine de Sanzay* ; & 3^o *Françoise le Vouet*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Prevert, qui épousa ANNE DE LACHENAL, fille de JACQUES, Seigneur de Lachenal en Auvergne, & de *Péronelle de Saint-Quintin-de-Blet*, dont :

PÉRONELLE DE LA CHASTRE, mariée, par contrat du 26 Décembre 1583, célébré par Annet de Lachenal, Abbé de Bellaigne, Aumônier du Roi & premier Aumônier de la Reine, à *Charles le Camus*, Ecuyer de la Duchesse de Guise, & Gentilhomme servant de la Reine, fils de *Mathurin le Camus*, Chevalier, Seigneur de Platbuisson, & de *Catherine Coiffart*. Elle ne vivoit plus

le 3 Mai 1587, que son mari fit faire son inventaire;

Et JACQUELINE DE LA CHASTRE.

Du second lit il eut :

2. RENÉ, qui suit.

XXI. RENÉ DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, époula, par contrat du 14 Août 1581, *Marguerite Porte*, fille de *Charles Porte*, Chevalier, Seigneur de la Bayaderie, & de *Marie Chambelain*, dont il eut :

XXII. CLAUDE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, qui époula *Jeanne de Laife*, fille de *Martin de Laife*, & d'*Anne de Douet*, dont :

XXIII. JEAN DE LA CHASTRE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Plais, qui époula, par contrat du 17 Novembre 1635, *Marie Sommart*, & eut :

1. PHILIPPE;
2. FRANÇOIS, Prieur de St.-Laurent de Combs;
3. CLAUDE, qui suit;
4. Et LOUISE.

XXIV. CLAUDE DE LA CHASTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Plais, a époué *Marie de Bourdaloue*. On ignore s'il en a eu postérité.

Les armes des différentes branches de cette Maison font: *de gueules, à la croix ancrée de vair*. La branche aînée écartelle, *aux 1 & 4 de la Chastre, aux 2 & 3 de gueules, à trois têtes de loups arrachées d'argent, qui est Saint-Amadour*.

Il y a encore une autre famille très-ancienne en Berry du nom de LA CHATRE, dont les armes font les mêmes que celles de *Nançay, la Maisonfort & Breuillebaut*, c'est-à-dire qui porte: *de gueules, à la croix ancrée de vair*. ANNE DE LA CHATRE, morte à Iffoudun le 2 Mai 1765, mariée à *Pierre Chauveton*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, mort le 1^{er} Novembre 1744, étoit de cette famille.

CHATARD (DE), Seigneur de Mirigna en Bugey, noble & ancienne famille, dont étoit PIERRE DE CHATARD, Chevalier, Seigneur de Mirigna en Bugey, qui époula noble *Jeanette de Vernay*, & eut :

1. HUMBERT, Chevalier, Prieur du Chapitre noble de Gigny en Comté, vivant en 1427;
2. Et GUIGONNE, mariée, l'an 1427, à *Hugonin du Breul*, Chevalier, Seigneur de Corlier, qui testa en 1458, & laissa une grande postérité, laquelle a depuis écartelé ses armes de celles de leur mère. Voy. BREUL.

Tome V.

Les armes: *fascé d'or & de gueules de 6 pièces, à une aigle d'azur, couronnée d'argent, brochante sur le tout*.

CHATEAU, ancienne Noblesse éteinte, dont étoient les Seigneurs de *Calmont & de Pony*, & dont on ne trouve plus de vestiges depuis LÉON CHATEAU, vivant en 1570. Il avoit époué une héritière de la branche des anciens *Fontaine*, Seigneurs de la Fage, dont :

MARGUERITE, mariée à *Antoine de Gouzens-Comelles*, laquelle hérita de ladite Terre de la Fage, dont postérité;

JEANNE, Religieuse au noble Monastère de Prouille;

MADELEINE, mariée à *Pierre Berot*;

Et GABRIELLE CHATEAU, mariée à noble *Paul de Pradines*, Seigneur de Barfa.

* CHATEAU-BOURG, en Bretagne, Diocèse de Rennes, Terre & Seigneurie érigée en Comté en faveur de *N... de Cangé-Denian*, par Lettres du mois de Juillet 1677, registrées le 20 Mai 1680.

CHATEAUBRIANT, ancienne & illustre Maison qui tire son nom d'une petite Ville, où il y a un ancien Château, située dans la Haute-Bretagne, vers les Frontières de l'Anjou, à 9 ou 10 lieues de Nantes.

I. JEAN DE CHATEAUBRIANT, Seigneur du Lyon-d'Angers & des Roches-Baritaud, vivoit en 1291 & 1311. Il époula 1^o *Isabelle la Prévostesse-de-Thouars*, Dame de Chavannes; & 2^o *Aude de Brillouet*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. JEAN, vivant en 1311;
3. Et ISABEAU, mariée à *Hardouin de Beauçai*, Seigneur de la Motte-de-Beauçai, dont elle étoit veuve en 1319.

II. GEOFFROY, dit BRIDEAU DE CHATEAUBRIANT, Seigneur du Lyon-d'Angers, de Chalain, des Roches-Baritaud, de Chavannes, de la Bouardièrre, &c., époula 1^o *Louise de Sainte-Maure*, fille de *Pierre*, Seigneur de Montgaugier; & 2^o *Marguerite de Parthenai*, fille de *Guy l'Archevêque*, Seigneur de Soubise, & de *Jeanne d'Amboise*. Du premier lit vinrent :

1. & 2. JEANNE & LOUISE, mortes sans alliance.

Et du second lit :

3. JEAN, Seigneur de Chalain, mort sans enfans. Il avoit époué, en 1403, *Marie de*

X

Beuil, veuve de *Hardouin*, Seigneur de *Fontaine-Guerin*, & fille unique de *Pierre de Beuil*, Seigneur du Bois, Bailli de Touraine, & d'*Anglése de Lévis* ;

4. GUYON, qui fuit ;
5. ISABEAU, mariée à *Guyon*, Seigneur du *Puy-du-Fou* ;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Antoine Foucher*, Seigneur de *Thénic*.

III. GUYON DE CHATEAUBRIANT, Seigneur des *Roches-Baritaud*, mort avant son frère aîné, laissa de *Jeanne de Touteffan* ou *Fonteffan* :

1. JEAN, qui fuit ;
2. RICHARD, Seigneur de *Champagné*, vivant en 1467 avec *Jeanne Foucher*, sa femme, fille de *Georges*, Seigneur des *Herbières*, & de *Marie Buor* ;
3. & 4. GUYON & JEAN, vivans en 1438 ;
5. LOUISE, mariée à *Geoffroy d'Abain*, Seigneur d'*Amaillon* ;
6. Et JEANNE, qui épousa *Guillaume de Grandes*, Seigneur du *Puichenin*.

IV. JEAN DE CHATEAUBRIANT, Seigneur de *Chavannes*, de *Chalain*, des *Roches-Baritaud*, du *Lyon-d'Angers*, &c., épousa 1^o *Jeanne de Coëtmen*, fille de *Jean*, Seigneur de *Coëtmen*, & de *Marie d'Ancenis* ; & 2^o *Louise*, Dame de *Loigny*, veuve de *Pierre Odart*, Seigneur de *Curfai*, &c., dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa première femme furent :

1. THEAUDE, qui fuit ;
2. JACQUES, Seigneur du *Pleffis-Bergeret* & des *Chapelles*, vivant en 1474 ;
3. AGNÈS, mariée à *Jacques Renault*, Seigneur de la *Rouffière* ;
4. Et CATHERINE, qui épousa *François Foucher*, Seigneur des *Herbières*.

V. THEAUDE DE CHATEAUBRIANT, Baron du *Lyon-d'Angers*, Seigneur des *Roches-Baritaud*, Comte de *Cafan* au *Royaume de Naples*, &c., étoit mort en 1470. Il avoit épousé, le 6 Août 1438, *Françoise Odart*, Dame de *Colombières* en *Touraine*, & Baronne de *Loigny* au *Perche*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de *Verrières*, &c., & de *Louise*, Dame de *Loigny*, dont :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. GEORGES, rapporté après son frère aîné ;
3. FRANÇOIS, Doyen d'*Angers* & Abbé d'*Evron* ;
4. JEANNE, mariée 1^o à *Jean de Scepeaux* ; & 2^o en 1478, à *René de Feschal*, Baron de *Poligny* ;

5. Et LOUISE, mariée à *Jean*, Seigneur d'*Ingrande*.

VI. RENÉ DE CHATEAUBRIANT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de *Cafan*, Baron de *Loigny*, Vicomte de *Regmalart*, Seigneur du *Lyon-d'Angers*, &c., vivoit en 1489. Il épousa *Hélène d'Esfonteville*, Dame du *Tronchai*, fille de *Robert*, Baron d'*Yvri*, &c., & d'*Ambroise de Lorré*, dont il eut :

1. CHARLOTTE, mariée à *Henri*, Sire de *Croy*, Comte de *Porcean* ;
2. MARIE, Dame du *Lyon-d'Angers*, mariée à *Jean de Chambes*, Seigneur de *Montforeau* ;
3. Et MADELEINE, Dame de *Chavannes*, qui épousa *François*, Seigneur de *la Noue*.

VI. GEORGES DE CHATEAUBRIANT, second fils de *Theaude*, Baron du *Lyon-d'Angers*, &c., & de *Françoise Odart*, fut Seigneur des *Roches-Baritaud*, Capitaine & Maître de la *Vénérie* du Roi, & vivoit en 1483. Il épousa *Anne de Champagne*, fille de *René*, Seigneur de *Champagne*, au *Maine*, & de *Julienne de Beaumanoir-Lavardin*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. RENÉ, Abbé d'*Evton* après son oncle ;
3. JEAN, Seigneur de *Boicé*, mort sans enfans de *Jeanne de Tucé* ;
4. JEAN, Prieur de *Saint Jean de Mauverais* ;
5. 6. & 7. PIERRE, HARDOUIN & NICOLAS, morts jeunes ;
8. JACQUETTE, mariée à *Urban Tillon*, Seigneur de la *Bertherie* ;
9. Et FRANÇOISE, vivante en 1545, mariée à *Léonard de Castillio*, Seigneur de *Mathéfélon*.

VII. LOUIS DE CHATEAUBRIANT, Seigneur des *Roches-Baritaud*, &c., épousa, le 14 Octobre 1477, *Marguerite de Vernon*, Dame de *Grallai*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Grallai*, & de *Louise de Beauvau*, dont :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de *Boicé* ;
3. JEAN, dit *le jeune*, Seigneur-Châtelain de *Saint-Jean* de *Mauverais*, *Juigné* & *Clervault-les-Granges*, qui eut de *Sufanne de Montausier*, fille du Seigneur de la *Charroulière* :

LOUISE DE CHATEAUBRIANT, mariée, le 5 Décembre 1601, à *Jean de la Tour-Landry*, dit *Maillé*, Comte de *Château-Raoul*.

4. MADELEINE, morte sans alliance ;
5. Et CLAUDE, mariée 1^o au Seigneur de *Berphyn*, & 2^o au Seigneur de *Raffan*, en *Dauphiné*.

VIII. PHILIPPE DE CHATEAUBRIANT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Graffai, Seigneur des Roches-Baritaud, &c, Gouverneur de Fontenai-le-Comte, rendit de grands services aux Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, pendant les guerres civiles. Il épousa, 1^o le 9 Octobre 1559, *Hardouine*, Dame de *Champagne*, fille de *Jean*, Seigneur de *Pefchefeul*, & d'*Anne de Laval*; & 2^o le 18 Décembre 1581, *Philiberte*, fille de *René*, Seigneur du *Puy-du-Fou*, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, Dame de *Combronde*. Du premier mariage vint :

1. PHILIPPE, Dame de *Champagne* & de *Pefchefeul*, mariée 1^o à *Gilbert*, Seigneur du *Puy-du-Fou*; & 2^o le 23 Mai 1601, à *Henri de Bawes*, Baron de *Contenan*.

Du second lit font né :

2. GABRIEL, qui fuit;
3. Et MARIE, mariée, en 1708, à *Léon de Sainte-Maure*, Baron de *Montaufier*.

IX. GABRIEL DE CHATEAUBRIANT, Seigneur des Roches-Baritaud, Comte de Graffai, &c., Lieutenant de Roi du Bas-Poitou, épousa *Charlotte de Sallo*, fille & héritière de *Lancelot de Sallo*, Seigneur de la *Grangouere*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gabrielle des Effars*, Dame de *Sautour*, dont :

1. PHILIPPE, Comte des Roches-Baritaud & de Graffai, Mestre-de-Camp de Cavalerie, qui épousa, en 1631, *Sufanne de Loaysel*, fille d'*Iaac*, Seigneur de *Brie*, Président au Parlement de Bretagne, & d'*Antoinette Huault*, dont :
ISAAC, mort jeune.
2. GABRIEL, Comte des Roches-Baritaud, Abbé de *Leza*, dont il se démit pour épouser *Charlotte de Pompadour*, morte le 15 Avril 1657, veuve de *François Bruneau*, Seigneur de la *Rabatelière*, & fille de *Jean de Pompadour*, Baron de *Laurière*, & de *Charlotte de Fumel*;
3. Autre GABRIEL, qui fuit;
4. AIMÉE, mariée à *René d'Aubigné*, Seigneur de la *Jouffelinrière*, Baron de *Sainte-Gemme*;
5. ISABELLE, Religieuse au *Calvaire* à Paris;
6. CÉLESTE;
7. CHARLOTTE, mariée à *N.... Foucher*, Seigneur de la *Verie*;
8. & 9. MARIE & LOUISE, Religieuses à *Cerisier* en *Bas-Poitou*.

X. GABRIEL DE CHATEAUBRIANT, dit *le jeune*, Seigneur de *Saint-Paul*, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, puis Lieutenant-Général

des Armées du Roi & Lieutenant de Roi du Bas-Poitou, après son père, épousa *Sufanne de Remond*, fille de *Louis*, Seigneur de *Champs* en *Agénois*, & de *Claude Gallier-Garnier*. De ce mariage vinrent :

1. RAYMOND, Comte des Roches-Baritaud, âgé de 18 ans en 1671;
2. Et SUSANNE DE CHATEAUBRIANT.

Il reste des cadets de cette Maison sur lesquels nous n'avons point de Mémoire.

La Terre & Seigneurie de *Châteaubriant* a passé de la Maison de *Laval* dans celle de *Montmorency*, & de celle-ci dans celle de *Bourbon-Condé*.

Les armes : de gueules, semé de fleurs-de-llys d'or. (Voy. le P. Anfelme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 705, & Moréri.)

CHATEAUBRUN, Branche de la Maison de *Montmorency*, qui a pour tige un frère cadet du bifaïeul du Baron de *Montmorency*. Voy. MONTMORENCY.

CHATEAU-CHALON, en Touraine : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois châteaux d'or.

* CHATEAU-CHINON, en Nivernois, Seigneurie d'une grande étendue, qui a le titre de *Comté*, & faisoit autrefois partie de la Province de Bourgogne. Cette Seigneurie est très-noble, non-seulement par elle-même, mais encore par les fiefs qui en relèvent. Elle comprend cinq Bailliages, qui sont *Château-Chinon*, *Ouroux*, *Lorme*, *Brassy* & *Dun-lez-Places*. Le Seigneur est propriétaire de 2800 arpens de bois taillis qui sont en coupe réglée, & de 2500 cordes que les marchands de bois achètent pour Paris.

Cette Terre n'a jamais été du Domaine (du moins de tems immémorial); mais elle a toujours appartenu à des Seigneurs particuliers. Dès l'an 1100, elle avoit été portée dans la Maison de *Mello* par le mariage d'*Héloïse*, fille unique de *Hugues*, Seigneur de *Lorme* & de *Château-Chinon*, & elle y est demeurée jusqu'en 1315, qu'elle passa à *Raoul de Brienne*, Comte de *Eu*, Connétable de France, par son mariage avec *Jeanne de Mello*.

Ce Connétable ayant été mis à mort pour forfaiture, & le Roi ayant confisqué ses biens, *Château-Chinon* fut donné au Duc de *Bourbon*, comme n'étant pas de son Domaine, en échange de *Creil*, de *Nemours* & au-

tres Terres, par Lettres-Patentes du 14 Novembre 1394, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes. Par cet échange, le Roi donna encore le droit de nommer à toutes les charges qui lui appartenoient, & le droit d'affranchir tous les Vauxs de cette Terre qui sont de condition servile, ne se réservant seulement que le ressort. Outre cela, Sa Majesté s'engagea à indemniser le Duc de Bourbon, du procès qu'il avoit pour cette Terre avec Guy de la Trémoille, Chambellan du Roi, lequel prétendoit qu'elle devoit lui revenir. Ce procès fut terminé en 1395, au moyen d'une transaction faite entre le Duc de Bourbon & Guy de la Trémoille, dans laquelle transaction il est porté que le Duc s'oblige à payer 45000 livres, laquelle somme fut acquittée par le Roi.

Dans la fuite, cette Terre sortit de la Maison de Bourbon, & passa dans celle d'Autriche, où elle demeura jusqu'en 1515, qu'elle vint dans celle de Longueville, par l'échange qu'en fit l'Archiduchesse, veuve du Duc de Savoie, contre des Terres situées dans le Comté de Bourgogne. En 1565, *Eléonore d'Orléans-Longueville* la porta à *Louis de Bourbon*, premier Prince de Condé. *Marie de Bourbon*, petite-fille de *Louis*, ayant épousé, le 6 Janvier 1625, *Thomas de Savoie*, Prince de Carignan, *Château-Chinon* entra dans cette branche de la Maison de Savoie, & y demeura jusqu'au mois de Janvier 1719, que le Prince de Carignan la vendit à M. de *Mascrany* pour la somme de 325,000 livres, qu'on prétend réduite au tiers de la valeur de cette Terre.

* CHATEAUDUN, dans le Dunois, Diocèse de Chartres, Ville avec titre de Vicomté. Son premier Vicomte est *Geoffroy I^{er}*, fils de *Warin de Bellesne*, & petit-fils de *Guillaume I^{er}*, Comte d'Alençon. *Geoffroy I^{er}* fut assassiné après 1041 : il eut pour successeur son fils, *Rotrou I^{er}*, qui mourut après l'an 1066. Ce *Rotrou I^{er}* est le VI^e ou le VII^e aïeul de *Geoffroy IV*, Vicomte de *Châteaudun*, qui mourut après 1248, & dont la fille puînée, *Clémence*, porta la Vicomté de *Châteaudun* à son mari, *Robert de Dreux*, Seigneur de Breux.

Alix de Dreux, leur fille, épousa *Raoul de Clermont*, III^e du nom, Seigneur de Nesle, dont la fille, *Alix de Clermont*, épousa *Guillaume de Flandre*, I^{er} du nom, Seigneur

de Tenremonde, qui vivoit vers 1300. *Mar guerite de Flandre*, petite-fille de *Guillaume I^{er}*, épousa *Guillaume de Craon*, I^{er} du nom, dit le *Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, auquel elle porta la Vicomté de *Châteaudun*. *Jean de Craon*, Grand-Echanfon de France, 18^e Vicomte de *Châteaudun*, petit-fils de *Guillaume*, fut tué le 25 Octobre 1415. Il ne laissa point de postérité. Alors la Vicomté de *Châteaudun* revint à *Charles*, Duc d'Orléans, qui en 1439 la donna, avec le Comté de *Dunois*, à son frère naturel, *Jean*, bâtard d'Orléans, en échange du Comté de *Vertus*. Voy. DUNOIS.

* CHATEAU-FREMONT, en Bretagne, Diocèse de Nantes, Terre & Seigneurie, qui fut unie avec celles de *Vaer-Chauffaut*, *Anets* & *Tavenieres*. Elles furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Château-Fremont*, par Lettres du mois de Septembre 1683, & registrées le 17 Septembre 1694, en faveur de *Claude de Cornulier*, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, dont le père avoit la même charge, que possède aujourd'hui son petit-fils, le Marquis de *Château-Fremont*. Voy. CORNULIER.

CHATEAUFUR, en Bretagne: d'azur, au château d'argent.

* CHATEAU-GAY, en Auvergne, Diocèse de Clermont. Ce Château tire son nom de sa situation en un lieu fort élevé & d'où l'on découvre une grande partie de la Limagne d'Auvergne. Il fut bâti en 1391 par *Pierre de Giac*, Chancelier de France, & il passa à la Maison de la *Queille* ou *Queuille*, par le mariage de *Jacques*, Seigneur de la *Queille* & de *Châteauneuf*, Capitaine de Gendarmes, avec *Louise de Giac*, fille de *Pierre de Giac*, premier Chambellan & Favori du Roi CHARLES VII, & de *Jeanne de Naillac*, Dame de *Châteaubrun*, & arrière-petite-fille de *Pierre de Giac*, Chancelier de France, laquelle apporta à son mari les Terres de *Giac* & de *Château-Gay*. Voy. QUEILLE.

* CHATEAU-GIRON, petite Ville & Terre considérable, à trois lieues de Rennes, dont les fiefs s'étendent dans un grand nombre de Paroisses, & qui a dans sa mouvance & sous son ressort quantité de Terres nobles, Fiefs & Seigneuries avec Jurisdiction.

Depuis quelques siècles elle est inféodée envers le Roi du titre & qualité de *Baronnie*,

ainsi qu'envers les vassaux, par les reconnoissances portées de tout tems en leurs aveux.

Elle a joui des plus beaux droits & a encore les plus belles distinctions que Terre ou Seigneurie puisse avoir. Voici comme s'en explique M^e Hevin, profond & judicieux Jurisconsulte de la Bretagne, dans un *façum* au sujet des rentes suzeraines, pratiquées en Bretagne, pour *Artus-Timoléon*, Comte de *Cofsé*, Grand-Pannetier de France, & Baron de *Château-Giron*.

La Seigneurie de CHATEAU-GIRON, dit-il, est une des plus anciennes Baronnie de la Province, qualifiée telle par les propres titres des Ducs; car le nombre des neuf Baronnie est une invention moderne, de la fin du XIV^e siècle; elle étoit le gage séodé de deux grands Offices du Prince, savoir: de premier Chambellan & de Capitaine du Château de Rennes; ses restes, & le nombre des Seigneuries qui en sont mouvantes, marquent sa grandeur & son antiquité.

Le 17 Avril 1404, *Jean*, Duc de Bretagne, accorda à *Patry*, Sire de *Château-Giron*, des Lettres-Patentes en confirmation & renouvellement de deux autres données par le feu Seigneur Duc, père dudit *Jean*, & par la Duchesse sa mère, lorsqu'elle avoit le Gouvernement de l'Office de premier & Grand-Chambellan, pour lui & ses successeurs, Propriétaires de *Château-Giron*, en perpétuel, avec les droits, prérogatives & émolumens appartenans audit Office, lequel Office de premier & Grand-Chambellan, demeurera à perpétuité & à jamais attaché à la Seigneurie de *Château-Giron*, lesquels seront tenus par les Propriétaires, sous la même foi & hommage des Seigneurs Ducs, les 11 Novembre 1452, 12 Décembre 1457, & 14 Novembre 1461.

Pierre, Artus & François, Ducs de Bretagne, accorderent successivement au Sire de *Derval* & de *Château-Giron*, de nouvelles Lettres-Patentes confirmatives des précédentes.

ANNE, Reine de France, Duchesse de BRETAGNE, en accorda de nouvelles le 9 Octobre 1498, en ratification & confirmation des précédentes, qu'elle rappelle toutes en faveur d'*Hélène de Laval*, Dame de *Derval* & de *Château-Giron*, pour elle & ses successeurs, Sires dudit lieu de *Château-Giron*.

Au mois d'Août 1532, FRANÇOIS I^{er}, Roi

de France, comme père & légitime Administrateur des Biens, Pays & Seigneuries de son très-cher & très-ami Fils le Dauphin, Duc de Bretagne, accorda au Seigneur de *Château-Giron*, de nouvelles Lettres-Patentes confirmatives des précédentes.

Le Sieur Comte de *Briffac*, Baron de *Château-Giron*, comme Grand-Chambellan-Héréditaire de Bretagne, à cause de sadite Baronnie de *Château-Giron*, fit le 19 Août 1514, acte de comparution & de soumission au Roi LOUIS XIII, à l'ouverture des Etats à Nantes, la Reine Régente, sa mère, présente pour faire ladite Charge de Chambellan auprès de la Perlonne de Sa Majesté, à l'ouverture, & pendant la tenue desdits Etats. Acte qui fut enregistré & publié le Jeudi 28 Août 1614, en l'Assemblée générale des gens des Trois Etats des Pays & Duché de Bretagne.

Cette Terre a droit de Menée au Présidial de Rennes, selon l'ordre des Menées de 1510, dans le rang que voici, savoir : *Vitré & Fougeres* alternatifs, *Monfort & Loheac, Château-Giron, Mealestroet*, &c.

M^e Hevin dit, dans ses Consultations, que les Seigneuries qui ont droit de Menée au Présidial relèvent *Baronneaument*.

Tous ces Arrêts rendus en faveur de cette Terre, lui ont toujours donné & conservé le titre de *Baronnie*, entr'autres un Arrêt du Conseil d'Etat du 17 Mars 1693, & des Arrêts du Parlement de Bretagne des 28 Mai 1696, 29 Mai 1715, 11 Juillet 1738, & autres.

Messieurs de *Briffac* vendirent cette Terre en 1701, au Président de *Lezonnet*, par la mort duquel elle passa en 1724 au Président de *Château-Giron*, son fils aîné, qui en jout depuis.

Un des droits singuliers de cette Terre, est que le possesseur d'un certain héritage est tenu, à peine de perdre la jouissance de ses fruits pendant l'année, de venir chaque 1^{er} Mai, chanter sur le pont du Château, après la Grand'Messe, les Officiers de la Juridiction étant en robe, une chançon antique & Gauloise, dont voici le premier couplet :

*Belle Bergère, Dieu vous gard,
Tant vous êtes belle & jolie;
Le fils du Roi, Dieu vous sauve & gard,
Vous & la votre compagnie;
Entrez, je suis en fantasiaie,
Belle, pour vous, votre franc regard,
Pour vous suis venu cette part, &c.*

Et à la fin de la chanfon donner une ceinture de laine de cinq couleurs, d'une aune de long, appelée la *ceinture du Berger*. Voy. PRESTRE-DE-LEZONNET.

Les Seigneurs de CHATEAU-GIRON portoient : d'or, au chef d'azur.

* CHATEAU-GONTIER, Ville avec titre de *Marquisat*, que *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou, fit bâtir & à laquelle il donna le nom de *Gontier*, qui étoit celui de son Concierge, au lieu de celui de *Baſilica*, c'est-à-dire *Bazoches*, que portoit le terrain où elle fut édiſiée. *Gontier*, Concierge de *Foulques Nerra*, fut premier Châtelain de cette place vers 1007. Quelque tems après, le même *Foulques* la donna à *Yvon*, que l'on croit avoir été fils d'*Yves*, Comte de *Belleſme* & d'*Alençon*. C'est la poſtérité de ce dernier qui prit le nom de *Château-Gontier*. La fille de *Jacques de Château-Gontier* & de *Denise de Montmorency* porta cette Terre en dot à *Geoffroy*, Seigneur de la *Guerche-de-Pouancé*. Sa fille, nommée *Jeanne*, fut mariée à *Jean de Brienne*, Vicomte de *Beaumont* & de la *Flèche*. *Marie de Beaumont-Brienne*, autre héritière, épouſa *Guillaume de Chamillart*, Seigneur d'*Autunoife*, & lui porta la Terre de *Château-Gontier* avec pluſieurs autres Seigneuries; enfin *Marie de Chamillart* les fit paſſer dans la Maifon Royale d'*Alençon*, par ſon mariage avec *Pierre II*, Comte d'*Alençon*; *Jean II*, ſon petit-fils, aliéna *Château-Gontier* à la Maifon d'*Amboiſe*; & le Roi *CHARLES VII* fit faiſir cette Terre en 1431, par Arrêt du Parlement léant à *Pontoife*. Depuis ce tems *Château-Gontier* avoit été conflamment uni à la Couronne, juſqu'à ce qu'il fut donné à titre d'engagement à la Maifon de *Bailleul*.

Par Lettres de Juillet 1656, réſiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 27 & 31 du même mois, la Seigneurie de *Château-Gontier* fut érigée en *Marquisat* en faveur de *Nicolas de Bailleul*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1627, Chancelier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Surintendant des Finances. Voy. BAILLEUL.

* CHATEAU-L'ARC, en Provence, Diocèſe d'*Aix*, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1687, enréſiſtrées à *Aix* le 4 Mars 1688, en faveur de *Charles Boutaſſi*, Tréſorier de

France à *Aix*, dont le fils, *Joseph*, étoit Conſeiller au Parlement de Provence en 1713.

* CHATEAU-MORAND. *Diane le Long*, Dame de *Château-Morand*, veuve d'*Honoré d'Urfé*, fit donation, le 31 Octobre 1625, de la Seigneurie de *Château-Morand* & de ſes droits ſur la Maifon d'*Urfé*, à la charge de porter le nom & les armes de *Château-Morand*, à ſon couſin *Jean-Claude de Lévis*, cinquième fils de *Jean-Louis*, Comte de *Charlus*, lequel obtint de la Maifon d'*Urfé*, en paiement du douaire de *Diane le Long*, Dame de *Château-Morand*, le *Marquisat* de *Valromey*. Voy. LÉVIS.

Il y a eu un Comte de *Château-Morand*, du nom de *Joubert de la Baſſide*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Avril 1727, ſans enfans. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1722, *Françoïſe - Judith de Lopriac*, ſœur du Comte de *Donges*.

* CHATEAUNEUF, près de *Graſſe* en Provence, à la diſtance d'une heure de chemin, Terre & Seigneurie qu'a poſſédée pendant huit générations la Maifon de *Vintimille*, par un des rameaux de la branche des *Vintimille-Laſcaris*, puîné des Comtes de *Tende*. Voyez LASCARIS.

CHATEAUNEUF, famille noble & ancienne, dont étoit *JEANNE* de CHATEAUNEUF, Dame de *Montfort*, qui avoit pour frère

ANTOINE DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du *Lau*, en *Armagnac*, Grand-Chambellan & Grand-Bouteiller de France, Sénéchal de *Guyenne*, Capitaine de 100 Lances, Lieutenant-Général & Gouverneur des Comtés de *Rouffillon*, de *Cerdagne* & de la *Ville* de *Perpignan*, qui fut Baron de *Duras* en *Agénois*, & Châtelain de *Blancafort*, Seigneuries que le Roi *LOUIS XI* avoit conſiſquées ſur *Gaillard* de *Durfort* & *Antoine* de *Chabannes*, & que ce Prince lui avoit données, ainſi que les Terres de *Pierre* & de *Montſerrand*, avec la *Capitainerie* & le revenu de la Châtellenie de *Falaiſe*. Il épouſa *Jeanne de Fleurigny*, Dame dudit lieu, de *Vallière*, de la *Chapelle-sur-Oreufe*, de la *Haute-Maiſon*, de *Saquainville* ou *Tachainville*, du ſief de *Bretemer*, relevant du Comté d'*Erveux*, dont il rendit, pour elle, hommage au Roi, en la perſonne de ſon Chambrier, à *Tours* le 17 Octobre 1482, ainſi que de la Seigneurie de

Pommereuil, & du Fief de Gourdes, le 15 Mars 1483. Elle étoit la dernière de son nom, & fille unique de *Philippe de Fleurigny*, II^e du nom, Chevalier, premier Chambellan du Roi, &c., & de *Jacqueline de Boucherville*. Elle étoit veuve de lui le 25 Août 1485, plaidoit au Châtelet en ladite qualité le 15 Octobre suivant, & étoit mariée, en secondes noces, en 1492, à *Jean de Sandouville*, Maître d'Hôtel du Roi & Bailli d'Evreux, qui fut poursuivi, à cause de sa femme, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution testamentaire du Seigneur du *Lau*, son premier mari, dont elle avoit eu des enfans, morts sans postérité avant 1513.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au château donjonné de trois pièces d'or, qui est de CHATEAUNEUF, & aux 2 & 3, de FLEURIGNY.*

* CHATEAUNEUF, en Angoumois, Ville érigée en Comté en 1644, en faveur de *Jean de Fradel*. C'est entre cette Ville & celle de *Jarnac* que se donna en 1569 la fameuse bataille, connue sous le nom de *Jarnac*, où les Calvinistes furent battus, & le Prince de Condé, leur Chef, tué par Montequiou.

* CHATEAUNEUF, en Anjou. C'étoit autrefois la Ville Capitale du Comté d'Anjou-outre-Maine, & la résidence des anciens Comtes de ce pays, sur la fin de la seconde Race de nos Rois. Le Château fut bâti en 1131. PHILIPPE-AUGUSTE ayant conquis ce pays, fit don de la Seigneurie de *Châteauneuf* à *Guillaume des Roches*, son Sénéchal. Cette Seigneurie échut à *Jeanne des Roches*, fille de *Guillaume*, qui épousa *Amaury de Craon*. *Isabeau de Craon* la porta à *Louis de Sully*, dont la fille, *Marie*, épousa *Guy de la Trémoille*, VI^e du nom. Cette Seigneurie fut érigée en *Baronnie* en 1584.

* CHATEAUNEUF, en Bugy, Diocèse de Bellay. Les Terres & Seigneuries de *Châteauneuf* & de *Virieu le Grand*, furent données en échange de celle de *Rivoli*, en Piémont, à *Renée de Savoie*, Marquise de Baugé, & érigées en Comté sous le nom de *Châteauneuf*, par Lettres de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, du 12 Mai 1582, pour elle & ses descendans mâles & femelles. *Renée* étoit alors veuve de *Jacques*, Seigneur d'*Urfé*, & mère, entr'autres enfans, d'*Anne* & d'*Hono-*

ré d'Urfé. Ce fut en faveur de ce dernier, que le Comté de *Châteauneuf* fut érigé en *Marquisat* sous le nom de *Valromey*, par Lettres du mois de Février 1612. Il mourut en 1624, sans enfans. Il est l'auteur de l'ingénieur Romain d'*Altrée*, & avoit épousé par dispense *Diane le Long*, Dame de Château-Morand, séparée de son frère, *Anne d'Urfé*, pour cause d'impuissance. Voy. LÉVIS.

* CHATEAUNEUF, en Thimerais, Châtellenie qui a eu anciennement ses Seigneurs particuliers. Le premier fut RIBAUD DE CHATEAUNEUF, Seigneur de Brezolles, Regmailard, Sorel & Fontaine-le-Riboux, mot corrompu du nom de RIBAUD, Co-Seigneur de Châteauneuf, qui possédoit de grands biens dans la Ville de Dreux, ce qui lui fit donner le surnom de *Dreux*. Il en est parlé dans une Charte de HENRI I^{er}, publiée par Duchesne, dans son *Histoire de la Maison de Dreux*, & par les Auteurs de la dernière édition du *Gallia Christiana*, tom. VIII, pag. 301. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

ALBERT, surnommé RIBAUD à cause de son père, auquel il succéda;
GASTON, HÉRVÉ, EUDE & GUERIN.

Il est parlé d'ALBERT & de GASTON dans une Charte de HENRI I^{er}. Le Roi, en parlant d'ALBERT, l'appelle *Fidelis meus Alberius, filius Ribaldi, Nobilissimi viri*. Ce titre de *Nobilissimus vir* étoit alors de très-grande distinction: lui-même ALBERT s'appelle *Nobilissimi Ribaldi filius*, dans une Charte qui se trouve dans le Cartulaire de Saint-Père en Vallée, & par laquelle il donna à ce Monastère l'Eglise de Saint-Germain de Brezolles, dont RIBAUD, son père, étoit le Fondateur. ALBERT & GASTON se firent quelque tems la guerre. L'Auteur des *Recréations historiques*, tom. II, pag. 7, croit que la fortresse neuve qu'on appela le *Châtelneuf*, & qui est aujourd'hui *Châteauneuf*, en fut cause.

ALBERT eut d'une femme, que quelques Mémoires nomment *Frodeline*,

HUGUES, I^{er} du nom, troisième Seigneur de Châteauneuf, qui mourut vers 1090. Il est célèbre par ses actions & par son alliance avec *Mabile de Montgomery*, fille de *Roger*, Comte de Montgomery & de Shrewsbury en Angleterre, Régent du Royaume, & de *Mabile*, Comtesse de *Bellefme* & d'Alençon. Il paroît, par les titres de l'Abbaye de Belho-

mer ou Bellomer, de l'Ordre de Fontevrault, qu'il eut :

Un fils, mort jeune ;

MATHILDE, qui fut la première Prieure de Bellomer, sous l'Abbesse Pétronille de Chemillé ;
Et MABILE, qui fuit.

MABILE épousa *Gervais I^{er}*, apparemment d'une Maison distinguée, puisqu'il s'allia avec l'héritière de CHATEAUNEUF. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, garçons & filles, entr'autres :

HUGUES II, qui succéda à son père, dans la Seigneurie de Châteauneuf. HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre, lui proposa sa fille naturelle pour femme ; mais Yves de Chartres, opiniâtement attaché aux idées de son siècle, s'y opposa comme à un mariage incestueux ; cependant les parties étoient du V^e au VI^e degré ; mais ce mariage ne se fit point. HUGUES, sur la fin de ses jours, & sans doute pour se purger devant Dieu de ses brigandages, devint Fondateur & Bienfaiteur des Moines. C'étoit la seule chose à laquelle on reconnoissoit alors le Christianisme des Grands. Il eut d'*Albrede*, ou *Arberée*, dont la Maison est inconnue :

HUGUES, qui fuit ;

GERVAIS, VALERAN OU GALERAN & JEAN.

HUGUES, III^e du nom, succéda à son père dans ses terres, biens & forteresses de Châteauneuf. Il est nommé dans la liste des Chevaliers du Perche (*Milites Pertici*), portant bannière en 1181, au commencement du règne de PHILIPPE-AUGUSTE. Il eut de *Marie* :

GERVAIS, qui fuit ;

HUGUES ;

Et ARBERÉE, Demoiselle.

GERVAIS devint célèbre par ses voyages, son alliance & sa postérité. Il fut un des Seigneurs que PHILIPPE-AUGUSTE choisit en 1194, pour juger la trêve accordée entre lui & RICHARD-Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre. Il fit, comme presque tous les autres grands Seigneurs de son tems, le voyage de la Palestine, & en rapporta le *chef de Saint-Mathieu*, dont il fit présent à l'Eglise de Chartres. Il épousa *Marguerite de Doux*, dont il eut :

HUGUES, qui fuit ;

HERVÉ, Seigneur de Brezollas, qui passa en Asie avec Renaud de Montmirail ;

Et GERSAIS, qui fut depuis Chanoine de Chartres & Evêque de Nevers.

HUGUES, IV^e du nom, Seigneur de Châ-

teauneuf, passa assez tranquillement les jours, tantôt dans son Château de Sorel, aux environs de Dreux, tantôt à Châteauneuf qui avoit été réparé, & mourut vers 1230. Il avoit épousé, vers 1205, *Eléonore de Dreux*, remariée à *Robert de Saint-Clair*. Elle étoit tutrice de *Jean*, son fils, en 1230, & continua de prendre avec son second mari le titre de Seigneurs de Châteauneuf, dont elle eut *Robert* qui prit le titre de Seigneur de Sorel. Elle étoit fille aînée de ROBERT II, dit *le Jeune*, Comte de Dreux, fils, suivant la commune opinion de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, quatrième fils de *Louis le Gros*. HUGUES IV laissa :

JEAN, qui fuit ;

ELÉONORE, rapportée après son frère ;

Et MARGUERITE-AGNÈS & LUCE, Religieuses à Bellomer.

JEAN DE CHATEAUNEUF est qualifié de Chevalier dans un titre de l'Abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, du mois d'Avril 1448. Ce fut alors que la Maison de *Châteauneuf* fut fort affoiblie, & que les Domaines s'en divisèrent.

ELÉONORE, Dame en partie de Châteauneuf & Dame de Beaufort, épousa *Richard de la Roche*. Elle en eut deux enfans connus :

RICHARD, qui fuit ;

Et CONSTANCE, mariée à *Gérard de Logny*.

RICHARD *le Jeune* ne succéda pas au domaine entier de *Châteauneuf*. On voit plusieurs actes des années 1279, 1284 & 1299, où il ne se qualifie que de Seigneur en partie, & Duchesse nous apprend que dans ce même tems un *Aymeri de Rochefort* prenoit la même qualité ; ainsi RICHARD *le Jeune* n'étoit point un Seigneur fort puissant. Il est même à présumer qu'*Aliénor* ou *Eléonore*, mère du *jeune* RICHARD, se remaria, comme avoit fait sa mère, & porta à son second mari une partie des biens de sa Maison. Quoi qu'il en soit, les Seigneurs de *Châteauneuf* devinrent entièrement dépendans de la Maison d'Alençon. RICHARD *le Jeune* fit foi & hommage de ses Terres à *Charles de Valois*, Comte de Valois, Seigneur fuzerain de Châteauneuf. On apprend dans cet acte, qui est sans date, quelles parties du Domaine de Châteauneuf étoient encore dans la main de RICHARD *le Jeune*.

Ce Domaine, très-étendu dans son origine,

fut érigé en *Baronnie-Pairie*, relevant sans moyen de la Tour du Louvre, en faveur de *Charles de Valois*, l'an 1314, mais on n'a pu trouver l'acte de cette érection. Par différens autres actes, il paroît que *Richard de la Roche* céda, vendit ou donna plusieurs parties de ses Domaines de Châteauneuf aux Religieux de Saint-Vincent-aux-Bois, en faveur desquels la Maison de *Châteauneuf* s'étoit déjà dépourvue d'une partie de ses biens, par ce zèle aveugle & mal entendu qui conduisoit les Chrétiens peu éclairés de ces siècles.

RICHARD le Jeune devint Vicomte de Dreux & aussi *Varlet-Tranchant* & depuis Maître-d'Hôtel du Roi *CHARLES VI*. Il épousa *Enor*, ce qui revient peut-être au nom d'*Éléonore*. On ignore de quelle Maison elle étoit. Ils eurent :

ETIENNE ou *GAUVIN de LA ROCHE*, marié à *Jeanne*. On trouve dans le Trésor de Saint-Vincent un titre de 1327, où cette *Jeanne* & son mari font de nouvelles libéralités à l'Eglise de Saint-Vincent. Il est aussi fait mention dans cet acte de leurs filles

MARGUERITE, qui suit ;
Et *JEANNE de LA ROCHE*.

MARGUERITE épousa *Jean de Dreux*, tige des Seigneurs de Châteauneuf, Senonches & Beaufort, Vicomte de Dreux & Baron d'Enneval, du nom de Dreux. De ce mariage vinrent :

GAUVIN, ainsi nommé en mémoire de *GAUVIN de LA ROCHE*, son aïeul. Il ne paroît pas qu'il ait rien eu dans le Domaine de *Châteauneuf* ;

PHILIPPE, qui suit ;

ENOR ou *ALIÉNOR*, mariée à *Nicolas Behuchet*, dont parle le *P. Anselme*, tom. VII, pag. 750 ;

Et *MARIE*, mariée à *Amaury de Vendôme*.

PHILIPPE de DREUX épousa *Jean de Pont-Audemur*, lequel rendit aveu pour deux tiers au total du Domaine de *Châteauneuf*, le 27 Janvier 1350, à *Marie d'Espagne*, veuve de *CHARLES d'ALENÇON*, dit *le Magnanime*.

JEAN de PONT-AUDEMER, leur fils, abandonna ses droits dans le Châtel, Ville & Châtellenie de Châteauneuf, à *JEAN de PONT-AUDEMER*, son père, qui le céda à *Pierre*, Comte d'Alençon, par acte du 20 Septembre 1370, pour 1140 francs d'or. Depuis cette époque on ne trouve plus d'autres Seigneurs de *Châteauneuf*, que les Princes de la Maison d'Alençon.

Ces Princes sont connus. *PIERRE*, qui aimoit

à bâtir, est peut-être celui qui fit élever ce Château, dont les restes subsistent. Il mourut en 1404, & eut pour successeur :

JEAN 1^{er}, tué à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laissa pour héritier

JEAN II, sous lequel il paroît que *Châteauneuf* tomba dans les mains des Anglois, maîtres de toute la Normandie depuis la bataille d'Azincourt. Après une première révolte en 1456, *JEAN II*, délivré par *LOUIS XI* de la captivité où il étoit retenu à Loches, se souleva contre *LOUIS XI* lui-même, & fut arrêté une seconde fois à Brezollles, en allant à Châteauneuf, qui étoit rentré dans ses mains ; & ses biens furent remis au Roi pendant le procès, & ensuite confisqués au profit de Sa Majesté.

RENÉ, fils de *JEAN II*, obtint d'abord la jouissance provisoire du Comté du Perche & de *Châteauneuf* en Thimerais ; & ayant depuis été rétabli dans la propriété, il fit hommage au Roi du Duché d'Alençon, du Comté du Perche, de la Baronnie de *Châteauneuf*, & des Terres Françaises, qui sont la Tour-Grise de Verneuil, Chennebrun & quelques autres Paroisses en-deçà de l'Avre, qui dépend aujourd'hui du Bailliage-Royal de *Châteauneuf* en Thimerais, ainsi que les Terres démembrées qui sont *Châteauneuf* en Thimerais, Senonches, Bazoches & Champrond. *RENÉ* mourut le 18 Novembre 1492, & eut pour enfans

CHARLES, qui suit ;
FRANÇOISE & *ANNE*.

CHARLES, dernier Duc d'Alençon, mourut sans postérité le 11 Avril 1525, & laissa pour héritières ses deux sœurs. *FRANÇOIS 1^{er}* fit saisir & mettre en sa main les grands biens de cette Maison par droit de réversion à la Couronne, à défaut d'hoirs mâles.

La saisie donna lieu à un très-long procès, pendant lequel le Roi plaida mains garnies, jusqu'à la transaction qui fut passée le 22 Février 1563, par laquelle *CHARLES IX* abandonne en toute propriété à *Jeanne d'Albret*, mère & tutrice de *HENRI*, Roi de Navarre, & à *JEANNE*, Princesse de Navarre, sa sœur, à *CHARLES*, Cardinal de Bourbon, & à *LOUIS de Bourbon*, Prince de Condé, frère d'Antoine, Roi de Navarre, & tous enfans & héritiers de *CHARLES de Bourbon*, premier Duc de Vendôme, & de *FRANÇOISE d'ALENÇON*, héritière pour moitié de *CHARLES*, Duc d'ALEN-

CON, la Baronnie de Châteauneuf en Thimerais, & la Châtellenie de Champrond ou Senonches & Brezilles à leur choix.

C'est par ces gradations que Châteauneuf en Thimerais est venu dans la main de HENRI IV, qui l'a réuni à la Couronne. Par engagement, cette Baronnie a passé dans les mains du Duc Charles de Nevers en 1605, & est restée dans la Maison de Nevers-Mantoue jusqu'en 1657, qu'elle passa au même titre à Anne le Camus de Jambeville, fille d'Antoine, Président à Mortier, mariée 1^o à Claude Pinard, Vicomte de Comblissy, Marquis de Louvois, Seigneur de Crémil & de Maillebois; & 2^o à François-Christophe de Lévis, Duc d'Amville, Pair de France, duquel elle n'eut point d'enfans non plus que de son premier mari. Elle mourut, âgée de 68 ans, le 12 Février 1651, & laissa différens héritiers, desquels Nicolas Desmaretz, mort ancien Contrôleur-Général des Finances le 14 Mai 1721, ayant acquis les droits, s'est aussi fait subroger à l'engagement en 1679, auquel titre sa famille l'a possédée jusqu'en 1727, que l'engagement a été converti en échange par l'acte du 13 Mars de cette même année, passé entre Sa Majesté & le feu Maréchal de Maillebois, Jean-Baptiste-François Desmaretz, mort à Paris le 7 Février 1762, auquel a succédé Marie-Yves Desmaretz, son fils unique, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, dit le Comte de Maillebois. Voy. DESMARETZ.

CHATEAUNEUF: d'or, à la bande de gueules.

CHATEAUNEUF: d'azur, au château d'argent, fermé & maçonné de sable, & flanqué d'une grosse tour carrée à dextre aussi d'argent & maçonnée de sable, le tout sur une terrasse aussi d'argent.

*CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE, ou de GIRAUD-L'AMI, Village, Paroisse & Fief Impérial avec titre de Duché, au Diocèse de Cavaillon & dans le Comté Venaissin, dont néanmoins il ne fait pas partie, avec un Château magnifique. Anciennement le Fief de Châteauneuf avoit le furnom de la *Defrau*, c'est-à-dire, de la Hache. En effet on y voit depuis plusieurs siècles une hache & un soc de charrue sculptés sur la pierre de taille, au-dessus de la porte du Village. La tradition de ce lieu porte que Giraud de Sabran, dit l'A-

mi, est le premier qui ait possédé cette Terre, & que *Rofan*, son fils, la donna à l'Abbaye de Saint-Guillaume-du-Désert. Ce qui est constant, c'est que cette Abbaye possédoit la Haute-Seigneurie de Châteauneuf, vers la fin du XIII^e siècle, puisque le 16 Juin 1291, Giraud-l'Ami en prêta hommage à l'Abbé de Saint-Guillaume. Les successeurs de Giraud en prêtèrent divers hommages aux Abbés de Saint-Guillaume, jusqu'à ce que la Souveraineté en ayant été acquise par le Pape Jean XXII en 1323, *Rofan* de Sabran, qui en étoit alors le Seigneur, refusa d'en prêter hommage au Saint-Siège.

Le Baron, aujourd'hui Duc de Châteauneuf-de-Gadagne, est Seigneur direct & foncier de cette Terre, & il n'y a point d'autres Seigneurs directs que lui. Il perçoit le vingtain de tous les fruits & grains. Il a un four & un moulin bannaux. Il a les droits d'encan, à raison de cinq sols par écu, & les lods à dix sols par écu. La commune de ce lieu paye une garde de Terre. Les amendes des dénonces, ainsi que les confiscations, appartiennent au Seigneur-Baron, lequel a trois instances dans son Fief: celle du *Vigui*er, celle du *Juge*, & celle du *Juge des appellations*. Entr'autres beaux droits dont jouit le Seigneur de Châteauneuf, on remarque celui qui oblige à venir recevoir dans le Château même du Duc, l'hommage qui est dû à chaque création de Souverain-Pontife, & celui qui l'exempte d'entrer dans aucune forte de dépense ou corvée de la Province du Comté Venaissin. A cela il faut ajouter que les Habitans lui doivent à lui-même un certain nombre de corvées; mais depuis la réunion du Comté Venaissin à la Couronne de France, il doit y avoir du changement dans ces beaux droits.

La Terre, Seigneurie & Fief-Impérial de Châteauneuf, entra dans la Maison de Galléan par l'acquisition qu'en fit en 1669, Charles-Félix de Galléan-Gadagne, en faveur duquel le Pape CLÉMENT IX l'érigea la même année en Duché, sous le nom de Gadagne, en considération de ses qualités personnelles, & des services qu'il avoit rendus au Saint-Siège. Voy. GALLÉAN.

*CHATEAUNEUF DE GALAURE, en Dauphiné, ancienne Baronnie qui fut portée en mariage par Charlotte Allemand, fille de Jean, Maréchal de Dauphiné, & de

Bonne de Chalant, fille de *Boniface*, Comte de *Chalant*, & de *Françoise de Rouffillon*, à *Renaud*, Seigneur du *Châtelet*, Souverain de *Vauvillars*, Conseiller-Chambellan du Roi Louis XI, Capitaine de ses Gardes, Bailli de Sens & de *Chaumont*, & Maréchal de *Dauphiné* après son beau-père. Voy. CHATELET.

CHATEAUNEUF-DE-RANDON. On a reçu une généalogie imprimée de cette ancienne Maison, dressée sur les titres originaux, vieilles Chartes, Histoires & autres enseignemens, de la branche de *Châteauneuf-de-Randon*, Barons du *Tournel*, & de celle des Vicomtes de *Saint-Remeise*, les deux seules qui ont conservé le nom de *Châteauneuf-Randon*; celles d'*Apchier* ou *Apcher*, & de *Joyeuse*, branches cadettes, ayant quitté le nom de *Châteauneuf-Randon*, pour garder, l'une celui d'*Apchier*, l'autre celui de *Joyeuse*.

Cette Généalogie imprimée, qui nous a été communiquée, sur les diverses branches de *Châteauneuf-Randon-du-Tournel* & des Vicomtes de *Saint-Remeise*, apprend que celle du *Tournel* est fondue dans celle des Vicomtes de *Saint-Remeise*, qui subsiste dans GUILLAUME DE CHATEAUNEUF - RANDON - DU - TOURNEL, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de St.-Louis. Voici la filiation suivie de ces deux branches, mais en remontant à la source primitive des quatre.

La Maison de *Châteauneuf-de-Randon* a donné un Grand-Maitre de l'Ordre de Malte, trois Maréchaux de France, trois Ducs & Pairs, un Grand-Amiral & un Grand-Louvetier de France, plusieurs Chevaliers des Ordres du Roi, des Gouverneurs des Provinces de Languedoc, de Normandie, d'Anjou & du Maine, un premier Gentilhomme de la Chambre, un Grand-Maitre de la Garde-Robe, plusieurs Chambellans de nos Rois, des Capitaines de 50 & de 100 hommes d'armes, des Généraux d'Armées du Pape, des Cardinaux, des Doyens du Sacré Collège, & plusieurs Evêques. Sa filiation suivie commence à

I. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, Seigneur de *Châteauneuf* & de *Randon*, & de plus de 80 Paroisses ou Châteaux en Gévaudan, en Vivarais, ou en Auvergne, qualifié *Domicellus Miles*, qui vivoit en 1050. Il eut pour sœur ARTAUDE DE CHATEAUNEUF, femme de *Pons de Brion*, Chevalier, à laquelle il fit, le 11 des Calendes du mois de Septembre 1078, une

obligation de 5500 sols Viennois, pour sa portion des biens du Vivarais. Il eut :

1. ANGARIS OU ACHARIS, qui fut;
2. BERTRAND, Chevalier, qui fut présent à la donation de Pierre du Fay, en 1077, en faveur de l'Abbé de Pebrac, de la Paroisse de Chassefac, en Vivarais;
3. GUÉRIN, présent à la même donation;
4. ET GUY DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON.

II. ANGARIS OU ACHARIS DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON fit hommage en langue vulgaire à Guillaume, Evêque de Mende, de son Châteauneuf de Randon, avec toutes les forces qui y étoient contenues, en 1100. Il épousa *Marie d'Auvergne*, fille du Comte d'Auvergne, dont:

1. GUILLAUME, qui fut;
2. ET GUERIN, mort en 1134.

III. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, Seigneur de Châteauneuf, Comeras, le Chaylar-Evêque, Belveset, Puy-Laurens, Altier, & de la Ville de Montfort, à présent Villefort, donna avec sa femme, au mois de Novembre 1156, le mas de Grosfau, aux Frères du Temple de Jérusalem, pour le repos de l'âme de GUERIN, son frère, & au mois de Novembre 1156, pour la même raison, au Temple de Jalès, le mas de Grosvilar, & la permission de faire paître tous les bestiaux dans les Terres du Diocèse de Mende. Il fonda les Dames Bénédictines de l'Abbaye de Mercoire, dans la Terre de *Châteauneuf*, qui sont dotées de 8000 livres de rente. Il fit de grands biens aux Moines de Langogne, & fonda plusieurs Prieurés. Il eut d'*Elisabeth d'Epemon* :

1. GUILLAUME, qui fut;
2. GUERIN, Seigneur d'Arfenc & d'une partie de Châteauneuf & de Randon, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes d'*Apchier*, aussi illustre par les grandes alliances qu'elles a faites, que par les charges & les emplois distingués, dont elle a été honorée sous les Règnes de plusieurs de nos Rois. CHRISTOPHE, Comte d'*Apchier*, né le 4 Mars 1698, est aujourd'hui le chef de sa branche; il avoit épousé, le 14 Août 1747, *Antoinette de la Rochefoucauld-Saint-Ippize*, morte en Mars 1751, qui lui a laissé deux garçons, dont l'aîné est mort à Paris en 1759;
3. ET GUY, Seigneur de Laurac, Vernon, les Baumes, de la moitié de Joyeuse, & du Comté de Grandpré en Champagne, auteur de la branche des Seigneurs de *Joyeuse*, comme il se justifie par leur propre Généalogie dans l'*Histoire des Grands Officiers*

de la Couronne & le Nobiliaire de Champagne. Voy. APCHIER & JOYEUSE.

IV. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, III^e du nom, Seigneur de la moitié de Châteauneuf & de Randon, Saint-Germain & autres places, épousa *Guillemette de Saiffac*, en Velay. Il fut père de

V. GUIGUES-MECHIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur en partie de Châteauneuf de Randonat & de plusieurs autres Paroisses & Châteaux, qui épousa *Marie d'Assimens*, dont :

1. RANDON, qui suit;
2. GUILLAUME, Archidiacre de Mende, & Légat du St.-Siège, que le Comte de Toulouse fit assassiner;
3. ODILON DE GUERIN, auteur de la branche des Seigneurs & Barons du *Tournel*, rapportée ci-après;
4. Et GUIGNON, chef de la branche des Seigneurs & Vicomtes de *Saint-Remeise*, Barons d'*Aleuc* & autres places, qui viendra en son rang.

VI. RANDON DE CHATEAUNEUF, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat & autres places, rendit hommage à l'Evêque d'Uzès, pour ce qu'il avoit à Montfort & à Genouillac en 1252; & le 29 Mai 1259, au Prieur de Soubès, au nom de ses enfans mineurs, pour la Terre des Portes, située dans les Cévennes. Il accorda le 9 Août 1259 des exemptions aux habitans de Montfort & de leurs autres Terres, de concert avec ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, son frère. Il fonda les Jacobins de Genouillac, & fit de grands biens à l'Abbaye des Chambons. Il eut guerre avec Etienne, Evêque de Mende, qui fit venir contre lui plusieurs soldats & 200 Chevaliers, commandés par le Seigneur de Mercœur, qui détruisirent 18 de ses Châteaux; ce qui l'obligea d'assiéger la Ville de Mende, dont le Seigneur de Mercœur lui fit lever le siège. Il eut aussi guerre avec Pons, V^e du nom, Seigneur de Polignac, au sujet de la succession de *Guillemette de Saiffac*, son aïeule, dont il demandoit la moitié, de même qu'ODILON DE GUERIN, son frère. Les différends furent terminés par les Sentences Arbitrales de Bernard de Montagu, Evêque du Puy, & d'Armand de Peyre, Prévôt de Notre-Dame du Puy. Il épousa *Marguerite d'Anduze*, Dame des Portes, de Luc, Pradelles, Saint-Laurent-les-Bains, petite-fille de *Guerin*, qualifié de *Prince de Luc*. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. BERNARD, dit d'*Anduze*, qui fut présent aux exemptions que son père donna, avec ODILON DE CHATEAUNEUF, son frère, aux habitans de Randonat.

VII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, IV^e du nom, Seigneur en partie de Châteauneuf & de Randonat, fit hommage à l'Evêque de Mende le 6 Mai 1263, & à l'Evêque d'Uzès, pour la moitié de ce qu'il avoit à Montfort le 12 Avril 1264. Il est nommé le premier des Barons qui se trouvèrent à l'Assemblée tenue à Montpellier le 25 Janvier 1288, au sujet des différends survenus entre le Roi & le Pape BONIFACE VIII. Il testa & mourut en 1303. Il eut de *Valpurge*, fille d'*Hugues*, Comte de Rodès, & d'*Elisabeth de Roquefeuil* :

1. RANDON, mort avant 1303;
2. Et MARQUESE, qui suit.

VIII. MARQUESE DE CHATEAUNEUF, Dame en partie de Châteauneuf, & en entier des Terres des Portes & de Luc, eut en 1289 l'administration des biens de ses enfans, malgré *Bernard*, Seigneur de *Mercœur*, & *Pierre de Polignac*, Prêtre de Brioude, qui la lui disputoient. Elle confirma, le 17 Janvier 1301, la vente que GUILLAUME DE RANDON, Seigneur de Luc & des Portes, avoit faite, de son consentement, le 1^{er} Janvier 1301, à Jean de Bannes, Archidiacre d'Uzès, de ce qu'il avoit au Château de Genouillac. Elle fit son testament en 1311, par lequel elle fit plusieurs legs à ses Gentilshommes, ses Ecuyers, & à autant de Demoiselles. Par le même acte, elle fit son second fils héritier, & mourut en 1311. Elle avoit épousé *Armand*, Vicomte de *Polignac*, mort le 29 Avril 1277. C'est de ce mariage que descendent Messieurs les Vicomtes de *Polignac*.

Ainsi a fini la branche aînée de *Châteauneuf-de-Randon*, dont MARQUESE a porté les biens dans la Maison des Vicomtes de *Polignac*. Voy. POLIGNAC.

BRANCHE

des Seigneurs DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, Seigneurs & Barons DU TOURNEL.

VI. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF DE RANDONAT, troisième fils de GUIGUES-MECHIN, 1^{er} du nom, & de *Marie d'Assimens*, épousa *Marguerite de Guerin-du-Tournel*, héritière de la Baronnie du *Tournel*. De ce mariage naquit :

VII. GUIGUES-MECHIN DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, Seigneur d'Altier & autres places, qui prit le nom de sa principale Terre, qui étoit celle du *Tournel*, selon l'usage du tems. Il épousa *Vierne de Valergues*, dont :

1. ODILON, qui suit ;
2. Et ODILON DE GUERIN, Chanoine de la Cathédrale de Mende, dont il fut élu Evêque. Il transigea avec SAINT LOUIS, Roi de France, pour le Château de Grefes.

VIII. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, II^e du nom, Seigneur & Baron du Tournel, fut fait prisonnier par le Vicomte de *Polignac*, au sujet de la guerre que son père avoit eue avec lui pour la succession de *Guillemette de Saiffac*. Il paya sa rançon à son vainqueur. Il épousa *Mirande de Montlaur*, fille d'*Hébrard*, Seigneur & Marquis de *Montlaur*, & de *Marguerite d'Avvergne*, dont :

1. ODILON, qui suit ;
2. Et HÉBRARD DE GUERIN DU TOURNEL, lequel fut présent avec son frère à l'hommage qu'Hébrard de Montlaur rendit à Etienne, Evêque de Mende.

IX. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, III^e du nom, Seigneur & Baron du Tournel, Damoiseau, rendit hommage le 11 Février 1287, à l'Evêque d'Uzès, pour la Ville de *Montfort*, aujourd'hui *Villefort*. Il se trouva à l'Assemblée des Seigneurs de la Province, convoquée à Montpellier pour concilier les différends du Roi avec le Pape BONIFACE VIII, le 25 Juillet 1288. Il épousa, par contrat du 3 Juillet 1305, *Eléonore de Canillac*, dont :

1. GUIGNON, Seigneur & Baron du Tournel, marié par son père à *Valergue de Polignac*, sa cousine au IV^e degré, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Et ODILON, qui suit.

X. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, IV^e du nom, Seigneur & Baron du Tournel, succéda à son frère, mort sans enfans. Il reçut hommage à Montfort le 20 Juin 1320, d'Etienne d'Altier, Chevalier. Il obtint le 2 Avril 1326, avec les autres Barons du Gévaudan, une Ordonnance du Sénéchal de Beaucaire, contre la Cour commune du Gévaudan, qui empiétoit sur leurs droits. Il testa le 9 Mai 1363, & laissa d'*Yolande de Simiane*, fille de *Guiraud*, IV^e du nom, Marquis de Simiane, & de *Matille d'Arpajon* :

1. GUIGNON, qui suit ;

2. Et MARGUERITE, mariée, en 1340, à *Bernard d'Anduze*.

XI. GUIGNON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel & autres places, épousa, par contrat du 12 Avril 1365, *Ifabelle* ou *Elisabeth de Châlençon*, fille de *Guillaume*, Seigneur & Marquis de Châlençon, & de *Valpurgé*, Vicomtesse de *Polignac*, dont :

1. ARMAND, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 20 Janvier 1385, à GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, Comte de Saint-Remeise, Baron d'Alenc, & autres places.

XII. ARMAND DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel, fit une inféodation aux habitans du Chambonnet en 1380. Il épousa, par contrat du 14 Septembre 1398, *Marquise de Beaufort-de-Canillac*, fille de *Marquis de Beaufort*, & de *Catherine de Clermont*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEANNE, mariée, le 20 Septembre 1416, à *Antoine de Cardaillac*, Seigneur & Marquis de Cardaillac, Vicomte de Brioule ;
3. MARGUERITE, mariée, le 23 Mai 1420, à *Louis de Sabran*, Baron d'Anfouis ;
4. Et ELÉONORE, mariée, le 23 Mai 1423, à *Aldebert de Sabran*, frère de *Louis*.

XIII. PIERRE DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel, reçut un hommage de Pons de la Raifin, Seigneur du Chambonnet, le 16 Avril 1432. Il épousa, par contrat du 22 Avril 1452, *Louise de Crussol*, Dame d'Arfilan, &c., fille de *Geraud Bastet*, III^e du nom, Seigneur de Crussol, & d'*Alix de Laffic*, sa troisième femme, Gouvernante du Dauphin, fils du Roi Louis XI, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. GABRIELLE, rapportée après son frère ;
3. Et ANNE, mariée, le 20 Septembre 1472, à *Bérenger de Roquefeuil*, Seigneur & Marquis de Roquefeuil.

XIV. JEAN DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel, épousa par contrat du 5 Août 1485, *Simonne*, Vicomtesse d'Uzès, fille de *Jean*, & d'*Anne de Brancas*, dont il n'eut point d'enfans.

XIV. GABRIELLE DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Baronne du Tournel, par la mort de son frère JEAN, épousa, par contrat du 20 Juin 1486, SIGISMOND DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, son cousin, Vicomte de Saint-Remeise, & autres places.

BRANCHE

des Seigneurs & Vicomtes de SAINT-REMEISE, Barons d'Alenc, &c.

VI. GUIGNON DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Vicomte de Saint-Remeise, Baron d'Alenc, & autres places, quatrième fils de GUIGUES-MECHIN, 1^{er} du nom, & de *Marie d'Assumens*, eut pour fils :

VII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, 1^{er} du nom de sa branche, qui fit hommage en 1307 à l'Evêque de Mende. Il avoit épousé, par contrat du 10 Février 1320, *Gillette de Tournon*, dont :

1. & 2. LAMBERT, qui suit ; & GUIGNON. Ces deux frères firent aussi en 1340 hommage à l'Evêque de Mende, du lieu & Baronnie d'Alenc & ses appartenances, des lieux de Larfalier, Laprade, le Mafel, &c., ensemble de tout ce qu'ils avoient dans la Paroisse de la Rouvière, & d'une partie de Châteauneuf.

VIII. LAMBERT DE CHATEAUNEUF testa en faveur de son fils le 10 Juin 1357. Il avoit épousé, par contrat du 10 Novembre 1355, *Guignotte de Peyre*, dont :

IX. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, II^e du nom, qui transigea en 1390 avec les habitans du mandement d'Alenc, Laprade, Larfalier, le Mafel, & d'une partie de Châteauneuf, & autres lieux. Il épousa, par contrat du 20 Janvier 1375, MARGUERITE DE GUERIN DU TOURNEL, dont :

X. RAYMOND DE CHATEAUNEUF, qui testa le 2 Septembre 1459, en faveur de son fils. Il épousa, par contrat du 10 Septembre 1452, *Jeanne de Senaret*, dont :

XI. SIGISMOND DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Vicomte de Saint-Remeise, & autres places, qui épousa, par contrat du 20 Juin 1486, GABRIELLE DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, sa cousine, qui lui apporta en dot la Baronnie du *Tournel*. De ce mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEANNE, mariée, en 1512, avec le Marquis de *Feralt* ;
3. MARGUERITE, mariée, en 1514, à *Jean de Lefcure*, Seigneur & Marquis de Lefcure, &c. ;
4. Et MARIE, mariée, en 1516, à *Jean de Bruyères*, Marquis de Chalabre, &c.

XII. ANTOINE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Co-Seigneur de Châteauneuf, Marquis du

Tournel, Vicomte de Saint-Remeise, Baron d'Alenc, & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, épousa, par contrat du 20 Juin 1533, *Elisabeth de Grimaldi-Monaco*, fille de *Lambert*, Prince de Monaco, dont :

XIII. JEAN-GASPARD DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Seigneur en partie de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Vicomte de Saint-Remeise, Baron d'Alenc, &c., Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes. Il épousa, par contrat du 10 Septembre 1560, *Madeleine de Combret du Broquier-d'Arpajon*, dont :

XIV. ALEXANDRE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, 1^{er} du nom, Seigneur en partie de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Comte de Saint-Remeise, Baron d'Alenc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, qui épousa, 1^o par contrat du 15 Février 1593, *Jeanne de Budos-des-Portes*, sœur de la Connétable de *Montmorency* ; & 2^o par contrat du 30 Août 1595, *Anne-Marie Pelet de Narbonne*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et CHARLES, Chevalier de Malte.

XV. ANTOINE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, 1^{er} du nom, Co-Seigneur de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Baron d'Alenc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, épousa, par contrat de mariage du 6 Août 1635, *Anne de Crugy-Marcillac*, nièce de *Sylvestre*, Evêque de Mende, & Abbé de la Chaize-Dieu, d'une Maison qui a donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malte. De ce mariage vinrent :

1. SYLVESTRE, Capitaine de Cavalerie, mort à Nancy au service du Roi ;
2. ALEXANDRE, Marquis du Tournel, Capitaine de Cavalerie, qui commanda la Noblesse du Languedoc à l'arrière-ban en 1694 & 1695, mort en 1696 ;
3. JEAN, dit le *Chevalier du Tournel*, Capitaine au Régiment de Conti, tué le 11 Août 1674 à la bataille de Senef ;
4. ADAM, Seigneur & Prieur Commendataire du Prieuré de Sainte-Ennemie ;
5. ANDRÉ, Seigneur de Saint-Jean & du Bley-mard, mort en 1697 ;
6. JACQUES-TIMOLEON, qui suit ;
7. ANNE, rapporté ci-après ;

8. ANNE, mariée, le 14 Novembre 1653, à *Marc-Antoine de Grégoire*, Seigneur & Baron de Saint-Sauveur, &c., aïeule de feu *N... de Saint-Sauveur*, Ecuyer du Roi & de feu M. le Dauphin, ainsi que de l'Evêque de Bazas, du Chevalier de *St-Sauveur*, Chef de Brigade dans les Gardes-du-Corps, & Brigadier des Armées du Roi, & de *Vital-Auguste*, Comte de *Nozières*, marié, le 17 Mars 1760, à *Françoise-Marie Terray de Rosières*, fille du Procureur-Général de la Cour des Aides, & de *N... le Nain*, fille de *N... le Nain*, Intendant du Languedoc;
9. Et MARIE-ANNE, morte en 1714.

XVI. JACQUES-TIMOLÉON DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Co-Seigneur & Comte du Tournel, Baron d'Alenc, &c., Capitaine de Cavalerie, épousa, par contrat du 29 Mars 1699, *Jeanne-Rose de Rouffeu de Lanvaux du Diarnelé*, en Bretagne, dont :

1. ALEXANDRE, mort jeune;
2. LOUISE-CLAUDE, qui a hérité des biens de la Maison du Tournel, la substitution ayant été ouverte en fa faveur, par Arrêt du Parlement de Toulouse, du 23 Août 1723, après 30 années de procès, au préjudice d'ANNE DE CHATEAUNEUF, son oncle, qui suit. Elle épousa *Charles de Molette*, Marquis de Morangis, Baron de Saint-Alban, Seigneur de Villefort, la Gardeguerin, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi;
3. Et JEANNE-MICHELLE, mariée, en Bretagne, au mois de Janvier 1729, à *Jean du Jourdain*, Chevalier, Seigneur du Couedor, &c.

XVI. ANNE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Baron du Tournel, Seigneur du Mandement de Saint-Etienne-du-Val-Donné, Préfontaine, &c., Capitaine de Cavalerie, a eu de *Madeleine de la Roque du Masel* :

1. ALEXANDRE, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Mende, Prieur de Saint-Martin-du-Pin;
2. PIERRE, qui vit sans alliance;
3. GUILLAUME, qui suit;
4. & 5. ANTOINETTE & FRANÇOISE;
6. Et MARIE-ANNE, morte Religieuse Bernardine à l'Abbaye de Mercoire.

XVII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF DE RANDON DU TOURNEL, Seigneur du Mandement de Saint-Etienne-du-Val-Donné, Garjac, Préfontaine, d'Issinges, du Marazel, de Nozières, Co-Seigneur d'Hispanac, &c., dit le *Comte de Châteauneuf-Randon*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat de mariage du 19 Avril 1755, *Paule de*

Launay, fille de *Louis*, & de *Paule Lajerle*, & nièce de M. de *Saint-Valery*, Receveur-Général des Finances de Flandre & du Hainaut, dont :

1. ALEXANDRE, né le 19 Octobre 1757;
2. PIERRE, né le 27 Octobre 1759;
3. Et MARIE, née le 28 Octobre 1756.

Les armes: *d'or, à trois pals d'azur; au chef de gueules.*

CHATEAUNEUF-DE-ROCHEBONNE, Maison éteinte, originaire du Forez.

CHARLES DE CHATEAUNEUF, Comte de Rochebonne, Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolois, mourut à Lyon au mois de Mars 1725. Il avoit épousé *Thérèse Adhémar de Grignan*, morte le 21 Mai 1719, dont :

1. N.... DE CHATEAUNEUF DE ROCHEBONNE, Exempt des Gardes-du-Corps, puis Colonel-Réformé, tué le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, où il commandoit le Régiment de Villeroy, Cavalerie. Il n'avoit pas eu d'enfans;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Evêque & Comte de Noyon en Décembre 1707, qui assista au sacre de LOUIS XV, le 25 Octobre 1722, & qui fut fait Archevêque de Lyon en Juillet 1731, & mourut le 28 Février 1740, à Lyon, âgé de 68 ans;
3. Et LOUIS-JOSEPH DE CHATEAUNEUF-DE-ROCHEBONNE, Evêque de Carcassonne.

Les armes: *de gueules, à trois tours d'or.*

* CHATEAUNEUF-le-Charbonnier, en Provence, Diocèse de Sisteron. La Terre & Seigneurie de *Châteauneuf-le-Charbonnier*, autrement dite de *Châteauneuf-au-Val-Saint-Donnat*, fut érigée en *Marquisat* en faveur de *Paul de Meyronnet*, Conseiller au Parlement de Provence, fils de *Philippe*, Doyen des Conseillers en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Madeleine de Cabanes*. Voy. MEYRONNET.

CHATEAUNEUF-LE-ROUGE, en Provence, Diocèse de Toulon, Terre & Seigneurie réunie à celle de *Rouffet*, & érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Novembre 1723, enregistrés à Aix les 4 & 7 Février 1724, en faveur de *Jacques-Gauthier de Girenton*, issu d'une noble famille du Gapençois en Dauphiné, Capitaine de Frégates, puis des

Vaiffeaux du Roi en 1747, & de son frère, JEAN-CHARLES, qui fuit.

JEAN-CHARLES, Sieur de *Rouffet*, a été fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 1^{er} Mars 1738, & Commandeur de l'Ordre de St.-Louis. Il a épousé *Marie-Gabrielle de Glandevès-de-Cuges*, dont :

1. CHARLES-PRIVAT DE GIRENTON, né en 1739;
2. JEANNE-MARIE-BARBE, née en 1737;
3. CHARLOTTE-GABRIELLE, née en 1738;
4. Et MARGUERITE, née en 1743.

Les armes de *Girenton* font : d'or, au chevron de sable, accompagné de quatre molettes de gueules, 3 en chef soutenues par un filet de sable, & 1 en pointe.

* CHATEAUNEUF-LEZ-MARTIGUES, Diocèse d'Arles, Terre & Seigneurie qui relève directement du Domaine de la Couronne. Dans le XIV^e siècle, elle faisoit partie des biens immenses que possédoient en Provence les Comtes & Sires des *Baux*. Vers 1372, François des *Baux* étant poursuivi pour crime de félonie, son patrimoine fut confisqué au profit de la Reine JEANNE, Comtesse de Provence; & par Sentence rendue en 1373, la propriété de la Terre de *Châteauneuf-lez-Martigues* passa à cette Princesse, qui, peu de tems après, la remit en engagement à la Ville de Marseille, moyennant une certaine somme dont cette Ville lui fit l'avance. Mais la Reine JEANNE n'en ayant pas fait le remboursement au tems prescrit par l'acte d'engagement, les Marseillois vendirent ladite Terre de *Châteauneuf* à Jacques de Favazio, un de leurs Concitoyens. Cependant Favazio ne se tenant pas pour fort assuré de cette vente, il en poursuivit la confirmation auprès de la Reine MARIE & du Roi LOUIS, son fils; ce qu'il obtint. Peu de tems après, il la vendit lui-même à *Jean Arlatan*, Gentilhomme de la Ville d'Arles. Celui-ci la vendit en 1444 à *Charles d'Anjou*, dit du *Maine*, qui étoit alors possesseur de la Vicomté du *Martigues*. La Terre de *Châteauneuf* passa de ce Prince dans la Maison de *Luxembourg*, qui la conserva jusqu'en 1552, qu'elle la vendit à *Jean de François*, Maître Rational à la Cour des Comptes du pays de Provence. Ce *Jean de François* ne laissa que deux filles, *Lucrèce* & *Sibylle de François*; ainsi la Terre de *Châteauneuf* leur échut par succession. *Sibylle*, la puînée, en fit passer la moitié dans la Maison de *Sey-*

tres, par son mariage avec *Antoine de Seytres-du-Verquieres*. Dans la suite, leur fils, François de *Seytres*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Vaucluse*, en acquit l'autre moitié à prix d'argent en 1633. Ce François de *Seytres*, 1^{er} du nom, mourut sans enfans; & par son testament, il fit passer la Terre de *Châteauneuf* à *Gaspard de Seytres*, son neveu, duquel hérita François II, son fils aîné.

En 1717, celui-ci en fit donation à *Paul de Seytres*, son second fils, en le mariant avec *Marie-Elisabeth-Gaspard de Doni*. *Paul de Seytres*, mourut sans enfans en 1736, & il fit passer la même Terre de *Châteauneuf* à François de *Seytres*, III^e du nom, son frère puîné, avec la clause de substitution en faveur de *Marie-Anne de Seytres*, sa sœur, veuve de *N... de Thezan*, qui en jouit actuellement. Cette Dame est la dernière de la Maison de *Seytres-Vaucluse*, branche cadette de celle de *Seytres-Caumont*. Voyez SEYTRES-CAUMONT.

* CHATEAUNEUF-SUR-CHER, en Berry, Diocèse de Bourges, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1681, registrées le 31 Décembre suivant, en faveur de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de *Seignelay*, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur - Général des Finances, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, mort le 6 Septembre 1683. Le *Marquisat de Châteauneuf* est aujourd'hui possédé (en 1771) par le Comte de *Maurepas*, de la Maison de *Phélypeaux*. Voy. ce mot.

* CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, dans l'Orléanois, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1671, en faveur de *Balthasar Phélypeaux*, Secrétaire d'Etat, mort le 27 Avril 1700. Cette même Terre & Seigneurie vient d'être érigée, par Lettres-Patentes du 19 Juin 1770, en Duché héréditaire, sous le titre de *Duché de la Vrillière*, en faveur de M. le Comte de *Saint-Florentin*, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi. Voy. PHELYPEAUX.

* CHATEAU-PORCIEN ou PORCEAN, dans un canton du Réthelois en Champagne, Diocèse de Reims, Ville avec titre de *Principauté*, qui n'étoit autrefois qu'une simple Seigneurie, qui relevoit du Comté de Sainte-

Menehould, & que *Raoul de Château-Porcien* vendit à *Thibaut*, Roi de Navarre, Comte de Champagne, en 1268, pour des revenus que ce Prince lui assigna à Fismes. Cette Seigneurie passa avec la Champagne au Roi *Philippe le Bel*, qui l'érigea en Comté, en la donnant en échange, en 1303, à *Gaucher de Châtillon*, II^e du nom, Connétable de France, pour la Terre de Châtillon-sur-Marne. De son second fils, *Jean de Châtillon*, descendant le feu Duc de Châtillon, Gouverneur de feu M. le Dauphin, fils du Roi Louis XV.

Gaucher de Châtillon, II^e du nom, Comte de *Château-Porcien*, mourut en 1329, à 80 ans. Il est le IV^e aîné de *Jean de Châtillon*, II^e du nom, qui vendit en 1395 le Comté de *Porcien* à *Louis de France*, Duc d'Orléans, dont le fils aîné, *Louis de France*, Duc d'Orléans, le revendit en 1439, à *Antoine de Croy*, Sieur de Renty, pour payer sa rançon.

Le Roi *Charles IX* érigea le 4 Juin 1561, *Château-Porcien* en Principauté, en faveur de *Charles-Antoine de Croy*, Comte de Senningen, fils de *Charles*, arrière-petit-fils d'*Antoine de Croy*, Seigneur de Renty. Ce Prince mourut sans postérité le 5 Mai 1567.

Alors la Principauté de *Château-Porcien* passa à *Philippe de Croy*, Duc d'Archoth, son cousin, mort en Décembre 1595. Son fils *Charles* vendit *Porcien*, en 1608, à *Charles de Gonzague-Mantoue*, Duc de Nevers. En 1659, le Cardinal *Mazarin* acquit la Principauté de *Porcien*, en même tems que le Réthelois, & la donna à son neveu *Armand-Charles de la Porte*, Duc de Mazarin, dont la fille, *Marie-Charlotte*, épousa *Louis de Vignerot*, Marquis de Richelieu. Leur fils, *Armand-Louis*, Duc d'Aiguillon, possède aujourd'hui la Principauté de *Château-Porcien*.

* CHATEAU-RENARD, Ville dans le Gatinois-Orléanois, Diocèse de Sens, dont la Seigneurie appartenoit en 1569 à l'Amiral de *Coligny*, après la mort duquel elle entra dans la Maison de *Nassau-Orange*, par le mariage de *Louise de Coligny*, fille de l'Amiral, avec *Guillaume de Nassau*, IX^e du nom, Prince d'Orange. Un de ses descendants la vendit du tems du Cardinal Mazarin au Sieur *Amat*, après la mort duquel elle fut acquise par le Sieur d'*Aquin*, Président au Grand-Conseil & auparavant Intendant à Moulins.

Tome V.

* CHATEAU-RENARD, en Provence, Diocèse d'Avignon, Terre avec un Château, qui appartient à N... de *Thomassin*, Marquis de Saint-Paul-lez-Durance, Seigneur de plusieurs autres belles Terres, & Président à Mortier au Parlement de Provence, veuf en 1763 de N... de *Marbeuf*.

* CHATEAU-RENAUD, en Champagne, Diocèse de Reims. C'étoit autrefois une Principauté souveraine, dont *Montharmé* étoit le chef-lieu. *Château-Renaud* fut bâti en 1230, par *Hugues*, Comte de Réthel, sous le règne du Roi *Saint Louis*. Après avoir appartenu aux Comtes de Réthel & aux Ducs de Cleves, le Roi *Louis XIII* acquit en 1629 la Souveraineté de *Château-Renaud*, qui appartenoit alors à la Princesse de Conti, Douairière, en échange de *Pont-sur-Seine*. *Louis XIV* fit raser le Château d'où cette Principauté tiroit son nom, & qui étoit très-fort.

* CHATEAU-RENAUD, en Touraine, Diocèse de Tours, Seigneurie qui passa dans la Maison de *Châtillon*, par le mariage de *Marie*, fille de *Gautier d'Avèsmes*, & de *Marguerite*, fille de *Thibaut*, V^e du nom, avec *Hugues de Châtillon*. Elle y demeura jusqu'en 1391, qu'elle fut vendue, avec le Comté de *Blois*, à *Louis*, Duc d'Orléans. En 1442, elle fut vendue à *Jean Dailion*, Ecuier, à *grace de réméré*, & deux ans après, elle fut retirée par *Charles*, Duc d'Orléans, puis vendue à *Jean*, bâtard d'ORLÉANS, pour la somme de 20000 écus d'or. *Antoinette d'Orléans*, fille de *Léonor d'Orléans*, Duc de Longueville, & de *Marie de Bourbon*, la porta à *Charles de Gondi*, Marquis de Belle-Isle, son mari. Elle fut ensuite cédée à *Albert de Roufflet*, fils de *François de Roufflet*, & de *Métraude de Gondi*, sœur du Maréchal de *Retz*, en échange de plusieurs Terres qui font partie du Duché de *Retz*. C'est en faveur de ce même *Albert de Roufflet*, que la Terre de *Château-Renaud* fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Décembre 1620, & par Lettres du mois d'Avril 1704. Cette érection fut confirmée à *Dreux de Roufflet*, arrière-petit-fils d'*Albert*, lequel mourut en 1704 sans alliance, & eut pour héritier son grand-oncle, *François-Louis de Roufflet*, créé Vice-Amiral le 1^{er} Juin 1701, Maréchal de France le 14 Janvier 1703, Chevalier des Ordres du

Z

Roi, le 2 Février 1705, & mort le 15 Novembre 1716. Voy. ROUSSELET.

* CHATEAU-RENAUD, dans le Bailliage de Châlons-sur-Saône, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1732, enregistrees au Parlement de Dijon le 28 Mars 1754, en faveur d'*Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joseph-François Mailly*, Préfident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Franche-Comté, & de *Jean Cœur-de-Roi*, héritier substitué, à défaut d'enfans, du Sieur *Mailly*.

* CHATEAUROUX, en Berry, Diocèse de Bourges, Terre & Seigneurie qui étoit possédée dans le XI^e siècle par les Princes de *Déols*, que l'on croit avoir été de la famille des Ducs d'Auvergne. *Denise*, héritière de *Châteauroux*, épousa, en 1187 ou 1197, *André de Chauvigny*, dont la postérité posséda pendant 300 ans, ou environ, la Baronnie de *Châteauroux*, que le Roi CHARLES VIII érigea en Comté, par Lettres du 16 Juillet 1497, en faveur d'*André de Chauvigny*, Vicomte de Brosse, qui mourut le 4 Janvier 1502 (vieux style), le dernier de sa Maison. Il eut pour héritiers dans les Baronnies de *Châteauroux*, de *Saint-Chartier* & de la *Châtre*, *Hardouin de Maillé-de-la-Tour-Landry*, & sa sœur *Françoise de Maillé*, enfans d'*Antoinette de Chauvigny*, tante d'*André*.

Françoise de Maillé fut mariée à *Jean V*, Sire d'*Aumont*, aïeul de *Jean VI*, en faveur duquel le Roi CHARLES IX érigea de nouveau la Baronnie de *Châteauroux* en Comté, par Lettres du mois d'Août 1573, confirmées par d'autres de HENRI III, du 7 Octobre 1575, registrées le 14 Avril 1580, en faveur du même *Jean-André*, créé Maréchal de France en 1579. Son petit-fils, *Antoine d'Aumont*, vendit le 12 Septembre 1612, la moitié du Comté de *Châteauroux* à HENRI DE BOURBON, II^e du nom, Prince de Condé, qui, par traité du 15 Octobre suivant, & 23 Janvier 1613, acquit l'autre moitié de ce Comté de *Jean de Maillé-de-la-Tour-Landry*, arrière-petit-fils de *Hardouin*. Ce Comté fut érigé en *Duché-Pairie*, avec union des Baronnies de la *Rue-sur-Indre*, de la *Châtre*, de *Bomniers*, de *Saint-Chartier*, de *Corps* & du *Bourg de Déols*, par Lettres du mois de Mai 1616, registrées les 4 & 16 Août suivant, en faveur de

HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & de ses hoirs mâles & femelles. CHARLES DE BOURBON, Comte de Clermont, ayant eu ce Duché en partage, le vendit au Roi en 1736. Sa Majesté, en 1744, en fit don à *Marie-Anne de Mailly-Nestlé*, qu'il créa Duchesse de *Châteauroux*. La mort de cette Dame, arrivée le 8 Décembre 1744, a fait retourner ce Duché au Domaine.

* CHATEAU-THIERRY, en Champagne, Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie* par le Roi CHARLES VI, au mois de Mai 1400, & donnée à son frère, LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, à charge de retour au Domaine de la Couronne, au défaut d'hoirs mâles. Le même Roi la réunit au Domaine au mois de Novembre 1407. LOUIS XI en fit don, au mois de Juillet 1478, à ANTOINE, bâtard de BOURGOGNE, fils naturel de PHILIPPE III, dit le *Bon*, Duc de Bourgogne. FRANÇOIS I^{er}, au mois de Novembre 1526, donna à *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan, &c., les Châtellenies de *Château-Thierry*, de *Châtillon-sur-Marne*. *Robert de la Marck*, IV^e du nom, son fils, Maréchal de France, eut, au mois de Juin 1547, les Seigneuries de *Château-Thierry* & de *Châtillon-sur-Marne*. CHARLES IX érigea, le 8 Février 1566, la Châtellenie de *Château-Thierry* avec les Seigneuries de *Châtillon-sur-Marne* & d'*Espezeux* en *Duché-Pairie*, en faveur de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, son frère. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Paul, prenoit la qualité de *Duc de Fronsac* & de *Château-Thierry* en 1627. *Frédéric-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, céda au Roi, le 20 Mars 1651, la Principauté de Sedan, &c., & LOUIS XIV lui donna en échange les Duchés d'*Albret* & de *Château-Thierry*, &c., pour les tenir en *Pairie*. Le même Prince rétablit, le 2 Décembre 1665, les titres de *Duché* & de *Pairie*, pour les Terres d'*Albret* & de *Château-Thierry*, en faveur du même & de ses descendans mâles & femelles, & de *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, son frère, pour avoir rang & séance le 20 Février 1652. Voy. TOUR D'Auvergne.

Les anciens Seigneurs de *Château-Thierry* portoit : de France au lambel d'argent.

* CHATEAU-THIERS, en Bourgogne,

Diocèse d'Autun, Terre & Seigneurie possédée dès le XIV^e siècle par la Maison de *Foudras*, une des plus illustres de Bourgogne par son ancienneté & par ses alliances. Cette Seigneurie fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Juin 1680, enregistrées le 20 Mars 1681, en faveur de *Roland de Foudras*, 1^{er} du nom, Chevalier, & de ses hoirs mâles & femelles. Voy. FOU DRAS.

CHATEAU-VERDUN, en Languedoc : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours maçonnées de sable, à la bordure d'argent.*

* CHATEAUVIEUX. Par lettres du mois de Février 1604, enregistrées le 26 Avril suivant, la Terre, Seigneurie & Baronnie de *Confolans* en Poitou, fut érigée en *Comté* en faveur de JOACHIM DE CHATEAUVIEUX, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1583, Chevalier d'Honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Bailli de Bresse & de Bugey, Gouverneur de Bourgogne, mort sans alliance le 13 Janvier 1615, le dernier de sa Maison. Il testa en 1610 en faveur de son petit-neveu *René de Vienne*, fils de MARIE, Dame de CHATEAUVIEUX, & de *Marie de Vienne*, Seigneur de Vauvillars, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteauvieux*. *René de Vienne*, Comte de Châteauvieux & de *Confolans*, laissa de *Marie de la Guesle* une fille, *Françoise de Vienne*, Comtesse de Châteauvieux & de *Confolans*, mariée, le 25 Novembre 1649, à *Charles*, 11^e du nom, Duc de la *Vieuville*. Voy. VIEUVILLE.

Les armes de CHATEAUVIEUX : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 fasces ondées d'or ; aux 2 & 3 d'azur, à une fleur-de-lys d'or.*

* CHATEAUVIEUX, Terre & Seigneurie que l'héritière de la Maison de *Mongefoie* porta dans le XIV^e siècle à *Gérard de Montfaucou*, fils d'*Amédée*. Cette branche ne forma que II degrés, & finit à *Jean de Montfaucou*, Chevalier, Seigneur de *Châteauvieux* & de *Wuillafans*, qui vivoit en 1365. Voy. MONTFAUCON.

* CHATEAUVILAIN, en Champagne, Diocèse de Langres, Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une ancienne Maison, & que l'héritière JEANNE, Dame de *Châteauvilain*, porta avec le nom & les armes de *Châteauvilain*,

à son mari, *Jean*, Seigneur de *Thil* en Auxois, & de Marigny en Champagne, Connétable de Bourgogne. Leur petit-fils, *Guillaume de Thil*, fut Grand-Chambrier de France, & mourut en 1439. Son frère *Bernard*, qui lui succéda, fut bifaisul d'*Anne*, Dame de *Châteauvilain* & de *Grancey*, mariée, en 1508, à *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel, père de *Joachim de la Baume*, en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Seigneurie de *Châteauvilain* en *Comté*. Celui-ci épousa, en 1535, *Jeanne de Moy*, dont la fille unique, *Antoinette de la Baume*, mourut le 4 Septembre 1572, sans enfans de son mari, *Jean d'Annebaut*, Baron de la Hunaudaye. Le *Comté de Châteauvilain* passa alors à son cousin germain, *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, fils de *Jacques*, & de *Catherine de la Baume*, sœur de *Joachim*.

Nicolas de l'Hôpital, Marquis de Vitry, Maréchal de France, ayant acquis ce *Comté*, il fut érigé en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Vitry*, en faveur de son fils *François-Marie*, par Lettres de Juin 1650, non registrées. Il mourut en 1679, sans postérité masculine, & le Comte de *Morstein*, Grand-Trésorier de Pologne, établi en France, acquit le *Comté de Châteauvilain* de ses créanciers, pour la somme de 900 mille livres. Les héritiers de ce Comte vendirent ledit *Comté* avec le Marquisat d'*Arc*, à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Prince légitimé de France, Comte de Toulouze, qui en obtint l'érection en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Châteauvilain*, pour lui & ses enfans mâles & femelles, par Lettres du moi de Mai 1703, registrées le 26 Août suivant. C'est M. le Duc de Penthièvre, son fils, qui en est aujourd'hui en possession.

* CHATEAUVILLAIN-COMMERCY. La Baronnie de *Châteauvilain*, située entre celle de *Noferoi* & la Terre de *Saint-Claude*, a donné son nom à une ancienne Maison qui portoit : *gironné de sable & d'argent de huit pièces*, & qui s'est éteinte dans les Maisons de *Commercy* & de *Chaviré*. *Gaucher de Commercy*, 1^{er} du nom, épousa *Béatrix*, héritière de *Châteauvilain*. Il vivoit en 1237. Cette Maison a fini dans *Gaucher de Commercy*, 11^e du nom, qui ne laissa qu'une fille mariée à *Jacques d'Escaers*, à qui elle porta la Baronnie de *Châteauvilain*. Voy. le *Nobiliaire de Bourgogne*.

* CHATEL (DU), en Bretagne, Diocèse de Saint-Pol-de-Léon. Terre & Seigneurie fort considérable, & très-connue pour avoir été le berceau du fameux *Tanneguy du Châstel*. Après avoir appartenu à diverses Maisons, la Seigneurie du *Châtel* fut achetée de la Maison de *Briffac*, par la Duchesse de *Portsmouth*, de qui *N... Crozat* en fit l'acquisition.

CHATEL de *Lifon & de Rampan* (DU), en Normandie. La Roque dit, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, que CHARLES DU CHATEL, Seigneur de Lifon & de Rampan, & ANTOINE DU CHATEL, Seigneur de la Marre, & de la Mesle, vivoient en 1582; & qu'ils furent témoins du mariage d'Antoine Suhare avec François d'Harcourt. Les armes: *d'azur, à 3 châteaux d'or, 2 & 1.*

CHATEL (DU), en Normandie, famille qui a toujours fait preuve d'ancienne noblesse, dont parle aussi la Roque dans son *Histoire d'Harcourt*, & qui porte pour armes: *de gueules, au château d'or*. Elle remonte à GUILLAUME DU CHATEL, qui vivoit l'an 1200. Ceux qui sont dans l'Élection de Bayeux & qui portent les mêmes nom & armes, peuvent bien être de cette famille, ainsi que MM. du *Chatel*, Sieurs de Lifon & de Rampan, mentionnés ci-dessus.

CHATEL-DE-COUDRES, en Languedoc, famille dont étoit CHRISTOPHE DU CHATEL-DE-COUDRES, marié, en 1653, à *Louise du Chatel*, Baronne de Châteauneuf, dont est issue *Marie Elisabeth*, mère du Cardinal de Bernis. Voy. PIERRE DE BERNIS.

* CHATELARD, Seigneurie dans le Dauphiné, qui appartient à une branche cadette de la Maison de *Monteynard*, & dont est possesseur le Marquis de *Monteynard*, Ministre de la Guerre en 1771. Voy. MONTEYNARD.

Il y a en Bresse une famille du nom de *Chatelard*, qui remonte à *Pierre de Saint-Oyen*, Damoiseau, Seigneur du Châtelard, mort en 1325. Ses successeurs quittèrent le nom de *Saint-Oyen*, pour prendre celui de *Chatelard*. Les armes: *d'azur, à 9 fusées d'or mises en bande, à l'orle de 6 croissants de même, posés 3 & 3.*

CHATELET (DU), en Lorraine. Nous avons dit au mot *Châsteler*, que cette an-

cienne & illustre Maison du *Chatelet*, qui descend des Ducs de Lorraine, de la Maison d'Alsace, étoit branche cadette de la Maison du *Châsteler*, qui subsiste dans les Pays-Bas.

La Maison du Châtelet a pour auteur III. HENRI DU CHATELET, Chevalier, Seigneur d'Antigny en Vosges, second fils de JEAN, Sire du CHATELET, 1^{er} du nom, & de *Gillette de Passavant*, qui, suivant la généalogie que Dom Calmet a donné de cette Maison, se rendit caution avec son frère ERARD, pour le Duc de Lorraine, qui les qualifie de *cousins*. Il accompagna en Sicile le Comte de Vaudemont, qui alloit combattre en faveur de CHARLES D'ANJOU, contre le Roi d'Aragon. Il paroît qu'il ne vivoit plus en 1341. Il avoit épousé 1^o *N... de Bauffremont*, sœur de *Huet de Bauffremont*, Seigneur de Bulgnéville; & 2^o *Adeline de Germiny*, fille de *Jean*, Seigneur de *Germiny*, & sœur de *Henri*, Doyen de Toul, élu Evêque de Verdun en 1349. Il eut du premier lit :

1. ERARD, qui fut;
2. JEAN, surnommé *Sarazin*, qui fut pris à la bataille de Signy, le 4 Avril 1368, contre les Messins. Il avoit épousé *Marguerite d'Agimont*, Dame du Fau & de Tynes, remariée à *Raffe*, Seigneur de *Celli*, puis à *Guillaume de Probst*, & fille d'*Arnould*, Seigneur de *Looz & d'Agimont*, & de *N... du Fau*;
3. JEAN, Chanoine de Mayence;
4. LIÉBAULT ou PIERRE-LIÉBAULT, auquel *Robert*, Duc de Bar, donna en récompense de ses services, par Lettres du 2 Février 1383, une rente de 40 petits florins, rachetables pour la somme de 400. Il étoit mort en 1401, & laissa de *N... Duval*, fille de *Jean Duval*, Chevalier :

1. RENALOU RENÉ DU CHATELET, Ecuyer, mentionné avec son père dans un acte de 1389;
2. PIERRE, nommé parmi les Chevaliers que CHARLES, Duc de Lorraine, donna pour caution de la somme de 2100 florins, par acte du 2 Août 1409. On ignore le tems de sa mort, & s'il laissa des enfans de *Jacquette*, Dame de *Bioncourt*, remariée à *Jean de Pulligny*, Ecuyer;
3. ERARD, surnommé le *petit Erard*, qui fit de grandes libéralités aux Cordeliers de Neufchâteau, & à tout l'Ordre de Saint-François, dont il prit l'habit au lit de la mort;
4. ET JENAT DU CHATELET, mariée à *Jean*, Sire de *Bouvières*.

5. AGNÈS, mariée à *Ferry de Ludres*, vivant en 1359;

6. Et BÉATRIX DU CHATELET, mariée à *Henri de Salm*, Seigneur de Dompbale.

IV. ERARD DU CHATELET, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet & d'Antigny, reçut de la Duchesse de Bourgogne une donation de 20 livres de rente sur les Tailles de Juffé, par Lettres du 20 Juin 1357. Il servit fidèlement JEAN, Duc de Lorraine, dans la guerre contre Henri V, Comte de Vaudemont, où il fut fait prisonnier avec JEAN DU CHATELET, un de ses fils. Il lui en coûta une forte rançon pour leur liberté, & le Duc, pour les dédommager, leur accorda par Lettres du 22 Septembre 1357, les droits qu'il avoit pour cause de garde sur les habitans des Villes du *Chatelet* & *Horschechamp*, droits que lesdits ERARD & JEAN DU CHATELET remirent au Duc pour la somme de 200 florins, par Lettres de 1364. ERARD mourut après 1372. Il avoit épousé *Odette de Chauvirey*, fille de *Vauthier de Chauvirey*, Chevalier, & d'*Elisabeth d'Oiselet*. Il eut :

1. RENAUD, qui suit;
2. LIÉBAULT, Bailli de Nancy, qui fut souvent honoré des marques de la confiance du Duc CHARLES II;
3. JEAN, qui demeura prisonnier en 1348, avec son père, dans la guerre contre le Comte de Vaudemont, & ensuite dans la bataille de Liney où il combattoit contre les Messins, en faveur de *Robert*, Duc de Bar;
4. CHARLES, Seigneur de Fontenoy, marié, suivant Dufourni (continuateur de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*), à *Jeanne de Ceriz*, veuve de *Simon de Deuilly*;
5. Et JEANNE DU CHATELET, mariée à *Jean*, fils de *Ferri de Gerniny*.

V. RENAUD DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deuilly en partie, de Removille, de Theullieres, Bailli de Bassigny, céda par acte du 2 Janvier 1419 à CHARLES II, Duc de Lorraine, la portion qui lui appartenoit dans la Terre & Forteresse du *Chatelet*, où le Duc fit bâtir une Tour appelée communément la *Tour du Duc de Lorraine*. Peu d'années après la mort de ce Prince, la Duchesse ISABELLE la remit aux enfans de RENAUD, qui mourut le 22 Mars 1429, & fut inhumé aux Cordeliers de Neufchâteau. Il avoit épousé *Jeanne de Chaufour*, qui mourut en 1435, & fut inhumée auprès de son mari, sous un magnifique tombeau. Elle étoit

filles de *Jean de Chaufour*, Chevalier, & d'*Alix de Deuilly*. Leurs enfans furent :

1. ERARD, qui suit;
2. GÉRARD, Chevalier, Seigneur de Rancé, qui fut pris à la bataille de Bulgnéville, combattant pour RENÉ D'ANJOU, & mourut vers 1449, sans enfans d'*Hildegarde*, fille de *Jean de Bouxières*;
3. PHILIBERT, tige de la branche des Seigneurs de *Sorcy*, rapportée plus loin;
4. BÉATRIX, première femme de *Pierre de Bauffremont*, Chevalier;
5. Et ISABELLE, mariée à *Simon d'Anglure*, Seigneur d'Estoges & de Domjeux, Conseiller-Chambellan du Roi.

VI. ERARD DU CHATELET, II^e du nom, surnommé le *Grand*, Chevalier, Seigneur & Baron de Deuilly, Cirey, Bulgnéville, Chambellan du Roi de Sicile, Maréchal & Gouverneur Général de Lorraine & Barrois, &c., se trouva avec RENÉ D'ANJOU à la funeste bataille de Bulgnéville, dans laquelle il demeura prisonnier le 2 Juillet 1431, & ayant obtenu sa liberté moyennant 2400 florins d'or, il fut associé par la Duchesse ISABELLE au Gouvernement de Lorraine, avec cinq autres Seigneurs. Il fut ensuite député vers PHILIPPE, Duc de BOURGOGNE, pour traiter de la délivrance du Duc RENÉ, qui lui donna beaucoup de part dans sa confiance. La mort l'enleva le 18 Août 1459, & il fut enterré aux Cordeliers de Neufchâteau, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé 1^o *Alix de Saint-Eulien*, fille & héritière d'*Yvain*, Baron de *Saint-Eulien*, de Cirey, & d'*Agnès*, Dame de *Saint-Amand*; & 2^o par contrat du 25 Juin 1440, *Marguerite de Grancey*, morte le 25 Octobre 1466, fille de *Guillaume de Grancey*, Seigneur de Lares, & de *Laurette de Beauvoir-de-Chastelus* ou *Chastel-lux*. Les enfans du premier lit furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Pierrefitte*, rapportée ci-après;
3. IDE OU ODETTE, mariée 1^o à *Colard de Marley*, Seigneur du Savey, de Dun, de Jametz & de Florange, Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi de Sicile; & 2^o en 1456, à *Bertrand de Beauvain*, Seigneur de Précigny;
4. PERONNETTE, qui épousa, par contrat du 1^{er} Janvier 1434, *Jean de Nancy* ou de *Lenoncourt*, Seigneur de Gombervaux;
5. JEANNE, mariée à *Guillaume de Choiseul*, Seigneur de Clémont;

6. AGNÈS, mariée à *Jean d'Orne*, Bailli de l'Evêché de Verdun ;
7. ISABELLE, mariée à *Louis de Dommartin*, Chevalier, Seigneur de Dommartin, Conseiller de RENÉ, Duc de LORRAINE.

Et du second lit vinrent :

8. ERARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Bulgnéville*, rapportée ci-après ;
9. CATHERINE, mariée, par contrat du 17 Avril 1458, à noble *Simon de Granfon*, Seigneur de Poix ;
10. JEANNE, mariée, en 1467, à *Helion de Granfon*, Seigneur de la Marche, frère de *Simon*. Il étoit remarié, en 1488, à *Jeanne de Bauffremont* ;
11. Et MADELEINE, mariée à *Ferry de Paroye*, avec lequel elle vivoit en 1475. Une généalogie manuscrite, qui est à la bibliothèque du Roi & dans le cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi, marque que MADELEINE du CHATELET fut femme de *N...* Margrave de *Bade*, en Allemagne.

VII. PIERRE DU CHATELET, 1^{er} du nom, Seigneur du Châtelet, de Deuilly, Bulgnéville, Saint-Eulien, Cirey, Bouzancourt, Pierrefitte, Chainfy, Nerlant, Outrepont, Ifche, Balerne, Nancy, Guimont, &c., avoit en 1476 la conduite des Nobles du Bailliage de Meaux, en 1479 celle de l'arrière-ban du Bailliage de Chaumont, & fut gratifié par le Roi d'une pension de 200 livres. Il mourut vers le milieu de Décembre 1482, & fut inhumé aux Cordeliers de Neufchâteau dans la Chapelle qu'il y avoit fondée. Il avoit épousé 1^o *Manne d'Autel*, Comtesse d'Aspremont, fille aînée de *Hue d'Autel*, Comte d'Aspremont, & d'*Agnès*, Comtesse de *Hohenstein* ; & 2^o avant 1469, *Jeanne de Toulangeon*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de la première femme furent :

1. JEAN, mort sans postérité avant son père ;
2. ERARD, qui suit ;
3. HUE ou HUET, auteur de la branche des Seigneurs de *Deuilly*, rapportée ci-après ;
4. BALTHASAR, Religieux, puis Abbé de Saint-Evre de Toul, & de Saint-Vincent de Metz en 1484, que le Duc ANTOINE nomma, en 1511, un des Administrateurs du Duché de Lorraine en son absence : il mourut le 9 Mars 1529 ;
5. AGNUS ou ANNE, Chanoine de Langres, & Archidiacre du Tonnerrois ;
6. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Deuilly, Sénéchal de Lorraine en 1500 ;
7. CATHERINE, morte en 1510, mariée, en

- 1493, à *Claude de Haraucourt*, Seigneur de Paroye ;
8. Et ALIX, Dame à Remiremont en 1465, mariée, par contrat du 16 Décembre 1474, à *Pierre du Fey*, Seigneur de Bazeille.

VIII. ERARD DU CHATELET, III^e du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Bouzancourt, Cirey, Bricourt, &c., eut différend avec sa tante *Anne d'Autel*, mariée au Comte de *Linange*, lequel fut terminé par la médiation de RENÉ II, Duc de Lorraine, le 11 Octobre 1484. ERARD, qui vivoit encore le 19 Avril 1520, avoit épousé *Françoise de Haraucourt*, Dame de Ville-sur-illon, & fille de *Jacques de Haraucourt*, Chevalier, & d'*Anne de Paroye*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauchemin en 1520, tué au siège de Malte en 1565 ;
3. Et MARGUERITE, Secrète de l'Abbaye de Remiremont.

IX. CHRISTOPHE DU CHATELET, Seigneur en partie du Châtelet, de Deuilly, Saint-Eulien, Cirey, Bouzancourt, Pierrefitte, Bulgnéville, &c., étoit en 1505 un des Gentilshommes de la Maison du Roi, & fut tué le 24 Février 1525, au siège de Pavie. Il avoit épousé, par contrat du 14 Octobre 1514, *Jacqueline de Béthune*, remariée, avant 1530, à JEAN DU CHATELET, Seigneur de Pierrefitte, & fille de *Jean*, III^e du nom, Seigneur de Mareuil, & de *Jeanne d'Anglure*. Leurs enfans furent :

1. ERARD, qui suit ;
2. CHRISTOPHE, mineur en 1527, dont on ignore la destinée & le tems de sa mort ;
3. NICOLE, mariée, par contrat du 14 Avril 1540, du contentement & en présence de Madame la Duchesse de Guise, Comtesse d'Aumale à *René de Malain*, mort au mois d'Octobre 1573, fils d'*Antoine de Malain*, Chevalier, Seigneur de Digoine ;
4. FRANÇOISE, Dame, puis Secrète en 1559 de l'Abbaye de Remiremont ;
5. Et PÉTRONILLE, Dame à Remiremont en 1550.

X. ERARD DU CHATELET, V^e du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Cirey, Deuilly, Bouzancourt & Pierrefitte, qui fut le dernier de la branche directe des Seigneurs du Châtelet, étoit mort en 1545, ayant perdu peu auparavant un fils unique qu'il avoit eu d'*Anne de Hangeft*, remariée à *Antoine de Stainville*, Seigneur de Couvonges, mort en 1566,

& fille de *Louis*, Seigneur de Montmort & de Chaleranges, Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Mouzon, Grand-Ecuyer de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & de *Marie du Fay-d'Athies*, Dame de Moyencourt.

BRANCHE

des Seigneurs de DEUILLY.

VIII. HUE OU HUET DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur en partie du Châtelet, de Saint-Amand, Cirey, Thons, Saint-Eulien, &c., troisième fils de PIERRE, 1^{er} du nom, & de *Manne d'Autel*, eut en 1503 une pension du Roi de 220 liv. & ne vivoit plus en 1521. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 13 Octobre 1486, *Madeleine de Wiffede-Gerbevillers*, morte le 26 Octobre 1488, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Gerbevillers, de Romont, de Bazemont, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile, Bailli de Nancy, & de *Catherine de Lenoncourt*; 2^o *Jeanne Cicon*, d'une noble & ancienne Maison du Comté de Bourgogne, avec laquelle il acheta en 1510 les Terres de Thons, Boucharmais & Larbach; & 3^o *Guillemette d'Amoncourt*, fille d'*Eliou d'Amoncourt*, Chevalier, Seigneur de Piepape, de Montigny-sur-Aube, & de *Guyonne de Malain*, Dame dudit lieu. Les enfans du premier lit furent :

1. PHILIPPE, Seigneur de Saint-Amand, mort sans alliance;
2. PIERRE, dit PERRIN, qui suit.

Du second lit vinrent :

3. CLAUDE-ALEXIS-MARGUERITE, morte en 1575, mariée, par contrat du 14 Janvier 1514, à *Jean d'Amoncourt*, Chevalier, Seigneur de Tannay, Piepape, Montigny-sur-Aube, &c.;
4. SALMONE ou SALOMONE, Religieuse en 1514, puis Abbesse de Sainte-Glofinde de Metz le 12 Avril 1520, morte le 10 Décembre 1539;
5. ISABELLE, Religieuse en 1514, & en 1544 Abbesse de Sainte-Claire de Neufchâteau;
6. AGNÈS, Dame d'honneur de la Duchesse de Lorraine.

Et du troisième lit naquirent :

7. ANNE, Chanoine, puis Grand-Archidiacre de l'Eglise de Langres, Amouérier du Roi, Protonotaire du Saint-Siège, Grand-Sourier de Remiremont, & Abbé Commanditaire de Flabemont, de Beau lieu & de Clair-ieu, mort le 6 Janvier 1590, & inhumé dans

le Sanctuaire de l'Eglise Cathédrale de Langres auprès du Cardinal de Givry;

8. VALENTIN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, Coadjuteur, puis Abbé de Saint-Vincent de Metz en 1529, & de Sainte-Avolde en 1545, décédé le 4 Mai 1549;
9. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Thons, & Marquis de Trichâteau, duquel descendent toutes les branches qui subsistent aujourd'hui, & dont on parlera ci-après;
10. GRÉGOIRE, Baron et Seigneur de Bonney & de Châtillon-en-Vosges, mort en 1574, sans enfans de *Marie du Maref*, veuve de N... Seigneur de *Lenoncourt*;
11. Et MARION, Abbesse de Sainte-Claire de Neufchâteau, après sa sœur ISABELLE.

IX. PIERRE, dit PERRIN DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur du Châtelet & de Bulgnéville en partie, de Gerbevillers, Romont, Bazemont, Conseiller d'Etat, Sénéchal de Lorraine & Bailli de Nancy, eut la gloire de terminer, en 1546, le différend qui étoit entre NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont, & la Duchesse, la belle-fœur, CHRISTINE DE DANEMARK, qui lui donnèrent l'emploi de Gouverneur du Duc CHARLES II, leur pupille, dont ils s'acquitta très-dignement jusqu'à sa mort arrivée le 23 Août 1556. Il avoit épousé, par contrat du 15 Décembre 1520, *Bonne de Baudoche*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Móln, en Lorraine, & de *Philippe de Ferrières*, sa seconde femme. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans l'Eglise de Saint-Jean-Baptiste de Gerbevillers, où leurs figures font en marbre blanc. Leurs enfans furent :

1. OLRV, qui suit;
2. MADELEINE, Religieuse, puis Abbesse de Sainte-Glofinde de Metz, après sa tante, en 1539, morte le 20 Avril 1584;
3. CATHERINE, Religieuse, puis Coadjutrice de sa sœur, Abbesse de Sainte-Glofinde de Metz, & décédée le 27 Février 1570;
4. BARBE, qui vivoit encore en 1592, mariée à *Claude-Antoine de Baffompierre*, Baron d'Harouel, Seigneur de Removille, & Bailli de l'Evêché de Metz, dont elle étoit veuve en 1587;
5. PHILIPPE, Religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique à Metz;
6. Et MANNE, morte vers 1575, mariée, en 1551, à *Wari de Savigny*, Seigneur de Leymont, Bailli de Clermont.

X. OLRV DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur de Gerbevillers, Ro-

mont, Bazemont, Bulgnéville, Sénoncourt, &c., se laissa entraîner dans le parti des Religioneux, & fut tué au siège de la Charité-sur-Loire au mois de Mai 1569. Il avoit épousé, en 1555, *Jeanne de Scepeaux*, Dame de Saint-Michel, remariée, en 1573, à *Antoine d'Espinau*, Chevalier, Seigneur de Broon, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle étoit fille & co-héritière de *François*, Chevalier, Seigneur de la Vieilleville, Comte de Duretal, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Bretagne, &c., & de *Renée le Roux*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. CHRISTINE, qui fonda avec sa sœur & le Comte de Tornielle, son beau-frère, à Gerbevillers, un Monastère de Carmes Déchauffés, & mourut en odeur de sainteté au commencement de 1621, à Nancy, d'où son corps fut transporté trois ans après dans l'Eglise de Gerbevillers, avec celui de son mari. Elle épousa, par contrat du 16 Février 1587, *Jean*, III^e du nom, Baron d'*Hauffonville*, Seigneur d'Orne, Saint-George, &c., premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant-Général du Pays Verdunois, dont elle resta veuve sans enfans le 24 Mai 1609 ;
3. Et ANNE, mariée, en 1590, à *Charles-Emanuel de Tornielle - Chalaui*, Comte de Solarol & de Brionne, Baron de Bauffremont, qui devint Seigneur de Deuilly, Gerbevillers, Bazemont, Romont & Bulgnéville, du chef de sa femme, héritière de son frère & de sa sœur, morts sans postérité.

XI. CLAUDE DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur de Gerbevillers, Romont, Bazemont, Bulgnéville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette de la Compagnie du Duc de Lorraine, &c., élevé par les soins de son grand-oncle, JEAN DU CHATELET, dans la Religion Catholique, s'engagea, par un zèle indiscret, dans le parti de la Ligue, au service de laquelle il mourut au siège de Dieppe le 21 Septembre 1589, portant la bannière de HENRI DE LORRAINE, Marquis de Pont-à-Mousson. Il fut le dernier de cette branche, n'ayant point laissé d'enfans d'*Anne de Beauvilliers*, morte en 1636, après s'être remariée à *Pierre Forget*, Seigneur de Frefne, Secrétaire d'Etat, mort en 1610. Elle

étoit fille de *Claude*, II^e du nom, Comte de Saint-Aignan, & de *Marie Babou-de-la-Bourdaisière*.

BRANCHE

des Seigneurs de THONS, Marquis de TRICHATEAU.

IX. JEAN DU CHATELET, I^{er} du nom de sa branche, Chevalier, Baron du Châtelet, de Thons, Souverain de Vauvillers & de Châtillon-en-Vofges, Marquis de Trichâteau, Seigneur de Bonney & de Champigneul, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances sous FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont, Maréchal de Lorraine, Surintendant des places de Bassigny, & Gouverneur de Langres, étoit troisième fils de HUE DU CHATELET, Seigneur de Deuilly, & de *Guillemette d'Amoncourt*, sa troisième femme. Il s'attacha au service de France, se fit remarquer par sa valeur à la journée de Landrecies, après laquelle le Roi le fit Chevalier, & lui donna l'accolade. Il fut ensuite Capitaine de 300 hommes de pied, & le Roi HENRI II, dont il eut des provisions d'*Ecuyer de son Ecurie*, le fit Capitaine de Vaucouleurs, & le pourvut du Gouvernement de la Ville de Langres. CHARLES IX le fit, par Lettres du 20 Août 1570, Gentilhomme de sa Chambre, & lui donna Commission, en date du 27 Août 1572, pour commander en l'absence de M. le Duc de Guise & de M. de Barbesieux, dans la Province de Champagne. Il fut un des Députés aux Etats assemblés le 19 Novembre 1580, & mérita, par ses services rendus au Roi & à l'Etat, d'être nommé Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1585. Il étoit mort en 1590, & avoit épousé, 1^o en 1541, *Marguerite d'Hauffonville*, fille de *Gaspard*, Baron d'*Hauffonville*, Chevalier, Bailli de Nancy, & d'*Eve de Ligniville*; & 2^o en 1561, *Claire-Renée de Choiseul*, veuve de *Geoffroy de Roche-Baron*, Seigneur de Berze, & fille de *François de Choiseul*, I^{er} du nom, Baron de Clémont, & de *Madeleine de Livron*. Les enfans du premier lit furent :

1. JEAN, qui fut ;
2. RENÉ, rapporté après son frère ;
3. MARGUERITE, mariée à *Claude de Chauvirey*, Chevalier, dont elle étoit veuve le 6 Février 1614 ;

Du second lit vinrent :

4. ERARD, chef de la branche de *Trichâteau-Bonney*, rapportée ci-après ;
5. Et FRANÇOISE, Abbesse de Sainte-Glofinde de Metz en 1584, après sa tante SALMONE ou SALOMÉ, & morte le 30 Décembre 1595.

X. JEAN DU CHATELET, 11^e du nom, Chevalier, Baron du Châtelet, Seigneur de Thons, de Châtillon-en-Vosges, de Taintru-de-Creux, Marquis de Trichâteau, s'attacha, à l'exemple de son père, au service de France, & fut pourvu, sur sa démission, du Gouvernement de la Ville de Langres & de la Lieutenance-Générale du Bassigny, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Après la conclusion de la paix, étant passé à la Cour du Duc de Lorraine, il fut fait Gentilhomme de sa Chambre, Conseiller d'Etat, Maréchal & Chef des Finances de Lorraine & Barrois, & mourut au commencement de 1610, sans postérité. Il avoit épousé 1^o *Anne de Choiseul*, fille de *François*, 11^e du nom, Baron de Clémont, & d'*Anne de la Guiche*; & 2^o *Anne-Marie-Elisabeth Bayer-de-Boppart*, morte le 9 Juillet 1636, après s'être remariée, en 1613, à *René de Choiseul*, Baron de Clémont. Elle étoit fille d'*Adam*, & de *Marie de Malberg*.

X. RENÉ DU CHATELET, Chevalier, Seigneur de Bevillers, Romont, Bazemont, Chaumancey, Châtillon-en-Vosges, Champigneul, Margeville, Baron de Thons & de Chauvirey, Conseiller d'Etat & Privé du Duc de Lorraine, &c., destiné d'abord à l'état ecclésiastique, fut Abbé Commandataire de Beaulieu en 1584, pourvu en 1596 de l'Abbaye de Flabemont. Son frère aîné n'ayant point d'enfants, il quitta le parti de l'Église, en gardant cependant l'Abbaye de Flabemont, dont il se démit avec une pension de 4000 liv. & une somme de 40 mille liv. une fois payée, & mourut en 1617. Il avoit pris en se mariant le titre de Seigneur de Gerbevillers, & épousa à Paris, par contrat du 11 Mars 1600, *Gabrielle de Lenoncourt*, morte en 1638, fille de *Louis*, Seigneur de Colomby, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de *Jeanne de Dinville-des-Chenets*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, Seigneur de Thons, Colonel d'un Régiment de Cavalerie envoyé par le Duc de Lorraine au service de l'Empereur, & décédé à Munich, à la fleur de son âge ;

Tome V.

2. ANTOINE, qui suit ;
3. Et DOROTHÉE-HENRIETTE, mariée, par contrat du 28 Septembre 1628, à *Claude-François de Grammont*, Chevalier, Seigneur de Conflandé.

XI. ANTOINE DU CHATELET, Marquis du Châtelet & de Cirey-en-Vosges, Seigneur de Thons, Chauvirey, Gerbevillers, Romont, Bazemont, Champigneul, &c., vivoit encore le 30 Janvier 1666. Il épousa 1^o *Catherine de Preiffac*, fille de *Daniel*, Conseiller d'Etat de S. A. de Lorraine, & de *Marie de Bernay*; & 2^o en 1633, *Gabrielle de Mailly*, fille d'*Africain*, Chevalier, Seigneur de Clainchamp, & d'*Anne d'Anglure (a)*. Il laissa du premier lit :

1. PIERRE-ANTOINE, qui suit ;
2. Et DANIEL, Marquis du Châtelet & de Lenoncourt, Baron de Chauvirey & de Chafsenay, Seigneur de Bazincourt en Artois, de Bretainoble près Bar-sur-Aube, & de Senail en Barrois, mort après 1674. Il avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1666, *Elisabeth de la Fontaine*, Dame de Remiremont, morte en 1695, après s'être remariée à *Balthazar de Cultz*, Marquis de Samboin. Elle étoit fille de *Nicolas*, Comte de Verton, Seigneur de Hallencourt & de la Mothe-Verlinton, Député de la Noblesse du Comté de Ponthieu pour les Etats convoqués à Orléans en 1649, & de *Catherine de Rouffay-d'Alenbon*, sa première femme. Ses enfans furent :

1. MARIE DU CHATELET, mariée au Comte de *Duyn*, dont elle n'eut point d'enfants ;
2. Et BÉATRIX DU CHATELET, Dame de Chauvirey, du Gouzet, de Bazincourt en Artois, & de Mezinghen en Boulonnois, mariée, par contrat du 19 Février 1693, à *Philippe-François*, Marquis d'*Ambly*, Baron des Ayvelles, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vartigny.

XII. PIERRE-ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Marquis du Châtelet, Baron de Cirey-en-Vosges, Seigneur de Chauvirey & de Thons, &c., épousa, le 12 Mai 1665, *Marie-Richarde de Jauny*, fille de *Marc*, Seigneur

(a) Cette Maison de *Mailly* est du Duché de Bourgogne, différente de celle de Picardie. & est illustre par son ancienneté qui remonte au XII^e siècle, & par ses alliances avec les Maisons des *Noyers*, de *Saulx*, de *Saint-Seigne*, de *Pontalier*, de *Prie*, d'*Anglure*, &c.

de *Jauny*, sous les côtes Saint-Gorgonne, Arri & Pagny en partie, Capitaine, puis Sergent de bataille au service de CHARLES IV, Duc de Lorraine, & de *Charlotte de Maujan*. Leurs enfans font :

1. PIERRE-DENIS, Marquis du Châtelet, Chambellan de Son Altesse Royale LÉOPOLD 1^{er}, Duc de Lorraine, Capitaine dans le Régiment de ses Gardes, mort en 1739, laissant : LÉOPOLD, Marquis du Châtelet, Chambellan de Son Altesse Royale FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand-Duc de Toscane, Capitaine de ses Gardes, mort à Vienne en Autriche, le 11 Février 1740.
2. RENÉ-FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et MARIE-CATHERINE, mariée à N... de *Jalnoncourt*, Comte de Grefche, Chambellan de Son Altesse Royale FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand-Duc de Toscane, depuis mort Empereur, & Capitaine de Cuirassiers.

XIII. RENÉ-FRANÇOIS DU CHATELET, Marquis du Châtelet & Grandfille, Baron de Cirey-en-Voges, &c., Chambellan, Colonel des Gardes & Général-Major des troupes de Son Altesse Royale de Toscane, a épousé, le 10 Février 1710, *Marie de Fleming*, fille de *Richard*, Seigneur d'Andach, Capitaine dans le Régiment de Milord Galmois, & d'*Hélène d'Orely*, fille du Baron de *Klinky*, d'une des plus anciennes Maisons d'Irlande, dont :

1. LUC-RENÉ, né le 18 Octobre 1716, qui, à l'âge de 17 ans, entra au service de France en qualité de Capitaine de Cavalerie ; & après avoir fait les deux campagnes d'Italie pendant la dernière guerre, a passé, avec le consentement du Roi, au service de Son Altesse Royale FRANÇOIS, Duc de Lorraine, depuis Empereur, qui le fit son Chambellan, & Capitaine dans le Régiment des Gardes ;
2. CHARLOTTE-ANTOINETTE, morte jeune & sans alliance ;
3. Et MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, née le 20 Janvier 1720, Dame de Cour de l'Impératrice-Reine.

BRANCHE

de TRICHATEAU-BONNEY, *issue de la précédente.*

X. ERARD DU CHATELET, Chevalier, Marquis de Trichâteau, Baron de Bonney, Thons, Bulgnéville, Seigneur de Cirey en Champagne, Châtillon-en-Voges, Lomont, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI

III, Conseiller d'Etat, Sénéchal & Maréchal de Lorraine & Barrois, Gouverneur de Gray, étoit fils de JEAN DU CHATELET, 1^{er} du nom, Seigneur de Thons, & de *Claire-Renée de Choiseul*, sa seconde femme. Il servit les Rois HENRI III & HENRI IV, en qualité de Mestre-de-Camp d'un Régiment de gens de pied : étant passé en Lorraine, il fut revêtu des dignités de Conseiller d'Etat, de Sénéchal & de Maréchal de Lorraine & de Barrois. Le Duc, qui connoissoit sa capacité, l'envoya au mois de Juin 1610 en Suisse, pour moyenner un accommodement entre les cinq Cantons Catholiques de Lucerne, Ury, Schwitz, Unterwald & Zug d'une part, & celui de Zurich de l'autre, & rétablir la bonne intelligence entre eux. Le Roi LOUIS XIII, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi son père, lui donna, par Brevet du 14 Mars 1612, la permission de nommer une personne capable à l'Abbaye de Flabemont. Il mourut le 13 Décembre 1648, âgé d'environ 86 ans, & avoit épousé *Lucrèce Dorfans*, fille & héritière de *Pierre Dorfans*, Seigneur de Lomont, la Neuville-Senoncourt, Moconcourt, Vaucouleurs, Val-de-Montmartin, Maréchal héréditaire de l'Empire, Gouverneur de Gray, & d'*Anne de Marmier*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, Marquis de Trichâteau, mort avant son père vers 1639. Il avoit épousé *Claude-Françoise de Pouilly*, remariée à *Alexandre Vedon*, Marquis de Pranzac. Elle étoit fille de *Simon*, Marquis d'Esne, Seigneur de Loupy, Conseiller d'Etat, Sénéchal de Barrois, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Stenay, & de *Françoise de Bermont*. Ils eurent :

GABRIELLE, morte sans alliance ;

Et MARIE DU CHATELET, morte sans enfans en 1694, mariée, en 1680, à *Jacques d'Escars*, dit le Comte de *Saint-Bonnet*.

2. ANTOINE, qui suit ;
3. ERARD, qui a fait la branche des Seigneurs de Thons & de *Clémont*, rapportée ci-après ;
4. FRANÇOIS, mort en bas âge le 15 Décembre 1698, inhumé aux Cordeliers de Thons ;
5. ANNE, qui mourut sans enfans, suivant les Tables Généalogiques de M. d'Hozer, qui font à la Bibliothèque du Roi. Elle avoit épousé *Charles de Gournay*, Seigneur de Bosny, Grand-Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine ;
6. GABRIELLE, qui testa le 26 Juin 1660, mourut le 14 Septembre 1661, & fut inhumée

dans l'Eglise des Feuillans, rue St.-Honoré. Elle avoit épouſé 1^o *Charles*, Comte d'*Esjcars*, Baron d'*Aix* & de la Mothe-Trichâteau, veuf d'*Anne de Breffay*, & mort fans enfans de ſes deux mariages le 6 Août 1626; 2^o *Charles de Narbonne*, Marquis de Fimarcon, Colonel d'Infanterie, mort devant Caſal le 2 Novembre 1630 fans enfans; & 3^o *Georges de Monchy*, Seigneur de Hocquincourt, Gouverneur de Boulogne & de Peronne en 1639, Capitaine des Chevaux-Légers, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, Grand-Louvetier du Boulonois, Grand-Prévôt de l'Hôtel le 25 Février 1630, & Lieutenant-Général en Lorraine en 1636. Il étoit veuf de *Claude de Monchy*, dont il avoit eu un fils qui fut le Maréchal de Hocquincourt;

7. PAULE, mariée à *Daniel de Ligniville*, Chevalier, Seigneur de Vannes, fils de *Jean Jacques*, & de CATHERINE DU CHATELET-DE-SAINT-AMAND, ſa première femme;
8. FRANÇOISE, mariée à *Richard de Serocourt*, Seigneur de Romain, Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc de Lorraine, d'une des plus anciennes Maisons de Lorraine;
9. NICOLE, Dame à Bouxières;
10. CHARLOTTE, Dame à Remiremont, & mariée à *N... de Rougemont*;
11. Et ELISABETH, morte à Paris le 15 Avril 1718, âgée de 83 ans, 8 mois, mariée à *Cyprien de Montbenne*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi.

XI. ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Marquis de Trichâteau, Baron de Thons, Bulgnéville, Seigneur de Lomont, Vaucontour, Roye, Leauffay, Andomay, Manisbert, Coulan, Mizaudan, Lenoncourt, Contregliſe, Cane, Gauzencourt, Evillier, d'Aumale, la Bruyère, &c., Colonel, Capitaine des Gardes-Suiſſes de ſon Alteſſe Séréniffime de Lorraine, naquit en 1604, & fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi par Brevet du 14 Décembre 1645. Ayant obtenu des Lettres de naturalité pour lui & ſes deſcendans, enregiſtrées le 11 Mars 1645 à la Chambre des Comptes de Paris, il mourut en 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1635, *Elisabeth-Louiſe de Haraucourt*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chambley, Germiny, Général de l'Artillerie du Duc de Lorraine, & de *Gabrielle d'Ardes*, Dame de Bayoneſe, d'Ambley, Marbeg, Daudier & de Bouzeville, dont :

1. ERARD, qui fit ſes premières armes en Italie, en qualité de Cornette de la Meſtre-de-

Camp dans le Régiment d'Epéron. Il en fut enſuite Capitaine & ſervit fix campagnes, pendant leſquelles il donna des preuves de ſa valeur au combat de Caſtillas & aux ſièges de Pavie, de Mortare, de Valence & d'Alexandrie. La paix le ramena à la Cour, & le Duc de Lorraine l'attacha au ſervice de ſa Maifon. Il le fit Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, enſuite Colonel (emploi qu'il créa en ſa faveur), & quelque tems après Gouverneur & Bailli de Saint-Mihel. Chargé par le Duc de Lorraine d'une négociation en Angleterre, il la conduiſit avec tant de dextérité, qu'il fit entrer la Cour Britannique dans les intérêts de ſon Maître. Ce prince l'envoya avec des troupes auxiliaires pour foutenir les intérêts des Electeurs de Mayence, de Trèves & de Cologne contre l'Electeur Palatin, Duc de Lunebourg. Après la mort du Duc de Lorraine, l'Electeur de Cologne le choiſit pour Général-Major de ſes troupes, & il mourut au Camp de Zons ſur la fin de 1684, n'ayant point eu d'enfans. Il avoit épouſé, le 26 Juillet 1670, *Elisabeth le Charron*, Comteſſe d'Origny, veuve de *Guillaume Bourgeois*, Comte d'Origny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Sémur, & fille de *Pierre*, Seigneur d'Orval en Normandie;

2. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit;
3. FLORENT, auteur de la branche des Comtes de *Lomont*, rapportée ci-après;
4. HONORÉ-HENRI-ARNOLD, Marquis de Trichâteau, &c., Colonel d'Infanterie au ſervice de France en 1678, puis Conſeiller d'Etat, Capitaine des Gardes-du-Corps de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, Grand-Bailli de Nancy, & Gouverneur du Prince FRANÇOIS DE LORRAINE, Abbé de Stavelot, & décédé au mois d'Août 1720, ayant épouſé *Iſabelle-Agnès*, Baronne de *Honsbruck*, morte en 1712, fille & héritière d'*Adrien-Arnauld*, Baron de *Honsbruck*, dont :

MARC-ANTOINE DU CHATELET, Marquis de Trichâteau, Seigneur de Ham-Berlingen & Fouckray, Chambellan de ſon Alteſſe Royale le Grand-Duc de Toſcane, mort fans alliance le 2 Avril 1740, à Cirey en Champagne.

5. CHARLOTTE, Secrette, puis Doyenne d'Epinal;
6. SUSANNE, mariée à *N... Gilley*, Baron de Marnos, dans le Comté de Bourgogne;
7. Et CHRISTINE, Dame à Remiremont, puis ſeconde femme d'*Arnoul-Saladin d'Anglure*, Marquis de Coublons, Garde de la Souveraineté de Saint-Loup, mort en 1705, le dernier mâle de ſa Maifon, n'ayant laiſſé

que trois filles. Il étoit fils de *René-Saladin*, & de *Françoise du Chatelet*.

XII. CHARLES-GABRIEL DU CHATELET, Marquis du Châtelet, Seigneur de Lomont, Sénoncourt, Gefincourt, Aboncourt, Bonney, &c., qui avoit été destiné à l'état ecclésiastique, prit le titre de *Marquis du Châtelet*, & s'établit à Befançon, où il mourut le 6 Août 1696. Il avoit épousé 1^o sans enfans *N... d'Orsans*, la parente, qui le laissa héritier; & 2^o *Anne-Eléonore de Thomassin*, Baronne de Montbaillon, Pin, Beaumotte, Emagny, veuve du Comte de *Scer*, & fille de Charles Baron de Montbaillon, & de *Charlotte-Eugénie de Pierrefontaine*, dont :

1. FERDINAND-FLORENT, Marquis du Châtelet, Seigneur de Lomont, Montbaillon, Pin, Pont-le-Magny, &c., Colonel d'Infanterie, retiré du service avec une pension de 3000 livres, mort sans postérité, marié, en 1712, à *Marie-Emmanuelle de Poitiers*, Dame d'Amauce, issue de l'illustre Maison des Comtes Souverains de *Valentinois* & de *Diois*, troisième fille de *Ferdinand-François de Poitiers-de-Rye*, & de *Marie-Françoise d'Achey*;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Marquis du Châtelet & de Haraucourt, Maître-de-Camp de Cavalerie en 1722, créé Major-Général & Inspecteur de la Gendarmerie de France le 1^{er} Janvier 1735, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Mars 1738; & en 1744, Maréchal-de-Camp, Grand-Croix Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec une pension de 4000 livres;
3. Et THÉRÈSE-GABRIELLE, Dame de Sénoncourt, mariée, 1^o en 1712, à *Nicolas de Villers-la-Faye*, Comte de Vaugrenant, qui l'a laissée veuve sans enfans; & 2^o à *François d'Aimar*.

BRANCHE

des Comtes de LOMONT.

XII. FLORENT DU CHATELET, dit le *Comte de Lomont*, Seigneur de Cirey, Pierrefitte, &c., naquit à Trichâteau le 8 Février 1652, fut destiné à l'état ecclésiastique & reçu Chanoine à l'Eglise Métropolitaine de Befançon; mais son inclination guerrière lui ayant fait prendre le parti des armes, il servit en 1673 en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Turenne, & en 1675 il se trouva à l'attaque de Limbourg, où, commandant la Compagnie des Grenadiers du Régiment de Royal, Infanterie, dont le Marquis du *Châtelet-Pier-*

refitte étoit Colonel, il reçut en un seul jour trois blessures considérables; fut aussi blessé en 1678, au passage de la Quinche, & fut fait prisonnier; mais le Duc de Lorraine l'ayant reconnu, le retira des mains de ceux qui l'avoient pris, & le renvoya avec une escorte. Le Roi lui donna quelques années après le Régiment de Ponthieu, Infanterie, & le nomma en 1689 Commandant du Havre-de-Grâce; & en 1692 Brigadier de ses Armées. Deux ans après il fut envoyé à Namur, que le Prince d'Orange assiégeoit avec 132 pièces de canon & 80 mortiers. Le Roi fut si content de la défense que fit le Comte de *Lomont*, qu'après la prise de cette place, il le fit Maréchal de ses Camps & Armées, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 livres de pension, & Commandeur au Gouvernement de Dunkerque. Lorsque cette place fut évacuée, l'an 1712, en conséquence du traité fait avec la Grande-Bretagne, la Reine ANNE lui envoya son portrait enrichi de très-beaux diamans, qu'il reçut avec l'agrément du Roi. Il se retira ensuite dans son Gouvernement de Sémur, qu'il avoit eu avec la charge de Grand-Bailli d'Auxois, après la mort du Marquis de Trichâteau, son frère aîné. Le Roi ne l'y oublia point, & lui donna en 1727 une pension de 3000 livres sur les cantines de Dunkerque, dont il jouit avec les autres bienfaits de Sa Majesté, jusqu'au 27 Janvier 1732, qu'il mourut. Il avoit épousé, le 15 Mars 1692, MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE DU CHATELET, héritière de sa branche, qui lui apporta les Terres de Cirey en Champagne, & de Pierrefitte, &c. Elle mourut le 12 Août 1705. De ce mariage font issus:

1. FLORENT-CLAUDE, qui suit;
2. HONORÉ-ROGER, Chevalier, Marquis de Pierrefitte, né à Dunkerque le 17 Septembre 1698, Enseigne, puis Capitaine en 1721, dans le Régiment de Hainaut, mort sans alliance;
3. FLORENT-FRANÇOIS, né à Dunkerque le 24 Novembre 1700, reçu Chevalier de Malte le 25 Mars 1704, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Hainaut, nommé le 2 Avril 1727, second Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; Enseigne des Gendarmes Dauphins en 1733, & Maître-de-Camp de Cavalerie en 1734, puis Brigadier le 2 Mai 1744; & Commandant de la Gendarmerie en 1746;
4. GASPARD, né à Dunkerque en 1702, mort

au Château d'Avesnes en Normandie, en 1706 ;

5. MARIE-GABRIELLE, née le 31 Janvier 1696, morte à Sémur le 4 Janvier 1724 ;
6. SUSANNE, née le 27 Février 1703, mariée, la nuit du 30 au 31 Janvier 1731, à *Jean-Nicolas de Chaugy*, Marquis de Rouffillon, d'une ancienne Maison de Bourgogne ;
7. Et MARIE-FLORENCE, appelée *Mademoiselle de Saint-Remi*, née le 4 Avril 1704, mariée, la nuit du 23 au 24 Juillet 1731, à *Melchior-Esprit de la Baume*, Comte de Montrevel, mort le 13 Janvier 1740, étant Maréchal-des-Camps & Armées du Roi.

XIII. FLORENT-CLAUDE, Marquis du CHATELET, Chevalier, Seigneur de Cirey, &c., naquit à Namur le 7 Avril 1695. Etant entré en 1712 dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, il fit les campagnes de Landau & de Fribourg, fut fait en 1714 Lieutenant dans le Régiment du Roi, & au mois d'Avril 1718 Colonel de celui de Hainaut, Infanterie, à la tête duquel il fit la campagne de 1733, servit en 1734 en qualité de Brigadier & au siège de Philippsbourg ; à la promotion de 1738, il fut fait Maréchal-de-Camp, & ayant servi avec beaucoup de distinction dans l'armée auxiliaire, envoyée en Bavière, il a été fait au mois de Juin 1743 Grand-Croix, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744. Depuis son retour de Bavière il a été employé dans l'armée sur le Rhin, & ayant succédé à son père dans les emplois de Grand-Bailli d'Auxois & de Sarrelouis, & dans le Gouvernement de Sémur, il a épousé, le 20 Juin 1725, *Gabrielle-Emilie le Tonnellier de Breteuil*, née le 17 Décembre 1706, morte le 10 Septembre 1749, fille de *Nicolas*, Baron de Preuilly, Introduceur des Ambassadeurs & Princes Etrangers auprès du Roi, & d'*Anne de Froulay*. Leurs enfans sont :

1. LOUIS-MARIE-FLORENT, qui suit ;
2. VICTOR-ESPRIT, né à Paris en 1734, mort au berceau ;
3. Et MARIE-GABRIELLE-PAULINE, née le 30 Juin 1726, mariée, à Paris en 1743, à *Alphonse Caraffe*, Duc de Montenegro, mort en 1760.

XIV. LOUIS-MARIE-FLORENT, Comte du CHATELET-LOMONT, né à Sémur, le 10 Novembre 1727, a fait la campagne de 1745, en qualité d'Aide-de-Camp de son père ; Colonel du Régiment de Quercy, & en 1757 de celui

de Navarre, Maréchal-de-Camp en 1761, Chevalier des Ordres le 1^{er} Janvier 1764, Menin de feu M. le Dauphin, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de France & Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Vienne, nommé en Juillet 1767, Ambassadeur auprès du Roi de la Grande-Bretagne. Il épousa, le 12 Avril 1751, *Diane-Adélaïde de Rochechouart*, fille de *François-Charles*, Comte de Rochechouart-Faudoas, & de *Marie-Françoise de Conflans*.

BRANCHE

de THONS & CLÉMENT.

XI. ERARD DU CHATELET, Baron du Châtelet, Seigneur de Thons, Clément, Bulgneville, &c., troisième fils d'*Erard*, Marquis de Trichâteau, & de *Lucrèce d'Orsans*, fut constamment attaché à la personne de CHARLES III, Duc de Lorraine, appelé communément IV^e du nom, qui l'honora d'une estime & d'une confiance particulières, & le fit Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Général de l'Artillerie & Maréchal de Lorraine. Lorsqu'il fut arrêté par les Espagnols & conduit à Madrid, le Baron du Châtelet, avec M. du Bois, Conseiller d'Etat, furent choisis pour aller sollicitier sa liberté, & lorsque le traité en eut été signé, le Duc l'envoya en Flandre informer de ses intentions le Prince FRANÇOIS, son frère. Il épousa 1^o *Claire-Françoise de Rouxel-Medavy*, morte le 12 Décembre 1654, nièce du Maréchal de Grançey, & fille de *Guillaume de Rouxel*, Comte de Medavy, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Chambellan du Duc d'Orléans, & de *Marie d'Achey*, Baronne de Clément ; 2^o le 23 Décembre 1656, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, Dame d'Aubigny & de Faye, morte le 19 Juin 1665, fille & unique héritière de *Jacques-Emmanuel d'Aumont*, Seigneur d'Aubigny, & de *Suzanne de Saint-Aubin* ; & 3^o *Marie de la Baume-le-Blanc de la Vallière*, morte le 27 Décembre 1712, âgée de 88 ans, veuve 1^o de *Charles Bruneau*, Vicomte de la Rabatlière, & fille de *Jean de la Baume-le-Blanc*, Chevalier, Seigneur de la Vallière, Gouverneur d'Amboise & du Château de Tours, & de *Françoise de Beauvau du Rivau*. Il eut du premier lit :

1. ERARD, Marquis du Châtelet, tué en Allemagne en 1678, étant Aide-de-Camp du Maréchal de Créquy.

Du second lit vinrent :

2. ANTOINE, Marquis d'Aubigny, tué à la guerre en 1675, sans avoir été marié ;
3. ANTOINE-CHARLES, qui fut ;
4. Et HENRI, Chevalier de Malte, mort jeune.

XII. ANTOINE-CHARLES, Marquis du CHATELET & d'Aubigny, Seigneur de Thons, Clémont, &c., s'attacha au service de France, où il fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & servit avec distinction dans la guerre qui précéda la paix de Rîfwyck. Il fut fait en 1696 Brigadier des Armées du Roi, en 1702 Maréchal-de-Camp, & deux ans après Lieutenant-Général ; en 1710 Capitaine des Chasses & Gouverneur du Château de Vincennes, après la mort du Marquis de Bellefonds, neveu de sa femme. Il mourut au mois de Septembre 1720, & avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1688, *Thérèse-Marie de Bellefonds*, Dame du Palais de Madame la Dauphine, morte au mois d'Octobre 1733, fille de *Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine Fouquet*. De ce mariage font nés :

1. FRANÇOIS-BERNARDIN, qui suit ;
2. ANTOINE-BERNARDIN, Comte du CHATELET, ci-devant Enseigne des Gendarmes de la Reine, Mestre-de-Camp de Cavalerie depuis 1733, que sa santé l'a obligé de quitter le service ;
3. MADELEINE-SUSANNE, qui vivoit en 1741 ;
4. CHARLOTTE, morte en 1739 ;
5. Et LOUISE-SUSANNE, qui vivoit en 1741.

XIII. FRANÇOIS-BERNARDIN, Marquis du CHATELET, Baron de Thons & de Clémont, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi depuis 1734, Gouverneur de Vincennes, a épousé, par contrat du 23 Avril 1714, *Armande-Gabrielle du Pleffis-Richelieu*, née le 22 Juin 1685, fille d'*Armand-Jean du Pleffis*, Duc de Richelieu & de Fronfac, Pair de France, Prince de Mortagne, Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galères & d'*Anne-Marguerite d'Acigné*, sa seconde femme, dont :

1. MARIE-SUSANNE-ARMANDE, mariée, le 21 Juin 1733, à son cousin *Charles-Bernardin Godefroy Gigault*, Marquis de Bellefonds, Colonel du Régiment de la Marche ;
2. Et N... du CHATELET, Religieuse à la Présentation de Paris.

BRANCHE

des Seigneurs de PIERREFITTE.

VII. GUILLAUME du CHATELET, fils puîné

d'ERARD, II^e du nom, Baron du Châtelet, & d'*Alix de Saint-Eulien*, sa première femme, eut, par partage fait avec ses frères en 1460, la Seigneurie & le Château de Saint-Amand, avec un tiers dans celle de Pierrefitte, & une portion dans celle du Châtelet. Il fut pourvu le 5 Mars 1469 par NICOLAS d'ANJOU, Duc de Calabre, de l'Office de Gouverneur, Capitaine du Châtel & Place de Coiffy, avec 300 livres d'appointemens, & combattit vaillamment en faveur de RENÉ, 1^{er} du nom, Duc de Lorraine, à la bataille livrée le 5 Janvier 1477 devant Nancy à CHARLES, Duc de Bourgogne, où probablement il périt. Il avoit épousé, en 1460, *Yolande de Haraucourt*, qui vivoit encore en 1497, fille de *Jacques*, Seigneur de Haraucourt, & de *Suzanne*, Dame de Ville-sur-Ilлон. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, Seigneur de Saint-Amand, mort le 9 Mars 1500. Il laissa un fils naturel nommé

Jean, auquel son oncle, PHILIBERT du CHATELET, légua par son testament 12 livres de rente.

2. PHILIBERT, qui suit ;
3. PIERRE, Commandeur de Libdo & de Nourroy, mentionné avec ses frères dans une Sentence du 1^{er} Juin 1491 ;
4. THIBAUT ;
5. ALIX, morte en 1514, qui avoit épousé, *Jean de Landre*, Chevalier, Seigneur du Taixey, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile ;
6. SALONÉ ou SALIVANE, mariée à *Ferry de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Valfrecourt, fils de *Jean*, & de *Hadvige d'Haufsonville* ;
7. Et MARIE, mariée à *Claude de Bessey*, Chevalier, Seigneur de Bessey-le-Chastel.

VIII. PHILIBERT du CHATELET, 1^{er} du nom, Chevalier, Baron du Châtelet & de Saint-Amand, Seigneur de Sorcy, Pierrefitte, Saint-Eulien, Bulgnéville, Hanfignemont, &c., Conseiller & Chambellan du Duc de Lorraine, Sénéchal de Barrois, Bailli de Bassigny, suivit le Duc ANTOINE DE LORRAINE, en qualité de Grand-Guidon, en 1525, à la guerre d'Alsace, dans laquelle il se distingua. Il se retira en 1529 à l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, où il passa les dernières années de sa vie dans les exercices de piété, & fit de grandes libéralités à cette Abbaye, où il mourut le 1^{er} Décembre 1534. Il épousa 1^o *Nicole de Vernencourt* ; ce mariage fut cassé en 1489, par

Sentence de l'Official de Toul; & 2° le 22 Juin 1494, *Marguerite de Ville*, Dame de Domjulien, veuve de *Jean de Saint-Amador*, & fille d'*Antoine de Ville*, Chevalier, Seigneur de Domjulien, Duc de Saint-Ange, au Royaume de Naples, & de *Claude de Beauvau*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui fut;
2. Et CLAUDE, vivante en 1559, & mariée 1° à *Engelbert de Bessey*, Seigneur de Tilchafstel, l'un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi; & 2° à *François de Caux*, Seigneur de Trochain.

IX. JEAN DU CHATELET, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, Saint-Amand, Domjulien, Vauvillars, Cirey, Bouzancourt, mourut au Château de Cirey en 1566, ayant épousé, 1° avant 1530, *Jacqueline de Béthune*, mariée, 1° le 14 Octobre 1514, à CHRISTOPHE DU CHATELET, mort le 24 Février 1525; & 2° *Philippine de Ludres*, remariée 2° à *François de Pontère*, Chevalier; & 3° à *César de la Croix*, Vicomte de Semoine. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de *Ludres*, & d'*Eve de Ligniville*. Du premier lit vint :

X. PHILIBERT DU CHATELET, 11° du nom, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, qui fit ses premières armes dans la guerre contre l'Espagnol HENRI II, & servit en qualité de Colonel des Reitres sous le Roi CHARLES IX, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre & Chevalier de son Ordre. Il mourut le 14 Mai 1568, à l'âge de 37 ans, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Victor de Paris en la Chapelle de Saint-Denis, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé *Françoise de Lenoncourt*, morte en 1591, veuve 1° de *René de Frefneau*, Seigneur de Pierrefort, & fille de *Louis de Lenoncourt*, 11° du nom, Seigneur de Sondrecourt, & de *Catherine de Haraucourt*, dont :

1. ANTOINE, Seigneur de Saint-Amand & de Cirey, mort l'an 1620 sans enfans de *Judith de la Rochefoucauld*, remariée, en 1624, à *Louis de Saint-Georges*, Seigneur de Laubigné, fille de *François*, Baron de Montendre, & d'*Hélène Goulard*;
2. LOUIS, qui fut;
3. ISAAC, mort sans alliance;
4. CATHERINE, première femme de *Jean-Jacques de Ligniville*, Baron de Vannes & de Villars, Souverain de Charnes-la-Côte;
5. MARGUERITE, Dame à Remiremont;
6. Et ANNE, mineure en 1571, nommée dans un partage fait avec ses frères en 1593.

XI. LOUIS DU CHATELET, Chevalier, Baron de Cirey & de Saint-Amand, Seigneur de Neuville, Pierrefitte, Domjulien, &c., fut tué en Hongrie l'an 1604, dans une partie de chasse, étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Rhingrave. Il avoit épousé, le 5 Septembre 1590, *Ursule Ruden-de-Collembourg*, nommée la *généreuse Allemande*, fille d'honneur de l'Impératrice, & fille de *Loup-Théodore Ruden-de-Collembourg*, & de *Bodickheim*, Conseiller Aulique de Son Altesse Electorale de Mayence, & de *N... de Sternfels*, dont :

XII. LOUIS-JULES DU CHATELET, Chevalier, Baron de Cirey & de Saint-Amand, Seigneur de Pierrefitte, Domjulien, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, né le 8 Août 1594, qui hérita en 1620 des Baronnies de Cirey & de Saint-Amand, par la mort de son oncle ANTOINE DU CHATELET. Il servit dans la guerre contre les Protestans avec tant de distinction, que le Roi le fit en 1630 Gouverneur d'Aigues-Mortes, & Maréchal de ses Camps & Armées. Monsieur, frère unique du Roi, le choisit vers le même tems pour son premier Chambellan; mais l'attachement qu'il voua à ce Prince fut dans la suite cause de sa perte, car l'ayant suivi dans sa retraite en Lorraine, le Roi fit raser son Château de Cirey, & confisqua ses biens, qui furent rendus à son fils, à cause d'une substitution. Il étoit mort en 1671, & avoit épousé, par contrat du 25 Février 1618, *Christine de Glefeneuve*, veuve de *Paul de Stainville*, & fille de *Nicolas de Glefeneuve*, Seigneur de Marinville & Vallecourt, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, Bailli de Barrois, & de *Marguerite de Chauvirey*. Leurs enfans furent :

1. GEOFFROY, Aide-de-Camp des Armées du Roi, mort le 8 Mars 1640, âgé de 21 ans. Il fut inhumé dans l'Abbaye de St.-Victor-lez-Paris, où l'on voit son épitaphe;
2. & 3. PHILIPPE & FRANÇOIS, morts en bas âge;
4. CHARLES, qui fut;
5. CHARLES-ANTOINE, rapporté après son frère aîné;
6. & 7. MARIE & ANTOINETTE, mortes jeunes;
8. NICOLE - FRANÇOISE, mariée à *Charles de Brouffel*, Seigneur de la Neuville, de Voilecomte, &c.;
9. DIANE, Religieuse à l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Reims, & depuis Prieure de la Pitié-lez-Joinville;

10. LOUISE, Religieuse à Saint-Pierre de Reims;
 11. MADELEINE, Religieuse aux Annonciades de Joinville;
 12. Et BONNE-FRANÇOISE, Religieuse Urfuline à Bar-sur-Aube.

XIII. CHARLES DU CHATELET, Chevalier, Marquis du Châtelet & de Cirey, Comte de Ganne & de Marigny, fut fait en 1648 Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & devint dans la fuite Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui lui donna en 1659 le Gouvernement d'Aigues-Mortes & de la Tour de Carbondière, sur la démission de son père. Il mourut à Cirey, où il fut inhumé le 18 Février 1693, après avoir épousé, le 25 Novembre 1672, *Catherine de Lameth*, qui mourut & fut inhumée à Cirey le 24 Novembre 1675. Elle étoit fille d'*Antoine-François*, Chevalier, Comte de Buffi, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Mezières, & de *Claire de Nicey*. Ils eurent :

ARMAND-JEAN DU CHATELET, tué le 4 Octobre 1693 à la bataille de la Marfaille, étant Cornette dans le Régiment de Villepierre. Par sa mort la Terre de *Cirey* échet à sa tante, NICOLE DU CHATELET; mais comme cette Baronnie étoit fort chargée de dettes, elle y renonça, au profit de sa nièce la Comtesse de *Lomont*, à qui elle passa, tant en qualité de créancière, que comme héritière par bénéfice d'inventaire du feu Marquis DU CHATELET.

XIII. CHARLES-ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Marquis de Pierrefitte, cinquième fils de LOUIS-JULES, & de *Christine de Glezeneuve*, eut en 1652 une commission de Capitaine de Chevaux-Légers, & en 1656 celle de Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Infanterie du Duc d'Orléans. Il eut ensuite le Régiment Royal d'Infanterie, à sa création, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1672, Commandant des Ville & Citadelle de Metz en 1675, & Maréchal-de-Camp en 1676. Il fut enfin nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi dans le tems de sa mort, arrivée à Paris le 18 Avril 1680, âgé de 49 ans. Il fut inhumé à Saint-Victor de Paris, & avoit épousé, le 31 Mars 1677, *Marie de Neuville*, morte le 15 Juillet 1703, âgée de 67 ans, fille aînée de *Pierre*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Saint-Remy, Baron de Frefnc, Gentilhomme ordinaire de la Cham-

bre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers franche de ses Ordonnances, & de *Marie de Rouville*. Ils eurent :

MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE DU CHATELET, morte à Dunkerque le 12 Août 1705, âgée de 27 ans, mariée, le 15 Mars 1692, à FLORENT DU CHATELET, Comte de Lomont.

BRANCHE

des *Seigneurs de BULGNÉVILLE*.

VII. ERARD DU CHATELET, dit le *jeune*, Chevalier, Seigneur en partie du Châtelet, de Deuilly, Bulgnéville, Cirey, Saint-Amand, Pierrefitte, &c., fils d'ERARD, & de *Marguerite de Granfey*, la seconde femme, vivoit encore en 1509, & avoit épousé *N.... de Haraucourt*, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. BALTHASAR, Chevalier de Malte, Commandeur de Nourroy en 1527, lequel laissa un fils naturel, nommé

Troilu, ou *Torilin*, marié à *Françoise de Salm*, fille de *Hennequin de Salm*, Seigneur de Mandres, & de *Catherine de Choifeul*.

3. FERRI;
4. Et ALIX, seconde femme de *Philippe de Nourroy*, Seigneur de Port-sur-Seille.

VIII. CLAUDE DU CHATELET, 1^{er} du nom, Seigneur en partie du Châtelet, Naive, Bulgnéville, Pierrefitte, &c., suivit le Duc ANTOINE à l'expédition contre les Payfans révoltés, & mourut le 19 Février 1562. Il avoit épousé *Hélène de Roucy*, issue des Comtes de *Saarbruck*, de la Maison de *Montfaucon*, fille de *Louis*, Seigneur de Siffone, & de *Jeanne de Blecourt*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, Seigneur de Bulgnéville, mort sans lignée de *Françoise Meliant*, veuve d'*Odet de Rouillac*, Capitaine de la Mothe, & Gentilhomme du Duc RENÉ, & fille de *Nicolas Meliant* Gouverneur des Salines de Dieufes, Marfal & Moyenvic, & d'*Agnès de Valhay*, dite de *Frouart*;
2. ANTOINE, qui suit;
3. PHILIPPE, rapporté après son frère;
4. PIERRE, mentionné dans un acte de 1560;
5. BAPTISTE, mentionné avec ses frères dans l'acte ci-dessus, Chevalier de Malte; il ne vivoit plus en 1598;
6. GUILLEMETTE, mariée, 19 vers 1545, à *Gérard d'Aspremont*, (a) Seigneur de Mar-

(a) Cette Maison d'*Aspremont*, quoique très noble, n'est pas une branche de celle qui porte :

cheville, dont elle étoit veuve en 1558; & 2^o à *Christophe de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Remereicourt Gouverneur de Dampviller, Colonel d'Infanterie, Conseiller d'Etat de Sa Majesté Catholique. Ils vivoient encore en 1590;

7. FRANÇOISE, élue Abbesse de Poufflay le 9 Juillet 1686, morte le 23 Septembre 1686;
8. Et YOLANDE, Coadjutrice de Sainte-Glofinde à Metz.

IX. ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Seigneur en partie de Pierrefitte, Bulgnéville & de Saint-Amand, épousa 1^o *Marguerite de Rouillac*, morte vers 1560, sans enfans, fille d'*Odet*, Gentilhomme du Duc ANTOINE, Capitaine de la Mothe, & de *Françoise de Meliant*; & 2^o *Lucie de Tilly*, d'une Maison noble, qui tire son nom d'une Terre située sur la Meuse, dans le Diocèse de Verdun, fille de *Gilles*, Seigneur de *Tilly*, & de *Philippe de Villers en Hey*. Ses enfans furent :

1. & 2. PIERRE & DANIEL, morts jeunes & sans alliance, au service de l'Empereur;
3. LYDIE, mariée, par contrat du 25 Avril 1590, à *Henri de Franquemont*, Chevalier, Seigneur d'Audenne en Franche-Comté, d'une Maison qui rapporte son origine aux anciens Comtes de *Montbéliard*, fondue dans celle de *Wurtemberg*;
4. & 5. RUTHE & PHEBÉE, mortes sans avoir été mariées;
6. ANGÉLIQUE, mariée, par contrat du 26 Février 1604, à *Georges de Franquemont*, 11^e du nom, Seigneur de Tremoing, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Wurtemberg, Gouverneur de Valogne en Normandie, mort au mois d'Août 1615;
7. Et MARIE, mariée à *Samuel de Saint-Hilaire*, auquel elle apporta un douzième dans la châtellenie de Pierrefitte.

IX. PHILIPPE DU CHATELET, 1^{er} du nom, Seigneur de Bulgnéville, Pierrefitte & de

de gueules, à la croix d'argent. Elle vient d'un Seigneur nommé *Warin*, qui avoit sa maison dans le château d'Aspremont, ainsi que l'apprennent d'anciennes chartes où ce *Warin* est appelé *de medio castro*. Cette Maison a été renommée *aux Merlettes*, tant pour la distinguer de l'autre, que parce que ses anciennes armes étoient : *d'argent, à trois merlettes*, ou plutôt *trois corbeaux de sable, posés 2 & 1*; & une bordure engrêlée de gueules. D'autres croyent que cette Maison étoit une branche de celle qui porte : *de gueules, à la croix d'argent*. Dès 1392, on trouve THOMAS D'ASPREMONT avec les armes *aux trois merlettes*.

Saint-Amand en partie, troisième fils de CLAUDE DU CHATELET, & d'*Hélène de Rouey*, mourut le 9 Juin 1674 & son cœur fut déposé dans l'Eglise de Bulgnéville, comme il se voit par une inscription attachée sur l'un des piliers de cette Eglise. Il avoit épousé *Adrienne de Miremont*, morte en 1702, après s'être remariée à *Heodor*, Seigneur d'*Ugny*, elle étoit d'une ancienne Maison d'Auvergne, dont une branche établie depuis plus de deux siècles en Champagne, & étoit fille d'*Aimé de Miremont*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, & de *Jeanne de Brunieres*. Ils eurent :

X. PHILIPPE DU CHATELET, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville, Gentilhomme de la Chambre du Duc CHARLES. Il apprit le métier de la guerre sous *Christophe de Montdragon*, son oncle, & servit avec beaucoup de distinction dans la guerre des Pays-Bas, pour le service du Roi d'Espagne. Il mourut le 4 Janvier 1607, & avoit épousé, le 20 Février 1590, *Madeleine de Nogent*, dite de *Neuflotte*, la Grange, Forcelle, &c., remariée, en 1607, à *Jean de Ligniville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc HENRI, & Gouverneur d'Hatton-le-Châtel; elle étoit fille de *Nicolas*, Gouverneur de Bouconville & de Valdevrange, & de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville, sa première femme. Ils eurent :

1. & 2. PHILIPPE & JEAN, morts jeunes;
3. JEANNE, morte jeune;
4. LOUISE, morte le 20 Juin 1603;
5. Et FRANÇOISE, héritière de cette branche, mariée, par contrat du 5 Mai 1627, à *René-Saladin d'Anglure*, Chevalier, Marquis de Coublans, Baron & Gardien de la Souveraineté de Saint-Loup, Seigneur de Piepape, &c., dont elle étoit veuve le 7 Juin 1664.

BRANCHE des Seigneurs de SORCY.

VI. PHILIBERT DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, en partie de Sorcy, Doncourt, Saint-Amand, Bulgnéville, Horchechamp, Souverain de Vauvillers, &c., troisième fils de RENAUD, & de *Jeanne de Chaufour*, se trouva avec ses frères, en 1431, à la funeste journée de Bulgnéville, où il fut fait prisonnier en combattant vaillamment pour le service de RENÉ, Duc d'Anjou. Il obtint sa liberté en 1432, & lui en coûta 1000

vieux florins pour sa rançon, pour sûreté dequels il donna en hypothèque à Antoine de Vergy les Terres & Villes de Chauvirey-la-Vieille, de Vitrey & de Bétoncourt. Il fut un des 40 Gentilshommes, qui, pour procurer la liberté à leur Souverain, s'engagèrent à se constituer prisonniers du Duc de Bourgogne. Le Duc RENÉ, pour le dédommager des pertes qu'il avoit souffertes & le récompenser de ses services, lui donna par Lettres du 21 Septembre 1433, la somme de 800 florins, à prendre sur les Aides de Neufchâteau. Deux ans après il lui remit, & à ses frères, la grosse tour du Châtelet, bâtie par le Duc CHARLES, moyennant l'hommage-lige, par Lettres du 26 Avril 1435. Il ne vivoit plus en 1478, & avoit épousé 1^o *Claude de Paroyre*, d'une Maison éteinte depuis long-tems, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Lorraine, & qui a été alliée à la Maison de ce nom; 2^o *Louise de Granfon*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de *Granfon*, & de *Marie de Vienne*; & 3^o *Béatrix de Germiny*, d'une Maison fort ancienne au Bailliage de Saint-Mihel, remariée à *Vari de Lutzbouurg*, & fille & héritière de *Bernard de Germiny*, & de *Hermengarde de Ravi*. Du premier lit il eut :

1. RENAUD, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. NICOLAS, chef de la branche de *Vauvillars*, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, élu l'an 1506 Abbé de Saint-Mihel, Diocèse de Verdun, mort après 1515;
4. JEAN, Abbé de Saint-Urbain, Diocèse de Châlons, depuis 1487 jusq' en 1494;
5. Et ANTOINE, qualifié *Chancelier* de l'Eglise de Remiremont dans des lettres de l'Abbesse de Remiremont, en date du 5 Septembre 1474.

VII. RENAUD DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, Comte de Vignory, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Châteauneuf, Sorcy, Pompierre, &c., assista aux traités de paix conclus le 5 Août 1442, entre les Ducs de Bourgogne & de Lorraine. Il étoit en 1454 Ecuyer d'Honneur du Roi. Il fut Conseiller, Chambellan & Ecuyer-Tranchant du Roi LOUIS XI, qui le pourvut de l'Office de Capitaine & de Châtelain de la grosse Tour de Villeneuve-le-Roi, place alors très-importante. Il fut en 1466 Bailli de Chaumont,

& de Sens en 1469; choisi par le Roi CHARLES VIII, pour remettre la Duchesse de Lorraine & le Duc, son fils, en possession de toutes les places du Duché de Bar, faïties par LOUIS XI; il ne vivoit plus le 21 Avril 1493. Sa femme, *Charlotte l'Alleman* (d'une des plus anciennes Maisons de Dauphiné, tirant son origine des anciens Barons de *Faucigny*, fondus dans celle de Savoie, de laquelle étoient fortis le célèbre Cardinal d'Arles, Président du Concile de Bâle, & la mère du Chevalier *Bayard*), fille de *Jean l'Alleman*, Chevalier, Maréchal de Dauphiné, & de *Bonne de Chaland*, d'une Maison fort illustre en Savoie, lui apporta les Terres de Châteauneuf & de l'Arbene, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné; & le Roi LOUIS XI, en considération de ce mariage, lui fit don de 10000 livres. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, Baron du Châtelet & de Châteauneuf, Conseiller & Grand-Chambellan d'ANTOINE, Duc de Lorraine, qui mourut le 10 Novembre 1529, & eut de *Marguerite de Baudouche* :

RENÉ & AGNÈS DU CHATELET, qui étoient morts avant le 27 Janvier 1536.

2. JACQUES, qui suit;
3. Et MARGUERITE, morte le 9 Décembre 1522, mariée, par contrat du 20 Août 1488, à *Gérard de Haraucourt*, Seigneur d'Uxey & de Magnières.

VIII. JACQUES DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Souverain de Vauvillars, Baron de Châteauneuf, de l'Arbene, Seigneur de Sorcy, Passavant, Pompierre, Brouffey & Raulecourt, Conseiller & Chambellan du Duc de Lorraine, Bailli de Saint-Mihel, &c., se trouva, le 26 Novembre 1540, à l'Assemblée des trois Etats de Lorraine, dans laquelle le Duc ANTOINE déclara qu'il unissoit à son Duché de Lorraine ses bagues, joyaux & pierreries, qui montoient à près de 100 mille écus soleil. Il mourut le 31 Mai 1551, & fut inhumé dans l'Eglise de Sorcy. Il avoit épousé *Françoise de Beauvau*, nièce à la mode de Bretagne d'*Ifabeau de Beauvau*, Comtesse de Vendôme, & fille de *Pierre de Beauvau*, 11^e du nom, Baron de Manonville, Sénéchal de Lorraine, & de *Marguerite de Montberon*, sa première femme. Leurs enfans furent :

1. PHILBERT, établi en 1550 Bailli de Bassigny, qui reçut en 1580 commission du

Duc CHARLES DE LORRAINE, de faire convoquer à la Motte les Etats de Bassigny, au 7 Novembre, pour faire rédiger les coutumes de cette Province; ce qui fut exécuté le 19 de ce mois. Il fut pourvu en 1592, par ce Prince, de l'Office de Sénéchal du Barrois, & mourut le 12 Juillet 1599, âgé de 88 ans, sans avoir eu d'enfans de *Marguerite de Doncourt*, issue d'une Maison Noble, originaire de Bourgogne, dont une branche s'étoit établie en Lorraine;

2. RENAUD, qui fuit;
3. ANTOINE, rapporté après son frère;
4. PIERRE, d'abord Chanoine de l'Eglise de Toul, Protonotaire du Saint-Siège en 1540, Abbé Commandataire de Saint-Martin devant Metz, & de Saint-Clément de la même Ville, Grand-Chancelier de l'Eglise de Remiremont, & Evêque de Toul en 1565. Il fut Chef des Conseils de Lorraine, sous les Ducs ANTOINE, FRANÇOIS & CHARLES. Il fonda l'Université de Pont-à-Mousson en 1579, & mourut le 25 Janvier 1580, âgé de 64 ans;
5. ADOLPHE, qui partagea en 1553 & 1554, avec ANTOINE, son frère, & mourut sans alliance;
6. CHARLES, mort sans postérité, marié, en 1583, à *Bonne de Choiseul*;
7. ANNE, mariée à *Nicolas de Gournay*, Seigneur de Villers & de Sécourt;
8. CLAUDE, Religieuse à Sainte-Glofinde de Metz;
9. Et ANTOINETTE, Religieuse à Saint-Pierre de Metz.

IX. RENAUD DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, en partie de Maxel-sur-Vraye, &c., Enseigne de la Compagnie du Duc de Lorraine, mort le 4 Février 1557, avoit épousé *Marie Fresneau*, d'une Maison noble, originaire d'Anjou, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefort, & de *Marie de Bethancourt*, la seconde femme, dont :

1. ANTOINETTE, mariée à *Jean-Blaise de Mauleon*, Seigneur de la Bastide, Chambellan & Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc CHARLES II, Bailli de l'Evêché de Toul, & Sénéchal de Barrois;
2. FRANÇOISE, mariée à *Charles de Stainville*, Seigneur de Couvonges, avec lequel elle vivoit le 19 Mai 1579;
3. Et MARGUERITE, mentionnée dans les actes de 1557 & 1558.

IX. ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Baron du Châtelet & de Châteauneuf, Seigneur de Passavant, de Sarthes, Pompierre, Sorcy, Saint-Martin, Brouffey, Raulecourt, &c.,

fut Conseiller Privé & Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, Bailli de Nancy en 1567, & député cette année par ce Prince, avec *Claude de Mengin*, Président des Comptes, & *Bertrand le Hongre*, Procureur-Général, pour régler à l'amiable les droits que ce Prince pouvoit avoir à Berckem & autres lieux, au sujet desquels il étoit en différend avec l'Archiduc d'Autriche. Il mourut le 25 Janvier 1577, & fut inhumé à l'Eglise Paroissiale de Martinville. Il avoit épousé *Anne de Beauvau*, Dame de Passavant, morte le 10 Octobre 1579, & inhumée auprès de son mari. Elle étoit veuve de *Théodore de Haraucourt*, Baron d'Ormes, & fille unique de *Charles de Beauvau*, 11^e du nom, Baron de Passavant, & de *Barbe de Choiseul-Praslin*. Ils eurent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. FRANÇOIS, mort sans alliance avant le 10 Mars 1588;
3. PHILIBERT, qui n'est connu que par une lettre du Duc CHARLES, datée du 23 Octobre 1554, au Chapitre de Toul, qui demande pour ce PHILIBERT la première prébende vacante;
4. PHILIBERTE, admise le 3 Janvier 1576 à une prébende de Remiremont, & mariée, en 1591, à *Jofias d'Anglure*, Chevalier, Seigneur d'Autricourt;
5. MARGUERITE, mariée à *François-Saladin d'Anglure*, Marquis & Seigneur de Coublans, Tomblaine, Charmes-la-Côte, & Baron de Saint-Loup;
6. CHRISTINE, qui eut, dans le partage fait avec ses frères, les Terres de Sorcy & de Saint-Martin. Elle mourut le 3 Juin 1623, & fut inhumée dans l'Eglise de Sorcy. Elle avoit épousé, le 10 Décembre 1591, *Maximilien de Choiseul*, Baron de Meuse, de Menil & de Beauré;
7. Et CLAUDE, Dame, puis Grande-Aumônière de l'Abbaye de Remiremont, & morte le 28 Janvier 1612.

X. CHARLES DU CHATELET, Chevalier, Baron de Châteauneuf, Seigneur du Châtelet, Passavant, Sorcy, Brouffey, Raulecourt, &c., mourut à Bruxelles le 27 Mai 1587, âgé de 20 ans. Son corps fut transporté dans l'Eglise de Sorcy. Il épousa *Madeleine de Gournay*, sa cousine, remariée à *Daniel de Gournay*, Seigneur de Tallanges, Bailli de Bassigny, fille de *Renaud*, Chef du Conseil du Duc de Lorraine, Bailli de Nancy, & d'*Anne d'Esche*, sa première femme, & n'eut point d'enfans.

BRANCHE
de VAUVILLARS.

VII. NICOLAS DU CHATELET, 1^{er} du nom, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Montureux-sur-Saône, Deuilly, Saint-Julien, Serécourt, Tignecourt, Norville. Landaville, Gironcourt, &c., second fils de PHILIBERT, Seigneur de Sorcy, & de *Louise de Granfon*, la seconde femme, mourut probablement peu après 1519. Il épousa, au commencement de 1487, *Bonne de Cicon*, d'une ancienne Noblesse de Bourgogne, fille de *Guillaume de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Demangeville, & de *Catherine de Haraucourt*. Il eut :

1. ERARD, qui suit ;
2. Et BÉATRIX, qualifiée en 1528 Abbessé de l'Étanches, Ordre de Cîteaux, Abbaye voisine du Châtelet & de Neuschâteau.

VIII. ERARD DU CHATELET, Chevalier, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Montureux-sur-Saône, Mogneville, Demangeville, &c., ne vivoit plus le 15 Octobre 1525. Il avoit épousé, le 15 Juillet 1512, *Nicole de Lenoncourt*, Dame de Demangeville, morte le 9 Novembre 1555, à Vauvillars, nièce de *Robert de Lenoncourt*, Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, & sœur de *Robert II*, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, puis Evêque de Metz, Archevêque d'Arles, & ensuite d'Embrun, & fille de *Thierry*, 1^{er} du nom, Seigneur de Lenoncourt, & de *Jeanne de Ville*, Dame de Colignon. Ils eurent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. THIERRY, né à Vauvillars le 9 Mars 1519, qui fut accordé, le 5 Décembre 1535, à *Claude de Haraucourt* ; mais ce mariage ne s'accomplit pas. Il prit le parti de l'Eglise, & étoit en 1545 Protonotaire du St-Siège, & Commandataire perpétuel du Prieuré de Chaigny. Il fut pourvu en 1551 de celui de Relanges, & de l'Abbaye de St-Clément de Metz ; il eut encore les Prieurés de St-Quirin & de St-Vaubert de Fouchécourt, & vivoit encore le 5 Août 1577 ;
3. CLAUDE, née le 15 Janvier 1518, morte le 15 Août 1562, & inhumée à Montureux, mariée, 1^o le 4 Janvier 1532, à *Claude de Vienne*, Seigneur de Clavant, d'Oignans, de Perfan, &c., Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, mort vers 1540 ; & 2^o par contrat du 21 Septembre 1545, à *Robert de Hen*, Seigneur de Malroy, veuf de *Philippe de Chievrefson*, Dame de

Montoy : il étoit mort le 9 Avril 1553, & 3^o le 30 Juillet 1554, à *Jean de la Boulaye*, Seigneur dudit lieu & de Hautperroux, auquel elle survécut ;

4. Et BONNE, morte le 20 Juillet 1573, & inhumée dans l'Eglise Paroissiale de Bourbonne, mariée, en 1541, à *François de Livron*, Seigneur de Bourbonne, d'une ancienne noblesse originaire de Dauphiné, fils de *François de Livron*, & de *Claude de Roy*.

IX. NICOLAS DU CHATELET, 1^{er} du nom, Souverain de Vauvillars, de Demangeville & de Mogneville, Seigneur de Ville-sur-Illon, Montureux, Mervaux, &c., fit, en qualité de Souverain de Vauvillars, frapper des pièces de monnoie à ses armes. Il en est fait mention dans deux Edits du Roi HENRI II, donnés dans la Cour des Monnoies dès années 1553 & 1556, pour en fixer le prix, ou plutôt pour les décrier entièrement en France, aussi bien que d'autres monnoies étrangères. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II, à 1200 livres de gages, & Lieutenant de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, sous la charge du Duc d'Aumale. Il périt glorieusement à la bataille de Dreux, donnée le 19 Décembre 1562. Son corps fut transporté à Vauvillars, où il fut inhumé. Il étoit le dernier de sa branche, & avoit épousé, le 8 Juillet 1543, *Elizabéth de Haraucourt*, qui renonça aux avantages que NICOLAS DU CHATELET lui fit par son testament pendant sa viduité, pour épouser *Claude de Taillans*, Baron de Montfort en Bourgogne. Elle étoit fille unique & héritière de *Claude*, Seigneur d'Ubexy & de Magnières, & de *Marguerite de Dinteville*.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'argent, dans le sens de la bande.*

Généalogie extraite de l'Histoire Généalogique de cette Maison par D. Calmet.

CHATELIER, en Dauphiné : *d'azur, à la tour d'argent, crénelée de cinq pièces de même, maçonnée, rustiquée & portillée de sable, sommée de trois donjons crénelés chacun de trois pièces d'argent.*

* CHATELLERAULT, Ville de France en Poitou, sur la rivière de Vienne, qui porta d'abord le titre de *Vicomté*. FRANÇOIS 1^{er}, au mois de Février 1514, y joignit les Châtellenies de *Gironde, Bonnan, Mathoire* &c., &

érige le tout en *Duché-Pairie*, en faveur de GILBERT, ou FRANÇOIS DE BOURBON, Vicomte de *Châtellerault*, Comte de Montpensier, qui avoit hérité de cette Terre de la Maison d'*Armagnac*. Il fut tué en 1515, & son frère CHARLES, Duc de BOURBON, Connétable de France, lui succéda au Duché de *Châtellerault*. Les biens de ce dernier, tué devant Rome le 6 Mai 1527, ayant été confisqués, CHARLES DE FRANCE, Duc d'Angoulême, troisième fils de FRANÇOIS I^{er}, eut le Duché de *Châtellerault* pour partie de son apanage & n'en eut la possession qu'en 1544. Ce Prince étant mort en 1545, sans avoir été marié, le Duché de *Châtellerault* fut réuni à la Couronne, & la Pairie éteinte. HENRI II, au mois de Février 1548, en fit don, sans Pairie, au Comte d'*Aran*, Ecoffois. CHARLES IX le donna depuis à *Diane*, légitimée de France, fille de HENRI II, & femme de *François de Montmorency*, Maréchal de France. HENRI III échangea ce Duché pour celui d'Angoulême & le Comté de Ponthieu. Le même Roi, au mois de Mars 1584, fit don à FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, du Duché de *Châtellerault*. Son fils, HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier & de *Châtellerault*, n'eut qu'une fille, MARIE DE BOURBON, Duchesse de Montpensier & de *Châtellerault*, mariée, en 1626, à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, qui de ce mariage n'eut pareillement qu'une fille, ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, Duchesse de Montpensier & de *Châtellerault*, qui, par son testament du 27 Février 1685, disposa de tous ses biens en faveur de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, son cousin germain. Depuis ce tems le Duché de *Châtellerault* & celui de *Montpensier* sont dans la Maison d'ORLÉANS.

* CHATENAY, en Bresse, Diocèse de Lyon; les Terres & Seigneuries de *Chatenay* & *Châne* furent érigées en *Baronnie* par le Duc de Savoie en 1573, en faveur de *Jacques de Montpey*, II^e du nom, Baron de Bécost. Sa fille unique, *Louise de Montpey*, épousa *Pierre de Seyturier*, Seigneur de Verjonière, qui vendit cette *Baronnie*, le 10 Avril 1649, à *Jean Geron* Conseiller-Elu en l'Élection de Bresse.

* CHATILLON, *Baronnie* située dans le Lyonnais, que *Marie Pernon-du-Fournel*, Dame de Bayère, & Baronne de *Châtillon*, porta en mariage à *Jean-Baptiste d'Inguim-*

bert, Chevalier, Seigneur de Pramiral, Major de la Ville de Lyon, & Commissaire des Guerres. Voy. INGUIMBERT.

CHATILLON, en Bazois, ancienne Maison du Nivernois, éteinte, qui portoit: *lofan-gé d'or & d'argent*.

CHATILLON DE CHEMILLA: *d'argent au lion de sable*.

CHATILLON, en Franche-Comté, Maison qui a pris son nom d'un fief qu'elle possédoit au Village de Châtillon-le-Duc, proche de Besançon. ETIENNE DE CHATILLON-LE-DUC épousa *Catherine d'Anjou*, avec laquelle il reprit de fief l'an 1390, envers l'Abbé de Luxeuil, ce qu'ils possédoient sur le territoire d'Anjou. Le dernier de cette race est JEAN DE CHATILLON-LE-DUC, dit le *Bon*, Ecuyer, qui renouvela de fief la Terre d'Anjou en 1458.

* CHATILLON-GUYOTTE ou CHATILLON-LE-DUC, Terre & Seigneurie, au Comté de Bourgogne, portée en mariage, l'an 1402, par *Jeanne de Coligny*, qui en étoit héritière, du chef de sa mère, *Guyotte de Châtillon*, à *Jacques-Antoine*, Seigneur de *Grammont*. Celui-ci fut le V^e aïeul de *Jacques-Antoine de Grammont*, créé Chevalier en 1618, en faveur duquel PHILIPPE III, Roi d'Espagne, érigea la Terre de *Châtillon* en *Baronnie*, par Lettres du 29 Novembre 1626. Il avoit été substitué par sa mère en 1607, aux nom & armes de *Joux*, & avoit épousé, en 1593, *Jeanne-Baptiste de Grammont-Peset*, dont le fils, *Jean-François de Joux*, dit de *Grammont*, Baron de Châtillon, &c., fut père par sa seconde femme, *Adrienne-Thérèse de Binans*, Dame de Chamberia, de *Gabriel-Philibert de Joux-de-Binans*, dit de *Grammont*. Celui-ci a laissé de son second mariage avec *Jeanne-Philippe Poitiers*, pour fille unique & héritière, *Marie-Gabrielle-Charlotte de Grammont*.

* CHATILLON-lez-Dombes. Les Villes de *Pont-de-Vesle* & de *Châtillon-lez-Dombes* furent cédées & inféodées par EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, en échange du Comté de *Benes* en Piémont, à *Jean-Louis Cofse*, Comte de *Benes*, en faveur duquel elles furent érigées en *Comté* par Lettres du 26 Juin 1561, vérifiées en la Chambre des Comptes de Piémont le 12 Octobre suivant. Ces deux Comtés passèrent dans la suite à *Christophe*

d'*Urfé*, Seigneur de Busly ; & de ses héritiers à *François de Bonne*, Duc de Lefdiguères, dont la fille, *Marie-Françoise*, Duchesse de *Créqui*, vendit le Comté de *Châtillon-lez-Dombes* par contrat du 7 Décembre 1645, à Mademoiselle de *Montpensier*, qui l'a laissé à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans.

Il y a la Terre de *Châtillon-lez-Dombes* près la Ville de ce nom, qui a donné le sien à une des plus anciennes & illustres Maisons de Bresse. MILO, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes, vivoit l'an 1070, & eut d'*Engeltrude* :

1. HUBERT, qui fuit ;
2. BERNARD, Evêque de Mâcon, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, & mourut l'an 1120 ;
3. Et HUMBERT DE CHATILLON.

HUBERT DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de *Châtillon-lez-Dombes*, fit en 1103 quelques dons à l'Abbaye de Cluny, & épousa la fille de *Bérard*, Seigneur de *Luz*, de laquelle il eut :

1. HUGONIN, qui fuit ;
2. & 3. ETIENNE & GUILLAUME, Chevaliers.

HUGONIN DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes en 1152, laissa de son épouse, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui fuit ;
2. Et ETIENNE, Evêque de Die en 1208. Il avoit été auparavant Chartreux à Portes en Bugey, mourut en 1213, & fut canonisé. Sa Fête se célèbre le 26 Juin.

GUY DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes, fit plusieurs donations à l'Abbaye de Chaffagne en Bresse en 1212, & à l'Eglise de Saint-Pierre de Mâcon en 1217. Il eut d'*Alexie* :

1. JEAN, mort sans hoirs en 1244, & enterré à Clugny où il fit plusieurs biens ;
2. Et PONCE, qui fuit.

PONCE DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes & de Montrevel, donna au Prieur de la Platière de Lyon en 1251, les dîmes de la Paroisse de Condeyflia. Ses enfans furent :

1. RENAUD, qui fuit ;
2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Serilles*, rapportée ci-après ;
3. GUY, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Mâcon ;
4. Et ALIX, Religieuse à Neuville en 1277.

RENAUD OU RAGNEL DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Montrevel, mort en 1277, eut de *Julienne* :

1. HUGUES, mort sans enfans avant son père ;
2. PÉTRONILLE, mariée à *Pernet*, Seigneur de *Loëse* ;
3. ROSE, Religieuse ;
4. Et ALIX, mariée à *Pierre*, Seigneur de *Verfez*.

BRANCHE
des Seigneurs de SERILLES.

ROBERT DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, second fils de *Pierre*, Seigneur de Châtillon, fit hommage en 1272 à AMÉ DE SAVOIE, Seigneur de Baugé, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. RENAUD, qui fuit ;
2. Et JOSSERANDE, mariée à *Pierre de Chabeu*, Chevalier.

RENAUD DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, fit aussi hommage à AÏMON, Comte de Savoie en 1334, & eut pour fils :

GERARD DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, qui mourut en 1276. Il épousa *Marguerite de Marmont*, fille d'*Odet*, Chevalier, Seigneur de *Marmont*, & de *Béatrix de Broß*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. LOUIS, Chevalier ;
3. & 4. GUINCHARDE & HENRIETTE.

JEAN DE CHATILLON, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes en 1391, eut de son épouse, dont on ignore le nom :

JEAN DE CHATILLON, 11^e du nom, Seigneur de Serilles & de Salamondes, marié, en 1430, à *Marguerite de la Teyfonnière*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Teyfonnière*, & de *Catherine de Palaguin*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Salamondes ;
3. ANTOINE, aussi Seigneur de Salamondes après son frère ;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Jean de la Teyfonnière*.

CLAUDE DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, épousa, en 1442, *Catherine de la Balme*, dont :

1. GUILLAUME, Seigneur de Salamondes en 1444 ;

2. AMBROISE, mariée, en 1478, à *Antoine*, Seigneur de *Grand-Champ* ;
 3. Et *GUILLEMETTE*, mariée à *Jacques de Piquard*, Seigneur de *Langes*.

Les armes de cette ancienne Maison éteinte étoient : *parti d'argent & de gueules, au lion de l'un & de l'autre.*

* *CHATILLON-sur-Indre*, en Touraine, Ville qui fut unie à la Couronne par confiscation en 1204. Depuis ce tems, deux Reines de France en ont joui pour leur douaire. Elle est à présent engagée à la famille d'*Amelot de Chaillou*, qui est aux droits de celle de *Barillon*.

* *CHATILLON-sur-Lison*, en Franche-Comté, Château ou Terre qui a donné son nom à une ancienne Maison éteinte, qui passa dans le XV^e siècle à la Maison de *Montagu*. *Ottenin de Montagu*, époux d'*Alix de la Baume*, en étoit Seigneur en 1422, & *Jean de Montagu* en 1462.

Cette Terre, ou du moins la partie la plus considérable, étoit entrée, dans le XIII^e siècle, dans une branche de la Maison de *Vaugrenans*. *Simon de Vaugrenans*, Chevalier, prenoit en 1280 la qualité de *Seigneur de Châtillon*, & il fut père de *Richard de Vaugrenans*, qui quitta ce nom pour prendre celui de *Châtillon*, sous lequel il fut nommé en 1311 exécuteur des dernières volontés de *Jean de Vaugrenans*, Chevalier.

* *CHATILLON-sur-Loing*, Terre & Seigneurie dans le Gàtinois Orléanois, Diocèse de Sens, qui a appartenu long-tems à l'illustre Maison de *Coligny*, sous le titre de *Comté*. *Elisabeth-Angélique de Montmorency*, femme de *Gaspard*, quatrième & dernier Comte de *Châtillon*, la donna par testament au second fils du Maréchal de *Luxembourg*, son neveu, en faveur duquel le Roi *LOUIS XIV* Périégea en *Duché simple* en 1690. *MONTMORENCY*.

CHATILLON DE MICHAÏLE. C'est une des plus anciennes Maisons de la Province de *Bugey*, qui remonte à

JEAN, Seigneur de *CHATILLON DE MICHAÏLE*, Chevalier, vivant en 1170 & 1190, & qui fit plusieurs biens à l'Abbaye de *Haute-combe*.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules.*

* *CHATILLON*, en Poitou. La Baronnie de *Mauléon*, avec ses circonflances, dépendances & annexes, fut érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Châtillon*, par Lettres-Patentes du Roi données au mois de Mars 1736, & enregistrees au Parlement le 14 du même mois, en faveur d'*ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE*, Comte de *CHATILLON*, ci-devant Gouverneur de feu M. le Dauphin, fils de *LOUIS XV*, & en faveur de ses enfans & descendans mâles en ligne directe, nés & à naître en légitime mariage. Ces Lettres-Patentes renferment un magnifique éloge de la Maison de *Châtillon-sur-Marne*, & portent que le nom de la *Terre de MAULÉON*, ainsi érigée en *Duché-Pairie de France*, sera commué, tant pour ledit *Duché* que pour la *Ville de MAULÉON* en dépendante, en celui de *CHATILLON*; & Sa Majesté veut que ladite *Ville de MAULÉON*, ainsi que ledit *Duché*, soient appelés *Ville de CHATILLON*, &c.

* *CHATILLON-sur-Marne*, Ville en Champagne, Diocèse de Soissons, à 5 ou 6 lieues de Reims, située sur le sommet d'une montagne voisine, d'un côté, de la rivière de *Marne*, & de l'autre d'une grande & belle forêt. Les Comtes de Champagne, dit *Duchefne*, y levoient anciennement la taille. *THIBAUT*, IV^e du nom, surnommé *le Grand*, en exempta les habitans en 1231, qui depuis eurent un droit de *Commune*, pareil à celui dont jouissoient les habitans de *Dormans*, & ils furent gouvernés suivant la Coutume de *Vitry*.

Le Château de cette Seigneurie, qui a donné son nom à la grande & illustre Maison de *Châtillon*, dont nous parlerons ci-après, fut bâti par *HÉRIVÉE*, petit-fils du Comte *URSUS*. C'étoit une forte place que les Anglois, *CHARLES-QUINT*, & nos guerres civiles, ont entièrement détruite. Les anciens Seigneurs de ce Château y fondèrent un chapitre de Chanoines, mais leur Eglise fut donnée vers 1130, du consentement de *Gosfelin*, Evêque de Soissons, à *Eudes*, Abbé de *Marmoustiers*, pour y mettre des Moines de son Ordre. La fureur des guerres de ce tems-là n'épargna pas cette Eglise, qui resta ensevelie sous les ruines de la forteresse, & avec elle les tombeaux & les épitaphes de plusieurs Seigneurs de *Châtillon*, qui y avoient choisi leur sépulture.

Il y a encore la *Châtellerie de Châtillon*,

d'où relèvent plus de 800 fiefs, que les mêmes Seigneurs ont possédée avec la Seigneurie de Châtillon, jusqu'à GAUCHER DE CHATILLON, Connétable de France. Celui-ci la céda au Roi PHILIPPE le Bel, en échange du Comté de Porcien. PHILIPPE le Bel y établit une Prévôté Royale, accompagnée de toutes sortes d'Officiers, en faveur de Jeanne, Comtesse de Champagne & de Brie, son épouse. Ses successeurs depuis en accordèrent le Domaine à divers Princes & Seigneurs particuliers. CHARLES VI le donna à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, son frère; LOUIS XI à Antoine, bâtard de Bourgogne; CHARLES IX à François, Duc d'Alençon, qui en eut la jouissance avec Château-Thierry & Epernay sous le titre de Duché; & le fils du feu Duc de Bouillon, le Prince de Turenne, en jouit aujourd'hui.

Quant à la Maison de Châtillon, elle doit être regardée comme une des plus grandes Maisons du Royaume, étant recommandable & distinguée par la noblesse & l'antiquité de son nom, qui remonte à plus de 8 siècles, par les grands hommes qu'elle a produits dans ses différentes branches, par les plus grandes charges de la Couronne qu'elle a possédées, comme celles de Grands-Maitres de France, de Connétables, de Grands-Queux, de Grands-Amiraux, de Grands-Maitres des Arbalétriers, de Grands-Pannetiers, de Grands-Maitres des Eaux & Forêts, & de Maréchaux de France, & en dernier lieu par la dignité de Ducs & Pairs de France, &c.; par ses grandes & illustres alliances, ayant eu l'honneur d'en avoir 13 directes avec la Maison Royale de France, plusieurs avec les Maisons d'Espagne, d'Autriche, de Lorraine, de Brabant, de Hainaut, de Flandre, de Namur, de Gueldre, de Luxembourg & de Bar; & avec les premières Maisons du Royaume, comme avec celles de Saint-Pol, de Nevers, de Blois, de Vendôme, de Béthune, de Luffignan, de Brienne, de Roucy, de l'ancien Bourbon, d'Albret, &c., de Montmorency, de Coucy, de Beaujeu, de la Tour, &c.

Elle a possédé les Principautés d'Antioche & de Tabarie dans le Levant, le Duché de Bretagne en France, celui de Gueldre dans la Basse-Allemagne, les Comtés de Réthel, de Saint-Pol, de Nevers, de Blois, de Chartres, de Soissons, de Dunois, de Penthhièvre, de Périgord, de Porcien, de Dammartin, la Vi-

comté de Limoges, les Vidamés de Reims, de Laon, de Châlons-sur-Marne, & une infinité de belles & riches Baronnies, dont quelques-unes même portent aujourd'hui le titre de Duché, Marquisat & Comté.

Enfin elle a donné un Pape dans EUDES DE CHATILLON, connu sous le nom de Pape URBAIN II, un Saint à l'Eglise dans la personne de CHARLES DE CHATILLON, Comte de Blois, Duc de Bretagne, qui a mérité, par la sainteté de sa vie, d'être canonisé après sa mort. Plusieurs Seigneurs de cette Maison ont signalé leur zèle, en enrichissant un grand nombre d'Abbayes, de Prieurés & de Couvens: dans plusieurs endroits du Royaume ils en ont fondé, rebâti ou doté; & on en compte 10 à 12 qui ont donné des marques de leur piété & de leur courage dans les guerres de la Terre-Sainte, contre les Turcs & les Sarrasins, & en France contre les Albigeois.

Plusieurs écrivains sont partagés sur l'origine de cette Maison. Les uns veulent que THIBAUT le Bon, Comte de Chartres & de Blois, Grand-Sénéchal de France, & Gendre du Roi LOUIS le Jeune, en soit la tige. Ils disent que ce Seigneur naquit à Châtillon-sur-Marne, dont il prit le surnom, & qu'il fut père de JACQUES DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol & Connétable de France.

Les autres prétendent que cette Maison tire son origine du Hainaut, & que BAUDOIN DE FLANDRE, Comte de Mons, en est l'auteur. François l'Alouette rapporte son extraction au Comte d'Avannes. Nicolas Vignier, dans son *Histoire du Luxembourg*, paroît penser qu'elle est issue d'un certain HUGUES DE CHATILLON, & de la fille d'Enguerand, surnommé Campdavenne, Comte de Saint-Pol.

Toutes ces opinions sont honorables pour la Maison de Châtillon, mais elles n'ont d'autre appui, dit Duchesne, que la jouissance des grandes Seigneuries qui ont été possédées par ceux de ce nom il y a plus de 500 ans, & lesquelles leur ont été apportées par alliances. Ce célèbre Ecrivain, du siècle dernier, dit que la tige de cette grande Maison est Ursus, qui suit.

GÉNÉALOGIE

de la Maison de CHATILLON.

I. URSUS, Comte en Champagne, vivant en 880, épouse Berthe, sœur du Comte Huc-

baud, beau-frère de BÉRENGER le Vieux, Roi d'Italie, & genre de *Gisèle*, petite-fille de l'Empereur CHARLEMAGNE. Cette origine est d'autant plus vraisemblable, dit notre auteur, qu'elle a pour fondement le témoignage de nos vieux historiens, & a été suivie par le plus judicieux d'entre les modernes (Claude Fauchet, au livre XI de ses *Antiquités Francoises*, & dans sa *Chronique*, sous l'an 965). Il donne pour enfans à URSUS :

HÉRIVÉE, Archevêque de Reims, Légat du Siège Apostolique en France, & Chancelier du Roi CHARLES le Simple, qui inféoda à son frère EUDES, plusieurs Terres de son Eglise, favoir : celles de Châtillon-sur-Marne, de Basoches & autres; il mourut le 2 Juillet 922 ;
Et EUDES, qui suit.

II. EUDES, dit Duchefne, fut père de

III. HÉRIVÉE, qui fit bâtir une forteresse à Châtillon, comme le rapporte en plusieurs endroits de ses écrits Flodoard, auteur de ce temps. Il vivoit sous les Rois HUGUES-CAPET & ROBERT, son fils, & mourut en 947. On trouve qu'il fut Vidame de la Cité de Reims, & qu'il laissa :

1. GERVAIS (a), qui fut;
2. MILES, auteur de la branche des Seigneurs de Châtillon, rapportée ci-après ;
3. Et GUY, Archevêque de Reims, qui fut pourvu de cette dignité en 1032, & eut un grand différend avec Richard, Abbé de Saint-Vanne de Verdun, pour la monnoie de Moufon, qu'Ebles, son prédécesseur, avoit jointe à celle de Reims; mais il en eut la possession par l'accord qu'il fit avec Richard en 1040, en lui cédant la Paroisse de Viviers. Ce GUY de CHATILLON reçut à Reims le Pape LÉON IX, qui vint faire la dédicace de l'Eglise de Saint-Remi, & mourut le 1^{er} Septembre 1055.

IV. GERVAIS de CHATILLON, Vidame de Reims, ainsi qualifié dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Thierry, vivoit du tems des Rois ROBERT & HENRI 1^{er}, son fils. Il eut d'une Dame, dont on ignore le nom :

1. MANASSÈS, qui suit;
2. Et N..., mariée à Roger, Comte de Porcien, duquel elle eut *Manaffès*, aussi Comte de Porcien, nommé neveu de *Manaffès* le

(a) D'après Flodoard, cité dans l'*Histoire de la Maison de Châtillon*, par Duchefne, GERVAIS & ses frères sont petits-fils d'HÉRIVÉE.

(Note des Editeurs)

Chauve, dans un titre de 1056. Ce *Manaffès* fut père de *Renaud*, Comte de Porcien, & de *Roger*, destiné pour être d'Eglise; mais il succéda dans la suite à son frère, & fonda le Monastère de Chaumont en Porcien, dont Saint-Arnoul, Evêque de Soissons, fit la dédicace. Après la mort de *Roger*, le Comté de Porcien échut par alliance à *Godefroy*, Comte de Namur.

V. MANASSÈS, surnommé le *Chauve*, Vidame de Reims, donna à Herimar, Abbé de Saint-Remi, certaines terres voisines de Viré, pour y bâtir une ferme, à condition de lui payer 100 sols de rente fa vie durant; ce qui fut confirmé par GUY, Archevêque de Reims, son oncle, en 1053, en présence de *Roger*, Comte de Porcien, son beau-frère, de *Manaffès*, Comte de Réthel, de *Renaud*, Comte de Soissons, de GUY, Seigneur de Châtillon, de GEOFFROY, de MILES & d'ALERAN, Chevaliers, du nom de Châtillon. Deux ans après il assista à l'accord que *Manaffès*, Comte de Porcien, son neveu, fit avec GERVAIS, Archevêque de Reims, successeur de GUY de CHATILLON, touchant plusieurs Paroisses & Seigneuries qu'il tenoit en fief de l'Archevêché. Depuis on ne trouve plus rien de ce MANASSÈS, finon que les enfans, qu'il eut d'*Adelaidé* ou *Beatrix* de *Hainaut*, furent :

1. ERAUD, qui succéda à son père au Vidame de Reims, vers 1070. Il vivoit encore en 1113, c'est tout ce qu'on fait de lui;
2. GUY, qui eut en partage la Seigneurie de Viré, avec d'autres terres. Il disputa à l'Abbaye de Saint-Remi le don que son père y avoit fait, & l'Abbé consentit de lui continuer la même rente qu'il prétendoit être amortie par la mort de son père; & après lui, son fils, Sire de Châtillon, en voulut avoir la jouissance, comme successeur & héritier de son père. Mais GUERMOND de CHATILLON, choisi arbitre de ce différend, prononça contre lui, & tout ce qu'il put obtenir par la faveur de *Manaffès*, Archevêque de Reims, son oncle, fut un canonicat ou prébende valant 50 sols par an dans l'Eglise de Saint-Thimothée, en se faisant Clerc ou Chanoine: ce jugement est de 1103. C'est à ce Sire de Châtillon qu'a fini la postérité des Vidames de Reims de cette Maison;
3. MANASSÈS, élu Archevêque de Reims en 1095. Son élection fut confirmée par le Pape URBAIN II, son parent, à la prière d'Yves, Evêque de Chartres. Il sacra Saint-Geoffroy, Evêque d'Amiens, & assista au Concile de Troyes, tenu au mois d'Avril 1104,

& mourut le 14 des Calendes d'Octobre 1106;

4. Et ADÈLE ou ALIX, que son père maria, en 1032, à *Hilduin*, 11^e du nom, Comte d'Arcies & de Rameru, qui se trouva au sacre & couronnement de PHILIPPE I^{er}, Roi de France en 1049. C'est de cette ADÈLE, de la Maison de Châtillon, que sont sortis beaucoup de Rois, qui ont régné tant en France qu'en Angleterre, Espagne & Italie, dit Duchefne.

BRANCHE
des Seigneurs de CHATILLON.

IV. MILES, Seigneur de CHATILLON & de Basoches, second fils d'HERIVÉE, fit donation de l'Eglise de Bainfon d'abord aux Chanoines de Soissons, ensuite à la requête de THIBAUT, II^e du nom, Comte de Champagne & de Brie, au Prieuré de Coigny, de l'Ordre de Clugny, à condition de payer tous les ans 20 sols de rente aux Chanoines de Soissons. Cette donation fut confirmée par le Pape URBAIN II, son fils, dont on va parler, & par Thibaut de Pierrefont, Evêque de Soissons. Les anciens Seigneurs de Châtillon avoient fondé cette Eglise au bas de leur Château, mais les chartes primitives de cette fondation ont été perdues, soit par le désordre des guerres, soit par la négligence de ceux qui les avoient entre les mains. C'est par ce MILES, tige de toute la Maison de Châtillon, que le P. Anselme en a commencé la généalogie, & que l'on regarde comme éteinte, puisqu'elle ne subsiste plus que dans Madame la Duchesse de Bethune & les deux filles de feu son frère. MILES eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui suit ;
2. MANASSÉS, Seigneur en partie de Basoches, mort sans lignée vers 1080 ;
3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Basoches*, que Duchefne rapporte par conjecture de tems dans son *Histoire de Châtillon*, liv. XII, p. 679 ;
4. Et Eudes, Chanoine de l'Eglise de Reims, Religieux de Cluny, Prieur de St. - Pierre de Bainfon, Grand-Prieur du Monastère de Cluny, créé Cardinal, Evêque d'Osie par le Pape GRÉGOIRE VIII, & élu Pape sous le nom d'URBAIN II, en 1088. Il mourut en odeur de sainteté le 28 Juillet 1099.

V. GUY, I^{er} du nom, Seigneur de CHATILLON, se trouva à la Cour du Roi PHILIPPE I^{er}, lorsque ce Prince confirma la donation de l'Abbaye de St.-Jean-des-Vignes de Soissons

en 1076. On lui donne pour épouse *Ermen-garde de Choisy*, sœur d'*Albéric* ou *Aubry*, Seigneur de *Choisy*, proche de Compiègne, dont l'Eglise servit autrefois de sépulture à quelques Rois de France de la première race. Il eut :

1. GAUCHER, qui suit ;
2. GUERMOND, Seigneur de Savigny, qui, selon Duchefne, dans son *Histoire de la Maison de Châtillon*, a fait la branche de *Savigny*. Voy. liv. XI, p. 645 ;
3. JACQUES, qui vivoit en 1103, suivant un titre de l'Abbaye de St.-Remi de Reims ;
4. Et PIERRE, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Soissons, du tems de Raoul le Verd, Archevêque de Reims, & de Lifiard, Evêque de Soissons.

VI. GAUCHER, I^{er} du nom, Seigneur de CHATILLON, suivit la Cour d'ETIENNE, dit *Henri*, Comte de Champagne & de Blois, & étoit avec lui à Reims lorsque l'Abbé de Saint-Remi & ses Religieux l'affoierent aux prières de leur Eglise vers 1089. Il en signa la charte avec GUERMOND, son frère, & plusieurs autres, & suivit ce Comte avec nombre de Seigneurs François au voyage de la Terre-Sainte en 1096, par les exhortations du Pape URBAIN II, son oncle, qui en publia l'ouverture au Concile de Clermont. Il y mourut & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. HENRI, qui suit ;
2. RENAUD, dont on ne trouve que le nom ;
3. Et HUGUES, Chanoine de l'Eglise de Reims.

VII. HENRI, I^{er} du nom, Seigneur de CHATILLON & de Montjay, fut présent lorsque Roger, Avoué de Rumigny, tranfigea, étant à Roucy en 1117, avec les Religieux de l'Eglise de St.-Corneille de Compiègne. Il fit en 1130 plusieurs donations à l'Abbaye d'Igny, en Tardenois, du consentement de son épouse, *Ermengarde de Montjay*, fille d'*Albéric* de *Montjay*, dont :

1. GAUCHER, qui suit ;
2. GERVAIS, mort après 1159, sans enfans de *Baslie de Damery*, dit le P. Anselme ; mais duquel, selon Duchefne, semblent être issus les Seigneurs de *Pacy* & les Comtes de *Porcien*, dont il parle au liv. XI, de son Histoire ;
3. RENAUD, Prince d'Antioche, qui se rendit si célèbre par ses exploits à la Terre-Sainte, où il accompagna le Roi Louis le jeune en 1147, qu'en considération de sa valeur, il mérita d'épouser CONSTANCE, Princesse d'AN-

TIOCHE. Il remporta quelques avantages sur les Infidèles en 1153; mais il fut fait prisonnier en 1163 dans un combat donné contre le Sultan d'Alep, qui lui fit souffrir les rigueurs d'une longue prison, après laquelle étant tombé entre les mains de *Saladin*, il eut la tête tranchée le 5 Juillet 1187. Il avoit épousé, 1^o en 1152, *Constance*, Princesse d'ANTIOCHE, veuve de *Raymond de Poitiers*, & fille unique de *Bohemond*, II^e du nom, Prince d'ANTIOCHE, & d'*Alix de Jérusalem*; & 2^o *Etiennette*, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa du premier lit :

AGNÈS de CHATILLON, première femme, en 1171, de *Bela*, III^e du nom, Roi de Hongrie;

Et *Alix*, mariée à *Azon d'Est*, V^e du nom, Seigneur de Ferrare, mort en 1212;

4. Et *Elisabeth*, mariée à *Thibaut de Crépy*, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin.

VIII. GAUCHER, II^e du nom, Seigneur de CHATILLON, de Troiffi, de Montjay, &c., soucrivit à la confirmation faite en 1134 par Thibaut de Crépy, du don de la Terre de Noyon aux Religieuses de Fontaines. Il accompagna le Roi *Louis le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, où passant par les montagnes de Laodicée, il fut tué par les Sarrasins avec plusieurs autres Seigneurs le 19 Janvier 1147, au grand regret de l'Armée Chrétienne. Il laissa d'*Ade de Roucy*, fille de *Hugues*, dit *Cholet*, Comte de Roucy, & d'*Aveline*, sa première femme :

1. *Guy*, qui suit;

2. Et *Gaucher*, duquel Duchesne prétend que sont descendus les Seigneurs de *Nanteuil-la-Fosse*. Voy. le livre X de son Histoire.

IX. *Guy*, II^e du nom, Seigneur de CHATILLON, de Troiffi, de Montjay & de Crecy, se trouva à Meaux en 1156, lorsque *Henri I^{er}*, Comte de Champagne, fit don à l'Abbaye de Tiron de 620 arpens de terre sis à Erablay, & en 1162 il donna, du consentement de sa mère & de son frère, *Gaucher de Chatillon*, aux Religieux de Châtillon sept muids de vin de rente à prendre en son *vinage* de la montagne de Reims, pour célébrer l'anniversaire de son père le 19 Janvier. Il fit aussi plusieurs donations aux Prieurés de Gournay & de St.-Martin du Vieux Crecy en 1168 & 1170. Il épousa *Alix* ou *Adélaïde de Dreux*, veuve de *Waleran*, III^e du nom, Seigneur de *Breteil*, & fille de *Robert de France*, Comte

de Dreux, & d'*Harvise d'Evreux*, sa seconde femme, dit le P. Anselme; & selon Duchesne, *Alix de Montmorency*, veuve du Roi *Louis le Gros*, fille de *Mathieu*, 1^{er} du nom, Connétable de France, & d'*Alix de Savoie*, Reine de France, ce qui nous fait croire que *Guy*, II^e du nom, fut marié deux fois, & qu'*Alix de Montmorency* fut sa première femme; car *Alix de Dreux*, après la mort de *Guy de Chatillon*, son second mari, se maria 3^e à *Jean de Thourotte*, Châtelain de Noyon; & 4^e avant 1184, à *Raoul de Nesle*, III^e du nom, Comte de Soissons. *Guy de Chatillon* eut :

1. *Gaucher*, qui suit;
2. *Guy*, Seigneur de Montjay, mort au siège d'Acre en 1191;
3. *Robert*, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, qui se trouva à la bataille de Bouvines en 1214 avec *Robert II*, Comte de Dreux, *Philippe de Dreux*, Evêque de Beauvais, ses cousins, & *Gaucher de Chatillon*, Comte de Saint-Pol, son frère. Il mourut en 1215;
4. *Marie*, mariée 1^o à *Renaud*, Comte de *Dammartin*, qui la répudia; & 2^o à *Jean II*, Comte de *Vendôme*, mort en 1218, fils de *Bonchard IV*, Seigneur de Lavardin, & d'*Agathe*;
5. *Alix*, Dame de Clichy-la-Garenne, mariée, en 1195, à *Guillaume de Garlande*, V^e du nom, Seigneur de Livry, fils de *Guillaume*, IV^e du nom, & d'*Idoine de Trie*;
6. Et *Amicie*, mariée, en 1185, à *Bandouin de Donjon*, fils aîné de *Guy*, l'un des plus célèbres Chevaliers de son tems.

X. *Gaucher*, III^e du nom, Seigneur de CHATILLON, Comte de Saint-Pol, &c., suivit le Roi *Philippe-Auguste* au voyage de la Terre-Sainte, où il se signala au siège d'Acre en 1191. Le Duc de Bourgogne, à son retour, lui donna la charge de Sénéchal de Bourgogne; & *Thibaut*, Comte de Champagne, celle de Bouteiller de Champagne. Il fit, avec son épouse, un don à l'Abbaye du Val près Pontoise en 1202. L'acte est scellé du sceau de *Gaucher de Chatillon*, lequel représente un cavalier armé, tenant de la main droite l'épée haute, & de la gauche son bouclier chargé de ses armes: *trois pals de vair, au chef fretté*; & les mêmes armes au contre-sceau. Il accompagna le Roi à la conquête de Normandie en 1203 & en 1204. Il suivit le Comte de Montfort en Languedoc contre les Albi-

geois. Il servit à la prise des Villes de Béziers & de Carcassonne. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi l'envoya avec une armée reprendre la Ville de Tournay; ce qu'il exécuta courageusement. Il donna encore des preuves de sa valeur à la bataille de Bouvines, & contribua à la victoire. Cinq ans après il se croisa pour la seconde fois contre les Albigeois, & mourut avec honneur avant le mois d'Octobre 1219. Il épousa *Elisabeth*, Comtesse de *Saint-Pol*, morte en Avril 1233, après s'être remariée à *Jean de Béthune*, & fille aînée & héritière de *Hugues*, dit *Campdavenne*, Comte de *Saint-Pol*, & d'*Yolande de Hainaut*, issue du sang de CHARLEMAGNE, dont :

1. GUY, qui suit ;
2. HUGUES, tige de la branche des Comtes de *Saint-Pol* & de *Blois*, rapportée ci-après ;
3. EUSTACHE, mariée à *Daniel de Béthune*, Avoué d'Arras ;
4. ELISABETH, qui eut pour Marraine ELISABETH DE HAINAUT, Reine de France, fa tante à la mode de Bretagne. Elle épousa *Raoul de Coucy*, II^e du nom, Seigneur de Coucy, de Marle & de la Fère, fils d'*Enguerrand*, III^e du nom, & de *Marie d'Oisy*, duquel mariage, dit Duchesne, ne vint qu'un fils nommé *Enguerrand*, mort jeune ;
5. Et BÉATRIX, morte en 1223, & inhumée dans l'Abbaye de *Sainte-Elisabeth* de Genlis, qu'elle avoit fondée, mariée à *Aubert de Hangeß*, Seigneur de Genlis, fils d'*Aubert*, Seigneur de Genlis & de Neuville-le-Roi.

* Le P. Anselme ne donne que deux filles à GAUCHER III : EUSTACHE & ELISABETH, & dit qu'*Aubert de Hangeß* épousa ELISABETH.

XI. GUY DE CHATILLON, III^e du nom, Comte de Saint-Pol, Seigneur de Montjay, &c., fit hommage au Roi de son Comté de Saint-Pol en 1223, & au Comte de Champagne des Terres qu'il possédoit en Champagne. Il suivit l'armée du Roi en Languedoc contre les Albigeois, & se trouva au siège d'Avignon. Il y fut tué d'un coup de pierre au mois d'Août 1226, & fut enterré au Prieuré de Longueau, de l'Ordre de Fontevrault près Châtillon. Il avoit épousé *Agnès*, Dame de *Donzy*, morte en 1225, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qui avoit été accordée avec PHILIPPE DE FRANCE, frère aîné du Roi SAINT LOUIS. Elle étoit fille unique d'*Hervé*, IV^e du nom, Seigneur de *Donzy*,

de Saint-Aignan, &c., & de *Mahaut de Courtenay*, Comtesse de Nevers, de laquelle il eut :

1. GAUCHER, qui suit ;
2. Et YOLANDE, Dame de Montjay & de Saint-Aignan, Comtesse de Nevers, mariée, en 1227, à *Archambaud*, X^e du nom, Sire de *Bourbon*, mort le 15 Janvier 1249.

XII. GAUCHER DE CHATILLON, IV^e du nom, Seigneur de Montjay, de Donzy, &c., accompagna le Roi SAINT LOUIS en 1242 contre *Hugues*, X^e du nom, Comte de la *Marche*, & tua de sa main le Sénéchal de Saintonge, qui portoit la cornette du Comte. Il suivit le Roi à son premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, & se distingua au siège de Damiette & à la journée de la Maffoure. Il fut tué à la bataille de Phatanie à l'âge de 28 ans, dit le Sire de Joinville, sans laisser de postérité de *Jeanne de Boulogne*, Comtesse de Clermont & d'Aumale, fille unique de PHILIPPE DE FRANCE, dit *Hurepel* ou *le Rude*, Comte de Clermont en Beauvoisis, de Mortain & d'Aumale, Seigneur de Domfront, oncle du Roi St. Louis, & de *Mahaut*, Comtesse de Boulogne & de Dammartin. Cette *Jeanne de Boulogne* portoit de France, c'est-à-dire : d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, surmonté d'un lambel de gueules de trois pièces.

BRANCHE

des Comtes de SAINT-POL & de BLOIS.

XI. HUGUES DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol & de Blois, second fils de GAUCHER III, & d'*Elisabeth*, Comtesse de *Saint-Pol*, succéda à son père aux Seigneuries de Châtillon, de Crecy, &c., & à la charge de Bouteiller de Champagne. Il suivit, pendant un tems le parti du Comte de Champagne, lorsqu'il se révolta contre le Roi SAINT LOUIS, & fut un des premiers à rentrer dans son devoir. Il accompagna ce Prince lorsqu'il marcha contre Pierre de Dreux, dit Maucler, Comte de Bretagne; se trouva à la célèbre assemblée tenue pour le Règlement de la juridiction des Prélats; & se disposant à faire le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi SAINT LOUIS, il mourut le 9 Avril 1248. Il fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye du Pont-aux-Dames, qu'il avoit fondée & richement dotée. Il avoit épousé, 1^o avant 1216, N... de Bar, fille de *Thibaut I^r*, Comte de Bar, & d'*Isabeau de Bar-sur-*

Seine; 2^e en 1225, *Marie d'Avesnes*, Comtesse de Blois, morte en 1241, fille unique & héritière de *Gauthier*, Seigneur d'*Avesnes*, de *Guise*, de *Leuse*, de *Landrecies*, &c., & de *Marie de Champagne*, Comtesse de Blois. Ce fut de concert avec elle, que son mari fonda & dota l'Abbaye de Pont-aux-Dames; & 3^e *Mahaut de Guines*, fille d'*Arnaud*, 11^e du nom, Comte de *Guines* & de *Béatrix de Bourbonnais*. Il n'eut des enfans que de sa seconde femme, favoir :

1. JEAN, qui suit;
2. GUY, Comte de Saint-Pol, tige de la branche des Comtes de Blois, rapportée ci-après;
3. GAUCHER, Seigneur de Crecy & de Creve-cœur, tige de la branche des Comtes de *Porcien*, qui viendra en son rang;
4. HUGUES, mort sans postérité en 1255;

* Duchefne donne encore pour enfans à HUGUES DE CHATILLON les suivans, dont le P. Anselme ne parle point.

5. PHILIPPE, mariée à *Othon*, 111^e du nom, surnommé le *Boiteux*, Comte de *Guedre*, fils de *Gerard II*, & de *Richarde de Nassau*;
6. Et ELISABETH, mariée à *Gerard de Gand*, surnommé le *Diable*, fils de *Siger*, Châtelain de *Gand*, & de *Béatrix de Lens*.

Duchefne fait aussi mention d'une ALIX DE CHATILLON, femme de *Hugues de Baucay*, surnommé le *Grand*, dont il est parlé dans la généalogie de la Maison de *Gouffier*, mais ni les titres ni les histoires du tems n'ont fait connoître qu'elle étoit fille de HUGUES.

XII. JEAN DE CHATILLON, Comte de Blois, de Chartres & de Dunois, Seigneur d'*Avesnes*, &c., fut nommé en 1271, par le Roi PHILIPPE le *Hardi*, Tuteur, Défenseur & Garde du Royaume & de ses enfans, en cas que le Comte d'Alençon vint à mourir. Il fonda, en 1271, le Couvent des Frères-Prêcheurs de Blois, & l'Abbaye de la Guiche pour des Dames en 1273, comme on l'apprend d'une de ses lettres en original, qui se trouve à l'Abbaye de la Guiche, datée de Sermoise le mercredi d'après la Saint-Pierre en 1273, où il dit qu'il la doit commencer le Dimanche suivant. Il mourut le 28 Juin 1279, & avoit épousé, en 1253, *Alix* ou *Alpaïs de Bretagne*, Dame de *Pontarci* & de *Brie-Comte-Robert*, fille de *Jean*, Duc de Bretagne, & de *Blanche de Champagne-Navarre*. Cette *Alix de Bretagne* portoit : *échiqueté d'or &*

d'azur, à la bordure de gueules, au franc canton d'*hermines*, qui est BRETAGNE. Il eut :

JEANNE DE CHATILLON, Comtesse de Blois, de Chartres, de Dunois, Dame d'*Avesnes*, de *Guise*, de *Leuse*, de *Condé*, de *Landrecies*. Etant devenue veuve sans enfans, elle passa le reste de ses jours en viduité, vendit son Comté de Chartres au Roi PHILIPPE le *Bel* en 1286, transporta en 1289 sa Seigneurie d'*Avesnes* à HUGUES DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol, son cousin; fit bâtir 14 cellules au Couvent des Chartreux de Paris, pour autant de Religieux qu'elle y fonda en 1290, & mourut le 19 Janvier 1291. Elle fut accordée en 1263, à l'âge de 9 ans, & fut mariée, en 1272, à PIERRE DE FRANCE, Comte d'Alençon & du Perche, cinquième fils du Roi SAINT LOUIS. Il portoit : *d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules*.

Cette branche portoit ainsi que les deux précédentes : *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or*.

BRANCHE des Comtes de BLOIS.

XII. GUY DE CHATILLON, 1^{er} du nom de sa branche, Comte de Blois & de Saint-Pol, Seigneur d'*Encre*, d'*Aubigni*, &c., second fils d'HUGUES, Comte de Saint-Pol, & de *Marie d'Avesnes*, sa seconde femme, suivit en 1270 le Roi SAINT LOUIS au voyage d'Afrique. Il accompagna depuis le Roi PHILIPPE le *Hardi*, en son expédition d'Aragon, secourut *Jean*, Duc de Brabant, son neveu, contre *Renaud*, Duc de *Guedre*; se distingua au combat de Worms, le 5 Juin 1288, où il fit prisonnier le Duc de *Guedre* & l'Archevêque de *Cologne*; mourut le 12 Mars 1289, & fut enterré dans l'Eglise de *Cercamp*. Il avoit fondé en 1264 un hôpital dans la ville de Saint-Pol, avec son épouse *Mahaut de Brabant*, morte le 29 Septembre 1588, veuve de ROBERT, 1^{er} du nom, Comte d'Artois, frère du Roi SAINT LOUIS, & fille de *Henri*, 11^e du nom, Comte de Brabant, & de *Marie de Souabe*, sa première femme. De ce mariage vinrent :

1. HUGUES, qui suit;
2. GUY, tige de la branche des Comtes de *Saint-Pol*, rapportée ci-après;
3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Leuse*, qui viendra en son rang;
4. BÉATRIX, mariée à *Jean de Brienne*, 1^{er} du nom, Comte d'Eu, fils d'*Alphonse de Brienne*, dit d'*Acre*, Chambrier de France, & de *Marie de Lezignem*, Comtesse d'Eu;

5. JEANNE, première femme de *Guillaume de Chauvigny*, III^e du nom, Seigneur de Châteauroux, fils de *Guillaume*, III^e du nom, Seigneur dudit lieu;
6. Et GERTRUDE, mariée selon quelques-uns à *Florent*, Seigneur de *Malines* (Duchefne ne parle point de cette GERTRUDE.)

XIII. HUGUES DE CHATILLON, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, de Guise, &c., succéda au Comté de Blois, à JEANNE DE CHATILLON, sa cousine germaine, en 1291. Il testa en 1299, mourut vers 1303, & fut enterré à l'Abbaye de la Guiche, près de Blois. Il avoit épousé, en 1287, *Béatrix*, fille puinée de *Guy de Dampierre*, Comte de Flandre, Pair de France, & d'*Isabelle de Luxembourg*, Comtesse de Namur, sa seconde femme, dont :

1. GUY, qui suit;
2. Et JEAN, dit de *Blois*, Seigneur de Château-Regnaud & de Millançay, mort sans enfans après 1329. Il portoit: de gueules, à 3 pals de vair, chargé d'un écu de Flandre au premier canton.

XIV. GUY DE CHATILLON, II^e du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, de Guise, &c., fut fait *Chevalier* par le Roi PHILIPPE le Bel, le jour de la Pentecôte 1313, avec plusieurs Princes & autres grands Seigneurs du Royaume. Il assista le Roi PHILIPPE DE VALOIS, son beau-frère, contre le Roi d'Angleterre en 1338, mourut en 1342, & fut enterré à l'Abbaye de la Guiche. Il avoit épousé, par traité du 12 Octobre 1298 (mariage accompli le 22 Juillet 1309), *Marguerite de Valois*, qui portoit: d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules. Elle étoit sœur du Roi PHILIPPE, VI^e du nom, dit de *Valois*, & fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de *Marguerite de Sicile*, Comtesse d'Anjou & du Maine, sa première femme. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, qui suit;
2. CHARLES DE BLOIS, dit le *Saint*, Duc de Bretagne, tige de la branche des Comtes de *Penthièvre*, rapportée ci-après;
3. Et MARIE DE CHATILLON, dite de *Blois*, qui épousa, 1^o par dispense du Pape JEAN XXII, en 1334, *Raoul*, Duc & Marchis de *Lorraine*, fils de *Ferry*, III^e du nom, Duc & Marchis de *Lorraine* & d'*Isabeau d'Autriche*; & 2^o *Frédéric*, Comte de *Linange*, près de Worms en Allemagne, avec lequel elle eut le gouvernement de *Jean*, Duc &

Marchis de *Lorraine*, son fils, & du Duché de *Lorraine*.

XV. LOUIS DE CHATILLON, I^{er} du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, &c., servit le Roi dans la guerre contre les Anglois & assista CHARLES DE BLOIS, son frère, contre le Comte de Montfort. Il fut tué à la journée de Crécy, pour la défense de l'Etat le 26 Août 1346, & enterré à l'Abbaye de la Guiche. Il avoit épousé, après 1331, *Jeanne de Hainaut*, Comtesse de Soissons & Dame de Beaumont & de Chimay, morte en 1350, fille unique & héritière de *Jean de Hainaut*, Seigneur de Beaumont, de Valenciennes & de Condé, & de *Marguerite*, Comtesse de *Soissons*. De cette alliance vinrent :

1. LOUIS, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, qui prit le titre de *Comte de Soissons*, qu'il porta jusqu'à sa mort arrivée en 1372, sans alliance. Il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Sauveur de Blois;
2. JEAN, Comte de Blois & de Dunois, qui établit sa demeure en Hollande. Il fut reconnu Duc de Gueldre à cause de sa femme & mourut en Juin 1381, sans enfans légitimes dans son Château de Schonove en Hollande, d'où son corps fut porté à Valenciennes, & enterré dans l'Eglise des Cordeliers. Il épousa, en 1372, *Mathilde*, & selon Duchefne, *Marguerite de Gueldre*, morte en 1384. Elle étoit veuve 1^o de *Godefroy de Heinsberg*, fils du Comte de *Loos*; & 2^o de *Jean*, Comte de *Clèves*, mort en 1368. Elle étoit fille aînée & héritière de *Renaud*, I^{er} du nom, Duc de *Gueldre*, & de *Sophie de Malines*, sa première femme, & fa parente du IV^e au V^e degré. JEAN eut d'*Isabeau d'Isberghes*, ou de *Zimberghes*, deux enfans naturels :

Jean, bâtarde de *Blois*, Seigneur de *Trelon* en Hainaut, qui a fait la branche des Seigneurs de *Trelon*, rapportée en son rang;

Et *Guy*, bâtarde de *Blois*, auteur de la branche des Seigneurs de *Haesten* en Zélande, éteinte au VIII^e degré dans *N... de Blois*, Seigneur de *Haesten*, qui vivoit en 1621, sans enfans de *Philiberte d'Immerfelle*. Ces bâtards de Chatillon portoit: de gueules, à 2 fasces breteffées & contrebreteffées d'argent, au canton dextre de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or.

3. Et GUY, qui suit.

LOUIS DE CHATILLON, I^{er} du nom, outre ces

enfants, laissa encore un fils naturel nommé

Jean, qui eut une certaine affiette de terre sur la Seigneurie de Nouvion en Thiérarche, pour lui & les siens; mais il mourut sans postérité, le 29 Septembre 1364, à la bataille d'Auray.

XVI. GUY DE CHATILLON, III^e du nom, Comte de Soissons, de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avèfnes, fut donné en ôtage par son frère aîné au Roi d'Angleterre, pour la délivrance du Roi JEAN, & y demeura quelque tems prisonnier. Pour se racheter, il céda, par contrat passé à Londres le 15 Juillet 1367, son Comté de Soissons à Enguerrand, Sire de Coucy, en faveur d'ELISABETH d'ANGLETERRE, sa femme. Il alla ensuite en Prusse, où par sa valeur il mérita l'Ordre de Chevalerie, & à son retour suivit en 1370 les Ducs d'Anjou & de Berry à la guerre contre les Anglois en Guyenne. Depuis il eut le commandement de l'arrière-garde de l'armée du Roi, à la bataille de Rosbecque en 1382, & après la mort de son fils unique, il vendit ses Comtés de Blois & de Dunois à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, pour la somme de 200 mille livres, au préjudice de ses héritiers, & mourut le 22 Décembre 1397. Il portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 de CHATILLON; & aux 2 & 3 de HAINAUT*. Il avoit épousé, le 22 Août 1374, *Marie de Namur*, fille de *Guillaume*, I^{er} du nom, Comte de *Namur*, & de *Catherine de Savoie*, Dame de Vaud, sa seconde femme, dont :

• LOUIS, qui suit.

GUY III eut aussi un fils naturel nommé

Jean, bâtard de *Châtillon*, mentionné dans les *Annales de Hollande*, par Mathieu Vossius, pag. 113.

XVII. LOUIS DE CHATILLON, II^e du nom, Comte de Dunois & Seigneur de Romorantin, mourut sans enfans le 15 Juillet 1391, à Beaumont en Hainaut, & fut enterré en l'Eglise des Cordeliers de Valenciennes dans la chapelle de Blois. Il portoit les mêmes armes que son père, & avoit épousé, par contrat du 29 Mars 1386, *Marie de Berry*, qui portoit : *d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure engrêlée de gueules*; remariée, 2^e en 1393, à *Philippe d'Artois*, Comte d'Eu, son cousin; & 3^e en 1400, à JEAN DE BOURBON, Comte de Clermont. Elle étoit fille de JEAN

DE FRANCE, Duc de Berry & d'Auvergne, & de *Jeanne d'Armagnac*.

Le P. Anselme donne pour armes à la branche des Comtes de Blois : *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or, chargé d'un lambel d'azur de 3 pièces*.

BRANCHE
des Seigneurs de TRELON.

XVI. *Jean*, bâtard de Blois, Seigneur de Trelon, fils naturel de JEAN DE CHATILLON, Comte de Blois & de Dunois, & d'*Ifabeau d'Isberghes*, épousa *Sophie d'Archel* ou de *Dalem*, dont entr'autres enfans :

Jean, qui suit;

Et *Louis*, auteur de la branche des Seigneurs de *Verhuse*, qui n'a formé que IV degrés.

XVII. *Jean de Blois*, II^e du nom, Seigneur de Trelon, eut d'*Anne de Hemstede* :

Adrien, qui suit;

Et *Gérard*, auteur de la branche des Seigneurs de *Jumigny* & de *Donstienne*, rapportée ci-après.

XVIII. *Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon eut pour arrière-petite-fille

Marie de Blois, la dernière de sa branche, mariée, 1^o le 28 Juin 1576, à *Jean de Neufchâtel*, Seigneur de *Cernay*; & 2^o en 1596, à *Jacques d'Aspremont*, Seigneur de *Saint-Loup*.

BRANCHE
des Seigneurs de JUMIGNY & de DONSTIENNE.

XVIII. *Gérard de Blois*, Seigneur de *Jumigny*, fils puîné de *Jean* II^e du nom, Seigneur de *Trelon*, & d'*Anne de Hemstede*, épousa *Marguerite de Hénin-Liétard*, dont entr'autres enfans :

XIX. *Adrien de Blois*, Seigneur de *Jumigny*, de *Warelles* & de *Donstienne*, qui fut Conseiller & Chambellan du Roi de *Castille*, & épousa *Catherine de Barbaçon*, dont entr'autres enfans, pour fils aîné :

XIX. *Guillaume de Blois*, Seigneur de *Donstienne*, qui fut Conseiller & Grand-Ecuyer de *Marie d'Autriche*, Reine de *Hongrie*, & mourut le 13 Février 1536, le dernier de sa branche. Il avoit épousé 1^o *N...*; & 2^o *Anne de la Loye*.

BRANCHE
des Comtes de PENTHIÈVRE.

XV. CHARLES DE BLOIS, dit le *Saint*, Duc

de Bretagne, Comte de Penthièvre, Vicomte de Limoges, Seigneur de Guife, de Mayenne, d'Avaugour, de Laigle, &c., second fils de GUY DE CHATILLON, II^e du nom, Comte de Blois, & de *Marguerite de Valois*, né en 1319, fut l'un des beaux Princes de son tems, pieux, modeste, vaillant, & fit toujours paroître une grande douceur dans ses actions. Il avoit épousé *Jeanne de Bretagne*, à condition que si le Duc *Jean* mouroit sans enfans, CHARLES DE BLOIS succéderoit au Duché de Bretagne, à cause de sa femme, & que leur postérité porteroit le nom, le cri & les armes de Bretagne, qui sont d'*hermines*. Après la mort de ce Duc, *Jean*, Comte de *Montfort*, son frère, né du second lit d'*Artus*, II^e du nom, Duc de Bretagne, qui avoit consenti & été présent à ce traité, ne laissa pas de prétendre le Duché de Bretagne; il s'empara des Villes de Nantes, de Brest, d'Hennebon & autres places, & fit alliance avec EDOUARD III, Roi d'Angleterre, auquel il fit hommage du Duché de Bretagne. CHARLES DE BLOIS ayant appris le procédé du Comte de Montfort, vint à Paris implorer la justice du Roi PHILIPPE DE VALOIS, son oncle, lequel, par le Conseil des Princes & Pairs de France, assemblés à Conflans, près Paris, rendit un Arrêt le 7 Septembre 1341, par lequel CHARLES DE BLOIS & sa femme furent reçus à faire foi & hommage du Duché de Bretagne, après quoi le Roi le fit *Chevalier* & l'investit solennellement de ce Duché. La guerre s'étant ensuite allumée, la victoire favorisa d'abord le Duc CHARLES, qui fit prisonnier dans Nantes le Comte de Montfort; mais le sort des armes ayant changé les affaires, le Duc CHARLES demeura prisonnier à la bataille de la Roche-Derrien, le 20 Juin 1347, & fut conduit en Angleterre, où il reçut un rude traitement, qu'il supporta avec une confiance héroïque. Il fut mis en liberté après quelques années de prison, & la guerre ayant recommencé, il perdit la bataille, la vie & son état tout ensemble au combat d'Auray, donné le 29 Septembre 1364. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Guingamp, où il est révééré comme *Saint*. Les sieurs Duchefne & du Bouchet assurent qu'il fut mis au rang des Saints par le Pape GRÉGOIRE XI, sur quoi l'on peut voir l'*Histoire de Bretagne*, par le P. D. Lobineau. Il épousa, par contrat du 4 Juin 1337, *Jeanne de Bretagne*, morte le 10 Septembre 1384, nièce de *Jean*, III^e du

nom, Duc de Bretagne, & fille de *Guy de Bretagne*, Comte de Penthièvre & de Goello, & de *Jeanne d'Avaugour*. CHARLES laissa :

1. JEAN, qui suit;
2. GUY, mort en ôtage en Angleterre sans alliance, après une longue prison;
3. HENRI, qui servit LOUIS, II^e du nom, Duc d'Anjou, dans la guerre qu'il eut contre LADISLAS, Roi de Naples. Il est qualifié *Defpote de Romanie* dans une procuration qu'il passa à Marseille, le 18 Avril 1399, à Jean de Mouy, pour terminer les différends qu'il avoit avec son frère le Comte de Penthièvre, & mourut au mois de Décembre 1400, sans enfans de *N... de Caëtani*, fille d'*Honorat*, Comte de Fundi;
4. MARGUERITE, Dame de Laigle, morte sans postérité, mariée, en 1351, à *Charles d'Espagne*, Comte d'Angoulême, Seigneur de Lunel, Connétable de France, fils d'*Alphonse de la Cerda*, Baron de Lunel, & d'*Ijabeau*, Dame d'*Anthoing* & d'*Espinoy*, la seconde femme;
5. Et MARIE, dite de *Bretagne*, morte le 12 Novembre 1404, mariée, le 9 Juillet 1360, à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Anjou & de Touraine, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, second fils de JEAN, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*, sa première femme. LOUIS DE FRANCE portoit pour armes : *d'argent, à une croix potencée d'or, accompagnée de 4 croiffettes de même*, qui est de JÉRUSALEM; *parti de SICILE*, qui est : *d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, à un lambel de gueules de 5 pièces; & tiercé d'Anjou*, qui est : *d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules*.

XVI. JEAN DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre & de Goello, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avaugour, d'Avesne, de Laigle, &c., né le 5 Février 1345 (vieux style), c'est-à-dire 1346, demeura prisonnier en Angleterre pendant 36 ans, & n'en sortit qu'après avoir payé une grosse rançon. Il mourut le 16 Janvier 1403, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Guingamp. Il avoit épousé, par contrat passé à Moncontour le 20 Janvier 1387, *Marguerite de Clifson*, Dame de Chantoceaux, de Montfaucou & de Paluau, fille puinée & héritière d'*Olivier*, Sire de *Clifson*, Connétable de France, & de *Catherine* (Duchefne dit *Beatrix*) de *Laval*, sa première femme. De cette alliance vinrent :

1. OLIVIER DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avesnes. Il embrassa le parti du Duc

d'Orléans en 1411, & accompagna en 1412 le Duc d'Anjou au siège de Bourges. Depuis il eut de grands démêlés avec Jean, VI^e du nom, Duc de Bretagne, qu'il fit prisonnier par le conseil de sa mère en 1420; mais ayant été contraint de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort, & tous ses biens furent confisqués, de forte qu'il fut obligé de se retirer à Avesnes en Hainaut, où il mourut le 28 Septembre 1433 sans postérité. Il est enterré dans l'Eglise principale d'Avesnes, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Il avoit épousé, 1^o au mois de Juillet 1406, *Isabelle de Bourgogne*, fille de Jean, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre & d'Artois, qui portoit de FRANCE, à la bordure composée d'argent & de gueules; & de *Marguerite de Bavière*; & 2^o *Jeanne de Lalain*, morte le 10 Août 1467, & enterrée auprès de son mari, fille aînée de *Simon de Lalain*, IV^e du nom, Baron de Kievrain, & de *Jeanne de Barbançon*. * Duchesne, liv. V, p. 255, dit qu'il en eut un fils & une fille, qui moururent jeunes;

2. JEAN DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Comte de Penthievre & de Périgord, Vicomte de Limoges, Seigneur de Laigle. Il entra en possession du Comté de Penthievre en 1448, & fit son accommodement avec *François I^{er}*, Duc de Bretagne. Deux ans après, le Roi l'établit Lieutenant-Général de son armée de Guyenne, avec laquelle il prit les Villes de Bergerac & de Castillon en 1450 & 1451. Il se distingua à la bataille de Castillon en 1453, & à la réduction de Bordeaux, & mourut en 1454, sans enfans de *Marguerite de Chauvigny*, Dame de Saint-Charlier, morte en 1473, veuve de *Beraud*, III^e du nom, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre, & fille de *Guy de Chauvigny*, II^e du nom, Baron de Châteauroux, & d'*Antoinette de Coufant*;

3. CHARLES, qui suit;

4. GUILLAUME DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Vicomte de Limoges, destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Il fut détenu prisonnier au Château d'Auray l'espace de 28 ans dans une si grande affliction, qu'à force de pleurer il en perdit la vue. Ayant été mis en liberté en 1448, tout aveugle qu'il étoit, il ne laissa pas de se marier & mourut en 1455. Il épousa, en 1450, *Isabelle de la Tour*, remariée à *Arnaud-Amanieu d'Albret*, Sire d'*Orval*, fille de *Bertrand*, V^e du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Jacquette de Pufchin*, dont :

1. FRANÇOISE DE BLOIS, dite de *Bretagne*, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de

Tome V.

Limoges, Dame d'Avesnes, qui testa en 1481, mariée, en 1470, à *Alain*, Sire d'*Albret*, surnommé le *Grand*, Comte de Gavre, Vicomte de Tartas, mort en Octobre 1522, fils de *Jean*, Vicomte de Tartas, & de *Catherine de Rohan*;

2. JEANNE DE BLOIS, dite de *Bretagne*, mariée, en 1475, à *Jean de Surgères*, Seigneur de Balon, mort en 1483, fils de *Jacques*, Seigneur de la Flocelière, & de *Renée de Maillé*;

3. Et CHARLOTTE DE BLOIS, dite de *Bretagne*, mariée à *Antoine de Villequier*, Seigneur de Montréfor, fils puîné d'*André*, Gouverneur de la Rochelle, premier Chambellan du Roi CHARLES VII, & d'*Antoinette*, Dame de *Maignelais*;

5. Et JEANNE DE CHATILLON, mariée, en 1407, à *Robert de Dinan*, Seigneur de Châteaubriant, mort le 13 Mars 1429. * Duchesne dit que cette JEANNE, après la mort de son mari, se remaria, en 1448, à *Jean de Harpedanne*, Chevalier, Seigneur de Belleville & de Montagu, fils aîné de *Jean*, & de *Jeanne* ou *Jouyne de Mucidan*.

XVII. CHARLES DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Seigneur d'Avaugour, assista OLIVIER DE BLOIS son frère aîné, à la prière du Duc de Bretagne. Il mourut avant 1434, & laissa d'*Isabeau de Vivonne*, Dame de Thors & des Esfarts, fille de *Savari*, Seigneur de Thors, & de *Jeanne d'Aspremont*, Dame de Reignac, pour fille unique:

NICOLE DE BLOIS, Comtesse de Penthievre, Vicomtesse de Limoges, Dame de Thors, de Reignac & des Esfarts, mariée, par contrat du 18 Juin 1437, à *Jean de Broffe*, II^e du nom, Seigneur de Saint-Severe & de Bouffac, Conseiller & Chambellan du Roi, mort en 1485, issu des anciens Vicomtes de Broffe, puînés de l'ancienne Maison de Limoges, fils de *Jean*, I^{er} du nom, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Naillac*. Sa postérité prit le surnom & les armes de *Bretagne*.

Les Comtes de Penthievre de cette branche portoient pour armes de *Bretagne*; mais JEAN DE BLOIS, dit de *Bretagne*, y ajouta la bordure de gueules.

BRANCHE

des Comtes de SAINT-POL.

XIII. GUY DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol, Seigneur de Doullens, d'Encre, &c., second fils de *Guy*, I^{er} du nom, Comte de Blois, & de *Saint-Pol*, & de *Mahaut de Brabant*,

D d

fut fait Grand-Bouteiller de France par le Roi PHILIPPE le Bel en Mai 1296, & envoyé à Tournay pour traiter de la paix avec les Ambassadeurs du Roi d'Angleterre; & de là à Rome vers le Pape BONIFACE VIII, qui avoit été nommé Arbitre de ces négociations. A son retour, il fut encore envoyé vers l'Empereur ALBERT I^{er}, pour conclure un traité d'alliance en 1299, fut employé au traité de trêve accordé avec le Roi d'Angleterre en Janvier 1301; & eut la conduite d'une partie de l'armée à la journée de Courtrai en 1302. Le gain de la victoire remportée deux ans après sur les Flamands à la bataille de Mons en Puelle, lui fut attribué, avec la gloire d'avoir sauvé la vie au Roi, avec les Comtes de Valois & d'Evreux. Il fut nommé depuis par le même Roi, PHILIPPE le Bel, pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires. Le Roi LOUIS le Hutin l'employa aussi dans plusieurs affaires importantes, & le nomma exécuteur de son testament. Il mourut le 6 Avril 1317. Il avoit épousé, en 1292, *Marie de Bretagne*, morte le 5 Mai 1339, seconde fille de *Jean*, 11^e du nom, Duc de Bretagne, & de *Béatrix d'Angleterre*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, Seigneur d'Encre, mort sans postérité, vers 1365, selon le P. Anselme. *Duchefne remarque qu'il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

ISABEAU DE CHATILLON, héritière d'Encre, Dame de la Ferté-Gaucher, laquelle épousa *Raoul de Coucy*, son proche parent.

3. MAHAUT, dite de *Saint-Pol*, morte le 3 Octobre 1358, troisième femme, en Juillet 1308, de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, mort le 16 Décembre 1325, fils puiné de PHILIPPE le Hardi, Roi de France, & d'*Isabelle d'Aragon*, sa première femme.
4. ISABEAU, qui vivoit en 1351, mariée, au mois de Mai 1311, à *Guillaume*, Sire de *Coucy* & de *Marle*, fils d'*Enguerrand*, 4^e du nom, Seigneur de *Coucy*, & de *Catherine de Bailléul*;
5. BÉATRIX, vivante en 1350, mariée, en 1315, à *Jean de Flandre*, Vicomte de Château-dun, Seigneur de *Crevecoeur* & d'*Alleux*, fils de *Guillaume*, & d'*Alix de Clermont*, dite de *Nesle*;

* Duchefne ne parle point à ce degré ni de BÉATRIX, ni d'ISABEAU; mais il les fait filles de JACQUES, tige des Seigneurs de *Leuse*, rap-

portés ci-après, & de *Catherine de Condé*, Dame de *Carency*.

6. MARIE, mariée, en 1320, à *Aimar de Valence*, 11^e du nom, Comte de *Pembrok*, qui fonda un Collège dans l'Université de *Cambridge*. Il étoit fils de *Guillaume de Valence*, 11^e du nom, dit le *Jeune*, Seigneur de *Montignac*;
7. ELÉONORE, mariée à *Jean de Malet*, 11^e du nom, Seigneur de *Graville*, issu des anciens Comtes de *Alençon*. Elle obtint, étant veuve, pour elle & son fils, au mois de Juin 1359, la délivrance de la Terre de *Graville* & autres biens confisqués sur son mari, & fit confirmer à *Rouen* au mois d'Août 1363, une Sentence qu'elle avoit obtenue le 2 Mai précédent contre son fils;
8. Et JEANNE, vivante en 1353, mariée à *Miles de Noyers*, Seigneur de *Maify*, Gouverneur du Comté d'*Artois* pour le Roi.

XIV. JEAN DE CHATILLON, Comte de *Saint-Pol*, &c., fut employé dans plusieurs affaires importantes par le Roi PHILIPPE DE VALOIS, qu'il suivit à l'armée contre *EDOUARD III*, Roi d'Angleterre. Il mourut avant 1344. Il avoit épousé, au mois de Décembre 1329, *Jeanne de Fiennes*; remariée, en 1344, à *Jean de Mortagne*, Seigneur de *Landas* & de *Bouvignies*, Bouteiller de *Flandre*, qui mourut le 19 Décembre 1356, à la bataille de *Poitiers*, laissant pour héritière sa sœur *Marguerite*, fille de *Jean*, Baron de *Fiennes* & de *Tingry*, dont les ancêtres étoient parens des anciens Comtes de *Boulogne*, & d'*Isabeau de Flandre*. Ils eurent :

1. GUY, qui suit;
2. MAHAUT, Comtesse de *Saint-Pol*, &c., après la mort de son frère, mariée, le 8 Décembre 1350, à *Guy de Luxembourg*, Comte de *Ligni*, fils de *Jean*, Seigneur de *Ligni*, & d'*Alix de Flandre*. C'est par ce mariage que le Comté de *Saint-Pol* est passé dans la Maison de *Luxembourg*;
3. Et JEANNE, dite de *Saint-Pol*, Dame de *Freneuch*, morte sans avoir été mariée avant le 7 Septembre 1389, suivant un titre du Trésor de la *Fere*. * Duchefne ne parle point de cette JEANNE.

XV. GUY DE CHATILLON, Comte de *Saint-Pol*, demeura jeune sous la tutelle de sa mère. Il servit sous *Robert de Fiennes*, Connétable de France, son oncle, dans plusieurs entreprises de guerre es années 1357, 1358 & 1359, & mourut en otage en Angleterre en 1360, sans laisser d'enfants de *Jeanne de Luxem-*

bourg, morte en 1392, fille de *Jean*, Seigneur de Ligni, & d'*Alix de Flandre*.

Cette branche portoit pour armes: *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or chargé d'un lambel d'azur de trois pièces*, comme les portoit les Comtes de Blois.

BRANCHE

des Seigneurs de LEUSE.

XIII. JACQUES DE CHATILLON, troisième fils de *Guy*, Comte de Blois & de Saint-Pol, & de *Mahaut de Brabant*, eut en partage les Seigneuries de Leuse & de Condé, auxquelles il ajouta celles de Carency, de Buquoy & d'Aubigni, par son mariage. Il se rendit caution en 1292 du Comte de Hainaut envers le Roi, qui l'envoya vers l'Empereur ADOLPHE pour le détourner de venir en Flandre où le Roi faisoit la guerre. A son retour, il assista le Comte d'Artois aux prises de Cassel & de Bergues, & à la journée de Furnes. Il rendit ensuite de grands services dans la conquête de la Flandre, après la réduction de laquelle il en fut établi Gouverneur. Il mourut à la bataille de Courtrai le 11 Juillet 1302, & laissa de *Catherine de Condé*, Dame de Carency, de Buquoy, de Duifant & d'Aubigni :

1. HUGUES, qui suit;
2. Et *Guy*, rapporté après son frère aîné.

* Nous avons dit que Duchesne donnoit à ce JACQUES, pour filles, BÉATRIX & ISABEAU, mentionnées ci-devant au degré XIII^e de la branche des Comtes de Saint-Pol.

XIV. HUGUES DE CHATILLON, Seigneur de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy & d'Aubigni, fut gratifié d'une pension par le Roi PHILIPPE le Bel, en considération des services de son père. Il accompagna le Connétable de Châtillon au voyage qu'il fit en Artois en 1323 pour y rétablir la Comtesse *Mahaut*, & mourut en 1329. Il épousa *Jeanne*, Dame d'*Argies* & de *Catheu*, héritière de la noble Maison d'*Argies* en Picardie, morte en 1334, veuve 1^o en 1306, de *Jean de Nesle*, Comte de Clermont; & 2^o de *Jean de Clermont*, Baron de Charolois. Il eut :

1. JEANNE, Dame de Leuse, de Condé, de Carency & d'Aubigni, morte en 1371, mariée, en 1335, à *Jacques de Bourbon*, 1^{er} du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, Connétable de France, mort le 6 Avril 1361, fils de *Louis 1^{er}*, Duc de *Bourbon*, qui portoit pour armes: *femé de France, au bâton*

de gueules chargé de trois lions d'argent. & de *Marie de Hainaut*;

2. Et CATHERINE, mariée 1^o à *Jean de Piquigny*, Seigneur d'Ailly, & de Villiers-Faucon; & 2^o à *Jean*, III^e du nom, Comte de Grandpré, fils de *Jean II*, Comte de Grandpré. Elle fit condamner ses neveux à lui faire partage en 1383.

XIV. GUY DE CHATILLON, Seigneur de Blais, second fils de JACQUES DE CHATILLON, & de *Catherine de Condé*, fut un de ceux qui accompagnaient CHARLES DE FRANCE, fils du Roi JEAN, à Lyon, lorsqu'il alla prendre possession du Dauphiné, suivant un titre du 16 Juillet 1349. Il eut d'*Yolande de Chimay* :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN, mort jeune;
3. Et N..., mariée à N... Seigneur de *Fon-taines*.

XV. JACQUES DE CHATILLON, II^e du nom, Seigneur de Blais & de la Bastie, eut de *Marie de Harchies* (le P. Anselme dit *Harcheres*):

1. NICOLAS, qui suit;
2. GASPARD, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415;
3. JEAN, Religieux de Saint-Waast d'Arras;
4. HUGUES, tué, le 25 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt;
5. Et LOUISE, Chanoinesse de Maubeuge.

XVI. NICOLAS DE CHATILLON, Seigneur de Blais & de la Bastie, épousa, suivant Duchesne, *Constance de Trassignies*, d'une Maison ancienne & illustre, de laquelle vinrent :

1. MAHAUT, Dame de Blais, mariée à *Jean de Hénin*;
2. Et BLANCHE, Dame de la Bastie, mariée à *Jean de Rozières*.

Cette branche portoit pour armes: *de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or, chargé d'une fleur-de-lys de sable au pied coupé*.

BRANCHE

des Comtes de PORCIEN.

XII. GAUCHER DE CHATILLON, Seigneur de Crecy, de Crevecœur, de Troiiff, de Marigny, &c., troisième fils de HUGUES, Comte de St.-Pol, & de *Marie d'Avesnes*, Comtesse de Blois, sa seconde femme, confirma à l'Abbaye de Pont-aux-Dames, les biens que ses père & mère y avoient faits. Il y fut enterré en 1261, & laissa d'*Ijabeau de Villehardouin*, dite de *Lizines*, fille de *Guillaume*, Maréchal

de Champagne, & de *Marguerite de Mello*:

1. GAUCHER, qui suit;
2. GUY, Seigneur de Pontarci, mort sans avoir été marié, qui laissa par son testament 20 liv. de rente pour fonder deux Chapelles, l'une au Monastère de Notre-Dame du Pont, & l'autre dans l'Eglise du Prieuré de Longueau, Ordre de Fontevrault;
3. Et MARIE, mariée, en 1277, à *Miles de Noyers*, V^e du nom, Seigneur de Noyers & de Maifi, fils de *Miles IV*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Alixent*.

XIII. GAUCHER DE CHATILLON, II^e du nom de la branche, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, dit depuis Porcien, &c., créé Connétable de Champagne par le Roi PHILIPPE le Bel, vers 1286, se signala à la bataille de Courtrai en 1302, après laquelle il fut nommé Connétable de France. Il eut grande part à la victoire que le Roi remporta sur les Flamands en 1304, à la journée de Mons en Puelle. Il accompagna le Prince Louis le Hutin, fils aîné du Roi, au voyage qu'il fit en Navarre, où par sa prudence il pacifia les troubles de ce Royaume, & fit couronner ce Prince dans la Ville de Pampelune, le 1^{er} Octobre 1307, & assista au jugement rendu contre le Comte de Flandre, au mois de Juin 1315. Il eut la principale direction des affaires sous le Roi Louis le Hutin, qui le nomma un de ses exécuteurs testamentaires. Il fut aussi élu tuteur de l'enfant dont la Reine étoit enceinte, & chef du Conseil des Grands, auxquels furent confiés le gouvernement de l'Etat durant l'interregne. Il contribua beaucoup à maintenir la succession légitime de la Couronne de France, & l'exécution de la Loi Salique. Il assista encore à Reims au sacre de PHILIPPE le Long, en 1317, & en 1322 à celui de CHARLES le Bel, qui le fit son exécuteur testamentaire. Lorsque la guerre fut déclarée contre les Flamands, au commencement du règne de PHILIPPE DE VALOIS, il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mont-Cassel, donnée le 22 Août 1328, & mourut en 1329 comblé d'honneur & de gloire. Il avoit épousé, 1^e en 1281, *Isabelle de Dreux*, Princesse du Sang Royal de France, morte le 29 Avril 1300, fille de *Robert IV*, Comte de Dreux & de Braine, & d'*Isabelle de Villebon*; 2^e en 1301, *Hélisende de Vergy*, morte en 1311, veuve de *Henri*, Comte de *Vaudemont*, & fille de *Jean*, Seigneur de Fonvens,

& de *Marguerite de Noyers*; & 3^e en 1312, *Isabeau de Rumigny*, veuve de *Thibaut*, II^e du nom, Duc de Lorraine, & fille aînée de *Hugues*, IV^e du nom, Seigneur de Rumigny en Thiérarche, d'Aubenton & de Martigni, & d'*Ade*, Dame de *Boves*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent:

1. GAUCHER, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, tige de la branche des Seigneurs de la *Ferrière* en Ponthieu, rapportée ci-après;
3. HUGUES, Seigneur de Rosoy, tige de la branche des Vidames de *Laon*, qui viendra en son rang;
4. JEANNE, morte le 16 Janvier 1354, mariée à *Gauthier de Brienne*, V^e du nom, Duc d'Athènes, fils de *Hugues*, & d'*Isabelle de la Roche*;
5. MARIE, seconde femme de *Guichard*, VI^e du nom, dit le *Grand*, Sire de *Beaujeu*, fils de *Louis*, & d'*Eléonore de Savoie*;
6. Et ISABEAU, Abbesse de N.-D. de Soissons.

Du second lit vint:

7. GUY, tige de la branche des Seigneurs de *Fere* en Tardenois, rapportée plus loin.

XIV. GAUCHER DE CHATILLON, III^e du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, se rendit caution pour *Robert*, Comte de Flandre, de garder la paix qu'il avoit jurée avec le Roi. Il eut de grands différends en 1310, avec *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Saint-Dizier, jusqu'à en venir aux mains, lesquels furent terminés par l'autorité du Roi. Il suivit le Connétable son père au voyage qu'il fit en Artois en 1318, pour y établir la Comtesse *Mahaut*; fut reçu en 1323 à l'hommage du Comté de Porcien, que son père lui avoit laissé en partage, & dont il n'eut pas la jouissance, étant mort avant lui le 25 Août 1325. Il est enterré dans le chœur de l'Abbaye de Pont-aux-Dames, avec sa femme *Marguerite de Dampierre*, issue de la Maison des Comtes de Flandre, puinés de celle de Bourbon, fille aînée de *Jean*, II^e du nom, & d'*Isabeau de Brienne-Eu*. Il eut:

1. GAUCHER, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Châtillon-Dampierre*, rapportée ci-après;
3. HUGUES, mort jeune le 14 Janvier 1318;
4. Et MARGUERITE, qui vivoit en 1338, mariée à *Pierre Flotte*, Seigneur d'Escolle, Amiral de France, fils de *Guillaume*, Seigneur de Revel en Auvergne, Chancelier de France, & de *Jeanne d'Amboise*.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, IV^e du nom, Comte de Porcien, Seigneur du Tour, &c., assista à l'assemblée des Princes & Seigneurs, tenue au Louvre le Mercredi avant Pâques fleuries, en 1331, sur les pressantes nécessités de l'Etat. Il eut un fâcheux différend avec le Chapitre de Reims, touchant les dommages qu'il avoit faits dans ses terres, & mourut en 1342. Il épousa, en 1323, *Jeanne de Conflans*, Dame de Precy & de Verneuil-sur-Marne, fille de *Hugues*, Maréchal de Champagne, & de *Brande de Blacfort*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. HUGUES, Seigneur de Precy, qui servit les Rois CHARLES V & CHARLES VI dans leurs guerres. Il mourut, en 1396, sans enfans, & institua son héritière dans tous ses biens meubles, *Isabeau de Cramailles*, sa femme, veuve de *Raoul*, Seigneur de *Gaucourt*, & fille de *Bureau de Cramailles*, & d'*Isabeau de Thorote*;
3. GAUCHER, Abbé de Saint-Maur des Fossés;
4. JEANNE, morte en 1371, première femme, en 1368, de *Robert de Béthune*, Seigneur de *Vendeuil*, Vicomte de *Meaux*, fils de *Jean de Béthune*, & de *Jeanne de Coucy*;
5. Et ISABEAU, mariée 1^o à *N...*, Seigneur de *Wierre*; & 2^o à *Othe de Rœux*, Seigneur de *Trafignies*.

XVI. JEAN DE CHATILLON, Comte de Porcien, Seigneur du Tour & de Nesle, fut fait Chevalier en 1346, assista CHARLES DE CHATILLON, Duc de Bretagne, son cousin, dans ses guerres; fut un des otages donnés aux Anglois, pour la délivrance du Roi JEAN; accompagna le Roi CHARLES V, lorsqu'il alla au-devant de l'Empereur, en 1317, & donna quittance à Jean de Flament, Trésorier des guerres, sur ses gages & ceux d'un autre Chevalier & de 8 Ecuyers de la Compagnie, servant es-guerres de Picardie, sous le Duc de Bourgogne, le 3 Août 1380. Il fut présent à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi en 1381, & vivoit encore en 1390. Il épousa, 1^o avant le mois d'Octobre 1346, *Jeanne d'Apremont* Dame de *Chaumont*, fille de *Gobert*, Seigneur de *Chaumont* en *Porcien*, morte sans lignée; & 2^o avant 1350, *Jacqueline de Trie*, fille de *Jean*, 11^e du nom, Comte de *Dammartin*, & de *Jeanne de Sancerre*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée, 1^o par contrat du 24 Novembre 1371, à *Charlot de Savoisy*;

& 2^o à *Charles de Fayel*, dit le *Begue*, Vicomte de *Breteuil*, dont elle eut entr'autres enfans, *Jean de Fayel*, Vicomte de *Breteuil*, héritier du Comté de *Dammartin*, mort sans enfans en 1420; & *Marie de Fayel*, Comtesse de *Dammartin*, femme de *Renaud de Nanteuil*, Seigneur d'*Acy*, & mère de *Marguerite de Nanteuil*, qui porta le Comté de *Dammartin* en 1439, à son mari, *Antoine de Chabannes*, Grand-Pannetier de France.

XVII. JEAN DE CHATILLON, 11^e du nom de sa branche, Comte de Porcien, Seigneur du Tour & de Nesle, eut procès contre sa sœur pour la succession de sa mère en 1389. Il vendit, le 10 Octobre 1400, son Comté de Porcien, à *Louis*, Duc d'Orléans, que CHARLES, aussi Duc d'Orléans, revendit en 1435, à *Antoine de Croy*, Seigneur de *Renti*, & mourut sans postérité.

Les armes de cette branche étoient : de gueules, à 3 pals de vair; au chef d'or brisé d'une merlette de sable, au canton dextre.

BRANCHE

des Seigneurs de CHATILLON-DAMPPIERRE, puînés des Comtes de PORCIEN.

XV. JEAN DE CHATILLON, 1^{er} du nom de sa branche, Seigneur de *Dampierre*, second fils de GAUCHER, 111^e du nom, & de *Marguerite de Dampierre*, fut Gouverneur de *Béthune*, servit les Rois PHILIPPE & JEAN DE VALOIS en plusieurs occasions, défendit courageusement la ville de *Béthune* contre les Flamands, & partisans des Anglois, & mourut en 1362, laissant de *Marie*, Dame de *Rollencourt* en *Artois* :

1. GAUCHER, mentionné dans des Arrêts de 1351 & 1354, mort avant son père le 19 décembre 1356, à la bataille de *Poitiers*;
2. JEAN, Seigneur de *Dampierre*, mort sans alliance, vers 1354;
3. HUGUES, qui suit;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Tyrel*, 111^e du nom, Seigneur de *Poix* & de *Mareuil*, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Agnès de Séchelles*.

XVI. HUGUES DE CHATILLON, Seigneur de *Sompuis*, ensuite de *Dampierre*, fut pourvu de l'Office de Grand-Maitre des Arbalétriers, auquel il fut reçu le 14 Octobre 1364, prit *Abbeville* en 1369; se rendit Maitre de *Saint-Valeri*, du *Crotoi*, de *Rus* & autres places; mais ayant été refusé dans une embuscade,

il fut mené prisonnier en Angleterre, & n'eut sa liberté que deux ans après, qu'il reçut une somme de 8000 livres du Roi, qui le fit son Capitaine-Général, & Souverain en Picardie, Artois & Boulonnois; & quoiqu'il eût manqué de se rendre maître de la forteresse d'Ardes, il ne laissa pas de le récompenser des dépenses qu'il y avait faites. Il fut destitué de la charge en 1379, mais il en prit la qualité en 1480, qu'il servoit en Picardie sous le Sire de Coucy. Il se trouva au siège de Gand en 1381, & à la bataille de Rosbecq en 1382, après avoir été rétabli dans la fonction de sa charge, qu'il exerça jusqu'en 1388. Il étoit mort en 1390. Il avoit épousé, en 1362, *Agnès de Séchelles*, veuve de *Jean Tyrel*, II^e du nom, Seigneur de Poix, & fille de *Mathieu*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et JEAN, dit *Floridas*, Chevalier, mentionné dans un Arrêt de 1405, avec *Jean de Châtillon*, son fils naturel. Ce Grand-Maître des Arbalétriers & son père portoient pour armes : de CHATILLON, à 2 lions de sable passans, affrontés sur le chef.

XVII. JACQUES DE CHATILLON, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, de Rollencourt, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, fut pourvu de la charge d'Amiral de France en 1405, par la faveur du Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti. Il le suivit contre les Liégeois, & conclut la trêve à Boulogne-sur-Mer, avec les Députés du Roi d'Angleterre, en 1410. Fâché d'avoir été suspendu de sa charge d'Amiral, que Pierre de Breban lui contestoit, il se retira à sa Terre de Rollencourt; mais la guerre ayant été déclarée à l'Angleterre, il leva des gens pour le service du Roi, & se trouva à la funeste journée d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, où il perdit la vie pour le service de son Prince. Il avoit épousé, vers 1392, *Jeanne de la Rivière*, qui lui porta la Seigneurie de Beauval, & plaidoit au Châtelet le 1^{er} Septembre 1445, contre LOUIS DE CHATILLON, pour la Terre d'Yerre, qui venoit de son père; elle étoit fille de *Bureau* (alias *Charles*, dit *Bureau*), Sire de la Rivière, premier Chambellan des Rois CHARLES V & CHARLES VI, & de *Marguerite*, Dame d'*Auneau* & de *Rochefort*. De ce mariage naquirent :

1. JACQUES, Seigneur de Dampierre, de Sompuis & de Rollencourt, qui se retira de Paris avec quelques Seigneurs au commen-

cement de 1413, craignant les séditions & les mouvemens du peuple, & suivit, après la mort de CHARLES VI, conflamment le parti du Roi CHARLES VII, ce qui lui causa de grandes pertes, ses Terres ayant été confisquées. Pour le récompenser, le Roi lui donna, en 1432, la charge de Grand-Panetier de France, en laquelle il fut maintenu en 1439, par Arrêt du Parlement, & mourut peu après, en 1446, sans postérité de *Jeanne Flotte*, Dame de *Revel* & de *Montreillon*, veuve de *François d'Aubifchecourt*, Seigneur de *Rochefort*, & fille unique & héritière d'*Antoine Flotte*, Seigneur de *Revel* & d'*Escolle*, & de *Catherine de Cousan*;

2. WALERAN, qui suit;
3. LERCIS, mort sans postérité après 1460;
4. ISABEAU, qui mourut sans enfans, mariée, en 1435, à *Jean de Courtenay*, IV^e du nom, Seigneur de *Champignelles*, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Saint-Brignon*, & de *Jeanne Braque*;
5. MARGUERITE, morte sans postérité vers 1469, mariée à *Philippe de Fosseux*, dit le *Borgne*, Chevalier, Seigneur d'*Arly*, fils de *Jean*, Seigneur de *Fosseux*, & de *Catherine d'Arly*;
6. AGNÈS, mariée à *N...*, Seigneur de *Fro-mont*;
7. MARIE, mariée à *N...*, Seigneur d'*Auriers*;
8. JACQUELINE, mariée à *Jean de Vertain*, Seigneur d'*Aubigni*;
9. Et JEANNE, mariée à *David de Brimeu*, Seigneur de *Ligny*, Gouverneur d'*Artois*.

* Duchefne donne encore deux fils naturels à JACQUES DE CHATILLON, Amiral de France, savoir :

Jean, dit le *bâtard de Dampierre*, qui se trouva au siège d'Anglure, sous le Roi CHARLES VII, en 1431, mort en 1443;

Et *Lancelot*, qui se trouva à la journée d'*Ar-ras*.

XVIII. WALERAN DE CHATILLON, Seigneur de Beauval, puis de Dampierre, de Sompuis & de Rollencourt après la mort de son frère, demeura jeune sous la tutelle de sa mère. Il obtint les Terres de *Druy* & de *Burcy*, en *Nivernois*, de la succession du Seigneur de la *Rivière*, son oncle, & les vendit à *Jacques de Chabannes*. Il vivoit encore en 1471, & avoit épousé *Jeanne de Saveuse*, fille de *Bon de Saveuse*, Capitaine-Général du Comté d'*Artois*, & de *Catherine de Boubers*, dont :

1. MARGUERITE, Dame de Dampierre, de Sompuis & de Rollencourt, mariée à *Philippe*

de Lannoy, Seigneur de Willerval, fils de Gilbert, 11^e du nom, Seigneur dudit lieu, Conseiller & Chambellan de PHILIPPE le Bon, Duc de Bourgogne, & de Marie de Ghiftelles;

2. Et BARBE, Dame de Beauval, mariée, en 1479, à Jean de Soissons, 11^e du nom, Seigneur de Moreuil & de Poix, remarié, le 13 Novembre 1509, à Marie Bournel, fille de Louis, Seigneur de Thiembrune. Il portoit pour armes: *semé de France, au lion naissant d'argent*. Il étoit fils de Jean de Soissons, & de Jeanne de Craon.

BRANCHE

des Seigneurs de LA FERTÉ en Ponthieu.

XIV. JEAN DE CHATILLON, second fils de GAUCHER, 11^e du nom, Comte de Porcien, & d'Isabelle de Dreux, sa première femme, fut Seigneur de Châtillon-sur-Marne, de Gandelus, Troissy, Marigni & la Ferté en Ponthieu, du chef de sa femme. Il est nommé entre les Exécuteurs du testament du Roi PHILIPPE le Bel en 1314. Il représenta le Grand-Queux de France au Sacre du Roi PHILIPPE VALOIS en 1328, & suivit JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, au voyage qu'il fit en Flandre en 1340. Il défendit la Ville de Tournay assiégée par les Anglois en 1341, fut pourvu de la charge de Grand-Maitre de France en 1350, se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut fort âgé en 1363. Il avoit épousé, 1^o en 1312, *Eléonore de Roye*, Dame de la Ferté en Ponthieu, de Druy & d'Yaucourt, morte en 1333, fille de Mathieu de Roye, 11^e du nom, Seigneur de la Ferté, & de Marguerite de Pecquigny; 2^o par contrat du 13 Octobre 1336, *Isabelle de Montmorency*, Dame de Germaines, morte après le 2 Mars 1341, fille de Jean, 1^{er} du nom, Seigneur de Montmorency, & de Jeanne de Cailletot; 3^o Jeanne de Sancerre, morte vers 1354, Comtesse Douairière de Dammartin, issue des anciens Comtes de Champagne & de Brie, veuve de Jean de Trie, 11^e du nom, Comte de Sancerre, & de Louise de Beaunez, sa première femme; & 4^o selon Moréri, *Marguerite de Roye*, fille de Dreux de Roye, Seigneur de Germigni, de laquelle il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. GAUCHER, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Gandelus, de Druy, &c., Lieutenant-Général de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, en 1365. Il fut donné

en ôtage au Roi de Navarre en 1377, & mourut après 1386, laissant d'Isabelle de Dampierre, dite de Saint-Dizier, fille de Jean, 11^e du nom, Seigneur de Saint-Dizier, & d'Alix de Nesle-Offemont :

JACQUELINE DE CHATILLON, Dame de Gandelus & de Druy, morte sans enfans le 8 Septembre 1393, mariée à Jean de la Bove, dit Barat, Seigneur de Montchablou.

3. GAUCHER, auteur de la branche des Seigneurs de Dours, rapportée ci-après;
4. HUGUES, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chantre de l'Eglise de Reims, & Chanoine de Châlons en 1377;
5. JEANNE, mariée à Gilles, Seigneur de Rodemack;
6. ISABEAU, Dame d'Orly & de Beauverger, morte avant 1386, mariée à Guy de Laval, 11^e du nom, Seigneur d'Attichy, fils de Guy, 1^{er} du nom, Seigneur de Coymel & de Méri en Picardie.

Du second lit vinrent :

7. HUGUES, Seigneur de Germaines, mentionné dans un Arrêt de la Cour, & à qui le Roi CHARLES V accorda des Lettres de rémission pour avoir maltraité quelques habitants de Suippe dans la Seigneurie d'Avenay, mort après 1386. Il épousa Marie de Preffy;
8. CHARLES, Seigneur de Souvain & de Jonchery, Chevalier Conseiller-Chambellan du Roi CHARLES VI. Il demeura prisonnier des Anglois en 1374, se trouva à la bataille de Rosbecque & au siège de Caffel en 1383, fut fait Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France le 4 Juillet 1384, Grand-Queux de France en 1390, & mourut en 1401. Il avoit épousé 1^o Jeanne de Coucy, suivant des Mémoires que Duchesne ne garantit pas; & 2^o Isabeau de Joinville, Dame d'Esttraelles, veuve de Jean de Sarrebruck, Seigneur de Commerci, & fille d'Amé de Joinville, Seigneur de Meri & d'Esttraelles, dont il n'eut point d'enfants. Ceux de sa première femme furent :
1. ISABELLE, Dame de Châtillon & de Sains, morte en 1403, mariée à Charles de Soyecourt, Seigneur de Moy, Chambellan du Roi, fils de Gilles, dit le Borgne, Seigneur de Moy, & de Jeanne de Pecquigny;
2. Et JEANNE DE CHATILLON, mariée, le 21 Mai 1383, à Pierre de Villiers, 11^e du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, fils

de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Vendôme*.

9. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Bonneuil*, rapportée ci-après ;
10. ISABELLE, morte le 13 Janvier 1413. Elle épousa 1^o *Oger*, Seigneur d'*Anglure* & d'*Eftoges*, fils d'*Oger d'Anglure*, & de *Marguerite de Conflans*, Dame d'*Eftoges*; & 2^o *Simon de Sarrebruck*, Sire de *Commerci*, &c., fils de *Jean*.

Et du troisième lit vit :

11. JACQUELINE DE CHATILLON, Dame de *Cramoilli*, morte le 17 Novembre 1390, mariée à *Pierre*, 11^e du nom, dit *le Hutin*, Seigneur d'*Aumont*, *Porte-Oriflamme* de France, veuf de *Marguerite de Beauvais*, qui épousa en troisièmes noces *Jeanne de Mello*, fille de *Guy de Mello*, & d'*Agnès*, Dame de *Cleri* & de *Chezelles*. Il étoit fils de *Pierre*, 1^{er} du nom, Sire d'*Aumont*, Chambellan des Rois JEAN & CHARLES V, & de *Jeanne du Deluge*.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, 1^{er} du nom de sa branche, Seigneur de *Châtillon*, de *Troiffi*, de la *Ferté* en *Ponthieu*, &c., Chevalier de l'*Ordre de l'Etoile*, Souverain *Maître-d'Hôtel* de la *Reine*, & *Capitaine-Général* de la *Ville de Reims*, fut fait *Grand-Maitre* de France, & en 1364 *Souverain Réformateur* des *Eaux & Forêts* du *Royaume*. Le Roi *CHARLES V* l'employa en plusieurs négociations, & particulièrement au traité de mariage de l'héritière de *Flandre* avec *PHILIPPE DE FRANCE*, Duc de *Bourgogne*, qu'il servit dans la guerre contre les Anglois. Il mourut en 1377. Il avoit épousé, 1^o en *Septembre* 1323, *Jeanne de Guines*, dite de *Coucy*, *Vicomtesse* de *Meaux*, Dame de *Condé* en *Brie* & de la *Ferté*, fille de *Jean de Guines*, dit de *Coucy*, & de *Jeanne le Bouteiller - de - Senlis*; & 2^o, après 1340. *Allemande Flotte-de - Revel*, morte en 1371, veuve 1^o d'*Eufache de Conflans*, Seigneur de *Mareuil*; 2^o d'*Enguerand de Coucy*, *Vicomte* de *Meaux*, & fille de *Guillaume Flotte*, Chevalier, Seigneur de *Revel*, Chancelier de France, & de *Jeanne d'Amboise*. Elle & son mari prétendirent en 1366 à la *Baronnie de Revel* par la mort de *Guillaume Flotte*, Chancelier de France. Ils obtinrent la *Terre de Boisgibaut*, par transaction du 20 *Juillet* 1367. GAUCHER eut du premier lit :

1. GAUCHER, mort jeune, avant 1347.

Et du second lit :

2. JEAN, Seigneur de *Châtillon* & de la *Ferté* en *Ponthieu*, mort sans enfans en 1416. Il avoit épousé, 1^o le 12 *Mars* 1360, *Jeanne de Coucy*, *Vicomtesse* de *Meaux*, morte en 1368, fille de *Philippe*; & 2^o *Marie de Montmorency*, Dame d'*Argentan*, veuve de *Guillaume d'Irvy*, & fille de *Charles de Montmorency*, *Grand-Pannetier* & *Maréchal* de France, & de *Jeanne de Roucy*, Dame de *Blafon*, sa seconde femme;
3. GAUCHER, qui suit;
4. Et JEANNE, mariée à *Blanchet de Braque*, Chevalier, Seigneur de *Saint-Maurice-sur-Laveron*, de *Châtillon-sur-Loing* & de *Courcelles-le-Roi*, *Maitre-d'Hôtel* du Roi *CHARLES VI*.

GAUCHER DE CHATILLON eut encore un fils naturel nommé

Oudart, qui portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4, à trois pals de vair & une merlette de sable au canton dextre du chef; aux 2 & 3, trois étoiles en bande*.

XVI. GAUCHER DE CHATILLON, 11^e du nom, Seigneur de *Châtillon*, de *Troiffi* & de *Maigny*, Chevalier, *Conseiller-Chambellan* du Roi, fut pris par les Anglois en 1375, & conduit en Angleterre, où il demeura 7 ans. Il fut nommé *Curateur* aux biens & à la personne de JEAN, son frère aîné, par Arrêt du 3 *Janvier* 1401, & fit de grandes poursuites pour les *Terres de Châtillon* & de la *Ferté* en *Ponthieu*, que JEAN, son frère, avoit aliénées, & mourut en 1413. Il avoit épousé, 1^o vers 1383, *Jeanne Cassinel*, Dame de *Sourvilliers*, fille de *Guillaume*, 11^e du nom, Seigneur de *Romainville*, *Maitre-d'Hôtel* du Roi, & de *Marie de Pomponne*; & 2^o le 10 *Janvier* 1407, *Isabeau de Vendôme*, veuve de *Julien des Effars*, Seigneur d'*Ambleville*, & fille de *Robert de Vendôme*, Seigneur de la *Charité-sur-Loire*, & d'*Anne de Chartres*, morte sans enfans. Ceux du premier lit furent :

1. CHARLES, qui suit;
2. GUILLAUME, Seigneur de *Châtillon* & de la *Ferté* en *Ponthieu*, nommé *Gouverneur* de la *Ville de Reims* & *Grand-Queux* de France par le Roi *CHARLES VI*. En 1418 il s'engagea dans le parti du Roi d'Angleterre qu'il tint long-tems. Il défendit la *Ville de Château-Thierry* contre les troupes du Roi, après quoi il se retira à Paris auprès du Duc de *Bedford*, & y demeura jusqu'à la trêve accordée en 1431. Il rentra dans l'obéissance qu'il devoit à son Roi après le traité de paix conclu à *Arras* avec le Duc de *Bour-*

gogne en 1435 , auquel il contribua beaucoup , & porta les armes pour le service du Roi au siège du Château de Creil & à la réduction de la Ville de Paris , & mourut peu après 1440. Il épousa *Eléonore de Montigni*, Dame de Hachicourt, morte en 1455, fille de *Jean*, Seigneur de Montigni en Otrevant, & d'*Eléonore des Quefnes*, dont :

JACQUES, mort le 18 Juillet 1427;

JEAN & ARTUS, morts en bas âge.

3. JEAN, Seigneur de Châtillon & de la Ferté en Ponthieu, Capitaine d'Eprenay, l'un des Seigneurs qui assistèrent de la part du Duc de Bourgogne au traité de paix fait à Arras en 1435. Il servit ensuite le Roi CHARLES VII dans la guerre contre les Anglois en Normandie, & y mourut glorieusement le 29 Octobre 1443. Il épousa 1^o *Béatrix de Nantouillet*, fille d'*Oger*, & de *Jeanne le Mercier*, dont il eut trois filles, mortes jeunes; 2^o *Blanche*, Dame de *Gamaches*, fille & héritière de *Guillaume de Gamaches*, Grand-Veneur de France, Bailli de Rouen, & de *Marguerite de Corbie*, dont il eut :

ELÉONORE & CATHERINE, mortes jeunes; ARTUS, Seigneur de Châtillon, de la Ferté en Ponthieu, &c., mort à la fleur de son âge après 1456, sans enfans de *Jeanne de Baindun*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beaupré, & de *Marie de Mailly*;

ET MARGUERITE DE CHATILLON, morte au Château de Châtillon, au mois de Juin 1519, mariée, le 12 Septembre 1452, à *Pierre*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Roncherolles*, Baron du Pont-Saint-Pierre & de *Hugueville*, Chambellan des Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, fils de *Louis*, & d'*Ifabeau de Rouville*.

4. CATHERINE, morte sans enfans. Elle avoit épousé, par contrat du 10 Janvier 1407, *Jean des Effars*;
5. Et JEANNE, mariée 1^o à *Pierre Cholet*, Seigneur de *Hauterive*; & 2^o en 1425, à *Pierre de Montboissier*, Seigneur d'*Aubusson* & de la *Faurie*, fils puiné de *Louis*, & de *Marthe de la Roche*, dont font fortis les Marquis de *Canillac*.

XVII. CHARLES DE CHATILLON, Seigneur de Sourvilliers & de Marigny, Conseiller & Chambellan du Roi, fut tué à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1407, *Marie des Effars*, fille de *Julien*, Seigneur d'*Ambleville* & de *Bouville*, & d'*Ifabeau de Vendôme*, dont :

1. CHARLES, qui fuit;

Tome V.

2. Et MARIE, mariée 1^o à *Jean d'Ifque*; & 2^o à *Gilles d'Azincourt*, dit *l'Aigle*, Seigneur de *Rutel* & de *Fontenai* en France, Ecuyer d'Ecurie du Roi.

Les degrés ci-dessus de cette branche ont porté pour armes : *de gueules , à trois pals de vair ; au chef d'or brisé d'une merlette de sable au canton dextre*.

XVIII. CHARLES DE CHATILLON, 11^e du nom de sa branche, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, &c., Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, demeura à l'âge de deux ans sous la tutelle de sa mère, aux droits de laquelle il succéda depuis aux Seigneuries de *Bouville*, de *Farcheville*, de *Boiffes* & autres. Il servit le Roi en plusieurs occasions contre les Anglois, & mourut en 1480, âgé de 67 ans. Il épousa, le 6 Mars 1445, *Catherine Chabot*, fille aînée de *Thibaut*, IV^e du nom, Seigneur de la Grève, & de *Bruniffende d'Argenton*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. ANTOINE, Seigneur de *Varennes* & en partie de *Bouville*, qui épousa *Anne Bourfier*, dont :

CHARLES & JEAN, morts sans postérité; MARIE, mariée à *Oudet de la Roque*; CHARLOTTE, mariée à *Guillaume de la Prunaudaye*;

Et CATHERINE, mariée à *Jean de Neufcarre*, Ecuyer, qui se remaria à *Perronne de la Roque*.

3. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Marigny*, rapportée ci-après;
4. LOUIS, mort jeune;
5. AIMERI, qualifié Seigneur de *Moncontour* & de *Bouville* en 1486, puis de *Marigny* en 1509, de *Champinoteux* & du *Mesnil-Racoin*, mort après le mois de Décembre 1517, âgé d'environ 63 ans;
6. Et MARIE, Dame de *Sourvilliers*, mariée à *Philippe de Campremy*, Chevalier, Seigneur de *Breuil*, Bailli de *Meaux*.

* Duchefne dit que CHARLES DE CHATILLON, 11^e du nom, eut un bâtard nommé *Jean*, Seigneur d'*Origny*, qui fut Capitaine de *Lille-fous-Montréal* en 1509.

XIX. JEAN DE CHATILLON, Baron de *Bouville*, Seigneur d'*Argenton*, de *Farcheville*, de la *Grève*, de *Moncontour*, de *Chantemerle* & de la *Rambaudière* par acquisition, fit partage des biens de son père avec ses frères & sœurs, le 26 Mars 1481, & obtint la Seigneurie d'*Argenton* par Arrêt rendu en sa

faveur en 1515, contre René de Broffe, Comte de Penthhièvre, & Jeanne de Commines, fa femme. Il mourut au mois de Juillet 1520, & avoit épousé, 1^o le 8 Septembre 1488, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Jean*, II^e du nom, Seigneur de Mortemart, & de *Marguerite d'Amboise*; & 2^o *Louise de la Touche*, Dame de Châteaumart, veuve d'*Antoine Chauffon*, Chevalier, Seigneur de la Rambaudière, morte sans enfans. Il eut du premier lit :

1. TRISTAN, Seigneur de la Grève, d'Argenton, de Moncontour, de Farcheville & de la Rambaudière, qui testa le 6 Juillet 1528, & mourut peu après sans enfans, ayant été fa sépulture dans l'Eglise de Moncontour. Il épousa, le 5 Novembre 1518, *Jeanne du Bellay*, fille aînée de *René*, & de *Marquise de Laval*;
2. CLAUDE, qui fuit;
3. FRANÇOIS, Religieux à Cluny, Doyen de Cofnac, puis Prieur de Souvigny & de Larnay;
4. Et CHRISTOPHE, mort jeune.

XX. CLAUDE DE CHATILLON, Seigneur de Bouville, d'Argenton, de Moncontour, &c., vivoit en 1539, & avoit épousé, le 11 avril 1526, *Gabrielle de Sanzay*, fille d'*Etienne*, & de *Gabrielle Turpin*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et LOUIS, mort jeune.

XXI. CLAUDE DE CHATILLON, II^e du nom, Seigneur d'Argenton, de la Grève, de Moncontour, &c., fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par le Roi CHARLES IX, assista en cette qualité à la réformation de la Coutume de Paris en 1580; mourut à Saintes en 1589, & fut enterré dans l'Eglise d'Argenton. Il avoit épousé, par contrat du 4 Août 1559, *Renée Sanglier*, Dame de Broifrogues, fille aînée & principale héritière de *Gilles*, & de *Françoise du Puy-du-Coudray*. Il eut :

1. GILBERT, mort jeune;
2. CHARLES, Seigneur d'Argenton, né le 8 Avril 1570, mort le 1^{er} Février 1604, marié sans enfans à *Madeleine de la Châtre*, remariée à *Henri*, Vicomte de *Bourdeille*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Nançay, & de *Gabrielle de Batarnay*;
3. GILLES, qui fuit;
4. CLAUDE, née le 3 Août 1564, mariée, au mois de Mai 1581, à *Charles d'Apelvoisfn-Tiercelin*, fils de *François*, & de *Fran-*

çoise Tiercelin, Dame de la Roche-du-Maine;

5. LOUISE, née le 29 Avril 1566, mariée, 1^o au mois de Septembre 1581, à *Charles*, Seigneur d'*Aphon* en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Gabriel*, & de *Françoise de la Jaille*; & 2^o par contrat passé au mois d'Août 1595, à *Gilbert du Puy-du-Fou*, Seigneur de Combronde, fils de *René*, & de *Catherine de la Rochefoucauld*;
6. PHILIBERTE, née le 25 Mai 1571, mariée 1^o à *Robert de Ravenel*, Seigneur de Sablonnières en Brie, fils de *Philippe*, & de *Catherine de Conflans*; & 2^o à *Henri de Gournay*, Chevalier, Seigneur de Marcheville, issu d'une noble & illustre Maison de Lorraine;
7. Et MARIE, née le 10 Mars 1576, mariée, par contrat du 3 Octobre 1597, à *Charles de Menthon*, Comte de Montotier, mort sans enfans le 1^{er} Juin 1615, fils de *Pierre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoise de la Chefnyne*.

XXII. GILLES DE CHATILLON, Seigneur & Baron d'Argenton, de Bouville, de Farcheville, &c., né le 3 Août 1574, épousa, le 26 Février 1599, *Marie de Vivonne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Châtaigneraye, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Saintonge, & de *Renée de Vivonne*, héritière d'Oulmes. De cette alliance vinrent :

1. & 2. LOUIS & HENRI, morts jeunes;
3. ANDRÉ, Marquis d'Argenton, &c., né le 24 Mars 1605, & mort le 27 Novembre 1666, qui avoit épousé, le 12 Juillet 1641, *Marie-Marguerite Gouffier*, fille de *Louis*, Duc de Rouannois, Pair de France, & de *Claude-Eléonore de Lorraine-d'Elbeuf*, dont :
CHARLES, qui mourut âgé de 18 mois;
URBAIN-CHARLES, Marquis d'Argenton, qui mourut sans alliance, en 1667;
MARIE-MADELEINE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Jean-lès-Thouars;
- Et CHARLOTTE-ELISABETH, morte sans enfans en 1672, qui épousa, en 1668, *Guy*, Marquis de *Montesson*.
4. FRANÇOIS, qui fuit;
5. MARIE-DIANE, morte en bas âge en 1611;
6. LOUISE, Abbesse de Saint-Jean de Bonneval près Thouars, morte en 1646;
7. Et ELISABETH, Abbesse du même Monastère, après sa sœur, morte le 4 Juin 1668.

XXIII. FRANÇOIS DE CHATILLON, Seigneur de Boifrogues en Loudunois, & de la Rambaudière, né en 1606, mort le 9 Septembre 1662, enterré dans l'Eglise de la Rambaudière.

re, avoit épousé, le 22 Mars 1644, *Madeleine-Françoise Honoré du Clos*, fille de *Jacques Honoré*, dont :

1. CHARLES-GAUCHER, né le 3 Janvier 1645, mort le 4 Novembre 1662 ;
2. CLAUDE-ELZÉAR, qui suit ;
3. FRANÇOIS-URBAIN, né le 21 Octobre 1648, mort en Juillet 1666, dit Moréri ;
4. ALEXIS-HENRI, dit le *Marquis de Châtillon*, né le 5 Mai 1652, Seigneur de Chantemerle de la Rambaudière, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV, puis premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de la ville de Chartres, Mestre-de-Camp du Régiment de Chartres, nommé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688, & reçu en 1689, Brigadier des Armées du Roi en 1690, mourut dans son Château de la Rambaudière en Poitou, le 17 Mars 1737, étant Doyen des Chevaliers des Ordres. Il avoit épousé, le 26 Mars 1685, *Marie-Rosalie de Brouilly-de-Piennes*, Dame d'Atours de Madame la Duchesse d'Orléans, morte le 12 Septembre 1735, âgée de 70 ans, à Bercy, près Paris, seconde fille & héritière d'*Antoine*, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi ; & de *Françoise Godet-des-Marais*. De ce mariage naquirent :

OLYMPÉ, née le 13 Janvier 1688, qui fut Abbessé de Saint-Loup près Orléans, après sa tante, en 1711, & bénite le 3 Novembre 1726, par le Cardinal de Noailles, dans sa Chapelle à Paris, morte le 2 Avril 1731 ;

MARIE-ROSALIE, née le 12 Mai 1689, morte le 24 Décembre 1736, mariée, le 26 Décembre 1714, à *Louis-Vincent*, Marquis de *Goesbriant*, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, & Brigadier des Armées du Roi, fils de *Louis-Vincent*, Marquis de *Goesbriant*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Madeleine des Marets*, dont plusieurs enfans ;

Et PULCHÉRIE, née en 1692, morte le 9 Mars 1744 dans son Château de la Rambaudière, qui épousa, le 14 Juin 1714, *Jean-François Boivin*, Marquis de Bacqueville & de Bonnetot, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont un fils unique dit le *Comte de Bacqueville*, Officier de Gendarmerie, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou au mois de Décembre 1744, &

Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747.

5. CHARLES-GAUCHER, né le 17 Août 1655, mort le 8 Janvier 1670, & enterré à la Rambaudière ;
6. MARIE, née le 7 Octobre 1647, morte au Château de Blancafort en Berry, en Juillet 1725, sans laisser d'enfans ; mariée 1^o à *Joseph d'Angennes*, Marquis de Poigny, veuf d'*Anne-Marie-Thérèse de Loménie de Brienne*, & fils de *Charles d'Angennes*, Marquis de Poigny, & de *Françoise Faucon-de-Ris* ; & 2^o à *Florimond Fraguier*, Comte de Dannemarie en Pufaye, & de Batilly ;
7. FRANÇOISE-YOLANDE, née le 8 Janvier 1650, Abbessé de Saint-Jean de Bonneval-lès-Thouars, le 13 Septembre 1668, morte le 27 Avril 1676 ;
8. MADELEINE-ANGÉLIQUE-MARIE, née le 21 Août 1653, Abbessé du même Monastère après sa sœur, morte le 5 Mars 1708 ;
9. LOUISE-CHARLOTTE, née le 15 Juillet 1657, Abbessé de Saint-Loup-lès-Orléans en 1685, morte le 15 Février 1711 ;
10. Et FRANÇOISE-MARIE-ANNE, née le 15 Juillet 1660, Grande-Prieure de Saint-Jean-lès-Thouars, puis Abbessé de Saint-Loup-lès-Orléans, morte le 13 Août 1729.

XXIV. CLAUDE-ELZÉAR DE CHATILLON, dit le *Comte de Châtillon*, né le 29 Mars 1646, Seigneur d'Argenton & de Boisfrogues, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, mourut le 2 Novembre 1720. Il épousa, le 27 Février 1684, *Anne-Thérèse de Moret*, morte le 28 Mars 1703, âgée de 38 ans, fille de *Louis*, Seigneur de Bournonville, & de *Madeleine Berbier du Metz*, dont il a eu :

1. PHILIPPE-GAUCHER, Baron d'Argenton, né le 10 Avril 1686, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, mort en 1703 ;
2. ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE, qui suit ; Et plusieurs autres enfans, morts jeunes.

XXV. ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE, dit le *Comte de Châtillon*, né le 22 Septembre 1690, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, au mois d'Octobre 1703, fait Brigadier des Armées du Roi au mois d'Octobre 1712, puis Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie légère de France le 5 Février 1716, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Février 1719, Chevalier des Ordres le 2 Février 1731, Lieutenant-Général le 1^{er} Août 1734 ; fut blessé d'un coup de feu à la jambe, à la bataille de Guaf-

talla, le 19 Septembre suivant, & nommé Gouverneur de feu Monseigneur le Dauphin, fils du Roi Louis XV, le 15 Novembre 1735, dont il prêta serment de fidélité le 21 du même mois. Il fut créé Duc & Pair de France le 1^{er} Mars 1736; vendit le 15 du même mois, avec l'agrément du Roi, sa charge de Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie, au Comte de Clermont, Commissaire-Général; fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, serment prêté le 11 Mai 1736; pourvu au mois de Mai 1739 de la Lieutenance-Générale de la Haute & Basse-Bretagne, & de la charge de Grand-Bailli d'Hagueneau, héréditaire pour lui & ses enfans de mâles en mâles. Le Roi érigea en sa faveur, au mois d'Avril 1736, la Terre & Baronnie de *Mauléon* en Poitou, en *Duché-Pairie de Châtillon* (comme nous l'avons dit au commencement de cette généalogie). Il est mort à Paris le 15 Février 1754, & avoit épousé, 1^o le 17 Janvier 1711, *Charlotte-Vautrude Voisin*, morte le 13 Avril 1723, dans sa 31^e année, fille de *Daniel-François*, Seigneur du Plessis & de la Noraye, Chancelier de France, Grand-Trésorier & Commandeur des Ordres du Roi, & de *Charlotte Trudaine*; & 2^o par contrat du 19 Avril 1725, *Anne-Gabrielle le Veneur de Tillières*, née le 2 Décembre 1699, morte le 3 Janvier 1781, veuve de *Roger-Constant de Madaillan*, Comte de Manicamp, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & fille de *Jacques-Tanneguy le Veneur*, Comte de Tillières, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment de Royal-Cravate, & de *Michelle-Gabrielle du Gué-de-Bagnols*. Du premier lit sont issus :

1. GAUCHER-DANIEL, né le 20 Septembre 1712, mort le 30 Septembre 1717;
2. ALEXIS-GAUCHER, baptisé le 24 Novembre 1721, mort le 15 Juillet 1723;
3. Et CHARLOTTE-ROSALIE, née le 1^{er} Mai 1719, morte le 6 Avril 1753, mariée, le 18 Décembre 1735, à *Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de Vermandois.

Du second lit vinrent :

3. & 4. N... & N... DE CHATILLON, jumeaux, nés le 11 Juin 1733, & morts le même jour;
5. LOUIS-GAUCHER, qui suit;
6. OLYNPE-ROSALIE-GABRIELLE, née le 9 Juin 1728, morte le 10 Mai 1735;

7. ANNE-LOUISE-ROSALIE, née le 19 Octobre 1729, morte le 26 Décembre 1734;
8. Et GABRIELLE-LOUISE DE CHATILLON, née à Paris le 20 Septembre 1731, tenue sur les fonts de baptême par *Louis-Vincent*, Comte de *Goesbriant*, Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment de Condé, Dragons, & par *Michelle-Gabrielle du Gué-de-Bagnols*, sa grand'mère, épouse de *Jacques-Tanneguy le Veneur*, Comte de Tillières. Elle a épousé, le 19 Janvier 1749, *Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, Duc de *Sully*, Pair de France, appelé aujourd'hui *Duc de Béthune*, chef du nom & armes de fa Maïson, né le 18 Août 1730, dont des enfans. Voy. BÉTHUNE. C'est la troisième alliance de la Maïson de *Châtillon* avec celle de *Béthune*.

XXVI. LOUIS GAUCHER DE CHATILLON, appelé d'abord *le Comte de Châtillon*, né le 27 Juillet 1737, & baptisé le 6 Septembre 1737, tenu sur les fonts par feu Monseigneur le Dauphin & Madame LOUISE DE FRANCE, fille aînée du Roi Louis XV, a été pourvu le 5 Mars 1754, après la mort de son père, de la Lieutenance-Générale de la Haute & Basse-Bretagne, dont il prêta serment le 23 Juillet 1754, est devenu *Duc de Châtillon, Pair de France*, par la mort de son père, a été pourvu en survivance de la charge de Grand-Fauconnier de France, & mourut le 15 Novembre 1762. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1756, *Adrienne-Émilie-Félicité de la Baune-le-Blanc*, née le 29 Août 1740, fille unique & héritière de *Louis-César*, Duc de la Vallière, & d'*Anne-Julie-Françoise de Cruffol*, dont :

1. Un fils, né en 1757, mort en 1758;
2. GAUCHER-ANNE-MAXIMILIEN, appelé *le Comte de Châtillon*, né le 30 Janvier 1759, mort jeune;
3. AMABLE-ÉMILIE, née en 1761, mariée, le 8 Avril 1777, à *Marie-François-Emanuel de Cruffol*, Duc d'Uzès;
4. Et LOUISE-EMMANUELLE, née posthume en Juillet 1763, mariée, le 20 Juillet 1781, à *Charles-Bretagne-Marie-Joseph*, Duc de la Trémoïlle.

Depuis le degré XVIII, cette branche a porté pour armes : *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or.*

BRANCHE
des Seigneurs de MARIGNY.

XIX. JACQUES DE CHATILLON, Seigneur de

Marigny, second fils de CHARLES, II^e du nom, Seigneur de Sourvilliers, & de *Catherine Chabot*, eut en partage les Terres de Marigny, du Vau-Saint-Germain, de Bonnes & de Limours, & mourut peu après 1495. Il avoit époufé *Ifabeau d'Aix*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. CLAUDE, mort jeune ;
3. ARTUS, Prieur de Saint-Amand ;
4. Et MADELEINE, Abbesse de Sauvoir près de Laon, morte le 10^e Septembre 1558.

* Quelques Mémoires, dit Duchefne, donnent encore à JACQUES, pour fille,

MARGUERITE, appelée par quelques-uns RADEGONDE, mariée à N... de Courcelles.

XX. ANTOINE DE CHATILLON, Seigneur de Marigny, &c., époufa *Marguerite de Thuillières*, morte en 1528, fille du Seigneur de Château-Renaud, & laiffa :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEANNE, mariée 1^o à *Louis de Havart*, Seigneur de Senantes, mort avant 1539 ; & 2^o à *Catherin Raillard*, Seigneur de la Touche ;
3. CHARLOTTE, mariée, 1^o le 3 Octobre 1528, à *Claude de Languedoue*, Seigneur de Puffay en Beauce ; & 2^o à *François de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle ;
4. JACQUELINE, Abbesse de Sauvoir après fa tante, morte le 6 Octobre 1578, & enterrée à l'entrée du chœur de cette Abbaye ;
5. & 6. FRANÇOISE & CLAUDE, Religieuses à Sauvoir.

XXI. JACQUES DE CHATILLON, II^e du nom, Seigneur de Marigny, &c., se trouva à la journée de Saint-Quentin, où il portoit le guidon de la Compagnie des Gendarmes, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit époufé, le 16 Octobre 1549, *Françoise de Renty*, Dame de Bailleul, fille de *François de Renty*, Seigneur de Ribehem, & de *Catherine des Urffins*. Il eut :

1. LOUIS, Seigneur de Marigny, mort en Flandre en 1583, au voyage du Duc d'Alençon ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. Et MADELEINE, mariée à *Nicolas de Noue*, Seigneur de Courlandon & de Romin.

XXII. JACQUES DE CHATILLON, III^e du nom, Seigneur de Marigny après fon frère, mourut en 1612. Il avoit époufé, en 1583, *Claude de Proisy*, fille de *François*, Baron de la Bove,

Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Boffut*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et ANNE, qui n'étoit pas mariée en 1621.

XXIII. FRANÇOIS DE CHATILLON, Seigneur de Marigny & de Ciffy, près Saint-Quentin, du Chef de fa femme, époufa, le 27 Septembre 1606, *Louise des Foffez*, Dame de Ciffy, fille de *Waleran*, Seigneur de Ciffy, & de *Gabrielle de Crécy*. Il eut :

1. CHARLES, Seigneur de Ciffy, mort jeune ;
2. Et MADELEINE DE CHATILLON, Dame de Ciffy, morte en 1683, âgée de 73 ans, mariée, par contrat du 1^{er} Octobre 1628, à *Chrifloffe de Conflans*, dit le Comte de *Vezyilly*.

Cette branche portoit : *de gueules, à 3 pals de vair ; au chef d'or, brifé d'une merlette de fable fur le canton dextre.*

BRANCHE

des Seigneurs de Dours.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, troifième fils de JEAN, Seigneur de la Ferté en Ponthieu, Souverain Maître de l'Hôtel du Roi, & d'*E-léonore de Roye*, fa première femme, eut en partage les Seigneuries de Dours & de Saint-Ilmier, fut un des principaux du Conseil du Roi en 1363, & étoit mort en 1380. Il avoit époufé 1^o N... de *Pacy*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Pacy* & de *Nanteuil* ; & 2^o *Jeanne de Bucy*, veuve 1^o de *Jean*, II^e du nom, Seigneur de *Chepor* ; & 2^o de *Guillaume de Warny*, & fille de *Simon*, Seigneur de *Bucy*, premier Préfident au Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GAUCHER, Seigneur du Buiffon, qui vivoit en 1395, & n'eut point d'enfans de *Marie de Coucy*, Dame de Droify ;
3. ROBERT, Seigneur de Douy & de Bry-sur-Marne, qualifié *Chevalier, Chambellan & Coufin du Roi* CHARLES VI, dans des Lettres du 4 Mars 1411, par lesquelles ce Prince donne ordre à fon cousin, le Comte de *Liney* & de *Saint-Pol*, Souverain Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts, d'installer ROBERT DE CHATILLON en l'Office de Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans & Comté de Valois, confifqués fur CHARLES, Duc d'Orléans & PHILIPPE, fon frère. Il fut Confeiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, en 1412, & mou-

rut à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415. Il avoit époué, par contrat du 14 Octobre 1388, *Marie de Pacz*, Dame de Brie-sur-Marne, fille de *Nicolas*, Seigneur de Brie, & d'*Ifabeau de Vallery*, dont :

ROBERT, Seigneur de Douy & de Brie-sur-Marne, qui fut prisonnier des Anglois en 1425, & mourut sans enfans de *Gerarde Bureau*, qui sembla, dit Duchefne, avoir été feur de *Gaspard*, Grand-Maître de l'Artillerie.

4. PHILIPPE, Abbé de Saint-Corneille de Compiègne, massacré à Paris avec le Connétable d'Armagnac en 1418 ;
5. LOUIS, Abbé de Saint-Maur des Fossés, dit Duchefne, dans son *Histoire de la Maison de Châtillon* ;
6. HUGUES, Abbé de Saint-Vincent de Laon, & de Beaulieu en Argonne ;
7. BÉATRIX, mariée 1^o à *Jean d'Offignies* ; & 2^o à *Colard de Tanques*, Maître de l'Ecurie du Roi ;
8. ISABEAU, Abbesse de Notre-Dame de Soissons en 1412 ;
9. ET MARIE, Religieuse à la même Abbaye.

XVI. JEAN DE CHATILLON, Seigneur de Dours, de Saint-Ilhier, de Souvain & de Jonchery, suivit le Roi CHARLES VI dans son voyage de Flandre en 1382, & mourut le 23 Janvier 1397. Il avoit époué, 1^o avant 1369, *N...*, Dame de *Juilly* ; & 2^o *Béatrix de Châteauvillain*, fille de *Robert*, II^o du nom, Seigneur de Vaucler, & de *Marguerite de Trainel*, dont :

1. CHARLES, qui fut ;
2. JACQUELINE, dont l'alliance est ignorée, qui vivoit en 1398 ;
3. BÉATRIX, mariée 1^o à *Jean de Brunières*, Seigneur de *Trelon*, près de Reims ; 2^o à *N...* de *la Borde* ; & 3^o à *N...* de *Villebeon* ;
4. ET MARIE DE CHATILLON, qui vivoit en 1423, mariée 1^o à *Jean de Roye*, Seigneur de Cagy & de Millancourt, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Sains*, Dame de Laigny-les-Châtagniers, près Noyon ; & 2^o avant 1438, à *Pierre de Sermoise*.

XVII. CHARLES DE CHATILLON, Seigneur de Dours & de Saint-Ilhier, plaidoit en 1412. Il fut Chambellan du Duc de Bourgogne, & époufa, par contrat du 6 Février 1406, *Louise de Mirebel*.

* Duchefne dit que GAUCHER DE CHATILLON, auteur de cette branche, chargea le canton dextre du chef de ses armes, d'un écusson de BRIENNE ; mais qu'il n'a jamais pu découvrir la raison de cette brisure.

BRANCHE

des Seigneurs de BONNEUIL.

XV. JEAN DE CHATILLON, Seigneur de Bonneuil & de Loify-sur-Marne, second fils de JEAN, & d'*Isabelle de Montmorency*, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de Bonneuil, dont il prit le titre en 1368, & mourut peu après 1378. Il eut d'*Ifabeau de Trie*, remariée à *Jean de Poissy*, Chevalier, & fille de *Renand*, dit *Billebaut*, & d'*Ifabelle la Gourlée*, Dame de Fressins :

1. CHARLES, qui fut ;
2. GUILLAUME, Ecclésiastique, qui vivoit en 1413 ;
3. ET MARIE DE CHATILLON, Dame de Loify en partie, mariée à *Pierre le Bouteiller*, Seigneur de Pringy.

XVI. CHARLES DE CHATILLON, Seigneur de Bonneuil, testa en 1439, & époufa *Jeanne de Saint-Gobert*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Saint-Gobert, & de *Jeanne d'Antoing*, Châtelaine de Coucy, dont :

1. JEAN, Seigneur de Bonneuil, Capitaine de Gonesse en 1436, & Châtelain de Coucy, qui époufa, le 2 Octobre 1441, *Charlotte du Pleffis* ;
2. ET GUILLAUME DE CHATILLON, Chanoine de Rouen en 1449.

* Selon Duchefne, JEAN DE CHATILLON, Seigneur de Bonneuil, brifa ses armes d'un écusson d'azur, à la bande d'argent sur le canton dextre du chef.

BRANCHE

des Vidames de LAON.

XIV. HUGUES DE CHATILLON, Seigneur de Rosoy, troisième fils de GAUCHER, II^o du nom, Comte de Porcien, Connétable de France, & d'*Isabelle de Dreux*, sa première femme, eut en partage, en 1324, les Terres & Seigneuries de Pontarcy, d'Auzon, de Rosoy en Thiérache, & de Requignies. Il rendit un aveu au Comte de Blois en 1329, mourut le Samedi après la mi-Août 1336, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye du Pont-aux-Dames, Diocèse de Meaux, où l'on voit son tombeau de marbre noir & sa statue d'albâtre. Il avoit époué, avant 1328, *Marie de Clacy*, remariée à *Hugues de Roucy*, Chevalier, Seigneur de Pierrepont, fils puîné de *Jean*, & de *Marguerite de Beaumez*, Dame de Mirebau & de Blafon, dont elle étoit veuve en 1352, & fille

unique de *Baudouin*, II^e du nom, Vidame de Lorraine, qui vivoit en 1327. HUGUES laissa :

1. GAUCHER, qui fuit;
2. Et MARIE DE CHATILLON, morte le 11 Avril 1395, mariée à *Simon de Roucy*, Comte de Braine & de Roucy, mort le 18 Février 1392, fils de *Jean de Roucy*, & de *Marguerite de Beaumez*.

* Duchefne dit que, par Arrêt de 1336, il paroît que HUGUES DE CHATILLON eut encore plusieurs autres enfans; mais qu'il n'en a trouvé ni les noms ni les alliances.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, Seigneur de Rofoy & de Clacy, Vidame de Laon, fut mandé par le Roi JEAN pour comparoître avec d'autres Seigneurs le 23 Août 1350, & ne vivoit plus au mois de Novembre 1355. Il avoit épousé *Marie de Coucy*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Oisy & de Montmirel, & d'*Ifabeau de Saint-Pol*, dont :

1. MARIE, Dame de Clacy, Vidame de Laon, mariée, avant le 6 Mai 1364, à *Jean de Craon*, Seigneur de Dommart, fils de *Guillaume de Craon*, surnommé le *Grand*, & de *Marguerite de Flandre*;
2. ISABEAU, mariée, 1^o suivant un acte du 1^{er} Septembre 1363, à *Mathieu*, Sire de *Roye*; & 2^o à *Guillaume Caffein*, Seigneur de Pomponne & de Romainville, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI & de la Reine;
3. Et JEANNE DE CHATILLON, Dame de Rofoy, qui vivoit en 1426, mariée à *Pierre de Craon*, Seigneur de Sablé & de la Ferté-Bernard, qui ne vivoit plus le 30 Juillet 1410, frère de *Jean de Craon*, mentionné ci-dessus.

* Duchefne dit que cette branche portoit : de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or, chargé d'une aiglette de sable sur le premier canton.

BRANCHE

des Seigneurs de FÈRE, en Tardenois.

XIV. GUY DE CHATILLON, fils de GAUCHER, II^e du nom, Comte de Porcien, Connétable de France, & d'*Helifende de Vergy*, sa seconde femme, eut en partage en 1324 les Terres de Fère, de Saint-Lambert, de Guizy, &c. Il fut pourvu du Gouvernement du Comté de Bourgogne, dont il jouissoit en 1335, plaidoit contre le Duc de Lorraine au sujet de la dot de sa femme, & le fit condamner en 1345. Il acquit la Terre de Perles en 1352, mourut le 2 Octobre 1362, & fut enterré en l'Abbaye d'Igny. Il épousa *Marie de*

Lorraine, fille de *Thibaut*, Duc & Marchis de Lorraine, & d'*Elisabeth*, Dame de *Rumigny*, dont :

1. GAUCHER, qui fuit;
2. Et MARIE DE CHATILLON, mariée, en 1353, à *Jean de Lorris*, Seigneur d'Ermenonville, fils aîné de *Robert*, Seigneur dudit lieu, Chambellan du Roi JEAN.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, Seigneur de Fère & de Saint-Lambert, Vicomte de Blaigny, tranfigea avec le Duc de Lorraine en 1365, ce qui n'empêcha pas qu'il eut depuis procès contre lui. Il suivit le Roi CHARLES VI en Flandre contre les Flamands en 1382, se trouva à la bataille de Rosbecq la même année, & à la prise de Cassel. Il vendit la Châtellenie de Fère au Duc d'Orléans en 1394, mourut en 1404, & fut enterré en l'Abbaye d'Igny, dont il avoit fait rebâtir l'Eglise avec sa femme, *Jeanne de Coucy*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Coucy* & de *Marie*, & d'*Isabeau de CHATILLON-SAINT-POL*, laquelle fut inhumée auprès de son mari. Elle portoit : écartelé, aux 1 & 4 de CHATILLON-FÈRE; aux 2 & 3 de LORRAINE. De leur mariage vinrent :

1. MARIE, Vicomtesse de Blaigny, morte avant son père, mariée à *Henri de Montbéliard*, Seigneur d'Orbe & de Montlevon, fils unique d'*Etienne*, Comte de Montbéliard, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marguerite de Châlons*.
2. Et JEANNE DE CHATILLON, Dame de Saint-Lambert, mariée à *Jean de Ghiftelles*, Seigneur de Ghiftelles, de Warneton, d'Englemonstier, &c., fils aîné de *Jean*, Seigneur de Ghiftelles, & d'*Ifabeau de Roode*.

* Selon Duchefne, GUY DE CHATILLON, auteur de cette branche, brisa ses armes d'un lion rampant de sable, au premier canton du chef.

Ces quatre dernières branches, suivant le P. Anselme, portoient les mêmes armes que celles des Seigneurs de *Marigny*.

Outre ces différentes branches de la Maison de CHATILLON, dont nous venons de parler, Duchefne, dans son Histoire de cette Maison, en donne encore plusieurs autres sur lesquelles on peut le consulter.

* CHATILLON-sur-Saône. Le Village de Châtillon dans le Barrois, situé sur la Saône, près des frontières du Comté de Bourgogne, a aussi donné son nom à une Maison qui

a contracté plusieurs alliances dans la Franche-Comté. Elle remonte à HUBERT DE CHATILLON-SUR-SAONE, vivant vers le milieu du XII^e siècle, & a fini à GUILLAUME DE CHATILLON-SUR-SAONE, qui vivoit en 1460. Voy. l'*Histoire Généalogique des Sires de Salins*, page 26 & suiv. chiffre 5.

* CHATILLON-*sur-Seine*, ou de la *Montagne*, Comté réuni depuis plusieurs siècles au Comté de Bourgogne, duquel il n'a plus été démembré. C'est à cause de ce Comté que le Marquisat de *Cruz* & les Baronnies d'*Ancy-le-Franc* & de *Ravière* dans le Bailliage de Sens, font mouvans du Duché de Bourgogne pour la foi & l'hommage.

* CHATRES, Terre & Seigneurie dans l'Isle de France, près Monthéry, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1661, en faveur de *Jean Brodeau*, Seigneur de Condé & de Châtres, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France. Cette Terre fut vendue par Décret forcé en 1692, & acquise par *Jean-Baptiste du Dessant-de-la-Lande*, alors Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi, en faveur duquel Sa Majesté, par Lettres de Décembre 1692, registrées au Parlement, confirma l'érection en *Marquisat*, faite en 1661, & l'érigea de nouveau pour lui & ses descendans, en considération, tant de ses services, que de ceux de ses aïeux, & notamment de ses père & grand-père. Voy. DEF-FANT (du).

Ce Marquisat dans la suite fut acquis par le Marquis d'*Arpajon*, qui le fit de nouveau ériger en *Marquisat* sous ce nom, & sa fille unique & héritière l'a porté avec les autres biens de sa Maison au Comte de *Noailles*, son mari. Voy. NOAILLES.

* CHAUDERON-DE-PUISIGNAN, Maison éteinte, & originaire du Dauphiné. La Seigneurie de *Puisignan*, en Dauphiné, fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregistrees en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 1^{er} Février 1684, en faveur de N.... CHAUDERON, Seigneur de Puisignan, Lieutenant-Général de la Fauconnerie, & Chef du Vol pour le Milan. Sa sœur GENEVIÈVE CHAUDERON en fut héritière. Elle épousa *Imbert Camus-Pontcarré d'Auxonne*, Seigneur de Bagnols. Voy. CAMUS-PONT-CARRÉ.

* CHAUDES-AIGUES, en Auvergne, Diocèse & Élection de Saint-Flour, Ville qui a appartenu long-tems à la Maison de *Severac*, sur laquelle elle fut confiscuée par JEAN, II^e du nom, Duc de Bourbon, qui la donna à PIERRE DE BOURBON, son frère. JEAN II étant mort sans laisser de postérité légitime, PIERRE DE BOURBON, son frère, succéda à tous ses biens, & donna la Ville & Châtellenie de *Chaudes-Aigues*, en 1495, à CHARLES DE BOURBON-MALAUSE, fils naturel dudit JEAN II.

CHAUFOUR, ancienne Maison de Lorraine, décorée, selon quelques Auteurs, du titre de Comte. JEAN DE CHAUFOUR, Chevalier, eut d'*Alix de Deuilly*, héritière de la branche aînée de *Deuilly*, & alliée aux Comtes de Vaudemont, qui étoient puinés de la Maison de Lorraine, JEANNE DE CHAUFOUR, mariée à *Renaud du Châtelet*, à qui elle apporta la moitié de la Terre de *Deuilly*, & une rente de 60 livres de terre en la Ville d'Ainville, dans la Prévôté de la Marche, tenue en fief du Duc de Bar. C'est ce que nous savons sur cette Maison, faute de Mémoire.

Les armes de *Chaufour* sont : d'argent, au chef de gueules, chargé de 2 roses d'or boutonnées.

CHAUGY. Cette noble & ancienne Maison tire son origine des anciens Ducs de Bourgogne, & possède depuis la fin du IX^e siècle, la Terre & Châtellenie de *Rouffillon*, par le mariage de la fille unique de *Gérard de Rouffillon*, mort en 867, laquelle la porta à MICHEL DE CHAUGY, son mari, dont les descendans ont conservé le nom, & dont nous allons donner une notice.

Le premier de cette ancienne & illustre Maison, dont on ait connoissance, est, suivant *Carreau*, dans sa *Description du Gouvernement de Bourgogne*, édit. de 1734, pag. 67, GÉRARD DE ROUSSILLON, l'un des plus grands Seigneurs de Bourgogne, qui eut de longues guerres à soutenir contre CHARLES le Chauve, & tenoit le parti de l'Empereur LOUIS, fils aîné de LOTHAIRE, lequel avoit le droit certain sur la succession de CHARLES, Roi de Bourgogne; cependant il succomba dans cette guerre, dont l'exploit le plus renommé est le siège de Vienne, qui fut soutenu par la Comtesse *Berthe*, avec un courage fort au-dessus de son sexe. GÉRARD est reconnu Fondateur de l'Église Collégiale d'Avalon, de l'Abbaye de Ve-

zelay au Diocèse d'Autun, & de celle de Poutières-sur-Seine, près de Mussy-Levelque, au Diocèse de Langres, Ordre de Saint-Benoît, à deux lieues de Châtillon, dans le Bailliage de laquelle Ville il avoit un Château considérable sur le Mont-Laflois. Le même auteur, p. 421, rapporte que le Grand, dans son *Histoire de Châtillon*, édit. de 1651, dit que cette Ville, dont a retenu le nom un Archidiaconé duquel dépend le Doyenné ou Archiprêtre de Châtillon, appartenoit dans le IX^e siècle à GÉRARD DE ROUSSILLON. Suivant la Chronique de Vezelay, il mourut à Lyon en 867, & fut inhumé à Poutières, avec sa femme *Berthe*, morte en 864, fille de PÉPIN, Roi d'Aquitaine.

Le Bénédictin de Dijon, en son *Histoire Générale & particulière de Bourgogne*, édit. de 1739, tom. I. p. 135, confirme ce que nous avons dit ci-dessus, & dit que ce GÉRARD étoit Duc ou Comte de Provence ou de Vienne, qui en faisoit partie, & que c'étoit pour cela que les Auteurs lui ont assez souvent donné la qualité de *Duc de Bourgogne*; & que GÉRARD, & *Berthe*, sa femme, ont deux beaux tombeaux dans l'Eglise Paroissiale d'Anost, terre qui fait partie de la Baronnie de Roussillon.

Guillaume Paradin, en ses *Annales de Bourgogne*, édit. de 1566, pag. 95, dit que GÉRARD DE ROUSSILLON (que Sigibert nomme GIRAUD) étoit *Duc de Bourgogne*, & qu'ayant fondé avec sa femme l'Abbaye de Vezelay, il y fit apporter le corps de *Sainte Madeleine*, qui reposoit en l'Eglise du lieu de Saint-Maximin, au Diocèse d'Aix en Provence, qui avoit été entièrement détruit & ruiné par la guerre des Sarrasins, faite en Provence, sous CHARLES MARTEL. Le même auteur ajoute que le Vulgare le fait fils d'un *Drohin*, lequel étoit fils d'un Prince de Bourgogne, nommé *Gondeval*, mais qu'il ne faut point s'arrêter à cette filiation, que le testament de fondation dudit GÉRARD, qui est aujourd'hui dans ladite Abbaye de Vezelay, dément; & enfin André Duchêne, dans son *Hist. des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne*, édit. de 1619, pag. 424, dit que GÉRARD DE ROUSSILLON étoit Comte de Lyon, & Gouverneur sous LOTHAIRE, Roi de Bourgogne & de Lorraine, qui l'avoit élevé, non-seulement de Lyon, mais aussi de la Provence & du Royaume de Bourgogne; & qu'après la mort de LOTHAIRE, sans enfans, le Lyonnais retourna à CHARLES le chauve, son oncle, & que sous lui se trouve un ODE ou EUDE,

Tome V.

Comte de Lyon, qui lui témoigna que la *remontrance* de Remy, Archevêque de Lyon, contenoit vérité; savoir est que la Seigneurie de *Chaugy* en Autunois, & celle de Scopelle en Chalonnais, étoient des appartenances de Saint-Etienne de Lyon.

Le Bénédictin de Dijon (dont nous avons déjà parlé), tom. I, pag. 327, dit qu'AYMARD DE ROUSSILLON étoit Archevêque de Lyon en 1283. Le même Auteur, tom. II, p. 153, dit qu'avant le Duc HUGUES, les Ducs de Bourgogne n'avoient sur la terre de *Rouffillon*, ou *Roussillon*, que les droits de fiefs, pour lesquels les Seigneurs de cette Maison étoient tenus de lui rendre foi & hommage, comme le fit JEAN DE ROUSSILLON, 1^{er} du nom, Chevalier, & *Isabeau*, sa femme, au mois de Novembre 1271. Par cet acte, ils reconnoissent tenir en *ief-f lige* de M. le Duc le *château de Roussillon*, avec tous les villages, fiefs, terres, cens & rentes qui en dépendent, dont ils donnent le dénombrement; mais cette terre ayant été depuis partagée en deux parts, dont l'une fut possédée par un autre JEAN DE ROUSSILLON, 1^e du nom; & l'autre par PERNETTE DE ROUSSILLON, femme de *Jean de Sancerre*, HUGUES V, Duc de Bourgogne, acquit ou eut par engagement de ce dernier, & de PERNETTE, sa femme, leur portion de la Terre de Roussillon, pour une somme de 1600 livres, en 1309; & Eudes IV, frère de HUGUES V, & son successeur au Duché, acquit de même, ou prit à engagement, à deux fois, l'autre portion de ladite terre de Roussillon, échue à JEAN DE ROUSSILLON, 1^e du nom; savoir, une partie en 1317, & l'autre en 1321, pour une somme de 1200 livres tournois, suivant qu'il paroît par une Requête présentée au Roi LOUIS XI, vers 1463, par MICHEL DE CHAUGY, dit le *Brave*, Seigneur de Roussillon & de Chisley, Chevalier, Conseiller & Chambellan de ce Prince, tendante à retirer cette terre, qu'il dit n'avoir été cédée aux Ducs de Bourgogne que par engagement. On ne fait, dit cet Historien, si la Requête du Sieur de CHAUGY eut un heureux succès; mais un *Mémoire Domestique imprimé* des Auteurs qui traitent de cette Maison apprend que le Duc avoit cédé ses droits au Chapitre d'Autun, qui fut condamné par Arrêt à rétrocéder les portions engagées à M. de CHAUGY, Comte de Roussillon, propriétaire pour la même somme de 2800 livres.

Garreau, dans sa *Description du Gouverne-*

F f

ment de Bourgogne, dit qu'au nombre des familles nobles & illustres qui signèrent au mois de Novembre 1314 l'association générale des Etats de Bourgogne contre les entreprises de PHILIPPE le Bel, est employé des premiers JEAN DE CHAUGY, II^e du nom.

Le Bénédictin de Dijon, tom II, pag. 158, dit que le Duc de Bourgogne, fut une difficulté de Patronage qu'il avoit avec l'Evêque de Châlons, prit pour arbitres, en 1314, Hugues de Chiffey, Chevalier, & Gérard de Châteauf.

Suivant le fol. 52 d'un compte de Guillaume Charot, Receveur du Bailliage d'Autun, finissant le 30 Septembre 1469, & dont nous parlerons ci-après, il paraît qu'un MICHEL DE CHAUGY avoit engagé au Duc de Bourgogne, en 1330, la 5^e partie de la Châtellenie de Rouffillon. Il est parlé d'un MICHAULT DE CHAUGY, surnommé le Brave, dans les Cent nouvelles nouvelles.

Le P. Montfaucon, dans sa *Monarchie Françoisse*, rapporte qu'un GEORGES DE CHAUGY vivoit en 1479 avec *Isabelle de Montagu*, sa femme, fille d'un puiné des Ducs de Bourgogne, dont les figures sont représentées dans ses Recueils, & qu'il étoit de la même famille dudit MICHEL DE CHAUGY.

L'Abbé de Vertot, en son *Histoire de Malte*, édit. de 1753, tom. VII, pag. 258, rapporte que LOUIS DE CHAUGY DE ROUSSILLON étoit en 1536 Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine.

Nous allons donner ici la filiation de cette Maison d'après les titres produits au Juge d'Armes de France. Elle remonte à ANTOINE, qui suit, dont le frère

MICHEL DE CHAUGY est nommé alternativement MICHAUD, MICHAULT & MICHEL, dans le *Journal de Paris* ou *Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne*, édit. de 1729, pag. 190, 218, 222, 232, 261, 265, 271 & 273. Il étoit, suivant cet auteur, Chevalier, Seigneur de Chiffey, Conseiller, Chambellan, Ecuyer-Tranchant, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Bourgogne, en 1452, Gruyer des Baillies de Dijon, Auxois & la Montagne en 1461, Bailli de Mâcon en 1463, sous PHILIPPE le Bon, Duc de Bourgogne. Il est ainsi qualifié dans un compte de Regnault d'Aubenton, du 30 Septembre 1474, de la recette qu'il avoit faite d'une somme de 100000 livres eslerenants pour le Duc de Bourgogne,

en vertu des Lettres de ce Prince, datées de Luxeuil le 28 Mars précédent, par lesquelles Jean de la Grange & Jean de Molefmes, Conseillers & Maitres des Comptes de Dijon, avoient été chargés d'aller à Dôle, pour besogner, avec le Président de Bourgogne, le Sieur de Chanes & le Sieur de Chiffey, sur le fait de la levée de l'aide des 100000 livres accordées au Duc par les Gens de ses trois Etats de ses pays de Bourgogne, auquel lieu de Dôle les Députés dedit Etats comparurent. Il fut maintenu en toutes ses dignités par CHARLES, dernier Duc de Bourgogne, après la mort duquel Prince, le Roi Louis XI, qui s'empara du Duché, le retint en l'état de son Conseiller & Chambellan ordinaire, & Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, par Lettres de provisions données à Terouane le 10 Août 1477. Ce Prince, après l'institution de cette Souveraine Cour, le nomma & institua second Chevalier assistant en ses Parlemens & Conseils de Bourgogne, & augmenta considérablement ses appointemens, ainsi qu'il paroît par un compte de Jean de Vury, finissant le 30 Septembre 1477, dans lequel ce comptable rapporte que ledit MICHEL DE CHAUGY étoit Seigneur de Chiffey, Chevalier, Conseiller, Chambellan, & l'un des Commis du Duc pour la direction de ses Finances à Dijon, aux gages de 36 *fols* de deux gros le sol, monnoie de Flandre, qui valent deux francs, monnoie de Bourgogne, & que le Roi, voulant qu'il eût mieux de quoi s'entretenir, augmenta audit MICHEL DE CHAUGY, ses gages, d'un franc royal par jour, au lieu de deux qu'il avoit. Ce même Comptable dit qu'au fol. 52 d'un compte rendu par Guillaume Charot, Receveur du Bailliage d'Autun, le 30 Septembre 1469, ledit MICHEL DE CHAUGY avoit don de 300 livres, par an, sur le revenu de la Châtellenie de Rouffillon (affecté sur la cinquième partie de cette Terre, qui avoit été engagée au Duc de Bourgogne par un MICHEL DE CHAUGY), avec pouvoir de M. le Duc d'y commettre tel Receveur que bon lui sembleroit, à la charge d'en rendre compte à la Chambre des Comptes de Dijon.

Palliot, dans son *Parlement de Bourgogne*, édit. de 1649, p. 120, en confirmant tout ce que nous venons de rapporter de MICHEL DE CHAUGY, dit, à l'égard des Lettres de Provisions du Roi Louis XI, du 10 Août 1477, que ce Seigneur, qui y est qualifié du surnom

de *Brave*, n'exerça seulement sa charge qu'en la Chambre du Conseil, établie au mois de Mai précédent, à cause de la rébellion de plusieurs Villes du pays, qui fit différer l'actuel établissement du Parlement, auparavant lequel il mourut en 1479. Cet Auteur dit qu'il avoit fait réédifier, en l'honneur de *St. Michel*, son Patron, la Chapelle qui est en l'Eglise de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon, proche du Cloître, du côté du Bénitier, laquelle lui fut donnée par le Chapitre; & qu'il avoit donné 50 livres de rente, par contrat du 11 Octobre 1479, pour les Messes & prières qu'il ordonna y être dites perpétuellement, faisant mémoire en icelles du défunt Duc PHILIPPE le Bon.

Le P. Montfaucon, dans sa *Monarchie Française*, tom. IV. p. 146, fait mention de ce MICHEL DE CHAUGY, dont il dit avoir dans les Recueils la figure, & celle de sa femme, tirées des portefeuilles de M. de Gagnieres. MICHEL DE CHAUGY y est représenté armé de son blason (qui est: *écartelé, aux 1 & 4 contr'écartelé d'or & de gueules, qui est de Chaugy; aux 2 & 3 d'azur, à une croix d'or, cantonnée de vingt croissettes de même, cinq à chaque canton posées en sautoir, qui sont les armes de GÉRARD DE ROUSSILLON*), parti de ses alliances, tenant la main sur un livre, & auprès de lui *Laurette de Jaucourt*, sa femme, qui est représentée vêtue à la manière usitée dans ces tems-là en Bourgogne, dont la coëffure étoit extraordinaire.

Le P. Anselme, dans son *Histoire généalogique de la Maison de France*, édit de 1712, in-fol., tom. II, p. 1188, lettre E, au chap. des Grands-Maitres de France, art. de *Culant*, dit que *François de Culant*, Seigneur de Châteauviolet & de Boïgrenon, épousa *Pernette de Chauvigny-Blot*, laquelle étant demeurée sa veuve, avec une fille, se remaria à GILBERT, Seigneur de CHAUGY, également veuf avec un fils, nommé JACQUES DE CHAUGY, Seigneur dudit lieu & de Durbise, auquel il maria, le 25 Juillet 1540, *Françoise de Culant*, fille dudit Seigneur de Châteauviolet.

Le même auteur, tom. I, p. 557, lettre D, rapporte qu'*Olivier de Châtelus*, Seigneur dudit lieu, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Bailli d'Autun, épousa, le 6 Avril 1583, *Marguerite d'Amboise*, fille de *Jacques de Clermont*,

dit d'*Amboise*, Seigneur de Buffy, & de *Catherine de Beauvau*, & que leurs enfans furent: *Hercule, César, Alexandre, Jean, Achille, Auguste & Diane de Châtelus*, laquelle fut mariée, par contrat du 17 Février 1602, à GUY DE CHAUGY, Baron de Rouffillon & de Marey.

L'Abbé de Vertot, en son *Histoire de Malte*, édit. de 1753, tom. VII, p. 323, rapporte que MICHEL DE CHAUGY fut reçu Chevalier de Malte le 24 Novembre 1633.

I. « ANTOINE DE CHAUGY, Seigneur de Chefnay, Ecuier, est connu par une transaction que fit en son nom MICHEL DE CHAUGY, son frère, avec Jacques & Claude de Clugny, Ecuers, le 23 Septembre 1467. Il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et MICHEL, dit MICHAUT DE CHAUGY, Ecuier, Seigneur de Tuzy, marié à *Catherine de Digoine*, fille d'*Erard de Digoine*, Chevalier, Seigneur de Savigny.

II. JEAN DE CHAUGY, Chevalier, Seigneur de Chefnay, passa un acte, le 19 Juin 1518, avec *Catherine de Digoine*, sa belle-sœur, autorisée de son mari, laquelle lui abandonna tous les droits qu'elle pouvoit avoir sur les terres & Seigneuries de Savigny-l'Étang. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

III. LOUIS DE CHAUGY, Ecuier, Seigneur de Savigny-l'Étang, de Rouffillon en partie, de Monceaux, de la Buffière, de Cuzy & de Montigny, marié à *Charlotte de Lantage*, avec laquelle il fit une donation des terres & Seigneuries de l'Étang, de Monceaux & de Laïzy, le 8 Février 1550, à MICHEL, leur fils. Ils eurent :

1. MICHEL, qui suit;
2. HUGUES, tige de la branche des Seigneurs de *Rouffillon*, rapportée plus loin;
3. SIMON, Seigneur de *Cuzy*, qui a laissé aussi postérité;
4. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Lantilly*, rapportée ci-après.

IV. MICHEL DE CHAUGY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Savoigny-le-Bois, de Savigny-l'Étang & de Villiers-les-Aux, fit son testament le 22 Octobre 1580, & voulut être enterré auprès de sa femme, dans l'Eglise Paroissiale de Savoigny-le-Bois. Il avoit épousé, le 8 Février 1550, *Jeanne de Bouffeval*, veuve de noble *Jean de Brienne*, Seigneur de Savoigny-le-Bois, dont :

1. MICHEL, qui fuit;
2. ANTOINE;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Villiers-les-Aux;
4. & 5. CHARLOTTE-ANNE & SUSANNE DE CHAUGY: tous les cinq rappelés dans le testament de leur père.

V. MICHEL DE CHAUGY, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Savigny-l'Étang & de Savoigny-le-Bois, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, épousa, le 13 Avril 1574, *Marie du Pin*, fille de *Jean du Pin*, Chevalier, Seigneur de Vézannes & de la Grange-du-Bois, Capitaine de Ligny-le-Châtel, & d'*A-médée de Villermont*. Il eut:

1. MICHEL, qui fuit;
2. Et MELCHIOR, Ecuyer, Seigneur de Vézannes, en faveur duquel MICHEL, par son contrat de mariage, renonça à son droit d'aînesse.

VI. MICHEL DE CHAUGY, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Savigny-l'Étang, épousa, par contrat du 12 Juillet 1608, *Charlotte du Vivier*, sœur utérine de *Françoise de Vichy*, femme de *François de Chargeres*, Ecuyer, Seigneur de Pommeray & de la Boutières, & fille de noble *Christophe du Vivier*, & de *Philberte de Hodouard*, dont:

VII. JACQUES DE CHAUGY, Ecuyer, Seigneur de Savigny-l'Étang, marié, 1^o le 20 Juin 1641, à *Bénigne du Crest*, fille de *Denis du Crest*, Ecuyer, Seigneur de Montreuillon, de Valence, &c., & de *Françoise de Ramilly*; & 2^o le 8 Octobre 1670, à *Anne de Choiseul*, fille de *Jean de Choiseul*, Seigneur d'Eguilly, & d'*Anne de Franay*. Du premier lit il eut:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. & 3. MICHEL & LOUIS;
4. & 5. MARGUERITE & FRANÇOISE.

VIII. FRANÇOIS DE CHAUGY, Chevalier, Seigneur de Savigny-l'Étang, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de St.-Germain-Beaupré, puis Maréchal-des-Logis des Gendarmes Dauphin, par brevet du 1^{er} Octobre 1690, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, avoit épousé, le 24 Février 1688, *Françoise de Chevigny*, fille de *François de Chevigny*, Capitaine au Régiment de la Marine, & de *Michelle Soiro*, dont:

1. CLAUDE-BERNARD, qui fuit;
2. CLAUDE;
3. CLAUDE-MICHELLE;
4. Et CLAUDE-BARBE DE CHAUGY, née le 15 No-

vembre 1701, reçue à St.-Cyr, le 3 Décembre 1708, sur ses preuves de noblesse, produits depuis ANTOINE DE CHAUGY, Ecuyer, Seigneur de Chefnay, son VII^e aîeul.

IX. CLAUDE-BERNARD DE CHAUGY, Chevalier, Seigneur de Savigny-l'Étang, résidant en la Paroisse de St.-Léger-sous-Beuveray, au Diocèse d'Autun, Province de Bourgogne, n'étoit pas encore marié en 1738.

BRANCHE

des Seigneurs de LANTILLY.

IV. JACQUES DE CHAUGY, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Anoft, quatrième fils de Louis, & de *Charlotte de Lantage*, fit son testament le 10 Janvier 1618, & avoit épousé le 2 Octobre 1575, *Claude de Crécy*, fille d'*Antoine de Crécy*, Seigneur de Lantilly, en Auxois, & de *Nicole de Saint-Belin*, dont:

V. JACQUES DE CHAUGY, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Lantilly, marié, 1^o le 18 Juin 1606, à *Gabrielle d'Anlezay*, fille de *Jacques d'Anlezay*, Seigneur de Montaignerot, & de *Marthe Julien*; & 2^o le 17 Juin 1621, à *Angélique de Hodouard*, fille de *Daniel de Hodouard*, Seigneur de Jouancy, & de *Peronne de Belan*. Du second lit il eut:

1. SIMON, qui fuit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Maffingy.

VI. SIMON DE CHAUGY, Ecuyer, Seigneur de Lantilly, épousa, 1^o le 3 Août 1662, *Etiennette-Philiberte Vernot*, fille de noble *Claude Vernot*, Conseiller du Roi ès Baillages & Chancellerie de Semur, & de *Marie-Gabrielle Lasseret*; & 2^o le 13 Août 1674, *Gabrielle de Conclais*, veuve de *Jean de Gand*, Seigneur de Chalvoison, dont:

VII. CHARLES DE CHAUGY, Chevalier, Seigneur de Lantilly, Capitaine de Dragons, marié, par contrat du 11 Mars 1697, à *Anne-Marie Damas*, fille d'*Antoine-Louis Damas*, Seigneur de Crux, Guidon de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous le titre de la Reine-Mère, & de *Marie-Anne Coutier de Souhey*, dont:

VIII. LOUIS-BÉNIGNE DE CHAUGY, Chevalier, Seigneur de Lantilly, baptisé le 13 Janvier 1699, reçu Page du Roi dans sa Petite-Ecurie le 15 Mars 1715, qui n'étoit pas encore marié en 1738. » (Extrait de l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, part. I.)

Les armes: écartelé d'or & de gueules.

BRANCHE
de ROUSSILLON.

IV. HUGUES DE CHAUGY, fils puîné de LOUIS, Seigneur de Savigny-l'Étang, & de *Charlotte de Lantage*, eut pour descendant :

NICOLAS DE CHAUGY, Comte de Rouffillon, qui épousa, en 1681, *Marie de Rochefort*, Marquise de la Boulaye, fille unique de *François de Rochefort*, & de *Madeleine Fouquet-de-Chaslain*, cousine germaine de la Maréchale de Bellefonds. Ils eurent :

MICHEL DE CHAUGY, Marquis de la Boulaye, qui mourut âgé de 7 ans, peu après sa mère. Le Marquisat de la *Boulaye* & tous les biens qui avoient été donnés en dot à sa mère retournerent à son aïeule maternelle. (*Tablettes général.*, de Chazot de Nantigny).

NICOLAS DE CHAUGY, Chevalier, Comte de Rouffillon, Lieutenant-Général pour S. M. dans l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois, en Bourgogne, par lettres de provisions du 26 Mars 1675, se démit de cette charge en 1690, suivant le Bénédictin de Dijon, tom. II, pag. 500, & épousa, en 1700, *Marie-Marthe des Champs de Marcilly*, dont parle Palliot en son *Armorial de Bourgogne*, édit. de 1661, pag. 636, remarqué, en 1718, à *François-Raymond-Félix de Broglie*, Comte de Revel, mort le 14 Août 1720. Ils eurent :

NICOLAS DE CHAUGY, 11^e du nom, Chevalier, Comte de Rouffillon, Colonel du Régiment de Gâtinois en 1726, Brigadier en 1734, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1743, qui a été élu de la Noblesse de Bourgogne aux Etats de cette Province, au mois de Mai 1739. Il épousa, le 29 Août 1726, à l'Isle-Adam, *Louise-Charlotte de Bourbon*, née le 19 Août 1700, reconnue par actes des 20 & 21 Juillet 1726 (suivant les *Souverains du Monde*, édit. de 1734, tome IV, pag. 385), Gouvernante du Prince de Condé, morte le 5 Octobre 1754. Elle étoit fille naturelle de LOUIS DE BOURBON, 11^e du nom, Duc de Bourbon.

JEAN-NICOLAS DE CHAUGY, Chevalier, Marquis de Rouffillon, cousin germain de NICOLAS II, épousa, le 31 Janvier 1731, *Suzanne du Châtelet-Lomont*. Ils n'ont pas d'enfants.

Voilà ce que nous apprend un mémoire imprimé, qui nous a été envoyé, sur cette ancienne Maison, dont les armes sont, suivant Palliot, en son *Armorial de Bourgogne*, édit. de 1671, pag. 282, 604 & 605 : *écartelé d'or & de gueules*. Supports : *un lion d'or à dex-*

tre, & un sauvage de gueules à fenestre tenant de sa main gauche une massie en bas. Cimier : *un casque d'or, taré de front, couronné d'une couronne royale*, telle que la portent aujourd'hui les enfans de nos Rois, surmontée d'un *musle de lion aussi d'or*. C'est ainsi que les portoit MICHEL DE CHAUGY, surnommé *le Brave*, sous le Roi LOUIS XI, ce qu'il n'auroit pu faire sans une concession de ce Prince, & un privilège particulier pour quelque glorieuse action, d'où il acquit le surnom de *Brave*.

CHAULIEU. Voy. ANFRIE DECHAULIEU.

* CHAULNES, en Picardie, Diocèse de Noyon, Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie qui passa de la Maison de *Brimeu* dans celle d'*Ongnies* par le mariage de *Jeanne de Brimeu*, Dame de Chaulnes, avec *Anne-Antoine d'Ongnies*. Elle fut érigée en Comté au mois de Décembre 1563, en faveur de *Louis d'Ongnies*, mort sans postérité. *Louise d'Ongnies*, sa sœur & son héritière, épousa *Emmanuel-Philibert d'Ailly*, Vidame d'Amiens, Baron de Pecquigny ; à celui-ci succéda sa sœur, *Charlotte-Eugénie d'Ailly*, qui épousa, en 1619, à la charge du nom & des armes, *Honoré d'Albert*, Seigneur de Cadenet, frère de *Charles I^{er}*, Duc de Luynes. Il fut créé Maréchal de France, puis Duc de Chaulnes en Janvier 1621, & mourut le 30 Octobre 1649. Voy. ALBERT DE LUYNES.

* CHAULNES, en Dauphiné. La Seigneurie de *Noyaroy* fut érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Chaulnes*, par Lettres du mois de Mars 1684, registrées au Parlement de Dauphiné le 19 Août suivant, en faveur de *Joseph de Chaulnes*, fils de *Claude de Chaulnes*, Président du Bureau des Finances à Grenoble.

‡ CHAUMAT, famille noble, originaire du Berry, de laquelle il ne reste que deux branches subsistantes, l'une établie à Marners dans le Maine, qui a pour chef DENIS - LOUIS CHAUMAT, & l'autre branche établie à Brest, dont le chef actuel est LOUIS-JEAN-BAPTISTE CHAUMAT, Commissaire des Guerres & de la Marine d'Espagne, marié, le 6 Octobre 1768, à *Elisabeth de l'Escot du Pleffis*, dont sont issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, actuellement, 1783, élève de l'École Royale Militaire de Paris;
2. LOUIS-AUGUSTE;
3. LOUISE-ELISABETH;
4. LOUISE;
5. Et LOUISE-FÉLICITÉ CHAUMAT.

Les armes de cette famille font : *de gueules au chevron d'argent, chargé au sommet d'une rose de sable, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

Notice rédigée sur le Certificat de M. d'Hozière de Serigny, Juge d'Armes de la Noblesse de France.

CHAUMEJAN, en Touraine. BLAISE DE CHAUMEJAN, 1^{er} Marquis de Fourilles, fils de GILBERT, étoit Capitaine au Régiment de Picardie dès 1587. Il obtint la Commission de Mestre-de-Camp en 1592, & deux ans après une Compagnie au Régiment des Gardes; fut fait Maréchal-de-Camp en 1617, se démit alors de sa Compagnie aux Gardes en faveur de MICHEL, son fils, & fut tué au siège de Montauban en 1621. Il avoit épousé, par contrat du 6 Janvier 1596, *Hippolyte-Louise de Piovene*, fille de *Scipion*, Comte de Castel-Gombert, premier Ecuyer du Roi, & de *Claudine Robertet*, dont entr'autres enfans :

1. RENÉ, second Marquis de Fourilles, d'abord Lieutenant de la Compagnie aux Gardes de son père, puis Capitaine en sa place. Il étoit au siège de Montauban en 1621, quand son père y fut tué; se démit de sa Compagnie, & fut fait Grand-Maréchal-des-Logis le 6 Juin 1638;
2. Et MICHEL-DENIS, qui suit.

MICHEL-DENIS DE CHAUMEJAN, troisième Marquis de Fourilles, d'abord Lieutenant aux Gardes après son frère, dont il eut la Compagnie en 1632, devint Lieutenant-Colonel en 1655 jusqu'en 1667; fut fait Maréchal-de-Camp en 1649, Conseiller d'Etat en 1656, & peu de tems après Lieutenant-Général des Armées. Le Roi érigea en 1662 la Baronnie d'*Auvrigny-la-Touche*, en Poitou, en *Marquisat de Fourilles*, pour lui tenir lieu du Marquisat de *Fourilles* en Bourbonnois, qu'il avoit été obligé de vendre pour payer les dettes de son frère aîné. Il mourut en 1667, & avoit épousé, 1^o par contrat du 12 Avril 1632, *Geneviève Foulé*, veuve de *Charles Mesnardéau*, Seigneur de Beaumont, Maître des

Requêtes, & de *Marie Charon*; & 2^o le 23 Janvier 1644, *Anne de Croifille*, fille de *Nicolas*, Conseiller d'Etat, & d'*Anne de Tuffani*. Du premier lit il eut :

1. Une fille.

Et du second lit :

2. N.... Lieutenant aux Gardes - Françoises, tué devant Dôle en 1668;
3. Et HENRI, qui suit.

HENRI DE CHAUMEJAN, quatrième Marquis de Fourilles, fut reçu au nombre des Pages de la Grande-Ecurie du Roi, & les quitta en 1668, pour prendre la Lieutenance aux Gardes-Françoises, vacante par la mort de son frère aîné. Il obtint en 1677 la Compagnie de M. de la Boissière, tué à la bataille de Mont-Cassel. Le Roi le fit Brigadier en Mars 1693, & il eut à l'institution de l'Ordre de Saint-Louis une Commanderie de 3000 livres. A la paix de Rîfwyck il quitta le service, & ayant perdu la vue en 1717, le Roi lui accorda une pension de 4000 livres. Il mourut le 28 Février 1718, & avoit épousé *Marie-Claire Diedeman*, fille de *Jean*, Seigneur de la Riandrie, Grand-Bailli aux Etats de Lille. Il laissa entr'autres enfans :

1. BLAISE, cinquième Marquis de Fourilles, Lieutenant aux Gardes-Françoises, mort à Spire le 13 Juillet 1734, d'une contusion reçue au siège de Philippsbourg;
2. Et N.... DE CHAUMEJAN, dit l'Abbé de Fourilles, Abbé de Saint-Vincent, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Senlis, mort le dernier de sa Maison le 25 Février 1765, âgé de 75 ans.

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

CHAUMONT, ancienne Maison éteinte dès l'an 1248 en la personne de GILLES DE CHAUMONT, mort sans postérité. Elle a donné un Connétable de France dans HUGUES DE CHAUMONT, dit *le Borgne*, qui signa diverses Chartres en faveur des Abbayes de Saint-Denis en France, de Tiron & des Prieurés de Saint-Samson d'Orléans & de Saint-Martin-des-Champs de Paris, aux années 1108, 1111, 1128 & 1134. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en 1138. (Voy. le Père Anselme, tom. VI, pag. 42.)

CHAUMONT. Les anciens Seigneurs de Chaumont en Vexin eurent pour auteur HENRI, Seigneur de Chaumont, troisième fils de

HUGUES de France, Comte de Vermandois, mort en 1130. Ils ne formèrent que V degrés, & le dernier, GUY de CHAUMONT, vivoit en 1266.

CHAUMONT DE LA GALAISIERE.

ANTOINE-MARTIN CHAUMONT, Marquis de la Galaisière, Maître des Requêtes, Chancelier & Garde-des-Sceaux du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, fut nommé, en Janvier 1776, Conseiller au Conseil Royal des Finances. Il épousa, le 16 Mai 1724, *Louise-Elisabeth Orry*, morte à Lunéville le 15 Septembre 1761, âgée de 52 ans; elle étoit fille de *Jean-Henri-Louis Orry*, Seigneur de Fuloy, & de *Henriette-Louise-Hélène-Pierre de Bouffes*.

Les armes : *d'argent, au mont de sable fumant de gueules.*

* CHAUMONT - DE - QUITRY. Chaumont dans le Vexin, nommé en latin *Mons Calvus*, petite Ville située dans cette partie de l'Isle de France, dite le *Vexin-François*; est sur une colline près de Gisors, & a donné son nom à la Maison de CHAUMONT-QUITRY, dont nous allons donner la généalogie.

Nous avons vu dans une grande *carte généalogique des Rois de France*, Princes & Princesses de la Race de HUGUES-CAPET, dressée en 1706, & dédiée à Louis XIV, par D. Antoine Thuret, ancien Prieur de Notre-Dame d'Homblières, Ordre de Saint-Benoît, Généalogiste des Rois de France & d'Espagne, avec approbation & privilège du Roi, que : SIGEBERT, Roi d'Austrasie, eut pour fils ANCHISE, qui fut père de PÉPIN le *Vieux*, dit le *Gros*, Maire du Palais & Prince des *François*, qui eut également pour fils PÉPIN, tige de la troisième race, lequel eut pour second fils CHILDEBRAND, père de NÉBÉLON, 1^{er} du nom, qui eut aussi pour second fils NÉBÉLON, 2^e du nom, Comte du Vexin, tige de la Maison des Comtes du *Vexin*, & Seigneurs de *Chaumont*. La postérité masculine des Comtes du Vexin & Seigneurs de Chaumont, dit cette *carte*, existoit encore en 1706, dans la personne de GUY de CHAUMONT, Marquis de Quित्रy, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, chef de cette Maison.

L'*arbre chronologique & historique* de la Maison de CHAUMONT-QUITRY, dressé par les soins du Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, nous apprend aussi que NÉBÉLON, 2^e du

nom, Comte du Vexin, eut pour fils NÉBÉLON, 3^e du nom, père d'ALEBRAND ou WALERAN, 1^{er} du nom, Comte du Vexin, qui eut de *Ledgarde de Flandre*, Comtesse d'Amiens, WALERAN, 2^e du nom, père de GAUTHIER, lequel fut père de GEOFFROY DU VEXIN, Seigneur de Chaumont, père d'EUDES DU VEXIN, Seigneur de Chaumont, lequel, suivant Orderic Vitalis, fol. 495, eut pour fils ROBERT DE CHAUMONT, 1^{er} du nom, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont en Vexin, & Vidame de Gerberoy en Beauvoisis, qui tomba de cheval au retour d'une course qu'il avoit faite en Normandie, & se rompit le col, accablé de la pesanteur de ses armes. Le même Orderic Vitalis dit, fol. 436, qu'il fut père de

1. OTMOND, qui suit;
2. GASCE, qui fit la branche des Seigneurs de *Biffy*;
3. ET ROBERT, auteur de celle des Vidames de *Gerberoy*, dont la postérité retint le nom.

OTMOND DE CHAUMONT, 1^{er} du nom, dit le *Vieux*, vivoit en 1119, qu'il fut fait prisonnier à la bataille de Brenin, que lui & un grand nombre de ses parens conseillèrent à Louis VI, Roi de France, de livrer à HENRI 1^{er}, Roi d'Angleterre, où ils se comportèrent avec une si grande valeur, que les Anglois, au rapport d'Orderic Vitalis, les appelèrent *Furribundi Calvinontenses*. Cet OTMOND, qui se rendit Religieux sur la fin de ses jours en l'Abbaye de Saint-Germer de Flaix, avoit épousé l'héritière de *Quित्रy*, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Quित्रy*, dont:

GUILLAUME DE CHAUMONT, 1^{er} du nom, Seigneur de Chaumont & de Quित्रy, qui fut prisonnier des Anglois en 1119, lors de l'entrepris qu'il fit sur Tillières, & vivoit encore en 1137, qu'ETIENNE, Roi d'Angleterre, prit & fit raser son Château de Quित्रy. Il avoit épousé N... DE FRANCE, dont:

1. OTMOND, qui suit;
2. GAUTIER;
3. ET PHILIPPE, Chanoine de Rouen.

OTMOND DE CHAUMONT, 2^e du nom, prit les armes avec son père, en 1137, contre ETIENNE, Roi d'Angleterre, pour venger la ruine du Château de Quित्रy. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom, ROBERT, qui suit.

Quoi qu'il en soit de ces faits, dont on n'est pas garant, la *généalogie* de cette ancienne Maison commence dans l'*Histoire des Grands*

Officiers de la Couronne, tom. VIII, pag. 885, à

I. ROBERT DE CHAUMONT, dit *le Roux*, Seigneur de Chaumont en partie, de Quitry & de Saint-Cler, qui fit du bien à l'Abbaye de Saint-Wandrille, & laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. Et AMAURY, *aliàs* ROBERT, Seigneur de Saint-Cler, dont la postérité reprit le nom.

II. GUILLAUME DE CHAUMONT, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, confirma les donations que son père avoit faites à l'Abbaye de Saint-Wandrille, & fit plusieurs biens, en 1213 & 1220, à celle de Gomer-Fontaine, fondée de son tems, du consentement de *Mathilde*, sa femme, qui étoit veuve en 1237, & dont il laissa :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. OTMOND, qui consentit aux donations faites par son père à Gomer-Fontaine ;
3. ROBERT, Religieux à Saint-Wandrille en 1202 ;
4. GUY, nommé dans des titres des années 1220, 1224 & 1227 ;
5. Et N..., mariée à *Jean*, Seigneur de *Vau-mecin*.

III. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de CHAUMONT en partie, de Montjavou & de Quitry, depuis 1221 jusqu'en 1231, fit plusieurs donations aux Abbayes de Saint-Germer de Flaix, de Saint-Wandrille & Gomer-Fontaine, du consentement de sa femme *Jeanne*, de sa mère & de son fils aîné. Ses enfans furent :

1. MATHIEU, qui fut ;
2. SIMON, qui vivoit en 1259 ;
3. RAYMOND, Chevalier en 1259, puis Prêtre en 1281 ;
4. GAUTIER, Clerc en 1270 ;
5. Et JEAN, Religieux à Mortemer.

IV. MATHIEU, Seigneur de CHAUMONT en partie, & de Quitry en 1234, fit quelques donations aux Religieux de Quitry en 1236 & 1270, & les affranchit de toutes les Coutumes, du consentement de GUILLAUME, son fils aîné. Il avoit épousé, en 1236, *Pétronille*. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, mort sans alliance ;
2. RENAUD, qui fut ;
3. Et MATHILDE DE CHAUMONT, mariée à *Robert de Bethencourt*.

V. RENAUD, Seigneur de CHAUMONT & de

Quitry, Ecuyer en 1282, Chevalier en 1294, suivant les titres des Abbayes de Saint-Wandrille & de Saint-Germer de Flaix, & du Prieuré de Lailerie près Chaumont, est mentionné dans des Lettres du Roi, de 1294, pour la réunion de Chaumont & de Gisors. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

VI. MATHIEU DE CHAUMONT, II^e du nom, Seigneur de Quitry, qui vivoitès-années 1312, 1315 & 1316. Il eut plusieurs différends avec les Religieux de Saint-Wandrille, & déclara à l'Official de Rouen & au Bailli de Gisors que tout ce qu'ils tenoient à Quitry étoit de la libéralité de son père & de ses ancêtres. Il fut père de

VII. RENAUD DE CHAUMONT, II^e du nom, Seigneur de Quitry, Ecuyer, qui commanda au mois d'Octobre 1359 dans le Château d'Ambleville au Vexin, avec trois Ecuyers & six Arbalétriers, contre les Anglois, suivant le compte de *Nicolas Odde*, Trésorier des Guerres depuis le 24 Mars 1358 jusqu'au 28 Mars 1368 (*Chambre des Comptes de Paris*). Il épousa *Jeanne de Beaumont*, Dame de Boilly-le-Bois, enterrée à Boilly, fille de *Pierre de Beaumont*, Seigneur de Boilly, & de *Jacqueline le Bouteiller-de-Senlis*, dont :

VIII. RICHARD DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry en 1387, qui fut Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, qu'il suivit au siège de Bourbourg avec 5 Ecuyers. Il mourut en 1390, & laissa de *Jeanne de Fours* :

IX. GUILLAUME DE CHAUMONT, III^e du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi. Il accompagna CHARLES VI en Flandre en 1386 avec 8 Chevaliers & 77 Ecuyers de sa Compagnie, & fut retenu deux ans après pour accompagner ce Prince avec plusieurs autres Seigneurs au voyage qu'il vouloit faire en Allemagne. Il testa le 20 Mars 1402, & ordonna sa sépulture à Boilly-le-Bois, auprès de son père & de sa mère. Il eut de *Robine de Montagu*, fille de *Gérard*, Chambellan du Roi, & de *Biotte Cassignel*, suivant le P. Anfelme, tom. VI, p. 378 :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. LOUIS, Seigneur de Boilly & de Boisgarnier, Trésorier de Saint-Martin de Tours en 1450, mort en 1482 ;
3. JEAN, mineur en 1408, qui servoit en 1414, & vivoit en 1445 ;
4. CHARLES, aussi mineur en 1408 ;

5. JEANNE, Dame du Coudray, mariée, en 1408, à *Jean de la Heuse*, Seigneur de Quevilly, fuivant le P. Anfelme, tom. VII, p. 577;
6. MARGUERITE, mariée, en 1408, à *Louis d'Orgeffin*, Chevalier, Chambellan du Roi, Seigneur de Sainte-Mefme;
7. Et ISABELLE, mariée à *Jacques*, Sire & Baron d'Anxy.

X. GUILLAUME DE CHAUMONT, IV^e du nom, Seigneur de Quित्रy, Chevalier, Chambellan du Roi, Souverain Maître-Enquêteur, & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, épousa, par contrat du 16 Juillet 1408, N... de *Mello*, Dame de Rigny-le-Feron & de Vitry-le-Croifié, fille de *Dreux de Mello*, Seigneur de Vitry-le-Croifié, & de *Jeanne de Plancy*, Dame de Rigny-le-Feron. Il eut:

1. CHARLES, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1424;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean de Chandés-de-Vaux*.

XI. ANTOINE DE CHAUMONT, Seigneur de Quित्रy, de Rigny-le-Feron & de Chaceny, fit partage avec sa sœur le 30 Mai 1460. Il épousa *Jeanne Marquetel*, Dame de Baqueville & de Bellestre, morte le 12 Avril 1472, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Jour*. Il partagea le même jour ses enfans, qui furent:

1. JULIEN, qui fuit;
2. GUILLAUME, dont on ignore la postérité;
3. Et CATHERINE, mariée, le 21 Février 1671, à *Jean de Vauffine*, Seigneur de la Rivière-Bourdet.

XII. JULIEN DE CHAUMONT, Seigneur de Quित्रy, de Boiffy, de Bellestre & de Bertichères, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, fit foi & hommage à ce Prince entre les mains du Chancelier, le 30 Juin 1484, de sa Terre & Seigneurie de Quित्रy, relevante du Château de Nausle, au Bailliage de Gisors; de celle de Bardouille, relevante du Château de Montfort, Vicomté de Pont-Audemer, & du Fief de Breteuil, tenu & mouvant du Roi à cause du Duché de Normandie; il en donna le dénombrement le lendemain, fut reconnu donateur de Gomer-Fontaine en 1508, & étoit mort en 1516. Il eut d'*Hélène du Fay*, morte en 1506, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne de Lanvin-de-Blérencourt*:

1. GILLES, qui fuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Bertichères, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. LOUISE, mariée à *Georges*, Seigneur de *Fours*;
4. MARGUERITE, mariée, le 3 Mai 1506, à *Martin de Chantelou*, Seigneur de Lihus;
5. ANTOINETTE, mariée, en 1494, à *Philippe de Gaudechart*, Seigneur de Bachevilliers;
6. CATHERINE, mariée à *Antoine*, Seigneur de *Sauflieu*, & d'Erquery en Beauvoisis;
7. Et GUILLEMETTE, mariée à *Antoine le Tyrant*, Seigneur de Villiers en partie, & d'Hébecourt, vivant en 1531.

XIII. GILLES DE CHAUMONT, Seigneur de Boiffy & de Bellestre, fit hommage de ce qu'il tenoit à Chaumont en 1509. Il épousa, le 6 Octobre 1509, *Ifabeau de Poiffy*, fille de N... de *Poiffy*, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite Daniel*, dont:

XIV. ANTOINE DE CHAUMONT, Seigneur de Boiffy & de Bellestre, qui rendit hommage le 10 Octobre 1561, du Fief des Essars, au Seigneur de Mornay & d'Omerville. Il épousa, le 24 Février 1548, *Philippe d'Ifque*, morte en 1561, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite Perreaux*. Leurs enfans furent:

1. PIERRE, Seigneur de Bellestre, mort sans enfans de *Marie du Cavrel*;
 2. GUILLAUME;
 3. JUDITH, mariée, 1^o par contrat du 25 Novembre 1598, à *Adrien de Presteval*, Seigneur de Chambray; & 2^o à *Charles d'Aubourg*, Seigneur de Porcheux;
 4. SUSANNE, mariée à *Annibal de la Rue*, Seigneur de Bernardpré;
- Et plusieurs autres enfans.

SECONDE BRANCHE.

XIII. GUILLAUME DE CHAUMONT, second fils de JULIEN, Seigneur de Quित्रy, & d'*Hélène du Fay*, rendit aveu de la Seigneurie de Quित्रy, au Roi, le 10 Juin 1516. Il épousa, le 9 Juillet 1512, *Adrienne de l'Isle*, Dame d'Athieules, fille d'*Yves*, Marquis d'Andrecy, & de *Jacqueline du Tertre*, dont:

1. ANTOINE, qui fuit;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'Athieules, rapportée ci-après;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 9 Octobre 1531, à *Gilles d'Ercambourg*, Seigneur de Cauville & de Recuffon en Caux, fils de *Pierre*, & de *Madeleine de Boulainvilliers*;

4. Et JEANNE, Religieuse à Gomer-Fontaine en 1529.

XIV. ANTOINE DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, de Bertichères, de Roquencourt, mourut en 1582. Il épousa, par contrat du 3 Février 1544, *Jeanne d'Affy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chantelou, Capitaine de la Légion de Normandie, & de *Jeanne de Vauçay*, dont:

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Seigneur de Précigny & de la Frenelle, qui transigea avec son frère aîné le 17 Octobre 1582, marié à *Suzanne Motier-de-la-Fayette*, veuve de *Pierre de Friches*, Seigneur de Brasséuse, & fille de *Claude Motier*, & de *Marie Suse*, sa première femme, dont:

JEANNE DE CHAUMONT, Dame de Précigny, morte sans alliance.

3. ABDIAS, Seigneur de Bertichères, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. MARIE, mariée à *Charles de la Montagne*, Seigneur de Craville, Gouverneur de Corbeil;
5. Et MADELEINE, mariée à *Gobertin de Chelandre*, Seigneur de Chaumont.

XV. JEAN DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, de Forest, de Lebecourt, de Précigny, de Bertichères, de Lincourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller & Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes le 1^{er} Août 1590, Lieutenant-Général des Armées du Roi par Lettres du 24 Septembre suivant, épousa, 1^o par contrat du 21 Août 1567, *Anne de Camprond*, Dame de Villecoy, fille de *Michel*, Seigneur de la Bourdinière, & de *Jeanne Parent*, dont:

1. 2. 3. JEAN, CHARLES & HENRI, successivement Seigneurs de Quitry, morts sans alliance;
4. PHILIPPE, qui suit;
5. ANNE, mariée à *Jacques Carbonnel*, Seigneur de Chaffegay;
6. MARIE, mariée à *N... de Montel*, Seigneur d'Eraines;
7. Et JEANNE, mariée à *Paul du Duc*, Seigneur de la Gauterie.

XVI. PHILIPPE DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort des blessures qu'il reçut au combat de Poligny en Franche-Comté l'an 1638, avoit épousé, par contrat du 9 Septembre 1628, *Guyonne de Bouquetot*, fille de *Jean*,

Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'*Orbec*, & eut:

1. GÉNÉON, mort jeune;
2. Et GUY, Grand-Maitre de la Garde-Robe du Roi (a) le 26 Novembre 1669, tué le 12 Juin 1672, au passage du Rhin près de Tholuis, fans avoir été marié.

TROISIÈME BRANCHE.

XV. ABDIAS DE CHAUMONT, Seigneur de Bertichères, troisième fils d'ANTOINE, & de *Jeanne d'Affy*, fut Gouverneur d'Aigues-Mortes, & épousa *Madeleine du Plein*, Dame de Lecques, qui vivoit en 1628, fille d'*Antoine*, Baron de Lecques, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoise de Berard*. De ce mariage vinrent:

1. HENRI, qui suit;
2. ANNE, mariée à *Jean-Grégoire de Gardie*, Seigneur de Saint-André, Gouverneur de Montpellier;
3. FRANÇOISE, morte sans alliance;
4. JEANNE, mariée, le 4 Janvier 1625, à *Bernard de Tremollet*, Seigneur de Mormoyrac;
5. MARGUERITE, mariée 1^o à *Etienne Aimeric*, Conseiller au Présidial de Nîmes; & 2^o le 28 Avril 1647, à *Paul d'Arnaud*, Seigneur de la Castagne, Colonel de Cavalerie;
6. MADELEINE, mariée, le 24 Avril 1636, à *Pierre de Conty*, Seigneur d'Argencourt & de la Motte;
7. & 8. GABRIELLE & MARTHE.

XVI. HENRI DE CHAUMONT, Baron de Lecques & de Bourdon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mourut en 1678, âgé de 84 ans, & avoit épousé *Louise de Bouquetot*, Dame d'Orbec, fille puînée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Orbec. Il eut:

1. GUY, qui suit;
2. LOUIS, mort Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, sans alliance;
3. FRANÇOIS, Baron de Lecques, Seigneur de

(a) Cette charge fut créée en sa faveur par Lettres-Patentes datées de Saint-Germain-en-Laye le 6 Novembre 1669, ferment prêté le 7 Février 1710, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 6 Mars suivant. Cette charge avoit été interrompue par les prédécesseurs de LOUIS XIV, & réduite à deux Maitres de la Garde-Robe; le Marquis de Quitry exerça une de ses charges pendant 13 ans, au bout duquel tems le Roi la recréa en sa faveur, comme il est marqué dans les Lettres-Patentes, communiquées en original.

Guillan de la Chapelle, né en 1643, vivoit en 1697, non marié;

4. YVON, marié, le 9 Mai 1708, à *Marguerite de Genas*, morte le 15 Juillet 1715, fille de *Louis*, & d'*Olympe de Boiffon*;
5. CHARLES, mort fans alliance;
6. LOUISE, mariée à *Gédéon de Refuge*, Comte de Coefmes;
7. ESTHER-MARIE-LOUISE, mariée à *Jean du Merle*, Seigneur de Blanc-Buiffon;
8. 9. & 10. MARIE-MADELEINE, ANNE & MARIE, mortes fans alliance.

XVII. GUY DE CHAUMONT, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né le 22 Juillet 1641, mourut le 2 Octobre 1712, & laissa de *Jeanne de Caumont-la-Force*, fille de *Pierre*, Baron d'Aymet, & de *Jeanne de Favas*, Vicomtesse de Castels:

1. JACQUES-ANTOINE, qui fuit;
2. JEANNE-CHARLOTTE-LOUISE, morte en 1699;
3. MARIE-MADELEINE, Religieuse à la Chaife-Dieu près Verneuil au Perche, morte en cette Abbaye en 1770;
4. JUDITH, Religieuse à la Chaife-Dieu près Verneuil au Perche, puis Abbesse de Saint-Georges de Rennes;
5. JEANNE-CHARLOTTE, morte à Rouen dans la Maison des Nouvelles Converties;
6. Et DIANE-CHARLOTTE, mariée à *Pierre de Casteras*, Seigneur de la Rivière, Colonel d'Infanterie.

XVIII. JACQUES-ANTOINE DE CHAUMONT, Marquis de Quitry & d'Orbec, mort en 1736, avoit épousé 1° *Renée-Françoise de la Palu*, fille de *Charles*, Seigneur du Mesnil-Habert, & de *Marie-Henriette-Françoise de Grave*; & 2° *N.... du Fay-Saint-Léger*, fille de *Georges du Fay*, Seigneur de Saint-Léger, & de *Marguerite-Angélique Rebut*. Du premier lit font nées:

1. MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-ANTOINETTE, née le 11 Avril 1719, mariée, le 1^{er} Avril 1741, à *Jean-Baptiste-François de Barral*, Chevalier, Comte de Barral, Marquis d'Arvillars, Président à Mortier au Parlement de Grenoble;
2. LOUISE-CHARLOTTE-JOSEPHE, née le 10 Avril 1720;
3. HENRIETTE-JULIE-RENÉE, appelée *Mademoiselle d'Orbec*, née le 17 Mars 1721, morte;
4. GENEVIÈVE, appelée *Mademoiselle de Lecques*, née le 19 Septembre 1722, non mariée;
5. JEANNE-MARIE-MADELEINE-NICOLE, appelée

Mademoiselle de Bienfaite, morte en Juin 1737, fans alliance.

Du second lit font né:

6. JACQUES-GUY-GEORGES-HENRI, qui fuit;
7. ANTOINE-ANNE-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Quitry*, né le 3 Février 1733, ci-devant Chevalier de Malte, & Colonel dans le Corps des Grenadiers de France en 1763;
8. N.... née le 8 Mai 1729, morte fans alliance en Août 1743;
9. N.... née le 23 Décembre 1734, morte le même jour;
10. Et MARIE-ANNE, née le 28 Juillet 1736, mariée, le 17 Juillet 1754, à *Glaude-Marguerite-François-Renart de Fuchsemberg*, Comte d'Amblimont, Lieutenant des Vainqueurs du Roi, dont un fils, mort en bas âge en 1765, & une fille, née en 1764.

XIX. JACQUES-GUY-GEORGES-HENRI DE CHAUMONT, Marquis de Quitry, entra Mousquetaire dans la première Compagnie le 30 Avril 1746, & quitta en 1748 pour une Compagnie dans Royal-Cravate; fut nommé en 1757 Colonel dans les Grenadiers de France, & a obtenu en 1763 une Enseigne des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroi.

BRANCHE

des Seigneurs d'ATHIEULES.

XIV. LOUIS DE CHAUMONT, Seigneur d'Athieules, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne de l'Isle*, Dame d'Athieules, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de Charles de Montmorency, Baron de Damville. Il épousa, le 14 Juin 1555, *Madeleine de Cenefme*, fille de *Jean*, Seigneur de Lufarche, & de *Madeleine de Gouy*, dont:

1. LOUIS, qui fuit;
2. ANTOINE, Seigneur de Boisgarnier, qui fit hommage le 14 Mars 1584, de la Terre de Defnoncourt, mouvante du Comté de Clermont en Beauvoisis, à lui échue à cause de sa femme. Il avoit épousé *Françoise de Boulart*;
3. EZECHIAS-DANIEL;
4. JEANNE, mariée à *Pierre de Belin*, Seigneur de Lecques;
5. JUDITH, morte avant le 31 Octobre 1627, mariée à *Philippe d'Escoville*, Seigneur des Moulinets, dans la Paroisse de Verneuil;
6. ESTHER, mariée à *Jean-Baptiste de Guéribalde*, Seigneur de Breuil;
7. Et MARTHE, mariée, par contrat du 23

Août 1598, à *André de Caqueray*, Seigneur de la Haye, veuve le 3 Mai 1611.

XV. LOUIS DE CHAUMONT, Seigneur d'Athieules, épousa, 1^o par contrat du 16 Mars 1578, *Ifabeau de Breuil*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoise de Fouquefolles*; & 2^o par contrat du 6 Février 1614, *Marie de Bailleul*, Dame d'Honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, sœur de *Nicolas de Bailleul*, Préfident à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, & fille de *Nicolas de Bailleul*, Seigneur de Valerot, & de *Marie Habert*. Du premier lit vinrent :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. CHARLES, mort jeune ;
3. JEAN, Seigneur de Boifgarnier, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi HENRI IV, mort le 2 Août 1667, âgé de 84 ans, & enterré à Saint-Eustache.

Et du second lit :

4. & 5. HUGUES & JEAN, morts sans alliance ;
6. PAUL-PHILIPPE, Abbé de Saint-Vincent du Bourg-sur-Mer, l'un des quarante de l'Académie Française, nommé Evêque d'Acqs en 1671, mort à Paris le 24 Mars 1697, & enterré à Saint-Gervais ;
7. LOUIS, Seigneur de Saint-Cheron, à cause de CLAUDE DE CHAUMONT, sa femme, veuve de *Charles-Claude de Saint-Blaise*, Baron de Changy, & fille de HENRI DE CHAUMONT, Seigneur de Saint-Cheron, & de *Claire de Hatton* ;
8. MARGUERITE, morte avant le 10 Avril 1689, étant veuve, mariée à *Jean du Fay*, Comte de Maulevrier & Boscachard, Seigneur de Taily, Grand-Bailli de Rouen ;
9. MARIE, Religieuse à la Visitation à Saint-Denis ;
10. Et GABRIELLE-ISABELLE.

XVI. ALEXANDRE DE CHAUMONT, Seigneur d'Athieules, épousa, par contrat du 22 Mai 1618, *Isabelle du Bois-des-Cours*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Favières, & de *Marie de Boulehart*, dont :

1. HUGUES, Seigneur d'Athieules, & de Villeneuve en Champagne, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort le 23 Mars 1698, & enterré à Saint-Sulpice. Il épousa 1^o *Madeleine de Champagne*, veuve de *Charles de Hemingues*; 2^o par contrat du 25 Février 1666, *Jeanne Houldri*, morte âgée de 45 ans, le 3 Mai 1674, veuve de *Henri de Castille*; & 3^o *Marie-Charlotte Baillet*, Dame d'Auray & de la Villeneuve, morte le

28 Mars 1703, âgée de 63 ans. Il laissa du premier lit :

Un garçon & deux filles, morts jeunes.

Et du second lit :

Un garçon & deux filles, morts jeunes.

2. ALEXANDRE, qui suit ;
3. 4. & 5. JUDITH, ESTHER & GABRIELLE.

XVII. ALEXANDRE DE CHAUMONT, II^e du nom, dit le *Chevalier*, puis le *Marquis de Chaumont*, Ambassadeur à Siam, Capitaine de Vaisseau, puis Major de la Marine, mort le 28 Janvier 1710, est enterré à Saint-Séverin à Paris. Il avoit épousé, le 3 Janvier 1689, *Jeanne de la Guérinière*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Jean de la Forêt, d'Heurtevant & du Coudray, & d'*Anne Poncet*, dont :

XVIII. ALEXANDRE-CHARLES DE CHAUMONT, Chevalier, Seigneur de la Forêt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis.

Deux autres branches de cette Maison sont éteintes, favoir : celle de *Rigny-le-Feron*, & de *Saint-Cheron*, éteinte au XVI^e degré, dans les enfans de HENRI DE CHAUMONT, Seigneur de Saint-Cheron, & de *Claire de Hatton*.

Et celle des Seigneurs de *Saint-Cler*, qui a commencé au II^e degré, et n'en a formé que IV. Voy. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 892 & suiv.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de huit pièces*, Armes pleines de Hongrie.

Le feu Grand-Maitre de la Garde-Robe portoit : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lambel de 3 pendans d'argent*, anciennes armes de cette Maison.

CHAUMONTEL, en Normandie. La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1449 & 1589, parle de Messire ALAIN DE CHAUMONTEL, Ecuier, Seigneur de Noroux, qui vivoit en 1506; & de JEAN DE CHAUMONTEL, Ecuier, marié à *Jeanne de Bréard*. Elle étoit veuve en 1490.

Les armes de cette famille, maintenue dans sa noblesse le 24 Janvier 1568, font : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef & une en pointe*.

CHAUNAC, famille d'Auvergne, originaire du Quercy.

JEAN DE CHAUNAC, 1^{er} du nom, Seigneur de Lanzac, au Diocèse de Cahors, épousa, le 24 Juillet 1518, *Etiennette de Rajaud*, & eut pour petit-fils :

JEAN DE CHAUNAC, 1^{le} du nom, qui épousa, le 13 Avril 1578, *Jacquette de Peironenc*, fille de *Pierre de Peironenc*, Seigneur de Saint-Amarand, dont :

RAYMOND DE CHAUNAC, Seigneur de Lanzac & de Cazals, qui épousa, le 27 Octobre 1609, *Anne de Teiffières*, qui apporta dans la famille de *Chaunac* le Fief de Monlauzi, situé dans la Paroisse de Ladignac, & mouvant du Comté de Carladès. Elle étoit fille d'*Antoine de Teiffières*, Seigneur de Marfons & de Montlauzi, & de *Constance de Crisol*.

ANTOINE DE CHAUNAC, Seigneur de Montlauzi & de Marfons, épousa, le 17 Avril 1639, *Olympe de Lusignan*, Dame d'Espac, fille de *François*, Seigneur de Lusignan en Agénois, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, & de *Marguerite de Neuchêze*, dont le fils puiné

JEAN DE CHAUNAC, Ecuyer, Seigneur de Montlauzi, épousa, le 9 Février 1682, *Gabrielle de Pagez*, fille de *Pierre de Pagez*, Seigneur de Viclouze, Conseiller au Présidial d'Aurillac, & de *Gabrielle de Lort*. De ce mariage virent :

1. N... DE CHAUNAC-DE-MONTLAUZI, Page du Maréchal Duc de Noailles;
2. Et GABRIELLE, née le 10 Février 1687, & reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1696.

Les armes: *d'argent, à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.*

CHAUSSÉE (DE LA), famille noble, originaire du Poitou, dont une branche s'est établie en 1749 à Montreuil-sur-Mer en Picardie. Elle prouve son antiquité par une Terre & Seigneurie de son nom, dont elle a joui pendant plusieurs siècles. Elle est située près de Mirebeau & de Partenay en Poitou, & est sortie de cette famille vers 1500: on ignore si cette Terre lui a donné le nom, ou si elle l'a reçu d'elle. Elle a d'anciennes & illustres alliances. Plusieurs de ce nom ont eu dans le XIII^e siècle le titre de *Varlet*.

Cette famille a l'avantage de joindre à l'ancienneté de sa noblesse celle de ses services militaires, dans lesquels plusieurs de ce nom se font distingués, ainsi qu'ils l'ont justifié par les actes de services militaires qu'ils ont pro-

duits avec leurs titres de noblesse, contrats de mariage, acquêts, partages, dénombrements, sentences & maintenues de noblesse.

I. GUILLAUME DE LA CHAUSSÉE vivoit en 1300. Il acquit quelques domaines d'*Etienne Billet* & de sa femme, par contrat passé devant *Gilbert*, Notaire de la Cour de Mirebeau, le 6 Février 1380, dans lequel il est qualifié de *Varlet*.

II. JEAN DE LA CHAUSSÉE, son fils, qualifié aussi de *Varlet*, Seigneur de la Chaussée & de Loten, épousa *Catherine de Partenay*, d'une ancienne & illustre Maison éteinte, ainsi qu'il est prouvé par le contrat de mariage de leur fille MARIE. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. MARIE, qui épousa, par contrat passé devant *Chopin*, Notaire à Partenay, le 13 Juillet 1456, Messire *Jean*, Chevalier, Seigneur de la *Cointarrière*;
3. N... DE LA CHAUSSÉE, qui épousa Messire *André Grignon*, Marquis de la Plissonnière;
4. Et N... DE LA CHAUSSÉE, qui épousa *François de la Verrie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

III. JEAN DE LA CHAUSSÉE, 1^{le} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée & de Loten, fit aveu & dénombrement au Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, le 24 Septembre 1470, & épousa *Jeanne de Beaumont*, des Seigneurs de *Berfuire*, d'une ancienne Maison du Poitou, dont :

IV. JEAN DE LA CHAUSSÉE, 1^{le} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée & de Loten, qui épousa *Françoise de Rivault*, ainsi qu'il est prouvé par les troisième & quatrième articles de la sentence de maintenue de noblesse, rendue par M. de *Barentin*, Commissaire départi par ordre du Roi dans la province du Poitou, pour la vérification des titres de noblesse, du 22 Août 1667, qui certifie tous les titres qui lui ont été présentés par HILAIRE DE LA CHAUSSÉE; & ainsi qu'il est encore prouvé par le contrat de partage passé devant *Vilain*, Notaire de la Cour de Senefcey, le 16 Février 1493, par lequel il est dit que GABRIEL DE LA CHAUSSÉE partageoit avec ses frères & leurs les successions de JEAN DE LA CHAUSSÉE & de *Françoise de Rivault*, leurs père & mère.

V. GABRIEL DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur de Bourneau, l'aîné de ses enfants, épousa *Marguerite Gaurin*, fille de Messire *François Gaurin*, Ecuyer, ainsi qu'il est

prouvé par un contrat de partage. De ce mariage naquit :

VI. LANCELOT DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur de Bournezau, qui épousa *Marguerite de Niel*. Il eut :

VII. PIERRE DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur de Bournezau. Il est dit dans son contrat de partage, qu'il partageoit les successions dudit LANCELOT DE LA CHAUSSÉE & de ladite *Marguerite de Niel*, ses père & mère, avec ses frère & sœur, ainsi que cellés de son grand-père & de la grand-mère. Il épousa, par contrat du 16 Novembre 1541, *Nicole Jamineau*. Son contrat de mariage est le second titre repris dans la maintenue de noblesse de M. *AmeLOT*, Intendant de la Province. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Dambrette, mort Archer de la Garde du Roi CHARLES IX, qui lui avoit accordé une pension de 300 liv. par brevet du 28 Juillet 1573. La charge d'Archer de la Garde du Roi de ce tems-là, étoit celle d'Exempt des Gardes-du-Corps d'aujourd'hui.

VIII. JEAN DE LA CHAUSSÉE, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Bournezau, épousa, par contrat passé devant *Raynar & Potherolle*, Notaires à Mirebau, le 12 Décembre 1564, *Marie de Marcirion*, fille de Messire *Léon de Marcirion*, Ecuyer, Seigneur de Sault, & de *Louise de Vaubrun*, dont :

IX. DANIEL DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur de Bournezau, de Bincy & du Lac, lequel épousa, par contrat passé devant *Chenier*, Notaire à Montreuil-Bonin en Poitou, le 3 Février 1592, *Jacquette du Chillau*, fille de *René*, & d'*Hélène Matheslon*, dont :

X. JACOB DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur du Lac, maintenu dans la qualité de noble, comme étant issu de très-ancienne & noble lignée, ainsi que ses enfans nés & à naître en légitime mariage. Il fut mandé par une lettre de M. de Parabère, Gouverneur de Poitiers, du 18 Juillet 1635, afin de se rendre à Châlons en Champagne pour joindre Sa Majesté comme noble, où le Roi vouloit commander sa Noblesse en personne. Ce Monarque (c'étoit Louis XIII) lui fit délivrer deux certificats, signés de Beauvau, Lieutenant-Général des armées, en date des 1^{er} Septembre & 23 Novembre 1635, qui justifient que ledit JACOB DE LA CHAUSSÉE a joint le Roi en bon équipage

d'homme armé & chevaux, & l'a suivi en Lorraine & en Allemagne, où il a fidèlement servi & combattu les ennemis, tant en présence du Roi qu'en celle du Duc d'Angoulême, Maréchal de France. Il épousa, par contrat passé devant *Samfon*, Notaire d'Aubigny & de Faye en Poitou, le 13 Janvier 1621, *Catherine de Lille*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lille, & de *Jacquette de Vetellier*, dont :

1. HILAIRE, qui suit ;
2. Et CHARLES, écuyer, Seigneur de Champmargou, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi au Gouvernement de l'Isle-Dauphine à Madagascar. Il testa devant *Pillavoine*, Notaire en ladite Isle, le 13 Décembre 1672.

XI. HILAIRE DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur du Lac & du Pin de Rouvre, Commissaire Provincial de l'Artillerie de France, par brevet du 20 Août 1650, fut maintenu dans sa qualité de noble. Le Roi lui accorda un brevet de fauve-garde, portant défense à tous gens de guerre de loger dans sa Terre & Seigneurie du Pin de Rouvre. Il épousa, par contrat passé le 8 Avril 1642, devant *du Guès & Redoy*, Notaires à la Gamache en Poitou, *Marguerite de Mairé*, fille de Messire *Claude de Mairé*, Ecuyer, Seigneur de la Babinère, & de N..... le *Texier*, dont :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

XII. RENÉ DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur de Champmargou, épousa *Jeanne-Didier Aimon*, dont :

XIII. CHARLES DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Chevalier, Seigneur de Champmargou, Capitaine au Régiment de Maifontiers. Il épousa *Anne Caillo-de-Maillé*, dont :

1. PIERRE-CHARLES-RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Champmargou, mort sans postérité de *Marguerite de Châteuneuf* ;
2. CHARLES, mort Mousquetaire du Roi ;
3. RENÉ, Capitaine au Régiment de Normandie, tué à l'assaut de Berg-op-Zoom en 1747 ;
4. BÉNIGNE, mariée 1^o à N... *Vautier*, Comte de Moyencourt ; & 2^o à Messire *Jean Prevôt de-Touchimbert*, Ecuyer, Seigneur de Grosbois ;
5. Et JEANNE-ANGÉLIQUE, non mariée.

SECONDE BRANCHE.

XII. FRANÇOIS DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer,

Chevalier, Seigneur du Pin de Rouvre, Capitaine au Régiment de Mornac, Infanterie, second fils d'HILAIRE DE LA CHAUSSÉE, & de *Marguerite de Mairé*, fut maintenu dans sa noblesse le 20 Février 1715, par sentence rendue par M. *Quentin de Richebourg*, Commissaire départi pour la vérification des titres de noblesse dans la Province du Poitou. Il épousa, par contrat du 13 Juillet 1697, passé devant *Texier*, Notaire d'Aubigny & de Faye en Poitou, *Marie Faidy*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Rideau*. De ce mariage sont nés :

1. JACQUES-GABRIEL, qui suit ;
 2. AUGUSTIN, mort Lieutenant d'Infanterie, fans avoir été marié ;
 3. CHARLES, rapporté après son frère aîné ;
 4. N..., mariée à *Guillaume Garfaut*, Comte de Graffay ;
 5. N..., mariée à *Cyrus de Clairvaux*, Seigneur de Saint-Christophe, Capitaine de Cavalerie ;
- Et deux filles, mortes fans alliance.

XIII. JACQUES-GABRIEL DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, Seigneur de la Terraudière, a été blessé dans une des guerres d'Espagne, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, & a épousé *Anne Izembart*, dont :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur des Alber-tiers ;
2. Et ANNE-ANGÉLIQUE, morte à Saint-Cyr.

XIII. CHARLES DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, troisième fils de FRANÇOIS, Seigneur du Pin, & de *Marie Faidy*, Capitaine d'Infanterie, s'est trouvé au siège de Tournay, d'Ath, de Malines, d'An-vers, de Berg-op-Zoom, de Maestricht, & autres places. Il a été fait Major de Malines par un ordre en forme de Commission, du 14 Juin 1746, donné par le feu Maréchal de Saxe ; Commandant du Fort Markaut près de Hulst dans la Flandre Hollandoise, par ordre ou Commission du même Général du 7 Décembre 1747 ; Chevalier de Saint-Louis par Lettres du Roi datées de Fontainebleau le 26 Octobre 1748, & Major des Ville & Citadelle de Montreuil-sur-Mer en Picardie, par Commission du Roi du 24 Janvier 1749. Il a épousé, par contrat passé à Montreuil-sur-Mer, devant *Poultier*, Notaire, le 3 Juillet 1750, *Marie-Béatrix Moullard*, fille de *Charles-Joseph-Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de Villemaref, Baron de Torci, & de *Jeanne-*

Françoise Mathou, d'une famille noble de Picardie. De ce mariage sont nés :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Beaumainoir & de Saint-Prix, né le 28 Juillet 1753, Page du Roi dans sa Grande-Ecurie en 1769 ;
2. CHARLES-JOSEPH-MARIE, Chevalier, Seigneur du Colombier & de Sehem, né le 14 Août 1756, reçu à l'Ecole Royale Militaire ;
3. Et MARIE-JOSÈPHE, née le 6 Janvier 1755, reçue à Saint-Cyr. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

Les armes : l'écu en bannière, écartelé d'argent & de sable.

CHAUSSÉE. C'est le nom d'une branche de la Maison de Briçonnet. Les Seigneurs de ce nom ont commencé à ANDRÉ BRIÇONNET, Seigneur du Mefnil & de la Chaussée, Auditeur des Comptes, second fils de FRANÇOIS DE BRIÇONNET, & de *Clémence d'Elbeune*. Il mourut en Octobre 1652, & sa postérité subsiste. Voy. BRIÇONNET.

CHAUSSÉE DE BOIVILLE : d'azur, à trois losanges d'argent, posées 2 & 1, & au chef de sable chargé d'un lion d'argent. (Armorial gén. de France, reg. 1, part. I.)

* CHAUSSÉE D'EU (DE LA). La Terre de la Chaussée d'Eu est un Fief qui donne le titre de Vicomte perpétuel & héréditaire au Comté d'Eu, dont elle fait partie enclavée dans la Capitale de ce Comté. Le premier de cette famille dont nous ayons connoissance est

HUGUES d'EU, Vicomte perpétuel & héréditaire dudit Comté d'Eu, qui vivoit sous GUILLAUME, Comte d'Eu, l'an 1050, & eut pour fils :

ROBERT, Seigneur de LA CHAUSSÉE d'EU, qui vivoit l'an 1102, & laissa d'*Héliarde* :

HUGUES, II^e du nom, Seigneur de LA CHAUSSÉE d'EU, vivant l'an 1130, & mort vers 1151. Il fut père de

GUILLAUME, Seigneur de LA CHAUSSÉE d'EU, dit *Strabo*, Chevalier, qui signa à une charte de donation à l'Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, du Prieuré de la Trinité de la Chaussée, l'an 1166. Il eut d'*Agnès* :

1. ROBERT, qui suit ;
2. & 3. ANSELME & MANASSÈS, Chevaliers ;
4. & 5. GUILLAUME & MARIE.

ROBERT DE LA CHAUSSÉE, II^e du nom, dit

Strabo, Chevalier, signa à deux chartes pour la même Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, es années 1223 & 1226, & eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

GUILLAUME DE LA CHAUSSÉE, II^e du nom, dit *Strabo*, Chevalier, qui donna à l'Hôpital de Saint-Laurent de la Chaussée certaines maisons mentionnées dans la donation en date de 1253. Il laissa :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et SUSANNE, mariée à *Goffe*, Seigneur de *Thil*.

JEAN DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, signa comme témoin à une charte de JEAN, Comte d'Eu, en date de 1299. Il mourut peu après, laissant pour fils :

EUSTACHE DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, qui mourut vers 1369. Il épousa *Alix de Perquigny*. Son fils fut :

JEAN DE LA CHAUSSÉE, II^e du nom, Chevalier, nommé dans plusieurs titres des années 1386 & 1407. Il épousa *Hélène de Dixennes*, dont vint entr'autres enfans :

GUILLAUME DE LA CHAUSSÉE, III^e du nom, qui se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Jeanne de Fontaines*, fille & héritière d'*Jambaut de Fontaines*, Seigneur d'Arêts, dont :

JEAN DE LA CHAUSSÉE, III^e du nom, Seigneur d'Arêts, Chevalier, qui fit foi & hommage l'an 1476, & épousa *Marguerite de Flechin*, fille de *Morlet de Flechin*, Seigneur de Hardentun, dont :

PIERRE DE LA CHAUSSÉE, dit *Morlet*, Seigneur d'Arêts, qui fit aussi foi & hommage l'an 1492, & épousa *Ifabeau de Luxembourg*, fille d'*Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne. Il eut :

FRANÇOIS DE LA CHAUSSÉE, Seigneur d'Arêts, Gouverneur de Joinville, & Surintendant de la Maison de CLAUDE DE LORRAINE, Duc de Guise & Comte d'Eu, auquel il rendit foi & hommage l'an 1556. Il épousa *Marie de Rouy*, dont :

CHARLES DE LA CHAUSSÉE, Seigneur d'Arêts, Gouverneur de la Ville & Comté d'Eu. Il épousa *Huberte de Francière*, fille de *Jean de Francière*, Bailli & Gouverneur de Saint-Mihel en Lorraine, & d'*Antoinette d'Ainville*, dont il eut entr'autres enfans :

1. LAURENT, qui fut ;
2. Et LOUISE, mariée, en 1583, à *Claude du Chafellet*, Seigneur de Moyencourt.

LAURÉNT DE LA CHAUSSÉE, Seigneur d'Arêts, Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Longueville, épousa *Antoinette de Créquy*, fille de *Jean de Créquy*, Seigneur de Raimboul, & de *Louise de Baljac*.

Les armes : d'azur, à 3 besans d'or, 2 & 1 ; l'écu semé de croiffans d'argent.

CHAUSSIN, en Bourgogne, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquisat* en faveur de LOUIS-HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par Lettres de Décembre 1724, enregistrées le 19 du même mois à la Chambre des Comptes de Dijon. Ce Marquisat étoit possédé en dernier lieu par LOUISE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ, *Mademoiselle de Charolois*.

CHAUVELIN, famille noble & distinguée tant dans l'épée que dans la robe, par les grands hommes qu'elle a produits. Elle remonte à

1. TOUSSAINT CHAUVELIN, vivant en 1553, Procureur au Parlement, puis Procureur-Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, qui épousa 1^o *Geneviève de Brée* ; & 2^o *Marie Malingre*. Du premier lit naquirent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ALEXANDRE, Maître des Comptes le 25 Novembre 1579, marié, en 1598, à *Marguerite Coymart*, dont :

CLAUDE, Contrôleur-Général de l'Artillerie, mort en 1621, sans enfans d'*Agnes Repichon*, veuve de *N... de Gruel* ; Et MARGUERITE, mariée à *N... Canus*, Avocat au Parlement.

Du second lit vinrent :

3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Luzeret*, rapportée ci-après ;
4. JEAN, Trésorier-Provincial d'Auvergne, marié à *Marie Boivin* ;
5. TOUSSAINT, célèbre Avocat au Parlement depuis 1606 jusqu'en 1622, marié à *Gillette Despres*, dont :

CATHERINE, mariée à *Charles Brethe*, Sieur de Clermont, Contrôleur des Guerres ;

Et MARGUERITE, mariée à *Florent Pasquier*.

6. MADELEINE, mariée à *Jean le Pelletier*, Avocat au Parlement, dont descendant Messieurs *le Pelletier*, Seigneurs de Villeneuve-le-Roi ;
7. CLAUDE, mariée à *Louis Compaing*, Secrétaire du Roi & Greffier du Conseil, dont des enfans ;
8. Et CATHERINE, mariée à *Gilles de Saint-*

Yon, Procureur du Roi de la Chambre du Tréfor, mort en 1606.

II. FRANÇOIS CHAUVELIN, Avocat au Parlement de Paris le 1^{er} Juin 1562, Intendant de la Reine MARIE STUART, veuve du Roi FRANÇOIS II, Maître des Requêtes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, puis Procureur-Général de la Reine MARIE DE MÉDICIS, épousa *Marie de Charmolue*, fille de *Jacques de Charmolue*, & de *Marie Malingre*, dont :

1. SÉBASTIEN, qui fuit ;
2. LOUIS, auteur de la branche de *Grifenoy*, rapportée ci-après ;
3. & 4. ALEXANDRE & JACQUES ;
5. CLAUDE, mariée, le 4 Juillet 1599, à *Michel le Tellier*, Seigneur de Chaville, Conseiller en la Cour des Aides en 1597, puis Procureur-Général de ladite Cour, père du Chancelier de ce nom ;
6. Et MARIE, mariée 1^o à *Philbert Choart* ; & 2^o à *Gilles de Bauffan*, Avocat au Parlement, dont des enfans.

III. SÉBASTIEN CHAUVELIN, Conseiller au Parlement de Paris le 7 Février 1597, mort en 1607, avoit épousé *Bienvenue Buiffon*, & eut :

IV. SÉBASTIEN CHAUVELIN, II^e du nom, Mestre-de-Camp de Cavalerie, tué aux guerres de Piémont en 1630. Il avoit épousé *Angélique Postel*, & laissa :

V. FRANÇOIS CHAUVELIN, Seigneur de Garençières, Capitaine de Cavalerie, tué aux guerres de Paris en 1650. Il avoit épousé *Charlotte de Genevois*, fille de *N... de Genevois*, Baron de Bligny, & de *Charlotte de Vic*, dont :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. Et PHILIPPE, Colonel dans le Régiment de Merinville, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, tué à Fleurus en 1690.

VI. MICHEL CHAUVELIN, Seigneur de Garençières près Montargis, mort en 1681, avoit épousé *Anne de Rogres-de-Lusignan-de-Champignelle*, dont :

VII. CHARLES-MICHEL CHAUVELIN, Seigneur de Garençières, Capitaine au Régiment d'Imécourt, qui épousa *Jeanne-Claude de Vigoureux-des-Crilles*.

BRANCHE de GRISENOY.

III. LOUIS CHAUVELIN, second fils de FRANÇOIS, & de *Marie de Charmolue*, Receveur-

Tome V.

Général des Domaines & Bois de la Généralité de Paris, Seigneur de Grifenoy en Brie, mourut en 1654. Il avoit épousé *Anne Robert*, fille d'*Anne Robert*, Sieur de Villeteuse, Avocat au Parlement, & de *Marie Chauveau*, De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. CHRISTOPHE, Seigneur de Prunelay, Capitaine au Régiment des Gardes, tué au siège de la Mothe en 1645, fans alliance ;
3. SÉBASTIEN, Intendant à Ypres, marié à *Jeanne du Breuil*, dont trois fils ;
4. & 5. Deux fils, morts fans alliance ; Et six filles, Religieuses.

IV. LOUIS CHAUVELIN, II^e du nom, Seigneur de Grifenoy, Conseiller au Grand-Conseil le 6 Mars 1634, Procureur du Roi au Châtelet, ensuite Maître des Requêtes le 17 Décembre 1643, & Intendant de l'armée d'Italie, mort le 8 Novembre 1645, avoit épousé, le 13 Juin 1641, *Claudine Bonneau*, morte le 20 Août 1684, fille de *Thomas Bonneau*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Palthu*, dont :

V. LOUIS CHAUVELIN, III^e du nom, Seigneur de Grifenoy, Conseiller au Châtelet le 6 Février 1666, au Parlement de Paris le 6 Septembre 1691, Maître des Requêtes le 21 Mars 1681, Intendant de Picardie & ensuite de Franche-Comté, & Conseiller d'Etat, mourut le 30 Juillet 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, le 11 Juin 1682, *Marguerite Billard*, morte le 16 Août 1729, âgée de 73 ans, fille de *Germain Billard*, Avocat au Parlement, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. GERMAIN-LOUIS, Seigneur de Grosbois, né le 26 Mars 1685, Conseiller au Grand-Conseil le 1^{er} Décembre 1706, Maître des Requêtes le 31 Mai 1711, Avocat-Général du Parlement de Paris, au lieu de son frère aîné, en 1715, Prédident à Mortier le 5 Décembre 1718, Garde-des-Sceaux de France le 17 Août 1727 ; Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères jusqu'au 20 Février 1737, & Secrétaire Commandeur des Ordres du Roi le 1^{er} Août 1736, mort le 2 Avril 1762, avoit épousé, le 13 Janvier 1718, *Anne Cahouet*, morte le 10 Août 1758, fille de *Claude*, Seigneur de Beauvais, & de *Marie-Catherine Fontaine-des-Montées*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-LOUIS ou CLAUDE-LOUIS, Marquis de Grosbois, né le 24 Décembre 1718 ou 1719, pourvu en 1734 du Gouvernement de Brie - Comte - Robert, mort fans enfans, de ses bleffures re-

H h

- ques dans un combat singulier, le 23 Novembre 1750;
2. ANNE-GERMAIN, né le 23 Mai 1729, mort jeune;
 3. ANNE-ESPÉRANCE, née le 8 Décembre 1725, mariée, 1^o le 28 Décembre 1747, à *Henri-René-François-Edouard Colbert*, Marquis de Maulévrier, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, mort sans enfans le 30 Janvier 1748; & 2^o le 3 Mars 1763, à *N... des Acres*, Chevalier des Acres, Colonel du Régiment de Conti, Infanterie, qui a pris le nom de *Comte de l'Aigle*;
 4. ANNE-MADELEINE, née le 19 Novembre 1727, mariée, en Février 1748, à *Louis-Michel Chamillart*, Comte de la Suze au Maine, & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison de Sa Majesté. Voy CHAMILLART;
 5. Et ANNE-SABINE-ROSALIE, née le 15 Décembre 1732, mariée, le 17 Avril 1752, à *Jean-François de la Rochefoucauld-Surgères*, Cornette des Gendarmes de Flandre, &c., appelé le *Comte de Surgères*;
 3. ANGÉLIQUE-HENRIETTE-THÉRÈSE, morte à Paris, le 23 Octobre 1764, âgée de 79 ans, mariée le 1^{er} Mai 1712, à *Anne-Claude Thiard*, Marquis de Biffy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie de France, & nommé Chevalier des Ordres;
 4. MARIE-HÉLÈNE, Religieuse à Hautes-Bruyères;
 5. HENRIETTE-MARGUERITE;
 6. Et FRANÇOISE, Religieuse à Sainte-Marie.

VI. LOUIS CHAUVÉLIN, IV^e du nom, Seigneur de Grifenois, né le 4 Avril 1683, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Avril 1703, Conseiller au Parlement le 7 Juillet 1706, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1707, Avocat-Général au Parlement le 13 Décembre 1709, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi en Décembre 1713, mort le 2 Août 1715 de la petite vérole, avait épousé, le 4 Avril 1715, *Madeleine de Grouchy*, morte le 5 Septembre 1715, fille de *Jean-Baptiste-René de Grouchy*, Secrétaire du Roi, & de *Suzanne du Héron*, dont:

1. LOUIS, qui fuit;
2. MADELEINE-FRANÇOISE, mariée, le 6 Avril 1724, à *Louis-Denis Talon*, Marquis du Boulay, mort le 1^{er} Mars 1744;
3. Et N.... morte en bas âge.

VII. LOUIS CHAUVÉLIN, V^e du nom, Seigneur de Grifenois, né le 23 Janvier 1706, Avocat du Roi au Châtelet le 8 Mai 1725 & Conseiller au Parlement le 19 Mars 1728, Avocat-Général au mois de Septembre 1729, Président à Mortier le 26 Juin 1736, mourut sans enfans, à Soissons, le 29 Avril 1754. Il avait épousé, le 25 Novembre 1729, *Marie-Renée Jacomet*, Dame de Bienassise & d'Authis, fille d'*Antoine Jacomet*, Seigneur d'Authis & de Bienassise, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Stouppa, & de *Marie-Jeanne-Barbe d'Arras*.

BRANCHE
de LUZERET.

II. JACQUES CHAUVÉLIN, fils de TOUSSAINT, & de *Marie Malingre*, sa seconde femme, Trésorier de France à Paris, Trésorier-Général de la Marine en 1598, du Ponant, puis Trésorier des Ecuries du Roi, épousa *Cécile Boyer*, fille de *N.... Boyer*, Secrétaire du Roi, dont:

1. JACQUES, qui fuit;
2. GUY-VINCENT, Contrôleur des Ecuries du Roi, mort sans hoirs en 1663;
3. LOUIS, auteur de la branche de *Beauféjour*, rapportée ci-après;
4. Et CATHERINE, morte en Juillet 1677, mariée à *Pierre de Maugis*, Seigneur des Granges, Secrétaire du Roi, Maître d'Hôtel de ses Ecuries.

III. JACQUES CHAUVÉLIN, II^e du nom, Seigneur de Luzeret & de Narbonne, d'abord Abbé de Saint-Père de Melun, Aumônier du Roi, Conseiller-Clerc au Parlement, se démit de sa Charge & de ses Bénéfices, en 1655, pour épouser *Edmée de Bridière*, de la Maison de *Solier*, ci-devant Religieuse de l'Abbaye du Lis & Abbessé de Saint-Remi des Landes, dont:

1. JACQUES, qui fuit;
 2. GUILLAUME, Prieur de Lieu-Dieu;
 3. Autre JACQUES, Seigneur de Beauvais, Capitaine au Régiment de la Reine;
 4. FERDINAND, Seigneur de Narbonne, Capitaine au Régiment de Normandie;
 5. N.... mariée au Seigneur de *Barneufve*;
- Et quatre filles, Religieuses.

IV. JACQUES CHAUVÉLIN, III^e du nom, Seigneur de Luzeret, Contrôleur-Général alternatif & Trésorier de la Maison du Roi, épousa *Germaine de Barbançois*, dont:

1. FRANÇOIS-CHAUVÉLIN, dont nous ignorons la postérité;
2. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée, 1^o en 1684, à *Charles de Menon*, Seigneur de Turbilly; & 2^o le 12 Novembre 1687, à *Louis de la Pivardière*, Seigneur du Bouchet, Lieutenant dans le Régiment de Dragons de Sainte-Hermine.

BRANCHE
de BEAUSÉJOUR.

III. LOUIS CHAUVÉLIN, Seigneur du Colombier, troisième fils de *Jacques*, & de *Cécile Boyer*, mort en Mai 1683, avoit épousé *Françoise Lucquin*, dont il eut 10 enfans, entr'autres :

1. BERNARD, qui suit;
2. JACQUES, Prieur de Lieu-Dieu;
3. ETIENNE, Chanoine de Saint-Victor à Paris;
4. Et AUGUSTIN, Chevalier de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Piémont, mort en 1688.

IV. BERNARD CHAUVÉLIN, Seigneur de Beauséjour, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes le 28 Février 1703, Intendant à Tours, puis à Bordeaux en Octobre 1717, ensuite à Amiens, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes Honoraire en 1723, & Conseiller d'Etat ordinaire en 1740, mort le 16 Octobre 1755, âgé de 83 ans, avoit épousé, en 1700, *Catherine Martin*, morte le 21 Juillet 1735, à 57 ans, seconde fille de *Louis Martin*, Seigneur d'Auzielles, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Madeleine du Mas*. Leurs enfans font :

1. JACQUES-BERNARD, qui suit;
2. LOUIS-GERMAIN, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1730, & Abbé de Saint-Jouin-lez-Marnes la même année, Grand-Vicaire d'Amiens. Il s'est démis de son canonicat de Paris en Juin 1738, & a été élu Doyen de l'Eglise du Mans en 1742;
3. BERNARD-LOUIS, appelé le *Chevalier Chauvelin*, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, blessé à la bataille de Parme, ensuite Colonel; Brigadier le 2 Mai 1744; Maréchal-de-Camp par promotion particulière le 12 Juillet 1746, Lieutenant-Général le 25 Août 1749, Ministre Plénipotentiaire, & Envoyé extraordinaire de France à Gènes la même année; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1751, Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne en Mars 1753, Maître de la Garde-Robe du Roi; & inscrit comme noble dans le livre

- d'or, par décret du Sénat de Gènes le 6 Mai 1753. Il a épousé, le 15 Avril 1758, *Agnès-Thérèse Mazade d'Argeville*, fille de *Henri-Guillaume*, Conseiller au Parlement, & de *Catherine de Blair*;
4. HENRI-PHILIPPE, né le 18 Avril 1714, Chanoine de l'Eglise de Paris le 2 Mai 1732, Abbé de Montier-Ramey, Diocèse de Troyes, en 1734, &c., reçu Conseiller au Parlement le 5 Décembre 1738, s'est démis de son canonicat en 1743, & est mort le 14 Janvier 1770;
 5. MARIE-REINE CHAUVÉLIN, morte en Septembre 1739, mariée, le 20 Janvier 1734, à *Guy Chartraire*, Seigneur de Ragny & autres Terres en Bourgogne, héritier d'*Antoine Chartraire*, Trésorier des Etats de cette Province, dont un fils, né le 9 Mars 1735, mort en bas âge;
 6. Et LOUISE-CHARLOTTE, née le 17 Janvier 1717, Religieuse de la Visitation à Paris.

V. JACQUES-BERNARD CHAUVÉLIN, Seigneur de Beauséjour, né le 8 Décembre 1701, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1722, Conseiller au Parlement le 1^{er} Août 1725, Inspecteur-Général de la Librairie, Maître des Requêtes en 1728, Intendant d'Amiens en Août 1731, Conseiller d'Etat en Mai 1751, & Intendant des Finances en 1753, mourut le 14 Mars 1767. Il avoit épousé, le 16 Février 1729, *Marie Ourfin*, fille de *Jean Ourfin*, Secrétaire du Roi & Receveur-Général des Finances de la Généralité de Caen, & de *Catherine Allen*, dont :

1. GERMAIN-ANNE-LOUIS OU LOUIS-ANNE-ARTOIS, né à Amiens le 21 Juillet 1732, & tenu sur les fonts baptismaux le 25, au nom des Etats d'Artois, mort le 5 Janvier 1737;
2. RENÉE, morte sans enfans, mariée à *N...*, Marquis de *Moufures*, en Picardie;
3. RENÉE-AUGUSTE, née le 21 Septembre 1738, mariée, le 8 Avril 1755, à *Charles-Robert Boutin*, Maître des Requêtes;
4. JEANNE-HENRIETTE, née le 9 Mars 1743;
5. MARIE-LOUISE-HENRIETTE, née le 12 Février 1746;
6. Et MARIE-JEANNE, née le 20 Août 1749, mariée, le 19 Juillet 1770, à *Charles*, Marquis de *Biencourt-de-la-Fortilleffe*, Officier aux Gardes.

Les armes : *d'argent, au chou pommé & arraché de sinople, entouré par la tige d'un serpent d'or, la tête en haut.*

« De la même famille font sorties deux branches, qu'on croit avoir pris naissance en Bretagne, où vécut un *JEAN DE CHAUVÉLIN*, qui

fut Chancelier sous un Duc de Bretagne; sa postérité passa ensuite en Picardie, qui, suivant la tradition, forma deux autres branches: l'une sous le nom de CHAUVELIN DE BEAUREGARD; & l'autre sous le nom de CHAUVELIN DE RICHEMONT. Ces deux branches ont été établies dans la Marche: la première, dont nous parlerons, subsiste dans la Jurisdiction de Dorat; la seconde, connue sous le nom de CHAUVELIN DE RICHEMONT, ne subsiste plus que dans Madame la Marquise de BEAUMONT, de la même Maison de feu l'Archevêque de Paris, dont le dernier mâle de cette branche, qui seroit dans une des Compagnies des Mousquetaires du Roi, a été tué, le 11 Mai 1745, à la bataille de Fontenoy.

Pour la branche de CHAUVELIN DE BEAUREGARD, elle est en possession de la terre de Beauregard depuis 1538, qu'elle fut acquise de M. de Lezay, par un VINCENT ou JACQUES DE CHAUVELIN, & est située dans la Paroisse de Queaux, Diocèse de Poitiers, Jurisdiction de Dorat, & toujours possédée par ses descendants; cette branche des CHAUVELIN DE BEAUREGARD a toujours servi de père en fils.

FRANÇOIS-SYLVAIN DE CHAUVELIN, ancien Capitaine du Régiment de Picardie, Infanterie, mort au mois d'Août 1767, avoit épousé *Catherine de Nuचेze*, fille de *Pierre de Nuचेze*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie Cacault*, & nièce du Commandeur de Nuचेze, vivant Amiral des Armées Navales, & d'un autre Nuचेze, mort Evêque de Châlons-sur-Marne, dont:

1. JACQUES, qui suit;
2. CHARLES-LOUIS-PIERRE, Chanoine du Chapitre Royal de Poitiers, & Pensionnaire du Roi;
3. CHARLES-CÉSAR, mort à son bénéfice en Bretagne, en 1780;
4. FRANÇOIS-MARIE, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué, en 1781, au siège de Louisbourg; il avoit épousé *Marie-Joséphé de Thierry*, dont:

Une fille, élevée à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

5. CATHERINE-AMANDE, non mariée;
6. Et N... DE CHAUVELIN, Religieuse au Couvent de la Visitation de Poitiers.

JACQUES DE CHAUVELIN DE BEAUREGARD, chef actuel de cette branche, est entré au service en 1738, a fait les Campagnes de Bohême, où, laisi d'un froid terrible, au rapport du Chi-

rurgien-Major des Gardes-Françoises, alors Chirurgien-Major de l'Armée, il fut envoyé aux eaux de Bourbonne, d'où il revint bien rétabli, par les soins de M. Helvetius, qui s'y trouvoit alors; & à son retour, le Maréchal de Saxe, qui l'honora de ses bontés, lui donna des ordres pour faire la petite guerre en Flandre; & le Général, satisfait de sa conduite, lui fit donner une gratification, avec commission de Capitaine réformé à la suite du corps des Grassins, le 2 Août 1745; il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, & à l'Action de Melle, d'où il fut envoyé, par le Général, à la tête de 50 hommes, pour se porter aux approches de la petite Ville d'Enghien, où il entra avec sa troupe, & courut le plus grand danger, & le Comte d'Estrées, pour le récompenser de la manière distinguée avec laquelle il servit dans cette circonstance, lui donna le commandement de la Place; mais 6 jours après il eut une affaire générale qui dura 5 heures, où il reçut un coup de fabre sur la poitrine; employé ensuite sous les ordres du Maréchal d'Armentières, il fut chargé de couvrir la marche de ce Général, lorsqu'il fut faire lever des contributions jusques sous St.-Guillain; enfin, JACQUES DE CHAUVELIN a servi avec distinction, pendant 12 ans, & s'est retiré du service, avec le titre de Capitaine réformé de Cavalerie, & a épousé, en 1752, *Aimée de Bridieu*, fille de *Charles-Paul-Jacques-Joseph*, Marquis de *Bridieu*, de la Province de la Marche, & d'*Armande-Marie-Claude de Bergeron de la Goupilliere*, de la Province de Touraine, & parente de *Louis de Bridieu*, qui descendit, sous Louis XIV, la place de Guise, dont il étoit Gouverneur, lorsque les Espagnols en firent le blocus. Il les repoussa vivement, & fut honoré, pour sa belle défense, du cordon bleu. Voyez la description du siège de Guise, dans les *Mémoires* de l'abbé de Maroles. De ce mariage vint:

JACQUES DE CHAUVELIN DE BEAUREGARD, né à Poitiers, Paroisse de Saint-Porchaire, le 16 Juin 1754, qui a été reçu à l'Ecole Royale Militaire, en 1766, d'où il est sorti décoré de la croix de Saint-Lazare, pour entrer dans le Corps Royal d'Artillerie, en 1772, & a été renvoyé en activité de service dans la Légion de Flandre: ce corps ayant été fondu, on en a pris une partie pour former le quatrième Escadron de Chasseurs du Régiment d'Artois, Dragons, dans lequel il a été employé comme

Sous-Lieutenant; ensuite le même Escadron ayant été tiré du Régiment d'Artois, pour aider à former les Chasseurs-Dragons, il y est employé en qualité de Lieutenant dans le deuxième Régiment, & n'est pas encore marié. »

Les armes semblables à celles de CHAUVÉLIN de Paris, comme l'ancien Garde-des-Sceaux, qui les a reconnus pour ses parens, sont: *d'argent au chou pommé & arraché de sinople, entouré par la tige d'un serpent d'or, dont la tête est en haut.*

Extrait généalogique, dressé d'après les Lettres des Ministres, brevets communiqués, attestés & vérifiés par un Officier-Général, & un certificat de l'Hôtel-de-Ville de Poitiers, dressé d'après un incendie arrivé dans leur maison à Poitiers, en 1741, qui a consumé les principaux titres de cette famille, par un accident.

CHAUVETON DE SAINT-LÉGER (autrefois CHAWETON, c'est ainsi qu'on le trouve encore écrit dans plusieurs Documents), famille noble & ancienne de Berry, connue par sa fidélité pour ses Rois, & son attachement, prouvé dans les tems malheureux de la Ligue.

Ce que nous allons rapporter ci-après de cette famille se trouve en partie dans le *Dictionnaire Héraldique*, celui de la Noblesse, le *Calendrier des Princes*, le *Nobiliaire de Berry*, à la Chambre des Comptes de Paris, & dans les Dépôts publics.

I. « PIERRE CHAUVETON, Ecuier, Seigneur de Vouet, épousa *Catherine Popineau*, dont :

II. LOUIS CHAUVETON, Ecuier, Seigneur de Vouet, Lieutenant-Général au Bailliage de Berry, Siège Royal d'Iffoudun, &c., qui épousa, par contrat passé le 20 Mars 1672, devant M^e *Pierre Contrevet*, Notaire Royal, *Jeanne Tixier*, fille de noble *Jacques Tixier*, Seigneur du Petit Villiers, & de *Jeanne Dorguin*. » De ce mariage est issu :

III. PIERRE CHAUVETON, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Vouet, Saint-Léger, la Gravelle, Condé, la Boiffarderie, Liffon, &c., Contrôleur-Général des Monnaies de France, Lieutenant de la Capitainerie Royale de St.-Germain, qui mourut à Paris le 1^{er} Novembre 1744, & fut inhumé à Saint-Roch, sa Paroisse. Il épousa, par contrat passé devant *François Bergier*, Notaire Royal à Iffou-

dun, le 26 Janvier 1697, *Marie-Anne de la Chastre*, morte le 2 Mai 1765 à Iffoudun, âgée de 85 ans, & inhumée dans l'Eglise de Saint-Cyr. Elle étoit fille de *Philippe de la Chastre*, Chevalier, Seigneur de Planche, & d'*Honorée Pellerin*. Ils eurent :

IV. LOUIS DE CHAUVETON, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger, Condé, la Gravelle, la Boiffarderie, Liffon, Planche, &c., né à Iffoudun le 26 Décembre 1700, Lieutenant-Général du Bailliage & Capitainerie Royale de la Varenne du Louvre, Grande-Vénerie & Fauconnerie de France, &c., qui mourut à Iffoudun, le 23 Mars 1782. Il épousa, par contrat passé devant *Dionis & Teyffer*, Notaires au Châtelet de Paris, le 28 Mai 1728, *Charlotte-Angélique Bontemps*, morte à Paris le 12 Octobre 1733, âgée de 26 ans, & inhumée à Saint-Roch, fille de *Louis Bontemps*, Chevalier, Gouverneur du Palais des Tuileries, Bailli, & Capitaine des Chasses de la Varenne du Louvre, Commandeur, Prévôt, & Maître des Cérémonies des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Conseiller du Roi, premier Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, Surintendant des Bâtimens de la Reine, Gouverneur de la Ville de Vannes, &c., & de *Charlotte le Vasseur*, « & petite-fille d'*Alexandre Bontemps*, Chevalier, Gouverneur de Versailles, & favori de LOUIS XIV; le contrat de mariage de LOUIS DE CHAUVETON fut signé du Roi LOUIS XV, de la Reine & de la famille Royale. » Ils eurent :

1. PIERRE-CLAUDE, qui suit;
2. « N... , mort jeune en 1730; »
3. Et AUGUSTE-BALTHASAR DE CHAUVETON, mort & enterré au Bourg-la-Reine, près Paris, le 1^{er} Mai 1736, âgé de 3 ans.

V. PIERRE-CLAUDE DE CHAUVETON, Chevalier, Comte de Saint-Léger, &c., né à Paris le 28 Juin 1730, a servi dans le Régiment de Navarre en 1751, puis dans celui de Rouergue, ensuite dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi; il a fait les dernières campagnes de la guerre de 1756, comme Aide-de-Camp, & Capitaine; après la paix, il a acheté la charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Bailliage de Yenville, qui, ayant été liquidée, a passé à celle du département d'Avignon; comme tel,

Juge du point d'honneur de la Noblesse. Depuis la reddition du Comtat au Pape, il est employé au Gouvernement de Provence, dans le ressort de Brignolle, a été reçu Chevalier de l'Ordre Chapitral d'ancienne Noblesse, par Patentes du 20 Novembre 1776; il épousa, 1^o le 19 Novembre 1754, par contrat passé devant *Beaufin*, Notaire Royal à Givet en Hainaut, *Françoise-Claudine de Goderneaux*, née à Givet le 10 Mars 1735, fille de *Jean-Gilles de Goderneaux*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Colonel de Dragons, Capitaine d'une Compagnie-Franche de son nom, commandant la première Brigade de la Légion Royale, & de *Denise-Françoise de Mouchet*. Elle mourut le 9 Juillet 1768, à Nemours, où elle est inhumée dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de cette Ville, où le Comte de Saint-Léger, son mari, a fondé, pour elle & ses descendants, une sépulture, par acte passé devant *Doutreleau*, Notaire Royal à Nemours, le Dimanche 30 Octobre 1768. Voici ce qu'on lit sur la tombe de cette Dame en lettres italiques :

*Sta, viator,
Mulierem fortem calcas:
Hic jacet
Domina FRANCISCA - CLAUDIA DE GODERNEAUX
Epræclara apud Leodienſes & Gallos ſtirpe
Prænobilit Dominæ, PETRI - CLAUDI DE CHAUVETON
DE SAINT - LÉGER
Cometis; veteris Ducis in Ruthanenſe Legione
Selopetarrii Regii Equeſtris, ac Franciæ Mareſcal-
lorum Legati
Fideliffima & amantiffima
Uxor.
Tenerrimæ ſponſæ, piæ matri, femine Christianæ
Sponſus & Filius
Æternum merentis poſuerunt
Cum viriliter per ſex meſes ægrotaverit lucem amiſit,
ANNO M. DCC. LXVIII, die Julii IX
Ætatis ſuæ XXXIII.
In ſinu Dei quieſcat.*

Le Comte de *Saint-Léger* a épousé 2^o à Nemours en Gatinois, par contrat passé devant *Chahuel*, Notaire Royal, le 28 Décembre 1768, *Anne-Marie Manen*, née à Paris le 26 Septembre 1747, morte à Avignon le 13 Juillet 1776, âgée de 29 ans, & inhumée dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Agricol; elle étoit fille de *Jean Manen*, & de *Marie-Thérèse Boze*; & a 3^o par contrat passé devant *Rolland*, Notaire à Brignolle en Provence, le 5 Mars 1777, *Anne-Thérèse-Elisabeth de Boyer*, née à Bonn, Electorat de Cologne, le 26 Mai 1760, dont il n'a pas encore d'enfants en 1783. Elle

est fille de *François-Sébastien de Boyer*, & de *Catherine-Thérèse de Léautaud de Masblanc*. » Du premier lit sont issus :

1. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-DENIS-FRANÇOIS, né à Namur, le 22 Août 1765, mort en 1765, & inhumé en l'Eglise de Saint-Michel de cette Ville ;
3. N..... morte à Givet, le 9 Mars 1755, inhumée dans l'Eglise de Notre-Dame.

Du second lit vinrent :

4. « AUGUSTE-LOUIS, né à Iffoudun le 27 Janvier 1771, mort le même jour & inhumé à Saint-Cyr ;
5. BALTHASAR-MAXIMIEN-CHARLES, né à Avignon le 26 Janvier 17... , appelé le *Chevalier de Saint-Léger*, mort le 3 Juin suivant, & inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Genéz ; »
6. LOUISE-CHARLOTTE-MARIE-THÉRÈSE, née à Nemours le 24 Septembre 1769, appelée *Mademoiselle de Saint-Léger*, seule existante du second lit ;
7. « Et N..... DE CHAUVETON, née à Avignon le 4 Juillet 1775, morte le même jour, & inhumée à Saint-Agricol. »

VI. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS DE CHAUVETON DE SAINT-LÉGER, Chevalier, né à Givet le 22 Mars 1758, a été Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, depuis le 15 Décembre 1773, jusqu'à la réforme de ce Corps, le 23 Décembre 1775, puis Officier au Régiment de Chartres, Infanterie.

ALLIANCES.

Cette famille est alliée aux maisons de *Lambert*, *Thorigny*, *Pleurs-de-Gourfaleur*, du *Tronc*, *Brossia*, d'*Argoues*, *Boſc*, *Savary*, le *Yasseur-de-Saint-Vrain*, du *Gueſclin*, *Varennes-de-Gournay*, *Camus-d'Arigny*, la *Chastre*, *Bontemps*, *Coeffier*, d'*Eſſet-du-Breuil*, *Goderneaux*, *Gayant*, *Gevres*, d'*Eſſat*, *Bertier*, de *Vic*, & autres.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même, 2 en chef & 1 en pointe. Devise : DEUS, REX, HONOR. Cimier : un Guerrier armé de toutes pièces, le sabre à la main dextre, sortant d'une couronne de Marquis. Supports : deux levrettes d'argent accolées & couronnées d'or, tenant chacune une bannière du blason de l'écu.

(Généalogie dressée sur titres communiqués.)

CHAUVIGNY-BLOT, en Auvergne, ancienne & illustre Maison qui joint le nom de

Blot à celui de *Chauvigny*, par le mariage de GUILLEMIN, Seigneur de Saint-Gal & du Vivier, avec l'héritière de *Blot*. Voy. BLOT.

BERTRAND, Chevalier, Sire de Chauvigny, Château situé sur la rivière de Sioule, eut pour enfants :

GUILLAUME, dont la postérité finit en la personne de

ISABEAU DE CHAUVIGNY, Dame de Nades, mariée, le 3 Novembre 1409, à *Pierre de Montmorin*, Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi & Baron de Saint-Pierre-le-Mouffier.

Et GUILLEMIN, qui suit.

GUILLEMIN eut pour fils :

JEAN DE CHAUVIGNY, qui succéda aux nom, armes & terres de *Blot*, & fut père de

ROGER DE CHAUVIGNY, Chevalier, Baron de *Blot*, marié à *Jeanne du Château-de-Montagne*, & aîné de

JEAN II, qui fut fait Chevalier de l'Écu d'or par le Duc de Bourbon en 1365. Il eut pour fils aîné :

JEAN DE CHAUVIGNY, III^e du nom, tué au siège de Carthage en 1390, qui laissa de *Catherine de Bressoles*, Dame de Montmorillon :

JEAN DE CHAUVIGNY, IV^e du nom, marié, en 1406, à *Dauphine*, fille unique & héritière de *Jean*, Sire de *Bonnebault*, & d'*Isabelle de Montmorin*.

HUGUES DE CHAUVIGNY, leur troisième fils, Chevalier, Baron de *Blot* & du Vivier, &c., Conseiller, Chambellan du Roi, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant-Général pour le Roi, & Commandant de la Noblesse dans les Bailliages de Saint-Pierre-le-Mouffier & de Montferrand, épousa *Catherine de la Fayette*, fille de *Gilbert III*, Maréchal de la Fayette, & de *Jeanne de Joyeuse*. De leur mariage vint :

GILBERT DE CHAUVIGNY, I^{er} du nom, Baron de *Blot*, Chambellan du Duc de Bourbon, marié, le 14 Avril 1478, à *Catherine-Loup de Beauvoir*, dont il eut entr'autres enfants :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

ANTOINE DE CHAUVIGNY épousa, en 1511, *Françoise Dugué de Perfenat*, & eut entr'autres enfants :

1. GILBERT, qui suit ;
2. Et ROBERT, qui fit la branche de *Saint-Angoulin*. Il est le trisaïeul de

PIERRE-FRANÇOIS DE CHAUVIGNY-DE-BLOT, Comte de Lyon, Abbé de Cellefrouin, Prieur Commandataire de Longjumeau, resté seul de sa branche par la mort de ses frères à la guerre.

GILBERT DE CHAUVIGNY, II^e du nom, Baron du Vivier, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa en 1582. Il épousa, le 21 Août 1554, *Suzanne de Chaugy*, & eut pour fils aîné :

JEAN DE CHAUVIGNY, Baron du Vivier, qui épousa, le 20 Novembre 1591, *Guyonned'A-lègre*, dont naquirent entr'autres enfants :

1. GILBERT, qui suit ;
2. Et BLAIN, auteur de la troisième branche, dite de *Salles*, rapportée ci-après.

GILBERT DE CHAUVIGNY, III^e du nom, épousa, le 16 Août 1616, *Eléonore de Thomassin-Montmartin*, & eut :

CHARLES DE CHAUVIGNY, marié, le 18 Octobre 1678, à *MARIE-DIANE DE CHAUVIGNY*, de la branche de *Blot-l'Eglise*, dont sont nés :

1. GILBERT, qui suit ;
2. Et AMABLE, rapporté après son frère.

GILBERT DE CHAUVIGNY-DE-BLOT, Comte du Vivier, mort en 1744, a laissé pour enfants :

1. LOUIS, Comte du Vivier, Seigneur de Salpalerne ;
2. N.... dit *le Chevalier du Vivier*, Lieutenant réformé d'Infanterie ;
3. Et MARIE-ANNE, mariée, en 1740, à *François de Bofredon*.

AMABLE, Comte DE CHAUVIGNY-DE-BLOT, Seigneur du Deflant en Nivernois, où il résida, a épousé *Elisabeth Botignon*, Dame du Deflant, dont il est veuf. Ses enfants font :

1. PIERRE, né le 14 Janvier 1737 ;
2. ANTOINETTE, née le 11 Janvier 1742 ;
3. FRANÇOISE, Religieuse à Gannat ;
4. MARIE-ANNE, veuve du Marquis de *Saint-Julien* ;
5. Et FRANÇOISE, veuve du Comte de *Boulier-Montpensier*.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE DE CHAUVIGNY, fils puîné de GILBERT, I^{er} du nom, Baron du Vivier, & de *Catherine-Loup de Beauvoir*, eut en partage la Baronnie de *Blot-l'Eglise*, & les Seigneuries de Nercigny, Mirabel, &c., & fut un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Il avoit épousé, en secondes noces, *Isabeau de Bourbon-Buttet*, veuve de *Jean de la Queille*, dont :
CLAUDE DE CHAUVIGNY, Baron de *Blot*, Che-

valier de l'Ordre du Roi, & premier Député de la Noblesse du bas pays d'Auvergne aux Etats-Généraux tenus à Paris en 1614. Il eut de *Claude de Veyni-d'Arbouze*, veuve de *Claude de Saint-Quentin* :

FRANÇOIS, qui suit;
Et trois autres garçons.

FRANÇOIS DE CHAUVIGNY, Baron de Blot, épousa, par contrat du 7 Mars 1604, *Marie Olivier de Leuille*, petite-fille du Chancelier de ce nom, dont :

Trois fils;
Et CÉSAR, qui suit.

CÉSAR DE CHAUVIGNY, devenu Baron de Blot & Seigneur de Montfepdon par la mort de ses frères aînés, épousa, 1^o en 1644, *Claude de la Fayette-d'Éspinasse*, dont il n'eut que deux filles; & 2^o *Anne de Brugier du Kochin*, dont il eut entr'autres enfans :

AMABLE DE CHAUVIGNY, Baron de Blot, qui commanda le ban & l'arrière-ban de la Province d'Auvergne en 1697, & mourut le 7 Juin 1717. Il épousa 1^o *Françoise de Roux de Pomone*; & 2^o *Gaspard de Chauvigny*, fille de *Charles*, dernier Baron de Blot-le-Château. Il eut du premier lit :

GILBERT DE CHAUVIGNY, qui réunit à la Baronnie de *Blot-l'Eglise*, celle de *Blot-le-Château*, au moyen de la substitution qui en fut faite à son père par son contrat de mariage. Il épousa 1^o *Marie Boyer*; & 2^o le 20 Septembre 1710, *Etiennette de Damas*, baptisée le 4 Janvier 1679, fille de *Charles Damas de Cormaillon*, Chevalier, Lieutenant-Général des armées de Danemark, Gouverneur de Copenhague, & de *Marguerite de Grand*, dont :

1. GILBERT, qui suit;
2. N..., mariée à N... de *Macé*;
3. N..., mariée à N... de *Champi*;
4. Et deux autres filles, Religieuses à Riom.

GILBERT DE CHAUVIGNY, Baron de Blot-le-Château & de Blot-l'Eglise, &c., dit le *Comte de Blot*, ci-devant Guidon de Gendarmerie, nommé en 1752 Capitaine des Gardes du feu Duc d'Orléans, a eu en 1756 le Régiment de Chartres, Infanterie, a passé à celui d'Orléans en 1758, a été fait Brigadier le 7 Juillet 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a épousé, par contrat du 18 Novembre 1749, *Marie-Cécile-Pauline Charpentier d'Ennery*, Dame de Compagnie de feu la Duchesse d'Orléans.

TROISIÈME BRANCHE,
dite de SALLES.

BLAIN DE CHAUVIGNY, second fils de JEAN DE CHAUVIGNY, Baron du Vivier, & de *Guyonne d'Alègre*, eut en partage la Terre d'Urbiz & le Fief de Beaudéduit en Auvergne. Il épousa, le 3 Février 1650, *Jeanne de Pefchin*, Dame de Salles, & de Jenfac en partie, dont il eut deux fils du nom de GILBERT, par lesquels cette branche, connue sous le nom de SALLES, s'est divisée en deux rameaux.

PREMIER RAMEAU.

GILBERT DE CHAUVIGNY, Seigneur de Salles, épousa, par contrat du 4 Septembre 1670, *Éléonore le Long de Chenillac*, & eut pour fils aîné :

MARIEN DE CHAUVIGNY, dit le *Comte de Blot*, qui épousa, en 1703, *Marie-Louise de Coustard*, morte le 7 Mai 1749, laissant :

JOSEPH-ÉLÉONOR DE CHAUVIGNY, Seigneur de Salles, né en 1705, & marié, en 1727, à *Louise de Rollat de Puiguillon*, dont :

1. GILBERT-MICHEL-JOSEPH, qui suit;
2. CLAUDE-GILBERT, dit le *Chevalier de Blot*, né le 14 Juillet 1733, Officier de Marine;
3. SÉBASTIEN, né le 4 Avril 1737;
4. JEAN-BAPTISTE, né le 29 Novembre 1738;
5. CLAUDE, né le 20 Février 1746;
6. HENRIETTE, née le 18 Janvier 1729, Religieuse aux Dames de la Visitation de Riom;
7. CLAIRE, née le 6 Juin 1732, Religieuse à Cusset;
8. Et AMABLE, née le 16 Octobre 1741.

GILBERT-MICHEL-JOSEPH DE CHAUVIGNY, né le 10 Mars 1730, a épousé le 8 Décembre 1744, *Marie Valette de Bofrédon*. On ignore s'il en a des enfans.

SECOND RAMEAU.

GILBERT DE CHAUVIGNY, le jeune, fut Capitaine au Régiment de Schomberg, & épousa, en premières noces le 27 Février 1685, *Catherine de Champfeu*. Il en a eu :

GILBERT DE CHAUVIGNY-DE-BLOT, Seigneur du Pleix & des Clodis, qui a été Officier dans le Régiment de Lyonnais, & a épousé, en 1719, *Elisabeth de Fradel*, dont :

1. FRANÇOIS, né le 14 Décembre 1720, qui a été Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, & est veuf sans enfans depuis 1738 de *Marie de Capponi*;
2. PIERRE, né le 25 Février 1722, Capitaine

dans le Régiment de la Roche-Aymon, Infanterie;

3. Et ANNE-ELISABETH, mariée, le 27 Juillet 1745, à Jacques Rebauld, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c.

Cet article de la Maison de CHAUVIGNY-DE-BLOR est tiré des *Tablettes généalogiques & historiques*, part. V, pag. 274 & suiv. L'auteur dit le devoir à M. de la Chapelle, membre de la Société Littéraire, établie à Clermont en Auvergne, qui a rassemblé les titres & composé la Généalogie de cette Maison.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de sable au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à trois bandes de gueules.*

CHAUVIGNY-DE-BROSSE. FRANÇOIS DE CHAUVIGNY, Vicomte de Brosse, épouse Jeanne de Laval, Dame de la Suze, qui lui porta en dot l'ancienne Baronnie de la Suze. GUY DE CHAUVIGNY, son fils, étant mort en 1502, sans lignée, la Baronnie de la Suze retourna aux héritiers de Jeanne de Craon, & d'Ingerger d'Amboise, d'où elle passa à Baudouin de Champagne. Voyez CHAMPAGNE.

Les armes : *d'argent, à cinq fusées de gueules rangées en fasce.*

* CHAUVIREY, nom d'une ancienne Maison du Comté de Bourgogne. La Terre dont elle a pris le nom est située dans le ressort de Vesoul, composée des villages de Chauvirey, Onze, Vitrey & la Quarte, divisée aujourd'hui en deux Seigneuries, Chauvirey-le-Vieux & Chauvirey-le-Château, qui se divisent en Château-dessus & Château-dessous. On trouve dans le *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, par Dunod de Charnage, ETIENNE DE CHAUVIREY & GUILLAUME, son frère, nommés dans un titre de 1157. RENÉ DE CHAUVIREY, descendu au IX^e degré de PERRENET, Seigneur du Châtel, de Chauvirey, & de Châteauvillain en partie, par qui l'on commence cette Généalogie, passa en Lorraine, où sa postérité subsiste.

La branche aînée a fini à CLAUDE DE JALLAUCOURT, Seigneur du Châtel-dessous de Chauvirey, & du Châtel-dessus en partie, qui n'eut qu'une fille nommée MARGUERITE, mariée à Claude de Fauquier, dont les descendants ont possédé le Châtel-dessous de Chauvirey.

On trouve dans la *Généalogie de la Mai-*
Tome V.

son du Châtelet par D. Calmet, une EUDE DE CHAUVIREY, que l'Abbé Hugo appelle ISABELLE, mariée dans le milieu du XIV^e siècle à Erard du Châtelet, II^e du nom, Seigneur du Châtelet & d'Antigny. Elle étoit Dame des Château & Terre de Chauvirey-le-Vieux, & fut héritière, avec sa sœur mariée à Jean de Montjustin, Chevalier, de PHILIPPE DE CHAUVIREY, comme il se voit par une commission du Parlement de Paris du 18 Mai 1345.

Elles étoient filles de VAUTHIER DE CHAUVIREY, & d'Elisabeth d'Oifelet, issue des anciens Comtes de Bourgogne. Cette alliance, dit M. Dunod, est la première cause de l'établissement de la Maison de du Châtelet, dans le Comté de Bourgogne. Les armes de CHAUVIREY sont : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, posées en bande, 1 & 3 au-dessus, & 3 au-dessous.*

* CHAVAGNAC, en Auvergne, Diocèse de Saint-Flour, Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une Maison ancienne & illustre dès le XIII^e siècle, dont étoit le fameux Comte GASPARD DE CHAVAGNAC, mort Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur le 11 Février 1695, dans sa Terre du Bouffquet. Son frère,

FRANÇOIS DE CHAVAGNAC, est père, entr'autres enfans, par sa seconde femme, Louise Blanc-du-Bos, de :

HENRI-LOUIS DE CHAVAGNAC, Capitaine de Vaisseau, en faveur duquel les Terres de Chavagnac, de Blesse & du Brues, furent unies & érigées en Marquisat sous le nom de Chavagnac, par Lettres du mois de Février 1720. Le Marquis de Chavagnac, créé Chef d'Escadre le 27 Mars 1728, avoit épousé, le 30 Novembre 1708, Louise-Julienne Desnos-de-Champmeslin, fille de Gilles Desnos, Seigneur de Champmeslin, Lieutenant-Général des Armées Navales, dont :

GILLES-HENRI-LOUIS-CLAIR DE CHAVAGNAC, Marquis de Chavagnac, né le 16 Octobre 1709, qui mourut en 1741. Il épousa, le 26 Avril 1728, Anne-Angélique-Renée, née le 19 Juillet 1712, fille de René-Mans de Froulay, Comte de Tessé, Chevalier des Ordres du Roi, Grand d'Espagne, &c., dont :

1. ANGÉLIQUE-RENÉ-HENRI-GILLES, dit le Comte de Chavagnac, né le 14 Janvier 1732, marié, contrat signé le 21 Juin 1761, à N.... des Escotais-de-Chantilly, fille de

- Michel-Roland*, Comte des Escotais & d'*Anne-Geneviève Pineau de Viennai* ;
2. ANNE - FRÉDÉRIC - HENRI - RENÉ, né le 11 Mars 1738 ;
 3. Et CLAUDE-PÉTRONILLE-HENRIETTE, née le 21 Octobre 1733, mariée, en Janvier 1747, à N.... d'*Esplanchal*.

Les armes : d'argent , à deux fasces de sable, surmontées de trois roses de même.

CHAVANES ou CHAVANNES, en Bresse, famille une des plus anciennes de cette Province, mais dont nous ne pouvons parler que confusément, faute de Mémoire. HUGUES DE CHAVANES, Chevalier, est nommé présent à un traité de 1152. GIRARD DE CHAVANES, Chevalier, est aussi présent à une charte de 1180. HENRI & GUY DE CHAVANES, Chevaliers, vivoient en 1250.

Dans un titre de ce tems-là, il est parlé de HENRI, Chevalier, de HUGUES, Damoiseau, & de GUILLAUME DE CHAVANES, Chanoine à Mâcon, ses frères. MARGUERITE DE CHAVANES, vivante en 1293, se dit fille de GUICHART DE CHAVANES, Chevalier. HENRI DE CHAVANES, Damoiseau, & PIERRE DE CHAVANES, Chevalier, vivoient en 1270. OLIVIER DE CHAVANES, Doyen de l'Eglise de Lyon, mourut en 1300. GUY, Seigneur de CHAVANES, vivoit en 1389. PIERRE DE CHAVANES, Damoiseau, vivoit en 1409, & épousa *Catherine de Verneuil*, fille de *Henri de Verneuil*, Chevalier. JEAN, Seigneur de CHAVANES, épousa *Catherine de Coligny*, fille de *Jacquemar*, Seigneur de *Coligny*, & de *Huguette de la Baume*.

JEAN DE CHAVANES, II^e du nom, Seigneur dudit lieu & de Saint-Nisier en partie, vivoit en 1446; il épousa *Louise de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*, & eurent autres enfans :

1. ANTOINE;
2. FRANÇOISE;
3. Et JEANNE DE CHAVANES, mariée à *Jean*, Seigneur de *Verjusson*, en Mâconnois, qui vivoit en 1455.

JEAN DE CHAVANES, II^e du nom, eut aussi pour neveux CLAUDE, qui suit, & GUILLAUME DE CHAVANES, Chevaliers.

CLAUDE, Seigneur de CHAVANES, fit hommage à LOUIS, Duc de Savoie, le 19 Août 1466, & épousa *Antoinette Andrevet-de-Corsant*, fille de *Claude Andrevet*, Seigneur de *Corsant*, & de *Guillemette de Chandée*.

AMÉ DE CHAVANES, Seigneur de Saint-Sul-

pis, vivant en 1480, fut tuteur de RENÉE DE CHAVANES, fille de CLAUDE DE CHAVANES, Seigneur de Saint-Sulpis. JEAN DE CHAVANES, Seigneur de Saint-Sulpis & de Rancy, vivant en 1490, épousa *Claude de Mathefelon*, dont :

CLAUDE, Seigneur de CHAVANES, marié à *Antoinette de Ferlay*, fille de *Claude de Ferlay*, Seigneur de *Satonay*, & de *Claudine de Mathefelon*. Ils eurent :

CLAUDE, Seigneur de CHAVANES, qui épousa, le 14 Avril 1548, *Adriane de Montdragon*, fille de *Pierre de Montdragon*, Seigneur de *Montflory*, & de *Jeanne Bergier*, dont :

CLAUDE, Dame de CHAVANES, mariée, le 14 Avril 1541, à *François de Mareste*, Seigneur d'*Aspremont*, fils de *François de Mareste*, Seigneur d'*Aspremont* & de *Saint-Mauris*.

Il y a encore eu les Seigneurs de *Saint-Nisier-le-Bouchoix* & de *Malaval*, puînés de la Maison de Chavanes.

CLAUDE DE CHAVANES, Seigneur de Saint-Nisier, épousa *Anne de Tenay*, fille de *Jean de Tenay*, Seigneur de *Vers*, & d'*Antoinette de Fougères*, & eut :

1. PIERRE, Seigneur de Saint-Nisier ;
2. Et ANNE DE CHAVANES, mariée à *Raymond de Varey*, Seigneur de *Brouillat* en Charolois.

CLAUDINE DE CHAVANES, femme de *Guy du Bois*, Ecuier, Seigneur de la *Sarrée*, étoit de cette même famille : elle fut mère de *Philiberte du Bois*, femme de *Philibert de Drée*, Seigneur de *Gisé-le-Vieux* en Auxois.

CLAUDE DE CHAVANES, Seigneur de Saint-Nisier, épousa *Denise de Vergié*, fille de *Pierre de Vergié*, Seigneur de *Dulphes*, & de *Claudine d'Andelot-de-Pressia*. Il eut :

ANTOINE DE CHAVANES, Seigneur de Saint-Nisier & de *Malaval*, Bailli de *Bresse*, vivant en 1516, qui épousa *Claudine de Montjouvent*, morte en 1545, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Montjouvent*, dont :

1. CLAUDE, mort sans être marié, en 1543, au siège d'*Albe* ;
2. JEAN, qui suit ;
3. JEANNE, mariée à *Louis du Saix*, Seigneur de *Villars-Chapel*, fils puîné d'*Antoine du Saix*, Seigneur d'*Arnens*, & de *Jeanne de Toulangeon* ;
4. Et ANNE DE CHAVANES, mariée à *Gaspard de Torcy*, Seigneur de *Lentilly* en *Nivernois*, dont des enfans.

JEAN DE CHAVANES, Seigneur de Saint-Ni-

sier, mourut l'an 1577, sans enfans de *Françoise Damas*, fille du Seigneur de Villières & de Patilly.

Les armes: *de gueules, à trois croiffans d'or, 2 & 1.*

CHAVAUDON (DE). JEAN GUILLAUME, duquel cette Maison tire son origine, étoit Bailli de Troyes en 1370. (Voyez la liste des Baillis d'Épée du Bailliage de Troyes & des Maires de cette Ville, imprimée, en 1723, par ordre des Maire & Echevins.) Ses descendans furent successivement Capitaines, Grands-Baillis des villes de Sens & de Troyes, & Vidames de Châlons; Vidamé qui a passé à la Maison d'*Eftaing*, par CLAIRE GUILLAUME, fille & héritière de PIERRE GUILLAUME, Vicomte de Chouilly. Ils ont formé trois branches, favoir: celle des GUILLAUME-DE-MARSANGIS, fixée à Sens; celle des GUILLAUME-DE-LA-COUR, à Châlons; & celle des GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, établie à Troyes. FÉLIX GUILLAUME comparut au nombre des Nobles du Bailliage de Troyes, à la rédaction de la Coutume en 1509. (Voyez le procès-verbal qui en fut dressé.)

PIERRE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, Seigneur de Sainte-Maure & de Château-Gailard, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Troyes, & Lieutenant-Général d'Épée de la même Ville, épousa, en 1686, *Marie Pericard*, dont :

Louis, qui suit;

Et PIERRE-NICOLAS, rapporté après la postérité de son aîné.

LOUIS GUILLAUME, Seigneur de CHAVAUDON, né le 6 Mars 1691, Conseiller au Parlement de Paris, le 19 Juillet 1713, Président au Grand-Conseil le 31 Mars 1728, Maître des Requêtes honoraire, puis Président au Parlement le 16 Décembre 1749, mort au Château de Montmagny le 16 Juillet 1765, avoit épousé le 19 Juin 1715, *Anne-Elisabeth Maffon*, fille de *Jean-François Maffon*, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & d'*Anne Molien*, dont :

LOUIS-MARIE-NICOLAS GUILLAUME, Seigneur de CHAVAUDON & de *Montmagny*, Conseiller au Parlement de Paris, le 26 Mars 1762, qui a épousé, en 1757, *Marie-Elisabeth de Fremont*, née le 10 Janvier 1740, fille de *Pierre de Fremont*, Seigneur du Mazy, Président au Parlement, & de *Marie-Agathe Desvieux*, dont :

LOUIS-MARIE, né en Juin 1760;

Et MARIE-AGATHE.

PIERRE-NICOLAS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-SAINTE-MAURE, fils puîné de PIERRE, & de *Marie Pericard*, Conseiller à la Cour des Aides en 1718, a épousé, en 1723, *Marie-Agnès de Varenne*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. LOUIS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-STE-MAURE, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745;
3. ETIENNE-PAUL, mentionné après son aîné;
4. Et JEANNE - ANTOINETTE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-SAINTE-MAURE, mariée, en 1751, à *Jean-François Berthou*, Comte de la Violaye, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

PIERRE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-SAINTE-MAURE, Président de la Chambre des Comptes, Conseiller honoraire à la Grand-Chambre du Parlement, a épousé, en 1755, *Catherine-Renée Chaillon-de-Jonville*, fille de *François Chaillon-de-Jonville*, Ministre du Roi à Gènes, & de *Catherine-Renée Lombard-d'Ermenonville*, dont :

1. ANDRÉ-ETIENNE - PIERRE - LAURENT, né en Décembre 1772;
2. 3. & 4. AUGUSTINE - JEANNE, SUSANNE-LOUISE & AGNÈS-NICOLE, reçues Chanoines de l'Abbaye Royale de Migette en 1771;
5. ANNE-ANDRÉE-EUGÉNIE;
6. Et ANNE-PIERRETTE.

ETIENNE-PAUL GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, appelé *le Chevalier de Sainte-Maure*, troisième fils de PIERRE-NICOLAS, & de *Marie-Agnès de Varenne*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Colonel-Général, a épousé, en 1770, *Madeleine-Jeanne Hocquart*, dont :

CHARLES-ETIENNE, né en 1774;

Et ANNE-JEANNE, appelée *Mademoiselle de Chavaudon*.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besans de même, 2 & 1.*

♠ CHAVIGNY, famille noble établie en Brie, au Diocèse de Meaux, qui a produit au Juge d'armes de France ses titres originaux, pour filiation suivie, depuis

1. CHARLES DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, homme d'armes des Ordonnances du Roi, en 1546. Il avoit épousé, par contrat du 11 Juillet 1541, *Anne de Seiffon*,

filles de *Christophe de Seiffon*, Sieur de Moux, dont :

II. FRANÇOIS DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & de Raucourt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié 1^o à *Madeleine de Poffel*; & 2^o le 24 Octobre 1579, à *Anne de Nully*, fille unique de *Benoît de Nully*, Ecuyer, Seigneur de Montretu, & d'*Antoinette de Vieilmaisons*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & du Mesnil, qui fit hommage au Roi entre les mains du Lieutenant-Général du Bailliage de Meaux le 4 Novembre 1624, tant en son nom que pour ses deux frères ci-après nommés, à cause de ladite Terre & Seigneurie de Chavigny, mouvante du Comté de Meaux. Il avoit épousé, le 16 Avril 1597, *Chrétienne-Péronne de Grandmont*, fille unique de *Claude de Grandmont*, Seigneur de Bellechevre, & d'*Huguette d'Oifeley*;
2. CHRISTOPHE, qui suit;
3. Et ALOPH DE CHAVIGNY, Ecuyer, mentionné dans l'hommage de JACQUES, son frère aîné.

III. CHRISTOPHE DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, de Chavigny, de Courbois & de Courbonnain, épousa *Antoinette Poinfant*, après la mort de laquelle, il fut, le 29 Mai 1626, nommé tuteur de ses enfans, savoir :

1. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, qui transigea, le 17 Septembre 1641, ainsi que son frère, avec MADELEINE, leur sœur, pour le paiement de la dot qui lui avoit été promise par son contrat de mariage;
2. NICOLAS, qui suit;
3. Et MADELEINE DE CHAVIGNY, mariée, par contrat du mois de Novembre 1631, à *Edmond de Chaffy*, Ecuyer, Seigneur de Miraucourt.

IV. NICOLAS DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Courbois, épousa, le 21 Mai 1641, *Blanche de Sapincourt*, fille de *Tristan de Sapincourt*, Ecuyer, Seigneur de Sapincourt, & d'*Anne de Merelessart*, dont :

1. FRANÇOIS DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & de Courbois, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, qui, du consentement d'*Anne de Rivail*, sa femme, céda par transaction du 28 Avril 1693, conjointement avec ANTOINE, son frère, tous les droits qu'il pou-

vait prétendre sur la terre de Chavigny & le fief de Courbois;

2. Et ANTOINE, qui suit.

V. ANTOINE DE CHAVIGNY, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, de Courbois & de Neuilly, en partie, épousa, le 29 Septembre 1673, *Catherine de Lestre*, fille de *Nicolas de Lestre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte de Taffin*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Autre ANTOINE;
3. Et LOUIS DE CHAVIGNY, Ecuyer.

VI. ANTOINE DE CHAVIGNY, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Courbois & de Neuilly, fut maintenu dans sa qualité de Noble & d'Ecuyer par ordonnance de M. Phélypeaux, Conseiller d'Etat ordinaire & Commissaire départi en la généralité de Paris, du 5 Août 1706, & fit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes à Paris, le 14 Novembre 1729, tant pour lui, que pour ANTOINE & LOUIS DE CHAVIGNY, ses frères, Ecuyers, à cause du fief de Chavigny & de la terre de Courbois, qu'ils possédaient dans la mouvance des comté & château de Meaux. Il avoit épousé, le 12 Février 1722, *Marie-Catherine Choppin*, fille de *Philippe Choppin*, Conseiller du Roi en sa Cour des Monnaies, & de *Marie de Vendieres*, dont entr'autres enfant :

MARIE-ANGÉLIQUE-ÉLÉONORE DE CHAVIGNY, née le 20 Juin 1723, reçue le 2 Février 1735, à la Maison de l'Enfant-Jésus, à Paris, sur la production de ses titres depuis CHARLES DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, son Ve aïeul.

Il y a encore d'autres branches de cette famille, mais dont nous ne pouvons parler faute de connaissance.

Les armes : *d'argent, à une croix de guenles, endentée de sable & alaiée, surmontée d'un lambel aussi de sable de trois pendans.*

CHAVIRÉ, famille originaire de Salins, éteinte en 1734 par la mort de JEAN-BAPTISTE DE CHAVIRÉ, Seigneur de Recologne, qui portoit : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 feuilles de chêne d'argent, la fasce chargée d'un lion de sable passant.*

JEAN DE CHAVIRÉ, Conseiller sous le Duc CHARLES DE BOURGOGNE, étoit de cette famille.

CHAYLAN, en Provence, famille qui possède depuis un tems immémorial les Sei-

gneuries de Moriès, de Lambruisse, & celle du Castellet-la-Robine. Les *Chaylan* en font Seigneurs depuis que les Comtes de Provence ne permettoient qu'aux Gentilshommes de tenir Fiefs. Ils avoient part aussi très-anciennement à la Seigneurie de *Clumanc*, qu'ils ont aliénée depuis. Cette famille remonte sa filiation à

I. GEOFFROY DE CHAYLAN, qui prêta hommage, avec plusieurs autres Gentilshommes, à LOUIS II, Roi de Sicile & Comte de Provence, de la Terre & Seigneurie de Lambruisse, & autres places, le 12 Octobre 1399. Il transigea, le 5 Juin 1419, avec BERTRAND DE CHAYLAN, Seigneur de Clumanc, Co-Seigneur du Castellet-la-Robine, au sujet des différends nés à l'occasion des biens & héritages de feu PIERRE DE CHAYLAN, Co-Seigneur dudit Castellet-la-Robine, leur oncle, & eut en vertu de cette transaction toute la juridiction & les autres droits que ledit PIERRE possédoit audit Castellet. Il eut d'*Alaïte* :

1. MATHIEU, qui suit;
2. JEAN, lequel eut aussi deux fils:
 1. BONIFACE, père d'HONORÉ DE CHAYLAN;
 2. Et MONET, père de ANTOINE.
3. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
4. Et PHILIPPE DE CHAYLAN, marié à *Jacques Lambert*.

II. MATHIEU DE CHAYLAN eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JACQUES DE CHAYLAN. Ils firent hommage de leurs Terres & Fiefs au Roi RENÉ, Comte de Provence, le 3 Février 1469, & furent déclarés *nobles & issus d'ancienne noblesse*, par Arrêt du Conseil du 21 Juin 1470.

III. PIERRE DE CHAYLAN partagea, le 8 Juillet 1448, avec son frère & MONET, fils de JEAN DE CHAYLAN, tant en son nom que comme tuteur d'HONORÉ, fils de BONIFACE, son frère, les biens qu'ils possédoient en commun, à la réserve des biens nobles & droits seigneuriaux qu'ils voulurent être communs & posséder par indivis. PIERRE DE CHAYLAN eut pour fils :

IV. VALENTIN DE CHAYLAN, Seigneur de Lambruisse & du Castellet-la-Robine, qui prêta hommage à CHARLES VIII, Roi de France & Comte de Provence, le 23 Juin 1488. Il fut père de

V. ANTOINE DE CHAYLAN-DE-LAMBRUISSE, 1^{er} du nom, lequel eut pour enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem.

Le P. de Jouffancourt, Minime, dans son *Martyrologe des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, fol. 127, fait mention de Frère FRANÇOIS *Chaylani* de Provence, qui portoit: *d'or, à un cœur de gueules, duquel sort une pensée*, lequel fut tué au combat naval contre les Turcs en 1557, sous le Chevalier de Guife.

VI. PIERRE DE CHAYLAN, II^e du nom, testa le 25 Juillet 1572. Il épousa, le 23 Juillet 1548, *Anne d'Oraison*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Clumanc. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Moriès-Lambruisse*, rapportée ci-après;
3. Et DANIEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Ville-Vieille*, qui viendra en son rang.

VII. ANTOINE DE CHAYLAN, II^e du nom, réunit avec son frère PAUL toute la Terre de Lambruisse, & celles de Moriès & du Castellet-la-Robine, qu'ils possédèrent conjointement, & dont ils prêtèrent hommage le 1^{er} Février 1580. Il épousa, le 8 Avril 1570, *Jeanne de Gombert*, fille de *François*, Ecuier, Seigneur de Verdaches, & de *Catherine d'Esclafanatis*, dont vinrent :

1. PAUL, qui suit;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Moriès-Castellet*, rapportée ci-après.

VIII. PAUL DE CHAYLAN fut laissé en bas âge avec PIERRE, son frère, sous la tutelle de *Gaspard de Gombert*, Seigneur de Verdaches, leur oncle, qui prêta hommage en leur nom le 8 Mai 1597, & qui fit aussi en leur nom le partage du 2 Avril 1598, avec PAUL DE CHAYLAN, Conseiller au Parlement de Provence, leur oncle. PAUL prêta de nouveau hommage à LOUIS XIII, le 21 Juin 1610, & fut conjointement avec son frère, déchargé de la taxe des Francs-fiefs, & déclaré d'*ancienne & noble extraction*, non sujet à la taxe. Il épousa, par contrat du 30 Avril 1617, *Catherine de Gafguy*, sœur aînée de *Diane*, mariée à PIERRE, son frère, dont :

1. PIERRE, qui suit;

2. MELCHIOR, mort au berceau ;
3. PAUL, Prieur de Moriès & de Courchon ;
4. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1643, mort à Paris à la suite du Grand-Prieur de France ;
5. & 6. FRANÇOIS & HONORÉ, morts en Piemont au service de Savoie ;
7. Et MELCHIOR, mort fans postérité.

IX. PIERRE DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès, prêta hommage au Roi LOUIS XIV, en 1643, la première année de son règne. Les Commissaires députés pour la vérification de la Noblesse de Provence, rendirent en sa faveur, le 27 Mai 1667, un Jugement contradictoire qui le déclara *noble & issu de noble race & lignée*. Il fut Lieutenant principal des submissions au siège de la ville de Castellane. Il épousa, le 5 Juillet 1642, *Marie de Demandols*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Châteaueux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Ifabeau de Raymondis*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. 3. & 4. JEAN, BALTHASAR & FRANÇOIS, morts en bas âge.

X. JOSEPH DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès-Bouquet, épousa, en 1690, *Honorate de Bertatis-Puy-michel*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. AUGUSTIN, mort fans postérité, marié à *N... de Châteauneuf-Mireval* ;
3. Et une fille.

XI. JOSEPH DE CHAYLAN, II^e du nom, Sieur de Moriès-Bouquet, épousa, en 1716, *Ifabeau Perrier*, dont :

- Un fils, mort au berceau ;
 ANNE, mariée à *Joseph d'Amalric*, Seigneur du Chaffaut, de Freissoles, ancien Maire de Digne ;
 Et MARIE, mariée à *Hippolyte de Jaffaud*, Seigneur de Thorame-Basse.

BRANCHE

des Seigneurs de MORIÈS-CASTELLET.

VIII. PIERRE DE CHAYLAN, III^e du nom, Seigneur de Moriès & du Castellet, fut conjointement avec PAUL, son frère, déchargé par Arrêt du 12 Avril 1636, de la taxe des *Francs-fiefs*, & déclaré d'*ancienne & noble extraction, non sujet à la taxe & payement desdits droits*. Par un second Jugement contradictoire rendu par les Commissaires députés par le Roi LOUIS XIV, pour la vérification des

titres de la Noblesse de Provence le 20 Décembre 1668, le même PIERRE fut de nouveau déclaré *noble & issu de noble race & lignée*. Il se distingua par sa fidélité au service du Roi durant les troubles excités dans la Province, suivant un certificat de LOUIS DE VALOIS, Comte d'Alais, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Provence, du 25 Juillet 1650. Il épousa, le 30 Avril 1617, *Diane de Gafguy*, fille de *Melchior*, Gouverneur pour le Roi de la forteresse de Briganfon, & d'*Anne de Blanquard*, sœur cadette de *Catherine de Gafguy*, mariée avec PAUL DE CHAYLAN, son frère aîné, parle même contrat. Il en eut :

1. PAUL, qui fuit ;
2. JEAN, mort fans postérité ;
3. Et plusieurs filles.

IX. PAUL DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès, mort à Paris en 1661, âgé de 32 ans, avoit épousé, le 28 Juin 1657, *Marguerite de Blacas*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Carros, & d'*Ifabeau de Grimaldi*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. CHARLES, mort fans postérité ;
3. Et GASPARD, mort en bas âge.

X. PIERRE DE CHAYLAN, IV^e du nom, Seigneur de Moriès & du Castellet, prêta hommage au Roi LOUIS XIV pour lesdites Terres le 9 Janvier 1673. Il épousa, le 10 Septembre 1686, *Françoise de Flotte-d'Agoult*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Auban, & de *Claire de Lombard-Saint-Benoit*, dont :

1. JEAN, mort au berceau ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. ALEXANDRE, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Glandevès ;
4. Et N... DE CHAYLAN, mariée, le 23 Novembre 1716, à *François-René de Grassé*, Chevalier, Seigneur de Briançon.

XI. FRANÇOIS DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès & du Castellet, prêta hommage au Roi pour lesdites Terres le 17 Juillet 1720. Il avoit épousé, le 17 Octobre 1718, *Françoise d'Arbaud*, fille d'*Alexandre d'Arbaud*, Baron de Foz, Seigneur de Châteaueux, & de *Marguerite de Pontevès-Bargeme*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. ALEXANDRE-MELCHIOR, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Glandevès, & Vicaire-Général audit Evêché, nommé à l'Abbaye de Bournet, Ordre de Saint-Benoit ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de

- St.-Jean de Jérusalem, & Officier des Vaisseaux du Roi;
4. JEAN-FRANÇOIS, Garde du Pavillon, mort à Toulon, âgé de 18 ans;
 5. MARIE-ANNE;
 6. Et CATHERINE-THÉRÈSE, mariée, le 5 Septembre 1759, à *Claude-César de Blacas*, Marquis de Carros.

XII. PIERRE DE CHAYLAN, V^e du nom, Seigneur de Moriès & du Castellet, Chevalier de St.-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, a épousé, le 19 Mars 1765, *Cécile de Glandevès*, fille de *Charles-François*, Chevalier, Baron de Glandevès, Sénéchal au siège de Castellane & Chevalier de St.-Louis, & de *Marie-Jérônime de Bruny*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de MORIÈS-LAMBRUISSE.

VII. PAUL DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès & de Lambruisse, second fils de PIERRE II, & d'*Anne d'Oraison*, pourvu d'un office de Conseiller au Parlement de Provence, & reçu le 16 Décembre 1575, fut un des Commissaires députés de la Chambre de Justice établie à Marseille pour pacifier les troubles de la ligue. Il épousa *Jeanne d'Etienne*, dont :

1. SCIPION, qui suit;
2. & 3. JOSEPH & PIERRE, morts sans postérité;
4. Et SIBYLLE, mariée, le 1^{er} Mai 1705, à *Joseph de Lisle*, Sieur de Taulane, Avocat au Parlement.

VIII. SCIPION DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès & de Lambruisse, eut l'office de son père, & fut reçu le 28 Mai 1627. Il épousa, le 2 Juillet 1625, *Suzanne d'Agoult*, fille d'*Antoine*, Baron d'Olières, & de *Léonore de Valavoire*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. ETIENNE & CÉSAR, morts sans postérité.

IX. JEAN DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès & de Lambruisse, succéda à l'office de SCIPION, son père, & fut reçu le 26 Juin 1656. Il épousa, en 1665, *Madeleine de Monier*, dont :

1. JOSEPH, qui suit;
2. JEAN-ETIENNE, rapporté après son aîné;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui viendra après ses deux frères.

X. JOSEPH DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès, vendit l'office de son père, & aliéna, par acte du 22 Mars 1712, en faveur de PIERRE DE CHAYLAN, Seigneur de Moriès & du Castellet (rapporté à la branche des Seigneurs de Mo-

riès & du *Castellet*, degré XII) la portion desdites Terres qui lui étoit échue en partage en vertu de la tranfaction passée avec ses frères. Il a de *Françoise de Joannis*, des Seigneurs de *Châteauneuf* :

AUGUSTE DE CHAYLAN.

X. JEAN-ETIENNE DE CHAYLAN, fils puiné de JEAN, Seigneur de Moriès & de Lambruisse, a eu en partage la Terre de Lambruisse & le quart de celle de Moriès. Il a de *Claire Ripert* :

JEAN-BAPTISTE ;

Et une fille unique, laquelle il a institué héritière par son testament, à l'exclusion de son fils.

X. JEAN-BAPTISTE DE CHAYLAN, troisième fils de JEAN, n'a eu pour son partage que des biens roturiers situés au lieu de Moriès. Il eut de *Jeanne de Bernard* :

1. JEAN-JOSEPH ;
 2. JEAN-ETIENNE, Prêtre ;
 5. HILARION, Lieutenant de Frégate ;
 4. ANTOINE ;
- Et deux filles.

BRANCHE.

des Seigneurs de VILLE-VIEILLE.

VII. DANIEL DE CHAYLAN, troisième fils de PIERRE II, & d'*Anne d'Oraison*, épousa, le 19 Février 1592, *Anne d'Aillaud*, dont :

1. BALTHASAR, qui suit ;
2. Et PIERRE, Prieur de Saint-Jean d'Aix, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

VIII. BALTHASAR DE CHAYLAN épousa, le 22 Avril 1616, *Lucrèce de Richieud*, dont :

IX. HONORÉ DE CHAYLAN, qui fit l'acquisition de la Terre de la Ville-Vieille. Il obtint plusieurs jugemens en sa faveur, qui le déchargèrent du droit de *Franc-fief* & le déclarèrent noble & issu de noble race & lignée : ces Jugemens sont des 21 Juin 1664 & 2 Juillet 1667. Il épousa, le 17 Octobre 1652, *Jeanne de Flotte d'Agoult*. Cette Branche est éteinte.

Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire de Provence*, par Gaufridy, pag. 852 ; dans le *Nouvel Etat de Provence*, par Maynier, part. II, pag. 59 ; & dans le Supplément à l'*Histoire Héroïque & Universelle de la Noblesse de Provence*, imprimé à Avignon en 1771, in-4^e. pag. 37, & suiv.

Les armes : d'or, à un cœur de gueules, duquel sort une pensée de finople.

CHAZELLES en Provence : *d'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

CHAZERAT. De cette famille noble étoit CLAUDE DE CHAZERAT, Chevalier, Seigneur de Ligonne, Peychalle & Puyfol, ancien Officier dans le Génie, mort le 1^{er} Février 1722. Il avoit épousé *Marie de Guery*, morte en 1730.

ANTOINE-FRANÇOIS DE CHAZERAT, leur fils, entra le premier de sa famille dans la Robe. Il fut Conseiller à la Cour des Aides le 24 Juin 1724, & succéda à son beau-père en 1736, dans la charge de premier Président. Il épousa, le 13 Décembre 1723, *Amable de Ribeyre*, sœur puinée de *Marguerite de Ribeyre*, mariée, en 1718, à *Louis-Théodore de Scorrailles*, Marquis de Rouffillon, Brigadier des Armées de Sa Majesté, & Lieutenant-de-Roi de la Haute-Auvergne; toutes les deux filles de *Charles de Ribeyre*, premier Président de la Cour des Aides. Il a eu de son mariage :

1. CHARLES-ANTOINE-CLAUDE, qui suit ;
2. Et JACQUETTE-MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 5 Octobre 1734, mariée, le 17 Janvier 1752, à *François le Cours de Saint-Aigne*, Président de la Cour des Aides.

CHARLES-ANTOINE-CLAUDE DE CHAZERAT, né le 20 Avril 1729, Chevalier, Seigneur de Ligonne, &c., a été reçu en la place de son père premier Président de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand en 1754. Il a épousé *N.... Rollet de Mirabel*, fille de *N.... Rollet de Mirabel*, Seigneur de Saint-Agoulin, Président du Bureau des Finances de la Généralité d'Auvergne.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or à la bordure de gueules, chargée de 8 tourteaux ou besans d'argent.*

CHAZERON. C'est le nom d'une branche aînée de la Maison de HAUTIER DE VILLEMONTÉE. Cette branche a pour auteur GUILLAUME, fils de GERAUD OU GIRARD HAUTIER, Chevalier, Voy. HAUTIER DE VILLEMONTÉE.

CHEBROU DE LA ROULIERE, en Poitou. N.... CHEBROU DE LA ROULIERE eut pour fils :

JEAN-MADELEINE, qui suit ;
Et JEAN-VICTOR, Chevalier, Seigneur des Loges, du Bourgneuf, de l'Espinat, Lieute-

nant-Colonel de la Mestre-de-Camp-Générale, Dragons, marié à *Marie-Anne Fertrand*, dont :

JEAN-VICTOR, Cornette dans le même Régiment ;
Et MARIE-ANNE, morte.

JEAN-MADELEINE CHEBROU épousa, en Novembre 1712, *Marie-Anne-Françoise du Temps de la Chételière*, en Bas-Poitou, dont :

LAURENT-PIERRE-MARIE-NICOLAS, Abbé, Docteur de Sorbonne ;

Et PIERRE-LOUIS-MARIE-ANNE, Capitaine au Régiment de la Marine, qui épousa, 1^o *N... de Giraffac* ; & 2^o *N... de Laurencie Léfort*, fille du Comte de Léfort, en Saintonge, dont :

Une fille, Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers. (Notice envoyée.)

Voy. l'Armorial de France, où il en est parlé, reg. 1, part. 1, pag. 137.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 à la croix d'azur pattée & alaisée d'or, cantonnée de 4 flammes de gueules ; aux 2 & 3 aussi d'azur, au cerf grimpant d'or. Supports : 2 lions d'or, celui à sénestre ayant la tête contournée. Cimier : une couronne de Marquis, sommée d'un lion issant d'or.*

CHEF-DE-BIEN. On trouve de ce nom un Conseiller au Grand-Conseil le 24 Mai 1558, qui fut premier Président de la Cour des Aides de Montpellier depuis 1578 jusqu'en 1592. Son fils, FRANÇOIS DE CHEF-DE-BIEN, fut Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier en 1613. Ils portoient pour armes : *d'azur à la fasce d'argent accompagnée d'un lion passant d'or, armé & lampassé de gueules, & en pointe d'un lion passant contourné de même.*

CHEFFONTAINE, famille noble & ancienne de Bretagne, qui a donné un Général en 1571, à l'Ordre des Cordeliers. Le Pape GRÉGOIRE XII le créa Archevêque de Césarée. Il exerça les fonctions épiscopales dans le diocèse de Sens, en l'absence du Cardinal de Pellevé, qui résidoit à Rome.

*CHEMILLÉ, en Anjou. C'est une des quatre Baronnie qui doivent service à l'Evêque d'Angers, le jour de son entrée publique. Cette Baronnie avoit donné son nom à une ancienne Maison qui s'éteignit dans celle de LA HAYE-PASSAVANT. Elle passa depuis dans la Maison de NEMOURS, par le mariage d'Yo-

lande de la Haye, fille de *Louis*, avec *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours. Ceux-ci la vendirent de concert à *Pierre de Rohan*, dit *le Maréchal de Gié*, pour la somme de 16000 écus d'or; mais elle fut retirée & adjugée par Arrêt de la Cour, le 18 Mai 1501, à *Joachim de Montepedon*, Seigneur de Beaupréau, & à *Renée de la Haye*, la femme, comme étant les plus proches héritiers. Cette Baronnie passa ensuite dans la Maison de GONDY & de COSSÉ, depuis par acquêt dans celle de BROON, & enfin dans celle de COLBERT-MAULEVRIER. Par Lettres du mois de Juillet 1555, la Baronnie de *Chemillé* fut érigée en Comté en faveur de CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-sur-Yon.

CHEMIN (du), en Normandie. On trouve dans l'Histoire de cette Province, par Gabriel du Moulin, dans son Catalogue, un NICOLAS DU CHEMIN ou QUÉMIN, qui portoit pour armes : *de gueules, au lion d'hermines rampant.*

Il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II. part. I, d'une ancienne famille noble, du nom de DU CHEMIN, de l'Élection de Saint-Lô en Normandie, divisée en deux branches, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, couvert de mouchetures de sable.*

CHEMIN, branche de la Maison de *Scépeaux*, qui subsiste. Voy. SCÉPEAUX.

* CHEMINADES ou CHAMINADES (comme on écrivoit & prononçoit anciennement), Terre située dans le Diocèse de Mende, qui a donné son nom ou qui l'a reçu d'une famille noble établie en Auvergne, depuis plus de trois siècles. Il y a des foi & hommages rendus par les Seigneurs de ce nom au Chapitre de Mende dès 1200. Une partie de la Terre de *Montiouloux*, qui appartient à une branche de la Maison de *Chavagnac*, établie en Gévaudan, est connue dans le Pays sous le nom de Mandement de *Cheminades*; & les armes de *Cheminades* le voyent à la voûte d'une chapelle de la Paroisse de Saint-Baufile, dont jouit la Maison de *Chavagnac*.

La branche aînée de la Maison de *Cheminades* est tombée en quenouille, & l'héritière en a porté la terre dans celle de *Rets-de-Serviers*, par son mariage avec le Seigneur de ce nom, d'où elle a passé dans celle de *Combres-de-Breffoles*, d'Auvergne.

La branche cadette de *Cheminades*, qui subsiste aujourd'hui en Auvergne, beaucoup plus connue sous le nom de *Lormet*, a pour auteur noble homme JEAN DE CHEMINADES, Chevalier, Seigneur de Lormet, marié, en 1467, à *Catherine Aymar*, fille de *Jean Aymar*, Seigneur d'Auburon. De ce mariage est issu :

ARMAND DE CHEMINADES, Chevalier, Seigneur d'Auburon, marié, en 1510, à *Marie de Roquelaure*, fille de *Begon de Roquelaure*, Ecuyer, Seigneur de Laval & de Ville-neuve, & de *Louise de Vareilles*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JACQUES, Comte de l'Église de Brioude.

JEAN DE CHEMINADES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lormet & d'Auburon, épousa, en 1543, *Louise de Vergefac*, fille de *N.... de Vergefac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Louise de Chavagnac*. De ce mariage vint :

VALENTIN DE CHEMINADES, Seigneur de Lormet & d'Auburon, qui épousa en 1582, *Madeleine de Bertrand-du-Pradel*, fille de *N.... Bertrand-du-Pradel*, Seigneur de la Nerède, & de *Charlotte de Vauray*. De ce mariage naquit :

JEAN DE CHEMINADES, III^e du nom, Seigneur de Lormet & d'Auburon, qui servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal de Châtillon. Il épousa, en 1617, *Péronelle Costard*, fille de *N.... Costard*, & de *N.... de Villaret*, & eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et N.... DE CHEMINADES, auteur d'une branche connue en Auvergne sous le nom de *Cheminades de Lis*, qui subsiste dans N.... DE CHEMINADES, Officier dans le Régiment de Vexin, Infanterie.

JACQUES DE CHEMINADES, Seigneur de Lormet, d'Auburon, le Mouet & de Corbières, fut Commandant du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & épousa, en 1652, *Louise de la Chaffagne*, fille de *Charles de la Chaffagne*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Sereys, & de *Claude de Severac*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et JACQUES-PIERRE, Sieur de Corbières, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de M. le Dauphin.

JACQUES DE CHEMINADES, Seigneur de Lormet, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment

Royal, épousa, en 1690, *Catherine de Bar-don-de-la-Monerie*, fille de *Claude de Bar-don*, Ecuyer, Seigneur de la Monerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Génas*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE-DOMINIQUE, qui suit ;
2. JACQUES-PIERRE DE CHEMINADES-DE-LORMET, Chanoine de la Cathédrale du Puy ; Et trois filles, Religieuses.

CLAUDE-DOMINIQUE CHEMINADES-DE-LORMET, après avoir servi en qualité d'Officier dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, se retira à caufé des bleffures qu'il avoit reçues au fiège de Barcelone. Il épousa, en 1723, *Catherine de Lefcure*, fille de *Raymond de Lefcure*, Seigneur de Saint-Denis, Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, & de *Louife de Retz*. De ce mariage font né :

Cinq fils, morts en bas âge ou fans établiffement ;

Le fixième qui étoit Gardé du Pavillon-Amiral, a été tué au combat de la Goce en 1759, à bord du vaiffeau de M. de la Clue.

7. LOUIS-PHILIBERT, Chevalier de Saint-Louis, qui, après avoir fervi depuis 1740 dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, & y avoir été fuccelfivement Enseigne, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers, Major avec Commiffion de Lieutenant-Colonel, a été nommé le 1^{er} Janvier 1768 Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. Il a époufé, le 17 Février 1765, *Marie-Madeleine Talemandier*, fille aînée de *Joseph Talemandier*, Ecuyer, Seigneur du Planchat, & de *Marie-Pétronille du Fraiffe* ;

8. CLAUDE-DOMINIQUE-GERMAIN, Chanoine de la Cathédrale du Puy ;

9. JACQUES, dit le *Chevalier de Lormet*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Beauvoifis, avec rang de Lieutenant-Colonel, & Chevalier de Saint-Louis. Il a époufé *Robertine de Gard du Charnoy*, fille de *Henri de Gard du Charnoy*, Procureur-Général au Confeil-Souverain de la Guadeloupe, & de N.... le *Brun* ;

10. MARIE-ANNE-AMABLE, Religieufe à l'Abbaye des Chaffes, Prieure Perpétuelle de Vaurey ;

11. Et FRANÇOISE-SUSANNE-ANGÉLIQUE DE LORMET, reçue parmi les Demoifelles de Saint-Cyr, d'où en fortant elle s'est faite Religieufe Hospitalière à Mantes-sur-Seine.

Les armes : de gueules, au chien courant d'argent ; au chef d'or chargé de 3 molet-

tes de fable. L'écuffon furmonté d'un timbre taré de front, & d'un lion d'or tenant une épée. Le cimier et les lambrequins des mêmes émaux que l'écu. (Généalogie dressée fur un Mémoire envoyé.)

* CHEMINON (DE), famille qui tire fon nom & fon origine de la Terre de *Cheminon*, fituée en Champagne, à quatre lieues de Vitry-le-François, qu'elle a jadis poffédée. La perte de beaucoup de titres originaux nous met hors d'état d'en relever ici l'ancienneté.

DANIEL DE CHEMINON épousa *Marie Guifelin*, dont :

PIERRE DE CHEMINON, Ecuyer, Sieur de Han-noy & de Foffes, né le 17 Mai 1660, auquel le Roi donna, le 30 Décembre 1708, des provisions de Conseiller-Tréforier de France au Bureau des Finances de la Généralité du Languedoc, féant à Bourges. Il épousa, le 24 Mai 1687, *Andrée-Françoife Morlat de Montour*, fille de *Claude*, & de *Marie de Gaubert*, & petite-fille de *Simon*, & de N.... de *Creil* (Voy. CREIL). Il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE-CLAUDE, marié, à Ancenis, à N.... *Fleuriau*, dont :

MONIQUE.

3. JEAN-LOUIS, mort fans alliance ;
 4. SUSANNE, mariée en fécondes nocés à *Jean Chaillou de Montbois* ;
 5. MARIE-CLAUDE, mariée à *François Faucheron*, Officier d'Infanterie ;
- Et fept autres filles, qui ont pris le voile, l'une dans l'Abbaye Royale de Buiffière, Ordre de Cîteaux, transférée à Bourges, où elle vit encore ; une autre chez les Religieuses de la Congrégation de la même Ville, où elle est encore vivante ; une autre chez des Filles de Sainte-Claire de la même Ville ; une autre dans un Couvent d'Urfulines à Châteauroux, &c.

JEAN DE CHEMINON, né le 24 Mars 1688, mourut le 7 Juin 1764. Il épousa, le 18 Juillet 1725, *Marguerite-Angélique du Puys*, fille de *Louis*, & de *Louife-Anne Galland*, & laiffa :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANNE-ANGÉLIQUE, née le 31 Juillet 1728, mariée, le 6 Mai 1758, à *Pierre l'Allier*, dont : *Jeanne-Alexandrine*, née le 3 Août 1759.
3. GENEVIÈVE-MARGUERITE, née le 12 Octobre 1729, mariée, le 6 Juin 1763, à *Jean-Claude*

de la Ville, reçu Avocat au Parlement de Paris, le 18 Janvier 1762 ;

4. Et MARIE-JEANNE DE CHEMINON, née le 19 Décembre 1738, mariée, le 16 Février 1768, à Antoine Freret, dont: *Henriette-Sophie-Marguerite*, née le 15 Avril 1769.

JEAN, Marquis de CHEMINON, est né le 18 Août 1737.

Les armes: de gueules, à la croix d'or.

CHÊNART: d'azur, à trois channes ou marmites, à trois pieds avec anfes; le tout d'or.

CHENE (DU). JEAN-BALTHASAR DU CHENE, Prédident au Parlement d'Aix, épousa N... de Foresta, devenue héritière de la Seigneurie de la Roquette, par la mort d'Augustin de Foresta, son frère, Prédident au Parlement d'Aix.

Le Prédident LAZARE DU CHENE, leur fils, institua héritier Antoine d'Albert-Saint-Martin, qui prit le nom & les armes de du Chene. Il eut :

DOMINIQUE, qui suit;

Et AUGUSTIN-ALBERT, Chef d'Escadre, qui a quitté l'Ordre de Malte, & a épousé, en 1746, *Augustine Boiffet-Darville*.

DOMINIQUE, dit du Chene, vendit le Marquisat de la Roquette, dont l'érection fut confirmée par Lettres du mois d'Août 1723, en faveur de *Gaspard-Nicolas Maurel*.

CHÈNE (DU), famille maintenue dans la noblesse au mois de Septembre 1667, dont les armes sont: d'azur, à trois glands d'or, posés 2 & 1. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, pag. 138).

CHENÉDÉ, famille dont étoit JOACHIM DE CHENÉDÉ, Conseiller au Présidial d'Angers, Maire de ladite Ville en 1661 & 1662, depuis Avocat & Procureur du Roi en l'Élection de Paris, mort le 8 Avril 1694. Il laissa de *Louise Aveline*, entr'autres enfans:

RENÉ-JOACHIM DE CHENÉDÉ, Marquis de Ro-fay près Mantes, premier Valet-de-Chambre de la Dauphine, aîeule du Roi Louis XV, depuis premier Valet de Garde-Robe, & ensuite premier Valet-de-Chambre du Duc de Berry, Chevalier de Saint-Lazare le 29 Janvier 1696, qui mourut le 17 Septembre 1739. Il avoit épousé *Anne-Gabrielle Bachelier*, dont des enfans.

CHÊNEL, en Picardie: d'argent, à trois chicots noueux de finople, périss en pal.

* CHENELAYE (LA), en Bretagne, Terre & Seigneurie réunie à celle de *Daudaine*, & érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Décembre 1641, registrées à Rennes le 15 Juillet 1644, en faveur de *François de Romille*, Comte de Mauffon (d'une famille noble & ancienne de Bretagne), fait Maréchal-de-Camp le 26 Mai 1649. Voy. ROMILLÉ.

CHENNEVIÈRES, en Normandie, Election de Caen, qui porte: d'argent à la merlette de fable, à l'orle de huit étoiles de gueules.

* CHENOISE, dans la Brie Champenoise, Diocèse de Sens, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mai 1652, enregitrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Septembre & 15 Décembre 1653, en faveur de JEAN DE CASTILLE, Baron de Boucaut. Voy. CASTILLE.

CHENU (DE), en Bourgogne. La généalogie de cette famille noble, que nous donnons d'après un procès-verbal des preuves de CHARLES-GERMAIN-GABRIEL DE CHENU, agréé par le Roi pour être admis au nombre des Gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans l'École Royale Militaire, & d'après un Mémoire qui nous a été remis, commence à

I. LOUIS DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, dont parle la *Thaumassière* dans son *Histoire de Berry*, qui eut de *Robine Aubert*:

II. JEAN DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, demeurant à Bourges, qui transigea le 26 Février 1481 avec Antoine de Beuil, Comte de Sancerre, & le 22 Janvier 1488, avec Jean d'Estampes, Ecuyer, Seigneur des Roches, auquel il abandonna la mouvance du fief des Trois-Brioux. Il eut de *Guillaume de Trouffebois*:

1. JEAN, qui suit;

2. Et RENÉE, mariée, en 1514, à *Gabriel de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur de l'Espinière, fils d'*Amaury*, Chevalier, Baron de Fontenay, & de *Catherine de Châtelus*.

III. JEAN DE CHENU, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, assista à la rédaction de la Coutume de Berry, & fut un des 10 Gentilshommes députés par le Corps de la Noblesse. Il épousa 1^o *Aimée de Villeblan-*

che, fille unique & héritière de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies d'Autry & de Cernoy, & de *Jacqueline d'Illiers*, fille d'*Yves d'Illiers*, Chevalier, Seigneur des Adrets, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Marguerite de Beauvilliers*; 2^o *Claude d'Estampes*, veuve de *Jean de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Veaugues, de Deux-Lions, de Saint-Georges & d'Asnières, laquelle se maria en troisièmes nocés à *Jean de Culon*, Ecuyer, Seigneur des Trois-Brioux. JEAN eut du premier lit :

1. PIERRE, qui suit;
 2. LOUIS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
 3. MARGUERITE, mariée à *Claude de la Porte*.
- Et du second lit :

4. Autre MARGUERITE, mariée, le 25 Janvier 1567, à *Pierre du Rouffean*, Seigneur de Montivilliers;
5. EDMÉE, mariée à *Jean*, Seigneur de Troy;
6. Et BLANCHE.

IV. PIERRE DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, de Ravier, Baron de Nuits, testa le 25 Novembre 1549. Il épousa 1^o *Anne de Riverse*; & 2^o en 1543, *Avoye de Sailly*, & eut du premier lit :

1. CLAUDE, qui suit;
2. MARGUERITE, mariée à *Antoine de Ponville*, Ecuyer, Seigneur de Flacy.

Et du second lit :

3. FRANÇOIS, rapporté après son frère aîné;
4. LOUIS;
5. Et EDMÉE.

V. CLAUDE DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, Chevalier de Saint-Michel, & Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes des Ordonnances de Sa Majesté, mourut en 1582. Il épousa, par contrat passé devant *Guillaume du Bessard* & *Claude Martin*, Notaires en la Prévôté de la Forêt, Election de Tonnerre, le 25 Novembre 1549, *Croissette le Boucher*, Dame de Carifay, fille de *Louis*, Seigneur des Cambres, & d'*Avoye de Sailly*, laquelle lui donna en dot cette Terre avec 1000 livres d'argent, & la Terre de Chavignon située près Laon du consentement d'*Edme Regnier*, son frère maternel, Baron de Guerchy en Senonois, & de *Jean de Sailly*, son frère. *Hugnette de Sautour*, veuve d'*Allyon de Villaircin*, aïeule maternelle de CLAUDE DE CHENU, lui fit aussi, en faveur de

son mariage, donation de la Terre de Carifay, ne se réservant que 300 livres de pension sur cette Terre. CLAUDE laissa :

1. FRANÇOIS;
2. PIERRE;
3. Et AVOYE, qui partagèrent la succession de leurs père & mère en 1584. Ils eurent pour curateurs *Antoine de Ponville*, Ecuyer, Seigneur de Flacy, leur oncle maternel, à cause de MARGUERITE DE CHENU, fille de PIERRE; Jean de la Motte, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Jean de Sailly*, Ecuyer, Seigneur de Gaffine, leur cousin; & FRANÇOIS DE CHENU, leur oncle.

V. FRANÇOIS DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Soullaux, Longueville & Plaifances, fils de PIERRE, & d'*Avoye de Sailly*, la seconde femme, épousa, par contrat passé le 7 Juillet 1574, devant les Notaires de la Châtellenie de Seignelay, *Marguerite de la Rivière*, fille de *Jacques de la Rivière*, Seigneur de la Garde-Bassoux, Baignard, la Malmaison & en partie de Baumont, & de *Susanne de la Haye*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. CLAUDE;
3. CHARLES;
4. JEAN;
5. JACQUES, rapporté après la postérité de son frère aîné;
6. MARGUERITE, mariée, par contrat passé à Auxerre, devant *Hervy*, Notaire, le 20 Septembre 1608, à *Jean de Flanquier*, fils de *Gilbert*, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *N... Malain*;
7. & 8. EDMÉE & ANTOINETTE.

Tous ces enfans partagèrent entr'eux, le 19 Octobre 1599, les Terres & Seigneuries de Longueville, Soullaux, Plaifances, &c.

VI. PIERRE DE CHENU, II^e du nom, Seigneur de Longueville qui, suivant un acte passé à Blonau en 1605, devant *Pierre Pinchenel*, Notaire, céda la part & portion qu'il avoit à Neully, à Edme de Saint-Phalle, Seigneur de Neully, qui étoit héritier de Claude de Saint-Phalle, son père, épousa *Anne de Lanfernat*. Il eut huit enfans qui sont morts.

VI. JACQUES DE CHENU, Seigneur de Soullaux & de Gaffine, fils de PIERRE, & de *Marguerite de la Rivière*, hérita de la Terre de Gaffine, par le testament de *Balthasar de Sailly*, Seigneur de Gaffine, son grand-oncle, mort en 1595. Ce *Balthasar* fit aussi à *Adrien de Regnier*, son cousin, Seigneur de

Cordeille, donation de la Terre & Seigneurie de Neuly, & de tous les biens situés dans le Comté de Joigny, à partager cependant avec *Anne de Lanfernat*, sa filleule, qui étoit femme de *PIERRE DE CHENU*. Ce même *Balthazar* laissa aussi à l'Eglise de Saint-Martin de Branches, la Paroisse, quatre arpens & demi de pré, à la charge que la Fabrique lui feroit dire tous les quatre ans à perpétuité trois Grand'Messes, Fêtes & Dimanches, avec un *Libera & Languentibus*, & il laissa à la *Charité* de cette Paroisse 104 boisseaux de bled méteil, mesure de Branches, où lesdites Terres sont situées & affermées au profit de la *Charité*. *JACQUES DE CHENU* épousa, par contrat passé devant *Miges & le Gauthier*, Notaires, le 25 Avril 1599, au Château de Villairchin, dit *la Maisonfort*, *Jeanne-Baptiste d'Oiselay*, fille de *Claude d'Oiselay*, Seigneur de Villairchin, Lavigny, & de *Christierne de Pontarlier*. De ce mariage naquirent :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. JEAN;
3. LÉONARD;
4. MARIE;
5. MARGUERITE;
6. Et ANNE, qui tous furent héritiers de leurs père & mère, suivant les partages faits à Branches le 5 Janvier 1651, devant *Bura*, Notaire.

VII. ALEXANDRE DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Soullaux, Plaisances & Gastine, servit dans les Chevaux-Légers, & épousa, par contrat passé à Joigny le 23 Février 1635, devant *Villerot*, Notaire, *Françoise Arnault*, fille de noble *Jacques Arnault*, Conseiller & Avocat du Roi en l'Élection de Joigny, & de *Françoise le Doux*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. GRATIEN, Seigneur de Ponville, né en 1639, mort en 1710 à Thionville, Capitaine de Cavalerie, réformé à la suite de la place, suivant son testament passé devant *Mainetuis*;
3. JEAN, rapporté après son frère aîné;
4. CHARLES, né en 1642;
5. FRANÇOISE, née en 1647, mariée à *Edme d'Espeules*;
6. MADELEINE, née en 1650, mariée à *N... de France*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce;
7. Et MARIE-GEORGES, née en 1656.

Tous ces enfans, vivans alors, firent leurs partages à Branches devant *Bura*, Notaire, en 1673.

VIII. JACQUES DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Soullaux & de Gastine, épousa, par contrat passé à Guerchy, *Marie Pallau*. Il en eut :

- Un fils, mort en bas âge;
- Et ALEXANDRE, qui a servi dans les Cadets-Gentilshommes en 1695, & a été ensuite Capitaine dans le Régiment de Poitou, Infanterie; il a eu une autre commission de Capitaine en 1701 dans le Régiment de Bourbon, Infanterie; s'est retiré du service en 1712, n'a point eu d'enfans, & est mort dans son Château de Gastine en 1752. Il épousa *Françoise de Francier*, native de Vierzon en Berry.

VIII. JEAN DE CHENU, Ecuyer, Garde-du-Corps du Roi, né en 1640, troisième fils d'ALEXANDRE, & de *Françoise Arnault*, a épousé, par contrat passé devant *Georges Martin*, Notaire à Branches, le 13 Mai 1672, *Jeanne de Marçay*, fille de noble Homme *Jean de Marçay*, Seigneur en partie du Petit-Monetau, & d'*Edmée de France*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. EDME, qui a été Lieutenant au Régiment de Beaujolois, & est mort en 1753. Il avoit été marié trois fois, & a eu de *Madeleine Piot* :

EDME-ROCH DE CHENU, qui a servi dans la Gendarmerie, & a fait toutes les campagnes en Westphalie. Il a épousé, par contrat passé à Joigny le 2 Juin 1755, devant *Marchand*, Notaire, *Nicole Larcher*, dont :

- Deux garçons, morts en bas âge;
- MARIE-SUSANNE & MARIE-GABRIELLE, qui vivent;
3. CHARLES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
 4. & 5. MARIE & JEANNE;
 6. Et FÉLICITÉ, née le 10 Octobre 1771.

IX. ALEXANDRE DE CHENU, Ecuyer, Seigneur en partie de Gastine, né en 1673, fut Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, & réformé en 1714. Il a épousé, dans la Paroisse de Fleury, Diocèse de Sens, par contrat passé devant *Vachery*, Notaire à Branches, le 22 Février 1715, *Marie Grandjean*, fille de *Gabriel Grandjean*, & de *Marie Perrier*, dont :

- GASPARD, qui suit;
- Et N... mariée, à Auxerre, en 1750.

X. GASPARD DE CHENU, Ecuyer, Seigneur du Souchet, & en partie de Prunier, né le 9 Février 1717, ancien Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux, est entré Volontaire dans

la Maître-de-Camp, Dragons, en 1734, a été successivement fait Lieutenant en second dans le Régiment Royal des Vailleux en 1739, Lieutenant en 1740, Capitaine en 1745, & Chevalier de Saint-Louis en 1758. Il a reçu un coup de feu en détachement au siège de Philippsbourg, a été blessé d'un autre coup de feu à l'épaule, en Autriche & à la bataille de Fontenoy; s'est trouvé à celles de Rocoux & de Lawfeld, à tous les sièges de Flandre, en Bretagne au combat de Saint-Cast; & a fait la campagne de Portugal. Il s'est retiré du service avec une pension de retraite de 400 livres, en 1763. Il a transigé en 1744 avec EDMÉ DE CHENU, Ecuyer, Seigneur en partie de Gastine, demeurant dans la Paroisse de Diges, au sujet du partage des biens de *Jeanne de Marçay*, mère dudit EDMÉ, & aïeule paternelle de lui GASPARD, qui avoit été fait le 25 Septembre 1722. Cette transaction a été passée à Auxerre. GASPARD a épousé, 1^o par contrat passé dans la même Ville d'Auxerre en 1750, devant le *Febvre*, Notaire, *Germaine Gilotton*, fille de *Charles*, Officier chez le Roi, & de *Marie-Charlotte Fautrier-d'Alpin*; & 2^o le 11 Novembre 1759, *Edmée-Anne Raffin*, fille de *Germain Raffin*, Avocat en Parlement au Bailliage & Siège Présidial d'Auxerre, & de *Madeleine Daumay*. Du premier lit font nés :

1. ALEXANDRE-CHARLES-GASPARD, né le 22 Janvier 1752 ;
2. CHARLES-GABRIEL-GERMAIN, né le 15 Juillet 1755, reçu sur ses preuves de noblesse, comme on l'a dit au commencement de cette généalogie, à l'Ecole Royale Militaire en 1766.

Et du second lit :

3. & 4. Deux garçons, dont l'un est mort en bas âge ;
5. Et LOUIS-CHARLES, né le 23 Juillet 1764, qui vit.

SECONDE BRANCHE.

IX. CHARLES DE CHENU, Seigneur de Boyerou, troisième fils de JEAN, & de *Jeanne de Marçay*, a épousé *Anne Michau*, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et une fille, mariée à N... *Portin*, Ecuyer, Seigneur de Lignéres.

X. JACQUES-FRANÇOIS DE CHENU, Seigneur de Boyeron, a épousé *Agnès de Sapa*, dont :

Deux fils, tués au service, l'un en Corse dans

le Régiment d'Auroy, l'autre en Bohême en 1742 ;

LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit ;
Et deux filles, Religieuses à Saint-Pierre-le-Moutier.

XI. LOUIS-FRANÇOIS DE CHENU, Seigneur de Boyeron, a épousé par contrat passé à Sancerre, *Marie Boullets*, dont :

1. MICHEL, né le 9 Juillet 1755 ;
2. JACQUES-ETIENNE, né le 16 Février 1757 ;
3. LOUIS-SYLVAIN, né en 1767 ;
4. Et CATHERINE. Ils demeurent tous à Sancerre.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. LOUIS DE CHENU, second fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Charantony, & d'*Aimée de Villeblanche*, Seigneur d'Autry, de Cernoy & de Charantony, épousa *Marie de la Porte*, sœur de *Claude*, & fille de *Jean de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Vaugues, & de *Claude d'Estampes*, belle-mère dudit LOUIS. De cette alliance vinrent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. Et MARIE, mariée, le 30 Mai 1585, à *Richard Lefort*, Ecuyer, Seigneur de Villemandeur.

V. CHARLES DE CHENU, Chevalier, Seigneur d'Autry-la-Ville & de Cernoy, épousa, 1^o le 31 Octobre 1586, *Madeleine Prevot*, héritière de Sanzay, du Châtelier & Portault en Poitou, fille d'*Antoine Prevot*, Chevalier, Seigneur du Châtelier, Portault, de Morlières, de la Ferté & de Precigny ; & 2^o *Anne de Prie*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Prie & de Montpopon, Baron de Toucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de N... *de Buzeyville*. Du premier lit vint :

1. SUSANNE, Dame d'Autry-la-Ville, du Châtelier & Portault, Comtesse de Sanzay, mariée, en 1617, à *Louis Turpin de Criffé*, Chevalier, Comte de Cherezé, fils de *Charles Turpin*, Comte de Criffé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Eléonore de Crevant*.

Et du second lit :

2. ANNE DE CHENU, mariée à *Jacques-René*, Comte de *Ligniville*, en Lorraine.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent accompagné de 3 hures de sanglier de même ; posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHEPOY, ancienne Maison éteinte, quia

donné un Amiral & Grand-Maître des Arbalétriers de France.

THIBAUT, Sire de CHEPOY ou CEPOY, le premier de cette Maison dont le P. Anselme fasse mention, fut Amiral & Grand-Maître des Arbalétriers de France. Il rendit de grands services au Roi PHILIPPE le Bel, & particulièrement en la garde du château de Saint-Macaire. Il étoit Maître des Arbalétriers en 1304, & exerça la charge d'Amiral de la Mer dans l'expédition de Romanie en 1306, 1307 & 1308. Il étoit mort avant le mois de Janvier 1316. Cette Maison a fini à ROBERT, Seigneur de CHEPOY, de Bretigny & de Croy-sur-Ouq, Gentilhomme de la Chambre du Roi CHARLES IX, Chevalier de son Ordre en 1573, Gouverneur de Saint-Quentin, Bailli & Gouverneur du Valois, mort sans enfans de Louise d'Ongnies, fille de Louis d'Ongnies, Comte de Chaulnes, & d'Antoinette de Raffles. (Voy. le P. Anselme, tom. VII, pag. 739 & suiv.)

Les armes : *d'or, à cinq châteaux maçonnés de sable, les tourelles & portails de gueules, posés 2, 2 & 1.*

CHERBONNERIE, branche de la Maison de Scépeaux, qui subsiste. Voy. SCÉPEAUX.

CHERCHEMONT, ancienne famille du Poitou. On trouve un JEAN de CERCHEMONT, Seigneur de Venours en Poitou, Clerc du Roi en 1318, Doyen de l'Eglise de Poitiers, Chanoine de Notre-Dame de Paris, & Trésorier de l'Eglise de Laon. Le Roi PHILIPPE le Long le fit son Chancelier en 1320, & lui donna la garde de son Scel royal. Il fut un des Commisaires du traité de paix fait avec l'Angleterre à Paris le 31 Mai 1325, & de celui du 31 Mars 1326. Il mourut subitement le 25 Octobre 1328.

GUILLAUME de CERCHEMONT, son frère, Chevalier, Professeur ès Loix, épousa Marie, dont :

GUILLAUME de CERCHEMONT, Chevalier, Seigneur de Venours, qui laissa de Catherine Lapsaud :

JEAN, qui suit ;
Et trois filles.

JEAN de CERCHEMONT, dernier mâle de cette famille, mourut sans enfans avant 1349.

Les armes : *palé d'argent & de sinople de six pièces ; à la bande losangée de gueules, brochante sur le tout.*

CHERI : *d'argent, à trois étoiles de sable, au chef de même.*

CHERI, en Nivernois, famille maintenue dans sa noblesse en Juin 1667, par ordonnance de M. Lambert, Intendant de Moulins & de Bourges, dont il est parlé dans l'*Armorial général de France*, reg. I^{er}, part. I, qui porte pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, boutonnées d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHERISY en Laonnois. Le premier que l'on connoisse est

GÉRARD de CHERISY, I^{er} du nom, qualifié noble Prince & Châtelain de Laon, vers 1100. Il fut assassiné dans la grande Eglise de Laon par ses ennemis, qui ne l'osoient attaquer ailleurs. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

GÉRARD de CHERISY, II^e du nom, Seigneur de Cherisy & de Muret, vivant l'an 1145. Il avoit épousé Agnès, dont il eut :

1. GÉRARD, qui suit ;
2. EVERARD, Chevalier ;
3. Et NEVELON, sacré Evêque de Soissons l'an 1176, par Guillaume de Champagne, Archevêque de Reims, puis élu Archevêque de Thessalonique, au voyage qu'il fit à Constantinople l'an 1205, au retour duquel il mourut à Bari en la Pouille.

GÉRARD, III^e du nom, Seigneur de Cherisy & de Muret, accompagna le Roi PHILIPPE-AUGUSTE en la Terre-Sainte l'an 1189, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. GOBERT, qui suit ;
2. GÉRARD, Chevalier ;
3. MELISENDE, mariée 1^o à Jean le Turc, Chevalier ; & 2^o à Jean du Chardonnet, aussi Chevalier ;
4. Et AGNÈS de CHERISY, mariée à Nicolas, Seigneur de Bazoches, fils de Gervais, Seigneur de Bazoches, & de Helvide.

GOBERT, Seigneur de CHERISY & de Muret, vivant l'an 1228, épousa Hadvide ou Haurvide, dont entre autres enfans :

GÉRARD, IV^e du nom, Seigneur de CHERISY & de Muret, vivant en 1263, qui épousa Marie de Laur, dont :

JEAN, Seigneur de CHERISY & de Muret, Baron de Breteuil, de Beaussant, la Falaise, Bones, Clamecy & Beaumontel. Il n'eut qu'une fille unique nommée

CLÉMENCE, Dame de Muret & de toutes les autres Terres, mariée, en 1308, à Erard de Montmorency, Seigneur de Conflans, fils de

Mathieu, III^e du nom, Seigneur de Montmorency, & de *Jeanne de Brienne*.

Les armes: *d'or, à la fasce d'azur.*

CHERTEMPS DE SEUIL, en Champagne: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles & en pointe d'un croissant de même, écartelé de Colbert.*

CHERVIL. Cette Maison étoit connue dans le XIII^e siècle sous le nom de MAURICE, ensuite sous ceux de CHARVY ou CHARVIL, & actuellement sous celui de CHERVIL.

MARCOUET MAURICE reçut le 13 Août 1333 l'hommage des Terres qu'il possédoit à Chalengon en Vivarais. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

JEAN MAURICE, Seigneur de Chervil, dont il fit hommage à Aimar de Poitiers en 1469. Il laissa de sa femme, qui n'est pas connue :

JACQUES MAURICE, qui laissa de son mariage :

HUGUES MAURICE, Seigneur de Chervil, lequel épousa, en 1480, *Ifabeau de la Marette*, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et ARTAUD, Comte de Brioude. Leur mère rendit hommage de la Terre de *Chervil*, en qualité de tutrice en 1484, au Roi CHARLES VIII.

CLAUDE MAURICE épousa, le 4 Décembre 1516, *Marguerite de Digons*, dernière du nom, à la charge de joindre les armes de *Digons* à celles de la Maison de *Chervil*. Elle étoit fille d'*Armand*, Seigneur de *Digons*, & d'*Alix de Chadenac*. *Raymond de Digons*, un des ancêtres d'*Armand*, fonda en partie l'Abbaye de Pébrac, près de *Digons*, en 1062, comme il paroît par différentes Chartes, & par la Vie de St.-Pierre de Chavanon, natif de Langheac, Patron de ladite Abbaye. Dès ce tems-là, les *Annales de la province du Languedoc* font mention de la Maison de *Digons*, comme une des plus anciennes, ayant donné, dans les tems les plus reculés, des Dames au Chapitre de Châse. Il eut :

LOUIS, Seigneur de CHERVIL, qui épousa, avant le 29 Septembre 1563, *Louise de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Chiaïse, &c., & de *N... de Lefrange*, dont :

FRANÇOIS, Seigneur de CHERVIL & de *Digons*, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebusiers à pied. Il épousa *Louise d'Albert*, fille de *Jean d'Albert*, Seigneur de la Mothe, de Moularic, &c., Capitaine pour

le Roi en Piémont, & de *Françoise de Montauban*, dont :

HENRI, Seigneur de CHERVIL, de Saint-Barthelemy-le-Miel, d'Estermanoux en Vivarais, de Saint-Dizier, & de Sainte-Marie en Dauphiné, & Digons en Auvergne, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué au siège de Montpellier en 1622, ayant substitué tous ses biens par son testament de 1609, en faveur des aînés mâles de la Maison, & à leur défaut aux filles. Il épousa *Madeleine de la Rivière*, et eut entr'autres enfans :

CLAUDE, Seigneur de CHERVIL, de *Digons*, de Moularic, &c., & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épousa, avant 1649, *Ifabeau de Mongros*, Dame des Pêcheurs, dont :

JEAN, Seigneur de CHERVIL, marié, le 10 Janvier 1658, à *Marie de Gordon*, fille de *Claude*, Seigneur de Boulogne, de Château neuf, de Gafavel, &c., & de *Gabrielle de Ginefoux-de-la-Tourette*, dont :

CLAUDE-VITAL DE CHERVIL, Seigneur de *Digons*, marié, le 16 Juin 1689, à *Ifabeau de Robert*, qui laissa :

MARIE DE CHERVIL, dernière de son nom, femme de *Joseph-Nicolas Vincent*, Chevalier, Seigneur de *Tournon*, en faveur de laquelle les substitutions dudit HENRI DE CHERVIL, son quatrième aïeul, furent confirmées par Arrêt du Parlement de Paris du 9 Juin 1739, tant pour elle que pour *François de Tournon*, son fils aîné, ayant été ouvertes ci-devant en faveur de CLAUDE-VITAL, son père, & de JEAN DE CHERVIL, son aïeul, par Arrêt du Parlement de Grenoble des 3 Août 1714, & 6 Septembre 1669, & de Toulouse en 16... Voy. VINCENT D'HAUTECOURT.

La Maison de *Chervil* a pris des alliances dans celles de *Digons*, de *Tournon*, de *Lefrange*, d'*Albert*, de *Montauban*, de *Gordon*, & de *Ginefoux-de-la-Tourette*. Cette dernière a donné à CLAUDE-VITAL DE CHERVIL, aïeul des Seigneurs de *Tournon*, du nom de *Vincent*, l'alliance au V^e degré avec GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils puîné du Roi HENRI IV, frère puîné de Louis XIII, & oncle de Louis XIV, & l'alliance au VI^e degré de MARIE DE CHERVIL, sa fille, mère des Seigneurs de *Tournon*, avec ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiselle de Montpensier*, fille unique dudit Duc d'Orléans. Ces alliances si honorables viennent de

Madeleine de Joyeuse, mariée, en 1530, à *Gabriel de Ginefoux*, Baron de la Tourette en Vivarais, d'où descendoit *Marie de Gordon*, bisfaeule des Seigneurs de Tournon, & de *Jean de Joyeuse*, son frère, qui fut père de *Guillaume*, aînel de *Henri*, Maréchal de France, qui avoit été Capucin, bisfaeul de *Henriette*, fille unique dudit *Henri*, qui épousa 1^o *HENRI DE BOURBON*, Duc de Montpensier; & 2^o *CHARLES DE LORRAINE*.

Les Seigneurs de Tournon ont encore l'honneur d'appartenir à la Maison de *Condé* par *Anne de Joyeuse* (d'où descendent les Princes de Condé), qui étoit tante de *Madeleine de Joyeuse*, d'où sont issus les Seigneurs de *Tournon*. La Maison de *Chervil* a encore eu des alliances avec les Maisons de *Montmorency*, de la *Fayette*, de *Montmorin*, de la *Tour-d'Auvergne*, de *Clermont*, &c.

Les armes de *Chervil* sont : *d'azur, à six besans d'or, 3, 2 & 1; au chef de même.*

Voy. les titres domestiques, les mémoires du Comte d'Apchier de la Baume, qui ont passé à M. de *Baschi*, Marquis d'Aubais; les Chartes de l'Abbaye de Pébrac, où il y a plusieurs titres de cette Maison, &c.

CHESNAY (DU). *JEAN DU CHESNAY*, Seigneur de Neuvi-Loire, Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit épousé *Claude de Rochecouart-Saint-Amand*, l'une des Dames de la Reine, inhumée dans le chœur de l'Eglise de Neuvi, où on lit son épitaphe.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules à trois chaînettes d'or mises en pal, soutenant trois coquilles de même; aux 2 & 3 d'azur, à trois têtes de léopards d'or, qui est du Roux.*

CHESNAYE (LA), famille originaire de Bretagne, dont les armes sont : *d'argent, à trois roses de gueules, 2 & 1, & une feuille de chêne de sinople.*

CHESNEAU en Touraine, famille dont étoit *GUILLAUME CHESNEAU*, Chevalier, Seigneur des Breaux, Montay & la Doucinierie, Echanon du Roi, fils de *JEAN*, Chevalier Seigneur desdits lieux, Chambellan de *CHARLES VII*, & de *Robine Fumée*, qui eut d'*Anne de la Lande*, deux garçons. Le puîné fut Chanoine de Saint-Martin de Tours, & Prieur de Saint-Thomas d'Amboife.

Les armes : *d'azur, semé de besans d'argent, au chevron d'or, brochant sur le tout.*

CHESNEL (DE), en Bretagne : *de sable à la bande fuselée d'or.*

* **CHESSY** ou **CHECY**, dans l'Isle de France, Diocèse de Meaux, Terre & Seigneurie érigée en Comté par lettres du mois de Janvier 1672, registrées le 1^{er} Juillet 1673, en faveur de *Henri de Fourcy*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris.

CHETARDIE, Maison originaire du Limoufin. Le Château de la Chetardie est situé dans l'Angoumois, Cette Maison a donné un Curé de Saint-Sulpice de Paris dans *JOACHIM TROTTI DE LA CHETARDIE*, né à la Chetardie, nommé à l'Evêché de Poitiers en 1702, qu'il refusa par humilité, & mort le 29 Juillet 1714, âgé de 79 ans. Il avoit pour neveu le chevalier de la *Chetardie*. Le feu Marquis de la *Chetardie*, Ministre du Roi à Berlin, ensuite Ambassadeur en Russie, à Turin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur du Fort-Louis, étoit aussi de cette famille.

Les armes : *d'azur, à deux chats passant d'argent.*

CHEUX DE BENNEVILLE : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'un losange d'argent.*

CHEVALIER, famille originaire de Champagne, qui a pour auteur

I. *ETIENNE CHEVALIER*, Secrétaire du Roi & Trésorier de France sous *CHARLES VII* & *LOUIS XI*. Il épousa, en 1449, *Catherine Budé*, Dame de Grigny, dont :

II. *THOMAS CHEVALIER*, Seigneur d'Aunay, Lieutenant de Roi de Châtillon-sur-Marne, marié à *Madeleine Luillier*, fille de *Guy*, Bailli de Melun, dont :

III. *JACQUES CHEVALIER*, Seigneur d'Aunay, Bailli d'Erpigny en 1495, marié à *Marion Charlet*, dont entr'autres enfans :

IV. *GEORGES CHEVALIER*, premier Enquêteur au Bailliage de Vermandois, qui comparut à la réformation de la Coutume en 1509, & épousa *Jeanne Beguin*, fille de *Henri Beguin*, & de *Marie Veillard*. De ce mariage vint :

V. *GEORGES CHEVALIER*, 11^o du nom, Conseiller au Présidial de Reims, & Bailli de la même Ville, qui comparut en cette qualité à la rédaction de la Coutume de Vermandois en 1559. Il épousa *Marguerite Cauchon*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et PRUDENTE, mariée à *Charles de Malval*, Seigneur de Malmaison.

VI. CLAUDE CHEVALIER, Seigneur de la Glajotte, Conseiller au Présidial de Reims, & Lieutenant-Criminel au Bailliage, mourut le 2 Mars 1627, & fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vieux à Reims. Il avoit épousé, le 7 Octobre 1577, *Marguerite Godet*, fille de *Guillaume*, & de *Jacquette Braux*, dont :

1. OUDARD, qui fuit;
2. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. PIERRE, chef de la V^e branche, qui viendra en son rang;
4. MARIE, mariée, le 18 Août 1603, à *François Mathé*, Seigneur de Martin;
5. Et PRUDENTE, mariée à *Charles de Fourvet*.

VII. OUDARD CHEVALIER, né le 10 Mars 1587, fut à Parrière-ban, puis Capitaine au Régiment de Champagne, & mourut le 12 Août 1645. Il avoit épousé, le 6 Juin 1633, avec dispense, *Elisabeth Godet*, sa parente, veuve de *Pierre de Bretel*, Seigneur de Valentigny; elle épousa en troisièmes noces *Charles de Villiers*, Seigneur d'Eudicourt. OUDARD CHEVALIER eut :

1. JOACHIM, qui fuit;
2. & 3. CHARLES & ROBERT, morts sans alliance;
4. 5. & 6. PRUDENTE, MARIE qui fut assassinée, & ELISABETH, toutes trois mortes filles.

VIII. JOACHIM CHEVALIER, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant du Régiment du Commissaire-Général, puis Capitaine au Régiment de Rambures, épousa, le 12 Septembre 1660, *Madeleine de Linage*, fille d'*Honoré-Jacques de Linage*, Seigneur de Nozay, & d'*Hélène Palluan*, dont :

IX. JOACHIM CHEVALIER, II^e du nom, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant des Carabiniers, qui perdit une jambe au service, & fut tué le 29 Juillet 1693, à la bataille de Nerwinde. Il étoit le dernier de sa branche.

SECONDE BRANCHE.

VII. NICOLAS CHEVALIER, Seigneur du Brochet, second fils de CLAUDE, & de *Marguerite Godet*, mort en 1667, à Nogent-sur-Seine, où il s'étoit établi, avoit épousé, le 8 Novembre 1627, *Anne Bonnet*, morte en Mai 1657, fille de *Louis Bonnet*, & d'*Hélène de Bar*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. CLAUDE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. LOUIS, chef de la quatrième branche, qui viendra plus loin;
4. Et ANNE, mariée, par contrat du 20 Septembre 1666, à *Antoine Geoffroy*, Seigneur de Coffy & de Nozay en Champagne.

VIII. JACQUES CHEVALIER, Seigneur de Courtavant & du Brochet, Baron d'Enfrenel, Receveur-Général des Finances de Metz, mourut à Cusset en Auvergne, le 19 Septembre 1679, & son corps fut porté à Courtavant près de Nogent-sur-Seine. Il avoit épousé, en 1668, *Anne Ollier*, morte le 14 Août 1722, âgée de 82 ans, fille de *Jean Ollier*, Seigneur de Beflac, & d'*Anne de Bourgeois*, dont :

1. JACQUES-AMABLE-CLAUDE, qui fuit;
2. NICOLAS-LOUIS, Seigneur de Montagne, Enseigne aux Gardes, marié, par contrat du 19 Mars 1713, à *Charlotte-Angélique Daniau de Saint-Gilles*, morte sans enfans en 1717;
3. MARIE-ANNE, née à Paris le 10 Mai 1669, morte le 27 Août 1742, mariée, 1^o par contrat du 13 Février 1684, à *René-François le Tellier de Morfan*, Conseiller en la Cour des Aides, mort le 14 Décembre 1686; 2^o en 1698, à *Guillaume Dary-de-la-Fautrière*, Maître des Comptes, mort le 22 Juin 1731. Elle a eu des enfans de son second mari;
4. ANNE-THÉRÈSE, Religieuse Bénédictine de Conflans;
5. MARIE-MADELEINE, née à Paris le 20 Juillet 1676, mariée, par contrat du 11 Octobre 1695, à *Alexandre Tarteron*, Conseiller au Parlement;
6. Et MARGUERITE-GENEVIÈVE.

IX. JACQUES-AMABLE-CLAUDE CHEVALIER, Baron d'Enfrenel, Sire de Courtavant, Conseiller en la Cour des Aides, puis Grand-Maître des Eaux & Forêts de Picardie, Artois & Flandre, né à Paris le 16 Décembre 1672, mourut le 23 Octobre 1748. Il épousa, par contrat du 4 Juillet 1712, *Louise-Françoise d'Ailly*, morte le 25 Mars 1749, fille de *Jacques*, Marquis d'Annebeau, Comte de Berneuil, & de *Joséphine Gouffier*, dont :

LOUISE-JOSÉPHINE CHEVALIER, née le 29 Mars 1714, morte le 24 Janvier 1744, mariée, le 11 Mars 1731, à *François-Louis le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, Marquis de Nery, mort le 22 Mars 1736. Voy. LE CONTE DE NONANT.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. CLAUDE CHEVALIER, second fils de NICOLAS, & d'Anne Bonnet, Seigneur d'Isle & de Morfan, servit dans plusieurs Régimens, ensuite fut Receveur-Général des Finances à Metz, & mourut au Château d'Isle en Champagne le 17 Octobre 1684. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1667, Anne Guyon, fille de Pierre Guyon, Procureur-Général au Bailliage de Nogent-sur-Seine, & de Marie Parifot. De ce mariage naquirent :

1. JOSEPH, Seigneur d'Isle & de Morfan, né à Nogent-sur-Seine le 26 Juin 1670, dont on ignore la postérité ;
2. LOUIS-JACQUES, Chanoine de la Cathédrale de Troyes, né à Paris le 18 Mai 1683, Prêtre en 1713 ;
3. Et ANNE, née à Nogent-sur-Seine le 12 Juillet 1669.

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. LOUIS CHEVALIER, Seigneur de Saint-Hilaire, Mœurs & Bagnolet, troisième fils de NICOLAS, & d'Anne Bonnet, né à Nogent-sur-Seine, le 18 Avril 1640, Conseiller au Présidial de Sedan, dont il fut Doyen, Trésorier de France à Metz, acheta la Terre de Montigny, à deux lieues de Chaté-Saint-Blaise, près Metz, fut ensuite Receveur-Général des Finances à Metz, & acheta en 1711 la Terre de Bagnolet, où il fonda deux Sœurs-Grises, le 10 Septembre 1714, pour l'éducation de la jeunesse. Il est mort le 4 Janvier 1715, & son corps fut transporté à Montgeroult, proche Pontoise. Il avoit épousé, le 5 Septembre 1667, Marguerite Etienne, morte le 5 Janvier 1736, fille de Philibert Etienne, Seigneur d'Ogny, Lieutenant - Général au Bailliage & Présidial de Metz, & Conseiller-d'Etat par brevet. De ce mariage sont nés :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PHILIBERT-ANTOINE, né à Paris le 20 Août 1675, Receveur-Général des Finances de Metz le 12 Septembre 1704, marié, le 8 Mai 1704, à Marie-Madeleine de Combault, morte en 1735, veuve de François du Mesnil-Jourdain, & fille de Charles de Combault, Comte d'Auteuil, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de François de Blottefière. Il en a eu :

LOUIS-PHILIBERT, né à Paris le 2 Février 1706, mort ;
Et ELISABETH-THÉRÈSE-MARGUERITE, née

le 13 Février 1705, mariée 1^o à Charles-Louis-Frédéric Cadot, Marquis de Sebeville, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires, mort le 4 Octobre 1730, âgé de 27 ans ; & 2^o le 3 Juin 1752, à Charles-Louis de Preijfac-de-Marefrang, Comte d'Esclignac, Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort le 14 Avril 1777.

3. NICOLAS-LÉONARD, Seigneur de Saint-Hilaire, né à Paris le 28 Novembre 1678, qui fut Garde-Marine & se trouva au combat de la Hogue à l'âge de 13 ans, ensuite Enseigne, Lieutenant & Capitaine aux Gardes. Il fut blessé d'un coup de canon au siège du Quefnoy, dont il mourut le 13 Septembre 1712 ;
4. ARMAND, né à Paris le 12 Août 1684, Maître-d'Hôtel ordinaire de M. le Duc de Berry ;
5. LOUIS-ANDRÉ, né à Paris le 5 Novembre 1685, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève, & Procureur en leur maison de Longjumeau ;
6. Un fils, mort le 5 Novembre 1685, jour de sa naissance ;
7. FRANÇOIS, né à Paris le 3 Novembre 1688, Enseigne aux Gardes dans la Compagnie de son frère en 1705, puis Lieutenant en 1709 ;
8. ANNE, née à Metz le 26 Mai 1669, mariée, en Janvier 1685, à André le Vieux, Conseiller en la Cour des Aides & de l'Hôtel-de-Ville, fille d'André le Vieux, & de Marguerite Cotart, dont une fille, mariée à N... le Gendre, Fermier-Général ;
9. MARGUERITE, née à Metz le 10 Mai 1672, morte le 3 Octobre 1745, mariée, par contrat du 17 Octobre 1691, à Jean-Antoine Ranchin, Secrétaire du Conseil, dont une fille ;
10. ANNE-AUGUSTINE, née à Paris le 8 Avril 1687, Religieuse Cordelière au Faubourg Saint-Germain, Professe en 1704 ;
Et dix autres enfans, morts au berceau ou en bas âge.

IX. LOUIS CHEVALIER, Seigneur de Montgeroult, Boiffy & Bagnolet, né à Paris le 6 Juin 1674, Conseiller au Parlement de Metz le 24 Juillet 1694, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 30 Janvier 1697, Président en la seconde Chambre des Enquêtes le 19 Août 1704, Honoraire en Décembre 1714, acquit la Terre de Montgeroult près Pontoise, en 1701, & est mort le 28 Février 1756. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1706, Marie-Anne Fermé, morte le 14 Mai 1710, fille de

Jacques Fermé, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Pallu*. Ils eurent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. MARC-RÉNÉ, né le 21 Mai 1709, Officier aux Gardes & Capitaine en Mai 1764, Brigadier en Décembre 1762;
3. Et MARIE-MARGUERITE, née le 5 Mai 1710, mariée, le 21 Janvier 1727, à *François-Gaspard Maffon*, Maître des Requêtes, dont deux filles.

X. LOUIS CHEVALIER, né le 14 Mai 1707, Conseiller en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 12 Décembre 1727, mort en 1750, a laissé de N... *le Clerc* :

1. HENRI, Seigneur de Montigny, né le 11 Janvier 1746;
2. Et MARIE-MARGUERITE, née le 18 Février 1749, mariée, en Mai 1767, à *Charles-Gabriel*, Vicomte de *la Rivière*, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine.

CINQUIÈME BRANCHE.

VII. PIERRE CHEVALIER, troisième fils de CLAUDE, & de *Marguerite Godet*, morte à la fin de 1639, ou au commencement de 1640, avoit épousé, le 30 Janvier 1633, *Prudente Fourault*, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Parroy*, & de *Louise Lescarnetot*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. Et ELISABETH, née en 1637, morte en Barrois au mois de Mars 1706, mariée, le 14 Avril 1662, à *Michel le Coq*, Seigneur d'*Affy*, dont plusieurs enfans.

VIII. NICOLAS CHEVALIER, Seigneur de *Mœures* & de *Saint-Hilaire*, né en 1635, vendit sa Terre de *Mœures*, & la part qu'il avoit dans celle de *Saint-Hilaire*, le 25 Juillet 1679, à *Jacques Chevalier*, Baron d'*Enfrenel*, son cousin germain. Il épousa, 1^o le 22 Janvier 1661, *Marie de Boullieur*, fille de *Philippe*, Seigneur du *Plessis* & d'*Avrecourt*, & d'*Anne de Fautrey*; & 2^o *Anne Personne*. Il a eu seulement du premier lit :

HENRI CHEVALIER, Seigneur du *Lilot*, établi à *Toulouse* sans alliance.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une molette, & en pointe de deux glands, tigés & feuillés, le tout d'or.*

CHEVALIER. Un Mémoire envoyé dit que cette famille est originaire de *Flandre*, & connue à *Paris* depuis quelques siècles, &

dont plusieurs de ce nom se sont distingués, tant dans l'épée que dans la robe.

I. ETIENNE CHEVALIER, Contrôleur des Finances, Maître des Comptes, & Trésorier de France, & Ambassadeur en Italie & en Angleterre, fut nommé par *Agnès Sorel*, Maîtresse du Roi CHARLES VII, morte en 1450, son exécuteur testamentaire. Il épousa N.... *Picart*, dont :

1. PIERRE, Evêque de *Senlis*, & Confesseur du Roi LOUIS XI;
2. Et JACQUES, qui fuit.

II. JACQUES CHEVALIER, Contrôleur des Finances & Maître des Comptes, épousa *Jeanne le Picart*, dont il eut :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. Et MARIE, mariée à *Nicolas Potier*, 11^e du nom, Duc de *Gèvres*.

III. NICOLAS CHEVALIER, Conseiller au Parlement, mort le 23 Juin 1633, Doyen de la Grand'Chambre, enterré à *Saint-Barthélemy*, avoit épousé *Jacqueline Gaudard*, de laquelle il eut :

1. & 2. JACQUES & NICOLAS, Conseillers au Parlement;
3. SIMON, Maître des Comptes;
4. Et ANTOINE, qui fuit.

IV. ANTOINE CHEVALIER, Seigneur du *Coudray*, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Contrôleur - Général de l'extraordinaire des guerres & de la Cavalerie légère, mourut le 19 Septembre 1645, & fut enterré à *Saint-Nicolas-des-Champs*. Il avoit épousé, le 9 Octobre 1625, *Marie Fraguier*, remariée à *Georges d'Escoubleau*, Marquis de *Sourdis*, Chevalier des Ordres du Roi. ANTOINE eut :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, née en 1634, mariée, le 22 Mai 1653, à *Saint-Nicolas-des-Champs*, à *Messire Jean-Baptiste-Victor-Amédée de Cremeaux*, Baron dudit lieu, Marquis d'*Entragues*, Comte de *Saint-Tivier*, Seigneur de *Charmouffet-lez-Fontaines*, *Briollin*, *Maréchal-des-Camps* & *Armées* du Roi.

V. JACQUES CHEVALIER, Seigneur du *Plessis*, du *Coudray*, né le 2 Novembre 1626, baptisé à *Saint-Nicolas-des-Champs*, mort en 1688, s'étoit marié, 1^o le 22 Juin 1653, à *Elisabeth Aguevin-le-Duc*, morte le 5 Mars 1660; & 2^o suivant les bancs publiés les 11 Septembre 1661 & jours suivans, à la Paroisse de *Saint-Nicolas-des-Champs*, à ANNE CHE-

VALIER, fille de SIMON, Chevalier, Seigneur de Monthion, au Diocèse de Meaux. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. JEAN, Chanoine Régulier à Saint-Victor ;
3. FRANÇOISE, mariée à *Georges de la Porte*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, dont une de leurs filles, *Marie-Catherine*, épousa, le 11 Décembre 1688, *Maximilien de Béthune*, Duc de Charott.

Du fécond lit vinrent :

4. FRANÇOIS, né le 9 Mai 1665 ;
5. Et ELISABETH, née le 3 Avril 1664, tous les deux baptisés à Saint-Nicolas-des-Champs.

VI. FRANÇOIS CHEVALIER, Seigneur du Plessis, du Coudray, né le 10 Septembre 1656, nommé aussi THOMAS dans plusieurs actes, où il est qualifié d'*Ecuyer du Roi de la Petite-Ecurie* ; avoit épousé *Marie-Madeleine de Villefen* : tous deux ne vivoient plus, dit le Juge d'Armes de France, en 1723. De leur mariage est né :

VII. JACQUES CHEVALIER, Ecuyer, Seigneur du Coudray, né en 1686, qui fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferronnaye. Il est mort le 30 Mai 1754, & a été enterré à Saint-Sulpice. Il avoit épousé, le 7 Mai 1733, *Marie-Anne-Michelle Nicaïse*, petite-nièce de l'Abbé Nicaïse, célèbre Antiquaire du XIV^e siècle. De ce mariage sont issus :

1. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS, qui fut ;
2. MARIE-ANNE, morte sans alliance ;
3. MARIE-MADELEINE, mariée, le 2 Mai 1753, à *Dominique de Gordon*, Chevalier, Marquis de Gordon, de la noble famille de Gordon d'Ecoffe, Seigneur de la Valette, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & Capitaine de Cavalerie ;
4. Et ADELAÏDE-LOUISE-THÉRÈSE, morte jeune.

VIII. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS CHEVALIER, Seigneur du Coudray, des Foffez, de la Gilbarterie & autres lieux, né le 22 Mai 1740, épousa, le 3 Septembre 1765, *Anne-Genève le Camus*, petite-nièce du Président le Camus, née le 4 Février 1746, dont, en 1769, deux enfans :

1. ANTOINE-LOUIS, qui fut ;
2. Et GENEVIÈVE-LOUISE, inscrite pour Saint-Cyr.

IX. ANTOINE-LOUIS CHEVALIER, Seigneur du Coudray, des Foffez, &c., né le 13 Décembre 1766, Lieutenant de Roi de la Ville

de Donemarie, est inscrit pour être reçu au nombre des Pages de la Chambre du Roi.

Voilà ce que dit ce Mémoire que nous avons reçu. Les armes: *d'or, à trois chaderons de sable, 2 & 1* ; mais nous avons en nos mains une généalogie de cette même famille, où il est dit qu'elle est originaire de Mantes, & qu'elle a formé plusieurs branches. Celle ci-dessus rapportée paroît être la branche aînée. Les autres, au nombre de trois, se sont éteintes au milieu du dernier siècle, & portoient pour armes: *d'azur, à la tête de licorne d'argent, chargée de trois demi-vols de sable*.

CHEVALIER, en Provence, famille qui est de la même tige que les *Chevalier*, Seigneurs des Oches & d'Istres en Dauphiné, & remonte à RAYMOND CHEVALIER, vivant l'an 1458, compris au nombre des Nobles de la Vicomté de Clermont. Cependant à l'exemple de l'Abbé Robert qui en fait mention, nous n'en commencerons la filiation que depuis

ETIENNE DE CHEVALIER, Seigneur de Saint-Martin, fils de JEAN, qui à cause de quelque dérogeance fut réintégré dans la noblesse par Lettres de LOUIS XIII, du mois de Janvier 1623, vérifiées le 13 Mai suivant, en récompense de ses services militaires, s'étant distingué sous HENRI IV, d'abord en qualité de Lieutenant, & ensuite de Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied. De son mariage avec *Anne de Laufanne*, il eut pour fils :

PIERRE DE CHEVALIER, Seigneur de Saint-Martin, Juge-Royal de la Ville de Seyne, qui fut marié 1^o à *Madeleine de l'Olivier*, d'une noble famille de Dauphiné ; & 2^o à *Claire de Forbin*, des Seigneurs de *Gardaune*, dont il eut plusieurs enfans. Du premier lit vinrent :

1. JEAN DE CHEVALIER, marié, en 1674, à *Marie de Guevrot-de-la-Brimaudière*, dont il n'eut qu'une fille ;
2. Et FRANÇOIS, qui fut.

FRANÇOIS DE CHEVALIER, Juge de la Ville de Seyne, épousa, le 1^{er} Mars 1650, *Lucrèce du Vache*, & eut :

ETIENNE DE CHEVALIER, qui épousa, le 29 Décembre 1698, *Marguerite de Joannis-Châteauneuf*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et AÏME, mort sans enfans.

JEAN DE CHEVALIER épousa, au mois de Mai

1729, *Enemonde-Augustine de Laugier* de Bosse-Duperrier, dont est issu :

JEAN-LOUIS DE CHEVALIER, demeurant à Trets, & marié à *Madeleine-Antoinette-Désirée de Ferri*, dont il a eu une fille, née le 6 Avril 1770.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'une aigle de même en pointe ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Extrait du Supplément à l'*Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence.*

CHEVALIER, Sieur de la Frapinière : *de gueules, à trois clefs d'or, posées en pal, 2 & 1, les anneaux en bas, les deux clefs du chef adossées.*

CHEVALIER (LE), en Normandie, Election de Bayeux : *d'azur, à trois chevaliers d'argent, bequés & membrés de gueules, au chef d'or.*

CHEVALIER (LE), Sieur de Brioux, en Normandie, Election de Caen : *de gueules, au chevalier d'argent, armé d'une épée de même, sur un cheval de sable, bridé, caparaçonné & ferré d'argent, combattant un sauvage d'or, armé d'une massue de même, sur une terrasse de sinople.*

CHEVALIER, Seigneur de Montigny. PHILIPPE CHEVALIER, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, épousa *Anne de Danguel*, Dame de Sours-la-Coudraye, &c., dont il eut :

GUILLAUME CHEVALIER, Seigneur de Montigny, Sours-la-Coudraye, &c., qui épousa 1^o *Anne Cannaye*, fille de *Jacques*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris ; & 2^o *Henriette de la Forest*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Saugeville, & de *Louise de Goulart*. GUILLAUME eut des enfans des deux lits.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent.*

CHEVARDIÈRE, en Champagne, Diocèse de Reims. DÉSIRÉE DE LA CHEVARDIÈRE, née le 11 Décembre 1679, fille de JEAN, Ecuier, Seigneur de Jumont, & d'*Elisabeth de la Felonnière*, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1688, a prouvé sa noblesse depuis THOMAS DE CHEVARDIÈRE, Ecuier, Seigneur de la Grange, Lieutenant-Général au Bailliage de Rethelois, qui vivoit en 1500, & étoit son

cinquième aïeul. Cette famille possède les Terres de Jumont, Provisy, Frefly & la Grandville. Il y en a une branche établie en Provence.

Les armes : *d'argent, à une plante de trois brins de fougère de sinople.*

CHEVEIGNÉ, en Bretagne : *de gueules, à quatre fusées d'or, rangées en fasce, accompagnées de huit besans de même, 4 en chef & 4 en pointe.*

CHEVENON, famille qui a donné un Evêque de Saintes, ensuite Evêque de Beauvais, dans BERNARD DE CHEVENON ; mais il n'en prit pas possession, étant mort en 1420.

GUILLAUME DE CHEVENON, Ecuier, étoit Capitaine de la Tour de Vincennes en 1370.

On trouve GUILLAUME DE CHEVENON, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, sans avoir laissé d'enfans. C'est en lui qu'a fini cette famille. Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 quinte-feuilles de même, 2 & 1, & un cœur d'azur.* Voy. BIGNY.

CHEVERT. FRANÇOIS DE CHEVERT, Lieutenant-Général, Grand-Croix de Saint-Louis, est Gouverneur de Belle-Isle.

CHÉVERUE (DE), en Normandie & en Anjou. L'orthographe de ce nom varie beaucoup dans les titres ; on y lit de *Cheverite*, de *Cheveruee*, de *Cheverue*, de *Cheveruee*, de *Chevreux*, de *Chevrue*, de *Chevrust*, & de *Chevru*, mais plus communément & presque toujours de *Chéverüe*.

La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, pag. 1686, fait mention de *Monfieur PIERRE CHÉVERUE*, Chevalier, qui fut présent à une montre des Nobles de la province de Normandie faite en 1347, sous l'autorité de Godefroy d'Harcourt, par Robert de Thibouville, Chevalier. FRANÇOIS DE CHEVERUE est nommé en qualité d'*Ecuyer* de PIERRE, Duc de Bretagne, dans un compte rendu en 1451 & 1452, par Raoul de Lannay, Ecuier, Trésorier & Receveur-Général des Finances de ce Prince. Dans un autre compte du Trésorier des Guerres de 1465, sous le titre de Gentilshommes qui avoient vaqué à la garde de la place de Cliczon, jusqu'au 1^{er} Janvier 1464 (vieux style), se trouvent *Messire* FRANÇOIS DE CHEVERUE, & onze *Archers*. Dans le même compte est encore un

rôle de montre faite à la Guierche devant les Commissaires nommés par le Duc de Bretagne, où le même *Messire François de Chéverue* paroît entre les 100 Lances & les 200 Archers du Sire de Lefcun. Enfin *Jean de Chéverue*, Chevalier, Seigneur de la Lande, Terre que lui apporta en dot *Jeanne d'Orvaux*, sa femme, fille de *Jean d'Orvaux*, Ecuier, fit un accord le 18 Décembre 1428, avec *Messire Jean d'Orvaux*, son beau-frère, sur quelques différends qui étoient survenus entre eux. La filiation suivie de cette Maison ne remonte qu'à

I. *PIERRE de Chéverue*, Seigneur de la Lande & de la Fourmillionnière, qualifié dans son contrat de mariage noble *Ecuyer Pierre de Chéverue*, Seigneur de la Lande, de la paroisse de Saint-Aubin du Pavoil, Diocèse d'Anjou, qui mourut avant le 6 Janvier 1496. Il épousa, le 4 Septembre 1458, *Jeanne Cadoré*, qui étoit morte le 21 Novembre 1518, fille de *Guillaume*. Leurs enfans furent :

1. *MAURICE*, qui suit;
2. *JEAN*, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. *GUILLAUME*, Seigneur de la Dorionnaye;
4. *ET JEAN le jeune*, auquel son frère aîné donna procuration pour, en son nom, prendre la part qui pouvoit lui appartenir des héritages nobles de la succession de ses père & mère.

II. *MAURICE de Chéverue*, Ecuier, Seigneur de la Lande, partagea le 14 Décembre 1491, avec *Guillaume de Chéverue*, son frère, & lui céda le lieu de la Dorionnaye, pour en jouir sa vie durant, & l'exploiter ainsi que puînés de Nobles avoient coutume de faire. Il mourut le 22 Novembre 1518, & eut entre autres enfans de *Marguerite Goueau*, morte aussi avant le 20 Novembre 1525 :

1. *OLIVIER*, Seigneur de la Lande, marié, 1^o avant le 18 Mai 1518, à *Michelle Vayer*; & 2^o à *Guillemine Provoust*, veuve peu de tems avant le 30 Novembre 1525;
2. *PIERRE*, qui suit;
3. *ET JEANNE*.

III. *PIERRE de Chéverue*, Ecuier, Seigneur de la Lande, & *Anne Lorient*, son épouse, étoient morts avant le 2 Avril 1573, date du partage de leurs biens entre leurs enfans, qui sont :

1. *JEAN*, qui ne vivoit plus lors de ce partage;
2. *PIERRE*, qui suit;

3. *CLAUDE*, Seigneur de la Dorionnaye;
4. & 5. *LOUIS l'aîné*, & *LOUIS le jeune*, qui eurent pour leur partage : le premier, le lieu de la Boutonnière; le second, ceux de la Rivière-Bérault & des Fontenelles;
6. *JACQUES*, Chantre de l'Abbaye de Saint-Florent-le-Vieil.
7. *FRANÇOIS*, mort Religieux de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers;
8. *ANNE*, morte lors dudit partage, mariée à *René Cornu*, Sieur de Romfort;
9. *ET MADELEINE*, mariée à *Michel Veillon*, laquelle eut pour son partage le Fief de Hupes.

IV. *PIERRE de Chéverue*, Seigneur de la Lande, mort avant le 20 Avril 1587, avoit épousé *Léonarde Bauldin*, dont :

1. *JACQUES*, qui suit;
2. *ET CHARLOTTE*, mariée, le 14 Novembre 1601, à *Jean de Scépeaux*, fils de *François*, & de *Jacquine de la Touche*.

V. *JACQUES de Chéverue*, Seigneur de la Lande, est le dernier de cette branche, & on ignore s'il a pris alliance.

SECONDE BRANCHE.

II. *JEAN de Chéverue*, Ecuier, Seigneur de la Hauffière & de Guibaudière, second fils de *Pierre*, & de *Jeanne Cadoré*, mourut le 12 Janvier 1534, & avoit épousé, le 2 Mai 1530, *Mathurine de Goué*, dont :

1. *JEAN*, qui suit;
2. *ET JULIENNE*, mariée à *Symphorien Hamel*.

III. *JEAN de Chéverue*, Seigneur de la Hauffière, épousa, le 1^{er} Janvier 1561, *Renée Chupin*, fille aînée de *Paul*, & de *Christophlette de Courtarvel*. Ils moururent avant le 14 Février 1594, & eurent pour enfans :

1. *JACQUES*, Seigneur de la Hauffière, qui obtint du Roi *HENRI IV*, le 12 Janvier 1600, un Brevet par lequel ce Prince lui permit, & à *PIERRE*, son frère, en considération de leurs services, de porter l'arquebuse & d'en faire tirer dans l'étendue de leurs Terres;
2. *PIERRE*, qui suit;
3. *THOMAS*;
4. *JEAN*, Seigneur de la Gobetière, qui eut de *Marguerite Lhuiffière* :
JEAN de Chéverue.
5. *ET CHRISTOPHLETTE*, mariée, le 19 Août 1594, à *Jean Adébert*, Sieur de la Girauldaye.

IV. *PIERRE de Chéverue*, Seigneur de la Hauffière, &c., déclaré *extrait de noble race*,

ainfi que les frères, par Sentence rendue en l'Élection du Maine le 6 Juillet 1609, testa le 4 Février 1620. Il mourut avant le 17 Mai 1628, & avoit époufé, par contrat du 16 Octobre 1608, *Nicole de Chappedelaine*, mariée à *Pierre de Launay*, & fille de *Joachim*, & de *Guyonne de Landrepouffe*. Il en eut entr'autres enfans :

V. FRANÇOIS DE CHÉVERUE, Chevalier, Seigneur de la Hauffière, qui acheta, le 31 Août 1645, de Pierre de Gondy, Duc de Retz, la Terre & Seigneurie du Vaux-de-Glaîne, & fit auffi l'acquisition de celle de la Gélouffière. Il mourut le 14 Mars 1661, & avoit époufé, le 29 Novembre 1628, *Anne du Méaulne*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de la Touche, & de *Catherine de Sarcé*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et MARGUERITE.

VI. FRANÇOIS DE CHÉVERUE, Chevalier, Seigneur de la Hauffière, &c., mourut le 8 Juin 1707. Il époufa, 1^o le 2 Mai 1666, *Jeanne de Poilvilain*, fille de *Jean*, Seigneur & Patron de Crefnay, Vicomte de Mortain, & de *Sufanne des Landes*; & 2^o par contrat du 30 Décembre 1681, *Madeleine d'Auray*, fille de *Pierre*, Bailli & Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Mortain, & de *Louife le Breton*. Du premier lit vint :

1. GEORGES-FRANÇOIS, qui fuit.

Et du fecond lit :

2. PIERRE-FRANÇOIS, Prêtre & Chanoine de l'Eglife Collégiale de Mortain.

VII. GEORGES-FRANÇOIS DE CHÉVERUE, Ecuier, Seigneur de la Hauffière, Confeiller du Roi, Vicomte de Mortain, baptifé le 1^{er} Octobre 1671, maintenu dans fa noblèffe par Ordonnance de M. *Guynet*, Intendant de la Généralité de Caen du 11 Février 1716, époufa, le 19 Mai 1702, *Elifabeth des Prés*, fille & unique héritière de *Jean*, Huiffier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline Hadibert*, alors femme de *Julien de la Rocque*, dont :

1. JULIEN-CHARLES-GEORGES, qui fuit ;
2. Et N..., mariée à *Samfon-Claude de St-Germain*, Seigneur de Parigny.

VIII. JULIEN-CHARLES-GEORGES DE CHÉVERUE, Ecuier, Seigneur & Patron de Mefnil-Tofé, ondoyé le 12 Novembre 1717, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoifes Inspecteur des Chaffes de M. le Duc d'Orléans, a époufé, le 11 Février

1745, *Françoife-Marie-Antoinette-Geneviève de la Rocque*, fille d'*Antoine-Bernard*, Chevalier de Saint-Louis, Maître-de-Camp de Cavalerie, & de *Jeanne-Françoife des Landes*, dont il a

GEORGES-FRANÇOIS-FÉLIX, né à Mortain le 26 Janvier 1746.

Les armes : de gueules, à trois têtes de chèvres d'argent, arrachées & pofées 2 & 1.

CHEVESTRE, en Normandie. Maître SIMON CHEVESTRE, Docteur en Decret, étoit Prieur de la Madeline de Neubourg, & Doyen d'Evreux, vers 1460, dit la Roque, dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, pag. 1583.

NICOLAS DE CHEVESTRE-de-Cintray étoit Chevalier de Malte en 1630.

TANNEGUY CHEVESTRE époufa, vers 1600, *Marie Caruel*, dont :

FRANÇOISE CHEVESTRE, qui époufa, vers 1640, *Jean-Louis de Laval*.

Les armes : d'azur, à trois hibous d'or, 2 & 1 ; ceux du chef furmontés d'une molette d'éperon de même.

* CHEVIGNY-lès-Semur, en Bourgogne, Diocèfe d'Autun, Terre & Seigneurie poffédée dans le XV^e fiècle par *Thibaut du Plessis*, Seigneur de Barbery, premier Chambellan de CHARLES, Duc de Bourgogne, marié à *Antoinette de Jaucourt*. Leur fille, *Catherine du Plessis*, porta cette Terre dans la Maifon de *Choifeul*, par fon alliance, contractée en 1479, avec *Pierre de Choifeul*, quatrième aïeul de *François de Choifeul*, II^e du nom, député de la Noblèffe des Etats de Bourgogne, en faveur duquel la Seigneurie de *Chevigny* fut érigée en Comté par Lettres du mois de Janvier 1699, regiftrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 27 Mai 1699. Voy. CHOISEUL.

CHEVREAU, branche cadette de l'ancienne & illufre Maifon de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Jean de Vienne*, fils puîné de *Louis de Vienne*, Seigneur de Pimont, & d'*Ifabeau de Neufchâtel*. Voy. VIENNE.

CHEVREL, famille dans le Mâconnois. JEAN DE CHEVREL, Seigneur de Joudes, vivant en 1328, époufa *Marguerite de Dortans*, fille de *Hugonin*, Seigneur de Dortans, & de

Clémence de Moyria, dont vinrent entr'autres enfans :

1. JEANNE, mariée à *Hugonin de Gorrevod*, veuf de *Girarde de Châteaurenard*, & fils de *Jean*, Seigneur de Gorrevod, & d'*Alix de Vienne*;
2. Et CLAUDE, mariée, l'an 1350, à *Henri*, Seigneur de *Montonnein*, veuf aussi de *Henriette de Varennes*, & fille de *Guillaume*, Seigneur de *Montonnein*, & de *Marie de la Tournelle*.

ETIENNE DE CHEVREL, vivant en 1494, épousa *Antoinette de la Teyssonnière*, fille de *Claude de la Teyssonnière*, Chevalier, Seigneur de *Becerel*, & d'*Antoinette de Mincé*.

JACQUES DE CHEVREL, Seigneur de *Loefe* en *Mâconnois*, vivant en 1503, épousa *Claudine de Chacipol*, Dame de *Merages*, remariée, le 29 Octobre 1514, à *Charles de Franc*, Seigneur d'*Essertaut* en *Mâconnois*, dont *Nicolas de Franc*, Seigneur d'*Essertaut*, qui épousa CATHERINE DE CHEVREL. Elle étoit fille de *Pierre de Chacipol*, Seigneur de *Leal*, & de *Philiberte*, Dame de *Leal*. JACQUES eut :

PHILIBERTE, mariée à *Aimé de Lugny*, Chevalier, fils de *Claude de Lugny*, & d'*Eléonore de Chevrier*.

Les armes: de gueules, à la fleur-de-lys d'or.

* CHEVREUSE est un Bourg dans l'Isle-de-France, sur la rivière d'*Ivette*, entre *Paris* & *Chartres*, qui ne portoit que le titre de *Barronnie*, lorsqu'il fut érigé en Duché pour *Jean de Brosse*, Duc d'*Estampes*, & *Anne de Pipeleux*, sa femme. Le Cardinal de *Lorraine* obtint en Juillet 1564, du Roi CHARLES IX, que le Duché de *Chevreuse*, avec les Terres, Fiefs & Domaine de *Meudon* & *Dampierre*, releveroit du Roi.

Ce Duché fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1612 en faveur de *Claude de Lorraine*, Duc de *Chevreuse*, fils puîné de *Henri de Lorraine*, 1^{er} du nom, Duc de *Guise*, Pair de France, & de *Catherine de Clèves*, & de ses descendans mâles. Cette *Pairie* fut éteinte par sa mort sans enfans mâles, arrivée le 24 Janvier 1657. *Marie de Rohan*, sa veuve, eut pour ses reprises le Duché de *Chevreuse*, qu'elle donna à *Louis-Charles d'Albert*, Duc de *Luyne*, fils aîné de son premier lit. *Charles-Honoré d'Albert*, fils de ce dernier, obtint au mois de Décembre 1667 des Lettres-

Patentes qui confirmèrent les titres de Duché sur *Chevreuse*, pour en jouir conformément aux Lettres de 1545 & 1555. Au mois de Janvier 1692 il échangea avec le Roi Louis XIV, le Duché de *Chevreuse* pour le Comté de *Montfort-l'Amaury*. Le titre de Duché fut transporté sur le Comté de *Montfort*, & la *Barronnie* de *Chevreuse* fut donnée par le Roi à la Communauté des Dames de *Saint-Cyr*. Voy. ALBERT DE LUYNES.

Les Ducs de *Chevreuse*, de la Maison de *Lorraine*, portoit: écartelé, aux 1 & 4 de *Lorraine-Guise*; aux 2 & 3 contre-écartelé, aux 1 & 4 de *Clèves*, parti de la *Marck*; aux 2 & 3 de *Bourgogne moderne*.

Le premier des anciens Seigneurs de *Chevreuse*, dont il soit fait mention dans l'*Histoire*, est MILON DE CHEVREUSE, qui vivoit sous ROBERT en 1029. Le dernier de cette ancienne & illustre Maison est ANSEAU, Seigneur de *Chevreuse*, Grand-Queux de France, qui fut envoyé en *Flandre* en 1294, pour visiter les ports. Il y servit en 1298, & porta l'*Oriflamme* à la bataille de *Mons-en-Puelle*, où il perdit la vie en 1304, ayant été étouffé dans ses armes par la chaleur & la foif.

JEANNE, Dame de CHEVREUSE, sa fille unique, porta ses grands biens dans la Maison d'*Amboise*, par son mariage avec *Pierre*, Seigneur d'*Amboise*, fils de JEAN, II^e du nom.

Les armes: d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux d'azur.

CHEVRIER, en *Dauphiné*: d'azur, à la bande d'or, chargée de trois croiffans montans du champ.

* CHEVRIÈRES, en *Dauphiné*, Diocèse de *Vienne*, Terre & Seigneurie, acquise en Avril 1560, de *Diane de Poitiers*, par *Félix de la Croix*, Conseiller d'Etat, & seul Maître des Requêtes de *Dauphiné*, mort en 1583, père de *Jean de la Croix*, Comte de *Saint-Vallier* & de *Val*, par l'acquisition qu'il en fit en 1584, de la Maison de *Poitiers*, avec la *Barronnie* de *Glariève*, en 1586. Il mourut au mois de Mai 1619, Evêque de *Grenoble*, & eut de *Barbe d'Arzac*, qu'il avoit épousée avant d'embrasser l'état ecclésiastique, entre autres enfans, *Félix de la Croix*, Comte de *Saint-Vallier*, Maître des Requêtes, père de *Jean*, & aînel de *Pierre-Félix de la Croix*, Comte de *Saint-Vallier*, Capitaine des Gardes de la Porte, en faveur duquel la Seigneurie

rie de *Chevrières* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1682, registrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 Mars suivant. Il mourut le 16 Juin 1699, & avoit épousé, en 1675, *Jeanne de Rouroy*, dont des enfans. Voy. CROIX-CHEVRIERES.

CHÉVRIERS, famille noble & ancienne dans le Mâconnois, qui se dit issue des Comtes de Mâcon. En voici la filiation qui commence dans le XII^e siècle, telle qu'elle se trouve imprimée avec l'éloge de FRANÇOIS DE CHÉVRIERS, Sieur de Tanci en Lyonnais, de la composition de Papire Masson, qui avoit dressé cette Généalogie sur les titres produits au Parlement de Paris & au Conseil du Roi, dans le procès qu'y soutint GABRIEL DE CHÉVRIERS, Seigneur de Saint-Mauris, touchant le péage de Mâcon. Guichenon en parle dans son *Histoire de Bresse*; le Laboureur, dans ses *Mœurs de l'Isle-Barbe*; & cette Généalogie est continuée dans Moréri jusqu'à ce tems, sur les preuves manuscrites pour entrer dans les Chapitres de St.-Jean de Lyon & de St.-Pierre de Mâcon, & sur des mémoires communiqués.

I. JEAN DE CHÉVRIERS, Ecuyer, vivoit en 1170, & épousa *Marie de Beaugé*, dont :

1. GUY, qui suit;
2. HENRI, que l'on a cru avoir été Commissaire en Languedoc avec son frère aîné;
3. Et RAOUL, mort Evêque d'Evreux le 29 Novembre 1269, suivant une Charte de Saint-Taurin d'Evreux, & le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, où il est fait mention de lui, comme bienfaiteur.

II. GUY DE CHÉVRIERS, Chevalier, fut très-consideré de Jean, Comte de Mâcon, & de la Comtesse Alix, son épouse. Le Roi St. Louis ayant acheté du Comte Jean & de la Comtesse, sa femme, le Comté de Mâcon en 1238, y établit GUY DE CHÉVRIERS pour son Bailli; ce Guy ordonna sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de Lyon, où ses descendans l'ont suivie jusqu'à la septième génération. On nomme sa femme *Aremberge de Vienne*, Dame de Venzelles, de laquelle il laissa :

1. PIERRE, qui suit;
2. GUY, Seigneur du Parc;
3. JEAN, Religieux de l'Ordre de St.-François, à qui son oncle, Evêque d'Evreux, fit un legs par son testament;
4. Et GEOFFROY, Ses quatre frères sont mentionnés dans un acte de l'Official de Mâcon

du mois de Novembre 1268, rapporté par Severt.

III. PIERRE DE CHÉVRIERS, Seigneur de Saint-Mauris, accompagna le Roi St. Louis en Afrique en 1270. On dit que ce Prince le fit *Comte de Bergedigne*. Il servit le Roi PHILIPPE III à l'expédition de Catalogne, & se trouva sous Raoul de Nesle, au combat de Gironne: c'est ainfi qu'en parle Papire Masson. Il eut de *Bernarde de Feurs* :

1. BARTHÉLEMY, qui suit;
2. Et HUMBERT, qui est vraisemblablement celui de ce nom qui, en qualité de Chanoine de l'Eglise de Mâcon, fut témoin à cet acte de l'Evêque Jean de Salagni, en 1332, rapporté par Severt.

IV. BARTHÉLEMY DE CHÉVRIERS, Echanfon successivement de quatre de nos Rois, est connu par plusieurs titres qui restent de lui dans les Archives du château de Saint-Mauris, rapportés par Severt. Il épousa *Jeanne de Talaru*, sœur de *Jean*, Cardinal & Archevêque de Lyon, dont :

1. HUMBERT, qui suit;
 2. MATHIEU, Prieur de Mâcon, où l'on fait preuve de noblesse de quatre races paternelles & maternelles;
 3. PIERRE;
- Et deux filles.

V. HUMBERT DE CHÉVRIERS, Seigneur de Saint-Mauris, se signala dans l'expédition d'Italie, sous le commandement de *Charles*, Comte de Valois, & fut fait Chevalier par PHILIPPE VI, qui lui *ceignit* le baudrier pour avoir aidé à la défense de la ville de Tournay contre les Anglois en 1340. Il épousa *Sibylle d'Albon*, fille, au rapport de Papire Masson, de *Thibaut d'Albon*, Sieur de Baignols & de Châtillon d'Azergues, dont :

1. HENRI, qui suit;
 2. ANDRÉ;
- Et quatre filles.

VI. HENRI DE CHÉVRIERS, Seigneur de Saint-Mauris, rendit hommage au Roi PHILIPPE VI de tout ce qu'il tenoit dans le Bailliage de Mâcon, suivant les Lettres du Roi datées de Romantilliers le 9 Juin 1348, & aussi au Roi JEAN, suivant les Lettres de ce Prince données à Lyon le 7 Février 1350, vieux style, scellées du sceau dont il usoit avant d'être parvenu à la couronne. Il se signala à la bataille de Poitiers en 1356, & en récompense fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, au rapport de

Papire Maffon, qui dit qu'il épousa *Cécile de Grolée*, fille de *Humbert*, Sénéchal de Lyon, dont il eut :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. PIERRE, qu'on croit avoir été Religieux de Cluny, Sacristain de Tréfort en Bresse, & Doyen de Saint-Martin-des-Vignes, Ordre de Cluny près Mâcon ;
3. JEAN ;
Et trois filles.

VII. ANDRÉ DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, servit à la bataille de Rofbecque contre les Flamands sous le Roi CHARLES VI, en 1382, fut Lieutenant de Jean de Vienne, Amiral de France en 1385, puis du Maréchal de Boucicaut en son expédition d'Italie en 1401. Papire Maffon rapporte qu'il se trouva avec Jean de Bourgogne au combat de Nicopolis en 1396. Son épouse fut *Jeanne de Bletterans*, dont vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. JACQUES ;
3. Et ANDRÉ, qui vraisemblablement est celui dont il est parlé dans un certificat du Maréchal de Boucicaut, en date du 11 Décembre 1411, qui porte que Claude de la Tour, Ecuyer, servoit à cheval & en armes dans l'armée du Roi pour ANDRÉ & HENRI DE CHÉVRIERS, *Ecuyers*, auxquels il permit de demeurer dans le Mâconnois, leur patrie, suivant le rapport de Severt. Cette qualité d'*Ecuyer* donnée à ANDRÉ, porte à croire qu'il est le fils de l'autre ANDRÉ ;
4. CLAUDE ;
Et trois filles.

VIII. LOUIS DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, étoit Capitaine des Nobles du Comté de Mâcon au combat de Rupelmonde en 1452, & à celui de Grave en 1453, & fut très-estimé de PHILIPPE le Long, Duc de Bourgogne, pour lequel il combattoit. Il eut de *Claudine de Mince*, comme écrit Papire Maffon, ou de *Nince*, suivant Severt :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. PHILIBERT ;
3. Et une fille.

IX. PHILIPPE DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, servit en Italie dans les armées des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII qui le fit Gouverneur de Novare. Il ordonna sa sépulture près de son père, dans l'Eglise de Saint-Mauris, qu'il avoit fait bâtir, & où ses descendans se font fait inhumér. Il eut de *Philiberte de Lugni* :

1. PHILIBERT, qui fuit ;
2. Et une fille.

X. PHILIBERT DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, aussi Seigneur de la Saugerée, près Châlons, de Bussi, & de Talant en Châlonois, Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit Capitaine de 50 Lances à la bataille de Cerifolles en 1544, & continua de servir le Roi HENRI II. Il épousa, par contrat du 23 Janvier 1534 (vieux style), *Claudine de Tarlet*, fille unique & héritière de *Claude de Tarlet*, Sieur de Marmont & de Duysia, & de *Pernette de la Gelière-de-Cornaton*, dont naquirent :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, chef de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. LÉONARD ;
4. CLAUDE, Sieur de Marmont, qui épousa *Anne de Nagu-de-Varemes*, & en eut :

PHILIBERTE DE CHÉVRIERS, mariée à *Jean-Louis de Seyturier*, Sieur de Beauregard, Marmont & du Tillet, dont elle eut 21 enfans, au rapport de Guichenon, *Hist. de Bresse*, part. II, pag. 371.

5. PHILIBERT, Sieur de la Saugerée, Vandins & Duysia, Co-Seigneur de Talant, qui épousa *Marguerite de Seyturier*, fille puînée de *Jean*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, sa seconde femme, dont :

GASPARD ;
GABRIEL ;

FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte ;

Et MARIE DE CHÉVRIERS, seconde femme de *Claude d'Angeville*, Sieur de Montuerant. (Cette branche, dite de la Saugerée, dont étoient ELÉONORE DE CHÉVRIERS DE LA SAUGERÉE, élue le 21 Septembre 1638, Prieure perpétuelle du noble Chapitre de Neuville en Bresse, dépendant de Saint-Claude ; & GABRIEL DE CHÉVRIERS de la Saugerée, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon, mort après le 19 Juin 1680, est éteinte.)

6. GUILLEMETTE, mariée, le 17 Janvier 1557, à *Georges de Lyobard*, Sieur du Chastelard, Ruffieu & la Palu, Lieutenant-Général pour le Duc de Savoie au Gouvernement de Bresse, Bugey & Valromey, dont elle fut la première femme ;
7. AINÉE, mariée, le 10 Décembre 1563, à *Louis de la Touvière*, Sieur de Servigna & de Beauregard, dont elle fut la première femme ;
Et deux autres filles.

XI. GABRIEL DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, &c., commença de servir sous le règne de HENRI II & continua sous celui de CHARLES IX. Il étoit Capitaine de 50 Lances au siège de la Rochelle en 1573, & ne quitta les armes qu'après la mort de HENRI III. Il soutint un grand procès pour la part qu'il avoit hérité de ses ancêtres sur le péage de Mâcon, dans laquelle il fut confirmé, & mourut en 1598, laissant de *Françoise de Nagu*, sœur de *François*, Marquis de Varennes, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1633, & fille de *Jean de Nagu*, Sieur de Varennes, & de *Philiberte des Loges* :

1. LAURENT, qui fuit ;
2. CHARLES ;
3. Et FRANÇOIS, Seigneur de Salagni, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, qui fut inlité en 1614 *Juge d'armes de France*, & mourut en 1641, ayant eu pour successeur en cette charge *Pierre d'Hoziér*, pourvu par Lettres du 28 Avril de la même année ;
4. Et une fille.

XII. LAURENT DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, aussi Seigneur du Thil en Beaujolois, de Salagni & des Chézeaux, servit en qualité de Volontaire sous le Roi HENRI IV, & testa le 6 Décembre 1629. Il épousa *Claudine de Seyturier*, fille aînée de *Jean*, Baron de Cornod & de Montdidier en Bresse, Conseiller d'Etat, premier Ecuyer & Chambellan du Duc de Savoie, son Ambassadeur à Rome, Commissaire-Général des Guerres de ce les Monts, & Gouverneur de la citadelle de Bourg-en-Bresse, & de *Marguerite d'Achey*, sa seconde femme, nièce par sa mère du Cardinal de Grandvelle. Sa veuve fut déclarée tutrice le 10 Juillet 1630 de ses enfans qui furent :

1. HONORÉ, qui fuit ;
2. LÉONARD, Chanoine & Trésorier de Saint-Pierre de Mâcon, dont il se démit en faveur de son neveu en 1678 ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
4. PHILIBERT, Lieutenant au Régiment de Normandie ;
5. ANNE, Religieuse Ursuline avant le 22 Juillet 1640.

Et cinq autres filles.

XIII. HONORÉ DE CHÉVRIERS, Chevalier de l'Ordre du Roi, libre Seigneur de Saint-Mauris, Vicomte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagni, & en partie du péage de

Mâcon, fut plusieurs fois élu chef de la Noblesse dans sa Province. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juillet 1640, en conséquence d'une dispense sur le III^e degré de consanguinité, expédiée en Cour de Rome dès le 15 Mars 1636, *Claudine de Damas*, fille aînée de *François de Damas*, Seigneur du Breuil, du Buisson en Dourbes & d'Arbain, & d'*Anne de Gaspard*, Dame des mêmes lieux, héritière de sa famille. De cette alliance naquirent :

1. CLAUDE-JOSEPH, qui fuit ;
2. LÉONARD-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, où il a long-tems commandé une des Galères de son Ordre, Commandeur des Echelles & de la Ville-Dieu de Fontenelle, Grand-Prieur d'Auvergne; il vivoit encore au commencement de 1723 ;
3. ALEXANDRE, baptisé le 29 Décembre 1653, qui fut Chanoine & Trésorier de l'Eglise de Saint-Pierre de Mâcon, par provisions de Rome du 11 Août 1678, sur la démission de LÉONARD DE CHÉVRIERS, son oncle, prit possession le 7 Mai 1680, & ses preuves de noblesse furent admises le 19 Juin suivant; reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 22 Mars 1692; devint Prévôt de son Eglise; fut sacré Evêque de Saintes le 25 Mars 1703, & mourut le 25 Décembre 1710 ;
4. PHILIBERT-ALEXANDRE, surnommé *l'Abbé du Changi*, Chanoine & Trésorier de St.-Pierre de Mâcon, après son frère ;
5. Et MARIE-ANNE, Prieure perpétuelle des Dames de Neuville en Bresse, morte en 1722.

XIV. CLAUDE-JOSEPH DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, &c., mourut en 1702. Il avoit épousé *Marguerite Groltier*, Dame du Soleil, fille d'*Imbert*, Seigneur du Soleil, & de *Catherine du Motet*, dont il eut :

Plusieurs enfans, morts jeunes ;
Et CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit.

XV. CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS DE CHÉVRIERS, libre Seigneur de Saint-Mauris, & de la partie du péage de Mâcon, dont sa famille est en possession depuis près de 500 ans, Comte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagni, des Chézeaux & du Soleil, a épousé, le 9 Octobre 1709, *Madeleine-Elisabeth de l'Hôpital*, morte le 17 Janvier 1719, fille aînée de *Guillaume-François-Antoine*, Marquis de Sainte-Méme, & de *Marie-Char-*

lotte de Romilly-la-Chefnelaye, Marquise de Montillier en Bresse, &c., dont :

XVI. LÉONARD - FRANÇOIS DE CHÉVRIERS, Comte de Chévriers, Marquis de Saint-Mauris, né en 1715, Moréri dit 1711, ancien Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, qui épousa, le 13 Mai 1749, *Marie-Anne-Geneviève du Quesnoy*, fille de *Pierre*, Secrétaire du Roi & Receveur-Général des Finances de Montauban, & de *N... le Fèvre de Givri*.

SECONDE BRANCHE.

XI. FRANÇOIS DE CHÉVRIERS, second fils de PHILIBERT, Seigneur de Saint-Mauris, & de *Claudine de Tarlet*, fut Seigneur de Tanci en Lyonnais, & mérita que Papire Maffon fit son éloge en langue Latine parmi ceux de plusieurs autres hommes illustres de son tems. Il vivoit en Mars 1613, âgé de 65 ans, au rapport de Jean Maffon, Archidiacre de Bayeux, qui fit imprimer les Eloges composés par feu son frère. Severt marque que ce Seigneur vivoit encore en 1625. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juin 1584, *Claudine de Paranges*, Dame de la Flachère en Lyonnais, fille de *Mathieu*, Chevalier, dont il eut entr'autres enfans :

1. HIPPOLYTE, mort sans alliance après 1625;
2. FRANÇOIS, qui fut;
3. Et ALEXANDRE, Chevalier de Malte, Commandeur de l'Hormeteau en Berry, qui, après avoir été pendant trois ans esclave en Barbarie, commanda l'espace de 20 années une des Galères de son Ordre, nommée la *Mothe-Houdancourt*.

XII. FRANÇOIS DE CHÉVRIERS, II^e du nom, Seigneur de Tanci, Paranges & la Flachère, servit long-tems dans le Régiment de la Mothe-Houdancourt, & il le commandoit en 1629. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juillet 1629, *Claudine de Varemnes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rapetour, Corbevilli, l'Ocstave & Gletteins, & d'*Antoinette de Ranée-Gletteins*, sa seconde femme. Il eut :

1. ALEXANDRE, Capitaine de la Galère de la Mothe-Houdancourt, qui, accompagnant le Chevalier de la Ferrière, Commandant des Galères de France, au secours de la place de Roses assiégée par les Espagnols, se perdit au retour avec cinq Galères de France, sur les côtes de Sardaigne;
2. Et PHILIBERT, qui fut.

XIII. PHILIBERT DE CHÉVRIERS, Seigneur de la Flachère, Tanci & Paranges, servit dans le Régiment de Mercœur, & épousa, par contrat du 22 Avril 1668, *Jeanne de Maison-Saille*, fille de *Claude*, Comte de la Mafre, Seigneur de la Cour, la Chapelle, &c., & de *Claudine de Royrand-du-Villard*. Il eut :

1. ALEXANDRE, mort Lieutenant de Vaiffeaux;
 2. ANTOINE-JOSEPH, Chevalier de Malte, où, au retour de Chio, il se tua en tombant d'un balcon;
 3. CLAUDE-JOSEPH, qui fut;
 4. ANTOINE-JOSEPH, baptisé le 8 Mai 1683, reçu Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon le 20 Juin 1702, puis Comte de Lyon, pourvu le 29 Mai 1711 : ses preuves furent admises le 7 Novembre suivant;
 5. LOUISE, mariée à *Gaspard de Grolier*, ancien Lieutenant-Colonel, Commissaire-Ordonnateur en Dauphiné;
- Et deux filles, Religieuses en l'Abbaye Royale de Saint-Pierre de Lyon.

XIV. CLAUDE-JOSEPH DE CHÉVRIERS, Seigneur de la Flachère, Magni & Tanci, Marquis de Montillier, a quitté la croix de Malte après la mort de ses deux aînés, & ayant servi pendant quelques années, il s'est marié, le 30 Janvier 1711, à *Charlotte-Sylvie de l'Hôpital*, seconde fille de *Guillaume-François-Antoine*, Marquis de Sainte-Même, & de *Marie-Charlotte de Romilly-la-Chefnelaye*, Marquise de Montillier, dont :

1. ANTOINE, né en Janvier 1720;
2. Et SYLVIE-CHARLOTTE, née à Paris le 22 Mai 1722.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons de gueules, à quoi l'on a ajouté depuis un tems immémorial, une bordure engrêlée d'azur, que l'on regarde comme la brisure d'un cadet des Comtes de Mâcon*. Moréri, édit. de 1759, tom. III, pag. 606 & suiv.

CHEUX, en Normandie. La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, dit que LAURENT DE CHEUX, ayant dérogé, fut obligé de prendre des Lettres de rétablissement; & il rapporte, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, que ROBERT-OMFROYDE CHEUX vivoit en 1426, & que JACQUES DE CHEUX, Seigneur de Benneville, vivoit en 1577. C'est ce que nous savons de cette famille, dont les armes sont : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une losange d'argent*.

* CHEYLUS (DE), en latin de *Chasluffio*,

& auffi de *Cheyhuffio*, nom d'une très-ancienne Maifon du Vivarais, où de tems immémorial elle a poffédé la Terre de CHEYLUS en *Coyroux*.

CHEYLUS étoit un Bourg confidérable entouré de murs, & avoit un Château-fort, qui fut brûlé par le Maréchal de Montmorency, dans les guerres de Religion, après avoir été furpris par efcalade. Il avoit auffi un Mandement particulier, une haute, moyenne & baffe Juftice; des Foires & des Marchés, qui depuis ont été transférés à Privas, dont les mefures en grains font encore celles du Mandement de CHEYLUS, & dont les fours bannaux appartiennent encore au Seigneur de CHEYLUS. Les Seigneuries de Tataillon, Montargues, Fraiffinet, non Clocher, & plusieurs autres Fiefs en relèvent.

Cette Terre, qui eft fituée dans la Paroiffe de Saint-Priaix, relevoit anciennement des Comtes de Touloufe; & on a lieu de croire que plus anciennement elle relevoit des Vicomtes de Béziers. Les Comtes de Touloufe en abandonnèrent la mouvance aux Comtes de Valentinois, comme il fe voit par un acte de 1239, qui eft à la Chambre des Comptes de Grenoble, dont une expédition, fignée du Secrétaire de cette Chambre, a été délivrée en 1758. Ce fait eft encore confirmé par l'acte de foi & hommage rendu en 1239 au Comte de Touloufe, par le Comte de Valentinois, pour les Terres du Vivarais. Le P. D. Vaiffette en parle dans fon *Hiftoire du Languedoc*. Voici ce qu'on y lit: *ITEM. Castrum Tornon, & Privas, & Boloniam, & Lacum, & Serinet, & Sandum-Fortunatum; ITEM Dominationes de Pouzino, videlicet Dominationes quas habemus in Castro didi Pouzini, tenemento, territorio & pertinentiis suis, & CASLUCII, & la Gorza, Sandi-Andeoli, & Caftri Veffaudi, & Arahon, & Don, & Mezélaç, & Montagut, & Raphaël, & Corbeira, & Brion, & Chaslar, & Castrum Sandæ-Agrippæ*. Il eft évident, ou que CASLUCII, dans cet acte, fignifie de CHEYLUS, ou que c'eft une faute de Copifte, & qu'au lieu de CASLUCII, on doit lire CHASLUCII.

Il ne reflera aucun doute fur cette explication, fi l'on fait attention que l'hommage en queftion regarde les Seigneuries que le Comte de Valentinois avoit en Vivarais, & que dès-lors CASLUCII ne peut fignifier que la Terre de CHEYLUS, fituée dans cette Province. Il eft

clair qu'on ne peut entendre CASLUCII de la Terre de *Caylus*, quoique *Caylus* fe rende en latin par *Caslucius*, parce que cette Terre eft en Rouergue, & que l'acte ne parle que de celles qui font en Vivarais. D'ailleurs, cet hommage eft relatif à la ceffion de plusieurs Terres de Vivarais, dont le Comte de Touloufe avoit abandonné la mouvance aux Comtes de Valentinois.

Il y a quelques fautes & quelques noms mal exprimés dans cette copie de D. Vaiffette, au lieu de *Tornon*, il faut lire *Tournon*, qui eft un fief proche Privas: *Lacum & Serinet* n'eft autre chofe que *Leferinet: Mezélaç* fe dit dans le Pays *Mezilliac, &c.* Toutes ces Terres font voisines de celle de CHEYLUS.

Ce respectable Ecrivain, dans fon excellente *Hiftoire du Languedoc*, a plus d'une fois déguifé les noms propres. Il seroit facile de montrer qu'il dit fouvent *CAYLUS & CHALUS*, & quelquefois même *CHARLUS*, où il faudroit dire *CHEYLUS*. La refsemblance & l'identité du nom latin l'ont induit dans une erreur qui lui étoit d'autant plus difficile d'éviter, qu'il eft convenu lui-même avoir toujours ignoré l'existence de la Terre & du Château de CHEYLUS en Vivarais.

La Maifon de CHEYLUS a formé plusieurs branches en Vivarais, dont une éteinte très-anciennement, fans qu'on puiffe en fixer l'époque, porta, ou par fuceffion ou autrement, la Terre de CHEYLUS dans la Maifon de *Mirabel*. L'on a d'autant plus lieu de le croire, que dans un acte d'échange fait entre *Etienne de Mirabel*, & *Aimar*, Comte de Valentinois, cet *Etienne* y eft dit Seigneur de la première & de la feconde portion de la Terre de CHEYLUS, & *PONS & RAYMOND DE CHEYLUS, Damoifeaux*, Seigneurs de la troifième; ce qui fait conjecturer avec quelque forte de fondement, que *PONS & RAYMOND DE CHEYLUS* étoient cadets de la branche dont les Seigneurs de *Mirabel* avoient hérité. Cette conjecture paroitra certaine, fi l'on obferve qu'ils portoient le nom de CHEYLUS, ne poffédant que la troifième portion, tandis qu'*Etienne de Mirabel*, entre les mains duquel étoient les première & feconde portions, retenoit celui de *Mirabel*. On fait d'ailleurs, que dans les X^e, XI^e, XII^e, & même XIII^e & XIV^e fiècles, les Seigneuries, Fiefs & Terres nobles fe partageoient entre les enfans. La qualité de *Damoifeaux* que portoient *PONS & RAYMOND DE*

CHEYLUS, & que leurs descendants ont tous portée jusqu'au tems où elle a cessé d'être en usage, donne à cette Maison un droit incontestable à la prétention d'*ancienne Chevalerie*.

Outre ce PONS & RAYMOND DE CHEYLUS, mentionnés dans cet acte d'échange qui est en original à la Chambre des Comptes de Grenoble, dans la liasse étiquetée *Cheylys*, & dont une expédition, signée du Secrétaire de cette Chambre, a été délivrée en 1758, il y est encore parlé de PONCET DE CHEYLUS, *Chevalier*, qui fut témoin à l'acte ci-dessus cité.

Avant ces trois de CHEYLUS, dont nous venons de parler, on trouve GAIRALD DE CHEYLUS, vivant en 1150, qui fut témoin au mariage de Jérôme de Solignac.

Depuis on connoît CAMILLE DE CHEYLUS, lequel, en présence de son frère ARTAUD DE CHEYLUS, qualifié *Noble & Religieuse Personne*, vendit, par contrat passé devant *Valentin Dupuy*, Notaire à Cheylus, en 1270, à Guillaume Lachis, du Bourg de Cheylus, une maison située derrière les murs du jardin du Château.

ANTOINE DE CHEYLUS, *Damoiseau*, acheta en 1288, une vigne de Laurent Barentin, & fit échange d'un pré, par contrat passé devant *Pierre Boscheto*, Notaire de Privas, en 1308, avec Gérenton de Clary, Ecuyer, de la Ville de Privas.

PIERRE DE CHEYLUS, *Damoiseau*, depuis lequel la filiation est prouvée par titres & sans interruption, vivoit en 1282. Il y a lieu de croire qu'il étoit fils ou petit-fils de PONS ou de RAYMOND DE CHEYLUS, puisqu'outre qu'il portoit le même nom, il avoit les mêmes possessions & la jouissance de la troisième portion de la Terre de CHEYLUS, comme il est justifié par différens actes passés devant *Pierre Boscheto*, Notaire de Privas, ès années 1300, 1308 & 1327, dans lesquels il est toujours qualifié *Damoiseau*.

I. Ce PIERRE DE CHEYLUS fut en 1304 jointre en Flandre l'armée du Roi PHILIPPE le Bel, avec un Ecuyer de sa Maison & 8 hommes d'armes. Suivant un aveu qu'il rendit à Guillaume de Mirabel, on voit qu'il avoit épousé *N... de Clary*, fille de *Gérenton de Clary*, Ecuyer, de la Ville de Privas, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;

2. PONS, mentionné dans un acte d'aliénation, fait avec son frère aîné, en 1330, devant

Pons Lamberty, Notaire de Privas, au profit d'Etienne Textor, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès ;

3. Et Autre PONS, dit le *jeune*, qui étoit Prieur de l'Hiac, lorsqu'il stipula avec ses frères dans le même acte, dont l'original a été tiré du Chartrier du Baron de *Cheylys*, à Chomaras. Dans cet acte où BERTRAND est qualifié *Damoiseau*, il est dit qu'ils sont tous trois fils de PIERRE DE CHEYLUS.

II. BERTRAND DE CHEYLUS, *Damoiseau*, fit bâtir un château dans le Mandement de Saint-Alban, Paroisse de Chaviac, dans un lieu appelé *le Mas de Chaynet*, auquel il donna son nom. Il y possédoit de grands biens, & y reçut l'hommage de ses Vassaux, par acte passé devant *Jean d'Aiguche*, Notaire, le 13 Février 1329. Il transigea en 1330, devant *Pons Lamberty*, Notaire à Privas, présence de ses frères, & de *Blavette* sa femme, Dame de Raphaël, avec Etienne Textor, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès, héritier des Mirabel, au sujet des droits respectifs qu'ils prétendoient sur la Seigneurie de *Cheylys*. Il fit échange, par contrat passé devant *Guillaume Bernard*, Notaire à Privas, le vendredi veille de Noël 1333, de quelques rentes Seigneuriales, avec Lancelot Bernard, Ecuyer, & reçut, présence d'*Adam Guillaume*, Notaire de Hêse, le 24 Août 1324, l'hommage de ses Vassaux. On ne lui connoît pour enfans de *Blavette*, Dame de Raphaël, que :

1. JEAN, qui suit ;

2. Et PIERRE, qui est qualifié *Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem*, dans une déclaration qu'il fit en faveur de son frère en 1363.

III. JEAN DE CHEYLUS, *Damoiseau*, rendit hommage, pour le tiers de la Seigneurie de Cheylus, à MARGUERITE DE CHEYLUS, assistée de *Guyard de Berton*, son mari, par acte passé devant *Etienne Sabatier*, Notaire, le 12 Septembre 1363, présence de *Noble & Religieuse Personne* PIERRE DE CHEYLUS, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, son frère s'accommoda le 3 Janvier 1368; avec Durand de Bénéfice, Ecuyer, du lieu de Privas, sur quelques différends qu'ils avoient ensemble; donna par acte passé devant *Berton Chabert*, Notaire, le 26 Avril suivant, le dénombrement de son Château & Seigneurie de Raphaël à Pierre de Fourchades; & rendit hommage, après l'avoir reçu lui-même de ses Vas-

faux, pour son Château de CHEYLUS, & tout ce qu'il possédoit dans le Mandement de St.-Alban, Paroisse de Flaviac, au Seigneur de la Voulte, par acte passé devant *Guillaume Gente*, Notaire, le 14 Mars 1396. Dans plusieurs de ces actes, il est dit fils de BERTRAND DE CHEYLUS. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

IV. ROSTAING DE CHEYLUS, 1^{er} du nom, Damoiseau, Co-Seigneur des Mandemens de Cheylus, Seigneur de Raphaël, &c., lequel est dit fils de JEAN DE CHEYLUS, *Damoiseau*, dans un acte passé devant *Pierre de Mourières*, Notaire, le 4 Mars 1408, par lequel il vendit des héritages à bail nouvel à Guimet Hebrard, & à quelques autres particuliers. Il fut père, entr'autres enfans, par sa femme, dont le nom est inconnu, de

V. ELZÉAR DE CHEYLUS, Co-Seigneur du Mandement de *Cheylus*, qui passa un acte de bail nouveau, devant *Joseph Baudon*, Notaire de Privas, le 7 Décembre 1455, en faveur d'un de ses Vassaux de *Cheylus*. Il est dit dans cet acte fils & héritier de ROSTAING DE CHEYLUS; & laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ROSTAING, qui fut ;
2. GUILLAUME, lequel transigea avec son frère aîné, par acte passé devant *Pierre Baudon*, Notaire, le 15 Mars 1472, sur l'héritage paternel, dans lequel ils sont dits fils d'ELZÉAR DE CHEYLUS; & s'établit à Loriol, près de Valence en Dauphiné, où il épousa *Jeanne de Barrière*, héritière d'une famille noble & ancienne. Il en eut :

GASPARD DE CHEYLUS, dit *Barrière*, qui fut tué à la bataille de Saint-Vincent, commandant un Régiment de Cavalerie à l'âge de 80 ans. Il épousa *Antoinette d'Urre*, fille de *Jean d'Urre*, Grand-Maître de la Maison du Duc de Lorraine. De ce mariage vinrent :

1. ARTAUD, qui ne laissa qu'une fille ;
 2. CLAUDE, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1540, & l'un des 8 Chevaliers qui furent tués dans le combat naval donné contre les Turcs en 1547 ;
 3. Et MARGUERITE, mariée à *Jean d'Urre*, Capitaine & Châtelain de Grane au Valentinois.
3. Et N... DE CHEYLUS, Demoiselle, dont l'alliance est ignorée.

VI. ROSTAING DE CHEYLUS, 11^e du nom, Co-Seigneur du Mandement de *Cheylus*, est dit

fils aîné d'ELZÉAR DE CHEYLUS, dans des investitures, qu'il donna à des acquéreurs de biens-fonds, relevans de sa Seigneurie, par actes passés devant *Pierre Baudon*, Notaire, le 13 Février 1475, & les 30 Mars & 10 Avril 1481. On trouve une transaction passée entre ROSTAING DE CHEYLUS & Claude de Bénéfice, sur les droits Seigneuriaux qu'ils avoient respectivement dans le Mandement de CHEYLUS, devant *Antoine Duvernet*, Notaire, dont la date est rongée, mais dont un extrait, qui fait mention de cettedacune, a été collationné sur l'original & expédié par *Mathieu Duvernet*, fils d'*Antoine*. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, cinq enfans mâles, dont deux restèrent en Vivarais, & les trois autres allèrent s'établir dans le Comtat Venaissin :

1. JEAN, qui fut ;
2. CLAUDE, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, qui fit un testament devant *Gérard Henrici*, Notaire à Avignon, le 28 Décembre 1541, par lequel, après avoir fait plusieurs legs aux filles de JEAN DE CHEYLUS, 11^e du nom, son frère aîné, & laissé un fond pour marier tous les ans une pauvre fille d'Avignon, il institua héritier universel CHARLES DE CHEYLUS, *le jeune*, son neveu, fils de feu ROSTAING, 11^e du nom, Co-Seigneur de Cheylus, &c. *Heredem suum universalem*, dit l'acte, *instituit & ore suo proprio nominavit nobilem CAROLUM DE CHELUSSIO, juniorem, Dominum de Cheiluffio, nepotem suum charissimum, filium quondam ROSTAGNI, dum viveret domini didi castri... & suos, &c.* Il épousa, dans la Ville d'Avignon, *Elisabeth Pellegrin*, fille de *Jean*, noble Avignonois, & d'*Eléonore de Seytres-de-Caumont*, dont il n'eut point d'enfans ;
4. ROSTAING, Co-Seigneur de *Cheylus*, en Vivarais, qui eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom, CHARLES, & plusieurs autres fils morts sans alliance. Ce CHARLES DE CHEYLUS, dit *le jeune*, Co-Seigneur dudit lieu, & Seigneur de Roche-maure par l'acquisition qu'il en fit, par contrat passé devant *des Aimards*, Notaire, le 12 Mars 1545, fut institué héritier de son oncle CHARLES; ce qui lui donna occasion de s'établir au Comtat Venaissin, où il passa plusieurs actes, un entr'autres dans la Ville de Carpentras, reçu par *Jacques Balbis*, Notaire, le 30 Mars 1546, conçu en ces termes : *Perfonaliter constitutus nobilis CAROLUS DE CHELUSSIO, Dominus locorum*

de *Cheyluffio*, & de *Rupemura Vivariensis Diocesis*, per se & suos hæredes, & in posterum successeurs, vendidit.... CHARLES DE CHEYLUS & ses frères étant morts sans postérité, CLAUDE DE CHEYLUS, II^e du nom, leur neveu à la mode de Bretagne, recueillit leur succession;

5. Et autre ROSTAING, qui se maria dans la Ville de Carpentras, & fut père de

CHARLES, mort sans enfans;
N..., mariée à N... de Pol;
Et N..., mariée à N... de Patris, de la même Ville.

VII. JEAN DE CHEYLUS, II^e du nom, habitant à Pernes, au Diocèse & près de Carpentras, acheta une partie des Seigneuries de Venasque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage au Cardinal Jacques Sadolet, Evêque de Carpentras & Seigneur Suzerain desdites Terres, le 1^{er} Août 1517; & donna par actes passés devant *Jean Virety*, Notaire, ès années 1509, 1510 & 1523, plusieurs investitures à des particuliers de la Ville de Pernes. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Vincent Garnier*, Notaire à Cavaillon, le 2 Janvier 1504, *Marguerite de Vachères*, fille de *Honoré*, dit de *Saint-Paul*, & de *Françoise de la Plane*, de la Ville de Pernes; & étant mort *ab intestat*, ses enfans qui partagèrent ses biens, par transaction passée entre eux devant *Sainte-Marthe*, Notaire à Pernes, en 1551, furent:

1. ROSTAING, qui suit;
2. JEAN, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. JEANNE, morte sans enfans, mariée, en 1541, à *Antoine de Rostagnis*;
4. ESPRITE, mariée à N... de Souras, du lieu de Bedarrides;
5. Et CATHERINE, mariée à *Barthélemy de Cario*, de la Ville de Pernes.

VIII. ROSTAING DE CHEYLUS, IV^e du nom, fit un testament devant *Anglexi*, Notaire à Pernes, le 8 Juillet 1572, dans lequel il rappelle ses enfans. Il épousa, par contrat passé devant *Honoré Joannis*, Notaire à Avignon, le 7 Mai 1553, *Catherine de Paul* (de *Paulis*), fille de *Geoffroy*, & de *Marie de Coste*, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. CAMILLE, mort sans postérité;
3. BARTHÉLEMY, Seigneur de la Tourasse, au terroir de Saint-Didier, qui épousa *Françoise de Chaza*, fille de *Pierre*, dit de *Grille*, Co-Seigneur de la Roque-Henri, & de

Jeanne d'Alleman-de-Châteauneuf. Il eut pour fille unique:

FRANÇOISE DE CHEYLUS, Dame de la Tourasse, qui épousa *Esprit d'Alleman*, II^e du nom, Seigneur de Châteauneuf.

4. Et LOUIS, marié à *Sibylle d'Urre*, fille d'*Esprit*, & de *Marguerite de Thomassif*, du Bourg de Mourmoiron, dont:

1. FRANÇOIS, mort sans postérité;
2. Et PIERRE DE CHEYLUS, marié à *Catherine de Chauffande*, sa cousine issue de Germaine, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Roman à Carpentras, & d'ESPRITE DE CHEYLUS. Il eut:

CÉSAR DE CHEYLUS, marié à *Charlotte de Rombaud*, remariée à *Jacques Gaultier de Girenton*, Capitaine de Vaisseaux, & depuis Marquis de Châteauneuf-le-Rouge. Elle étoit fille de *Jean-Baptiste de Rombaud*, & de *Louise de Lazaris*, & mourut sans enfans.

ANDRÉ DE CHEYLUS;

Et quelques autres enfans, morts sans postérité.

La famille de *Villard* a été mise en possession des biens de cette branche après de longs débats entre les Seigneurs de Quinçon, du nom de *Villard*, & les Seigneurs de Saint-Roman, du nom de *Chauffande*, qui prétendoient y avoir droit & s'y maintenir, en vertu d'un testament fait en leur faveur, au préjudice des droits des sieurs de *Villard*, qui ont été mieux établis par quelque substitution, ou autrement.

IX. PIERRE DE CHEYLUS, II^e du nom, second fils de ROSTAING IV, & de *Catherine de Paul*, fit un testament devant *Perroqueti*, Notaire à Pernes, le 2 Novembre 1628, en faveur de ses enfans; il épousa, par contrat passé devant *Esprit Balbis*, Notaire à Carpentras, le 6 Juillet 1594, *Marguerite de Vincens*, sœur de *Guillaume*, Grand-Prieur de Saint-Gilles. Elle étoit fille de *François*, Seigneur de Savoillans, & de *Marguerite de Renouard*, Dame de Propiac en Dauphiné, dont:

1. THOMAS, qui suit;
2. GASPARD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui épousa *Elisabeth de Vaffons*, veuve de *François Salvador*, Doyen de la Rotte d'Avignon, & fille de *Louis de Vaffons* & d'*Hélène de Quinets*. Il n'en eut point d'enfant.

X. THOMAS DE CHEYLUS, Co-Seigneur de Propiac, du chef de la mère, rendit hommage au Roi, solidairement avec *Louis de Vincens*, Seigneur de l'autre partie de Propiac, son oncle maternel, le 30 Avril 1612; & il en étoit seul Seigneur, lorsqu'il fut maintenu dans son ancienne *Noblesse*, par jugement du Sieur de *Sève*, Intendant du Dauphiné, le 13 Juillet 1641. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Ruffy*, Notaire à Avignon, le 23 Août 1635, *Marie-Anne Félix*, fille de *Henri*, & de *N... de Henrycy*, dont :

HENRI, qui suit;

Et plusieurs filles, Religieuses.

XI. HENRI DE CHEYLUS, Seigneur de Propiac, donna le dénombrement de cette Terre à la Chambre des Comptes du Dauphiné, le 19 Novembre 1677. Il avoit été reçu Conseiller du Roi, Lieutenant-Général & Vice-Bailly des Baronnies de cette Province, par Arrêt du Parlement de Grenoble, du 19 Août 1652, & mourut vers 1690. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Bonnement*, Notaire à Valence, le 10 Avril 1652, *Marie-Anne de Ferrailon*, fille d'*Antoine*, & de *Madeleine de Châtelier*. Il laissa entr'autres enfans :

1. JOSEPH, Seigneur de Propiac, qui épousa, par contrat passé devant *Malatra*, Notaire à Pernes, le 12 Décembre 1710, *Catherine de Bonnadona*, fille de *Paul-Joseph*, Seigneur de la Buyre, & de *Madeleine Teste*;
2. THOMAS-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier de Renouard*;
3. JUSTE-HENRI, appelé le *Chevalier de Propiac*;
4. ET ANNE, mariée à *Joseph-François d'Anselme*, dit de *Fougasse*, Seigneur de Grugiers, à Pernes.

SECONDE BRANCHE.

X. GASPARD DE CHEYLUS, second fils de PIERRE, II^e du nom, & de *Marguerite de Vincens*, épousa *Thérèse de Naco*, fille de *Barthélemy*, & d'*Esprite Collet*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit;
 2. N..., mariée à *Jacques d'Audibert*, Seigneur de la Villasse, & Co-Seigneur de la Garde-Paréols, à Carpentras;
- Et deux filles, Religieuses.

XI. ALEXANDRE DE CHEYLUS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaisseaux & Major des troupes de la Marine, au Département de Toulon, entra au service dès 1690, où il se distingua peu de tems après, dans le

combat donné devant Malaga, entre les chaloupes de notre armée navale, & un nombre considérable de vaisseaux Anglois, qui furent pris ou brûlés, malgré le feu des remparts de la Place, que les François eurent à essuyer. En 1704 le Roi le nomma, par une promotion particulière, Lieutenant de Vaisseaux & Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, en considération des services signalés qu'il avoit rendus dans une affaire contre les Fanatiques des Cévennes, & des blessures qu'il y reçut. Depuis il se trouva dans toutes les actions où la Marine eut part, & y donna des preuves de sa valeur & de sa prudence, surtout au combat de Malgue le 24 Août 1704, au siège de Gibraltar le 5 Octobre suivant, au combat donné en 1728 près de Corron en Morée, contre les vaisseaux Barbarefques, où, avec une seule barque, il défit trois bâtimens de plus de 100 hommes d'équipage, & demeura maître de la Mer. Cette action lui valut une pension de 1000 liv. sur l'Ordre Militaire de Saint-Louis, auquel il avoit été nommé en 1716 ou 1717. Il fut nommé en 1731 Capitaine d'un vaisseau de ligne, & commanda en 1732 les vaisseaux du Roi, dans la campagne du Levant, sous le Marquis d'Antin. En 1733, le Roi, voulant prévenir les entreprises de l'Empereur sur nos Mers, lui donna commission, & au Chevalier de CHEYLUS, de monter la Flore & le Zéphir, & de croiser dans la Méditerranée. Après cette course, qui n'eut aucun événement remarquable, à cause de la petitesse des bâtimens Impériaux, que nos vaisseaux ne pouvoient joindre près des côtes, il retourna dans le Port de Toulon, & fut nommé à son arrivée, en 1734, Major des troupes de la Marine en Provence. Il mourut à Toulon le 1^{er} Novembre 1744, ayant été nommé le 29 Octobre précédent chef d'Escadre des Armées Navales de S. M. Il avoit épousé, en 1716, *Marie-Thérèse de Piellat*, fille de *Joseph-Marie*, & de *Marguerite de Juvin*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-AGRICOLE, qui suit;
2. ET JOSEPH-DOMINIQUE, né à Avignon en 1719, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Chanoine, Haut Doyen & Vicaire-Général de l'Evêché de Lisieux, & Abbé Commanditaire de l'Abbaye Royale de Cormeilles; sacré Evêque de Tréguier le 25 Avril 1762, & nommé à l'Evêché de Cahors en 1766.

XII. LOUIS-FRANÇOIS-AGRICOLE DE CHEY-

LUS, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1754, *Charlotte-Urfule de Brunier-de-Larnage*, fille de N... de *Brunier-d'Adhémar-de-Monteil-de-Larnage*, & de N... de *Michel-du-Sofey*, dont:

1. LOUIS-FRANÇOIS-XAVIER, né en 1756;
2. ADÉLAÏDE, née en 1755;
3. ALIX, née en 1757;
4. Et N..., née en 1759.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. JEAN DE CHEYLUS, second fils de JEAN II, & de *Marguerite de Vacheres de Saint-Paul*, Co-Seigneur de Venafque & de Saint-Didier, épousa *Louise d'Alleman*, fille de *Labeau*, Co-Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise de Rebolis*, dont:

1. CÉSAR, qui fuit;
2. ESRITE, mariée à *Gabriel de Chauffande*, de la Ville de Carpentras;
3. DAUPHINE, mariée à *François d'Inguibert*, de la même Ville;
4. Et MADELEINE, mariée à *Alleman Brassier de Jocas*, à Pernes.

IX. CÉSAR DE CHEYLUS, Co-Seigneur de Venafque & de Saint-Didier, épousa, par contrat passé devant *Gaspard Anglezi*, Notaire à Pernes, le 4 Janvier 1592, *Jeanne de Capelis*, fille de *Marc-Antoine*, & de *Jeanne de Faucher*, dont:

1. THOMAS, qui fuit;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jacques Vincens*, Seigneur de Savoillans, dont *Jean-François de Vincens*, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1643.

X. THOMAS DE CHEYLUS, Co-Seigneur de Venafque & de Saint-Didier, & Seigneur de Saint-Jean, au terroir de Pernes, laissa de N... de *Baculard*:

XI. ESPRIT DE CHEYLUS, Seigneur de St.-Jean, & Co-Seigneur de Venafque & de St.-Didier, qui épousa *Jeanne de Châtelier*, de la Ville de Valence en Dauphiné, dont il eut pour fille unique:

DOROTHÉE DE CHEYLUS, Dame de Saint-Jean, & en partie de Venafque & de Saint-Didier, morte à Paris le 20 Décembre 1734, mariée, par contrat du 28 Avril 1671, à *Henri de Brancas-de-Forcalquier*, II^e du nom, dit *le Comte de Brancas*, Baron de Ceresle & du Castellet, mort le 25 Janvier 1700. Voy. BRANCAS.

QUATRIÈME BRANCHE.

VII. CLAUDE DE CHEYLUS, I^{er} du nom, Co-Seigneur dudit lieu, second fils de ROSTAING, II^e du nom, rendit hommage au Roi, à cause de son Comté de Valentinois & de sa Baronnie de Chalançon, pour tout ce qu'il possédoit dans les Mandemens de Barres & de Bayx, le 20 Novembre 1489, fit accommodement par acte passé devant *Pierre Baudon*, Notaire de Privas, le 10 Novembre 1490, avec Claude Vignon, du lieu de Sabatas, sur les arrérages d'une rente due à ROSTAING DE CHEYLUS, son père, & donna en 1504 le dénombrement des biens qu'il possédoit dans l'étendue des Seigneuries de Saint-Alban, de Rochefalbes, Tournon, Privas & Cheylus. Il eut pour fils

VIII. CHARLES DE CHEYLUS, Co-Seigneur dudit lieu dans le Mandement de Saint-Alban, qui donna par acte passé devant *Mege*, Notaire de Privas, le 7 Mai 1512, des investitures au nom de son père. Il fit faire un terrier par *Georges Rabotti*, Notaire de Privas, qui fut commencé le 2 Mai 1527, rendit foi & hommage pour ce qu'il avoit à Saint-Alban, & laissa pour enfans d'*Antoinette de Preles*:

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 7 Mars 1551. Il est cité dans *l'Histoire de Malte* par Baudouin, avec les Chevaliers de Glandevès, de Simiane, de Puy-Montbrun, de Nogaret & de Montefquiou, comme un des plus apparens de l'habit, entre ceux qui périrent après avoir signalé leur courage dans le fameux combat des Galères de Malte, contre les Turcs en 1557.

IX. CLAUDE DE CHEYLUS, II^e du nom, Co-Seigneur du Mandement de Cheylus, au Diocèse de Viviers, & Seigneur de Cheylus au Mandement de Saint-Alban, devint Seigneur de Rochemaure par la mort de CHARLES DE CHEYLUS, son oncle à la mode de Bretagne, & rendit hommage pour la moitié de Cheylus, à *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois. Il laissa pour fille unique:

ANNE DE CHEYLUS, Dame de la moitié de Cheylus, &c., qui épousa *Grégoire de Favet*, Gouverneur pour le Roi, de la Voute, & Commandant en Vivarais, avec lequel, en présence de son père, qui lui avoit donné tous ses biens en mariage, elle reçut en 1594 l'aveu de ses Vaux, par acte passé devant

Ladreyt, Notaire. Le Château de *Cheylus*, Paroisse de *Flaviac*, & la Seigneurie de *Rochemaure*, font actuellement possédés par le Sieur de *Fages*, Syndic de la Noblesse du Vivarais, qui en a hérité de la Maison de *Favet*, & la Terre de *Cheylus*, dans la Paroisse de *Saint-Priol*, est tombée dans la Maison de *Bénéfice*, soit par succession, soit par acquisition.

Cette noble & ancienne Maison a possédé en Vivarais les Terres de *Cheylus*, de *Fraiffinet*, de *Raphaël*, de *Roche-Sauve*, & de *Rochemaure*. On voit encore ses armes sur une des portes de la Ville, & en plusieurs endroits du Château de *Rochemaure*, ce qui fait présumer qu'elle a possédé la Terre de ce nom, qui est une ancienne Baronnie des Etats de *Languedoc*, ce qui est prouvé par un certificat délivré en 1755, par *N... le Blanc*, Chevalier de *Saint-Louis*, Commandant de *Cruas*, & Capitaine-Châtelain du Prince de *Soubise*.

Ses alliances principales sont dans cette Province, avec les Maisons de *Clary*, de *Mirabel*, de *Gourdon*, de *Solier*, de *Châteauneuf-Randon*, de *Preles*, & de *Poallec*; en *Dauphiné*, avec celles de *Chabeuil*, de *Berlion*, d'*Urre*, & de *Barrière*; & dans le *Comtat Venaissin*, avec celles de *Vachères*, de *Paul*, d'*Alleman*, de *Vincens*, de *Branças*, & autres.

Les armes : d'azur, à un dauphin d'argent, & un lévrier courant d'or, colleté de guenles, affrontés. Quelques-unes des branches du *Comtat* ont ajouté au dauphin une couronne d'or à l'antique. La devise, ou cri de guerre de cette Maison, est *fé & honour*, qui veut dire *foi* ou *fidélité* & *honneur*.

On peut consulter sur cette Maison le *Nobiliaire du Comtat d'Avignon*, par l'Abbé *Python-Curt*; les *Histoires de Malte*, par *Jean Baudouin*, & l'Abbé *Aubert-de-Vertot*, ou *Catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence*; le *Nobiliaire du Dauphiné*, par *Guy Allard*; les *Archives de l'Evêché de Carpentras*, au livre des *hommages*; les *preuves de Chevalerie pour l'Ordre de Malte*, fournies par les Maisons de *Branças*, de *Vincens*, d'*Alleman*, & autres; & les titres de la famille de *CHEYLUS*. (Mémoire envoyé.)

* *CHÈZE* ou *CHAIZE* (LA), Baronnie en *Poitou*, Diocèse de *Luçon*, érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois de *Mars* 1697, registrées le 10 *Mai* suivant, en faveur de *Julien de Sa-*

ligné, Baron dudit lieu, fils de *Paul-Pirus de Saligné*, Baron de la *Chèze*, & de *Marie Aymon*. Le Marquis de la *Chèze* laissa de *Perrine Boylève*, François de *Saligné*, Marquis de la *Chèze*, Lieutenant de *Roi* en *Poitou*, qui épousa *Louise Binet de Marconet*, remariée, en 1706, à *Donatien de Maille*, Marquis de *Carman*, & ne laissa qu'une fille morte sans alliance. Celle-ci eut pour héritières ses tantes, *Anne-Marie-Charlotte*, & *Marie-Perrine de Saligné*. La première avoit épousé *Jean-Baptiste Charron*, Marquis de *Menars*, dont elle fut séparée. La seconde étoit femme de *César-Léon Roscal de Réal*, Comte de *Mornac*.

* *CHEZE* ou *CHAIZE* (LA), Seigneurie en *Beaujolais*, Diocèse de *Lyon*, érigée en *Comté* en 1718, laquelle appartient au Comte de *Montaigu*, ci-devant *Ambassadeur* du *Roi*, près la *République de Venise*.

CHIAVARI. Cette famille, originaire de *Gènes*, à laquelle elle a donné plusieurs *Ducs* ou *Doges*, vint s'établir en *Provence* dans le *XV^e* siècle.

JEAN DE CHIAVARI, qui s'y transporta, fut obligé de quitter sa patrie, lorsque la sanction *Espagnole*, plus forte que celle de *France* qu'il avoit embrassée, chassa celle-ci de la *République*. Il s'arrêta d'abord à *Marseille* avec *Bernard de Sève*, qui l'avoit suivi dans son voyage, & de-là il se retira à *Arles*, où il mourut. Il avoit épousé *Marie de Vincis*, dont il laissa :

JACQUES DE CHIAVARI, qui, ayant résolu de demeurer en *France*, & voulant établir les droits de la qualité, présenta au *Roi Louis XII* les actes de sa filiation & les titres de sa noblesse originaire de *Gènes*. Le *Roi* lui fit expédier en conséquence des *Lettres-Patentes*, par lesquelles Sa *Majesté* lui permit d'avoir en *France* les mêmes prérogatives dont ses ancêtres avoient joui à *Gènes*. Ces *Lettres* sont datées du mois de *Novembre* 1514, & elles furent vérifiées & enregistrées aux *Archives* du *Roi* en *Provence* le 15 *Février* 1515.

JACQUES DE CHIAVARI fut élu *premier Consul* d'*Arles* en 1534, 1539 & 1549. Il fit son testament le 1^{er} *Janvier* 1551, reçu par *De-dons*, Notaire, & laissa de *Françoise de Sève*, fille de *Bernard de Sève*, plusieurs enfans, desquels sont descendus les *Chiavari* établis

à Arles. Ils ont fait des alliances avec les Maisons de *Vintimille - Tourves*, d'*Aimini*, de *Merles*, de *Sade*, d'*Antonelle*, & de l'*E'stang* en dernier lieu, & ont donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte, entr'autres *JACQUES DE CHIAVARI*, mort Commandeur de Cavale.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à deux colonnes de gueules; aux 2 & 3 d'or, au lion de sable couronné de même, lampassé & armé de gueules. (Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I. pag. 257.)*

CHIC (DU), dans les Pays d'Armagnac & de Fezenfac, dans le Condomois & l'Agénois, famille noble, dont le nom est presque toujours écrit de *Chic*, dans les anciens titres. On y trouve encore quelquefois ce nom écrit simplement *Chic* & aussi *Chicq*, de *Chicq*, du *Chicq*, & de *Chiq*. Elle a formé deux branches. La première a pris l'article *de*, ainfi que le portent les anciens titres; & la seconde l'article *du*, conformément aux siens.

De la première branche est **FRANÇOISE DE CHIC DE ROQUAIN**, mariée, par articles du 26 Janvier 1737, reconnus devant Notaires le 9 Septembre 1738, à *Jean-Joseph de Cambon*, qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Arconques, fils de *Balthazar de Cambon*, aussi Chevalier, Capitaine de Dragons, & d'*Elisabeth de Vacquier d'Arconques*.

SECONDE BRANCHE.

N... DU CHIC-D'ARCOMONT laissa :

1. **JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-CLAUDE**, qui fuit;
2. N... DU CHIC-D'ARCOMONT, Chanoine & dignitaire du chapitre de Saint-Michel de Pessan, au Diocèse d'Auch, nommé Vicaire-Général du Diocèse de Gap le 4 Avril 1764;
3. Un fils;
4. N... DU CHIC-D'ARCOMONT, Religieuse Carmélite à Auch;
5. Et N... DU CHIC-D'ARCOMONT, mariée à *Jean de Puylarmont*, Seigneur de Gimat.

JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-CLAUDE DU CHIC-D'ARCOMONT, Seigneur d'Arcamont, du Longard & en partie de Roquelaure, né le 19 Mars 1728, fut d'abord Lieutenant en second d'une Compagnie dans le Régiment d'Eu, Infanterie, le 15 Avril 1744, & obtint le 17 Mai 1748 le même grade dans le Régiment Royal-Comtois, où il eut une Lieutenance le 4 Octobre 1748. Il épousa, 1^o par contrat du 16 Septembre 1755, *Marguerite*

du *Four-de-la-Lanne*, morte le 24 Septembre 1760, âgée de 23 ans, fille de *Vital du Four-de-la-Lanne*, Cornette dans le Régiment de Chartres, retiré avec commission de Capitaine, & de *Marguerite de Gavaret*; & 2^o par contrat du 18 Mars 1764, *Marie-Claire Popon-de-Maucune*. Du premier lit font issus :

1. **JEAN-BLAISE DU CHIC-D'ARCOMONT**, né le 1^{er} Juillet 1757;
2. **GABRIEL-JOSEPH**, né le 31 Juillet 1758;
3. **BLAISE-PHILIPPE**, né le 13 Septembre 1760.

Et du second lit :

4. **MARIE-JEAN-BARTHÉLEMY-FRANÇOIS**, né le 22 Décembre 1764;
5. Et **MARIE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE**, née le 6 Février 1766.

Les armes: *parti, au 1 d'azur, à trois fasces d'or; au 2 de gueules, à un lion d'or, armé & langué de sable. (Voy. Armorial gén. de France, reg. VI.)*

CHIEL (DE), famille du Bugey, très-ancienne, puisque dans les Archives de l'Eglise de Lyon on trouve un hommage fait à l'O béancier, Baron d'Anse en Lyonnais, par **GUILLAUME**, Seigneur de **CHIEL**, en 1265; mais n'ayant point reçu de Mémoire depuis lui, nous commençons cette généalogie par un autre

GUILLAUME DE CHIEL, Chevalier, Seigneur de Chanves, & Co-Seigneur du Montelier, qui fut nommé présent à l'ordonnance du Comte AMÉ, 11^o du nom, en 1397, lorsqu'il permit le duel aux Seigneurs de Granfon & de Stavaye. Il épousa *Antoinette d'Ars*, fille & héritière de *Guillaume d'Ars*, Co-Seigneur du Montelier, dont :

1. **GUILLAUME**, Seigneur de Chanves, mort sans enfans;
2. **ANTOINE**, qui fuit;
3. Et **FRANÇOIS**, Chevalier, marié à *Marguerite de Salornay*, qui étoit veuve en 1411, fille de *Geoffroy*, Seigneur de *Salornay* en Mâconnois. Ils n'eurent point d'enfans.

ANTOINE DE CHIEL, Seigneur de Chanves & de Beaulieu, Co-Seigneur du Montelier, épousa *Antoinette de Gigny*, Dame d'Arcomas, fille de *Humbert de Gigny*, Seigneur d'Arcomas, & d'*Allemande de Lavieu*. Ils testèrent ensemble le 22 Mai 1428, & laissèrent :

1. **ODON** ou **ODE**, qui fuit;

2. GALIEN, auteur de la branche de *Beaulieu* en Lyonnais, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, Chanoine & Comte de Lyon en 1474 ;
4. JACQUELINE, morte sans alliance ;
5. ANGELOSE, Religieuse à St.-Pierre de Lyon ;
6. ET LOUISE, Religieuse au même lieu en 1456.

ODON OU ODE DE CHIEL, Chevalier, Seigneur de Chanves, Co-Seigneur du Montelier, épousa, le 10 Juillet 1469, *Marguerite Maréchal*, veuve d'*Antoine le Merle*, Seigneur de Rebé, & fille de *François Maréchal*, Seigneur de Meximieux, & de *Jeanne de Viffac*, dont il eut une fille unique nommée

FRANÇOISE DE CHIEL, mariée à *Charles de Montbel*, Seigneur du Montelier, mort en 1485, après s'être remarié, le 11 Février 1479, à *Jeanne de Saint-Trivier*, remariée à *Jacques*, Seigneur de la *Serra*, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Trivier, & de *Jacqueline de la Serra*. Il étoit fils puîné de *Guillaume de Montbel*, Seigneur du Montelier, & d'*Ainarde de la Chambre*. FRANÇOISE eut :

CLAUDINE DE CHIEL, mariée à *Jacques*, Seigneur de *Grolée*, Chambellan de Savoie, fils de *Jacques*, Seigneur de *Grolée*, & de *Philiberte de Lugny*, sa première femme.

BRANCHE de BEAULIEU.

GALIEN DE CHIEL, Seigneur de Beaulieu en Lyonnais, fils puîné d'ANTOINE, Seigneur de Chanves, & d'*Antoinette de Gigny*, épousa 1^o *Marie de Grolée*, de laquelle il n'eut point d'enfants ; & 2^o *Marie de Chandée*, veuve de *Jean de Seyturier*, Seigneur de Saint-Sulpis, & fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*. Du second lit il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. GUILLAUME, Ecuyer, qui épousa *Louise de Genay*. Elle en étoit veuve en 1504 ;
3. ET MARIE, mariée à *Etienne*, Seigneur d'*Ars*, dont vint *Antoine d'Ars*, Chanoine & Comte de Lyon.

LOUIS DE CHIEL, Seigneur de Beaulieu, vivoit en 1515, & laissa de *Philiberte de Nagu* :

MERAUD DE CHIEL, Seigneur de Beaulieu, qui vivoit en 1530, duquel nous n'avons aucune connoissance de son alliance ni de sa postérité.

Les armes : d'or, à la bande de gueules, au lambel de trois pendans d'azur.

CHIENS DE LA NEUFVILLE (DES) : d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules ; au chef coufu de même, chargé de trois têtes de lévriers d'argent, accolées de fable, bouclées & clouées d'or.

CHIEUSSE, famille établie depuis près de trois siècles dans la Ville de Lorgues en Provence, & qui a justifié sa filiation noble depuis

I. JACQUES DE CHIEUSSE, Seigneur de Taulanc, connu & ainsi qualifié dans le contrat de mariage de son fils, tems auquel il étoit encore vivant. Il est nommé dans cet acte avec *Marguerite de Chabert*, sa femme, dont :

II. ANTOINE DE CHIEUSSE, Ecuyer, qualifié ainsi dans le contrat de son mariage accordé le 10 Novembre 1536 avec *Madeleine de Boyer*, fille de *Jean de Boyer*, & de *Thérèse de Sicolle*. De cette alliance vint :

III. ANTOINE DE CHIEUSSE, Ecuyer, qui fit son testament le 26 Novembre 1593, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise Collégiale de la ville de Lorgues au tombeau de ses prédécesseurs, & disposa de ses biens en faveur de ses enfans. Il épousa, par contrat du 4 Octobre 1582, *Madeleine de Vintimille*, fille de *Balthasar*, Baron du Reveil, & de *Jeanne de Villeneuve*, dont :

1. BÉRENGER, qui suit ;
2. ET HUGUET, aliàs HUGUES, auquel son père fit don par son testament de 12000 livres. Il embrassa depuis l'état Ecclésiastique & se qualifioit le 10 Janvier 1630, Prieur du Couvent de l'Abbaye du Thoronet, Diocèse de Fréjus.

IV. BÉRENGER DE CHIEUSSE, Ecuyer, épousa, par contrat du 8 Mars 1610, auquel fut présent noble HONORÉ DE CHIEUSSE, Ecuyer, de la ville de Lorgues, *Jeanne d'Arbaud*, veuve de *Jean Juguard*, & fille de *Marcelin d'Arbaud*, Sieur de Bies, & de *Blanche de Barras*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ET HONORÉ, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale du Thoronet, qui assista en cette qualité au contrat de mariage de JEAN DE CHIEUSSE, son frère, & à celui de FRANÇOIS, son neveu, le 11 Novembre 1647.

V. JEAN DE CHIEUSSE, Ecuyer, fit son testament le 26 Avril 1652, par lequel il voulut être enterré dans la grande Eglise collégiale de Lorgues, sépulture de ses prédécesseurs, & institua sa femme héritière universelle. Il déclara de plus les enfans qu'il en avoit eu. Il

épousa, par contrat du 10 Janvier 1630, *Eléonore d'André*, sœur de *Jacques d'André*, Conseiller au Parlement de Provence, & fille de *Balthasar d'André*, & de *Marguerite de Châteauneuf*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. & 3. HONORÉ & JEAN, qui étoient encore mineurs en 1652 ;
4. JOSEPH, Seigneur de Martigny, Chevalier de St.-Louis, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Lorgues, encore mineur en 1652, qui servit d'abord dans les Mousquetaires pendant plusieurs années, passa ensuite dans le Régiment de Dragons de Hautefort, dont il fut successivement Capitaine, & depuis Lieutenant-Colonel par Commission du 27 Avril 1703. Il se distingua par sa valeur au siège de Bonn & à celui de Toulon que le Prince EUGÈNE vint assiéger en 1707, & mourut sans postérité à Puy-en-Velay en 1711, étant sur le point d'être fait Brigadier des Armées du Roi ;
5. Et CLAIRE, Religieuse Professe du Monastère de Saint-Bernard.

VI. FRANÇOIS DE CHIEUSSE, baptisé le 27 Juin 1626, acquit par acte du 12 Novembre 1646 l'office de Conseiller du Roi & Juge Royal de la ville de Lorgues, & testa le 27 Octobre 1702. Il épousa, par contrat du 11 Novembre 1647, *Claire de Barry*, vivante le 14 Mars 1705, fille de *Joseph*, & de *Claire de Cabre*, de la ville de Cuers. De ce mariage naquirent :

1. ANDRÉ, qui fut ;
2. Et JACQUES, Prêtre & Docteur en Théologie.

VII. ANDRÉ DE CHIEUSSE, Seigneur de Combaud, né le 2 Janvier 1654, est qualifié Avocat en la Cour du Parlement de Provence dans son contrat de mariage. Il fut employé en qualité de Gentilhomme, par le Comte de Grignan, Commandant en Provence, lors de la menace de l'entrée des ennemis en cette Province en 1692, & cet Officier lui donna en cette occasion les éloges dus à sa bravoure & sa bonne conduite. Il rendit hommage pour sa Terre de Combaud à la Chambre des Comptes de Provence le 6 Juin 1696, testa le 23 Mai 1703, & vivoit encore le 14 Mars 1705, tems auquel sa femme étoit morte. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1680, *Honorade de Raymondis*, Dame de Combaud, fille de noble *Balthasar*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Combaud, & de *Catherine de Demandols de Trigance*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et BARTHÉLEMY, qui servit d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Hautefort, Dragons, obtint le 9 Janvier 1712 une commission de Capitaine dans le même Régiment, fut ensuite Lieutenant-Colonel au Régiment de Sommyer, Dragons, & fut tué dans un combat contre les rebelles dans les montagnes de Crest en Dauphiné.

VIII. FRANÇOIS DE CHIEUSSE, Seigneur de Combaud & de Roquebrune, né le 5 Octobre 1681, étoit Gouverneur pour le Roi de la ville de Lorgues. Il avoit obtenu ce Gouvernement en considération de ses anciens services le 15 Janvier 1705, & le posséda pendant 40 ans. Il se distingua en 1707, lors de l'invasion des ennemis en Provence, garantit par ses soins & sa prévoyance la ville de Lorgues du pillage, & préleva aussi par sa bonne administration cette ville de la peste en 1720. Il fut maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant de Provence, du 19 Mars 1608, & fut encore déchargé du droit de *Franc-fief*, par autre Ordonnance de M. *le Bret*, son fils, aussi Intendant de Provence, du 17 Octobre 1729, en conséquence des titres qu'il lui avoit produits depuis l'an 1536, pour justifier sa noblesse. Il fut nommé, le 11 Novembre 1736, par l'Assemblée générale des Communautés du pays de Provence, pour être présent, de la part de M^{rs} de la Noblesse, aux comptes dudit pays, & il est dit, dans cet acte, qu'il avoit été choisi, attendu qu'il étoit d'usage pour cet effet de nommer un Gentilhomme possédant *Fief*, pour y assister, & qu'il avoit déjà été député pour le compte de 1734, mais qu'il ne put s'y rendre à cause d'une indisposition qui lui survint : il étoit alors premier Consul de la ville de Lorgues. Il épousa, par contrat du 14 Mars 1705, *Françoise de Bartholle*, fille de *Jean-Charles*, Co-Seigneur de Roquebrune, Chevalier de Saint-Louis, Major de la Ville & Citadelle de Schelestadt, en Alsace, & de *Claire de Matty de la Garde*. Il eut :

1. MARC-ANTOINE, qui servit pendant quelques années en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, & obtint, le 11 Août 1733, une commission de Capitaine dans le même Régiment. Il fut tué le 19 Septembre 1734, à la bataille de Guastalla en Italie, généralement regretté de tous les Officiers de son corps ;
2. LOUIS-ANDRÉ, qui fut ;

3. Et JEAN-FRANÇOIS, né le 15 Février 1714, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, Docteur de Sorbonne. Il a été successivement Prieur de son Couvent de Marseille, & Provincial de sa Province, & est actuellement Conventuel dans le grand Couvent de son Ordre à Paris.

IX. LOUIS-ANDRÉ DE CHIEUSSE, Ecuyer, Seigneur de Combaud & de Roquebrune, fit hommage en 1751 de sa Terre de Roquebrune à la Chambre des Comptes de Provence. Les Etats de cette Ville ayant décidé qu'il étoit nécessaire de nommer annuellement un Gentilhomme possédant fief pour assister à l'audition des comptes du pays, & de le choisir dans le nombre de ceux qui assistoient aux Assemblées générales, l'assemblée desdits Etats, par un acte du 12 Décembre 1753, & par un autre du 28 Octobre 1762, nomma ledit Seigneur de Combaud premier Consul, & depuis Maire de la ville de Lorgues, pour assister à l'audition du compte desdites années 1753 & 1762, au nom de M^{rs} de la Noblesse. Il obtint le 14 Octobre 1762 un certificat du corps des Syndics de la Noblesse de Provence, portant qu'il étoit noble & possédant Fief, comme il leur avoit apparu par ses titres, & avoit été maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi rendu le 10 Août 1755, & Lettres-Patentes sur icelui le 25 Septembre suivant, enregistrées en la Chambre des Comptes de Provence le 24 Novembre 1755, ensuite au Parlement & au Bureau des Trésoriers de France de la même Province. Il avoit été pris en 1747 pour otage de la ville de Lorgues par les troupes de la Reine de Hongrie qui étoient alors en Provence, & fut conduit à Nice, où il fut détenu prisonnier pendant près de deux mois. L'officier des troupes ennemies qui commandoit à Lorgues se logea dans sa maison, où il ne laissa que deux domestiques pour veiller sur ses meubles & autres effets; mais leur attention n'empêcha pas que la dégradation des gros meubles ni l'enlèvement de quelques-uns, & surtout de beaucoup d'effets de son cabinet, parmi lesquels étoient des papiers essentiels, & notamment plusieurs anciens titres qu'il n'a pu recouvrer des domestiques Allemands qui s'en étoient servis pour allumer le feu de leur maître; c'est ce qui a obligé LOUIS-ANDRÉ DE CHIEUSSE DE COMBAUD de recourir au Roi, & de la justice de Sa Majesté il a obtenu l'Arrêt

du Conseil du 10 Août 1755, dont on vient de parler.

Par les alliances avec les *Vintimille*, les *d'Arbaud* & les *Demandols-Trigance*, il appartient aux Maisons de *Lascaris*, de *Nice*, *Sabran*, *Castellane*, *Valbelle*, &c. Il épousa, par contrat du 7 Juin 1748, *Anne d'Escalis*, fille de *Pierre*, Ecuyer, de la ville de Marseille, & d'*Elisabeth Simon*, dont il eut les enfans qui suivent, tous nés à Lorgues en Provence :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 5 Mai 1750;
2. FRANÇOIS-MAXIME, né le 16 Octobre 1755;
3. MARIE-GABRIEL, né le 25 Mars 1760;
4. VICTOR-JUSTINIEN, né le 5 Septembre 1761;
5. AMEROISE-HIPPOLYTE, né le 4 Avril 1763, mort en 1765;
6. MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 31 Mars 1749;
7. MARIE-VICTOIRE, née le 9 Octobre 1751;
8. Et MARIE-ADÉLAÏDE, née le 30 Décembre 1758.

Les armes : *parti, le 1 d'azur, au chevron d'or à un rozier de même en pointe, au chef d'argent; le 2 d'or, à trois bandes de gueules, sur la dernière un lion montant d'azur.* (Mémoire remis par le R. P. de Chieuffe de Combaud, de l'Ordre des Grands-Augustins, Docteur de Sorbonne, ancien Provincial de sa Province, & Religieux Conventuel de cet Ordre à Paris.)

CHIÈVRES, en Saintonge, famille dont étoit JEANNE DE CHIÈVRES DE SALIGNAC, née le 1^{er} Mars 1676, regue à Saint-Cyr en Novembre 1686, après avoir prouvé que PIERRE DE CHIÈVRES, Seigneur du Breuil, & Jeanne Audibert, sa femme, qui vivoient en 1550, étoient son trisaïeul & sa trisaïeule. Les armes : *d'argent, à Paigle éployée de sable.*

CHIGI, famille de Sienne, qui commença d'être employée à Rome dès le tems du Pape JULES II. AUGUSTIN CHIGI fut Intendant des Finances sous ce Pape.

FLAVIO CHIGI, né en 1548, mourut en 1611. Il avoit épousé, en 1590, *Laure Marfilli*, veuve d'*Antoine Mignanelli*, dont :

1. MARIO, qui suit;
2. SIGISMOND, né en 1596, mort en 1647;
3. FABIO, né à Sienne le 13 Février 1598, qui exerça diverses Nonciatures sous URBAIN VIII, fut Inquisiteur à Malte, Vice-Légit à Ferrare & Nonce en Allemagne, où il fut envoyé par le Pape pour s'opposer à la

paix de Munster. A son retour il fut fait Evêque d'Imola dans la Romagne, ensuite Cardinal & Secrétaire de son prédécesseur. Il fut élu Pape le 7 Avril 1655, sous le nom d'ALEXANDRE VII, après la mort d'INNOCENT X, par les voix de 64 Cardinaux qui se trouvèrent au Conclave, & mourut le 22 Mai 1667. Il étoit favant & bon poète latin. On a de lui un vol. in-fol. de ses poésies, imprimé au Louvre en 1656, sous le titre de *Philomathi Musæ juveniles*. Il les avoit composées dans sa jeunesse. Il prit ce nom de *Philomathi*, parce qu'il étoit de l'Académie des *Philomathi* de Sienne. Son successeur fut CLÉMENT IX. Voy. son éloge dans Moréri;

4. AUGUSTE, rapporté après son frère aîné; Et cinq filles, Religieuses.

MARIO CHIGI, né en 1594, Gouverneur de Rome sous le règne de son frère FABIO, mourut le 16 Novembre 1667. Il avoit épousé, en 1626, *Berenice de la Cijaja*, morte le 25 Mai 1667, dont:

FLAVIO, né en 1627, Cardinal-Patron en 1657, qui mourut le 13 Septembre 1693.

AUGUSTE CHIGI, quatrième fils de FLAVIO, & de *Laure Marfilli*, né en 1605, mourut en 1651. Il avoit épousé, 1^o en 1631, *Olympie de la Cijaja*; & 2^o *Françoise Piccolomini*, de l'Adriane. Du premier lit vint:

AUGUSTIN, qui suit.

Et du second lit naquit :

SIGISMOND, né en 1649, qui fut créé Cardinal en 1667, par Clément IX, & mourut le 30 Avril 1678.

AUGUSTIN CHIGI, né en 1634, devint le chef de sa famille; c'étoit un homme de lettres, qui entretenoit commerce avec tous les gens de cette profession. Le Pape lui acheta, en 1656, la Principauté de Farnèse. AUGUSTIN mourut le 22 Octobre 1705. Il avoit épousé, en 1658, *Marie-Virginie Borghèse*, morte en 1718, dont:

AUGUSTE CHIGI, né en 1662, Prince de Farnèse, qui épousa, le 11 Février 1707, *Marie-Eléonore Rospigliosi*, née le 27 Septembre 1682, morte en Décembre 1734, dont entr'autres enfans:

AUGUSTIN, qui suit;

Et FLAVIO, né le 8 Septembre 1711, créé Cardinal-Diacre, en 1753, par BENOÎT XIV, & mort la nuit du 11 au 12 Juillet 1771, à Rome, généralement regretté. Il a fait un

Tome V.

testament digne de la charité qu'il a toujours eue pour les pauvres. Le Pape a honoré de sa présence les obèques qu'on a faites le 15 Juillet 1771, au matin, à ce Cardinal dans son Eglise titulaire de Notre-Dame in *Campitelli*, & auxquelles le Sacré-Collège a assisté. La mort du Cardinal CHIGI a fait vaquer alors un 14^e chapeau, non compris les 4 que Sa Sainteté s'est réservée in *petto*.

AUGUSTIN CHIGI, né le 4 Avril 1710, épousa, le 27 Février 1735, *Julie-Auguste Albani*, née le 5 Janvier 1719, dont:

SIGISMOND, né le 15 Mars 1736.

CHILLAUD DE FIEUX, en Périgord, porte: *d'azur, à trois moutons d'argent, passant un en chef & deux en pointe*.

CHILLAUD DE SOUMENSAT, même famille, porte: *de gueules, au globe d'or, accompagné de trois besans d'argent, deux en fasce & un en pointe, en chef un laurier d'or*.

On ne peut mettre en doute que l'ancienneté de la Maison de *Chilleau*, en Poitou, mentionnée ci-après, n'ait donné lieu au changement de lettres qui se trouve dans le nom de *Chillaud de Fieux*, ainsi qu'aux armes, puisque les nom & armoiries de MM. de *Fieux* étoient les mêmes que celles de MM. de *Soumensat* en 1570; deux frères qui vivoient alors ayant formé deux branches, l'une connue sous le nom des Seigneurs de *Pronsfaut*, & l'autre sous celui de *Fieux*.

CHILLEAU (DU), en Poitou, ancienne Noblesse, divisée en deux branches, dont les titres remontent à 1280.

PREMIÈRE BRANCHE.

FRANÇOIS, Seigneur du CHILLEAU épousa, en 1666, *Marie-Benigne-Thibault de la Carte*, dont entr'autres enfans :

FRANÇOIS, qui suit;

Et CHARLES, père, entr'autres enfans, de MARIE-JEAN-CHARLES DU CHILLEAU, Seigneur de la Charriere, Capitaine de Cavalerie, qui mourut en 1758. Il épousa *Louise-Catherine Fumée*, dont:

1. PIERRE-CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de la Charriere en Poitou, né en 1733, Lieutenant de Vaiffeaux, mort en 1762, à Saint-Domingue;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 7 Septembre 1735, appelé l'*Abbé du Chilleau*, Aumônier de feu la Reine, Grand-Vicaire du Dio-

cède de Metz, nommé le 1^{er} Novembre 1766, à l'Abbaye de Saint-Clément, Ordre de St-Benoît, Diocèse du Mans;

3. MARIE-CLAUDE, né le 11 Juin 1737, appelé *le Chevalier du Chilleau*, Seigneur de la Charrière, Capitaine réformé du Régiment de Normandie;
4. CATHERINE-FRANÇOISE, née en 1734, mariée, le 7 Décembre 1773, à *Roch*, Vicomte de *Chasteignier de Rouvre*;
5. ELISABETH, Religieuse, morte le 24 Mars 1779;
6. Et MARIE-ANNE, Religieuse.

FRANÇOIS, Marquis du CHILLEAU, laissa de *Marie-Céleste Regnault de la Barre*:

GABRIEL-JOSEPH du CHILLEAU, Officier aux Gardes, qui épousa *Françoise-Louise-Anne-Marie Pouffart du Vigean*, dont:

1. MARIE-CHARLES, qui fut;
2. Et LOUISE-GABRIELLE du CHILLEAU, mariée, en Juillet 1750, au Marquis de *la Roche-Saint-Audré* en Bretagne.

MARIE-CHARLES du CHILLEAU, Seigneur de la Terre de son nom, appelé *le Marquis du Chilleau*, & aussi Marquis d'Airvault, Baron de Moins, la Poplinière, &c., né le 4 Septembre 1734, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, Guidon des Gendarmes de la Garde en Avril 1767, épousa, 1^o en Février 1761, *Jeanne Barthon de Montbas*, morte en 1761, fille du feu Marquis de Montbas; & 2^o *Jeanne-Elisabeth Floride de Montulé*.

La seconde branche subsiste dans

CHARLES-GABRIEL du CHILLEAU, ci-devant Chevalier de Malte, Seigneur de la Roche-de-Fonvrine, &c., qui mourut en 1774. Il épousa, le 16 Août 1735, *Louise-Gabrielle Panou*, dont:

- LOUIS-CHARLES, & quatre autres garçons, au service;
- Un garçon, au Séminaire de Saint-Sulpice;
- MARIE-GABRIELLE, & six filles, non mariées en 1765.

Il y a une troisième branche sur laquelle nous n'avons reçu aucun Mémoire, qui subsiste en Poitou. Cette ancienne Noblesse a fait de très-belles alliances, & a fourni grand nombre de Chevaliers de Malte.

Les armes: *d'azur, à trois moutons d'argent paiffans, deux en chef & un en pointe*.

* CHIMAY, Ville avec titre de Principauté, dans le Hainaut François, Diocèse de Liège. CHARLES, Duc de Bourgogne, étant à Bruges, érigea la Ville de *Chimay* en *Comté*, en 1470.

Dès le milieu du XIII^e siècle, *Roger* étoit Seigneur de Chimay. *Marie*, sa fille & son héritière, épousa *Jean de Nesle*, Comte de Soissons, qui mourut en 1270. Celui-ci est le bif-aïeul de *Hugues de Soissons*, Seigneur de Chimay, mort en 1306, & dont la fille unique, *Marguerite de Soissons*, épousa, en 1316, *Jean de Hainaut*, Seigneur de Beaumont. *Jeanne de Hainaut*, leur fille & héritière, épousa *Guy de Châtillon*, Comte de Blois, tué à la bataille de Crécy en 1346. Son second fils, *Guy de Châtillon*, 1^{er} du nom, étant mort sans postérité le 22 Décembre 1397, la Seigneurie de Chimay échet à *Thibaut de Soissons*, Seigneur de Moreuil du chef de sa bif-aïeule, *Yolande de Soissons*, petite-fille de *Marie*, Dame de Chimay. Celui-ci la vendit à *Jean de Croy*, en faveur duquel le Duc de Bourgogne l'érigea en *Comté* en 1470; il mourut en 1472. Son fils, *Philippe de Croy*, mort le 8 Septembre 1482, fut père, entr'autres enfans, de *Charles de Croy*, 1^{er} du nom, qui fut créé *Prince de Chimay* & du Saint-Empire en 1486, & mourut le 11 Septembre 1527. *Anne de Croy*, sa fille & héritière, morte le 6 Août 1539, avoit épousé *Charles de Croy*, Duc d'Arichot, son cousin germain. *Philippe de Croy*, 11^e du nom, leur fils, Prince de Chimay, mourut le 24 Juin 1551, & eut:

1. *Charles de Croy*, Prince de Chimay, qui mourut le 13 Avril 1612, sans postérité;
2. Et *Anne de Croy*, mariée à *Charles de Ligne*, Prince d'Arenberg. Leur fils puiné, *Alexandre de Ligne*, Prince de Chimay, mourut le 13 Décembre 1629. Il est l'aïeul d'*Ernest-Dominique de Ligne*, Prince de Chimay, mort sans postérité en 1686, & dont la sœur, *Anne de Ligne*, épousa *Eugène de Hénin-Liétard*, Comte de Bouffu. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD.

* CHINSSÉ, en Poitou, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Août 1619, registrées le 17 Mars 1629, en faveur de *François Chasteignier-de-la-Roche-Pofay*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges de Rex. Voy. CHASTEIGNIER.

CHINTRÉ en Mâconnois, famille dont étoient BLANDIN & ROBERT de CHINTRÉ, frères, qui firent le voyage de la Terre-Sainte en 1120.

GIRARD de CHINTRÉ, Chevalier, est nommé présent à un titre du 19 Janvier 1377.

HUMBERT, Seigneur de CHINTRÉ, époula, en 1422, *Guillemette de la Gelière*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *la Gelière*, & de *Béraude de Longmont*.

FRANÇOISE DE CHINTRÉ, vivante en 1445, fut seconde femme de *Galois de Sachins*, Seigneur d'Asnières, veuf de *Marie de Pompière*, & fils de *Jean de Sachins*, Seigneur d'Asnières.

BÉATRIX DE CHINTRÉ, vivante en 1290, époula *Raymond*, Seigneur de *Marchant*.

GUILLEMETTE DE CHINTRÉ, vivante en 1282, époula *Etienne*, Seigneur de *Beoff*, fils de *Henri*, Seigneur de *Beoff*, & de *Jaquette de Lyonnière*.

ISABEAU DE CHINTRÉ, Dame de Bellegarde, époula *Marc de Vachon*, Seigneur de *Vurcy*, Ecolier & Cimendres en Dauphiné.

Les armes : de gueules, à la bande engrêlée d'argent.

* CHINY, Terre située dans le Luxembourg, qui fut donnée pour la dot de *Mathilde*, fille de *Ricuin*, Comte d'Ardenne, & sœur de *Sigefroy*, premier Comte de *Luxembourg*, mariée, en 941, à *Arnoux de Granfon* en Bourgogne, qui fut le premier Comte de *Chiny*, mort vers 992. Leur fils aîné, *Othon*, succéda au Comté de *Chiny*. Voy. GRANSON. On peut consulter, pour la suite des Comtes de *Chiny*, *Moréri*, & l'*Histoire Ecclésiastique & Civile du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny*, par le P. *Jean Berthelot*, Jésuite, in-4°, tom. III.

CHISSÉ, en Comté. ALBERT DE CHISSÉ, Chevalier en 1235, eut de son épouse, dont on ignore le nom, ALIX DE CHISSÉ, mariée, en 1250, à *Aimé de Rogemont*, fils de *Humbert de Rogemont*, Chevalier.

MARGUERITE DE CHISSÉ époula, en 1344, *Louis de la Palu*, Seigneur de *Virechâtel*, fils de *Girard de la Palu*, Seigneur de *Châtillon* & de *Virechâtel*.

JEAN DE CHISSÉ, Evêque de *Grenoble*, fut présent à la prise de possession du *Dauphin*, faite par *CHARLES*, fils de *FRANCE*, le 16 Juillet 1349.

HUGUETTE DE CHISSÉ époula, en 1350, *Pierre*, Seigneur de *Châtillon-de-Michaille*, fils de *Humbert*, Seigneur de *Châtillon*, & de *Polie de Viry*.

JEAN DE CHISSÉ fut Bailli Général & Gouverneur du Comté de *Bourgogne* en 1357.

HENRI DE CHISSÉ, Seigneur de *Buffard*, fut Chevalier d'honneur du *Parlement de Dole*.

JEANNETTE DE CHISSÉ, vivante en 1406, époula *François de Menthon*, Seigneur de *Beaumont*, fils de *Nicolas de Menthon*, Seigneur du même lieu.

AIMONETTE DE CHISSÉ fut Prieure du *Monastère de Bons en Bugey*, en 1421 & 1456.

MARGUERITE DE CHISSÉ, vivante en 1481, époula *Humbert de Rye*, Seigneur de *Cottebrune*.

HENRI DE CHISSÉ, Seigneur de *Polinges* en *Genevois*, époula *Louise de Chaland*, fille de *Jean de Chaland*, Seigneur de *Feins*, & de *Catherine de Chaland*, sa parente.

HUMBERT DE CHISSÉ, Seigneur de *Polinges*, époula, en 1525, *Jeanne du Breul*, fille de *Claude Breul*, Seigneur de *l'Isle*, & de *Philiberte de Malain*, sa seconde femme.

PHILIBERT DE CHISSÉ, Seigneur de *Polinges*, vivant en 1580, eut pour fils :

CLAUDE DE CHISSÉ, Seigneur de *la Bastie*, *Crest* & de *Cery*, lequel époula, le 7 Janvier 1615, *Benigne de Montferrand*, fille de *Jean*, Seigneur de *Montferrand*, & de *Jeanne de Meyria*.

Les armes : parti d'or & de gueules, au lion de sable, avec les lettres A & L de gueules sur le tout.

CHISSÉ : d'argent à trois quinte-feuilles d'or, percées & posées en fasce au chef de sable emmanché de trois points.

CHISSEY-VARANGES : d'azur à trois tours d'or.

* CHIVERNY ou CHEVERNY, dans le *Blaifois*, Bourg où il y a un grand & magnifique Château. *Raoul Hurault*, II^e du nom, Seigneur de *Chiverny*, la *Grange*, *Vibraye*, *Huriel*, &c., Général des *Finances* en 1522, & mort à *Naples*, au mois d'Août 1527, au Camp de *M. de Lautrec*, le fit bâtir.

Philippe Hurault, son cinquième fils, en fit hommage au Roi le 20 Décembre 1565. En 1577 le Roi *HENRI III* érigea en sa faveur la Seigneurie de *Chiverny* en Comté. Voy. HURAUT.

* CHIVRÉ, Maison originaire du *Maine*. *HENRI DE CHIVRÉ*, Lieutenant-Général d'Artillerie, obtint que la *Châtellenie* & Seigneurie de *la Barre*, en *Anjou*, unie avec celles de *la Guenaudière*, *Saint-Aignan*, *la Bruère*,

le Bois-au-Baron, &c., situées en Anjou & au Maine, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Juin 1633, & enregistrees au Parlement. Il mourut en Mars 1654, & avoit épousé en premières noces, le 8 Août 1619, *Antoinette de Carbonnel*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de Chafseguai, & d'*Anne de Chaumont-Quitry*, dont :

ANNE, qui suit ;

Et HENRI, rapporté après la postérité de son frère.

ANNE DE CHIVRÉ, Chevalier, Marquis de la Barre, de Biernès, du Pleffis-Bourel, de Chafseguai & Marancin, fut Député de la Noblesse d'Anjou le 12 Septembre 1651, & épousa, le 30 Mars 1645, *Anne Valée-de-Chenailles*, dont :

HENRI DE CHIVRÉ, II^e du nom, Marquis de la Barre, qui mourut à Maeftricht en 1675. Il avoit épousé, le 17 Juin 1665, *Marguerite Bodin*, dont :

HENRI DE CHIVRÉ, III^e du nom, Marquis de la Barre, Mestre-de-Camp du Régiment d'Anjou, Cavalier, mort sans alliance le 11 Septembre 1699.

HENRI DE CHIVRÉ, Comte de Marancin, fils puiné d'HENRI, & d'*Antoinette de Carbonnel*, avoit eu d'*Elisabeth de Couverts* :

GÉDEON-ARTUS, qui suit ;

Et SUSANNE-HENRIETTE DE CHIVRÉ, mariée à *Jean Cornet*, Seigneur de Neuville-la-Bretonnière.

GÉDEON-ARTUS DE CHIVRÉ, Seigneur de Sottevaft & Sainte-Sufanne, épousa *Elisabeth de Montfiquet*, dont naquirent cinq enfans, entr'autres :

HENRI-LOUIS-GABRIEL DE CHIVRÉ, Seigneur de Sottevaft, dit *le Comte de Marancin*, qui, avec ses frères & ses cousins germains, *Henri Cornet*, Seigneur de la Bretonnière, & *Louis Cornet*, Seigneur de Crammeville, obtint un Brevet du Roi le 23 Juillet 1720, pour cause de religion, à l'effet de vendre le Marquisat de la Barre en Anjou, & le même jour le Marquis de Torcy en fit l'acquisition par acte ratifiés les 31 Mars & 21 Avril 1729. Voy. COLBERT.

Les armes de *Chivré* au Maine sont : *d'argent, au lion de sable*. (Tablet. Gén., part. V, pag. 26.)

* CHOART-DE-BUZENVAL. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 105, dit que cette

famille est ancienne à Paris & aux environs.

I. JEAN CHOART, Procureur du Roi au Châtelet, est connu par actes des 19 Février 1434, 12 Juillet & 20 Septembre 1435. Il ne vivoit plus le 12 Décembre 1445. Il avoit épousé, le 5 Avril 1424, *Jeanne Nicolas*, exécutrice du testament de son mari, & fille de *Guillaume Nicolas*, & eut entr'autres enfans :

II. JEAN CHOART, II^e du nom, Seigneur d'Espinau-fur-Seine, Lieutenant-Civil de la Prévôté de Paris en 1463, qui fut, en qualité de Lieutenant-Civil, un des 5 notables que la Ville de Paris députa vers le Duc de Berry le 22 Août 1465, pendant le siège de cette Ville & se trouva depuis à l'Assemblée des Grands & Notables du Royaume, tenue à Tours par ordre du Roi Louis XI. Il est nommé avec les autres dans la Déclaration qui y fut rendue contre CHARLES, Duc de Bourgogne, le 3 Septembre 1470. Il mourut avant le 20 Novembre 1497. Il avoit épousé, le 5 Mai 1463, *Jeanne le Clerc*, fille de *Jean le Clerc*, Notaire & Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Milly*, dont :

1. JEAN, qui suit ;

2. CHARLES, rapporté après son frère ;

3. PIERRE, Seigneur de Magny-Saint-Loup, Avocat au Parlement le 19 Novembre 1500, & mort sans enfans ;

4. FRANÇOIS, Seigneur du Mont à Espinau, qui épousa *Catherine Bertillon*, remariée, en Février 1506, à JEAN CHOART, Seigneur d'Espinau, fille de N..... Bertillon, & de *Philippe Langlois*. Il eut :

JACQUELINE CHOART, Dame du Mont, mariée à *Bertrand Soly*, Conseiller aux Requêtes du Palais, Conservateur des Privilèges de l'Université.

5. Et JACQUELINE, mariée, le 19 Novembre 1500, à *Nicolas Chevalier*, Notaire & Secrétaire du Roi, & son Procureur-Général sur le fait des Aides.

III. JEAN CHOART, III^e du nom, Seigneur d'Espinau-fur-Seine, reçu Avocat du Roi au Châtelet le 8 Mars 1482, ne vivoit plus le 8 Février 1528. Il avoit épousé, le 12 Mai 1494, *Jeanne de Badouvilliers*, fille de *Jean de Badouvilliers*, Greffier de la Chambre des Comptes, & de *Germaine Bureau* ; & 2^e en Février 1506, *Philippe Langlois*, veuve de N... Bertillon. Du premier lit naquirent :

1. JEAN, qui suit ;

2. Et JACQUELINE, mariée, le 30 Mai 1518, à *Jacques de Nogentel*, Conseiller au Châ-

telet; & 2^o à *Jean Alvequin*, Seigneur de Taffnières & de Rofoy.

IV. JEAN CHOART, IV^e du nom, Seigneur d'Espinau-sur-Seine, mort à Buzenval le 16 Septembre 1544, avoit épousé *Catherine la Pitte*, dont :

JEAN CHOART, qui vendit sa Seigneurie d'Espinau au Connétable de Montmorency ; Et quatre filles.

III. CHARLES CHOART, Ecuier, second fils de JEAN, II^e du nom, & de *Jeanne le Clerc*, Seigneur de la Borde, en Ville-Paris, de Magny-Saint-Loup, puis de Buzenval dans la Paroisse de Ruel près Paris, Greffier des Aides à Soissons, & Prévôt-Vicomte à Pontoise, vivoit le 16 Décembre 1516, & étoit mort le 20 Juin 1526. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1500, *Catherine Piédefer*, fille de *Guillaume Piédefer*, Clerc du Roi en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marguerite de Sanfac*, dont :

1. ROBERT, qui suit ;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Magny-Saint-Loup*, rapportée ci-après ;
3. ETIENNE, qui transigea sur partage avec ses frères & sœur le 2 Mars 1536, & mourut aux guerres d'Italie en 1542 ;
4. Et PHILIPPE, qui mourut en 1541. Elle étoit mariée, le 2 Mars 1536, à *Jaques Gontier*, Lieutenant de Maréchaussée.

IV. ROBERT CHOART, Seigneur du Buzenval, tranfigea sur partage avec ses frères & sœur le 2 Mars 1536, testa le 19 Mars 1564, ordonnant sa sépulture en l'Eglise de Saint-Eustache à Paris, & mourut le 24 Mars 1564. Il avoit épousé 1^o *Catherine de Refuge*, fille de *François de Refuge*, Seigneur de Courcelles & de Précy-sur-Marne, Avocat du Roi en la Cour des Aides, & de *Jeanne Allegrain*; & 2^o *Françoise Grené*, nommée avec son frère *Louis Grené*, Greffier des Requêtes du Palais, exécutrice du testament de son mari : elle étoit tutrice de ses enfans en 1566 & 1583. Du premier lit vint :

1. EUSTACHE, qui suit.

Et du second lit naquirent :

2. PAUL, Seigneur de Grandchamp, de Grange-le-Roi, &c., Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi de Navarre, depuis HENRI IV; Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Ambassadeur en Angleterre, puis en Hollande en 1596, 1602 & années suivantes, mort à la Haye le 31 Août 1607, lais-

sant pour héritier THÉODORE CHOART, son neveu ;

3. Et FRANÇOISE, mariée à *Pierre-François de la Robie*, Seigneur de Puteaux, Contrôleur du Domaine du Roi en la Ville, Prévôt & Vicomte de Paris, dont elle étoit veuve en Avril 1609.

V. EUSTACHE CHOART, Seigneur de Buzenval, étoit sous la tutelle d'Aymar Allegrin, Seigneur de Valence en 1566. Il fut aussi Seigneur de Magny-Saint-Loup en partie, Fief mouvant du Chapitre de Saint-Etienne de Meaux, dont il lui fit hommage pour lui, son frère & sa sœur le 9 Août 1577. Il fut présent au mariage de NICOLAS CHOART, Seigneur de Magny, son cousin germain, le 9 Mars 1581, & épousa *Louise le Sueur*, morte en 1608, veuve de *Rolland de Meaux*, Ecuier, Seigneur de Charnay, & fille de *Nicolas le Sueur*, & de *Jeanne Guillard*, dont :

1. THÉODORE, qui suit ;
2. THIBAUT, baptisé le 10 Avril 1577 ;
3. Et EUSTACHE, baptisé le 20 Février 1578.

VI. THÉODORE CHOART, Chevalier, Seigneur de Buzenval, Enseigne de la Compagnie d'Ordonnance du Prince de Condé, puis Lieutenant d'une Compagnie au Régiment des Gardes-Françoises, servit avec distinction, fut envoyé à la Rochelle pour y pacifier les troubles, & y mourut le 22 Avril 1616, âgé de 39 ans, comme le porte son épitaphe en l'Eglise de Ruel près Paris, où il fut inhumé. Il avoit épousé, le 21 Avril 1608, *Madeleine Potier*, morte le 30 Juillet 1671, âgée de 84 ans, à Port-Royal-des-Champs, où elle s'étoit retirée depuis 14 mois. Son cœur y fut inhumé, & son corps à Ruel près de celui de son mari. Elle étoit fille de *Nicolas Potier*, Seigneur de Blancmesnil, second Président du Parlement de Paris, Chancelier de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & d'*Ijabeau Baillet*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. NICOLAS, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, né à Paris le 25 Juillet 1611. Il fut reçu d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne le 19 Octobre 1630, Conseiller au Grand-Conseil en 1631, sous la qualité de Seigneur de Chicher, lorsqu'il partagea avec son frère le 25 Octobre 1633; parvint en Août 1639 à une charge de Maître des Requêtes, & fut Conseiller d'Etat. La faveur de l'Evêque de Beauvais, son oncle, le fit nommer par la

Régente Ambassadeur en Suisse; mais la disgrâce de ce Prélat fit révoquer le neveu avant qu'il fut parti, ce qui l'obligea à se défaire de sa charge de Maître des Requêtes en 1643, & il embrassa depuis l'Etat Ecclésiastique. L'Evêque de Beauvais ayant fait, peu avant sa mort, une démission pure & simple de son Evêché entre les mains du Roi, Sa Majesté y nomma NICOLAS CHOART, à la considération de Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Président à Mortier, son cousin germain, en le chargeant d'une pension de 12000 livres pour l'un des fils de ce Président. Il fut sacré à Paris le 8 Janvier 1651, prêta ferment le 14 du même mois, & fit son entrée dans Beauvais le 15 Février 1651. Il fit ses fondions de Pair au lit de Justice de la majorité de LOUIS XIV, & à son Sacre, où il représenta l'Evêque de Laon, & fut représenté par celui de Noyon. Il fit établir un Hôpital général dans sa Ville Episcopale en 1658, mourut à Beauvais le 21 Juillet 1679, & y fut enterré dans sa Cathédrale où fe voit sa tombe. Sa vie a été imprimée en abrégé à Paris en 1715;

3. Et LOUIS CHOART, né le 18 Février 1615, dont on ignore la destinée.

VII. HENRI CHOART, Seigneur de Buzenval, né en 1610, étoit Lieutenant au Régiment des Gardes, lorsqu'il partagea avec son frère NICOLAS, le 25 Octobre 1633, les biens de feu leur cousin, Jérôme de la Robie, Chevalier, Seigneur de Grandchamp. Il fut reçu Capitaine au Régiment des Gardes en 1638; mais il se retira du service lors de la disgrâce de l'Evêque de Beauvais, son oncle maternel, & mourut fort âgé, après sa femme. Il avoit épousé *Marguerite le Maître*, morte en Janvier 1687, dans sa 85^e année, & enterrée le 28 à Ruel. Elle étoit fille de *Charles le Maître*, Seigneur des Broffes & du Moulin, & de *Claude Niceron*. De ce mariage vinrent :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. Et GABRIELLE, mariée, le 7 Mars 1668, à *Prosper Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers, Maître de la Chambre aux deniers, mort le 13 Juin 1700. Voy. BAUYN-D'ANGER-VILLIERS.

VIII. ANDRÉ CHOART, Seigneur de Buzenval, fut fait Capitaine dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal Mazarin le 14 Avril 1657, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi en 1675, Brigadier d'armée

le 25 Février 1677, Maréchal-de-Camp le 24 Août 1688, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Mars 1693, & Chevalier de St.-Louis le 6 Février 1694. Il servit en Flandre jusqu'à la paix de Rîfwyck, vendit sa charge de Sous-Lieutenant des Gendarmes au mois de Mai 1701, céda à ses deux fils la Terre & Seigneurie de *Buzenval* le 15 Avril 1717, & fut enterré à Ruel au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé *Angélique Amat*, morte le 9 Juin 1709, fille de *Jacques Amat*, Seigneur du Port, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Souchon*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et FRANÇOIS-PROSPER, nommé par le Roi le 24 Décembre 1693, Prieur-Commendataire de Grandmont-lez-Tours; Doyen de l'Eglise Royale de Saint-Quentin le 10 Avril 1694, & Prieur de Sainte-Catherine d'Ars au Diocèse de Limoges.

IX. GUILLAUME CHOART, dit le *Marquis de Buzenval*, né le 16 Mai 1662, d'abord Enseigne au Régiment des Gardes en 1688, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cuirassiers, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne le 17 Septembre 1704, Mestre-de-Camp de Cavalerie le 3 Décembre suivant, Chevalier de Saint-Louis en 1705, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine en 1709, charge qu'il a vendue après 1711; Brigadier de Cavalerie, mourut à Paris le 21 Février 1742. Il avoit épousé *Anne-Françoise Thuillier*, morte à Paris le 18 ou 19 Octobre 1750, âgée de 53 ans, laissant :

1. MARIE-ANNE, morte le 18 Février 1749, âgée de 32 ans, & enterrée à St.-Eustache, mariée, le 23 Avril 1739, à *Pierre-Guy-Balthasar Emé de Guiffrey-de-Monteynard*, comte de Marcieu, mort le 25 Octobre 1753;
2. Et LOUISE-ELISABETH CHOART de BUZENVAL, mariée, en 1750, à *Louis d'Usson*, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705. Voyez USSON.

BRANCHE

des Seigneurs de MAGNY-SAINTE-LOUP.

IV. CHARLES CHOART, second fils de CHARLES, Seigneur de la Borde, & de *Catherine Piédefer*, né le 16 Juin 1513, fut Seigneur en partie de Magny-Sainte-Loup, par partage fait avec ses frères & sœurs le 2 Mars 1532 & 8 Mai 1539, & par échange fait avec eux le 6 Mars 1541. Il est qualifié Ecuyer, Licencié

ès Loix, Prévôt-Vicomtal en garde pour le Roi de la Ville de Pontoise, lors de son contrat de mariage, & mourut à Orléans en 1562. Il avoit épousé *Perrette des Lions*, qui vivoit encore le 16 Novembre 1566. Elle étoit fille de *Nicolas des Lions*, Seigneur en partie de Heullecourt, élu en l'Élection de Pontoise, & de *Huguette Fleurs*, dont :

1. CHARLES, Ecuier, Seigneur en partie de Magny-Saint-Loup, Avocat au Parlement, mort sans alliance le 14 Septembre 1577, & enterré à Orléans au tombeau de son père;
2. JEAN, mort jeune;
3. NICOLAS, qui suit;
4. GUILLAUME, dont on ignore la destinée;
5. 6. 7. & 8. JEANNE, MARIE, ANTONINE & PERRETTE CHOART.

V. NICOLAS CHOART, Seigneur en partie de Magny-Saint-Loup, né le 14 Avril 1550, Avocat au Parlement, donna aveu & fit hommage le 9 Août 1577, conjointement avec CHARLES, son frère aîné, de la part qu'il avoit dans le fief de Magny-Saint-Loup, au Chapitre de la Cathédrale de Meaux, fut reçu Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris le 9 Mars 1581, & étoit mort en 1616. Il avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1581, *Madeleine Miron*, qui vivoit encore le 12 Février 1629, veuve d'*Anne de la Chambre*, Baron de Ruffey, fille de *Gabriel Miron*, Seigneur de Beauvoir-sur-Cher, de Linières & du Tremblay, Lieutenant-Civil à Paris, & de *Madeleine Baïssonneau*. Ses enfans furent :

1. CHARLES, Seigneur de la Gravelle, de Vert & de Magny-Saint-Loup, Substitut du Procureur-Général du Parlement le 21 Juin 1630. Il partagea avec ses frères & sœurs la succession de ses père & mère le 24 Août 1637, & mourut sans enfans de *Gabrielle de la Gravelle*;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. JACQUES, Grand-Archidiacre de l'Eglise d'Auch en 1637 & 1644, mort en 1645;
4. GABRIEL, rapporté après la postérité de son aîné;
5. ISABELLE, mariée à *Nicolas Coufnet*, Correcteur des Comptes à Paris, laquelle vivoit veuve le 23 Avril 1657;
6. Et 7. CATHERINE & MADELEINE, Religieuses à Jouare;
8. LOUISE, qui vivoit encore en 1640, mariée à *Jean le Fèvre*, Lieutenant en l'Élection de Paris, dont elle étoit veuve en 1625;
9. FRANÇOISE, mariée, après 1626, à *Jean de Loynes*, Receveur & Payeur de la Cham-

bre des Comptes, avec lequel elle vivoit le 14 Septembre 1656;

10. Et MARIE CHOART, mariée, après 1637, à *Philippe Luce*, Secrétaire du Roi & Trésorier de la Gendarmerie de France: ils vivoient en 1657.

VI. FRANÇOIS CHOART, Ecuier, Seigneur de Boisfeu, Receveur des Aides & Tailles du pays de Forez en 1629, Trésorier des Ponts & Chaussées de France dans la Généralité de Paris, en 1635, partagea, en cette qualité, avec ses frères & sœurs le 24 Août 1637, & ne vivoit plus le 4 Novembre 1652. Il avoit épousé, avant 1629, *Catherine Clement*, fille de *Guillaume Clement*, Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & de *Marie du Marché*, dont :

1. PIERRE, Seigneur de Boisfeu, baptisé le 17 Novembre 1631, Capitaine de Galères lorsqu'il partagea le 14 Août 1670;
2. JACQUES, baptisé le 7 Juillet 1634, dont on ignore la destinée;
3. ROBERT, Chanoine de Laval, mort à Paris le 18 Janvier 1672, & inhumé à St.-Gervais;
4. MADELEINE, baptisée le 12 Février 1629, morte à Paris le 14 Octobre 1674, & entermée à St.-Gervais, mariée, le 28 Juin 1658, avec dispense, à *Nicolas Daniau*, Seigneur de Saint-Gilles, Conseiller au Parlement de Paris, son parent au IV^e degré;
5. MARIE, baptisée le 21 Juin 1630;
6. ELISABETH, baptisée le 23 Août 1635;
7. FRANÇOISE, baptisée le 14 Septembre 1636, qui partagea avec ses frères en 1670;
8. Et MARIE CHOART, baptisée le 21 Février 1640.

VI. GABRIEL CHOART, 1^{er} du nom, quatrième fils de NICOLAS, & de *Madeleine Miron*, Seigneur des Broffes, & ensuite de Magny-Saint-Loup, partagea avec ses frères le 24 Août 1637, devint Trésorier extraordinaire des Guerres en Bourgogne, & des Ponts & Chaussées en la Généralité de Paris, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & des Finances, par Lettres du 26 Février 1661, dont il prêta serment le 2 Avril suivant, fut maintenu dans sa Noblesse qu'il avoit justifiée par titres depuis l'an 1500, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, le 28 Mai 1668, mourut le 11 Juillet 1687, & fut inhumé à St.-Paul. Il avoit épousé, par contrat du 8 Décembre 1636, *Philippe de Ferris*, fille de *Jean de Ferris*, Greffier en chef du Bureau des Finances de Paris, & de *Madeleine de Sauvat*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, baptisé le 30 Mai 1640, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 22 Avril 1670, & pourvu le 12 Février 1674, de la Cure de St.-Germain le Vieil à Paris, où il est mort le 18 Septembre 1728: il fut enterré le 20 dans la Paroisse;
2. FRANÇOIS, baptisé le 6 Décembre 1641, dont on ignore le sort;
3. GABRIEL, qui fuit;
4. CHARLES, baptisé le 4 Novembre 1652, duquel on ignore la destinée;
5. MADELEINE, dite de *Saint-Jean*, baptisée le 18 Novembre 1638, & Religieuse Chanoinesse de St.-Augustin à la Villette;
6. MARIE, baptisée le 5 Avril 1644, & Religieuse de Fontevault à Fontaine;
7. Et FRANÇOISE-ANGÉLIQUE CHOART, baptisée le 2 Octobre 1656, morte le 24 Août 1699, mariée, en 1680, à *Alexandre de Raynier*, Chevalier, Seigneur de Boisseleau près Blois, Capitaine au Régiment des Gardes, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Charleroi, mort le 8 Octobre 1698.

VII. GABRIEL CHOART, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Danville, de Magny-Saint-Loup, d'Aubeville, de Tremblay & de Chevreau, baptisé le 25 Janvier 1646, Trésorier-Général des Ponts & Chaussées en la Généralité de Paris, puis des Fortifications du Royaume & nouvelles Conquêtes en 1677, ensuite Surintendant des Maisons, Finances, Domaines & Affaires de Madame la Dauphine, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement des Commissaires-Généraux du Conseil le 17 Février 1699, mourut à Paris le 16 Décembre 1713, & fut enterré à St.-Nicolas-des-Champs. Il avoit épousé, par contrat du 14 Août 1676, *Madeleine de Sève*, fille de *François de Sève*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Brethe*, dont:

1. GABRIEL, Seigneur du Tremblay, né le 15 Novembre 1677, Page de Madame la Dauphine, ensuite du Roi en sa Grande-Ecurie au mois d'Avril 1690, & Capitaine au Régiment de Bourgogne;
2. Louis, qui fuit;
3. N..., né le 3 Octobre 1683, mort en Octobre 1684, & enterré à Corbeil;
4. LOUIS, né le 27 Septembre 1687, dont on ignore la destinée;
5. PAUL, né le 18 Juillet 1689, mort le 12 Août 1689;
6. GERMAIN-CHRISTOPHE, dont le sort est ignoré;
7. ANGÉLIQUE-LOUISE, née le 21 Octobre 1678, & morte sans être mariée;

8. JEANNE-MADELEINE, née le 14 Août 1680, mariée, en Juillet 1701, à *Raymond Dalon*, premier Président du Parlement de Pau, puis de celui de Bordeaux;
9. MARGUERITE, née le 21 Mai 1685, morte jeune au Tremblay près Corbeil;
10. ANTOINETTE, née le 7 Août 1686, dont on ignore la destinée;
11. Et ANGÉLIQUE-MADELEINE CHOART, née le 3 Septembre 1690, dont le sort est ignoré.

VIII. LOUIS CHOART, Seigneur de Magny-Saint-Loup, Receveur-Général des Finances en la Généralité de Bordeaux, naquit le 22 Août 1681, & fut tenu sur les Fonts de Baptême par Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine en 1684. Il est mort le 8 Octobre 1751, & avoit épousé *Marie-Madeleine Basset*, morte à Paris, le 10 Juillet 1737, âgée de 48 ans, fille de *N... Basset*, dont:

1. N..., qui fuit;
2. N... CHOART, Conseiller au Parlement;
3. N..., Maître des Comptes, puis Prêtre de l'Oratoire;
4. Et MARIE-MADELEINE CHOART, morte le 4 Décembre 1737, mariée à *François Bonnard*, Seigneur de Crécy, Conseiller en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Juillet 1733, mort le 10 Avril 1750, laissant un fils unique, né en 1736.

IX. N... CHOART, reçu Conseiller au Châtelet en 1735, & depuis Receveur-Général des Finances en la Généralité de Bordeaux par la démission de son père, épousa, le 15 Mai 1742, *N... Bronod*, fille de *N... Bronod*, Secrétaire du Roi. On ignore s'il y a des enfans de ce mariage, faute de Mémoire.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable; aux 2 & 3 de POTIER, qui est: d'azur, à deux mains dextres d'or, au franc-canton échiqueté d'argent & d'azur.*

CHOCQUARD DE SAINT-ETIENNE, famille originaire d'Amiens, qui remonte la filiation à

I. PIERRE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Lieutenant au Régiment de Picardie, tué au siège de Montmur, pris par Louis XIII. Il avoit un frère, nommé JEAN DE CHOCQUARD, Capitaine au Régiment du Boquet. On ignore le nom de la femme de PIERRE DE CHOCQUARD, mais il en eut:

II. ETIENNE DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Ecuyer, qui servit 25 campagnes avec

beaucoup de valeur, d'abord comme Cheval-Léger, puis en qualité de Maréchal-des-Logis, d'Aide-Major, de Cornette, Lieutenant & de Capitaine dans les Régimens de Cavalerie de Buffy-de-Vere, Merinville, Pardaillan & Pleffis-Praslin. Il s'est trouvé aux sièges de la Rochelle & de Nancy en 1629, de la Morthe en 1630; l'hiver d'ensuite, en Allemagne, au secours de Hedelberg & à la prise de Spire, où il reçut un coup de mousquet au genou droit, étant alors Enseigne au Régiment de Rambures, Compagnie de Sully; en 1635, comme Cheval-Léger dans la Compagnie du Baron de Guitaut, à la bataille d'Avain, gagnée sur le Prince Thomas; servit en 1636 en Allemagne, à la retraite du Cardinal de la Valette; contribua à faire sortir Gallas, Jean de Vert & le Duc de Lorraine des retranchemens de la Tour de l'Indre; se trouva à la bataille du Tésin en Italie, sous le Maréchal de Crequy & *Vidor-Amédée*, Duc de Savoie; l'hiver suivant, à la prise des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, faite par le Comte d'Harcourt; en 1637, au siège de la Roquedenon & au secours de Pontron, ensuite au secours de Bresme, où le Maréchal de Crequy fut tué; la même année, au secours de Verceil, sous le Cardinal de la Valette, & le Comte de Guiche, Général de la Cavalerie, où il fut commandé, accompagné de 10 Cavaliers, pour porter & planter le piquet, afin de faire passer l'Infanterie de Senault & Saint-Paul, qui entrèrent dans cette Ville pour la secourir; en 1639, à la prise de Salfes, sous MM. de Schomberg & d'Arpajon, & le même hiver au secours de ce lieu, repris par les ennemis; servit, en 1640, au siège de Turin sous le Comte d'Harcourt, & l'hiver d'ensuite à la prise de Villeneuve d'Ast; en 1641, au siège de Tarragone en Catalogne, sous M. de la Mothe-Houdancourt; en 1642, au siège de Mousfon en Aragon, & à la bataille de Villelongue proche Tarragone, où il eut deux chevaux tués sous lui, & le bras cassé d'une mousquetade; en 1643, à la bataille & défaite du Duc de Cardonne, où Don Vincent de la Marck, Lieutenant-Général de la Cavalerie d'Espagne fut fait prisonnier; la même année, à la bataille des Fourches près de Lerida, où il reçut un coup de mousquet au travers du corps; servit en 1644 à la bataille de College près Lérida, étant alors Cornette au Régiment de Merinville: il y fut fait prisonnier, eut son

cheval tué sous lui, & fut emmené à Prague, puis en Espagne; se trouva ensuite au siège de Tarragone & à la prise de son Port; servit, en 1645, à la défaite des ennemis à Balaguer, & à la prise du Terme; passa la rivière de Segre & força le Fort, qui fut emporté par la Cavalerie, sous le commandement du Comte d'Harcourt.

En 1646, ledit ETIENNE DE CHOCQUARD, déguisé en habit espagnol, fut prendre, lui neuvième, Don Pedre de Tolède, Général des Armées d'Espagne, & Pamena au Comte d'Harcourt à Terme; servit, en 1647, au siège de Lérida, où il fut blessé, à une sortie des ennemis, d'un coup de mousquet au travers du corps; en 1648 en Italie, à Pontacoulon, où il reçut un coup de mousquet au nez, en battant un parti des ennemis qui étoit sorti de Tortone; servit en 1649, à la prise de Tortose en Catalogne, sous le Maréchal de Schomberg & M. de Marcin; fut fait ensuite Lieutenant au Régiment de Merinville, & le 22 Février 1652, Lieutenant dans la Compagnie de Chevaux-Légers du Comte du Pleffis-Praslin. En 1650, s'étant déguisé en habit de payfan, avec 6 Cavaliers du même Régiment, & 6 Sergens de celui de Sainte-Mesme, qu'il commandoit, il fut couper la gorge à la garde de la Porte Saint-Antoine de Tarragone, & en apporta l'épée de la Sentinelle au Sieur de Marcin, lequel prit depuis le parti de Monseigneur, & voulut amener avec lui ledit ETIENNE DE CHOCQUARD; mais celui-ci, au lieu de le fuivre, leva une Compagnie à ses dépens, qu'il amena au Général de la Valette & à M. de Pallau, qui commandoit pour lors les troupes à l'Isle de Saint-Georges. Il fit, la même année, beaucoup de courses sur les ennemis, dont nombre furent pris par lui & amenés au Sieur de Pallau, entr'autres les Barons de Poudenas & d'Arboufan, son frère, avec 12 autres Capitaines ou Lieutenans des troupes de M. le Prince; servit aussi à la prise du Faubourg Saint-Surin de Bordeaux, où il eut un cheval tué sous lui, & reçut trois coups de pistolet; se trouva, ladite année 1650, à la bataille de Soupuy & à la prise de Rethel, étant Capitaine au Régiment de Pardaillan, Cavalerie, sous le Maréchal du Pleffis, & y fut blessé de 5 coups de pistolet; l'hiver suivant, à la prise de Mirecourt en Lorraine; servit, en 1651, en Italie, sous le Marquis de Saint-André, Lieutenant-Général,

qui le détacha avec 40 Maîtres, avec lesquels il fit rencontre de 60 Officiers reformés de l'armée d'Espagne, qu'il défit & chassa jusque dans l'armée des ennemis, d'où il amena quantité de prisonniers; en 1652, comme Capitaine au Régiment du Pleffis-Praslin, au secours d'Arras, à la prise du Quesnoy, de Condé & de Saint-Guillain; & enfin dans la Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde de M. le Duc d'ANJOU, frère unique du Roi. C'est en considération de tous ses services signalés, que LOUIS XIV lui accorda des Lettres de noblesse le 19 Septembre 1660, pour lui & ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, dans lesquelles ses actions de valeur sont mentionnées tout au long. Elles font aussi attestées par 8 certificats. Le premier, du Marquis de Saint-André-Montbrun, Gouverneur du Nivernois & Lieutenant-Général des Armées, du 27 Décembre 1651; le second, du Maréchal du Pleffis-Praslin, daté du 15 Juillet 1659; le troisième, de M. le Comte de Merinville, Lieutenant-Général des Armées, du 18 Septembre 1660; le quatrième, de M. le Comte de Pardaillan, desdits jour mois & an; le cinquième, du 19 Septembre 1660, du Vicomte de Turenne, Maréchal-Général-Colonel de la Cavalerie, & Gouverneur de la Province du Limoufin; le sixième, de M. de Clerembault, Comte de Palluau, Maréchal de France; le septième, de M. le Marquis de Bussy-de-Verre, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & le huitième, de Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt: ces trois derniers certificats sont datés des 23, 25 & 29 Septembre 1660. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1654, passé devant l'Hotel, Notaire à Crécy en Laonnois, *Anne de Callendre*, qui étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfans, par Arrêt du Conseil du 18 Juillet 1669, & mourut au Château de Poilly en Laonnois, le 21 Avril 1695. Elle étoit fille de *Jean de Callendre*, Ecuyer, Seigneur de Montigny, & de *Madeleine de Guignicourt*. Ils eurent:

III. RENÉ DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Ecuyer, qui servit à l'arrière-ban, suivant les ordres qu'il reçut les 22 Avril 1692, 13 Mai 1693, 16 Mai & 1^{er} Juin 1695. Pierre de Launay, Chevalier, Seigneur de Valloré, Capitaine commandant 150 Gentilshommes de la Noblesse de l'Isle de France, lui donna un certificat de ses services dans ledit arrière-ban,

le 23 Septembre 1695. RENÉ DE CHOCQUARD fut maintenu dans la noblesse, le 7 Mars 1701, par Jugement de M. *Samfon*, Intendant de la Généralité de Soissons, & mourut en son Château de Poilly le 9 Juin 1725. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1687, passé devant l'Hotel, Notaire à Crécy, *Marie-Françoise de Ronty*, morte au Château de Poilly le 16 Juin 1690, fille de *François de Ronty*, Ecuyer, & de *Renée de la Fonds*, dont:

MICHEL-RAYMOND, qui suit;

ET MARIE-JEANNE, née le 29 Mars 1690, morte Religieuse de la Congrégation de Laon.

IV. MICHEL-RAYMOND DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Ecuyer, né à Poilly le 2 Novembre 1687, fut d'abord Sous-Lieutenant dans Royal-Artillerie, par Lettres du 7 Octobre 1705, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Condé, ainsi qu'il appert de son mariage; & est mort en son Château de Poilly le 9 Novembre 1726. Il avoit épousé, par contrat du 7 Juin 1723, passé devant le *Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Marguerite de Signier*, morte en son Château d'Erlon, au mois de Janvier 1763, fille de *Jean-Baptiste de Signier*, Chevalier, & de *Marie-Anne Chevalier*, & laissa:

V. FRANÇOIS-RAYMOND DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Chevalier, né à Poilly le 18 Septembre 1725, qui eut des Lettres de Lieutenance dans différens Régimens, savoir les 26 Juillet 1734, 26 Juillet 1735, 19 Janvier 1736, & fut fait Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie, par Lettres du 8 Septembre 1740. Il y servit plusieurs années, & est mort à Laon le 1^{er} Mars 1753. Il avoit épousé, par contrat du 19 Avril 1747, passé devant le *Nain*, Notaire de cette Ville, *Marie-Madeleine-Françoise Marquette*, morte le 24 Juillet 1748, fille de *Nicolas Marquette*, Conseiller du Roi, Contrôleur des Fortifications de Picardie, & de *Madeleine-Françoise Bailleul*, dont:

VI. MARIE-MARGUERITE DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, née à Laon le 30 Juin 1748, qui fut mise sous la garde-noble de son père, par acte du 27 Juillet 1748, passé devant le Lieutenant-Général de Laon, a épousé, par contrat du 9 Août 1763, passé devant de *Sains*, Notaire à Reims, *Grégoire-François-Alexandre de Signier*, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, auquel elle a apporté, entr'autres biens,

en dot la Terre & Seigneurie d'Erlon, & partie de celle de Marcy, dont elle avoit hérité de *Marie-Marguerite de Signier*, son aïeule maternelle. De ce mariage font issus jusqu'à présent (1777), sept enfans, quatre vivans, & trois qui font morts. Voy. SIGNIER.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même, 2 & 1, ainsi qu'elles font peintes dans les Lettres de noblesse.* Suivant M. d'*Hozier*, elles font : *de finople, au chevron d'argent, accompagné de trois merlettes de même, 2 & 1, surmonté d'une fasce aussi d'argent.* Elles ont été ainsi enregistrees à l'*Armorial général*, suivant le Brevet du Juge d'armes, donné le 17 Juin 1698. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

* CHOISEUL, Maison qui tire son nom de la Terre de *Choiseul*, ancienne Baronnie en Bassigny. Elle est une des plus grandes & des plus considérables de la Province de Champagne. L'opinion du P. Jacques Vignier, Jésuite, touchant l'origine de cette Maison, est qu'elle est descendue, avec les Comtes & Vicomtes de Bassigny & les Seigneurs de Clément & d'Aigremont, d'un *Hugues*, Comte de *Bassigny*, & de *Bologne-sur-Marne*, qui vivoit environ l'an 937, sous le règne de Louis IV, surnommé d'*Outre-mer*, & qui fit du bien avec *Gertrude*, sa femme, & *Gotzelin*, son fils, Abbé de Saint-Geomes, à ce Monastère. L'Abbé le Laboureur, qui a aussi traité de l'origine de cette Maison, dans une Généalogie qu'il en a dressée, estime, contre le sentiment du P. Vignier, qu'elle est sortie des anciens Comtes de Langres, fondé sur ce que les Seigneurs de *Choiseul* étoient les premiers Vaux du Comté de Langres, & que les principaux Fiefs des Provinces étoient des partages des Comtés donnés à des enfans puînés des Comtes. D'ailleurs RAYNIER DE CHOISEUL, le premier de ce nom, dont on trouve des titres, ayant consenti, en qualité de Seigneur de Fief de Renaud, Comte de la Ferté, Chevalier, à la donation faite par celui-ci & par Bertrude, sa femme, à l'Abbaye de Molefme, du Presbytère, de la dime & du four d'un lieu appelé *Vacua Silva*, qu'il tenoit de ce RAYNIER, l'Abbé le Laboureur infère de-là, que RAYNIER DE CHOISEUL étoit de famille Comtale, & de même race que *Renaud de la Ferté*, parce que cette qualité de Seigneur de

Fief suppose que, suivant la coutume de ce tems-là, il n'y avoit que les puînés qui tinrent leurs partages en fief de leurs aînés, & qui furent leurs principaux Vaux. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette Maison, les chartes des donations qu'elle a faites à l'Eglise de Langres & aux Abbayes de Molefme, de Morimond & de la Charité, & qui sont confirmées de degrés en degrés, pendant les XI^e, XII^e & XIII^e siècles, établissent clairement sa filiation; & elle a cet avantage que plus on remonte dans les tems reculés, plus on y trouve d'illustration & de grandeur.

L'histoire de la Maison de *Choiseul* est chargée d'un trop grand nombre de faits, liés avec l'histoire Ecclésiastique & Civile de la Province de Champagne, pour pouvoir la donner ici en détail; ainsi on se contentera d'en exposer seulement un précis, pour faire connoître les différentes branches qui en sont sorties.

I. RAINIER, Seigneur de CHOISEUL, qui a donné son origine à cette Maison, étoit le premier Vassal du Comté de Langres, dès 1060. Il donna, pour le salut de son âme, & de celles de ses prédécesseurs, l'Eglise de *St.-Gengoul* de Varennes à l'Abbaye de Molefme, du consentement de *Hermengarde*, sa femme, & de ses enfans; ce qui fut depuis confirmé par Lettres de Renaud, Evêque de Langres, dès 1084. Il eut pour enfans :

1. ROGER, qui suit ;
2. Et ADELIN, mariée à *Ulric*, Seigneur d'*Aigremont*, Fondateur de l'Abbaye de Morimond.

II. ROGER, Seigneur de CHOISEUL, confirma les donations faites par son père à Molefme, tant devant qu'après son voyage de Jérusalem, où il alla avec les autres Seigneurs de France, à la première croisade de 1095. Celui-ci fut père de

III. RAYNARD, 1^{er} du nom, Seigneur de CHOISEUL, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, fit aussi du bien à l'Eglise de Molefme en 1157. Sa femme est nommée *Haviç* dans les titres. Il en eut :

IV. FOUQUES, Seigneur de CHOISEUL, qui vivoit en 1178 & 1182, avec *Alais*, sa femme.

V. RAYNARD, II^e du nom, Seigneur de CHOISEUL, leur fils, fut compris avec les Comtes de Brienne, de Rhétel, de Noyers & de Chiny, dans le Catalogue des Grands Vaux de la Couronne, Chevaliers Bannerets,

dressé en 1214, & mourut avant le mois de Juin 1218. Il laissa pour fils unique

VI. RAYNARD, III^e du nom, Sire de CHOISEUL, qui s'obligea en 1235, avec le Duc de Bourgogne & les Comtes de Bar, de Saint-Paul, de Mâcon, de Grandpré, de Roucy & de Soissons, aux conventions du mariage de BLANCHE, fille de THIBAUT, Comte de CHAMPAGNE & Roi de Navarre, avec JEAN, fils de PIERRE, Duc de Bretagne. Il épousa ALIX DE DREUX, Dame de Salins & de Traves, veuve de GAUTIER DE BOURGOGNE, dit de *Vienne*, Sire de Salins, frère d'ETIENNE II, Comte de Bourgogne, mari d'AGNÈS DE DREUX, sœur d'ALIX, toutes deux filles de ROBERT II, Comte de DREUX, de Nevers & de Braine, & de YOLANDE DE COUCY, & petite-fille de ROBERT, Comte de DREUX, quatrième fils du Roi LOUIS le Gros, VI^e du nom, & d'ALIX DE SAVOIE. RAYNARD, III^e du nom, assigna en 1221 à ALIX DE DREUX, sa femme, pour son douaire, la moitié de la Seigneurie & le Château de *Choiseul*. Il eut d'elle entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Traves*, rapportée à son rang.

VII. JEAN, I^{er} du nom, Sire de CHOISEUL, qualifié ainsi par un titre de 1239, se rendit caution du traité de mariage arrêté au mois d'Octobre 1249, entre MARGUERITE, fille de THIBAUT, Roi de Navarre, Comte de Champagne, & FERRY, II^e du nom, fils de MATHIEU, Duc de Lorraine, & s'obligea à 200 marcs d'argent pour les conventions. Il s'engagea par ses lettres, du Mardi d'après la Fête de Notre-Dame de la mi-Août 1253, de faire la guerre pour HUGUES, Comte Palatin de Bourgogne, & ALIX, sa femme, contre le Comte de Champagne, après la mort duquel il fit accord avec MARGUERITE DE BOURBON, sa veuve, & THIBAUT, son fils, au mois de Juillet 1255, à la charge de le garantir des demandes qui lui pourroient être faites, pour raison de ce qu'il avoit pris pendant que la guerre avoit duré. Il eut encore guerre avec THIBAUT, Comte de Bar, son cousin germain, fils de PHILIPPE DE DREUX, sa tante; mais par l'entremise de *Henri*, Comte de Vaudemont, & des Sires d'Apremont & de Bourlemont, il termina ses différends avec lui en 1271. Il avoit épousé *Berthemette*, furnommée *Alix*, Dame héritière d'*Aigremont*, & eut :

VIII. JEAN, II^e du nom, Sire de CHOISEUL

& d'Aigremont, qui porta les armes avec Liebaud, Seigneur de Beaufremont, pour FERRY, Duc de Lorraine, contre les Messins; & ayant été faits prisonniers à la bataille de Morberg, le Duc fut obligé, suivant l'usage du tems, de payer leur rançon, & de les indemniser des pertes qu'ils avoient souffertes à cette occasion. Le Sire de *Choiseul* traita à ce sujet au mois de Juillet 1282, avec le Duc, qui promit de lui payer la somme de 2000 livres. Ce traité est conçu en ces termes: *Je Ferris, Duc de Lorraine & Marchis, fais savoir.... que je me suis paisiés à Jehan, Signor de CHOISEUL, me feant de la reansfon que il me demandoit par dous mille livres de tournois.* Ces expressions ont fait croire à plusieurs Historiens de France & de Lorraine, que le Sire de *Choiseul* avoit fait la guerre au Duc FERRY, qu'il l'avoit tenu son prisonnier, & ne l'avoit relâché qu'après en avoir tiré une rançon de 2000 livres; mais d'autres actes relatifs à ce traité en déterminent clairement le véritable sens. ROBERT II, Duc de Bourgogne, qui l'avoit créé son Connétable, le nomma l'un des exécuteurs de son testament, du mois de Mars 1297, dans lequel il le qualifie *son cousin*, & il fut l'un des Seigneurs qui apposèrent leurs sceaux au Codicille que ce Prince fit à Arras au mois de Septembre 1302. Il mourut au mois de Mai 1308, & fut inhumé dans l'Abbaye de Morimond. Il avoit épousé *Alix*, furnommée de *Nanteuil* dans son épitaphe, qui se voit à Morimond, & par laquelle on apprend qu'elle mourut au mois d'Août 1318. De cette alliance vinrent entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et REGNIER DE CHOISEUL, chef de la branche des premiers Seigneurs d'*Aigremont*, d'où sont sorties plusieurs autres, rapportées ci-après.

IX. JEAN, III^e du nom, Sire de CHOISEUL, donna en 1333 le dénombrement de la garde de l'Abbaye de Morimond, & de 18 Terres qu'il tenoit du Comte de Bar. Il mourut au mois de Juillet 1336, & fut inhumé à Morimond avec *Alix de Grancey*, sa femme, morte au mois d'Avril 1320. Il avoit eu, outre quelques filles & plusieurs fils, morts sans postérité,

X. GUY, Sire de CHOISEUL & de Montaignillon, qui vendit au mois de Décembre 1362, avec permission du Roi, aux Abbé &

Moines de Morimond, la *Garde-Gardienne* de cette Abbaye qui lui appartenait héréditairement, pour le prix de 2000 florins d'or de Florence, dont il lui convenait payer grande somme, tant pour le rachat de la forteresse de Joinville, dont il étoit *Pleige*, & pour ses otages en la Ville de Metz, que pour les donations faites à ce Monastère du tems de ses frères. Il mourut le 9 Mars 1365. Il avoit épousé *Jeanne de Joigny*, morte le 15 Octobre 1364, fille de *Jean*, Seigneur de Noyers, Comte de Joigny, Seigneur de Montaiguillon, & de *Jeanne de Joinville*, dont deux de leurs fils laissèrent postérité :

1. AMÉ, qui suit ;
2. Et GIRARD, Baron de Clémont, duquel font descendus les Barons de Clémont & de Lanques, les Seigneurs de *Préigny*, &c., dont fera ci-après fait mention.

XI. AMÉ, Sire de CHOISEUL, de Noyers en partie, de Montaiguillon, &c., Conseiller & Chambellan de JEAN, Duc de Bourgogne, & Gouverneur de Noyers, pour ce Prince, ayant été fait prisonnier par les Anglois devant Calais, fut retiré de leurs mains par le même Duc de Bourgogne, qui paya 2000 francs pour sa rançon. Il vivoit encore le 5 Octobre 1419, & avoit épousé *Claude de Grancey*, Dame de Chassenay, morte le 31 Décembre 1439, veuve de *Philippe de Chauvirey*, Seigneur de Buffières, remariée en troisièmes nocces à *Jean de Mello*, Chevalier. Elle étoit fille de *Robert de Grancey*, Seigneur de Chassenay, & de *Jeanne de Beaujeu*. AMÉ de CHOISEUL laissa :

JEANNE, Dame de CHOISEUL & de Montaiguillon, qui porta ces Terres en mariage en 1420, à *Etienne*, Sire d'Anglure, Chevalier, Chambellan de HENRI, Roi d'Angleterre. Elle épousa en secondes nocces *Jean de Blaisy* ; & en troisièmes *Jacques de Louan*.

BRANCHE
des Barons de CLÉMONT.

XI. GIRARD de CHOISEUL, fils puîné de GUY, & de *Jeanne de Joigny*, épousa *Roline de Clémont*, qui étoit remariée, l'an 1418, à PIERRE, dit GALLEHAUT de CHOISEUL, Seigneur d'Aigremont. Elle étoit fille & héritière de *Guy*, Baron de Clémont en Bassigny, & de *Marguerite de Vieuchâtel*, dite de *Moolain*. GIRARD eut :

XII. LOUIS de CHOISEUL, Baron de Clé-

mont, qui épousa, en 1412, *Ijabelle de Lanques*, remariée, en 1418, à *Jean de Gand*, Ecuier. Elle étoit fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Lanques, dont :

XIII. GUILLAUME de CHOISEUL, Baron de Clémont & de Lanques, Seigneur de l'Isle en Rigaut, de Montaiguillon, &c., Lieutenant de Louis de Laval, Seigneur de Châtillon au Gouvernement de Champagne, en 1467, qui mourut le 5 Mai 1479. Il avoit épousé 1° *Jeanne du Châtelet*, morte le 22 Janvier 1461, fille d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Deuilly, & de *Jeanne de Saint-Eulien*, Dame de Bulgneville ; & 2° par contrat du 10 Mars 1464, *Jeanne de Bournonville*, Dame d'Esfrées-au-Pont & de Forestrée en Thiérache, veuve de *Raoul de la Bove*, Seigneur de Silly, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Bournonville & de Sommeville, &c., & de *Péronne Blondel*. Du premier lit vinrent entr'autres :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et PHILIBERT, Seigneur de Lanques, auteur de la branche des Barons & Marquis de Lanques, dont on parlera ci-après.

XIV. PIERRE de CHOISEUL, Baron de Clémont & de Montaiguillon, premier Chambellan de FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, mourut le 4 Avril 1505, & fut inhumé à Clémont. Il avoit épousé, le 9 Septembre 1482, *Antoinette Jouvenel-des-Urfins*, morte le 17 Octobre 1515, & inhumée avec lui, fille de *Michel Jouvenel-des-Urfins*, Ecuier, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Doué en Brie, Bailli de Troyes, & d'*Yolande de Montberon*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. GUILLAUME, mort sans enfans l'an 1505 ;
3. CATHERINE, mariée, en 1530, à *Philippe de Fay*, Seigneur de Mandres ;
4. Et CLAUDE, Prieure de N.-D. de Troyes, en 1543.

XV. FRANÇOIS de CHOISEUL, 1^{er} du nom, Baron de Clémont, d'Audeloncourt, Perusse, Buffières, &c., mourut le 12 Novembre 1560. Il avoit épousé, 1^o le 10 Février 1517, *Madeleine de Livron*, morte le 6 Décembre 1528, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de la Rivière & de Wart en Limousin, Ecuier d'Ecurie du Roi, Capitaine du Château de Coiffy en 1477, & de *Françoise de Bauffremont*, Dame de Chefault, de Parnoux & de Bourbonne en Champagne ; & 2^o en 1592,

Catherine de Haraucourt, veuve de *Gérard d'Avillers*, Seigneur de Malatour, Conseiller Grand-Ecuyer de *RENÉ*, Duc de Lorraine, & son Bailli de Saint-Mihel en 1526, fille de *Gérard de Haraucourt*, Seigneur de Gerniny, & de *Catherine de Landres*. Il eut de sa première femme :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et *RENÉE*, mariée 1^o à *Geoffroy de Rochebaron*, Seigneur de Berzé ; & 2^o à *Jean*, Baron du *Châtelet*, Seigneur de Thons, Souverain de Vauvillars, Marquis de Trichâteau, Surintendant des Places du Bassigny, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de *FRANÇOIS* de Lorraine, Comte de Vaudemont, Maréchal de Lorraine, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Langres. Il étoit veuf de *Marguerite d'Hausfonville*, & fils de *Hugues du Châtelet*, Seigneur de Deuilly, Chevalier, & de *Guillemette d'Amoncourt*, sa troisième femme.

XVI. FRANÇOIS DE CHOISEUL, II^e du nom, Baron de Clémont, créé Chevalier de l'Ordre du Roi l'an 1568, mourut le 2 Avril 1572, & fut enterré à Clémont. Il épousa 1^o *Renée d'Amboise*, fille puînée de *Jacques*, Baron de *Buffy*, de *Renel* & de *Vignory*, & d'*Antoinette d'Amboise*, Dame de *Ravel* ; & 2^o le 11 Novembre 1548, *Anne de la Guiche*, Dame de *Martigny-le-Comte* en Charolois, fille de *Girard*, Seigneur de *Martigny*, Lieutenant du Roi *CHARLES VIII*, au Gouvernement de *Savonne*, & d'*Agnès de Jaucourt-Villarnoul*. De cette alliance vinrent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et *ANNE*, mariée, en 1575, à *Jean du Châtelet*, Seigneur de Thons, Marquis de Trichâteau, Maréchal de Lorraine & Gouverneur de Langres.

XVII. ANTOINE DE CHOISEUL, Baron de Clémont, Comte de *Martigny*, Seigneur de *Noyers* en Brionnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de *PHILIPPE-EMMANUEL* de LORRAINE, Duc de *Mercœur*, mourut le 13 Avril 1603. Il avoit épousé, le 26 Février 1582, *Marie de Vienne*, morte le 21 Octobre 1635, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Clervaut*, Souverain de *Vauvillars*, & de *Perrette de Girefme*, & laissa :

1. *RENÉ*, qui fuit ;
2. *CLAUDE-PERONNE*, mariée, en Février 1610, à *Jean-Antoine d'Aché*, Seigneur de *Toraife*, Gouverneur de *Dole*. Elle mourut en couches de *Marie d'Aché*, Baronne de Clé-

mont, qui épousa *Guillaume Rouxel-de-Medavy*, Comte de *Marey*. Une de ses filles, héritière de *Clémont*, porta cette Terre dans la Maison du *Châtelet*, qui la posséda aujourd'hui ;

3. *CLAIRE*, morte le 18 Octobre 1649, mariée, en 1611, à *Jacques de Lifferas*, Seigneur d'*Anderny*, Capitaine des Gardes de *HENRI*, Duc de Lorraine ;
4. *MARIE*, Chanoineffe à *Remiremont*, Dame de *Clémont*, morte en Septembre 1669, mariée à *François de Caçillac*, Marquis de *Ceffac* ;
5. 6. & 7. *GABRIELLE*, *FRANÇOISE* & *ANTOINETTE*, Religieuses.

XVIII. *RENÉ* DE CHOISEUL, Baron de Clémont, Seigneur d'*Audeloncourt*, *Perusse*, *Buiffières*, &c., Comte de *Martigny*, mourut le 25 Novembre 1621, au camp devant *Juliers*, où il commandoit une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour les Etats de Hollande, sans laisser de postérité. Il avoit épousé, en 1610, *Marie-Elisabeth Bayer*, Baronne de *Boppart* & de *Malberg*, veuve de *Jean du Châtelet*, Baron de *Thons*, Maréchal, Grand-Maitre & Chef des Finances de Lorraine, & fille d'*Adam Bayer*, Baron de *Boppart* & de *Château-Baillon*, & de *Marie*, Baronne de *Malberg*.

BRANCHE

des Barons & Marquis de LANQUES.

XIV. *PHILBERT* DE CHOISEUL, Seigneur de *Langues*, d'*Aigremont* & de *Meuvy*, fils puîné de *GUILLAUME*, Baron de *Clémont* & de *Langues*, & de *Jeanne du Châtelet*, sa première femme, eut la Terre de *Langues* par le partage qu'il fit avec *PIERRE* DE CHOISEUL, son frère aîné, le 24 Février 1479. Il fut successivement Conseiller & Chambellan du Roi *CHARLES VIII*, & Capitaine des *Ville*, *Château*, *Terres* & appartenances de *Noyers*, l'an 1486, Gouverneur d'*Arras*, Lieutenant pour le Roi au *Pays de Florence* l'an 1491, & au Gouvernement de *Bourgogne* l'an 1493, Capitaine & Gouverneur de *Langres*, Conseiller du Roi *LOUIS XII*, & Capitaine de 40 Lances fournies deses Ordonnances, l'an 1500. Il mourut le 4 Août 1504, & fut inhumé à *Langues*. Il avoit épousé, par contrat du 19 Février 1487, *Louise de Sully*, morte le 4 Avril 1499, fille de *Guillaume de Sully*, Seigneur de *Voillon*, & de *Marguerite de Beaujeu*, & nièce, à cause de sa mère, d'*Anne de Beaujeu*, qui lui constitua en dot avec *Jean*, Seigneur de *Baudri-*

court, son mari, Maréchal de France, & Gouverneur de Bourgogne, la somme de 2000 écus d'or, & lui donna une partie de ce qui lui appartenait aux meubles laissés par le décès de *Louis*, Seigneur de *Beauvau*, son premier mari, Sénéchal de Provence, avec la Seigneurie de Soulières en Barrois. De ce mariage naquirent six fils & quatre filles. Des six fils, il n'y eut qu'*ANTOINE* qui laissa postérité.

XV. *ANTOINE* DE CHOISEUL, Baron de Lanques & de la Ferté-sur-Amance, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Anne de Ray*, Baronne de la Ferté-sur-Amance, fille de *Claude*, Baron de Ray en Franche-Comté, & de *Jeanne de Rouffillon*. Il en eut un grand nombre d'enfants, tant fils que filles; mais des premiers il n'y en eut que deux qui eurent des descendants, savoir :

1. *JEAN*, qui fut;
2. Et *FRANÇOIS*, Seigneur de Précigny, Verecourt, Chamarande & d'Autreville, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564. Sa postérité ne subsiste plus.

XVI. *JEAN* DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de la Ferté, de Lanques & d'Autreville, & Capitaine de 300 Chevaux-Légers, pour le service du Roi l'an 1556, puis Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chevalier de son Ordre, Lieutenant de la Compagnie de 50 Lances de *RENÉ* DE LORRAINE, Marquis d'Elbeuf, & ensuite Capitaine de 50 Hommes d'Armes, mort en 1564, avoit été marié, par contrat du 15 Décembre 1556, à *Antoinette de Vergy*, Baronne de Fonvens, veuve de *Henri de Pontailleur*, Baron & Seigneur de Flagey, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de l'Empereur *CHARLES V*, & fille de *Claude de Vergy*, Baron de Champlite, Fonvens & Morey, Comte de Gruyère, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Maréchal & Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Philiberte de Vienne*. De ce mariage vint :

XVII. *ANTOINE* DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de Lanques, la Ferté-sur-Amance, Fonvens & Amplepuis en Beaujolois, qui vivoit en 1583 avec *PHILIPPE* DE CHOISEUL, sa femme, fille de *NICOLAS* DE CHOISEUL, Seigneur d'Iché, & de *Renée de Lutzelbourg*. Il en eut entr'autres :

XVIII. *DAVID* DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de Lanques, la Ferté-sur-Amance, Fonvens, &c., Colonel d'Infanterie pour le service du Roi, mort à Vezel en 1621. Il avoit

épousé, par contrat du 21 Mars 1600, *Anne de Villerrmin*, fille de *Claude*, Seigneur de Lanfroicourt, & d'*Antoinette de Chastefoy*, & laissa :

XIX. *CLÉRIADUS* DE CHOISEUL, Marquis de Lanques, Baron de la Ferté-sur-Amance, de Fonvens, &c., Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Prince de Condé, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui épousa, par contrat du 27 Août 1649, *Anne de Verrières*, Comtesse de Possesse, fille unique de *Nicolas de Verrières*, Seigneur de Vauchonvilliers & Vaux-Suzenay, & de *Louise d'Arverhoul*, Dame de la Lobbe. Ses enfants furent :

1. *CLÉRIADUS*, Marquis de Lanques, Baron de la Ferté & de Fonvens, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourbon, Cavalerie, mort à Paris sans postérité le 8 Mai 1692, & inhumé à St-Paul, ayant épousé, en la même Paroisse, le 2 Mai 1692, *Philiberte de Saintrailles*, remariée, le 25 Mai 1707, à *Alexandre d'Illiers de Balzac*, Marquis d'Entragues, Seigneur de Gié, Malesherbes & Marcouffis;
2. *VICTOR-AMÉ*, qui fut;
3. *FRANÇOISE*, mariée, le 21 Mars 1677, à *Marie-Beaune Bernard-de-Monteffus*, Seigneur de Belleneufrie;
4. *BÉATRIX*, Religieuse à la Congrégation à Gray;
5. 6. & 7. *LOUISE*, *CATHERINE* & *GABRIELLE*, mortes filles.

XX. *VICTOR-AMÉ* DE CHOISEUL, Marquis de Lanques & Chef des nom & armes de sa Maison, par la mort de son frère aîné, au lieu duquel il fut fait aussi Mestre-de-Camp du Régiment de Bourbon, Cavalerie, épousa *Anne de la Fite-de-Pelleporc*, dite de *Peleport*, & eut :

MADELEINE-GABRIELLE-ANTOINETTE, qui épousa, en 1721, *Jacques-Philippe-Auguste de la Tour-Gouvernet*, Marquis de la Charce.

BRANCHE

des premiers Seigneurs d'AIGREMONT, d'où sont sorties plusieurs autres Branches.

IX. *REGNIER* DE CHOISEUL, fils puîné de *JEAN*, II^e du nom, Sire de Choiseul & d'Aigremont, & d'*Alix de Nanteuil*, fut Seigneur d'Aigremont par le partage qu'il fit avec ses frères le 14 Juin 1310. Il épousa *Isabelle de Grancey*, morte le 30 Novembre 1335, & inhumée à Morimond, veuve 1^o de *Jean*, Sire de *Bourlemont*. De ce mariage vint :

X. REGNIER DE CHOISEUL, II^e du nom, Seigneur d'Aigremont, de Frefnoy, &c., mort au mois de Janvier 1339, & enterré à Morimond, qui avoit épousé *Isabeau de Lor*, morte en 1347, & inhumée à Morimond, veuve 1^e de *Jean de Constans*, Seigneur de Vieillfmaisons & de Veziily. Il eut pour fils aîné :

XI. REGNIER DE CHOISEUL, III^e du nom, Seigneur d'Aigremont & de Frefnoy, qui vivoit encore en 1369. Il épousa *Isabelle de Salm*, Dame de Chery, fille de *Guillaume*, Comte de *Salm*, & de *Catherine*, Dame de *Prouvy* & de Chery. Ce fut du chef de son épouse que la postérité de REGNIER a formé, en différens tems, des prétentions sur le Comté de Salm. Il eut :

1. RENAUD, qui fuit;
2. Et PIERRE, dit *Gallehaut*, Seigneur d'Aigremont, d'Arnoncourt & de Frefnoy, chef de la branche des derniers Seigneurs & Barons d'Aigremont, rapportée plus loin.

XII. RENAUD DE CHOISEUL, Seigneur d'Aigremont, de Maulonne, de Chery, étoit tuteur de ses enfans en 1386, & vivoit encore le 27 Février 1390. On ignore le nom de sa femme; mais il en eut :

1. JEAN, Seigneur d'Aigremont, dont le petit-fils ne laissa qu'une fille, mariée dans la Maison d'Anglure, où elle porta la Terre de Rimaucourt;
2. Et GUILLAUME, qui fuit.

XIII. GUILLAUME DE CHOISEUL, Seigneur d'Éclances, Maulonne & Chery en Thiérache, mort en 1432, laissa de *Catherine de Clément* :

1. HUET, qui fuit;
2. Et HENRI, chef de la branche des Seigneurs de Chery, de *Senailly*, d'*Iché* & de *Saint-Germain*, rapportée ci-après.

XIV. HUET DE CHOISEUL, Seigneur d'Éclances & de Maulonne, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

ANNE DE CHOISEUL, qui porta ces Terres en dot à *Jacques d'Apremont*, Seigneur de Marcheville.

Il eut aussi un fils naturel, nommé

Pierron, qui fit la branche des Seigneurs de *Brouvillers*, qui subsista peu de tems.

BRANCHE

des Seigneurs de CHERY, de SENAILLY, d'ISCHÉ & de SAINT-GERMAIN.

XIV. HENRI DE CHOISEUL, Seigneur de Chery, fils puîné de GUILLAUME, & de *Cathe-*

rine de Clément, mourut avant 1449, laissant d'*Aneffon de Veroncourt* :

XV. CLAUDE DE CHOISEUL, Seigneur de Senailly, de Saint-Germain & d'Iché, qui mourut en 1520. Il eut, entr'autres enfans, de *Denise de Chauvigny* :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et RENÉ, dit de *Senailly*, dont nous parlons après son frère.

XVI. PIERRE DE CHOISEUL, Chevalier, Seigneur d'Iché, Guidon de la Compagnie de 50 lances du Comte d'Aumale en 1544, eut de *Jeanne*, fille de *Guillaume*, Baron d'*Oifellet* :

XVII. NICOLAS DE CHOISEUL, marié, en 1564, à *Renée de Lutzelbourg*, dite de *Luxembourg*, dont entr'autres enfans :

PHILIPPE DE CHOISEUL, mariée, en 1583, à ANTOINE DE CHOISEUL, Baron de Ladques.

XVI. RENÉ DE CHOISEUL, fils puîné de CLAUDE, & de *Denise de Chauvigny*, épousa 1^e *Catherine de Chapes*, fille de *Gérard*, Seigneur de Saint-Romans; & 2^e *Barbe de Seraucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Belmont, & d'*Isabeau de Beauvaupassavant*. Il eut de sa première femme :

XVII. ANTOINE DE CHOISEUL, I^{er} du nom, Seigneur d'Iché, qui eut de son épouse, dont on ignore le nom :

XVIII. ANTOINE DE CHOISEUL, II^e du nom, Seigneur d'Iché, Bailli de Bassigny, & Gouverneur de la Mothe en Lorraine, mort en 1617, laissant pour enfans :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. GABRIEL, mort sans postérité de *Claude de Ligniville*;
3. CHRISTOPHE, Religieux Capucin, sous le nom de *P. Eustache*;
4. & 5. CLAUDE & JOACHIM, Chevaliers de Malte;
6. Et JEANNE, mariée à *Louis*, Baron de *Vaterville*.

XIX. ANTOINE DE CHOISEUL, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Iché, Bailli de Bassigny & Gouverneur de la Mothe, fut tué d'un coup de canon en défendant cette Ville, assiégée par le Maréchal de la Force, le 21 Juin 1634. Après sa mort, le *P. Eustache*, son frère, fut l'un de ceux qui achevèrent de défendre cette place pendant encore plus d'un mois, ne l'ayant rendue que le 26 Juillet. ANTOINE, III^e du nom, laissa, entr'autres enfans, de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. HENRI, qui fuit;
 2. & 3. ERARD & ANTOINE, tués en Flandre au service du Duc de Lorraine en 1646 & 1647;
 4. & 5. ANNE & NICOLE, Religieuses, la première à St.-Pierre, & la seconde à Sainte-Glofinde de Metz;
- Et plusieurs autres enfans, morts jeunes.

XX. HENRI DE CHOISEUL, Seigneur d'Isché, épousa, en 1640, *Marguerite de Carondelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Berrien en Hainaut, & eut :

XXI. CHARLES-HENRI DE CHOISEUL, Seigneur d'Isché, Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Ouches, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, & Gouverneur de Foug en Barrois, lequel mourut le 10 Mars 1698. Il avoit épousé, en 1676, *Marie-Charlotte Brunault-de-la-Raboslière*, dont :

1. & 2. LOUIS & NICOLAS, Capitaines au Régiment de *Choiseul-Lanques*, morts sans postérité, les derniers mâles de leur branche;
3. CHARLOTTE-ELISABETH, née en 1679, morte le 2 Mars 1734, mariée, à Milan en Décembre 1702, au Prince *Louis II de Gonzague-Luzgara*, né le 19 Décembre 1672, mort le 15 Juin 1738, dont *Bazile*, Prince de Gonzague;
4. Et CATHERINE-CHARLOTTE-EMILIE, née le 8 Juillet 1691, morte le 20 Janvier 1763, mariée 1^o à *Jean-Convrad-Philippe-Ignace*, Baron de *Taffinguer*, Conseiller d'Etat de l'Empereur, Vice-Roi du haut Palatinat; & 2^o à *Louis-Henri de Maillart*, Baron d'Hanneffe. De cette dernière alliance est issue *Anne-Charlotte de Maillart*, Marquise d'Harcourt-Olonde.

BRANCHE

des derniers Seigneurs & Barons
d'AIGREMONT.

XII. PIERRE DE CHOISEUL, dit GALLEHAUT, 1^{er} du nom, Seigneur d'Aigremont, d'Arconcourt & de Frefnoy, fils puiné de REGNIER, III^e du nom, Seigneur d'Aigremont & de Frefnoy, & d'*Isabelle de Salm*, mourut le 14 Janvier 1401, & fut enterré à Morimond où se voit son épitaphe. Il épousa 1^o *Marguerite de Pailley*, qui lui laissa deux fils, morts jeunes; & 2^o *Alips de Choiseul*, veuve de *Girard de Dinteville*, & fille de *Guy*, Sire de *Choiseul*, & de *Jeanne de Noyers*, dont :

XIII. PIERRE, dit GALLEHAUT DE CHOISEUL, 1^{er} du nom, Seigneur d'Aigremont, de Fref-

noy & de Doncourt, mort le 12 Janvier 1465. Il avoit épousé 1^o *Roline de Clémont*, veuve de *GIRARD DE CHOISEUL*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o *Richard de Oiselet*, morte le 14 Décembre 1497, & enterrée à Morimond auprès de son mari, fille de *Jean*, Sire d'*Oiselet*, & de *Marguerite de Vergy*. De ce second mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et PIERRE, Seigneur de Doncourt & de Frefnoy, qui fit la branche des Seigneurs de *Chevigny*, rapportée à son rang.

XIV. JEAN DE CHOISEUL, Seigneur d'Aigremont & de Meuse, mort le 17 Août 1585, épousa *Ifabeau de Choiseul*, qui étoit remariée, en 1497, à *Thibaut de Tuillières*, Seigneur dudit lieu, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Clémont, & de *Jeanne du Châtelet*. Il laissa de son mariage :

XV. PIERRE DE CHOISEUL, III^e du nom, Seigneur, Baron d'Aigremont & de Meuse, qui mourut le 15 Septembre 1427. Il épousa *Anne de Saint-Amadou*, Dame de Beupré & de Dom-Julien, fille de *Jean*, Seigneur de Beupré, & de *Marguerite de Ville*, & eut entr'autres enfans :

1. PHILIBERT, qui fuit;
2. Et RENÉ, chef de la branche des Barons de *Beupré*, rapportée ci-après.

XVI. PHILIBERT DE CHOISEUL, Baron d'Aigremont & d'Ambonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, vivoit encore le 12 Août 1569. Il épousa *Antoinette de Foucher-de-Faveux*, dont :

1. PHILIBERT, Seigneur & Baron d'Aigremont & de Spoix, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de 50 hommes d'armes de ses ordonnances l'an 1588, dont la postérité s'est éteinte en la personne de son petit-fils, qui fut Religieux de l'Ordre de Chuny;
2. Et FRANÇOIS, Baron d'Ambonville & d'Ailloncourt, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de 50 hommes d'armes de ses ordonnances l'an 1588, auteur de la branche des Barons d'Ambonville, qui finit à ses arrières-petits-fils, qui étoient six frères, dont l'aîné nommé

ALEXANDRE DE CHOISEUL, Baron d'Ambonville, fut connu sous le nom de *Comte de Choiseul*. Il avoit épousé *Marie - Anne de Bologne - Capizucchi* morte veuve à Langres le 7 Avril 1725, dans sa 78^e année, sans enfans, fille de *Claude*, Seigneur de Bonnacourt, Gou-

verneur de Nogent-le-Roi, & de *Jeanne de Saint-Belin*.

BRANCHE

des Barons de BEAUPRÉ, Ducs de Choiseul.

XVI. RENÉ DE CHOISEUL, Baron de Meuse & de Beaupré, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Coiffi, fils puîné de PIERRE, III^e du nom, Baron d'Aigremont & de Meuse, & d'*Anne de Saint-Amadour*, Dame de Beaupré, épousa *Mahaut*, fille & héritière de *Laurent*, Seigneur de *Francières*, & d'*Antoinette d'Anneville* ou d'*Ancienville* & en eurent autres enfants :

1. CHRÉTIEN, qui suit ;
2. MAXIMILIEN, Baron de Meuy & de Meuse, auteur de la branche des Barons & Marquis de *Meuse*, mentionnée ci-après :
3. Et JEAN, chef de celle des Seigneurs de *Francières* & de *Meuy*, dont on parlera aussi à son rang.

XVII. CHRÉTIEN DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de Beaupré, mourut le 3 Mai 1593, en descendant le château de Montclair pour le service du Roi HENRI IV contre la Ligue. Il épousa 1^o *Antoinette de Dinteville*, morte le 7 Décembre 1588, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Eschenets, de Polizi, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Bailli de Troyes, Gouverneur de Bassigny, & de *Louise de Rochechouart*. Et 2^o par contrat du 10 Décembre 1591, *Françoise d'Anglure*, fille de *Jean*, Seigneur & Marquis de Coublans, Baron de Meuse, & de *Catherine d'Autry*, Dame de Villemenant. Du premier lit vint :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.
- Et du second lit :
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Daillecourt*, &c., qui sera rapportée ci-après.

XVIII. LOUIS-FRANÇOIS DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de Beaupré, Polizi & Fresnel, épousa, par contrat du 25 Mars 1610, *Claude de Brauback*, fille de *Guillaume Martzel*, Baron de Brauback & du St-Empire Romain, Seigneur de Dilling, & de *Marguerite de Wiltz*. Ses enfants furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. MAXIMILIEN, tué au siège de Spire en 1644, étant Cornette de la compagnie de Cavale-

- rie du Seigneur de *Francières*, son parent ;
3. LOUIS, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
 4. FRANÇOIS-ALBERT, Seigneur de Fremestroff, qui eut postérité ;
 5. CHRÉTIEN, Enseigne-Colonel du Régiment de Batilly, tué en Allemagne ;
 6. HENRI, Religieux à Morimond, mort Abbé de Villers en Lorraine ;
 7. ETIENNE, Seigneur de Fremainville, Chevalier de Malte, Capitaine & Major de Cavalerie, ensuite Grand-Prévôt de Remiremont, mort en 1688 ;
 8. MARGUERITE, Dame & Chanoinesse de Pouffay, mariée à *François*, Seigneur de *Saint-Léonard*, Capitaine au Régiment de Picardie ;
 9. JEANNE, mariée 1^o à *Jean de Rosen-Kleinroop*, Gentilhomme Suédois, Colonel d'un Régiment entretenu pour le Roi, Maréchal de les Camps, & Gouverneur de Thau en Alsace, tué à la bataille de Réthel en 1650 ; & 2^o à *N... Splauch*, Gentilhomme Saxon ;
 10. BARBE, mariée à *Walter de Sinon*, Colonel Irlandois au service de France ;
 11. CHRÉTIENNE, mariée à *Charles de Stainville*, Seigneur de Demange en Barrois, Colonel d'Infanterie en Lorraine ;
 12. Et GABRIELLE, morte jeune.

XIX. CHARLES DE CHOISEUL épousa, 1^o en Flandre, *Christienne d'Auneux de Warlu*, fille de *Jacques*, & de *Christine de Tenremonde* ; & 2^o *Anne le Brunet*, dont :

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit ;
2. Et N.... Religieuse.

XX. CHARLES-JOSEPH DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, appelé le *Baron de Choiseul*, Colonel d'Infanterie, né en 1677, épousa, en 1712, *CLAIRE-MADELEINE DE CHOISEUL*, sa cousine, du II^e au III^e degré, qui lui apporta en dot la Terre de Beaupré, & fille de *François-Joseph*, Comte de *Choiseul*. Il en eut :

- N.... DE CHOISEUL, mariée à *N.... de Bologne-Capicucchi*, Seigneur d'Ecco, Bonnières, &c., dont un garçon & deux filles.

XIX. LOUIS DE CHOISEUL, Baron de Beaupré, troisième fils de *Louis-François*, & de *Claude de Brauback*, successivement Enseigne des Mousquetaires de la Garde du Duc de Lorraine, Capitaine d'Infanterie, Major de Cavalerie, & Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service du même Prince, épousa, 1^o par contrat du 3 Juillet 1646, *Claire-Henriette de Mauléon-la-Bastide*, fille de *François*, Seigneur d'Oul-

tigny, Saint-Eloff & Saffigny, Maréchal-de-Camp des Troupes de Lorraine, tué à la bataille de Paphaut dans le Palatinat, & de *Catherine des Salles*; & 2^o le 24 Mars 1679, *Catherine de la Barre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Suzemont. Du premier lit naquirent :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
2. HENRIETTE-LOUISE, Religieuse à Sainte-Claire de Mirecourt;
3. Et CHARLOTTE, mariée, au mois d'Octobre 1679, à *François de Saucières*, Baron de Tenances.

Et du second lit :

4. ANTOINE, chef de la branche des Seigneurs de *Sommeville*, rapportée ci-après ;
5. HYACINTHE, Chanoine de Saint-Omer, âgé de 14 ans en 1696 ;
6. NICOLAS - MARTIAL, connu d'abord sous le nom de *Chevalier de Choiseul-Beaupré*, ensuite sous celui de *Marquis de Praslin*, après son mariage. Il fut fait Enseigne au mois de Décembre 1702, Lieutenant le 21 Avril 1705, & Capitaine de Vaisseaux du Roi le 25 Novembre 1712. Il épousa *Marie-Françoise de Choiseul*, héritière de Praslin, veuve 1^o en Novembre 1680, de *Louis-Armand de l'Abadie-de-Sautoir*, Capitaine de Cavalerie ; & 2^o de JEAN-BAPTISTE DE CHOISEUL, Marquis de Praslin, Comte d'Hôtel, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & des Armées du Roi, & Gouverneur de Troyes, mort le 13 Octobre 1705 ;
7. Et FRANÇOISE-CHRISTINE, née le 16 Juillet 1685.

XX. FRANÇOIS-JOSEPH DE CHOISEUL, Baron de Beaupré, dit le *Comte de Choiseul*, se trouva au bombardement d'Alger, où il fut fait prisonnier en 1696, & exposé à la décharge des canons français, d'où il fut tiré & sauvé par un Corsaire Algérien nommé Hali, qui le reconnut. Ce Corsaire qui avoit été pris autrefois par un Vaisseau François sur lequel le Comte de Choiseul servoit en qualité d'Enseigne, avoit obtenu ensuite la liberté par le moyen du Comte, qui fut fait Capitaine de Vaisseaux du Roi le 21 Avril 1705. Il fut aussi depuis Gouverneur de l'Isle de Saint-Domingue, d'où retournant en France en 1711, sur un vaisseau de transport qui fut attaqué par un vaisseau ennemi, & pris après un rude combat, il y fut tué. Il étoit le 28^o de la Maison, mort au service du Roi Louis XIV. Il fut transporté à la Havane, & y fut

enterré. Il avoit épousé *Nicole de Stainville*, sa cousine germaine, fille de *Charles*, Baron de *Stainville*, Seigneur de Demange en Barrois, & de *Chrétienne de Choiseul*, & sœur d'*Etienne*, Comte de *Stainville*, Conseiller d'Etat de l'Empereur, Feld-Maréchal-Général de ses Armées, Gouverneur des Principautés de Tranlyvanie & de Valachie, & Colonel d'un Régiment Impérial de Cuirassiers. Elle mourut quelque temps avant le départ de son mari. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
2. NICOLE OU CLAIRE-MADELEINE, mariée à CHARLES DE CHOISEUL-Beaupré, dit le *Baron de Choiseul*, Colonel d'Infanterie ;
3. Et MARIE-ANNE, mariée, en 1714, à *François du Hamel*, Seigneur de Saint-Remi, Huffon & Nauroix, Capitaine dans le Régiment Royal des Carabiniers.

XXI. FRANÇOIS-JOSEPH DE CHOISEUL, II^e du nom, Marquis de Stainville, Baron de Beaupré, fut institué héritier universel par le Comte de Stainville, son oncle maternel, à la charge de porter son nom & ses armes. Le Duc de Lorraine le nomma son Envoyé extraordinaire à la Cour de la Grande-Bretagne en 1725. Il vint en France, en 1726, pour y résider en la même qualité d'Envoyé extraordinaire, & il eut la première audience publique du Roi & de la Reine à Fontainebleau le 6 Novembre 1726. Le Duc de Lorraine le nomma aussi pour son Ministre Plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & le choisit pour aller complimenter de sa part GEORGES II, Roi de la Grande-Bretagne, sur son avènement à la Couronne en 1728 ; après la conclusion du traité de Vienne, il fut fait Grand-Chambellan du Grand-Duc de Toscane, Conseiller actuel intime d'Etat de l'Empereur CHARLES VI. Au mois de Décembre 1753, l'Empereur FRANÇOIS I^{er} le nomma Chevalier de l'Ordre de la Toison - d'Or, & il en reçut le collier des mains du Prince CHARLES DE LORRAINE, dans l'Eglise de Caudenberg à Bruxelles, le 26 de ce mois. Il est mort le 27 Novembre 1769, & avoit épousé, en 1717, *Françoise-Louise de Bassompierre*, Dame d'Honneur de S. A. R. la Duchesse de Lorraine, morte le 23 Novembre 1758, fille d'*Anne-François-Joseph*, Marquis de *Bassompierre*, Baron du Châtelet, & de *Catherine-Diane de Beauvau*. De ce mariage font nés :

1. ETIENNE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LÉOPOLD-CHARLES, né le 8 Décembre 1724, successivement Evêque d'Evreux, sacré le 29 Octobre 1758, Archevêque d'Alby, serment prêté le 28 Juin 1759, Abbé de Jovilliers & de Saint-Arnould de Metz, Prieur de Reuil, & Grand-Prevôt de Remiremont, Archevêque, Duc de Cambrai, Comte du Cambrésis, & Prince d'Empire en Mai 1764, a obtenu les entrées de la Chambre en Janvier 1767, & est mort en 1781 ;
3. JACQUES-PHILIPPE, appelé le *Comte de Stainville*, Baron de Dommanges-aux-Eaux, ci-devant Colonel de Dragons au service de l'Impératrice Reine de Hongrie, Commandeur de l'Ordre de St.-Etienne, & Chambellan de l'Empereur, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, & ci-devant commandant le Corps du Régiment des Grenadiers de France, marié, le 3 Avril 1761, à *Thomase-Thérèse de Clermont-d'Amboise*, née posthume en Septembre 1746, fille de *Jacques-Louis-Georges de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Renel, & de *Marie-Henriette Racine du Jonquoy*, dont :
 1. MARIE-STÉPHANIE, née le 10 Novembre 1763, mariée, le 10 Octobre 1778, à CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL, Comte de CHOISEUL-STAINVILLE ;
 2. Et THÉRÈSE-FÉLICITÉ, née en 1767, mariée, le 6 Avril 1782, à *Joseph-Marie-Jérôme-Honoré Grimaldi*, appelé le *Prince Joseph de Monaco*, né le 10 Septembre 1763.
4. CHARLOTTE-EUGÉNIE, appelée *Madame de Stainville*, née en 1723, ci-devant Dame de Remiremont, aujourd'hui Abbessé de Saint-Louis à Metz ;
5. Et BÉATRIX, ci-devant Dame & Coadjutrice de l'Abbaye de Bouxières-aux-Dames, mariée, le 16 Août 1759, à *Antoine-Antoin*, Duc de Gramont, dont une fille.

XXII. ETIENNE-FRANÇOIS DE CHOISEUL, né le 28 Juin 1719, Duc de Choiseul, Pair de France, Baron d'Amboise & de Beuré, &c., Grand-Bailli & Gouverneur des pays de Vofges en Lorraine, de Mirecourt, &c., fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1743, & de celui de Navarre en 1745, Brigadier des Armées du Roi en 1746, Maréchal-de-Camp en 1748, nommé Ambassadeur à Rome en 1753, & à Vienne en 1757, fait Duc héréditaire au mois d'Août 1758, Pair de France au mois de Décembre de la même année, Lieutenant-Général en 1759, Chevalier

des Ordres du Roi & de celui de la Toison d'Or en Décembre 1761, Colonel-général des Suisses & Grisons le 27 Février 1762, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, & aussi nommé Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, serment prêté le 7 Avril 1766, a épousé, sans enfans, le 12 Décembre 1750, *Louise-Honorine Crozat-du-Châtel*, fille de *Louis-François*, Chevalier, Marquis du Châtel, Commandeur & Grand-Croix del'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Thérèse Gouffier-Heilly*.

BRANCHE

des Seigneurs de SOMMEVILLE.

XX. ANTOINE DE CHOISEUL, appelé le *Marquis de CHOISEUL-BEAUPRÉ*, fils de LOUIS, Baron de Beaupré, & de *Catherine de la Barre*, la seconde femme, fut Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & mourut le 20 Janvier 1727, Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épousé, en 1715, *Anne-Charlotte d'Yvetot de Marcheville*, fille de *Joseph*, Comte de Marcheville, dont :

1. ANTOINE-NICOLAS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-MARTIAL, appelé le *Comte de Choiseul-Beaupré*, né le 8 Octobre 1717, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien Colonel du Régiment de Flandre, Inspecteur-Général de l'Infanterie, & Menin de feu M. le Dauphin, qui épousa 1^o par contrat du 25 Avril 1751, *Charlotte-Rosalie de Romanet*, Dame de Madame, morte le 2 Juin 1753, âgée de 20 ans, fille de *Pierre-Jean*, Président au Grand-Conseil, & de *Marie-Charlotte d'Estlade* ; & 2^o par contrat du 24 Juin 1755, *Madeleine Thiroux*, fille de *Pierre Thiroux de Montregard*, Comte de Médavy, & de *Marie Paignon*. Du premier lit vint :

CHARLOTTE-ROSALIE, morte le 18 Janvier 1758.

3. LOUIS-HYACINTHE, appelé le *Chevalier de Choiseul*, né le 5 Septembre 1721 ;
4. MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, Religieuse aux Carmélites de Nancy, Prieure de Valbonne, nommée le 15 Octobre 1761 Abbessé de Sainte-Glossinde de Metz ;
5. ANNE-CATHERINE-HONORÉE, Chanoinesse de Pouilly, née en 1722 ;
6. CLAIRE, Religieuse ;
7. Et CHRISTINE-ANTOINETTE, née en 1725.

XXI. ANTOINE-NICOLAS DE CHOISEUL, appelé le *Marquis de Choiseul*, né le 27 Avril

1716, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mourut le 19 Septembre 1760. Il avoit épousé, le 1^{er} Décembre 1737, *Renée-Marie-Michelle de Beauval*, dont :

1. CHARLES-ANTOINE-ÉTIENNE, qui suit;
2. MICHELLE-SOPHIE-CONSTANCE, née le 15 Juin 1740, mariée, par contrat du 6 Août 1758, à *Louis de Poultrou* ou *Peultre*, dit le Comte de Chemillé;
3. ELISABETH-MÉLANIE-ARTÉMISE, morte le 5 Mars 1764, âgée de 20 ans, qui avoit épousé, le 14 Mai 1761, *Charles*, Marquis de *Buffy*;
4. Et RENÉE, mariée, par contrat du 15 Juin 1766 (célébration le 25), à *Antoine-Joseph-Philippe Walsh*, Comte de Serrant, né le 18 Janvier 1744.

XXII. CHARLES-ANTOINE-ÉTIENNE, appelé le *Marquis de Choiseul*, né le 10 Juillet 1739, Colonel réformé à la suite du Régiment Dauphin étranger, qui sert à Saint-Domingue, a eu la Croix de Saint-Louis en 1763. Il épousa *Françoise Walsh*.

BRANCHE

des Seigneurs de DAILLECOURT.

XVIII. ANTOINE DE CHOISEUL *de Beaupré*, Seigneur de Daillecourt, de Bourdon & de Jonchery, Capitaine, & Major commandant dans le Régiment de Cavalerie du duc d'Orléans, fils puiné de *CHRÉTIEN*, Baron de Beaupré, & de *Françoise d'Anglure*, sa seconde femme, fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Lens le 26 Août 1648, & mourut de ses blessures. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1627, *Marie de Ravenel*, fille de *Jacques*, Marquis de Sablonnières, Verdelot, Vindey & de Monstier en l'Isle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Vaudemont, & de *Claude de Genes*, dont :

XIX. JACQUES-FRANÇOIS DE CHOISEUL, dit le *Marquis de Beaupré*, Seigneur de Daillecourt, Bourdon & Jonchery, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Champagne, département de Bassigny, Maréchal de ses Camps & Armées, Inspecteur-Général de la Cavalerie dans le Hainaut, & Gouverneur des ville & château de Dinan, qui fut fait en 1648, à l'âge de 15 ans, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'Orléans, après la bataille de Lens, à laquelle il s'étoit trouvé avec son père, dont on lui don-

na la Compagnie. Il étoit premier Capitaine & Major de ce Régiment en 1659, fut depuis Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, créé Brigadier en 1675, pourvu le 24 Décembre 1680 de la troisième Lieutenantance générale au Gouvernement de la province de Champagne dans le département de Vitry, Saint-Dizier, Joinville, Sainte-Menchould, Chaumont, Bar-sur-Aube, Nogent, Vezelay, &c., vacante par la mort du Marquis de Bourbonne; fait Maréchal-de-Camp en 1683, & mourut en 1686. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Juillet 1659, *Anne-Marie du Châtelet-de-Fresnières*, sa cousine au IV^e degré, morte en l'Abbaye des Religieuses de Poulangy, le 6 Mai 1705, âgée de 61 ans, fille de *Laurent du Châtelet*, Seigneur de Fresnières & de Levigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine Favier*, sa seconde femme. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE-CLÉRIADUS, qui suit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 23 Septembre 1665, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de Champagne, en 1684, Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers, tué à la bataille de Nervin de le 29 Juillet 1693;
3. CHARLES-MARIE, né au Diocèse de Langres le 6 Février 1672, nommé Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Launay, Diocèse de Beauvais, au mois de Mai 1681, reçu Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris au mois de Septembre 1698, mort le 24 Janvier 1699, & inhumé dans la même Eglise;
4. GABRIEL, né le 4 Février 1684, Capitaine des Grenadiers du Régiment d'Agénois, fait prisonnier à la bataille d'Hochstett le 13 Août 1704, & mort quelques jours après;
5. GABRIEL-FLORENT, né en 1685, nommé Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Tironneau, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Mans, le 23 Décembre 1706, & de celle de Sainte-Colombe, Ordre de St-Benoit, Diocèse de Sens, le 31 Mars 1714, aussi Aumônier du Roi. Il fut nommé à l'Evêché de Saint-Papoul au mois de Mai 1716, & sacré le 17 Juillet 1718. Il harangua le Roi à Versailles à la tête des Députés des Etats de la Province de Languedoc le 17 Août 1722, assista le 25 Octobre suivant au sacre du Roi, & en 1723 à l'Assemblée générale du Clergé, tenue à Paris, en qualité de Député de la Province de Toulouse. Il fut transféré le 17 de la même année à l'Evêché de Mende en Gévaudan, fut préconi-

fé & proposé à Rome par le Cardinal Ottonboni, les 20 Décembre 1723, & 11 Septembre 1724. Il assista encore à l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue aussi à Paris en 1725, étant l'un des Députés de la Province d'Alby, & est mort le 7 Juillet 1767 ;

6. CATHERINE, née le 22 Août 1660, mariée à Sébastien de Sommièvre, Comte d'Ampilly, mort en 1720 ;
7. ANTOINETTE, née le 26 Septembre 1661, Religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique à Toul, depuis nommée par le Roi au Prieuré du Monastère de Prouille, de même Ordre, Diocèse de Saint-Papoul, morte le 5 Janvier 1723 ;
8. ANNE-GERMAINE, née le 20 Janvier 1663, Religieuse Ursuline à Bar-sur-Aube ;
9. FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 4 Juillet 1670, Religieuse Carmélite à Chaumont en Bassigny ;
10. GABRIELLE-MARGUERITE-CHARLOTTE, Demoiselle de Beaupré, née le 3 Octobre 1672, morte en 1754 ;
11. FRANÇOISE-ELISABETH-GABRIELLE, née le 7 Janvier 1676, Chanoinesse à Poulangy, morte en 1750 ;
12. Et FRANÇOISE-CHRISTINE, née le 26 Mars 1680, morte le 3 Mars 1762, mariée, le 24 Mars 1698, à Louis de Ludres, Comte d'Afrique, Seigneur de Richard-Mesnil & de Messin, Chambellan du Duc de Lorraine.

XX. ANTOINE-CLÉRIADUS, Comte de Choiseul, Marquis de Beaupré, Seigneur de Daillecourt, &c., Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Bailli de Chaumont & de Vitry, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, né le 16 Mars 1664, obtint en 1686 les charges de Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & de Bailli de Chaumont & de Vitry, vacantes par la mort de son père, fut Capitaine dans le Régiment du Roi, puis Colonel de celui d'Agénois en Octobre 1692, Major de l'Armée du Roi en Normandie en 1693, créé Brigadier le 23 Décembre 1702, Maréchal-de-Camp le 26 Octobre 1704, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1705, repoussa les ennemis près d'Ofembourg le 17 Septembre 1707, passa ensuite en Catalogne, servit au siège de la Ville & du Château de Lérida au mois de Novembre 1707, & à celui de Tortose au mois de Juillet 1708, & fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 8 Mars 1718. Il mourut en son Château de Daillecourt en Champagne le 19 Mai 1726. Il avoit

épousé à Paris, dans la Chapelle de l'Hôtel de Boucherat, paroisse St.-Gervais, le 29 Juin 1695, Anne-Françoise de Barillon-de-Morangis, morte en 1745, fille d'Antoine, Seigneur de Morangis, Montigni, Louans, &c., Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Intendant de Justice à Metz & Pays Messin, & dans les Généralités d'Alençon, de Caen & d'Orléans, & de Catherine-Marie Boucherat, fille du Chancelier de France de ce nom. Il eut :

1. CLAUDE-ANTOINE, né le 1^{er} Novembre 1697, fait Aumônier du Roi en 1728, Député de la Province d'Alby à l'Assemblée générale du Clergé en 1730, nommé au mois de Juin de la même année, Abbé-Commendataire de Notre-Dame de Bolbonne, Diocèse de Mirepoix, & Evêque & Comte de Châlons, Pair de France en 1733, mort le 2 Octobre 1763 ;
2. CHARLES-MARIE, qui suit ;
3. Et ANTOINE-CLÉRIADUS, 11^e du nom, né le 28 Septembre 1707, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine, Grand-Archidiacre & Vicaire-Général de Mende en 1733, Aumônier du Roi en 1736, nommé au mois de Juillet 1742 Primat de l'Eglise Primatiale de Lorraine, & la même année Grand-Aumônier du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, nommé à l'Archevêché de Befançon en 1754, sacré le 25 Mai, désigné Cardinal à la première promotion des Couronnes, & nommé le 23 Novembre 1761. Il mourut le 7 Janvier 1774.

XXI. CHARLES-MARIE, Marquis de Choiseul-Beaupré, Baron d'Iché & de Meuvy, Seigneur de Daillecourt, &c., né le 8 Septembre 1698, a été d'abord Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, & fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne dans le Département de Chaumont & de Vitry, en survivance de son père, le 31 Juillet 1721 ; depuis Mestre-de-Camp de Cavalerie, Guidon, & ensuite Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, puis Sous-Lieutenant de celle des Gendarmes Ecossois au mois d'Août 1733. Il mourut le 30 Décembre 1768, & avoit épousé, dans la Chapelle du Château de Savigny en Lorraine, le 25 Février 1728, Anne-Marie de Bassompierre, fille & unique héritière de François, Marquis de Bassompierre, Seigneur de Savigny, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Bri-

gadier des Armées du Roi, & de *Marie-Madeleine-Bonne*, Comtesse de *Hamal*. De ce mariage font issus :

1. MARIE-GABRIEL-FLORENT, qui fuit ;
2. CLAUDE-ANTOINE-CLÉRIADUS, rapporté après son frère ;
3. Et MARIE, née le 29 Septembre 1731, mariée, le 20 Avril 1756, à *Gaspard*, Comte de *Sommieuvre*, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Capitaine des Gendarmes de M. le Duc de Berry en 1758.

XXII. MARIE-GABRIEL-FLORENT DE CHOISEUL, appelé le *Comte de Choiseul-Beaupré*, né le 7 Décembre 1728, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, Colonel du Régiment de Boulonnois en 1748, & de celui de Navarre, au mois d'Octobre 1751, mourut à Strasbourg le 6 Septembre 1753. Il avoit épousé, le 10 Février 1749, *Marie-Françoise Lallemand de Betz*, & eut :

1. MARIE-GABRIEL-FLORENT-AUGUSTE, Comte de CHOISEUL-Beaupré, né le 27 Septembre 1752, Capitaine de Cuirassiers, marié, contrat signé le 22 Septembre 1771, à *Marie de Gouffier*, fille de *Charles-Antoine*, Marquis de *Gouffier*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Catherine Phélypeaux d'Outreville* ;
2. Et MICHEL-FÉLIX-VICTOR, dit le *Chevalier de Choiseul*, né posthume le 10 Avril 1754, qui épousa, le 28 Juillet 1777, *Marie-Eugénie Rouillé*, née en 1760, fille d'*Hilaire* II, Marquis du Coudray, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie d'Abadie*, sa seconde femme.

XXII. CLAUDE-ANTOINE-CLÉRIADUS DE CHOISEUL, appelé le *Marquis de Choiseul Beaupré*, né le 5 Octobre 1733, second fils de *Charles-Marie*, & d'*Anne-Marie de Bassompierre*, Guidon de Gendarmerie en Février 1739, Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Mestre-de-Camp de Cavalerie au mois de Juin 1753, Lieutenant-Général des provinces de Champagne & de Brie en 1755, Enseigne des Gendarmes d'Orléans en 1757, & Inspecteur-Général de Cavalerie en 1764, a épousé au château d'Haroüel en Lorraine, le 1^{er} Septembre 1755, *Diane-Gabrielle de la Baume de Montrevel*, Marquise de la Baume, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, présentée le 25 Juillet 1763, fille de *Charles-François-Ferdinand de la Baume*, Marquis de Montre-

vel, & d'*Elisabeth-Charlotte de Beauvau*, dont :

1. JACQUES-CHRISTOPHE, Marquis de Choiseul, né le 20 Mars 1757 ;
2. Et CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL, Comte de *Choiseul-Stainville*, né le 26 Août 1760, marié, le 10 Octobre 1778, à *Marie-Stéphanie de Choiseul*, née le 10 Novembre 1763, fille de *Jacques-Philippe*, Comte de *Stainville*, & de *Thomase-Thérèse de Clermont-d'Amboise*.

BRANCHE
des Marquis de MEUSE.

XVII. MAXIMILIEN DE CHOISEUL, fils puiné de *René*, Baron de Meuse & de *Beaupré*, & de *Mahaut*, Dame de *Francières*, fut Baron de Meuvy & de Meuse, Seigneur de *Sorcy* & de *Germigny en Lorraine*. Il épousa, le 10 Décembre 1591, *Catherine du Châtelet*, fille d'*Antoine*, Baron de *Châteaufauf*, Seigneur de *Sorcy*, Bailli de *Nancy*, premier Chambellan de *Henri*, Duc de *Lorraine*, & d'*Anne de Beauvau*. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. GABRIELLE, mariée à *Albert de Savigny*, Seigneur de *Sailly* ;
3. Et MARIE, mariée à *Ferri de Ligniville*, Comte de *Tantonville*.

XVIII. FRANÇOIS DE CHOISEUL, Baron de Meuse, de Meuvy & de *Sorcy*, Colonel d'Infanterie, & Mestre-de-Camp de Cavalerie pour le service du Duc de *Lorraine*, mourut au mois d'Août 1669. Il épousa *Catherine-Marguerite de Florainville*, fille de *Jean*, Seigneur de *Coufance*, & de *Madeleine de Raigecourt*, dont :

1. MAXIMILIEN, qui fuit ;
2. HENRI-AMÉ, dit le *Chevalier de Choiseul*, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Gerbevilliers* ;
3. MARIE-ANGÉLIQUE, Religieuse de la Visitation à *Nancy* ;
4. CLAUDE-MARGUERITE-CHRISTINE, mariée à *Pierre Loys*, Seigneur de la *Grange-le-Roy*, Baron de *Muranvaux*, dont est descendu *N.... Loys-de-la-Grange*, Lieutenant de Roi à *Rocroy* ;
5. *Marie-Françoise*, mariée, le 4 Mai 1656, à *Arnoul*, Baron d'*Artigoly* ;
6. MARIE-DOMINIQUE, Dame à *Poulangy* ;
7. CATHERINE, morte sans alliance ;
8. Et MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Meuse*, morte le 25 Janvier 1737, au Château des *Roches*, près *Chaumont en Bassigny*, âgée de 98 ans, qui épousa, en 1673, *Pierre*

de Pons, Seigneur de Rennepont, Brigadier & Mestre-de-Camp de Cavalerie.

Il eut aussi de *Catherine de Sancerobe* un fils naturel nommé

Louis de Bressoncourt, qui fut légitimé & déclaré noble par Lettres-Patentes du Duc de LORRAINE de 1664. Il est chef de la branche des Seigneurs de *Boncourt*. Sa postérité a retenu le nom de *Bressoncourt*, & ne porte point celui de *Choiseul*.

XIX. MAXIMILIEN DE CHOISEUL, II^e du nom, Marquis de Meuse, Baron de Meuvy, Seigneur, Comte de Sorcy, dit le *Marquis de Germiny*, Colonel d'Infanterie, fut fait en 1698 premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, son Conseiller d'Etat, & Grand-Bailli de Saint-Michel, & mourut au mois de Mai 1701. Il avoit épousé, le 21 Février 1673, *Jeanne l'Abbé*, fille de *Claude*, Seigneur de Perceil, Saint-Grégoire, Barthelmont, & Prevôt de Nancy, Président en la Chambre des Comptes de cette ville, Secrétaire des Commandemens & Finances du Duc de Lorraine, Surintendant des Postes des Duchés de Lorraine & Barrois, & Président en la Cour des Monnoies de Paris, & de *Marguerite Diez*. De cette alliance font issus :

1. CHARLES, Marquis de Meuse, Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie qu'il acheta du Comte de Horn au mois de Décembre 1702. Il fut tué, le 15 Novembre 1703, à la bataille de Spire ou de la petite Hollande, sans avoir été marié;
2. HENRI-LOUIS, qui suit;
3. FRANÇOIS-CHRÉTIEN, appelé *Marquis de Meuse*, né en 1682, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Rouffillon en 1697;
4. Et CATHERINE, mariée, en 1701, à *Claude de Fuffey*, Marquis de Ménéstère.

MAXIMILIEN eut aussi une fille naturelle de N.... Baronne de *Jouis* :

N... *Bâtarde* de CHOISEUL, mariée à N., Baron de *Bevu*, Gentilhomme allemand.

XX. HENRI-LOUIS DE CHOISEUL, Marquis de Meuse, Comte de Sorcy, Colonel du Régiment d'Agénois par la démission du *Comte de Choiseul-Beaupré*, sur la fin de l'année 1704, fut blessé dangereusement au combat de Denain sur la Scarpe, le 24 Juillet 1712; & le Régiment d'Infanterie du Comte de Tourville, tué dans cette action, lui fut donné peu de jours après. Il fut créé Brigadier des

Armées du Roi le 1^{er} Février 1719, Maréchal-de-Camp à la promotion du 7 Mars 1734, Lieutenant-Général à celle du 24 Février 1738, Gouverneur du Fort-Louis du Rhin au mois de Septembre 1741, de Ribemont & de Saint-Malo en 1743; fait Chevalier des Ordres de Sa Majesté le 2 Février 1745, & est mort le 9 Avril 1754. Il avoit épousé, en Juillet 1712, *Honorée-Julie-Françoise*, Comtesse de *Zurlauben*, fille de *Béat-Jacques*, Comte de Val-de-Villé, Baron de Géstellenbourg, Colonel d'un Régiment Allemand, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la bataille d'Hochfleht en 1704, & de *Julie de Sainte-Maure*. De ce mariage il a laissé :

1. MAXIMILIEN-JEAN, qui suit;
2. Et FRANÇOIS-HONORÉ, rapporté après son frère.

XXI. MAXIMILIEN-JEAN DE CHOISEUL, Marquis de Meuse, né le 7 Juin 1715, Capitaine dans le Régiment de ce nom, puis Colonel du même Régiment Infanterie le 10 Mars 1734, mourut le 17 Octobre 1738. Il avoit épousé, le 18 Mars 1734, *Anne-Emilie-Justine Paris de la Montagne*, dont :

1. CLAUDE-MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 23 Juillet 1735, dit le *Marquis de Choiseul*, Capitaine dans le Régiment du Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie, marié, par contrat du 5 Août 1770, à N... *Raby*;
2. Et FRANÇOIS-JOSEPH, né le 21 Juillet 1736, appelé le *Chevalier de Meuse*, Guidon des Gendarmes-Bourguignons en Avril 1767, qui épousa, en 1761, *Anne-Elisabeth de Braque*, née le 31 Mai 1741, présentée le 3 Octobre 1763, fille de *Paul-Emile*, dernier mâle (au XII^e degré), & d'*Elisabeth Lorimier*, dont :
Une fille, née en 1761.

XXI. FRANÇOIS-HONORÉ DE CHOISEUL, appelé le *Comte de Choiseul-Meuse*, né le 1^{er} Octobre 1716, Colonel du Régiment Dauphin Infanterie, au mois de Juin 1744, Brigadier des Armées du Roi le 6 Juin 1745, mourut le 1^{er} Octobre 1765. Il avoit épousé *Béatrix-Clémentine-Désirée du Han-de-Martigny*, Chanoinesse de Nivelles, & Demoiselle d'Honneur de feu Madame la Duchesse de Lorraine, fille de *Louis*, Comte de Martigny, Feld-Maréchal au service de l'Empereur CHARLES VI, & Grand-Veneur de Lorraine. Il n'en a eu que

LOUIS-FRANÇOIS-HONORÉ, appelé le *Chevalier de Choiseul*, né le 17 Août 1745, Che-

valier de Malte en 1748, & fait Gouverneur de Ribemont en 1751.

BRANCHE

des Seigneurs de Francières.

XVII. JEAN DE CHOISEUL, Baron de Francières, troisième fils de RENÉ, Baron de Beaupré, & de *Mahaut de Francières*, fut Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, & Gouverneur de Langres. Il épousa, par contrat du 20 Août 1607, *Anne de Sautour*, Dame d'Iroüer, de Montigni & de Villeneuve-sur-Vigennes, veuve de *Jean de Rochefort*, Chevalier, Seigneur de la Croisette, & fille de *François de Sautour*, Seigneur de Montreuil, & de *Roberte de Vienne-Cler-vaut*. Il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et THÉOPHILE, mort jeune.

XVIII. LOUIS DE CHOISEUL, Marquis de Francières, Baron de Meuvy & de Voncourt, Seigneur d'Iroüer, &c., Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment du Prince de Condé, Bailli & Gouverneur de Langres en 1649, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1658, épousa, par contrat du 27 Janvier 1632, *Catherine de Nicey*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Romilly-sur-Seine, Fontainebeton, Vaujonnières, Juvandé, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Claire de Bragelongne*, dont vinrent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Prieur de Randonvilliers, mort à Paris, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs le 23 Avril 1671 ;
3. LOUIS, mort jeune ;
4. GABRIELLE, mariée à *Charles-Emmanuel de Pra de Balaisseau*, Seigneur de Pezeux, Gouverneur de Langres, dont des enfans ;
5. MARIE, Coadjutrice de l'Abbaye de Saint-Pierre de Poulangy, Ordre de Saint-Benoît, diocèse de Langres en 1657, dont elle devint Abbessé en 1678, & se démit en 1715 ;
6. Et CATHERINE, Abbessé du Monastère de Bémont, Ordre de Cîteaux, diocèse de Langres, en 1667, & morte le 24 Septembre 1707, après avoir gouverné 40 ans.

XIX. CLAUDE DE CHOISEUL, dit *le Comte de Choiseul*, né le 1^{er} Janvier 1633, Marquis de Francières, Seigneur d'Iroüer & de Fontainebeton, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Chevalier de ses trois

Ordres, Doyen des Maréchaux de France, Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, & ensuite de Valenciennes, porta le titre de *Comte* jusqu'à ce qu'il fut honoré du bâton de Maréchal de France. Il commença à servir en 1649, donna des marques de son courage & de sa valeur au combat de Vitry-sur-Seine & fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1653. Il étoit Gouverneur de Langres en survivance de son père dès 1658. & fut créé depuis Brigadier de Cavalerie avant la paix des Pyrénées. Il fut un de ceux qui se signalèrent le plus au combat de Saint-Gothard en Hongrie, contre les Turcs en 1664, se trouva en 1667 à la réduction des Villes de Tournay, de Douai & de Lille, & à la défaite du corps de Cavalerie ennemi, commandé par le Comte de Marchin, où il eut la meilleure part. Le Roi le fit Maréchal-de-Camp en 1669, & le nomma pour aller servir en Candie en cette qualité, dans le corps de troupes Françaises qui y fut envoyé. Il commanda le corps de réserve dans la sortie que les Français firent sur les Turcs le 25 Juin, & eut un cheval tué sous lui, suivit en 1672 le Roi en Hollande, où il servit au siège d'Orfroy sur le Rhin, après lequel il se faisa, avec un corps de Cavalerie, du Château d'Ulm, & fit la garnison, au nombre de 150 hommes, prisonnière de guerre. Il se trouva en 1674 au combat de Senef, servit en 1675 sous les Maréchaux de Créquy & de Rochefort ; en 1676 fut fait Lieutenant-Général, servit sous le Maréchal de Luxembourg, ayant le commandement de l'arrière-garde de l'armée, & se rendit maître de la Ville de Deux-Ponts. Il servit au siège de Fribourg en 1677, au combat de Rhinfeld en 1678, sous le Maréchal de Créquy, contre l'Electeur de Brandebourg en 1679, se trouva au combat proche Minden & à l'attaque des ennemis sous cette place, où ils furent forcés. L'Electeur de Cologne le demanda au Roi en 1682, pour être Général de ses troupes contre les Liégeois, qu'il obligea de rentrer sous l'obéissance de ce Prince. Sa Majesté lui donna le Gouvernement de Saint-Omer en 1684, & le nomma pour être Chevalier de ses Ordres le 2 Décembre 1688, & il en reçut la croix & le collier au mois de Janvier 1689. Il fut choisi la même année pour faire tête à l'Electeur de Bavière sur le Haut-Rhin, se trouva à la réduction de quelques places, & continua de servir en 1690 sous le

Maréchal de Lorge, & en 1692, sous le Maréchal de Bellefonds, le long des côtes de Normandie. Ses longs services furent récompensés le 27 Mars 1693 du bâton de Maréchal de France, & le lendemain il prêta serment entre les mains du Roi pour cette dignité. Il alla ensuite commander l'armée sur le Rhin, conjointement avec le Maréchal de Lorge, fut choisi au mois d'Avril 1694 pour commander les troupes sur les côtes de Normandie; au mois de Mars 1696, pour commander en chef l'armée du Roi sur le Rhin, & eut le même commandement en 1687. Le Gouvernement de Valenciennes, vacant par la mort du Maréchal de Marchin, lui fut donné au mois de Septembre 1706, à la place de celui de Saint-Omer, qu'il remit. Il devint au mois de Mai 1707 Doyen des Maréchaux de France, par la mort du Maréchal d'Estrées; mourut à Paris le 15 Mars 1711, & fut inhumé dans l'Eglise des Religieux Pénitens de Picpus. Il avoit épousé par contrat du 5 Mai 1658, *Catherine-Aïphonfine de Renty*, morte sans enfants, dans son Château de la Roue, le 17 Octobre 1710, âgée de 74 ans. Elle étoit fille de *Gaston-Jean-Baptiste*, Baron de Landelles, Capitaine de Cavalerie, mort en odeur de sainteté, & d'*Isabelle de Balzac*.

BRANCHE

des Seigneurs de CHEVIGNY.

XIV. PIERRE, dît GALLEHAUT DE CHOISEUL, second fils de PIERRE, II^e du nom, Seigneur d'Aigremont, & de *Richarde d'Oiselet*, sa seconde femme, fut Seigneur de Doncourt & de Frefnoy, & mourut le 6 Février 1510. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Juillet 1479, *Catherine du Pleffis*, Dame de Chevigny en Auxois, fille de *Thibaut*, Seigneur de Barberi, de Praslín, de Chevigny, &c., premier Chambellan de CHARLES, Duc de Bourgogne, & d'*Antoinette de Jaucourt*. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs de Praslín, Ducs de Choiseul, Pairs de France, rapportée ci-après;
3. THIBAUT, Chevalier de Rhodes en 1512, mort Commandeur de Noiraut en 1529;
4. THIERRY, Seigneur de Germainvilliers, qui épousa *Didière de Karendefay*, fille de *Philibert*, Seigneur de Chaudenay, & de *Sidoine de Mont-Tormontier*, & en eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Germainvilliers, mort en 1551 ou 1553;
2. JEANNE, mariée, le 13 Juillet ou 23 Juin 1533, à *Antoine*, Seigneur du *Haultbois*;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1528, à *Gérard du Haultbois*;
4. JEANNE, mariée, en 1540, à *Marc*, Seigneur du *Houft*;
5. Et NICOLE, mariée, en 1551, à *Claude du Houft*;
5. AGNÈS, mariée, le 30 Juillet 1503, à *Louis*, Seigneur de *Brichanteau*, de Gurfy, de la Motte, Germainville & Oflainville, fils aîné de *Charles*, Seigneur de *Brichanteau*, & de *Jeanne Hémerly*.

XV. JEAN DE CHOISEUL, Seigneur de Chevigny, de Doncourt, de Frefnoy & de Ravenfontaine, vivoit au mois de Juin 1533. Il épousa, par contrat du 4 Mai 1504, ANNE DE CHOISEUL, fille de PHILIBERT, Seigneur de Lanques, & de *Louise de Sully*, & en eut :

1. MARCEAU, qui suit;
 2. JACQUES, Seigneur de Frefnoy, Chanoine de Langres en 1551;
 3. ANTOINE, Seigneur de Doncourt, mort en 1551, sans enfants de *Marguerite de Granfon*, Dame du Puis;
 4. JEANNE, mariée à *Jean de Salins*, Seigneur de Corabeuf;
- Quatre filles, Dames à Remiremont; Et une fille, Religieuse au Puis d'Orbe.

XVI. MARCEAU DE CHOISEUL, Seigneur de Chevigny & de Doncourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 23 Mars 1595, avoit épousé, le 28 Mars 1539, *Jeanne de Brancion*, Dame de la Meure, fille d'*Etienne*, Seigneur de l'Abergement, & de *Marguerite de Salins*, Dame de Raon. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CLAUDE, Seigneur de la Meure, mort sans enfants;
3. LOUIS, Seigneur de Doncourt, tué au siège de Vezelay, sans avoir été marié;
4. HARDI, Chevalier de Malte en 1559, tué au siège de Sainte-Foy;
5. Et FRANÇOISE, Dame à Remiremont.

XVII. FRANÇOIS DE CHOISEUL, I^{er} du nom, Seigneur de Chevigny & de Frefnoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de la Chambre le 5 Janvier 1609, épousa, le 7 Février 1578, *Françoise d'Esquilly*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur d'*Esquilly* & de Chaffy, & de *Claude de Chastelus*, & eut :

1. JACQUES, qui fuit;
2. CLAUDE-ALEXANDRE, Baron d'Esquilly, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au siège de Negrepélisse en 1622. Il avoit été inflitué héritier par son aïeul maternel, suivant son testament du 16 Décembre 1602, à condition de porter le nom & les armes d'Esquilly. Il avoit époué, le 4 Juin 1617, Marie Briffon, mais n'ayant laissé que

CLAUDE DE CHOISEUL, mariée, le 26 Juin 1636, à *Georges de Reugny*, Vicomte du Tremblay en Nivernois, la substitution portée par le même testament se trouva ouverte au profit de JEAN DE CHOISEUL son frère puiné.

3. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs d'Esquilly, mentionnée ci-après;
4. Et ANTOINETTE, Dame Aumônière à Remiremont en 1598, mariée, le 25 Novembre 1608, à *Antoine de Saint-Belin*, Seigneur de Vaudremont, fils de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Vaudremont, &c., premier Echanfon de la Reine-Mère CATHERINE DE MEDICIS, & d'Edmée de Francières.

XVIII. JACQUES DE CHOISEUL, Comte de Chevigny, Seigneur, Baron de Chaffy, le Chemin, les Bordes & Montaulier en Nivernois, Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa, le 9 Mai 1617, *Madeleine de Malain*, Baronne de Lux, fille d'Edme, Baron de Lux, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal-de-Camp-Général des Armées, son Lieutenant au Gouvernement de Bourgogne & de Bresse, & d'Angélique de Malain, Dame de Miffery. Il eut:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. CATHERINE, Dame à Remiremont;
3. BALTHARDE-MARIE, Religieuse de la Visitation;
4. Et JEANNE, mariée, le 26 Avril 1657, à *Hugues-Antoine de Gaffe*, Seigneur de Rouvray & de Chaudenay.

XIX. FRANÇOIS DE CHOISEUL, 11^e du nom, Comte de Chevigny, Marquis de Rivière, Baron de Giry & de Lux, Seigneur de Bouconville, Chaffy, le Chemin, les Bordes, Champs & Montaulier, Aide-Major du Régiment des Gardes-Françoises, y fut fait Lieutenant en 1656; mais il ne fut point reçu en cette qualité, & conserva son Aide-Majorité. Il époufa, le 31 Janvier 1665, *Paule de la Rivière*, fille unique de *Humbert*, Baron de la Rivière en Nivernois, & de *Claude de Pradine*, à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage joindroient à leur

nom celui de *la Rivière*. Il vivoit encore avec elle au mois de Mars 1691. Ils eurent:

1. HUBERT, qui fuit;
2. FRANÇOIS-LÉONOR, Comte de Chevigny, mort à Paris le 6 Novembre 1710, âgé de 36 ans, & inhumé à Saint-Sulpice. Il avoit époué, le 17 Décembre 1704, *Renée-Minerve de Chanlecy-de-Pleuvault*, fille de *Jean-François*, Marquis de Pleuvault en Bourgogne, premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE, fils de France, Duc d'Orléans, & Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, & de *Rende de Servent*, dont:

1. LOUIS-JOSEPH DE CHOISEUL, mort en 1719;
2. HUBERTE-RENÉE, née en 1708, morte à Paris le 21 Septembre 1736;
3. Et MARIE-MINERVE, née à Paris le 27 Juillet 1710, morte jeune.
3. CHARLES, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 15 Octobre 1722, âgé de 45 ans;
4. CHARLES-SÉBASTIEN, né le 29 Juin 1684, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de France le 5 Octobre 1687, Lieutenant de Vaisseaux;
5. EDMÉ, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tué le 3 Octobre 1700 dans un combat de 4 Galères de la Religion, contre une Sultane ou gros vaisseau Turc, dans les mers de Barbarie;
6. N... DE CHOISEUL, aussi Chevalier de Malte, tué le 15 Novembre 1703 à la bataille de Spire, étant Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie;
7. CATHERINE, morte au mois d'Octobre 1720, mariée à *Louis-Armand-Marie de Saulx-Tavannes*, Marquis de Mirebel, baron de la Marche, Seigneur de Chambolle, dont des enfans;
8. Et ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, Religieuse de la Visitation à Autun.

XX. HUBERT DE CHOISEUL-LA-RIVIÈRE, dit *le Marquis de Choiseul*, Seigneur & Comte de la Rivière, Chevigny & Coulouvre, Vicomte de Bouconville, Baron de Lux, Seigneur de Giry, Chaffy, &c., fut Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, au commencement de 1691, & Brigadier des Armées du Roi le 23 Décembre 1702. Ses incommodités l'obligerent de quitter le service en 1706, & il mourut le 10 Juin 1727, âgé d'environ 63 ans, après avoir été taillé de la pierre le 7 Mai précédent. Il avoit époué, 1^o le 20 Mars 1691, *Marie de Lambertye*, morte sans enfans le 26 Novembre 1710, âgée

de 43 ans, & enterrée à Saint-Sulpice, fille unique de *Jean-François*, Comte de *Lambertye* en Périgord, Baron-Châtelain de *Mialet*, & de *Marie d'Ay-die-Riberac*; & 2^e le 28 Avril 1711, *Henriette-Louise de Beauvau*, morte à Paris le 28 Mars 1737, âgée de 51 ans, fille de *Gabriel-Louis*, Marquis de Montgoger, Comte de *Criffé*, Capitaine des Gardes-du-Corps de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de ses Gendarmes, & de *Marie-Angélique de Saint-André*. De cette dernière alliance font nés :

1. CÉSAR-GABRIEL, qui fuit;
2. Et GABRIEL-HUBERT, mort en bas âge.

XXI. CÉSAR-GABRIEL DE CHOISEUL, né le 14 Août 1712, appelé d'abord *Comte de Choiseul*, puis Comte de Chevigny en Auxois, & de la Rivière en Nivernois, Baron de la Flèche en Anjou, de Sainte-Sufanne au Maine, Seigneur de Chassy, Giry, Couloutre, Thoi-fy-la-Berchère, Montgauger, Criffé, Nueil, les Roches-Tancrelion & autres terres, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Dauphiné, ancien Secrétaire d'Etat de la Marine & Chef du Conseil Royal des Finances, Chevalier des Ordres le 1^{er} Janvier 1762, créé le 2 Novembre suivant Duc de Praslin, Pair de France, nommé le 26 du même mois Lieutenant-Général en Bretagne, a été Ambassadeur de Sa Majesté à Vienne, & mourut en Novembre 1785. Il avoit épousé, le 30 Avril 1732, dans l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, *Anne-Marie de Champagne-la-Suze*, morte le 27 Décembre 1783, Dame des Baronnies de la Flèche, de Sainte-Sufanne & de Saint-Roman, des Marquisats de la Varenne & de Villaines-la-Juhel, du Mesnil, Samson, Saint-Paul, &c. Elle étoit fille aînée de *René-Brandelis de Champagne*, Marquis de Villaines & de la Varenne, & de *Catherine-Thérèse le Royer*. De ce mariage font issus :

1. RENAUD-CÉSAR-LOUIS, qui fuit;
2. Et ELISABETH-CÉLESTE-ADÉLAÏDE, Dame de Chevigny, de Geneff & de Chant-d'Oifeau, née le 27 Janvier 1737, morte le 18 Octobre 1768, mariée, le 10 Avril 1752, à *Florent-Alexandre-Melchior de la Baume*, Comte de Montrevel, d'Occors & du Saint-Empire, seul de ce nom, Brigadier, Colonel du Régiment de Berry, ci-devant Montrevel.

XXII. RENAUD-CÉSAR-LOUIS DE CHOISEUL, dit le *Vicomte de Choiseul*, né le 18 Août 1735, tenu sur les Fonts par Louis-Hubert

Comte de Champagne, & *Henriette-Louise* de Beauvau, d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de la Rochefoucauld, ensuite Guidon de Gendarmerie le 20 Mars 1749, & Colonel du Régiment de Poitou, Brigadier des Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, nommé en Mars 1764 pour aller complimenter, de la part du Roi, l'Empereur & l'Impératrice-Reine, & le Roi des Romains sur son éléction (aujourd'hui Empereur, sous le nom de JOSEPH II), nommé Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de Naples en Avril 1766, où il a résidé jusqu'à la fin de 1771, a épousé, le 30 Janvier 1754, *Guyonne-Marguerite-Philippine de Durfort*, née le 26 Décembre 1739, fille aînée de *Louis*, Maréchal-Duc de *Lorge*, Menin de feu M. le Dauphin, & de *Marie-Marguerite-Reine Bultaut de Marfan*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, dont :

1. ANTOINE-CÉSAR, qui fuit;
2. CÉSAR-HIPPOLYTE, Comte de Choiseul-Praslin, né le 4 Août 1757, marié, le 2 Mai 1780, à LOUISE-JOSÉPHINE DE CHOISEUL-DESGUILLY, née le 20 Septembre 1765;
5. N... née le 29 Octobre 1758, morte le 30 Octobre 1758;
4. BONNE-DÉSIRÉE, née le 15 Juillet 1775;
5. JULIE-ALIX, née le 29 Mai 1777;
6. Et RENÉ-CÉSAR, né le 15 Mai 1779.

XXIII. ANTOINE-CÉSAR DE CHOISEUL, Comte, puis Duc de Praslin, né le 6 Avril 1756, épousa le 22 Août 1775, *Charlotte-Antoinette-Marie-Septimanie O Brien de Thomond*, née le 1^{er} Février 1759, fille unique de *Charles*, Comte de Clare, & de *Marie-Louise Gautier de Chiffreville*, dont :

CHARLES-RAYNARD-LAURE-FÉLIX, né le 24 Mars 1778.

BRANCHE

des Seigneurs & Comtes d'ESGUILLY.

XVIII. JEAN DE CHOISEUL-D'ESGUILLY, troisième fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Seigneur de Chevigny, & de *Françoise d'Esquilly*, devint Baron d'Esquilly, Seigneur de Martrois, de Torcy & de Buffières, tant par la mort de CLAUDE-ALEXANDRE, son frère, tué en 1622, auquel il avoit été substitué par son aïeul maternel, que par le partage fait avec JACQUES, son frère aîné, en 1624. Il fut Capitaine dans le Régiment du Marquis de Montepan, Chevalier de l'Ordre du Roi, & testa

le 18 Juillet 1642. Il avoit épousé, le 15 Septembre 1622, *Anne de Franay*, fille d'*Edme*, Seigneur & Baron d'Aniſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, & de *Marguerite de Vouhet*, Dame de Villeneuve. Il eut :

1. JACQUES, dit l'*Ainé*, Seigneur de Villars-de-Montreuilhon par sa femme. Il avoit épousé, le 15 Juillet 1655, *Anne Brachet*, fille de *Gilles*, Seigneur de Villars, & d'*Aimée de la Grange-d'Arquien*, dont 3 filles;
2. Autre JACQUES, dit l'*Abbé d'Esquilly*;
3. CHARLES, né au Diocèse d'Autun, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 13 Juin 1640, qui vivoit encore en 1705;
4. JEAN, aussi reçu Chevalier de Malte le même jour que son frère, au Grand - Prieuré de Champagne, Commandeur de la Romagne près de Dijon en 1705. Il étoit devenu en 1703, par droit d'ancienneté, Grand-Hospitalier de sa Religion dans le même Grand-Prieuré;
5. FRANÇOIS-LÉONOR, qui suit;
6. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Buſſières*, rapportée ci-après;
7. N... mariée à N... de la *Motte-Saugy*, Seigneur de Savigny;
8. MADELEINE, destinée par son père à être Religieuse Ursuline à Avalon en 1642;
9. Et ANNE, nommée dans le testament de son père de 1642, puis Religieuse aux Ursulines d'Avalon en 1656.

XIX. FRANÇOIS-LÉONOR DE CHOISEUL, dit le *Comte d'Esquilly*, Seigneur de Martrois, de Sivri en Montagne, de Torcy, de Faulangi, de Buſſières-lès-Saulieu, de Sanceau, de Blancey, de la Tour-de-Créancey, Capitaine dans le Régiment Colonel-Général de la Cavalerie, & Maréchal-de-Bataille, testa le 19 Décembre 1697, & fit son codicile le 3 Juillet 1700. Il épousa, 1^o en 1653, *Françoise de Malain*, Dame de Voudenay, veuve de *Georges de Saint-Belin*, Comte de Bielbe, & fille de *Jean*, Baron de Voudenay, & de *Denise-Éléonore de Chauffin*; & 2^o le 10 Mars 1688, *Éléonore Thibault de Jussey*, fille de *François*, Seigneur de Jussey, Gentilhomme de la Vénérie du Roi, & de *Jeanne Brouhot* ou *Brouhot*. Du premier mariage il laissa :

1. FRANÇOIS, Comte d'Esquilly en Autunois, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1668, Aide-de-Camp du Comte du Pleſſis-Praslin en Allemagne en 1672, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Foix en 1673,

puis dans celui de Biron, & ensuite dans celui de Saint-Germain-Beaupré, mort du pourpre à Nancy, au commencement de 1675, âgé de 20 ans;

2. & 3. JEAN & DOMINIQUE, morts jeunes;
4. JEANNE-CHARLOTTE DE CHOISEUL-D'ESQUILLY, mariée, en 1678, à *Edme - Nicolas de Guierche-de-Groſſon*, Comte de Beaujeu, Colonel de Dragons;
5. N... Religieuse.

Et du second lit vinrent :

6. CHARLES, qui suit;
7. & 8. BENIGNE & SUSANNE, mortes Religieuses;
9. Et MADELEINE - FRANÇOISE, née le 5 Mars 1696, reçue à Saint-Cyr en 1706.

XX. CHARLES DE CHOISEUL - D'ESQUILLY, Comte d'Esquilly, né le 25 Août 1692, fut institué héritier univerſel par son père le 3 Juillet 1700, reçu Page du Roi en la Grande-Ecurie au mois de Juin 1705, & ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Rouffillon. Il mourut en 1733 sans postérité de *Marguerite-Geneviève de la Briffe*, morte le 10 Janvier 1766, fille puinée de *Pierre-Arnaud*, Conseiller d'Etat extraordinaire, Intendant de la Province de Bourgogne, Breſſe, Bugey & pays de Gex, & de *Françoise-Marguerite Brunet*. Voyez BRIFFE.

BRANCHE

des Seigneurs de BUSSIÈRES.

XIX. ANTOINE DE CHOISEUL, sixième fils de JEAN, Baron d'Esquilly, & d'*Anne de Franay*, Baron d'Argoulois, Seigneur de Buſſières, porta le nom de *Baron d'Esquilly*. Il fut Gouverneur de Château - Chinon & Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Maréchal du Pleſſis-Praslin. Il avoit épousé, en 1655, *Marie de Pernes*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rochefort-sur-Armançon, Vibrac, Monetoy & Saint-Germain, & de *Claude Maréchal*, Dame d'Espnac. Il eut :

XX. JEAN-EDME DE CHOISEUL, dit le *Marquis d'Esquilly*, Seigneur de Buſſières, Mont-Saige, &c., Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont, qui épousa, le 9 Avril 1687, *Marie-Catherine de Beaumont*, fille de *Henri*, Seigneur d'Auge & de Boirache, & de *Marie Aymard*, Dame de Lauron, dont :

1. FRANÇOIS-BERNARD-CÉSAR, qui suit;
2. Et MARIE, mariée, le 22 Novembre 1722,

à *Charles-Antoine de Clugny*, Marquis de Clugny, Seigneur de l'Épervière, fils de *François*, Seigneur de Thenisley, & de *Marie-Anne-Louise Popillon-du-Ryau*, dont des enfans.

XXI. FRANÇOIS-BERNARD-CÉSAR, Comte de CHOISEUL, Seigneur de Buffières, Mont-Sauger, Roche, Argoulois, Palmaroux, Pairs, Ouffy, Chilly, Patron de l'Église Collégiale & Paroissiale de N.-D. d'Autun, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de son nom, & ensuite dans celui de Royal-Rouffillon, mourut le 6 Juillet 1749. Il épousa, le 23 Mai 1730, *Louise-Charlotte de Foudras*, fille de *Jacques de Foudras*, Comte d'Eminy, Seigneur de Chaudenay, & de *Marie-Angélique de l'Étouf-de-Pradine*, dont :

1. LOUIS-MARIE-GABRIEL-CÉSAR, qui suit;
2. CHARLES-ANGÉLIQUE, né le 27 Octobre 1737, reçu Chevalier de Malte de minorité;
3. CLAUDINE-JACQUETTE, née le 24 Février 1731, morte le 22 Janvier 1773, mariée, le 26 Juillet 1752, à *François-Victor*, Comte de *Clugny*, son cousin germain, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, mort le 6 Janvier 1782;
4. Et *MARIE-CATHERINE*, née le 6 Mars 1732, ci-devant Chanoinesse au noble Chapitre de Neuville, & mariée, le 14 Novembre 1757, à *Charles le Roy-de-Chavigny*, Comte de Montluc, Seigneur d'Hazonange.

XXII. LOUIS-MARIE-GABRIEL-CÉSAR, Baron de CHOISEUL, né le 6 Juin 1734, ci-devant Enseigne de Gendarmerie, & depuis Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majesté, Chevalier de Saint-Louis, & l'un des Menins de Monseigneur le Dauphin, a épousé, le 19 Mars 1760, *Marie-Françoise de Girard de Vannes*, née le 13 Février 1741, fille de *Pierre-Jacques*, Seigneur de Vaux, & de *Françoise de Beze*, dont pour enfans vivans :

1. LOUISE-JOSÉPHINE, née à Sermoise le 20 Septembre 1765, Chanoinesse de Neuville, puis mariée, le 2 Mai 1780, à CÉSAR-HIPPOLYTE, Comte de CHOISEUL-PRASLIN, né le 4 Août 1757;
2. Et CHARLOTTE-MARIE-FERDINANDE, née à Turin, le 14 Février 1767, Chanoinesse de Neuville, puis mariée, le 26 Octobre 1781, à *Armand-Sigismond-Félicité-Marie*, Baron de Serent, né en Septembre 1762.

BRANCHE

des Seigneurs & Marquis de PRASLIN.

XV. NICOLAS DE CHOISEUL, second fils de

PIERRE, dit *Gallehaut*, Seigneur de Doncourt, & de *Catherine du Pleffis*, eut les Terres & Seigneuries de Praslin, du Pleffis-Saint-Jean, de Barberey, &c. par la donation que lui en fit *Jeanne du Pleffis*, sa tante maternelle, veuve sans enfans de *Ferri de Grancey*, & de *Mathelin de Balathier*, ses deux maris. Il servit sous les Rois Louis XII & FRANÇOIS 1^{er}, & mourut le 31 Août 1537. Il avoit épousé, le 4 Mai 1504, ALIX DE CHOISEUL, fille de PHILIBERT, Seigneur de Lanques, & de *Louise de Sully*, dont :

1. FERRI, qui suit;
2. JEAN, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur de Robecourt en 1537, qui fut tué au siège de Malte en 1565;
3. FRANÇOIS, mort sans alliance;
4. Autre JEAN, qui épousa *Marie de Lescois*, & eut :
 1. SOPHIE DE CHOISEUL, mariée à *Jean de Louvilliers*;
 2. Et N... DE CHOISEUL, mariée à N... de *Monchy-d'Hocquincourt*.
5. BARBE, qui épousa, le 4 Septembre 1531, *Charles de Beauvau*, Seigneur de Passavant;
6. JACQUELINE, mariée, le 25 Novembre 1541, à *Guyon de Giffart*, Seigneur de Hannocourt;
7. Et CLAUDE, Chanoinesse à Remiremont, ensuite mariée à *Charles de Malain*, Seigneur de Miffery.

XVI. FERRI DE CHOISEUL, 1^{er} du nom, Seigneur de Praslin, de Pleffis-Saint-Jean, Barberey, Saint-Supplix, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine de 50 Lancées de ses Ordonnances, testa en 1567, & fut blessé à mort à la bataille de Jarnac en 1569, en combattant pour le service de Sa Majesté. Il mourut peu de temps après, dans sa 38^e année. Il épousa *Anne de Béthune*, Dame d'Hofel, de Ravigny, de Longueville & de Treny, Vicomtesse de Chavignon, quart-Comtesse de Soissons, fille de *Georges*, Seigneur des mêmes lieux, Comte de Soissons en partie, Gouverneur de Laon, & de *Jacqueline de Wiffoeg*, & laissa :

1. CHARLES, qui suit;
2. GILLES, Vicomte d'Hofel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant une quittance du 14 Juillet 1586, pour ses gages en cette qualité;
3. FERRI, 1^{er} du nom, chef de la branche des

Comtes du *Plessis-Praslin*, Ducs de *Choiseul*, Pairs de France, rapportée ci-après.

XVII. CHARLES DE CHOISEUL, Marquis de *Praslin* & de *Chaource*, quart-Comte de *Soissons*, Vicomte & Châtelain d'*Hofstel*, Baron de *Chitry*, Vicomte de *Chavignon*, Seigneur du *Plessis-Saint-Jean*, &c., fut Conseiller du Roi en ses Confeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de la première & plus ancienne Compagnie Française de ses Gardes-du-Corps, son Lieutenant-Général au Gouvernement de *Champagne*, entre les rivières de *Seine* & *Yonne*; Bailli & Gouverneur de *Troyes*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général de *Saintonge*, *Angoumois*, pays d'*Aunis* & la *Rochelle*. Il commença à servir en 1580, au siège de la *Fère*, sous le Maréchal de *Matignon*, fut en 1584 Capitaine de Gens de pied, & de 50 Chevaux-Légers; eut la conduite d'un Régiment d'Infanterie aux sièges de *Mont-Segur*, & de *Castillon* en *Guyenne*, contre les Religioneux, & suivit le Roi *HENRI III*, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, au siège de *Paris*, en 1589. Après la mort funeste de ce Prince, il continua de servir sous *HENRI IV*, son successeur, qui le nomma pour commander en *Champagne*, entre les Pays d'*Outre-Seine* & *Yonne*, le fit Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, Bailli & Gouverneur de *Troyes*, Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes de ses Ordonnances, & Chevalier de ses Ordres le 7 Janvier 1595. Il servit depuis en diverses occasions, fut créé Maréchal de France par le Roi *LOUIS XIII*, le 24 Octobre 1619; obtint le Gouvernement de *Saintonge*, d'*Angoumois* & d'*Aunis* en Août 1622, & mourut le 1^{er} Février 1626, âgé de 63 ans, après avoir eu en différentes fois le commandement de neuf armées, assiégé & remis sous l'obéissance 53 Villes des Rebelles, s'être trouvé à 47 tant batailles que combats, & avoir reçu 22 blessures pendant l'espace de 45 ans de service. Il fut enterré dans l'Eglise de *Saint-Pierre* de *Troyes*, où l'on voit son tombeau, sur lequel son éloge funèbre est gravé. Il avoit épousé, le 7 Décembre 1591, *Claude de Caçillac*, fille de *François*, Baron de *Caçillac* & de *Sessac*, Seigneur de *Milhars* & de *Noailles*, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Confeils d'Etat & Pri-

vé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Maréchal de ses Camps & Armées, & de *Claude de Dinteville*, Dame des *Chenets* & de *Polisy*. De ce Mariage naquirent :

1. ROGER, Marquis de *Praslin*, Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie légère de France, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & son Lieutenant-Général au Gouvernement de *Champagne*, qui se trouva à presque toutes les expéditions militaires du Roi *LOUIS XIII*. S'étant battu en duel en 1626 contre le Marquis de *Vardes*, nonobstant les nouvelles Déclarations rendues contre les *Duellistes*, il fut privé des charges de Lieutenant-Général en *Champagne* & de Bailli de *Troyes*, selon le rapport du Président de *Gramond*, dans son *Histoire de France*, liv. 16. Il obtint depuis son pardon du Roi, & fut fait Mestre-de-Camp de la Cavalerie légère, après avoir acheté cette charge du Marquis de *Sourdis*. Il se trouva au siège & à la bataille de *Thionville* en Juin 1639, après laquelle il fut arrêté prisonnier & mis à la Bastille avec les Comtes de *Grancey* & de *Saint-Aignan*, sur ce qu'on prétendoit, dit le Comte de *Buffy-Rabutin* dans ses mémoires, les rendre responsables de la lâcheté de leurs troupes. Il n'obtint, avec les autres, la liberté que le 28 Janvier 1640, & fut tué depuis à la bataille de la *Marfée* près *Sédan* le 6 Juillet 1641, pour le service du Roi, sans avoir été marié. Si l'on en croit l'auteur de la vie de frère *Jean-Baptiste*, Solitaire inconnu, que l'on a voulu faire passer pour *ANTOINE DE BOURBON*, Comte de *Moret*, fils naturel de *HENRI IV*, tué à la bataille de *Castelnaudary* en 1632, ROGER DE CHOISEUL, que l'on a toujours cru tué à la bataille de *Sédan*, ne mourut que long-tems après, Hermite à *Coiffi*;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. CATHERINE-BLANCHE, première Dame d'honneur de *MARGUERITE DE LORRAINE*, Duchesse d'*Orléans*, morte le 17 Octobre 1673, âgée de 74 ans. Elle avoit épousé, le 27 Mai 1610, *Jacques d'Estampes*, Marquis de la *Ferté-Imbaut* & de *Mauni*, Conseiller & premier Chambellan du Duc d'*Orléans*, depuis Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude*, Seigneur de la *Ferté-Imbaut*, *Sallebris*, &c., & de *Jeanne de Hautemer*, Dame de *Fervaeques*;
4. CLAUDE, Abbesse de N.-D. de *Troves*, morte le 4 Août 1667, âgée de 65 ans;
5. ANNE, qui fut mise dans le même Monas-

tère au mois de Septembre 1609, à l'âge de 22 mois, y prit l'habit le 7 Novembre 1610, fit profession le 7 Novembre 1623, fut élue Coadjutrice de sa sœur en 1627, bénite Abbesse le 29 Septembre 1667, & mourut dans son Abbaye le 29 Août 1688, âgée de 81 ans;

6. FRANÇOISE, morte veuve le 5 Mai 1686, mariée, en Juillet 1629, à *Alexandre de Canonville*, Marquis de Raffetot;
7. Et ELISABETH, morte le 9 Août 1677, âgée de 67 ans, mariée, le 23 Février 1642, à *Henri de Guenegaud*, Marquis de Plancy & de Guercheville, Comte de Rieux & de Montbrison, Vicomte de Sémoiné, Baron de Saint-Juft, du Bouchet & de Valgrand, Seigneur du Plessis-Belleville & de Fresne, Secrétaire d'Etat, Commandeur & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, mort le 16 Mars 1676, fils de *Gabriel*, Seigneur du Plessis-Belleville, Trésorier de l'Epargne, & de *Marie de la Croix*.

XVIII. FRANÇOIS DE CHOISEUL, Marquis de Praslin, Baron de Chaource, Seigneur de Pargny, Villiers, Merderet, Lantages, Bouilly, Souigny, les Granges & Vallières, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1642, second Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Champagne le 20 Janvier 1648, Gouverneur de Troyes & Maréchal de ses Camps & Armées, mourut à Praslin en Champagne le 12 Décembre 1690, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, le 3 Février 1653, *Charlotte de Hautefort*, fille d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, sous le nom de *Demoiselle d'Escars*, morte à Praslin, le 28 Février 1712, âgée, à ce qu'on a cru, de 102 ans. Elle étoit fille de *Charles*, Marquis de Hautefort, Comte de Montignac, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Renée du Bellay*, Dame de la Flotte. Il eurent :

MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquise de Praslin, qui se fit enlever à l'âge de 26 ans, le 15 Décembre 1679, par *Louis-Armand de l'Abadie-de-Sautoir*, Capitaine de Cavalerie, qu'elle épousa ensuite, & dont elle fut veuve sans enfans en Novembre 1680; mariée 2^e en Juillet 1683, à JEAN-BAPTISTE-GASTON DE CHOISEUL, Comte d'Hofstel, Marquis de Praslin à cause d'elle, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & des armées du Roi, & Gouverneur de Troyes, mort le 23 Octobre 1705; & 3^e à NICOLAS-MARTIAL DE CHOISEUL, dit le *Chevalier de Choiseul-Beaupré*,

alors Lieutenant, & depuis Capitaine de Vaiffeaux du Roi, qui a pris depuis son mariage le titre de *Marquis de Praslin*.

BRANCHE

des Comtes du PLESSIS, Ducs de CHOISEUL, Pairs de France.

XVII. FERRI DE CHOISEUL, 11^e du nom, troisième fils de FERRI, 1^{er} du nom, Seigneur de Praslin, & d'Anne de Béthune, Dame d'Hofstel, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, & étoit en 1591 Abbé de St-Martin-ès-Aires de Troyes. Il fut depuis Comte du Plessis & d'Hofstel, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre. Il épousa, en 1593, *Madeleine Barthelemy*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauverger & de Gatinière, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie Hennequin*. De cette alliance vinrent :

1. CÉSAR, qui suit;
2. GILLES, Comte d'Hofstel, connu sous le nom de *Comte de Choiseul*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 9 Février 1618, depuis Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère de France & Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il fut tué le 29 Août 1644, au siège de Saint-Ya en Piémont, sans avoir été marié;
3. FERRI, auteur de la branche des Comtes d'Hofstel, mentionnée ci-après;
4. GILBERT, Docteur en Théologie de la faculté de Paris & de Sorbonne, Abbé Commandataire des Abbayes de Boullencourt, de Chantemerle, de St.-Martin-ès-Aires de Troyes & de Bassefontaine. Il fut nommé à l'Evêché de Comminges le 23 Mai 1644, sacré le 8 Avril 1645, se démit ensuite de ses trois Abbayes, & ne se réserva que celle de Saint-Martin de Troyes, fit son entrée publique à Comminges le 9 Août 1645, assista à l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris en 1650, & prêta serment de fidélité entre les mains du Roi le 15 Mars 1671, pour l'Evêché de Tournay, qu'il lui avoit donné le 5 Janvier précédent. Il mourut à Paris le 31 Décembre 1689, âgé de 76 ans, & y fut enterré le 3 Janvier 1690, dans l'Eglise des Feuillans de la rue St.-Honoré. Voyez son éloge dans Moréri;
5. MADELEINE, morte à Paris le 15 Janvier 1678, âgée de 78 ans, & inhumée à St.-Sulpice, mariée, le 7 Juillet 1620, à *Jean Malet-de-Graville*, Seigneur de Valfemé, de Brumare, Culé, &c., Comte de Drubec, mort en 1644;

6. FRANÇOISE, Religieuse à l'Abbaye de St.-Etienne de Reims ;
7. Et LOUISE, Abbessé du Sauvoir-fous-Laon, morte le 15 Janvier 1676.

XVIII. CÉSAR DE CHOISEUL, Duc de Choiseul, Pair & Maréchal de France, Comte du Pleffis-Praslin, Vicomte de St.-Jean, Baron de Chaource & de Chitry, Bailli de Troyes, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Chevalier de ses Ordres, Général de ses Armées, Surintendant des Maisons & Finances, Gouverneur de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, premier Gentilhomme de la Chambre & Gouverneur de l'Evêché & Pays de Toul, fut baptisé à Paris à St.-Jean en Grève le 12 Février 1598, ayant eu pour Parrain CÉSAR DE VENDOME, fils naturel de HENRI IV.

Ce Roi voulut qu'il fût enfant d'honneur auprès de M. le Dauphin, depuis *Louis le Juste*. Il se distingua dans les armes dès sa jeunesse ; étant Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, il combattit à la tête de ce Régiment au siège de Saint-Jean-d'Angely, de Clérac & dans les autres occasions, durant la guerre contre les Calvinistes. Il servit à la défense du Fort de la Prée & au combat de l'Isle de Ré en 1627 ; de là étant passé en Italie, il combattit à l'attaque du Pas-de-Suse, & se trouva au siège de Privas à son retour en France, Son Régiment ayant été renvoyé depuis en Italie, il se signala au siège de Pignerol, aux combats de Veillane, de Carignan, du Pô, & au second secours de Casal en 1630. On l'envoya ensuite Ambassadeur vers les Princes d'Italie pour la paix. Il commanda au siège de Valence sur le Pô, en qualité de Maréchal-de-Camp, au combat de Tefin en 1636, à la bataille de Montalban en 1637, à la rencontre de Cinche & au siège de Chivas en 1639, se trouva en 1640 au combat de la Route près de Quiers, à la bataille de Casal donnée le 20 Avril, à celle de Turin le 11 Juillet, & à la prise de cette Ville, dont il fut Gouverneur. Il fit lever, en 1640, le siège de Foffan, étant ensuite Lieutenant-Général en Italie, prit différentes places jusqu'en 1645, qu'envoyé en Catalogne, il y emporta le 18 Mai la Ville de Rofe ; & le Roi le fit Maréchal de France le 20 Juin suivant. Après cela il repassa avec le Maréchal de la Meilleraye en Italie, où il prit en 1646 Piombino & Porto-Longone, défit ensuite le Marquis de Caracene à la bataille de Trancheron donnée le 30 Juin 1648, & le-

courut fort à propos le Duc de Modène au siège de Crémone, qui fut levé le 9 Octobre 1648. Etant revenu en France, le Roi le choisit en 1649 pour être Gouverneur de la personne de MONSIEUR. Il s'opposa en 1650 à l'Archiduc LÉOPOLD, qui s'étoit avancé sur la rivière d'Aine, secourut Guife, reprit Réthel, & gagna la bataille de Sommepi ou de Réthel, donnée le 23 Décembre. En 1653 il prit Sainte-Menehould, & continua à rendre de grands services. Le Roi le fit en 1662 Chevalier de ses Ordres, Duc de Choiseul & Pair de France en 1665. Il avoit été nommé en 1664 pour commander l'armée que le Roi envoyoit en Italie, où il devoit aussi négocier quelques affaires importantes. Il étoit déjà parti & étoit à Vienne en Dauphiné chez le Comte de Maugiron, son genre, lorsqu'il fut rappelé par S. M. à laquelle le Pape avoit donné la satisfaction qu'elle desiroit par la paix de Pise. En 1670, il accompagna MADAME en Angleterre, où le Roi de la Grande-Bretagne lui donna des marques de son estime ; & après la mort de cette Princeffe, MONSIEUR lui donna procurateur pour épouser, en son nom, ELISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE, fille de CHARLES-LOUIS, Comte Palatin du Rhin, dont le mariage se fit à Metz le 17 Décembre 1671. Ainsi le Duc de Choiseul, comblé de gloire, estimé de son Roi, aimé des Grands & honoré de tout le monde, mourut dans son hôtel à Paris le 23 Décembre 1675, & fut inhumé aux Feuillans de la Rue Saint-Honoré.

Il avoit épousé, le 2 Août 1625, *Colombe le Charron*, qui fut première Dame d'honneur de CHARLOTTE-ELISABETH DE BAVIÈRE, Duchesse d'Orléans, & mourut subitement à Paris d'une attaque d'apoplexie le 26 Janvier 1681, âgée de 78 ans, elle fut enterrée dans l'Eglise des Feuillans. Elle étoit fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Ange, d'Ormeille & de Blanchefort, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres & Cavalier légère de France, & de *Marguerite Sauvat*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, Comte du Pleffis, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, tué le 15 Décembre 1650 à la bataille de Réthel, gagnée par son père, sans avoir été marié ;
2. CÉSAR, dit le *Comte de Choiseul*, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Sauveur de Rhédon, tué à la bataille de Trancheron, autrement dite de Crémone, le 30 Juin 1648, âgé de 20 ans ;

3. ALEXANDRE, qui fuit ;
4. CÉSAR-AUGUSTE, rapporté ci-après ;
5. MADELEINE-FRANÇOISE, morte le 14 Octobre 1698, à Paris, âgée de 70 ans, mariée, le 11 Février 1653, à *Gaston-Jean-Baptiste de Mauiron*, Comte de Montléans, Gouverneur des Ville & Château de Vienne & Pays Viennois, mort sans enfans le 23 Janvier 1669 ;
6. Et MARIE-CHRÉTIENNE, Professe à la Vifitation de Melun, puis Abbessé du Sauvoir-fous-Laon, après sa tante, en 1676.

XIX. ALEXANDRE de CHOISEUL, Comte du Pleffis-Praslin, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, en survivance de son père, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, fut tué le 14 Juin 1672, d'un coup de canon, qui fut le seul qu'on tira au siège d'Arnheim en Hollande, âgé d'environ 38 ans. Il faisoit alors rétablir sur le Rhin un pont qui étoit nécessaire pour la prise de cette place. Il avoit épousé, le 16 Juillet 1659, *Marie-Louise le Loup-de-Bellenave*, Dame d'Honneur de CHARLOTTE-ELISABETH DE BAVIÈRE, Duchesse d'Orléans, & morte le 25 Septembre 1724, à Paris, âgée de 84 ans, après s'être remariée à *René de Gillier*, Marquis de Clérambault, de Puigareau, Marmande & Sigonny, premier Ecuyer des Duchesses d'Orléans, première & seconde Douairière, femme de PHILIPPE, Duc d'Orléans, & Gouverneur de Toul. Elle étoit fille & héritière de *Claude le Loup*, Seigneur de Belle nave, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Nordlingen en 1645, & de *Marie de Guenegaud*, sa seconde femme. ALEXANDRE laissa :

XX. CÉSAR-AUGUSTE de CHOISEUL, Duc de Choiseul, Pair de France, Comte du Pleffis-Praslin, Vicomte de Saint-Jean, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, en 1672, au lieu & place du feu Maréchal de *Choiseul*, son aïeul, auquel il succéda en sa dignité de Duc & Pair, fut blessé mortellement à la tête, d'un éclat de bombe, au siège de Luxembourg, le 28 Mai 1684, à l'attaque & prise de l'ouvrage à cornes, servant en qualité de Volontaire. Il mourut peu de jours après de sa blessure, à l'âge de 20 ans, sans alliance.

XIX. CÉSAR-AUGUSTE, Duc de CHOISEUL, Pair de France, Comte du Pleffis-Praslin, Vicomte de Saint-Jean, Chevalier des Ordres

du Roi, Lieutenant-Général des Ville, Province, Comté & Evêché de Toul, & ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, quatrième fils de CÉSAR, Duc de Choiseul, & de *Colombe le Charron*, fut d'abord Chevalier de Malte & Abbé Commandataire des Abbayes de Saint-Sauveur de Rhédon & de Bonneval, portant alors le nom de *Chevalier du Pleffis-Praslin*. Il commença à servir en qualité de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, eut en 1669 un brevet de Maréchal-de-Camp pour aller servir à Candie; se trouva au siège d'Arnheim en Hollande en 1672, où son frère aîné ayant été tué, il prit alors le titre de *Comte du Pleffis*; investit avec un corps de troupes, au mois de Juillet 1672, Genep sur le Rhin, qui se rendit à son approche, & servit ensuite au siège de Grave; fit la campagne de 1673 sous le Vicomte de Turenne, se trouva au combat de Sintzeim en 1674, & au siège de Dinan en 1675; fut créé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Février 1677, servit la même année aux sièges de Valenciennes & de Saint-Omer, & à la bataille de Caffel; en 1678, aux sièges de Gand & d'Ypres; à celui de Luxembourg en 1684, où il perdit son neveu par la mort duquel il devint Duc & Pair, & fut fait premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans. Le Roi le nomma le 2 Décembre 1688 Chevalier de ses Ordres, il en reçut la croix & le collier le 1^{er} Janvier 1689; servit cette même année & en 1690 dans l'armée de Flandre, & se trouva à la bataille de Fleurus donnée le 1^{er} Juillet, où il commanda l'aile droite de l'armée Française; fit encore la campagne de 1692 en Flandre, & commanda la Maison du Roi au combat de Steinkerque le 3 Août; fut envoyé en otage à Turin en Septembre 1696, pour l'exécution du traité de paix fait avec le Duc de Savoie, & n'en revint à Paris qu'au mois de Janvier 1697. Il mourut à Paris le 12 Avril 1705, âgé de 68 ans, & son corps fut inhumé le 14 aux Feuillans de la rue Saint-Honoré. Il avoit épousé, 1^o le 30 Juillet 1681, *Louise-Gabrielle de la Baunelle-Blanc de la Vallière*, morte le 7 Novembre 1698, âgée de 33 ans, fille de *Jean-François*, Marquis de la Vallière, Baron de la Maison-Fort, Gouverneur & Sénéchal de Bourbonnois, & de *Gabrielle Glé de la Cotardaye*, Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE; & 2^o le 4 Mai

1699, *Marie Bouthillier-de-Chavigny*, morte à Paris le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans, mariée, 1^o le 29 Janvier 1669, à *Nicolas Brûlart*, 11^e du nom, Marquis de la Borde, Sombornon, de Memont, du Malain & du Mussey, premier Président au Parlement de Bourgogne, mort le 29 Août 1692, & fille de *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny & de Bufançois, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle d'Antibes & du Château de Vincenne, & d'*Anne Phélypeaux-de-Ville-Savin*. Du premier lit vinrent :

1. N... DE CHOISEUL, né le 10 Novembre 1688, mort le 13 Août 1690;
2. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 30 Janvier 1683, morte à Paris sans alliance le 19 Mai 1710, & enterrée le 20 aux Feuillans;
3. MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, née le 5 Octobre 1692, qui fut baptisée avec sa sœur aînée le 30 Janvier 1694: le Roi leur fit à chacune une pension de 2000 liv. après la mort de leur père, & il réunit par la tête de celle-ci ces deux pensions par Brevet du 22 Mai 1710, au décès de sa sœur aînée; elle mourut aussi sans avoir été mariée en 1720;
4. Et AUGUSTINE-FRANÇOISE, née le 8 Octobre 1697, élevée par la Marquise de Hautefort, amie de sa mère, sous le nom de *Mademoiselle de Saint-Cyr*, attaqua en Justice le Duc de la Vallière, son oncle maternel, qui lui disputoit son état le 30 Juin 1723, & ne fut baptisée que le 13 Juillet suivant. Le Parlement de Paris lui permit, par Arrêt du 13 Avril 1726, de faire preuve des faits articulés dans sa Requête, & par autre Arrêt de la Grand'Chambre du 18 Juillet même année, elle fut déclarée fille des Duc & Duchesse de *Choiseul*. Elle est morte au mois de Juillet 1728 sans alliance, & sans faire de testament: le Duc de la Vallière ayant répudié sa succession, elle a passé au Marquis de la Vallière, son frère, qui s'est porté pour son héritier.

BRANCHE

des Comtes d'HOSTEL.

XVIII. FERRI DE CHOISEUL, III^e du nom, troisième fils de FERRI, II^e du nom, Comte du Pleffis, & de *Madeleine Barthélemy*, fut Comte d'Hostel, Capitaine des Gardes, & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, Gouverneur de Béthune, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi. Il épousa, en 1629, *Gabrielle de Beauves-de-*

Contenant, fille de *Henri*, Baron de Contenant, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Roi, & de *Philippe de Châteaubriant*, dont :

1. & 2. TIMOLÉON & CHARLES, morts jeunes;
3. FERRI, qui fuit;
4. ANGÉLIQUE, mariée 1^o à *Raphaël de Torrielle*, Marquis de Gerbevilliers en Lorraine; & 2^o le 13 Décembre 1650, à *Charles l'Argentier*, Marquis d'Esquillon, puis enlevée par *Abfalon d'Aspremont*, Marquis de Vendy;
5. Et CATHERINE, baptisée le 27 Décembre 1638.

XIX. FERRI DE CHOISEUL, IV^e du nom, Comte d'Hostel, aussi premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, mourut au mois de Novembre 1667. Il avoit épousé *Françoise Menardeau*, qui devint aveugle, & se remarria à *François-Joseph Ravenel*, Seigneur de Sablonnières & de Vindé. Elle étoit fille puînée de *Gratien*, Seigneur de Champré, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Geneviève Biète*. Du premier lit naquirent :

1. JEAN-BAPTISTE-GASTON, qui fuit;
2. & 3. CÉSAR & DENIS, Chevaliers de Malte, tués pour la défense de la Religion;
4. FRANÇOISE, mariée, en 1684, à *Théodore de Custine*, Comte de Wiltz, Baron de Chemilly, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, dont des enfans;
5. & 6. ANGÉLIQUE & MADELEINE.

XX. JEAN-BAPTISTE-GASTON DE CHOISEUL, Marquis de Praslin par sa femme, Comte d'Hostel, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne dans les Bailliages de Langres, de Troyes & de Sens, Gouverneur de la Ville de Troyes, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Général-des-Camps & Armées du Roi, naquit à Blois, & fut tenu sur les Fonts de Baptême de la Paroisse de Saint-Sulpice à Paris le 22 Mai 1659, par GASTON-JEAN-BAPTISTE, Duc d'Orléans, & Mademoiselle de Montpenfier, sa fille aînée. Il fit sa première Campagne en Allemagne sous le Maréchal de Luxembourg en 1676, servit en Flandre en 1677; se distingua au mois de Mars 1677 à la prise de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main; se trouva au siège de Saint-Omer, & à la bataille de Cassel le 11 Avril; fut blessé dangereusement à la tête à celui d'Ypres en 1678, & servit en 1683 aux sièges de Cour-

traï & de Dixmude, étant Capitaine dans le Régiment du Roi. Il fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie par la démission du Marquis d'Heudicourt en 1688, & pourvu de la Lieutenance-Générale de Champagne & du Gouvernement de Troyes au lieu de feu son beau-père en 1690; servit la même année & les suivantes en Flandre; se trouva à la bataille de Fleurus, aux combats de Leufe & de Steinkerque, & à la bataille de Nerwinde, où son Régiment souffrit beaucoup. Après cette bataille, le Roi lui donna le Régiment Royal - Rouffillon, Cavalerie, & le créa Brigadier le 28 Avril 1694, pour faire la campagne de Flandre en cette qualité. Il fut nommé pour servir en Allemagne en 1696, & la guerre s'étant élevée après la mort de CHARLES II, Roi d'Espagne, on le commit en 1701 pour aller servir en Italie, fut fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 9 Février suivant, pour s'être signalé extraordinairement le premier du même mois à la surprise de Crémone par les Allemands, & pour avoir contribué, plus qu'aucun autre, à la conservation de cette place par sa valeur & sa bonne conduite. Ensuite il fut fait Gouverneur de Mantoue, & Commandant des troupes Françaises & Espagnoles dans ce Duché, servit depuis au siège de Verceil en 1704; à celui de la Ville de Verruc, qui fut prise le 9 Avril 1705; & se trouva à la bataille de Cassano en Lombardie, qui fut donnée le 15 Août. Il se distingua beaucoup dans cette occasion à la tête de l'Infanterie, & quoiqu'il eût d'abord une main fracassée d'un coup de fusil, il ne cessa pas de combattre avec avantage jusqu'à ce qu'il reçut un coup de mousquet au travers du corps qui lui offensa la hanche. Il mourut de ses blessures dans le Palais de Milan le 23 Octobre 1705, âgé de 47 ans, après avoir souffert des douleurs incroyables durant 60 jours, avec une fermeté héroïque. Il avoit épousé, en Juillet 1683, *Marie-Françoise de Choiseul*, héritière de Praslin, mariée 1^o à *Louis-Armand de l'Abadie-de-Sautoir*, Capitaine de Cavalerie, mort en Novembre 1680; et 3^o à *NICOLAS-MARTIAL*, dit *le Chevalier de Choiseul-Beaupré*. JEAN-BAPTISTE-GASTON laissa :

CHARLOTTE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquise de Praslin, morte en Champagne le 7 Décembre 1743, mariée, en Mai 1711, à

Pierre de Pons, Seigneur, Comte de Rennepont, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui prit le titre de *Marquis de Praslin*.

BRANCHE
des Seigneurs de TRAVES.

VII. ROBERT DE CHOISEUL, fils puîné de RAYNARD, III^e du nom, Sire de Choiseul, & d'*Alix de Dreux*, fut Sire de Traves, de Secy-sur-Saone, Grandville, Bouz-le-Châtel, & autres Terres qui lui échurent du chef de sa mère, & sa postérité prit le surnom de *Traves*, suivant l'usage de ce tems-là, retenant toujours les armes pleines de Choiseul. Il avoit épousé, dès 1247, *Isabelle de Rougemont*, fille de *Thibaut*, Sire de Rougemont, Vicomte de Befançon, Chevalier, & nièce d'*Eudon de Rougemont*, Archevêque de Befançon. Il eut :

1. BERNARD, qui fut;
2. JEAN, nommé avec son père dans un titre de 1300, mort sans enfans;
3. Et MARGUERITE, qui eut en partage la Terre de Secy-sur-Saone, qui avoit été donnée à RAYMOND DE CHOISEUL, son aïeul, par l'Empereur FRÉDÉRIC l'an 1237, & épousa *Vaucher*, Sire de *Bauffremont*, de Valengin & de Soye, avec lequel elle vivoit en 1283.

VIII. BERNARD DE CHOISEUL, Chevalier, Sire de Traves, de la Porcheresse, & de plusieurs autres Terres dans le Duché & Comté de Bourgogne, épousa, en 1272, *Marguerite Gros-de-Brancion*, fille de *Henri*, III^e du nom, Sire de *Brancion*, d'Uxelles, &c., de la première Maison de Bourgogne après celle des Ducs, des Comtes de Mâcon & de Châlon, & de *Fouques*, Dame de la *Previère*, dont vinrent :

1. RENAUD, Chevalier, Sire de Traves, dont une des héritières porta la Terre de Traves dans la Maison de *Toulangeon*, d'où, par une autre héritière, elle a passé dans celle de *Clermont-d'Amboise*;
2. Et PIERRE, qui fut.

On trouve encore HUBERT DE CHOISEUL, Seigneur de Traves, qui engagea le 3 Juin 1294 au Comte de Bourgogne la Ville de Traves & ses dépendances pour 2000 livres.

IX. PIERRE DE CHOISEUL, dit de *Traves*, I^{er} du nom, Seigneur de la Porcheresse & de Diombes, vivoit en 1305 avec sa femme *Alix de Bourbon-l'Archambault*, et eut :

X. HENRI DE CHOISEUL, dit de *Traves*, Seigneur de la Porchereffe & de Diombes, qualifié *Damoifeau* dans un titre de 1334, qui époufa *Jeanne de Chamblans*, mentionnée avec lui dans le même acte. Il en eut plusieurs enfans, l'aîné fut

XI. GUILLAUME DE CHOISEUL, dit de *Traves*, Seigneur de la Porchereffe, &c., qualifié *Ecuyer* dans une rémission qu'il obtint en 1380. Il étoit marié, en 1356, à *Jeanne de Rabutin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur d'Espiry, & d'*Agnès de Salsangis*. Ils eurent :

XII. JEAN DE CHOISEUL, dit de *Traves*, 1^{er} du nom, Seigneur de la Porchereffe, Diombes, &c., employé en qualité d'*Ecuyer* dans un compte de Jean Nordent, Receveur-Général des Finances, du 1^{er} Février 1409 au 31 Janvier 1410. Il laiffa d'*Agnès de Pontaillier*, fille de *Hugues*, Sire de *Pontaillier*, en Bourgogne, qui vivoit avec lui en 1398;

XIII. PIERRE DE CHOISEUL, dit de *Traves*, II^e du nom, Seigneur de la Porchereffe, Diombes, Dracy-le-Fort, Aniot, Montjallin & Tollay, qui vivoit encore en 1451, avec *Catherine de Ragny*, fa femme, dont il eut :

1. JACQUES, qui fut ;
2. ANTOINE, nommé dans une Tranfaction que fon père fit le 15 Juin 1451, avec Aimé de Rabutin, Seigneur d'Espiry, fon gendre, qui vendit le 2 Avril 1472, conjointement avec *Catherine de Pocquières*, fa belle-fœur, ce qu'ils avoient dans les Terres de Charbonnay & de Colonges, à Hugues, Seigneur de Loges : il mourut fans postérité ;
3. LIÉBAUT, dit de *Traves*, auteur de la branche des Seigneurs de *Dracy-le-Fort*, rapportée ci-après ;
4. CLAUDINE, dite de *Traves*, mariée, le 9 Septembre 1451, à *Aimé de Rabutin*, Sire d'Espiry & de Balorre, Bailli de Charolois, qui fut tué à l'affaut de la Ville de Beauvais l'an 1472. Philippe de Comines dit de lui : *La fut étouffé Monfeigneur d'Espiry, un vieil Chevalier de Bourgogne, qui fut le plus homme de bien qui y mourut. Il étoit fils d'Hugolin de Rabutin, Seigneur d'Espiry, & de Philiberte de Chafan ;*
5. Et CATHERINE, dite de *Traves*, mariée, 10 le 8 Avril 1445, à *Jean de Tenarre*, Chevalier, Seigneur de Tenarre, ancienne Baronnie du Duché de Bourgogne, de Montmain, Vichy, Montagu & Grosbois, fils de *Jean de Tenarre*, Seigneur des mêmes

lieux, & de *Catherine de Lugny* ; & 2^o à *Guillaume de Reugny*, Seigneur de Tro-meffon & Riegot, de qui viennent les Vicomtes du Tremblay en Nivernois.

XIV. JACQUES DE CHOISEUL, dit de *Traves*, 1^{er} du nom, Seigneur de la Porchereffe, de Vauteau, le Vernay, Charbonnay, Colonges, &c., qualifié *Damoifeau* dans une Commiffion de Louis, Seigneur de Chantemerle, Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli du Mâconnois, du 13 Octobre 1460, époufa, le 27 Août 1456, *Catherine de Pocquières*, Dame de Vauteau, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Belabre en Poitou, & de *Marguerite de Ternant*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. CELSE, Seigneur de la Porchereffe, nommé dans une Tranfaction qu'il passa au nom de JACQUES DE TRAVES, fon neveu, le 2 Août 1529, qui époufa, en 1500, *Anne de Rye*, Dame de Saint-Léger, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cottebrune, & de *Louife Adhémar*, Dame de Grignan. Il eut :

JEAN DE CHOISEUL, dit de *Traves*, mort jeune.

3. ARTUS, mort jeune ;
4. CHARLES, Doyen de Saint-Georges à Châlon-sur-Saône par réfnignation d'ARTUS DE BOURBON, fon oncle ;
5. MARIE, mariée, le 4 Janvier 1484, à *Jean*, Palatin de *Dio*. PHILIPPE DE BOURBON, leur oncle, leur donna en faveur de ce mariage la Terre de Montperroux. Dans la pro-curation qu'elle donna le 2 Novembre 1515 à CLAUDE DE TRAVES, fon frère, pour recevoir 200 livr. qu'un Arrêt du Parlement lui avoit adjugé, elle est qualifiée *Dame de Dio, de Montperroux & de Buffières* ;
6. Et MARGUERITE, dite de *Traves*, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Andoche à Autun.

XV. CLAUDE DE CHOISEUL, dit de *Traves*, Seigneur de Vauteau & du Vernay, donna avec CELSE, fon frère, quelques héritages à bail le 19 Mai 1498 ; tranfigea avec le même, ARTUS & CHARLES, ses deux autres frères sur les différends qu'ils avoient pour la fuccession de leur père & mère. Il vivoit en 1516 avec fa femme *Ifabeau Hugonet de Saillans*, nièce de *Philibert Hugonet*, Cardinal, mort à Rome l'an 1484, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Saillans, Epoiffes, Lis, Crusfilles, Midelbourg, Ardambourg en Flandre, Vicomte d'Ypres, Chancelier de CHARLES, dernier Duc de Bourgogne, & de *Louife de Laye*. Les

Gantois firent trancher la tête à ce Chancelier & aux Seigneurs d'Imbercourt le 3 Avril 1476, les accusant d'avoir favorisé le Roi Louis XI contre les intérêts de MARIE DE BOURGOGNE, leur maîtresse, quoique cette Princesse, affurée de la fidélité de ces deux Seigneurs, s'opposât fortement à leur mort. De son mariage vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et ANTOINETTE, dite de *Traves*, qui épousa, le 9 Décembre 1522, *Hugues*, Seigneur de *Monjeu* & d'Antuilly, Ecuyer.

XVI. JACQUES DE CHOISEUL, dit de *Traves*, II^e du nom, Seigneur de Vauteau & du Vernay, ensuite de la Porcheresse & de Saint-Léger-sur-Deufne, par succession de CELSE DE CHOISEUL, son oncle, vivoit en 1537 avec *Claudine de Saint-Ligier*, son épouse, fille d'*Erard*, Baron de Reuilly, & d'*Agnès de Rye*. Il en eut :

1. CELSE, qui fuit ;
2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1548 ;
3. ANNE, mariée, le 14 Mai 1545, à *Jean Damas*, Seigneur de Vertré & de Vanoise, fils aîné de *Claude*, Seigneur de la Bastie, & de *Françoise de Chaugy*, sa seconde femme ;
4. GUILLEMETTE, mariée à *François de Malain*, Seigneur de Mimande, de Corelles, de Migny & de Murefaut ;
5. Et CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Julien-sur-Deufne.

XVII. CELSE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, Seigneur de la Porcheresse, Vauteau, du Vernay, Castel-Moron, Saint-Ligier-sur-Deufne, & de Saint-Marfol en Touraine, épousa, le 17 Mai 1555, *Françoise des Aubuys*, veuve de *François Odart*, Baron de Curfay, en Poitou, fille de *Jean des Aubuys*, Seigneur de Tulvois en Poitou, & de *Jeanne le Breton*, dont :

1. HARDOUIN, Chevalier de Malte ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. Et LOUISE, mariée à *Charles de Rochebaron*, Comte de Berzé, Seigneur de Joncy. Elle fut mise avec ses frères le 14 Mai 1574 sous la tutelle de Charles de Saint-Ligier, Baron de Reuilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Arrêt du Parlement de Dijon.

XVIII. JEAN DE CHOISEUL-DE-TRAVES, II^e du nom, Seigneur de Vauteau, de la Porcheresse, du Vernay, & de Fontenay en Champagne, transigea le 2 Mai 1582, avec *Jean Damas*, Seigneur de Vertré, sur les différends

qu'ils avoient pour la succession de CELSE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, & le 29 Juin 1584, pour lui & LOUISE, sa sœur, avec Jean de Saint-Ligier, fils de Charles, Baron de Reuilly, leur tuteur, sur la succession de HARDOUIN DE CHOISEUL-DE-TRAVES, leur frère. HENRI IV lui accorda, le 22 Novembre 1597, exemption de contribuer à l'arrière-ban, en considération de ses services rendus pendant le siège d'Amiens. Il mourut en Octobre 1605, & avoit épousé, 1^o le 16 Décembre 1578, *Barbe de Chastelus*, fille de *Philippe*, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Bazerne, & d'*Anne Raguier* ; & 2^o le 24 Juin 1598, *Claude du Pleffes*, qui fut nommée Tutrice, par acte du 2 Mars 1606, des enfans du premier lit de son mari & des siens. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur d'Annières & de la Grange-Rouge, & de *Louise de Vieil-Châtel*. JEAN II eut du premier lit :

1. ADRIEN, marié, le 24 Mai 1616, à *Jeanne Damas*, fille de *Jean*, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlon, & de *Catherine de Meffay*, dont :

CATHERINE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, mariée, le 28 Mai 1638, à *Antoine d'Escrot*, Capitaine au Régiment de Maugiron.

2. PHILIPPE, mort sans postérité d'*Abigaïl Mathieu-de-la-Ville*, de Châlon-sur-Saône ;
3. PIERRE, qui fuit ;
4. & 5. ANTOINE & EDMÉ, celui-ci Chevalier de Malte, tué au siège de Montauban ;
6. ANNE, mariée, le 24 Décembre 1613, à *Pierre*, Seigneur de *Tenance*, fils de *Christophe*, Baron de Champignelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Vieil-Châtel*, sa seconde femme.

Et du second lit vinrent :

7. & 8. CHARLES & LOUIS, morts jeunes ;
9. Et LOUISE, mariée à *Pierre de Vouchot*, Seigneur de la Motte-Marcilly.

XIX. PIERRE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, III^e du nom, Seigneur de Vauteau, du Vernay, la Vefure & Souterrain, étoit élu de la Noblesse lorsqu'il mourut. Il avoit épousé, le 4 Juin 1627, *Philiberte de Tenarre*, veuve de *Claude de Reclaine*, Sergent de bataille dans l'armée du Duc de Savoie, & fille de *François de Tenarre*, Seigneur de Souterrain, Bercy, la Rocherie & la Vefure, & de *Louise de Fougearde*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, mort jeune ;
2. ADRIEN, Seigneur de Vauteau, la Vefure & Blanzay, tué au siège de Condé ;

3. JEAN-ÉLÉONOR, qui fuit;
4. NICOLAS, dit le *Chevalier de Choiseul*;
5. ANNE, mariée, le 10 Mars 1658, à *François de Papillon*, Baron de Ryau, en Bourbonnois;
6. CHARLOTTE, mariée, le 1^{er} Mars 1661, à *Henri de Grafet*, Seigneur de Faveray;
7. & 8. ISABELLE & MARGUERITE, Religieuses à St.-Andoche d'Autun.

XX. JEAN-ÉLÉONOR DE CHOISEUL-DE-TRAVES, Seigneur, Comte de Vauteau, de la Vefure, de Florette, de Savigny, de Blanzv & de la Forêt, fut élu Député de la Noblesse du Charolois, vers l'Intendant de Bourgogne, par acte du 9 Janvier 1682. Il avoit épousé, le 30 Septembre 1669, *Claude Cochard*, fille de noble *François*, Ecuyer, Seigneur de Chitry, & de *Marie de Verdier*. Il eut :

1. FRANÇOIS-EDME, mort jeune;
2. FRANÇOIS-ÉLÉONOR, qui fuit;
3. & 4. NICOLE-MARGUERITE & MARIE-ÉLÉONORE.

XXI. FRANÇOIS-ÉLÉONOR DE CHOISEUL-DE-TRAVES, Comte de Choiseul-Vauteau, né le 2 Mars & baptisé le 22 Mai 1673 dans la Paroisse de la Celle, Diocèse d'Autun, fut reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie en Avril 1690, & depuis fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine. Il se trouva à la bataille de Fridlingue le 14 Octobre 1702, fut dépêché par le Marquis, depuis Maréchal Duc de Villars, son beau-frère, pour en porter la nouvelle à la Cour, où étant arrivé le 17 suivant, le Roi lui donna un Régiment de Cavalerie vacant par la mort du Chevalier de Sève, tué dans cette bataille, avec permission de vendre sa Compagnie. Il fut créé Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1709. Son Régiment ayant été licencié après la paix en 1704, il eut un brevet de Mestre-de-Camp réformé, & mourut en 1718. Il avoit épousé, le 11 Février 1699, *Marie-Louise de Villars*, morte à Paris le 25 Janvier 1736, âgée de 78 ans, sœur du Maréchal de ce nom, & fille de *Pierre*, dit le *Marquis de Villars*, Baron de Maclas, de Sarraz, de Revirant & d'Oriol, Conseiller d'Etat d'Epée, Lieutenant - Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, son Ambassadeur dans les Cours d'Espagne, de Savoie & de Danemark, & Chevalier d'honneur de la Duchesse de Chartres, & de *Marie Gigault-de-Bellefonds*. Ils eurent :

MARIE-SOPHIE-ÉLÉONORE DE CHOISEUL-DE-

TRAVES, morte en Janvier 1786, mariée, en Juin 1721, à *Charles-Joseph d'Andigné*, Comte de Vezins.

BRANCHE

des Seigneurs de DRACY-LE-FORT & de SAINT-URIÈGE.

XIV. LIEBAUT DE CHOISEUL, dit de *Traves*, troisième fils de *Pierre*, 1^{er} du nom, Seigneur de la Porchereffe, & de *Catherine de Ragny*, vivoit en 1461 avec sa femme *Isabelle de Châlon*, fille de *Jean*, Comte de Joigny, Seigneur de *Vitteaux-Chevannes* & de l'Orme, & de *Jeanne de la Trémolle*, Dame de Brignon. Ce Comte de Joigny étoit fils d'un autre *Jean de Châlon*, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, & de *Marie de Baux*, Princesse d'Orange. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et CLAUDINE, Dame de Givry, mariée à *Aimar de Prie*, Seigneur de Montpoupon & de la Motte, Grand - Maître des Arbalétriers de France en 1523, fils d'*Antoine de Prie*, Seigneur de Buzançois, Grand-Queux de France, & de *Madeleine d'Amboise*.

XV. JEAN DE CHOISEUL, dit de *Traves*, Seigneur de Dracy-le-Fort & de Saint-Uriège, épousa *Louise de Bernaut*, Dame de Saint-Uriège, fille unique & héritière de *Giraud*, Seigneur de Saint-Uriège & de Lasserot, dont :

XVI. ANTOINE DE CHOISEUL, dit de *Traves*, Seigneur de Dracy-le-Fort & de Saint-Uriège, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Bourgogne, qui a eu de *Renée Girard*, fille de *Jacques*, Seigneur de Bafoges, & de *Françoise de Blanchefort* :

1. FRANÇOISE, dite de *Traves*, Dame de Dracy-le-Fort, mariée à *François d'Amanzé* Seigneur de Chaufaillies;
2. Et JEANNE, Dame de Saint-Uriège, mariée à *Claude de Foudras*, Seigneur de Corcey, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Généalogie extraite des *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 817 & suiv., & de *Moréri*, Edit. de 1759, augmentée de l'état présent de cette Maison, &c.

Les armes : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même, savoir : 5 à chaque canton du chef, posées en sautoir, & 4 à chaque canton du bas de l'écu, posées 1 à chaque angle.

La branche des Seigneurs d'Aigremont por-

toit: écartelé, aux 1 & 4 de sa Maison, & aux 2 & 3 de gueules, au lion couronné d'or, qui est AIGREMONT.

La branche des Seigneurs de *Chevigny*, sortie de celle d'*Aigremont*, portoit de même.

Celle des Seigneurs d'*Esguilly* portoit: écartelé, au 1 de Choiseul; au 2 d'azur, à la croix ancrée d'argent; au 3 de gueules, au lion d'or; au 4 d'argent, au lion de gueules; & à la bordure de sable, chargée de huit besans d'argent. Le dernier Comte d'*Esguilly* de cette branche de *Choiseul* portoit: écartelé, aux 1 & 4 de CHOISEUL; aux 2 & 3 d'AIGREMONT; sur le tout d'azur, à 3 pals d'or, qui est d'ESGUILLY.

Et le Maréchal de *Traslin*, mort en 1626, portoit: écartelé, aux 1 & 4 de CHOISEUL, aux 2 & 3 d'AIGREMONT; & sur le tout d'argent, à deux fasces de sable, parti d'argent au lion de sable.

* CHOISI-MOIGNEVILLE, famille dont étoit THOMAS DE CHOISI, en faveur duquel la Seigneurie de *Moigneville* en Champagne fut unie avec celle de *Varnai*, & érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1692, & enregistrées le 19 suivant. Il fut père de

LOUIS - ALEXANDRE DE CHOISI, Marquis de Moigneville, marié, en Septembre 1704, à *Charlotte-Thérèse de Lenoucourt de Blainville*, dont:

N.... DE CHOISI, Marquis de Moigneville, qui épousa, 1^o le 16 Mars 1744, *Hélène-Adélaïde de Chastenet-de-Puyfégur*, née le 5 Février 1726, morte en Août 1748, sans enfans; & 2^o en Août 1751, *Marguerite-Jeanne d'Ourches*, fille du feu Comte d'Ourches, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Les armes: d'azur, au sautoir engrêlé d'or, cantonné d'un croissant, & de trois besans d'argent.

CHOISI DE TIEBLEMONT, famille dont étoit l'Abbé de CHOISI: d'azur, au chef emmanché de quatre pointes & demie d'or.

CHOISINET, famille dont étoit FRANÇOIS DE LA TOUR-CHOISINET, dit le Comte de *Choisinet*, Brigadier des Armées du Roi, marié, en 1689, à *Marie-Anne de Gueribout*, Dame de *Faveri*. Il eut :

1. CHRISTOPHE - IGNACE, Comte de *Choisinet*, né le 1^{er} Juillet 1699;
2. ET MARIE DE LA TOUR-CHOISINET, née en

1705, mariée à *Antoine de Moure*, Seigneur de *Servevets* en *Gevaudan*.

Les armes: d'azur, à la tour d'argent.

* CHOISY-BELLEGARDE, dans le Gâtinois-Orléanois, Diocèse de Sens, Terre & Seigneurie qui fut portée en dot par *Jeanne Braque*, à *Jean de l'Hôpital*, Seigneur de *Montignon* & Clerc des Arbalétriers. Il étoit de la Maison de *Galluccio*, au Royaume de Naples, & fut naturalisé François par Lettres du 26 Septembre 1349. Son fils *François*, Grand-Maitre d'Hôtel de la Reine *ISABEAU DE BAVIÈRE*, fut trisaïeul de *Jean de l'Hôpital*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la personne de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, & Surintendant de la Maison de ce Prince. Ce fut en faveur dudit *Jean de l'Hôpital*, que les Terres de *Choisy*, de la *Rigardière*, & d'*Auxerre* & de *Combrunis*, furent unies & érigées en Comté, par Lettres du mois de Décembre 1564, registrées le 22 Décembre 1565.

Ce même Comté fut érigé en Marquisat par Lettres du 2 Janvier 1599, en faveur de *Jacques de l'Hôpital*, fils de *Jean*, lequel fut fait en même tems Chevalier des Ordres du Roi. Son petit-fils, *René*, vendit le Marquisat de *Choisy* au Marquis de *Vitry*, son parent, lequel est aïeul par son fils, *Gabriel*, mort en Décembre 1709, de *Paul-François*, dit le Marquis de l'*Hôpital*, ci-devant Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi des Deux-Siciles, & Ambassadeur auprès de l'Impératrice ELISABETH DE RUSSIE, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Chevalier de l'Ordre de Saint-Javier, &c., marié à *Elisabeth-Louise de Bouloungue*.

François-Marie de l'Hôpital, second Duc de *Vitry*, revendit le Marquisat de *Choisy* à *Roger de Saint-Lary*, Duc de *Bellegarde*, qui fit transférer le titre de *Duché-Pairie de Bellegarde* sur cette Terre, par Lettres du mois de Décembre 1645, registrées le 26 Juillet 1646. Le Duc de *Bellegarde*, qui étoit mort le 13 du même mois, sans enfans, avoit substitué tous ses biens à son neveu *Jean-Antoine-Arnaud de Pardeuil*, Marquis de *Montespan*, Maitre de la Garde-Robe du Roi, qui fut appelé le Duc de *Bellegarde*, & mourut sans enfans le 21 Mars 1687. Sa veuve, *Anne-Marie de Saint-Lary*, qui lui survécut jusqu'au 4 Mai 1715, eut pour héritier

Louis-Antoine de Pardailan, Duc d'Antin, Pair de France, petit-fils de sa tante, *Paule de Saint-Lary*.

La Terre de *Choisy*, qui a conservé le nom de *Bellegarde*, a été vendue depuis sur le Duc d'Antin, son petit-fils, & acquise par *Adrien-Jules Gauthier de-Bresigny*, ancien premier Président de la seconde Chambre des Requetes, qui a épousé *N.... le Mairat*.

CHOLÉ, en Touraine : *de gueules à deux fasces d'argent ; au chef d'argent, chargé de trois roses d'azur boutonnées d'or, écartelé de St.-Severin*.

* **CHOLET** en Anjou, Diocèse de la Rochelle, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Octobre 1677, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 31 Août & 19 Septembre 1678, en faveur d'*Edouard Colbert*, Comte de Maulevrier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Tournay, créé Chevalier des Ordres en 1688, & mort le 31 Mai 1693. Voy. COLBERT.

‡ **CHOLET** ou **CHOLLET**, ancienne & illustre Maison, qui a donné son nom à la Ville de Cholet ou Chollet, en Anjou, Baronnie qu'elle a possédée dès les premiers siècles de la Monarchie jusqu'au XII^e temps où elle étoit déjà répandue dans plusieurs Provinces, & divisée en différentes branches, dont une, établie à Abbeville l'an 1100, subsiste encore dans le Barrois, & mérite surtout d'être connue. Le chef de cette branche est

I. **ANDRÉ DE CHOLET**, issu des anciens Barons de Cholet, qualifié *Chevalier* en 1148, dans l'Histoire des Comtes de Ponthieu & des Mayeurs d'Abbeville. Il est rappelé comme bifaïeul du Cardinal **CHOLET**, & est aussi mentionné dans la généalogie des anciens Seigneurs de *Montmorency*. Il étoit établi à Abbeville dès le commencement du XII^e siècle, suivant les Archives et la généalogie des **CHOLET** du Barrois. Il eut pour enfans :

1. **HUGUES**, qui suit ;
2. Autre **HUGUES**, auteur de la branche des Seigneurs de la *Choletière* & de *Dangeau*, rapportée ci-après ;
3. Et **GONTIER**, cité dans l'Histoire des Comtes de Ponthieu comme quatrième Echevin d'Abbeville en 1214.

Tome V.

II. **HUGUES DE CHOLET**, 1^{er} du nom, qualifié *Chevalier* & premier Echevin dans la Charte de l'institution de la commune d'Abbeville, en 1184, est aussi mentionné dans l'Histoire des Comtes de Ponthieu, comme aïeul du Cardinal **CHOLET**, & père de

III. **OU DART DE CHOLET**, Chevalier, qui fortit de son pays natal & quitta son furnom de *Cholet* pour prendre celui de *Nointel*, à cause de cette terre qu'il acheta dans le Beauvoisis, où il se retira. Il est cité dans les Histoires de France, de Picardie, celle des Comtes de Ponthieu, & dans plusieurs actes de la Chambre des Comptes de Paris, comme père de

1. **JEAN**, qui suit ;
2. **EUDES** ou **EU DON**, Abbé de Saint-Lucien, près Beauvais ;
3. Autre **JEAN CHOLET**, aussi Ecclésiastique, & Chanoine de Saint-Gervais de Soissons. On ignore les autres frères qu'a pu avoir le Cardinal **CHOLET**.

IV. **JEAN CHOLET**, d'abord Chanoine de l'Église de Beauvais, dont il prit les armes, à quelque différence près (c'est-à-dire que l'Église de Beauvais porte : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre clefs posées en pal*, & le Cardinal **CHOLET** les portoit : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre clefs renversées, posées en pal*), fut créé Cardinal, du titre de *Sainte-Cécile*, le 23 Mai 1281, par le Pape **MARTIN IV**, ensuite Légat en France pour y prêcher la Croisade contre le Roi d'Aragon, dont ce Pontife avoit donné le Royaume à **CHARLES**, fils de **PHILIPPE le Hardi**. Il fit, en cette qualité, son entrée en France en 1283, où il fut reçu avec pompe & magnificence ; & au mois de Septembre 1284, il tint un Concile à Paris, où il détermina le Roi **PHILIPPE le Hardi** & ses deux fils à prendre la croix contre le Roi d'Aragon, qui avoit envahi le Royaume de Sicile. Il accompagna ce Monarque dans ses expéditions de Roussillon, de Catalogne & d'Aragon, fut habile dans ses négociations ; & après le succès qu'il eut dans celle d'Aragon, il fut encore député par le même Souverain Pontife pour ménager un Traité entre **PHILIPPE le Bel** & **SANCHE**, Roi de Castille, qui fut conclu le 13 Juillet 1289, scellé du sceau du Cardinal de *Nointel de Cholet*. **MARTIN IV** l'estimoit si fort, à cause de sa prudence & de sa vertu, qu'il recommanda à **EDOUARD**, Roi d'Angleterre, de se conduire par ses conseils.

S s

Ce Prêlat ne cessa de donner, pendant le cours de sa vie, l'exemple d'une piété & d'une charité parfaite, & il rendit au Pape & au Roi de France des services signalés; employa une grande partie de ses biens à quantité de fondations & d'établissements utiles; testa à l'Abbaye de Moutier, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Troyes, en 1289; nomma pour ses exécuteurs testamentaires Jean de Bulle, Archidiacre du grand Calais, dans l'Eglise de Rouen; Everard de Nointel, Jean de Saint-Juste, Chanoines de Beauvais; Jean de Nointel, Chanoine de Montreuil, & Alain de Sampuis, Chanoine d'Arras. Deux seulement de ses exécuteurs testamentaires lui survécurent, savoir, Everard de Nointel & Jean de Saint-Juste, qui convertirent le legs de 6,000 livres (que le Cardinal avoit destiné pour la guerre contre l'Aragonnois, si elle continuoit, ce qui n'arriva pas) en achat de plusieurs maisons, où est à présent le Collège des Cholet. La somme totale léguée par ce testament fut de 33,041 livres, & il fut fait & scellé de ses armes. Il demanda d'être inhumé dans l'Eglise de Saint-Lucien de Beauvais, à laquelle il donna 2,400 livres parisis pour être converties en revenus, & être employées à la subsistance des Religieux de ce Monastère, à condition que chaque mois ils célébroient l'Office des Morts. Il fonda aussi deux anniverfaires à perpétuité, l'un dans le Monastère de Saint-Germer de Fly, l'autre dans la maison des Religieux de Sainte-Marie de Breteuil, & mourut le 2 Août 1293. On voyoit autrefois sur son tombeau sa statue d'argent massif, enrichie de pierres précieuses, proportionnée à sa taille; mais on la vendit pour rebâtir l'Eglise, qui fut brûlée par les Anglois en 1346. Son mausolée est aujourd'hui d'argent doré, & on y lit son épitaphe en latin.

BRANCHE

des Seigneurs de LA CHOLETIÈRE & de DANGEAU.

II. HUGUES DE CHOLET, II^e du nom, Chevalier, second fils d'ANDRÉ DE CHOLET, consentit en 1199, à la donation faite à l'Abbaye de Saint-Jean de Chartres par Robert de Loccellis, Prêtre, de la dime qui lui appartenoit *inter Anduram* & Cosdrart (1), & de celle

qu'il avoit aussi avec ses parens sur le moulin d'Escouet & Platea, comme vassal dudit HUGUES DE CHOLET, Chevalier, Seigneur fuzerain desdites dîmes. Cette donation se trouve encore dans les archives de Saint-Jean de Chartres, & dans celles de la maison de CHOLET, aujourd'hui domiciliée dans le Barrois. Le même HUGUES fit, en 1236, l'amortissement du pré de Sainte-Agnès, acquis par ce Chapitre sur Nicolas de Menou, Chevalier: l'original en est au trésor des Chartres de cette Eglise, & la copie dans la famille de Cholet. Il testa le 1^{er} Mars 1240, & étoit mort en 1250, laissant :

1. PIERRE, qui suit;
2. GUILLAUME, rappelé, vers 1250, dans un titre de l'Abbaye de Fontevrault, & dans l'Histoire de Sablé, sur l'Anjou, p. 116;
3. MATHIEU, rappelé de même; ce qui prouve que ces CHOLET avoient encore, dans ce siècle, conservé des biens en Anjou;
4. Et ROGER, compris au nombre des Chevaliers qui devoient le service au Roi, dans un catalogue de 1273, rapporté dans l'*Histoire du Ban & arrière-Ban*, par la Roque. Il est dit aussi *ifu & puiné des anciens Barons de CHOLET, en Anjou*, dans l'*Histoire généalogique de la Province de Touraine*, par le Chevalier l'Hermite, imprimée à Paris en 1661. Il avoit épousé Louise de Palvau, fille de Guy, Seigneur de Palvau, de Montrefor, la Motte - Marteau & de la Joubardière, à condition que les puînés dudit mariage porteroient les noms de CHOLET & de Palvau ensemble. La Maison de Palvau a passé dans celle des Seigneurs d'Amboise; de celle-ci dans celle de Préaux; de cette dernière dans celle de Beauvilliers-Saint-Aignan, puis en celles de Tranchellion & de Brachet; & enfin dans celle de Buade-Fontenac. La Seigneurie de la Joubardière, qui fut donnée en dot à Louise de Palvau, femme de ROGER DE CHOLET, étoit appelée auparavant la Fontaine, dont le Château, des plus forts de la Province de Touraine, fut rasé sous le règne de LOUIS XI, parce qu'ELYON DE CHOLET, qui en étoit alors possesseur, eut le malheur de suivre le parti de CHARLES, Duc de Guyenne, frère du Roi; mais il fut rebâti sous le même règne, par ledit ELYON, qui obtint de Sa Majesté des Lettres de grâce & de rémission le 8 Mars 1469. ROGER laissa :

(1) Cette dime, dont jouit encore en partie l'Abbaye de Saint-Jean de Chartres, est prise sur

les terres de Chazay & de la Tricherie, Paroisse de Saint-Aubin, à deux lieues de Chartres.

PHILIPPE DE CHOLET, auteur de la branche des Seigneurs de la *Joubardière*, rapportée ci-après.

III. PIERRE DE CHOLET, 1^{er} du nom, est compris avec ROGER DE CHOLET, son frère, au nombre des Ecuycrs qui devoient le service au Roi, dans un compte de 1273, cité par la Roque, & mentionné dans les Archives de la Chambre des Comptes, ainsi que dans les Patentes des *Chevaliers, Ecuycrs & Clercs*, de 1288. Il épousa *Catherine de Montléart*, fille de *Thibaut de Montléart*, Grand - Maître des Arbalétriers de France, nommé dans un Arrêt du Parlement de Paris, de 1270, entre les grands Seigneurs de la Couronne, & eut :

SIMON, qui fuit ;

Et HUBERT CHOLET, qui fut du nombre des Ecuycrs que Guillaume d'Harcourt conduisit en Angleterre. La Roque en parle dans l'*Histoire générale* de cette Maison. Il est taxé, dans deux comptes de 1309, à 8 livres pour 19 valets, & vivoit encore en 1325.

IV. SIMON DE CHOLET, Chevalier, Seigneur de la Choletière, Village près de Chartres, est ainsi qualifié dans un ordre donné par le Roi au Bailli de Rouen, après la fête Saint-Georges, en 1297, pour lui payer 91 livres 15 sols tournois pour reste de gages de ses services dans la guerre, jusqu'à Pôstave de l'Assomption, lors prochaine. Il étoit de retour de la Pouille vers 1302, où il avoit accompagné le Comte de Valois, au service duquel il étoit attaché. LOUIS DE FRANCE, fils du Roi PHILIPPE, lui fit présent d'un *hanap* d'argent couvert, pesant trois marcs & une once, suivant un compte en rouleau de ce tems. Il servoit en 1318, en l'Ost de Flandre, comme l'un des Gendarmes de bataille du Roi, suivant le compte de Jean le Mire ; reconnu, le 7 Mars 1337, avoir reçu en qualité de Chevalier, de Thomas Fouques, Garde du clos des Galées du Roi, divers ornemens de guerre ; donna une autre quittance, le lundi 9 du même mois, pour lui & pour plusieurs Gendarmes qui devoient se rendre en la petite armée de mer, dans la barque nommée *Jean de Dieppe*, & il obtint du Roi, la même année, en récompense de ses services, 100 livres de rente sur l'Echiquier de Rouen. Il avoit épousé *Alix de Garancières*, qui étoit veuve en 1347, & eut 100 livres de rente à prendre sur les terres de la Godefroy, Village proche Avranches, & de

la Grimaudière, confisquées sur le Seigneur de la Roche-Tesson, que le Roi lui avoit données en considération des services qu'elle avoit rendus à PHILIPPE DE FRANCE, pour l'avoir nourri & élevé dès son enfance. Elle vivoit encore en 1362, & étoit fille de *Jean de Garancières*, Chevalier, Chambellan du Roi, & de *Marie Bertrand*. Ils eurent :

YVON, qui fuit ;

Et SIMON DE CHOLET, Seigneur de Heaume, qui partagea en 1396 les biens de plusieurs héritages situés à Brecheville, Village de l'Election de Chaumont.

V. YVON DE CHOLET, Chevalier-Banneret, Seigneur de la Choletière, est rappelé dans l'*Histoire générale de Normandie*, par Gabriel du Moulin, au nombre des Seigneurs Bannerets de Normandie & autres Provinces de France, qui furent à la conquête de Jérusalem sous Robert Courte Heuse, Duc de Normandie, & Godefroy de Bouillon, Duc de Lorraine. Il servit le Roi dans ses guerres contre les Anglois, qui le firent prisonnier ; & pour payer sa rançon, il demanda, avec sa mère, permission à Sa Majesté de vendre jusqu'à 100 livres de rente de ses héritages. Il testa le vendredi après la Pentecôte 1364, étoit mort en 1369, fut enterré au Prieuré de la Loupe, en Beauce, où il avoit fait quelques donations, & avoit épousé *Jeanne de Vendôme*, Dame de Dangeau, veuve de *Robert le Vicomte*, Seigneur de Tremblay, avec lequel elle avoit acquis, en 1345, la terre de Dangeau. Elle étoit fille de *Jean de Vendôme*, V^e du nom, & sœur de *Catherine de Vendôme*, femme de JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche. Elle vivoit encore avec son fécond mari en 1351, & en eut :

1. GILLES, qui fuit ;

2. SIMON, inhumé au Prieuré de la Loupe ;

3. Et Yvon, tige de la branche des Seigneurs de *Longeaux*, établie en Barrois, rapportée ci-après.

VI. GILLES DE CHOLET, Chevalier-Banneret, Seigneur de la Choletière & de Dangeau, commença de servir en 1369, dans les guerres de Flandre, sous le Seigneur de la Rivière, avec 6 Ecuycrs qui furent reçus à Valognes le 17 Novembre 1379 ; & lorsque le Roi forma le dessein de passer en Angleterre, il se rendit à Amiens le 1^{er} Septembre 1389, où il fut reçu avec un autre Chevalier & 13 Ecuycrs. Deux ans après, il fut retenu de Phôtel du

Duc de Bourgogne, avec 16 Ecuyers, pour accompagner le Roi dans le voyage qu'il vouloit faire en Allemagne. Il donna quittance en qualité de Chevalier, le 4 Septembre 1388, de 233 livres en prêt sur ses gages & ceux de 2 autres Chevaliers-Bacheliers, 15 Ecuyers & un Archer de sa Compagnie qui avoient fait montre à Châlons en Champagne le 31 Août 1388. Ils firent encore montre à Corenzich le 8 Octobre suivant, selon une de ses quittances du 12 du même mois; rendit avec de la terre de Dangeau au Seigneur d'Alluye, en 1393; reçut, le 31 Août 1394, celui de la Loupe de Regnaud d'Angennes pour ses neveux, dont il étoit tuteur, & pour lesquels il fit hommage, en 1402, à l'Evêque de Chartres, des terres de Tournanfuye & de Marcheville. Il rendit encore pour lui avec au Roi & mainlevée du fief & Seigneurie de la Godefroy, les 12 & 13 Mars 1404, en qualité de noble homme Chevalier, Seigneur de la Choletière, de Dangeau & de la Godefroy; transigea, le 14 Mars 1408, avec le Prieur de la Loupe, sur une rente que ses père & mère avoient donnée à ce Prieur, & aussi en 1416, avec les héritiers de sa première femme; testa le 13 Septembre 1436, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Dangeau. Il avoit épousé 1^o *Isabeau de Mauvinet*, qui vivoit en 1414, & étoit morte en 1416, fille unique de *Maurice de Mauvinet*, Seigneur de la Mouroufière, de Quelaines & de Cambrefais, & de *Marie de Craon*, Dame de Précigné, Verneuil, Ferrière, Jarnac, Montrefor & Moncontour; & 2^o *Jeanne de Varennes*, laquelle survécut à son mari, & vivoit encore en 1451. Du prelit vinrent :

1. ISABELLE, Dame de la Mouroufière, de Quelaines & de Cambrefais, mariée à *Louis Desbarres*, dit le *Barrois*, Seigneur de Bagnon en Bourbonnois;
2. ANTOINETTE, mariée à *Michel de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, qui transigea le 1^{er} Septembre 1416, sur les biens de la mère de sa femme. Il étoit fils puîné de *Jean II*, Sire de *Rieux*, Maréchal de France, & de *Jeanne de Rochefort*.

Et du second lit vinrent :

3. JEAN, qui suit;
4. Et LIONNEL ou ELYON DE CHOLET, auquel son père donna par testament les terres de Vallercey & de la Godefroy, près d'Avranches. Son frère JEAN, dans le partage qu'ils firent ensemble, y ajouta encore celle de

Tirepiéd & de la Planche-Jumelle. Il rendit hommage en 1452 de la Seigneurie de la Godefroy, & le réitéra le 28 Juillet avec celui de la terre de Bullon qu'il avoit eue de sa femme. Ils s'étoient fait tous les deux une donation mutuelle de leurs biens par acte du 25 Mai précédent. Il reçut avec de l'ainée de Hardouin & de la Chatric les 12 Juillet 1475 & 20 Décembre 1487, en qualité de noble homme ELYON DE CHOLET, Ecuyer Seigneur du fief de la Godefroy, dont il rendit aussi avec au Roi le 5 Août 1488; en eut mainlevée le 28 Septembre 1489, ainsi que de ceux de la Planche-Jumelle & du manoir du Val-de-Sée. Il rendit encore hommage de la terre de Lormeau le 15 Juillet 1497, pour laquelle il étoit en contestation avec le Seigneur de Gironville, & il le reçut pour la terre des Landes le 30 Mars 1499. Il avoit épousé *Jeanne d'Amfreville*, & en eut :

1. YVES, Seigneur de Bullon, mort sans enfans de *Louise Baillet*;
2. JACQUES, Seigneur de Chatelets, Ecclésiastique, mort en 1525, & dont la succession fut partagée entre ses héritiers;
3. ANNE, mariée 1^o à *Bertin de la Ferrière*, Seigneur de Vauxtorte; & 2^o à *Geoffroy de Patrice*, Seigneur de Tulley;
4. GILLETTE, à laquelle son père légua par testament la Seigneurie d'Urbois, que son frère lui laissa pour son partage avec celles de Leureguille & de Bretoncelles: elle fut mariée à *Jean de Chambray*, dont elle devint veuve en 1497;
5. Et JACQUELINE, morte en 1525, mariée à *Amaury du Bec*, Seigneur du Bois d'Illiers.

VII. JEAN DE CHOLET, Chevalier, Seigneur de la Choletière, Dangeau & Pommeray en Anjou, Conseiller, Maître-d'Hôtel du Roi, Maître-Général, Gouverneur & Visiteur de toutes les Artilleries de France, partagea avec ses frères & sœurs le 14 Octobre 1436; rendit hommage de sa terre de Dangeau au baron d'Alluye, au mois de Décembre 1444, & le réitéra au mois de Juillet 1462. Il acquit, le 14 Juillet 1460, la Seigneurie de la Forest en Picardie des créanciers de Pierre de Mauvoisin, Seigneur de Serquigny; fut payé de ses gages au mois de Mars 1463, & des dépenses qu'il avoit faites pour amener son artillerie de Savonne à Beaucaire; fut commis à la garde du Duc d'Alençon, détenu prisonnier au château de Loches, d'où il eut ordre de le con-

duire dans celui du Louvre, par Lettres du 5 Juin 1473, & de l'y garder. Il avoit 1200 livres de pension pour son entretien, dans les années 1476 & 1477, sur la Recette générale d'outre-Seine & Yonne; fut pourvu de la charge de Maître-Général, Gouverneur & Visiteur de toutes les Artilleries de France, après le décès de Guillaume Bournel, par Lettres données au Pleffis-du-Parc-lès-Tours, le 7 Décembre 1477; & dans celles données audit lieu le 21 Février 1478, où il est qualifié *Grand-Maitre d'Artillerie*, le Roi ordonna la levée de 220,000 livres en six mois de tems pour être employées au paiement des charrois & autres affaires de l'Artillerie, sur l'ordonnance, montre & revue de JEAN DE CHOLET. Il posséda cette charge jusqu'au 17 Septembre 1479, qu'il mourut à Arcis-sur-Aube en Champagne. Le compte de l'Ordinaire de Paris marque son décès au 5 Décembre 1479. Il avoit épousé *Perrine d'Argenson* fille de *Patrice d'Argenson*, Seigneur d'Avesnes, de Montrevaux, & de *Jeanne de Chouffes-de-Malicorne*, dont pour fille unique:

MARIE-DE CHOLET, mariée, le 8 Février 1472, à *Geoffroy de Courcillon* (d'une ancienne maison qui subsistoit en Anjou dès le XII^e siècle), Bailli & Capitaine de Chartres, Seigneur de Montléant, duquel sont descendus les Seigneurs de Dangeau, du nom de *Courcillon*; « & 2^e à *Florentin Girard*, Seigneur de Barenton, dont elle resta veuve en 1531. »

BRANCHE

des Seigneurs de la JOUBARDIERE.

III. PHILIPPE CHOLET, Ecuyer, Seigneur de la Joubardière, quatrième fils de ROGER, & de *Louise de Palvau*, eut pour descendant :

ARCHAMBAUD CHOLET, Chevalier, Seigneur de la Joubardière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Langres, qui épousa, le 15 Mars 1603, *Françoise de Saint-Severin*, fille d'*Horace*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prince de Bélingnan, dont :

ARCHAMBAUD DE CHOLET, Chevalier, Seigneur de la Joubardière, qui épousa, en 1636, *Marie de Fortier*, dont :

LOUIS DE CHOLET, Ecuyer, Seigneur de René, qui vivoit en 1661.

(Filiatè extraite de l'*Histoire Générale de la Province de Touraine*, par le Chevalier l'Hermite.)

BRANCHE

des Seigneurs de LONGEAUX, &c., établie en Barrois.

VI. YVON DE CHOLET, 11^o du nom, Chevalier, Seigneur de Marcheville, de la Forconnière & de la grande Touche, troisième fils d'YVON, Chevalier, Seigneur de la Choletière, & de *Jeanne de Vendôme*, se rendit le 28 Mai 1385, avec son frère, caution du douaire que Jean de Vendôme, Seigneur de la Ferrrière en Gâtinois, assigna à Marguerite de Rochefort, sa femme. Cet YVON rendit aveu le 17 Avril 1388, au Seigneur de Brou, de sa terre de la Touche, que sa femme lui avoit apportée en dot avec celle de la Forconnière, & étoit, la même année, l'un des Chevaliers-Bacheliers de la Compagnie de GILLES DE CHOLET, son frère aîné, qui fit montre à Châlons en Champagne le 31 Août, & à Corenzich le 8 Octobre suivant. Il avoit épousé 1^o *Guillemette de la Gogue*, veuve de *Jean d'Ardenay*, & fille de *Jean de la Gogue*, Seigneur de la Forconnière, & de *Nicole de Chauceaux*; & 2^o *Jeanne de Godonvilliers*, laquelle étoit remariée, en 1397, à *Jean de Montléant*, Bailli de Touraine. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. Autre JEAN, dit *le Jeune*, mentionné dans une transaction de 1408;
3. CATHERINE, mariée, en 1408, à *Robert Frefnay*, Ecuyer.

Et du second lit :

4. MICHELETTE, dont les biens furent partagés entre sa mère & SIMON, son oncle, en 1396.

VII. JEAN DE CHOLET, Ecuyer, Seigneur de Marcheville & de la Godefroy, étoit, avec son frère & sa sœur, sous la tutelle de leurs oncles en 1394. Il transigea, de leur consentement, le 15 Mars 1408, avec le Prieur de la Loupe, au sujet d'une rente que son aïeul avoit donnée à ce Prieur en 1364; eut un procès en 1413, avec Alain d'Ardenay, pour la Terre de la Forconnière, qui étoit de la succession de sa mère, & fit une transaction le 4 Décembre 1451, dans laquelle il est qualifié *Noble Homme, Ecuyer*, Seigneur de la Godefroy. Il avoit épousé *Isabeau d'Amfreville*, & eut :

1. PIERRE, Chevalier, Seigneur d'Auterive, qui fut père entr'autres de

CATHERINE DE CHOLET, mariée à *Charles Motier de la Fayette*, Conseiller &

Chambellan du Roi, fait Chevalier lors du Siège de Rouen , & Commandant de 50 Lances aux guerres d'Auvergne.

2. GÉRARD, qui suit ;
3. Et BERTRAND DE CHOLET, qui fut du nombre des Gentilshommes qui accompagnèrent en Lorraine le Duc RENÉ D'ANJOU en 1436 ; suivit ce Prince dans ses voyages de Flandre & de Picardie ; revint en Lorraine en 1437 ; se rendit à Verdun avec l'Evêque de cette Ville, qui étoit du même cortège, & s'y maria. A cause de son alliance, probablement avec une Demoiselle d'Azanne, de Verdun, il devint Echevin & fut inscrit, ainsi que ses enfans, dans le rôle des trois anciennes familles qui en avoient le gouvernement depuis un tems immémorial ; car la Ville étoit alors gouvernée par des Echevins. Son nom se trouve dans le catalogue du lignage d'Azanne, sous la date du 7 Octobre 1454, & il est encore rappelé dans un catalogue de 1500. Il eut de N... d'Azanne :

JEAN, VATRIN & NICOLAS DE CHOLET, mentionnés dans le rôle du lignage d'Azanne, sous les dates des 4 Juin 1480 & 22 Février 1500.

VIII. GÉRARD DE CHOLET, Chevalier, second fils de JEAN, & d'*Ifabeau d'Amfreville*, se trouva à la bataille de Bulgnéville en Lorraine, le 2 Juillet 1431, où il fut fait prisonnier en combattant pour le Duc RENÉ D'ANJOU contre Antoine, Comte de Vaudemont. Ses campagnes ruineuses l'obligèrent de vendre le patrimoine de ses pères. Il fut constamment attaché au service de ce Prince ; fut du nombre des Gentilshommes qui l'accompagnèrent quand il alla traiter de sa rançon avec le Duc de Bourgogne ; revint avec lui de Picardie en Lorraine, en 1437 ; s'établit à Verdun, & parvint, ainsi que BERTRAND DE CHOLET, son frère, aux premiers honneurs du Gouvernement de cette Ville. Il est fait mention de lui dans un ancien manuscrit aux Archives de l'Hôtel-de-Ville de Verdun, & dans un ancien registre des revenus de l'Evêché, aux années 1448, 1454, 1460 & 1468. Il avoit épousé *Marguerite Milet*, dont l'épipataphé se voit dans la Cathédrale de cette Ville, sur le collatéral gauche de la Chapelle de la Vierge. Elle est rappelée avec son mari dans un ancien rôle des lignages de Verdun ; vivoit en 1454, & étoit morte en 1500. Elle étoit fille de *Pierre Milet* & de N... *Didier*, & petite-fille de *Paquin Didier*, Maître Eche-

vin (issu d'une des anciennes familles de Verdun, connue sous les noms d'Azanne, de la Porte & d'Estouffe). Ils eurent :

IX. GÉRARD DE CHOLET, II^e du nom, dit le *Jeune*, qui se qualifioit, dans ses actes, *Noble Homme, Chevalier, Citain de Verdun*. Cette qualité de Citain étoit jadis en si grand honneur dans cette Ville, qu'il n'étoit permis de la prendre qu'à ceux qui étoient inscrits dans les rôles des trois anciennes familles, & elle leur valoit les distinctions & les prérogatives les plus considérables. Il fut inscrit le 22 Février 1500 dans les rôles de ces trois anciens lignages de Verdun ; fonda, dans la Paroisse Saint-Médard de cette Ville, une Messe à perpétuité, dont deux autres existent encore ; testa le 4 Mars 1543, & ne vivoit plus en 1554, époque où il est mentionné dans le testament de *Richard de Wassebourg*, son beau-frère, Chanoine, Doyen & Archidiacre de Verdun, qui avoit aussi été Doyen de Saint-Gratien de Tours, & Chanoine de Chartres, Auteur des Chroniques & des Antiquités de la Gaule Belgique. Une enquête faite à Verdun en 1632, contradictoirement avec le Procureur-Général de Bar, confirme qu'il étoit *issu de la Maison de Cholet, & fils de GÉRARD DE CHOLET*. Il avoit épousé *Jacquette de Wassebourg*, qui étoit morte en 1554, & est rappelée dans les testaments de GÉRARD DE CHOLET, I^{er} du nom, son beau-père, de *Richard de Wassebourg*, son frère, dans l'enquête faite à Verdun en 1632, & dans des preuves de l'ancienne extraction des *Cholet*, & de la noblesse de leurs alliances, qui furent faites en 1665, devant les Hérauts-d'Armes de Lorraine & Maréchaux de Barrois. Elle étoit fille de *Jean de Wassebourg*, & de *Marguerite Milet*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, inscrit le 4 Janvier 1531, dans la grande pancarte du lignage d'Azanne, conservée à l'Hôtel-de-Ville de Verdun ; il fut Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de cette Ville, fonda dans cette Eglise une Messe annuelle du Saint-Sacrement, y fit plusieurs donations, ainsi qu'à la Paroisse de Saint-Pierre-Langelé ; fonda aussi une Bourfe au Collège de la Marche à Paris, testa le 11 Mars 1570, mourut le 10 Juin 1571, & fut inhumé dans la Cathédrale de Verdun, entre les deux premiers piliers de la nef, vis-à-vis l'autel Notre-Dame, où l'on voit son épitaphe & ses armes ;
2. RICHARD, aussi Chanoine & Archidiacre de

la même Cathédrale, qui fonda une Messe à perpétuité à la Confrérie du Saint-Sacrement, un Anniversaire & une Procession chaque année, le Dimanche après l'Octave de la Fête-Dieu; une Messe annuelle au Couvent des Frères Mineurs, dits *Bons-Hommes*, de la Ville de Verdun; & enfin un service & une Messe de *Requiem* chaque année au Collège de la Marche à Paris, où il fit plusieurs dons, ainsi qu'au Collège des Cholet, où il avoit été reçu comme étant de la famille du fondateur: il testa le 27 Novembre 1582, & fut inhumé dans sa Cathédrale, ainsi que son frère aîné;

3. VAUTRIN, qui fut;

4. MARGUERITE, qui est rappelée dans les testaments de GÉRARD DE CHOLET, son père, & de *Richard de Wassebourg*, son oncle maternel; partagea leurs successions avec ses frères en 1544 & 1554; mourut le 5 Mai 1586, & fut inhumée à l'entrée du chœur de l'église paroissiale de Saint-Pierre-Langé, auprès de son mari, où l'on voit sur son tombeau les armes de CHOLET jointes à celles de la Porte. Elle épousa Noble Homme *Didier-le-Boucoupand*, Ecuier, *Citain de Verdun*, inscrit dans la pancarte du lignage de la Porte, dont il portoit les armes, mort le 9 Novembre 1563, dont entr'autres enfans: *Jeanne le Boucoupand*, mariée 1^o à *Florentin Bougnon*, Ecuier; & 2^o à *Jean de la Plume*, Chevalier, demeurant à Verdun.

5. Et autre MARGUERITE, mariée 1^o à *N..... Mathieu*, de Metz, Ecuier, Conseiller au Parlement; & 2^o à *Gilquin Renault*, Ecuier.

X. VAUTRIN DE CHOLET, Ecuier, quitta Verdun, vint s'établir à Ligny en Barrois, à cause du mariage qu'il y fit vers 1545; passa un acte devant les Notaires de Ligny le 15 Mai 1562, & étoit mort avant 1570. Il est rappelé dans les testaments de GÉRARD DE CHOLET, son père, de *Richard de Wassebourg*, son oncle, de JEAN & de RICHARD DE CHOLET, ses frères, & aussi dans un acte passé devant les Notaires de Ligny, par *Marguerite d'Erneccourt*, sa veuve, le 29 Septembre 1572, & enfin dans le testament qu'elle fit. Sa généalogie fut encore confirmée en 1633, contre le Procureur-Général du Barrois, par preuves testimoniales, vocales & littérales. Il épousa, vers 1545, *Marguerite d'Erneccourt*, qui fut autorisée par son mari, dans un contrat de vente passé devant les Notaires le 15 Mai 1562; fit son testament le 4 Juillet 1577, & fut inhumée dans la Chapelle Sainte-Reine dite aujourd'hui Saint-

Sébastien, de la Paroisse de Notre-Dame de Ligny. Elle étoit fille de *Jean d'Erneccourt*, Chevalier, Seigneur de Vaux-le-Grand, & de *Gayotte de Treverey*, & tante de *Gilles d'Erneccourt*, marié à *Elisabeth de Nettancourt-Vaubecourt*, & de *Catherine d'Erneccourt*, mariée à *Joseph Chevalier*, Vicomte d'Abainville, Seigneur de Malpierre, père de *François Chevalier*, Ambassadeur de LOUIS XIII. Leurs enfans furent:

JEAN, qui fut;

Et CÉCILE, laquelle ratifia, le 7 Novembre 1582, le testament de RICHARD DE CHOLET, Archidiacre de Verdun, son oncle; protesta en même tems contre les prétentions de JEAN DE CHOLET, son neveu, sur une ferme provenant de la succession de RICHARD, & plaidoit contre lui en 1601.

XI. JEAN DE CHOLET, II^e du nom, Ecuier, établi d'abord à Ligny en Barrois, & ensuite à Treverey, Village de Champagne enclavé dans le Barrois, fut rappelé comme héritier dans le testament de JEAN DE CHOLET, Cha-noine & Archidiacre de Verdun, son oncle, en 1570, dans celui de sa mère en 1577, dans celui de RICHARD DE CHOLET, son autre oncle, en 1582, comme fils défunt de feu VAUTRIN, & dans le contrat de mariage de son fils, en 1606. On fit une enquête à Ligny en 1633, où fut établie son extraction par témoins, & par la vérification des titres & monumens qui le concernoient. Il mourut à Treverey le 26 Septembre 1579. Son corps fut transporté en la Paroisse Notre-Dame de Ligny, Chapelle Sainte-Reine, auprès de sa mère, où l'on voyoit encore en 1633 son épitaphe & ses armes. Il avoit épousé à Treverey, en 1562, *Mengeotte Hurault*, qui ratifia, comme mère & tutrice de son fils, le testament de RICHARD DE CHOLET, le 7 Novembre 1582; fit, le 2 Mai 1583, au nom de son fils mineur, les protestations nécessaires de non-préjudice à ses droits dans la succession de son grand-oncle; étoit remariée en 1606, & étoit fille de *Jean Hurault*, dit *Monet*, Ecuier, & de *Marguerite de Haccard*, & arrière-petite-fille de *Jean Hurault*, de Gondrecourt, qui obtint en 1503, du Duc RENÉ DE LORRAINE, II^e du nom, des Lettres de reconnoissance de l'ancienneté de sa noble. JEAN II eut:

XII. JEAN DE CHOLET, III^e du nom, Chevalier, qui étoit sous la tutelle de sa mère en 1579, émancipé en 1601, & en même tems

en procès avec CÉCILE DE CHOLET, la tante. Il devint Seigneur de Longeaux & d'Oey parla succession de *Marie Hurault*, mère de la femme, en rendit hommage le 11 Décembre 1624, donna ses dénombremens le 18 Novembre 1625, & les renouvella le 10 Décembre 1632 à Charles-Henri de Clermont, Duc de Luxembourg & Comte de Ligny. Il esuya la même année, avec ses enfans, un procès contre le Corps réuni des Avocats des Sièges de Bar & de Ligny, & contre le Procureur-Général du Barrois, qui demandoient, au nom du Comte de Ligny, la confiscation de la Seigneurie de Longeaux, la réunion au domaine de son Comté, & la suppression de la qualité d'*ancienne noblesse* par lui prise; mais, par Sentence du 27 Juin 1633, il fut confirmé & maintenu dans tous ses droits, après avoir prouvé, par les enquêtes qui furent faites à Verdun & à Lignyles 29 & 30 Décembre 1632 & 19 Janvier 1633, par quantité de monumens, par les titres les plus authentiques, par tradition & par l'Histoire, qu'il étoit en effet *Gentilhomme de nom & d'armes, issu & provenu de la maison de Chotel* par GÉRARD DE CHOLET, son *bisaïeul*. Il avoit demeuré successivement à Bar & à Ligny, & avoit épousé, par dispense de l'Evêque de Toul pour cause de parenté, le 10 Septembre 1606, *Marguerite Bertrand*, née le 16 Décembre 1585, qui partagea la succession de son mari avec ses enfans les 6 & 12 Août 1638, & aussi les bois de Loxéville le 11 Janvier 1642, & ne vivoit plus le 26 Décembre 1644; elle étoit fille d'*Antoine Bertrand*, Chevalier, Conseiller & Secrétaire ordinaire de CHARLES IV, Duc de Lorraine, & de *Marie Hurault*, & petite-fille de *Jean Bertrand*, Ecuyer (de la même maison que le Chancelier *Bertrand*, qui fut depuis Cardinal), & de *Marguerite de Lescamouffier*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, né à Ligny le 24 Septembre 1610;
3. ANTOINE DE CHOLET, né audit lieu le 26 Avril 1612, mentionnés tous deux dans les procédures faites à Ligny & à Verdun, contre la noblesse d'extraction de leur père, & morts sans postérité;
4. 5. 6. & 7. JEAN, NICOLAS, autre JEAN & LOUIS, morts en bas âge;
8. ET MARGUERITE, née le 11 Janvier 1615, mentionnée comme mineure dans les actes de partage des 6 & 12 Août 1638, & 11 Janvier 1642, & dans celui que le Baron

de Chillac, son mari, fit avec FRANÇOIS DE CHOLET, son frère, le 26 Septembre 1664, mariée à *Jacques de la Touche*, Chevalier, Baron de Chillac, Capitaine de Cavalerie, & ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Montausier, dont postérité.

XIII. FRANÇOIS, appelé *le Baron de Cholet*, Chevalier, Seigneur de Longeaux & du fief d'Oey, né à Ligny le 21 Novembre 1608, étoit en procès dès le 17 Novembre 1632, ainsi que son père, contre Charles-Henri de Clermont, Duc de Luxembourg, Comte de Ligny, & le Procureur-Général du Barrois, & est dénommé dans les enquêtes faites à Verdun & à Ligny ci-dessus citées, & dans la Sentence confirmative de la naissance de son père, & de sa capacité à tenir fief, du 4 Décembre 1633. Il fut encore inquiété sur son extraction par le Comte de Ligny & le Procureur-Général du Barrois, & obtint, par Sentence du Bailliage de Bar, le 4 Décembre 1638, main-levée de la saisie faite sur la Seigneurie de Longeaux, & pleine exécution de ladite Sentence le 24 Janvier 1640. Enfin, il rendit hommage de sa terre de Longeaux & du fief d'Oey le 22 Août 1651, & le renouvella le 9 Septembre 1662 à François-Henri de Montmorency, Comte de Ligny. Il présenta une Requête au Duc CHARLES DE LORRAINE, IV^e du nom, le 24 Janvier 1665, pour être agréé au Corps de la haute Noblesse de Lorraine, & avoir séance avec elle & voix délibérative à la tenue des Assises & des Etats généraux. Pour cet effet, il produisit, les 23 & 25 Février 1665, ses titres devant Jean Callot, Héraut-d'Armes de Lorraine, & le Marquis d'Haracourt, Maréchal du Barrois, & suivant l'usage anciennement établi en Lorraine pour les familles étrangères, il fit preuve de quatre degrés en lignes masculine & féminine, & de pareils degrés pour ses alliances jusqu'à GÉRARD DE CHOLET, son trisaïeul, vivant en 1500; lequel GÉRARD étoit aussi *Gentilhomme issu & extrait d'ancienne noblesse*: les Lettres de reconnaissance lui en furent expédiées le 8 Mars 1665. Il fut convoqué au ban & arrière-ban le 8 Octobre 1668, mourut le 6 Juillet 1674, & fut inhumé dans la Paroisse de Longeaux. Il avoit épousé, par contrat passé le 16 Janvier 1637, devant les Notaires de Ligny, *Madeleine Perrin*, qui partagea, le 14 Juillet 1679, avec ses enfans, la succession de son mari, & est

rappelée dans l'acte des foi & hommages rendus par lui, & dans le contrat de mariage de son fils. Elle étoit fille de *Charles Perrin*, Ecuier, & d'*Ifabeau Parisot*, & arrière-petite-fille d'*Erard Perrin*, Ecuier, Contrôleur ordinaire des Guerres du Roi de France, & d'*Ifabeau le Page*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-NICOLAS, qui suit;
2. MARGUERITE, mariée, par acte sous feings-privés, le 15 Juillet 1681, à *François de Simony*, Ecuier, Seigneur de Brouthier;
3. MARIE, mariée à *Pierre Florentin*, Ecuier;
4. MARIE-ANNE, mariée à *Christophe Payen de Courcelles*, Ecuier;
5. Et ELISABETH, mariée à *Alexandre de Rouvoir*, Ecuier.

XIV. CHARLES-NICOLAS, Baron de CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux, de Brouthier & du fief d'Oey, né le 31 Octobre 1649, servit le Roi dans la Cavalerie dès ses premières années. Il se fit expédier, le 27 Juillet 1675, un acte de la présentation de ses dénombrements rendus au Comte de Ligny pour la part qui lui étoit échue dans la Seigneurie de Longeaux & fief d'Oey; rendit hommage, le 10 Novembre 1676, au Duc de Montmorency, Comte de Ligny; donna ses dénombrements la même année; partagea, le 14 Mars 1679, avec sa mère & ses sœurs, la succession de FRANÇOIS DE CHOLET, leur père, & mourut au mois d'Avril 1692. Il avoit épousé, par contrat des 8 Mars & 21 Avril 1681, *Louïse de Morand*, qui demanda, le 30 Avril 1692, délai à la Duchesse de Luxembourg pour la présentation des foi & hommage de ses enfans mineurs, dont elle eut la garde noble par acte de la Prévôté de Ligny du 6 Mai 1692, & obtint, le 12 Décembre 1693, un Arrêt du Parlement de Paris contre les Fermiers du Domaine du Duché de Bar & Comté de Ligny, pour la confirmation de son droit de chasse à Longeaux, où elle mourut. Elle étoit fille de *Charles de Morand*, Ecuier, Seigneur d'Horville, Cheval-Léger de la Reine, & de *Marguerite de Simony*, Dame de Brouthier. Ils eurent :

1. JEAN-ÉLIE, qui suit;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Auteur de la branche des *Cholet-Romecourt*, rapportée ci-après;
3. Et N... DE CHOLET, mort en bas âge.

XV. JEAN-ÉLIE, Baron de CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux, né le 1^{er} Mars 1682, d'abord Lieutenant au Régiment de

Piémont, ensuite Enseigne des Gardes de LÉOPOLD, Duc de LORRAINE, partagea avec Alexandre de Rouvoir, Ecuier, par acte passé devant les Notaires de Ligny le 24 Juillet 1710, touchant la succession de MARIE DE CHOLET, sa tante; mourut en Septembre 1726, & fut inhumé à Longeaux. Il avoit épousé, par contrat du 26 Mai 1715, passé devant les Notaires d'Ancerville, *Jeanne Camus de Courcelles*, fille de *Charles Camus de Courcelles*, Chevalier, Seigneur de Haironville, du ban de Haé & de Grancourt, & de *Clau-de de Colliquet*, dont :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit;
2. HENRI, appelé le *Chevalier de Cholet*, Seigneur de Cleré-la-Côte & de Jubainville, ancien Officier au Régiment de Royal-Bavière, qui a rendu ses foi & hommage à la Chambre des Comptes de Nancy, pour sa terre de Jubainville, le 11 Janvier 1772, & à la Chambre des Comptes de Bar, pour celle de Cleré-la-Côte, en 1773. Il a épousé, en 1750, *Catherine d'Ardenne*, fille de N... d'Ardenne de Jubainville, & de N... de la Tour de Jubainville, dont il n'a point d'enfans;
3. Et MARGUERITE DE CHOLET, née à Longeaux le 26 Mai 1717, morte en Juillet 1745, mariée, le 10 Août 1734, à *Louis de la Vefve*, Chevalier, Vicomte de Lignon, Seigneur de Sompois. Elle laissa en minorité un garçon & une fille.

XVI. CHARLES-LOUIS, Baron de CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux, né le 10 Mai 1716, ancien Officier d'Infanterie, a donné ses dénombrements à la Chambre des Comptes de Bar en 1772. Il a épousé, 1^o en Février 1744, *Marie Grelot*, & 2^o à Cuiſy en Verdunois, le 20 Juin 1747, *Marguerite-Scholastique Genin*, fille de *François Genin*, & de *Marguerite Scholastique Clouet*. Du premier lit il a :

1. MARGUERITE, mariée, en Septembre 1768, à *Gédéon de Condé*, Chevalier, Seigneur d'Avaucouet, ancien Cheval-Léger de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

Et du second lit :

2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. CHARLES-GABRIEL, Ecclésiastique, & Chanoine à Neuvillers;
4. Et MARGUERITE-SCHOLASTIQUE DE CHOLET, aînée du précédent, Elève de la Maison Royale de Saint-Cyr, mariée, en Septembre 1774, à *Henri de Condé*, Chevalier.

XVII. JEAN-BAPTISTE, Baron de CHOLET,

Chevalier, Seigneur de Longeaux, Cadet-Gentilhomme de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1761, Cheval-Léger de la Garde du Roi en 1765, a présenté ses foi & hommage, pour sa part dans la terre de Longeaux, à la Chambre des Comptes de Bar, en Janvier 1777. Il a épousé à Ligny, par contrat du 23 Janvier 1776, *Marie-Élisabeth-Catherine de Bérauville*, fille de *Thomas-Dominique de Bérauville*, d'abord Page du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Marine, & de *Charlotte-Catherine de Bérauville de Villandrè*, dont :

HENRI-CHARLES DE CHOLET, né le 17 Mai 1781.

BRANCHE

des CHOLET-ROMECOURT, en Barrois.

XV. CHARLES-FRANÇOIS, Baron de CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux & de Braux, fils puîné de CHARLES-NICOLAS, & de *Louise de Morand*, naquit à Longeaux le 22 Juin 1684 ; fut d'abord Lieutenant au Régiment de Piémont, puis Enseigne des Gardes du Duc LÉOPOLD, & ensuite Capitaine d'Infanterie au Service de France. Il partagea en Novembre 1761, pour sa femme, la succession d'*Alexandre Mouzïn*, Baron de Romecourt, son beau-père, avec autre *Alexandre Mouzïn*, Baron de Romecourt, ancien Conseiller d'Etat de Lorraine, & *Joseph de Beurges*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie, ses beaux-frères, & est mort à Ligny le 17 Février 1766. Il avoit épousé, par contrat du 22 Octobre 1722, passé devant les Notaires de Bar, *Jeanne-Barbe Mouzïn de Romecourt*, née à Bar en Décembre 1697, morte à Ligny le 17 Juillet 1762, fille d'*Alexandre Mouzïn de Romecourt*, Baron d'Isfontcourt (appelé aujourd'hui Romecourt par Lettres-Patentes de Louis XV, portant commutation du nom), Chevalier, Conseiller d'Etat, Grand-Voyer de Lorraine, Président à la Chambre des Comptes de Bar, & de *Thérèse Hannel*. Ils eurent :

1. ALEXANDRE, Baron de CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux, qui a partagé, avec ses frères & sœur, la succession de leurs père & mère, le 1^{er} Octobre 1772, & a rendu ses foi & hommage à la Chambre des Comptes de Bar en 1773 ; il n'est pas marié ;
2. JOSEPH, qui suit ;
3. CHARLES-ADRIEN, Seigneur de Naives & de

Braux, Prêtre & Chanoine de la Collégiale de Ligny ;

4. IGNACE, Seigneur en partie des mêmes lieux, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Toul ;
5. ANTOINE, mort jeune ;
6. Autre ANTOINE, rapporté après son frère ;
7. Et FRANÇOISE, Religieuse aux Dames du Tiers-Ordre, à Toul.

XVI. JOSEPH, Baron de CHOLET, Chevalier, second fils de CHARLES-FRANÇOIS, & de *Jeanne-Barbe Mouzïn de Romecourt*, d'abord Cadet-Gentilhomme de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1743, Lieutenant au Régiment de Hainaut en 1746, Capitaine & en même tems Aide-Major en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1762, Major du Régiment Provincial d'Aix en 1771, & Lieutenant-Colonel commandant le Bataillon de garnison de Dauphiné en 1778, a épousé, à Toulon en Provence, au mois de Janvier 1759, *Claire de Beaulieu*, fille de *Touffaint de Beaulieu*, Chevalier, Capitaine de Cavalerie, & de *N... de Gombert*, dont :

1. FRANÇOIS-VICTOIRE, Baron de CHOLET, Chevalier, Enseigne de Vaisseaux, né à Toulon en Décembre 1759 ;
2. Et *N...*, Chevalier de CHOLET, né à Toulon en 1762, Garde de la Marine.

XVI. ANTOINE, dit le Chevalier de Cholet, Seigneur en partie de Longeaux, sixième fils de CHARLES-FRANÇOIS, d'abord Lieutenant au Régiment de Hainaut, Capitaine en 1771, Commandant du Bataillon de garnison de Royal-Comtois en 1777, Lieutenant-Colonel & Chevalier de Saint-Louis en 1779, a rendu ses foi & hommage pour sa part dans la Terre de Longeaux en Janvier 1777, & a obtenu, le 5 Février suivant, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Bar, portant confirmation de la qualité de Chevalier, comme lui étant acquise par FRANÇOIS DE CHOLET, son bifaisieul, par GÉRARD, trisaieul dudit FRANÇOIS, & par une possession immémoriale. Il a épousé, par contrat du 8 Novembre 1771, *Gabrielle-Antoinette de la Vefve*, fille d'*Antoine-Jean-Baptiste de la Vefve*, Chevalier, Seigneur du Chânois, & d'*Anne Potin d'Harneville*, dont :

- CHARLES-ADRIEN DE CHOLET, né le 12 Juillet 1778 ;
Et ANNE, née à Longeaux le 19 Septembre 1774.

La Maison de CHOLET n'a eu de blason déterminé que dans le XIV^e siècle : jusqu'à ce temps il a été si varié, qu'on n'a pu le désigner. Mais les CHOLET établis en Barrois portent pour armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé sur le chef d'une étoile d'or, & accompagné de trois hures de sanglier de sable, deux en chef & une en pointe : au chef d'azur, chargé d'une levrette d'argent colletée de sable. Cimier : une levrette à demi-corps.*

CHOPPIN, en Anjou. RENÉ CHOPPIN, Sieur de Chatou, né en 1537 au Bailleul, Village près la Flèche en Anjou, fut un célèbre Avocat au Parlement. HENRI III lui donna des Lettres de Noblesse en Février 1578. Il est l'auteur d'un livre du Domaine du Roi, & d'un traité de la Police ecclésiastique. Il a fait aussi un Commentaire sur la Coutume d'Anjou, & un traité de *mutuis Regis populique officiis*, qui n'est point imprimé. Il se fit Lieutenant sur la fin de ses jours, & mourut le 30 Janvier 1606. Il est enterré à St.-Benoît, & avoit épousé, en 1564, *Marie Baron*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite le Bossu*, dont :

1. AUGUSTIN, qui suit ;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jacques Rivière*, Seigneur de la Grange, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1602.

AUGUSTIN CHOPPIN, Seigneur d'Arnouville, en Beauce, Avocat au Parlement, épousa *Marguerite Hués*, fille de N..., Trésorier de France à Châlons & en Champagne, dont :

RENÉ CHOPPIN, II^e du nom, Seigneur d'Arnouville, Gouzangré & Chaffoy, Avocat au Parlement, marié à *Gabriele Coqueley*, morte veuve en Janvier 1698. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et AUGUSTIN-JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Chaffoy & de Beauvais, Chevalier de St.-Lazare & Chevalier du Guet à Paris le 30 Août 1683, mort en 1733. Il avoit épousé *Marie-Thérèse de Bery-d'Efferteaux*, morte le 12 Septembre 1719, fille de *Marc-Philippe de Bery*, Marquis d'Efferteaux, & de *Madeleine Ancelin*, dont il a eu un fils & une fille.

RENÉ CHOPPIN, III^e du nom, Seigneur d'Arnouville & de Couzangré, Conseiller au Châtelet en 1675, Lieutenant-Criminel du nouveau Châtelet en 1682 jusqu'en 1684, que le

nouveau Châtelet fut réuni à l'ancien, mort en Avril 1732, avoit épousé, en Janvier 1684, *Marie de Foy-de-Senantes*, morte le 9 Mars 1739, âgée de 70 ans, fille de *Charles de Foy-de-Senantes*, Président en l'Élection & Conseiller au Présidial de Beauvais, dont :

1. RENÉ, qui suit ;
2. ETIENNE-ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné ;
3. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée à *Charles-Pierre Nau*, Seigneur des Arpentis, ancien Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfants.

RENÉ CHOPPIN, IV^e du nom, Seigneur d'Arnouville, né le 10 Mai 1691, Conseiller au Grand-Conseil le 14 Juillet 1713, Maître des Requêtes le 2 Janvier 1723, Président au Grand-Conseil pendant 4 ans, mort le 23 Août 1767, avoit épousé, le 27 Juillet 1728, *Claire Morel*, née en 1710, fille de *Pierre-Benoît Morel*, Seigneur de Courtavant, Président de la Cour des Aides de Paris, & de *Jeanne-Jacobée de Noroy*, dont :

1. RENÉ qui suit ;
2. Et CLAIRE-MARIE, née le 19 Août 1729, mariée, en 1749, à *Adrien-Louis*, Marquis de la *Vieuville*, Brigadier, puis Maréchal-des-Camps & Armées du Roi.

RENÉ CHOPPIN, V^e du nom, Seigneur d'Arnouville, né le 5 Novembre 1738, Conseiller au Grand-Conseil le 25 Janvier 1758, Maître des Requêtes le 29 Février 1764, a épousé, le 29 Juillet 1761, *Elisabeth-Marguerite de Chafot*, fille de *Louis-Benigne de Chafot*, Seigneur de Congy, ancien Président à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Catherine de Montholon*, dont :

1. RENÉ CHOPPIN, né le 16 Août 1764 ;
2. Et une fille.

ETIENNE-ALEXANDRE CHOPPIN, Seigneur de Couzangré, né le 15 Septembre 1698, second fils de RENÉ CHOPPIN, II^e du nom, & de *Marie de Foy-de-Senantes*, Conseiller au Grand-Conseil le 12 Février 1723, premier Président de la Cour des Monnoies de Paris le 15 Octobre 1727, a épousé, le 6 Septembre 1730, *Marie-Cornélie Parat*, morte le 14 Octobre 1734, fille de *Jacques-César Parat*, Seigneur de Montgeron, Secrétaire du Roi, dont :

CHARLES-ETIENNE CHOPPIN, né le 12 Septembre 1732, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Septembre 1751.

SECONDE BRANCHE.

Un mémoire dressé sur des titres, qui nous a été fourni, commence la filiation à

I. JEAN CHOPPIN, Avocat en 1550, frère de RENÉ 1^{er}, auteur de la première branche qui fut s'établir à Auxerre en Bourgogne, et laissa :

II. FRANÇOIS CHOPPIN, marié, par contrat du 20 février 1574, à N... *Olivier*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JACQUES, qui a formé la branche cadette, rapportée ci-après;
3. GABRIELLE, mariée à Messire *Denis Defpense*, Seigneur de la Loge, dont postérité;
4. MARIE, mariée à noble *Nicolas Poncet*, Avocat;
5. GENEVIÈVE, mariée à maître *François Robelet*, Avocat;
6. Et EDMÉE CHOPPIN, qui épousa, le 25 novembre 1623, noble *Charles du Breuil de Venisy*.

III. FRANÇOIS CHOPPIN, II^e du nom, Avocat au Parlement, épousa *Anne Gourmant*; dont :

IV. FRANÇOIS CHOPPIN, III^e du nom, né le 28 Octobre 1622, Avocat au Parlement, décédé à Auxerre en 1655, laissant pour enfant :

V. CLAUDE CHOPPIN, Avocat, marié à *Jeanne Epaulard*, dont :

VI. PHILIPPE CHOPPIN, né le 2 Décembre 1651, décédé sans postérité, et le dernier de la branche.

BRANCHE CADETTE.

III. JACQUES CHOPPIN, second fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom et de N... *d'Olivier*, épousa, par acte du 24 Novembre 1619, N.... *Lauverjat*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEANNE;
3. Et MARIE CHOPPIN.

IV. JACQUES CHOPPIN, II^e du nom, épousa, le 24 Novembre 1664, *Germaine Gouraut*, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. JACQUES, Officier en la Maîtrise des Eaux & Forêts, marié, en 1693, à N... *Caillat*, dont :

PIERRE CHOPPIN, Officier chez le Roi, mort sans postérité, en 1754, marié à N... *des Landes*.

3. Et GABRIELLE CHOPPIN, mariée à *Nicolas Raveneau*, Bourgeois de Paris, dont Nico-

las Raveneau, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, existant, marié à N... *Guinebault d'Orléans*.

V. CLAUDE CHOPPIN, Commissaire aux Saïses-Réelles, épousa, 1^e en 1692, N... *Gouffe*; & 2^e en 1701, N... *Duvoigne*. Du premier lit sont nés :

1. CLAUDE, qui suit.

Et du second lit :

2. MELCHIOR, Conseiller au Bailliage d'Auxerre, marié à *Marie*, dont :
CLAUDE-MELCHIOR CHOPPIN, Avocat, mort sans postérité.
3. Et N... CHOPPIN, mariée à *M. Houffet*, Conseiller au Bailliage d'Auxerre, dont postérité.

VI. CLAUDE CHOPPIN, II^e du nom, Avocat, épousa N... *Henry*, dont :

1. CLAUDE-GERMAIN, qui suit;
2. CATHERINE-FRANÇOISE, morte en 1786, veuve 1^e de N... *Briand de Forbois*, Préfident, Lieutenant-Criminel au Bailliage d'Auxerre, dont postérité; & 2^e de *François du Pille*, Chevalier de Saint-Louis, & Major du Régiment de Lyonnais, Infanterie.
3. Et MADELEINE-EDMÉE CHOPPIN, fille.

VII. CLAUDE-GERMAIN CHOPPIN, Avocat, Lieutenant Affesseur de la Maréchaussée d'Auxerre, épousa, en 1748, N... *Didelot*, & eut pour enfants :

1. PIERRE-CLAUDE, qui suit;
2. JOSEPH-GERMAIN CHOPPIN-DE-VILLY, Seigneur de la Motte-Saint-Jean, Avocat au Parlement de Paris;
3. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Conseiller au Bailliage d'Auxerre;
4. Et MARIE-MARGUERITE-SUSANNE CHOPPIN.

VIII. PIERRE-CLAUDE CHOPPIN, Lieutenant-Affesseur de la Maréchaussée, épousa *Marie-Thérèse de la Porte*, dont :

MARIE-MADELEINE;
Et MARIE-ANNE-JOSÉPHINE CHOPPIN.

Les armes : *d'azur à une pigue d'argent, fûtée d'or, surmontée en chef d'un cerf ailé d'or*.

CHOURSES-MALICORNE, Maison l'une des plus anciennes de la Province du Maine, connue dès le XI^e siècle. En 1081 PATRY DE CHOURSES donna par contrat à l'Abbaye de la Couture au Mans (où l'on conserve aussi plu-

fieurs contrats de mariage des Seigneurs de Malicorne) le Prieuré de Bernay, fonda depuis l'Abbaye de Tironeau au Perche, où l'on voit sa sépulture & ses armes. Dans les anciens titres, leur nom s'écrivit tantôt *Chaourfes*, tantôt *Chourfes*, & en latin *Cadurcus*. L'un d'eux, qui apparemment donnoit mal du cor de *Chasse*, fut nommé par sobriquet *Mal il corne*, & par corruption *Malicorne*. Ce nom passa à leur château, puis au Bourg voisin dont ils étoient Seigneurs, & qui se nommoit anciennement *Condé*, aujourd'hui *Malicorne*, à trois lieues de la Flèche. Voy. l'*Histoire de la Maison de Sablé*.

Le dernier qui porta ce nom fut JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Malicorne, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Poitou, Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit à la première promotion, le 31 Décembre 1578. Il avoit commandé la Cavalerie de l'armée du Roi à la bataille de Moncontour en 1569. Voy. Davila, *Hist. des Guerres civiles de France*. Il mourut sans postérité. MARGUERITE, sa sœur, femme de *Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, hérita de ses biens.

BRANCHE

de CHOURSES-BRÉMIEU, qui subsiste dans le Maine & en Champagne.

JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Brémien, Bois-Frélon, la Herbeaudière, Frainville, Monthulé, Neaffle, Baron de Lombetz, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance, Gouverneur pour S. M. du Vendômois, Ville & Château de Vendôme en 1575, contemporain du précédent JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Malicorne, portoit le même nom & les mêmes armes, & avoit les mêmes alliances. Il faisoit sa résidence ordinaire à 12 lieues de Malicorne au Château de Bois-Frélon, près Montoire en Vendômois, où l'on voit encore les armoiries de *Chourfes*, sculptées en pierre sur les portes, & les mêmes peintes en 1572 sur les plafonds de la Chapelle, & plus anciennement sur les vitres de la grande salle, tantôt *seules*, tantôt accolées avec celles d'*Antoinette de Castellan-de-Clermont*, femme dudit JEAN DE CHOURSES. On y voit aussi celles d'*Anne de Gouzolle*, sa mère, celles de *Jeanne de Bailleul* & de *René de Brislay*, ses aïeux paternel & maternel, & 11 autres, faisant en

tout le nombre de 16, marquées des noms ci-dessus & des suivans, de *Menille*, *Bonjeu*, de *Ligniere* en Berry, de *Beauvau*, de *Troo*, de *Ponliac*, de *Vendôme*, de *Pons* en Saintonge, de *Turenne*, de *la Tour de Bologne*, d'*Amboise-de-Chavigny*, d'*Herbeaut*, dit de *Prunelé*.

La Terre de *Bois-Frélon*, que le même JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Brémien, avoit donnée pour dot à sa fille ANTOINETTE, en la mariant à *André de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur d'Ozonville, est revenue, par droit de succession, à M. de CHOURSES en 1720, & a été partagée entre 4 co-héritiers, cousins germains issus en ligne directe, au IV^e degré, dudit JEAN DE CHOURSES, & d'*Antoinette de Castellan-de-Clermont*, savoir: entre MARGUERITE-LOUISE DE CHOURSES, veuve de *Charles de la Condamine*, Ecuyer, fille de GABRIEL DE CHOURSES, Seigneur de Beaugard, Gouverneur de la Ville & Château de Bonnétable, arrière-petit-fils aîné de JEAN, & entre GODEFROY DE CHOURSES, Seigneur de Béchereau, Pieslé, Chaigné, &c; & GODEFROY-FRANÇOIS, dit le *Baron de Chourfes*, & EMANUEL, dit le *Chevalier de Beaugard*, tous trois fils de JEAN-BAPTISTE DE CHOURSES, frère puîné dudit GABRIEL; & après la licitation de ladite Terre, faite juridiquement, elle fut adjugée audit GODEFROY, Seigneur de Béchereau, &c., pour la somme de 41 000 livres, par acte passé devant *Dubois*, Notaire au Mans, en 1720.

Ledits degrés suivans ont été prouvés, 1^o par titres produits en original devant le Juge d'armes, & dont on trouve l'extrait dans l'*Armorial de France*, reg. I, pag. 141; 2^o par l'original en parchemin du procès-verbal des preuves du Chevalier de *Vieuxpont*, fils de *Charles*, & d'ANTOINETTE DE CHOURSES, reçu Chevalier de Malte en 1621; & 3^o par l'Arrêt du Conseil rendu en 1666, sur le rapport de M. *Voisin de la Noiraye*, Intendant de Touraine, lors de la recherche de la Noblesse.

I. Noble homme JEAN DE CHOURSES, Ecuyer Seigneur de Brémien, étoit mort avant 1486, & avoit laissé pour fils & héritier:

II. HERVÉ DE CHOURSES, Ecuyer, Seigneur de Brémien, qui paya le 13 Décembre 1489, suivant la quittance originale du reçu de l'Évêché d'Evreux, le droit de relief pour le Fief de Brémien en la Baronnie d'Illiers,

après la mort de JEAN, son père. Il épousa, par contrat passé le 22 Septembre 1489, *Jeanne de Bailleul*, fille de noble homme *Loy de Bailleul*, Ecuyer, Seigneur de Cayaux & de Longpont, & d'*Anne le Moine*, dont :

III. GAUVAIN DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Brémien, qui épousa, par contrat passé le 4 Juin 1522, *Anne de Goussolle*, Dame de Bois-Frélon & de Frainville, fille de noble homme *Loy de Goussolle*, Ecuyer, & de *Renée de Brisay*. De ce mariage vint :

IV. JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Brémien, de Bois-Frélon, de la Herbeaudière, Frainville, Monthulé, Neafle, Baron de Lombez, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur du Vendômois, Ville & Château de Vendôme, épousa, le 11 Novembre 1557, *Antoinette de Castellan-de-Clermont*, nièce de *Guillaume*, Archevêque d'Auch, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Ambassadeur de Louis XII à Rome, Légat d'Avignon, mort Doyen des Cardinaux l'an 1540, & fille de *Pierre de Castellan-de-Clermont*, Seigneur & Baron desdits lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Capitaine d'Aigues-Mortes, Sénéchal de Carcassonne, Chambellan de Sa Majesté, son Lieutenant Général au pays de Languedoc, & de *Marguerite de la Tour-Turenne*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. RENÉE, mariée à *César de Clinchamps*;
3. ANTOINETTE, mariée à *André de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur d'Ozonville;
4. Et MADELEINE, mariée 1^o à *Gaspard Menage*, Baron de Bellegarde; & 2^o à *Gédéon de Thianges*, Seigneur de Moulinières.

V. GUILLAUME DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebusiers à cheval, destinés pour la garde de LOUIS DE BOURBON, Comte de Soissons, Prince du Sang, Capitaine de 40 Lances pour le service du Roi, épousa *Françoise de Commes*, dont :

VI. GABRIEL DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Capitaine d'une Compagnie de 50 Arquebusiers à cheval pour la garde du même Prince, qui laissa de *Jeanne Paquinot* :

1. GABRIEL, Gouverneur pour le Roi de la ville & Château de Bonnétable dans le Maine,

qui épousa 1^o *Renée Dagues*; & 2^o *Madeleine de la Roche-Brêlé*, fille de *Charles*, & de *Marguerite de Segrais*. Du premier lit font nés :

1. GABRIEL, Capitaine au Régiment de Picardie, tué à Mons;
2. Et RENÉE, mariée à *Pierre de Baigneux*, Seigneur de Courcival, Capitaine au Régiment de Navarre, Major du Mans, dont: *Gabriel de Baigneux-de-Courcival*, Capitaine au Régiment du Roi, tué à Spire; *Renée-Françoise de Baigneux-de-Courcival*, veuve de *Pierre de Bragelonne*, Comte de Souches; *Louise-Marguerite de Baigneux-de-Chemilly*, fille; & *Charles de Baigneux-de-Courcival*, Capitaine au Régiment de Vivarais, Chevalier de Saint-Louis, & Major du Mans, qui a eu de *Marie de More*: *Louis de Baigneux-de-Courcival*, mort Moufquetaire en 1753.

Et du second lit font issus :

3. LOUIS, tué au siège de Mons en 1691;
4. Et MARGUERITE-LOUISE, élevée à Saint-Cyr, morte en 1751, mariée à *Charles de Condamine*, Ecuyer.

2. Et JEAN-BAPTISTE, qui suit.

VII. JEAN-BAPTISTE DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, de Kilder & de Brockais, Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Estades, épousa, 1^o au pays de Stulet dans le Comté de Flandre, *Thérèse van der Meer*; & 2^o le 22 Décembre 1679, *Lucrèce Wiffingh*. Du premier lit il eut :

1. GODEFROY, qui suit.

Et du second lit :

2. GODEFROY-FRANÇOIS, dit le *Baron de Chourfes*, Seigneur en partie de Bois-Frélon & Puisieux, Moufquetaire du Roi dans sa première Compagnie, puis Capitaine au Régiment Royal-Dauphin, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Réthel-Mazarin en Champagne, qui a eu de *Jeanne Guériau* :

GODEFROY-FRANÇOIS, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caraman, tué le 18 Août 1747, au siège de Bergop-Zoom, âgé de 22 ans;

Et deux filles, vivantes en 1757.

3. EMMANUEL, dit le *Chevalier de Beauregard*, veuf de *Lucie-Marguerite le Mercier*, qui est aujourd'hui retiré à Ruel près Paris, avec son fils unique;

EMMANUEL-ETIENNE, Prêtre, Pensionnaire du Roi,

4. ET ANTOINETTE DE CHOURSES.

VIII. GODEFROY DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Piaffé, Bechereau & Chaigné, adjudicataire de la Terre de Bois-Frélon, licitée entre lui & ses co-héritiers en 1720, comme il a été dit ci-dessus, épousa, à Bonnétable, *Madeleine Paquinot*, dont :

LOUIS, qui fuit;

N... mariée à *François-Louis du Belay*, Chevalier, Seigneur de Drouilly, des Hayes & de Ternay en Vendômois;

N... mariée à *Jacques-Casimir de Klaffen*, Seigneur de la Girondière ;
Et Demoiselle N... DE CHOURSES.

IX. LOUIS DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Piaffé, Bechereau, Bois-Frélon & Chaigné, tué à Dettingen le 27 Juin 1743, dans les Gardes du Roi, avoit épousé, en 1731, *Louise d'Escorches-de-Sainte-Croix*, dont :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Piaffé, Bechereau, Bois-Frélon & Chaigné, Page du Roi de la Grande-Ecurie, aujourd'hui Lieutenant dans le Régiment de Briffac ;
2. CASIMIR, Lieutenant dans le Régiment de Guyenne ;
3. GODEFROY, reçu à l'Ecole Militaire ;
4. ET MADELEINE-CHARLOTTE, Pensionnaire en la Maison Royale de Saint-Cyr.

Les armes : *d'argent, à cinq burettes de gueules.*

CHRETIEN, en Bretagne, famille maintenue dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, le 15 Janvier 1669, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, part. I, p. 142.

Les armes : *de sinople, à une fasce d'or, accompagnée de 3 casques de même, posés de profil, 2 en chef & 1 en pointe.*

* CHYPRE. C'est une des plus grandes Isles de la Méditerranée. Elle a eu ses Rois particuliers avant que d'être soumise à PROLME, Roi d'Egypte, sur qui les Romains en firent la conquête. Depuis CONSTANTIN le Grand, elle fut sous la domination des Grecs jusqu'à ce que ses habitans s'étant révoltés, se livrèrent à ISAAC COMNÈNE. Celui-ci n'en jouit pas long-tems. RICHARD, Roi d'Angleterre, en fit la conquête & la vendit aux Templiers en 1191. Ses Chevaliers la vendirent, en 1192,

à GUY DE LUSIGNAN, devenu Roi de Jérusalem par son mariage, en 1180, avec *Sibylle*, héritière d'AMAURY D'ANJOU, Roi de Jérusalem. S'étant vu obligé de céder le titre de Roi de Jérusalem à CONRAD DE MONTFERRAT, & étant devenu Roi de Chypre, il établit la Cour à Nicosie & mourut sans enfans en 1184. Son frère AMAURY lui succéda, & mourut le 1^{er} Avril 1205, laissant à HUGUES I^{er}, son fils, le Royaume de Chypre : celui-ci mourut en 1221. HENRI I^{er}, son fils, Roi de Chypre, n'avoit que 9 mois lorsque son père mourut. C'est lui qui recut le Roi SAINT LOUIS dans son Isle en 1248. Il l'accompagna dans son expédition, & mourut le 8 Janvier 1253. HUGUES II, son fils, Roi de Chypre, mourut à 14 ans en 1267 sans laisser d'enfans, & sa succession passa au fils de sa tante ISABEAU & de HENRI, Prince d'Antioche, par qui commencent les Rois de Chypre de la seconde race, issus de Princes d'Antioche.

HENRI, leur auteur, périt sur mer, retournant dans l'Isle de Chypre en Juillet 1276. Sa postérité a fini à JACQUES III, Roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, mort en 1475. Cette Isle resta sous la domination de la Seigneurie de Venise jusqu'en 1571, que les Turcs, sous la conduite de Muflapha, Général de leur Sultan SELIM II, en firent la conquête, & sous la domination desquels elle est encore aujourd'hui.

CIBO, ancienne Maison d'Italie, à laquelle on donne une origine fabuleuse. Elle a été en considération dès le X^e siècle, sous l'Empereur OTHON I^{er}, qui récompensa les services de GUY CIBO, par le don de quelques Terres. Celui-ci laissa pour fils EDOUARD CIBO, père de GUY CIBO, II^e du nom, qui entreprit la guerre contre les Sarrasins. ARANITO CIBO, un de ses fils, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. LANGFRANC CIBO, Consul de Gènes en 1241, rendit de grands services à la République.

Les Cardinaux que cette Maison a donnés sont : LAURENT CIBO, Cardinal, Archevêque de Benevent, oncle du Pape INNOCENT VIII, mort le 22 Décembre 1503 ; INNOCENT CIBO, Cardinal, Archevêque de Messine, mort le 13 Avril 1550, âgé de 58 ans ; & ALDÉRAN CIBO, fait Cardinal par le Pape CLÉMENT X en 1645, mort Doyen du Sacré Collège, le 21 Juillet 1700, âgé de 88 ans. La Maison de CIBO a

formé diverses branches, & a produit d'autres grands hommes. Voy. Imhoff, *Famill. d'Ital.* Moréri, &c.

* **CICÉ**, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *René Champion*, par Lettres du mois de Mai 1598, enregistrées le 9 Août 1639.

* **CICON** (DE). C'étoit une Maison des plus nobles & des plus anciennes du Comté de Bourgogne, où elle a possédé des Terres considérables. Elle tiroit son nom d'un Château situé dans le Bailliage d'Ornans, qui relevoit de l'Archevêché de Besançon, & qui avoit lui-même des mouvances fort considérables; mais *Ferdinand de Rye* l'ayant acquis au dernier siècle, le mit au nombre des fiefs de la Seigneurie de Châteauvieux-de-Willassans.

LAMBERT DE CICON, 1^{er} du nom, le plus ancien de cette Maison, dont on ait connoissance, assista vers 1080 à une donation que fit à l'Eglise de Besançon **GUILLAUME**, Comte de Bourgogne. Il a pu être l'aïeul de

LAMBERT DE CICON, 11^e du nom, Seigneur du Château de son nom, par lequel l'auteur de l'*Hist. Généalog. des Sires de Salins*, pag. 135, à la note, commence la Généalogie des Seigneurs de **CICON**.

La Maison de **CICON**, extrêmement multipliée au commencement du XIII^e siècle, a été l'origine de plusieurs Maisons établies dans le Comté de Bourgogne, dont celles de *Châtillon Guyotte*, de *Nant*, de *Sauvagny*, & de *Willassans*, étoient des branches. Il n'en subsiste plus aucune; & la tige principale, dont étoit **JEANNE DE CICON**, seconde femme de *Hue* ou *Huet du Châtelet*, chef de la branche des Barons de *Deuilly*, avec lequel elle acheta, en 1510, d'*Antoine*, Seigneur de Montureux-sur-Saône, les Terres de *Thons*, *Boucharmis* & *Larbach* (Voy. CHATELET), a eu le même sort que les différens rameaux qu'elle avoit produits.

La Branche de *Châtillon - Guyotte* avoit été formée par **PONCE DE CICON**, Chevalier, qui est qualifié *Seigneur de Châtillon-Guyotte*, dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux en 1248.

GUYE DE CICON, Dame & héritière de *Châtillon-Guyotte*, porta cette Terre en mariage à son premier mari, nommé *Renaud de Coligny*, Chevalier, Seigneur de *Cressia* & de *Beaupont*, dont :

1. **BÉRAUD**, mort sans postérité d'*Odette de Montagut*;
2. Et **JEANNE DE COLIGNY**, Dame de *Châtillon-Guyotte*, qui fut inflituée héritière par le testament de sa mère de 1425, & porta cette Terre à son mari *Jacques-Antoine de Grammont*, dont elle eut postérité; & la Terre de *Châtillon-Guyotte* a passé dès-lors à une branche de cette Maison. Voyez **GRAMMONT**.

Les armes de l'ancienne Maison de **CICON** étoient : *d'or, à une fasce de sable*. Timbre ou Cimier : *un buste de maure*.

La branche des Seigneurs de *Châtillon-Guyotte* portoit : *trois bandes, & un lambel de 3 pendans*.

CINGAL, sieur d'Hermanville, en Normandie, famille originaire de cette province, établie aujourd'hui dans les Pays-Bas. La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, chap. 74, parle de Messire **GIRARD DE CINGAL**, Ecuyer, Bourgeois de Caen, qui vivoit en 1469.

Les armes : *d'azur, à 3 mains appaumées d'argent, posées 2 & 1*. La branche des Pays-Bas les porte *senefres*, & celle des Seigneurs d'Hermanville, *dextres*.

CIPIÈRES, en Provence. Le plus ancien de cette famille, dont on ait connoissance, est **I. LAZARE DE CIPÈRES**, qualifié *noble & noble homme* dans plusieurs actes originaux. Il fut père de

II. BENOÎT DE CIPÈRES, Ecuyer, de la ville d'Aix, où il vivoit en 1530. Il épousa *N... de Perruis*, sœur de *Jean*, Docteur en Médecine, lequel, en qualité de tuteur de **CYPRIEN** qui suit, & d'autres enfans de **BENOÎT**, son beau-frère, fit acquisition de la Terre de *Montauroux*, Viguerie de *Fréjus*, par acte passé à Aix le 11 Février 1550.

III. CYPRIEN DE CIPÈRES prit investiture de la Terre de *Montauroux* le 18 Avril 1551. Il épousa, par contrat du 3 Juin 1559, *Françoise de Fabre*, fille d'*Antoine*, dit le *Majeur*, Seigneur en partie de *Riez* & de *Mazan*, & de *Louise de Ferrier de Sorps*, & eut :

IV. JOSEPH DE CIPÈRES, 1^{er} du nom, qui épousa, le 10 Novembre 1597, *Françoise de la Cépède*, fille de *Joseph*, Seigneur de *Puipin*, & de *Bernardine de Cabre*, dont :

V. JOSEPH DE CIPÈRES, 11^e du nom, qui fut Avocat en la Cour, & épousa, le 9 Juin 1624, *Louise de Gratian*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. Et CHRISTINE, mariée, en 1653, à *Jean-Baptiste de Bauffet*, Seigneur de Roquefort.

VI. JOSEPH DE CIPRIÈRES, III^e du nom, né le 14 Mai 1634, Capitaine d'Infanterie, fut maintenu dans la noblesse par les Commissaires députés pour la vérification des titres de noblesse, le 11 Janvier 1669. Il épousa à Marseille *Catherine d'Hoflager*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la grande Baïtde, & d'*Anne de Porrade*, dont :

1. PIERRE-BRUNO, qui fuit ;
2. MARIE-ANNE, mariée à *Jean-Baptiste de Laurens de Brue*, Chef d'Escadre des Galères du Roi ;
3. LOUISE, mariée à *Joseph de Beau* ;
4. MARQUISE-THÉRÈSE, mariée à *Scipion d'Armand*, Seigneur de la Garnière ;
5. Et CHRÉTIENNE, Religieuse aux Dominicaines de Marseille.

VII. PIERRE-BRUNO DE CIPRIÈRES, Capitaine d'une des Galères du Roi, & fait Chevalier de St.-Louis en 1712, s'est marié, en 1723, à *Madeleine de Rue*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-BRUNO, Prêtre ;
2. LOUIS-ANTOINE, Officier de Vaisseaux au département de Toulon ;
3. JEAN-BRUNO, aussi Officier de Vaisseaux, Maréchal-des-Logis des Gardes du Pavillon Amiral ;

Et quatre filles, dont trois Religieuses, deux à l'Abbaye Royale de Sion, ordre de St.-Bernard ; la troisième au second Monastère de la Visitation, & la quatrième non établie. (*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I. pag. 259.)

Les armes : d'or, à 3 pattes d'ours de sable, 2 & 1.

CIPRIANI, famille originaire de Florence, & établie à Marseille, qui a pour auteur

I. JUVENAL DE CIPRIANI, dont les ancêtres étoient compris parmi les nobles de cette République. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. SIMON DE CIPRIANI, qui s'établit en Corse en 1457. Il jouit à son arrivée des privilèges accordés aux nobles, ainsi qu'il est rapporté par plusieurs historiens qui ont parlé de cette famille. Il fut père de

III. SCIPION DE CIPRIANI, qui épousa, le 12 Novembre 1508, *Brancaïse de Saint-Voy*, fille de *Marie-Anne de Saint-Voy*, dont :

Tom. V.

1. ORSOSANTO, qui fuit ;
2. Et FORNELIO, qui se retira à Marseille, ainsi que son frère, & y fit une branche terminée en la personne de

N... de CIPRIANI, Seigneur de Saint-Savournin, marié fans enfans avec *Michelle de Peiffonel*, fille de *Jean*, Seigneur de Fuveau, Capitaine de Dragons.

IV. ORSOSANTO DE CIPRIANI se retira à Marseille, & acquit les Terres de Gabriès & de Trébillane, de la Maison de Vintimille. Il représenta au Roi *HENRI le Grand*, que ses ancêtres ayant toujours été compris parmi les nobles de Florence, il plût à Sa Majesté de vouloir bien permettre qu'il jouit des mêmes avantages en France. Le Roi lui accorda sa demande, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1599, enregistrées aux archives de Sa Majesté en Provence, le 12 Juin suivant, reg. *Sapientia*, arm. B, n^o 20, fol. 503. Il fut élu cette même année Consul de Marseille, & épousa *Claire de Séguier*, dont :

1. BALTHASAR, premier Consul de la même Ville en 1635, & marié fans enfans à *Blanche de Vento des Pennes* ;
2. Et JEAN-PAUL, qui fuit.

V. JEAN-PAUL DE CIPRIANI, Seigneur de Trébillane, épousa, en 1610, *Honorade de Forbin-Gardane*, & eut :

1. BALTHASAR, qui fuit ;
2. Et CLAIRE, mariée à *Antoine de Ruffi*, auteur de *l'Histoire de la Ville de Marseille*, & de la *Généalogie des Comtes de Provence*.

VI. BALTHASAR DE CIPRIANI, Seigneur de Cabriès & de Trébillane, eut de *Thérèse de Guiran*, fille du Président de la Brillane :

- JEAN, qui fuit ;
Et plusieurs enfans mâles, l'un desquels appelé LOUIS, avoit épousé N... d'*Etienne*, fille de Louis, Conseiller au Parlement, dont :

Un fils, mort jeune.

VII. JEAN DE CIPRIANI, Seigneur d'Arboy, a laissé de sa femme, dont le nom est inconnu : Un fils & une fille, qui ne font pas établis.

Les armes : d'azur, à 3 triangles d'or, 2 & 1. (*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, tom. I, p. 260.)

* CIRÉ, Châtellenie dans le pays d'Aunis, diocèse de la Rochelle, laquelle a été possédée

U u

pendant très-long-tems par les anciens Seigneurs de Païray. On lui donne même le titre de Baronnie dans une transaction passée en 1383, par *Jean Cellier*, Notaire Royal au Gouvernement de la Rochelle, entre Guillaume Maengot, Chevalier, Seigneur, Baron de Surgeres, & *N... de Païray*, Chevalier, Seigneur de Ciré; mais elle n'est enregistrée en la Chambre des Comptes de Paris, que sous le titre de Châtellenie, & c'est la seule dénomination qui lui soit donnée dans tous les dénombremens rendus à la Baronnie de Surgeres, dont elle relève pour la plus grande partie, car quelques-uns des fiefs qui la composent, relèvent du Roi.

C'étoit autrefois une place forte. Selon Froissart, notre ancien chroniqueur, 500 Anglois s'étant enfermés dans le Château de *Siré* ou *Ciré*, à quelques lieues de Niort, Bertrand du Guesclin les y assiégea, & les prit. Plusieurs créneaux & autres pièces de fortification ancienne, indiquent que c'est le même *Ciré* dont parle Froissart, & cela semble confirmé par la découverte qu'on a faite en creusant des tranchées dans un terrain joignant le Château de *Ciré*, pour y planter des arbres, d'une très-grande quantité de squelettes d'hommes, dont en plusieurs endroits on en a trouvé 10 ou 12 enterrés dans le même trou; ce qui ne se pratique guères qu'après un assaut ou un combat.

Cette Terre de *Ciré* a passé dans la Maison des Seigneurs de *Culant*, Barons de *Ciré*, dès le commencement du XVI^e siècle. Elle avoit été faïsie réellement à la fin du XV^e sur *Pierre de Païray*, & adjudgée par décret forcé au Parlement de Paris, à *Joachim Girard*, Chevalier, Seigneur de Basoches, qui la revendit aussi à *Louise de Clermont*, Dame de Surgeres. Celle-ci permit à *Jeanne de Païray* de la retirer par retrait lignager, & cette *Jeanne de Païray* qui avoit épousé *Baud de Saint-Gelais*, Seigneur de la Tranchade & de *Ciré* par sa femme en étant devenue veuve, se maria avec *Pierre de la Touche*, à qui elle fit donation de cette Terre en mourant.

Pierre de la Touche donna pareillement la Châtellenie de *Ciré*, en mourant, à *MARGUERITE DE CULANT*, sa seconde femme, mariée à *André de Hay*, Chevalier, Seigneur de Brouville, à qui elle porta la Terre de *Ciré*. Elle échangea, conjointement avec lui

le 25 Novembre 1535, cette Terre de *Ciré*, située en Aunis, avec *RENÉ & OLIVIER DE CULANT*, ses frères, contre celles de *Savins & de Justigny* en Brie, que ceux-ci avoient recueillies de la succession de *JEAN DE CULANT*, leur oncle. (Voyez *CULANT*.)

CIREI: d'azur, à deux levrons affrontés d'argent, colletés de gueules.

CIRESME, en Normandie. La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, pag. 182, dit que *CHRISTOPHE CIRESEME*, Seigneur de la Ferrière, Notaire & Secrétaire du Roi dans la Vicomté de Bayeux, natif de *Vernon-sur-Seine*, ayant cédé sa charge à *Jacques Adam*, se fit annoblir avec *ANTOINE & SCIPION CIRESEME*, ses deux fils, le 1^{er} Février 1545, moyennant 600 écus de finances, par Lettres du Roi *FRANÇOIS II*, données en Juin 1559.

Les armes: de finople, à trois faulx d'argent, emmanchées d'or, 2 & 1.

* *CIREY*, en Normandie, Subdélégation d'Orbec, Terre, Seigneurie, & ancienne Châtellenie, à laquelle fut réuni le Fief-ferme de *Saint-Gonard*, érigée en Comté par le Roi *Louis XIV*, au mois d'Avril 1651, en faveur de *N.... d'Anfreville*, second Président à mortier au Parlement de Rouen. Elle est aujourd'hui possédée par M. le Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, à cause de sa femme, avec les Fiefs de *Saint-Aubin & du Valpntrel*, & le Fief-ferme de *Saint-Gonard*, réunis audit Comté, lesquels s'étendent dans les Paroisses de *Cirey, Saint-Aubin, Pomont, Orgères, Coulmer & Croisille*, pouvant valoir en droits seigneuriaux environ 4 ou 500 livres de rentes; un colombier dans l'enclos du Château, un moulin à bled situé audit *Cirey*, affermé 500 livres, & un moulin à foulé des draps.

* *CIREY-LEZ-MAREIL*, en Champagne, Diocèse de Langres, Terre, Seigneurie, & ancienne Baronnie, qui fut portée en mariage avant 1425, avec celle de *Saint-Eulien & de Saint-Amand*, par *Alix de Saint-Eulien*, à *ERARD DU CHATELET*, III^e du nom, surnommé *le Grand*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Baron de Deuilly, Maréchal & Gouverneur-Général des Duchés de Lorraine & Barrois, issu de *THIERRY DE LORRAINE*, surnommé *d'Enfer*, qui fit bâtir le Château du

Châtelet, dont la postérité a pris le furnom. Voy. CHATELET & SAINT-EULIEN.

CIRIER-DE-NEUCHELLES. LOUIS LE CIRIER, Seigneur de Neuchelles, fut fait Gouverneur de Sainte-Menehould en 1677, étant Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de Cavalerie au mois de Janvier 1678, & Maréchal-de-Camp le 24 Août 1688. Il fut tué au combat de la Cattoire, près de Leuze, le 19 Septembre 1691, laissant de *Marie de Bucy*, morte le 5 Février 1714, âgée de 76 ans :

LÉON LE CIRIER, Seigneur, Marquis de Neuchelles-le-Plessis-Ville-Neuve, Rivière, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Sainte-Menehould, & Chevalier de Saint-Louis, qui avoit été élevé Page de la Chambre du Roi en 1679. Il eut au mois d'Octobre 1691, le Gouvernement de Sainte-Menehould, vacant par la mort de son père; il étoit alors depuis quelques années Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, dont il fut fait Enseigne au mois de Mars 1705, & ensuite Lieutenant. Il fut fait aussi Chevalier de Saint-Louis en 1705, Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1709, & enfin Maréchal-de-Camp le 1^{er} Février 1719. Il s'étoit retiré du service à cause de ses infirmités, avec une pension du Roi de 6000 livres, au mois de Février 1727, & mourut à Paris le 29 Septembre 1733, âgé d'environ 72 ans. Il avoit épousé *Marie-Louise le Menestrel-de-Hauguel*, sœur de la Maréchale *Bazin-de-Befons*, & fille d'*Antoine le Menestrel-de-Hauguel*, Seigneur de Saint-Germain de Laxis, des Granges de Marfilly, &c., Grand-Audencier de France, mort le 22 Décembre 1700, & de *Marguerite Berhier-du-Metz*, dont :

MARIE-GABRIELLE LE CIRIER-DE-NEUCHELLES, née le 18 Décembre 1706, enterrée le 23 Mars 1763, qui épousa, le 27 Juin 1725, *Samuel-Jacques le Clerc*, Marquis de Juigné & de Verdelles, Baron de Champagne & de la Lande, alors Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie. *Mercur* de France du mois d'Octobre 1733, pag. 2297.

Les armes : d'azur, à trois licornes sail-lantes d'or.

CIRILLE : d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, accolée de deux molettes aussi d'or.

CITEAUX ou **CITEL**, en Franche-Comté, noble & ancienne famille établie à Salins dès la fin du XIII^e siècle, qui remonte à HUGUES DE CITEAUX, Chevalier, qui vivoit en 1306, & a fini à MARIE DE CITEAUX, qui testa le 11 Février 1379.

CIVILLE. Cette famille noble & ancienne tire son origine d'Espagne. Le premier établi en Normandie dont on ait connoissance est

I. ALONCE DE CIVILLE, qui passa en France vers 1488, où il obtint des Lettres de naturalité & d'agrégation à la noblesse de France l'an 1518, dont la preuve a été faite lors de la recherche en Février 1667. Cependant on trouve dans l'*Histoire de la Cathédrale de Rouen*, édit. de 1686, que *Martin du Bosc*, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, mort en 1360, avoit été l'un des otages pour la rançon du Roi JEAN, & marié 1^o à *Nicolas Myssel*; & 2^o à ALIX DE CIVILLE, dont *Mariolas du Bosc*, Evêque de Bayeux, & Chancelier de France, mort en 1412. Quoi qu'il en soit, ALONCE DE CIVILLE fut Seigneur de Tronquay, & mourut en 1524. Il avoit épousé *Madeleine Petit*, originaire de Paris, morte en 1526. Leurs enfans furent :

1. MICHEL, Ecuier, Seigneur de Beuzeville, qui mourut sans enfans. Il épousa *Catherine de la Place de Fumechon*;
2. JACQUES, qui suit;
3. NICOLAS, Curé de Douvran, & Chanoine de la Cathédrale de Rouen;
4. PIERRE, Prieur de l'Abbaye du Bec;
5. ALONCE, Ecuier, Vicomte de Rouen, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouville*, rapportée ci-après;
6. MADELEINE, mariée 1^o à *Jean le Marechal*, Baron des Noyers; & 2^o à N... *Martel*, Chevalier, Seigneur d'Ouville;
7. MARIE, qui épousa *Jean Durand*, Seigneur de la Rivière-Bourdet, dont vint *Marie Durand*, qui épousa *Jean Maignard*, Seigneur de Bernières; & *Ifabeau Durand*, qui épousa *Jean le Lieur*, Sieur du Bosbernard, dont *Marie*, mariée à *François de Pardieu*, lequel épousa *Judith de Clermont-d'Amboise*, fille de *Georges de Clermont*, Marquis de Gallerande;
8. Et ISABEAU DE CIVILLE, mariée à *Jean de Quintanadoine* ou *Quintanadvenes*, Seigneur de Bretigny, de famille originaire d'Espagne.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-MARTIN-AUX-BUNEAUX.

II. JACQUES DE CIVILLE, Ecuier, Seigneur & Patron de Saint-Martin-aux-Buniaux & Vinemerville, second fils d'ALONCE, 1^{er} du nom, & de *Madeleine Petit*, épousa *Catherine le Garey*, dont :

1. ALONCE, qui fuit ;
2. CLAUDE, Curé de Saint-Martin-aux-Buniaux ;
3. Et MARIE, qui épousa *Adrien Touffain*, Seigneur de Frontebois, Lieutenant pour le Roi Henri II, dans le pays du Roumois, dont la postérité subsiste. Voy. TOUS-TAIN.

III. ALONCE DE CIVILLE, II^e du nom, Ecuier, Seigneur & Patron de Saint-Martin-aux-Buniaux & Vinemerville, épousa *Catherine de Hautot*, dont :

IV. MARIE DE CIVILLE, Dame de Saint-Martin-aux-Buniaux, mariée à *Guillaume Jubert*, Seigneur d'Arquency, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, dont, *Alonce Jubert*, Seigneur d'Arquency, Beuzevillette, Saint-Martin-aux-Buniaux, Bizy, & Prévôt en la même Cour des Aides.

BRANCHE

des Seigneurs de BOUVILLE.

II. ALONCE DE CIVILLE, Ecuier, Vicomte de Rouen, cinquième fils d'ALONCE 1^{er}, Seigneur de Tronquay, & de *Madeleine Petit*, fut Seigneur & Patron de Bouville, & épousa *Marie de Saldaigne*, dont :

1. ALONCE, Ecuier, Seigneur de Bouville, marié à *Marguerite Reflout*, Dame de la Marche, morte sans enfans ;
2. ANTOINE, qui fuit ;
3. JACQUES, Ecuier, Seigneur de Pelletot & de Sus-les-Monts, qui épousa *Anne Pilais*, dont :

JACQUES DE CIVILLE, Ecuier, Seigneur de Pelletot, mort Feuillant.

4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Mars*, rapportée ci-après ;
5. JEAN, dit *le Capitaine Civille*, qui eut le bras emporté d'un coup de canon au siège de Rouen en 1562, & mourut sans alliance ;
6. MARIE, Religieuse aux Amurées de Rouen ;
7. ANNE, morte en 1584, mariée à *Robert*

Raoul, Seigneur de Long-Paon, Haltemare, Conseiller au Parlement ;

8. Et GUILLEMETTE, mariée à *Jean du Quesnay*, Seigneur de Catelou, Lieutenant-Général de la Vicomté de Rouen.

III. ANTOINE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Bouville, Conseiller au Parlement de Rouen, épousa 1^o *Françoise Quenel* ; & 2^o *Catherine Aubert*. Il eut du premier lit :

1. VINCENT, qui fuit ;
2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Rombois, Gouzeville, Hautot, Lauvray, Haltemare, Moulineaux, Conseiller au Parlement de Rouen, qui fonda la Chapelle de Saint-Fiacre dans l'Eglise de Saint-Patrice de Rouen, où il est enterré dans un caveau, sépulture ordinaire de la famille de CIVILLE, & mourut sans enfans le 3 Novembre 1637. Il avoit épousé *Marie Duval de Bonneval* ;
3. DANIEL, Seigneur de Saint-Jean, rapporté ci-après ;
4. MARIE, qui épousa 1^o *Jean le Noble*, Seigneur de Grofmenil ; & 2^o *Jacques Gallot*, Ecuier, Seigneur de Mondétour ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Eudes*, Seigneur de la Motte & d'Armeville.

Du second lit vint :

6. ALPHONSE, Seigneur de Vaffonville, rapporté après son frère.

IV. VINCENT DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Bouville, fut premier Prévôt des Requetes, fonda les Minimes de Rouen, où il fut enterré le 13 Janvier 1661, dans un caveau de la Chapelle de *Sainte-Madeleine*, où est son épitaphe, en bronze. Il avoit épousé *Marthe Balue*, de la Maison du Cardinal de ce nom, de laquelle il eut :

1. VINCENT, Chevalier, Seigneur de Bouville & de Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans enfans ;
2. Et FRANÇOISE, qui fuit.

V. FRANÇOISE DE CIVILLE, Dame & Patronne de Bouville, Saint-Jean, &c., porta toutes ces Terres, par mariage, à *Alonce Jubert*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buniaux, Vinemerville, Bizy, &c., Conseiller au Parlement, son cousin germain, fils de *Guillaume Jubert*, & de MARIE DE CIVILLE, Dame de Saint-Martin-aux-Buniaux. Elle en eut :

1. *Jacques Jubert*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buniaux, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire des Requetes de son Hôtel ;
2. Et *Alphonse Jubert*, Chevalier, Seigneur

de Bouville, Prédident en la Cour des Aides de Normandie, dont la postérité subsiste aujourd'hui dans Messieurs *Jubert-de-Bouville*.

Cette Maison, par deux alliances subléquenes avec les héritières des deux branches aînées de celle de CIVILLE, en a réuni presque tous les biens, entre autres les Terres de St.-Martin-aux-Buneaux, Vinemerville, Beuzeville, Bouville, Saint-Waft, &c.

IV. DANIEL DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, troisième fils d'ANTOINE, Seigneur de Bouville, & de *Françoise Quenel*, sa première femme, fut Maître des ports & passages de Normandie, & épousa *Marie Cadot*, dont :

1. NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, Haltemare, de Rombosc, Saint-Waft, qui épousa *Madeleine le Cornier*, dont il eut une fille unique;
2. Et MADELEINE, qui suit.

V. MADELEINE DE CIVILLE, épousa, le 22 Novembre 1663, *Louis Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermesnil, Conseiller au Parlement, dont *N... Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermesnil, Saint-Waft, Prédident à Mortier au Parlement de Normandie, mort sans alliance en 1743. Sa succession maternelle a passé à Messieurs *Jubert-de-Bouville*, comme étant aux droits de FRANÇOISE DE CIVILLE.

IV. ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Vassonville, Incarville, quatrième fils d'ANTOINE, Seigneur de Bouville, & de *Catherine Aubert*, sa seconde femme, fut Capitaine & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg, & épousa *Marie de Santot-de-Villy*, dont :

1. ALPHONSE, Chevalier, Seigneur de Gouzeville, Moulineaux, Vassonville, Incarville, qui mourut sans enfants. Il épousa *Elisabeth Brûlart*;
2. MARIE, mariée, à *Adrien du Houlle*, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, dont la postérité subsiste dans Messieurs du *Houlle*;
3. Et LOUISE, mariée à *Jean Dudrey*, Ecuyer, Seigneur de Villeras, dont la postérité subsiste, & a partagé avec Messieurs du *Houlle*, la succession aux meubles & acquêts de Madame la Prédidente de la Ferté.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-MARS, issue de celle de BOUVILLE.

III. FRANÇOIS DE CIVILLE, Chevalier, Sei-

gneur de Saint-Mars & Cottevrad, quatrième fils d'ALONCE, Vicomte de Rouen, & de *Marie de Saldaigne*, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied pendant les troubles de la ligue. Il se signala à la défense de Rouen, assignée par l'armée du Roi CHARLES IX, en 1562, & notamment à l'assaut qui fut donné à cette Ville le 15 Octobre 1562. Il fut chargé, par M. de Montgomery, de la défense de la partie du rempart où se donna l'assaut, & il y fut blessé d'un coup d'arquebuse à la joue & machoire droite, la balle sortant, & en joignant la fossette du col. Il fut enterré, avec plusieurs autres, au pied dudit rempart, où il resta six heures entières, & fut exhumé par un de ses domestiques. L'armée du Roi ayant pris la ville d'assaut, quelques soldats vinrent piller la maison où il avoit été porté, & jetèrent son corps par la fenêtre sur un fumier, où il resta nud trois jours & trois nuits. Il fut trouvé en cet état par le Sieur Leclerc-de-Croiffet, son cousin germain, qui le fit transporter en son château de Croisset, où il fut pansé & guéri de sa blessure. Il a vécu depuis, jusqu'en 1611. Il se maria & eut des enfants.

Voy. son *Histoire mémorable*, écrite par lui-même, imprimée l'an 1603. Ce trait d'histoire est rapporté par plusieurs Auteurs, par Jean Druftius, ch. cxj, par M. de Thou; par du Souillet, dans son *Histoire de Rouen*; dans le *Ducatianna*, ou *Recueil des Œuvres* de M. Duchap; les *Voyages d'Italie*, par Miffon, tom. iii; dans d'Aubigné, tom. 1, liv. 3, ch. 10, p. 222, édit de 1626; Simon Goulart, dans ses *Histoires admirables & mémorables*, vol. II, pag. 604. M. de Thou, dont il étoit contemporain, rapporte que dans les assemblées des Etats à Rouen, il avoit coutume de signer FRANÇOIS DE CIVILLE, trois fois mort & enterré, & trois fois, par la grâce de Dieu, ressuscité.

Les troubles de la Religion l'obligèrent de se retirer en Angleterre avec sa famille, l'an 1586. Il fut connu de la Reine ELISABETH, à laquelle il rendit des services importants, en reconnaissance desquels elle lui donna un *diamant*, & son *portrait de grandeur naturelle*, que ses descendants conservent aujourd'hui au château de Boishéron en Normandie, au haut duquel il y a l'inscription suivante : *En reconnaissance d'un service que FRANÇOIS DE CIVILLE a rendu à ELISABETH, Reine d'An-*

gleterre, elle lui a fait l'honneur de lui donner son portrait, l'an 1588.

Il revint en France la même année. En 1591 le Roi HENRI IV, sachant ses habitudes en Ecoffe, qu'il étoit connu des plus Grands du Royaume, le députa exprès, avec commission signée de lui, en date du 5 Septembre, donnée au camp de Noyon, pour faire la levée de 3000 Ecoffois, qu'il conduisit neuf mois après au secours du Roi à Dieppe, à ses frais & dépens. Des *Mémoires de famille* disent qu'il différa jusqu'en 1610, de se rendre auprès du Roi pour en solliciter le remboursement; mais le malheur arrivé à la France le 14 Mai de ladite année, dont il fut pénétré, comme loyal & bon serviteur du Roi, & particulièrement attaché à sa personne, l'obligea de se retirer en sa maison de Rouen, & d'abandonner sa demande. Il avoit été fait au retour de son premier voyage en Angleterre, Conseiller du Roi, & Commissaire de ses Guerres, Maître-d'Hôtel de CATHERINE DE BOURBON, sœur unique du Roi, par Brevet du 15 Novembre 1593, & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg, & mourut l'an 1611. Il épousa 1° Anne du Moncel, fille de Robert du Moncel, Chevalier, & d'Anne Boivin; & 2° Madeleine Rénon, fille de Messire Pierre Rénon, Chevalier, Seigneur de Courcelles, Conseiller du Roi en son Conseil Privé, & premier Président du Parlement de Rouen, & de Marthe de Selves, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit :

1. ISAAC, qui suit;
2. ET ALONCE, auteur de la branche des Seigneurs de Villereff, dont on parlera ci-après.

IV. ISAAC DE CIVILLE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Montroffy, Cottrevard, Bertrimont, Renieville, Conseiller du Roi, & Commissaire de ses Guerres, mort en 1637, avoit épousé Geneviève de Roefse, fille de N... de Roefse, Seigneur de Feuqueray, Beuzevillette, Bruaume, &c., & de Jeanne Miffaud, dont :

1. ISAAC, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Rames, rapportée ci-après;
3. HENRI, Chevalier, Seigneur de Montroffy, qui marcha avec la Noblesse de Normandie à l'Armée du Roi en Lorraine en 1636, suivant le certificat de M. de la Meilleraye, Lieutenant-général au Gouvernement de Normandie;

4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur d'Anglequeville, qui mourut sans enfans, marié 1° à Marie Frémin; & 2° à Catherine de Frémont;

5. NICOLAS, Chevalier, Seigneur du Pavillon, qui eut :

NICOLAS, Chevalier, Seigneur du Pavillon, père de

N... de CIVILLE, mariée à N... du Toupin du Catillon, Ecuyer, dont la postérité subsiste.

6. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Bertrimont;

7. PIERRE, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du Quefnay, rapportée ci-après;

8. JUDITH;

9. MARIE, mariée au Sieur de Mondétour;

10. GENEVIÈVE;

11. Et ANNE, mariée à Jean de la Rue, Seigneur du Campdeau.

V. ISAAC DE CIVILLE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & de Renieville, épousa 1° Jeanne Deric, & 2° Anne de Graindor, fille de Louis de Graindor, Ecuyer, Sieur de Frémontiers, & de Marie de la Rue, dont il n'eut point d'enfans. De sa première femme vinrent :

1. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Anglequeville, qui passa en Hollande, où il fut fait Gentilhomme ordinaire de HENRI-CASIMIR, Prince de Nassau, Gouverneur de Frise & des Omelandes, par Brevet du 10 Mai 1685, & mourut sans postérité de Marie Cognard;

2. ISAAC, qui suit;

3. FRANÇOIS, Abbé;

4. N.... mariée au Sieur d'Allançon;

5. Et RACHEL, mariée à Charles Faë, Ecuyer Seigneur du Métillon.

VI. ISAAC DE CIVILLE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Renieville, Anglequeville, Soquentot, & servit dans les Régimens de la Marine & de Rambures, fut fait Capitaine dans celui de Sillery, & épousa Françoise le Bourgeois, dont il eut :

1. JACQUES-ALPHONSE, qui suit;

2. MARIE-ANNE, mariée, le 7 Décembre 1708, à François Ducrottay, Ecuyer, Seigneur du Traversin, dont la postérité subsiste;

3. MARIE, appelée Mademoiselle de Villereff, morte sans alliance;

4. N... morte Religieuse à Bondeville, près Rouen;

5. CATHERINE, appelée Mademoiselle de Saint-Mars, morte fille, le 12 Septembre 1743;

6. Et JEANNE, mariée à Pierre-Jean Carles,

Chevalier, Seigneur de la Blandinière, Rouxmesnil, &c., dont une fille unique, *Jeanne-Françoise-Angélique Carles-de-la-Blandinière*, mariée, en 1740, à *Joseph-Alexandre de Rosfont*, Chevalier, Seigneur du Veneur, d'Archeselles & de Bretteville, dont *César-Louis de Rosfont*, Officier au Régiment de Champagne; *Hercule-Alexandre de Rosfont*, Chevalier de Malte de minorité, & Elève de l'Ecole Royale-Militaire; & trois filles au Couvent.

VII. JACQUES-ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Anglesqueville, Renieville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Seigneur & Patron dudit Bois-Heroult, Buchy, Bois-Bordel, Sainte-Croix-sur-Buchy, Saint-Martin, Dupleffis, Chef-de-Leau, &c., fut d'abord Mousquetaire, prit ensuite le parti de la robe & fut Conseiller au Parlement de Rouen. Dans les Lettres de Conseiller-Honoraire que le Roi lui accorda le 28 Janvier 1734 il est dit : *Nous avons cru devoir donner audit de CIVILLE-SAINT-MARS, des témoignages de notre estime, & de la satisfaction que méritent non-seulement les longs services qu'il a rendus dans ladite charge de Conseiller en notre Cour, mais ceux qui ont distingué ses ancêtres dans les charges de Magistrature & dans les différens emplois Militaires dont ils ont été honorés.* Il épousa, le 15 Juillet 1713, *Louise-Suzanne de Boniffent*, fille & unique héritière de Messire *Pierre-Hubert de Boniffent*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Baron de Buchy, Bois-Bordel, Sainte-Croix, Saint-Martin, Dupleffis, &c., Conseiller au Parlement de Normandie, & de *Marie Crespin de Pietreval*, dont :

1. ISAAC-HUBERT-ALPHONSE, Chevalier, Conseiller au Parlement de Normandie, mort à Paris non marié en 1739, & enterré à Saint-Eustache;
2. PIERRE-AUGUSTE-ALPHONSE, qui suit;
3. Et N.... morte non mariée.

VIII. PIERRE-AUGUSTE-ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, dit le *Marquis de Civille*, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Anglesqueville, Renieville, Baron de Buchy, Seigneur-Châtelain de Bois-Heroult, Bois-Bordel, Sainte-Croix-sur-Buchy, Saint-Martin, Dupleffis, Chef-de-Leau, &c., fut reçu Page de Monseigneur le Duc d'ORLÉANS en 1731, Cornette en 1733 dans son Régiment de Dra-

gons, Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Noailles pendant la campagne de Flandre en 1742, Capitaine de Cavalerie en 1743 au Régiment de Royal Cravatte, fut reçu par le Roi Chevalier de Saint-Louis au Camp de Flandre en 1746, quitta le service en 1748; & a été nommé à la paix Capitaine-Général de la Capitainerie Garde-Côte de Dieppe en 1756 lors de la nouvelle formation. Il a épousé, le 21 Avril 1740, *Marie-Anne de Chastenet-Puyfégur*, née le 21 Septembre 1719, fille de Messire *Jacques de Chastenet*, Marquis de Puyfégur, Vicomte de Buzancy, Comte de Chefly, Gouverneur de Bergues, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Henriette de Fourcy*, dont :

1. JACQUES-LOUIS-ALPHONSE, qui suit;
2. Et MARIE-HENRIETTE, qui étoit en 1764 Penfionnaire au Couvent de St.-Louis à Rouen, & épousa *Bénigne de Poret*, Vicomte de Bloffeville, dont *Bénigne, Alphonse-Charles*, & une fille, appelée *Made-moiselle de Bloffeville*.

IX. JACQUES-LOUIS-ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, est depuis 1763 Enseigné des Vaif-seaux du Roi au Département de Brest.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLEREST, sortie de celle de SAINT-MARS.

IV. ALONCE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anglesqueville, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Mars, & d'*Anne du Moncel*, la première femme, épousa *Rachel de Stain*, Dame de Villereft, fille de *Pierre de Stain*, Seigneur de Villereft, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et RACHEL, mariée à *Charles Dupuits*, Chevalier, Seigneur de Sandouville & Royville, dont la postérité subsiste.

V. PIERRE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Villereft, Auricher, épousa, le 3 Juillet 1640, *Elisabeth le Conte-de-Nonant*, morte le 7 Juillet 1648, fille de Messire *Emmanuel le Conte*, Chevalier, Seigneur de Saucourt, Apremont, la Belle-Côte, Allouville, la Motte-Courcillon, & d'*Elisabeth de Courcillon*, & en eut :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Villereft, né le 21 Juillet 1642, Capitaine au Régiment des Fusilliers du Roi, qui mourut en 1705. Il épousa, le 17 Juin 1675, *Marie*

Caron, fille de *François Caron*, & de *Constance de Bodaën*, dont il n'eut point d'enfans ;

2. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Martainville, né en 1645, aussi Capitaine au Régiment des Fusiliers du Roi, & mort sans avoir été marié ;
3. PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Motte-Courcillon, né le 26 Mars 1647, qui a servi Lieutenant en second dans le Régiment du Roi, Infanterie, dans la Compagnie de M. de Châteauvieux. Il épousa, le 20 Juillet 1664, *Renée de Garfaut*, fille de M. *Alain de Garfaut*, Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, & Capitaine-Général des Haras de France, Gouverneur pour Sa Majesté du Château & Maison Royale de Saint-Léger, Seigneur de Grassay en Poitou, & mourut sans enfans ;
4. ELISABETH, née en 1641, mariée au Sieur *Guillebert*, Chevalier, Seigneur de Sicqueville : elle passa en Angleterre ;
5. Et ESTHER, mariée en Angleterre au Sieur de *Brune-de-Sandham*, Gouverneur d'un des cinq Ports, Juge de Paix, & Colonel d'un Régiment. Elle en a postérité.

Par la mort de FRANÇOIS DE CIVILLE, Seigneur de Villereft, dernier décédé sans enfans, & la retraite de ses deux frères en Angleterre, les biens de cette branche ont passé dans celle de CIVILLE-SAINT-MARS.

BRANCHE

des Seigneurs de RAMES, sortie de celle de SAINT-MARS.

V. FRANÇOIS DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, &c., second fils d'ISAAC I^{er}, Seigneur de Saint-Mars, & de *Geneviève de Roefse*, épousa *Marie le Ferre*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JEAN, mort sans postérité.

VI. FRANÇOIS DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, épousa *Suzanne Caron*, dont :

1. ALPHONSE, qui suit ;
2. Et MARIE-SUSANNE, mariée au Baron de *Knoppe*.

VII. ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de la Ferté & de la Châtellenie de Rames, s'est marié quatre fois ; l'une de ses quatre femmes fut *N... de Baudry-d'Imbleville*, dont il a laissé :

1. PIERRE-ALPHONSE, qui suit ;

2. *N...*, mariée à *N... de la Granderie*, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, dont plusieurs enfans ;

3. Et MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *Pierre-Eustache le Vigner*, Baron de Dampierre & d'Imbleville, Conseiller au Parlement de Normandie, dont il a des enfans.

VIII. PIERRE-ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Rames, est marié à *N... le Blond*, fille de *N... le Blond*, Baron de Sanchay, dont :

MARIE-FÉLICITÉ-ALPHONSE, mariée, le 8 Février 1774, à *Nicolas-Charles-Armand*, Marquis de *Bailleul*, Président à mortier au Parlement de Rouen.

BRANCHE

des Seigneurs du QUESNAY, sortie de celle de SAINT-MARS.

V. PIERRE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur du Quesnay, septième fils d'ISAAC I^{er}, Seigneur de Saint-Mars, & de *Geneviève de Roefse*, épousa, en 1682, *Catherine de Brihon*, fille de *Jean de Brihon*, Ecuyer, Seigneur de Flinguemare, dont :

1. *N...*, Chevalier, Seigneur du Quesnay, mort sans enfans, étant Lieutenant-Colonel du Régiment Royal Comtois, Infanterie, qui épousa *N... le Bataille d'Omonville* ;
2. Et *N...*, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, mort non marié. Les biens de cette branche ont rentré dans celle de SAINT-MARS.

Cette famille a des alliances avec celles de *du Bosc*, *Martel*, *Maignard de la Vaupalière*, *Moncel*, *Pardieu*, *Clermont-d'Amboise*, *Touffain de Frontebosc*, *Duval de Bonneval*, *Jubert de Bonville*, *Bailleul*, *Faoucq*, *Garnetot*, *Leclerc de Croisset*, *Rosfent*, *Bec-Crespin*, *le Conte-de-Nonant*, *Courcillon*, *Saint-Delys d'Heucourt*, *Gailardbois-Marcouville*, *Garfaut*, *Boniffent*, *Chastenet-Puyfégu*, *Fourcy*, &c.

Les armes : d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, accolée de deux molettes de même. (Généalogie dressée sur un mémoire domestique envoyé.)

* CIVRAC, Terre & Seigneurie dans le Bazadois, en Guyenne, qui fut apportée en dot avec celle de Rozant, l'an 1478, par *Jeanne Angevin*, à son mari JEAN DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Duras. Elle fut le partage de JEAN DE DURFORT, leur quatrième fils,

marié à *Louise*, Dame de *Castelbajac*, mère de *JEAN-CLAUDE DE DURFORT*, marié, en 1553, à *Madeleine d'Ardie*, dont vint *GEOFFROY DE DURFORT*, qui de *Marguerite de l'Isle* eut *CHARLES DE DURFORT*, mort en 1626, père de *JACQUES DE DURFORT*, créé *Marquis de Civrac* en 1647. Voy. *DURFORT*.

CIVRAI-le-Chanpenois, en Berry, diocèse de Bourges, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, avec union des Châtellenies d'Usson, de Chizai, de Melle & de Saint-Maixent, en faveur de *LOUISE DE SAVOIE*, Duchesse d'Angoulême, par Lettres du mois de Juillet 1523, registrées le 26 Juillet 1526; & par autres Lettres du mois de Juin 1541, registrées le 30 du même mois. Ce titre de *Comté* fut renouvelé avec union de la Terre & Seigneurie d'Aulnay en faveur de *CHARLES DE FRANCE*, Duc d'Orléans. Voy. les *Tabl. Généalog.* part. IV, pag. 246.

* *CLACY*, en Laonnois, Terre & Seigneurie en Picardie, diocèse de Laon, qui a donné son nom à l'ancienne Maison de *CLACY*, dont nous allons donner un Extrait généalogique.

Une Charte de 1125 porte que *LOUIS le Gros*, Roi de France, donna à *Barthélemy*, Evêque de Laon, les Vidamé & Prévôté de Laonnois, à condition que lui & ses Successeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leur main, ou les séparer de leur Eglise, mais, après la mort de ce Prince, le même Prêlat n'eut point d'égards à la condition, & con'éra le Vidamé de Laonnois à un Seigneur du pays, nommé

GÉRARD DE CLACY, qui fut enterré au cimetière de Saint-Vincent de Laon, & laissa d'*Adeline*:

SARRAZINE DE CLACY, qui porta en mariage la Terre de *Clacy*, avec le Vidamé de *Laon*, à un Chevalier nommé *He'dor*; & le surnom de *Clacy*, avec les armes, fut retenu par leur postérité. Ils eurent entr'autres enfans:

1. *GÉRARD*, qui suit;
2. Et *RAOUL*, Chevalier, qui vivoit encore l'an 1187.

GÉRARD DE CLACY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de *Clacy*, Vidame de *Laonnois* en 1191, confirma, avec son frère, la dime de tous les vinages & terres censières de la Paroisse de *Monts*, donnée par *Adeline*, leur aïeule, à l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon. Il fit le voyage d'outre-Mer l'an 1200, & du-

Tome V.

rant qu'il y étoit, son épouse acquit vingt muids de vinages à *Laval* & à *Vauclair*, que, depuis son retour, ils donnèrent ensemble à l'Abbaye de *Vauclair* l'an 1205. Il épousa *Mahaut*, qui étoit veuve en 1206, & se remarria peu après à *Alard*, Seigneur de *Che-may*, avec lequel elle vivoit encore en 1218. On ignore s'il y a eu postérité de ce second mariage; mais du premier vinrent:

1. *GOBERT*, qui suit;
2. *GÉRARD*, rapporté après son frère;
3. *RAOUL*, qui fut d'Eglise;
4. *PERONNELLE*, mariée à *Guy de Montmort*, Chevalier;
5. Et *SARRAZINE*, mariée au Seigneur d'*Ostel*.

GOBERT DE CLACY, Seigneur de *Clacy*, Vidame de *Laonnois*, confirma l'an 1206 devant *Roger de Rosoy*, Evêque de *Laon*, l'aumône que son défunt père avoit faite à l'Eglise de *Vauclair* du consentement de *Mahaut*, sa mère, & mourut l'an 1221. Il épousa une Dame nommée *Marie*; mais il n'en eut point d'enfans, & laissa pour héritier son frère,

GÉRARD DE CLACY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de *Clacy*, Vidame de *Laonnois*, qui épousa une Dame aussi nommée *Marie*, avec laquelle il vivoit encore l'an 1247. Il en eut:

1. *GÉRARD*, Chevalier, Seigneur de *Clacy*, Vidame de *Laonnois*, mort sans hoirs;
2. *BAUDOIN*, qui suit;
3. Et *MAHAUT*, mariée à *Jean*, Seigneur de *Courlandon*, avec lequel elle fonda l'Abbaye d'*Ormont*, au diocèse de *Reims*. Elle y fut enterrée l'an 1250.

BAUDOIN DE CLACY, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de *Clacy*, Vidame de *Laonnois*, confirma les dons faits par ses prédécesseurs à l'Abbaye de *Vauclair* l'an 1262, & laissa:

1. *BAUDOIN*, qui suit;
2. Et *MARIE*, morte l'an 1321, & inhumée dans l'Abbaye de *Vauclair*, mariée à *Jean Barat*, Seigneur de la *Boue*, Chevalier.

BAUDODIN DE CLACY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de *Clacy*, Vidame de *Laonnois*, vivoit es années 1301 & 1327, & laissa pour fille unique

MARIE DE CLACY, héritière de tous ses biens, qui les porta par mariage à son époux *Hugues de Châtillon*, Seigneur de *Rosoy*, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de *Porcien*, Connétable de France, & d'*Ijabeau de Dreux*, sa première femme.

V v

Les armes : de gueules, à trois pals échiquetés d'argent, & d'azur de deux traits ; au chef de gueules.

‡ CLAIBROKE-HANMER ou HANMER-CLAIBROKE, branche de l'illustre Maison de BROOKE, qui passoit pour très-noble dans la Ville de Cantorbéry en Angleterre, d'où elle est originaire, & qui a porté indistinctement les nom de CLAYBROKE, CLAIBROKE, HANMER-CLAIBROKE, CLAYBROK & HANMER seulement.

Un descendant de cette Maison s'établit depuis, sous le nom de CLAYBROOKE, à Fulham sur la Tamise dans le Comté de Middlesex. On fait, par des mémoires de famille, que le mot CLAY, mis avant celui de BROOKE, a été pour distinguer une branche qui fit de grandes acquisitions en fonds de terre, le mot *clay* en anglois signifiant *bonne terre* ou *terre grasse*.

La branche cadette passée en France, où elle s'est distinguée au service, & établie dans le Cambrésis depuis 1628, a fait imprimer, en 1778, sa généalogie chez Simon, Imprimeur du Parlement, avec les preuves sur chaque degré, & l'on y voit qu'elle remonte à 1150 ou environ que vivoit un BROOKE, homme très-noble, comme il est prouvé par une attestation authentique du 3 Août 1574, de Robert Cooke, Ecuyer, dit *Clarencieux*, principal Héraut & Roi-d'Armes de la Reine ELISABETH : c'est la seule preuve qu'on ait de l'existence de ce BROOKE. Mais il est bon de favoir que l'usage anglais, sur la manière de faire une preuve, est que le requérant porte chez le principal Héraut & Roi-d'Armes les titres justificatifs de la filiation, tels que contrats de mariage, extraits de baptême, &c., tant de lui que de ses auteurs. Le Héraut & Roi-d'Armes en prend connoissance, consulte aussi les papiers qui sont dans ses bureaux, relatifs à cet objet ; & sur le résultat de tous ces différens titres, il forme un certificat, dans lequel il atteste la filiation & la noblesse de celui qui est venu faire sa preuve. Ainsi il ne faut pas être étonné que les premières générations ci-après ne soient constantes que par des titres & attestations données par les différens Rois-d'Armes d'Angleterre, puisque c'est la seule forme d'usage admise dans ce Royaume pour prouver sa filiation. Le plus ancien connu de cette maison est donc :

I. Un BROOKE, qualifié *Noble Homme*, qui vivoit à Cantorbéry en 1150, & étoit d'une branche de la famille de BROOKE. Le Héraut & Roi-d'Armes de la Reine ELISABETH lui donne pour fils :

II. Un autre BROOKE, vivant vers 1200, qui fut père de JOSEPH CLAY-BROOKE, qui suit. On n'a pu trouver les noms des femmes qu'avoient épousées ces deux BROOKE, ni de celles de JOSEPH & DOMINIQUE ci-après, à cause des troubles & des guerres dont l'Angleterre fut long-tems le théâtre.

III. JOSEPH CLAYBROOKE, qualifié *Gentil & Baron* dans le titre ou attestation du Roi-d'Armes Robert Cooke, Ecuyer, dit *Clarencieux*, ci-devant cité, ajouta à son nom le mot CLAY, qui, comme on l'a dit, signifie *bonne terre*. Il vivoit vers 1250. De ce tems il y avoit en Angleterre plusieurs sortes de Barons, dont les uns étoient propriétaires de fiefs mouvans directement de la Couronne, & avoient séance au Parlement ; les autres ne l'avoient pas : il n'y avoit que les enfans propriétaires des mêmes terres que leur père qui prenoient & prennent la qualité de *Baron*, & encore aujourd'hui les aînés mâles sont les seuls qui héritent des terres ; les puînés n'ont que des sommes d'argent, fixées par la loi suivant leur naissance & le bien de leur père. JOSEPH CLAYBROOKE laissa :

IV. DOMINIQUE CLAYBROOKE, né vers 1249, qui n'étoit apparemment qu'un cadet ; car n'ayant pas hérité des terres que possédoit son père, il ne prit pas la qualité de Baron. Il fut père de

V. GABRIEL CLAYBROOKE, Gentilhomme, né vers 1299, marié, vers 1334, à *Noble Marie Wilteru*, tous deux mentionnés dans l'attestation de *Clarencieux*. Il en eut :

VI. ROBERT CLAYBROOKE, Gentilhomme, qui, étant cadet, ne se maria qu'après la mort de son aîné. Ayant environ 60 ans, il épousa, vers 1420, *Noble Jeanne Besworn*, fille de *Jean Besworn*, Gentilhomme, comme l'apprend l'attestation du Roi-d'Armes cité. Ils eurent pour fils :

VII. GILLES CLAIBROKE, de Fulham, Chevalier-Banneret, né vers 1430, mort dans un âge avancé vers 1524. Quelques recherches qu'on ait faites, on n'a pas encore pu découvrir son extrait de baptême ni ses deux contrats de mariage. Ce qu'on fait de lui se tire de l'attestation de *Clarencieux* ; d'un diplô-

me donné à Londres le 2 Février 1664, par le Roi-d'Armes de CHARLES II, Roi d'Angleterre, dans lequel il est mentionné; & de celui de Jacques III, un de ses successeurs, donné le 9 Février 1702, en faveur de GUILLAUME-ANTOINE HANMER-CLAIBROKE, dont il sera parlé ci-après, degré XII. GILLES CLAYBROKE y est qualifié *Chevalier-Banneret*, qualité qui se donnoit par les Rois ou Généraux d'Armées sur le champ de bataille, & fut changée, en 1608, en celle de *Chevalier-Baronnet*, laquelle est héréditaire, & donne à ceux qui en sont revêtus le premier rang après les Pairs du Royaume d'Angleterre. Il avoit épousé en secondes noces, vers 1490, Noble *Marie Goring*, fille d'*Edouard Goring*, Chevalier. Il eut pour fils & héritier :

VIII. ETIENNE CLAIBROKE, de Fulham, Chevalier-Banneret, né vers 1506, qui possédoit de grands biens à Fulham en 1574. Il engagea Robert Cooke, Ecuyer, dit *Clarencieux*, principal Héraut & Roi-d'Armes de la Reine ELISABETH, à faire ses preuves de noblesse & recherches nécessaires dans les registres & annales de son Office & de ses Bureaux, relativement à la famille dont il étoit descendu en ligne directe. Ce Roi-d'Armes lui expédia cette attestation du 3 Août 1574, dont on a parlé, & une autre le 3 Novembre de la même année, par laquelle il déclare qu'il reconnoit que les armes de cette Maison sont : *d'argent, à la croix pattée de gueules, & ajoute une couronne & un manteau ducal de gueules doublé d'argent*, pour y être joints pour lui & sa postérité. C'est par le diplôme de JACQUES III, Roi d'Angleterre, accordé en 1702, qu'on voit qu'il avoit épousé *Elisabeth Basset*, fille de *Raoul Basset*, Chevalier au Comté de Cornubie, dont vint :

IX. THOMAS CLAIBROKE, de Fulham, 1^{er} du nom, Gentilhomme & Chevalier-Banneret, qui épousa, vers 1554, Noble *Jeanne Ratelisse*, fille de *Robert Ratelisse*, Chevalier au Comté de Gloucester. Il eut :

X. THOMAS CLAIBROKE, de Fulham, II^e du nom, Gentilhomme & Chevalier-Banneret, surnommé de *Fulham* & de *Hammersmith*, marié, vers 1594, à Noble *Marie Hanmer*, dite *Chaloner*, du Comté de Devon en Angleterre, fille de *Robert Hanmer*, Chevalier, & d'*Elisabeth Chaloner*, fille de *Raoul Chaloner*, Ecuyer, & de *Marie de Cliffort*, celle-ci fille de *Robert de Cliffort*, Ecuyer. A l'é-

gard de *Raoul Chaloner*, père d'*Elisabeth*, il étoit fils de *Roland Chaloner*, Ecuyer, envoyé en plusieurs Ambassades, entr'autres en celle d'Espagne en 1552, par la Reine ELISABETH, où il fut notifié l'élevation de cette Princesse au trône d'Angleterre. THOMAS CLAIBROKE, II^e du nom, eut :

1. JEAN, né le 14 Octobre 1595;
2. Autre JEAN, né le 18 Avril 1600;
3. THOMAS, né le 18 Février 1601;
4. GUILLAUME, né le 4 Février 1602, Seigneur de Bethencourt, Borneville, &c., Prêtre, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Cambray, né à Fulham, au comté de Middlesex, le 4 Février 1602, fut baptisé le même jour en l'Eglise paroissiale dudit lieu. Ayant atteint l'âge de 17 ans, & reconnoissant les abus de la nouvelle Religion Anglicane, il en fit abjuration publique, & reçut ensuite la tonsure cléricale des mains de l'Evêque de Londres, qui, pour lors, étoit de la Communion Romaine. A l'âge de 28 ans, il quitta l'Angleterre, vint se réfugier dans le Cambrésis, fut à Louvain pour faire sa Philosophie, & de-là à Paris, où il fit sa Théologie : il passa ensuite à Rome, & fut présenté au Pape URBAIN VIII par Georges Cuncues, Résident en cette Cour pour le Roi CHARLES I^{er}. Le Pontife, instruit de sa noble extraction, & des motifs salutaires qui l'avoient forcé de quitter la Grande-Bretagne, lui fit beaucoup d'accueil, & lui administra de sa propre main la sainte Communion; il lui donna même plusieurs Bénéfices dans la Belgique, entr'autres un Canoniat & Prébende de l'Eglise première & Collégiale de Saint-Gery à Cambray. Comme il falloit être Prêtre pour jouir de ce Canoniat, le Pape lui adressa une Bulle en date du 15 Septembre 1637, pour le dispenser de garder les interstices d'usage dans l'Eglise, par laquelle il lui permet de se faire conférer les Ordres sacrés & la Prêtrise par tel Evêque de la Communion Romaine qu'il jugeroit à propos. Au dos de cette Bulle sont écrits ces mots : *Dilecto filio Guillelmo Hanmero-Claibroko, Clerico Londinensis Diocesis*. En vertu de cette Bulle, M. de Vanderbruch, alors Archevêque de Cambray, lui conféra en peu de jours les Ordres sacrés, & la Prêtrise au commencement de 1638 : il prit ensuite possession réelle de son Canoniat de Saint-Gery, en présence des Doyen & Chanoines de cette Eglise, après le serment d'usage prêté le 1^{er} Avril 1638. Il eut encore un Canoniat & Prébende de la Métropole de

- Cambray, dont il prit possession le 18 Juin 1649, & permuta ce Canoniat le 20 Juin 1670, avec Jacques de Franqueville, pour la Chapelle de Saint-Nicolas-du-Cateau, sous la réserve, pendant la vie de celui-ci, d'une pension de 1000 florins par an, à cause de l'inégalité des fruits de ladite Prébende, c'est ce qui appert de l'extrait des actes capitulaires de la Métropole de Cambray. Il fit son testament olographe le 20 Février 1663, en faveur de son frère THOMAS CLAIBROKE-HANMER, qu'il avoit attiré en France avec lui lorsqu'il fut obligé de quitter l'Angleterre pour la défense de sa vie & de sa Religion. Ils acquirent conjointement, par acte du 18 Juillet 1665, la quantité de 80 mencaudées de terres labourables en fiefs, situées sur les terroirs de Bevillers & Caudry, deux villages du Cambrésis, GUILLAUME, l'aîné, se réservant l'usufruit pendant sa vie. THOMAS, son frère, nommé dans cet acte CLAIBROKE, *aliàs* HANMER, y prend la qualité de Capitaine de Chevaux réformé. Le même GUILLAUME acquit encore, le 22 Décembre 1665, tant pour lui que pour ses héritiers, le fief noble & Liege, à relief de cheval & armes, du Village, terre & Seigneurie de Bethencourt en Cambrésis, ayant haute, moyenne & basse Justice, avec quantité d'autres fiefs qui en relèvent; ladite terre mouvante de l'Archevêché de Cambray, dont il fit le relief le 6 Août 1678, étant alors Chanoine honoraire de l'Eglise Métropolitaine, & en donna son dénombrement à M. de Brias, pour lors Archevêque de cette Ville. A ces acquisitions il ajouta encore, le 26 Mars 1680, par acte passé devant la Justice de Clary en Cambrésis, celle d'une rente héritière & rachetable à son profit, hypothéquée sur des terres situées audit Clary, & sur d'autres terres & fiefs mouvans de la Seigneurie d'Haucourt. Il mourut le 16 Août 1680, & fut inhumé dans l'Eglise Métropolitaine de Cambray, comme il l'avoit ordonné par son testament olographe de 1663, qui ne fut point révoqué, dans lequel il institua légataire universel THOMAS, son frère;
5. HARBERT, né le 10 Septembre 1611;
 6. FRANÇOIS, né le 18 Septembre 1615;
 7. RICHARD, né le 21 Novembre 1617;
 8. Autre THOMAS, né le 13 Septembre 1619, qui fut;
 9. Autre FRANÇOIS, né le 10 Avril 1621, baptisé le 19 du même mois;
 10. ANNE, née le 11 Mai 1597;
 11. MARGUERITE, née le 5 Février 1598;
 12. ELISABETH, née le 30 Octobre 1604;
 13. MARTHE, née le 7 Juillet 1606;

14. Autre MARGUERITE, née le 27 Août 1607;
15. SISSEL, née le 31 Mars 1610;
16. MARIE, née le 22 Novembre 1612;
17. Et CHALONER, née le 1^{er} Février 1613.

GUILLAUME & THOMAS III, les seuls de tous ces enfans que nous connoissions portèrent indifféremment les noms de CLAIBROKE, HANMER-CLAYBROOKE, CLAYBROCKE, CLAIBROKE-HANMER, & HANMER seulement.

XI. THOMAS CLAIBROKE, III^e du nom, *aliàs* HANMER, Chevalier-Banneret, Seigneur de Leauvette, puis de Bethencourt & de Borneville, Capitaine réformé de Chevaux, né le 13 Septembre 1619, & baptisé le 17 du même mois (huitième fils de THOMAS CLAIBROKE, II^e du nom, & de Marie Hanmer), ajouta à son nom celui de sa mère, usage très-fréquent en Angleterre, & ce qu'elle avoit fait pour elle-même, ayant pris le surnom de *Chaloner*. THOMAS CLAIBROKE passa en France avec son frère, & prouva sa noblesse suivant la manière reçue en Angleterre, c'est-à-dire par un titre ou attestation des Rois-d'Armes, qui certifient la noblesse & la filiation: c'est la seule manière en usage dans ce pays, à cause de la difficulté de retrouver les extraits de baptême & de mariage, tous les registres ayant été brûlés dans le tems des différentes révolutions arrivées en ce Royaume. La Maison de CLAIBROKE a fait faire des recherches dans la Paroisse de Fulham: les titres les plus anciens que l'on ait trouvés sont de 1675, & les extraits de baptême de GUILLAUME & de THOMAS, dont nous parlons ici, se sont trouvés dans les anciens papiers de famille, ainsi que plusieurs autres. Ce fut le 2 Février 1664 qu'il obtint le diplôme de CHARLES II, Roi d'Angleterre, ci-devant cité. Il acquit, le 19 Avril 1681, par acte passé devant la Justice d'Inchy, une rente héritière à son profit, hypothéquée sur des terres situées audit lieu; fit son relief de la Seigneurie de Bethencourt le 16 Août 1681, & en donna son dénombrement à l'Archevêque de Cambray, dans lequel acte il s'intitule THOMAS HANMER-CLAIBROKE, Ecuier, Seigneur de Bethencourt, Borneville & Leauvette, & à la fin, seul & unique héritier de tous les biens, fiefs, meubles & immeubles de feu GUILLAUME CLAIBROKE-HANMER, son frère, en son vivant Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Cambray. Il fit son testament olographe; de concert avec sa femme, le 1^{er} Août 1681,

mourut à Cambray, & fut inhumé le 3 Avril 1687, en l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de cette Ville. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1666, passé devant *Marchand & Pluker*, Notaires à Valenciennes (célébration le même jour dans la Chapelle du Petit-Saint-Jean, & bénédiction donnée par le Chanoine son frère), *Marie-Claude Desmaifères*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Eyrebert, ancien Prévôt de Valenciennes, & de *Jeanne Rafoir*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME-ANTOINE, qui suit;
2. JACQUES-JOSEPH, Ecuyer, qui eut pour sa part la Terre de Leauwette, dont le Sieur Lambert Picard, son tuteur, Curé de Saint-Martin de Cambray, fit pour lui relief & dénombrement à la Seigneurie de Naves le 7 Avril 1690: il n'en jouit pas long-tems; car ayant atteint l'âge compétent, il se fit Religieux Capucin;
3. Et MARIE-REINE, appelée, avec ses frères, dans le testament de ses père & mère, Religieuse Carmélite.

XII. GUILLAUME-ANTOINE HANMER-CLAIBROKE, Chevalier-Baronnet, Seigneur de Bethencourt, Borneville & de Leauwette, Prévôt héréditaire de Cambray, né le 9 Janvier 1668, baptisé le même jour en la Paroisse de Saint-Gendulpe de ladite Ville, resta mineur à la mort de son père, & fut sous la tutelle du Sieur Lambert Picard, Curé de Saint-Martin de Cambray, qui fournit en son nom le relief de la Terre & Seigneurie de Bethencourt, le 31 Juillet 1687, à Théodore-Jacques de Brias, Archevêque-Duc de Cambray. Dans cet acte, il ne prend pas la qualité de Seigneur de Leauwette, parce que son frère JACQUES-JOSEPH avoit ce fief dans sa portion, & n'étoit point encore Religieux. Ledit GUILLAUME-ANTOINE obtint de JACQUES II, Roi d'Angleterre, un diplôme signé de sa main, en date du 30 Août 1695, donné à Saint-Germain-en-Laye, par lequel ce Prince atteste la noblesse de la Maison d'HANMER, & qu'elle a joui depuis long-tems de tous les honneurs, privilèges & prérogatives attachés à tous les Chevaliers-Baronnets du Royaume d'Angleterre: il obtint encore de JACQUES III, son successeur, le 9 Février 1702, des Lettres-Patentes données au même lieu, qui confirment son ancienne noblesse & constituent sa filiation & généalogie depuis GILLES CLAI-

BROKE, Chevalier-Banneret. Au-dessus de ces Lettres-Patentes sont les armoiries & les noms des femmes de tous les CLAIBROKE, *alias* HANMER, & l'on n'y voit aucune méfiance. Il mourut à Cambray le 21, & fut inhumé le 22 Juillet 1719, en la Paroisse Saint-Martin de cette Ville. Il avoit épousé, par contrat du 22 Octobre 1697, passé à Mons en Hainaut (célébration le lendemain en l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Sainte-Waudru de la même Ville), Noble *Elisabeth-Renelde Savreux*, fille de *François-Albert Savreux*, Ecuyer, Seigneur de Marlières, & de *Jacqueline de la Falise*. De son mariage il laissa :

FRANÇOIS-ALBERT-JOSEPH, qui suit;
Et ANNE-MARIE-REINE, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie de Mons.

XIII. FRANÇOIS-ALBERT-JOSEPH HANMER-CLAIBROKE, Chevalier, Baron, Seigneur de Bethencourt, Leauwette, Borneville, &c., né à Mons & baptisé en l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Germain le 15 Janvier 1699, étoit mineur à la mort de son père. Le Sieur Pierre-François Caron, Bailli de Borneville, chargé de la procuracy de François-Albert Savreux, Ecuyer, Seigneur de Marlières, tuteur & grand-père dudit HANMER-CLAIBROKE, fit le relief & dénombrement à la Seigneurie de Naves de deux fiefs en mouvans, appartenans au mineur par acte du 15 Avril 1710, dans lequel feu GUILLAUME-ANTOINE HANMER-CLAIBROKE, son père, est qualifié Prévôt héréditaire de la Ville de Cambray, Charge noble qui n'a coutume d'être remplie & occupée que par gens nobles. Le même Bailli de Borneville, fondé de procuracy, fournit aussi le relief & dénombrement de la Terre de Bethencourt à l'Archevêque-Duc de Cambray, au nom de FRANÇOIS-ALBERT-JOSEPH HANMER-CLAIBROKE, le 15 Juillet 1710, lequel fut reçu aux Etats de Cambray en qualité de Gentilhomme, & convoqué par Lettre de cachet pour y assister le 30 Mai 1723: c'est ce qui est attesté par les Députés ordinaires des Etats de Cambray & du Cambrésis, qui certifient en outre que l'usage constant d'édits Etats est de n'admettre à l'assemblée d'iceux que les Gentilshommes prouvant quatre générations. De concert avec sa femme, il fit un testament en forme de partage de ses biens entre tous leurs enfans, par

acte passé devant *Bonaventure Difcart*, Notaire à Lille, le 30 Janvier 1736. Il mourut à Cambrai le 30 Août 1751, & fut inhumé le 31 dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Martin. Il avoit épousé, par contrat du 19 Février 1718, passé devant les Notaires de Tournay, & célébration le 20 en la Paroisse Saint-Quentin dudit lieu, *Marie-Josèphe Luytens*, Dame de Pont-à-Vendin, morte le 18 & inhumée le 20 Décembre 1746, dans l'Eglise Paroissiale de Bethencourt en Cambrésis. Elle étoit fille de Noble *Philippe-Josèphe Luytens*, Ecuyer, Seigneur des Pancaux, Bossut-sur-Elcaut, &c., & de Noble *Marie-Antoinette Bayart*. Ils eurent :

1. MAXIMILIEN-ALBERT-JOSEPH, qui fuit;
 2. N... D'HANMER-CLAIBROKE, Chanoinesse de la noble Abbaye de Guislenghein, près d'Ath en Hainaut;
 3. ANNE-MARIE-JOSÈPHE, mariée, le 19 Avril 1751, à St.-Martin de Cambrai, à *Jean-Charles Pontairol de Grammont*, Chevalier de St-Louis, Major de la Ville de Cambrai;
 4. MARIE-JOSÈPHE-AIMÉE, mariée, le 14 Octobre 1754, à St-Martin de Cambrai, à *Josèphe-Pierre Marcel-de-Blain*, Marquis de Poët, Chevalier de St-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers, retiré avec pension à Montelimar en Dauphiné;
 5. MARIE-JOSÈPHE, mariée, à St-Martin de Cambrai, le 14 Janvier 1755, à *Charles-Auguste-Josèphe de Sart-du-Castelet*, Député depuis ce tems jusqu'à présent, pour la noblesse des Etats de Cambrai;
- Et plusieurs filles, Religieuses.

XIV. MAXIMILIEN-ALBERT-JOSEPH, BARON D'HANMER CLAIBROKE, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Lieramont, Allons, Vendeuil, Damartin, Vauxforel, Sorel, Petit-Sorel, Targret, Malvoisine, Guyencourt, &c., né à Valenciennes le 7 Octobre 1726, baptisé le même jour en l'Eglise Paroissiale de Saint-Jacques de cette Ville, Membre né de la Chambre des Gentilshommes aux Etats de Cambrai, est entré au service sous le nom de *Sieur de Bethencourt*, & a été fait Capitaine au Régiment de Boufflers-Wallons, Infanterie, par commission du 19 Février 1745, en considération des services, y est-il dit, qu'il a rendus dans toutes les occasions qui s'en sont présentées, où il a donné des preuves de sa valeur & de son courage, &c.; il perdit un œil d'un coup de feu. Après le décès de son père,

qui l'a laissé héritier de la moitié de tous ses biens, il a fourni son dénombrement pour la Terre & Seigneurie de Bethencourt à l'Archevêché de Cambrai le 30 Juillet 1754; à la Seigneurie de Naves, pour deux Fiefs en relevans, le 1^{er} Octobre 1767, & à la Seigneurie de Creveœur, pour un Fief à simple hommage, le 28 Octobre 1768. Il a obtenu du Roi Louis XVI des Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Juillet 1778, par lesquelles Sa Majesté a réuni les Terres de *Lieramont, Allons, Vendeuil, Sorel, Petit-Sorel, Vauxforel & Malvoisine*, & les a érigées en Baronnie sous la dénomination de *Baronnie d'Hammer-Clairoke*, pour être possédée audit titre par lui, ses enfans, postérité & descendans aînés mâles. Elles ont été enregistrées au Parlement le 21 Août, & en la Chambre des Comptes de Paris le 5 Septembre de la même année. Le Baron D'HANMER CLAIBROKE a préféré cette qualité à une plus éminente, parce qu'elle est celle que portoit un de ses ancêtres en 1250, & se rapporte à celle de *Chevalier-Baronnet* qu'ont eue plusieurs membres de sa Maison, qui en Angleterre est la première après la Pairie & est héréditaire. Il a épousé, par contrat passé au Château de Lieramont le 9 Février 1750, devant *Vinchon*, Notaire Royal au Bailliage, Gouvernement & Prévôté de Perrone, y résidant (célébration le lendemain en l'Eglise Paroissiale de Saint-Quentin de Lieramont, Diocèse de Noyon), noble *Hélène-Antoinette du Feu de Lieramont*, fille de Messire *Gabriel du Feu*, Ecuyer, Seigneur de Lieramont, Gentilhomme servant de M. le Duc d'ORLÉANS, & d'*Hélène-Justine Maubert*, dont :

1. ANTOINE-ALBERT-JOSEPH, qui fuit;
2. GABRIEL-JEAN, appelé d'abord *le Chevalier*, & actuellement *le Comte d'Hammer-Clairoke*, né le 13 Mai 1759 & baptisé en l'Eglise Saint-Quentin de Lieramont, qui a commencé de servir dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, est entré ensuite, lors de la suppression de ce Corps, dans le Régiment Royal Dragons, & vient d'être fait, en 1779, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons;
3. Et AGNÈS D'HANMER-CLAIBROKE, mariée, par contrat du 25 Mars 1771, à Messire *Eugène-François d'Efpiennes*, Chevalier, Seigneur d'Asvent, résidant à Valenciennes, dont deux garçons & trois filles.

XV. ANTOINE - ALBERT - JOSEPH, BARON d'HANMER - CLAIBROKE, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, né à Lieramont le 23 Novembre 1750, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Juillet 1769, après avoir obtenu des Lettres de dispense d'âge le 5 du même mois, est Membre de la Chambre de la Noblesse aux Etats de Cambrai, où il a été reçu en Octobre 1775. Il a épousé, par contrat passé à Paris le 8 Février 1781, chez Cayés, Notaire, rue du Jour, célébration en l'Eglise Notre - Dame - des - Vignes à Soissons le 14 du même mois, Noble Marie - Francoise - Charlotte Hugueny de Novion. Par son contrat de mariage, M. le Baron d'HANMER - CLAIBROKE père donne à son fils la Terre de Bethencourt, celles de Lieramont, Halions, Vendeuil, Sorel, Malvoisine, Vauxforel, Targret, Petit-Sorel, Guyencourt; & Mademoiselle de Novion lui apporte tous ses droits & actions, consistans en les Terres de Cerisy, la Motte-Fayel, Novion, Nouvron, Mont-de-Belleu, Chavigny, &c.

Les armes : *d'argent, à la croix pattée de gueules, l'écu surmonté d'une couronne ducal d'or, d'où sort une atruche à demi-corps, les ailes d'or étendues, le corps herminé, & tenant à son bec un fer à cheval de sable; le tout environné d'un manteau ducal de gueules, doublé d'argent.* (Généalogie dressée sur les titres qui ont été déposés aux archives du Roi en 1778, par Dom Queincer, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Historiographe-Archiviste du Roi, qui en a tiré des copies, & les a collationnées & certifiées, d'après les pouvoirs qu'il en a reçus de Sa Majesté. Depuis 1638, on est en possession de porter le manteau doublé d'hermine).

CLAIRAC, en Languedoc : *d'azur, au lion d'or, surmonté de deux étoiles de même*

CLAIRAMBAULT : *d'argent, à un chéneau arraché de sinople.*

* CLAIRÉ, Bourg & ancienne Baronnie en Normandie, diocèse & Election de Rouen. Il s'y tient un marché toutes les semaines, & tous les ans une foire qui est très-fréquentée.

* CLAITÉ (LA) ou LA CLAYETTE, en Bourgogne, diocèse de Mâcon, Terre, Seigneurie & Baronnie érigée en Comté en

faveur de Bernard de Noblet-de-Chenelette, par Lettres du mois de Juillet 1730, registrées au Parlement de Paris le 27 Janvier 1737. Le Marquis de la Claité épousa, 1^o le 19 Novembre 1695, Jeanne d'Orgny-d'Origny, fille de Jean, Seigneur d'Anglure, de Mailly, &c., & de Marie-Anne de Trélon; & 2^o le 30 Mai 1718, Antoinette Martin-de-Punetis. Il y a eu des enfans de ces deux mariages. Voy. NOBLET-D'ANGLURE.

CLAMECY, famille noble & ancienne, dont étoit MARIE DE CLAMECY, Dame dudit lieu, qu'elle porta en mariage à son mari Jean de Condé, Seigneur de Boulaye, dont postérité. Les armes : *de gueules, à deux fasces d'argent, & un chevron d'or brochant sur le tout.*

CLAMORGAN, famille regardée comme l'une des plus considérables de Normandie. THOMAS DE CLAMORGAN, selon le Catalogue de Gabriel du Moulin, étoit Chevalier-Baneret, & portoit pour armes : *d'argent, à une aigle de sable, à la bordure de gueules.*

Messire THOMAS DE CLAMORGAN, Chevalier, avoit procès vers 1400, & étoit marié à Catherine d'Argouges, Dame de Neuville.

RICHARD DE CLAMORGAN, & Alix d'Esquay, sa femme, avoient différend avec Guillemette d'Esquay, veuve de Messire Guillaume de Breuilly, Chevalier, vers la fin du XV^e siècle.

THOMAS DE CLAMORGAN, Vicomte de Coustances & de Valogne, étoit père de

THIERRY DE CLAMORGAN, Chevalier, Vicomte de Montreuil & de Bernay en 1491.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.* Voy. l'Hist. de la Maison d'Harcourt, par la Roque, pag. 415, 791, 793, 1062, 1069, 1153 & 1527.

CLAPIERS (DE), famille originaire d'Andalousie, établie en Provence, où elle possède la Terre & Seigneurie de Vauvenargues, érigée en Marquisat par Lettres du mois de Mars 1722, en faveur de JOSEPH DE CLAPIERS, 11^e du nom, Seigneur de Claps, dont nous parlerons ci-après.

Le premier de ce nom, dont on ait connaissance, est

I. JEAN DE CLAPIERS, 1^{er} du nom, originaire d'Andalousie, qualifié Lieutenant-Général des Armées du Roi ROBERT, premier Ecuyer

de ce Prince, & Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Hières, dans le testament qu'il fit en cette Ville, reçu par *Dracon*, Notaire, le 2 Août 1330, par lequel il fait un legs à sa femme, & institue héritiers ses deux fils. Il avoit pour frère *ETIENNE* de CLAPIERS, qui gouverna pendant dix ans l'Abbaye de Saint-Victor en qualité d'Abbé, auquel succéda Guillaume de Grimoard-de-Grifac, ensuite souverain Pontife sous le nom d'URBAIN V.

JEAN laissa de *Marguerite de Castellane*, entr'autres enfans :

1. *ETIENNE*, qui fut ;
2. Et *HUGUES*, dont on ignore le sort.

II. *ETIENNE* de CLAPIERS eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

III. *BERMOND* de CLAPIERS, qui exerça l'office de Commissaire des Finances des Comtes de Provence. Il siégeoit encore en 1467. Il épousa, par contrat du 21 Décembre 1393, *Annoulette de Puget*, & eut :

1. & 2. *JACQUES*, qui fut, & *HONORÉ*, dont nous parlerons ci-après, qui firent une fondation dans l'Eglise d'Hières par acte du 4 Février 1440, & partagèrent la succession de leurs père & mère le 20 Mai 1448 ;
3. Et *PIERRE*, Evêque de Toulon, par Bulles d'*EUGÈNE* IV, données à Florence en date du 13 des calendes d'Octobre 1440.

IV. *JACQUES* de CLAPIERS, I^{er} du nom, Seigneur de Pierrefeu, de Roquebrune, de Palaison & de Villepeis, prêta hommage de la Terre & Seigneurie de Pierrefeu, en son nom & en celui de son frère *HONORÉ*, le 5 Octobre 1444, & pour ses autres Terres le 12 Janvier 1449. Il laissa de *Béatrix Jossande* :

1. *NICOLAS*, qui fut ;
2. Et *JEANNE*, mariée à *Louis Garnier*, tige des Seigneurs de *Juhians* & de *Fonblanque*.

V. *NICOLAS* de CLAPIERS, Seigneur de Pierrefeu, &c., se retira à Aix, où il fut pourvu d'un office de Conseiller du Roi & d'Avocat des Pauvres. Il y épousa, le 4 Octobre 1470, *None de Guiran*, dont :

VI. *JEANDE* CLAPIERS, II^e du nom, Seigneur de Pierrefeu, qui fit son testament à Hières le 5 Janvier 1524, reçu par *Gardane*, Notaire audit lieu, & avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1509, *Marguerite d'Agoult-d'Olières*, fille de *Louis*, Baron d'Olières, & de *Delphine de Villeneuve*, dont :

1. *ANTOINE*, qui fut ;
2. *NICOLAS*, légataire de son père ;

3. Et *FRANÇOIS*, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

VII. *ANTOINE* de CLAPIERS, Seigneur de Pierrefeu, prêta hommage au Roi pour cette Terre le 4 Décembre 1529, & épousa, par contrat du 8 Février 1545, *Jeanne de Cabanes*, Dame en partie de Colongue & de Venel, dont :

VIII. *JACQUES* de CLAPIERS, II^e du nom, Seigneur de Colongue, Pierrefeu & Venel, qui rendit hommage pour lesdites Terres le 30 Janvier 1579. Il fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1598, & avoit épousé, par contrat passé devant *Ardiffos*, Notaire à la Garde-lès-Toulon, le 3 Octobre 1574, *Madeleine de Thomas*, fille de noble *Gaspard de Thomas*, Seigneur de la Garde & de Sainte-Marguerite, & de *Marguerite de Seytres-Caumout*. De ce mariage vint :

IX. *ESPRIT* de CLAPIERS, I^{er} du nom, Seigneur de Colongue, Venel & Pierrefeu, marié, par contrat passé le 7 Août 1611, devant *Jean*, Notaire à Colongue, à *Honorade de Saint-Martin*, fille de noble *Charles*, Seigneur de Chantercier, & d'*Anne de Varadier-Saint-Andiol*. Il en eut :

1. *JACQUES*, qui fut ;
2. *CHARLES*, Chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem & Capitaine de Vaisseaux, dont il est parlé dans l'*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, sous le nom de *Chevalier de Coulange*. C'étoit un grand Marin, & le fléau des Pirates ;
3. Et *MARGUERITE*, mariée à *Antoine d'Albert*, Conseiller au Parlement de Provence.

X. *JACQUES* de CLAPIERS, III^e du nom, Seigneur de Colongue & de Venel, Capitaine d'une des Galères du Roi par brevet du 24 Mars 1643, fut maintenu dans sa noblesse par les Commissaires députés pour la vérification des titres de noblesse le 5 Novembre 1666. Il épousa, 1^o par contrat passé devant le *Bon*, Notaire, le 12 Juin 1641, *Marguerite d'Augustine*, fille de *Marc-Antoine*, Baron de Septeme ; & 2^o par autre contrat passé devant *Juge*, Notaire à Marseille, le 24 Juin 1665, *Louise de Fabre*, fille de noble *Gaspard de Fabre*, de la ville de Marseille, & de *Louise de Seigneuret*, & laissa de son premier mariage :

1. *ESPRIT*, qui fut ;
2. Et *CLAIRE*, mariée à noble *Jean de Fabre*, frère de *Louise*.

Et du second lit vinrent :

3. LAZARE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. Et N... mariée, à Arles, au Sieur de *Pilier*.

XI. ESPRIT DE CLAPIERS, II^e du nom, Seigneur de Colongue & de Venel, épousa à Marseille N... de *Curet*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. ALEXANDRE, qui, après avoir servi en France, se retira en Russie, où il est mort Colonel du Régiment des Ingénieurs, & Officier-Général dans les Armées de la Czarine, laissant deux fils dont on ignore les noms & le sort ;
3. CHARLES, rapporté après son aîné ;
4. Et JOSEPH, marié à la Martinique à *Jeanne de Potheau*, dont il a eu :

CLAIRE-MARIE-HÉLÈNE, mariée, en 1749, à ESPRIT DE CLAPIERS, III^e du nom, son cousin germain.

XII. JACQUES DE CLAPIERS, IV^e du nom, Seigneur de Montfort, Capitaine au Régiment du Maine, Chevalier de St-Louis, & Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, épousa *Polixène de Gras*, fille d'*Honoré*, Conseiller au Parlement, mort Doyen. De ce mariage est issu :

XIII. ESPRIT DE CLAPIERS, III^e du nom, marié, en 1749, à CLAIRE-MARIE-HÉLÈNE DE CLAPIERS, sa cousine germaine, fille de JOSEPH, dont est né :

XIV. JACQUES-AUGUSTE-MICHEL-MARIE DE CLAPIERS.

XII. CHARLES DE CLAPIERS, troisième fils d'ESPRIT, II^e du nom, & de N... de *Curet*, Seigneur d'Aubenas, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment du Maine, dont il a fait en 1716 l'*Histoire chronologique*, avec un abrégé des sièges, batailles & actions où il s'est trouvé depuis la création de ce Régiment jusqu'à la paix de Baden. Il est encore auteur d'un livre, intitulé : *Tucia*, Vestale, dédiée à Madame la Duchesse du Maine en 1722. Il avoit épousé *Louise d'Amat*, veuve de *François-Auguste*, Marquis de *Valavoire*, dont est né :

XIII. CHARLES-ELZÉAR DE CLAPIERS, Seigneur d'Aubenas, Officier des Vaisseaux du Roi.

SECONDE BRANCHE.

XI. LAZARE DE CLAPIERS, second fils de JACQUES, III^e du nom, & de *Louise de Fabre*, sa seconde femme, Seigneur de Colongue,

épousa, par contrat passé devant *Darbès*, Notaire à Aix, le 14 Janvier 1693, *Françoise de Maurel*, fille d'*Antoine de Maurel*, Seigneur de Volone, Conseiller du Roi & Grand-Sénéchal de Toulon. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major à Huningue, & ci-devant Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie ;
3. Et N... mariée à Digne à noble N... d'*Esmivi-d'Auribeau*.

XII. JACQUES DE CLAPIERS, Seigneur de Colongue, après avoir servi pendant plusieurs années en qualité de Lieutenant au Régiment de Champagne, épousa, le 16 Février 1735, *Gabrielle-Thérèse d'André*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoise de Gaufridy*, des Barons de *Tressl*. De ce mariage sont nés :

1. LAZARE-JACQUES-FRANÇOIS ;
 2. BALTHASAR, qui a servi en qualité d'Officier dans le Régiment de Médoc, jusqu'à la dernière réforme ;
- Et plusieurs enfans.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. FRANÇOIS DE CLAPIERS, troisième fils de JEAN, II^e du nom, Seigneur de Pierrefeu, & de *Marguerite d'Agout-d'Olières*, est auteur d'un *Traité de Droit* & de la *Chronologie des Comtes de Provence*. Après avoir exercé l'office de Lieutenant-Particulier au Siège d'Aix, il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes en 1556, & mérita par ses services que le Roi lui donnât le premier office de Conseiller au Parlement qui viendrait à vaquer. Le brevet expédié à cette occasion est du 17 Octobre 1571. Il avoit épousé, le 19 Novembre 1548, *Marguerite de Séguiran*, Dame de Vauvenargues, dont :

1. BONIFACE, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. Et MADELEINE, mariée à noble *Rolin de Barthélemy*, Seigneur de Sainte-Croix.

VIII. BONIFACE DE CLAPIERS, dit de *Séguiran*, épousa, le 23 Octobre 1586, N... de *Barthélemy-de-Sainte-Croix*, sœur de *Rolin*, dont il eut :

IX. JEAN-FRANÇOIS DE CLAPIERS, Seigneur de Vauvenargues, qui épousa, le 27 Octobre 1608, *Anne de Séguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bouc, d'abord Conseiller au

Parlement, ensuite Président à Mortier, & enfin premier Président en la Cour des Comptes de Provence, & de *Marie de Gaufridy-de-la-Galinière*. De ce mariage naquirent :

1. HENRI, qui fuit ;
2. & 3. GASPARD & ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte en 1633 & 1634.

X. HENRI DE CLAPIERS, Seigneur de Vauvenargues, d'abord Officier de Cavalerie, fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1674, & avoit épousé par contrat passé devant *Darbès*, Notaire, le 30 Septembre 1643, *Thérèse de Gallifet*, fille d'*Alexandre*, Seigneur du Tolonet, Président aux enquêtes du Parlement, & d'*Anne de Trichaud-Saint-Martin*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. SUSANNE, mariée à *Joseph d'Autric-de-Vintimille*, Seigneur de Baumettes, à Apt ;
3. GABRIELLE, mariée à *Jean-François de Gantès*, Seigneur de Valbonnette, Conseiller au Parlement de Provence ;
4. Et MARIE, Religieuse Carmélite à Aix.

XI. FRANÇOIS DE CLAPIERS, II^e du nom, Seigneur de Vauvenargues, épousa, par contrat passé devant *Darbès*, Notaire à Aix, le 8 Août 1678, ELISABETH DE CLAPIERS, la parente au IV^e degré, issue des Seigneurs de *Gréoux*. De ce mariage naquirent :

JOSEPH, qui fuit ;
Et plusieurs autres enfans, morts sans alliance.

XII. JOSEPH DE CLAPIERS, Marquis de Vauvenargues, Seigneur de Claps, étoit premier Consul d'Aix, procureur du pays aux années 1720 & 1721. Il rendit de si grands services à cette Ville, dont il étoit Commandant pour le Roi pendant la Contagion, que Sa Majesté, pour l'en récompenser, érigea sa Terre de *Vauvenargues* en *Marquisat* au mois de Mars 1722, & le gratifia d'une pension de 3000 livres. Il avoit épousé, le 6 Septembre 1713, noble *Marguerite de Bermond*, dont :

1. LUC, dit le *Marquis de Vauvenargues*, né le 6 Août 1715, mort à Paris sans alliance le 28 Mai 1747, avec la réputation d'un des plus beaux génies de son siècle. Il est Auteur d'un livre intitulé : *Introduction à la connoissance de l'Esprit humain*, suivie de réflexions & de maximes, à Paris 1746. Ouvrage estimé, qu'il avoit composé à l'âge de 25 ans, au milieu du tumulte des armes. M. de Voltaire

parle avec avantage du *jeune Marquis de Vauvenargues* au chapitre de l'Eloge funèbre des Officiers qui moururent dans la guerre de 1741, t. II, du *Recueil de ses Œuvres*, p. 449 à 453, à Londres 1751 ;

2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de Flandre, tué dans l'Isle de Corse en 1741 ;
3. NICOLAS-FRANÇOIS-XAVIER, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Flandre ;
4. Et N... Religieuse Carmélite à Marseille.

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. JEAN DE CLAPIERS, Seigneur du Sambuc, second fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, & de *Marguerite de Séguiran*, Dame de Vauvenargues, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes l'an 1586, & se maria, le 17 Février 1593, avec CATHERINE DE CLAPIERS-CO-LONGUE, sa cousine, dont :

1. ESPRIT, qui fuit ;
2. Et MADELEINE, mariée à N... de *Vintimille-Figanieri*.

IX. ESPRIT DE CLAPIERS, Seigneur du Sambuc, & ensuite Baron de Gréoux, épousa, à Marseille le 4 Mai 1622, *Anne de Gaspari*, fille de noble *Alexandre*, & d'*Ifabeau de Bauffet*, dont :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. THÉRÈSE, mariée, le 31 Mars 1656, à *Joseph de Gautier*, Seigneur d'Aiguines ;
3. Et ISABEAU, mariée, le 3 Septembre 1644, à *Louis de Rascas du Canet*.

X. ALEXANDRE DE CLAPIERS, Baron de Gréoux, épousa, le 3 Août 1658, *Véronique de Grasse*, Dame de Cabris, & eut :

XI. ANTOINE DE CLAPIERS, Baron de Gréoux, Seigneur de Cabris, qui a laissé de *Thérèse de Foresta* :

1. JEAN-PAUL, qui fuit ;
2. N... mariée à N... d'*Arcussia d'Esparron* ;
3. THÉRÈSE, mariée à *Philippe II de Meyronnet*, Marquis de Châteauneuf ;
4. Et N... mariée à N... d'*Isnard*.

XII. JEAN-PAUL DE CLAPIERS, Marquis de Cabris, épousa à Grasse, où il réside, *Elisabeth de Lombard*, Dame de Saint-Benoit, dont il a postérité.

CINQUIÈME BRANCHE.

IV. HONORÉ DE CLAPIERS, Seigneur en partie de Pierrefeu, second fils de BERMOND, & d'*Annoulette de Puget*, eut entr'autres enfans de la femme, dont on ignore le nom :

V. ANTOINE DE CLAPIERS, Seigneur de Pier-

refeu & du Puget, qui épousa *Perrine de Castellane*, des Barons d'Allemagne, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Louis de Garnier*, Conseiller en la Cour du Parlement de Provence.

VI. JEAN-FRANÇOIS DE CLAPIERS, Seigneur en partie de Pierrefeu & du Puget, fit hommage pour ses deux Terres le 16 Juin 1548, & avoit épousé, le 29 Avril 1546, *Anne de Glandevès-la-Garde*. Il en eut entr'autres enfans :

VII. FRANÇOIS DE CLAPIERS, Seigneur du Puget & en partie de Pierrefeu, qui épousa, le 10 Décembre 1553, *Françoise de Rochas*, fille de noble *Honoré*, Seigneur d'Aiglun, & de *Claudine de Ruffan*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et MELCHIORE, mariée, en 1587, à noble *Melchior de Thomas*, Seigneur d'Orves & d'Evenos.

VIII. JACQUES DE CLAPIERS, Seigneur en partie du Puget & de Pierrefeu, épousa, le 22 Juin 1586, *Catherine de Foresta-Colongue*, dont entr'autres enfans :

IX. MARC-ANTOINE DE CLAPIERS, Seigneur d'Aiglun, qui épousa, le 1^{er} Janvier 1624, *Anne de Glandevès*, dont :

1. FRANÇOIS, Conseiller au Parlement, marié, fans enfans, le 11 Avril 1643, à *Anne de Riquetti-Mirabeau*;
2. MARC-ANTOINE, qui fuit;
3. Et CATHERINE-THÉRÈSE, mariée, en 1659, à noble *Balthasar d'Albert*, Seigneur de Silans.

X. MARC-ANTOINE DE CLAPIERS, II^e du nom, né en 1639, épousa, le 27 Octobre 1672, *Anne d'Albert*, dont :

XI. JEAN-BAPTISTE DE CLAPIERS, Seigneur de Saint-Tropès, qui épousa, en 1701, *Marie-Louise de Boiffon-Merveille*, fille de noble *François*, Président-Trésorier-Général de France, & de *Marie de Montolieu*. De ce mariage est né, entr'autres enfans :

XII. JEAN-FRANÇOIS DE CLAPIERS, II^e du nom, Seigneur de Saint-Tropès, qui épousa, le 8 Juin 1728, *Jeanne-Charlotte de Garnier-de-Menonville*, fille de *François*, Commandant de la Citadelle de Saint-Nicolas de Marseille. Les enfans qui existent de ce mariage sont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-RAYMOND, Lieutenant de Vaisseaux;
2. JOSEPH-VICTOR, Chanoine à l'Abbaye féculiarisée de Saint-Victor-lès-Marseille;
3. Et FRANÇOIS-RAYMOND, Religieux de Cîteaux.

Les armes: *fascé d'azur & d'argent de six pièces; au chef d'or.* (*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, édit. de 1757, tom. I, pag. 261).

CLARE. Voyez O BRIEN. Maison originaire d'Irlande, établie en France depuis la fin du dernier siècle.

CLARIS, en Provence: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles de même.*

CLARIS (DE), en Languedoc. Cette famille remonte à

I. FRANÇOIS DE CLARIS, habitant de la ville de Cordes, au Diocèse d'Albi, qualifié de *nobilis & egregii viri Domini Francisci de CLARIS*, dans le contrat de mariage de son fils

II. ANTOINE DE CLARIS, qui épousa, par contrat du 4 Janvier 1505, *Marie de Lorme (de Ulmo)*, dont :

III. ANDRÉ DE CLARIS, marié, par contrat du 11 Février 1524, à *Françoise d'Arlande (de Arlempdiâ)*, fille de *Louis*, Co-Seigneur de Mirabel, de Saint-Montan & de Fenouillet au Diocèse de Viviers. De cette alliance naquirent :

1. GILLES, qui fuit;
2. Et MARIE, morte après son mari, en 1559, mariée à *Philippe Maffiot*, du Pont de Sorgues, Diocèse d'Avignon, dont elle étoit veuve le 22 Août 1559.

IV. GILLES DE CLARIS, Ecuyer, Seigneur de Nogaret & de Castaudet, testa le 27 Octobre 1603, fit un codicille le 12 Mars 1617, & mourut le 16 Juillet 1618. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1562, *Jeanne d'Amalric*, morte le 16 Octobre 1623, fille de *Guillaume*, & de *Béatrix de Cavailon*. De leur mariage vinrent :

1. JEAN, mort le 7 Octobre 1513, fans postérité;
2. PIERRE, qui fuit;
3. ANDRÉ, mort le 7 Novembre 1638;
4. ANTOINE, mort le 15 Octobre 1622;
5. JACQUES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;

6. ISABEAU, mariée à *Pierre de Villas*, du lieu de Saint-Hippolyte, qui vivoit encore avec son mari le 11 Décembre 1625;
7. Et CHARLOTTE, nommée dans le testament de son père, qui vivoit le 4 Juin 1628.

V. PIERRE DE CLARIS fit un codicille le 24 Août 1646, & mourut le 27 du même mois. Il avoit épousé, avant le 29 Décembre 1623, *Susanne Privalde*, dont:

1. JEAN, qui fuit;
2. PIERRE, dont on ignore la destinée;
3. ANTOINE;
4. & 5. SUSANNE & CATHERINE, dont on ignore aussi la destinée.

VI. JEAN DE CLARIS, demeurant en la ville de Sauve, Diocèse de Nîmes, épousa *Marie de Piçe*, laquelle ne vivoit plus le 29 Décembre 1671. Il en eut :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et MARC-ANTOINE, mort à Bayonne, Lieutenant au Régiment de Rouergue.

VII. JACQUES DE CLARIS, Seigneur de Florian, obtint le 30 Mars 1690 une Ordonnance de M. de *Lamoignon*, Intendant de Languedoc, par laquelle, attendu sa conversion à la Religion Catholique, il fut déchargé de toute contribution faite sur les nouveaux convertis. LOUIS XIV lui accorda une pension de 400 livres, en considération des services qu'il avoit rendus lors des premiers troubles des Cévennes. Il testa le 21 Mai 1690. Un Mémoire de famille porte qu'il servit en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Tessé. Il épousa, 1^o le 29 Décembre 1671, *Marguerite Fixès*, fille de *Daniel*, Receveur & Payeur des gages de la Cour, & Receveur des Tailles de Montpellier, & de *Marguerite de Trouffel*; & 2^o le 8 Décembre 1685, *Marie Arnaud*, fille de *Jean Arnaud-Palauquiffe*, & de *Catherine Bourride*. Il eut du premier lit:

1. JEAN, qui fuit;
2. MARC-ANTOINE, Lieutenant dans le Régiment Royal des Vaillieux, qui se noya dans le Rhin, âgé de 18 ans;
3. Et PIERRE, Ecclésiastique.

VIII. JEAN DE CLARIS, Seigneur de Florian, baptisé le 4 Mai 1674, servit au ban & arrière-ban en 1692, ensuite dans les Cadets Gentilshommes, fut après Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Girardin, & successivement Capitaine dans le même Régiment. Il servit contre les rebelles des Céven-

nes, qui par ressentiment brûlèrent son Château de Florian, & ravagèrent ses troupeaux & ses récoltes. Il prit ensuite le parti de la Robe, fut nommé, le 3 Avril 1700, Conseiller honoraire en la Sénéchaussée & Siège Prédial de Montpellier, & obtint, le 23 Janvier 1708, des provisions pour l'office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Cour des Comptes, Aides & Finances de la même Ville. Il fut maintenu dans sa noblesse le 23 Mars 1723. Il épousa, 1^o par contrat du 8 Juillet 1697, *Françoise Molles*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Cambis*; & 2^o le 28 Juillet 1707, *Marie-Madeleine de Perdrix*, fille de *Philippe*, Conseiller du Roi en ladite Cour des Comptes, Aides & finances de Montpellier, &c., & eut du premier lit:

1. JEAN-JACQUES, mort en bas âge;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, qui servit en qualité de volontaire dans le Régiment de Blaisois;
3. MARTHE, morte en bas âge.

Et du second lit :

4. PHILIPPE-ANTOINE, né le 8 Novembre 1707, entré dans la première Compagnie des Mousquetaires en Janvier 1733, nommé le 21 Février 1740, Capitaine dans le Régiment de Rohan, Cavalerie, depuis en la même qualité dans celui de Lusignan, fait Chevalier de Saint-Louis en 1743, & retiré du service en 1756. Il a épousé, le 7 Mai 1762, *Marie-Elisabeth Mignot*, veuve de *Nicolas-Joseph de Dompierre*;
5. FRANÇOIS, mort jeune;
6. PIERRE, mort en Italie le 4 Août 1734, Lieutenant au Régiment de Champagne;
7. FRANÇOIS, qui fuit;
8. MARIE-TIPHAINÉ, morte Religieuse à Anduze;
9. SUSANNE-CHARLOTTE, morte Religieuse à Roquemaure;
10. MARGUERITE, morte au même Monastère;
11. MADELEINE, qui jouit d'une pension du Roi;
12. ELISABETH, morte en bas âge;
13. MARIE-ANNE, Chanoinesse à Soyon à Valence;
14. LUCRÈCE, morte en bas âge;
15. ADÉLAÏDE, Religieuse à Arles;
16. Et ANGÉLIQUE, qui jouit d'une pension du Roi.

IX. FRANÇOIS DE CLARIS-DE-FLORIAN, né le 29 Mars 1718, Volontaire dans la Compagnie de son frère en 1742, Cornette au Régiment de Brionne, Cavalerie, en 1743, Lieutenant au Régiment de Lusignan, aussi Cava-

lerie, en 1745, a époufé, le 3 Juin 1752, *Gillette Salgues*, dont :

1. JEAN-PIERRE, né le 6 Mars 1755;
2. PHILIPPE, né le 30 Mai 1756;
3. Et FRANÇOIS-PHILIPPE, né le 20 Juin 1757.

SECONDE BRANCHE.

V. JACQUES DE CLARIS, Seigneur de Saint-Martin, cinquième fils de GILLES, & de *Jeanne d'Amalric*, testa le 1^{er} & le 3 Mai 1670 & le 12 Octobre 1675. Il époufa, 1^o par contrat du 19 Mars 1616, *Catherine Gabourde*, fille de *Melchisedech Gabourde*, & de *Marie Majfanes*; & 2^o le 5 Avril 1661, *Louise de Molles*. Il eut du premier lit :

Cinq garçons ;
Et quatre filles.

Et du fecond lit :

JACQUES, qui fuit ;
Un garçon ;
Et quatre filles, dont trois mariées.

VI. JACQUES DE CLARIS, Seigneur de Saint-Martin, fe trouva à la bataille de Senef, où il fervit en qualité de Volontaire, dans le Régiment Maître-de-Camp-Général de la Cavalerie. Il époufa, 1^o par contrat du 4 Novembre 1673, *Dauphine Ginhoux*, fille d'*Isaac*, & de *Madeleine de Poffac*; & 2^o le 20 Octobre 1678, *Germaine d'Arvieu*, fille de *David*, Docteur ès Droits, & de *N... Ricaud*. Du premier lit naquirent :

1. JACQUES, mort en Italie, Lieutenant au Régiment de Bretagne.

Et du fecond lit :

2. CLAUDE, Juge-Royal de la Ville de Sommières, marié en 1713 à *Elifabeth Rivière*;
3. DAVID, baptifé le 21 Août 1681, Chevalier de Saint-Louis en 1717, Directeur-Général des fortifications d'Alface, Ingénieur en chef des Armées du Roi, le 1^{er} Janvier 1740. Il s'est trouvé au fiége de Barcelone, de Tortofe, d'Alicante, de Fribourg, à la défenfe de Béthune, où il reçut une bleffure confidérable à la cuiffe, & encore à 13 autres fièges, où il fe signala par fa bravoure. Il fut tué au fiége de Prague en 1742, & avoit époufé, en 1721, *Elifabeth de Portal*, fille de *N... de Portal*, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi ;
4. Et JEAN-JACQUES, Chevalier de Saint-Louis, baptifé le 6 Juin 1687, mort Ingénieur en chef de la Ville & Citadelle d'Alais. Il fervit pendant 6 ans, en qualité de Lieute-

nant, dans le Régiment de Boufflers, & fe trouva à la défenfe d'Aire, où il donna des preuves de fa valeur, ainfi que dans plusieurs autres occafions.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de fable; au chef d'azur, chargé d'un foleil d'or.*

Il eft fait mention dans l'*Hiftoire de France*, tom. XI, pag. 336, par feu Villaret, d'un combat fingulier entre le Sire de Clary, Gentilhomme du Languedoc, & Pierre de Courtenay, Seigneur Anglois, fur ce que ce dernier s'étoit vanté qu'il n'avoit trouvé perfonne en France qui eût ofé combattre contre lui. Le Sire de Clary, dit cet auteur, ne put entendre cette bravade infultante pour la Nobleffe Françoisé, fans la relever : il offrit de foutenir l'honneur de fa nation; la propofition fut acceptée. Ces deux champions de la gloire patriotique combattirent devant la Comteffe de Saint-Paul, & Courtenay bleffé, défarmé, s'avoua vaincu, & repaffa en Angleterre.

CLARIS-VALINCOURT, Maifon iffue d'un cadet de celle de *Valincourt*, qui fut apagnée de la Terre de *Claris*.

Cette Maifon de VALINCOURT defcendoit d'*Eude d'Aquitaine*, Sire d'Oïzy, créé par CHARLEMAGNE, Châtelain & Comte de Cambray, iffu d'*Eude le Grand*, Duc d'Aquitaine, qui défint, avec CHARLES MARTEL, les Sarrafins, près de Tours. Il époufa, dans le VIII^e fiècle, *Elifande*, héritière de *Valincourt*, *Creveœur*, *Claris*, &c. Voy. Carpentier, part. I, ch. 12, pag. 223, & part. II, chap. 2, pag. 229, dans la *Généalogie de Saint-Aubert*, Evêque de Cambray, de laquelle alliance les Maifons d'*Oïfy*, de *Valincourt*, de *Saint-Aubert* & autres, tirent leur origine, felon le même Carpentier, Nic. Deprez, Colvener, Gêlie, Butkens, & autres Hiftoriens.

Ce qui eft encore prouvé par des chartes de l'Abbaye de Vaucelles, en date de 1236, & de l'Abbaye de Mont-Saint-Martin, de 1296. On en trouve de la Cathédrale de Cambray de 1016, avec un fceau où eft représenté un Cavalier à cheval, tenant d'une main un écu avec un lion de gueules, & de l'autre la bannière de Claris, d'argent, à la fafce d'azur, avec l'infcription : *Sigillum Domini de Valincourt & Claris militis.*

On trouve la Généalogie fuivie de la Maifon de CLARIS, & prouvée par des chartes &

monumens commençant par GILLON, Sire de CLARIS, puîné de la Maison de VALINCOURT, depuis 1146 jusqu'à JEAN, dit le *Griffon*, Sire de CLARIS, Chevalier, enterré à Lille en 1362, avec son épouse *Marie de Mouchy*, & dudit JEAN DE CLARIS, jusqu'au siècle présent, dans Butkens, *Trophées de Brabant*, suppl., liv. 8, fol. 373, usque ad 380, tit. *Comte de Clairmont*, ainsi que dans les *Tables Généalogiques* de Hubner, imprimées à Leipzig, & en raccourci dans le *Calendrier* de Warencrap, imprimé à Francfort, ad verb. VALINCOURT; la Colombière, *Théat. d'Honneur*, pag. 303; la Morlière, *Antiquités d'Amiens*. Le Roy Notitia Marchionatus S. R. J. Froissard, Olivier de la Marche, & autres Auteurs parlent des Seigneurs de *Claris*.

La Terre de *Claris* sortit de cette Maison par JEAN DE CLARIS, fils de HUGUES, & de *Marguerite*, fille du Comte de *Roucy*, par confiscation, ledit JEAN DE CLARIS s'étant battu en duel contre *Pierre de Courtenay*. Voy. les *Annales* d'Emmanuel Suero, la Roque, *Traité de la Noblesse des Chevaliers de nom & d'armes*; Expilly, Plaidoyer 30.

Par cet événement, la Terre de *Claris* passa dans la Maison de *Biche*, & les Seigneurs de CLARIS se retirèrent aux Pays-Bas, où leur Maison subsiste encore.

ROGER DE CLARIS, & sa femme *Sara de Breyll*, fondèrent le couvent de Capucins à Lierre. Leur petit-fils, aussi nommé ROGER DE CLARIS, Chevalier de l'Ordre Militaire de *Saint-Jacques*, Conseiller d'Etat, fut créé *Comte de Clairmont*, l'an 1653. Il laissa :

LOUIS-ANTOINE DE CLARIS, Comte de Clairmont, Conseiller d'Etat, Seigneur d'Argenteau, Hermalle, Boort, Meerbeeck, & autres lieux, qui fut père de

LOUIS-PHILIPPE DE CLARIS, qui prit le titre de *Marquis de la Verne*, par sa femme *Anne-Françoise*, Marquise de la *Verne-de-Rodes*, fille héritière de *Ferdinand*, Marquis de la *Verne-de-Rodes*, Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, tué au siège de Ségedin en Hongrie, l'an 1686. Il étoit fils de *Denis*, Comte de la *Verne-de-Rodes*, dont la Maison établie en Bourgogne étoit des Seigneurs de *Vernus*, en mémoire desquels ils retinrent la rose de gueules en abîme de leurs armes, *d'azur à trois demi-vols d'or gironnans*, ainsi que dans leur cimier, *sur le haume en face*. Ils eurent :

LOUIS-FERDINAND-JOSEPH DE CLARIS-VALINCOURT, Marquis de la Verne-de-Rodes, Comte de Clairmont, Baron des libres Terres d'Argenteau, Hermalle, &c., Chambellan, Conseiller d'Etat d'Epée actuel de S. M. I. R. son Lieutenant en la souveraine Cour Féodale de Brabant, &c., qui épousa, le 26 Juillet 1731, MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE, Princesse du S. E. R. de HOHENLOHE-BARTENSTEIN, Chanoinesse de Thorn, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, née le 4 Août 1701, morte en 1758, fille de PHILIPPE-CHARLES-GASPARD, Prince du S. E. R. HOHENLOHE-BARTENSTEIN, Grand-Juge de l'Empire à Wetzlar, & de SOPHIE-LÉOPOLDINE, Princesse du S. E. R. de HESSE-RHEINFELS, &c., sa seconde femme. Ils laissèrent une fille unique :

MARIE-ELISABETH DE CLARIS-VALINCOURT, Marquise de la Verne-de-Rodes, Comtesse de Clairmont, &c., qui épousa, en 1751, *Charles-Joseph-Auguste*, Comte immédiat du S. E. R. régnant de *Limbourg-Styrum*, Bronchorst & Globen, &c., Grand-Juge héréditaire du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, Seigneur de Walfsch, Skitat, Kleinfurfviz & Mokraw en Bohême, Chambellan actuel de L. M. I. R., mort en 1760. De cette alliance reste une fille unique, *Marie-Joséphine*, Comtesse du S. E. R. de *Limbourg-Styrum*, Bronchorst & Globen, sous la tutelle de la mère du Landgrave de Hesse-Rothembourg, & du Grand-Burgrave de Bohême.

Pour la Généalogie de la Maison de *Limbourg-Styrum*, ilsee des anciens Comtes d'*Altena*, dont sortirent celles de la *March*, d'*Arenberg*, de *Bouillon*, Prince de *Sédan*, & les Ducs de *Clèves*, elle se trouve déduite dans Imhoff, *Noticia Germanici Imper.*; dans les *Tables* de Hubner imprimées à Leipzig, & dans les *Souverains du Monde*, imprimés à Paris.

Les Maisons de *Styrum* & de la *March* protestèrent & introduisirent, en 1670, procès au Conseil-Aulique, contre le partage de succession fait entre les filles du dernier Duc de *Clèves*, pour ce Duché, celui de *Juliers*, & le Comté de la *March*.

La succession & les terres de la branche aînée de VALINCOURT passa par filles dans les Maisons de *Werchain*, *Ligne* & *Melnun*.

La branche cadette de CLARIS-VALINCOURT subsista dans le Marquis de la Verne, Comte de Clairmont-Moderne.

Les armes : un écu en bannière d'argent, à une fasce d'azur. Cimier : un vol d'argent & d'azur, surmonté du lion d'Aquitaine. Cri de guerre : *Valincourt*. Voy. Carpentier, dans son *Hist. du Cambresis*, part. 3, au mot *CLARY*, pag. 401 & suiv. (Mémoire envoyé.)

CLARY, en Allemagne. Le Prince FRANÇOIS-VENCESLAS, né le 8 Mars 1706, Conseiller intime actuel de Leurs Majestés Imp. & Roy., épousa, le 14 Février 1747, *Marie-Josephe de Hohenzollern-Hechingen*, née le 20 Janvier 1728, fille d'*Hermann-Frédéric*, Prince de *Hohenzollern-Hechingen*, dont :

1. MARIE-JOSEPH, née le 2 Décembre 1747, mariée, le 11 Juin 1766, à *Gaspard-Benoît de Laidebourg*;
2. MARIE-SIDOINE, née le 10 Novembre 1748, mariée, le 17 Mai 1772, à *Jean-Rodolphe*, Comte de *Choteck*, né le 17 Mai 1749;
3. JEAN-NÉPOMUCÈNE, qui suit;
4. MARIE-CHRISTINE, née le 19 Janvier 1755, mariée, le 27 Avril 1772, à *Jean-Philippe*, Comte de *Hoyos*, né le 6 Septembre 1747;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 30 Juillet 1756.

Le Prince JEAN-NÉPOMUCÈNE, né le 17 Décembre 1753, épousa, le 31 Janvier 1775, *Marie-Christine-Claudine de Ligne*, née le 27 Mai 1757, fille de *Charles-Joseph*, Prince de *Ligne*, & de *Marie-Françoise-Xavière*, Princesse de *Liechtenstein*.

CLAUSSE, famille de Marchaumont, en Picardie, dont étoit JEAN CLAUSSE, pourvu d'une charge de Correcteur des Comptes par Lettres du 23 Avril 1500. Il mourut le 2 Septembre 1504, & avoit épousé *Philippe de Baily*. Il en eut :

1. ENGBERT, Seigneur de Mouchy, dont : Deux fils ;
JEAN, d'abord Abbé de Toronet, Diocèse de Fréjus, puis Evêque de Senez en 1561, jusqu'au 6 Novembre 1587 qu'il mourut ;
Et JACQUES, mort le dernier de sa branche, qui laissa de *Jeanne Brinon*, fille d'*Yves Brinon*, Avocat, quatre filles.
2. Et CÔME qui suit.

CÔME CLAUSSE, Chevalier, Seigneur de Marchaumont, en Picardie, &c., Secrétaire des Dauphins FRANÇOIS & HENRI, fils du Roi FRANÇOIS 1^{er}, eut l'Intendance des affaires & domaine de Bretagne. Le Roi HENRI II, étant parvenu à la Couronne, le créa Secrétaire de ses Finances, & le nomma l'un des quatre

Secrétaires d'Etat qu'il retint par son régle-ment du 14 Septembre 1547. Il exerça cette charge jusqu'à sa mort; suivit le Roi au siège de Dampvillers en 1552; fut fait *Chevalier* après la prise de cette ville; assista à l'assemblée des Etats tenue en 1557, & mourut en 1558. Il avoit épousé *Marie Burgenfis*, fille de *Louis Burgenfis*, premier Médecin du Roi FRANÇOIS 1^{er}. Il en eut 13 enfans, dont :

- HENRI, qui suit, fut l'aîné ;
NICOLAS, le troisième, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, fut sacré en 1572, & mourut le 12 Septembre 1573, à l'âge de 23 ans ;
CÔME, le quatrième, aussi Evêque & Comte de Châlons, après son frère, mourut le 1^{er} Avril 1624, âgé de 76 ans.

HENRI CLAUSSE, filleul du Roi HENRI II, Seigneur de Fleury en Bierre, de Molean, & de la Chapelle-la-Reine, fut Grand-Maitre & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1567, & employé par HENRI III en plusieurs ambassades. HENRI IV le rétablit en 1598, dans la charge de Grand-Maitre & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & il en prenoit encore la qualité en 1609. Il eut entr'autres enfans de *Denise de Neufville*, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Villerooy*, & de *Jeanne Prudhomme* :

1. NICOLAS, Seigneur de Fleury, pourvu de la charge de son père en survivance. Cette charge ayant été supprimée, il fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Nevers, vivoit encore en 1621, & mourut sans alliance ;
2. Et HENRI, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le 13 Décembre 1640. Voy. le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 945; & Moréri, tom. III, pag. 724.

Les armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 têtes de léopards d'or, emmuselées chacune d'un anneau de gueules, & posées 2 en chef, & 1 en pointe.

CLAUTRIER. Il est parlé dans l'*Armorial Gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 142, de cette famille qui subsiste dans ALEXIS-LOUIS-PAUL CLAUTRIER, Ecuyer, qui porte pour armes : d'azur, à un fautoir d'or, accompagné de quatre triangles d'argent, appointés et posés un dans chaque canton, l'écu timbré d'un casque de profil.

CLAVESSON, en Dauphiné, noble &

ancienne famille, dont le premier connu du nom est

ARNAUD DE CLAVESSON, Damoiseau, qui fut présent à une donation faite par Aynard de Châteauneuf, en 1277, à Humbert, Seigneur de la Tour.

N... DE CLAVESSON, Seigneur dudit lieu, épousa, en 1299, N... de Montbel, fille de Rodolphe, Seigneur de Montbel, d'Entremont, & d'Antoinette de Gruères.

ANTOINETTE DE CLAVESSON étoit, en 1438, femme d'Antoine de Bolonier, Seigneur de Thulins, fils de Henri, Seigneur de Bolonier, & d'Anne de Roffillon.

JEAN DE CLAVESSON, Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Croix de l'Ordre de Malte, mourut en 1527.

BEATRIX, Dame de CLAVESSON, épousa Jacques d'Hoflung, fils d'Antoine, Seigneur d'Hoflung, & de Paule de Bessex, sa seconde femme. Elle en eut postérité, qui a retenu les noms & armes de CLAVESSON, qui sont : *de gueules à une bande d'or, chargée de 3 clefs de sable.*

* CLAVEYSON, en Dauphiné, Diocèse de Vienne, Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Décembre 1658, en faveur de Sébastien de Lionne, cousin de Hugues de Lionne, Secrétaire d'Etat. Voy. LIONNE.

* CLAVIERE, Terre dans la Haute-Marche, qui a donné son nom à une branche cadette de la Maison de CHAMBORANT. Voy. ce mot.

CLEMENS DE GRAVEZON, en Provence, famille noble, originaire de la ville de Tarascon, où elle est connue depuis plus de 350 ans, que vivoit dans un âge avancé,

I. RAYMOND DE CLÉMENS, qui laissa de son mariage avec une femme dont on ignore le nom :

1. LOUIS, marié, & dont la postérité est ignorée;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et BARTHÉLEMY, marié, & dont la ligne est inconnue.

II. JACQUES DE CLÉMENS, 1^{er} du nom, fut élu premier Consul de la ville de Tarascon en 1485, & fit son testament le 1^{er} Décembre 1505, en faveur de ses fils :

1. THOMAS, qui suit;

2. Et CHARLES, dont on ignore la destinée.

III. THOMAS DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, du Castellet, de Montroux & de Tourade, épousa, par contrat du 10 Novembre 1516, Catherine du Puy, de la Maison de Montbrun, dont il eut, entr'autres enfans :

IV. JEAN DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, du Castellet, de Montroux, de Tourade, &c., marié, par contrat du 9 Mai 1556, à Anne de Quiqueran, fille de Haridouin, Seigneur de Ventabren, dont il eut :

V. CHARLES DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur des mêmes terres & de Ventabren, qui épousa, 1^o le 8 Janvier 1585, Catherine d'Ufane; & 2^o en 1598, Françoise de Gerente-Montclar. Il eut du premier lit :

1. ALPHONSE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et ANDRÉ, reçu Chevalier de Malte en 1620, mort Commandeur & Bailli à Manosque.

VI. ALPHONSE DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur en partie de Ventabren, &c., épousa, par contrat du 20 Janvier 1615, Marguerite de Léotaud-de-Maillane, dont :

VII. ANDRÉ DE CLÉMENS, 1^{er} du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 21 Mars 1645, à Phélice de Paris-du-Renés, fille du Seigneur de Renède, Colonel-Général de la Gendarmerie-Françoise. Il en eut :

VIII. ANTOINE DE CLÉMENS, Ecuyer, qui épousa, le 12 Septembre 1674, Grassende d'Audeffens. De ce mariage est issu :

IX. ANDRÉ DE CLÉMENS, 1^{er} du nom, Ecuyer, marié, le 27 Janvier 1712, à Sylvie de Privat de Fontailles, dont :

1. & 2. ANTOINE & JOSEPH;
3. Et PAUL-FRANÇOIS.

SECONDE BRANCHE.

VI. ANTOINE DE CLÉMENS, Ecuyer, fils de CHARLES, Seigneur de Ventabren, &c., & de Françoise de Gerente-Montclar, sa seconde femme, fut Seigneur du Castellet, de Ventabren & de Barrême, & Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Épernon. Il épousa, par contrat du 19 Juillet 1627, Marguerite de Vincens, des Seigneurs de Caufans, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;

2. 3. 4. 5. & 6. LOUIS, ANDRÉ, JEAN-BAPTISTE, JOSEPH & CHARLES, tous cinq reçus Chevaliers de Malte en 1656 & 1665.

VII. FRANÇOIS DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, du Castellet, de Ventabren, de Montroux, de Tourade, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Marcelli, épousa, par contrat du 7 Octobre 1664, *Marie de Gras-de-Préville*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui fut ;
2. Et ANDRÉ, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de St-Gilles, le 14 Mai 1681.

VIII. JACQUES DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur de Montroux, du Castellet, de Ventabren, de Tourade, de Gravezon, obtint au mois d'Août 1718 des Lettres-Patentes en forme de charte, par lesquelles Sa Majesté, en considération de sa naissance, de ses bonnes qualités, & des services qu'il avoit rendus au feu Roi, dans le Régiment de Courtebonne, Cavalerie, de ceux que lui renvoyoit alors son fils dans la Compagnie de l'Etendard-Royal des Galères, &c., réunit la Terre de *Tourade* à celle de *Gravezon*, qu'il érigea en titre & dignité de *Marquisat de Gravezon*, avec permission de se qualifier lui & ses descendants, *Marquis de Gravezon*, & de jouir des honneurs, droits d'armes & de blasons, & prééminences attachées à ladite dignité. Il avoit épousé, par contrat du 26 Décembre 1689, *Marie-Thérèse d'Icard*, fille de *Pierre d'Icard*, & de *Mathilde Raouffet*, dont :

1. ANDRÉ, qui fut ;
2. JOSEPH, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de St-Gilles, le 3 Juillet 1698 ;
3. Et LOUISE-MARIE, mariée, en 1710, à *Joseph-François de Tonduti*, Baron de Milijai.

IX. ANDRÉ DE CLÉMENS, Marquis de Gravezon, servit dans la Compagnie de l'Etendard-Royal des Galères de Sa Majesté, et fut élu premier Consul de la ville d'Aix, Procureur du pays en 1731. Il épousa, par contrat du 13 Avril ou Août 1718, *Angélique-Charlotte du Deffant*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de la Lande, du Deffant, de Montcorbon, Lieutenant - Général des Armées du Roi, & de l'Orléanois, & Commandeur de l'Ordre de St-Louis, & de *Charlotte-Angélique Amelot-de-Biffueil*. Ils eurent :

X. CHARLES-LOUIS DE CLÉMENS-DE-GRAVEZON, Chevalier, Marquis de Gravezon, né le

24 Janvier 1722, qui épousa, en 1751, *Marie-Anne-Catherine de Vogué*, fille de *François-Cerice*, Comte de Vogué, & d'*Anne-Catherine de Serre*, sa seconde femme.

Les armes : d'argent, à 3 pals de gueules. *Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 268, & suiv. ; & *Armorial gén. de France*, reg. I, part. I.

CLEMENT, ancienne & illustre Maison du Gàtinois, éteinte dès le milieu du XIII^e siècle, qui a donné des Ministres d'Etat, plusieurs Maréchaux de France, un Archevêque de Rouen, & un Evêque d'Auxerre.

N... CLÉMENT, Seigneur du Mez en Gàtinois, le premier que l'on connoisse, vivoit dans le XII^e siècle. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. ROBERT, qui fut ;
2. GILLES, principal Ministre d'Etat de son tems, mort en 1182 ;
3. Et GUARMAND, Abbé de Pontigny, élu Evêque d'Auxerre en 1182, & mort la même année.

ROBERT CLÉMENT, Seigneur du Mez en Gàtinois, principal Ministre d'Etat, & Régent du Royaume sous le règne du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, mourut en 1182, laissant pour enfans :

1. ALBÉRIC, Seigneur du Mez, Maréchal de France, qui accompagna le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, au voyage de la Terre-Sainte, & y signala son courage au siège d'Acou où il fut tué à un assaut en 1191 ;
2. HENRI, qui fut ;
3. Et HUGUES, Abbé de Spire de Corbeil en 1190 & 1196, puis Doyen de l'Eglise de Paris en 1200 & 1203.

HENRI CLÉMENT, 1^{er} du nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, Maréchal de France, appelé le *petit Maréchal*, à cause de sa petite taille, reçut en don du Roi, au mois de Juin 1204, la Seigneurie d'Argentan en Normandie ; se trouva à la fameuse journée de Bouvines en 1214, où il donna des marques signalées de son courage, & mourut de maladie à Angers en 1214. Il avoit épousé N... de Nemours, fille de *Philippe*, 1^{er} du nom, Seigneur de Nemours, & d'*Aveline de Mehun*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et Eudes, qui fut Abbé de St-Denis en France, en 1228, & Archevêque de Rouen : il mourut le 5 Mai 1248.

JEAN CLÉMENT, Seigneur du Mez & d'Argentan, fut conservé dans la charge de Maréchal de France, quoique fort jeune, par le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, en reconnaissance des services de son père, & en faisoit les fonctions au mois de Juillet 1225. Il assista à la célèbre assemblée des Grands de France, tenue à St-Denis au mois de Septembre 1235, & vivoit encore le mardi 19 Avril, après le Dimanche des Rameaux, 1260, qu'il confirma les différens legs qu'avoit fait en mourant, par son testament, sa femme *Aveline*, aux Abbayes de Cercanceaux, de Nemours & du Lys, & à l'Eglise du Mez. Ces legs furent assignés sur la Terre du Buiffon près Guercheville, & confirmés, au mois de Décembre 1261, par leurs enfans, savoir :

1. HENRI, qui suit;
2. ALBÉRIC;
3. JEAN, Chanoine de Chartres;
4. PHILIPPE, Chanoine de Sens;
5. Et 6. LOUIS & HUGUES, tous deux qualifiés *Ecuyers* dans le Cartulaire de Barbeau;
7. Et MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur de *la Roche-Guyon*, fils de *Guy*, Seigneur du même lieu. Son père lui assigna en mariage 175 livres de rente sur la Prévôté d'Argentan; ce qu'il reconnut au mois de Mai 1242, & ce qui fut confirmé par le Roi au mois de Mars 1243.

HENRI CLÉMENT, II^e du nom, & le dernier de sa Maison, qui lui succéda dans les Seigneuries du Mez & d'Argentan, fut aussi Maréchal de France; suivit le Roi St-Louis à son premier voyage de la Terre-Sainte, en 1249, & étoit mort en 1265. Il est nommé dans une chartre de l'Abbaye de St-Denis de 1263, plaidoit en 1264 au Parlement, contre le Bailli de Caen, qui le troubloit en sa justice d'Argentan, & son héritier en la garde du Roi pour sa Terre d'Argentan, comme il paroît par Arrêt du Parlement, donné aux Oâstaves de la Toussaint 1267, que le douaire de sa veuve fut assigné sur la Baronnie d'Argentan.

Les armes de cette ancienne Maison, de laquelle se prétendent issus les CLÉMENT, qui sont compris dans la Recherche de Picardie, sont de... à la croix ancrée de... Voy. le P. Anselme, tom. VI, pag. 418 & suiv.

CLEMENT, en Picardie. N... CLEMENT laissa.

1. CHARLES, qui suit;

2. FRANÇOIS-HYACINTHE-NORBERT, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et MARIE-MARGUERITE-JEANNE-LOUISE, née le 25 Novembre 1695, mariée, le 8 Juillet 1733, à *Antoine-Claude de Belloy*, Chevalier, Seigneur de Roegan.

CHARLES CLEMENT, Marquis de Montierre, laissa de *Françoise Renouard* :

LOUIS, qui suit;

Et MARIE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, dite *Made-moiselle de Montierre*, née le 26 Novembre 1736.

LOUIS CLEMENT, Marquis de Clement du Mez, né le 23 Mai 1734, épousa *Urbaine Four-coûal*.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS-HYACINTHE-NORBERT CLEMENT, fils puîné de N... CLEMENT, dit le *Marquis de Clement du Walt*, épousa N..., dont :

1. MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 13 Juin 1733, mariée, le 28 Mai 1748, à *Jean-Baptiste Durieux*, Ecuyer, Seigneur de Bezancourt;
2. Et ALBÉRIC-ANDRÉ, dit le *Comte de Clement du Walt*, né le 6 Février 1735, Mousquetaire dans la seconde Compagnie.

TROISIÈME BRANCHE.

GÉDÉON CLEMENT DU WALT, Seigneur de l'Héraulle, laissa :

MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Juin 1740, à *Charles-François de Lannoy*, 1^{er} du nom, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né le 11 Janvier 1688, mort le 26 Août 1758;

Et N..., Religieuse à Saint-Cyr.

CLEMENT, dit MONT-CLEMENT, en Dauphiné : *d'or, au lion rampant de sable, accompagné de sept tourteaux de même, mis en orle.*

* CLÉMONT, en Champagne, Diocèse de Langres, Bourg, Terre, Seigneurie, & ancienne Baronnie dans le Bassigny, qui étoit possédée par GUY, Baron de CLÉMONT, marié à *Marguerite de Vieux-Chapel*, & que ROLINE DE CLÉMONT, leur fille & unique héritière, porta en mariage à GIRARD DE CHOISEUL, second fils de *Guy*, Sire de CHOISEUL, & de *Jeanne des Noyers*.

CLAUDE-PERRONNE DE CHOISEUL, Baronne de *Clémont*, épousa, en 1610, *Jean-Antoine d'Achey*, Seigneur de Toraise, dont la fille unique,

MARIE D'ACHEY, épousa, le 26 Octobre 1634, *Guillaume Rouxel-de-Medavy*, Comte de Marey, Maréchal-de-Camp, auquel elle porta la Baronnie de *Clémont*. Ils eurent entr'autres enfans : *Claire-Françoise Rouxel de Medavy*, Baronne de *Clémont*, morte le 12 Décembre 1654, femme d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Trichâteau, Capitaine des Gardes du Duc CHARLES IV, & Maréchal de Lorraine & Barrois, qui n'en eut qu'un fils, tué en 1678, sans avoir été marié.

La Baronnie de *Clémont* passa à son frère confanguin, *Antoine-Charles*, Marquis du *Châtelet*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Vincennes, mort en 1720, père de

FRANÇOIS BERNARDIN, Marquis du CHATELET, Baron de *Clémont* & de Thons, Gouverneur de Vincennes, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mort le 3 Septembre 1754, qui laissa :

MARIE-SUSANNE-ARMANDE DU CHATELET, mariée, le 21 Juin 1733, à son cousin *Godefroy-Armand Gigault*, Marquis de Bellefonds, qui a eu pour héritière, sa grand-tante, *Marie-Madeleine-Hortense Gigault-de-Bellefonds*, mariée, en 1708, à *Anne-Jacques de Bullion*, Marquis de Fervaques. Voy. BULLION.

* CLERAY, en Normandie, Diocèse de Sées, Terre & Seigneurie érigée en Marquisat en 1725, en faveur de *Pierre de Meuville*, Ecuyer. Elle est aujourd'hui possédée par sa fille, la Marquise de *Robodange*.

CLERC (LE), en Touraine : *de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'un lion issant d'or*.

CLERC DES ALLEUX (LE), en Picardie : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules*.

CLERC DE LA BRUÈRE (LE), famille noble, dont étoit N... LE CLERC, Seigneur de la Bruère, de Molinot & de Crespy en Valois, appelé le *Président de Molinot*, qui épousa, 1^o N..., & 2^o N... de la *Roche-Lambert*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES-ANTOINE, qui suit ;
2. Et N..... mariée à N... de la *Roche-Lambert*, dont un fils, mort jeune, & quatre Demoiselles.

Et du second lit vinrent :

Deux fils, vivants en 1770.

CHARLES-ANTOINE LE CLERC, Seigneur de la Bruère, de Molinot, & de Crespy en Valois, mourut à Rome le 18 Septembre 1754, âgé de 38 ans. Il y étoit chargé des affaires du Roi, & avoit obtenu en 1744 le privilège du *Mercur de France*.

CLERC LA DEVEZE (DE), très-ancienne famille du Diocèse de Saint-Pons en Languedoc.

RAYMOND DE CLERC, le premier que l'on connoisse, ayant été choisi pour arbitre au sujet des différends intervenus entre les habitans de Refcols & Messire Béranger du Breuil, leur Seigneur, est qualifié dans la Sentence arbitrale qu'il rendit le 6 des nones de Juillet 1296 : *Dominus Raimundus Clerici, Miles de Olargio*, &c.

AIMAR DE CLERC, son arrière-petit-fils, fit hommage au Roi l'an 1410 des fiefs de Rieufales & Baiffescure, qui sont encore aujourd'hui possédés par ses descendans.

PIERRE DE CLERC eut pour fils :

PIERRE DE CLERC, connu par des Actes d'apensionnement qu'il passa à ses Vaux aux années 1494, 1498 & 1504. Dans celui de 1491, il y est fait mention qu'il fut émancipé par son père, qui lui donna la Terre de la Salle lors de son mariage. Il est qualifié Noble & Puissant homme Messire PIERRE LE CLERC, Seigneur de la Salle, Frayffe, Boisse & Riouffales, dans le contrat de mariage de son fils. PIERRE épousa, en 1488, *Jeanne de Molinier*, dont :

PHILIPPE DE CLERC, qui rendit hommage au Roi en 1558, pour la Terre de la Salle, & en 1560 pour le Fief de Frayffe. Il épousa *Jeanne de Passieu*, fille de condition d'Auvergne, & eut :

BERNARD DE CLERC, Seigneur de la Salle, qui fut assiégé, en 1574, dans son Château d'Olargues par les religionnaires, qui, après une vigoureuse défense, fut emporté d'assaut & ravagé, ses titres & ses papiers pillés & pris, & lui-même mené prisonnier au Château de Minerbe, qui étoit l'asile des ennemis de l'Etat & de la Religion, qui ne le relâchèrent qu'en lui faisant payer une si forte rançon, que cette somme, jointe aux dépenses qu'il avoit faites, pour soutenir la guerre à ses dépens, détruisirent presque entièrement

fa fortune. En 1583, il se fit donner une attestation par les officiers de justice de la ville d'Olargues, des malheurs qui lui avoient enlevé la plus grande partie de ses papiers, pour être dans sa famille un monument authentique de sa fidélité à son prince & à sa religion. Il y a un hommage rendu au Roi en 1609 par BERNARD, qui mourut peu de tems après. Il y a un partage noble de son héritage fait, en 1611, entre les deux fils. Il avoit épousé, par contrat de 1560, *Laure de Begues*, dont la famille très-ancienne subsiste encore à Saint-Pons. Ils eurent :

BERNARD, dont la branche finit en la personne de LAMBERT DE CLERC, mort sans enfans en 1728 ;

Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME DE CLERC épousa, en 1615, *Suzanne de Cabiol Rioumazon*, fille de condition, dont la famille subsiste à Saint-Pons. Il en eut plusieurs enfans, auxquels il fit des legs dans son testament & institua héritier son fils aîné,

JEAN DE CLERC, qui fut Capitaine dans le Régiment de Conti, & épousa, en 1663, *Anne de Simene*, dont :

1. JEAN-PIERRE, Capitaine au Régiment du Roi & Chevalier de Saint-Louis, qui épousa N...., dont il n'eut que des filles, dont la dernière,

N... DE CLERC, morte en 1756, avoit épousé *M. de Beine*.

2. LAURENT, qui mourut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Apcher ;

3. PIERRE-PAUL, qui suit ;

4. Et JEAN-GUILLAUME, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique.

PIERRE-PAUL DE CLERC, Marquis de la Devèze, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, a été long-tems Commandant du Languedoc. Il épousa, en 1697, *Madeleine des Portes*, dont :

PIERRE-PAUL, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique & mourut jeune, Prévôt du Chapitre de Tournon ;

Deux filles, Religieuses à Béziers ;
Plusieurs enfans, morts en bas âge ;
Et JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

JEAN-FRANÇOIS, Marquis de CLERC-LA-DEVÈZE, Brigadier des Armées, est mort le 24 Août 1748, à l'âge de 34 ans, des suites d'une maladie occasionnée par les fatigues qu'il ef-

fuya dans l'isle de Cafan, dont M. de Lowendal lui avoit confié le commandement pendant le siège de Berg-op-Zoom. Il a laissé de *Marie-Renée-Lucrèce de la Tour-du-Pin-Montauban* :

1. PIERRE-PAUL-RENÉ-FRANÇOIS, qui suit ;
2. PAUL-RENÉ-FRANÇOIS-MADELEINE, appelé le *Chevalier de la Devèze*, Enseigne de Vaisseau, né le 25 Août 1737 ;
3. MARIE-FRANÇOIS-RENÉ, appelé le *Chevalier de Lozeron*, Capitaine au Régiment de Lorraine, né le 10 Octobre 1741 ;
4. PIERRE-JOSEPH-DOROTHÉ, appelé le *Chevalier de Beaufort*, Lieutenant au Régiment de Provence ;
5. Et THÉRÈSE-FRANÇOISE-PAULINE-MADELEINE, née le 18 Juillet 1740, mariée, le 11 Juin 1761, à *François-Victor d'Albert*, Comte de Rions, Seigneur de Tarandol, Bellecombe, &c., Lieutenant de Vaisseau.

PIERRE-PAUL-RENÉ-FRANÇOIS, Marquis de CLERC-LA-DEVÈZE, Seigneur de Beaufort, Gisors, Lozeron, Pierrefue, Ferrières, Rieusflas, Baisfescure, &c., actuellement représentant, est né le 17 Mars 1736. Il a été successivement Page du Roi à la Petite-Ecurie, Lieutenant & Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & a épousé, par contrat du 24 Mars 1763, *Madeleine-Angélique de la Tour-du-Pin-Montauban*, sa cousine germaine, née le 14 Juillet 1740, dont :

DIOMÈDE-FRANÇOIS-HENRI, appelé le *Comte de Clerc* ;

AUGUSTE-RENÉ, appelé le *Vicomte de Clerc*, jumeaux, nés le 22 Octobre 1766 ;
Et un fils & deux filles, morts au berceau.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois tourteaux de gueules, accompagné de trois pommes de pin d'or, 2 en chef & 1 en pointe*. Devise : VIRTUTE CLARA.

CLERC DE FLEURIGNY, Maison établie dans le Nivernois au XIII^e siècle, & fortie originellement d'Angleterre & de la Bretagne. « Elle est connue pour avoir donné

Un Evêque de Nevers en 1271, dans la personne de HENRI LE CLERC. On lit dans la *Gallia Christiana* de MM. de Sainte-Marthe, en latin, *Henricus Clericus floruit anno 1271 ;* »

Un *Chancelier de France* dans celle de JEAN LE CLERC, en 1420, par lettres du 16 Novembre ;

Un Evêque de Paris, & un Archevêque de Toulouse dans le frère & le fils du Chancelier ;

Plusieurs Gouverneurs & Baillis de Sens, Chevaliers de l'Ordre du Roi ;

Onze Chevaliers de Malte, dont 3 Commandeurs, parmi lesquels un Général des Galères de la religion ;

Deux Grands-Croix & Grands-Infirmeries de l'Ordre ;

Une Chanoinesse ;

Un Grand Prévôt de Remiremont, Seigneur spirituel & temporel de cette ville & Comte du Saint-Empire.

« Cette Maison, par ses alliances, se trouve tenir à celle de *Bourbon*, & aux plus grandes du Royaume, par celle qu'elle contracta en 1420 avec la Maison de *Trié* ; elle fort de Louis VII, dit *le Jeune*, Roi de France, & d'*Eléonore d'Aquitaine*, & est alliée aux Maisons de *Champagne*, *Anjou*, *Brienne*, *Montmorency*, *Bourris*, *la Roue*, *la Roche-Guyon* & *Fleurigny*, aux nom & armes de laquelle elle fut substituée en 1513.

Par son alliance avec la Maison de *Piffelleu* en 1477, elle tient aux Maisons d'*Argicourt*, de *Chabot*, de *la Rochefoucauld*, &c. ; par celle qu'elle a prise dans la Maison de *Pierre-Vive* en 1581, elle fort des Maisons de *Bourbon*, de *Bourgogne*, de *Vendôme*, de *Craon*, *Laval*, *Mello*, *la Trémoille*, *Lille*, *Bouchard*, *Beuil*, *Amboise*, *Huffon*, *Clermont-Tonnerre*, *Saffenage*, *Rohan-Gié*, *Saint-Severin*, *Briçonnet*, &c. ; par celle de *Lénoncourt* en 1577, aux Maisons de *Montmorency-Laval* & *Rohan-Montbaçon* ; & enfin par ses autres alliances à celles de *Dauvet*, du *Moulin*, l'*Hôpital*, *Brifay*, *Rouault*, *Roucy*, *Sainte-Preuve*, &c.

Avant de donner la filiation suivie de cette Maison par titres, voici une suite chronologique de ceux de ce nom, rapportés dans les historiens :

La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, pag. 2035, dit que Jean, Comte d'Eu, fut présent à la confirmation de tous les biens de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de *Lessay* en Normandie, que fit Guillaume d'Aubigny, Comte de *Suffex* & d'*Arondel*, son beau-frère, & en soucrivit la Charte qui en fut faite avec Guillaume de Millieres, Robert de Grancy, Guillaume Aiguillon, élu Chambrier, & Thomas du Hamel. Ledit Jean, Comte d'Eu étant mort, Henri, son fils, né de la fille du Comte d'Arondel, lui succéda, & donna en 1174 aux moines de

Bermandiey, en Angleterre, la Terre de *Lefvandeston* en la Paroisse de *Lede*, avec le Fief de le Clerc *Bilfington*.

Selon Dom *Lobineau*, sur la Province de Bretagne, *HERVÉ LE CLERC*, Chevalier, soucrivit avec les autres Seigneurs Evêques à la Charte de donation que fit à l'Abbaye de *Beauport*, *Conan*, fils du Comte *Henri*, en 1202.

GUILLAUME LE CLERC fut témoin en 1238 aux conditions de paix faites entre *Jean le Roux*, Duc de Bretagne, avec *Guillaume de Lohéac*, Chevalier, & *Olivier de Lanvaux*, Baron de Bretagne, & d'*Hervé de Bouteville*, Sénéchal de *Ploermel*.

RAOUL LE CLERC étoit Procureur-Général du même Duc de Bretagne ; il survint un différend entre le même Duc & l'Evêque de *Nantes* en 1260, lequel fut terminé en 1270 par deux nouveaux arbitres nommés par l'Evêque & par le duc : ce furent *Alain de la Forêt* & *Savary le Clerc*, tous deux Chevaliers.

En 1266, dans un accord fait entre les Religieux de *Beauport* & *Roland de Lauloup*, *CONAN DE CLERC* y est mentionné.

Dans la fondation d'un anniversaire dans l'Eglise de *Beauport* par Madame de *Rohan*, il y est parlé de la moitié d'un moulin de *CONAN LE CLERC*, Chevalier, lequel avoit aumôné cette moitié à ladite Abbaye ; cet acte est de 1269.

ALAIN & HAMON LE CLERC, fils de *ROBERT-GESTIN LE CLERC*, Chevalier, & d'*Adélicie*, sont présens à un acte fait par la Priere de *Notre-Dame de Hennébout* en 1278.

JEAN, IV^e du nom, dit *le Conquérant*, Duc de Bretagne, envoya pour régler les conditions du traité de paix qui fut fait à *Westminster* le 17 Mars 1380 entre l'Angleterre & lui, une célèbre ambassade composée de ses amis cousins, *Jean*, Sire de *Beaumanoir*, *Olivier Montauban* ; de ses Barons *Etienne Goujon*, *Eustache de la Houssaie* ; de ses Chevaliers *Bacheliers*, *Macé Ragueneu*, *Jean de la Chapelle*, *Jean de Valence*, & *RICHARD LE CLERC*.

GEORGES LE CLERC, Ecuyer, comparut à la montre des 20 Ecuers de *Godefroy de Parthenay*, Ecuyer reçu à *Dun-le-Roy* le 1^{er} Juin 1280 ; *PIERRE LE CLERC*, Ecuyer, ratifia le 29 Avril 1381 à *Saint-Brieuc*, avec les autres Gentilshommes de cette Ville, le traité fait avec *JEHAN*, Duc de Bretagne & Comte de *Montfort*, avec *CHARLES VI*, Roi de France.

En 1411, *GUILLAUME LE CLERC* fut présent

& témoin à un acte dans lequel le Roi CHARLES VI demande du secours au Duc de Bretagne.

En 1419, JEAN LE CLERC, Ecuyer, attaché au Duc de Bretagne, fut un de ceux qui l'accompagnèrent dans son voyage à Rouen.

En 1421, GUILLAUME LE CLERC étoit un des hommes d'armes de la Compagnie de M. le Maréchal de Bretagne.

En 1442, PERROT LE CLERC étoit du nombre des Gendarmes & Ecuyers qui étoient sous la charge de Messire Guy, Sire du Gavre, Chevalier.

En 1433, PIERRE LE CLERC, Ecuyer, étoit retenu Secrétaire du Duc de Bretagne, avec JEAN & NICOLAS LE CLERC, Ecuyer, prêtamment de fidélité avec les autres Gentilshommes au Duc François le 28 Octobre 1437.

En 1449, on trouve un JEAN LE CLERC, Secrétaire des Commandemens du Duc François.

Au Parlement Général ou Etats tenus à Vannes en 1451, JEHAN LE CLERC, Ecuyer, y comparut pour Geoffroy Malctroit, Sire de Combourt, Chevalier.

En 1470, BUSEHON LE CLERC étoit Lieutenant de 100 Lances, & ratifia le Traité d'Anenis, fait la même année.

En 1475, JEAN LE CLERC, Ecuyer, eut commission de tenir les montres du Duché de Bretagne.

En 1484, PIERRE LE CLERC étoit Secrétaire du Duc.

La filiation établie de cette Maison commence, suivant ses titres, à JEAN LE CLERC qui fut; probablement il vint habiter la Ville de Nevers avec HENRY LE CLERC, son oncle, qui en étoit Evêque en 1271. »

I. JEAN LE CLERC, 1^{er} du nom, « eut auprès du Roi CHARLES V les mêmes rangs & qualités qu'avoient ceux de son nom en Bretagne auprès des Ducs de cette Province; il eut part aussi à la faveur de PHILIPPE le Hardi Duc de Bourgogne, frère de son Roi, dont il fut le Procureur-Général & le Grand-Conseiller. Il fut Seigneur de Saint-Sauveur en Puiffaye, petit pays de l'Auxerrois; » il est qualifié Clerc & Notaire du Roi, & de CHARLES son fils aîné, Lieutenant du Roi de France, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois, dans des Lettres « par lesquelles le Prince lui fit un don pour les peines & travaux qu'il avoit eus au sujet du subside qui fut oc-

troué pour les guerres au mois de Mars 1355: il eut, outre 60 livres par lui reçues des deniers des subsides, 40 liv. parisis. » Ces Lettres sont datées de Paris le 27 Janvier 1357, sous le scel du Châtelet de Paris, en l'absence de celui du Roi. « Il fut ordonné pour servir au Parlement, à cause de sa qualité, & dans celui qui fut tenu en 1378, contre Jacques de Ruë, Chancelier du Roi de Navarre, prisonnier à la Conciergerie, & conduit pour subir l'interrogatoire sur les chefs dont le Roi de Navarre étoit accusé contre le Roi de France. » Il testa le Vendredi après Pâques 1392, & ordonna sa sépulture en l'Eglise de Saint-Sauveur en Puiffaye. Il avoit épousé Marie de Craon, du consentement de laquelle ses enfans partagèrent par succession le 23 Décembre 1395, qui font:

1. JEAN, qui fuit;
2. ETIENNE, mort sans postérité;
3. PAUL, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur, qualifié Noble & Puissant Seigneur, par titre de 1388, & mort sans alliance;
4. Et PIERRE, Chanoine de Nevers, nommé tuteur des enfans mineurs de son frère, & mort avant d'être pourvu de l'Archidiaconé du Diocèse & de l'Archevêché de Paris, auxquels il avoit été nommé.

II. JEAN LE CLERC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte, de Luzarches, de Coursles-Barres, de Ferrières, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Saint-Denis-le-Thibouft, Rye, Vafqueil, &c., du chef de sa troisième femme, fut en 1368 établi un des quatre Clercs-Notaires & Secrétaires du Roi CHARLES VI, & ordonné pour servir en cette qualité au Parlement qui se tint en 1374; & au 1^{er} Mai 1393, il étoit Procureur-Général & Conseiller-Intime de PHILIPPE le Hardi, II^e du nom, Duc de Bourgogne, quatrième fils du Roi JEAN, place dans laquelle il avoit succédé à son père, & qu'il garda jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1404: il étoit en même tems Grand-Conseiller de M. le Comte de Nevers & de la Ville, ainsi qu'il se voit par les comptes de cette Ville pour les années 1394 & suivantes jusqu'en 1414.

« Le 6 Janvier 1408, PHILIPPE, Comte de Nevers & de Reithel, Baron de Donzy, donna procuration à Jacques, Seigneur de Lor, à Hugues, Seigneur de Ternaux, Chevalier, ses Conseillers & Chambellans, & à Messire JEAN LE CLERC, Conseiller du Roi & le sien,

pour traiter le mariage dudit Comte avec sa belle-cousine *Isabelle de Coucy*, fille du Seigneur de *Coucy*, & de la Dame de *Coucy*, jadis sa femme, mère de ses cousins de *Lorraine* & de *Vaudemont*, au compte de *PIERRE Maignier de Reminiscere*, 1412 & 1414. Il y est fait mention que *JEAN LE CLERC*, ci-devant Procureur-Général du Duc de Bourgogne, & actuellement Grand-Conseiller de M. le Comte de Nevers, fit les noces de ses deux filles, & que la Ville lui fit présent de trois tonneaux de vin, afin qu'il Peût pour recommandée: » il fut aussi Conseiller au Parlement & Maître des Requêtes de l'Hôtel, dont il fit le ferment le 27 Novembre 1411.

Après la sortie du Dauphin de la Ville de Paris, que le Seigneur de l'Isle-Adam avoit surpris pour le Duc de Bourgogne, il fut un des 6 Maîtres des Requêtes qui furent de nouveau créés par le Roi *CHARLES VI*, par Edit du mois de Juillet 1418. Il avoit été en 1416 un des Ambassadeurs que le Roi envoya vers le Roi d'Angleterre pour traiter du mariage de *CATHERINE DE FRANCE* avec ce Prince. Ce fut en considération de cette négociation, que *CHARLES VI* lui donna la Seigneurie de *Ferrières*. Il fut à son retour, par la faveur de la Reine *ELISABETH DE BAVIÈRE*, nommé Chancelier & Garde-des-Sceaux de France par Lettres du 16 Novembre 1420, données au Camp devant Melun: il prélista en cette qualité au Parlement le 2 Décembre suivant. « Le Roi *CHARLES VI* lui fit don, en 1421, de 1000 livres de rente à prendre sur les confiscations. Il assista aux obèques de ce Prince en 1422. Il avoit donné quittance de quatre septiers de sel pour la dépense de ses hôtels de Paris & de *Luzarches* le 24 Novembre 1423, signée *JEAN*; » remit volontairement les Sceaux entre les mains du Duc de Bedford le 6 Février 1424; & par Lettres du Roi d'Angleterre, données à Paris le même jour, & signées du Duc de Bedford, il fut déchargé de son office de *Chancelier*, s'en démit le lendemain dans le Parlement, & Louis de Luxembourg, Evêque de Therouanne, fut mis à sa place. Il ne prit plus depuis la qualité de *Chancelier*; fut reçu, aux gages de 2000 livres, Conseiller du Grand-Conseil. Ce Prince lui donna encore l'office de Concierge du Palais qu'avoit la Reine *ISABEAU DE BAVIÈRE*, par Lettres des mêmes jour & an. Après la réduction de Paris, il se retira dans la Ville de Nevers, « où,

le 5 Septembre 1427, il fit une fondation dans l'Eglise du Prieuré de Saint-Etienne. Il est dit dans l'acte, que *Noble Puissant Seigneur Monseigneur JEAN LE CLERC*, Chevalier, Seigneur de *Luzarches*, naguère *Chancelier de France*, ému de dévotion & d'affection envers l'Eglise de Saint-Etienne de Nevers, fonda une basse Messe à perpétuité pour le remède de l'âme de lui, ses sœurs, père & mère, & donna 600 livres, monnoie courante, pour être employées à la réédification dudit Prieuré de Saint-Etienne, ainsi qu'il est plus au long expliqué audit titre de fondation. » Il mourut à Nevers le 14 Août 1438, & fut enterré dans l'Eglise dudit Prieuré de Saint-Etienne, où son tombeau a subsisté jusqu'au milieu du XVI^e siècle, que le Prieur *Claude Maulnorry*, Abbé de *Gaillac*, le fit détruire. Il avoit acquis la Seigneurie de *Luzarches* en 1421; celle de *Fièvre*, par décret, & la Châtellenie de *Beauvais*, avec tous les biens de cette Maison, par Arrêt d'adjudication du 3 Mai 1425, dont il fit la foi & hommage en 1429, & qu'il vendit, conjointement avec sa troisième femme, à *Noble Estout d'Estouteville*, son parent, Seigneur de *Beaumont*, par contrat de l'an 1438, moyennant la somme de 3900 livres. Il avoit épousé, 1^o le Jeudi après l'Assomption 1387, *Agnès le Muet*, fille de *Hugues le Muet*, Chevalier, Grand-Bailli du Donzinois, & de *Perrette Boiffon*; 2^o en 1415, *Catherine Apapée*, morte au mois de Décembre 1421, à Paris, veuve de *Bertrand de Veaulse*, & fille de *Pierre Apapée*, & de *Gillette Alovic*; & 3^o le 3 Novembre 1421, *Jeanne de Beauvais*, veuve de *Bureau de Diey*, premier Ecuyer du Corps du Roi *CHARLES VI*, & Maître de son Ecurie, dont *Hüe de Diey*, Conseiller au Parlement de Paris, son frère, avoit hérité, n'ayant point eu d'enfants. Elle étoit fille unique & seule héritière de *Philippe*, devenu Châtelain de *Beauvais*, Seigneur de la *Forêt-le-Roi*, de *Ravenel*, de *Francafel*, *Troisencourt*, *Cateu*, *Fleury*, & *Tronquois* en *Lions*, &c., par la mort de *Colinet de Beauvais*, son frère, tué à la journée d'*Azincourt* en 1415, & d'*Alix la Barde*, sa troisième femme. Il eut de son premier mariage :

1. *JEAN*, qui suit;
2. *HUGUES*, Licencié en Décret, Chanoine de *Nevers* & de *Saint-Germain-l'Auxerrois* à Paris, mort avant que d'avoir été pourvu

- de l'Archevêché de Touloufe, auquel il avoit été nommé;
3. PIERRE, mort jeune;
 4. CATHERINE, mariée, le 5 Septembre 1413, à *Guillaume Frepier*, Ecuyer;
 5. MARIE, mariée, en 1438, à *Jean Guesdaç*, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi;
 6. JEANNE, mariée, en 1438, à *Hugues de Druiz*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Garde du Sceau de la Prévôté de Saint-Pierre-le-Mouftier;
 7. ISABEAU, mariée à *Guillaume de Danguel*, Chevalier, Capitaine & Gouverneur de la Ville de Nevers;
 8. Et AGNÈS LE CLERC, morte jeune.

III. JEAN LE CLERC, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur en Puifaye, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de la Motte, de Luzarches, &c., étoit employé aux Affaires du Duc de Bourgogne en 1441, & servoit comme homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Nevers en 1468, fuisant un certificat de service signé de ce Prince le 18 Juillet 1468. Il fut Ecuyer du Roi en 1472; eut un différend contre le Curé de Coufigny, près Magny, que la Cour prit en fa sauvegarde en 1463, & contre les Céléstins de Paris en 1467. Il avoit épousé, par contrat du 20 Février 1403, *Mahiette de Trie*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Roulleboife, mort le 5 Octobre 1432, un des plus riches Seigneurs de son tems, puisqu'il possédoit en diverses Provinces du Royaume quarante-huit grandes Seigneuries, & de *Catherine de Fleurigny*, laquelle testa le 25 Mai 1433. Elle étoit fille de *Philippe de Fleurigny*, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Conseiller & Chambellan du Roi, & premier Chambellan du Duc d'Orléans, & de *Catherine le Drouais*, nièce de *Jean de Vendôme*, Comte de la Marche, Sire de la Ferté. Ce mariage fut fait en présence & de l'avis de *Regnaud de Trie*, frère de *Jacques*, Amiral de France, Chambellan du Roi, Grand-Maître des Arbalétriers, Capitaine & Garde des Châteaux de Saint-Malo & de Rouen. Elle eut pour enfans :

1. JEAN, Chevalier, émancipé par son père le 24 Janvier 1454, n'étant qu'écolier & âgé de 14 ans, lequel mourut sans postérité;
2. PIERRE, qui suit;
3. « JEAN-CHARLES, Chevalier, Seigneur de Villebon, Auteur de la branche des Sei-

gneurs de *Villebon*, rapportée en son rang; »

4. PERRINE, mariée 1^o à *Jean d'Autrel*, dont elle eut *Baudouin d'Autrel*, & d'autres enfans qui furent sous la tutelle du Baron de la Forêt, leur oncle maternel, en 1485; « & 2^o à *Pierre Ricquain*, Ecuyer, Seigneur de Gentilly, dont la postérité a passé dans les du *Hamel*, dans les *Pillier*, dans les de *Bernard*, & des de *Bernard* dans les *Chambray*. »

IV. PIERRE-LE-CLERC, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur des mêmes terres que son père, & en outre de Chaumont & de Vivry en partie, servit dans les guerres de son tems en qualité d'homme d'armes, sous le Comte de Nevers, en 1468 & les années suivantes; il servit aussi dans l'Armée levée pour les recouvrements des Places occupées par les Bourguignons en 1478. Ayant été évincé de la terre de Luzarches, il eut son recours le 23 Janvier 1480 contre Jean de Douzanville, héritier de Hugues de Diey, qui l'avoit vendue à JEAN LE CLERC, 11^e du nom, Chancelier de France, son aïeul. Il est qualifié dans cet acte, & dans un autre de 1487, de *Conseiller & Chambellan du Roi*. Il mourut à Paris le 4 Juin 1509, & fut inhumé dans l'Eglise Royale & Paroissiale de Saint-Paul, dans la Chapelle qu'il y avoit fondée avec sa femme. Il avoit épousé, le 27 Janvier 1477, *Claude de Pisseleu*, morte le 6 Juillet 1507, fille de *Jean de Pisseleu*, Seigneur de Heilly, de Fontaine, &c., Chambellan du Roi, & de *Marie d'Argicourt*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
 2. JEAN, Chevalier, Baron de Vivry, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, mort sans enfans après avoir partagé avec son frère & ses sœurs, par acte du 20 Septembre 1520, leur succession paternelle;
 3. JEANNE, Religieuse à Poissy, où elle vivoit encore le 15 Mai 1562;
 4. CHARLOTTE, mariée à *Charles de Saint-Haon*, Seigneur de Saint-Haon & de Benassat;
 5. CATHERINE, mariée 1^o à *Antoine*, Seigneur de l'*Espinasse* & de Changy; & 2^o à *Ponce*, Seigneur de *Pouffenac*;
 6. Et MARIE LE CLERC, mariée, en 1509, à *François*, Seigneur de la *Forêt-Baillon*, en Bourbonnois, dont elle étoit veuve en 1544.
- V. FRANÇOIS LE CLERC, Chevalier, Seigneur des mêmes terres que son père, & de *Fleurigny*, *Beauvais*, *Villiers-sur-Seine*, *Villebon*,

&c., fut émancipé le 9 Décembre 1491, n'étant encore âgé que de dix ans, par son père, qui lui donna, le 29 Janvier 1508, quelques terres pour mieux entretenir son état. Il acquit le 16 Décembre 1513, de *Jeanne de Fleurigny*, Dame dudit lieu, & sa cousine, petite-fille de *Jean de Fleurigny*, frère de *Catherine de Fleurigny*, sa bisaïeule paternelle, la terre de *Fleurigny* & autres, avec donation de la plus grande valeur, à la charge que son fils en jouiroit après lui, qu'il seroit tenu de prendre le nom de *Fleurigny*, & écarteleroit ses armes de celles de cette Maison, qui sont de *sinople au chef d'or, à un lion de gueules brochant sur le tout*. Il rendit hommage de la terre de *Fleurigny* au Grand-Prieur de France le 28 Mars 1515, comme mouvante de la Commanderie de *Launay*. Il fut Conseiller & Chambellan du Roi, & son Maître-d'Hôtel ordinaire, puis Bailli-Capitaine-Gouverneur de Sens & de *Villeneuve-le-Roi*, par Lettres de Provisions du Roi *François 1^{er}*, du 2 Septembre 1523. Il donna commission en cette dernière qualité, le 5 Janvier 1528, à *Gilles le Foulx*, Ecuyer, Seigneur du *Pleffis-Gaffeled*, pour recevoir la dixième partie du revenu des fiefs & arrière-fiefs possédés par les Nobles du Bailliage de Sens. Il fit son testament le 9 Juin 1555, par lequel il ordonna sa sépulture auprès de son père à *Saint-Paul* à Paris. Il avoit épousé *Jeanne d'Auuet*, fille de *Guillaume d'Auuet*, Seigneur de *Clagny*, Maître des Requêtes, & de *Jeanne l'Huillier*, Dame de *Rieu* & de *Francourt*, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. BENIGNE, Abbé de *Corneville*, Prieur de *Notre-Dame-du-Parc*, Conseiller & Aumônier du Roi, Seigneur de *Villiers*, de *Villebon* & de *Pommereuil*, lequel ratifia avec ses frères, le 23 Janvier 1548, le partage qu'ils avoient fait, du consentement de leur père, du bien de leur mère & de ceux qui leur pourroient venir du côté de leur père;
3. JEAN, Baron de la *Forêt-le-Roi*, Seigneur de *Givry*, de *Beauvoir* & de *Lincel*, homme d'armes de la Compagnie du Comte d'Enghien, tué à la journée de *Saint-Quentin* en 1557;
4. & 5. MADELEINE & ANNE, Religieuses à *Saint-Paul*, près *Beauvais*;
6. FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle de la Forêt*, mariée, par contrat du 22 Décembre 1532, à *Louis de Bigars*, Seigneur de la *Londe* & de *Normanville* :

Tome V.

7. & 8. CHARLOTTE & MARGUERITE, Religieuses à *Poissy*, où elles vivoient encore le 15 Mars 1562.

VI. CHARLES LE CLERC, Chevalier, Baron de *Fleurigny* & de la *Forêt-le-Roi*, né en 1511, fut Seigneur des mêmes terres que son père, & comme lui Bailli-Capitaine-Gouverneur de Sens & de *Villeneuve-le-Roi*, Panetier du Duc d'Orléans en 1541, Capitaine-Général des Chasses du Roi de la Ville de Sens & de huit lieues à la ronde, par Lettres de provisions données à *Fontainebleau* le 6 Avril 1554, signées par le Roi, enregistrées le 17 Décembre 1555, & fut Ecuyer-Tranchant du Roi HENRI II en 1556. Ce fut de son tems & sous son Baillivat qu'a été rédigée la Coutume de Sens, & le Roi HENRI II lui adressa le 13 Février 1551, en cette qualité, des Lettres-Patentes portant injonction de faire préparer les garnisons de *Gendarmerie*, arrière-ban, homme d'armes, &c., pour parer aux coups que l'Empereur vouloit porter à la France. Il prit le nom & les armes de *Fleurigny*, qu'il écartela avec les siennes en vertu de la donation de 1513. Il ne vivoit plus en 1572. Il avoit épousé, en 1548, *Philippine du Moulin*, qui eut la garde-noble de ses enfans en 1572, & obtint en cette qualité deux Lettres de sauve-garde, l'une datée de *Fontainebleau* le 11 Mai 1573, & l'autre de Paris le 28 Février 1576, signées par les Rois CHARLES IX & HENRI III, & contre-signées, adressées à elle, & par lesquelles Leurs Majestés lui accordent le Sieur du *Verger* pour commander & veiller à la conservation du château, fort & maison de *Fleurigny*, & empêcher qu'il ne tombe es mains des ennemis. Elle vivoit encore, étant veuve, en Octobre 1576 & 1587. Elle avoit épousé, 1^{er} sans enfans *Pierre de Veze*, Seigneur de *Savigny-sur-Orge*, & étoit fille de *Guillaume du Moulin*, Seigneur de *Fontenay en Brie*, & de *Catherine de l'Hôpital*. Ils eurent :

1. LOUIS, qui suit;
2. JACQUES, Auteur de la branche des Seigneurs & Barons de la *Forêt-le-Roi*, rapportée ci-après;
3. CHARLOTTE, mariée 1^o à *Jean de Mouchy*, Seigneur d'Ellecourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils puîné de *Jean de Mouchy*, Seigneur de *Senarpont*, & de *Claude de Longueval*, Dame dudit lieu, sa première femme; & 2^o à *Guy-Philippe de Salins de la Fin*, Baron de la *Noctle*;

Y y

4. Et ANNE, mariée, par contrat du 13 Avril 1582, à Noble *Mathurin de la Taille*, Seigneur des Effarts.

VII. LOUIS LE CLERC DE FLEURIGNY, 1^{er} du nom, Chevalier, Baron de Fleurigny, de la Forêt-le-Roi, de la Vaucure, Comte de Vignory, Seigneur de Vallières, la Chapelle-sur-Oreuse, Sergines, en partie de Passy, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Lieutenant, puis Guidon de la Compagnie des Gendarmes commandée par le Comte de Soissons, obtint un passeport du Roi HENRI III le 17 Février 1546, pour revenir d'Italie; rendit aveu du Fief de Fleurigny, faisant partie de la Seigneurie & Paroisse de Sergines le 21 Mars 1572, tant en son nom que pour son frère & ses sœurs, avec lesquels il partagea le 16 Août 1584 les biens de leurs père & oncle; il mourut en 1588, & fut inhumé avec sa femme dans l'Eglise de Fleurigny, où ils font représentés sur un tombeau d'une assez élégante structure. Il avoit épousé, le 20 Juin 1577, *Guillemette de Lenoncourt*, Dame de Passy en Valois, Comtesse de Vignory, & fille de *Robert de Lenoncourt*, Baron de Passy, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Bailli & Capitaine du Valois, & de *Joffeline de Piffleu*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, qui fuit;
2. JEANNE, Dame de Passy en Valois, mariée à *Charles le Vergeur*, Comte de Saint-Souplet, Vicomte de Cramailles, Bailli de Vermandois, fils de *Hubert le Vergeur*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Grand-Sénéchal du Vermandois, & de *Charlotte du Drac*, Dame de la Rivière-de-Corps; elle en eut entr'autres enfans une fille, *Charlotte le Vergeur*, mariée à *Nicolas de Nettancourt de Vaubecourt*, Chevalier;
3. Et CATHERINE LE CLERC DE FLEURIGNY, mariée, le 25 Août 1601, à *Charles de Ligny*, Chevalier, Seigneur du Pleffi-Heureux, de Charmel, de Billy, de Houches, Vicomte de Charme, & Gentilhomme de la Maison du Roi.

VIII. HENRI LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que son père, Baron de Fleurigny, rendit hommage, tant pour lui que pour ses sœurs, le 28 Août 1606, au Grand-Prieur de France, de la Seigneurie de Fleurigny, & partagea avec elles le 18 Mai 1611. Il fut reçu Gentilhomme or-

dinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 16 Juin 1614, & épousa, par contrat du 26 Avril 1612, *Louise de Boeffat de Vouilhac*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vouilhac, Sommeville, & *Puy-Regnault*, Chevalier, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, & de *Marie Regnault*, Dame d'atours de cette Princesse. Elle étoit fille de *Pierre Regnault*, Chevalier, Seigneur de Montmor, & de *Françoise Alegrain*, & eut :

1. LOUIS, qui fuit;
2. ALEXANDRE, destiné Chevalier de Malte, mort jeune;
3. FRANÇOIS-JEAN, reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1638, lequel fit ses vœux à Malte le 1^{er} Mars 1642 devant le Grand-Maître Lascaris;
4. MARIE, Dame de Saint-Etienne-sur-Barbin, morte sans alliance le 10 Novembre 1673, âgée de 58 ans;
5. MADELEINE, Demoiselle d'honneur de la Reine ANNE, & mariée, le 11 Mai 1641, à *Jacques Sauviant*, Baron d'Aramon en Languedoc, dont entr'autres enfans *Jacques Sauviant*, 11^e du nom, Marquis d'Aramon, &c.;
6. Et LÉONORE LE CLERC DE FLEURIGNY, Religieuse Bénédictine à Melun près Paris.

IX. LOUIS LE CLERC DE FLEURIGNY, 11^e du nom, Chevalier, Baron de Fleurigny, Seigneur de Vallières, Villiers-sur-Seine, la Chapelle-sur-Oreuse, dont il rendit aveu au Prince de Condé, à cause de son Comté de Vallery, le 30 Décembre 1637, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes dans le Régiment de Bussy-Lameth, Cavalerie, par commission du Roi Louis XIII, donnée à Saint-Germain-en-Laye le 8 Janvier 1636; mit ordre en ladite qualité à une rébellion faite par les Habitans du Bourg de Fontaine-Denis, suivant le procès-verbal du 13 Avril audit an 1636, & mourut le 17 Novembre 1645. Il avoit épousé, par contrat passé le 5 Janvier 1638, *Guillemette-Angélique des Reaux*, veuve de *Charles de Castres de la Baume*, Seigneur de Michery, dont elle avoit eu deux filles, l'aînée morte sans postérité, & l'autre, *Anne de Castres de la Baume*, mariée, par contrat du 10 Janvier 1652, à *Charles le Bafcle*, Seigneur de Moulins. Elle étoit fille de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur & Marquis de Coclois, Lieutenant des Gardes-du-Corps, & de *Guillemette de*

Marolles. Il eut pour enfans, pour lesquels leur mère, en qualité de gardienne-noble & tutrice, rendit hommage le 5 Juin 1651, de la Seigneurie de Fleurigny au Grand-Prieur de France, à cause de la Commanderie de Launay :

1. CLAUDE, aliàs CHARLES-JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. LOUIS, aliàs LOUIS-HENRI, Chevalier, né le 21 Mai 1641, & reçu Chevalier de Malte le 12 Juin 1657; il fut Commandeur de Beauvais en Gâtinois & de Pont-Aubert, Capitaine d'un vaisseau de Guerre, puis nommé Général des Galères & commandant l'Escadre des Galères & Vaisseaux de la Religion, en qualité de Gouverneur, & la Galère patronne de Malte, Procureur & Receveur-Général pour son Ordre au Grand-Prieuré de France, connu sous le nom de *Bailli de Fleurigny*. Il mourut à Malte au mois de Juillet 1716, comblé d'honneurs; fut inhumé en la principale Eglise de Saint-Jean en ladite Isle, sous une tombe de marbre au milieu de la nef & près du chœur, que l'Ordre lui a fait dresser en considération de ses importans services, & sur laquelle est représenté le combat qu'il esuya contre les Turcs. Il avoit fait triompher pendant dix ans les vaisseaux de la Religion & fait plusieurs prises considérables sur les Infidèles, dont il reste encore des pavillons dans l'Eglise de Fleurigny. Il finit ses exploits militaires par la prise de la redoutable Capitale de Tripoli, armée de 70 canons & de 700 hommes, l'ayant obligée de se brûler elle-même le 24 Juin 1709; il amena à Malte 400 esclaves pris sur l'eau, & 50 Chrétiens qu'il délivra de l'esclavage;
3. HUGUES-FRANÇOIS LE CLERC DE FLEURIGNY, reçu Chevalier de Malte le 17 Juin 1660, mort à Malte, regretté de son Ordre, le 30 Janvier 1693, âgé de 48 ans, connu sous le nom du *Chevalier de Vauvillers*; il étoit habile dans les mathématiques & les fortifications; il fut choisi par le Grand-Maître pour ordonner & élever les fortifications à Malte, où il a donné des marques de son savoir & de la beauté de son génie. Il fut fait Major de la Ville & Isle de Malte, & ensuite Capitaine des Galères, Grand-Croix & Grand-Infirmier de l'Ordre: ce fut lui qui, étant du siège de Coron en Morée, lors de la prise de cette place sur les Turcs par l'Armée Vénitienne, amena à Malte une fille Mahométane, nièce paternelle du Pacha de cette Ville; elle fut conduite en France par le Bailli de Fleurigny qui, par ses soins, la fit pensionner

de la Cour, & baptiser à Fleurigny même par M. Hardouin Fortin de la Hoguette, depuis Archevêque de Sens, sous le nom de MARIE LE CLERC, le 30 Septembre 1686, & dont le Bailli fut parrain: elle fut mariée, à Fleurigny le 17 Novembre 1689, à Noble *Pierre du Tartre*, & y mourut âgée d'environ 60 ans, le 3 Mars 1730, dans les plus parfaits sentimens de la piété chrétienne; sa charité pour les pauvres, & les secours pressés & journaliers qu'elle rendoit aux malades, l'ont fait long-tems regretter dans cette Paroisse. Le Chevalier de Vauvillers fit don, le 28 Avril 1680, à l'Eglise de Fleurigny, d'une lampe d'argent garnie de chaînes, croix de l'Ordre, & écu-fon des armes de sa Maison;

4. JACQUES LE CLERC DE FLEURIGNY, reçu Chevalier de Malte le 17 Juin 1668, appelé le *Chevalier de Vallières*, Commandeur d'Ivry-le-Temple, Grand-Croix & Grand-Infirmier de l'Hôpital ou Infirmerie des hommes à Malte, & Receveur du commun trésor de l'Ordre, lequel mourut au mois d'Août 1698;
5. RENÉ LE CLERC, Chevalier, Seigneur de Saint-Etienne-fous-Barbuise, Villiers-sur-Seine, la Forêt-le-Roi, en partie, & Villiers. appelé l'*Abbé de Fleurigny*, Grand-Prévôt de l'Eglise de Remiremont en Lorraine, Seigneur temporel de ladite Ville, & Comte du Saint-Empire, mort le 4 Juin 1701, après avoir gagné un procès considérable contre Benigne Bossuet, lors Evêque de Troyes;
6. EDMÉE, morte Religieuse à Notre-Dame de Foissy-les-Troyes;
7. Et CLAUDE-ANGÉLIQUE LE CLERC DE FLEURIGNY, née & baptisée à Fleurigny le 5 Mai 1646, reçue Dame, Comtesse & Chanoinesse de Remiremont, par acte capitulaire du Chapitre de ladite Eglise le 26 Juin 1671. Elle mourut le 20 Janvier 1689, à Fleurigny, & fut inhumée en l'Eglise dudit lieu, où elle a fondé un Service solemnel au tombeau de ses ancêtres.

X. CLAUDE-CHARLES-JEAN-BAPTISTE LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Marquis de Fleurigny, Seigneur de Sergines & des mêmes Terres que son père, & encore d'Ortil, de Cornillon, &c., fut nommé par le Roi pour commander la Noblesse lors de l'arrière-ban, comme premier Baron de la Province Sénonoise, ayant rang, séance & voix délibérative aux Etats de Bourgogne, après avoir été choisi par les Gentilshommes de cette Province le 18 Avril 1689: il avoit précédem-

ment conduit & commandé l'Escadron de 50 Maitres fourni par les Baillages de Sens, Meaux & Provins, suivant l'Ordonnance de M. de Luxembourg en date du 31 Juillet 1686. Il rendit hommage de la Baronnie de Fleurigny, tant pour lui que pour ses frères & sœurs, au Grand-Prieur de France le 10 Mai 1664; fut maintenu dans son ancienne noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi le 24 Août 1667, & qualifié par Louis XIV *Marquis de Fleurigny* dans des Lettres du 31 Janvier 1695, signées de ce Prince, contreignées *Phelypeaux*, à lui adressées pour faire les rôles de la Capitation des Gentilshommes du Bailliage de Sens. Il mourut le 7 Janvier 1696, laissant de *Claude-Catherine de Véhel-Paffy*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Paffy & autres lieux, & de *Claude de Culant*:

1. CLAUDE-LOUIS-JACQUES, Chevalier, Seigneur & Marquis de Fleurigny, né le 17 & baptisé le 18 Juin 1681, créé Gouverneur, Capitaine-Major de la Ville de Ville-neuve-l'Archevêque par Lettres de provisions du 3 Mai 1696, reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie au mois de Février 1697, successivement Cornette de la Mestre-de-Camp-Général, & Capitaine de Cavalerie, mort le 15 Septembre 1722, sans postérité;
2. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE, Chevalier, né le 14, baptisé le 18 Août 1682, Page du Roi en sa Petite-Ecurie au mois de Mai 1698, reçu Chevalier de Malte de minorité le 9 Février 1683, fit profession au Temple le 1^{er} Juillet 1716, fut Commandeur de la Croix en Brie, & mourut à Paris le 7 Janvier 1745;
3. HUBERT-CLAUDE, qui suit;
4. Et MARIE-LOUISE, née le 1^{er} Avril 1687, mariée, 1^o le 4 Avril 1704, à *Charles-René Bouhier*, Seigneur de la Vérie, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils de *Charles-Gabriel*, & de *Renée Habart*; 2^o à *N... de Ricouart*, ancien Intendant de la Marine à Rochefort, dont deux filles du premier lit: *Marie-Anne-Jacqueline Bouhier*, née & baptisée à Fleurigny le 14 Février 1707, & mariée au Marquis de la Salle; & la cadette, mariée à *N... de Monceaux*.

XI. HUBERT-CLAUDE LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Marquis de Fleurigny après la mort de son frère, né & baptisé le 14 Novembre 1685, fut reçu d'abord Chevalier de Malte de minorité le 16 Novembre 1687, & connu sous le nom de *Chevalier de Paffy*. Il servit en cette qualité sur les Vaisseaux de la

Religion, sous le Commandeur de Saint-Pierre, Vice-Amiral, qui lui donna, quoique Novice, les Grenadiers de l'Ordre à commander. Il se trouva en 1708 au siège d'Oran, lorsque les Algériens reprirent cette Place sur les Espagnols. Le Pape lui accorda, les 14 Avril 1707 & 30 Mai 1716, deux Brefs de dispense & d'extention qui furent confirmés les 7 Mai 1708 & 4 Juillet 1716, par le Grand-Maitre Raymond de Perellos, par lesquels il fut déclaré capable de posséder des pensions sur les Commanderies, maisons ou autres Bénéfices dudit Ordre, & notamment deux maisons limitrophes l'une de l'autre dans l'enclos du Temple de Paris, qui lui avoient été données par le Commandeur de Culant, son grand-oncle. Le Prince de Vendôme, Grand-Prieur de France, par une considération singulière pour la Maison de *Fleurigny*, outre son approbation aux Brefs ci-dessus, y ajouta la jouissance d'une maison sise à Sens, Paroisse & joignant l'Eglise Saint-Benoit, dépendante dudit Ordre, & confirma le tout par acte du 18 Mars 1716; & le 21 Octobre 1727, le Chevalier d'Orléans, Grand-Croix de l'Ordre, Grand-Prieur de France & Général des Galères, confirma tout ce que ci-dessus, de sorte qu'étant devenu l'aîné de sa Maison par la mort de son frère aîné sans enfans, il s'est marié en 1724, & a conservé en conséquence, avec le privilège de porter la Croix, la jouissance & possession desdites Maisons jusqu'au 20 Juin 1731 qu'il en a donné volontairement sa démission en faveur du Prince de Conti, qui, en cette considération, a accordé pour lesdites Maisons une pension de 600 livres à ANTOINE-CLAUDE-EDOUARD, & à LOUIS-CLAUDE LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevaliers de Malte ci-après dénommés, ses enfans, faisant 300 livres à chacun leur vie durant. Il mourut le 8 Février 1755, & fut inhumé sur la superbe tombe de l'Eglise de Fleurigny, avec sa femme. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Royer*, Notaire Royal du Bailliage de Sézanne en Brie, le 20 Août 1724, noble *Louise de Beaurepaire des Barres*, morte le 10 Décembre 1764, fille d'*Edouard-Joachim de Beaurepaire*, Comte des Barres, & de *Marie-Elizabéth de Bourge*. Leurs enfans sont:

1. HUBERT-JOACHIM-LOUIS, qui suit;
2. ANTOINE-CLAUDE-EDOUARD, appelé le *Chevalier Comte de Fleurigny*, né le 8 Septembre 1726, reçu Chevalier de Malte le

23 Avril 1740, & Page du Grand-Maitre. Il a fait toutes ses caravanes, dont il est de retour depuis 1752, a été tonifié à Malte par Frère Paul-Alpheran de Buffan, Evêque de cette Isle, le 20 Août 1741, & a pris possession le 15 Avril 1750 de la Chapelle du château de Fleurigny, à laquelle il avoit été nommé par J. J. Languet de Gergy, Archevêque de Sens, le 10 Avril précédent. Par une bulle de François-Ximenez de Texada, Grand-Maitre de l'Ordre de Malte, du 22 Juillet 1775, il lui est accordé de porter la Croix de Malte, quoique marié. Il épousa, le 2 Mai 1775, *Armande-Hélène-Louise-Marie des Réaulx*, fille de Messire *François-Louis*, Marquis des Réaulx, Chevalier, Seigneur, Marquis de Coclois, Colonel du Régiment Provincial de Troyes, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & d'*Anne-Françoise-Louise de Mesgrigny*. Le contrat de mariage a été passé en présence & de l'agrément de Leurs Majestés le Roi, la Reine & toute la Famille royale, le 9 Avril 1775;

3. FRANÇOIS-CLAUDE, Chevalier, né le 31 Décembre 1728, baptisé le 1^{er} Janvier 1729, mort en bas âge, & inhumé à Thorigny;
4. LOUIS-CLAUDE, Chevalier de Malte de minorité, connu sous le nom de *Chevalier de Fleurigny-Vallières*, né le 12 Juillet 1730: il a fait ses caravanes à Malte avec son frère, dont il étoit de retour en 1762, & est retourné à Malte en Juillet 1767;
5. Et N... LE CLERC DE FLEURIGNY, mort le jour de sa naissance, le 15 Septembre 1727. Ces trois frères ont partagé les successions de leurs père & mère par acte passé devant *Martin*, Notaire Royal au Bailliage de Sens, le 29 Décembre 1765: l'inventaire de leur père avoit été fait devant *Tonnehier*, Notaire en la même Ville, en Février 1756.

XII. HUBERT-JOACHIM-LOUIS LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, d'abord Comte, puis Marquis de Fleurigny, né le 12 Juin 1725, est entré au Service en qualité de Cornette de la Mestre-de-Camp du Régiment du Roi, Cavalerie, par Commission de Sa Majesté du 15 Février 1744, puis Capitaine du Régiment de Vintimille, Cavalerie, par autre Commission du 15 Avril 1747, & ensuite Capitaine au Régiment de Fumel, aussi Cavalerie, sous l'agrément du Roi, suivant les Lettres de ce Monarque datées de Fontainebleau le 23 Octobre 1756: il est aujourd'hui Capitaine-Commandant, avec rang de Major, du Régi-

ment Royal-Picardie, Cavalerie, où le Régiment de Fumel a été réuni. Il est Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis par Lettres du Roi datées de Versailles du 12 Avril 1762, auquel Ordre il a été reçu par le Sieur de Rincourt le 30 du même mois.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs & Barons de LA FORÊT-LE-ROI.

VII. JACQUES LE CLERC DE FLEURIGNY, second fils de *Charles*, Baron de *Fleurigny*, & de *Philippe du Moulin*, fut Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon. Il vivoit en 1584, & avoit épousé, le 18 Mars 1581, *Marie de Pierre Viste*, qui étoit veuve, & demanda souffrance comme tutrice de ses enfans mineurs par acte passé, présent *Gaudin*, Notaire à Etampes, le 13 Mai 1586. Elle se remaria, au mois de Mars 1594, à N... Seigneur de *Reaux* en Bièvre. Elle étoit fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de *Lefigny* en Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, son premier Maitre-d'Hôtel, & de *Jeanne Claufe de Marchaumont*. JACQUES eut:

1. JACQUES, qui suit;
2. Et LOUISE LE CLERC DE FLEURIGNY, mariée¹⁰ à *Daniel de Chaudien*, Conseiller au Parlement de Paris; & 2^e en 1634, à *Henri de Chivré*, Seigneur de la Barre, Lieutenant-Général d'Artillerie.

VIII. JACQUES LE CLERC DE FLEURIGNY, II^e du nom, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, fit la foi & hommage de cette Baronnie par acte passé devant *Dupré*, Notaire à Etampes, le 18 Juin 1603. Il étoit mort avant 1619. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1610, *Louise de Mandoucet*, remariée, avant 1624, à *Robert de Bonneval*, Seigneur de Jouy-sur-Morain en Brie, & fille de *Claude*, Seigneur de la Cheminée, Maitre-d'Hôtel du Roi, & d'*Hélène Gaudart*. Il laissa de son premier mariage:

1. CHARLES, qui suit;
2. JACQUES, Chevalier de Malte, lequel fit ses preuves au Temple à Paris le 28 Janvier 1629, servit au siège de Malte en 1644, & mourut en 1645;
3. HENRI, Chevalier, marié à *Marguerite de Grand-Pré*;
4. CLAUDE, mort jeune;
5. Et HÉLÈNE LE CLERC DE FLEURIGNY, mariée à N... de *Wifel*, Seigneur de Beaurgard.

IX. CHARLES LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, « né à Etampes le 30 Août 1615, fit la foi & hommage de sa terre de la Forêt-le-Roi, dans laquelle est mentionné l'acte de souffrance accordé à sa mère, présent *Nicolas de Lambon*, Notaire audit Etampes, le 20 Septembre 1635, tant pour lui que pour ses frères & sœurs, dont il hérita; fit l'acquisition des parts qu'ils avoient dans ladite terre de la Forêt-le-Roi, pour lesquelles parts il fit la foi & hommage audit Etampes, présent ledit *Lambon*, ès années 1646, 1653 & 1657. » Il avoit épousé, en 1640, *Richarde de Beruville*, fille de *Gilles*, Seigneur d'Ossainville près Pluviers, & de *Marie de Blaix*, dont il eut entr'autres enfans :

X. FRANÇOIS LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur d'Ossainville, qui épousa *Marie de Paviot*, fille de *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-Sec, & eut :

1. CHARLES-NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. CHARLES-HENRI, Chevalier, Seigneur d'Ossainville en partie, lequel étoit Mouffetaire en 1697, & mourut à Etampes le 30 Novembre 1755, âgé de 79 ans. Il avoit épousé 1^o *Geneviève-Françoise le Vignon*, morte à Chevreuse en 1729; & 2^o *Marie-Louise Barré*, morte à Etampes le 9 Septembre 1756, veuve sans enfans de *N... de Cambis*, dit le *Baron d'Alais*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare. Du premier lit virent :

1. HENRI-FRANÇOIS, dit *l'Abbé de Fleurigny*, Abbé de Saint-Cernin de Toulouse, décédé ;
2. Et GENEVIÈVE-THÉRÈSE, née le 13 Janvier 1713, élevée à Saint-Cyr, & mariée, le 22 Mars 1746, à *Charles-Louis le Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Esferville, dont postérité.

Et du second lit :

3. LOUISE-THÉRÈSE LE CLERC DE FLEURIGNY, née à Etampes le 4 Octobre 1734, mariée, le 4 Janvier 1759, à *Jean Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Ancien Major des Gardes-Françoises & Gouverneur de Gravelines, dont un fils, Capitaine de Dragons.

XI. CHARLES-NICOLAS-FRANÇOIS LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Baron de la Forêt-

le-Roi, épousa *Marie du Lac*, fille d'*Augustin du Lac*, & d'*Elisabeth d'Auffry*, dont :

XII. MARIE-CHARLOTTE LE CLERC DE FLEURIGNY, Baronne de la Forêt-le-Roi, née en Décembre 1695, qui mourut le 28 Mai 1740. Elle épousa, par contrat du 13 Juin 1713, passé chez *Moutair*, Notaire à Etampes, *Charles-François de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Javeroy, Capitaine au Régiment de Sourches, Infanterie, fils de *Charles*, Seigneur de Javeroy, Beoux, Lorme, les Montils, &c., & de *Jeanne de Machault*. Il fit la foi & hommage de la Baronnie de la Forêt-le-Roi, en présence du même Notaire, le 15 Juillet 1713. Elle laissa de son mariage quatre enfans, dont l'aîné, Baron de la Forêt-le-Roi, est marié & a postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLEBON, dits les Seigneurs de BOUROUX.

IV. « JEAN-CHARLES LE CLERC, Chevalier, troisième fils de JEAN LE CLERC, 111^e du nom, Seigneur de la Forêt-le-Roi, Magny, Perigny, &c., & de *Mahiette de Trie*, eut, pour son partage des biens de la succession de sa mère, les terres de Villebon & de Villiers, qu'il céda par la suite à son frère aîné PIERRE LE CLERC, Baron de la Forêt-le-Roi, & dont le petit-fils, FRANÇOIS LE CLERC, fit hommage au Roi le 2 Août 1519. Il fut Bailli & Capitaine de Bar-sur-Aube en Champagne par Lettres du Roi CHARLES VII de 1478. Il épousa au château de Villebon-fous-Monthéry, en présence de son frère PIERRE LE CLERC, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, de *Philippe de Trie*, Seigneur de Roulebois, son oncle, de *Catherine & Robine de Trie*, ses tantes, & de *Jeanne de Fleurigny*, veuve d'*Antoine de Châteauneuf*, Baron du Lau, Grand-Bouteillier & Chambellan de France, &c., par contrat du 6 Août 1486, *Jeanne de Brizay*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Distillé, & de *Renaude de Pruvault*. De ce mariage font nés :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et MARGUERITE LE CLERC, Religieuse à Poissy, qui y vivoit avec ses cousines JEANNE & CHARLOTTE LE CLERC en 1533; elle y mourut en 1599.

V. GUILLAUME LE CLERC, Chevalier, Seigneur de Pefigny, la Mothe en Brie, Villiers & Villebar, Bailli & Capitaine de Bar-sur-

Aube, est mentionné dans les Lettres de Chancellerie du 24 Février 1519, obtenues par *Jeanne de Briçay*, sa mère. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

VI. GUILLAUME LE CLERC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Huennière, Harmenonville, du Moncel, Bailli & Capitaine de Barfur-Aube, qui épousa *Anne le Picard*, fille de *Jean le Picard*, Chevalier, Seigneur de Gentilly, Conseiller au Parlement de Paris, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et MARIE LE CLERC, Religieuse à Poissy en 1579, où elle mourut en 1633.

VII. JEAN LE CLERC, I^{er} du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de Brizon-la-Huennière, la Villeneuve-au-Roi, Bailli & Capitaine de Barfur-Aube, épousa au Château de Saint-Gien, par contrat du 8 Janvier 1579, *Angélique de Sainte-Beguine de Sainte-Gennieux*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Colne, & de *Jeanne le Bœuf*. Ils eurent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. NICOLAS LE CLERC, Ecuyer, Seigneur du Moncel, Bailli & Capitaine de Barfur-Aube, marié 1^o à *N... de Sainte-Beguine de Sainte-Gennieux*, sa cousine; & 2^o à *Marguerite Fournier*. Il eut du premier lit :

JEAN LE CLERC, Ecuyer, Seigneur de Colombey, marié, le 17 Juillet 1685, à *Barbe Marceau*, qui eut :

ELISABETH, baptisée à Colombey le 13 Avril 1687;

Et SÉBASTIENNE, baptisée audit Colombey le 20 Juillet 1691.

Et du second lit :

DIDIER, Ecuyer, marié, le 6 Novembre 1715, à *Anne le Bœuf*.

3. PIERRE, Ecuyer, mort sans alliance;
4. LOUIS, Chevalier, Seigneur des Aubrières, Cornette dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, reçu Chevalier de Saint-Louis en 1694;
5. Et GERMAIN, Chevalier, Conseiller du Roi, son Maître-d'Hôtel ordinaire, Seigneur de Cambrai en Beauce, marié à *N...*, dont :

ALEXIS-NICOLAS, d'abord Page du Roi dans la Petite-Ecurie, puis Maître-d'Hôtel du Roi en survivance de son père en 1708.

VIII. CLAUDE LE CLERC, Ecuyer, Seigneur de Saint-Gien-la-Huennière, Argentolle, &c., qui mourut le 22 Mars 1682, épousa, 1^o par contrat du 18 Octobre 1642, passé au Château de Saint-Gien en Champagne, par-devant

les Notaires de Colombey, *Jeanne de Bonetat de Bouron*, morte le 24 Novembre 1669, & enterrée en l'Eglise d'Argentolle, fille de *Jean de Bonetat*, Ecuyer, Seigneur de Bouron, Argentolle, & de la Baronnie relevant du Châtel de Vignay, & de *Marguerite Thevenin*. *Jean de Bonetat*, après la mort de Claude de Bouron, substitua par son testament les enfants de *Jeanne*, sa fille, & de CLAUDE LE CLERC, aux noms & armes de sa maison; 2^o le 17 Janvier 1672, *Nicole Brousson de Buché*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Sabaros, Capitaine des Ingénieurs & d'Infanterie à la fuite du Régiment de Bourbon, reçu Chevalier de Saint-Louis en 1705, & mort en 1705 des blessures qu'il avoit reçues à un siège;
3. CHARLOTTE, mariée à l'âge de 20 ans, le 17 Février 1688, à *Nicolas de la Joye*, Ecuyer, dont la fille *Anne de la Joye* épousa *Charles de Brienne*, Chevalier, & dont le petit-fils *Gabriel de la Joye de Saint-Cyr* est mort à Metz en 1765, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans la Légion de Conflans, après s'être beaucoup distingué dans la dernière guerre;
4. MARGUERITE, mariée à *Etienne de la Joye*, Ecuyer, frère de son beau-frère.

Et du second lit :

5. BERNARD, Ecuyer, né à Argentolle, le 8 Décembre 1672;
6. Et FRANÇOIS LE CLERC, Ecuyer, Seigneur de Blaise, marié, en 1704, à *Françoise de la Croix*, qui eut :

HÉLÈNE LE CLERC;

Et d'autres filles, vivantes & résidentes dans leur Terre de Blaise.

IX. JEAN LE CLERC, II^e du nom, Ecuyer, prit le nom & les armes de *Bonetat de Bouron*, fut maintenu dans son ancienne noblesse par Arrêt du Commissaire de la Cour des Aides de Paris, en date du 20 Avril 1665; il fut Seigneur d'Argentolle, Chalon, &c. Il entra au service en qualité de Cornette au Régiment de la Reine, Cavalerie. Il fut Capitaine-Aide-Major, & mourut à Paris en 1736 âgé de 92 ans. Il avoit épousé, le 4 Mai 1711, en secondes noces, *Marguerite Moreau de Sainte-Reine*, morte en 1764, à Paris, fille de *Jean Moreau*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Reine, Trésorier de France, & Général des Finances de Bourgogne, petit-fils de *Nicolas*

Moreau, Ecuyer, Seigneur d'Auteuil, & de *Marthe Potier de Blavcnefill*, sœur de *Louis Potier*, Auteurs des Comtes, puis Ducs de *Trefmes* & de *Gefvres*, & de *Marguerite de Cauveau du Cravel-Vagny*. Ils eurent :

1. EDMÉ-ALEXANDRE, qui suit ;
2. GABRIEL-CLAUDE LE CLERC DE BONETAT DE BOURON, Chevalier, Seigneur & Baron d'Argentolle, né en 1712, mort au mois d'Août 1776, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint-Louis. Il avoit épousé *Catherine d'Habier de Beauféjour*, dont :

SIMON LE CLERC DE BOURON, Chevalier, Officier dans les Troupes de la Marine ;
FRANÇOIS-XAVIER LE CLERC DE BONETAT, Ingénieur ;
Et deux filles.

3. CLAUDE LE CLERC DE BOURON, Chevalier, qui mourut au mois de Février 1778. Il épousa 1^o *Anne Aubert de Launay*, morte sans enfans le 20 Mars 1764 ; & 2^o *Jeanne de Bareau*, dont :

AGATHE LE CLERC, *Demoiselle de Bouron*.

4. ET MARGUERITE LE CLERC, *Demoiselle de Bonetat*, née à Paris le 21 Mars 1714, mariée 1^o à N... le *Rebours*, mort mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi ; & 2^o par contrat du 7 Mars 1734, sans enfans à *François Coicault*.

X. EDMÉ-ALEXANDRE LE CLERC DE BONETAT, Chevalier, Seigneur de Bouron, de la Baronnie relevant du Châtel de Vignory & de Jagny, né en 1715, mort le 11 Février 1776, ancien Capitaine d'Infanterie, Directeur général & Commissaire-Ordonnateur des Hôpitaux militaires des camps & armées du Roi, avoit épousé, 1^o en 1739, *Catherine-Thérèse de Goudon de Buzenval* morte en 1749, fille de *Mathieu de Goudon de Buzenval*, Ecuyer, Seigneur de Buzenval, Garches, la Millonnière, Ruel en partie, &c., & de *Françoise de Guillon de Dizier* ; & 2^o en 1752, *Catherine de Gagny*, fille de *Jean-Nicolas de Gagny*, Ecuyer, Seigneur du Peray, l'un des Ecuyers des petites Ecuries du Roi, & de *Marie-Catherine Renard de la Riviere*. Du premier lit vinrent :

1. MATHIEU-EDMÉ LE CLERC DE BOURON, né au mois de Mai 1740, Prieur de l'Abbaye de Laflay de l'Ordre de Saint-Benoit ;
2. FRANÇOISE-GABRIELLE LE CLERC DE BONETAT, née en 1744, & morte à Arpajon au Monastère des Annonciades de cette Ville, où elle a été inhumée le 4 Septembre 1766,

après de *Françoise de Guillon de Dizier*, son aïeule maternelle, qui y avoit été entermée en 1762.

Et du second lit :

3. LOUIS-ALEXANDRE LE CLERC DE BONETAT, qui suit ;
4. ET SOPHIE LE CLERC, *Demoiselle de Bouron*, née en 1756.

XI. LOUIS-ALEXANDRE LE CLERC DE BONETAT DE BOURON, Chevalier, né en 1764, est entré au service en qualité de Cadet-Gentilhomme au Régiment de Penthièvre Infanterie, a été nommé au mois de Janvier 1780 Officier au Régiment de Monsieur, frère du Roi.

Les armes : *de sable à trois roses d'argent, 2 & 1, au pal de gueules brochant sur la rose du milieu*.

Telle est la généalogie de la Maison de LE CLERC DE FLEURIGNY, que nous avons dressée d'après un mémoire rédigé sur les titres de famille : mais nous devons ajouter ici que l'envie de plaire à la Noblesse, nous a fait recevoir assez indifféremment tous les mémoires généalogiques qui nous ont été adressés ; nous avons judicieusement pensé, lorsque nous avons annoncé que nous nous réservions dans une suite du Dictionnaire de la Noblesse que nous donnons aujourd'hui, à retrancher ou élaguer tout ce que nous trouverions de défectueux dans le corps de cet Ouvrage.

Un Généalogiste doit toujours être aux ordres de la vérité, & son travail n'a de mérite qu'autant qu'il est revêtu de ce caractère. Nous avons été trompés, & nous nous y attendions ; des plaintes sont venues jusqu'à nous, & ces plaintes sont fondées.

Une conformité de noms a fait que des familles se font entées les unes sur les autres.

Messieurs *le Clerc de la Mothe*, dont nous donnons plus loin la généalogie, ont pensé que, parce qu'ils portoient le nom de LE CLERC ils pourroient prendre leur origine de la maison de LE CLERC qui fort de JEAN LE CLERC, Chancelier de France en 1421, & qui subsiste actuellement avec honneur & distinction sous le nom de LE CLERC DE FLEURIGNY. M. le Marquis de FLEURIGNY, étonné de voir une généalogie où MM. *le Clerc de la Mothe* prétendent que l'aïeul du *Chancelier* a été ennobli, nous a fait des représentations que nous avons cru juste, & qui nous ont été motivées ensuite sur les titres de sa Maison.

MM. le Clerc de la Motte le disent descendre d'un oncle de ce dernier; pour appuyer leur prétention, ils ont fait une généalogie qu'ils feroient fort embarrassés de prouver: d'ailleurs la différence des armes de MM. le Clerc de la Motte avec celles du Chancelier fait tout (1). Ils ont beau dire que le Chancelier a changé ses armes, c'est ce qui leur reste à prouver, & il leur seroit impossible de faire cette preuve; il reste encore à présent des témoins qui, quoique muets, les dérouteroient sans doute.

MM. LE CLERC DE FLEURIGNY ne connoissent aucun ennoblissement dans leur Maison. Les Registres de la Chambre des Comptes de Nevers en feroient mention, & on ne trouve dans ces Registres aucun acte qui laisse une trace de cet ennoblissement; on y voit ceux du nom le Clerc qui ne commencent dans cette Ville qu'à JEAN LE CLERC, père du Chancelier, revêtu du titre de Grand-Conseiller & Procureur-Général de PHILIPPE le Hardi, Duc de Bourgogne & Comte de Nevers, & leur Ambassadeur avec les plus grands Seigneurs de leur Cour, soit pour traiter de leur mariage, soit pour leurs affaires les plus intéressantes.

On voit en 1271 un HENRI LE CLERC, Evêque de Nevers du tems de la Comtesse Yolande, ce qui pourroit faire présumer qu'il auroit approché de lui sa famille. On voit dans un titre de 1388 le frère aîné du Chancelier, nommé PAUL LE CLERC, prendre la qualité de *Noble Puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur en Puisaye. Tout cela n'indique pas un ennoblissement.

(Note fournie par la Maison de CLERC DE FLEURIGNY, pour faire connoître que CLERC DE FLEURIGNY & CLERC DE LA MOTTE sont deux familles différentes, ainsi que leurs armes le font voir.)

CLERC (LE) DE JUIGNÉ-VERDELLES en Anjou, Maison qui remonte à HISGAUD LE CLERC, Seigneur de la Baronnie

(1) Les armes de MM. le Clerc de la Motte sont: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de sable, accompagnés de deux bustes de femmes en chef & d'une aigle employée en pointe.*

Et celles du Chancelier sont: *de sable à trois rofes d'argent en plat de gueules, brochant sur la rose du milieu.*

Tome V.

de Vihiers, érigée depuis en Comté, qui, s'étant battu en duel vers la fin du X^e siècle à Montreuil-sur-Mer, contre Geoffroy Martel, dit *Grifegonelle*, & Comte d'Anjou, dont il étoit Vassal, le Comte, sous prétexte de félonie, s'empara de la Terre de *Vihiers*, & la donna à *Albéric* son parent, issu de la Maison de *Montmorency*, au moyen de quoi il ne resta aux enfans dudit LE CLERC que les biens maternels qui étoient outre Loire, & consistoient dans les Terres du Vignau, Saint-Martin-de-Candé, Paroisse de Suilli, Montfoureaux, Saint-Germain, Thifé & autres en Loudunois, Montbrison, Douais & autres pays circonvoisins, ainsi qu'il est porté dans un cartulaire de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, dont une partie est transcrite à la pag. 5 de l'*Histoire de Sablé*, par Ménage, édit. de 1683. Ces mêmes biens ont été successivement possédés par les descendans dudit HISGAUD, jusqu'à JEAN LE CLERC, II^e du nom, Seigneur de Juigné, qui assigna sur iceux 200 liv. de rente de douaire à *Anne de Melloy*, Dame de Verdelles, son épouse, par acte du 24 Avril 1436; & par un autre du 17 Juillet 1441, il les vendit pour se fixer à Juigné au Maine sur la frontière d'Anjou, Terre où ses descendans ont toujours demeuré depuis, & dont ils jouissent encore aujourd'hui. Cette Terre, par la réunion de la Baronnie de Champagne, est devenue une des plus belles de la Province.

I. « N... LE CLERC, Seigneur des Roches, épouse, en 1332, *Ifabeau de Turpin*, fille de *Jean*, & d'*Ifabeau de Coefmes*, » dont:

II. ROLAND LE CLERC, marié à *Marthe Pouffin*, fille de *Gervais Pouffin*, Seigneur de Juigné, & de *Marie de Neuville*, Dame de Souigné; celle-ci, fille de *Jean de Neuville*, & petite-fille de *Jean*, Vicomte de *Beaumont*. Leurs enfans sont:

1. COLAS OU NICOLAS, qui suit;
2. N... LE CLERC, mariée à *Guillaume du Bois-Saint-Père*;
3. Et une autre fille, mariée à *Jean-Pierre*, Sieur du *Pleffis-Beaudouin*.

« Les Anglois ayant fait des incurSIONS dans l'Anjou & dans le Maine, en enlevèrent tous les titres, ce qui empêche de remonter la filiation au-delà de cette époque; mais depuis elle est très-bien suivie sans aucune méfiance. »

III. NICOLAS LE CLERC, I^{er} du nom, « &

Z z

premier Seigneur de Juigné à titre successif de *Jean de Lefpillé*, fils de *Nicolas de Lefpillé*, & de *Marie Pouffin*, fille aînée de *Gervais Pouffin*; ledit *Jean* décédé en 1384. » *NICOLAS LE CLERC* épousa *Marguerite de la Saugère*, fille d'une noble origine. La Dame de *Pouffin*, femme de *Roland*, & la Dame de *la Saugère*, femme de ce *NICOLAS*, donnent, par ces deux mariages, à la Maison de *LE CLERC DE JUIGNÉ* des alliances avec les anciennes Maisons de *Craon*, *Flandre*, *Beaumont-le-Vicomte*, *Newillette*, *Lefpillé*, du *Plessis-Beaudouin*, *Bois-Saint-Père*, *Pointeau*, *Bois-Dauphin*, *Pierre de la Plesse*, *Aubery*, *Bordier*, *Thieslin*, *Villeneuve-la-Chartre*, &c. Les enfans issus de ce mariage font :

1. *COLAS* ou *NICOLAS*, qui suit ;
2. « *PERROT* ou *PIERRE* ;
3. Et *MARIE*, dont on ne connoît que les noms. »

IV. *NICOLAS LE CLERC*, II^e du nom, Seigneur de Juigné, de Coulaines, du Vignau, de Saint-Martin-de-Candé, de la Mothe, d'Arthezé, de la Noullière, &c., épousa 1^e *Jeanne de Bouwards*, & 2^e « *Marguerite le Voyer de Ballée*. » Du premier lit vinrent :

1. *JEAN*, qui suit ;
2. *JEAN*, dit *le Jeune*, marié à *Jeanne de la Mothe-Fouqué*, qui fut Auteur de la branche des *LE CLERC DE COULAINES*, qui s'est toujours très-bien alliée & soutenue : elle a fourni plusieurs Militaires de distinction sous divers Rois de France, & des Chevaliers de l'Ordre du Roi dans les XV^e & XVI^e siècles; s'est alliée aux Maisons de *Montmorency*, *Clermont-Gallerande*, *Saint-Aignan*, *Vassé*, *Dassé*, *Froulay*, *Montgommery*, *Rabodanges*, *Grancey*, *Medavy* & autres ;
3. « *CATHERINE*, mariée, le Jeudi avant le 6 Décembre 1395, à *Fouquet Pointeau*.

Et du second lit :

4. *COLAS LE CLERC*, exécuteur testamentaire de sa mère le 14 Juillet 1420, qui étoit alors veuve ;
5. Et une fille, morte jeune & sans postérité. »

V. *JEAN LE CLERC*, I^{er} du nom, Seigneur de Juigné, Echançon du Roi *CHARLES VI*, testa le 13 Avril 1418. Il avoit épousé *Guillemette Pointeau*, fille de *Jean*, Seigneur du Bois-Dauphin, Chancelier de *Louis*, Duc d'Anjou, & de *N.... de Lefpillé*; laquelle épousa dudit *JEAN LE CLERC* donna de nouveau les alliances de *Lefpillé*, *Bois-Saint-Père* & autres, & en

outre celles de *Laval*, *Bois-Dauphin*, *Mainbier*, *Aulnay*, *Maillé-Brezé*, *Fay*, *Dureilla-Barbée*, *Souvré*, *Hauffard*, *Brie-Montchevrier*, *Beauvais-Precigné*, *Urfins-Mothe-Joufferand*, *Châtelet*, *Saint-Mars-Brelan*, *Briffé*, *la Jaille-Roche-Talbot*, *Laval-Lezay*, *Puy-du-Fou*, *Thierre-Boiforeau*, *Montalais*, *Chambellay*, *Beaumont-Puy-Gaillard*, *Ailly-Pecquigny*, *Champagne-Pescheuil*, *Châteaubriant-Rochearitaud*, *Baif*, *Lenoncourt-Coupreray*, *Broyes*, *Rohan-Guéméné*, *Crequy-Riffé*, *Montelecler*, *Bourgon*, des *Hayes-Fontenailles*, *Bailleul*, *Riantz-Villeray*, *Barentin*, *Cambout* & *Pontchâteau*. De ce mariage font nés :

1. *JEAN*, qui suit ;
2. « *LOUIS*, Seigneur des Roches, marié, le 10 Mai 1438, à *Jeanne de la Vergne*, dont on ignore la postérité ;
3. Et *JEANNE*. »

VI. *JEAN LE CLERC*, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Juigné, accompagné de plusieurs Gentilshommes très-distingués, désint en 1440 les Anglois à Saint-Denis-d'Anjou. Voyez les *Annales d'Anjou*, par Bourdigné. Il avoit épousé, 1^o le 24 Avril 1436, *Anne de Mellay*, fille aînée de *Guillaume de Mellay*, Ecuyer, Seigneur de Verdelles, & de *Marie du Châtelet de Bernay*, à laquelle il assigna un douaire sur les biens qui furent à *HISGAUD LE CLERC*, comme il vient d'être dit. Ce mariage donna des alliances avec les Maisons du *Châtelet de Bernay*, *Conbuzain*, *Saint-Georges-le-Gaultier*, &c. Il épousa, 2^o « *Marguerite d'Aulnières*, veuve de *Jean de la Roë*, Seigneur dudit lieu. » Du premier lit vinrent :

1. *NICOLAS*, qui suit ;
2. « *JEAN*, Seigneur de Burons, mort sans alliance ;
3. *JEANNE*, mariée à *Jean le Maçon*, Seigneur du Grand-Auvers & de Foultourte ;
4. *FRANÇOISE*, mariée 1^o à *Robert de Rotroux*, Seigneur du Coudray & de Saint-Denis-du-Maine; & 2^o à *Jean de la Roë*, fils aîné du premier mariage de ladite *Marguerite d'Aulnières* ;
5. *MARGUERITE*, mariée à *Geoffroy de Clefs*, Ecuyer, Seigneur de Cellière en Anjou ;
6. *ROLANDE*, morte sans postérité, mariée 1^o à *Jean Affagart*, Seigneur de Courteilles; 2^o à *Jacques de Tailleant*, Ecuyer, Sieur de Loreffe; & 3^o à *François de la Bestière*, Chevalier, Seigneur de la Foretière.

Et du second lit :

7. FRANÇOIS, Seigneur de Moiré, qui épousa *Louise Bastard*, remariée à *Gervais Chabot* ;
8. ABEL, mort en bas âge ;
9. Et JEANNE, mariée à *René d'Anthenaize*. »

VII. NICOLAS LE CLERC, III^e du nom, Seigneur de Juigné, épousa *Louise d'Auteville*, veuve d'*Ambroise de Cornillau*, Seigneur du Fay. Elle étoit d'une illustre race, & descendoit de RON ou ROLON, Duc de Normandie, & Roi de Danemark & de Sicile, dont un nommé *Roger d'Auteville*, Infituteur de l'Ordre de la Toison-d'Or, rétabli ensuite par PHILIPPE, Duc de Bourgogne, en 1430. Ce mariage donna à NICOLAS LE CLERC de JUIGNÉ les alliances des Maisons du *Bellay*, *Arquenay*, *Vauchretien*, *Loré*, *Angennes-Rambouillet*, *Thouars*, *Huillé*, *le Vasseur*, *Cougnée*, *Clutin-Villeparisis*, *Aubepine*, *Châteauneuf*, *Clermont-Gallerande*, *la Mothe-Fouqué*, *Champchevrier*, *Maridor*, *Coligny-Châtillon*, &c. De ce mariage font nés :

1. RENÉ, qui suit ;
2. « Et NICOLAS, Seigneur d'Hierré, mort sans alliance. »

VIII. RENÉ LE CLERC, I^{er} du nom, Seigneur de Juigné, épousa, le 13 Mars 1522, *Renée de Champagne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Champagne, de *Pescheseul*, *Parcé*, *Avoisè*, *le Bailleul*, &c., & d'*Anne de Fromentières*. Ce mariage renouva une partie des alliances qu'avoit donné *Guillemette Pointeau* : elle procura en outre celles de *Beumanoir*, *Sancerre-Lavardin*, *Eftouteville-Crenon* de *Bueil*, *Sillé de Tucé*, *la Grexillé*, *Varic*, *Bar de Baugy*, *la Touche-Limouzière* & autres. RENÉ eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. « NICOLAS, Sieur d'Arquenay ;
3. JACQUES, Seigneur de Souigné, qui fut tuteur des enfans mineurs de son frère aîné : il épousa 1^o *Gabrielle de Vounes*, & 2^e *Anne de Maille*, fille de *Jacques*, & de *Marie de Villebrefne* ;
4. FRANÇOISE, mariée à *François de Favère*, Seigneur dudit lieu & de la *Hilberdière* ;
5. ANNE, mariée à *Maurice de Beaumontel*, Seigneur de Grosbois ;
6. Et GUYONNE, Religieuse à l'Abbaye d'Estival. »

IX. JEAN LE CLERC, III^e du nom, Seigneur de Juigné, mort avant son père, avoit épousé,

le 13 Octobre 1555, *Madeleine Affagart*, d'une ancienne & bonne Maison, remariée, le 29 Mai 1566, à *Antoine de l'Enfernat*. Elle étoit fille de *Greffin Affagart*, Seigneur de Courteilles, & de *Françoise Auvé*. Ce mariage lui donna les alliances de *Vieuxpont-Roncherolles*, *Huffons*, *Châlons-Partenay*, de Savoie, *Nevers*, par lesquelles ladite *Affagart* avoit l'honneur de descendre de HUGUES CAPET & de Louis le Gros, Rois de France. Elle eut du premier lit :

1. RENÉ, qui suit ;
2. « URBAIN LE CLERC de VERDELLES, marié à *Marie Perrault* ;
3. CHRISTOPHE, Sieur d'Hierré ;
4. Et JACQUINE, mariée à *Jacques de Ridouet*, Seigneur de Saucé. »

X. RENÉ LE CLERC, II^e du nom, Seigneur de Juigné, acquit en 1600, de la Maison de *Maille-Beuchard*, la Châtellenie de Champagne. Il rendit des services importants. Il fut utile, dans les guerres civiles, à HENRI IV, qui, pour le récompenser, érigea la Châtellenie de Champagne en Baronnie, & lui permit de faire bâtir un château-fort à Verdelles qui y existe encore. Il avoit épousé, le 29 Août 1593, *Marie Compaing*, fille de *Nicolas Compaing*, Chancelier du Roi de Navarre, & d'*Anne Courtin de Rosay*. Ce mariage lui donna les alliances avec les Maisons de *Briçonnet*, *Beaune*, *Berulle*, *Pithon*, *Souvré*, *Eftampes*, *Mefmes* & autres. Il eut pour enfans :

1. GEORGES, qui suit ;
2. « RENÉ, tué au siège de la Rochelle en 1626 ;
3. MARIE, née en 1594, mariée, en 1612, à *Jochim de Goffelin*, Seigneur de Martigny, Pied-d'Argent en Normandie ;
4. Et ANNE, née en 1606, mariée, en 1633, à *Jean de Vielmaisons*. »

XI. GEORGES LE CLERC, Baron de Juigné, en obtint l'érection en Baronnie, avec la réunion de la Baronnie de Champagne, sous la dénomination de la Baronnie de Juigné, par Lettres-Patentes de 1647, enregistrées au Bureau des Finances de Tours, en la Sénéchaussée d'Anjou, les 28 Juin & 26 Novembre 1680. Il avoit épousé, le 12 Septembre 1633, *Elisabeth des Noues*, laquelle lui apporta en dot la Baronnie de la Lande en Poitou. Elle étoit fille de *Jacques des Noues*, Marquis de la Tabarière, & d'*Anne de Mornay*, fille du fameux *Philippe du Pleffis de Mornay*, &

de *Charlotte Arbaleste*. Ce mariage lui donna les alliances de *du Bec de Bouris*, *Beauvilliers*, *la Trémoille*, & renouvela celles de *Usson*, *Chalons*, *Rocherolles*, *Châtillon*, *Revel*, *Dreux*, *Montfort*, *Craon*, *Claustal*, *Coucy*, & *Saint-Valery*, par lesquelles ladite *Elisabeth des Noues* avoit l'honneur de descendre de *HUGUES-CAPET* & de *LOUIS le Gros*, comme *Madeleine Affagart*, aïeule paternelle de son mari. Ce même mariage donna aussi des alliances avec les Maisons de *du Pleffis-Mornay*, *Courcillon*, *Dangeau*, *le Vasseur*, *Cougnée*, *Chevreuse*, *Rohan*, *Bernis*, *Melun*, & *Jaucourt*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. URBAIN, Maréchal - des - Camps & Armées du Roi, tué en 1695 étant Commandant d'un Corps de 10000 hommes en Catalogne, après avoir fait des prodiges de valeur ;
3. « BENJAMIN, veuf fans enfans de *Catherine le Taud* ;
4. PHILIPPE, Seigneur de *Vrigné* ;
5. FRANÇOIS, Seigneur de *Souliné* ;
6. GEORGES, Seigneur de *Villiers* ;
7. GABRIEL-RENÉ, Seigneur de *Chanteloup* : tous lesdits puînés mâles morts fans enfans ;
8. MARIE, mariée à *Urbain Gaudicher*, Seigneur d'*Averfé* ;
9. ELISABETH, morte jeune ;
10. Et ANNE, mariée à *Benjamin de l'Isle-du-Gaß*. »

XII. JACQUES LE CLERC, Seigneur & Baron de Champagne, de *Juigné*, de la Lande, &c., épousa, 1^o le 19 Décembre 1659, *Henriette de Macheoul*, fille de *Gabriel de Macheoul*, & de *Renée d'Avaugour*, qui descendoit des anciens Ducs & Barons de Bretagne : ce mariage lui donna des alliances avec les Maisons de *Thouars*, *Ray* ou *Retz*, *Avaugour*, *la Chapelle*, *Roche-Giffard*, *Thianges*, *l'Isle-Rouhet*, *Guichard d'Orfeuille*, *Bois-Bertier*, *Bessay*, *Goyon*, *Laval*, *Craon*, *Vivonne*, *Penhonet*, *Baroges*, *Malesfroit*, *Châtaigner*, *Hanleix*, *Talensac*, *Ducé*, *Montgommery*, *Villars*, & *Chaudien* ; 2^o le 15 Septembre 1674, *Madeleine de Montmorency*, morte fans enfans ; & 3^o « le 10 Mai 1683, *Catherine Martel*, Comtesse de *Marinnes*, près la Rochelle, aussi morte fans enfans. » Il eut du premier lit :

1. HENRI, Enseigne au Régiment de *Schomberg*, tué à *Messine* en 1678, fans avoir été marié ;

2. SAMUEL, qui suit ;
3. & 4. RENÉE & ANNE-HENRIETTE, mortes fans alliance.

XIII. SAMUEL LE CLERC, Baron de Champagne, de *Juigné*, de la Lande, &c., épousa, le 20 Mai 1693, sa cousine germaine *Louise-Henriette Crux*, fille d'*Antoine de Crux*, Chevalier, Marquis de *Corboyer*, & de *Louise de Macheoul*. Ce mariage renouvela les alliances qu'avoit donné *Henriette de Macheoul*, & donna en outre celles de *Crux*, maison très-ancienne, *Turpin de Criffé*, *Poitiers*, *Mesgrigny*, *Champagne*, *Bouquetot*, *Brezé*, *Quatre-Barbes*, *Thibault de Carbone*, *Allart*, *Pommereul*, & *Rochechouart-Mortemart*. Leurs enfans furent :

1. SAMUEL-JACQUES, qui suit ;
2. GABRIEL-RENÉ-LOUIS, dit le *Comte de Juigné*, né le 15 Décembre 1697, nommé en 1734 tuteur de ses neveux & nièces ci-après nommés, mort fans alliance le 29 Mars 1759 ;
3. « Et LOUISE-HENRIETTE, morte en bas âge. »

XIV. SAMUEL-JACQUES LE CLERC, Chevalier, Marquis de *Juigné*, Baron de Champagne, de la Lande, &c., Colonel du Régiment d'*Orléans*, Infanterie, tué à la bataille de *Guastalla* le 19 Septembre 1734, avoit épousé, le 26 Juin 1725, *Marie-Gabrielle le Crier de Neufchelles*, née le 18 Décembre 1706, enterrée le 23 Mars 1763, fille de *Léon*, Marquis de *Neufchelles*, & de *Marie-Louise le Menestrel de Hauguel*. Ce mariage a donné les alliances de *Bezons*, *Brionne*, *Duras*, *Egmont*, *Gefvres*, *Nicolai*, *Saveuse*, *Harcourt*, *la Feuillade*, *Maubourg*, *Barbançon*, *Laffic-Saint-Jal*, *Laqueuille*, *Saillant*, *Buffy d'Henonville*, *Robeck*, *Châtillon*, *Saint-Simon*, *Mortemart*, *la Marck*, *Montmorency*, *Eftournel*, *Mornay*, & autres. De ce mariage font issus :

1. JACQUES-GABRIEL-LOUIS, qui suit ;
2. ANTOINE-ÉLÉONOR-LÉON, né le 2 Novembre 1730, ci-devant Agent-Général du Clergé, nommé le 1^{er} Janvier 1764 Evêque de *Châlons-sur-Marne*, Pair de France, sacré le 29 Avril suivant, & nommé le 23 Décembre 1781 Archevêque de *Paris* ;
3. ARNAUD-LOUIS, né le 6 Mai 1731, Chevalier de *Malte* de minorité, Capitaine au Régiment de *Guyenne*, mort en 1758 ;
4. LÉON-MARGUERITE, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné ;
5. Et LOUISE-LÉONINE-GABRIELLE LE CLERC DE JUIGNÉ, morte le 19 Août 1754. Elle avoit

époufé, le 24 Mars 1753, *Antoine-Guy*, Marquis de *Pertuis*, Vicomte de Baous-le-Comte, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, qui n'a laiffé que *Claude-Gabrielle de Pertuis*, née le 6 Août 1754, mariée, le 18 Août 1772, à *Léonor-Claude de Pracontal*, mort le 7 Décembre 1776, laiffant deux garçons & une fille.

XV. JACQUES-GABRIEL-LOUIS LE CLERC, Marquis de Juigné & de Montaigu, Baron de Champagne & de la Lande, né le 14 Mai 1727, Mousquetaire du Roi en fa première Compagnie le 7 Juillet 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Egmont, le 4 Octobre 1743, Colonel du Régiment de Blaiſois le 1^{er} Janvier 1748, lequel fut incorporé en 1749; il fut nommé, le 20 Février de la même année, Colonel dans les Grenadiers de France, Colonel du Régiment de Forez le... Avril 1756, & de celui de Champagne dont il a été le 37^e Colonel le 3 Juin 1758, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1759, Marſchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, & envoyé Miniſtre-Plénipotentiaire de France près l'Impératrice de Ruſſie le 25 Décembre 1774, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mars 1760, a époufé, le 17 Mars 1768, *Charlotte Thiroux de Chamneville*, née le 12 Mai 1743, fille de *Philibert Thiroux*, Seigneur de Chamneville, & de *Geneviève-Thérèse de Colabeau*. De ce mariage font iſſus :

1. « CHARLES-PHILIBERT-GABRIEL, Comte de Juigné, né le 30 Septembre 1762, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, le 10 Avril 1777, Capitaine de Cavalerie le 3 Juin 1779;
2. CHARLES-MARIE, né le 10 Mai 1764, reçu Officier dans le même Régiment en 1778;
3. ANNE-LÉON-ANTOINE, né le 28 Décembre 1767;
4. Et JACQUES-AUGUSTE-ANNE-LÉON, né le 8 Août 1774.

XV. LÉON-MARGUERITE LE CLERC, Baron de Juigné, né en Mars 1733, quatrième fils de SAMUEL-JACQUES LE CLERC & de *Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles*, a ſervi dans la Marine en qualité d'Enſeigne de Vailſeau, & enfuite a été Capitaine de Cavalerie en 1758, Colonel aux Grenadiers de France en 1762, Colonel du Régiment de Soiffonnois en Juillet 1767, Brigadier des Armées du Roi le 3 Janvier 1770, Marſchal-de-Camp le 10 Mars 1780, a époufé, le 15 Mars 1769, *Adélaïde-Olive de Saint-Simon de Courtomer*, fille unique de *Jean-Antoine-François*, Vi-

comte de Courtomer, Capitaine de Gendarmerie, & d'*Elizabéth-Olive-Louife Bernard de Coubert*, dont :

1. JACQUES-GABRIEL-OLIVIER, né le 19 Novembre 1769;
2. CHARLES-ETIENNE-OLIVIER, né le 30 Juillet 1776, Chevalier de Malte de minorité;
3. ELISABETH-OLIVE-ÉLÉONORE, née le 14 Février 1773;
4. JUSTINE, née le 8 Septembre 1777;
5. HENRIETTE, née le 15 Octobre 1778;
6. Et LOUISE, née le 9 Septembre 1781. »

Messieurs LE CLERC de JUIGNÉ prouvent l'ancienneté de leur Maifon par différentes Chartes d'Eglife, & par contrats de mariage, feize générations fans méſalliance; ils ont toujours été attachés au ſervice du Roi; pluſieurs ont perdu la vie dans diverſes batailles, & en dernier lieu, comme on l'a vu ci-devant, M. le Marquis de Juigné a été tué à celle de Guaftalla en Italie, étant Colonel du Régiment d'Orléans Infanterie.

Les armes : *d'argent à la croix de gueules engrelée de ſable, cantonnée de quatre aigles auſſi de ſable, becquées & onglées ou parées de gueules. Cimier : un coq aux ailes ouvertes. Deviſe : ad alta. Le cri de guerre : battons & abattons. La croix vient du temps des Croifades.*

CLERC-DE-LESSEVILLE (LE), famille originaire de Meulan en Normandie.

1. NICOLAS LE CLERC, Secrétaire du Roi en 1587 & Seigneur de Leſſeville, mort en Novembre 1590, avoit époufé, le 18 Janvier 1551, *Jeanne Foreſt*, fille de *Jacques*, Seigneur de Flambarin, & de *Marie Cointrel*, dont naquirent :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. MARIE, morte en 1639, mariée, le 28 Janvier 1575, à *Antoine le Camus*, Seigneur de Jambeville, Marquis de Maillebois, Conſeiller, puis Préſident au Grand-Conſeil, enfuite Préſident à Mortier au Parlement de Paris, dont une fille unique, mariée 1^o à *Claude Pinart*, Conſeiller d'Etat; & 2^o à *François-Chriſtophe de Levis*, Duc de Damville, mort fans enfans en 1651;
3. MARGUERITE, mariée, le 29 Janvier 1586, à *Bernard de Fortia*, Seigneur de Clereau & du Pleſſis-Fromentières, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1629;
4. ANTOINETTE, mariée à *Guillaume le Prêtre*, Seigneur de Rucourt & de Beaumont, Pré-

fident des Trésoriers de France à Rouen, mort en 1614 ;

5. Et NICOLE, mariée 1^o à N... *Guiry* ; & 2^o le 19 Octobre 1597, à *Jean Dyel*, Seigneur des Hameaux, Préfident en la Cour des Aides de Rouen.

II. NICOLAS LE CLERC, Seigneur de Lefseville, Thun, Incourt, d'Evêquemont & de Maillebois, Secrétaire du Roi le 12 Novembre 1590, Auditeur des Comptes le 20 Janvier 1598, Maître des Comptes à Paris le 1^{er} Août 1602, Conseiller d'Etat par brevet du 20 Avril 1646, mort Doyen de la Chambre le 13 Février 1657, âgé de 82 ans, & inhumé aux Grands-Augustins, avoit épousé *Catherine Boulanger*, morte en Février 1654, fille d'*Eustache Boulanger*, & de *Marie Targes*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. NICOLAS, auteur de la branche du *Mesnil & d'Incourt*, rapportée ci-après ;
3. EUSTACHE, Recteur de l'Université de Paris, à l'âge de 20 ans, Docteur de Sorbonne, Abbé de Boras & de Saint-Crépin, Aumônier du Roi LOUIS XIII, Curé de Saint-Gervais à Paris, Conseiller-Clerc au Parlement le 27 Juillet 1645, Seigneur d'Authon & d'Evêquemont, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Chanoine honoraire du Chapitre noble de Brioude, & sacré Evêque de Coutances le 23 Mars 1659. Il mourut à Paris le 3 Décembre 1665, & fut inhumé aux Grands-Augustins ;
4. CHARLES, auteur de la branche de *Saillancourt*, rapportée plus loin ;
5. PIERRE, chef de la branche de *Mezy*, mentionnée en son rang ;
6. Et MARIE, morte le 12 Octobre 1690 & inhumée aux Carmes Déchauffés, qui épousa, le 7 Avril 1636, *François le Gras*, Seigneur du Luart, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes, assassiné en 1652 lors du tumulte de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont des enfans.

III. ANTOINE LE CLERC, Seigneur de Lefseville & d'Evêquemont, Marquis de Maillebois, baptisé à Saint-Jean en Grève le 13 Avril 1604, Correcteur des Comptes à Paris, épousa, le 20 Février 1628, *Claude Poncher*, remariée, en 1637, à *Louis de Pellevé*, Marquis de Boury, & fille de *Pierre*, Maître des Comptes, & de *Henriette Hennequin*. Les enfans du premier lit furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et MARIE-HENRIETTE, morte le 18 Décem-

bre 1698, mariée, par contrat du 24 Février 1650, à *Claude de Rouvroz*, Comte de Saint-Simon, Seigneur de Vaux.

IV. ANTOINE LE CLERC, Seigneur de Lefseville & d'Evêquemont, Marquis de Maillebois, mourut à Paris le 7 Septembre 1707, & fut inhumé à Saint-Sulpice. Nous ignorons s'il a été marié & s'il a eu postérité.

BRANCHE

DU MESNIL & D'INCOURT.

III. NICOLAS LE CLERC, Seigneur de Lefseville, de Thun, du Mesnil & d'Incourt, second fils de NICOLAS, & de *Catherine Boulanger*, fut Maître des Comptes à Paris, & mourut le 11 Décembre 1652. Il avoit épousé *Madeleine-Marguerite de Suramond*, morte le 6 Mars 1699, fille de *Louis de Suramond*, Trésorier de France en Auvergne, & de *Marie Chassebras-de-Montigny*, & laissa :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. Et MARIE-ANNE, morte le 18 Octobre 1696, à Metz, qui épousa, le 2 Février 1662, *Guillaume de Sevre*, Seigneur de Châtillon-le-Roi & de Chatignonville, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes & premier Préfident du Parlement de Metz, mort le 21 Octobre 1696.

IV. NICOLAS LE CLERC-DE-LESSEVILLE, II^e du nom, Seigneur du Mesnil, de Thun & Durand, né le 4 Janvier 1642, Conseiller au Châtelet en 1666, Conseiller en la Cour des Aides le 12 Mai 1672, Préfident en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 4 Mai 1677, Conseiller d'honneur & reçu le 18 Juin 1704, mourut le 12 Février 1737, & fut inhumé aux Grands-Augustins. Il avoit épousé, 1^o le 21 Mai 1671, *Marie-Marguerite Lallemand*, morte le 31 Janvier 1691, fille de *Gabriel*, Conseiller audit Parlement, & de *Valentine Bailly* ; & 2^o *Marguerite-Louise Vaillant*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES-NICOLAS, Religieux Profès de l'Abbaye de N.-D. de la Trappe, mort long-tems avant son père ;
2. PIERRE-JOSEPH-GABRIEL, Chanoine Régulier, Prieur & Curé au diocèse du Mans, vivant en 1737 ;
3. 4. 5. 6. MARIE-ANNE, JEANNE-MADELEINE, MARGUERITE-VALENTINE & une autre MARIE ;
7. 8. & 9. ANNE, MARGUERITE-ELISABETH & MARIE-MICHELLE, mortes jeunes.

Et du second lit :

10. 11. 12. & 13. Quatre filles, Religieuses ;
14. Et ANNE, morte en couches le 30 Janvier 1728, âgée de 30 ans, mariée, le 20 Septembre 1718, à *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, Lieutenant-Général, puis Maréchal de France, dont deux garçons & deux filles.

BRANCHE

de SAILLANCOURT, LEUMONT, &c.

III. CHARLES LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Saillancourt, Incourt, Leumont, Saint-Prix & du Château de Saint-Leu, quatrième fils de NICOLAS, & de *Catherine Boulanger*, Conseiller au Grand-Conseil le 18 Décembre 1629, reçu le 4 Mars 1630, Chevalier de Saint-Michel le 4 Mars 1647, mourut Sous-Doyen en Octobre 1673, & fut inhumé aux Grands-Augustins. Il avoit épousé, 1^o le 12 Avril 1631, *Anne Ifambert*, fille de *François* ; & 2^o *Madeleine Bouteroüe*, morte le 14 Juin 1711, âgée de 82 ans, fille de N... *Bouteroüe*, Avocat au Parlement. Du premier lit naquirent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. NICOLAS, Conseiller au Grand-Conseil le 5 Janvier 1674 jusqu'en 1676, puis Prêtre, Abbé de N.-D. de Boras, mort le 5 Juin 1710, âgé de 64 ans ;
3. LOUISE, Religieuse à Villarceaux ;
4. Et N... Religieuse aux Filles-Dieu de Paris.

Et du second lit :

5. EUSTACHE-AUGUSTE, Comte de Charbonnières, Seigneur des Auteles, de Saillancourt, la Brifardière, Conseiller au Châtelet en 1675, puis Conseiller au Parlement le 14 Août 1683, Conseiller-Clerc après la mort de sa femme, Abbé de Boras en 1710, après la mort de son frère, Chef du Conseil de la Maison de Condé en 1711, & mort le 28 Novembre 1712. Il avoit épousé, en 1684, *Marie-Françoise Olivier*, morte le 13 Avril 1688, fille de N... *Olivier*, Seigneur de Charbonnières & de Herbaudière, mort en 1690. Il eut :

CHARLOTTE-FRANÇOISE, morte le 27 Septembre 1765, âgée de 80 ans, mariée, en Mai 1708, à CHARLES-NICOLAS LE CLERC-DE-LESSEVILLE, son cousin germain ;

Et MARIE-MADELEINE OU FRANÇOISE-HENRIETTE, mariée à CHARLES-BERTRAND LE CLERC-DE-LESSEVILLE, aussi son cousin germain.

6. MARIE-MADELEINE, morte le 22 Mars 1723, âgée de 63 ans, mariée, en Août 1692, à *Claude-François Plot*, Seigneur du Port-David, Maître des Requêtes, dont des enfants ;
7. ANNE, morte le 21 Mars 1712, mariée à *Armand de Saint-Martin*, Seigneur de Taverdy, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 29 Juillet 1732, dont un fils & une fille ;
8. Et CHARLOTTE, morte le 13 Avril 1719, inhumée au Couvent de la Visitation du Faubourg St-Jacques, mariée, en 1693, à *Jacques Blanchier-de-Pierre-Buffière*, Marquis de Lofanges, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Marche, Brigadier des Armées du Roi, mort le 17 Mai 1707, dont une fille.

IV. CHARLES LE CLERC-DE-LESSEVILLE, II^e du nom, Seigneur de Rubelles, Saint-Leu, Saint-Prix, Taverdy, Incourt, Leumont & d'Evécquemont, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 7 Février 1669, mourut Sous-Doyen le 11 Mars 1710. Il avoit épousé, 1^o le 24 Juillet 1678, *Marguerite Prevost*, morte en Avril 1680, fille de *Claude Prevost*, Conseiller au Grenier à sel à Paris, & de *Madeleine Godefroy* ; & 2^o *Anne Pallu*, morte le 4 Septembre 1727, âgée de 63 ans, fille de *Bertrand Pallu*, Seigneur du Ruau, Fermier-Général, & de *Marie Varice*. Il a eu du premier lit :

1. CHARLES-NICOLAS, qui suit.

Et du second lit :

2. CHARLES-BERTRAND LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Saint-Prix, Rubelles, &c., né le 5 Octobre 1689, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Janvier 1712, & mort en 1743. Il avoit épousé MARIE-MADELEINE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, sa cousine germaine, seconde fille d'EUSTACHE-AUGUSTE, & de *Marie-Françoise Olivier*, dont :

Une fille, morte ;

Et ANNE-MARGUERITE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, mariée, en 1745, à *Pierre-Jacques Rousseau*, Seigneur de Charnoy, Gentilhomme ordinaire, puis Lieutenant de Roi au Gouvernement de Paris, dont des enfants.

V. CHARLES-NICOLAS LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Saint-Leu & de Saint-Prix, Baron d'Authon, né le 4 Mai 1679, Conseiller au Parlement de Paris le 5 Avril 1702, Maître des Requêtes le 3 Mai 1711, Inten-

dant de Limoges en 1716, d'Auch en 1718, & de Tours en 1731, mourut le 17 Février 1749. Il avoit époué, en Mai 1708, CHARLOTTE-FRANÇOISE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Dame de Charbonnières, sa cousine germaine, morte le 27 Septembre 1765, à 80 ans, fille aînée d'EUSTACHE-AUGUSTE, Conseiller au Parlement, & de Marie-Françoise Olivier, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ANNE, mariée, le 15 Septembre 1737, à Gaspard-César-Charles Lescalopier, Maître des Requêtes, Intendant de Montauban, puis de Tours, dont des enfans ;
3. Et une fille, Religieuse aux Filles-Dieu.

VI. CHARLES LE CLERC-DE-LESSEVILLE, III^e du nom, Baron d'Authon, &c., Conseiller au Parlement de Paris le 9 Août 1735, Président aux Enquêtes le 29 Décembre 1742, a époué Marie-Elisabeth le Rebours, morte le 12 Mars 1769, fille de Jean-Baptiste le Rebours, Conseiller au même Parlement, & de Marie-Louise Chuveré, & a laissé :

Un fils ;

Et ANNE-CHARLES-GUILLAUME LE CLERC-DE-LESSEVILLE, qui a été reçu Chevalier de Malte le 1^{er} Mai 1758.

BRANCHE de MEZY.

III. PIERRE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Thun, d'Evécquemont, Incourt & Mezy, cinquième fils de NICOLAS, & de Catherine Boulanger, Conseiller en la première des Requêtes du Parlement de Paris le 15 ou 18 Mai 1651, mort le 5 Octobre 1680, avoit époué Elisabeth de Moucy, morte le 20 Mai 1661, fille de Pierre de Moucy, Trésorier de France à Châlons, & de Louise de Maitz. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH, Seigneur de Thun & d'Evécquemont, Substitut du Procureur - Général du Parlement de Paris, puis Conseiller au Parlement le 30 Juillet 1677, mort le 7 Septembre 1700, âgé de 45 ans, sans laisser d'enfans. Il avoit époué, le 16 Janvier 1684, Marie Guyet, fille d'Antoine, Secrétaire du Roi, Maître des Comptes, & de Marie-Catherine Vincent ;
2. PIERRE, Seigneur de Mezy, aussi Substitut du Procureur - Général, puis Conseiller au Parlement le 28 Mai 1688, mort le 6 Août 1700, sans enfans d'Anne-Antoinette le Porquier, fille de Louis, Trésorier de la Maison de Longueville, & de Charlotte Jay ;

3. EUSTACHE, qui fuit ;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Mezy & de Thun, qui époua, le 5 Octobre 1689, Claude Chauvel-de-la-Martinière, fille de Nicolas, ancien Trésorier du marc d'or, Secrétaire du Roi, Intendant des Princesse, filles de Gaston, Duc d'Orléans, & de Susanne le Roux, sa seconde femme, dont :

MARIE-SUSANNE, née le 7 Janvier 1698, morte le 15 Janvier 1701.

5. CATHERINE, mariée, le 20 Février 1675, à Nicolas Midorge, Seigneur de Mezy, Conseiller en la Cour des Aides, dont des enfans ;
6. LOUISE, Religieuse à Chelles ;
7. Et ELISABETH-CATHERINE, morte en Février 1705, mariée 1^o à Gabriel Portail, Seigneur de Frefneau, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1693, dont deux enfans ; & 2^o en 1695, à Jacques Sadoc, Seigneur de Grandval, Chevalier de St-Louis, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi.

IV. FUSTACHE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur d'Authon, d'Evécquemont, Villette & de Rofay, Maître des Comptes en 1685, mort le 1^{er} Janvier 1724, âgé de 64 ans, & inhumé aux Grands-Augustins, avoit époué, le 30 Avril 1696, Claude-Marguerite Robert, morte de la petite-vérole le 23 Octobre 1709, âgée de 36 ans & demi, fille d'Edme Robert, Secrétaire du Roi & Trésorier de Mademoiselle de Montpensier, & de Marguerite le Fèvre, dont :

1. PIERRE-LOUIS, né le 22 Septembre 1699, mort le 29 Mai 1701 ;
2. EUSTACHE-AUGUSTE, qui fuit ;
3. Une fille, morte ;
4. Et CLAUDE-EDMÉE-GABRIELLE, née le 20 Octobre 1707.

V. EUSTACHE-AUGUSTE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, né le 14 Avril 1702, Maître des Comptes le 27 Juin 1724, époua, le 30 Décembre 1728, Marguerite-Charlotte de Vanenfe, fille de Charles-Albert de Vanenfe, Seigneur de Fontenelle, Conseiller au Parlement de Paris, dont deux fils & trois filles. Un des fils a été reçu Auditeur des Comptes en 1766.

Les armes : d'azur, à trois croiffaus d'or. Les cadets brifent d'un lambel de trois pendans d'argent.

CLERC DE MAZEROLLE, famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne, où elle a contracté de belles alliances.

FRANÇOIS CLERC, Seigneur de Mazerolle,

Champagney, Franoy, Serre, Villiers-Buffon, & autres lieux en Franche-Comté, fut Gentilhomme, confident & ami intime d'*Armand*, Prince de Conti, mort en 1666, disent les Mémoires de Joly, tom. II, pag. 72, & ceux du Cardinal de Retz. Il laissa d'*Elisabeth de la Rivière*

JEAN-BAPTISTE CLERC, Seigneur de Mazerolle, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment du Marquis de Poitiers, qui mourut en 1705, & avoit épousé *Christine de Saint-Belin*, Dame d'honneur de Mademoiselle de Montpensier. Il eut :

JEAN-FRANÇOIS CLERC, Seigneur de Mazerolle, Champagney & Alligny, qui a été Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Befançon, pendant 30 années, & est mort le 22 Mars 1767. Il avoit épousé *Agnès-Thérèse Gilbert*, morte le 15 Octobre 1750, dont dix enfans ; ceux qui vivent sont :

1. ALEXANDRE, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, marié à *N... Aubry*, veuve du Comte d'*Astaing*, dont il n'a pas d'enfans ;
2. NICOLAS, qui suit ;
3. JEAN-FRANÇOIS, ancien Officier au Corps Royal-Artillerie, actuellement Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Befançon, par commission de l'an 1765 ;
4. JOSEPH CLERC, appelé le *Chevalier de Mazerolle*, ancien Officier réformé au Régiment de Guyenne, & en 1777, Garde-du-Corps de S. A. R. M. le Comte d'Artois ; Et quatre filles, dont deux mariées.

NICOLAS CLERC DE MAZEROLLE, Lieutenant-Colonel & Chambellan du Duc régnant de Wurtemberg, Gouverneur de Clairval-sur-le-Doux en Franche-Comté, a obtenu un certificat sous feing-privé passé à Befançon le 6 Décembre 1775, signé de quatre Gentilshommes du Comté, & attesté par l'Intendant de la Province, comme tous ceux ci-dessus mentionnés sont d'une famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne. Il épousa *N....*, Comtesse de *Riom*, mariée 1^o à *N.... d'Audibert*, Lieutenant-Général au service du Roi de Sardaigne.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef & une en pointe.*

CLERC DE LA MOTTE (LE), famille originaire du Nivernois, qui remonte à

I. ETIENNE LE CLERC, anobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE DE VALOIS, du mois de Février 1349, en considération des services rendus par JEAN LE CLERC, son fils, tant en guerre qu'autrement. Ces Lettres font les premières de cette espèce qui furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris, suivant un acte obtenu en ladite Chambre, sur la requête présentée en icelle en 1627, par GERMAIN LE CLERC. Voyez degré VII. Il laissa :

II. JEAN LE CLERC, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Sauveur en Puifaye, qui étoit Secrétaire du Roi dès 1355, qualifié *Clerc & Notaire* du Roi JEAN & de CHARLES, fils aîné, Lieutenant du Roi de France pendant sa captivité, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois. JEAN mourut vers 1367, & eut de la femme dont le nom est ignoré :

JEAN, qui suit ;

Et GUILLAUME, rapporté après son frère aîné.

III. JEAN LE CLERC, II^e du nom, reçu Secrétaire du Roi en 1368 (probablement après la mort de son père, ou sur sa démission), Seigneur de Saint-Sauveur en Puifaye, Diocèse d'Auxerre, dans le Nivernois, mourut en 1395, laissant de *Marie de Craon* :

IV. JEAN LE CLERC, III^e du nom, Garde-Scel de la Prévôté de Nevers en 1400. Il étoit alors Conseiller du Comte de Nevers, & étoit encore en 1416, que se fit en cette Ville la joyeuse entrée de BONNE D'ARTOIS, Comtesse de Nevers. Il fut Maître des Requêtes en 1418, envoyé Ambassadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & ayant rempli les fonctions de son Ambassade, conformes aux vues de la Reine ISABEAU DE BAVIÈRE, il fut élevé, en 1420, à la dignité de Chancelier de France. Il eut de sa première femme *Agnès le Muet*, originaire de Varzy en Nivernois, Diocèse d'Auxerre :

1. HUGUES, Secrétaire du Roi, mort sans enfans avant son père. Il avoit épousé *Catherine de Nanterre*, fille de *Simon*, Président à Mortier, & sœur de *Mathieu de Nanterre*, premier Président du Parlement de Paris ;
2. JEAN, que le mémoire envoyé dit auteur des *Clerc de Fleurigny*. (Voyez CLERC DE FLEURIGNY).
3. HUGUES, nommé à l'Archevêché de Toulouse, ce que ne dit pas le P. Simplicien, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* ;

4. CATHERINE, mariée, le 5 Septembre 1413, à *Guillaume Freppier*, fils de *Jofferan*, anobli par le Roi CHARLES VI en 1398 ;
5. MARIE, mariée, dès 1428, à *Jean Guesdat*, Procureur-Général de Nivernois ;
6. JEANNE ;
7. Et ISABEAU, mariée, dès 1420, à *Guillaume de Dangeul*.

III. GUILLAUME LE CLERC, second fils de JEAN I^{er}, fut Général des Finances, titre qui revient à la charge d'Intendant des Finances, & eut de sa femme, qu'on ne connoit point :

IV. GUILLAUME LE CLERC, II^e du nom, Maître des Requêtes en 1418, qui épousa *Jacquette des Portes*, fille de *Dreux des Portes*, Secrétaire du Roi CHARLES VI, & d'*Isabeau Porcher*. Cette *Isabeau* descendoit d'*Étienne Porcher*, habitant de Joigny, qui fut annobli par le Roi CHARLES V en 1364, & obtint, en 1368, de *Miles de Noyers*, Comte de Joigny, concession pour lui & les siens, de prendre & porter les armes des anciens Comtes de *Joigny*, qui sont : de gueules, à l'aigle d'argent, armée & bequée d'or. GUILLAUME LE CLERC eut :

JEAN, qui suit ;

Et MARIE, mariée à *Guillaume Gontier*, notable Auxerrois, fils de *Jean Gontier*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de *Germaine Regnier-de-Guerchy*. D'un frère de cette *Germaine Regnier-de-Guerchy* descendoit en ligne directe le feu Comte de *Guerchy*, Ambassadeur en Angleterre, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries de cette MARIE LE CLERC adossées à celles de *Gontier*, sculptées sur la pierre, dès le milieu du XV^e siècle, au pan d'une maison, dite l'*Hôtel Gontier*, à Auxerre.

V. JEAN LE CLERC, IV^e du nom, Conseiller au Parlement de Paris, épousa *Jeanne Faffier*, fille de *Thomas Faffier*, Maître des Requêtes, & en eut :

VI. GUILLAUME LE CLERC, III^e du nom, Maître des Requêtes sous CHARLES VIII, suivant ses provisions données à Angers le 10 Juin 1488. Il épousa *Isabeau de Pougues*, d'une famille noble du Nivernois, qui tire son nom de la Seigneurie de Pougues. *Pierre de Pougues*, Evêque de Nevers en 1430, étoit grand-oncle de cette *Isabeau*, & il avoit succédé à *Robert de Dangeul*, Evêque de Nevers, parent de *Guillaume de Dangeul*, marié à une fille du Chancelier LE CLERC, comme on l'a

vu ci-devant. GUILLAUME, III^e du nom, eut :

1. JEAN, Curé de Flory & de Chailny ;
2. PHILBERT, Seigneur de Sigouges en Nivernois, Sommelier & Echançon de Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, qui portoit le titre de *Duc de Brabant*. Il eut aussi le même office auprès de *Françoise d'Albret*, épouse du Comte Jean. Ce PHILBERT LE CLERC est trisaïeul de JACQUES LE CLERC DE-CHATEAU-DU-BOIS, Conseiller au Parlement, & ce JACQUES est aïeul maternel de la Comtesse d'*Aubigné*, mère de feu la Maréchale de *Noailles* ;
3. Et GUILLAUME, qui suit.

VII. GUILLAUME LE CLERC, IV^e du nom, Seigneur des Barres, Procureur du Roi au Bailliage d'Auxerre en 1490 & 1500, fut, avec son frère PHILBERT, maintenu dans sa noblesse en 1512, & déclaré de la même famille que le Chancelier LE CLERC. Il épousa *Edmone Trouvé*, d'une ancienne famille d'Auxerre, nommée ci-devant *Inventi*, laquelle a donné plusieurs Conseillers au Parlement de Bourgogne, entr'autres, *Germain Trouvé* en 1438. Cette *Edmone* avoit deux sœurs, l'une nommée *Lawrence*, mariée à *Jean de la Porte*, d'abord Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris en 1490, ensuite Grand-Prévôt de l'Hôtel ; l'autre fut mariée à *Jean Thiard*, Ecuyer, Seigneur du Mont-Saint-Suppli, près Seignelay, Bailli d'Auxerre, mort sans postérité. Il étoit l'aîné de la Maison connue aujourd'hui sous le nom de *Bissy*. GUILLAUME, IV^e du nom, eut pour enfans :

1. ETIENNE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Licencié ès LOIX, & Avocat au Bailliage d'Auxerre dès 1507. Craignant, en 1519, que ses fonctions d'Avocat à Auxerre ne fissent tort à sa qualité d'Ecuyer, il obtint du Roi FRANÇOIS I^{er}, des Lettres-Patentes, pour être maintenu dans la noblesse de ses ancêtres. Ces Lettres du Prince étoient *ad Cautelam*. En conséquence, en 1524, ayant constaté sa noble extraction, il fut déclaré, par Jugement contradictoire, issu de *gens nobles lui & sa postérité noble*. Il eut pour femme *Barbe Chubrier*, dont vint entr'autres enfans :

JEAN, Seigneur de la Forest, de la Motte & de Luzarches, père de

ANTOINE, Seigneur de la Forest, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, mort en 1628, en odeur

de fainteté. Il avoit aussi été maintenu dans la noblesse en 1613, & reconnu pour être de la famille du Chancelier.

Autre JEAN, père de

GERMAIN LE CLERC, dont est venu :
 ITHIER, auquel on dressa une épitaphe à Auxerre, qui perpétue l'idée que cette famille est issue de noble & ancienne race.

3. HENRI, qui fut père de

GERMAIN, Lieutenant-Général au Présidial d'Auxerre, aïeul de HENRI, aussi Lieutenant-Général au même Présidial, & bis-aïeul de GERMAIN LE CLERC, Grand-Maitre des EAUX & Forêts de Bourgogne, Conseiller d'Etat, Général des Finances, des Camps, Armées & Garnisons de France. C'est lui qui obtint, en 1627, l'acte d'enregistrement à la Chambre des Comptes de Paris, des Lettres de noblesse accordées à ETIENNE LE CLERC, dont on a parlé au commencement de cet article. Le fief des Barres, situé dans le Nivernois, que possédoit GUILLAUME LE CLERC, IV^e du nom, s'est conservé dans la branche de HENRI LE CLERC.

4. Et ISABEAU, veuve, le 10 Septembre 1535, de *Claude Brinon*, d'une famille patricienne, qui a donné un premier Président au Parlement de Rouen.

VIII. ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC est mentionné dans un acte du 30 Juin 1544, comme déjà mort, & il y est qualifié *Ecuyer, Capitaine d'Infanterie*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

IX. JEAN LE CLERC, V^e du nom, *Ecuyer*, Seigneur de Lisle, mort avant le 3 Juillet 1549. Il avoit épousé *Adrienne Piget*, dont :

JEAN, qui suit ;

Et un autre JEAN, Seigneur de Juvay, Lisle, Beaufretour, &c., Capitaine au Régiment de Picardie, qui rendit hommage pour la Seigneurie de Juvay & de Lisle, par acte passé à Tonnerre le 26 Mai 1560. Il avoit épousé, par contrat passé à Tonnerre le 8 Février 1559, *Jeanne de Lhermite*, fille de *Mathias*, Seigneur de Villers-Vimeux, & d'*Agathe de Sautour*. Il en eut entr'autres enfans :

PIERRE LE CLERC, Seigneur de Lisle & de Juvay, Guidon d'une Compagnie d'Ordonnance, qui épousa, par contrat passé à Noyers, en 1601, *Judith d'Origny*, dont :

SUSANNE LE CLERC, mariée à *Antoine de Clermont*, Comte de Danne-moine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, fils de *Charles-Henri*, Comte de Clermont & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant - Général au Gouvernement de Bourgogne. De cette alliance vint : *Antoine de Clermont*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, en Juin 1666.

X. JEAN LE CLERC, VI^e du nom, rendit foi & hommage, le 3 Juillet 1549, de la Seigneurie de Lisle, à lui échue par la succession de son père, à François du Bellay, Comte de Tonnerre, & mourut en 1580. Il avoit épousé, par contrat passé au commencement de 1549, *Edmone de Chevreuil*, & en eut :

JEAN, Seigneur de l'Isle-Saint-Michel ;
 Et REGNAULD, qui suit.

XI. REGNAULD LE CLERC fut, avec son frère, dispensé de l'arrière-ban, parce qu'ils étoient employés à la garde de la ville de Tonnerre, comme Capitaines Quarteniers de ladite Ville. Cet acte de dispense est du mois de Juin 1594. Il avoit épousé *Marie Mignard*, native de Noyers, dont vint :

XII. PAUL LE CLERC, qui épousa, en 1615, *Guillemette de Cerveau*, née à Tonnerre, fille de *Guillaume de Cerveau*, Seigneur de Brions, & de *Catherine de Beaupoil*. Ses père & mère furent présens à son contrat de mariage, ainsi que *Jean d'Auximel*, Seigneur de Pailion, son parent, & *Pierre de la Croix*, Seigneur de Pimelle, parent de *Guillemette de Cerveau*. PAUL eut plusieurs enfans, entr'autres :

XIII. JEAN LE CLERC, Seigneur du Péray & de la Motte, Officier de la Maison de la Reine MARIE-THÉRÈSE, mort à Tonnerre en 1697. Dans le dénombrement qui fut fait, avant ce tems, de l'Élection de Tonnerre, il fut certifié que lui & ses ancêtres n'avoient jamais été mis sur le rôle des tailles, attendu leur qualité de Nobles & d'*Ecuyers*. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris en 1646, Paroisse Saint-Roch, *Jeanne de Mérey*, née à Tonnerre, dont entr'autres :

1. PIERRE, Capitaine au Régiment de Luxembourg, mort sans alliance en 1705 ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

3. Et LOUISE, Prieure au Monastère du Précieux Sang, à Paris.

XIV. JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né en 1658, Chevalier Hospitalier du Saint-Esprit de Jérusalem, dit de *Sainte-Marthe*, & Chevalier de Saint-Louis, mourut en Espagne, des blessures qu'il avoit reçues au siège de Lerida, en 1707, étant alors premier Capitaine des Grenadiers du Régiment de Hainaut. Il avoit obtenu, le 12 Janvier 1693, un acte du certificat authentique, mentionné au degré précédent, lors du dénombrement de l'Élection de Tonnerre. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1699, à l'Isle-dé-Ré, *Suzanne de Gauvrit*, née en cette Isle, morte à la Roche, fief auprès de Corbeil, le 7 Août 1736. Elle avoit une sœur, nommée *Marie-Anne de Gauvrit*, morte à Paris le 11 Décembre 1731, veuve de Messire *Jean-Joseph de Marans*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cotentin. *Joachim de Gauvrit*, leur frère, fut Chevalier de Saint-Louis, & servit long-tems dans la Marine. Ils eurent :

PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, qui suit;
Et FRANÇOISE-JULIE, morte à Paris le 17 Mai 1753, mariée, le 4 Mars 1737, à Messire *Henri de la Peyre*, Ecuyer, Président, Trésorier de France au Bureau des Finances de Tours.

XV. PIERRE-FRANÇOIS-DENIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, reçu Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoises, le 18 Février 1728, en est forti pour entrer dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'en est retiré après 30 ans de services & plusieurs blessures, a été reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi, après la bataille de Rocoux, en 1746; & est mort à Rosoy en Brie, le 17 Août 1770. Il avoit épousé, 1^o le 18 Mars 1738, *Jeanne-Françoise Mesnard*, morte le 3 Septembre 1755, & 2^o le 10 Mars 1759, *Marie-Henriette de Pujol*, morte, sans enfans, le 23 Août 1766, veuve de Messire *Jean-Baptiste de Genffe*, Ecuyer, Seigneur de Neuville. Elle étoit sœur de *Marie-Léopold de Pujol*, épouse de Messire *Henri de Lyonne*, Chevalier, Seigneur, & Comte de Servon en Brie. Du premier lit il a eu :

1. ANTOINE, né à Paris le 22 Juin 1739, mort à Corbeil au mois d'Août 1739;
2. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui suit;
3. Et HENRIETTE-CHARLOTTE LE CLERC-DE-

LA-MOTTE, née à Ivry, près Paris, le 4 Septembre 1747, morte sans alliance, à Rosoy en Brie, le 22 Août 1770.

XVI. FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né à Paris le 25 Décembre 1741, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de services, mourut le 22 Janvier 1776. Il a épousé, le 12 Juin 1771, *Marie-Adélaïde de Loynes*, née à Paris, le 10 Avril 1748, d'une ancienne famille alliée aux *Nicolai* & à plusieurs familles illustres, fille de Messire *François-Joseph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potinière, des Fosses, Rueuil, Changeart, &c., Conseiller du Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Claude Canusat de Riancé*. FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE a un fils, nommé :

ANTOINE-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, Chevalier, né à Rosoy en Brie, le 6 Mars 1772.

Les armes des LE CLERC-DE-LA-MOTTE sont : *d'azur, au lion d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois têtes de femme de carnation, coëffées d'or, posées de front.*

JEAN LE CLERC, IV^e du nom, mentionné au degré V de cet article, qui portoit, comme ses prédécesseurs, *trois bustes de femme* dans ses armoiries, en supprima un, sans qu'on en fache la cause, pour y substituer *une aigle*, malgré les monumens de deux siècles précédens, & quoique les premiers LE CLERC, ses prédécesseurs, eussent toujours porté comme ci-dessus.

ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC, un de ses descendans, auteur du degré VIII, reprit l'écusson, qui, depuis, s'est toujours conservé dans sa postérité, & tel que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE le portent aujourd'hui, comme on vient de le voir. Quelques LE CLERC d'Auxerre se font même avisé, Il n'y a pas un siècle, de donner *deux têtes à l'aigle*. D'autres portent : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de sable, armés & lampassés, accompagnés de deux bustes de femme en chef, & d'une aigle éployée & becquée en pointe*. Quoique la ressemblance se trouve assez pour les pièces essentielles, la disposition & la quantité se trouvent différentes.

On demandera pourquoi l'écusson des des-

pendans du Chancelier LE CLERC diffère de celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE. La seule raison est que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE, ne venant que d'un oncle du Chancelier, ils ont conservé leurs anciennes armes, tandis que celui-ci, ou par idée, assez fréquente dans l'accroissement de fortune, ou pour quelque mariage contracté sous cette condition, ou pour donation faite sous telle clause, aura quitté ses premières armoiries. *Olivier*, étant devenu Chancelier, changea ses armes, qui néanmoins lui venoient de son père, premier Président du Parlement; *Pierre Brulart*, reçu Conseiller au Parlement en 1522, portoit: *d'argent, à trois têtes de maure de sable; & une losange de gueules, en cœur*; son petit-fils, *Nicolas Brulart*, Chancelier, portoit d'autres armes, savoir: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une trainée de cinq barillets de sable*, cela empêche-t-il que les autres, *Olivier, Brulart*, &c., qui s'en feroient tenus ou s'en tiendroient à leur premier cachet, ne foient de la même famille?

Le Chancelier LE CLERC portoit: *d'azur, à trois cignes d'argent*, si l'on en croit le Féron, qui publia, en 1555, le Blason des Chanceliers; mais il est apparent, par des titres qu'il n'avoit pas consultés, & qui sont restés entre les mains des LE CLERC-DE-LA-MOTTE, que le Chancelier portoit dans ses armoiries *deux lions, un chevron & trois bustes de femme*, écusson dont celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE est néanmoins peu différent. (Généalogie rédigée sur un *Mémoire* certifié dressé sur les titres originaux.)

CLERC-DU-TREMBLAY (LE). Par un titre du Château du Tremblay, il paroît que CHARLES VI accorda des Lettres de Noblesse à PIERRE LE CLERC, résidant à Château-Thierry, Trésorier de France, datées de Corbeil le 9 Mars 1390, & enregistrées en la Chambre des Comptes le 12 Juin 1391. Il fut père de

II. CHARLES LE CLERC, Ecuyer, aussi Trésorier de France. Il eut de sa femme dont on ignore le nom: *Marguerite de L...*

1. JEAN, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Jacques Coctier*, premier Médecin du Roi LOUIS XI. Comme ils n'eurent point d'enfants, *Jacques Coctier* donna tous ses biens à JACQUES LE CLERC, neveu de sa femme, à condition de porter son nom.

III. JEAN LE CLERC, Ecuyer, Seigneur d'Aunay & du Tremblay, Conseiller au Parlement, épousa N... *Barthélemy*, dont il eut:

1. JACQUES, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Tremblay, rapportée ci-après.

IV. JACQUES LE CLERC, dit COCTIER, Seigneur d'Aunay, fut Conseiller-Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France, & mourut en 1557. Il avoit épousé *Françoise du Prat*, Dame de Verières, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verières, & de *Jeanne l'Aubespine*, sa seconde femme, dont:

1. JACQUES, qui suit;
2. N... Seigneur d'Hodezac;
3. ANNE, mariée 1^o à *Eustache Luillier*, Seigneur de Vé, Conseiller, puis premier Président de la Cour des Aides de Paris, mort en Septembre 1533; & 2^o à *Jean-Robert de Helin*, Seigneur de Margency, Conseiller au Parlement de Paris;
4. Et ANTOINETTE, morte le 5 Mai 1572, femme de *Jean Hurault*, Seigneur de Boitaillé, Conseiller au même Parlement.

V. JACQUES LE CLERC, dit COCTIER, II^e du nom, Seigneur d'Aunay, Conseiller au Parlement le 17 Mars 1543, mourut le 2 Août 1574, & fut inhumé à Saint-Jean en Grève. Il épousa *Jeanne Briçonnet*, fille de *François*, Seigneur de Glatigny, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne Tavel*, sa première femme. Il eut pour fils:

VI. JEAN LE CLERC, dit COCTIER, Seigneur d'Aunay, &c., Ecuyer ordinaire du Roi en 1604, Capitaine des Forêts de Livry & de Bondy, mort le 5 Juillet 1609, âgé de 43 ans. Il avoit épousé 1^o *Marie de Troyes*, morte en Août 1590; & 2^o le 20 Février 1604, *Anne de Lameth*, morte le 1^{er} Décembre..., âgée de 40 ans, fille de *Pierre de Lameth*, Seigneur de Beurepaire, Blancfossé & Corneille, & de *Catherine du Pleffis*. Ses enfans furent:

- A. LOUIS, qui suit;
2. Et ANNE, mariée à *Antoine de Meaux-des-Survilliers*.

VII. LOUIS LE CLERC, dit COCTIER, Marquis d'Aunay, Nonneville, &c., mort en 1679, âgé de 73 ans, avoit épousé, le 25 Janvier 1631, *Madeleine Larcher* fille de *François Larcher*, Seigneur de Bajaucourt, Maître des Comptes, & de *Claude Godet*, dont:

ELISABETH-MARIE LE CLERC, dite COCTIER,

morte en 1709, âgée de 74 ans. Elle avoit époufée, le 27 Avril 1669, *Jacques-Armand de Gourgues*, Marquis de Vayres, Préfident au Préfidial & Lieutenant-Général en la Sénéchauffée de Guyenne, puis Maître des Requêtes.

BRANCHE

des Seigneurs du TREMBLAY.

IV. JEAN LE CLERC, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, fécond fils d'autre JEAN, & de N... *Barthélemy*, fut Procureur-Général en la Cour des Aides de Paris. Il eut de fa femme, dont le nom eft inconnu :

V. JEAN LE CLERC, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, Procureur-Général au Grand-Confeil, qui laiffa :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CHARLES, mort fans poftérité ;
3. NICOLAS, Seigneur de Saint-Martin, Confeiller du Roi en fes Confeils & Préfident aux Requêtes du Palais ;
4. ET MADELEINE, mariée à N... *Hardy-de-la-Trouffe*, Grand-Prévôt de France.

VI. JEAN LE CLERC, III^e du nom, Chevalier, Seigneur du Tremblay, fut Confeiller du Roi en fes Confeils & Préfident aux Requêtes du Palais, puis Chancelier de FRANÇOIS, Duc d'Alençon, & Ambaffadeur à Venife. Il mourut en 1587. Il époufa *Marie de la Fayette*, qui avoit été élevée dans la Religion Calvinifte, dont elle fit abjuration. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, né à Paris le 4 Novembre 1577, qui fervit d'abord en Italie & en Allemagne, & fe retira enfuite chez les Capucins au commencement de 1599, où il fit profefion à Paris le 3 Février 1600, fous le nom de *P. Jofeph*. Il entreprit diverfes miffions, & contribua auffi à la réforme de l'Ordre de Pontevraut. Il avoit déjà rempli en 1614 les premiers emplois de fon Ordre, & s'étoit fait connaître à la Cour, qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires. Il établit le nouvel Ordre des Bénédictines du Calvaire au Marais, à Paris ; & LOUIS XIII, pour le récompenser de fes fervices, l'avoit nommé au Cardinalat ; mais il mourut à Ruel, avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 Décembre 1638. Le Cardinal de Richelieu, dont il avoit la confiance & auquel il avoit été conftamment attaché, fit porter fon corps au grand Couvent des Capucins, & fon cœur aux Religieufes du Calvaire du

Marais, où l'Evêque de Lifieux prononça fon oraifon funèbre. Voy. *Moréri*, tom. VI, p. 379 & fuiv. ;

2. CHARLES, qui fuit ;
3. ET MARIE, femme de *Jean de Beaumont*, Marquis de Saint-Etienne, dont la fille fut mariée à N... *Barjot*, Seigneur d'Auneuil, Maître des Requêtes, dont eft iffue la famille des *Barjot*. Voy. ce mot.

VII. CHARLES LE CLERC, Chevalier, Marquis du Tremblay, & Gouverneur de la Bafille, laiffa de N...

1. HENRI-MARIE, qui fuit ;
2. CLAUDE-PHILIPPE, Chanoine de Notre-Dame ;
3. JEAN, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoifes ;
4. MARIE, mariée à *Louis d'Angennes*, Marquis de Maintenon ;
5. ANGÉLIQUE, Religieufe Bénédictine au Calvaire du Marais à Paris ;
6. ET MADELEINE, Religieufe au Couvent de la Haute-Bruyère.

VIII. HENRI-MARIE LE CLERC, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Confeiller du Roi en fes Confeils & Maître des Requêtes ordinaire de fon Hôtel, a laiffé de N...

1. CHARLES, Marquis du Tremblay, mort fans alliance ;
2. FRANÇOISE, veuve de *Guillaume Joly-de-Champigny*, Maître des Comptes ;
3. MARIE, mariée à *Claude Sevin*, Gentilhomme de MONSIEUR ;
4. ET MADELEINE, Religieufe à l'Abbaye St.-Antoine à Paris.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois rofes de gueules, poftées 2 en chef & 1 en pointe.*

CLERCQ-D'HURTEBIZE (DE), en Flandre, famille noble dont étoit

I. PIERRE DE CLERCQ, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize & d'Yvalbrugge, premier Echevin du Magiftrat de la ville de Gand, qui laiffa de N... *Méergaert* :

II. GÉRARD DE CLERCQ, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize & d'Yvalbrugge, Greffier des Commiffaires de S. M. pour le renouvellement des Loix des Villes & Châtellenies de Flandre, mort en 1582. Il avoit époufé *Marie Velacre*, morte le 14 Novembre 1596, fille de *Martin*, & de N... *de la Vichte*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;

2. & 3. MADELEINE & ADRIENNE, toutes deux mariées.

III. PIERRE DE CLERCQ, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize & d'Yvalbrugge, premier Haut-Echevin de la Châtellenie de Courtray dès années 1556, 1560 & 1562, épousa *Louise de Hertoge*, née en 1520, & morte le 28 Novembre 1602, fille de *Gilles*, favori de l'Empereur CHARLES-QUINT, & d'*Anne d'Exaerde*. Il eut :

IV. GÉRARD DE CLERCQ, II^e du nom, Ecuyer, Sire d'Yvalbrugge & d'Hurtebize, Lieutenant-Civil de la Ville & du Pays de Tenremonde, qui épousa, le 17 Décembre 1587, *Claire de Clerc-Marle*, dont il laissa entr'autres enfans :

V. GÉRARD DE CLERCQ, III^e du nom, Ecuyer, Sire d'Yvalbrugge & de plusieurs autres Terres, qui épousa *Marie de Sevecote*, fille de *François*, & de *Marie van den Eeckhout*, dont :

VI. BERNARD DE CLERCQ, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize, d'Yvalbrugge, &c., mort le 6 Avril 1674. Il avoit épousé *Anne-Cornélie de Fumal*, issue des Barons de ce nom, morte le 29 Novembre 1703, fille de *Robert*, Conseiller du Conseil Privé de Bruxelles, & de *Jeanne du Quefnoy*, laissant deux fils & cinq filles, l'une desquelles, nommée

SARA-ISABELLE-AGATHE DE CLERCQ-D'HURTEBIZE, mourut en 1740. Elle avoit épousé, en 1699, *Alexandre de Roubaix-de-Laer*, Chevalier héréditaire & Baron du St-Empire Romain, Comte du Sauffoy, mort à Gand, au service de l'Impératrice-Reine, le 6 Avril 1756, âgé de 37 ans, laissant postérité. Il s'étoit remarié en secondes noces, sans enfans, & étoit troisième fils de *Jean-François*, favori du Prince de Condé, & de *Catherine de Bordel*, sa femme. VOY. ROUBAIX.

Les armes : *d'argent, à trois merles de sable ; à l'écusson de gueules, à la bande d'or.*

CLÈRE, en Normandie, noble & ancienne Maison du Bailliage de Rouen, l'une des plus considérables de la Province, non-seulement par son ancienneté, mais encore par sa grandeur & ses alliances. Elle tire son nom du Château de *Clère*, situé dans le Bailliage de Rouen, sur les confins de celui de Caux, proche de l'Abbaye de Saint-Victor.

- I. GODEFROY, Comte d'Eu & de Brionne, le

premier de cette Maison étoit fils naturel de RICHARD, I^{er} du nom, Duc de Normandie, & vivoit l'an 921. Il eut pour fils :

II. GILBERT, Comte de Brionne, surnommé *Crespin*, qui fut tuteur de GUILLAUME, II^e du nom, Duc de Normandie, & vivoit l'an 970. Il laissa :

1. RICHARD, qui fut ;
2. Et BAUDOIN, Seigneur de Moles, qui fut père de

ROBERT, GUILLAUME, & RICHARD DE MOLES, Chevaliers.

III. RICHARD, Seigneur de CLÈRE & de Bienfaite, Chevalier, mourut vers 1019. Il épousa *Rohais Giffart*, fille de *Gautier*, Comte de Longueville, & d'*Amicie Flaittel*, & laissa :

1. ROGER, qui fut ;
2. GILBERT, auteur de la branche des Comtes de *Pembroke* en Angleterre, rapportée ci-après ;
3. GAUTIER, Chevalier ;
4. RICHARD, Abbé d'Ely en Angleterre ;
5. EMME, mariée à *Raoul*, Seigneur de *Tilhères*, Chevalier ;
6. Et ALIX, mariée à *Baudri*, dit le *Teutonique*, Seigneur de *Beaugency*.

IV. ROGER, Comte de CLÈRE, fut le premier qui fixa le nom & les armes à cette famille, selon la coutume de ce tems-là. Il mourut l'an 1031, laissant pour fils :

V. GUILLAUME, I^{er} du nom, Sire de CLÈRE, qui vivoit l'an 1037, tems où il fit plusieurs aumônes au Prieuré de la Madeleine, près Vernon, & mourut l'an 1041. Il épousa *Amicie de Gloucester*, fille de *Guillaume*, Comte de Gloucester, d'Evreux & de Maulevrier, dont entr'autres enfans :

VI. RENAUD, Sire & Baron de CLÈRE, Chevalier, Seigneur de Gruchy & du Molandry, vivant sous le règne de PHILIPPE I^{er}, Roi de France. Il fut un de ceux qui accompagnèrent le Duc GUILLAUME le *Bâtard* à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066, & aumôna à son retour plusieurs biens à l'Abbaye de Saint-Victor en Caux & à celle de Saint-Amand à Rouen. Son fils fut

VII. MATHIEU, I^{er} du nom, Sire de CLÈRE, lequel aumôna l'an 1099 aussi plusieurs biens à l'Abbaye de Saint-Victor en Caux, confirmant les dons faits par RENAUD, son père. Il fonda le Prieuré de Saint-Sylvestre à *Clère*, & y donna cinq acres de terre pour y bâtir

l'Eglise, qu'il aumôna depuis avec ses appartenances à l'Abbaye de Tiron, près Chartres. Il épousa *Renée* ou *Luce de Hangeß*, fille du Seigneur de Hugleville en Normandie, dont :

1. MATHIEU, qui suit ;
2. GUILLEBERT, Chevalier, qui signa avec son père, & *Luce de Hangeß*, sa mère, à la Charte de l'Abbaye de Tiron l'an 1113 ;
3. Et *LUCE*, mariée à *N...*, Seigneur de *Hermainville*.

VIII. MATHIEU, II^e du nom, Sire & Baron de CLÈRE & de Hugleville, obtint l'an 1195 de RICHARD, dit *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, le droit de Marché & de Foire dans son Bourg de Clère. Il épousa 1^o *Marie de Montmorency*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Montmorency, & de *Laurence de Hainaut* : il ratifia avec elle l'an 1163 les dons faits par son père au Prieuré de Saint-Sylvestre & à Clère ; & 2^o *Richère de Longchamp*, fille de *Baudri*, Seigneur de Longchamp, & sœur de *Guillaume de Longchamp*, Evêque d'Ely en Angleterre, & laissa du premier lit :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ETIENNE, Chanoine de Notre-Dame de Rouen.

IX. JEAN, I^{er} du nom, Sire & Baron de CLÈRE, fut Seigneur de Gruchy, Nézay & Hugleville ; sa femme lui apporta en mariage une partie de la Terre de Hugleville, dont il en aumôna la Cure en 1218 au Prieuré de Beaulieu, fondé par les Seigneurs de *Préaulx*. Il donna aussi l'an 1222 le Fief de Gruchy, avec la Cure de Notre-Dame du Tot, à l'Abbaye de Sainte-Catherine du Mont, près Rouen, fondée par Gofcelin, Vicomte d'Arques, & mourut vers 1241. Il épousa, l'an 1216, *Jeanne de Préaulx*, que quelques Mémoires nomment *Mathilde*, fille de *Pierre*, II^e du nom, Sire de *Préaulx*, & d'*Isabeau d'Estouteville*. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. HUGUES, Seigneur du Bosc, de Roullin & du Molandry, qui eut :
Une fille, mariée à *Jean Hautemer*, Seigneur de Fervaques.
3. GUILLAUME, Seigneur de Provemont, auteur d'une branche à présent éteinte ;
4. Et RICHÈRE, mariée à *Girard de Mauquency*, Seigneur de Blainville.

X. JEAN, II^e du nom, Sire & Baron de

CLÈRE, réunit l'an 1260 les Fiefs de la Houffaye, Bérenger & du Bocasse à la Seigneurie de Clère, fit ensuite l'an 1286 appointment avec les Religieux de Sainte-Catherine du Mont pour le ban de son moulin de Clère. Il épousa 1^o *Marie d'Harcourt*, fille de *Jean*, III^e du nom, dit le Tort, Comte d'Harcourt, & d'*Alix de Brabant* ; & 2^o *Hélonis d'Esneval*, sœur de *Robert*, II^e du nom, Sire d'Esneval, son gendre, & fille de *Robert*, I^{er} du nom, Sire d'Esneval. Il eut du premier lit :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. HÉLONIS, mariée à *Robert*, II^e du nom, Sire d'Esneval, & Vidame de Normandie, fils de *Robert*, I^{er} du nom, & frère de sa belle-mère.

Et du second lit vinrent :

3. LUCE, mariée, en 1308, à *Robert d'Anon*, Chevalier, Seigneur de Chaumont ;
4. Et JEANNE, mariée à *Guillaume de Montigny*, Seigneur de Gomcel.

XI. PHILIPPE, I^{er} du nom, Sire & Baron de CLÈRE, Seigneur de Bocasse, Nézay, la Houffaye, Bérenger & autres lieux, vivant en 1304, épousa *Jeanne de Meulan*, Dame de Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy, Bailleul & Manneville-la-Pipart, fille de *Guillaume de Meulan*, Sire de Gournay-sur-Marne, & de *Jeanne de Graville*, dont :

1. JEAN, Sire de CLÈRE, mort sans être marié peu après son père l'an 1346 ;
2. GEORGES, qui suit ;
3. Et GUILLAUME, Chevalier, mort sans lignée.

XII. GEORGES, I^{er} du nom, Sire & Baron de CLÈRE, Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy & autres lieux, succéda à son frère aîné mort sans hoirs l'an 1346. Il fit de grandes aumônes au Couvent des Jacobins de Rouen, & y fonda une Messe tous les jours de l'année, où depuis il fut inhumé l'an 1406, qu'il mourut. Il avoit épousé 1^o *Marguerite de la Heufe*, fille de *Pierre*, dit *Heßor*, Seigneur de la Heufe, Châtelain de Bellemcombre ; 2^o *Jeanne de Mallemains*, fille & héritière en partie de *Colart de Mallemains*, Chevalier, Seigneur de Berreville, & de *Jeanne de Freauville* ; & 3^o *Mahaut d'Estouteville*, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Rennes*. Du premier lit vinrent :

1. ALIX, mariée, en 1367, à *Richard*, IV^e du nom, Sire de Creully, fils de *Richard*, III^e du nom, & d'*Ifabeau de Tillières*;
2. Et *MARIE*, morte à Paris le 5 Octobre 1395, mariée 1^o à *Robert*, Sire de *Thibouville*, Chevalier, Capitaine de la Ville de Vernon; & 2^o à *Guy-Chrétien*, Chevalier, Seigneur de *Somervieu* & de Bas, Bailli & Capitaine des Villes de Rouen & Gisors.

Du second lit naquirent :

3. *GEORGES*, qui suit;
4. *JEAN*, Baron de la Croix-Saint-Leufroy, rapporté après son frère aîné;
5. *GUILLAUME*, Seigneur de Bailleul, mort sans lignée;
6. *JEANNE*, dite l'aînée, mariée à *Philippe de Calleville*, Seigneur de Douville & de Panilleuse, dont elle étoit veuve sans enfans en 1450, qu'elle fit donation de la Terre de Panilleuse à *GEORGES DE CLÈRE*, III^e du nom, son neveu.

Et du troisième lit il eut :

7. *JEANNE*, dite la jeune, mariée 1^o à *Thomas*, Seigneur de *Hotot*, en Auge, fils de *Roger*, Sire de *Hotot*, & de *Luce de Coulouce*; & 2^o à *Jean*, Seigneur de *Rupierre*;
8. Et *ALIÉNOR*, morte fille.

XIII. *GEORGES*, II^e du nom, Sire de *CLÈRE*, Baron de *Beaumets*, la *Croix-Saint-Leufroy*, &c., & à cause de sa mère, des *Terres de Bornoy*, *Lincheux*, *Neufville*, *Aupegart*, & autres qu'il vendit depuis pour payer sa rançon, ayant été pris par les Anglois dans la Ville de *Harfleur* l'an 1415 avec *GUILLAUME DE CLÈRE*, son frère, & plusieurs Chevaliers & Seigneurs de Normandie, tems où fut démoli le Château de *Clère*, dont un Seigneur Anglois, nommé *Jierberick*, fut long-tems possesseur. *GEORGES DE CLÈRE*, étant rentré en possession de ses biens, fonda une Chapelle à *Clère* en l'honneur de *Saint Jean* & de *Saint Maur*. Il avoit épousé du vivant de son père *Marguerite de Namps*, fille de *Jean*, Seigneur de *Namps*, & de *Jeanne de Vienne*; mais il n'en eut point d'enfans, & sa succession passa à ceux de son frère, qui suit.

XIII. *JEAN DE CLÈRE*, III^e du nom, Baron de la *Croix-Saint-Leufroy* & *Pannetier* du Roi *CHARLES VI*, fils de *GEORGES*, I^{er} du nom, Sire de *CLÈRE*, & de *Jeanne de Mallemais*, sa seconde femme, mourut à la bataille d'*Azincourt* le 25 Octobre 1415. Il épousa *Ifabelle de Hellaude*, fille de *Robert*, Seigneur de *Hellaude*, & de *Lamberville* en *Caux*, & de

Tome V.

Jeanne de Montmorency, & laissa pour fils unique :

XIV. *GEORGES*, III^e du nom, Sire & Baron de *CLÈRE*, *Beaumets*, la *Croix-Saint-Leufroy*, *Goupillères*, *Bailleul* & *Panilleuse*, qui resta long-tems en minorité après la mort de son père, & fut en la garde de deux de ses oncles, *Renaud de Chartres*, Chancelier de France, & *Guillaume de Hellaude*, Archevêque de *Reims*. Il eut depuis en dot la Terre de *Panilleuse* de *JEANNE DE CLÈRE*, sa tante, veuve de *Philippe de Calleville*, l'an 1450, & épousa *Marguerite de Chevenon*, dite de *Bigny*, Œœur de *Bernard de Chevenon*, Evêque de *Beauvais*, Pair de France, & fille de *Jean*, Seigneur de *Chevenon* & de *Bigny* en *Dauphiné*; & de *Marguerite de Montespèdon*. Il eut :

1. *GEORGES*, qui suit;
2. *JACQUES*, Seigneur de *Neuville*, qui épousa *Anne de Châteaubriant*;
3. *FRANÇOIS*, Protonotaire du *Saint-Siège Apostolique*, & Chanoine de *Notre-Dame de Rouen*;
4. *JEAN*, Chevalier de *Rhodes* & Commandeur de la *Ville-Dieu*;
5. *ADRIAN*, qui se fit *Cordelier*;
6. Et *MARGUERITE*, mariée, en 1499, à *Jacques le Prévost*, Seigneur de *Biville*.

XV. *GEORGES*, IV^e du nom, Sire & Baron de *CLÈRE*, vivant en 1490, épousa 1^o *Anne de Brezé*, fille de *Jacques*, Comte de *Maulevrier*, Grand-Sénéchal de Normandie, & d'*AGNÈS DE FRANCE*, fille naturelle du Roi *CHARLES VII*; & 2^o *Ifabeau de Mailly*, fille d'*Adrien*, Baron de *Tallemas* & de *Conti*, & de *Jeanne de Bergnes*. Il eut du premier lit :

1. *FLORENCE*, mariée, en 1523, à *François de Briquerville*, Seigneur de *Launay* & d'*Autbofc*.

Et du second lit vinrent :

2. *JEAN*, qui suit;
3. *ANNE*, mariée, en 1530, à *Christophe de Pardieu*, Seigneur de *Boudeville*, *Onville* & *Orgneville*;
4. *FRANÇOISE*, mariée, en 1532, à *François de Bouquetot*, Seigneur de *Vaulx*;
5. *PHILIPPE*, Religieuse dans l'*Abbaye de Maubuisson*;
6. Et *MARGUERITE*, mariée à *Guillaume de Pellevé*, Seigneur de *Cully*.

XVI. *JEAN*, IV^e du nom, Sire & Baron de *CLÈRE*, *Beaumets*, la *Croix-Saint-Leufroy*,

Panilleuse, &c., mourut l'an 1564. Il épousa, 1^o en 1547, *Anne de Fouquesolles*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Fouquesolles*, Sénéchal de Boulonnois, & de *Madeleine du Biez*, fille d'*Oudard*, Seigneur du *Biez*, Maréchal de France; & 2^o en 1551, *Marguerite de Louigny*, fille de *François*, Chevalier, & de *Françoise de Hardentin*, dont il n'eut point d'enfants. Il laissa de son premier mariage :

1. JACQUES, qui fut ;
2. Et CHARLES, mort jeune.

XVII. JACQUES, Sire & Baron de CLÈRE, Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy, Goupillères & Panilleuse, vivant en 1569, épousa *Louise de Balzac*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Entraques, Gouverneur d'Orléans, & de *Louise de Humières*, dont :

1. JACQUES, Baron de CLÈRE, mort du vivant de son père, au siège d'Amiens sans avoir été marié, l'an 1595 ;
2. CHARLES, qui fut ;
3. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaumets*, rapportée ci-après.
4. ALEXANDRE, mort jeune ;
5. DIANE, mariée à *Adrien d'Esmaleville*, Seigneur de Panneville, fils de *Jacques*, Seigneur de Panneville, & de *Charlotte du Moncel* ;
6. Et ANNE, mariée à *Jacques Douley*, Seigneur de Neuville-Ferrières.

XVIII. CHARLES, Sire & Baron de CLÈRE, Panilleuse, la Croix-Saint-Leufroy, né le 7 Août 1575, fut d'abord destiné pour l'Eglise, & pourvu de l'Abbaye de Beaubec; mais son frère aîné étant mort sans alliance, on lui donna sa fiancée. Il mourut le 7 Décembre 1625. Il avoit épousé, *Claude de Combaut*, remariée à *François de Normainville*, Seigneur de Baufcolle, dont elle n'eut point d'enfants, & fille & héritière de *Robert*, Chevalier des Ordres du Roi, & son premier Maître-d'Hôtel, Baron d'Arcis-sur-Aube, & des Menus, & de *Louise de la Beraudière*. CHARLES laissa :

1. CHARLES, mort âgé de six mois, & enterré à Panilleuse ;
2. LOUIS, mort en naissant ;
3. LOUISE, qui fut ;
4. Et MARIE, mariée à *François Martel*, Seigneur de Fontaines & de Bellemcombe, fils de *François*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Monchy*, dont elle eut plusieurs enfants.

XIX. LOUISE DE CLÈRE, Dame & Baronne de CLÈRE & de Panilleuse, aînée de cette Maison, mourut en 1645. Elle épousa, 1^o en 1614, *Adrien d'Arcona*, Seigneur de Heubecourt, fils de *Gaspard*, Seigneur d'Arcona & de Heubecourt, & de *Marie de Grillet*; & 2^o en 1628, *Henri*, Seigneur de *Préteval*, Baron de Saint-Pair, Anouville & Manteville, fils de *Nicolas*, Seigneur de *Préteval*, Baron de Saint-Pair, & de *Jacqueline de Maricourt*. Elle laissa de son premier mari :

- Cinq fils, morts jeunes ;
6. CLAUDE D'ARCONA, mariée, en 1640, à *Charles de Tilly*, Marquis de Blaru, Gouverneur de Vernon, fils de *Louis*, Seigneur de Blaru, & de *Marie le Pelletier* ;
 7. LOUIS D'ARCONA, mariée, en 1641, à *Hubert de Champagne*, Marquis de Villaines ;
 8. ANNE D'ARCONA, Religieuse aux Ursulines de Gisors, morte en 1651.

Du second lit vinrent :

9. RENÉ DE PRÉTEVAL, Marquis de Clère & de Panilleuse ;
10. CATHERINE DE PRÉTEVAL, mariée à *François du Chaffellet*, Seigneur de Moyencourt ;
11. FRANÇOISE DE PRÉTEVAL, Religieuse dans l'Abbaye de Poissy ;
12. Et MARIE DE PRÉTEVAL, morte fille à Poissy.

BRANCHE

des Seigneurs de BEAUMETS.

XVIII. LOUIS DE CLÈRE, Baron de Beaumets, Seigneur de Goupillères, troisième fils de JACQUES, & de *Louise de Balzac*, épousa, en 1618, *Louise de Courtils*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de Tourly, de Tallemontiers & Boissy, & d'*Hélène de Billy*, Dame de Prunay-le-Gillon. Il eut :

1. CHARLES, qui fut ;
2. Et HÉLÈNE, mariée à *Alexandre de Rieux*, Marquis de Sourdiac, fils de *Guy*, Marquis dudit lieu, & de *Louise de Vieuxpont*.

XIX. CHARLES DE CLÈRE, Baron de Beaumets, Seigneur de Goupillères, Tourly, Tallemontiers & Prunay-le-Gillon, appelé le *Marquis de Clère*, fut marié, en 1645, & laissa postérité.

BRANCHE

des Comtes de PEMBROKE, en Angleterre.

IV. GILBERT DE CLÈRE, 1^{er} du nom, de la branche, Comte de Pembroke, second fils de *Richard*, Seigneur de *Clère* & de *Bienfaite*, & de *Rohais Giffart*, fut inhumé, suivant la

Chronique du Bec, à Coldun, dans la Celle que GILBERT DE CLÈRE, son aieul, avoit donnée aux Moines du Bec, appelée *Stof*. Il épousa, en 1003, la fille de *Valden*, Comte de *Huterigdon*, & eut entr'autres enfans :

1. GILBERT, qui suit ;
2. ROGER, qui fut inhumé dans le même lieu que son père ;
3. RICHARD ;
4. Et ROBERT, Comte de Hertford, qui laissa d'*Alix de Clermont* :

RICHARD ;
JEAN ;

Et un autre RICHARD DE CLÈRE, Comte de Hertford, duquel on trouve une Charte pour les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, par laquelle il confirme présence de ses deux frères, les donations faites à cet Ordre par GILBERT, son oncle, & ROBERT DE CLÈRE, son père.

V. GILBERT DE CLÈRE, II^e du nom, Comte de Pembroke en 1038, épousa *Elisabeth de Meulan*, fille de *Robert*, II^e du nom, Sire de Beaumont & de Meulan, & d'*Elisabeth de Vermandois*. De ce mariage vinrent :

1. RICHARD, qui suit ;
2. Et BAUDOIN, Chevalier, vivant en 1041.

VI. RICHARD DE CLÈRE, Comte de Pembroke, fut celui qui remporta la victoire à Stribornie, & mourut au siège d'Acie en 1091. Il eut d'*Eve d'Hybernie* :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et ALINE, aliàs ISABEAU, mariée à *Guillaume*, Maréchal d'Angleterre.

VII. GUILLAUME DE CLÈRE fut Comte de Clère & de Pembroke. On trouve de lui une Charte, par laquelle il donna à l'Abbaye de Tinchefeld, Ordre de Prémontré, une partie de son manoir de Cornhampton. Il épousa *N... de Glocester*, fille de *Guillaume*, Comte de Glocester. On en ignore la postérité ; & c'est ce que nous apprend sur cette ancienne noblesse un mémoire que nous avons entre les mains.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de deux lions, & d'une aigle à deux têtes ; le tout d'or.*

CLEREL. Ce nom est très-ancien en Normandie, comme il se voit dans les recherches de MM. de *Montfaux*, de *Roissy*, & de *Chamillart*. L'histoire fait mention de plusieurs Seigneurs de ce nom, qui ont servi avec distinction sous les Ducs de Normandie.

L'Histoire de Rouen dit que FRANÇOIS DE CLEREL, Seigneur de Rampant, reçu Conseiller au Parlement de cette Ville en 1653, mourut en 1684, père de

JACQUES-FRANÇOIS DE CLEREL, Seigneur de Rampant, aussi reçu Conseiller en la même Cour en 1684.

N... DE CLEREL eut entr'autres enfans :

1. GEORGES-RENÉ, qui suit ;
2. Et BERNARD-BONAVENTURE, Seigneur en partie de Tocqueville.

GEORGES-RENÉ DE CLEREL, Chevalier, Seigneur de Tocqueville & d'Auville, Capitaine au Régiment de Chabrillan, a épousé *Marie-Thérèse de Faudois*, dont il a eu

GEORGES-LÉONARD-BONAVENTURE DE CLEREL, Chevalier, né le 14 Juillet 1756, baptisé le même jour, & tenu sur les fonts par *Bernard-Bonaventure de Clerel-de-Tocqueville*, son oncle, & par *Elisabeth-Thérèse Senot-de-Morfalines*, Dame & Marquise de *Casilly*, sa bis-aïeule.

Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois merlettes de même, & en pointe de trois tourteaux de gueules, aliàs d'azur.*

CLEREMBAULT, ancienne Maison éteinte, qui a donné un Maréchal de France.

PHILIPPE CLEREMBAULT, suivant des Mémoires, dit le P. Anselme, tom. VII, pag. 582, fut père de JEAN CLEREMBAULT, auquel l'on donne pour fils, GEOFFROY CLEREMBAULT, Chevalier en 1117.

GEOFFROY CLEREMBAULT, suivant plusieurs titres, Seigneur du Plessis, vivoit dans le XIII^e siècle.

PHILIPPE CLEREMBAULT, Comte de Palluau, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Bailli du Berry, & Maréchal de France. Il se trouva au combat de Thefin en 1630, au siège de Landrecie l'année suivante, & à l'attaque des lignes d'Arras en 1640. Il fut fait ensuite Maréchal-de-Camp, & servit en cette qualité au siège de Perpignan en 1642. Ayant été pourvu de la charge de Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère, il servit aux sièges de Philippsbourg, de Dunkerque, de la Bassée & de Lens ; fut Lieutenant-Général des Armées du Roi, qu'il commanda aux sièges d'Ypres, de Bellegarde & de Montrond en Berry ; il fit démolir cette dernière place après l'avoir prise. Sa Majesté le

fit Maréchal de France en 1653, Gouverneur, Bailli de Berry, & Chevalier de ses Ordres le 31 Décembre 1661. Il mourut à Paris le 24 Juillet 1665, âgé de 59 ans, aussi estimé par la délicatesse de son esprit, que par sa valeur & ses dignités. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1654, *Louise-Françoise Bouthillier*, morte le 27 Novembre 1722, en sa 89^e année, fille aînée de *Léon*, Comte de Chavigny, Secrétaire d'Etat, Grand-Trésorier des Ordres du Roi, & d'*Anne Phélypeaux-Ville-Savin*, dont vinrent :

1. JULES, Abbé de Saint-Taurin d'Evreux, de Lieu-Dieu en Jard, de Saint-Savin & de Chartreuve; l'un des 40 de l'Académie-Françoise, mort le 17 Août 1714;
2. PHILIPPE, Comte de Palluau, d'abord Colonel d'un Régiment de son nom, Brigadier en 1690, succéssivement Maréchal-de-Camp en 1693, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, noyé dans le Danube, à la bataille d'Hochstett, le 13 Août 1704;
3. Et THÉRÈSE CLEREMBAULT.

Le Comté de *Palluau* est actuellement possédé par M. de *Pontchartrain*.

Les armes: *burelé d'argent & de sable de 10 pièces*. Voy. le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*; & Moréri, Edit. de 1759, tom. III, pag. 752.

* CLERFAY, en Hainaut, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 30 Mars 1686, en faveur de *Nicolas de Croix de Drumez*, Chevalier, Seigneur d'Orville, &c. (*Tablettes Généalogiques* de Chafot de Nantigny, part. V, pag. 212.)

CLERI (DE), Seigneur de Serans, de Frémainville, &c., famille de l'Isle de France, établie au Vexin-Normand, & divisée en plusieurs branches. Il en est parlé dans l'*Armorial général de France*, reg. I, part. I, pag. 145.

NICOLAS DE CLÉRI, Seigneur de Frémainville, épousa, en 1530, *Catherine de Hardeville*, & fut le IV^e aïeul de

MARIE-CHARLOTTE DE CLÉRI-DE-FRÉMAINVILLE, née le 8 Février 1677, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1687, après avoir justifié sa noblesse.

Les armes: *d'hermines, au franc-quartier de gueules, chargé de 3 boucles ou fermaux d'or, posés 2 & 1.*

CLERICI, en Provence. PIERRE DE CLERICI, Seigneur de Trévans & de Saint-Martin d'Alignon, a été pourvu d'un Office de Secrétaire du Roi en Chancellerie, près le Parlement de Provence, le 11 Août 1747, & a de *Catherine Sallier* :

1. ANTOINE-ELZÉAR, Ecuier, Seigneur de Trévans;
2. PIERRE-JOSEPH, Ecuier;
3. Et ANNE-AUGUSTINE, Demoiselle.

Les armes: *d'argent, à trois chandeliers de sable, 2 & 1; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

CLERIEU: *d'azur, à deux clefs adossées d'or.*

* CLERMONT, Bourg considérable en Dauphiné, dans le Viennois, avec titre de *Comté*, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison, divisée en plusieurs branches, & connue depuis

1. SIBAUD, 1^{er} du nom, Seigneur de CLERMONT & de Saint-Geoire en Dauphiné, mentionné dans un titre de la Chartreuse de Silvebenite de l'an 1080. Il eut pour enfans :

1. SIBAUD, qui suit;
2. Et GEOFFROY, qui fit une donation à l'Abbaye de Hautecombe, en 1137. Il fit faire un bâtiment que l'on nomme encore *des Claremontins*.

II. SIBAUD, 1^{er} du nom, Seigneur de CLERMONT & de Saint-Geoire, fit du bien à l'Abbaye de Hautecombe en 1139 & 1180, pour le repos de l'âme de SIBAUD, son père, & de ses prédécesseurs. Il eut d'*Elvide de la Chambre* :

1. SIBAUD, vivant en 1190, & qui eut pour fils : AMÉDÉE ou AMÉ, Seigneur de Clermont & de Saint-Geoire, nommé dans l'acte de la donation faite en 1180, par SIBAUD DE CLERMONT, son aïeul, à l'Abbaye de Hautecombe, & qui mourut depuis sans enfans.
2. GUILLAUME, qui suit;
3. HUGUES, nommé dans un titre de la même Abbaye de l'an 1183.

On donne encore à SIBAUD, II^e du nom, un quatrième fils nommé

JOFFREY ou GEOFFROY, auteur de la branche des Seigneurs de *Clermont-Chaste*, rapportée ci-après.

III. GUILLAUME, Seigneur de CLERMONT,

de Saint-Geoire & de Crespol, après la mort d'AMÉDÉE DE CLERMONT, son neveu, fit du bien à l'Abbaye de Hautecombe en 1181, & les années suivantes. Il eut entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de CLERMONT, de Saint-Geoire & de Crespol, qui traïta en 1218 avec AMÉDÉE, Seigneur de Chafte, son cousin, lequel lui céda tout ce qui lui appartenoit sur les Châteaux & Mandemens de Clermont & de Saint-Geoire; & en 1234, il fit une donation à l'Abbaye de Hautecombe. Son sceau au bas de cet acte le représente à cheval, tenant d'une main une épée haute & nue, & de l'autre un écu chargé de deux clefs. Il eut pour enfans :

1. SIBAUD, qui fuit;
2. AINARD, Abbé de Saint-Chef de Vienne, qui fut présent, le 30 Janvier 1243, à un accord que SIBAUD, son frère, fit avec le Prieur de Silvebenite, sur des différends pour des aumônes fondées par ses prédécesseurs;
3. GUILLAUME, qu'on dit avoir été Doyen de l'Eglise de Vienne;
4. Et AMÉDÉE, Seigneur de Hauterive, qu'un Mémoire manuscrit de Guichenon porte avoir donné origine à la branche des Seigneurs de Clermont-Mont-Saint-Jean, en Savoie, rapportée ci-après.

V. SIBAUD, IV^e du nom, Seigneur de CLERMONT & de Saint-Geoire, confirma, en 1233, la donation faite en l'Abbaye de Hautecombe. Il y fit aussi du bien en 1240, & étoit mort en 1249. Il avoit épousé, par contrat du mois d'Avril 1220, *Béatrix de Virieu*, fille & héritière de *Martin*, Seigneur dudit lieu, dont :

1. AINARD, qui fuit;
2. GUILLAUME, Doyen & Chantre de Vienne en 1285;
3. & 4. SIBAUD & N.... DE CLERMONT, qui firent avec GUILLAUME, leur frère, une donation à l'Abbaye de Hautecombe en 1304. Ils font enterrés avec épitaphe.

VI. AINARD, Seigneur de CLERMONT, de Saint-Geoire, de Virieu, &c., confirma au mois d'Août 1249 un accord que le Cardinal Sabine & l'Archevêque de Vienne avoient fait entre son père & le Prieur de la Chartreuse de Silvebenite, au sujet des différends qu'ils avoient pour les droits de pâturages dans les forêts de Clermont, que ses prédécesseurs avoient donnés à cette Eglise. Il fit présent du Château & de la Seigneurie d'Aiguebe-

lette à Humbert de Seyffel, qui lui en fit hommage le 6 des ides de Septembre 1280. Il testa le 10 des calendes d'Avril 1303, & ordonna sa sépulture au cimetière de la Chartreuse de Silvebenite. Il avoit épousé, le mardi avant la Nativité de la Vierge 1256, *Alix de Villars*, à laquelle GUIGUES, Dauphin de Viennois, qui l'appelle sa cousine, promit 12000 sols Viennois. Elle survécut à son mari, & fit un accord le 6 des ides de Février 1304, avec ses enfans. Elle étoit fille d'*Etienne*, Sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix de Faucigny*. Ils eurent :

1. GEOFFROY, qui fuit;
2. GUILLAUME, Doyen de Vienne;
3. HUMBERT, aussi Doyen de Vienne, après son frère, qui réconcilia le Dauphin avec le Chapitre;
4. MARGUERITE, mariée 1^o à *Pierre de Morestel*; & 2^o à *Humbert de Montbel*, Seigneur d'Entremons, fils aîné de *Guillaume*, Seigneur de Montbel, & de *Marguerite de Miribel*;
5. AGNÈS, mariée à *Humbert de Bocsozel*, Seigneur de Maubec, fils d'*Aimon*, laquelle étant veuve au mois de Juillet 1310, vendit la Maisonsfort de Mongontier à *Guillaume Godefroy*, Chevalier;
6. ALIX, mariée à *Guy de Montluel*, Seigneur de Châtillon;
7. ALIX, la jeune, mariée à *Aimon de Payen*, Seigneur d'Argental, dont elle étoit veuve en 1303;
8. CATHERINE, morte en 1303, lors du testament de son père, mariée à *Ebles*, Seigneur d'*Aoufle*;
9. Et *Jacqueline*, mariée à *N.... de Rouffillon*, Seigneur d'Anjou, nommée avec tous ses frères & sœurs dans le testament de leur père.

VII. GEOFFROY, I^{er} du nom, Seigneur de CLERMONT & de Saint-Geoire, tranfigea, le vendredi avant la St-Simon, avec AMÉ, Comte de SAVOIE, sur le différend qu'ils avoient touchant la juridiction de certains lieux, fit un échange le 20 Avril 1317, avec JEAN, Dauphin de Viennois, qui acquit de lui l'hommage de quelques Terres qui n'étoient point comprises dans celles qui relevoient déjà de l'Eglise de Vienne. Ce même Dauphin le nomma l'un des tuteurs de ses enfans par son testament du 26 Août 1318, & GEOFFROY DE CLERMONT, par le sien du 15 Août 1332, élu sa sépulture au cimetière de la Chartreuse de Silvebenite, & nomma la femme tutrice de

fes enfans. Il avoit époufé, en 1301, *Béatrix de Savoie*, qui fonda fon anniverfaire dans l'Abbaye de St-Chef, où fon obit eft marqué fous l'année 1338. Elle étoit fille de *Louis de Savoie*, Baron de Vaud, & de *Jeanne de Montfort-l'Amoury*, Comteffe-Douairière de Forez, fa féconde femme. De ce mariage vinrent :

1. AINARD, qui fuit;
2. GUILLAUME, Chanoine, puis Doyen de Vienne;
3. SIBAUD, Miftral de Vienne, que le Dauphin établit Vicomte & Gouverneur de Vienne, par Lettres du 23 Août 1338;
4. LOUIS, auffi Chanoine de Vienne;
5. GEOFFROY, Chanoine & Comte de Lyon;
6. EDOUARD, qu'un Mémoire manufcrit de Guichenon marque avoir fait branche;
7. JEANNE, mariée à *Ainard*, Seigneur de *Bref-fieu*;
8. BÉATRIX, mariée à *Artaud*, Seigneur de *Clavefon*;
9. Et ELIANE, Religieufe, rapportée avec les autres dans le teftament de fon père. Des Mémoires ajoutent MARGUERITE, auffi Religieufe, & l'on trouve ANTOINE DE CLERMONT, Ecuyer, qui donna quittance à François de l'Hôpital, Clerc des Arbalétriers du Roi, de 28 livres fur fes gages, & ceux de 9 hommes d'armes de fa Compagnie, le 12 Octobre 1339. Sur fon fceau en cire rouge font : *deux clefs en fautoir*. (Cabinet du Généalogifte des Ordres du Roi.)

VIII. AINARD, II^e du nom, Seigneur de CLERMONT, fut célèbre par fon mérite, fon pouvoir & fes services. AÏMON, Comte de SAVOIE, lui fit don de quelques terres en 1338, & tâcha de l'attirer dans fon parti; mais il demeura ferme dans celui de HUMBERT, Dauphin de Viennois, qui le créa en 1340 chef des Guerres Delphinales & du Confeil du Dauphin, & Maître-d'Hôtel, tant du Dauphin que de la Dauphine; qualité qui devoit être héréditaire pour ceux qui poffédroient la Terre de Clermont en Viennois, qui eft celle dont cette Maifon a pris le nom, différente de celle de *Clermont*, dans le pays de Trièves, que le même Dauphin érigea en *Vicomté* en fa faveur. Il fe diftingua dans toutes les occafions, & fervit en Gascogne dans l'Armée du Roi en 1346. Il étoit mort en 1349, & laiffa d'*Agathe de Poitiers*, fille d'*Aimar V*, Comte de Valentinois & de Diois, & de *Sibylle de Baux* :

1. GEOFFROY, qui fuit;
2. AIMAR, auteur de la branche des Seigneurs de *Hauterive* & de *Surgères*, rapportée ci-après;
3. SIBYLLE, mariée à *Odebert*, Seigneur de *Châteauneuf*;
4. Et BÉATRIX, mariée à *Amédée*, Seigneur de *Miribel*.

IX. GEOFFROY, II^e du nom, Baron de CLERMONT, Vicomte de Clermont en Trièves, rendit hommage à CHARLES DE FRANCE, fils aîné du Roi, & Dauphin Viennois, le 26 Août 1349, conformément au Traité de 1340; & le 7 Février 1341, il s'obligea avec fa mère, à payer aux Religieux de Silvebenite les legs que fon père leur avoit faits pour la fondation de la Chapelle où fes prédéceffeurs étoient enterrés. Il reçut du Comte de Savoie, le 8 Juillet 1351, l'investiture de tous les fiefs qui avoient été donnés à fes ancêtres, & lui en fit hommage de la même manière qu'ils l'avoient fait. Il tefta en 1371, & avoit époufé, en 1350, *Ifabelle*, Dame de *Montoifon*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur de *Montoifon*, & d'*Elizène de Pierregourde*. On lui donne pour féconde femme, *Agnès de Bourgogne*, veuve de *Jean de Villars*, Seigneur de *Montellier*, & fille de *Hugues*, Duc de *Bourgogne*, Seigneur de *Montagu*, & de *Jeanne*, Dame de la *Roche-du-Vanneau*, fa féconde femme. Du premier lit vinrent :

1. AINARD, qui fuit;
2. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem;
3. ANTOINE, Seigneur de *Montoifon*, qui tefta au Château de Clermont en Viennois, le 8 Août 1434; inftitua héritier CLAUDE DE CLERMONT, fon neveu, & fit exécuteur CHARLES, fon frère, auquel il légua la Terre & le Château de *Montmeyran*. Il avoit époufé 1^o *Jeanne de Clavefon*; & 2^o en 1421, *Jeanne de la Poype*, veuve de *Jacques Laure*, Seigneur de *Brotel*. ANTOINE laiffa du premier lit :

MARIE DE CLERMONT, Dame de *Montoifon*, morte fans enfans. Elle avoit époufé *Humbert de Seyffel*, Seigneur d'*Aix*.

4. Et CHARLES, Seigneur de *Vaulferre*, de *Hautefort* & de *Saint-Beron*, qui tefta le 7 Septembre 1444, & eut de *Louife de Salins*, Dame de *Poupet*, en Comté :

1. LOUIS, mort jeune, fans enfans de *Re-naude de Monthuel*;
2. JACQUES, Seigneur de *Vaulferre* & de

Hautefort, marié à *Jeanne de Poitiers*, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Vallier, & d'*Anne de Montlaur*, dont :

1. CHARLES, mort jeune ;
2. CLAUDE, Seigneur de Vaulferre, marié à *Claudine de Montbel d'Entremonts*, dont :

1. PHILIBERT, Seigneur de Vaulferre, qui testa le 10 Juin 1530, & mourut en 1531. Il avoit épousé *Jeanne de Montfalcon*, en Savoie, dont :

SÉBASTIENNE, Dame de Vaulferre, mariée à *François de Grolée*, Seigneur de Viriville & de Châteauvillain ;

Et CLAUDINE, Dame de Hautefort, mariée à *Balthasar de Martin*, Seigneur de Dizimieu & de Fontaine, Chevalier de l'Ordre du Roi.

2. JEANNE, mariée, par contrat du 18 Novembre 1518, à *Pierre de Varax*, Seigneur de Romans.

3. MARGUERITE, mariée à *Jacques de Buffe*, Seigneur d'Eyria, mort le 7 Mars 1482 ;
4. Et CHARLOTTE, mariée à *Humbert de Chalant*, Seigneur de Fenis.

3. GABRIELLE, morte jeune ;
4. Et ISABELLE, mariée à N..., Seigneur de *Montconis*.

X. AINARD, III^e du nom, Baron de CLERMONT en Viennois, & Vicomte de Clermont en Trièves, fit montre à Arras, le 24 Août 1383, de lui Ecuyer, d'un Chevalier qui étoit Jacques de Quincy, & de 37 Ecuyers de sa Compagnie, parmi lesquels étoient IBOR, Sire de Challe, le Bâtard de Montoison & le Bâtard de Clermont, & donna quittance de 255 liv. en prêt sur leurs gages, le 4 Septembre 1383. LOUIS Dauphin, Duc de Guyenne, lui donna, le 30 Octobre 1410, les Châteaux & les Paroisses de Saint-Etienne, de Volans & de Saint-Germain de Cormorle, pour être réunies au Vicomté de Clermont, dont elles avoient été démembrées. Il fit hommage à ce Prince, le 20 Juin 1411, conformément au traité fait entre HUMBERT, Dauphin, & AINARD DE CLERMONT, en 1340. Il testa le 14 Fé-

vrier 1426, & choisit sa Sépulture dans l'Eglise de Silvebenite, dans la Chapelle fondée par ses prédécesseurs. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 13 Mars 1376, *Jeanne de Gerbais*, fille de *Pierre*, Seigneur de Château neuf; 2^o par contrat du 17 Octobre 1403, *Louise de Bressieu*, fille de *Geoffroy*, & de *Jordane de Rouffillon*; & 3^o par contrat du 5 Septembre 1421, *Alix de Seyffel*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aix. Il eut du premier lit :

1. GEOFFROY, mort jeune.

Du second lit :

2. GEORGES, Seigneur de Bressieu, mort jeune avant son père, qui lui succéda en cette Terre, & en fit hommage en 1426.

Et du troisième lit :

3. ANTOINE, qui suit;
4. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Montoison*, rapportée ci-après;
5. MARGUERITE, mariée à *Pierre*, Seigneur de *Mevouillon* ;
6. Et une autre MARGUERITE, mariée à *Philibert de Grolée*, Seigneur d'Illins.

On donne encore à AINARD de CLERMONT, III^e du nom, pour fils naturel :

Jean, Bâtard de Clermont, qui fut présent au second contrat de mariage de son père, sous le titre de *son Donné* (c'est le nom par lequel on désignoit alors les bâtards).

XI. ANTOINE, Baron de CLERMONT, & Vicomte de Clermont en Trièves, Chambellan du Roi Louis XI, lui fit hommage en personne, le 13 Février 1447, conformément au Traité de 1340. Il fut aussi Vicomte de Tallart, par sa femme, & donna quittance, le 11 Mars 1439, à Elie de Linaye, Receveur de l'Aide de 25000 florins, octroyés au Roi Dauphin, par les Gens des trois Etat du Dauphiné. Il épousa, par contrat du 25 Mars 1439, *Françoise de Sassenage*, fille de *Jean*, & de *Françoise de Montmajour*, à laquelle *Antoine de Sassenage*, son aïeul, fit don de la Vicomté de Tallart, du chef d'*Anne de Trians*, sa femme. Il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. BERNARDIN, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
3. ANTOINE, Archevêque de Vienne, le 21 Mars 1498, mort à Lyon le 6 Novembre 1507 ;
4. CLAUDINE, mariée à *Georges de Castellane*, dit de *Forcalquier*, Seigneur de Cerette ;

5. MARGUERITE, mariée à *Jean de Compeys*, Seigneur de Saconay;
6. Et LOUISE, mariée à *Antoine*, Seigneur de *Montchenu*.

XII. LOUIS, Baron de CLERMONT en Viennois, Vicomte de Clermont en Trièves, Seigneur de Saint-Geoire & de Virieu, Conseiller & Chambellan du Roi, fit avec BERNARDIN, son frère, une substitution réciproque, graduelle & perpétuelle, le 26 Mars 1494, & ratifia, le 30 du même mois, la donation que son père avoit faite à ce même frère. Il rendit hommage à CHARLES VIII le 29 Décembre 1495, à Lyon; & ce Prince ratifia, par ses Lettres-Patentes du même jour, les *padions & convenances* jadis accordées entre HUMBERT, Dauphin, & AINARD de CLERMONT, conformément au Traité de 1340. Il épousa, en 1490, *Catherine de Montauban*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée, le 17 Octobre 1526, à *Pierre de Moyria*, Seigneur de Châtillon & de Corneille en Bugey;
3. Et ANTOINETTE, mariée 1^o à *Gaspard de Montauban*, Seigneur d'Aix; & 2^o à *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaxieu, qui testa le 10 Décembre 1562.

XIII. ANTOINE, II^e du nom, Baron & Vicomte de CLERMONT, Conseiller & Chambellan du Roi, Lieutenant d'une des bandes des Gentilshommes de son Hôtel, Bailli de Viennois, se trouva à la bataille de Pavie, & mourut en 1530, au voyage d'Angoulême. Il avoit épousé, en 1516, *Anne de Poitiers*, sœur de la Duchesse de Valentinois, & fille de *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne de Batarnay*, dont :

1. CLAUDE, Baron & Vicomte de Clermont, mort sans avoir été marié, en 1540;
2. FRANÇOISE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon;
3. CATHERINE, Religieuse à Montfleury de Grenoble, puis Abbesse de Montmartre;
4. MARGUERITE, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon;
5. ANNE, mariée, 1^o par contrat du 12 Mars 1540, à *René de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan; & 2^o à *François du Quesnel*, Seigneur de Coupigny;
6. Et PHILIBERTE, morte le 10 Décembre 1604, qui épousa, 1^o par contrat du 10 Octobre 1546 *Jean d'Ancezone*, Seigneur de Caderouffe, mort en 1550; & 2^o en 1553, *François-Armand*, Vicomte de *Polignac*, mort le 29 Novembre 1562.

XII. BERNARDIN de CLERMONT, second fils d'ANTOINE, 1^{er} du nom, & de *Françoise de Saffenage*, fut Vicomte de Tallart, Seigneur de Saint-André-de-Royans, par donation que lui en fit sa mère, Seigneur de la Bastie & de Paladru, par celle que son père lui fit le 13 Mars 1494, en considération de la grande dépense qu'il faisoit en soutenant son état & l'honneur de sa maison en la cour du Roi, dont il étoit Ecuyer d'Ecurie, & de ce qu'il avoit toujours conservé la paix avec son frère aîné. Il se trouva à la bataille de Marignan en 1515, & testa le 15 Septembre 1521. Il avoit épousé, par contrat du 10 Février 1596, *Anne de Hufson*, morte le 26 Septembre 1540, fille de *Charles de Hufson*, Comte de Tonnerre, & d'*Antoinette de la Trémoille*, mère de 13 enfans nommés dans le testament de leur père, & qui furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. GABRIEL, Evêque de Clermont en 1540 jusqu'en 1572;
3. THÉODORE-JEAN, Abbé de Saint-Gilles, Evêque de Senes en 1551, Vice-Légat d'Avignon en 1553 jusqu'en 1560;
4. JULIEN, chef de la branche des Comtes de *Thoury*, rapportée ci-après;
5. CLAUDE, Seigneur de Marigny, légataire aussi bien que son frère qui suit, & ses trois premières sœurs, de 10 mille livres chacun, mort sans avoir été marié;
6. LAURENT, tué à la bataille de Cérifolles, le 14 Avril 1544, sans avoir été marié;
7. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 23 Octobre 1516, à *Méraud*, Seigneur de la *Baume d'Hofstun*;
8. LOUISE, morte à Paris en 1596, mariée, 1^o en 1538, à *François du Bellay*, Prince d'Yvetot, & à cause d'elle Comte de Tonnerre, mort en 1553; & 2^o par contrat du 10 Avril 1556, à *Antoine de Cruffol*, Duc d'Uzès, Pair de France;
9. CATHERINE, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars. Elle n'étoit point encore Religieuse, lorsque son père lui légua 10000 livres;
10. MADELEINE, Abbesse de Saint-Paul près Beauvais;
11. MARGUERITE, Abbesse de Saint-Benoît de Tarascon & de Saint-Césaire d'Arles, qui n'est point nommée au testament de son père;
12. GASPARDE, Religieuse à Sainte-Claire de Poitiers;
13. Et ANNE, Religieuse à Sainte-Claire de Grenoble en 1521. Elles étoient toutes les deux encore Novices lors du testament de leur père.

XIII. ANTOINE DE CLERMONT, III^e du nom, premier Comte de Clermont, Vicomte de Tallart, Seigneur d'Ancy-le-Franc, &c., Gouverneur de Dauphiné, Lieutenant-Général pour le Roi en Savoie, fut institué Grand-Maitre & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1551, & exerça cette charge jusqu'en 1554, qu'il s'en démit. Il succéda à la Vicomté de Tallart & aux autres biens de son père, en vertu de son testament de 1521. Il recueillit aussi après la mort de CLAUDE DE CLERMONT, son cousin, toutes les terres de la Maison de Clermont, en vertu de la substitution du 26 Mars 1494. C'est en sa faveur que la Baronnie de Clermont fut érigée en Comté par Lettres du Roi HENRI II de 1547, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 24 Décembre suivant. Le Roi le qualifie *Cousin* dans ses Lettres, par lesquelles les Terres de la *Bastie* & de *Paladru* furent incorporées, sans pouvoir être démembrées du Comté de Clermont. Il testa le 12 Avril 1578 & mourut peu après. Il avoit épousé *Françoise de Poitiers*, sœur puinée de la Duchesse de Valentinois, dont :

1. CLAUDE, Vicomte de Tallart, tué à la bataille de Moncontour en 1569;
2. HENRI, qui suit;
3. ANNE, mariée, par contrat du 1^{er} Octobre 1561, à *Jean de Pérusse*, dit d'*Escars*, Comte de la Vauguion, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 21 Septembre 1595;
4. DIANE, mariée à *Floris-Louis d'Agoult*, Comte de Montlaur & de Grimaud;
5. CHARLOTTE, mariée 1^o à *Claude d'Amoncourt*, Seigneur de Montigny; 2^o à *Jean d'O*, Seigneur de Manou; & 3^o à *Gabriel du Quefnel*, Seigneur de Coupigny;
6. Et FRANÇOISE, mariée, par contrat du 28 Août 1568, à *Jacques de Cruffol*, II^e du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, mort le 7 Septembre 1584.

ANTOINE eut pour enfans naturels :

Antoine, bâtard de *Clermont*, auquel il fit quelques donations par son testament en 1578: il n'étoit pas encore légitimé; Et *Claudine*, bâtarde de *Clermont*, veuve de *Hubert de Corbeau*, lors du testament de son père.

XIV. HENRI, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, Gouverneur du Bourbonnois & d'Auvergne, Capitaine de 50 hommes d'ar-

mes, Colonel de l'Infanterie de Piémont, nommé Duc & Pair de France par brevet du 1^{er} Mai 1571, confirmé par un autre du 10 Juin 1572, fut blessé à la bataille de Jarnac en 1569, se trouva à celle de Moncontour la même année, où il porta la Cornette Blanche du Duc d'Anjou, & au siège de Poitiers. Il fut tué à celui de la Rochelle au mois d'Avril 1573. Il avoit épousé, le 17 Mai 1570, *Diane de la Marck*, veuve de *Jacques de Clèves*, Duc de Nevers, mort le 6 Septembre 1564, & fille de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, & de *Françoise de Brezé*, dont :

XV. CHARLES-HENRI, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, Baron de Cruzy, Seigneur d'Ancy-le-Franc en Bourgogne, Vicomte de Tallart, Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, son Lieutenant-Général en Bourgogne & Bailli d'Auxerre, qui vendit la Vicomté de Tallart, le 10 Mars 1600, à Etienne de Bonne, Seigneur d'Aurillac, dont la petite-fille, Catherine de Bonne, la porta dans la Maison de *Hofstun*. Il mourut à Ancy-le-Franc, au mois d'Octobre 1640, & avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1597, *Catherine-Marie d'Escoubleau*, fille de *François*, Marquis de Sourdis, & d'*Isabelle Babou-de-la-Bourdaisière*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ROGER, tige de la branche des Marquis de *Cruzy*, rapportée ci-après;
3. CHARLES-HENRI, Duc de Luxembourg & de Piney, à cause de sa femme, qui mourut d'apoplexie à Ligny le 8 Juillet 1674, âgé de 67 ans. Il épousa *Marguerite-Charlotte*, Duchesse de *Luxembourg*, morte au mois de Novembre 1680, mariée, 1^o le 5 Juillet 1620, à *Léon d'Albert*, Seigneur de Brantès, mort en 1630; elle étoit fille & héritière de *Henri*, Duc de Luxembourg, & de *Madeleine de Montmorency*. Ils eurent :

MADELEINE-CHARLOTTE-BONNE-THÉRÈSE DE CLERMONT, mariée, le 17 Novembre 1661, à *François-Henri de Montmorency*, Comte de Bouteville, puis Duc de Luxembourg.

CHARLES-HENRI eut encore pour fils naturel :

Charles de Clermont, Seigneur de la Bastie, Aide-de-Camp des Armées du Roi, marié à *Edmée-Catherine de Luxembourg*, fille d'*Antoine*, bâtard de *Luxembourg*, & de *Catherine-Marguerite de la Baume*.

4. HENRI, Chevalier de Malte, tué au siège de Joinville, le 15 Septembre 1641 ;

5. ANTOINE, Comte de Dannemoine, Mestre-de-Camp d'Infanterie, marié à *Suzanne le Clerc*, fille de N.... le Clerc, Conseiller au Prévôt de Tonnerre, & de N.... d'Origny, dont :

1. CHARLES-HENRI DE CLERMONT, Baron de Dannemoine, mort en 1712, qui épousa, le 10 Juin 1686, *Marie Joubert*, qui vivoit en 1732, fille d'*Edme Joubert*, & de *Marie Boudret*, dont :

1. N...., mort jeune ;

2. CHARLES-JACQUES, Comte de Dannemoine, né au mois de Mai 1699, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commissaire-Général, depuis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Tonnerre, mort le 31 Août 1782, marié à N... *Pimel*, morte en 1740, laissant :

Une fille, née en 1735.

3. ANTOINE, Abbé de Saint-Rigaud, diocèse de Mâcon, né en 1703 ;

4. MARIE-ANNE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 29 Avril 1688, reçue à Saint-Cyr, où elle fut Religieuse, & ensuite Abbesse de Sainte-Marie d'Auxerre ;

5. FRANÇOISE-VIRGINIE, mariée, en 1716, à *Claude Prevost-de-la-Croix*, Seigneur de Sonnotte ;

6. Et N... DE CLERMONT, âgée de 6 ans en 1705, Religieuse à Auxerre.

2. JEAN-BAPTISTE, Baron de Dannemoine, Mestre-de-Camp d'Infanterie, mort à Paris le 14 Mars 1728, âgé d'environ 70 ans ;

3. 4. & 5. Trois garçons, dont un Chevalier de Malte ;

6. Et FRANÇOISE-VIRGINIE, mariée, le 6 Juin 1674, à *Pierre-François Boucher*, Baron de Floigny, mort le 17 Juin 1699, laissant des enfans.

6. ISABELLE, mariée 1^o à *Jacques de Beauvau*, Marquis du Rivau ; & 2^o à *Charles*, Seigneur d'*Apchon*, en Auvergne ;

7. MADELEINE, Abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais, morte au mois d'Avril 1692, âgée de 61 ans ;

8. MARIE, Religieuse à Avenay ;

9. CATHERINE ;

Et quatre autres filles, mortes jeunes.

XVI. FRANÇOIS, Comte de CLERMONT & de

Tonnerre, premier Baron, Connétable & Grand-Maitre héréditaire de Dauphiné, Baron d'Ancy-le-Franc, &c., né le 6 Août 1601, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne, Chevalier de ses Ordres le 31 Décembre 1661, Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont, rendit hommage au Roi par Procureur le 21 Février 1646, entre les mains du premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, conformément aux hommages rendus par ses prédécesseurs, & mourut à Ancy-le-Franc le 24 Septembre 1679. Il avoit épousé *Marie Vignier*, morte à Paris, le 1^{er} Octobre 1679, âgée de 76 ans, veuve d'*Urbain de Créquy*, Seigneur de Ricey, & fille de *Jacques Vignier*, Baron de Saint-Liévault, & de *Marie de Mesgrigny*, dont :

1. CHARLES-HENRI, tué devant la Bassée en 1647 ;

2. JACQUES, qui suit ;

3. FRANÇOIS, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit ;

4. LOUIS-ALEXANDRE, Chevalier de Malte, Capitaine de Galères, mort à Marseille vers 1674 ;

5. & 6. MADELEINE & CATHERINE : la première Abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais, & la seconde, Religieuse au même Monastère.

XVII. JACQUES, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, premier Baron de Dauphiné, Baron d'Ancy-le-Franc, &c., mourut en 1682. Il avoit épousé *Françoise-Bonne-Virginie de Fleard-de-Preffins*, Dame de Tullins, de la Bassée, de Mongalçon, de Romagne & de Saint-Marcel, morte à Paris, le 21 Août 1698. Son corps a été porté dans l'Eglise de Saint-Paul-lès-Beauvais, où sa fille étoit Abbesse. Elle étoit fille & héritière de *François de Fleard*, Baron de Preffins, & de *Charlotte Aleman*, Vicomtesse de Trièves & de Poquières. De ce mariage naquirent :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;

2. FRANÇOIS, Abbé de Thenailles au Diocèse de Laon depuis 1691, Grand-Vicaire de son oncle, Evêque de Noyon, & Aumônier du Roi en 1693, nommé Evêque & Duc de Langres, Pair de France, le 25 Décembre 1695, sacré le 14 Octobre 1696, prêta serment au Roi le 18 du même mois, fut reçu au Parlement peu après, & se trouvant député à l'assemblée du Clergé, il y prêcha le 18 Juin 1701, jour de son ouverture, & le

- 23 Juillet fuyant il prononça l'oraison funèbre de PHILIPPE, fils de FRANCE, frère unique de LOUIS XIV, dans l'Eglise de St-Denis, au jour de ses funérailles. Le Roi lui donna l'Abbaye de Fontaine-Beze au Diocèse de Langres, le 15 Août 1706, & il mourut dans son Diocèse le 12 Mars 1724;
3. ALEXANDRE, Chevalier de Malte, mort à Tullins en 1717;
 4. OVIDE-LOUIS, mort âgé de 12 ans;
 5. LOUISE-MADELEINE, fille d'honneur de Madame la Dauphine, & mariée à N... de *Mufj*, son cousin;
 6. MARIE-MADELEINE, Abbesse de Saint-Paulès-Beauvais en 1691, morte le 1^{er} Février 1712;
 7. SCHOLASTIQUE, Religieuse à Montfleury-lès-Grenoble;
 8. Et LEUTGARDE, Religieuse à Sainte-Cécile de Grenoble.

XVIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, premier Baron, Capitaine-Général & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, Colonel-Lieutenant de son Régiment d'Infanterie, puis Mestre-de-Camp du Régiment de Clermont, rendit hommage au Roi le 13 Mars 1696, entre les mains de Messire Pierre Moret-de-Bourchenu, Marquis de Vallebouais, premier Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, à la forme & aux conditions du traité fait entre le Prince HUMBERT, Dauphin, & AINARD DE CLERMONT l'an 1340. Il mourut à Paris le 30 Octobre 1705, & fut enterré à Crevecœur. Il avoit épousé, en 1688, *Marie de Hannivel*, morte le 17 Décembre 1727, âgée de 63 ans, déposée à Saint-Paul & enterrée à Crevecœur, fille d'*Adrien*, Comte de Mannevillette, Marquis de Crevecœur, Secrétaire des commandemens de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie le Camus*, dont :

1. PHILIPPE-AINARD, qui suit;
2. Et JOSEPH, né le 12 Mai 1704, Mestre-de-Camp de Cavalerie à Brevet, & Lieutenant-Colonel du Régiment Commissaire-Général de la Cavalerie, dit *le Marquis de Tonnerre*, retiré à l'Abbaye de Clervaux.

XIX. PHILIPPE-AINARD, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, premier Baron, Connétable & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment d'An-

jou, Infanterie, mourut le 19 Août 1751, au Château de Chambray en Normandie. Il avoit épousé, le 30 Décembre 1708, *Geneviève-Armande de la Rochefoucauld-de-Roye*, morte le 15 Octobre 1745, qui a été Dame de Compagnie de S. A. R. la Duchesse d'Orléans, veuve du Régent. Le Maréchal de Nangis, son frère utérin, lui donna 150000 livres par son testament du mois de Janvier 1743, pour lui tenir lieu de partage. Elle étoit fille de *Charles de la Rochefoucauld-de-Roye*, Comte de Blanzac, & de *Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort*. Elle a eu de son mariage :

1. MARIE-MADELEINE, née le 22 Janvier 1710, morte le 1^{er} Février 1714;
2. MARIE-CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 21 Août 1721, morte le 16 Novembre 1774, mariée, le 4 Juin 1738, à *Hyacinthe*, Sire & Comte de *Lannion*, mort le 2 Octobre 1762;
3. Et ALISON ou ALISE-TRANQUILLE de CLERMONT, née le 3 Novembre 1724, morte sans enfans le 28 Novembre 1752, mariée, le 7 Février 1747, à LOUIS-CLAUDE de CLERMONT, Marquis de Montoisson, son cousin.

BRANCHE
des Marquis de CRUZY.

XVI. ROGER DE CLERMONT, second fils de CHARLES-HENRI, Comte de Clermont, & de *Marie-Catherine d'Escoubleau*, fait Marquis de Cruzy, Baron de Villon en Tonnerrois & Lieutenant-Général des Armées du Roi, épousa, en 1614, *Gabrielle de Pernes*, fille de *Louis*, Seigneur de Pernes, Baron de Rochefort, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Saintes, & de *Claudine*, héritière d'*Espinnac*, dont :

1. CHARLES-HENRI, qui suit;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Page du Roi dans la Grande-Ecurie en 1667, Exempt des Gardes-du-Corps, Capitaine de Galères, mort à Paris en 1670;
3. ROGER, dit *le Marquis de Clermont*, Ecuyer ordinaire du Roi, mort à Fontainebleau au mois d'Octobre 1687;
4. LOUIS-CLAUDE, Chevalier de Malte, Capitaine de Galères, tué le 10 Juillet 1690 au combat naval gagné contre les Anglois & les Hollandois;
5. SÉBASTIEN, Chevalier de Malte;
6. ANTOINE, Evêque de Fréjus, sacré le 26

- Avril 1676, mort dans son Diocèse au mois d'Août 1678 ;
7. MARIE-CATHERINE, mariée à *Pierre de la Tour*, Conseiller au Parlement de Metz, puis premier Président en la Cour des Aides de Dauphiné, lors à Vienne ;
 8. MARIE-CHARLOTTE, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Paul-les-Beauvais ;
 9. GABRIELLE, Religieuse en l'Abbaye de Rougemont ;
 10. MADELEINE-SCHOLASTIQUE, morte jeune ;
 11. & 12. MARIE-ANNE-CHRISTINE & CHARLOTTE, aussi mortes jeunes.

XVII. CHARLES-HENRI DE CLERMONT, Marquis de Cruzy & de Vauvillars au Comté de Bourgogne, mort le 19 Février 1689, avoit épousé *Elisabeth de Maffol*, fille de *Pierre de Maffol*, Seigneur de Calonge, Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne, & de *Marie Languet*, dont :

1. GASPARD, qui fuit ;
2. CHARLES-HENRI, mort Capitaine de Cavalerie en 1704 ;
3. Et MARIE-PERRETTE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, morte à Paris le 22 Mars 1756, âgée de 74 ans, & inhumée à St-Nicolas du Chardonnet. Elle avoit épousé *Jean le Compteur*, Seigneur de Courtivron, Tarful & Saulx-le-Duc, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, mort en 1729.

XVIII. GASPARD DE CLERMONT-TONNERRE, Marquis de Vauvillars, dit de *Clermont*, Seigneur de Maugevel, &c., né le 9 Août 1689, d'abord Cornette & Capitaine de Cavalerie en 1703, Mestre-de-Camp de Cavalerie d'un Régiment de son nom en 1709, Commissaire-Général de la Cavalerie légère, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Janvier 1716, s'est trouvé aux batailles d'Hochstett, d'Oudenarde & de Malplaquet, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1720, a été nommé Chevalier des Ordres en 1724, fait Maréchal-de-Camp en 1733, Gouverneur de Mont-Dauphin sur la frontière de Dauphiné le 29 Mai 1734, a commandé toute la Cavalerie pendant les campagnes de 1733 & 1734 en Allemagne, à cause de l'absence du Comte d'Evreux, Colonel-Général, & parce que le Comte de Châtillon, Mestre-de-Camp-Général, servoit en Italie ; a été fait Lieutenant-Général à la promotion du 1^{er} Août 1734. Le 15 Août 1736, il traita avec le Comte, depuis Duc de Châtillon, pour la charge de Mestre-

de-Camp de Cavalerie, dont il eut l'agrément ; & au mois de Janvier 1739 il fut pourvu du Gouvernement de la Ville & Citadelle de Befort en Alsace, vacant par la mort du Maréchal du Bourg, & il remit le Gouvernement de Mont-Dauphin, que le Roi donna à Guillaume Tefu, Marquis de Balincourt, alors Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort Doyen des Maréchaux de France & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Strasbourg. Il a été fait Maréchal de France le 17 Septembre 1747, s'est démis la même année de la charge de Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie, a été fait Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné, & reçu au Parlement de Grenoble en 1765. Il avoit épousé, 1^o le 10 Avril 1714, *Antoinette Potier-de-Novion*, morte le 27 Août 1754, fille de *Jules-Anne-Louis-Nicolas*, Seigneur de Villers & de Grignon, appelé le *Marquis de Novion*, Major-Général des troupes de Bavière, & d'*Antoinette le Comte-de-Montauglan* ; & 2^o *Marguerite-Pauline Prondre*, morte le 29 Juillet 1756, âgée de 60 ans, sans postérité, & enterrée à Saint-Sulpice. Elle avoit épousé, 1^o au mois de Novembre 1714, *Barthélemy de Roye de la Rochefoucauld*, Marquis de la Rochefoucauld, né en 1673, mort le 3 Novembre 1724. Elle étoit fille de *Paulin Prondre*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marguerite Petit de Ravannes*. Du premier lit virent :

1. CHARLES-HENRI-JULES, qui fuit ;
2. JEAN-LOUIS-AINARD, appelé l'*Abbé de Clermont-Tonnerre*, né le 30 Août 1724, nommé en 1743 à l'Abbaye de Luzeuil, Diocèse de Besançon ;
3. JOSEPH-FRANÇOIS, rapporté après son frère aîné ;
4. Et MADELEINE-LOUISE-JEANNE, morte le 27 Juillet 1769, mariée, par contrat du 23 Avril 1743, à *François-Louis-Antoine*, Comte de *Bourbon-Buffet*. Voyez BOURBON.

XIX. CHARLES-HENRI-JULES DE CLERMONT, appelé le *Comte de Clermont-Tonnerre*, né le 6 Avril 1720, a été d'abord Cornette du Mestre-de-Camp du Commissaire-Général de la Cavalerie le 10 Mars 1732, fait Capitaine le 16 Février 1734, Mestre-de-Camp le 21 Février 1740, d'un Régiment de son nom, incorporé en 1761 ; Brigadier le 20 Mars 1747.

Maréchal-de-Camp le 1^{er} Mai 1758, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, & a été nommé en 1765 Lieutenant-Général en survivance de la Province de Dauphiné, où il commande en chef. Il a épousé, le 4 Juin 1741, *Marie-Anne-Julie le Tonnelier-de-Breteil*, Dame du Palais de feu la Reine en 1757. Elle étoit fille aînée de *François-Victor*, Marquis de Breteuil, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont :

1. CHARLES-GASPARD, né le 30 Juillet 1747, appelé le *Marquis de Clermont-Tonnerre*, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie ;
2. ANNE-ANTOINE-JULES, né le 3 Janvier 1749, appelé le *Chevalier de Tonnerre* ;
3. GASPARD-PAULIN, né le 23 Août 1753 ;
4. ANNE-LOUIS-FRANÇOIS-ANTOINE-JULES, né le 12 Mars 1756, Chevalier de Malte ;
5. Et ANGÉLIQUE-GASPARDINE-JULIE, née en Décembre 1743.

XIX. JOSEPH-FRANÇOIS, dit le *Marquis de Clermont-Tonnerre*, troisième fils du Maréchal de *Clermont-Tonnerre*, né le 12 Janvier 1727, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie, avec Brevet de Mestre-de-Camp, a été fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1762, & a épousé *Marie-Anne de Lentilhac*, Dame de la Croix-Etoilée de l'Impératrice-Reine MARIE-THÉRÈSE, morte le 29 Septembre 1776, dont :

1. STANISLAS-MARIE-ADÉLAÏDE, né en Août 1761, qui a été tenu sur les fonts de baptême par STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & par la Reine de France, fille de ce Monarque, représentée par Madame Adélaïde ;
2. Et STANISLAS-CHRISTINE, baptisée en Juillet 1763 à Lunéville, tenue aussi par le Roi STANISLAS, & la Princesse CHRISTINE DE SAXE.

Ce fut à SIBAUD, II^e du nom, Seigneur de CLERMONT, dont il est parlé au II^e degré, que l'on attribue la concession des *clefs pontificales* par CALIXTE II, que ce SIBAUD conduisit à Rome au commencement du mois de Juin 1120, pour le rétablir sur le siège de St.-Pierre, après en avoir chassé l'Anti-Pape GRÉGOIRE VIII. CALIXTE II, pour laisser à la postérité des marques de reconnaissance d'un service si important, accorda, dit-on, à cette Maison de *Clermont* le privilège de porter

pour armes : *deux clefs d'argent posées en sautoir, sur un champ de gueules*, & pour cimier la *thiara papale* avec cette devise : *Si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo*. On prétend que cette Maison portoit auparavant des armes parlantes, qui étoient : *un mont surmonté d'un soleil*, & l'on ajoute que la bulle de concession des nouvelles armes étoit datée du 23 Juin 1120, & qu'elle s'est conservée long-tems dans les archives de l'Eglise de Vienne en Dauphiné. Les autres branches, dont nous allons parler, ont aussi conservé les *deux clefs d'argent passées en sautoir*.

BRANCHE des Comtes de THOURY.

XIII. JULIEN DE CLERMONT, quatrième fils de BERNARDIN, Vicomte de Tallart, & d'*Anne de Huffon-Tonnerre*, nommé dans le testament de son père qui ordonna qu'il seroit fait Chevalier de Malte, mourut à Orléans étant à la fuite du Prince de Condé. Il fut Seigneur de Thoury, du chef de sa femme *Claude de Rohan*, fille de *Charles de Rohan*, Seigneur de Gié, & de *Jeanne de Saint-Severin*, laquelle eut cette Terre pour ses conventions matrimoniales avec *Claude de Beauvilliers*, Seigneur de la Ferté-Hubert, Comte de Saint-Aignan, son premier mari. Il eut de son mariage :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. Et LOUISE, mariée à *Anne de Pierrevive*, Seigneur de Léfigny.

XIV. GABRIEL DE CLERMONT, Bâton de Thoury en Sologne, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI III, épousa en 1575 *Françoise de Noailles*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Noailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Gontaut*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CHARLES, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, & de Saint-Gildas de Ruys en Bretagne ;
3. Et MARIE-MARGUERITE, Dame de Vaux, femme de *François de Razilly*, Seigneur d'Oiseau-Mesle, qui fut présente au contrat de mariage de son frère.

XV. JACQUES DE CLERMONT, Comte de Thoury par Lettres du 30 Novembre 1629, Baron de Courcelles, Seigneur de Bertangles, de

Rivery, du Val, des Maisons du Franc-Mailly, d'Anglebervier, de Maupertuis & du Château de Saint-Paul, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, époula, par contrat du 11 Septembre 1611, *Gabrielle de Glizy*, Dame de Bertangles, fille de *Jean*, & de *Gabrielle de Cafenove*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GABRIEL, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
3. JEAN, Abbé de Verteuil ;
4. GABRIELLE, mariée à *Léonard de Runes*, Seigneur de Befieu, Comte de Bucquoy ;
5. MADELEINE, Religieuse à Penthemont ;
6. Et LOUISE, Religieuse au Paraclet d'Amiens.

XVI. CHARLES DE CLERMONT, Comte de Thoury, Seigneur de Bertangles, de Rivery &c., Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort en son Château de Thoury le 3 Août 1671, & enterré en l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais, où l'on voit son épitaphe, avoit épousé en 1647, *Catherine de Senicourt*, fille de *Claude*, Seigneur de Feigniécourt près Montdidier, & de *N... le Bel*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JOSEPH, dit *le Marquis de Thoury*, mort au mois de Mai 1724, qui avoit épousé, le 20 Octobre 1687, *MARIE-FRANÇOISE DE CLERMONT-COURCELLES*, sa cousine, dont :

FRANÇOIS-HENRI, qui a été Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises ;
Et *MARIE*, morts l'un & l'autre.

3. MARGUERITE, Religieuse aux Ursulines de Montdidier ;
4. Et CATHERINE, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

XVII. LOUIS DE CLERMONT, Comte de Thoury, époula, le 4 Mars 1680, *Marie-Madeleine le Boucher*, morte le 15 Décembre 1709, fille de *Claude le Boucher*, Seigneur de Campeaux en Beauvoisis, Trésorier de France à Amiens, & de *Marie Aux-Cousteaux*, dont :

1. LOUIS-JOSEPH, qui suit ;
2. CLAUDE-GABRIEL, mort âgé de 7 à 8 ans ;
3. MARIE-ANGÉLIQUE, morte à 6 mois ;
4. MARIE-GABRIELLE, morte sans avoir été mariée ;
5. LOUISE-THÉRÈSE, Religieuse à Saint-Paul-lès-Beauvais ;

6. Et MARGUERITE - MADELEINE, mariée, au mois de Mai 1720, à *François-Joseph*, Comte de *Lannoy*.

XVIII LOUIS-JOSEPH DE CLERMONT, Comte de Thoury, Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 7 Février 1717, *Françoise-Charlotte de Lannion*, fille de *François-Joseph*, Comte de Lannion, Seigneur de Boutavant, & de *Denise-Charlotte Talon* ; & 2^o par contrat du 13 Janvier 1734, *Virginie-Priscille de Viart de Pimelle*, née le 14 Avril 1709, morte en 1735. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES-LOUIS-JOSEPH, qui suit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS-GABRIEL, connu sous le nom de *Comte de Clermont*, marié à *Marie-Elisabeth le Fevre de Milly*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 12 Octobre 1761 ;
2. LOUISE-ELISABETH-ADÉLAÏDE, née le 30 Mai 1764 ;
3. Et CHARLOTTE, née le 7 Janvier 1767.

3. LOUISE-CATHERINE-MARIE, mariée à *Charles-Joseph-Guislain le Cocq*, Comte de Humbeke ;
4. Et CHARLOTTE-MADELEINE, mariée à *Philippe-Joseph le Fevre*, Marquis de Milly.

Du second lit est issue :

5. ANTOINETTE-PRISCILLE-VIRGINIE, mariée au Vicomte de *la Ferté-Mein*.

XIX. CHARLES-LOUIS-JOSEPH, Marquis de CLERMONT, Comte de Thoury, Seigneur de Bertangles, époula, le 3 Janvier 1750, *Marie-Angélique de Lameth*, fille de *Henri-Louis de Lameth*, Seigneur de Hennencourt, & de *Josèphe-Françoise le Fournier de Wargemont*, dont :

1. CHARLES-LOUIS-NICOLAS, Marquis de Thoury, né le 21 Décembre 1750, Officier au Régiment de la Rochefoucauld, Dragons ;
2. CHARLES-LOUIS, né le 16 Décembre 1756 ;
3. N... DE CLERMONT ;
4. MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 7 Mai 1752 ;
5. Et LOUISE-THÉRÈSE-ANASTASIE, née le 19 Août 1753.

XVI. GABRIEL DE CLERMONT, Baron de Courcelles, Seigneur de Maupertuis, Paroisse de Saint-Pierre de Sully, baptisé le 31 Juillet 1618, second fils de *JACQUES*, & de *Gabrielle de Glizy*, époula, le 11 Septembre 1645, *Ga-*

brielle de Runes, fille de *Pierre de Runes*, Seigneur de Befieu, & de *Jacqueline de Lameth*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GABRIEL, Jésuite, mort Missionnaire à Tripoli ;
3. JEAN-FRANÇOIS, Bénédictin, mort en 1722 ;
4. CHARLES-ANTOINE, Capitaine au Régiment de Bissy, mort en 1708 ;
5. JEAN, Abbé de Saint-Pierre en Medoc ;
6. ET MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 20 Octobre 1687, à JOSEPH DE CLERMONT, dit le Marquis de Thoury, son cousin, mort aumois de Mai 1724.

XVII. CHARLES DE CLERMONT, Baron de Courcelles, Seigneur de Maupertuis, baptisé le 17 Novembre 1647, transigea avec ses frères & sa sœur, sur le partage des biens de leurs père & mère, le 10 Janvier 1682. Il fut Lieutenant au Régiment du Roi, & épousa, 1^o par contrat du 5 Mai 1676, *Marguerite de Matiffart*, fille d'*Antoine de Matiffart*, Seigneur de Bains & de la Motte, Trésorier de France à Amiens ; & 2^o *Marie-Urbaine de Ferrolles*, morte, le 16 Août 1729, à Candre en Poitou, âgée de 82 ans, fille de *Pierre*, Marquis d'Avoir, & de *N... du Bouchet de Sourches-Montforeau*. Du premier lit vinrent :

1. MARIE-GABRIELLE-ELISABETH, née le 2 Février 1678, reçue à Saint-Cyr en 1687, puis Religieuse à Saint-Paul de Beauvais ;
2. ET MARIE-MARGUERITE, reçue à Saint-Cyr en 1690.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTISON.

XI. CLAUDE DE CLERMONT, second fils d'*Aignan*, III^e du nom, & d'*Alix de Seyffel*, sa troisième femme, fut Seigneur de Montoisson après la mort, sans enfans, de *Marie de Clermont*, Dame de Montoisson, sa tante, laquelle avoit épousé *Robert de Seyffel*, Seigneur d'Aix. Il fut aussi Seigneur de Montmeyran & de Savignac, & épousa, 1^o le 28 Janvier 1451, *Jeanne de Grolée*, fille de *Charles*, Seigneur de Viriville & de Châteauvillain, & de *Marguerite de Poitiers* : elle eut en dot 3000 écus d'or neuf ; & 2^o *Agnès de Talaru*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Talaru & de Noailly, & de *Jeanne de la Palu*. Il eut du premier lit :

1. PHILIBERT, dit le *Brave Montoisson*, Cham-

bellan des Rois CHARLES VII & LOUIS XII, Capitaine de 50 Lances des Ordonnances, Sénéchal de Valentinois & de Diois, si renommé dans les guerres d'Italie de son tems, surtout à la journée de Fornoue, à la prise de Gènes en 1507, & à la bataille de Guiradade le 14 Mai 1509, mort à Ferrare d'une fièvre continue le 20 Mars 1510, enterré avec solennité, & regretté du Duc & de la Duchesse de Ferrare, au rapport de Brantôme. Il ne laissa point d'enfans. Il avoit épousé, le 21 Février 1501, *Marie de Dreux*, fille de *Louis de Dreux*, dit *Perceval*, Seigneur de Pierrecourt, & de *Catherine d'Auxy*. Son sceau dans une quittance du mois de Juillet 1491, est chargé de deux clefs en sautoir, surmonté d'un besan ou losange, & supportés deux lions ;

2. ANTOINE, qui suit ;
3. MARGUERITE, mariée, 1^o en 1473, à *Annequin Allemant*, fils d'*Aimard Allemant*, Seigneur de Rochechinard & d'Enclauzes, & 2^o à *N... de Bressieu*, Baron d'Embières ;
4. MERAUDE, mariée à *Antoine de Saint-Priest*, Baron de Vaux en Beaujolais.

Et du second lit :

5. AINARD, Abbé de Saon, & Chanoine de Vienne ;
6. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 17 Février 1478, à *Pierre de Claret*, Seigneur de Truchenu & d'Esparron ;
7. ET CATHERINE, laquelle testa au Château de Garoufan en Vivarais, le 11 Octobre 1561, mariée, en Septembre 1497, à *Antoine de Lambert*, Seigneur de Nions.

XII. ANTOINE DE CLERMONT, Baron de Montoisson, Seigneur de Vaunavés, de la Roche-Baudin, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, par contrat du 6 Février 1498, *Catherine Adhémar*, qui testa le 23 Juillet 1531. Elle étoit fille de *Baudoin Adhémar*, Seigneur de Saint-Gervais, & fit héritier son fils,

XIII. CLAUDE DE CLERMONT, qui recueillit la succession de ses oncles, fut Baron de Montoisson, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de Valentinois, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Commissaire des Guerres & Capitaine de l'arrière-ban de Dauphiné, & testa le 11 Octobre 1566. Il avoit épousé, 1^o le 24 Juin 1527, *Hélène de Saffenage*, Dame de Montrigaud, fille d'*André de Saffenage*, Seigneur de Montrigaud, & de *Catherine de Grolée-de-Meuillon* ; & 2^o le 28 Janvier 1551, *Louise de Rou-*

vroy, qui testa le 25 Juin 1575. Elle étoit fille de *Jean de Rouvroy*, Seigneur de Sandricourt, & de *Louise de Montmorency*. De ce second mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, Baron de la Roche-Baudin, dit *la Roche-Montoison*, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par Lettres du 17 Janvier 1583, mort à Libourne le 31 Mai 1586, au voyage de Guyenne, d'un coup de carabine qu'il reçut dans la tranchée, sans laisser d'enfans de *Louise de Moreton*, remariée, le 22 Juillet 1587, à *Hercule de Tholon*, Seigneur de la Lopie & de Vinfobres. Elle étoit fille de *Sébastien de Moreton*, Seigneur de Chabrilan, & de *Louise de Molin* ;
3. LOUIS, mort jeune ;
4. MARIE, aussi morte jeune ;
5. CATHERINE, mariée, le 18 Décembre 1571, à *Jacques de Budos*, Baron de Portes, fils de *Jean de Budos*, & de *Louise des Porcellets* ;
6. HÉLÈNE, morte jeune ;
7. Et LAURENCE, mariée, 1^o le 18 Janvier 1589, à *Jean*, Comte de *Diçimieu*, fils de *Balthazar*, & de *CLAUDE DE CLERMONT*, Dame de Saint-Beron ; & 2^o par contrat passé à Beaucaire le 19 Juin 1601, à *Henri*, Duc de *Montmorency*, Pair & Connétable de France, mort le 2 Avril 1614.

XIV. ANTOINE DE CLERMONT, 11^e du nom, Baron de Montoison, Colonel d'Infanterie de Languedoc & des Gendarmes du Connétable, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, testa le 27 Janvier 1597. Il avoit épousé, le 14 Octobre 1576, *Marguerite de Simiane*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Gordes, & de *Guigonne Alleman*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. LAURENCE, mariée, le 12 Mai 1606, à *Pierre*, Marquis de la *Chambre* en Savoie, laquelle y fut enterrée dans l'Eglise de la Rochette ;
3. ANNE, mariée, 1^o le 10 Juin 1606, à *Pierre de Grolée*, Baron de Châteauneuf, fils de *François de la Thonière-de-Grolée*, Baron de Châteauneuf, & de *Claudine de Montluel* ; & 2^o à *Pierre de Duin*, dit *Maréchal*, Seigneur de Laval d'Hère, dont elle resta veuve ;
4. DIANE, Religieuse Professe le 19 Novembre 1603, puis Abbessé de Vernaion ;
5. LOUISE, mariée, le 19 Novembre 1603, à *Jean-Claude Alleman*, Baron d'Uriage ;

6. Et MARGUERITE, mariée à *Henri Gratet*, Baron de Castelnau, Comte du Bouchage.

XV. ANTOINE DE CLERMONT, III^e du nom, Baron de Montoison, Mestre-de-Camp d'Infanterie, servit aux sièges de Montpellier & de Nîmes, testa le 8 Juillet 1628, & mourut à Avignon le 16 Juillet 1629. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1609, *Gaspard de Hoflun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Baume, & de *Diane de Gadagne*, dont :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. BALTHASAR, Seigneur de la Roche-Baudin, Lieutenant au Régiment des Gardes, puis Ambassadeur en Savoie, mort sans avoir été marié ;
3. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon ;
4. HENRIETTE, Religieuse à Sainte-Marie de l'Antiquaille à Lyon ;
5. Et MARIE, Religieuse aux Célestes de Lyon.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS DE CLERMONT, Marquis de Montoison, Baron de la Roche-Baudin, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Italie, où il servit sous le commandement du Maréchal de Créquy, aux sièges de la Vallette & de Valence. Il fut fait prisonnier après avoir été blessé le 18 Octobre 1635, se trouva ensuite à la bataille de la Vallée-d'Espin, sous le Duc de Savoie & M. de Créquy, étant Colonel du Régiment de Forez, composé de 20 Compagnies. Il y prit 6 canons aux ennemis, y fut blessé d'un coup de mousquet, servit encore en 1642 aux sièges & prises de Nice, de la Paille & de Tortone, en qualité de Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, & il épousa, le 18 Décembre 1643, *Marguerite de la Boutière*, fille de *Jean de la Boutière*, Seigneur de Chassaignes en Bourgogne, & de *Marie Baillet*, dont :

1. & 2. JEAN-ANTOINE & JEAN-HENRI, morts jeunes ;
3. LOUIS-ROSTAIN, qui suit ;
4. LAURENCE, mariée, le 29 Mars 1667, à *Henri des Bois*, Baron de Solignac en Vivarais, fils de *Pierre des Bois*, Comte de Solignac ;
5. Et MARIE-FÉLICE, mariée, en 1574, à *Elzéar d'Antoine*, Seigneur de Saint-Pons, Conseiller au Parlement d'Aix, fils de *François d'Antoine*, Seigneur de Saint-Pons & de Seillon en Provence.

XVII. LOUIS-ROSTAIN DE CLERMONT, Marquis de Montoison, servit en qualité de Cadet

dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut ensuite Aide-de-Camp de Louis de Bourbon, II^e du nom, Prince de Condé. Il épousa, par contrat du 7 Juin 1677, *Angélique-Claudine de la Croix-Chevrières*, fille de *Jean de la Croix*, Comte de Saint-Vallier, Marquis d'Ornacieu, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Marie de Sayve*, Dame d'Elchiflay, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit;
2. 3. & 4. JEAN-BAPTISTE, LAURENT-FRANÇOIS, & FRANÇOIS, qui ont servi;
5. Et ETIENNE, Chevalier Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Secrétaire des Commandemens du Grand-Maître.

XVIII. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE DE CLERMONT, Marquis de Montoison, Seigneur de Vaunavez en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chaffaignes en Bourgogne, mourut d'apoplexie en son Château de Chagny en Bourgogne, le 8 Juin 1741. Il avoit épousé, par contrat du 15 Novembre 1717, *Catherine de Théfut*, morte à Paris le 22 Août 1734, âgée de 37 ans, & enterrée à Saint-Sulpice. Elle avoit une sœur, morte femme du Président de *Perigny*, du Parlement de Bourgogne. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Ragy & de Cimard, ancien Conseiller au Parlement de Metz, mort le 17 Août 1717, & de *Jeanne-Charlotte de Gevalois*. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-CLAUDE, qui suit;
2. Et un autre LOUIS-CLAUDE, né le 20 Mai 1731, Chevalier de Malte & Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, ancien Capitaine de Cavalerie, & retiré du service en 1769.

XIX. LOUIS-CLAUDE DE CLERMONT, Marquis de Montoison, né en 1722, lequel, après avoir été Mousquetaire du Roi dans la 1^{re} Compagnie, acheta une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Vibraye, qu'il quitta pour acheter, le 14 Décembre 1744, le Guidon des Gendarmes d'Anjou. Il passa le 1^{er} Décembre 1745, à l'Enseigne des Gendarmes Bourguignons, obtint le 20 Janvier 1747 la Sous-Lieutenance des Chevaux-Légers Dauphins, acheta le 1^{er} Février 1749 la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1759, & la Compagnie a pris en 1756 le nom de Chevaux-Légers d'A-

Tome V.

quitaine, & a quitté le service en 1760. Il épousa, le 7 Février 1747, ALISON ou ALISE-TRANQUILLE de CLERMONT, sa cousine, née le 3 Novembre 1724, Dame de compagnie de feu S. A. R. la Duchesse d'Orléans, veuve du Régent, morte le 28 Novembre 1752, une des Dames du Palais de la Reine, seconde fille & héritière de PHILIPPE-AINARD, Comte de Clermont-Tonnerre, premier Baron, Connétable & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, ci-devant Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou, Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviève-Armande de la Rochefoucauld-de Roye*; & 2^e N... de Lévis-Châteaumorand, morte en 1765, dont il a plusieurs enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de HAUTERIVE
& de SURGÈRES.

IX. AIMAR DE CLERMONT, Seigneur de Hauterive en Dauphiné, second fils d'AINARD, II^e du nom, Seigneur de Clermont, & d'*Agathe de Poitiers*, eut en partage les Terres de Saint-Etienne, de Volun & de Saint-Germain-de-Cormore, &, par transaction avec son frère, celle de Hauterive, à la charge de l'hommage. Il servit avec 13 Ecuyers en l'Ost de Breteuil depuis le 3 Août 1356 jusqu'au 20 Septembre suivant, sous le Duc de Normandie, Dauphin Viennois, qui lui donna, au mois d'Octobre 1356, le Château de Rives en Dauphiné, à condition de l'hommage. Il servoit sous le Duc de Bourgogne au mois de Juin 1364, & sous le Comte de Tancarville en Champagne au mois de Septembre suivant. Il traita, du consentement de la femme, avec Jeanne de Chabanois, veuve de Guillaume Mingot, Seigneur de Surgères, l'an 1368, & testa en 1371. Il avoit épousé *Jeanne Maingot*, Dame de Surgères & de Dampierre en Anis, veuve de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, & fille de *Guillaume Maingot*, Seigneur de Surgères, & de *Thomas d'Albret*, dont :

1. JOACHIM, qui suit;
2. Et CHARLES, Seigneur de Mortemer, mort sans postérité.

X. JOACHIM DE CLERMONT, Seigneur de Surgères, de Dampierre-sur-Voutonne & de Hauterive, obtint du Roi au mois de Mai 1379, tout le droit que le Monarque avoit sur la Terre de Hauterive. Il servit avec 8

Ecuyers de la Compagnie au mois d'Août 1383, & avec 15 Ecuyers & 4 Chevaliers aux guerres de Poitou en 1387, fit hommage de la Terre de Dampierre en 1410, & vivoit encore en 1422. Il épousa, 1^o par contrat du 13 Décembre 1379, *Ifabeau de Surgères*, Dame de Bernezay en Loudunois & des Coudreaux, fille de *Jacques*, & de *Marie de Laval*; & 2^o *Jeanne d'Auffeure*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auffeure, & de *Marie de Bauçay*, Dame de la Motte-Bauçay. Du premier lit vinrent :

1. TRISTAN, Seigneur de Surgères, mort sans enfans de *Catherine d'Amboise*, Dame de la Maisonfort, &c., fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Saint-Verain*;
2. ANTOINE, qui suit.

Et du second lit :

3. FRANÇOIS, Seigneur de Dampierre, dont la postérité s'est éteinte dans son petit-fils

CLAUDE DE CLERMONT, Baron de Dampierre, Gouverneur d'Ardes, Colonel des Grifons, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, mort en 1545. Il épousa *Jeanne de Vivonne*, morte en Avril 1583, fille d'*André*, Baron de la Châtaigneraye, & de *Louise de Daillon-du-Lude*, Dame d'honneur de la Reine LOUISE, dont :

CLAUDE-CATHERINE DE CLERMONT, mariée 1^o à *Jean III d'Annebaut*, Baron de Retz & de la Hunaudaye; & 2^o à *Albert de Gondy*, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, mort en 1602.

4. Et MARGUERITE, Dame de Migré & de Parangais, mariée à *Guillaume de Coudun*, Chevalier.

XI. ANTOINE DE CLERMONT, Seigneur de Surgères & de Château-Gaillard en Dauphiné, recueillit la succession de son frère, & servit dans l'armée du Roi devant la Ville de Bourges, sous David de Rambures, le 28 Mai 1412, comme Chevalier-Banneret, avec 36 Ecuyers de la Compagnie, & sous le Maréchal de Heilly, au pays de Guyenne, au mois de Juillet 1413. Il étoit mort en 1461, & avoit épousé 1^o *Jeanne d'Amboise*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o *Catherine de Lévis*, remariée à *Joachim de Velor*, Seigneur de la Chapelle-Bellouin. Elle étoit fille d'*An-*

toine de Lévis, Comte de Villars, & d'*Ifabeau de Chartres*. Les enfans de son premier mari furent, le 12 Août 1461, sous la tutelle de *Jean de Lévis*, Seigneur de Vauvert, qui vendit, en qualité de leur tuteur, le Mandement de Château-Gaillard à Guillaume, Comte de Varax. Ses enfans furent :

1. ODET, mort sans hoirs;
2. ANTOINETTE DE CLERMONT, Dame de Surgères, qui ratifia le 24 Août 1461 la vente du Mandement de Château-Gaillard, épousa 1^o *Christophe d'Arrien*; 2^o *Antoine*, Seigneur de Belleville; 3^o *Henri de Lévis*; & 4^o *Jean de Maumont*, Seigneur de Tonnay-Boutonne, desquels elle n'eut point d'enfans;
3. Et LOUISE, qui demeura héritière de la Baronnie de Surgères par la mort de sa sœur sans enfans. Elle épousa 1^o *Jean Aubin*, Seigneur de Malicorne en Puiffaye, premier Chambellan de CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry; & 2^o *Roderic de Fonfèque*, issu des Comtes de *Montreyo* en Espagne, qui, à cause d'elle, fut Seigneur de Surgères. Cette Terre a passé, depuis, dans la Maison de la *Rochefoucauld*. Voy. ce mot.

BRANCHE

des Seigneurs de CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN, en Savoie.

Guichenon, Historiographe de la Maison de Savoie, donne pour auteur à cette branche de *Mont-Saint-Jean*, sortie de la Maison de Clermont-Tonnerre :

V. AMÉDE OU AMÉDÉE, quatrième fils de GUILLAUME DE CLERMONT, II^e du nom, qui vivoit en 1180 & 1203. Il eut pour fils :

VI. HUBERT DE CLERMONT, Seigneur de la Bastie d'Albanois, Terre possédée sans interruption par cette branche depuis lui. Elle fut érigée en *Baronnie* dans le XV^e siècle, & en *Marquisat* le 27 Septembre 1681, en faveur de FRANÇOIS DE CLERMONT. HUBERT eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

VII. ANTOINE DE CLERMONT, I^{er} du nom, que le Comte Edouard de Savoie investit le 13 Mars 1329 de la Terre de la Bastie d'Albanois. Il conclut un traité de paix le 7 Mai 1304, conjointement avec Amédée, Comte de Genève, entre le Comte de Savoie & le Dauphin. Il fut nommé en 1314 un des Plénipotentiaires à la paix conclue entre le Dauphin & le Comte de Savoie. Le P. Anselme rapporte qu'en 1334, dans la guerre entre la

Maïson des *Ainard de Clermont* & celle des Alleman, il fut un des principaux du parti des *Ainard*. Il testa le 23 Septembre 1337, & nomma *Ainarde*, son épouse, fille de *Guignon de la Ravoire*, tutrice de ses enfans, qui furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. 3. 4. 5. & 6. JACQUES, AÏMON, qui testa le 8 Avril 1366, FRANÇOIS, HUBERT & AMÉDÉE. Ce dernier fit don à ANTOINE, son frère aîné, de la Terre de la Bastie d'Albanois, dès le 30 Avril 1333.

VIII. ANTOINE DE CLERMONT, 11^e du nom, appelé *l'Albanois*, Seigneur de la Bastie, testa le 6 Mars 1449, & eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et GABRIEL, qui testa le 30 Avril 1459.

IX. JEAN DE CLERMONT, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Pierre, de Soucy & de Ste.-Hélène-Dulac, laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

X. JACQUES DE CLERMONT, Seigneur des mêmes lieux, marié à *Jeanne de Menthon*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et CLAUDE, comme il paroît suivant une transaction passée entr'eux le 24 Décembre 1485, par laquelle ils tranfigèrent sur tous les droits qui pouvoient les regarder respectivement de la succession de JACQUES, leur père, à la réserve néanmoins des droits de *Jeanne de Menthon*, leur mère.

XI. JEAN DE CLERMONT, 11^e du nom, testa le 23 Février 1534, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu :

XII. ODON DE CLERMONT, qui mourut avant son père. Il épousa, par contrat du 23 Avril 1512, *Françoïse de Dhérée*, & laissa :

1. FRANÇOIS-BALTHASAR, qui suit;
2. & 3. CATHERINE & JEANNE, auxquelles leur père fit des legs.

XIII. FRANÇOIS-BALTHASAR DE CLERMONT eut de *Louïse de Montmayeur* :

XIV. JEAN-ALEXANDRE DE CLERMONT, Seigneur de Saint-Pierre, de Soucy, de Saint-Caffin, & Baron de la Bastie d'Albanois, institué héritier de son père par le testament qu'il fit le 13 Février 1566. Il épousa, le 27 Juillet 1573, *Françoïse de Seyffel*, dont il eut :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. CLAUDE;

3. JEAN-PÉRON, rapporté ci-après;
4. Et BERTRAND.

XV. JEAN-CLAUDE DE CLERMONT, 1^{er} du nom, épousa, par contrat du 10 Septembre 1605, *Anne de Montfalcon*, veuve du Baron de *Chauvirey*, & fille de *Jean*, laquelle institua par son testament du 7 Février 1613, pour héritier, son fils

XVI. FRANÇOIS DE CLERMONT, Baron de la Bastie d'Albanois, Loex, Flaxieu-les-Terraux, la Balme & autres lieux, qui fut Conseiller d'Etat du Duc de Savoie, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade & Lieutenant-Général de la Cavalerie de Savoie. Il épousa, par contrat du 14 Septembre 1625, *Péronne-Marie*, fille & héritière de *Claude-François de Sacconay*, Seigneur dudit lieu, &c., dont :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. 3. & 4. JACQUES-LOUIS, FRANÇOIS & MARIE. Leurs père & mère léguèrent, par leur testament du 22 Mars 1667, à MARIE, leur fille, la somme de 10000 ducats, & à JACQUES-LOUIS, leur second fils, 1000 ducats, avec la Terre & Jurisdiction des Terraux & la Co-Seigneurie des Cleys; & à FRANÇOIS, leur autre fils, la Terre & Jurisdiction de Flaxieu, Traz & dépendances.

XVII. JEAN-CLAUDE DE CLERMONT, 11^e du nom, en faveur duquel ses père & mère disposèrent de leurs biens par leur testament ci-dessus cité, épousa *Marie-Antoinette*, fille de *Charles-Amédée de Rouffillon de Beruex*. Par son testament du 29 Mai 1690, & son épouse par le sien du 11 Janvier 1712, ils instituèrent leur héritier JEAN-FRANÇOIS, qui suit, & léguèrent JOSEPH-FRANÇOIS-JÉRÔME, mort Doyen de l'insigne église collégiale de Saint-Jacques de Sallanches, ainsi que deux autres fils & quatre filles.

XVIII. JEAN-FRANÇOIS DE CLERMONT, Marquis de Mont-Saint-Jean & de la Bastie d'Albanois, a épousé, par contrat du 29 Juillet 1702, *Bonne-Adrienne de Luzerne*, dont :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-JÉRÔME, Chevalier de l'Ordre Militaire de St-Maurice & de St-Lazare;
3. MICHEL-GABRIEL, Capitaine dans le Régiment Dauphin, tué au siège de Berg-op-Zoom;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, dont l'aînée a épousé N..., Baron de *Marest de Montfleury*, la seconde est Chartreuse à Premol. On ignore si les deux autres sont mariées.

XIX. JEAN-CLAUDE DE CLERMONT, III^e du nom, Marquis de la Bastie en Savoie, Baron de Flaxieu-lès-Terraux & de la Balme, Seigneur de Mecomax, Challonge & Sacconex en Savoie, a épousé, le 24 Juin 1749, *Marie-Madeleine-Gasparde de Brancion*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vifargent, Condé, Bure & Geraud, & de *Jeanne-Claude-Madeleine le Compasseur de Courtivron*. Leurs enfans sont :

1. JEAN-FRANÇOIS;
2. JOSEPH;
3. MARIE-CLAUDINE-JOSEPHE, Chanoinesse de Château-Châlons;
4. Et THÉRÈSE-CHRISTINE.

La branche de *Clermont-Mont-Saint-Jean* n'a pris ce nom, qui vient d'un château dépendant de la Terre de Saint-Pierre de Soucy, que depuis la séparation de la branche dont est auteur JEAN-PÉRON, qui suit, pour les distinguer l'une de l'autre.

XV. JEAN-PÉRON DE CLERMONT, troisième fils de JEAN-ALEXANDRE, & de *Françoise de Seyffel*, épousa, par contrat du 4 Juillet 1632, *Antoinette de Beaufort*, & en eut :

XVI. FRANÇOIS DE CLERMONT, marié, par contrat du 9 Août 1668, à *Claire de Pingon*, dont :

1. JOSEPH, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Sardaigne, & Gouverneur de Fenestrel, mort en 1746;
2. Et JACQUES, qui suit.

XVII. JACQUES DE CLERMONT a épousé, par contrat du 27 Septembre 1724, *Alexandrine de Morand*. Leurs enfans sont :

1. & 2. JOSEPH & CHARLES, Officiers dans le Régiment de Savoie;
3. Et JEANNE-BAPTISTE-FÉLICE, mariée au Seigneur & Comte de *Menthon d'Avierne*.

BRANCHE

des Seigneurs de CHASTE.

III. JOFFREY, ou GEOFFROY DE CLERMONT, est dit troisième fils de SIBAUD, II^e du nom, Seigneur de Clermont, & d'*Helvide de la Chambre*, dans des Mémoires domestiques & plusieurs Généalogies de la Maison de Clermont, ainsi que dans le procès-verbal des preuves de GASPARD-FRANÇOIS DE CLER-

MONT-CHASTE, faites le 28 Mai 1637, pour sa réception dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré de Provence. On ajoute qu'il fit partage de la succession de son père, avec SIBAUD, son frère aîné, le vendredi avant les Calendes du mois d'Août 1189; qu'il eut pour sa part les Terres de Chaste & de Crespol, au diocèse de Vienne, avec 1200 florins d'or; & qu'il prit, suivant l'usage de ce tems-là, le nom de la Terre de *Chaste*, qu'il transmit à ses descendans. Ce partage est énoncé dans le procès-verbal dont on vient de parler. C'est par ces Généalogies que l'on apprend que JOFFREY, Seigneur de Chaste, fut marié, par contrat du Jeudi après l'Exaltation de Sainte-Croix 1190, à *Gertrude de la Tour*, à laquelle elles donnent pour armes: *de gueules, à une tour d'argent maçonnée de sable*, & qu'il eut pour fils :

IV. AMÉDÉE, Seigneur de CHASTE, Chevalier, qui fit cession le 11 des Calendes de Novembre 1218, à GUILLAUME DE CLERMONT, son cousin, de tout ce qu'il possédoit dans les châteaux & mandemens de Clermont & de Saint-Geoire pour 10000 sols viennois, ce qu'il ratifia deux jours après dans le cloître de Silvebenite. L'acte est scellé du sceau de l'Archevêque de Vienne & de celui de ce Couvent. Il eut pour femme *Alesie*, que des Mémoires domestiques disent être de la Maison de *la Chambre* en Savoie; mais il paroît plus vraisemblable qu'elle étoit de celle de *Châteauneuf* en Dauphiné. Ses enfans furent :

1. FRANCON, qui suit;
2. JOFFREY, Chanoine de Romans;
3. AUDE, mariée à *Aleon*, Seigneur de *Palardru*, dont elle étoit veuve en 1297;
4. Et JORDANE, qui étoit sous la tutelle de sa mère en 1239, & fut depuis Religieuse.

V. FRANCON, Seigneur de CHASTE & de Crespol, Co-Seigneur de Clermont, Chevalier, est dit un des Seigneurs de Clermont dans un acte de 1249. Il fit son testament, se préparant au voyage de la Terre-Sainte, le 7 Mars 1272, dans lequel tous ses enfans sont nommés. Il avoit épousé 1^o *Aalis*, nommée dans un acte de 1249: elle eut plusieurs enfans, au préjudice desquels *Béatrix d'Urgel*, fille de *Jofferand d'Urgel*, Seigneur de Saint-Priest, qu'il avoit épousée 2^o avant le mois de Juillet 1265, se fit faire des avantages con-

fidérables par son mari. Ses enfans furent :

1. JOFFREY, mort lors du testament de son père;
2. AMÉDÉE, qui suit;
3. Autre JOFFREY, substitué par le testament de son père à AMÉDÉE, son frère : il fut Chanoine de Valence;
4. GUICHARD, aussi substitué à ses frères, mort en 1295;
5. GUIGNONNET, aussi substitué à ses frères;
6. BÉATRIX, aussi substitué à ses frères, & qui fut depuis Religieuse;
7. Et ALIX, destinée à être Religieuse par le testament de son père, mais qui se maria depuis par contrat du 6 des Calendes du mois d'Avril 1289, à *Ainard du Puy*, Damoiseau, & eut en dot 9000 sols Viennois. Elle étoit morte en 1295.

VI. AMÉDÉE, Seigneur de CHASTE & de Crefpol, Chevalier, n'est qualifié que *Damoiseau* dans la transaction qu'il fit avec JOFFREY DE CHASTE, son frère, l'an 1298. Il fut du nombre des Gentilshommes du Dauphiné, qui les premiers firent hommage en 1307 au Dauphin JEAN, après la mort de HUMBERT I^{er}, son père, dans le Château de Saint-Nazaire à Royans. Il est qualifié *illustre homme*, Chevalier, Co-Seigneur de Chaste dans l'hommage qu'il fit de cette Terre au Dauphin GUIGUES en 1324. Il en fit encore un autre au Dauphin HUMBERT en 1334, & épousa *Philippine de Sassenage*, fille d'*Albert*, Seigneur de Sassenage, & de *Marguerite Alleman*, dont :

VII. JEAN DE CHASTE, qui étoit mort lors d'une transaction de 1329, & avoit épousé *Alix d'Albon*, sœur d'*Ainarde*, Dame de *Montchenu*, veuve de *Foulques*, Seigneur de *Montchenu*, dont :

1. JOFFREY, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée, 1^o après la mort de son père par AMÉDÉE, Seigneur de CHASTE, & *Philippine de Sassenage*, ses aïeux, par contrat du 28 Avril 1329, à *Didier*, Co-Seigneur de *Sassenage*, mort vers 1374; & 2^o à *Aimar*, Seigneur de *Bresseu*.

VIII. JOFFREY, Seigneur de CHASTE, de Crefpol, de Beaujay, de la Motte-Galaure, de Genissieu, &c., Chevalier, fut du nombre des principaux Seigneurs du Dauphiné, tous qualifiés, *magnifici, potentes, nobiles viri & milites*, qui firent ferment dans la ville de

Vienne le 31 Juillet 1343, d'observer le traité fait entre le Dauphin & les Procureurs & Commissaires du Roi, au sujet de la cession du Dauphiné. Il est nommé parmi les Barons & Seigneurs du Dauphiné, qui firent ferment de fidélité au Roi CHARLES V, Dauphin de Viennois, le 12 Août de l'an 1368, & il testa le 1^{er} Mars 1376. Il étoit mort le 12 Avril 1382, & avoit épousé 1^o *Françoise de Saint-Quentin*, Dame de la Saône, qui testa le 15 Décembre 1354, & ordonna la sépulture dans le cimetière de l'Eglise de St-Vincent de Chaste, dans le tombeau des parens de son mari. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Quentin, &c.; 2^o par contrat du 14 Avril 1357, *Béatrix de Beauvoir*, fille d'*Amédée*, Seigneur de Beauvoir & de Ville-neuve, & de *Jacquette de Vaux*; & 3^o *Baudouine de Restourtour*, qui vivoit encore en 1414. Elle étoit fille de *Briand de Restourtour*, Seigneur de Bauchâtel, d'Argental & de la Faye en Viennois, & de *Jeanne de Beauvais*. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, qui testa en 1417, & ordonna sa sépulture dans la Chapelle de St-Georges de Chaste, mariée par son père, le 24 Juin 1351, à *Antoine de la Tour-du-Pin*, fils d'*Aimar de la Tour*, Seigneur de Viney.

Du second lit :

2. JEANNE, morte en 1362, lorsque JOFFREY DE CHASTE, son père, en qualité de son héritier, fit hommage de la maison-forte de Geflans.

Et du troisième lit :

3. IBOD ou IBAUD, qui suit;
4. BRIAND, à qui son père légua par son testament les Terres de Beaujay, de la Motte-Galaure & de la Mistrale de ce lieu pour en jouir seulement fa vie durant;
5. JOFFREY, à qui son père, par son testament, légua la Terre de Genissieu, aussi fa vie durant seulement, ordonnant qu'il seroit Chanoine de Romans ou de Vienne;
6. ALIÉNOR, à qui son père légua 2000 florins pour la marier : elle épousa *Pierre*, Seigneur du *Moneffier*, du Diocèse de Vienne;
7. Et DELPHINE, destinée, par le testament de son père, à être Religieuse ou réduite à fa légitime.

IX. IBOD ou IBAUD, Seigneur de CHASTE, de la Motte-Galaure, de la Faye, de Polienas, de Geflans & de Crefpol, fut institué héritier par le testament de son père. Il fut un

des premiers Ecuyers de la Compagnie d'AIMAR DE CLERMONT, qui fit montre à Arras le 24 Août 1383. Il fit hommage à LOUIS DE FRANCE, Dauphin de Viennois, fils du Roi CHARLES VI, en 1413, entre les mains de Renier Pot, Gouverneur du Dauphiné, de la Terre de Chaste, de la Balfie, de Gessans & de la Motte-Galaure. Il testa le 7 Septembre 1414, & ordonna sa sépulture dans la Chapelle de St-Georges, fondée dans le Prieuré de Chaste. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1393, *Françoise de Bressieu*, fille de *Joffrey*, Seigneur de Bressieu, & de *Marguerite de Poitiers*, Dame de Taulignan, dont :

1. AMÉDÉE, qui suit;
2. PERCEVAL, Chevalier de Rhodes, suivant les Mémoires de cette Maison;
3. JEAN, à qui son père légua 12 florins d'or de pension jusqu'à ce qu'il eût un bénéfice, ordonnant qu'il fût de l'Ordre de St-Antoine, & le substitua à ses frères;
4. Autre JEAN, Chevalier de St-Jean de Jérusalem, lorsque son père, par son testament, lui légua 30 florins d'or de pension, & ordonna qu'on lui fournirait tout ce qui lui seroit nécessaire pour son passage d'outre-mer;
5. ALIX, légataire de 2000 florins d'or du poids delphinal, outre les 200 livres qui lui avoient été léguées par sa mère. Elle épousa *Falcon du Puy*, dit de *Murinais*;
6. BÉATRIX, à qui son père légua, par son testament, 10 florins d'or de pension jusqu'à ce qu'elle eût un bénéfice, ordonnant qu'elle entrât dans l'Ordre de St-Pierre de Lyon.

IBOD, Seigneur de CHASTE, eut encore pour fils naturel :

Monet, auquel AMÉDÉE, son frère, fit un legs par son testament de 1425.

X. AMÉDÉE, Seigneur de CHASTE, de Crespol, de la Saone, &c., inflituc héritier universel par son père, testa le 3 Mai 1425, ordonna sa sépulture dans la Chapelle de St-Georges, fonda des services pour IBOD, son père, *Baudouine*, son aïeule, & CATHERINE DE CHASTE, sa tante, laissa l'usufruit de ses biens & la tutelle de ses enfans à sa femme, qui fut *Françoise de la Tour*, fille d'*Aubert de la Tour*, Seigneur de Viney, & de *Marguerite de Châteauneuf*. De ce mariage vinrent :

1. ARTAUD, qui suit;
2. JEAN, né après le testament de son père: il transigea avec ARTAUD, son frère, le 9 Juin 1444;

3. Et MARGUERITE, née après le testament de son père, nommée comme légataire dans celui d'ALIÉNOR, sa grand'tante, de 1428.

XI. ARTAUD, Seigneur de CHASTE, de Peyrault, de Gessans, de Saint-Lattier & de la Faye, est nommé parmi les Co-Seigneurs du lieu de la Saone, dans un mandement de LOUIS DE FRANCE, Dauphin de Viennois, de 1446. Il épousa, par contrat du 19 Mars 1442, *Marguerite de Saint-Priest*, fille de *Jean de Saint-Priest*, Seigneur de Saint-Chamond, & de *Guillemette de Mello-Saint-Parise*, dont :

1. HUMBERT, qui suit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Gessans*, rapportée ci-après;
3. CATHERINE, mariée, vers 1480, à *Claude de la Farge*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Goyon en Auvergne, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1498;
4. JEANNE, Religieuse au Couvent de Sainte-Claire du Puy ou d'Annonay, nommée au testament de HUMBERT, son frère, en 1492;
5. Et PHILIPPE, à laquelle son frère aîné légua par son testament 2000 florins de petite monnaie, payables lors de son mariage.

ARTAUD eut encore pour fils naturel :

Antoine, Bâtard de *Chaste*, marié, & qui eut postérité.

XII. HUMBERT, Seigneur de CHASTE, Saint-Lattier, &c., testa le 22 Mars 1492, ordonna sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Jean & de Sainte-Catherine de Crespol, ou à la volonté de ses héritiers, dans l'Eglise Paroissiale de Chaste, avec ses prédécesseurs. Il ne vivoit plus le 3 Juin 1498, & avoit épousé, par contrat du 12 Avril 1473, *Louise de St.-Germain d'Apchon*, fille de *Michel*, dit *Artaud d'Apchon*, Chevalier, Seigneur de Monron, Diocèse de Lyon, & de *Marguerite de Lavieu*, dont :

1. AIMAR, Chanoine Clausstral de Saint-Antoine, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Vienne, & Préfenteur de la Maison de Saint-Antoine de la Chaume ou du Pont-l'Abbé, du même Ordre, Diocèse de Saintes;
2. JACQUES, qui suit;
3. CLAUDE, destiné à être Religieux par le testament de son père qui lui légua pour tous droits 2000 florins de petite monnaie, s'il ne vouloit pas embrasser cet état;
4. LOUISE, à laquelle son père légua 2000 florins de petite monnaie pour la marier. Elle

épousa depuis *Claude Alleman*, Seigneur de Saint-Hilaire, qui la nomme dans son testament du 29 Décembre 1530;

5. GABRIELLE, à qui son père légua 2000 florins, Religieuse à Clavas;
6. JEANNE, aussi légataire de 2000 florins, & destinée par le testament de son père à être Religieuse à Clavas;
7. ISABELLE, Abbesse de Clavas, Diocèse du Puy, sur la résignation de *Gaye de Saint-Germain*, sa tante maternelle, confirmée par le Pape JULES II, le 4 des Calendes d'Août 1507.

HUMBERT DE CHASTE eut encore pour fils naturels :

Guillaume & Gérard, auxquels il légua à chacun d'eux 100 florins.

XIII. JACQUES, Seigneur de CHASTE, Chevalier, hérita de tous les biens de sa Maison par la cession que lui en fit son frère aîné, le 14 Octobre 1511. Il suivit le Roi FRANÇOIS 1^{er} dans toutes les guerres d'Italie, & fut un des 100 Gentilshommes ordinaires de sa Maison. Il testa le 13 Juin 1534, & donna à *Jeanne de Pérusse-d'Escars*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, & de *Catherine de Lévis*, pour son douaire, la jouissance des Terres de la Faye & de Peyrault. Il en eut pour fils unique :

XIV. FRANÇOIS, Seigneur & Baron de CHASTE, de Crespol, de la Brosse, &c., Gentilhomme de la Maison du Roi sur la démission de son père, par Brevet du 19 Mars 1542. Il fit hommage au Roi l'an 1541, au nom de son père, des Terres de Chaste & de Crespol. Des Mémoires domestiques & les Nobiliaires du Dauphiné de Guy Allard & de Chorier, disent qu'il obtint du Roi HENRI II de porter au-dessus des clefs de ses armes, *une fleur-de-lys d'or en champ d'azur*, en récompense de ce qu'il s'étoit signalé à la tête de la Noblesse du Dauphiné qu'il commandoit en 1552, lorsque le Duc de Guise défendit la ville de Metz contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il fit son testament le 4 Août 1554, & fit un codicille le 14 Janvier 1555, par lesquels il laissa la tutelle & l'administration de ses biens à sa femme. Il avoit épousé, le 13 Février 1544, *Paule de Joyeuse*, qui testa le 16 Juillet 1586. Elle étoit fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, & de *Françoise de Voisín*. Il en eut :

1. GUILLAUME, institué héritier universel par son père; & qui testa le 13 Novembre 1568,

étant prêt d'aller joindre l'armée du Roi CHARLES IX, contre les Huguenots. Il laissa l'administration de ses biens à sa mère, & fut tué à la Rochelle en 1570;

2. CHARLES, légataire de 4000 liv. par le testament de son père, reçu Chanoine & Comte de Lyon le 14 Décembre 1564. Il testa le 10 Mars 1577 en faveur de FRANÇOIS, son frère;
3. FRANÇOIS, qui suit;
4. AIMAR, légataire de 4000 liv. pour se marier, mais reçu Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré d'Auvergne le 25 Juin 1566, nommé dans le testament de GUILLAUME, son frère aîné, & dans celui de sa mère. Il fut Commandeur de Limoges, ensuite Vice-Amiral des Mers du Ponant, & en cette qualité envoyé en 1582 en Portugal avec 1200 hommes pour remplacer le Seigneur de Strozzi, tué le 26 Juillet 1582, commandant les troupes de France au service de DON ANTOINE, Roi titulaire de Portugal, contre PHILIPPE III, Roi d'Espagne. En 1589, il fut Gouverneur de Dieppe, & le Roi HENRI IV, étant passé en Normandie, lui remit cette Ville. Les Mémoires de Sully portent qu'en cela il se montra vrai François, & l'un des plus hommes de bien du Royaume. En 1593, il prêta à ce Prince 96000 livres. Il est qualifié Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de l'Ormeteau, Vice-Amiral de France, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi au pays de Caux, dans une procuration qu'il passa le 18 Avril 1596 à JEAN, son frère, pour prendre possession en son nom de la Commanderie de Saint-Paul-lès-Romans en Dauphiné, vacante par la mort du Chevalier de Dizi-mieu. Il est aussi qualifié Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le testament de son frère JEAN, du 5 Décembre 1602. Il fut aussi Abbé de Fécamp & Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Lazare lors de son rétablissement en 1582, Ambassadeur extraordinaire de France en Angleterre, & de son Ordre en France en 1602, & mourut en 1603. MM. de Thou & de Sully & Mézeray en parlent avec éloge. Il eut pour enfans naturels :

1. Annet, bâtard de Chaste, Seigneur de Crespol, habitant du Puy, qui fit héritière *Marguerite Bertrand*, sa femme, par son testament du 4 Octobre 1616;
2. Simon, bâtard de Chaste, né d'*Isabeau Sendret*, légitimé au mois de Mars 1615, mort au Château de la Voûte de Polignac en 1641. Il avoit épousé, le 22 Septembre 1627, *Claire*

Vanel, fille de Jean, Avocat au Bailliage du Mans, & de Françoise du Bois, dont il eut :

Gaspard, marié à Jacqueline Cauchon-d'Audoubert, dont :

Jean, mort âgé de 14 ans ;

Et Claude, mort le 14 Juillet 1728, sans enfans de Claudine Papillon.

3. Adrien, bâtard de Chaste, né aussi d'I-fabeau Sendret, légitimé avec Simon, son frère, Moine Profès de l'Abbaye de Fecamp en 1621 ;
 4. Marie, bâtarde de Chaste, mariée, en 1621, à André de Barjac, Seigneur du Bourg ;
 5. Et Marguerite, bâtarde de Chaste, légataire, par son testament, d'Annet, son frère, de 1616, & destinée pour être Religieuse en 1621.
5. JACQUES, à qui son père légua 4000 livres pour se marier. Il fut aussi légataire de GUILLAUME, son frère, en 1568, & mourut depuis sans avoir été marié ;
6. JEAN, né après 1554, nommé dans le testament de sa mère & ceux de GUILLAUME & CHARLES, ses frères, qualifié Seigneur de Saint-Just, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sénéchal du Puy & Bailli du Velay, dans son testament du 5 Décembre 1602, par lequel il institua héritier CHARLES DE CHASTE, son neveu, qui vivoit encore en 1606, & légua à

Marie & Marguerite de Saint-Just, ses filles naturelles, 3600 livres pour se marier.

7. MARGUERITE, à laquelle son père légua 5000 livres pour ses habits nuptiaux, ne vivoit plus le 5 Décembre 1602. Elle épousa, par contrat du 31 Octobre 1568, *Balthasar de Gayant*, Seigneur de Maizerolles en Vivarais. *Jean de Gayant*, son fils, fut Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Lazare après *Aimar de Chaste*, son oncle maternel. Elle étoit veuve en 1586 ;
8. LOUISE, née après 1554, nommée aux testaments de GUILLAUME & CHARLES DE CHASTE, ses frères, mariée, par contrat du 5 Janvier 1578, à *Jean de Bourbal*, Seigneur de Choifinet & de l'Éperon en Gévaudan. Elle étoit veuve, & mère de plusieurs enfans en 1602, lors du testament de JEAN, son frère, dans lequel son mari est nommé *Gaspard de Choifinet* ;
9. Et MADELEINE, Abbesse de Clavas, Diocèse du Puy, en 1602, lors du testament de JEAN, son frère, qui lui légua 300 livres.

FRANÇOIS eut encore pour fille naturelle

Marie, bâtarde de Chaste, à laquelle pour la marier il légua 500 livres.

XV. FRANÇOIS DE CLERMONT, 11^e du nom, Seigneur & Baron de Chaste, de la Brosse, de la Faye, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances par provisions du 1^{er} Mars 1587, est qualifié FRANÇOIS DE CLERMONT-DE-CHASTE, Seigneur & Baron de Chaste, dans son contrat de mariage. Il fut tué l'an 1594, durant les guerres civiles, devant la Ville du Puy, qu'il assiégeoit pour la remettre sous l'obéissance du Roi, dont il commandoit alors les troupes dans le Gévaudan, le Velay & le Vivarais. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1588, *Françoise de Montmorin*, veuve de *Louis-Armand de Polignac*, & fille de *Gaspard de Montmorin*, Seigneur de Saint-Herem, Gouverneur de la Haute & Basse-Auvergne, & de *Louise d'Urfé*. FRANÇOIS II eut de son mariage :

CHARLES, qui fuit.

Et pour enfans naturels :

Constantin, bâtard de Chaste, auquel JEAN DE CHASTE, son oncle, légua 650 livres par son testament de 1602 ;

Jeanne, bâtarde de Chaste, Abbesse de Clavas ; Et *Madeleine*, bâtarde de Chaste, aussi bé-nite Abbesse de Clavas le 16 Août 1609.

XVI. CHARLES DE CLERMONT-DE-CHASTE, Seigneur & Baron de Chaste, de Crespol, de Saint-Just, &c., fut Sénéchal du Puy, & Bailli du Velay par provisions du 3 Juillet 1606, au lieu & place du Seigneur de Saint-Just, son oncle, & par la suite Gouverneur de la Principauté de Dombes. Le Roi HENRI IV lui accorda une pension de 6000 livres, en considération de 96000 livres que le Commandeur de Chaste, son oncle, avoit prêtées à ce Prince en 1593, & LOUIS XIII lui continua cette pension par brevet du 5 Mars 1621. Il testa dans son Château de la Brosse le 17 Janvier 1650. Il fut fait Maréchal-de-Camp par GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & avoit épousé, par contrat du 31 Octobre 1615, *Anne de Lattier*, Dame de Vattilieu, qui testa le 19 Mai 1667. Elle étoit fille de *Claude*, Seigneur de Charpey, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoise Bertrand*. Ils eurent :

1. CLAUDE-NICOLAS, dit *le Marquis de Charpey*, &c., à qui sa mère remit l'héritage de son père le 30 Août 1653, & lui légua 4000 livres par son testament de 1667. Il fut fait Sénéchal du Puy & Bailli du Velay, & Commandant dans les pays du Velay, Vivarais & Gévaudan, comme son père & aïeul, par brevet du 4 Avril 1651. Il donna la moitié de tous ses biens à son frère en 1657, vendit avec lui la Terre de *Chaste* à Félicien Baffin-de-la-Saone en 1672, & mourut sans alliance en Piémont, après avoir fait à Savigliano, le 31 Octobre 1679, son testament, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Pierre de cette Ville, & nomma pour héritier universel, FRANÇOIS-ALPHONSE, son frère;
2. FRANÇOIS-ALPHONSE, qui suit;
3. GASPARD-FRANÇOIS, à qui le Grand-Maitre de Malte accorda dispense d'âge en 1631, pour être reçu Chevalier de cet Ordre. Il fit ses preuves en Mai 1637, & étoit Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, lorsqu'il fut tué au siège de Mardick en 1646;
4. CHARLES-ANTOINE, Seigneur de Saint-Just, dit *le Baron de Chaste*, Capitaine de Cavalerie dans un Régiment que le Duc de Modène, entretenoit pour le service du Roi en Italie, puis Capitaine dans un Régiment François qui portoit le nom du Prince de Limerick en 1658. Il mourut, sans avoir été marié, à Vic en Lorraine, au retour de Hongrie, où il étoit allé servir sous M. de Coligny, après avoir fait son testament à Charpey le 8 Mai 1652, par lequel il institua sa mère héritière, & fit des legs à ses frères CLAUDE-NICOLAS & FRANÇOIS-ALPHONSE;
5. ANNE, Abbessé de Clavas par Bulles du 8 des Ides de Novembre 1642, mort en 1692;
6. MADELEINE, Religieuse de Clavas, qui en étoit Prieure, lorsque sa mère lui fit un legs, ainsi qu'à sa sœur l'Abbessé;
7. PAULE, mariée, en 1647, à *René Baile*, dit de *la Motte*, Seigneur de Brion en Vivarais, à laquelle sa mère légua 15000 livres, outre ce qu'elle lui avoit donné en la mariant;
8. ISABEAU-CHARLOTTE, Religieuse à l'Abbaye de Soyon, diocèse de Valence, à laquelle sa mère légua 100 livres de pension viagère, outre 45 livres de rente qu'elle avoit déjà;
9. FRANÇOISE, Religieuse à Soyon en 1667;
10. MARIE, nommée au testament de CHARLES-ANTOINE, son frère, en 1652. Prieure de Clavas en 1667, & à laquelle sa mère légua 30 livres;
11. AGATHE, aussi Religieuse à Clavas en 1667;
12. ET THÉRÈSE-AGNÈS, nommée au testament de CHARLES-ANTOINE, son frère, en 1652.

XVII. FRANÇOIS-ALPHONSE DE CLERMONT-CHASTE, dit *le Comte de Rouffillon*, Baron de Chaste, de la Brosse, de Charpey, &c., devenu héritier de son frère aîné & Sénéchal du Velay par sa démission, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, par Brevet de l'an 1651, acquit en 1673 le Comté de Rouffillon des créanciers de François de Lévis, Duc de Ventadour, & tranfgéa, le 2 Septembre 1695, avec PHILIPPE, Duc d'Orléans, sur ce qui lui revenoit du chef de Paule de Joyeuse, sa bisafieule, par la mort de Mademoiselle de Montpensier, fille de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & héritière par sa mère des biens de la Maison de Joyeuse. Il épousa, 1^o par contrat du 12 Juin 1655, *Catherine de Villiers-la-Faye*, qui mourut en couches en 1656. Elle étoit fille d'*Hercule*, Seigneur de Villeneuve, Baron de Mauvilly, & d'*Anne de Chastenay*; & 2^o par contrat du 23 Novembre 1657, *Claire de Morges*, Dame des Noyers, Diocèse de Sisteron en Provence, qui testa le 28 Avril 1694, institua héritier universel son mari, à condition de rendre la succession à son fils aîné, auquel elle avoit déjà donné 3000 livres de rente en faveur de son mariage, & mourut le 7 Octobre 1695, âgée de 62 ans. Elle étoit fille de *Balthazar*, Seigneur de Ventavon, de Saint-Genès, &c., & de *Blanche de Vieux*, Dame des Noyers. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-BALTHASAR, qui suit;
2. LOUIS-ANNET, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, le 25 Décembre 1694, sacré le 6 Novembre 1695, Abbé de Saint-Valery, dont il se démit pour l'Abbaye de Saint-Martin de Laon, que le Roi lui donna le 26 Mars 1701, pour être unie à son Evêché; mais ayant trouvé quelque opposition de la part des Religieux Prémontrés, il l'eut en commende pendant sa vie seulement, & se trouva aux assemblées du Clergé en 1710 & 1714. Il mourut dans son Diocèse le 5 Octobre 1721. Il avoit été légataire de 16000 liv. par le testament de sa mère;
3. FRANÇOIS-ALPHONSE, dit *le Marquis de Rouffillon*, légataire par le testament de sa mère de 24000 livres, d'abord Cornette dans le Régiment de son frère, par Brevet de l'an 1678, Capitaine de Cavalerie par commission de 1683, puis Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, ensuite Exempt des Gardes-du-Corps, depuis Colonel des Suisses du Duc d'Orléans, Régent du

Royaume, au mois de Juillet 1719; en 1728 Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans, son fils, & enfin premier Gentilhomme de sa Chambre, après la retraite du Chevalier de Conflans. Il est mort à Paris le 1^{er} Janvier 1740, âgé de 79 ans, sans laisser de postérité;

4. RENÉ, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de Provence le 23 Décembre 1669. Il fit ses preuves en 1683, fut Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & mourut à Tournay des blessures qu'il avoit reçues trois jours auparavant au combat de Leuze, donné le 18 Septembre 1692;
5. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte le 17 Août 1671; il fut aussi Exempt des Gardes-du-Corps. Sa mère, par son testament, lui légua 16000 liv. outre 3000 liv. de pension, qu'il avoit eues lors de sa réception. Il est mort retiré du service en 1718;
6. CHARLES-JOSEPH, Religieux Cordelier, nommé au testament de sa mère de l'an 1694. Il passa depuis dans l'Ordre de Saint-Benoît, & fut Prieur de Saint-Pierre-le-Moutier en Bourbonnois;
7. LOUIS-ANNET, Religieux Capucin sous le nom de *Père Ange*, aussi nommé au testament de sa mère;
8. IGNACE, reçu Chevalier de Malte le 2 Décembre 1684, Commandeur de Sainte-Eulalie & de l'Abbaye en Rouergue, à qui sa mère légua 16000 livres, outre sa pension. Il fut Commandant de l'Artillerie à Malte en 1713, Capitaine de Vaiffeau, & commanda une Escadre de Galères pour son Ordre;
9. PAULE, Religieuse Bénédictine de Soyon, nommé en 1719 Abbessé de Villiers près la Ferté-Aleps, Ordre de Saint-Bernard, Diocèse de Sens, & morte le 2 Août 1731, âgée de 73 ans;
10. Et ANNE, morte Religieuse à Soyon.

XVIII. CHARLES-BALTHASAR DE CLERMONT-CHASTE, Comte de Rouffillon, Seigneur de Chaste & de Charpey, Sénéchal de Velay par provisions de l'an 1685, d'abord Capitaine de Cavalerie par commission de 1677, puis Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, fit hommage au Roi en 1684, à cause du Comté de Rouffillon, & en reçut l'investiture de la Chambre des Comptes de Grenoble en 1686. Il est mort à Paris le 20 Avril 1740, âgé de 82 ans. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 27 Novembre 1683, *Marie-Ferdinande Caillebot-de-la-Salle*, morte à l'âge de 47 ans, le 28 Avril 1707. Son corps fut transporté le 30 en l'Eglise de l'Abbaye de

Saint-Paul-lès-Beauvais. Elle étoit sœur de *Louis Caillebot-de-la-Salle*, Chevalier des Ordres, & fille de *Louis Caillebot*, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & d'*Anne-Madeleine Martel*, Dame de Mont-Pinçon; 2^o le 20 Août 1720, *Marie Butler*, qui, veuve du Comte de Rouffillon, fut nommée au mois d'Avril 1753 Dame d'Honneur de feu Charlotte-Godefride de Rohan-Soubise, Princesse de Condé, mariée le 3 Mai de la même année; mais la Comtesse de Rouffillon ne put jouir de cet honneur, étant tombée malade quelques jours après: elle mourut le 21 Mai 1753. Du premier lit naquirent:

1. LOUIS, dit le *Marquis de Chaste*, né en 1689, Mousquetaire du Roi en 1706; Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, en 1707; Colonel du Régiment d'Infanterie de Chaste en 1709, puis Mestre-de-Camp du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1710; Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Février 1719; Chevalier de Saint-Louis en 1721; pourvu de l'office de Sénéchal & Bailli de Velay, sur la démission de son père, par Lettres du 30 Mai 1730; Maréchal-de-Camp le 1^{er} Août 1734, est mort à Guastalla en Italie le 30 Septembre suivant, des blessures qu'il reçut à cette bataille, le 19 du même mois;
2. FRANÇOIS-ALPHONSE, né le 3 Avril 1692, baptisé à Saint-Sulpice le 19 Février 1694, qui fut Capitaine dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & mourut en 1714;
3. FRANÇOIS-FERDINAND DE CLERMONT-CHASTE, dit le *Comte de Morges*, puis de *Chaste*, né en 1701, Baron de la Broffe, Seigneur de Valavon, Noyers & l'Epine, Sénéchal du Velay. Il fut Enseigne de la Colonelle du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712; Capitaine dans le même Régiment en 1714, puis Mestre-de-Camp du Régiment de Luxembourg, Infanterie, en 1718, & Lieutenant de Roi de la Province de Dauphiné, & pourvu du Régiment Dauphin, Infanterie, vacant par la promotion de son frère aîné à la dignité de Maréchal-de-Camp le 1^{er} Août 1734, fut fait Brigadier à celle du 20 Février de la même année; Maréchal-de-Camp à celle du 18 Octobre suivant, est mort à Paris le 18 Janvier 1751, & est enterré à Saint-Sulpice;
4. & 5. N... & N... DE CLERMONT-CHASTE, Religieuses Bénédictines à Saint-Paul-lès-Beauvais, nommées l'une après l'autre à

L'Abbaye de Saint-Paul de Beaurepaire, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vienne; la première le 12 Mars 1725 : mais elles refusèrent.

Et du second lit :

6. MARIE-CHARLOTTE de CLERMONT-CHASTE, née le 16 Janvier 1731, mariée, le 4 Août 1750, dans la Chapelle de l'Hôtel de Laflay, à Louis Caillebot, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, né le 11 Février 1716.

BRANCHE

des Seigneurs de GESSANS.

XII. CHARLES de CHASTE, second fils d'AR-
TAUD, & de Marguerite de Saint-Priest, fut
Seigneur de Gessans, près la ville de Romans,
testa le 24 Octobre 1521, & ordonna qu'après
sa mort les fondations & les legs pieux faits
par sa femme, seroient payés par son héritier.
Dans les actes qu'on trouve de lui il est qua-
lifié noble & puissant Seigneur de Gessans.
Il avoit épousé, par contrat du 2 Août 1490,
Marguerite Allemant-d'Uriage, Dame de la
Bretonnière, fille d'AIMAR Allemant, Seigneur
de la Rochechinard, & de Jeanne de Bresse-
tes. Elle eut en dot 2000 écus d'or de la nou-
velle monnoie courante. De ce mariage vin-
rent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. LOUISE, mariée à Hugues de Murinais,
Seigneur de la Bastie de Gilonay. Elle étoit
veuve le 25 Novembre 1529, & passa un
acte au nom de ses enfans le 20 Novembre
1532 ;
3. FRANÇOISE, Abbesse de Clavas en 1546 ;
4. Et MARGUERITE, mariée à Claude de Ga-
lan.

XIII. JACQUES DE CHASTE, Seigneur de
Gessans, de la Motte, de Galaure & de la Bre-
tonnière, Chevalier, Lieutenant de la Com-
pagnie des Gendarmes du Maréchal d'Aubi-
gny, institué héritier universel par le testa-
ment de son père, fut un des exécuteurs du
testament de JACQUES DE CHASTE, son cousin
germain, du 13 Juin 1534, donna son dénom-
brement au Roi en 1540, reconnut tenir de
lui la Bastie de Gessans & la Motte de Galaure,
à la réserve des portions que son père avoit
aliénées. Il est nommé dans le testament de
FRANÇOIS, Baron de Chaste, son cousin, du 4
Août 1554, par lequel ce dernier substitua ses

Terres de Chaste, de Crespol & de Saint-Just,
à un des enfans mâles du Seigneur de Gessans.
Il avoit épousé 1° Louise du Peloux, fille de
Bernardin, Seigneur de Gourdon, Bailli &
Gouverneur d'Annonay, du Bourg-Argental
& de la Roche-en-Renier pour le Duc de
Bourbon, & de Gabrielle de Renier; & 2°
par contrat du 19 Décembre 1527, Jeanne de
Formerie, qui étoit veuve en 1567, & vivoit
encore lors du testament d'AIMAR, son fils, le
4 Juillet 1589. Elle étoit fille de Jean de For-
merie, Seigneur de Vaux, & de Jeanne du
Pleffis-Garnier. Du premier lit vint :

1. LOUIS, mort jeune.

Et du second lit :

2. PIERRE, Seigneur de Gessans & de Saint-
Muris, près Romans, qui transigea le 29 Mai
1567, du consentement de sa mère, avec ses
frères & sœurs, sur la succession de son père.
Il eut la Terre de Gessans pour sa part, &
vivoit encore en 1589. Il avoit épousé Re-
née de Coisy, dont il eut :

JACQUES, Seigneur de Saint-Muris, qui
épousa Susanne Barjot, fille de Guil-
laume, Seigneur de la Palu, & d'Anne
de Senneton, dont :

ANNE, mariée à Jacques Peccat.

Et SALOMON.

3. AIMAR, qui suit ;
4. JACQUES, lequel partagea avec ses frères &
sœurs en 1567 ;
5. JEAN, Maréchal-des-Logis de la Compa-
gnie du Comte de la Suze, qui fut présent
en cette qualité au contrat de mariage d'AI-
MAR, son frère, & vivoit encore lors du ma-
riage de son neveu en 1602. Il avoit été
Gouverneur d'Embrun, & avoit épousé Per-
nette de Sallignon, d'une des anciennes
Maisons du Dauphiné, dont il eut :

Deux garçons, tués au service ;
FRANÇOISE, mariée en secondes noces, le
17 Janvier 1616, à N... de Ponat, par
contrat, dans lequel ses père & mère
lui firent donation du surplus de leurs
biens, à la charge de payer à HÉLÈNE,
leur autre fille, la somme de 7000 livres
pour sa légitime ;

Et HÉLÈNE DE CHASTE-DE-GESSANS, qui
épousa, par contrat du 13 Décembre
1621, noble Gaspard de Barral, de
l'autorité de Pernelle de Sallignon, sa
mère, de l'avis d'Etienne de Ponat, son
beau-frère, & de FRANÇOISE, sa sœur ;
& on lui assigna pour dot les 7000 liv.

réfervées dans le contrat de mariage de FRANÇOISE, sa sœur.

6. MARGUERITE, mariée, en 1567, à *François Brunier*, dit de *Larnage* ;
7. Et ACHARDE, qui signa à une tranfaction de 1567.

XIV. AIMAR DE CHASTE, Seigneur de Gessans & de la Maison-Forte de la Bretonnière, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, successivement Enseigne de la Compagnie du Seigneur de Gordes, Gouverneur du Fort Sainte-Catherine de Rouen, Capitaine & Gouverneur de Briançon, puis de la Ville & Citadelle de Valence, testa le 4 Juillet 1589, ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Bonnet de Galaure, laissa l'administration de ses biens à sa femme, & mourut en 1589. Il avoit épousé, par contrat du 18 Février 1574, *Madeleine-Françoise de Hostun-Clavefon*, fille de *Pierre*, Seigneur du dit lieu, & de *Madeleine de Monteynard de Montfrin*, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. TIMOLÉON, Seigneur de la Motte-de-Galaure, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de Malte le 28 Décembre 1583 ; mais qui se maria à *Jeanne Giraud*, fille de *François*, & de *Marie Davit*, dont :

FRANÇOIS, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne, mort au mois de Décembre 1604 ;

Et CLÉMENCE, mariée, le 16 Février 1649, à *Pierre de Boiffat*, Colonel du Régiment de Bentivoglio, l'un des quarante de l'Académie Française, mort en 1662 ; & 2^o à *Pierre de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve-du-Marc près Vienne, Capitaine de Cavalerie.

3. LOUIS, Seigneur de Fondeville, au Comté d'Albon, nommé dans le testament de son père en 1589. Il épousa *Marie Giraud*, sœur de la femme de son frère TIMOLÉON, dont :

ARTAUD, Seigneur de Fondeville, qui épousa *Marguerite de Mufnod*, remariée à *Renaud de Brunier*, Seigneur de Larnage, & fille de *Louis*, Conseiller en la Cour de Vienne.

4. ANNET, nommé au testament de son père, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Auvergne le 1^{er} Juin 1604. Il fut envoyé à Malte en 1622, sous le nom de Commandeur de Gessans, pour demander à l'Ordre la jonction de ses Galères, afin de combattre les Huguenots. Etant Bailli de Lyon,

il fut élu Grand-Maître de l'Ordre le 9 Février 1660, & mourut le 2 Juin de la même année, âgé de 73 ans, des blessures qu'il avoit reçues à la prise de Mahomet en Afrique. Son épitaphe est rapportée dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, tom. IV, fol. 75. Il portoit pour armes deux clefs posées en sautoir & un croissant d'argent en chef ;

5. 6. 7. & 8. GEOFFROY, JEANNE, MADELEINE & CLAUDE, tous quatre nommés dans le testament de leur père.

XV. BERTRAND DE CHASTE, Seigneur de la Bretonnière & de Gessans, institué héritier par le testament de son père, eut en don en 1621 de Charles de Hostun de Clavefon, son oncle, la Maison-Forte de la Bretonnière, & il en fit hommage au Roi en 1622. Il prit le furnom de *Clermont*, à l'imitation de FRANÇOIS DE CHASTE, son cousin, & ses frères & sœurs en firent autant. Il vivoit encore lors du mariage de son fils en 1638. Il avoit épousé, par contrat du 9 Novembre 1609, *Jeanne Faure*, veuve de *N... Mercier*, Conseiller au Parlement de Dauphiné, qui étoit morte lors du mariage de son fils. Elle étoit fille de *Jérôme*, habitant de Valence, & de *Jeanne de Galles-la-Bueffe*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. ALEXIS, Seigneur de Saint-Philibert en 1638 ;
3. LAURENCE, Supérieure du Monastère de Montfleury, près Grenoble ;
4. 5. & 6. ANTOINETTE, FRANÇOISE & JEANNE, Religieuses Bernardines en l'Abbaye de Bonlieu, près Annonay, diocèse de Lyon.

XVI. CHARLES DE CLERMONT-CHASTE, Seigneur de Gessans & de la Bretonnière, fut émancipé le 5 Février 1638, & fit son testament le 11 Février 1656, dans lequel il prend le nom de *Clermont* avec celui de *Chaste* ; ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Mareuil, & nomma pour héritière sa femme. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Février 1638, *Anne Caron*, qui vivoit encore en 1656, fille de *Louis*, de la ville de Lyon & originaire d'Amiens, & d'*Isabeau de Montchal*. Ils eurent :

1. JOSEPH-LOUIS, qui suit ;
2. ANNET, dit le *Comte de Gessans*, lequel produisit ses titres de Noblesse avec son frère, & en eut acte en 1667. Il étoit Capitaine d'une des Galères du Roi en Mars 1705, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur de la Ville de Salon en Provence en 1712, & mourut le 19 Août 1724. Il avoit

époufé, le 20 Mai 1700, *Catherine du Prat*, qui vivoit en 1732. Elle étoit fille d'*André*, Ecuyer, demeurant à Marfeille, & de *Catherine de Gras*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-LOUIS, né le 18 Septembre 1701, mort au berceau ;
 2. ALPHONSE, né le 5 Décembre 1702, mort le 27 Février 1709 ;
 3. FRANÇOIS, né le 17 Janvier 1704, mort le 15 Mars 1711 ;
 4. CHARLES-MARTIAL, né le 30 Décembre 1707, mort le 10 Juin 1708 ;
 5. CATHERINE, née le 23 Août 1705, femme, le 12 Février 1724, de *Jean-François de Georges-d'Ollières*, Seigneur de Lumigny, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie au Régiment Colonel-Général ;
 6. ANNE-LOUISE, née le 29 Avril 1709, Religieufe Professe en l'Abbaye de Soyons à Valence le 4 Mars 1725 ;
 7. GABRIELLE, née le 14 Décembre 1713, mariée, au mois de Mai 1731, à *N... de Sinery*, Commiffaire des Guerres à Apt ;
 8. Et ELISABETH-CATHERINE, née le 30 Janvier 1715.
3. ANNE-PERRETTE, mariée, en 1670, à *Jean-Baptiste Boyet-d'Arier*, Seigneur de la Bretonnière, Juge-Mage de Valence, fils de *Jacques Boyet-d'Arier*, Professeur en l'Univerfité de Valence ;
4. Et ANNE, mariée, en 1668, à *Jean-Bernard Patin*, Juge-Royal de Chabeuil, à trois lieues de Valence, fils de *Jean-François Patin*, Avocat du Parlement de Grenoble, & Juge-Royal de Chabeuil.

XVII. JOSEPH-LOUIS DE CLERMONT-CHASTE, Seigneur de Gessans & de la Maifon-Forte de la Bretonnière, produifit fes titres de Nobleffe depuis *ARTAUD*, Seigneur de *CHASTE*, fon Ve aïeul, devant M. *Dugué*, Intendant en Lyonnois & Dauphiné, & en eut acte le 22 Juillet 1667, & fit hommage au Roi en 1677, de la Maifon-Forte de la Bretonnière. Il la vendit en 1679 à *Jean-Baptiste Boyet*, fon beau-frère, & il époufa, par contrat du 1^{er} Mai 1682, *Françoife Boccon*, fille de *François Boccon*, Avocat-Confifforial au Parlement de Dauphiné, & de *Marguerite Barbe*. Il en eut :

1. ANNET, qui fuit ;
2. CHARLES-DENIS, Lieutenant dans le Régiment de Tallart en 1715 & 1728 ;
3. LAURENT, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & En-

feigne des Gardes du Duc d'Orléans en 1728 ;

4. CHARLES-JOSEPH, Enseigne de la Colonelle du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1727 ;
5. CATHERINE, Religieufe à Notre-Dame de Valence ;
6. JEANNE-PERRETTE, née en 1688 ;
7. MADELEINE, née en 1691, mariée à *N... du Mazel*, Juge du Bourg de Saint-Perez en Vivarais, dont elle étoit veuve, & avoit des enfans en 1727 ;
8. ANNE, baptifée le 15 Février 1697, reçue Demoifelle à Saint-Cyr au mois de Mars 1705, puis Religieufe à Chelles, nommée à l'Abbaye de Beaufepaire, diocèfe de Vienne, fur le refus de fes coufines ;
9. FRANÇOISE, née en 1701 ;
10. Et FRANÇOISE-CLAUDINE, née le 13 Octobre 1704, baptifée le 15, reçue aux Demoifelles de Saint-Cyr le 20 Avril 1715, Religieufe en l'Abbaye de Beaufepaire en 1732, & que nous croyons être celle qui eft Abbefse de Chelles, & qui vit en 1771.

XVIII. ANNET DE CLERMONT-CHASTE-DE-GESSANS, né en 1683, Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Teflé au mois de Mars 1705, Capitaine de Grenadiers dans celui de Tallart en 1723, enfuite Lieutenant-Colonel dans le même Régiment après la mort du Duc de Hofton, fon Colonel, fervit dans le même Régiment qui prit le titre de Monaco en cette qualité, & il reçut le Prince de Monaco de la Maifon de Matignon, fon nouveau Colonel, à la tête de ce Régiment, compofé de trois bataillons, le 11 Mai 1740, qui étoit alors en garnifon à Lille. C'eft ce que nous favons de l'état aétuel de cette branche. (*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*), tom. VIII, p. 907 & fuiv.

CLERMONT en Anjou, Maifon divifée en diverfes branches, & qui tire fon nom d'un Bourg fitué dans cette Province, près de la Flèche.

I. LOUIS DE CLERMONT, Seigneur de Clermont, eft celui par lequel le Labourer, en fes Additions aux *Mémoires de Cafelnau*, commence la généalogie de cette Maifon. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Croiffant l'an 1448, au tems de fon institution, par le Roi RENÉ DE SICILE, Duc d'Anjou, dont il étoit Chambellan, & mourut avant 1477. Il avoit époufé *Marie Malet*, remariée, avant 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur de Buri & de Chef-Boutonne. Elle étoit fille de *Jean*

VI^o du nom, Seigneur de Graville, & de *Marie de Montberon*, sa seconde femme. Louis laissa :

II. RENÉ DE CLERMONT, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Vice-Amiral de France, Gouverneur de Honfleur, mort en 1523, qui avoit épousé 1^o *Perrette*, fille de *Michel*, Sire d'*Estouteville*, & de *Marie*, Dame de *la Rocheigyron*; & 2^o *Jeanne de Toulangeon*, fille de *Claude*, Seigneur de Toulangeon & de Traves, Chevalier de la Toifon - d'Or, & de *Guillemette de Vergy*. Du premier lit il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. RENÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Georges*, & Marquis de *Renel*, rapportée ci-après ;
3. CHRISTOPHE, Abbé de *Corneil* ;
4. AVOYE, femme de *Jacques de Pellevé*, Seigneur de *Culli* & d'*Aubigny* ;
5. JEANNE, Abbesse de la *Trinité de Poitiers*.

Et du second lit naquirent :

6. FRANÇOIS DE CLERMONT, Seigneur de Traves, qui fut tué l'an 1555, dans un duel qui se fit en Italie contre les ennemis. Il épousa, l'an 1527, *Hélène de Gouffier*, veuve de *Louis de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, & fille d'*Artus*, Seigneur de *Boissy*, Grand-Maître de France. Il laissa :

HÉLÈNE DE CLERMONT, appelée *la Belle de Traves*, Fille d'Honneur de la Reine, mariée à *Antoine d'Aure*, substitué aux nom & armes de *Gramont*, Seigneur dudit *Gramont*.

7. CLAUDE, dit de *Toulangeon*, qui eut de *Peronne de la Chambre* :

CHARLOTTE, laquelle mourut sans enfans. Ce fut elle qui obligea *Philibert*, Comte de *Gramont*, son cousin & héritier, de joindre à son nom & à ses armes, le nom & les armes de *Toulangeon*. Elle avoit épousé 1^o *Jacques de Vienne*, Seigneur de *Commarrin*; 2^o *Théophile de Gramont*, Seigneur de *Mucidan*, son cousin; & 3^o *Claude de la Croix*, Vicomte de *Semoine*.

8. JEANNE, mariée à *Jean de Coué*, Seigneur de *Fontenailles* ;
9. MARTHE, Chanoinesse & Aumônière de *Remiremont* ;
10. CATHERINE ;
11. Et RENÉE, Chanoinesse de *Remiremont*.

III. LOUIS DE CLERMONT, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Maître - d'Hôtel du Roi FRANÇOIS I^{er}, épousa *Renée d'Amboise*,

fœur de *Georges*, dit *le Jeune*, Archevêque de Rouen, & fille aînée de *Jean d'Amboise*, Seigneur de *Buffi*, Baron des *Bordes* en *Touraine*, & de *Renel* en *Champagne*, Conseiller & *Chambellan* du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur de *Normandie*, & de *Catherine de Saint-Belin*, Dame de la *Fauche*, de *Choiseul* de *Vignori*, de *Blaise*, & de *Saxe-Fontaine*. Leurs enfans furent :

1. GEORGES, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de *la Celle* ;
3. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Buffi d'Amboise*, rapportée ci-après ;
4. JEAN, Abbé de *Cerifis* ;
5. Et RENÉE, Abbesse de *Sainte-Croix de Poitiers*, morte l'an 1587.

IV. GEORGES, I^{er} du nom, Seigneur de CLERMONT, Marquis de Gallerande, en faveur duquel les Seigneuries de *Clermont*, *Marnis*, *Pringé*, *Luché*, *Moreil*, le *Plessis-Alloin*, le *Plessis-Marchais*, furent unies & érigées en *Marquisat*, par Lettres d'AOÛT 1576, & enregistrées au Parlement, épousa 1^o *Perrenelle de Blancheport*, fille de *François*, Seigneur de *Saint-Janvrin*, & de *Renée de Prie* ; 2^o *Anne d'Alègre*, veuve d'*Antoine du Prat*, Baron de *Nantouillet*, & fille de *François d'Alègre*, Seigneur de *Préci*, Vicomte de *Beaumont-le-Roger*, & d'*Arques*, Grand-Maître des *Eaux & Forêts* de France, & de *Charlotte de Châlons*, Comtesse de *Joigni*, Dame de *Viteaux*, &c. ; & 3^o *Anne de Savoie*, veuve de *Jacques de Saluces*, Comte de *Cardé*, & d'ANTOINE DE CLERMONT, Marquis de *Renel*, & fille de *Claude de Savoie*, Comte de *Tende*, Gouverneur de *Provence*, & de *Françoise de Foix-Meille*, sa seconde femme. Du premier lit il eut :

1. GEORGES, qui suit ;
2. Et LOUISE, mariée à *Joseph d'Oineau*, Seigneur de *Sainte-Souline*.

V. GEORGES, II^o du nom, Seigneur de CLERMONT, Marquis de Gallerande, épousa *Marie Clutin de Ville-Parisis*, & en eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. MARIE, mariée à *Jean - Antoine de Saint-Simon*, Baron de *Courtomer* ;
3. JUDITH, mariée 1^o à *Centurion de Pardieu*, Seigneur de *Boudeville* ; & 2^o à *Pierre de Croismare* ;
4. CHARLOTTE, mariée 1^o à *Jean Chabot*, Seigneur de *Saint-Aulaye* ; & 2^o à *Georges d'Argenson*, Seigneur d'*Avennes* au *Maine* ;

5. Et ELISABETH ou LOUISE, qui épousa, 1^o en 1625, *Gédéon de Botzelaër* & d'Asperen, Baron de Langueraq & du Saint-Empire, Gouverneur de Lowenstein, Ambassadeur en France pour les Etats de Hollande; & 2^o *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France.

VI. HENRI, 1^{er} du nom, Seigneur de CLERMONT, Marquis de Gallerande, épousa 1^o *Louise de Pognac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de St-Germain, veuve de *Henri Pouffart*, Baron du Vigean, & sœur d'*Anne*, femme de *Gaspard de Coligny*, Maréchal de France; & 2^o *Charlotte Hatte*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Marc, Conseiller au Parlement. Du premier lit vinrent :

1. HENRI DE CLERMONT, Marquis de Gallerande, né le 6 Juin 1621, qui épousa *Renée Monet*, dont :

Un fils, mort sans postérité, de *N... de Hautepeine*, d'une famille flamande; LOUISE, morte en Septembre 1669, qui épousa, le 28 Octobre 1662, *Gaspard de Champagne*. Comte de la Suze; Et *N...*, morte Abbesse de Saint-Remi des Landes en 1696.

2. GEORGES, qui suit;
3. Et LOUIS, auteur de la branche de *Loudon* & de *Gallerande*, rapportée ci-après.

VII. GEORGES DE CLERMONT, III^e du nom, Comte de Saint-Aignan au Maine, né le 14 Août 1622, épousa *Madeleine Gaudon*, morte le 1^{er} Janvier 1717, fille de *Samuel*, Seigneur de la Raillière, Secrétaire du Roi, dont il eut :

Un fils, mort jeune;
Et GEORGES-HENRI, qui suit.

VIII. GEORGES-HENRI DE CLERMONT, Seigneur de Saint-Aignan, Verdigny, &c., successivement Capitaine dans le Régiment de Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1689, Brigadier le 3 Juin 1696, & Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, mourut à Mantoue au mois d'Avril suivant, d'une blessure qu'il avoit reçue dans une sortie pendant le blocus de cette place. Il laissa de *Marie-Madeleine Bitault de Chizay*, fille unique de *René Bitault*, Ecuier, Seigneur de Rion, & de *Madeleine de Coulanges* :

1. GEORGES-JACQUES, qui suit;
2. Une fille, morte sans alliance;

3. Et LOUISE-FRANÇOISE, née à Paris le 26 Mars 1701.

IX. GEORGES-JACQUES, dit le Comte de CLERMONT, Seigneur Marquis de Saint-Aignan, Verdigny, &c., Colonel du Régiment d'Auvergne, Inspecteur-Général d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mourut le 6 Juin 1734. Il épousa, le 14 Janvier 1728, LOUISE-DIANE-FRANÇOISE DE CLERMONT, née vers 1711, Dame d'Honneur de feu Madame la Dauphine, remariée, le 24 Février 1738, à *Louis de Brancas*, Duc de Villars, né en 1663, mort le 24 Janvier 1739. Elle étoit fille de *Pierre-Gaspard*, Marquis de CLERMONT-GALLERANDE, & de *Gabrielle-Françoise d'O*, Dame d'Atours de la Duchesse d'Orléans.

BRANCHE

de LOUDON & de GALLERANDE.

VII. LOUIS DE CLERMONT, Baron de Meru, troisième fils de HENRI, 1^{er} du nom, né en 1622, épousa l'héritière de la Maison de *Loudon*, dont il eut :

1. CHARLES-LÉONOR, qui suit;
2. Et *N...*, dit le *Chevalier de Clermont*, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693.

VIII. CHARLES-LÉONOR DE CLERMONT, Marquis de Clermont & de Gallerande, Baron de Meru, de Loudon, &c., mort le 17 Avril 1715, avoit épousé, en 1681, *Madeleine de Mormes*, fille d'*Armand*, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de l'Artillerie, & de *Madeleine de Jaucourt*, dont :

1. PIERRE-GASPARD, qui suit;
2. LOUIS-GEORGES, né en 1684, connu sous le nom de *Comte de Clermont*, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1724, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Mars 1738, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743, Chevalier de Saint-Louis & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans en Février 1752. Il est mort le 3 Mars 1758, sans alliance;
3. ARMAND-HENRI, rapporté après son frère aîné;
4. MADELEINE-HENRIETTE, née en 1687;
5. Et CHARLOTTE-LÉONORE, née en 1696.

IX. PIERRE-GASPARD, Marquis de Clermont-Gallerande, Seigneur de Loudon, de Meru, &c., né en 1682, successivement Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de

fon nom, puis Mestre-de-Camp-Réformé dans le Régiment Royal, Capitaine des Gardes de feu CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, par Lettres du 27 Janvier 1711, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1^{er} Février 1719, Capitaine des Gardes de LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Chartres, Gouverneur de Dauphiné en 1719, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem le 22 Mars 1722, infortuné Bailli de Dole au mois de Mai suivant, au lieu & place du feu Comte de Chiverny; premier Ecuyer du Duc de Chartres, devenu duc d'ORLÉANS, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, nommé Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Dragons d'Orléans, au mois de Juillet 1726, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1^{er} Mars 1738, Gouverneur du Neuf-Brifack au mois de Mars 1743, & Commandant pour le Roi dans le pays d'Aunis, en 1748; est mort le 27 Octobre 1756. Il avoit épousé, le 7 Avril 1706, *Gabrielle-Françoise d'O*, qui fut nommée, le 17 Août 1719, Dame de Compagnie de FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, légitimée de France, Duchesse d'Orléans, dont elle fut faite Dame d'Atours, à la place de feu *Marie-Anne d'O*, Marquise d'Espinau, sa sœur aînée, au mois d'Avril 1727. Elle étoit seconde fille de *Gabriel-Claude d'O*, Marquis de Franconville, &c., Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Marie-Anne de la Vergne-de-Guilleragues*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine. De ce mariage sont nés entr'autres enfans :

1. LOUIS-GEORGES-HIPPOLYTE, mort âgé de 5 ans, le 1^{er} Janvier 1719;
2. Et LOUISE-DIANE-FRANÇOISE DE CLERMONT, née vers 1711, mariée, le 14 Janvier 1728, à GEORGES-JACQUES DE CLERMONT, Marquis de Saint-Aignan, mort le 6 Juin 1734; & 2^e le 24 Février 1738, à *Louis de Brancas*, Duc de Villars, né en 1663, mort le 24 Janvier 1739.

IX. ARMAND-HENRI DE CLERMONT, troisième fils de CHARLES-LÉONOR, & de *Madeleine de Mormes*, né en 1688, appelé d'abord *Vicomte de Clermont-Gallerande*, ensuite *Comte*, Seigneur du Tronchet, Chevalier de Saint-Louis, ancien Colonel d'Infanterie, a

épousé, le 1^{er} Août 1740, *Marie-Charlotte de Bragelongne*, fille d'*Etienne*, Brigadier, Inspecteur-Général d'Infanterie, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, dont :

1. ARMAND-FRANÇOIS-THIBAUT, Marquis de Clermont-Gallerande, né le 30 Juillet 1742, Colonel-Lieutenant du Régiment de Penhièvre en 1763, & mort de la petite-vérole à Dunkerque en Mai 1765;
2. Et CHARLES-GEORGES, né le 30 Juillet 1744, ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, appelé le *Marquis de Clermont-Gallerande*, après la mort de son frère aîné; & nommé le 28 Mai 1766 Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, épousa *Claudine-Cézarine de la Tour du Pin Montauban*, mariée, le 24 Juillet 1756, à *Jean-Jacques-Philippe-Joseph Lesmerie*, Marquis d'Eschoisy, mort le 1^{er} Août 1759. Elle étoit fille de *Louis de la Tour du Pin*, Comte de Montauban, & de *Marie-Olympe de Vaulferre des Adrets*.

BRANCHE

des Seigneurs de CLERMONT D'AMBOISE, Barons de BUSSI, éteinte en 1727.

IV. JACQUES DE CLERMONT, dit *d'Amboise*, à cause de *Renée d'Amboise* sa mère, troisième fils de LOUIS DE CLERMONT, fut Seigneur de Buffi & de Saxe-Fontaine, en vertu de la donation du Cardinal d'Amboise, son oncle, à condition de porter son nom & ses armes. Il fut Capitaine de 50 hommes des Ordonnances du Roi, & épousa 1^o *Catherine de Beauvau*, fille de *René*, Seigneur de Moigneville; & 2^o *Jeanne de Romecourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Massault. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS, Seigneur de Buffi, dit le *Brave Buffi*, favori du Duc d'ALENÇON, Gouverneur d'Anjou, & Abbé de Bourgueuil, tué le 19 Août 1579, n'ayant que 30 ans, par Charles de Chambes, Comte de Montfloreau, qui le surprit en allant voir sa femme; ainsi qu'il est rapporté par M. de Thou (liv. 68), & dans le journal de HENRI III;
2. HUBERT, Seigneur de Moigneville, tué au siège d'Iffoire en Juin 1577;
3. GEORGES, qui suit;
4. RENÉE, mariée à *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, laquelle se signala à la défense de Cambray, & mourut de douleur avant la reddition de cette place, le 9 Octobre 1593;

5. CATHERINE, mariée à *Olivier de Chastellux*;
6. FRANÇOISE, mariée au Seigneur de la *Ferté-Imbault*.

Et du second lit naquit :

7. RENÉE, mariée à *Jean de la Fontaine-d'Ognon*, Baron de Maffignan.

V. GEORGES DE CLERMONT-D'AMBOISE, Baron de Buffi, &c., épousa *Lucrèce Castel San-Nazare*, fille de *Jean*, Seigneur de Morlai, dont :

1. CHARLES, qui fut ;
2. Et HÉLÈNE, mariée à *Henri de Quinquempoix*, Comte de Vignori.

VI. CHARLES DE CLERMONT-D'AMBOISE, Baron de Buffi, mourut en 1615. Il épousa *Jeanne de Montluc-Balagny*, sa cousine germaine, remariée, en 1621, à *Henri de Mesmes*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & laissa de son premier mariage :

VII. HENRI DE CLERMONT-D'AMBOISE, Baron de Buffi, qui fut tué en duel à la place Royale, le 12 Mai 1627, par François de Rosmadec, Comte des Chapelles ; & sa postérité s'est éteinte, comme on l'a dit, en 1727.

BRANCHE

de CLERMONT, Seigneurs de SAINT-GEORGES, &c.

III. RENÉ DE CLERMONT, Seigneur de Saint-Georges, second fils de RENÉ, Seigneur de Gallerande, & de *Perrette d'Esfonteville*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des 100 Gentilshommes de sa Maison. Il épousa, 1^o le 25 Février 1517, *Philiberte de Goux*, dite de *Rupt*, veuve de *Jean de Roi*, Baron de Pleurs, & fille de *Jean*, Baron de Rupt, Souverain de Delain en Franche-Comté, Grand-Chambellan de l'Empereur CHARLES V, & de *Catherine de Vienne* ; & 2^o *Françoise d'Amboise*, fille unique de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Buffi, & d'*Antoinette d'Amboise*, Dame de Renel, laquelle se remaria à *Charles de Croy*, Comte de Porcien, dont elle eut *Antoine de Croy*, Prince de Porcien, en faveur duquel le Roi FRANÇOIS I^{er} érigea la Terre de *Renel* en *Marquisat*, qui revint, par sa mort sans enfans, à ANTOINE DE CLERMONT-D'AMBOISE, son frère utérin. Du premier lit il eut :

1. THOMAS, qui fut.

Et du second lit vinrent :

Tome V.

2. ANTOINE, tige de la branche des Marquis de *Renel*, rapportée ci-après ;
3. ANTOINE le jeune, dit le *Moine de Buffi*, parce qu'il avoit porté le froc. Il laissa de *Charlotte de Miremont*, fille de *François*, Seigneur de Gueux :

JACQUES DE CLERMONT, père de JACQUES II, tué à la bataille de Nordlingen en 1645.

4. ANNE, mariée à *Antoine de Vienne de Bauffremont*, Marquis de Listenois, Chevalier des Ordres du Roi ;
5. ADRIENNE, Abbesse de Sainte-Menehould ;
6. Et FRANÇOISE, Religieuse à Bourges.

IV. THOMAS DE CLERMONT, Seigneur de Saint-Georges, de Rupt, d'Antigny, & Souverain de Delain, épousa, en 1581, *Jeanne de Périers*, Dame de la Jaille-Yvon, fille de *Jacques*, Seigneur de Bouchet en Anjou, & d'*Ambroise Maillé de Brezé*, dont :

1. HARDOUIN, qui fut ;
2. Et AMBROISE, mariée à *Amauri de Saint-Offange*, Seigneur de la Houfflaye, Gouverneur de Rochefort.

V. HARDOUIN DE CLERMONT, Seigneur de *Saint-Georges*, Baron de Rupt, &c., partagea avec sa sœur, le 28 Décembre 1596, & mourut le 6 Juillet 1633. Il épousa, le 13 Octobre 1598, *Jeanne de Harlay*, morte le 28 Février 1643, fille de *Robert*, Baron de Monglat, laquelle fut successivement Dame d'Honneur de la Duchesse de SAVOIE, de la Reine d'ANGLETERRE, & Gouvernante de Mademoiselle, fille aînée de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS DE PAULE, qui fut ;
2. Et VICTOR, Seigneur de Saint-Georges, Souverain de Delain, Baron de Rupt, &c., mort sans alliance.

VI. FRANÇOIS DE PAULE DE CLERMONT, Marquis de Monglat, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, & Chevalier de ses Ordres, fut baptisé à Turin en 1620, & mourut le 7 Avril 1675. Il a composé des Mémoires contenant l'Histoire de la Guerre entre la France & la Maison d'Autriche, depuis 1635 jusqu'en 1660, qui ont été donnés au Public en 1726, en 4 vol. in-12, imprimés à Amsterdam. Il avoit épousé, le 8 Février 1645, *Cécile-Elisabeth Hurault*, morte le 17 Février 1695, fille & héritière de *Henri*, Comte de Chiverny, Gouverneur de Chartres & de

Blois, dont il étoit Bailli, & petite-fille de *Philippe*, Comte de Chiverny, Chancelier de France. Il laissa :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE-VICTOIRE, non mariée ;
3. Et CÉCILE-CLAIRE-EUGÉNIE DE CLERMONT, mariée, le 2 Septembre 1681, à *Jean-Etienne de Thomassin*, Marquis de Saint-Paul.

VII. LOUIS DE CLERMONT, Marquis de Monglat, Comte de Chiverny, Bailli de Dolc, l'un des Gentilshommes choisis par le Roi, pour être affidus auprès de Monseigneur le Dauphin, naquit en 1645. Il fut Envoyé Extraordinaire à la Cour de Vienne, & Ambassadeur en Danemark, fut nommé au Conseil des Affaires Etrangères en 1715, après la mort du Roi LOUIS XIV, Gouverneur de M. le Duc de CHARTRES en 1716, Conseiller d'Etat d'Épée en 1719, & mourut le 6 Mai 1722, sans enfans. Il avoit épousé, en 1680, *Marie Johanne*, morte le 18 Janvier 1727, âgée de 75 ans, fille de *Jacques-François Johanne*, Marquis de Sommeri, Grand-Bailli de Blois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, & Gouverneur de Chambor, & de *Catherine Charron-de-Menars*.

BRANCHE

de CLERMONT, Marquis de RENEL, sortie de celle des Seigneurs de SAINT-GEORGES.

IV. ANTOINE DE CLERMONT, fils aîné du second lit de RENÉ, Seigneur de Saint-Georges, & de *Françoise d'Amboise*, prit le nom d'*Amboise*, fut Marquis de Renel, signala sa valeur dans le parti protestant, à la journée de Saint-Denis en 1564, & fut tué au massacre de la Saint-Barthélemy le 24 Août 1572, par LOUIS DE CLERMONT-D'AMBOISE, Seigneur de Buffi, son cousin, au rapport de M. de Thou. Il avoit épousé 1^o *Jeanne de Longuejume*, Dame d'Yverny, fille de *Thibaut*, Maître des Requêtes, & de *Madeleine de Briçonnet* ; & 2^o *Anne de Savoie-Tende*, veuve de *Jacques de Saluces*, Comte de Gardé, laquelle se remarria à GEORGES DE CLERMONT-GALLERANDE. Du premier lit vint :

1. LOUIS, qui suit.

Et du second sont issues :

2. LOUISE, mariée au Seigneur de *Pontallier* ;
3. Et MARTHE, mariée à *Balthazar Flotte-de-*

Montauban, Comte de la Roche en Dauphiné.

V. LOUIS DE CLERMONT-D'AMBOISE, 1^{er} du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont en Bassigny, & Gouverneur de Vitry, fut tué le 3 Novembre 1615, en voulant empêcher la jonction de 600 Reîtres, à l'armée des Princes. Il avoit épousé *Anne l'Allemand*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Marmaignes ; & de *Marie Luillier de Boullencourt*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée à *Michel de Fayolles-de-Mellet*, Baron de Neuwi en Périgord.

VI. LOUIS DE CLERMONT-D'AMBOISE, II^e du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, épousa, en 1621, *Diane de Pontallier*, fille de *Jean-Louis*, Baron de Talmey, & d'*Anne de Vergy*, dont :

1. BERNARD, Marquis de Renel, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magalotti, tué au siège de la Mothe en 1645 ;
2. CLERIADUS, Chevalier de Malte, puis Marquis de Renel, Gouverneur & Bailli de Chaumont, Maître-de-Camp de Cavalerie, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, tué à Valenciennes en 1656, commandant la Cavalerie sous le Maréchal de la Ferté ;
3. LOUIS, qui suit ;
4. & 5. NICOLAS & GEORGES, morts jeunes ;
6. FRANÇOIS, Maître-de-Camp, depuis Abbé de Saint-Clément de Metz, marié ensuite à *Françoise de la Rochette*, Dame de Serçy ;
7. JEAN, capitaine d'Infanterie, tué au siège de Chauny ;
8. JUST, dit le *Chevalier de Renel*, né le 10 Mai 1636. Il n'avoit que 14 ans quand on lui donna une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de son frère, & servit aux sièges de Bar-le-Duc, de Château-Porcien & de Réthel, commanda l'arrière-garde à la retraite de Gigeri, servit aux sièges de Valenciennes, où il fut fait prisonnier & emmené dans la ville où il vit arriver son frère chargé de blessures, & l'assista à la mort ; obtint au commencement de la guerre de Hollande, l'agrément du Régiment du Marquis de Renel son second frère, que le Roi avoit nommé Lieutenant-Général & Maître-de-Camp Général de la Cavalerie, & qui fut tué d'un coup de canon devant Cambrai. Il défendit la petite ville de Verle, contre les troupes de l'Électeur de Brandebourg, & les obligea de lever le siège ; alla après la bataille

de Sénéf, à la tête d'un détachement, attaquer les ennemis fur une hauteur, y eut un cheval tué fous lui, & fut bleffé au genou; mais y ayant fait mettre le premier appareil, il retourna à la charge, & chaffa les ennemis du poffe qu'ils occupoient. Nommé pour fervir en Allemagne, il fit, à la vue des ennemis, rompre un pont qui féparoit les deux armées. Il étoit Brigadier-Général en 1675, quand le Vicomte de Turenne fut tué, commanda l'arrière-garde lors de la retraite qui fe fit après la mort de ce Général, & foutint les efforts des ennemis jufqu'à ce que l'armée fut en fûreté. Après s'être trouvé à plus de 20 fiéges, à plusieurs batailles & à des lignes forcées, & avoir eu quatre frères tués au fervice du Roi, il fe retira aux Minimes de Braquencourt, & y mourut le 16 Février 1702, après y avoir vécu 23 ans dans l'exercice des bonnes œuvres, fans y être forcé par des vœux;

9. MADELEINE, Chanoineffe à Sainte-Glofinde de Metz;
10. Et ANNE, mariée à *Robert d'Anglebermer*, Comte de Lagny.

VII. LOUIS DE CLERMONT-D'AMBOISE, III^e du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Maître-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère, fut emporté d'un coup de canon au fiége de Cambray, le 11 Avril 1677. Il avoit époufé *Marie-Angélique de Coufin*, morte le 31 Décembre 1719, âgée de 83 ans, fille & héritière de *Philippe de Coufin*, Marquis de Saint-Denis, & laiffa :

1. LOUIS, qui fuit;
2. LOUIS-JUST connu fous le nom d'*Abbé de Renel*, vivant en 1734;
3. Et MARIE-ISABELLE-ANGÉLIQUE-MADELEINE de CLERMONT-d'Amboife-de-Renel, nommée Abbeffe de Notre-Dame de Saint-Paul près de Beauvais, le 26 Mars 1712.

VIII. LOUIS DE CLERMONT-D'AMBOISE, IV^e du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Maître-de-Camp de Cavalerie, mort à Liège de la petite-vérole, le 17 Juin 1702, avoit époufé, le 8 Août 1701, *Marguerite-Thérèse Colbert*, née le 7 Juin 1682, morte le 27 Janvier 1769, Dame du Palais de la Reine d'Espagne, mariée, 2^e le 5 Janvier 1704, à *François-Marie Spinola*, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Espagne, mort le 15 Mai 1727. Elle étoit fille de *Charles Colbert*, Marquis de Croiffy, Miniftre & Se-

crétaire d'Etat, & de *Marguerite-Françoife Béraud*. LOUIS laiffa :

IX. JEAN-BAPTISTE-LOUIS DE CLERMONT-D'AMBOISE, Marquis de Renel & de Montglat, Comte de Chiverny, Baron de Rupt, Seigneur de Delain, Bailli & Gouverneur de Chaumont Grand-Bailli de Provins, né poffhume le 12 Octobre 1702, qui a été inftitué légataire univerfel par LOUIS DE CLERMONT, Comte de Chiverny, mort le 6 Mai 1722. Il a été Colonel du Régiment de Santerre le 12 Juillet 1723, a fervi en 1733 au fiége de Kell, dont il apporta au Roi la nouvelle de la Réduétion, le 31 Octobre, a été fait Brigadier le 1^{er} Octobre 1734, Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738. Lieutenant-Général le 2 Mai 1744, & eft mort le 18 Septembre 1761. Il avoit époufé, 1^o le 7 Novembre 1722, *Henriette de Fitz-James*, née le 16 Septembre 1705, nommée Dame du Palais de feu la Reine au mois de Mai 1728, & morte le 3 Juin 1739, fille de *Jacques de Fitz-James*, Duc de Berwick, Maréchal de France, & d'*Anne Bulkeley*, fa feconde femme; & 2^o le 7 Septembre 1749, *Marie-Charlotte de Rohan-Chabot*, née le 12 Décembre 1729, remariée, le 14 Mars 1764, à *Charles-Jufl de Beauvau*, Prince de Craon. Elle étoit fille de *Guy-Augufte*, Comte de *Rohan-Chabot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Yvonne-Sylvie du Breil-de-Rays*. Il a eu de fa première femme :

1. JACQUES-LOUIS-GEORGES, Marquis de Clermont-d'Amboife, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, tué le 18 Octobre 1746 par un des foldats de fon Régiment, un jour de revue. Il avoit époufé, le 2 Mars 1745, *Marie-Henriette Racine du Jonquoy*, dont il n'a laiffé que

THOMASE-THÉRÈSE, née poffhume en Septembre 1746, mariée, le 3 Avril 1761, à *Jacques-Philippe de Choifeul*, Comte de Stainville, commandant ci-devant le Corps des Grenadiers de France. Voy. CHOISEUL.

2. JEAN-BAPTISTE-CHARLES-FRANÇOIS, appelé d'abord le *Chevalier de Clermont-Gallerande*, baptifé le 6 Août 1728, Brigadier d'Infanterie en 1756, ci-devant Colonel du Régiment de Bretagne après fon frère ainé, & nommé Ambaffadeur à la Cour de Portugal en Juin 1767. Il a époufé, par contrat figné en Juin 1769, N... de *Mouftier*, fille de *Philippe-Xavier*, Marquis de *Mouftier*. & de *Louife de Bournel*;

3. DIANE - JACQUELINE - LOUISE - JOSÈPHE, née le 21 Mars 1733, mariée 1^o le 8 Janvier 1753, à *Marie-Françoise-Auguste Goyon*, Comte de Gacé, né le 1^{er} Juin 1731, mort le 8 Février 1763. Voy. GOYON; & 2^o en 1766, à *Pierre-Charles-Etienne Maignard*, Marquis de la *Vaupalière*, Sous-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, né le 9 Octobre 1731;
4. Et N..., Abbesse d'Hières le 27 Janvier 1761.

Les armes de CLERMONT-GALLERANDE sont : *d'azur, à trois chevrons d'or, celui du chef brisé.*

Celles de CLERMONT-d'AMBOISE sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 chevrons d'or, le 1 brisé; aux 2 & 3 palé d'or & de gueules de 6 pièces.*

Les Auteurs qui ont écrit sur cette Maison sont : de Thou, Sainte-Marthe, le Laboureur, le *Nobiliaire de Champagne*, &c.

* CLERMONT en Argonne. Selon d'anciens titres, le Comté de *Clermont* étoit une Terre & Seigneurie particulière, mouvante de la Couronne, reffortifiante au Parlement de Paris. Ayant ensuite été possédée pendant quelque tems par les Ducs de Lorraine, ces Princes prétendirent qu'elle faisoit partie du Duché de Bar. Depuis 1633 jusqu'à la paix des Pyrénées, les Rois Louis XIII & Louis XIV s'en étoient mis plusieurs fois en possession, & l'avoient ensuite rendue aux Ducs de Lorraine; mais par le traité des Pyrénées, le Duc de Lorraine, qui régnoit alors, céda à la France tous les droits qu'il prétendoit avoir sur la Seigneurie & Comté de *Clermont*, ainsi que les Villes, Châteaux & Domaines de *Dun*, *Jametz* & *Stenay*.

Le Roi, qui, par ses Lettres-Patentes du mois de Mars 1648, avoit donné ces Terres au Prince de Condé, trouva bon que, par un des articles dudit Traité de Paix, ce Prince en fût mis en possession pour en jouir, ainsi qu'il en jouissoit avant sa sortie du Royaume, avec tous les droits qui avoient été cédés par le Duc de Lorraine & en toute propriété, à l'exception néanmoins des droits Régaliens, de la Souveraineté & de la Juridiction des cas Royaux, & à la charge de rendre au Roi, & à ses successeurs Rois, les *foi & hommage* de ces Terres & Seigneuries par un seul & même acte, comme d'un fief relevant de la Couronne.

Depuis ce tems, ces Terres sont toujours demeurées dans la Maison de BOURBON-CONDÉ. Les Lettres-Patentes de donation en faveur du Prince de Condé furent enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris en 1660 & 1661.

* CLERMONT en Beauvoisis, Comté qui a eu long-tems ses Comtes particuliers. CATHERINE DE CLERMONT, fille aînée de RAOUL, Connétable de France, porta ce Comté à Louis, Comte de Blois & de Chartres, son mari. *Thibaut*, dit le *Jeune*, leur fils, étant mort sans postérité en 1218, PHILIPPE-AUGUSTE acquit le Comté de *Clermont*, qui fut ensuite donné en apanage par Louis VIII à PHILIPPE DE FRANCE, son frère. Celui-ci ne laissa de *Mahaut*, Comtesse de *Boulogne* & de *Dammartin*, qu'une fille appelée *Jeanne*, qui mourut sans postérité en 1251, alors le Comté de *Clermont* retourna à la Couronne. SAINT-LOUIS le donna en apanage à ROBERT DE FRANCE, son sixième fils, en le mariant avec BÉATRIX DE BOURBON, fille unique & héritière de JEAN DE BOURGOGNE, & d'AGNÈS DE BOURBON; leur postérité en a joui jusqu'à CHARLES, III^e du nom, Duc de BOURBON, Connétable de France, tué au siège de Rome le 6 Mai 1527, sur lequel il fut confisqué pour crime de félonie.

On remarque avec une sorte d'étonnement, que SAINT LOUIS, en donnant le Comté de *Clermont* à ROBERT, son fils, voulut que ses descendants en fissent hommage à l'Evêque de Beauvais (pour plusieurs dépendances qui faisoient partie de ce Comté), tant qu'il ne seroit point réuni à la Couronne. En conséquence, LOUIS & JEAN DE BOURBON firent cet hommage à l'Evêque, Comte de Beauvais.

C'est en mémoire de ROBERT DE FRANCE que le feu Prince Louis, Abbé de St.-Germain-des-Prés, a été nommé *Comte de Clermont*. Le domaine étoit ci-devant engagé au feu Prince de Guise. Cette Terre avoit autrefois donné le nom à une grande & illustre Maison, qui a formé plusieurs branches, & dont nous allons donner la Généalogie. Orderic Vitalis parle de

I. RENAUD I^{er} qui vivoit en 1087, & laissa :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et MARGUERITE DE CLERMONT, seconde femme de *Hugues*, IV^e du nom, Comte de *Saint-Paul*.

II. HUGUES, 1^{er} du nom, Comte de CLERMONT, donna l'Eglise de Brulevert à l'Abbaye de Saint-Germer, & épousa *Marguerite de Roucy*, fille d'*Hilaudin*, 1^{er} du nom, Comte de Roucy, Seigneur de Rameru, & d'*Alix de Châtillon*, dont :

1. RENAUD, qui suit ;
2. GUY, mort en prison à Rouen ;
3. RAOUL, Chanoine de Beauvais ;
4. ERMENRUDE, mariée à *Hugues*, Comte de *Chester* en Angleterre ;
5. RICHILDE, mariée à *Dreux*, 11^e du nom, Seigneur de *Mello* ;
6. Et EMME, mariée à *Mathieu*, 1^{er} du nom, Comte de *Beaumont-sur-Oise*.

III. RENAUD, 11^e du nom, Comte de CLERMONT, vivant en 1114, épousa 1^{re} *Alix*, Comtesse de *Vernandois*, & 2^o *Clémence de Bar*, fille de *Renaud*, 1^{er} du nom, Comte de Bar, & de *Gillette de Vaudemont*. Du premier mariage vint :

1. MARGUERITE, mariée 1^o à *Charles de Danemark*, dit le *Bon*, Comte de Flandre ; & 2^o à *Thierry d'Alsace*, aussi Comte de Flandre.

Du second lit vont nés :

2. RAOUL, qui suit ;
3. 4. 5. & 6. GUY, RENAUD, GAUTIER & HUGUES, Abbé de Clugny en 1183 ;
7. SIMON, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ailli* & de *Néelle*, rapportée ci-après ;
8. MARGUERITE, Dame de Luzarche en partie, mariée, en 1152, à *Guy de Senlis*, 111^e du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteillier de France ;
9. Et MAHAUT, qui vivoit l'an 1165.

IV. RAOUL, Comte de CLERMONT, Connétable de France, soucrivit deux chartes des Abbayes de Saint-Denis en France, & de Saint-Victor à Paris, aux années 1174 & 1179 ; il fut l'un des Grands du Royaume qui accompagnèrent le Roi PHILIPPE - *Auguste* en son voyage de la Terre-Sainte, & mourut au siège d'Acres l'an 1191. Il portoit : *de gueules, femé de trèstès d'or, à 2 bars adossés de même*. Il avoit épousé *Alix*, Dame de Breteuil, fille aînée & héritière de *Valeran*, 111^e du nom, Seigneur de Breteuil, & d'*Alix de Dreux*, dont :

1. CATHERINE, qui suit ;
2. Et MAHAUT DE CLERMONT, mariée à *Hervé*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Vierzon*.

V. CATHERINE, Comtesse de CLERMONT, épousa *Louis*, Comte de Blois & de Chartres, dont vint : *Thibaut*, dit le *Jeune*, qui mourut l'an 1218, sans postérité. Il épousa 1^o *Mahaut d'Alençon* ; & 2^o *Clémence des Roches*.

BRANCHE

des Seigneurs d'*AILLI* & de *NÉELLE*.

IV. SIMON DE CLERMONT, fils puîné de RENAUD, 11^e du nom, Comte de Clermont, & de *Clémence de Bar*, sa seconde femme, fut Seigneur d'*Ailli*, & laissa de *Mahaut de Breteuil*, auparavant veuve du Seigneur de *Bulles*, & fille puînée de *Valeran*, 111^e du nom, Seigneur de Breteuil :

1. RAOUL, qui suit ;
2. ROBERT, qui fut père de

JEAN & SIMON.

3. JEAN, dit du *Plessis*, duquel on prétend qu'est issue la Maison de *Gaucourt* ;
4. Et JEANNE, dont on ignore l'alliance.

V. RAOUL DE CLERMONT, 1^{er} du nom, Seigneur d'*Ailli*, mort l'an 1214, épousa *Gertrude*, Dame de *Néelle*, fille de *Jean*, 1^{er} du nom, Seigneur de Néelle, dont :

1. SIMON, qui suit ;
2. THIBAUT, Chanoine de Beauvais en 1237 ;
3. RAOUL, Seigneur d'*Ailli* ;
4. RENAUD - GEOFFROY, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1236 ;
5. Et MAHAUT DE CLERMONT.

VI. SIMON DE CLERMONT, 11^e du nom, Seigneur de Néelle & d'*Ailli*, fut Régent du Royaume pendant le voyage que le Roi SAINT LOUIS fit en Afrique en 1270, & l'un des Grands que le Roi PHILIPPE le *Hardi* nomma pour défenseur & garde du Royaume & de ses enfans, au commencement de son règne. Il mourut en 1288. Il avoit épousé, en 1242, *Alix de Montfort*, Dame de Houdan, fille d'*Amauri*, 11^e du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, & de *Béatrix de Bourgogne*, dont :

1. RAOUL, qui suit ;
2. GUY, auteur de la branche des Seigneurs d'*Offemont* & de *Mello*, rapportée ci-après ;
3. ANAURY, Prévôt de Lille en Flandre, & Chanoine de Beauvais ;

4. SIMON, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1312 ;
5. Et BÉATRIX, mariée à *Jean*, 1^{er} du nom, Châtelain de *Lille*.

VII. RAOUL DE CLERMONT, 11^e du nom, Seigneur de Néelle & de Brios, Connétable de France, rendit de grands services aux Rois PHILIPPE le *Hardi* & PHILIPPE le *Bel*. Il étoit Connétable de France en 1287, lorsque PHILIPPE le *Bel* l'envoya avec une puissante armée en Guyenne, qu'il mit sous l'obéissance du Roi en 1293, après en avoir chassé le Lieutenant du Roi d'Angleterre, lequel étant descendu en 1294 à la Rochelle qu'il prit & brûla avec le Château de Blaye, vint mettre le siège devant Bordeaux, que le Connétable l'obligea de lever. Il accompagna aussi CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, dans toutes les expéditions qu'il fit en Gascogne, lorsqu'il y vint en 1295, puis il passa en Flandre à la suite du Roi en 1297, y défit quelques troupes près de Comines ; & la guerre continuant en ce pays, il se trouva à la fameuse journée de Courtrai, donnée contre son avis par ROBERT, Comte d'Artois, qui y perdit la vie, avec beaucoup de Noblesse Française, le 11 Juillet 1302. Il épousa 1^o *Alix de Dreux*, Vicomtesse de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, fille de *Robert*, Seigneur de Beu, & de *Clémence*, Vicomtesse de Châteaudun ; & 2^o *Isabelle de Hainaut*, fille de *Jean*, 11^e du nom, Comte de Hainaut, & de *Philippe de Luxembourg*, dont il n'eut point d'enfants. Il laissa de sa première femme :

1. ALIX, dite de *Néelle*, Vicomtesse de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, mariée 1^o à *Guillaume de Flandre*, de Tenremonde & de Richebourg ; & 2^o à *Jean de Châlons*, 1^{er} du nom, Seigneur d'Arlai ;
2. ISABEAU, mariée à *Hugues Larchevêque*, Seigneur de Montfort ;
3. Et BÉATRIX, dite JEANNE DE CLERMONT-NÉELLE, mariée à *Aimar de Lezignem*, dit de *Valence*, 1^{er} du nom, Comte de Pembroke, Sire de Valence, Vice-Roi d'Ecosse.

Cette branche portoit comme la précédente : & un lambel de 3 pendans d'argent.

BRANCHE

des Seigneurs d'OFFEMONT & de MELLO.

VII. GUY DE CLERMONT, 1^{er} du nom, dit de *Néelle*, second fils de SIMON, 11^e du nom, Sei-

gneur de Néelle & d'Ailli, & d'*Alix de Montfort*, Dame de Houdan, fut Seigneur de Breteuil & d'Offemont, & étoit Maréchal de France avant 1296. Il se trouva aux premières guerres de Flandre l'an 1297, & fut tué à la bataille de Courtrai le 11 Juillet 1302. Il avoit épousé *Marguerite de Thorotte*, Dame d'Offemont, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. RAOUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Thorigny*, de *Montgobert*, de *Paillart*, & de *Tartigny*, rapportée ci-après ;
3. ALIX, mariée à *Jean de Flandre*, 11^e du nom, Seigneur de Dampierre, de Saint-Dizier & de Vignori, avec laquelle elle vivoit l'an 1323 ;
4. MAHAUT, mariée à *Bernard*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Moreuil*, Maréchal de France ;
5. Et PÉRONNE, mariée à *Jean de Cherifi*, Seigneur de Muret.

VIII. JEAN DE NÉELLE, 1^{er} du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello & de Thorotte en partie, Conseiller & Chambellan du Roi, Grand-Queux de France, est le premier qui quitta le nom de *Clermont* pour prendre celui de *Néelle*, que sa postérité conserva. Il se trouva en 1345 au siège de la ville d'Angoulême, & en 1346 à la levée de celui de Saint-Omer, que les Flamands avoient assiégé, & encore à leur défaite près d'Arques. Il exerçoit la charge de Grand-Queux de France dès les années 1345, 1347 & suivantes ; & en cette qualité, le Roi lui fit don de 1000 liv. de rente à vie sur son trésor, en considération de ses services ; le nomma l'un des exécuteurs de son testament fait en 1347, & le commit en 1348 au Gouvernement de la ville de Coucy, pendant la minorité d'Enguerrand, Seigneur de Coucy. Le Roi JEAN lui confirma, en 1351, la rente à vie de 1000 livres que le Roi son père lui avoit donnée, dont il jouit jusqu'à sa mort arrivée le 25 Mai 1352. Il avoit épousé, l'an 1326, *Marguerite*, Dame de *Mello*, qui lui survécut, & dont il eut pour enfans :

1. GUY, qui suit ;
2. GUILLAUME, chef de la branche des Seigneurs de *Saint-Venant*, rapportée ci-après ;
3. AMAURI, vivant en 1357 ;
4. JEAN DE NÉELLE, dit *Herpin*, Seigneur de Saint-Crespin, qui, après avoir été *Coufure* de l'Eglise de Péronne, épousa *Marguerite de Voudenay*, veuve de *Pons de Château-*

neuf, & fille de *Thomas*, Seigneur de Voudey, & de *Jeanne de Conflans*, dont :

AGNÈS DE NÉELLE, dont l'alliance est ignorée ;

JEAN ;

Et *RAOUL* de NÉELLE, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415. Il laissa pour fille unique

MARGUERITE DE NÉELLE, mariée, en 1453, à *Jean de Crevecoeur*.

5. Et *ISABEAU*, Dame du Plessis-Cacheleu, vivante en 1377, mariée, vers 1350, à *Jean de Montmorency*, Seigneur de Beaufault.

IX. *GUY* DE NÉELLE, II^e du nom, Seigneur de Mello, de Guinemécourt, Lieutenant du Roi, Capitaine-Général & Souverain es parties d'Artois & de Boulonnois, étoit Maréchal de France dès 1345. Il se trouva dans toutes les guerres de son tems, où il rendit de grands services au Roi & à l'Etat, en reconnaissance desquels il reçut beaucoup de gratifications du Roi, qui, entr'autres, lui accorda, en 1348, 100 livres de pension sur son état, tant qu'il exerceroit la charge de Maréchal de France. Etant passé en Saintonge, il demeura prisonnier des Anglois dans un combat donné le 1^{er} Avril 1351, & ne sortit qu'après être convenu d'une grosse rançon, & pour laquelle le Roi lui donna une somme de 10000 écus par Lettres du 16 du même mois. Depuis, étant passé en Bretagne, il fut tué dans un combat donné à Moron le 13 Août 1352. Il avoit épousé, 1^o le 23 Mai 1342, *Jeanne*, fille de *Thomas*, Seigneur de *Bruyères-le-Châtel*; & 2^o en 1351, *Ifabeau de Thouars*, Dame de Bridiers & de Gamaches, remariée à *Ingerger*, Seigneur d'*Amboise*. Elle étoit seconde fille de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comtesse de *Dreux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. *JEAN*, qui fuit ;
2. *ROBERT*, lequel servit es guerres de Normandie & de Picardie en 1379 & 1380 ;
3. *MARIE*, mariée à *Raoul le Flamant*, Seigneur de *Cani* ;
4. Et *YOLANDE* DE NÉELLE, mariée à *Colart d'Estouteville*, Seigneur d'*Auffebofc*.

X. *JEAN* DE NÉELLE, II^e du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello, &c., demeura jeune sous la tutelle de *Marguerite*, Dame de

Mello, son aïeule. Il servit dès 1364, se trouva aux actions militaires en Normandie, en Picardie, & rendit de grands services aux Rois *CHARLES V* & *CHARLES VI* dans les guerres, & mourut en 1388, laissant d'*Ade de Hangeß*, Dame d'Acheu, veuve d'*Aubert de Hangeß*, Seigneur de Genlis, & fille de *Gilles de Mailly*, Seigneur d'Acheu, & de *Péronne de Rayneval* :

1. *GUY*, qui fuit ;
2. *LOUIS*, Doyen de l'Eglise de Beauvais en 1421 ;
3. *BLANCHE*, mariée 1^o à *Raoul de Flavi*, Seigneur de *Bafentin* ; 2^o à *Guy de Beadormont*, Seigneur de *Neuille* ; & 3^o à *Hedor de Chartres*, Seigneur d'*Onze-en-Bray* ;
4. *JEANNE*, mariée 1^o à *Guy de Laval*, Seigneur d'*Attichy* ; 2^o à *Mathieu d'Arli*, dit *Sarrazin*, Seigneur du *Quesnoy* ; 3^o à *Jean*, Seigneur de *Donquerre* ; & 4^o à *Jean d'Humières* ;
5. Et *MARIE* DE NÉELLE, qui vivoit en 1430, mariée 1^o à *Renaud de Trie*, dit *Patrouillard*, Seigneur de *Monci-le-Châtel* ; & 2^o à *Jean*, Seigneur de *Montravelle*.

XI. *GUY* DE NÉELLE, III^e du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello, Conseiller & Chambellan du Roi, suivit le Duc de Bourbon au voyage qu'il fit outre-mer en Avril 1390, & fut l'un des 12 Seigneurs que les Princes choisirent en 1410 pour gouverner le Royaume. Il étoit Grand-Maitre-d'Hôtel de la Reine en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Son Iseau est aux armes de NÉELLE : deux lions, pour supports ; & Cimier : une fleur épanouie. Il avoit épousé, par contrat du 2 Août 1389, *Marguerite de Coucy*, Dame de *Romeni*, fille de *Raoul de Coucy*, Seigneur de *Montmirail*, & de *Jeanne d'Harcourt*, dont il eut :

1. *JEAN* DE NÉELLE, Seigneur d'Offemont, vivant en 1434 ;
2. *GUY*, qui fuit ;
3. N... , tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, avec son père ;
4. *BLANCHE*, morte en 1427, mariée à *Louis de Soyecourt*, Seigneur de *Moy* ;
5. Et *JEANNE*, mariée 1^o à *Guy de la Personne*, Vicomte d'*Ac* ; & 2^o à *Eustache de Conflans*, IV^e du nom, Seigneur de *Chamery*, vivant en 1457.

XII. *GUY* DE NÉELLE, IV^e du nom, Seigneur de Mello, puis d'Offemont, Conseiller

& Chambellan du Roi, surprit en 1421 la ville de Saint-Riquier, qu'il défendit longtemps contre les troupes du Duc de Bourgogne, & qu'il fut obligé de rendre par composition, pour retirer plusieurs Seigneurs qui avoient été pris en venant à son secours. Ayant tenté d'entrer dans la ville de Meaux, assiégée par l'armée du Roi d'Angleterre, il y demeura prisonnier, n'en sortit qu'en rendant les places qu'il occupoit, & jurant d'observer la paix faite à Troyes; & mourut fort âgé en 1473. Il avoit épousé, par traité du 2 Juillet 1427, qui ne fut accompli que 2 ans après, *Jeanne de Saluces*, fille de *Thomas*, Marquis de Saluces, & de *Marguerite de Roucy*. En faveur de ce mariage, *Blanche de Coucy*, aïeule maternelle de l'épouse, lui donna la Terre & Châtellenie d'Encre, & *Louis*, Marquis de Saluces, toutes celles que son père avoit au Royaume de France. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. JEANNE, mariée à *Jacques de Villiers*, Seigneur de l'Isle-Adam, Prévôt de Paris ;
3. JACQUELINE, Dame d'Acheu, mariée à *Louis*, Seigneur de Contay, de la Forêt & de Morcourt ;
4. Et BLANCHE, mariée, en 1453, à *Louis de Valpergue*.

XIII. JEAN DE NÉELLE, III^e du nom, Seigneur de Mello, d'Offémont, d'Encre, &c., vivant en 1475, avoit épousé, en 1463, *Jacqueline de Croy*, fille de *Jean*, Seigneur de Chimay, & de *Marie de Lalain*, dont il eut :

1. GUY, mort jeune ;
2. Et LOUISE DE NÉELLE, Dame d'Offémont, de Mello, d'Encre, Braye-sur-Somme, &c., mariée à *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuse, Sénéchal d'Anjou, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve, elle donna par contrat du 13 Avril 1524, les Terres d'Offémont, de Mello, d'Encre & de Braye-sur-Somme, à *François de Montmorency*, Seigneur de la Rocheport, Gouverneur de l'Isle-de-France, & à *Charlotte de Humières*, son épouse, en faveur de leur mariage, à condition que venant à mourir sans enfans, les Terres d'Offémont & de Mello demeureroient à la Maison de Montmorency, & celles d'Encre & de Braye-sur-Somme, à celle d'Humières.

Cette branche portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de CLERMONT-NÉELLE; de gueules, semé de trèfles d'or, à 2 bars adossés aussi d'or, brochant sur le tout.*

BRANCHE

des Seigneurs DE SAINT-VENANT & DU SAUCHOI.

IX. GUILLAUME DE NÉELLE, second fils de JEAN DE NÉELLE, I^{er} du nom, Seigneur d'Offémont, &c., & Grand-Queux de France, & de *Marguerite*, Dame de Mello, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il avoit épousé *Alips*, Dame de Saint-Venant, du Sauchoi, du Mesnil-Madame-Rance, & de Neuville en Laonnois, vivante en 1371, dont il eut :

1. ROBERT, qui suit ;
2. GUILLAUME, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
3. Et JEANNE, mariée au Seigneur de Sains.

X. ROBERT DE NÉELLE, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoi, mourut en 1376. Il laissa d'*Ide de Dormans*, Dame de Fleurien-Montagne, morte le 8 Octobre 1379, fille de *Guillaume*, Seigneur de Dormans, & de *Jeanne Baude*, Dame de Silli :

XI. JEAN DE NÉELLE, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoi, qui mourut au voyage de Hongrie en 1396, sans enfans de *Jeanne de Trie*, remariée à *Colart d'Esouteville*. Elle étoit sœur de *Renaud de Trie*, Amiral de France. JEAN eut pour fils naturel :

Leonel, auquel sa cousine JEANNE DE NÉELLE laissa l'usufruit de la Terre de Saint-Venant.

X. GUILLAUME DE NÉELLE, II^e du nom, fils puîné de *Guillaume*, & d'*Alips*, Dame de Saint-Venant, fut Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoi, après la mort de son neveu, & Châtelain de Douai, à cause de sa femme *Mahaut de Waurin*, Dame de Gouffancourt, fille d'*Heñor de Waurin*, Seigneur de Gouffancourt, dont :

JEANNE DE NÉELLE, Dame de Saint-Venant, du Sauchoi, &c., mariée, 10 vers 1401, à *Robert de Boulogne*, dit le *Tirant*, Seigneur du Tronquoy, Fresli, Vaux, Méri, &c., premier Ecuyer-Tranchant du Roi; 2^e à *Jean Piau*; & 3^e étant âgée de plus de 60 ans, à *Robert*, bâtard de *Saveuse*, qui n'en avoit pas 21, avec lequel elle vendit la Terre de Saint-Venant à *Colart de Romines*, ayant réservé l'usufruit à *Leonel de Néelle*, fils naturel de JEAN DE NÉELLE, Seigneur de Saint-Venant, son cousin germain.

BRANCHE

des Seigneurs de THORIGNY, de MONTGOBERT, de PAILLART & de TARTIGNY.

VIII. RAOUL de CLERMONT, second fils de Gux, 1^{er} du nom, dit de *Néelle*, Seigneur de Breteuil, Maréchal de France, & de *Marguerite de Thorotte*, retint le furnom de *Clermont*. Il fut Seigneur de Thorigny, & mourut en 1321. Il avoit épousé *Jeanne de Chambly*, Dame de Montgobert, qui vivoit encore en 1371, fille de *Pierre*, Seigneur de Wiermes, &c., & de *Jeanne de Machault*, dont il eut :

1. RAOUL, qui suit;
2. JEAN, rapporté après la postérité de son frère aîné;
3. ROBERT, Seigneur de Boomont, Maréchal du Duc de Normandie, dont il avoit les bonnes grâces, massacré en présence du Dauphin, dans une fédition à Paris, en Mars 1357, fans avoir été marié;
4. ROBERT, Seigneur de Fai-aux-Loges & de Sotteville en Caux, mort fans alliance;
5. JEANNE, mariée à *Guillaume le Bouteiller de Senlis*, IV^e du nom, Seigneur de Chantilly, morte fans enfans;
6. Et MARGUERITE, Dame de Montgobert, mariée à *Nicolas*, Seigneur de Menon.

IX. RAOUL de CLERMONT, II^e du nom, servit en l'Ost de Bouvines sous le Duc de Normandie, commit de grandes violences contre les Religieux de Longpont, pour réparation desquelles il fut condamné à de grosses amendes, par Arrêt du Parlement, & mourut pendant le procès, avant 1354, laissant d'*Isabelle de Coucy*, Dame de Paillart & de Tartigny, fille de *N...* de *Coucy*, Seigneur de Pinon, &c. :

1. JEAN, qui suit;
2. RAOUL, Seigneur de Tartigny, Ecuyer d'honneur du Roi, qui obtint remission en Janvier 1354, des excès commis par son père, contre l'Abbaye de Longpont. Le Roi lui accorda en 1370, quelques sommes de deniers pour lui aider à payer sa rançon aux ennemis, desquels il étoit prisonnier;
3. Et JEANNE de CLERMONT.

X. JEAN de CLERMONT, Seigneur de Paillart & de Tartigny, servit ès guerres de Gascogne en 1358, & de Flandre en 1362. Il épousa *Marie de Campremi*, remariée à *Guillaume de Braquemont*, dit *Braquet*, Sei-

Tome V.

gneur de Sédan. Elle eut de son premier mariage :

1. JEAN, Seigneur de Paillart & de Tartigny, dont on ignore la postérité;
2. BÉATRIX, mariée à *Jean de Tilli*, Seigneur de Chamboi, dont elle étoit veuve en 1435;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean de Fricamps*, dont elle étoit veuve en 1397.

Cette branche portoit comme ci-devant, & un lambel de 3 pendans d'argent.

BRANCHE

des Seigneurs de CHANTILLY & Vicomtes d'AUNAI.

IX. JEAN de CLERMONT, second fils de RAOUL, Seigneur de Thorigny, & de *Jeanne de Chambly*, Dame de Montgobert, obtint en Avril 1347 la Terre de *Chantilly*, dont il prit le titre, & fut nommé Maréchal de France en 1352. Il fut fait Lieutenant du Roi en Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Limousin & ès parties d'Auvergne, par Lettres du 1^{er} Janvier 1354; servit en Berry en 1356, & se trouva à la journée de Poitiers le 19 Décembre 1356, où il perdit la vie. Il avoit épousé *Marguerite de Mortagne*, Vicomtesse d'Aunai, Dame de Chef-Boutonne, Mortagne, Mirabelle, &c., morte en 1385, laquelle possédoit jusqu'à 17 forteresses, tant en Poitou qu'en Saintonge, qui tenoient garnison pour le Roi. Elle s'étoit remariée à *Jean de la Perfonne*, Seigneur d'Acé, qui fut à cause d'elle Vicomte d'Aunai. Elle étoit fille unique de *Pons*, Seigneur de Mortagne, &c., & de *Claire de Lezai*, Dame de Boëslec & de Mal-Prouvoit. JEAN laissa :

X. JEAN de CLERMONT, II^e du nom, Vicomte d'Aunai, Seigneur de Mortagne, &c., qui fut fort jeune sous la tutelle de sa mère. Il se trouva au siège & à la prise du Château, dit *Fan-sur-Charente*, en la Sénéchaussée d'Angoumois; servit dans les guerres de Gascogne, sous le Maréchal de Sancerre, & fut retenu avec plusieurs Seigneurs pour accompagner le Roi aux voyages qu'il méritoit de faire en Allemagne & en Angleterre dans les années 1386 & 1388. Son sceau est aux armes de CLERMONT-NÉELLE avec une bordure engrêlée pour brisure. Il mourut avant le mois de Septembre 1400, & laissa d'*Eléonore de Périgord*, fille d'*Archambault*, IV^e du nom, Comte de Périgord :

LOUISE de CLERMONT, Vicomtesse d'Aunai,

G g g

Dame de Mortagne, &c., mariée à *François*, Seigneur de *Montberon*, fils aîné de *Jacques*, Sire de *Montberon*, Maréchal de France.

Cette branche portoit comme ci-devant, & un lambel de 3 pendans d'argent. Duchesne, Sainte-Marthe, du Bouchet, le P. Labbe, &c., ont parlé de cette ancienne Maison éteinte, & la Généalogie que nous venons d'en donner est extraite du P. Anselme.

* CLERMONT - LODÈVE, en Languedoc, Maison à qui la Ville de Lodève a donné son nom; c'est une branche de celle de Castelnau. Sans entrer dans un détail sur lequel on peut consulter les *Mémoires de Castelnau* & les Additions de le Laboureur, il suffit de dire que *Pons de Castelnau*, II^e du nom, épousa CATHERINE DE CLERMONT-LODÈVE, fille unique & héritière de DIEUDONNÉ-GUILLAUME, Seigneur de CLERMONT, dont il eut PONS, mort sans enfans, & PIERRE, dit *Tristan*, Seigneur de CLERMONT. Celui-ci épousa *Catherine d'Amboise*, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Chautmont, dont il eut *Pierre*, qui continua la postérité; & *François-Guillaume de Castelnau*, dit le *Cardinal de Clermont*. Son mérite & la protection du Cardinal Georges d'Amboise, son oncle, contribuèrent extrêmement à son élévation: c'étoit un esprit vif & agissant. Il eut d'abord l'Évêché d'Agde, puis celui de Valence, ensuite l'Archevêché de Narbonne, & enfin celui d'Auch. Le Pape Jules II l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1503, & l'an 1507 il fut Ambassadeur pour le Roi Louis XII, vers le même Pontife, auprès duquel il agit avec beaucoup de zèle en faveur de la France, pour laquelle ce Pape n'étoit pas bien intentionné. Le Cardinal fut arrêté, & mis d'abord dans une tour du Château-Saint-Ange, mais on lui rendit la liberté. Il souscrivit l'an 1511 à la Bulle de l'indiction du Concile de Latran. Depuis, on lui donna la Légation d'Avignon, où il mourut Doyen des Cardinaux l'an 1540.

Louis de Guilhem-de-Castelnau, Comte de Clermont-Lodève, Marquis de Cessac, qui avoit été Maître de la Garde-Robe du Roi, mourut le 25 Avril 1705. Il avoit épousé, le 16 Mars 1698, *Jeanne-Thérèse-Pélagie d'Albert*, née le 8 Octobre 1675, morte le 14 Janvier 1756, fille de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, & d'*Anne de Rohan-Guéméné*, dont :

N..., Chef de la Maison de *Clermont-Lodève*, mort en 1715, âgé de 12 ans.

Les armes: fascé d'or & de gueules, au chef d'hermines.

La Terre de *Clermont-Lodève*, avec titre de *Baronnie*, fut vendue par Madame de *Cessac* à N... de *Castagnier d'Auriac*. Cette Baronnie donne entrée aux Etats de la Province de Languedoc. Elle a été achetée par M. de *Lordat*, qui a fait transporter ce titre sur la Terre de *Bran*, près de Carcassonne, & qui lui donne entrée comme Baron aux Etats de cette Province.

CLERON, en Lorraine. CLAUDE DE CLERON, Baron de Saffre, épousa, en 1620, *Gabrielle d'Averhault*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Marcoffey*, qui lui porta en mariage la Baronnie d'*Hauffonville*, situé à quatre lieues de Nancy. Il en eut :

ANTOINE DE CLERON, Baron de Saffre & d'*Hauffonville*, Grand-Maitre de l'Artillerie de Lorraine, marié, en 1645, à *Agnès-Anne de Raigecourt*, dont :

JEAN-IGNACE DE CLERON, dit le *Comte d'Hauffonville*, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & Grand-Maitre de l'Artillerie de Lorraine, qui épousa, en 1692, *Marie-Louise du Hautoy*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-LOUIS-BERNARD, qui suit;
2. Et ALBERT, dit le *Comte de Marcoffey*, né en 1703, établi en Silésie, où il s'est marié.

CHARLES-LOUIS-BERNARD DE CLERON, dit le *Comte d'Hauffonville*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Grand-Louvetier du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, est mort à Nancy le 4 Février 1754 dans sa 54^e année. Il avoit épousé *Marie-Françoise de Massemback*, morte le 3 Mai 1748, dont :

1. JOSEPH-LOUIS-BERNARD, qui suit;
2. MARIE-JEANNE-THÉRÈSE, mariée, le 25 Mars 1749, à *Charles-François-Antoine*, Marquis de *Léoncourt-Blainville*, mort le 11 Mai 1750;
3. Et N... DE CLERON, Chanoinesse de Remiremont.

JOSEPH-LOUIS-BERNARD DE CLERON, Comte d'*Hauffonville*, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal-Rouffillon, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Marine, épousa, le 15 Mai 1768, *Viçoire-Félicité de Regnier de Guerchy*, née le 27

Novembre 1745, fille de *Louis-Claude-François*, Comte de Guerchy, & de *Gabrielle-Lydie d'Harcourt*, dont :

CHARLES-LOUIS-BERNARD, né en 1770.

Les armes : de gueules, à la croix d'argent cantonnée de 4 croix de même, tréflées & couronnées d'or ; sur le tout de gueules, chargé de 3 besans d'argent à dextre 2 & 1, & à fenestre de 5 saffres ou aiglettes de mer, posées en sautoir.

CLERVAUX, en Poitou, Diocèse de Poitiers, Terre, Seigneurie & Baronnie, érigée en Marquisat par Lettres du mois de Février 1620, registrées le 21 Avril 1621, en faveur de *César d'Aumont*, Baron de Chappes, Gouverneur de Touraine, frère aîné d'Antoine, premier Duc d'Aumont, issu au XI^e degré de *Jean*, Sire d'Aumont, qui accompagna Saint Louis au voyage d'outremer en 1248. *Jean-Jacques d'Aumont*, fils de *César*, mourut le 10 Avril 1657 sans alliance, & eut pour héritière sa sœur *Anne d'Aumont*, mariée à *Gilles Fouquet*, ci-devant premier Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi. Voy. AUMONT.

CLERVAUX, branche cadette de la Maison de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe de Vienne*, troisième fils de *Guillaume*, Seigneur de Montbis, & de *Béatrix de Cusance*. Voy. VIENNE.

Il y a aussi une branche de la Maison de *Cuseau*, qui a porté le nom de *Clervaux*. Voy. CUSEAU.

* CLÉRY-CRÉQUY, en Picardie, Diocèse d'Amiens, Terre & Seigneurie, portée en mariage, avec les Fiefs de Villersfaucou, Hamel, le Cat, Maurepas & Frémontel, sis à Feuillère, mouvans du Roi à cause du Château de Péronne, à *Charles de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Sandricourt, par *Antoinette de Biche*, dite de *Cléry*, fille de *Jean*, & issue de *Guillaume de Biche*, Seigneur de *Cléry*, Président des Finances, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye. *Antoinette de Biche*, qui mourut en 1599, eut pour fille unique *Claude de Saint-Simon*, mariée, en 1572, à *Claude de Créquy*, II^e du nom, Seigneur de Bernieulles, & père de *Charles de Créquy*, en faveur duquel la Seigneurie de *Cléry* & les Fiefs ci-dessus fu-

rent unis & érigés en Comté par Lettres du 15 Janvier 1623. *Charles de Créquy* fut aïeul d'*Alexandre de Créquy*, Comte de *Créquy-Bernieulles* & de *Cléry*, mort sans postérité en 1702, laissant l'aînesse au Marquis de *Créquy-Hémont*, & le Comté de *Cléry* à son neveu *Gabriel-René*, Marquis de *Mailloc*, fils de sa sœur *Renée de Créquy*, & de *Gabriel*, Seigneur de *Mailloc*. Le Marquis de *Mailloc* étant mort sans enfans le 11 Octobre 1724, sa veuve *Claude-Lydie de Harcourt* se fit adjudger le Comté de *Cléry-Créquy*, qui a été depuis acquis par *M. Bernard*, Secrétaire du Roi, père de *M. de Balainvilliers*, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité d'Auvergne en 1757. Voy. BERNARD.

CLÈVES. Les Comtes & Ducs-Pairs de Nevers de la Maison de *Clèves* doivent leur origine aux Comtes d'Aten ou d'Altembert, depuis Comtes de la Marck & Ducs de *Clèves*, qui ont formé différentes branches. Quant aux Comtes de Nevers de cette Maison, ils ont pour auteur

JEAN, I^{er} du nom, Comte de CLÈVES, Duc de la Marck, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 5 Septembre 1481. Il avoit épousé *Elisabeth de Bourgogne*, Comtesse de Nevers & d'Eu, fille & héritière de *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, de Réthel, &c.

FRANÇOIS DE CLÈVES, II^e du nom, Duc de Nevers, Pair de France, mourut le 10 Janvier 1562 sans enfans d'*Anne de Bourbon*, fille de *Louis de Bourbon*, Duc de Montpensier.

JACQUES DE CLÈVES, Seigneur d'Orval, fut aussi Duc de Nevers après la mort de son frère aîné. Il mourut aussi sans postérité le 6 Septembre 1564 ; & HENRIETTE DE CLÈVES, Comtesse de Nevers & de Réthel, épousa le 4 Mars 1565 *Louis de Gonzague*, Prince de Mantoue, qui, par elle, devint Duc de Nevers & de Réthel. Voy. GONZAGUE ; sur les Comtes de *Clèves*, *Imhoff*, *Sainte-Marthe*, le *P. Anselme*, &c.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 contr'écartelé ; au 1 de CLÈVES ; au 2 de LA MARCK ; au 3 d'ARTOIS ; au 4 de BRABANT ; aux 2 & 3 contr'écartelé : aux 1 & 4 de BOURGOGNE-MODERNE ; au 2 de RÉTHEL ; au 3 d'ALBERT-ORVAL.

CLIFFORD, famille noble & ancienne d'Angleterre. Le premier dont parle Dugdale s'appeloit PONCE.

GAUTIER de CLIFFORD, son petit-fils, possédoit plusieurs Seigneuries sous le règne de HENRI II, Roi d'Angleterre.

THOMAS de CLIFFORD, homme de guerre de grande réputation, eut deux frères cadets, GUILLAUME & LOUIS de CLIFFORD.

De cette dernière branche sont descendus les *Clifford* du Comté de Devon, parmi lesquels THOMAS, père du Lord Clifford, qui vivoit encore en 1701, fut, à cause de son mérite & de son habileté, Contrôleur, ensuite Trésorier du Roi CHARLES II, & honoré du titre de *Lord Clifford de Chudleigh*, & enfin Grand-Trésorier d'Angleterre. Voy. Dugdale, Imhoff & Moréri.

CLINCHAMP, famille noble & ancienne établie en Normandie, qui tire son origine de la Terre de *Clinchamp*, située en Touraine. Le premier dont on ait connoissance, selon Orderic Vitalis, est

GAUTIER de CLINCHAMP, qui vivoit en 1098, & s'établit en Normandie, où il fonda le Fief de *Clinchamp*, situé dans la Vicomté de Falaise, & eut pour fils :

HUGUES, Seigneur de CLINCHAMP en 1138, qui fit plusieurs fondations à l'Hôtel-Dieu de Caen, & lui aumôna le Bénéfice de *Clinchamp*. Il mourut vers 1157, laissant :

1. RAUL, qui suit ;
2. HUGUES, Chevalier ;
3. Et PHILIPPE, Dame du Rosel & des Meferets, mariée 1^o à Raoul, Sire de *Hanars* ; & 2^o à Robert Patry, desquels elle n'eut point de lignée.

RAUL, Seigneur de CLINCHAMP, Chevalier, vivant en 1183, ratifia les donations faites par HUGUES, son père, auxquelles signa aussi HUGUES, son frère, comme il est porté dans la Bulle du Pape INNOCENT III, de 1210. Ses enfans furent :

1. ALAIN, qui suit ;
2. PIERRE, Chevalier, chef de la première branche de *Clinchamp*, rapportée ci-après ;
3. Et LUCETTE, mariée à Jean, Seigneur d'*Achey*, 11^o du nom, vivant en 1257, fils de Gilbert, Seigneur d'*Achey*, & de Marie de *Creully*.

ALAIN, 1^{er} du nom, Seigneur de CLINCHAMP & des Meferets, après avoir hérité de PHILIPPE de CLINCHAMP, sa tante, fit plusieurs dona-

tions aux Abbayes de Caen, du Plessis & de Monlons. Il laissa :

1. ALAIN, qui suit ;
2. Et GEOFFROY, Chevalier, qui fut un de ceux qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, en son voyage de mer l'an 1295.

ALAIN de CLINCHAMP, 11^o du nom, Seigneur des Meferets, vivant en 1322, épousa *Jeanne de Vallengougnard*, dont il eut entr'autres enfans :

PHILIPPE de CLINCHAMP, Seigneur des Meferets & de la Chapelle en 1370, qui acquit le Fief du Val-Hervey de *Geoffroy*, l'an 1378. Il rendit ensuite hommage au Connétable de France de ses Terres des Meferets, de la Chapelle & d'Estry. Il épousa 1^o *Jeanne le Beuf* ; & 2^o *Jeanne du Bois*, dont il n'eut point d'enfans ; ceux de la première femme furent :

1. VIGOR, qui suit ;
2. RICHARD, Seigneur de Daneville, qui fut un des 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel l'an 1423 ;
3. COLIN, Chevalier, vivant en 1421 ;
4. Et JEANNE, mariée à Jean de Bures, Chevalier.

VIGOR de CLINCHAMP, Seigneur des Meferets, de la Chapelle, &c., acquit le Fief de Canteil de *Jeanne du Bois*, sa belle-mère, en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, laissant de *Jeanne de Briqueville*, fille de Guillaume, Seigneur de Briqueville, & de *Jeanne de Meulan* :

1. PHILIPPE, 11^o du nom, Seigneur des Meferets & de la Chapelle, Vicomte de Vire, qui fut élevé dans la Maison des Rois CHARLES VII & LOUIS XI & fut Grand-Chambellan & Grand-Pannetier de France, Capitaine & Gouverneur de Lisieux & de Granville en 1469. Il épousa 1^o *Isabeau Hérisson*, veuve de François des Biars, Baron de Mehau ; & 2^o *Jeanne le Beuf*, desquelles il n'eut point de lignée ;
2. OLIVIER, qui suit ;
3. Et CATHERINE, mariée à Robert Beton, Seigneur de la Haye.

OLIVIER de CLINCHAMP, Seigneur des Meferets & de la Chapelle, après son frère, épousa, en 1431, *Jeanne de Caudecoffe*, veuve de Nicolas Lonnert, & fille & héritière de Pierre de Caudecoffe, & de Judith de Thibouville, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de la Chapelle, qui épou-

fa *Susanne le Bois*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;

3. Et JEAN, qui fut d'Eglise.

JACQUES DE CLINCHAMP, Seigneur des Meferets, de Caudecoste & de Lebisey, époufa, en 1483, *Gillette de Vipart*, Dame de Launay, fille de *Guillaume*, Seigneur de Launay, & de *Jacqueline d'Ancre*. Decemariage vinrent :

1. OLIVIER, Seigneur de Launay, qui fut d'Eglise ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Caudecoste*, rapportée ci-après ;
4. COTENTIN, Seigneur de Saint-Germain, qui fit aussi une branche, sur laquelle nous n'avons nulle connoissance ;
5. Et JEAN, qui fut d'Eglise.

JEAN DE CLINCHAMP, Seigneur de Launay & des Meferets, mourut en 1531. Il époufa, le 16 Septembre 1529, *Thomasse d'Anisy*, morte en 1538, fille de *N.... d'Anisy*, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, en Picardie, & laissa :

1. JEAN, Seigneur de Launay, mort sans enfans au siège de Mucidan en 1552 ;
2. Et NICOLAS, qui fuit.

NICOLAS DE CLINCHAMP, I^r du nom, Seigneur de Launay, des Meferets & du Theil, époufa, en 1554, *Ifabelle de Vipart*, fille de *Robert*, Seigneur de Silly, & de *Françoise de Pellevé*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. JACQUES, Seigneur des Meferets, marié, en 1590, à *Marguerite de la Vigne*, Dame d'Esmondeville. Il en eut :
 1. JEAN DE CLINCHAMP, mort sans alliance ;
 2. & 3. MARIE & BARBE, dont on ignore la destinée.
3. PIERRE, mort jeune ;
4. JOURDAINE, mariée à *Julien du Pont-Belanger* ;
5. Et THOMASE, Religieuse à Argentan.

NICOLAS DE CLINCHAMP, II^e du nom, Seigneur de Launay & du Theil, époufa, l'an 1585, *Marie de Mainemare*, fille & héritière de *René*, Baron de Fréville, Seigneur de Bellegarde, de Hellenviller & de Pommereuil, & de *Renée le Veneur*. De cette alliance naquirent :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. TANNEGUY, Seigneur de Frencheviller, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de ses femmes, & s'il eut postérité ;

3. JEAN, Seigneur de Pommereuil, qui époufa *N.... de Raffent*, dont il eut une fille unique ;

4. GILLONNE, Religieuse à l'Abbaye de Moncel ;
5. Et DIANE, morte sans avoir été mariée.

GABRIEL DE CLINCHAMP, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller, Baron de Launay & de Fréville, Bailli & Gouverneur d'Evreux, Lieutenant de la Vénérie de France, & Capitaine de 50 hommes d'armes pour le service du Roi, avoit époufé *Antoinette de Mornay*, fille de *N....*, Seigneur de Villarcieux, & de *Marie de Groufches*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CLAUDE, Chevalier de Malte ;
3. MARIE, Abbesse au Pont-de-l'Arche ;
4. CHARLOTTE, Religieuse au même lieu ;
5. ANTOINETTE, Religieuse à Saint-Nicolas de Verneuil ;
6. Et ANNE, qui a été mariée.

FRANÇOIS DE CLINCHAMP, Seigneur de Bellegarde, de Launay & de Hellenviller, époufa *Judith de Lombelon*, Dame de Saint-Ouen, fille & héritière en partie de *N... de Lombelon*, Seigneur de Saint-Ouen, & de *N.... d'Esmaleville*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE-ROBERT, Baron de Hellenviller, qui fut Page de l'Ecurie du Roi en 1667 ;
2. RENÉ, Chevalier de Malte ;
3. & 4. HÉLÈNE-JUDITH & CATHERINE.

BRANCHE

des Seigneurs de CAUDECOSTE.

GUILLAUME DE CLINCHAMP, Seigneur de Caudecoste, vivant en 1548, troisième fils de JACQUES, Seigneur des Meferets, & de *Gillette de Vipart*, époufa *Françoise Costard*, & en eut :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. Et CHARLES, Chevalier.

ROBERT DE CLINCHAMP, Seigneur de Caudecoste & de Bafoque, époufa, en 1567, *Thomase de Nolent*, fille de *Guy*, Seigneur de Facy, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CHARLES, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Vaubourg ;
3. OLIVIER, Prêtre & Curé de Bafoque ;
4. NICOLAS, Seigneur du Fay, mort sans alliance ;
5. ANNE, femme de *Charles de Tilly*, Seigneur de la Tonne, qui n'a point eu d'enfans ;

6. Et MARIE, mariée, le 21 Février 1594, à *Jean de Livet*, Marquis de Barville. Voy. LIVET.

JEAN DE CLINCHAMP, Seigneur de Caudecoffe & de Basfoque, épousa, en 1602, *Françoise de Hally*, & ne laissa point de postérité.

BRANCHE
de CLINCHAMP.

PIERRE DE CLINCHAMP, second fils de RAOUL, Seigneur de Clinchamp & des Meferets, vivant en 1321, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

GUILLAUME DE CLINCHAMP, Seigneur de Bobie, qui épousa, l'an 1392, *Robine des Isles*, & en eut :

1. & 2. RICHARD & COLIN, morts sans alliance;
3. JEAN, qui suit;
4. 5. & 6. FERRAND, Chevalier, THOMAS & GUILLAUME, Prêtres.

JEAN DE CLINCHAMP partagea avec ses frères l'an 1452, & épousa *Agnès Rouault*, dont :

1. THOMAS, qui suit;
2. PIERRE, auteur de la troisième branche de *Clinchamp*, rapportée ci-après;
3. PHILIPPE, mort sans lignée;
4. Et LUCAS.

THOMAS DE CLINCHAMP partagea avec ses frères en 1460, fit ses preuves de Noblesse devant *Raymond de Montfaut* l'an 1463, & épousa *Laurence de Creully*, de laquelle vinrent :

1. NOEL, qui suit;
2. Et JEAN, chef de la seconde branche de *Clinchamp*, rapportée ci-après.

NOEL DE CLINCHAMP épousa *Françoise le Breton*, dont vint :

CHARLES DE CLINCHAMP, qui eut de sa femme dont le nom est inconnu :

1. MARIN, qui suit;
2. Et GUILLAUME.

MARIN DE CLINCHAMP eut pour fils :

1. NOEL, Seigneur de Moudam;
2. Et CHARLES, qui suit.

CHARLES DE CLINCHAMP, II^e du nom, épousa *Hadrienne Guerout*, dont vint :

CHARLES.

SECONDE BRANCHE
de CLINCHAMP.

JEAN DE CLINCHAMP, second fils de THOMAS, & de *Laurence de Creully*, épousa *Jeanne de Hotot*, & eut :

JEAN DE CLINCHAMP, II^e du nom, Seigneur de Moudam, qui laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. JACQUES, qui suit;
2. & 3. JEAN & JACOB.

JACQUES DE CLINCHAMP, Seigneur de Moudam, eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et NICOLAS.

PIERRE DE CLINCHAMP, Seigneur de Moudam, fut père de :

1. GUILLAUME;
2. & 3. MARIN & PIERRE DE CLINCHAMP.

TROISIÈME BRANCHE
de CLINCHAMP.

PIERRE DE CLINCHAMP, second fils de JEAN, & d'*Agnès Rouault*, fit ses preuves de Noblesse avec THOMAS DE CLINCHAMP, son frère aîné, devant *Raymond de Montfaut* l'an 1463, & mourut l'an 1493, laissant :

JEAN DE CLINCHAMP, vivant en 1498, qui épousa *Marguerite de Magneville*, de la quelle vinrent :

1. GUILLAUME, mort sans hoirs;
2. NOEL, qui suit;
3. Et PIERRE.

NOEL DE CLINCHAMP eut :

1. GRÉGOIRE;
2. JEAN, qui suit;
3. 4. & 5. LOUIS, RAOUL & GUILLAUME.

JEAN DE CLINCHAMP, II^e du nom, eut :

1. MARIN, mort sans hoirs;
2. Et GUILLAUME, qui épousa, en 1601, *Nicolas de Poulex*. On ignore s'il en eut postérité.

De la même famille étoit ANNE DE CLINCHAMP, qui eut pour fils PIERRE, vivant en 1487.

JEAN DE CLINCHAMP, Seigneur, Patron & Curé de la Chapelle d'Angerout, vivoit en 1540.

FRANÇOIS DE CLINCHAMP eut pour fils :

CHARLES, qui épousa, en 1588, *Susanne du Mesle*, dont :

GABRIEL DE CLINCHAMP, Seigneur de Donnay, Gonnevillle, Beuseval, Marfent & Achy, marié, en 1629, à *Madeleine de la Salle*, de laquelle il eut plusieurs enfans.

FRANÇOIS DE CLINCHAMP, sorti d'une autre branche, eut pour fils :

PIERRE DE CLINCHAMP, lequel fut père de

PIERRE, Seigneur d'O, & de GABRIEL DE CLINCHAMP.

LOUISE-MARGUERITE DE CLINCHAMP, née le 27 Mai 1676, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1687, après avoir prouvé qu'ADRIEN DE CLINCHAMP, Seigneur de Donnay, qui vivoit en 1520, étoit son IV^e aïeul. C'est ce que nous favons de cette ancienne famille qui subsiste, & dont nous n'avons pas reçu de Mémoire.

Les anciennes armes étoient : *des merlettes sans nombre*; mais pour un service rendu par un de ceux de ce nom, demeurant en Normandie, qui avoit fait quelque belle action à la Terre-Sainte, ils prirent : *d'argent, à 3 fanons de gueules*. La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, p. 341, leur donne pour armes : *d'argent, au gonfanon de gueules*.

* CLINCHAMPS, en Normandie, Diocèse de Coutance, Terre & Seigneurie qui fut érigée en Comté, avec union des Seigneuries de *Crappon, Vanderans, le Hutain, Appenay & Origny*, par Lettres de Décembre 1565, registrees le 25 Juin 1566 en faveur de *François le Roi*, Seigneur de Chavigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1578, & mort sans enfans le 18 Février 1606. Le Comté de *Clinchamps* & la Seigneurie de Chavigny, passèrent à son petit-neveu *Jacques II* du nom, Seigneur de Rouville, qui avoit pour aïeule *Madeleine le Roi*. Il y a un autre Comté de ce nom dans la Subdélégation d'Alençon, qui est présentement possédé par *N... Peyrenc de Saint-Priest*, Conseiller au Parlement, qui l'a par succession de feu M. de *Moras*, lequel l'avoit acquis de M. le Comte de *Vallarus*.

CLINCHAMPS au Maine & en Gâtinois. Cette famille dont nous donnons la généalogie, est différente de celle du même nom en Normandie, dont nous venons de parler, & paroît avoir tiré son nom de la Terre de *Clinchamps*, située dans le Perche entre Belesme & Mamers. Elle a pour auteur

I. N... DE CLINCHAMPS, Ecuier, Seigneur de la Buizardière & de la Rougère au Maine, vivant avec sa femme, dont on ignore le nom vers 1400. Il en eut :

1. GUION, Ecuier, Seigneur de la Buizardière, qu'il retint pour ses droits d'aînesse & préciput;

2. Et JEAN, qui suit.

II. JEAN DE CLINCHAMPS, I^{er} du nom, Ecuier Seigneur de la Rougère au Maine, que lui céda GUION, son frère aîné, pour son tiers dans les successions de ses père & mère, par le contrat de mariage dudit *Jean*, passé devant *Izambert*, Notaire à Beaumont-le-Vicomte au Maine, le 26 Juillet 1463, avec *Jeanne de Tellaye*, Dame de la Cenerie, fille de *Pierre de Tellaye*, Ecuier, Seigneur d'Argenfon & de la Cenerie, dont sont issus trois garçons, qui furent préens au partage du 16 Mai 1515 :

1. MATHURIN, qui suit;
2. GUILLAUME, dont on ignore l'alliance;
3. Et FRANÇOIS, Prêtre.

III. MATHURIN DE CLINCHAMPS, Ecuier, Seigneur de la Cenerie, d'Argenfon & du Bois-Ragot, partagea avec ses frères devant *Pennacolle*, Notaire à Balon, le 16 Mai 1515, & eut de *Jacquine de Saint-Hilaire*, Dame du Bois-Ragot :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE, Dame du Bois-Ragot, que son frère lui donna en partage lors de son contrat de mariage passé devant *Parent*, Notaire à Saint-Aignan, le 18 Juillet 1526, avec *Laurent des Loges*, Ecuier, Seigneur de la Harangère.

IV. FRANÇOIS DE CLINCHAMPS, Ecuier, Seigneur d'Argenfon & de la Cenerie, fut présent au contrat de mariage de *MARIE DE CLINCHAMPS*, sa sœur, & aux partages qu'il fit faire, tant de la succession de *Jeanne de Maulny*, sa femme, que de la sienne à écheoir, devant *Voisin*, Notaire à Courcemont au Maine, le 14 Février 1571, entre ses trois fils, DENIS, LOUIS & CLAUDE, qui suit. DENIS étant mort sans postérité, les deux puînés firent de nouveaux partages devant *Mesnaige*, Notaire en la Cour de Thouvrie, le 18 Avril 1579. Il ne paroît pas que LOUIS ait laissé des enfans.

V. CLAUDE DE CLINCHAMPS, I^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Villiers & de la Cenerie, présent aux partages de 1571 & 1579, épousa, par contrat devant *Marrié*, Notaire au Mans, le 23 Juin 1592, *Marie ou Esther de Bréchanon*, veuve de noble *Jean de Pérouin*, Ecuier, Seigneur de Mévée. Elle étoit veuve de son second mari, lorsqu'elle fut présente aux deux contrats de mariage de son fils, & en eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et MARIE, Dame de la Cenerie, mariée à

N... Ecuyer, Seigneur de la *Boiffière*, dont on ignore la postérité.

VI. LOUIS DE CLINCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau au Maine, de la Menarderie, Paroisse dudit Saint-Marceau, des Fiefs du Coudray & du Radray, sis en la Paroisse d'Assé-le-Riboul, de Teillé, du Puis & de Louveron, est au nombre des 270 Gentilshommes, qui, de l'agrément de GASTON, Duc d'Orléans, nommé Lieutenant-Général de l'Etat sous la minorité de LOUIS XIV, signèrent à Paris, le 14 Février 1651, un traité d'union, arrêté le 18 Janvier 1650, pour le maintien des privilèges de la Noblesse, & pour obtenir du Roi la liberté des Princes du Sang, Prince de CONDÉ, Prince de CONTI & Duc de Longueville. Il fut maintenu dans sa Noblesse avec ses deux fils, par Ordonnance de M. *Voisin-de-la-Noiraye*, Intendant de Touraine, Anjou & Maine, du 16 Juillet 1667, mourut le 4 Mai 1680, & fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'Eglise de St-Marceau, sa Paroisse, au Doyenné de Beaumont-le-Vicomte. Il avoit épousé 1^o du consentement de *Marie* ou *d'Esther de Bréchanon*, sa mère, par contrat passé devant *Cochet*, Notaire à Douillet au Maine, le 30 Août 1616, *Marguerite de Leschamps*, assistée de Jacques de Mercade, Ecuyer, Sieur de la Mansionnière, son Curateur. Elle étoit fille de *François de Leschamps*, & de *Marguerite Dufay*; & 2^o sa mère présente, par contrat devant *Courtin*, Notaire Royal en la Cour du Mans, résidant à Saint-Georges-de-Rozé, le 11 Septembre 1623, *Françoise du Bouchet*, Dame de la Prouterie, fille majeure d'*Olivier du Bouchet*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Mondragon, & de *Marie de Vendômois*. Du premier lit vint :

1. MARGUERITE, mariée à *Louis Chevalier*, Seigneur de St-Jean.

Et du second lit :

2. JACQUES, qui suit ;
3. Et LOUIS, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Louveron, Capitaine au Régiment étranger du Cardinal Mazarin, maintenu dans sa Noblesse avec son père en 1667. Il épousa, par contrat passé devant *Nicolas de Saint-Leu*, Notaire Royal à Senlis, le 3 Janvier 1661, *Jeanne Thibault*, fille de Messire *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Baurins, Courcelles, Luchy & autres lieux. Il est dit dans le contrat qu'il est assisté de son

père & de haut & puissant Seigneur Messire *Jean du Bouchet*, Marquis de Sourches, Grand-Prévôt de France, son cousin germain, & de haute & puissante Dame *Marie Navelle*, son épouse. On ignore leur postérité.

VII. JACQUES DE CLINCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau, de la Menarderie, &c., né & baptisé à Assé-le-Riboul le 8 Décembre 1624, maintenu avec son père dans la Noblesse le 16 Juillet 1667, & mort avant le 17 Décembre 1690, que sa succession fut partagée entre ses enfans, avoit épousé, dans l'Eglise de Monbizot, Doyenné de Beaumont-le-Vicomte, le 30 Novembre 1652, ses père & mère préfens, par contrat passé devant *le Momier*, Notaire au Mans, le 21 desdits mois & an, *Françoise du Bergeau*, Dame du Tertre, Paroisse d'Assé-le-Riboul, fille de *Claude du Bergeau*, Chevalier, Seigneur du Tertre, & de *Françoise du Jarryer*, présente audit contrat. Étant devenue veuve, elle fe démit de ses biens pour les partager avec ceux de son mari entre ses enfans, qui furent :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Marceau & de la Menarderie, qu'il prit pour ses préciputs & ses deux tiers dans la succession de son père & démission de sa mère, par les partages passés devant *Jacques Doisseau*, Notaire au Mans, le 7 Décembre 1690, avec ses deux frères & ses deux sœurs, auxquels il laissa pour leur tiers dans lesdites succession & démission la Terre du Tertre. Il épousa *Gabrielle Pavée*, qui étant veuve, fut maintenue, avec ses enfans, dans sa Noblesse, par Ordonnance de l'Intendant de Tours du 18 Janvier 1716. Il y a apparence que leurs enfans moururent jeunes & sans alliance, du moins on ignore leur postérité ;
2. LOUIS, Chevalier, Seigneur du Puis, Louveron & du Radray, présent & acceptant, tant pour lui que pour CLAUDE, son frère, LOUISE-FRANÇOISE & MARIE, ses sœurs, dont il se porte fort, la Terre du Tertre pour le tiers des puînés, offerte par ledit LOUIS-FRANÇOIS DE CLINCHAMPS, leur frère aîné, dans les partages ci-dessus énoncés. Il ne paroît pas qu'il ait été marié ;
3. CLAUDE, qui suit ;
4. LOUISE-FRANÇOISE, mariée à *Jean-François Gojard*, Capitaine au Régiment Suisse d'Er-lach, l'un & l'autre mentionnés dans les partages du 7 Décembre 1690 ;
5. Et MARIE, majeure lors desdits partages, morte sans alliance.

VIII. CLAUDE DE CLINCHAMPS, 11^e du nom,

né le 4 Août 1669, Chevalier, Seigneur du Tertre en partie, & de Reigneville & Baudrevilliers en Gâtinois, Lieutenant au Régiment d'Anjou en 1688, Capitaine audit Régiment en Juin 1693, eut des Lettres de passe le 27 Mars 1694, en qualité de Capitaine au Régiment Royal-Artillerie dans le Bataillon de Mesme, réformé à la paix de 1698; fut maintenu dans sa Noblesse contre les habitans d'Yèvre-la-Ville, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 20 Juillet 1719, mourut dans son Château de Reigneville le 21 Janvier 1727, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise d'Yèvre-la-Ville, sa Paroisse. Il avoit épousé, 1^o par contrat passé devant *Valet* & son Confrère, Notaires à Paris, le 15 Juin 1699, *Marie de Cambray*, Dame de Macheron, Paroisse de la Neuville, & veuve d'*Amand d'Ogniottes*, Chevalier, Seigneur de Chilvaux, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o par contrat du 26 Février 1702, *Suzanne de la Taille*, née au Pont-de-l'Arche, Paroisse de Charleville, le 21 Mai 1684, morte le 24 Janvier 1761, & inhumée à Yèvre-la-Ville, auprès de son mari. Elle étoit fille de *César de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Tretinville & Bitry, en la paroisse de Guingeville en Beauce, & de *Marie de Félaire*, dont font issus :

1. CHARLES, qui suit;
2. LOUIS, dit le *Chevalier de Clinchamps*, né & baptisé à Yèvre-la-Ville le 25 Janvier 1722, Capitaine par commission du 31 Décembre 1746, au Régiment de Mailly, Infanterie, depuis Talaru, & aujourd'hui Guyenne; il fut blessé à l'attaque du chemin couvert de Fribourg le 19 Octobre 1744, & a été fait Chevalier de Saint-Louis le 8 Août 1760. Il s'est retiré du service le 8 Mars 1761, & vit sans alliance;
3. Et SUSANNE, mariée, par contrat passé devant *Perrault*, Notaire à Pithiviers, le 16 Novembre 1744, à *Jacques-René de Bougy*, Chevalier, Seigneur de Forte-Maison, Paroisse de Pithiviers-le-Vieux, fils de *Jacques-René de Bougy*, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Forte-Maison, & de *Charlotte Grignon des Bureaux*, dont pour fille unique, *Marie-Jeanne-Suzanne de Bougy*, née en 1745.

IX. CHARLES DE CLINCHAMPS, Chevalier, Seigneur de Baudrevilliers, fut Lieutenant d'Infanterie, emploi qu'il quitta pour épouser, en 1728, *Catherine de Selve*, fille de

N... de Selve, Chevalier, maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance de l'Intendant d'Orléans, & de *N... Testard*, de Beaune en Gâtinois. De ce mariage est issue, pour fille unique :

X. CATHERINE-SUSANNE DE CLINCHAMPS, Dame de Baudrevilliers, mariée, en 1757, à *Louis Toustain - d'Escrennes*, Lieutenant dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, fils puiné de *François-Toussain*, Chevalier, Seigneur d'Escrennes, &c., ancien Capitaine au Régiment de Champagne, & de *Jeanne de Mailly-Mémillon*, dont des enfans. Voy. TOUSTAIN. (Mémoire envoyé.)

Les armes : *d'argent, à la bande onnée de gueules, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle.*

CLINCHAMPS, au Maine. N... DE CLINCHAMPS laissa :

1. GABRIEL, qui suit;
2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de la Reine;
3. JACQUES, Capitaine au même Régiment;
4. ANTOINE-JEAN, Religieux Bénédictin;
5. JEAN-JÉRÔME, Baron de Clinchamps, ancien Capitaine au Régiment de Bourbon, né le 15 Décembre 1731, qui épousa, le 8 Octobre 1761, *Marie-Jeanne-Louise Grou*, dont :

JEAN-NICOLAS, né le 16 Octobre 1763;

Et une fille, née le 15 Mai 1766.

6. FRANÇOIS, Curé de Grez;
- Et six filles.

GABRIEL DE CLINCHAMPS, ancien Capitaine de Cavalerie.

CLISSON, ancienne & illustre Maison de Bretagne. On trouve OLIVIER DE CLISSON, qui, selon Dom Lobineau, vivoit en 1269.

OLIVIER DE CLISSON, II^e du nom, Sire de Cliffon, servit dans les guerres de *Charles le Bel*, en 1324, & eut :

OLIVIER DE CLISSON, III^e du nom, qui laissa pour fils puiné de *Jeanne de Belleville*, sa seconde femme, veuve de *Geoffroy*, Seigneur de *Châteaubriand*, & fille de *Maurice*, Seigneur de Belleville, Montagu, la Garnache, &c., & de *Létice de Parthenai* :

OLIVIER, IV^e du nom, Sire de Clisson, Comte de Porrhoët, Seigneur de Belleville, &c., qui fut élevé avec Jean de Bretagne, Comte de Montfort, dont il prit le parti contre Charles de Blois, Duc de Bretagne, en le fer-

vant à la bataille d'Auray en 1364; il passa en France en 1368, avec un grand nombre de gens de guerre, & s'attacha au Connétable Bertrand du Guesclin, qui le fit son frère d'armes, par Lettres données à Pontorson le 24 Octobre 1370. Ce fut un des plus grands Capitaines de son tems. Il se signala à la bataille de Pontualin, & en diverses autres occasions contre les Anglois; assista au sacre du Roi CHARLES VI qui l'honora de la charge de Connétable de France le 28 Novembre 1380, & commanda en cette qualité l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosbecque contre les Flamands en 1382, où plus de 25000 des ennemis restèrent sur la place. Ayant ensuite été envoyé en Bretagne, le Duc le fit enfermer en 1387 au château de l'*Hermine*, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon. Il repassa en France où le Roi Charles VI le combla de nouvelles faveurs. Dans le tems qu'il l'accompagnait pour tirer vengeance de l'insulte que lui avoit fait le Duc de Bretagne, la maladie de CHARLES VI empêcha cette exécution. Il déplut aux trois oncles du Roi, & fut privé de sa charge, de ses gages & de ses pensions, ce qui l'obligea de repasser en Bretagne & de se réconcilier avec le Duc. Il mena une vie privée dans ses Terres, & mourut dans son château de Joffelin, aimé, craint & honoré de tout le monde le 24 Avril 1407. Son corps fut enterré au milieu du chœur de l'Eglise du château, où l'on voit encore son tombeau. Voy. Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, tom. I, pag. 434; Juvenel des Ursins; le Laboureur, *Histoire de Charles VI*; les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 202 & suiv.; Mézeray, &c. OLIVIER IV laissa :

MARGUERITE DE CLISSON, la dernière de son nom, morte en 1441, mariée, à Moncontour le 20 Janvier 1387, à *Jean de Châtillon-de-Blois*, dit de *Bretagne*, 1^{er} du nom, Comte de Penthievre, fils de *Charles*, dit de *Blois*, surnommé *le Saint*, Duc de Bretagne, &c.

Cette Maison portoit pour armes: *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or.*

CLISSON. Il y a eu au commencement de ce siècle un Capitaine aux Gardes de ce nom; mais il n'étoit pas de l'ancienne Maison de *Cliffon*. Son nom de famille étoit *Sauvestre*.

Il avoit un frère qui étoit Grand-Sénéchal du pays d'Aunis, & il étoit frère de père d'une Demoiselle *Cliffon*, fille d'Honneur de Madame, laquelle épousa le Marquis de *Roque-laure*, Lieutenant de Gendarmerie. Voy. SAUVESTRE.

CLITE DE COMMINES (DE LA): *de gueules au chevron & à trois coquilles d'or.*

CLOS-DE-LESTOILLE (DU), en Auvergne & en Bourgogne. Ce nom est aussi écrit quelquefois dans les titres du *Claud*, du *Claulx*, & du *Cloux*. De cette famille, l'une des plus anciennes de la province d'Auvergne, est en 1771 MAXIMILIEN DU CLOS-DE-MARSSANE, né le 12 Juin 1702, qualifié Chevalier, Seigneur de Lestoille & de Chabannes, Baron de la Tour-Fromantalet, Capitaine d'Infanterie, qui reçut une lettre du Roi le 10 Mars 1724, pour se trouver aux Etats de Bourgogne. Il épousa, le 14 Avril 1736, *Marguerite Guérin*, Dame de la Rochette, fille de *Pierre*, Sieur dudit lieu, & de *Charlotte Augier*, dont, outre six fils & une fille, morts en bas âge, les enfans qui suivent :

1. JEAN DU CLOS-DE-LESTOILLE, Ecuyer, élevé dans le Génie;
2. MAXIMILIEN, né le 11 Octobre 1741, & reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie en Octobre 1756. Il a été depuis successivement Lieutenant réformé, Cornette au Régiment d'Espinchal, incorporé dans celui de Bourgogne en la même qualité, & réformé à la paix;
3. PIERRE-JEAN, né le 20 Octobre 1745, destiné à l'état Ecclésiastique;
4. JACQUES, né le 25 Juillet 1752;
5. MARGUERITE, née le 22 Janvier 1743;
6. Et MARIE-AMABLE, née le 2 Décembre 1746.

Les armes: *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une aigle d'or ayant le vol étendu.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. VI.)

CLOSEN. La famille des Barons de CLOSEN est une des plus anciennes en Bavière. En 1150, ils ont changé le nom de *Muhlberg*, qu'ils portèrent auparavant en celui de CLOSEN, & c'est *Georges de Muhlberg*, qui, après avoir épousé, en 1130, *Anne*, Comtesse de *Landau*, a occasionné ce changement. Il subsiste de cette famille, depuis près de IV siècles, deux branches principales, favoir :

les Barons de *Clofen*, à *Haydenbourg*, & les Comtes de *Clofen*, à *Gern-Urbain*.

GEORGES & JEAN étoient acteurs aux Tournois de Ratisbonne en 1412, & c'est depuis ce tems que la branche de *Haydenbourg* a obtenu la charge de Maréchal héréditaire de la basse Bavière, qu'ETIENNE, fils de JEAN, a exercée en plusieurs occasions.

WOLFGANG DE CLOSEN fut élu Evêque & Prince de Passau en 1555, & les Barons de Clofen n'ont pas manqué depuis d'illustrer leur famille par des actions, & par des emplois distingués qu'ils ont occupés.

CHARLES, Baron de CLOSEN, Maréchal-de-Camp au service de France, né en 1718, étoit de la branche de *Haydenbourg*. Il épousa N... d'*Esebeck*, fille du Baron d'*Esebeck*, Ministre de S. A. S. M. le Duc de Deux-Ponts, dont :

Une fille.

(Note du Baron d'*Esebeck*.)

CLOUET. Cette famille, selon l'*Armorial génér. de France*, reg. 1, part. 1, porte pour armes : *d'argent à un fautoir de gueules, accompagné de quatre fers de pique de même, l'écu timbré d'un casque de profil*.

CLOUTIER (LE), en Normandie, famille maintenue dans la noblesse le 9 Mars 1669.

ROGER LE CLOUTIER, Seigneur du Mesnil, d'Argence, de Montigny, de Saint-Germain-le-Vasson, de Coudehart, est fondateur du Collège de son nom en l'Université de Caen, homme d'autant plus louable dans cette fondation (dit M. Huet, dans son *Origine de la ville de Caen*), qu'il avoit une grande famille à soutenir, & trois fils à établir. Ce Collège fut fondé le 3 Juin 1552, à la charge d'y mettre trois Bourriers, qui seroient nommés par l'ainé, héritier dudit LE CLOUTIER. Il épousa *Marguerite de Tilly*.

RICHARD LE CLOUTIER, Ecuyer, reçut dans son hôtel à Caen le Roi CHARLES VII, le 6 Juillet 1450, lorsque ce Monarque reprit cette Ville sur les Anglois. Cette famille, dit M. Huet, pag. 129, avoit plusieurs maisons dans la rue Saint-Jean à Caen.

THOMAS LE CLOUTIER, neveu de ROGER, fut élu premier Principal du Collège de *Cloutier*.

RICHARD & ROBERT LE CLOUTIER avoient procès vers la fin du XV^e siècle, devant Robin, Sous-Sénéchal d'Argence.

PHILIPPE LE CLOUTIER avoit épousé Made-moïsele le *Porcher*, dont :

THOMAS LE CLOUTIER, qui épousa *Guillemette* ou *Isabeau Grent*, de laquelle vinrent :

1. THOMAS LE CLOUTIER, II^e du nom, marié à *Michelle le Gris*;
2. Et RENAUD LE CLOUTIER, qui avoit épousé *Guillemette de Loucelle*.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'argent ; au chef cousu d'or, chargé d'un léopard de sable*.

La Roque fait mention de cette famille dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1428.

CLUGNY, noble & ancienne famille de Bourgogne, originaire d'Autun, laquelle a produit plusieurs personages recommandables par les charges & les dignités qu'ils ont possédées depuis plus de trois siècles, tant dans l'Eglise que dans l'Epee & dans la Robe.

Le premier de cette famille dont l'existence soit établie sur des titres authentiques, est

GUILLAUME DE CLUGNY, I^{er} du nom, d'Autun, qui vivoit dans le XIV^e siècle. Il laissa trois fils qui suivent, nommés dans un acte latin de 1334, rapporté par Dom Planchet, dans son *Histoire de Bourgogne*, tom. II, pag. 351.

GUILLAUME, II^e du nom, HUGUES & JEAN DE CLUGNY, ont formé les différentes branches de la famille de Clugny, & ont laissé plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe, qui ont donné lieu à de grandes alliances, & ont laissé une noble & nombreuse postérité, dit l'*Histoire de Bourgogne*, tom. II.

BRANCHE

de CLUGNY-THENISSEY, issue de GUILLAUME I^{er}.

FRANÇOIS DE CLUGNY, Seigneur de Thenifsey, baptisé le 12 Octobre 1664, épousa, par contrat du 12 Janvier 1694, *Marie-Anne-Louise Popillon du Ryau*, dont entr'autres enfans :

CHARLES-ANTOINE, Marquis de CLUGNY, Seigneur de l'Espervière, qui épousa, le 22 Novembre 1722, *Marie de Choiseul-Buffières*, & eut :

1. CHARLES, né le 30 Août 1723, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS-VICTOR, qui suit ;
3. CHARLES, Chevalier de Malte de minorité ;
4. FRANÇOIS ;

5. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier de Malte de minorité ;
 6. MARIE-ANNE ;
 7. MARIE-ANNE-FRANÇOISE ;
- Et une autre fille.

FRANÇOIS-VICTOR, Comte de CLUGNY, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, mourut le 6 Janvier 1782. Il avoit épousé, le 26 Juillet 1752, *Claudine-Jacquette de Choiseul-Buffières*, sa cousine germaine, née le 24 Février 1731, morte le 22 Janvier 1773.

AUTRE BRANCHE.

JEAN DE CLUGNY, troisième fils de GUILAUME, 1^{er} du nom, fut Seigneur en partie de Conforgien, Conseiller du Duc de Bourgogne, & Garde des Sceaux aux contrats de la Chancellerie de Bourgogne au Siège d'Autun, par provisions du 18 Juillet 1400, & mourut le 11 Août 1412. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1382, *Guyotte de Beze*, & laissa :

Quatre fils, dont un a formé la branche de *Monthelon*, rapportée plus loin ;

Et JEAN, qui fut. Ils furent tous nommés dans des Lettres-Patentes du Duc JEAN DE BOURGOGNE, du mois de Juillet 1414.

JEAN DE CLUGNY épousa, en 1441, *Philippée de la Boutière*.

JACQUES DE CLUGNY, leur descendant, Seigneur de Pancy, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Général au Bailliage de Dijon, mourut le 4 Octobre 1684, laissant de *Jeanne de Filsjean de Marlien*, pour fils aîné :

ETIENNE DE CLUGNY, Baron de Nuis-sur-Armançon, Seigneur de Tharot, Reglois, la Roche, Villiers-lez-Hauts, Mereuil, Brageolgne, né le 18 Mars 1664, &c., Conseiller au Parlement de Bourgogne par Lettres du 2 Avril 1689. Après la mort de *Jérôme de Chenu*, Chevalier, Baron de Nuis, son grand-oncle, mort en 1667, la Terre & Baronnie de Nuis-sur-Armançon, relevante du Roi, qui avoit été possédée pendant plusieurs générations par une branche de la Maison de *Chenu*, d'une des plus anciennes noblesses du Berry, passa à cet ETIENNE, qui en reprit le Fief en la Chambre des Comptes de Bourgogne. Il mourut à Dijon le 8 Novembre 1741, & avoit épousé, le 14 Juin 1688, *Christine le Foul*, Dame de Praslay, morte le 26 Mars 1738. De ce mariage font issus entr'autres enfans :

1. MARC-ANTOINE, né le 4 Avril 1689, Doyen & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint-

- Denis de Vergy, Conseiller-Clerc au Parlement de Bourgogne en 1712, mort à Dijon le 21 Juillet 1750 ;
2. Et ETIENNE, qui fut.

ETIENNE DE CLUGNY, Baron de Nuis-sur-Armançon, Seigneur de Villiers - les - Hauts & Mareuil, né le 18 Juillet 1691, reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne, le 8 Avril 1716, mourut le 21 Juin 1746. Il épousa, le 10 Mai 1724, *Claire-Ode Gilbert-de-Voissins*, remariée, au mois d'Octobre 1770, à *François-César*, Baron d'*Austrude*, originaire d'Ecosse, & issu d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de ce Royaume. Elle étoit fille de *Pierre Gilbert-de-Voissins*, Comte de Crapado & de Loehac, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, & de *Claire-Marie-Anne du Lion*, des Seigneurs de *Poinçon* en Bourgogne, & laissa :

1. JEAN-ETIENNE-BERNARD, qui fut ;
2. MARC-ANTOINE-NICOLAS-GABRIEL, né le 13 Février 1741, Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1763, marié, à Bordeaux le 8 Février 1764, à *Anne-Renée des Vergers-de-Maupertuis*, dont il n'a point d'enfans ;
3. Et CLAIRE-CHRISTINE-PIERRETTE, morte en 1762, mariée, le 6 Octobre 1755, à *Jean-Baptiste Tristan de Soubise*, Chevalier de Saint-Louis.

JEAN-ETIENNE-BERNARD DE CLUGNY, Baron de Nuis-sur-Armançon, Seigneur de Praslay, Saint-Marc, &c., né à la Guadeloupe le 20 Novembre 1729, Conseiller au Parlement de Bourgogne le 13 Janvier 1749, Intendant de Justice, Police, Finances, Guerre & Marine des Isles-fouces-le-vent à Saint-Domingue le 1^{er} Janvier 1760, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel le 17 Octobre 1764, Intendant de la Marine en Bretagne le 1^{er} Octobre 1764, Conseiller Honoraire au Parlement de Bourgogne par Lettres du 16 Novembre 1765, & Intendant-Général de la Marine & des Colonies le 13 Novembre 1770, a épousé, par contrat passé devant *Bougainville*, Notaire au Châtelet de Paris, le 17 Septembre 1753, *Charlotte-Thérèse Tardieu de Maleyffie*, fille de *Charles-Gabriel*, Marquis de Maleyffie, Seigneur de Mons, Maugarny & Rivecourt, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de Compiègne, & d'*Anne-Philiberte de Barillon d'Amoncourt*, dont :

1. ANTOINE-CHARLES-ETIENNE-BERNARD, né à Dijon le 1^{er} Février 1759;
2. CHARLES-JEAN-ETIENNE, né au Port-au-Prince le 3 Février 1762;
3. Et CLAIRE-CHARLOTTE-ETIENNETTE, née à Dijon le 31 Août 1754.

BRANCHE
de MONTHELON.

N... DE CLUGNY, fils de JEAN DE CLUGNY, & de *Guyotte de Bèze*, eut pour descendant :

N... DE CLUGNY, père de

JEAN, qui suit;

FÉRY, Evêque de Tournay en 1473, Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or le 15 Septembre de la même année, nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Vital par le Pape Sixte IV en 1480, mort à Rome le 7 Octobre 1483;

Et GUILLAUME, Evêque de Poitiers, mort à Tours en 1480.

JEAN DE CLUGNY, Maître des Requêtes du Duc de Bourgogne, eut pour petit-fils :

LOUIS DE CLUGNY DE MONTHELON, qui mourut avant 1528, le dernier de sa branche, ne laissant que des filles de *Marie de Chaulgy*.

La branche du *Brouillart* a fini dans la personne de MAXIMILIEN DE CLUGNY, III^e du nom, Baron du Brouillart, tué au siège de Sainte-Menehould en 1654. Ses biens, ainsi que ceux d'ANTOINE DE CLUGNY, son frère, Seigneur de Villargeot, mort avant lui en 1645, étoient substitués à JACQUES DE CLUGNY, Seigneur de Pancy, mentionné ci-devant par testament du 19 Juillet 1644. Voy. Moréri.

Les armes : *d'azur, à deux clefs d'or adossées & posées en pal, les anneaux en losange pommetés & entrelacés. Cimier : un casque de face, d'où sort une tête de daim aux ramures herminées, portant sur le toupet un globe sur lequel est un lion assis. Supports : deux daims à tête contournées, les ramures herminées.*

Les autres branches éteintes de cette Maison font celles de *Meneffère*, d'*Alonne*, de *Conforgien*, d'*Esfours* & de *Préjouan*.

* CLUYS, en Berry, diocèse de Bourges, Terre, Seigneurie, & ancienne Baronnie possédée depuis près de 300 ans, par la Maison de *Gaucourt*, laquelle tire son nom d'un Fief situé en Picardie, & son origine, selon quelques Auteurs, des anciens Comtes de *Clermont* en Beauvoisis.

CHARLES, II^e du nom, Seigneur de *Gaucourt*, Enfant d'honneur du Roi, fut le premier qui posséda la Baronnie de *Cluys*. Il étoit issu de *Raoul*, I^{er} du nom, Seigneur de *Gaucourt* & d'*Argicourt*, vivant en 1280. Voy. GAUCOURT.

CLUZEL (du), en Périgord, famille noble & ancienne, dont il est parlé dès les XIII^e & XIV^e siècles, dans les différens titres qui concernent cette Province, & qui subsiste aujourd'hui dans trois branches.

LÉONARD, Ecuier, Seigneur de la Chabre-rie, Blainville, Fermier-Général, laissa de *Thérèse Touzard* :

1. N..., Maître des Requêtes, marié à N... de *Beaumont*, morte en 1761;
2. ANNE, mariée, le 26 Février 1748, à *Anne-Louis*, appelé *Comte de Mathan*;
3. MARIE-THÉRÈSE, mariée, le 7 Janvier 1750, à *Louis-Joseph Bidé de la Grandville*, Brigadier, Colonel d'Infanterie;
4. La Présidente des *Vieux*;
5. Et CATHERINE-CHARLOTTE, morte le 9 Décembre 1756, qui avoit épousé, le 7 Septembre 1754, *Jacques-Louis le Pelletier*, Seigneur de *Morfontaine*.

Les armes : *d'or, au pin de sinople, au cerf passant de gueules, brochant sur le tout. Supports : deux lions d'or.*

* COARAZE, en Béarn, diocèse de Lescar. C'est une des 12 premières Baronnies de Béarn, qui a été possédée par la Maison d'*Albret-Mioffens*, de laquelle elle passa au Prince de *Pont*, qui la vendit à *Jean de Monnaix*, Directeur de la Monnaie de Pau. Celui-ci n'ayant pas d'enfans, institua pour son héritier N... de *Montaut*, Conseiller au Parlement de Navarre, fils de sa sœur. Ce dernier a épousé N... de *Corfenave*, dont il a plusieurs enfans.

COATAREL, famille établie en Bretagne, comprise au rang des Gentilshommes de la Paroisse de *Ploubere* dans le Livre de la réformation de l'Evêché de *Tréguier*, du 20 Octobre 1427. Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. IV.

Les armes : *d'argent, à trois fasces d'azur.*

COCHARD, Sieur de *Saint-Sauveur*, en Normandie, éléction de *Mortain*, qui porte : *de gueules à trois fasces d'or.*

COCHEFILET, ancienne Maison du Perche, qui tire son origine d'Écosse & d'Angleterre.

JACQUES DE COCHEFILET, Seigneur de Vaucelas, épousa *Marie Arbaleste*, dont :

ANDRÉ, qui suit ;

Et RACHEL, mariée, en 1592, à *Maximilien de Béthune*, 1^{er} du nom, Duc de Sully, né le 13 Décembre 1559, mort le 21 Décembre 1641.

ANDRÉ DE COCHEFILET, Comte de Vauvieux, Baron de Vaucelas, Conseiller d'État, Capitaine de 50 hommes d'armes, Ambassadeur en Espagne & en Savoie, Chevalier des Ordres, épousa *Elisabeth de l'Aubespine-Châteauneuf*, Dame de Vauvieux, dont :

1. 2. & 3. MAXIMILIEN, GUILLAUME & DIEGO-LÉON, morts sans avoir été mariés ;
4. CHARLES, qui suit ;
5. MARIE-ANNE, née en Espagne, Abbesse de la Buissière & de Saint-Loup ;
6. Et MADELEINE, Religieuse, puis Abbesse de la Trinité de Caen.

N... DE COCHEFILET, dont parle le P. Anselme, tom. IX, pag. 149, Abbesse de Beaumont-lès-Tours & de Saint-Corentin, morte vers 1671, peut avoir été une de ces dames ou leur sœur.

CHARLES DE COCHEFILET, Seigneur de Vaucelas, Comte de Vauvieux, &c., mourut en Août 1661. Il avoit épousé *Françoise-Angélique Aubry*, morte le 4 Septembre 1705, âgée de 64 ans, dont :

CHARLOTTE-ELISABETH, morte le 24 Décembre 1719, âgée de 62 ans, qui avoit épousé, le 30 Novembre 1679, *Charles de Rohan*, III^e du nom, Duc de Montbazou, né le 30 Septembre 1655, mort le 10 Octobre 1727.

CHARLES DE COCHEFILET portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, parti d'hermines*, qui est de BAILLEUL ; *aux 2 & 3 d'argent, à la croix de gueules ; & sur le tout d'argent à deux léopards de gueules*, qui est de COCHEFILET.

COCHET DE SAINT-VALLIER, famille originaire de Bourgogne.

CHARLES COCHET, Seigneur d'Avoifette en Bourgogne, fut Conseiller, Secrétaire du Roi près le Parlement de Metz.

MELCHIOR COCHET DE SAINT-VALLIER, son fils unique, fut Secrétaire ordinaire de feu PHILIPPE, fils de FRANCE, Duc d'Orléans, ensuite reçu Conseiller au Parlement de Paris,

le 18 Juin 1695, & depuis Président en la seconde Chambre des Requêteurs du Palais, le 2 Juillet 1701. Il se démit de cette charge à la fin de 1716, & ayant obtenu des lettres d'honoraire, il continua d'assister assidument aux audiences de la Grand'Chambre jusqu'à sa mort, arrivée la nuit du 19 au 20 Décembre 1738. Il avoit 73 à 74 ans, & étoit auteur de l'*Indult du Parlement de Paris*, imprimé en 2 vol. in-12, en 1703, & a laissé des biens considérables. Par son testament il a fait pour 1300 mille livres de legs pieux, & légué à ses héritiers naturels 200000 livres ; & pour le surplus de ses biens, il a fait ses légataires universels le fils aîné de M. de *Maupeou*, Vice-Chancelier de France, qui est aujourd'hui Chancelier, & le troisième fils de M. *Joly de Fleury*. Voyez le *Mercur de France*, du mois de Décembre 1738, pag. 2723.

Les armes : *d'argent, au coq de gueules, membré, barbé, bequé & crête d'or*.

COCQ, en Picardie : *d'argent au coq de sable, accompagné en chef de trois étoiles de même*.

COCQ, Sieur du Rocher. C'est une famille de Normandie, éléction de Carentan, qui porte : *d'azur, au sautoir d'argent, au chef du second, chargé d'une molette de gueules, accolée de deux sautoirs de même*.

* COCQ DE GOUPILLIÈRES (LE), famille originaire de Brie, une des plus considérables par son ancienneté, ses alliances, & les premières charges de la robe qu'elle a possédées. Elle remonte à

JEAN LE COCQ, 1^{er} du nom, Seigneur d'Égrenay en Brie, qui étoit Maître de la Chambre aux deniers du Dauphin, CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, en 1358. Il fut annobli, lui & toute sa postérité de l'un & de l'autre sexe, par Lettres du Roi JEAN, données à Reims, en Octobre 1363, registrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 13 Mars 1373. Son frère, ROBERT LE COCQ, évêque de Thérouanne, fut ensuite Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1351. Voyez l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 104.

JEAN LE COCQ, Avocat-Général au Parlement de Paris, sous le règne de CHARLES VI, fut le huitième aîné de

JEAN LE COCQ, Seigneur de Corbeville, El-

leville, &c., Conseiller au Parlement de Paris, qui obtint que la Châtellenie de *Goupillières* fut érigée en *Marquisat* par lettres du mois de Février 1678, enregistrées le 18 Mars suivant. Il mourut le 4 Juin 1683, & fut père de

JEAN-FRANÇOIS LE COCQ, qui laissa :

JEAN-BAPTISTE LE COCQ, Marquis de Goupillières & de Corbeville, le dernier mâle de la famille, Conseiller en la seconde Chambre des Requêtes du Parlement en 1691, Maître des Requêtes le 9 Août 1701, & honoraire en 1720, qui eut de *Marguerite-Genève Dazî*, sa seconde femme :

1. MARGUERITE-GENÈVIÈVE, née en Janvier 1710, Supérieure de l'Affomption à Paris ;
2. MARIE-ANNE-LOUISE, née en 1718, morte en 1768, qui avoit épousé, le 10 Septembre 1743, *Alexis Lallemand de Maqueline*, cousin germain de la mère de sa femme. Ils eurent un fils & une fille ;
3. Et GABRIELLE, née le 7 Octobre 1723, mariée, le 10 Juillet 1749, à *Philibert de Verchère*, Marquis d'Arcelot, Conseiller au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Lelorre, mort à Paris en 1766.

Le Château du *Cocq* est situé dans le fief des Porcherons, proche la barrière, au bout de la nouvelle chaussée d'Antin. Il y a une Chapelle publique où l'on fait l'office les Dimanches & Fêtes, comme dans les Paroisses. L'héritière de ce fief des Porcherons a épousé N... *Lallemand de Betz*.

Les armes : *d'azur, à trois coqs d'or, crévés, barbés & onglés de même, posés 2 & 1.*

* COCQ DE HUMBEKE (LE), ancienne famille originaire de Normandie, qui s'est établie dans les Pays-Bas.

HUGUES LE COCQ, Chevalier, qui demouroit en Normandie, épousa *Charlotte l'Hermite*, & eut :

JEAN LE COCQ, Chevalier, Seigneur de Sarcus & de Beaurepaire, qui quitta la Normandie & vint s'établir dans les Pays-Bas, où il épousa *Michelle de Mametz*, dont :

LUC LE COCQ, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Guidon d'hommes d'armes au service de PHILIPPE le Bon, Duc de Bourgogne, qui épousa, en 1466, *Marie de Limoges*, & eut :

HUGUES LE COCQ, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-la-Haye & de Lionne, Secrétaire du Grand-Conseil de PHILIPPE le Bel, Roi de Castille, puis Conseiller & Maître de

la Chambre des Comptes à Lille, qui épousa *Anne Leflorel*, dont :

BAUDOIN LE COCQ, Seigneur de la Motte, Groenhoven & Winterpoelen, qui fut Conseiller & Procureur-Général du Conseil Souverain de Malines. Il mourut le 24 Avril 1558, & avoit épousé *Marguerite de Goortere* (aliàs *van Sompeck*), morte le 25 Mai 1556, dont :

PIERRE LE COCQ, Seigneur de Wulverghem & Groenhoven, qui fut Conseiller du Grand-Conseil de Flandre, & mourut le 16 Avril 1593. Il avoit épousé *Catherine de Wjts*, Dame de Waerde, morte le 5 Avril 1577, & eut :

FRANÇOIS LE COCQ, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, & Vicomte de Waerde, qui mourut le 9 Juin 1602. Il avoit épousé *Anne-Isabelle Danman*, morte le 3 Septembre 1638, fille aînée de *Jean Danman*, Seigneur d'Oombrughe, & de *Jeanne van Waelbrouck*, sa seconde femme. Ils eurent :

BAUDOIN LE COCQ, II^e du nom, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde & Humbeke, qui mourut le 18 Novembre 1655. Il avoit épousé *Françoise van Laethem*, Dame de Liefkenrode, morte le 24 Septembre 1652, fille de *Philippe van Laethem*, Bourgmestre de la ville de Malines, & de *Jeanne de Baert de Berentode*, sa première femme, & eut :

CÔME LE COCQ, Seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde & la Motte, qui mourut le 10 Mai 1673. Il avoit épousé, à Malines, le 31 Mai 1658, sa cousine sous-germaine *Pétronille-Charlotte de Schietere*, morte le 15 Septembre 1703, dont :

JACQUES-FRANÇOIS LE COCQ, qui obtint de CHARLES II, Roi d'Espagne, par Lettres-Patentes du 24 Novembre 1694, l'érection de la Terre de *Humbeke en Comté*, située dans le Brabant, & mourut le 24 Décembre 1724, laissant de *Barbe-Jacqueline de Varick*, Dame de Diéval, en Artois :

CHARLES-BAUDOIN LE COCQ, élevé Page du Roi LOUIS XIV, qui épousa, en 1710, *Thérèse-Charlotte de la Tour-Saint-Quentin*, fille de *Julien-Joseph*, Comte de la Tour-Saint-Quentin & de Seneghem, & de *Théodore-Genève de Thienne*, sa seconde femme. Ils eurent :

CHARLES-JOSEPH-GUISLAIN LE COCQ, Comte de Humbeke & de Dival, mort le 2 Juin

1747 de la petite-vérole à l'Abbaye de Meffine. Il avoit épousé *Louise-Catherine-Marie de Clermont-Tonnerre-Thoury*, fille de *Louis-Joseph*, Comte de Thoury, & de *Françoise-Charlotte de Lannion*, dont :

MARIE-LOUISE-GUISLAINE le COCQ, qui épousa, le 26 Mars 1753, *Eustache-Joseph de Tournay d'Affignies*, Marquis d'Oisy, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans. Ils n'avoient pas d'enfans en 1771.

Les armes : *d'argent au coq hardi de sable, crété, becqué, & membré de gueules.*

* CODOLET, Terre & Seigneurie dans le Comtat Venaissin, érigée en *Marquisat*, l'an 1622, par le Roi LOUIS XIII, en faveur de *Jean-Vincent d'Ancezume-Cadart*, qui eut l'honneur de recevoir ce Prince dans son Château de Caderouffe. (Voyez *Tabl. gén.*, part. IV, pag. 67.)

COEFFIER ou COIFFIER, ancienne Maison.

GUILLAUME COEFFIER, Conseiller & Contrôleur de la Maison du Comte de Montpensier, en 1387, le premier que l'on connoisse, peut être le même que GUILLAUME COEFFIER, Secrétaire du Duc de Bourbon, & Garde-Scel de ce Duché en 1412, dit le P. Anselme, tom. VII, pag. 492 & suiv. Il a pu être père de MICHEL COEFFIER, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Montpensier, qui eut entr'autres enfans :

GILBERT COEFFIER, Contrôleur de la Maison de CHARLES, Duc de Bourbon, Connétable de France en 1521. Il est qualifié *Contrôleur de l'Artillerie* pour le Roi, dans l'obituaire de Sainte-Croix de Gannat, & eut d'*Agnès Jayot* :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Mothe-Mazurier*, rapportée ci-après.

ANTOINE COEFFIER, Seigneur de Didogne & de Forges, eut pour arrière-petit-fils :

ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat & de Chilly, Baron de Macy & de Longjumeau, qui fut institué héritier par son oncle MARTIN RUZÉ, Seigneur de Beaulieu, Chilly & Longjumeau, Secrétaire d'Etat & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, mort le 6 Novembre 1613, âgé de 86 ans, à condition de porter son nom & ses armes. Il fut pourvu de la charge de Grand-Maître, Surintendant & Général réformateur des mines & minières

de France, par la démission du Seigneur de Beaulieu, en 1614, puis de celle de premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, le 7 Août 1616, ensuite Capitaine des Chevaux-Légers en 1617, envoyé en Flandre le 30 Octobre 1619, & en Ambassade extraordinaire en Angleterre, pour traiter du mariage d'HENRIETTE DE FRANCE, sœur du Roi LOUIS XIII, où, par l'entremise du Roi de la Grande-Bretagne, il obtint le collier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1625. Etant de retour, il commença à s'élever par le crédit du Cardinal de Richelieu, qui lui procura la Surintendance des Finances en 1626, fut reçu Conseiller d'honneur au Parlement le 24 Mars 1627, & exerça par commission, la charge de Grand-Maître de l'Artillerie en 1629 ; fut Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont en 1630 ; se signala aux combats de Veillane & de Carignan, & à la prise de Saluces. En reconnaissance de ses services, le Roi le créa Maréchal de France le 1^{er} Janvier 1631, le fit Sénéchal de Bourbonnois, d'Auvergne, & le pourvut des Gouvernemens d'Anjou, d'Auvergne & de Bourbonnois. Il eut, en 1632, le commandement de l'armée que le Roi envoya en Alface au secours de l'Archevêque de Trèves, où, s'étant échauffé un jour de revue, il tomba malade & mourut 40 jours après, le 27 Juillet 1632. Il portoit : *de gueules, au chevron ondé d'argent & d'azur de 6 pièces, accompagné de 3 lionceaux d'or*, qui est RUZÉ.

ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, qui formoit le IX^e degré, fut Marquis d'Effiat & Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, Bailli & Gouverneur des Ville & Château de Montargis, & mourut le 3 Juin 1719, âgé de 81 ans, sans enfans, & le dernier de sa branche.

BRANCHE

des Seigneurs de la Mothe-Mazurier.

NICOLAS COEFFIER, fils puîné de GILBERT, fut Seigneur de la Mothe-Mazurier, Châtelain de Gannat en 1559, & mourut en 1582, laissant entr'autres enfans :

NICOLAS COEFFIER, Seigneur de la Mothe-Mazurier, Conseiller au Présidial de Moulins, & Maître des Requêtes de la Reine, qui eut pour descendant, formant le V^e degré,

CLAUDE COEFFIER, Seigneur des Nonettes & de Morette, qui épousa 1^{re} *Marie-Anne Be-*

cas, morte fans enfans; & 2^o *Thérèse de Culant*, fille de *Robert-François*, Seigneur de Parailleur & de Marminneuls, en Bourbonnois, & de *N... Colin*, dont :

1. JEAN, mort au service;
2. 3. 4. & 5. LOUIS-MICHEL, MARC-ANTOINE, CLAUDE & PAUL, vivans en 1726;
6. MARIE, Carmélite la même année;
7. Autre MARIE, Urfuline à Moulins au même tems;
8. Et *N... COEFFIER*, non mariée en 1726.

On trouve ce qui fuit dans la Généalogie de la Maison de *Dorat* :

JEAN COEFFIER fut père de

NICOLAS COEFFIER, Chevalier, Seigneur de Morette & des Nonettes, Conseiller d'Honneur en la Sénéchaussée & Présidial de Moulins, & Conseiller & Procureur - Général du Roi au Bureau des Finances de la même Ville, qui épousa, par contrat passé le 7 Septembre 1683, *Antoinette de Champfeu*, fille de *Jean*, & d'*Anne Dorat*. Ils eurent :

LOUIS, Chevalier, Seigneur du Breuil, Lieutenant de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 30 Mars 1734, à *Marie-Anne Gayault de Crue*, fille de M. de *Crue*, Prévôt-Général de Bourges;

Et MARIE, qui vivoit fille en 1736.

Les armes : *d'azur*, à 3 coquilles *d'or*, 2 & 1.

COETANSCOURS, en Bretagne : *d'argent au chef endenché de gueules*.

COETELEZ ou COETELEON, en Bretagne : *de gueules à une tête de lièvre d'or*.

COETENFAO. La branche des Marquis de *Coetenfao*, fondue dans la famille de *le Vicomte*, Comte de Romain, possesseur de la Terre de *Coetenfao*, étoit devenue l'aînée de la Maison de *Querhoent*, une des plus anciennes & des plus nobles du Diocèse de Léon, en Bretagne. Les Marquis de *Coetenfao* ont commencé à *Charles de Querhoent-Kergournadech*, second fils d'*Olivier*, Sire de *Kergournadech*, & de *Marie Ploëuc*. Il partagea, le 6 Mai 1586, avec son frère aîné les biens de sa mère; & après la mort de son père, ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598. Mais s'étant pourvu en justice contre cet acte, son frère lui céda, par transaction du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de *Coetenfao*. Il mourut le 5 Août 1609. Voyez *QUERHOENT*.

Les armes, telles qu'on les trouve dans *l'Armorial de Bretagne*, par *Guy le Borgne*, sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une fleur de lis d'or, accolée en pointe de deux mâcles de même; aux 2 & 3 échiqueté d'or & de gueules de 6 traits*. Devise : *en Dieu est, qui est de KERGOURNADECH*.

* COETION, en Bretagne, Seigneurie érigée d'abord en *Vicomté* avec union de plusieurs Fiefs, en faveur de *Charles de la Bourdonnaye*, Seigneur de *Coëtion*, & de *Louis*, son fils, Conseiller au Parlement de Bretagne. Voyez *BOURDONNAYE (LA)*.

* COETIVY, Terre située en la Paroisse de *Plœquin*, au Diocèse de Léon, en Basse-Bretagne, qui a donné son nom à une ancienne Maison. Le premier dont le P. Anselme fasse mention est

PREGENT, 1^{er} du nom, Seigneur de *Coetivy*, Chevalier-Banneret, qui possédoit la Seigneurie de *Coetivy*, & vivoit en 1212.

ALAIN DE COETIVY, III^e du nom, Seigneur dudit lieu, un de ses descendans au IX^e degré, servit sous le Connétable de Richemont, & avoit le commandement de ses Troupes. Il fut tué en 1425, au siège de Saint-James de Beauvran, & avoit épousé, 1^o par traité du 12 Janvier 1398, *Catherine du Chastel*, fille d'*Ervé*, Seigneur du Chastel, & de *Mencie de Lifcouët*; & 2^o *Anne de Kergroadez*, morte en 1435, fille de *Robert*. Du premier lit vinrent entr'autres enfans :

1. PREGENT, qui fuit;
2. Et ALAIN, né en Bretagne, le 8 Novembre 1407, fait Evêque de Dol en 1438 après *Jean de Bruc*, & transféré à l'Evêché de Cornouailles en 1445. Il reprit depuis l'administration de son premier Evêché après la mort de *Raoul de la Mouffaye*. Il étoit déjà Evêque d'Avignon, & le Pape *NICOLAS V* l'avoit élevé à la dignité de Cardinal le 20 Décembre 1448. On le nomma le *Cardinal d'Avignon*. Il s'opposa au dessein qu'on avoit de faire *Beffarion* Pape, après la mort de *NICOLAS V* (dit *Moréri*). CALIXTE III l'envoya en 1456 Légat en France, & PIE II l'employa dans de grandes affaires. Il opta l'Evêché de Sabine sous le Pontificat de SIXTE IV, & mourut à Rome le 22 Juillet 1474. Il fut enterré dans l'Eglise de Sainte-Praxède, où se voit son épitaphe. Il avoit fait de grands biens à l'Eglise d'Avignon, & y avoit rebâti le Palais Episcopal.

PRESENT, VII^e du nom, Seigneur de COETIVY, de Raiz, de Taillebourg & de Lesparre, fut Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de la Rochelle & Amiral de France. Il prenoit, en 1421, la qualité de Lieutenant du Roi CHARLES VII, n'étant encore que Dauphin. Il fut Capitaine du Château de Rochefort-sur-Charente, en Saintonge, le 21 Avril 1431. Il aida, en 1432, le Connétable de Richemont, dont il étoit Lieutenant, à reprendre la place de Mervant, que les Anglois avoient surpris. Il avoit ses Gendarmes sur les frontières d'Anjou & du Maine en 1433, avec lesquels il fut au siège de Saint-Celerin & de Sillé-le-Guillaume, où il fut fait Chevalier. Il étoit Chambellan du Roi en 1434, servit à la reprise de Montereau, en 1437; & en considération de ses services le Roi lui donna la Terre de *Bagnolet*, près Paris, avec tous les acquêts que le Duc de Bedford y avoit faits jusqu'à 400 livres de rente, fut depuis Gouverneur de la Rochelle, après que le Sire de Rochechoart se fut démis de l'opposition qu'il y avoit formée, & donna quittance en cette qualité le 4 Février 1437, pourvu le 10 Décembre 1439 de l'office de Capitaine de Saintes, de la Garde & du Gouvernement de cette ville. Le Roi lui donna la charge d'Amiral de France, dont il prêta ferment par Procureur en la Chambre des Comptes le 26 Décembre 1439, à condition de le faire en personne dans un an, à la place du Seigneur de Lohéac, qui fut fait Maréchal de France. Il donna des marques de sa valeur au secours de l'Abbaye de Saint-Maixent en 1440, aux sièges & prises de Creil & Pontoise en 1441, de Tartas & de la Réole en 1442; remit la ville du Mans en l'obéissance du Roi & du Comte de Dunois; servit aux prises de Saint-Lo, de Coutances, de Carantan, de Valognes & de Caen, & combattit à la bataille de Formigny. Il alla en 1446, de la part du Roi, en Bretagne, pour s'assurer de la personne de Gilles de Bretagne, qu'il remit es mains du Duc son frère, & y retourna en 1449, pour traiter avec ce Prince sur le secours qu'il pourroit donner au Roi tant par mer que par terre. Il est qualifié *Capitaine de Granville*, dans une quittance du 29 Avril 1450, & fut tué en 1450, au siège de Cherbourg, d'un coup de canon. Il portoit: *fascé d'or & de sable de 6 pièces*. Supports: *deux lions*. Il laissa une fille naturelle:

Bertrande, mariée 1^o à *Jean de Mestignac*; 2^o à *Jean Poftel*; & 3^o à *Bernard de Mons*.

CHARLES DE COETIVY, Comte de Taillebourg, Prince de Mortagne & de Gironde, Baron de Coëtivy, du Menant, de Forestic & de Tregouroy, qui formoit le XI^e degré, le dernier de sa famille, fit le voyage de Naples avec le Roi CHARLES VIII, combattit généreusement à la journée de Fornoue, & de retour, il vendit, le 26 Juin 1497, les Terres de Coëtivy, du Menant, de Forestic & de Tregouroy, à *Jean*, Baron du *Juch*, qui passèrent depuis en la Maison de *du Chastel*. Il épousa JEANNE D'ORLÉANS, depuis Duchesse de Valois, après l'avènement de FRANÇOIS I^{er}, son neveu, à la Couronne de France, par Lettres du 18 Décembre 1515, morte en 1520. Elle étoit fille de *Jean*, Comte d'Angoulême, & de *Marguerite de Rohan*. Ils eurent:

LOUISE DE COETIVY, Comtesse de Taillebourg, Princesse de Mortagne, morte en 1553, âgée de 72 ans. Elle avoit épousé, le 7 Février 1501, *Charles de la Trémoille*, Prince de Talmont, tué le 13 Septembre 1515, à la bataille de Marignan, âgé de 29 ans. Voyez TRÉMOILLE.

CHARLES DE COETIVY portoit, suivant son grand sceau: *écartelé, aux 1 & 4 fascé d'or & de sable de 6 pièces; aux 2 & 3 trois fleurs de lis & un bâton en barre*. Supports: *deux lions*. Cimier: *une tête de dogue*. Voyez Aubéri, *Histoire des Cardinaux*; Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, & *Hist. gén. de la Trémoille*; Nougier, *Hist. d'Avignon*; Godefroi, *Bertrand d'Argentré*, le P. Anselme, tom. VII, & Moréri.

* COETLOGON, Châtellenie & Fief de *Haubert*, dans l'Evêché de Saint-Brieuc en Bretagne, qui a donné son nom à une ancienne Maison de la même province, connue dès la fin du XII^e siècle dont nous allons donner un extrait généalogique. Cette Terre fut érigée en *Marquisat*, avec union des Terres de *Coëtlogon*, *Pleugriffet*, *la Lande*, *Chafel*, *la Motte-au-Vicomte*, & *Gauray*, par Lettres du mois de Mai 1622, registrées à Rennes en faveur de RENÉ, Sire de Coëtlogon, rapporté ci-après.

Cette Maison a produit un Maréchal & Vice-Amiral de France, des Evêques, &c. Le premier dont il soit fait mention, est

Eudes de Coetlogon, qualifié *Chevalier* dans un acte du troisième jour avant Pâques en 1180.

HENRI de Coetlogon, un de ses descendants, vivoit en 1240, & eut de *Marguerite d'Espéaux*, entr'autres enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et PIERRE, dit PERROT de Coetlogon, auteur de la branche des Seigneurs du *Petit-Gué-de-l'Isle*, rapportée ci-après.

JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de Coetlogon, eut pour descendant au VII^e degré :

JULIEN, Seigneur de Coetlogon, qui épousa *Anne le Rouge*, dont :

FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Seigneur de Coetlogon, de Kerberio, de la Lande & de la Motte, &c., qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, sous CHARLES IX, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, & étoit mort en 1570. Il eut de *Gillette de Coetquen*, entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et VINCENT de Coetlogon, tige de la branche des Seigneurs de *Kerberio*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS de Coetlogon, II^e du nom, eut pour descendant :

RENÉ, Sire & Marquis de Coetlogon, qui obtint, au mois de Mai 1622, des Lettres du Roi portant réunion des Terres de *Coëtlogon, Pleugriffet, de la Lande, &c.*, & érection de ces Terres en *Marquisat*, sous le nom de *Coëtlogon*, relevant du Duc de Bourgogne & mourut le dernier mâle de sa branche. Il épousa, le 9 Octobre 1605, *Gillette de Ruellan*, dont :

- Un fils, mort jeune ;
 PHILIPPE, qui devint héritière de sa branche, & épousa RENÉ de Coetlogon, Vicomte de Mejusteume, son parent au XII^e ou XIII^e degré ;
 Et deux filles.

*BRANCHE
des Seigneurs de KERBERIO.*

VINCENT de Coetlogon, Seigneur de Kerberio, Gentilhomme de la chambre du Roi HENRI IV, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, second fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Seigneur de Coëtlogon, & de *Gillette de Coëtquen*, laissa :

JEAN de Coetlogon, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui fut père de

RENÉ de Coetlogon, marié, en 1644, à *Sébastienne de la Tronchaye*, dont :

FRANÇOIS de Coetlogon, Chevalier, Seigneur de Kerberio, mort en 1689. Il eut pour fils :

JEAN-BAPTISTE de Coetlogon, Seigneur de Kerberio, qui épousa, au mois d'AOÛT 1696, *Louise-Françoise-Péronelle Hingant de Kerisac*, dont :

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS de Coetlogon, Seigneur de Kerberio, de Kerhuel & de Kerjan, marié 1^o à *N... de Joisel* ; & 2^o à *N... de Kerninen*.

*BRANCHE
des Seigneurs du PETIT-GUÉ-DE-L'ISLE.*

PIERRE, dit PERROT de Coetlogon, second fils de HENRI, Seigneur de Coëtlogon, & de *Marguerite d'Espéaux*, laissa :

ROBIN de Coetlogon, qui fut père, entr'autres enfans, de :

JEAN de Coetlogon, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye, par sa femme *Avoise*, aliàs *Hais le Bart*, Dame de la Gaudinaye, dont il eut :

ALAIN de Coetlogon, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Isle*, de Gué-au-Duc & de la Gaudinaye, nommé dans l'*Histoire de Bretagne*, parmi les Nobles qui, en 1370, avoient des Compagnies d'hommes d'armes. La sienne servoit en Normandie dans l'armée du Connétable du Guecllin, contre les Anglois. Il épousa 1^o *Jeanne Furgon*, aliàs *Fargou de Montorin* ; & 2^o *Jeanne Castin* ou *Castro*. Du premier lit il eut :

1. OLIVIER, qui fuit ;
2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de *Lequinet*, rapportée ci-après.

Et du second lit vint :

3. YVES, auteur de la branche des Seigneurs de *la Bourdelaye*, qui viendra en son rang.

OLIVIER de Coetlogon, Seigneur de Gué-au-Duc & de Mejusteume par son mariage, avoit été Ecuyer de FRANÇOIS 1^{er}, Duc de Bretagne. PIERRE II & ses successeurs lui conférèrent ce titre dans tous les actes. Le Duc FRANÇOIS II l'envoya Ambassadeur en France ès années 1452, 1453 & 1456. Il fut fait Chevalier de l'Hermine en 1454, & le Duc FRANÇOIS II le pourvut le 1^{er} Septembre 1460, de l'Office de premier Président de la Chambre

des Comptes de Bretagne. Il étoit mort en 1467.

GILLES DE COETLOGON, son fils, Seigneur de Mejusteume & de la Gaudinaye, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Duc FRANÇOIS II, & d'Anne, Duchesse de Bretagne, puis des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, servoit le 8 Août 1487, avec un homme d'armes & 13 archers de la Compagnie, & étoit Prevôt des Maréchaux de la Province de Bretagne en 1490, 1491 & 1501. Il fut père de

GUYON DE COETLOGON, qualifié *Noble & Puissant* dans un acte du 25 Décembre 1505 qui épousa 1^e *Patrice de Visque*; & 2^e *Aliette la Rouge*. De sa première femme il eut :

RENÉ, Chevalier, Seigneur de Mejusteume, d'Ancremel, & de Kervéguen, &c.

Et de la seconde vint :

NOEL, qui fuit.

NOEL DE COETLOGON, Seigneur d'Ancremel, de Kerveguen, de Penven, &c., Capitaine & Gouverneur des ville & châteaux de Morlaix, pendant le tems de la Ligue, eut, entr'autres enfans, de *Marie de Goesbriant* :

FRANÇOIS, qui fuit;

Et JEAN, Seigneur de Kerhuel & de Lefcrech, qui a fait la branche des Seigneurs de *Pontio*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE COETLOGON, Chevalier, Seigneur d'Ancremel, &c., puis Vicomte de Mejusteume, Chevalier de la Gaudinaye, épousa, le 29 Juin 1595, *Marie de la Lande*, Dame de Kerbricac, dont il eut entr'autres enfans :

LOUIS DE COETLOGON, Chevalier, Vicomte de Mejusteume, &c., marié, le 28 Novembre 1613, à *Louise le Meneuf*. De cette alliance vint entr'autres enfans :

1. RENÉ, qui fuit;
2. GUY, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné;
3. Louis, auteur de la branche des Vicomtes de *Loyat*, qui viendra en son rang;
4. Et ALAIN-EMMANUEL, Marquis de *Coëtlogon*, né en 1646, qui fut d'abord Enseigne dans le Régiment Dauphin en 1668; passa ensuite du service de terre à celui de mer, en 1670, en qualité d'Enseigne de vaisseaux; fut fait Lieutenant en 1672, & Capitaine le 26 Janvier 1675; & s'est trouvé à onze batailles navales. Dans le combat qui fut donné dans la rade de Palerme l'an 1676, son vaisseau fut un des dix qui attaquèrent une des têtes de l'armée ennemie qui fut

mise en déroute; & il fut chargé de l'exécution de plusieurs entreprises pendant la guerre de Sicile. A l'attaque de la ville & du château d'Agouste, il obligea une forteresse de se rendre, ainsi que la ville de Barlet dans la Pouille, où il brûla un vaisseau de guerre & plusieurs navires marchands, sous l'artillerie de la Place. Commandant en 1686 un vaisseau de 44 canons dans l'entrée de la Méditerranée, il rencontra entre Gibraltar & la ville de Malaga, deux vaisseaux de guerre Espagnols, l'un de 56 & l'autre de 44 pièces de canon, qu'il combattit sur le refus qu'ils firent de saluer le pavillon du Roi, & il les obligea de se retirer la nuit, sous la place de Malaga, sans allumer les feux ordinaires à leurs poutes; se rendit maître, en 1687, à l'abordage, d'un vaisseau de guerre Algérien; se trouva en 1688, au bombardement d'Alger, sous les ordres du Maréchal d'Estées, & au combat de Bantry en Irlande, sous ceux du Marquis de Châteaurenaud, depuis Maréchal de France. Dans cette dernière action le feu prit à son vaisseau, & fit sauter à la mer plus de 30 personnes; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à combattre. Il fut Chef-d'Escadre le 1^{er} Novembre 1689, servit en cette qualité au combat de l'Augoue en 1692, & secourut le vaisseau *Amiral* qui étoit en grand danger, monté par le Comte de Tourville, depuis Maréchal de France, qui commandoit la flotte; brûla deux vaisseaux de guerre dans le port de Gibraltar en 1693, & s'empara de plusieurs navires marchands, qui se trouvoient sous cette forteresse; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 2 Février 1694, & Lieutenant-Général des armées navales le 1^{er} Juin 1701; Capitaine-Général pour le Roi d'Espagne PHILIPPE V, dans les mers de l'Amérique; attaqua le 22 Mai 1703, avec 5 vaisseaux qu'il commandoit, 5 vaisseaux de guerre Hollandois à la côte de Portugal, qui escortoient une flotte de navires marchands; s'en rendit maître après un combat de deux heures assez rude, & fit prisonnier dans cette occasion le Comte de Wallenflein, Ambassadeur de l'Empereur en Portugal, & plusieurs autres passagers qui se trouvèrent sur ces vaisseaux; servit en qualité de Vice-Amiral du corps de bataille dans le combat donné sous les ordres du Comte de Toulouse, Amiral, devant Velez-Malaga, contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, le 24 Août 1704; commanda en 1705 une escadre de 17 vaisseaux, & le Roi lui donna, le 6 Octobre de la même année, la place de Commandeur de l'Ordre

de Saint-Louis, avec 3000 livres de pension. Il en eut une autre de 4000 livres le 5 Août 1715, & fut fait Conseiller au nouveau Conseil de Marine au mois de Septembre suivant. La charge de Vice-Amiral du Levant, & celle de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, vacantes par la mort du Maréchal de Châteaurenau, lui furent données le 18 Novembre 1716. Le Roi, en considération de tant de services, le nomma le 2 Février 1724 Chevalier de ses Ordres, & il en reçut la Croix le 3 Juin suivant : le Bâton de Maréchal de France lui fut donné le 1^{er} Juin 1730. Il mourut le 7 du même mois, sans avoir été marié, & fut inhumé le 9 suivant à Saint-Sulpice, sa Paroisse. Il a eu l'honneur d'avoir la grande députation des Etats de Bretagne.

RENÉ DE COETLOGON, Chevalier, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi dans la haute Bretagne, Gouverneur de Rennes au mois de Novembre 1657, fut fait Conseiller d'Etat d'épée en 1658. Il avoit servi avec distinction dans les armées commandées par le Prince de CONDÉ, & pendant la minorité de Louis XIV. Il eut deux fois la grande députation de la Noblesse de Bretagne en Cour, & fut nommé par le Roi en 1667, pour tenir les Etats de cette Province. Il avoit été pourvu, en 1658, de la Lieutenance de Roi ès quatre Evêchés de la haute Bretagne, & mourut le 27 Avril 1683, laissant de PHILIPPE DE COETLOGON, fille aînée & héritière de RENÉ, Marquis de Coëtlogon, & de *Gillette de Ruellan* :

1. RENÉ-HYACINTHE, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi en la haute Bretagne, en survivance de son père, le 4 Août 1663, & Gouverneur de Rennes le 7 du même mois. Il servit en qualité de Capitaine dans le Régiment Dauphin, Infanterie; ensuite, en la même qualité, dans les Régimens de Montreuil & de Bertillac, Cavalerie; se trouva, entr'autres occasions, au combat de Senef en 1674; eut la grande députation de la Noblesse de Bretagne en Cour, & mourut au mois d'Octobre 1692. Il avoit épousé, le 3 Juillet 1664, *Péronnelle-Angélique de la Villeléon*, héritière de Bois-Feillet, dont il eut :

Un fils;

Et SUSANNE-GUYONNE, qui porta le Marquisat de Coëtlogon par son mariage, le 17 Mai 1694, à PHILIPPE-GUY DE COETLOGON, son cousin germain.

2. LOUIS-MARCEL, Evêque de Saint-Brieuc,

ensuite de Tournay, & Abbé de Begar, mort le 18 Avril 1707;

3. ANNE-MARIE, mariée à *Jean-Joseph de Tournemine*, Chevalier, Baron de Camillon;
4. LOUISE-PHILIPPE, Fille-d'honneur de feu la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, morte à Paris, âgée de 88 ans, le 31 Mars 1729. Par son testament elle nomma le Pauvres de la Paroisse Saint-Sulpice, ses Légataires universels. Elle avoit épousé, *Louis d'Oger*, Marquis de Cavoye, Grand-Maréchal de la Maison du Roi, dont elle resta veuve.

GUY DE COETLOGON, fils puîné de LOUIS, Vicomte de Mejusteume, & de *Louise le Meneust*, fut Doyen des Conseillers du Parlement de Rennes, & Syndic général des Etats de Bretagne. Il épousa, en secondes noces, le 24 Février 1664, *Louise Gatehair*, dont il eut :

1. ANNE-FRANÇOIS, Archidiacre de Quimper, mort en 1705;
2. PHILIPPE-GUY, qui suit;
3. Et CHARLES-ELISABETH, rapporté après son frère.

PHILIPPE-GUY, Marquis de COETLOGON par sa femme, servit d'abord en qualité de Mousquetaire du Roi, puis de Guidon & d'Enseigne des Gendarmes Ecossois, & se trouva aux batailles de Stafarde & de la Marfaille. Il avoit été Syndic général des Etats de Bretagne, & mourut d'apoplexie, encore jeune, au mois d'Octobre 1709. Il avoit épousé, le 17 Mai 1694, SUSANNE-GUYONNE, Marquise de COETLOGON, fille de RENÉ-HYACINTHE, & de *Péronnelle-Angélique de la Villeléon*, dont :

1. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de Cluny;
2. CÉSAR-MADELEINE, qui suit;
3. JEAN, Chevalier de Malte, noyé en 1725, Volontaire sur un vaisseau du Roi;
4. PHILIPPE, Religieux à l'Abbaye de Notre-Dame de Feu;
5. Et CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Joseph de Cantillac*, dit le Comte de Clegnée.

CÉSAR-MADELEINE, Marquis de COETLOGON, Vicomte de Mejusteume, Baron de Pleugriffet, Seigneur de Launay-Guen, de l'Espran, &c., servit dès Pâge de 21 ans en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Berwick, sur les frontières d'Espagne, en 1719 & 1720; fut fait Mestre-de-Camp, & se distingua aux sièges de Fontarabic & de Saint-Sébastien, où il fut blessé. Il a été Syndic général des Etats

de Bretagne, & a épousé, le 26 Avril 1721, *Catherine-Claude le Borgne-d'Avangour*, fille de *Joseph-François*, Seigneur de Rocumelin, & de *Catherine-Urfulde de Bahuno*, dont :

1. ALAIN-EMMANUEL-HYACINTHE-CÉSAR, né en 1722 ;
2. & 3. PERRINE-CATHERINE-MARIE, & N... DE COETLOGON.

CHARLES-ELISABETH, Chevalier, Seigneur de Romilly, dit le *Marquis de Coëtlogon*, fils puiné de GUY, mourut le 16 Avril 1744, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, au mois de Juin 1722, *Marie-Françoise de Veteris*, fille de *Scipion*, Seigneur de Reveft, & de *Mitil de Priouli*, noble Vénitienne, dont :

1. ALAIN-EMMANUEL-FÉLICITÉ, qui suit ;
2. AGATHE-FRANÇOISE, née le 28 Octobre 1725 ;
3. Et ELISABETH-MARIE, née le 5 Juin 1726, Abbesse de Notre-Dame des Moutons, au Diocèse d'Avranches, depuis 1740.

ALAIN-EMMANUEL-FÉLICITÉ, Marquis de Coëtlogon, né le 31 Mars 1724, ancien Officier dans le Régiment du Roi, où il a fait les 3 dernières campagnes, épousa, par contrat du 2 Juin 1764, célébration le 4, à Arles, en Provence, *Françoise-Bernarde-Thérèse-Eugénie de Roy de Vaquières*, dont :

1. EMMANUEL, né le 27 Juin 1768 ;
2. ALAIN, né le 21 Septembre 1769 ;
3. Et FÉLICITÉ, né le 22 Août 1773.

BRANCHE des Vicomtes de LOYAT.

LOUIS DE COETLOGON, Chevalier, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Seigneur de la Burlière & de Pandonnet, troisième fils de LOUIS, Vicomte de Mejusteume, & de *Louise le Meneust*, servit dans les guerres d'Italie, & épousa *Marguerite Aurvil*, fille de *Maurice*, Seigneur de la Chauvière & de la Burlière, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont :

1. RENÉ-CHARLES-ELISABETH, qui suit ;
2. JEAN, mort Ecclésiastique ;
3. Et PHILIPPE-LOUISE, mariée à *Jean-François de Keraly*, Seigneur du Fau & du Chefnay-Piglaye, Conseiller au Parlement de Bretagne.

RENÉ-CHARLES-ELISABETH DE COETLOGON, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Syndic général des Etats de Bretagne, fut reçu Page de la Grande-Ecurie le 1^{er} Jan-

vier 1690 ; servit depuis en qualité de Mousquetaire, s'est trouvé aux sièges de Mons & de Namur, & est mort le 19 Février 1734, âgé de 60 ans. Il avoit épousé *Anne Aurvil de la Roche*, fille unique de *René Aurvil*, Seigneur de la Roche, & de *Geneviève Menardo*, dont :

1. LOUIS, dit le *Comte de Coëtlogon*, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roi, puis Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1730 ; successivement Lieutenant-Général des armées du Roi, & Commandeur de St.-Louis, qui épousa, le 27 Février 1736, *Anne-Marie-Madeleine Johanne de Lacarre de Saumery* ;
2. EMMANUEL-LOUIS, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Mestre-de-Camp-Général, en 1730, Brigadier des armées du Roi, marié 1^o à *Thomasse-Céleste-Esther Rivié*, morte le 18 Novembre 1744 ; & 2^o à *Charlotte-Louise de Ségur*, fille de *Nicolas-Alexandre*, Seigneur de Frans, Président à Mortier du Parlement de Bordeaux, & de *Charlotte-Emilie le Fevre de Caumartin*. Du premier lit vint :

EMMANUEL-ETIENNE-MAURICE.

3. EMMANUEL-MARIE, dit le *Chevalier de Coëtlogon*, Garde-Marine, puis Enseigne & Lieutenant de vaisseau en 1730, & aujourd'hui Capitaine ;
4. Et RENÉ-ANNE-ELISABETH, Abbé de Saint-Mesmin près Châlons-sur-Marne.

BRANCHE des Seigneurs de PONTLO & de KERHUEL.

JEAN DE COETLOGON, Seigneur de Kerhuel, de Lescrec'h, &c., baptisé le 8 Avril 1565, fils puiné de NOEL, Seigneur d'Ancremel, & de *Marie de Goesbriant*, eut pour descendant :

ALAIN, père de N... DE COETLOGON, mort le dernier mâle de sa branche, laissant plusieurs filles.

BRANCHE des Seigneurs de LEZONNET.

GUILLAUME DE COETLOGON, Ecuyer, Seigneur de Quillo & de Lezonnet, âgé de 54 ans en 1480, fils puiné d'ALAIN, Seigneur du Petit-Gué-de-l'Isle, & de *Jeanne Furgon* ou *Fargon*, Dame de Montorin, eut pour descendant :

BERTRAND DE COETLOGON, Seigneur de Lezonnet & de Quillo, Ecuyer, qui mourut le dernier mâle de sa branche. Il fut père de

JACQUETTE DE COETLOGON, qui épousa *Jean le Prestre*, Ecuyer, Seigneur de Chatelez, le-

quels'obligea, par contrat de mariage, à quitter ses Armes pour prendre celles de sa femme.

BRANCHE

des Seigneurs de LA BOURDELAYE.

YVES de COETLOGON, fils d'ALAIN, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Isle*, & de *Jeanne Caflin* ou *Castro*, sa seconde femme, vivoit en 1427. Il eut pour fils :

GUILLAUME de COETLOGON, Seigneur de la Bourdelaye, Ecuyer, qui épousa *Rouline Mareuil*, dont :

Un fils, mort sans postérité ;
Et une fille, mariée.

On trouve encore de ce nom N... de COETLOGON, fondatrice du Couvent des Cordeliers de Favenay, dans le Comté Nantois; GUILLAUME de COETLOGON, Conseiller du Parlement de Bretagne à l'Assemblée des Etats tenus à Vannes, & plusieurs autres mentionnés dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 717 & suiv.

Les alliances de cette Maison font avec celles de *Coetmen*, *Beaumanoir*, *Tournemine*, *Boisgelin*, *Guemadec*, la *Galiffonnière*, *Acigné*, *Tonquedec*, *Cahideuc*, &c.

Nous lions dans un Mémoire sur la Maison de *Cahideuc*, qu'on trouve JEHAN, Seigneur de COETLOGON, mentionné dans un acte de partage de 1248, en présence & de l'autorité de JEHAN, Duc de Bretagne, fait entre Raoul, Seigneur de Fougères, Pierre de Chemillé, & Aliénor, sa femme; Olivier de Montauban, & Jeanne, sa femme, de l'aveu du Seigneur de Mardignac, du Marquis de Montbourcher & du Marquis de Chemillé, de la Terre de *Porhouet* qui leur étoit échue de la succession d'Eu des de Porhouet, dans le partage en réserve du Seigneur de Fougères, sur le Marquis HENRI de COETLOGON, d'où l'on peut conjecturer que la Maison de COETLOGON descend d'un puiné des Comtes de *Porhouet*.

Les armes: de gueules, à 3 écussons d'argent semés d'hermines.

‡ COETLOSQUET, ancienne Maison de Bretagne, du ressort de Lefneven, Paroisse de Plounéourmenez, Evêché de Léon, distinguée par ses services & ses alliances.

Dans les *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, par Dom Morice, tom. II, pag. 437, on trouve OLIVIER QUOETLOSQUET, l'un des 30 Ecuyers de la Chambre

d'Alain de Rohan, Sire de Léon, Chevalier-Banneret, dont la montre fut faite à Thérouanne, le 18 Septembre 1383. Mais le premier de cette Maison depuis lequel on a une filiation suivie, par titres originaux & autres, est

I. JEHAN ou JEAN du COETLOSQUET, qualifié Noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, nommé dans le rôle de la réformation de Quimper-Corentin, faite en 1426, qui fut compris au nombre des exemptés (Voyez le Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, au mot *Bretagne*, tom. II, fol. 235). Il avoit une Métairie à Kerzeziou, en la Paroisse de Plouénan, au fief du Duc, selon la réformation de l'Evêché de Léon, faite le 22 Janvier 1427, dans laquelle il se trouve mentionné parmi les personnes nobles, comme on le voit au tom. II du *Cabinet de Bretagne*, fol. 181. Le même JEHAN, sous les noms du COLLOSQUET, du COETLOSQUET & du QUOETLOSQUET, est encore compris au rang des Nobles de toute ancienneté (*ab antiquo*), & son Métayer au nombre des Exemptés, dans le rôle de la réformation des Paroisses de Ploëkerneau & Ploëmaorn (aujourd'hui Plouguerneau & Plouvorn), au Diocèse de Léon, faite le 11 Février 1443; lequel rôle est au greffe de la Chambre des Comptes de Bretagne. Il étoit mort en 1487; & avoit épousé 1^o *Constance de Penhoadic*, vivante en 1458; & 2^o *Peronelle de Kerlouan*, vivante encore en 1464. Du premier lit il eut :

1. OLIVIER, qui fut;
2. HENRI, auquel son aîné donna partage. Il mourut sans alliance;
3. PIERRE, qualifié Noble homme, qui transigea avec OLIVIER, son frère aîné, par acte du 21 Novembre 1487. Il mourut aussi sans alliance;
4. JEANNETTE, mariée, par contrat passé le 26 Novembre 1458 sous le sceau de la Cour de Lefneven, à *Gueguen*, fils de *Guillaume Estienne*.

Et du second lit :

5. AMICE, mariée, par contrat passé le 3 Octobre 1466 ou 1468 sous le sceau de la Cour de Lefneven, à *Guillaume Brézal*, fils aîné d'*Yon Brézal*, & de *Marie de Lannay*.

II. OLIVIER, Seigneur du Coetlosquet, fut l'un des 20 hommes d'armes des Ordonnances du Duc de Bretagne, sous la charge de M.

de la Hunaudaye, qui se trouvèrent à la montre de cette Compagnie, faite à Fougères, le 18 Juillet 1474, ainsi que le rapporte l'*Histoire de Bretagne*, par D. Lobineau, tom. II, pag. 1343. Il comparut, avec deux chevaux, à la montre générale des Nobles de l'Evêché de Léon, faite le 8 Janvier 1479; le rôle de laquelle montre est au greffe de la Chambre des Comptes de Bretagne. Le même OLIVIER possédoit un Fief de 83 livres de rentes dans la Paroisse de Plouñourmenez, & un de 20 livres dans celles de Ploekerneau & Treffmenech, suivant les montres générales des Nobles, annoblis & autres, sujets aux armes dans l'Evêché de Léon, faites les 4 & 5 Septembre 1481, à Lesneven, & auxquelles il comparut encore avec un Archer en brigandine & deux chevaux, *bras couvert*. Le tom. III, fol. 713 & 716, du *Cabinet de Bretagne*, en fait aussi mention. Il étoit mort en 1502, & avoit épousé, par contrat passé sous le sceau de la Cour de Daoulas, le 17 Juillet 1464, *Margilie du Meafgoetz*, fille d'*Hervé du Meafgoetz*, & de *Peronnelle de Kerlonan*, & sœur Juveigneur de *Bernard de Meafgoetz*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. HERVÉ, tige de la seconde branche, rapportée ci-après.
3. GUILLEMETTE, qui mourut sans postérité suivant la transaction passée entre JEAN, son neveu, le 6 Mars 1570. Elle épousa, par contrat passé sous le sceau de la Cour de Lesneven, le 18 Février 1494, noble Ecuyer *Pierre du Coetquelven*, Sieur de Leslouch ;
4. MARGILIE, qui étoit fiancée, le 11 Avril 1504 après Pâques, à *Guillaume Denys*, qu'ils transigèrent avec la mère & le frère aîné de ladite MARGILIE. *Tanguy Denys*, son fils, demanda à HERVÉ du COETLOSQUET, devenu aîné, le partage de sa mère, en 1550 ;
5. MARGUERITE, morte le 13 Octobre 1523, que *François le Gall*, son fils, transigea avec JEAN du COETLOSQUET, son oncle, frère de ladite MARGUERITE. Elle avoit épousé N... *le Gall* ;
6. ALLIETTE, morte sans postérité, suivant la transaction du 6 Mars 1570, passée entre JEAN, son neveu ;
7. CATHERINE, mariée, le 5 Octobre 1525, à *Alain de Coëtangars*, selon une sentence rendue en la Cour de Penfze, par laquelle elle fut autorisée à plaider. Elle mourut sans hoirs ;

8. Et CONSTANCE du COETLOSQUET, aussi morte sans postérité, suivant la transaction du 6 Mars 1570.

III. JEAN du COETLOSQUET, II^e du nom, qualifié Noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fournit le dénombrement de ses Terres & héritages le 3 Avril 1502, à haut & puissant Seigneur Tanneguy du Chastel, Seigneur de Lesnen, &c. Il mourut sans hoirs, ainsi qu'il appert d'une sentence de main-levée, rendue aux plaids généraux de Lesneven, du 27 Février 1530, par laquelle sa succession fut baillée à HERVÉ, qui suit, son frère puiné; & sa femme *Etiennette de Tuolong*, mise en possession de ses droits & douaire, du consentement du Procureur de ladite Cour. Il épousa, par contrat passé sous les sceaux des Cours de Lesneven, Morlaix & les Réguaire de Tréguier, le 10 Octobre 1508, *Etiennette de Tuolong*, fille aînée de Noble Ecuyer *Jehan de Tuolong*, Seigneur de Kerhir, & de *Marguerite de Coatgueveran*.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs du COETLOSQUET, KERDU, KERGOAT, &c.

III. HERVÉ du COETLOSQUET, Ecuyer, second fils d'OLIVIER, & de *Margilie de Méafgoetz*, devenu aîné par le décès de son frère, sans hoirs, fut Seigneur du COETLOSQUET, puis de Kergoarec, du Runiou, de Kerloquet, &c., du chef de sa femme. Il est compris au nombre des personnes nobles, & est dit posséder la Maison du Coetlosquet (Noble) dans la réformation de l'Evêché de Léon, faite en 1536, & épousa *Gillette du Bois*, dont :

1. OLIVIER, Sieur de Kergoarec, mort sans postérité ;
2. JEAN, qui suit ;
3. CHRISTOPHE, qui fut partagé par ses père & mère & par JEAN, son frère aîné, le 16 Février 1547. Il mourut aussi sans alliance ;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 30 Juin 1538, à *Jehan de Kermenguy*, fils de *Tanguy*, Seigneur de Kermenguy ;
5. MARGILIE, mariée, par contrat du 28 Octobre 1539, passé sous le sceau de la Cour de Lesneven, à *Olivier*, Seigneur de *Coëtudaven* ;
6. CATHERINE, mariée, par contrat du 6 Juillet 1543, passé sous le sceau de la Cour de Lesneven, à *Christophe de Kerhoent*, fils aîné de noble *François*, Seigneur de *Kerhoent*, de Kergoff, en la Paroisse de Cruci-

fix-ès-Champs, & de noble *Anne de Kerlozrec*, Dame Douairière dudit lieu de Kergoff;

7. JEANNETTE, partagée par ses père & mère, le 16 Février 1547. Elle avoit épousé *N.... Pinart*, suivant la tranfaction du 6 Mars 1570 passée entre *Hervé & Jean Pinart*, ses enfans, & noble homme JEAN DU COETLOSQUET, leur oncle;
8. & 9. GILLETTE & ELIETTE, partagées par leurs père & mère, le 16 Février 1547;
10. Et MARIE DU COETLOSQUET, Dame de Kergrach, qui demanda partage à JEAN, son frère, le 16 Juin 1563. Elle est nommée avec *Guillaume de la Roche*, son mari, dans l'acte d'ajournement de JEAN, son frère, qui lui donna partage le 1^{er} Janvier 1567.

IV. JEAN DU COETLOSQUET, III^e du nom, Seigneur du Coetlosquet, accompagna d'abord Philippe Kerleau, Grand-Prieur de France à Malte, & fut reçu par lui Chevalier de Rhodes, suivant les Lettres du 3 Mars 1543, données à Paris, au Temple. Etant devenu aîné, par le décès d'Olivier, son frère, mort sans alliance, il épousa *Marie de Brezal*, de laquelle vinrent :

1. OLIVIER, qui suit;
2. ANNE, mariée, par contrat du 19 Novembre 1576, passé devant *Guy le Maucazre*, & ses confrères, Notaires de la Cour de Lesneven, à noble homme *Jacques Tréanna*, Sieur de Kervern, Lanvilliau, &c.;
3. GILLETTE, mariée, par contrat passé le 2 Février 1589, sous les sceaux des cours de Lesneven & de Camdour, à noble homme *Alain de Kerfaint-Gilly*, Sieur du Coque-rou;
4. FRANÇOISE, qui étoit mariée, le 19 Juillet 1623, à *Jacques de Penfeuteniou*, Ecuyer, Seigneur de Penhoët, Penaustang, Guillemaron, &c.;
5. Et *N....* DU COETLOSQUET, désignée & non nommée dans le contrat de mariage de GILLETTE, sa sœur, du 2 Février 1589.

V. OLIVIER, Seigneur du COETLOSQUET, Kerouarec, des Salles, Kermorvan, Kerdu, Kerloquet, Kergoat, &c., qualifié noble & puissant Messire, étoit mort le 6 Novembre 1631. Il avoit épousé, par contrat du 16 Avril 1597, noble *Anne de Kerfaufon*, seconde fille de noble & puissant *François de Kerfaufon*, Seigneur de Penhoat, Keruge-lou, Lavalot, Guermont, &c., & de *Marie de Kergadion*, Dame douairière desdits lieux, & propriétaire de Kermeur, Cerromp, &c. De leur mariage vinrent :

Tome V.

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ALAIN, Ecuyer, Seigneur des Iles; lequel étoit âgé de 18 ans, lorsqu'il fut mis sous la tutelle de sa mère par acte exercé le 6 Novembre 1631, devant le Sénéchal de la Cour de Penfez. Il confentit, le 15 Juillet 1662, à l'acte de majorité de Guy, son neveu, & mourut sans postérité en 1667. Il avoit épousé *Françoise de la Fosse*.
3. MARIE, mariée, par contrat du 13 Mars 1631, à Messire *Tanguy de Quelen*, Ecuyer, Seigneur de Kerouehant, Conseiller du Roi, Président au siège présidial de Quimper; & 2^e à *Jacques de Louvetel*;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Septembre 1643, à Messire *René de Penfeuteniou*, Seigneur de Mesgral, &c., fils aîné, héritier principal & noble de *Jean de Penfeuteniou*, & de *Jeanne de Parseau*;
5. Et GUILLEMETTE DU COETLOSQUET, âgée de 12 ans, le 6 Novembre 1631, mariée, par contrat du 11 Janvier 1640, à *Sébastien le Borgne*, Ecuyer, fils aîné de *Jean le Borgne*, Ecuyer, Seigneur de la Tour de Keraouel, &c., & de noble *Marguerite Polvais*.

VI. GUILLAUME, Seigneur du COETLOSQUET, des Salles, Kerduff, Kergoat, la Pallue, Kerannot, Keralivin, Penfez, Kerguelven, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié noble & puissant Messire, héritier principal & noble de ses père & mère, étoit âgé de 22 ans le 6 Novembre 1631, qu'il fut déclaré majeur & mis dans la jouissance de ses biens. Il fut nommé Capitaine des habitans contribuables de la Paroisse de Plouneourmenez, par commission datée de Morlaix le 10 Septembre 1639, de Charles de Cambout, Baron de Pontchâteau, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant pour Sa Majesté en Bretagne, & reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel à Brest, le 3 Septembre 1647, par ledit Seigneur de Cambout, en conséquence des Lettres-Patentes du Roi à lui adressées du 20 Mars précédent. Il étoit mort le 26 Octobre 1653, & avoit épousé, par contrat passé le 23 Novembre 1636, devant *Gabriel le Maucazre & Pierre Olivier*, Notaires des Juridictions de Lesneven, Daoudour, &c., *Louise Simon*, Dame de Kerannot, fille unique & héritière de noble homme *François Simon*, Seigneur de la Pallue, Kerannot, Keralivin, &c., & de *Barbe Denys*. Ils eurent :

1. Guy, qui suit;

2. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de *Kerannot*, rapportée en son rang;
3. SÉBASTIEN, Ecuyer, Seigneur de Penfez, &c., qui étoit sous la tutelle de sa mère le 26 Octobre 1653, & fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères, par arrêt rendu en la Chambre de la réformation de la noblesse de Bretagne, le 26 Juin 1669. Il épousa, par contrat du 24 Novembre 1684, passé devant *Jacques de Pas & A. la Roue*, Notaires Royaux à Quimper-Corentin, *Marie-Nicole Tallec*, Dame douairière de Poulconq, dont :

LOUISE-ROBINE, mineure & sous la tutelle de sa mère le 16 Septembre 1697. Elle épousa Messire *René de Moëlien*, Seigneur de Gouandour, comme il appert d'une subdivision de partage entre Messire GUY DU COETLOSQUET DE KERANNOT, & les petits-enfants de Messire GUILLAUME DU COETLOSQUET, du 24 Septembre 1708.

4. PIERRE, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse avec ses frères, le 26 Juin 1669, & mort à Quimper-Corentin, au mois de Mai 1670, faisant ses études;
5. BARBE, mariée, par contrat du 28 Novembre 1664, à haut & puissant Messire *François du Drefnay*, Chevalier, Seigneur du Drefnay, Villeray, Kerven, Kerhuel, le Quellenec, &c., fils aîné, héritier principal & noble de haut & puissant Messire *François du Drefnay*, Seigneur desdits lieux, & de haute & puissante *Marie de Penmarc'h*;
6. LOUISE-FRANÇOISE, mariée, 1^o par contrat du 7 Juillet 1670, à Messire *François*, chef de nom & d'armes de *Pestivien*, Seigneur de Kerourden, Penamprat, Kergoff, &c., fils aîné héritier principal & noble de Messire *Guillaume de Pestivien*, Seigneur de Kerourden, & de *Jeanne de Kergariou*; 2^o à *Sébastien Laufanne*; & 3^o à *François-Louis Princey*;
7. ET MARIE-ANNE DU COETLOSQUET, mariée, 1^o par contrat du 4 Février 1678, à haut & puissant Seigneur Messire *Gabriel de Kerfaufon*, Chevalier, Seigneur de Rosarnour, Poncelin, Kerhéc, le Saff & Saint-Sauné, & 2^o à *Jean du Drefnay*.

VII. GUY DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur du Coëtlosquet, des Salles, Kermorvan, Kerduff, Kergoat & Kerannot, baptisé le 16 Janvier 1639, en l'Eglise Paroissiale de Plouénéour, étoit âgé de 14 ans, lorsqu'il fut mis sous la tutelle de sa mère avec ses frères & sœurs, le 26 Octobre 1653. Il fut nommé Capitaine de la Paroisse de Plouénéourmeuz, en

confidération de sa valeur & de son expérience aux armes, par commission datée de Morlaix, le 14 Juin 1666, d'Hercule-François de Boyféon, Comte de la Bellière, Gouverneur pour le Roi des ville & château de Morlaix, Capitaine-Général du ban & arrière-ban & Garde-Côtes de Léon, & fut déclaré noble, issu d'ancienne extraction noble, maintenu dans la qualité d'Ecuyer & de Chevalier avec ses deux fils & ses frères puînés, ROBERT, SÉBASTIEN & PIERRE DU COETLOSQUET, par jugement de la Chambre établie pour la réformation de la noblesse de la Province de Bretagne, rendu le 26 Juin 1669, sur le vu de ses titres remontés à 1434. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1662, passé devant *Diouguel*, Notaire Royal de la Cour de Morlaix, *Françoise le Segaler*, Dame de Penvern, fille unique de Messire *Jean le Segaler*, Conseiller du Roi, Bailli de Morlaix, Seigneur du Mefgouez, de Kergomar, Trebompé, &c., & de *Françoise Siöchan*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit;
2. ALAIN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs des *Iles*, rapportée ci-après;
3. ET MARIE-ANNE DU COETLOSQUET, mariée, par contrat du 22 Décembre 1691, passé devant *G... Allain*, Notaire Royal, à *Louis le Borgne*, Chevalier, Seigneur de Keruzoret, &c., fils aîné, héritier principal & noble de Messire *Jean le Borgne*, Seigneur dudit lieu, & de *Sufanne Barbier*.

VIII. CHARLES-LOUIS, Chevalier, Seigneur du COETLOSQUET, &c., baptisé le 21 Octobre 1662, en l'Eglise Paroissiale de Saint-Melaine de Morlaix, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction avec son père, son frère & ses oncles, le 26 Juin 1669. Il avoit épousé, par contrat du 7 Mai 1685, passé devant *le Roux & G. Allain*, Notaires & Tabellions du Roi à Morlaix, *Renée-Radegonde du Trevou de Kerfaufon*, fille de Messire *Jean-Baptiste du Trevou*, Chevalier, Seigneur de Kerfaufon, Châtelain de Breteillac, Chef-du-Bois, Kerriech, Guéarmon, Troffeunteunniou, &c., & de *Catherine de la Forest*. Elle eut en dot la Terre & Seigneurie de Chef-du-Bois, que ses père & mère lui constituèrent. De ce mariage naquirent :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit;
2. ET JEANNE-FRANÇOISE DU COETLOSQUET, mariée à *N... de Kermenguy*.

IX. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, appelé *Comte*

du *Coëtlosquet*, qualifié haut & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur du *Coëtlosquet*, de *Kergoat*, *Kerduff*, *Kervrach* & autres lieux, fut nommé Chevalier de Justice des Ordres royaux, militaires & hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, par lettres de Louis d'Orléans, Duc de Chartres, premier Prince du sang, Grand-Maître desdits Ordres (père de M. le Duc d'Orléans d'aujourd'hui), datées de Paris, le 20 Janvier 1722, & en prêta serment entre les mains de M. le Comte de Lescoet, Commissaire à ce député par mondit Seigneur le Grand-Maître. Il avoit épousé, par contrat du 21 Janvier 1716, passé devant *Nicolas & le Bigot*, Notaires des Cours & Jurisdiction de Plouñès-Yvias & Féage-noble-de-Plourivio, *Marie-Jeanne-Yvonne-Antoinette de la Noë*, fille unique, héritière principale & noble de Messire *Louis de la Noë*, Seigneur de Couefpeur, & de *Madeleine de Coetloury*, dont :

1. ALAIN-YVES-MARIE, né le 17 Mars 1717, reçu Page dans la Grande-Ecurie du Roi, le 18 Juillet 1731, d'après ses preuves faites devant d'Hozier, Juge d'Armes de France. Il obtint le 30 Avril 1734, en sortant des Pages, un brevet de Cornette au Régiment de Béthune, Cavalerie, & est mort sans alliance;
2. FRANÇOIS-ETIENNE, qui suit;
3. N... DU COETLOSQUET, mort jeune au service;
4. JEAN-FRANÇOIS-YVES, rapporté après son aîné.
5. MARTHE-GUYONNE, morte sans alliance, le 11 Novembre 1739;
6. Et MARIE-MARGUERITE-THÉRÈSE-CLAUDINE DU COETLOSQUET, mariée, par contrat du 27 Octobre 1741 à Messire *Jacques-Claude le Bihan*, Chevalier, Seigneur de Pennelé, fils aîné de haut & puissant Messire *Touffaint le Bihan*, & de haute & puissante *Marie-Charlotte de Sévigné*, Seigneur & Dame de Pennelé, Tréouret, Veauberger, & autres lieux.

X. FRANÇOIS-ETIENNE, Comte du COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur du Coëtlosquet, Peulan & autres lieux, qualifié haut & puissant Seigneur, né le 13 Avril 1720, baptisé le 21 dans l'Eglise Paroissiale de Plouñourmeuz, fut d'abord employé sur la liste des Gentilshommes destinés à servir en qualité de Garde de la marine, au département de Brest, suivant un certificat de M. le Comte de Maurepas, ancien Ministre de la Marine, daté de

Verfailles, le 22 Mars 1734; fut nommé Sous-Brigadier des Gardes de la marine, Compagnie de Brest, par brevet du Roi, le 1^{er} Mai 1741, Brigadier le 1^{er} Janvier 1742, Chef de Brigade de cette Compagnie le 1^{er} Juin de la même année, Enseigne de Vaisseaux, par Brevet du 10 Octobre 1743; reçut ordre du Roi, daté de Dunkerque, le 9 Juillet 1744, de s'embarquer en cette qualité, sur le vaisseau l'*Auguste*, commandé par M. le Comte d'Aché; obtint, le 1^{er} Février 1747, la permission de se retirer du service que sa santé l'empêchait de continuer, Sa Majesté étant satisfaite de ceux qu'il lui avoit rendus, en qualité d'Enseigne de Vaisseaux. Il fut nommé Lieutenant de la Capitainerie-Garde-Côte de Saint-Brieuc, par commission datée de Verfailles, le 10 Septembre 1752 & enfin Major de la Capitainerie-Garde-Côte de Pontrieux par commission du 14 Juin 1747, aussi datée de Verfailles, & mourut en 1761. Il avoit épousé, en présence de son père, par contrat du 17 Juillet 1745, passé devant *le Breton & Bourel*, Notaires Royaux de la Sénéchaussée de Saint-Brieuc & de la Jurisdiction & Baronnie de Pordic, *Marie-Anne Gallais*, Dame de Châteaucroc, fille de Messire *Jean-Vincent Gallais*, Chevalier, Seigneur de Châteaucroc, & de *Marquise Martin*. De ce mariage il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE-MARIE-MARC, mort à Rennes le 10 Juillet 1760 sans alliance;
2. Et ETIENNE-MARIE-ANNE DU COETLOSQUET, né le 7 Juin 1753 mis sous la tutelle de sa mère, par acte du 11 Juin 1761, aussi mort sans alliance à Saint-Brieuc, le 8 Avril 1769.

X. JEAN-FRANÇOIS-YVES, Vicomte du COETLOSQUET, Chef des nom & armes de sa maison, qualifié haut & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur de Peulan, le Val-Kerret, Boisboixel, Kerannot, Kergrach, Kergoat, &c., né le 12 Mars 1728, baptisé le même jour dans l'Eglise paroissiale de Plounez-Paimpol (quatrième fils de JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Comte du COETLOSQUET, & de *Marie-Jeanne-Yvonne-Antoinette de la Noë*), d'abord reçu Page du Roi en la Petite-Ecurie, le 1^{er} Avril 1743, a été nommé second Enseigne dans la Compagnie de Guers, au Régiment des Gardes-Françoises, par Brevet du 7 Avril 1746, premier Enseigne au même Régiment, Compagnie de Dambray, le 20 Mai

1748, dans lesquels Gardes il a fait les campagnes de Flandre, nommé Commandant de la Garde-Côte dans tout l'Évêché de Tréguier par Lettres du Roi, du 15 Septembre 1759, s'est trouvé, en cette qualité, au combat de Saint-Cast, en Bretagne, a été reçu Aide-de-Camp du Maréchal de Soubise, par lettres de ce Prince, du 10 Mars 1761, a fait, en cette qualité, les campagnes de 1761 & 1762; a été nommé Capitaine de Dragons à la suite du Régiment de la Reine, par commission du 12 Avril 1762; a reçu la croix de Saint-Louis des mains du Maréchal de Soubise, suivant lettre du Roi, écrite à Versailles, le 29 Mars 1763; a été choisi par Louis XV pour être Gentilhomme de la Manche du Dauphin, aujourd'hui le Roi Louis XVI, du Comte de Provence, depuis MONSIEUR, & du Comte d'Artois, par lettres du 1^{er} Janvier 1769; & a été fait Colonel du Régiment provincial de Vannes, à la formation des Régimens provinciaux, par commission du 4 Août 1771. Les Princes présentèrent eux-mêmes un mémoire au Roi, en faveur du Vicomte DU COETLOSQUET, auquel ils voulaient donner une marque de bonté particulière, & Sa Majesté leur accorda pour lui une gratification annuelle de 4000 livres, en attendant qu'il fut pourvu d'un gouvernement militaire de même valeur, par lettres du 17 Mai 1774. Il a été nommé Colonel en second du Régiment Dauphin, par lettres du 18 Avril 1776, & a quitté le service en 1777, après avoir cédé son Régiment au Baron du COETLOSQUET, son cousin, de la branche des *Iles*, qui s'est démis de sa Compagnie de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont, en faveur de son fils. Par arrêt du Conseil, du 1^{er} Avril 1767, le Roi a accordé au Vicomte du COETLOSQUET, le droit d'établir une pêcherie à perpétuité, le long de la mer, vis-à-vis la terre de Penfornon; ce qui a été exécuté d'après le procès verbal de l'amirauté de Morlaix, du 25 Mai 1775. Il a épousé, 1^o par acte de célébration du 15 Décembre 1755 (acte de notorité passé le 29 Juin 1769, devant *le Beuf de la Bret*, Notaire au Châtelet de Paris), *Denise-Françoise de Tréanna* héritière de Penfornon; 2^o par contrat du 20 Octobre 1767, passé devant *Félix*, Notaire à Paris, *Anne-Claire-Nicole Millet*, veuve de Messire *Antoine-Philippe de Rosfet*, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président en la Cour des Aides,

morte sans enfans, & fille de *N... Millet*, & de *N... le Texier* (Marquise de la *Mark*, en secondes nocces); & 3^o par contrat du 22 Septembre 1772, passé devant *Collet*, Notaire à Paris, *Jeanne-Elisabeth Royer de Balnot*, fille unique de Messire *Jean-Gérard Royer de Balnot*, Chevalier, ancien Président-Trésorier de France, & d'*Elisabeth-Françoise Poirier d'Origny*; ladite Dame *Royer de Balnot* lui a apporté en dot la terre & Seigneurie de Balnot-de-Châtel en Bourgogne, avec toutes ses prééminences, droits honorifiques de pêche, &c. Le Vicomte DU COETLOSQUET, son mari, possède aussi plusieurs terres Seigneuriales dans les évêchés de Léon, Tréguier & Saint-Brieuc, & de belles prééminences dans les Eglises Paroissiales de Plouénourmenez, Pleiber-Christ, Saint-Egormec, Saint-Martin de Morlaix, au Couvent de Saint-Dominique de la même ville, &c. De son premier mariage font issus :

1. ETIENNE-FRANÇOIS-DENIS, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE-MARIE, né le 4 Novembre 1757, mort au collège de Juilly;
3. MARIE-JOSEPHE-GILLETTE, née le 10 Mars 1759;
4. ET JULIE-JEANNE DU COETLOSQUET, née le 6 Juillet 1760.

XI. ETIENNE-FRANÇOIS-DENIS, Comte du COETLOSQUET, qualifié haut & puissant Seigneur, Chevalier, né le 24 Septembre 1756, d'abord reçu Page de Madame la Dauphine, le 1^{er} Avril 1770, a été nommé Lieutenant au Régiment Provincial de Vannes, le 1^{er} Mai 1773, & Capitaine au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, par lettres du 2 Juin 1777.

BRANCHE des Seigneurs des ISLES.

VIII. ALAIN-FRANÇOIS DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur des *Iles*, second fils de *Guy*, Chevalier, & de *Françoise le Segaler*, Dame de Penvern, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction avec son père & son frère aîné, le 26 Juin 1669, & épousa, par contrat du 14 Juin 1692, passé devant *Allain*, Notaire Royal, *Gillette de Kergus*, fille de Messire *René de Kergus*, Seigneur de Melambez, & de *Marie de Tanouarn*, dont :

1. RENÉ-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-GILLES, né le 15 Septembre 1700, ci-devant Précepteur de Monseigneur le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, du Comte

de Provence, MONSIEUR, & du Comte d'Artois, l'un des 40 de l'Académie Française, sacré Evêque de Limoges, le 7 Février 1740, dont il a donné sa démission en 1758, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Philibert de Tournus, Diocèse de Châlons-sur-Saône, en 1745, de celle de Saint-Paul au Diocèse de Verdun, en 1759, & premier Aumônier de MONSIEUR, frère du Roi;

3. ALAIN-RENÉ, Chanoine-Trésorier de l'Eglise Cathédrale de Tréguier, & Abbé Commendataire de Saint-Gildas-des-Bois, mort en 176...;
4. JOSEPH-GABRIEL, Seigneur de la Pallue, ancien Capitaine au Régiment de Marfan, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié 1^o à *Marie de Bléas*, Dame dudit lieu; & 2^o à *Marie le Gac*, Dame de Lanfalut. Du premier lit il a :

MARIE-GILLETTE, née le 18 Novembre 1742, mariée, en 1764, à Messire *Louis-Félix de Bedée*, Seigneur dudit lieu.

Et du second lit :

MARIE-JEANNE, née le 7 Novembre 1753, mariée, le 11 Février 1777, à Messire *Pierre-Jean le Roux*, Seigneur de Ker-ninon.

5. MARIE-FRANÇOISE, morte au Couvent des Dames du Calvaire à Paris;
6. Et GILLETTE DU COETLOSQUET, appelée *Mademoiselle des Isles*.

IX. RENÉ-FRANÇOIS DU COETLOSQUET; Chevalier, Seigneur des Isles, a épousé, par contrat du 10 Mai 1749, passé devant *Courtois*, Notaire Royal, *Ursule Oriot de Coétamour*, fille mineure de Messire *Jean-Eusèbe de Coétamour*, & d'*Ursule-Dorothee Boutouiller*. Elle est morte laissant :

X. JEAN-BAPTISTE-GILLES, appelé le *Baron du Coetlosquet*, Chevalier, né le 20 Août 1751, nommé Cheval-Léger de la Garde Ordinaire du Roi, le 15 Mars 1768, puis Capitaine-Commandant de la Compagnie Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Pié-mont, Cavalerie, par commission du 23 Janvier 1771; a été choisi par le Roi, le 16 Septembre 1773, pour, en qualité de Gentilhomme d'honneur de Monseigneur le Comte d'Artois, servir près de sa personne & l'accompagner partout où il lui plairoit; & a été fait Colonel en second du Régiment Dauphin, Infanterie, par brevet du 2 Juin 1777.

BRANCHE

des Seigneurs de KERANNOT.

VII. ROBERT DU COETLOSQUET, Ecuyer, Seigneur de Kerannot, second fils de GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise Simon*, Dame de Kerannot, étoit mineur, le 26 Octobre 1653, que sa mère en eut la tutelle. Il fut déclaré noble, isu d'ancienne extraction noble, & maintenu dans la qualité d'Ecuyer & de Chevalier, avec ses frères, par Arrêt de la Chambre de la Réformation de la Noblesse de Bretagne, rendu le 26 Juin 1669, & épousa, par contrat du 5 Mai 1671, passé devant le *Breton & Crier*, Notaires Royaux, *Bonaventure Quintin*, Dame du Hellin, fille aînée, héritière présomptive de *Gilles Quintin*, Ecuyer, Seigneur du Hellin, & d'*Anne le Roux*, de laquelle il eut :

1. GUY, qui suit;
2. & 3. ANNE BONAVENTURE & MARIE ANNE DU COETLOSQUET, mortes sans postérité.

VIII. GUY DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur du Hellin & de Kerannot, Conseiller du Roi, & son Lieutenant-Général de l'Amirauté de Brest, est nommé dans la sentence arbitrale, rendue le 18 Mars 1699, entre lui & CHARLES-LOUIS DU COETLOSQUET, son cousin germain, au sujet de la succession de GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre du Roi, leur aïeul commun; & subdivisa à ses puînés, par actes du 24 Septembre 1708, passé devant *Rannou*, Notaire Royal, la part qui leur étoit échue dans la succession de leurs aïeul & aïeule communs. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1705, passé devant le *Guen & le Brun*, Notaires Royaux, *Marie-Anne Monot*, Dame dudit lieu, & de Ranvelin, dont :

IX. MICHEL-YVES-MARIE DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur de Kerannot, né le 31 Octobre 1708, qui a épousé, par contrat du 22 Août 1731, passé devant *Buiffon*, Notaire Royal à Quimper, *Elisabeth le Pape*, Dame de Kerminihy. De leur mariage sont issus :

1. MARC-SESNY-GUY-MARIE, qui suit;
2. MARIE-JEANNE, née le 7 Décembre 1732, mariée, par contrat du 3 Avril 1750, passé devant *Landois*, Notaire Royal, célébration le 5 desdits mois & an, à Messire *François-Louis-Hyacinthe de Penfeuntenu*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Cheffontaines, Baron de Coetquengo, Seigneur de Bofigno,

Kergoet, Kermoruz, Saint-Georges, la Lande, &c., Chevalier de Saint-Louis ;

3. ANNE-MARIE-MICHELLE, née le 23 Février 1734, mariée, par contrat du 17 Janvier 1752, passé devant ledit *Landois*, Notaire Royal, célébration le 25 du même mois, à Messire *Nicolas-Pierre-François Ameline*, Chevalier, Seigneur de Cadeville, fils de *Nicolas*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur pour Sa Majesté des Isle & Citadelle d'Oléron ;
4. MARIE-RENÉE-GENEVÈVE, née le 23 Novembre 1738, mariée, par contrat du 26 Octobre 1756, célébration le 16 Novembre suivant, à Messire *Annibal-Louis Regon*, Chevalier, Seigneur de Carcaradec, Kerivon & autres lieux ;
5. Et MARIE-JOSEPHE-ANNE DU COETLOSQUET, née le 19 Août 1747, mariée, par contrat du 10 Septembre 1766, passé devant ledit *Landois*, Notaire Royal, à haut & puissant Seigneur *Louis-Marie-Ambroise-René du Drefnay*, Chevalier, Seigneur de Montre-laix, Guidon des Chevaux-Légers, fils de *Joseph-Michel-René*, Chevalier, Comte du Drefnay, & d'*Elisabeth de Cornulier*, sa première femme.

X. MARC-SEZNY-GUY-MARIE DU COETLOSQUET, Chevalier, appelé le *Marquis du Coëtlosquet*, né le 31 Juillet 1744, qualifié haut

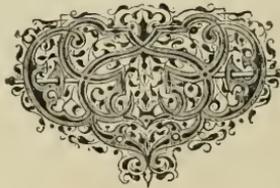
& puissant Seigneur, épousa, par contrat du 7 Mars 1767, passé devant *Sohier & Richelot*, Notaires, *Pauline-Anne-Pélagie de Farcy de Cuillé*, nièce de Messire *Auguste-François-Annibal de Farcy de Cuillé*, Evêque de Quimper-Coréentin, qui leur a donné la bénédiction nuptiale. Leurs enfans font :

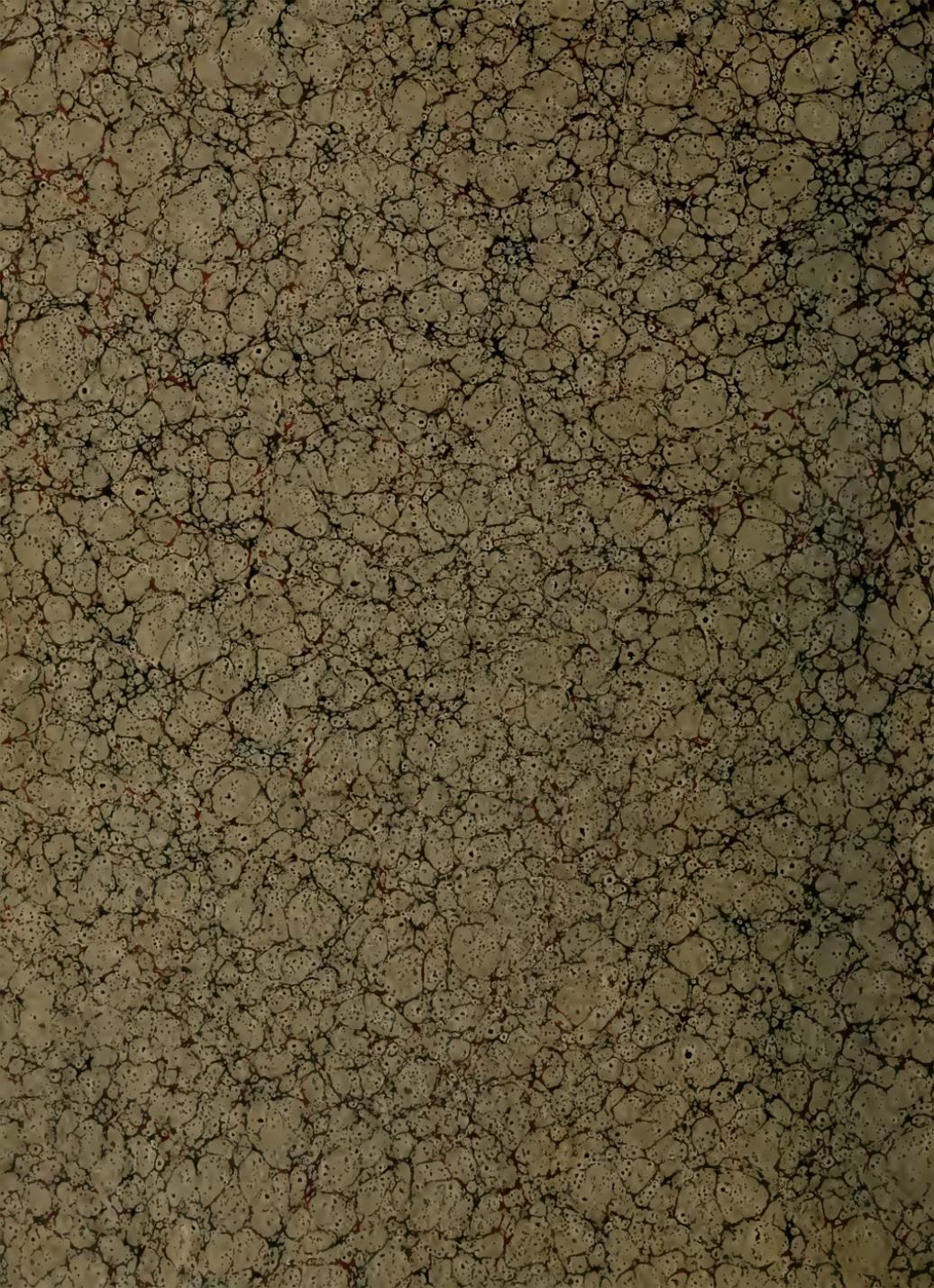
1. ANNIBAL-RENÉ-GUY-PAUL, Chevalier, né le 16 Janvier 1768 ;
2. FRANÇOIS-JEAN-MARIE-MAGLOIRE, né le 14 Juin 1769 ;
3. LOUIS-MARIE-JOSEPH-FORTUNÉ, né le 20 Mars 1772 ;
4. Et PAULINE-ANNE-MARIE, née le 30 Août 1770.

Les armes : *de sable, semé de billettes d'argent, au lion morné aussi d'argent, brochant sur le tout. Devise : franc & loyal.*

* COETMADEUC, Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Guy de Lopriac*, Ecuyer, Seigneur de Kermaffonet, par Lettres d'Octobre 1637, registrées le 24 dudit mois.

COETMEN, en Bretagne : *de gueules à neuf annelets d'argent 3, 3, 3.*





0058725-01-1 RF

CS 587 .L2 1863 V5
LA CHESNAYE-DESBOIS, F
DICTIONNAIRE DE LA NOB

Document non prêt
Non-circulant

